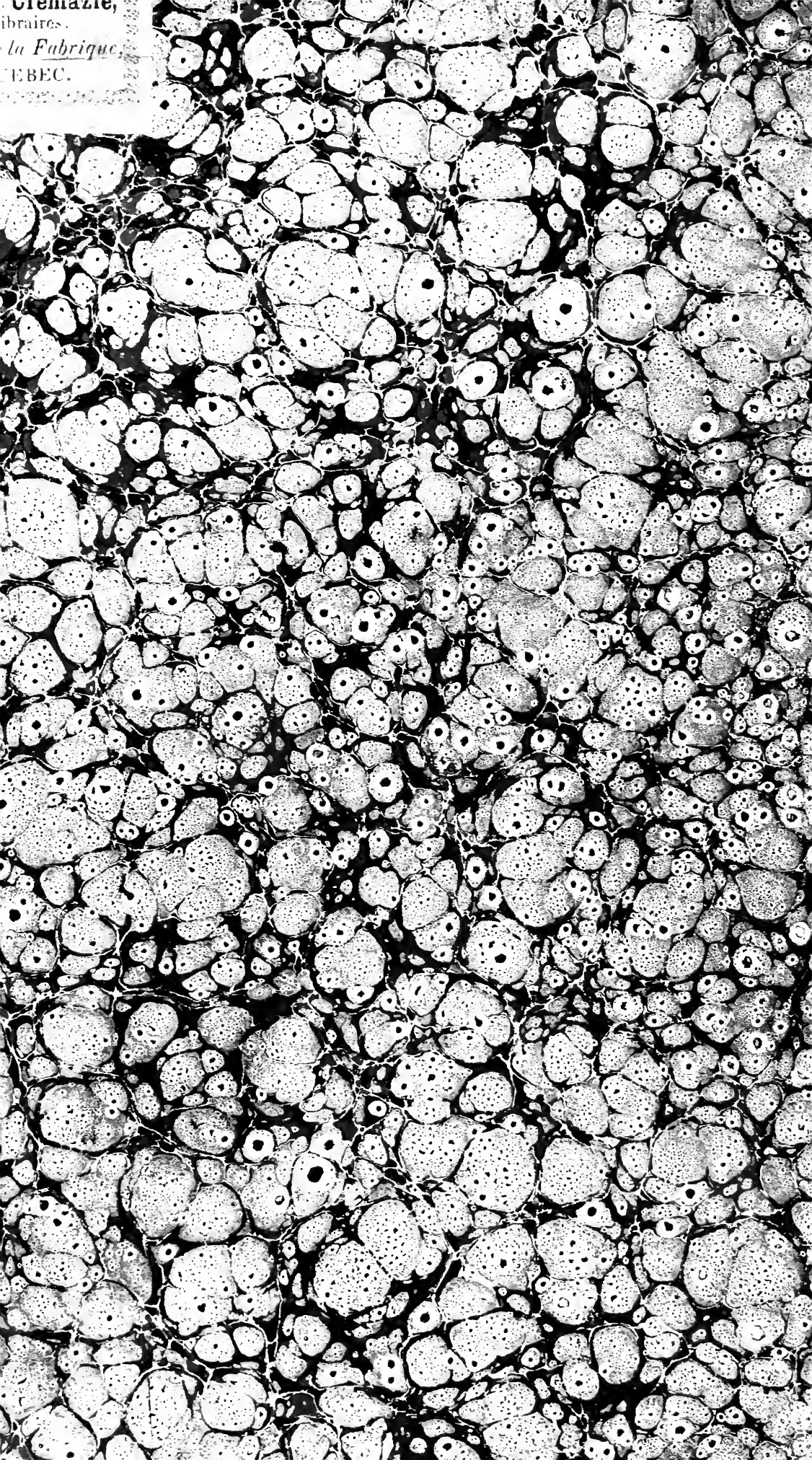
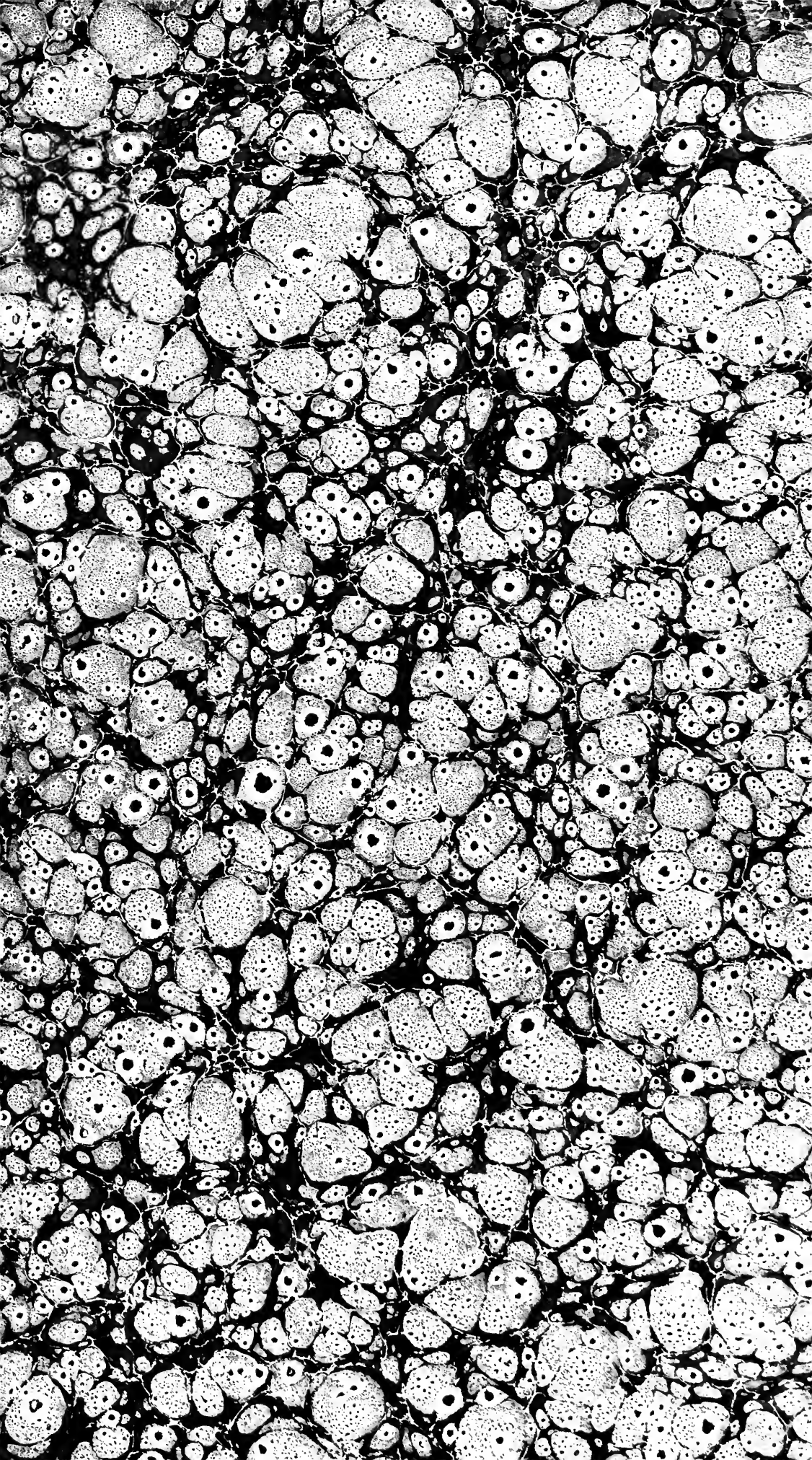


Grenazie,
braires.
la Fabrique,
EBEC.





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

REVUE

DES

DEUX MONDES.

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
AD. WAHLEN ET C^{ie}.

REVUE
DES
DEUX MONDES,

AUGMENTÉE

D'ARTICLES CHOISIS DANS LES MEILLEURS RECUEILS ET REVUES
PÉRIODIQUES.

TOME PREMIER. — 1846.



Bruxelles,
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,
RUE FOSSÉS-AUX-LOUPS, N° 74.

—
1846

UN DERNIER MOT

SUR

BENJAMIN CONSTANT.

Le travail publié dans cette *Revue* (1) sur la jeunesse de Benjamin Constant et ses relations avec M^{me} de Charrière a produit son effet, l'effet que permettaient d'en attendre la quantité et la qualité des documents intimes versés pour la première fois dans le public. Il en est résulté un jour de fond qui a éclairé le devant, c'est-à-dire qui a fait mieux voir dans toute la vie ultérieure et dans les mobiles habituels de cet homme plus distingué qu'heureux et plus intéressant que sage. Les personnes qui l'ont particulièrement connu ont retrouvé dans ces premiers essais de sa nature et dans ces premiers jeux de sa destinée les indices déjà prononcés de ce qu'elles avaient tant de fois observé en lui ; la ressemblance du personnage avec lui-même a paru fidèle, bien qu'à certains égards peu flatteuse. Pour nous, qui n'avions été, dans cette affaire, que le rédacteur ou plutôt l'arrangeur des notices, renseignements et pièces de toutes sortes, si obligeamment confiés à nos soins par M. E.-H. Gaullieur, nous pouvions, ce semble, en parler ainsi sans nous y croire intéressé, et nous avons même tout fait pour nous effacer entièrement. On a bien voulu pourtant nous mettre en cause : dans une biographie de Benjamin Constant, qui fait partie de la *Galerie des Contemporains illustres, par un Homme de rien*, le spirituel auteur (M. de Loménie) a cru devoir, en se déclarant le champion de Benjamin Constant, faire de nous un adversaire de l'illustre publiciste, et nous prendre à partie sur les notes et réflexions qui accompagnaient les lettres produites, comme si elles étaient en désaccord criant avec les textes mêmes. S'il s'était contenté de nous trouver un peu sévère, un

(1) Livraison du 15 avril 1844.

peu rigoureux ce jour-là, nous nous abstiendrions de réclamer, ne pouvant trouver étonnant qu'on nous rendit à nous-même ce dont nous usions envers un autre; mais la manière dont M. de Loménie présente l'ensemble de notre opinion, et dont il la combat dans les moindres détails, nous obligeait à dire tôt ou tard quelques mots, sous peine de paraître battu, ce qui est toujours désagréable quand on sent qu'on ne l'est pas. Hier encore, un estimable journal, du très-petit nombre de ceux dont les jugements comptent, *le Semeur* (1), tout ému de charmantes lettres d'amour écrites en 1814 par Benjamin Constant, et dont M. de Loménie a publié des extraits, semblait en conclure que nous avions perdu notre cause, comme si nous nous étions mêlé de cette délicate matière, et comme si nous avions rien dit qui pût faire injure à ces tendres billets. Et puis, l'opinion de M. de Loménie est une autorité en matière de biographie; ses notices, si modestement commencées il y a quelques années, ont fait leur chemin; elles sont lues partout, et elles le méritent. Dans cette voie si périlleuse de la biographie contemporaine, il a su éviter les écueils de plus d'un genre, et atteindre le but qu'il s'était proposé : de la loyauté, de l'indépendance, aucune passion dénigrante, de bonnes informations, la vie publique racontée avec intelligence et avec bon sens, la vie privée touchée avec tact, ce sont là des mérites dont il a eu l'occasion de faire preuve bien des fois en les appliquant à une si grande variété de noms célèbres tant en France qu'à l'étranger; cela compense ce que sa manière laisse à désirer peut-être au point de vue purement littéraire, et ce qui doit manquer aussi à ses jugements en qualité originale, car l'étendue même de son cadre lui impose un éclectisme mitigé. Pourtant tout biographe contemporain a, quoi qu'il fasse, ses complaisances; nous le savons mieux que personne, et nous savons bien aussi que les complaisances de M. de Loménie seraient volontiers les nôtres. Pourquoi nous oblige-t-il cette fois à risquer de les contrarier, quand nous ne faisons que nous défendre?

Benjamin Constant a été un grand esprit, et il a eu un assez grand rôle; politiquement et à travers quelques inconséquences singulières, il a rendu des services à une cause qui était, en somme, celle de la France. Par sa parole, par ses écrits, il a contribué à répandre des vérités ou théories constitutionnelles qui avaient alors tout leur prix et qui peuvent avoir encore leur utilité. Je ne suis pas de ceux qui oublient ces services, et qui sont tellement absorbés dans le point de vue *psychologique*, que tout souvenir patriotique s'y anéantit. Je ne me suis jamais proposé pour sujet d'embrasser par une étude la carrière publique de Benjamin Constant, d'autres (et M. Loève-Veimars par exemple) l'ayant fait avant moi et de manière à m'en dispenser. Que si vous me replacez le spirituel tribun dans les chambres passionnées de la restauration, en face de cette meute d'ennemis acharnés et intelligents qu'il déconcerte et qu'il irrite par ses ironies, je sais bien lequel j'applaudissais. Mais il vient un moment où l'on a droit de juger à son tour ceux qui vous ont précédé et guidé, surtout si tout le monde les juge, et si eux-mêmes, hommes de publicité et de parole, ils ont provoqué ce regard scrutateur par toutes sortes d'éclats, d'indiscrétions moqueuses et de confidences à haute voix. Il est très-permis alors de pénétrer dans les coulisses de cette scène où l'acteur tout le premier vous a introduit, et de lire, s'il se peut, avec l'impartialité du moraliste, sous le masque, de tout temps très-mal attaché,

(1) 8 octobre 1845.

de celui que la popularité proclama un grand citoyen, et qui fut seulement un esprit supérieur et fin uni à un caractère faible et à une sensibilité malade. J'ignore s'il est quelqu'un de nos amis qui ait su garder, à travers les épreuves diverses, cette fleur de libéralisme primitif, de libéralisme pour ainsi dire platonique et en dehors de toute action, et cette tendresse extrême de conscience qui ne souffre examen ni doute à l'endroit des anciennes idoles ; s'il en est de tels, je les admire et je les envie. Quant à moi, qui suis loin d'un tel bonheur, je veux profiter du moins des bénéfices de l'expérience en même temps que des amertumes, et je ne me croirai jamais réduit à un point de vue *exclusif*, comme on m'en accuse, parce que je m'appliquerai de mon mieux à voir réellement les choses et les hommes tels qu'ils sont.

Qu'avons-nous donc fait avec Benjamin Constant ? Une masse de pièces authentiques, de révélations directes, nous était confiée ; nous ne pouvions tout produire, et nous nous en remettions de ce soin à qui de droit. En attendant, nous en avons tiré, à l'usage de notre public, un simple choix, tâchant de le rendre le plus agréable qu'il était possible à la lecture, et aussi de le rapporter à une idée d'étude et d'analyse. Il nous a semblé que, sans faire violence à la lettre et à l'esprit de ces documents, il n'était pas difficile d'y surprendre, d'y noter déjà dans leurs origines et leurs principes la plupart des misères, des contradictions et des défaillances qui n'avaient que trop éclaté plus tard, au su et vu de tous, dans cette fine nature. Nous avons, dans ce but, comme *souligné* ou articulé plus fortement au passage les endroits qui nous semblaient tenir à quelque veine secrète, faisant exactement ce qu'on pratique en anatomie, lorsqu'on *injecte* quelque petit vaisseau pour le rendre plus saillant et le soumettre à l'étude. Nous sommes-nous complètement trompé, comme le veut M. de Loménie ? A côté des choses aimables et que nous donnions pour telles, avons-nous pris pour de la sécheresse ce qui était de la passion, pour du persiflage ce qui n'était que de la jeune gaieté, pour des habitudes plus que périlleuses ce qui n'était que d'heureux instincts ? Avons-nous, en réussissant trop bien à rendre le choix des lettres agréable, fait ressortir encore mieux cet agrément par nos commentaires maussades et *jansénistes*, c'est tout dire ? Enfin avons-nous fait (ce qui est l'histoire de tant d'éditeurs) comme cet âne de la fable, qui porte des roses au marché et qui n'en mange pas ?

Pour ne pas nous perdre ici en des apologies de détail dont le lecteur n'a que faire, nous poserons tout d'abord un principe, et ce principe est celui-ci :

Il faut avoir l'esprit de son âge, dit-on ; cela est vrai en avançant ; mais surtout et d'abord il faut en avoir la vertu : des mœurs et de la pudeur dans l'enfance, de la chevalerie, de la chaleur de conviction et de la générosité de pensée dans la jeunesse. La vie, en allant, se gâte assez. L'âge mûr, trop souvent, hélas ! n'a plus cette chevalerie et cette première fleur d'honneur, de même que la jeunesse avait foulé elle-même cette première fleur de pudeur. Si l'on commençait par une enfance ou une adolescence souillée, par une jeunesse égoïste ou trop sceptique et ironique, et faisant bon marché de tout, où n'irait-on pas ? et lorsqu'on voudrait ensuite réparer et se reprendre aux nobles idées, aux sentiments vrais, le pourrait-on ? — C'est en ce sens que Buffon disait : « Je n'estimerai pas un jeune homme qui n'aurait point commencé par l'amour. »

Quelqu'un de très-spirituel l'a dit encore : on doit faire dans la vie comme pour un voyage ; il faut toujours se mettre en route avec trop de provisions, au moral

aussi ; on ne saurait être trop en fonds au départ, on a bien assez d'occasions de perdre et de dépenser. Si l'on n'emporte que juste le nécessaire, on se trouve bientôt aux expédients.

Or, dans ces extraits de correspondance de Benjamin Constant qui ont été publiés, on a pu apprécier et peser le bagage du jeune homme au début, évaluer la quantité de fonds, au moral, qu'il emportait en se mettant en route dans la vie. Cette pacotille nous a semblé des plus légères. L'enfance, chez lui, ce qui est toujours un malheur, fut comme supprimée. On le voit, dès l'âge de douze ans, dans une lettre pleine de grâce (et à laquelle je n'ai attaché d'ailleurs qu'une importance secondaire, car l'authenticité ne m'en est pas complètement démontrée), on le voit allant dans le monde avec son gouverneur, comme un petit monsieur, l'épée au côté, et déjà très-attentif aux louis d'or qui roulent sur les tables de jeu. Mais son adolescence surtout est très-compromise ; on aperçoit par de trop clairs aveux comment il l'employa dans ce premier séjour à Paris, avant l'âge de vingt ans ; et les lettres qu'il écrivit durant son escapade en Angleterre, que montrent-elles ? que sont-elles ? Elles sont assez gracieuses, vives et spirituelles sans doute, mais d'une exaltation nerveuse et comme fébrile, sans *velouté*, sans fraîcheur à travers ces vertes campagnes. Jean-Jacques, au même âge et avec tous ses défauts, avait le sentiment passionné de la nature ; il faisait, on s'en souvient, cette charmante promenade, qu'il nous a si bien décrite, avec M^{lles} Galley et de Graffenried. Je sais bien qu'à vingt ans on sent ces choses mieux qu'on ne les décrit, et la peinture que retraçait Jean-Jacques, il ne l'aurait pas faite ainsi le soir même de la délicieuse journée. Quoi qu'on puisse dire, il ne se découvre pas même trace de ce genre de sentiment, si conforme à la jeunesse, dans les lettres qu'écrivit d'Angleterre Benjamin Constant : en revanche, il cite *le Pauvre Diable* de Voltaire, et il s'en revient au gîte en se souvenant beaucoup de Pangloss.

Je suis presque honteux d'avoir à revenir ainsi pas à pas sur des choses que je croyais comprises, et de me trouver obligé de remettre le doigt sur chaque trait. Ai-je d'ailleurs fait un crime au jeune Benjamin de ce malheur de sa vie première ? N'ai-je pas remarqué tout le premier qu'il lui avait manqué, aussi bien qu'à Jean-Jacques, les soins et la tendresse d'une mère ? N'ai-je pas cité le passage d'*Adolphe* où il nous peint le caractère de son père, si contraire à toute confiance et ne permettant aucune ouverture à l'affection ? Puis, durant ces quelques semaines qu'il passe auprès de M^{me} de Charrière, n'ai-je pas fait valoir aussitôt l'influence heureuse de cette première tendresse que rencontre le jeune homme, influence balancée, il est vrai, par l'excès d'analyse et par la nature aride de certaines doctrines ? N'ai-je pas fait apprécier plus tard ce je ne sais quel ennoblement soudain, au moins de ton et d'intention, qu'il dut sensiblement, dès le premier jour, à l'ascendant de M^{me} de Staël ? — Mais entre tous mes torts de détail, pour couper court, je choisirai l'un de ceux que M. de Loménie me reproche le plus, et sur lequel il s'égaie vraiment un peu trop. Parlant des romans de Rétif, Benjamin Constant écrivait : « Il (*le romancier*) met trop d'importance aux petites choses. On croirait, quand il vous parle du bonheur conjugal et de la dignité d'un mari, que ce sont des choses on ne peut pas plus sérieuses, et qui doivent nous occuper éternellement. Pauvres petits insectes ! *qu'est-ce que le bonheur ou la dignité ?* » Et sur ce dernier mot je me suis permis d'ajouter que c'était là une fatale parole, quand on la prononçait à vingt ans, et qu'on courait risque de ne s'en guérir jamais. Selon M. de Loménie, il n'est pas

un Grandisson de vingt ans qui n'ait dit de telles choses. Mais il semble vraiment n'avoir pas bien lu. Qu'un jeune homme dise : *Qu'est-ce que le bonheur ?* il n'y a rien là-dedans de bien rare ni de bien alarmant. Ce qui l'est davantage, c'est qu'il ajoute : *le bonheur ou la dignité !* Ceci devient plus sérieux. La jeunesse ne saurait être trop à cheval sur ce chapitre de la dignité ; il est trop aisé, plus tard, d'en rabattre. Un excès de délicatesse est de rigueur, surtout à cet âge. Benjamin Constant n'éprouva que trop les inconvénients de n'avoir pas de bonne heure pensé ainsi.

Et tout d'abord, par exemple, sans sortir de cette relation même avec M^{me} de Charrière, il y avait un mari, très-peu gênant et très-peu visible comme la plupart des maris, pourtant il y en avait un, bonhomme, obligeant ; on voit, par une lettre de Benjamin, que celui-ci lui avait emprunté quelque argent à son départ pour Brunswick et qu'il devait lui envoyer un billet ; rien de plus simple ; mais, si on lit des lettres de M^{me} de Charrière à Benjamin Constant publiées depuis, on y trouve ce passage (1) : «..... Vous fâcherez-vous, sire, si je vous demande encore le billet que M. de Ch. m'avait chargée, il y a quelques mois, de vous demander ? un billet en peu de mots, pur et simple ? Vous ne sauriez croire ce que je souffre, quand il me semble que vous n'êtes pas en règle avec les gens que je vois. Ils ont beau ne rien dire, je les entends. » Avec un scrupule un peu plus marqué à l'endroit de la dignité, le jeune homme ne se serait pas fait dire deux fois ces choses dont souffrait pour lui une femme délicate ; il se serait mis au plus vite en règle avec le mari. Mais, en général, un certain genre de position fausse n'était pas assez insupportable à Benjamin Constant ; on en retrouverait trace, avec plus ou moins de variantes, en d'autres circonstances de sa vie, et le contre-coup de cette mauvaise habitude se fit bien péniblement sentir à l'extrémité de sa carrière, lorsque, dans ses derniers jours, il subit l'inconvénient, lui, homme d'opposition, de ne pas se trouver *en règle* avec un personnage auguste encore plus obligeant que M. de Charrière, et qui ne lui demandait pas de billet. — Puisque M. de Loménie a contesté si fort notre premier commentaire sur le *qu'est-ce que la dignité ?* nous avons dû y ajouter ce supplément.

Nous regrettons qu'une contradiction aussi directe, et partie d'un écrivain qui s'appuie à des autorités imposantes, nous oblige à pousser plus avant encore et à développer quelques-uns de nos motifs ; car, quoi que le critique ait pu dire, nous n'avions aucun parti pris à l'avance contre un esprit aussi charmant que celui de Benjamin Constant. *Adolphe* est un des livres que nous aimons le plus dans leur tristesse ; en mainte occasion nous avons parlé de l'auteur avec intérêt, avec sympathie, et comme étant nous-même de ceux qui entrent le plus dans quelques-unes de ses faiblesses. Il nous a été impossible seulement, à la lecture de ces lettres premières, de ne pas remarquer, ne fût-ce que pour la décharge de l'homme, que, par le malheur de l'éducation et des circonstances, son adolescence dissipée et déjà gâtée avait fait place aussitôt à une jeunesse toute fanée et sans ardeur.

Un certain nombre des lettres écrites par lui de Brunswick à M^{me} de Charrière contiennent des détails singuliers, des expressions dont l'initiale seule est très-étonnante et plus que difficile à reproduire. Ce ne sont pas seulement de ces

(1) Dans le volume intitulé : *Caliste, ou Lettres de Lausanne*, chez Jales Labitte ; Paris, 1843, page 521.

petits jurons comme il en voltigeait sur le bec du libertin *Ver-Vert*. On m'assure que le xviii^e siècle était coutumier de ces sortes de propos dans les correspondances familières, même entre hommes et femmes ; ainsi je trouve un de ces mots un peu gros dans une lettre que l'aimable et tendre chevalier d'Aydie (l'amant de M^{lle} Aïssé) écrivait à M^{me} Du Deffand. A la bonne heure ; mais je puis dire qu'une de ces expressions de Benjamin Constant à M^{me} de Charrière passe tout et ne se pourrait représenter qu'en latin, comme lorsque Horace, par exemple, parle d'Hélène : *Nam fuit ante Helenam...* Le principal tort sans doute, en ces incidents, est à la femme qui souffre de tels oublis de plume ; pourtant cette affectation de cynisme sert à juger aussi les qualités de jeunesse et le degré de conservation de celui qui se donne licence.

Durant les années de séjour à Brunswick et vers le mois de janvier 1795, Benjamin Constant avait fait la connaissance d'une femme dès lors mariée, et qu'il devait retrouver plus tard dans la vie. Cette personne était en train de poursuivre son propre divorce, tandis que Benjamin, de son côté, accomplissait le sien. On était alors par toute l'Europe dans une effervescence sociale et morale qui n'a d'analogue qu'en certaines époques romaines : « Les femmes de haut lieu et de grand nom, disait Sénèque, comptent leurs années non par les consulats, mais par les mariages ; elles divorcent pour se marier, elles se marient pour divorcer (1). » Benjamin, dans ses lettres à M^{me} de Charrière, dans celles de la fin sur lesquelles nous n'avons fait que courir, parle fréquemment de cette femme et de plusieurs autres encore ; suivant son incurable usage, il ne pouvait s'empêcher de persifler, de plaisanter de l'une ou des unes avec l'autre. Par moments il lui venait bien quelques petits scrupules de tout ce manège compliqué, dans lequel il pouvait sembler jouer un rôle si peu digne et de son esprit et même de son cœur ; un jour donc, il écrivit à M^{me} de Charrière une lettre dont je n'ai gardé que l'extrait suivant, l'original est aux mains de M. Gaullieur :

Ce 26 fructidor (probablement 1795).

« ... Votre dernière lettre m'a donné de grands scrupules relativement à C..... Je trouve que je suis avec cette femme sur un pied qui jette sur ma conduite, à mes propres yeux, un air de fausseté, de perfidie et d'ingratitude qui me pèse. Pendant que je me moque d'elle avec vous, je lui écris, de temps en temps, par honnêteté, de tendres ou pompeux galimatias, et, si quelqu'un comparait mes lettres à elle avec mes lettres sur elle, on me regarderait avec raison comme un fou méchant et faux. Il faut, ou ne plus avoir de relation avec elle, ou ne plus me moquer d'elle ni avec vous, ni avec personne. Or, comme il ne me plaît pas de rompre, il ne me reste que le dernier parti à prendre. Je vous prie donc, et je crois que j'ai presque un droit de le demander, de brûler ce que je vous ai écrit sur elle. Je suis, grâce à mon bavardage sur moi-même, tellement décrié que je n'ai pas besoin de l'être plus ; et si mes lettres, qui nagent dans vos appartements, échouaient en quelques mains étrangères, cela donnerait le coup de grâce à ma mourante réputation... »

Je n'avais pas jugé utile dans le premier travail de faire entrer ce fragment, qui en dit plus que nous ne voulons, qui en dit trop, car certainement Benjamin

(1) *De Beneficiis*, III, 16.

Constant valait infiniment mieux que la réputation qu'il s'était faite alors ; mais enfin il se l'était faite, comme lui-même il en convient : étais-je donc si en erreur et si loin du compte quand j'insistais sur certains traits avec précaution, avec discrétion ?

Ce singulier fragment nous apprend bien des choses, et d'abord qu'il ne faudrait pas absolument se fier aux lettres d'amour qu'il écrivait, pour y trouver l'expression toute vraie de sa pensée ; car enfin ce qu'il appelle ici du *tendre galimatias* pourrait bien, si on le retrouvait sans commentaire, paraître tout simplement de la tendresse exaltée. En général, il ne faut jamais croire aux correspondances que dans une certaine mesure, car on se modèle toujours, à quelques égards, sur la personne à laquelle on écrit. Tout homme d'esprit, d'esprit rompu et mobile, quand il prend la plume pour correspondre, est un peu comme Alcibiade, et revêt plus ou moins les nuances de la personne à laquelle il s'adresse. Qu'est-ce donc si le désir est en jeu et si l'on veut plaire ? Avec M^{me} de Charrière, sur laquelle il n'avait nul dessein pareil, et qui l'avait recueilli malade, qui l'avait soigné et guéri chez elle, Benjamin se montre sans gêne et dans un complet déshabillé (1) ; avec d'autres, ou princesses ou bergères, il sera tout le contraire du déshabillé, il se jettera (et plus sincèrement qu'il ne le dit) dans les nuages, dans l'encens, dans la quintessence allemande sentimentale. Avec la noble personne dont la beauté ne se sépara point des grâces décentes, il saura trouver les délicatesses exquises, tout en s'efforçant d'attendrir chez elle et d'appitoyer la clémence. Avec M^{me} de Krüdner, il fut en vapeurs mystiques, en confession et presque en oraison permanente. Si jamais on publie ses lettres à cette Julie Talma dont il a tracé un si charmant portrait, je suis certain qu'elles seront charmantes elles-mêmes, et ici elles pourraient avoir, sans mentir en rien, les couleurs de l'attachement continu et du dévouement. Avec ses amis hommes, il sera, dès qu'il le pourra, un honnête homme malheureux et presque attachant : tel il se dessinait, je suis sûr, dans sa correspondance avec M. de Barante jeune alors, et dont le sérieux aimable l'invitait ; tel nous l'avons entrevu dans sa relation avec Fauviel, et nous n'avons pas omis, à son honneur, de le remarquer. Voilà bien des germes de qualités, dira-t-on ; nous ne nions pas les germes, nous ne nions pas les vellétés en lui et la multitude des demi-métamorphoses. Mais qu'est-ce que tout cela prouve avant tout et après tout ? De l'esprit, encore de l'esprit, et toujours de l'esprit.

L'histoire d'un cœur est celle de beaucoup ; une âme d'élite hors de ses voies, si elle est bien étudiée et connue, donne la clef de bien des âmes. C'est même là l'unique raison qui puisse faire excuser de la creuser si à fond et d'en rechercher jusqu'au bout les misères. Ces misères ne sont autres que celles de la nature humaine jusque dans ses échantillons les plus distingués. Quand je dis que ce qui dominait chez Benjamin Constant à travers tant de diversités et de formes spécieuses, c'était l'esprit, je n'oublie pas l'espèce de sensibilité dont il fournit un si singulier exemple, et qu'il a personnifiée dans *Adolphe*. Mais qu'en avait-il fait, et qu'en fait-on toutes les fois qu'on ne la ménage pas mieux que lui ? De très-bonne heure, à Brunswick et depuis, on peut remarquer que l'émotion et le malin plaisir de sa sensibilité consistaient à se partager, à se jeter dans des com-

(1) Cette femme aimable lui disait un jour avec un sourire triste, en le voyant devenir *muscadin* : « Benjamin, vous faites votre toilette, vous ne m'aimez plus ! »

plications trop réelles, dont les embarras, les tiraillements et les déchirements même ravivaient pour lui l'ennui de l'existence ; il affectionna en un mot, de tout temps, cette situation *entre les trois déesses*, comme la définissait très-heureusement M^{me} de Charrière. C'est un poète grec qui a dit : « Il y a trois Grâces, il y a trois Heures (1), vierges aimables ; et moi, trois désirs de femmes me frappent de fureur. Est-ce donc qu'Amour a tiré trois flèches, comme pour blesser, non pas un seul cœur en moi, mais trois cœurs ? » Prolonger de telles situations, les créer par amusement, tout en se flattant d'avoir trois cœurs, c'est le sûr moyen de n'en avoir bientôt plus un ; à un tel régime la sensibilité véritable s'épuise, la volonté se ruine et s'use, l'être moral intérieur arrive vite à un complet délabrement. Quand, pour plus de liberté et de politesse, nous parlons de Benjamin Constant sous le nom d'*Adolphe*, nous n'entendons pas borner cet *Adolphe* à la situation qu'il a dans le roman, nous le transportons en idée ailleurs avec la nature que nous lui connaissons ; nous ne lui prêtons pas, nous lui attribuons sous ce type ce que lui et ses semblables ont pratiqué bien réellement à travers la vie. Une conséquence de ce capricieux et subtil détournement de la sensibilité dans la jeunesse, c'est de produire, jusque dans un âge assez avancé, des retours simulés, des chaleurs factices, des excitations énervées : on dirait par moments que l'orage de la passion se retrouve et s'amasse tel qu'il n'a jamais été aux années les plus belles, et que le vrai tonnerre, la foudre divine enfin, va éclater. Mais, prenez garde, ce n'est qu'un réseau superficiel qui fait illusion, une forte crise nerveuse sous le nuage, ce ne sont que des soubresauts galvaniques à la suite desquels il ne restera que plus de fatigue et de néant. On accuse la fatalité, on voit à chaque coup le destin marqué dans les phases successives d'une vie qui revient opiniâtrément se briser aux mêmes écueils. Cette fatalité en effet existe, elle est écrite désormais dans nos entrailles, dans la trame même et la substance entière de notre être, dans tout ce qui en ressort d'habitudes violentes, sans cesse irritées, qui sont devenues leur propre aiguillon, et qui n'ont plus qu'à se réveiller d'elles-mêmes. La raison, éclairée par l'expérience, avertie par les revers, a beau dire, elle a beau faire l'éloquente et la souveraine à de certains moments solennels, elle n'a plus à ses ordres la volonté. Au moment où elle se croyait remise en possession, la voilà jouée sous main par les plus aveugles mouvements ; et il ne lui reste alors d'autre ressource, pour se venger des tours qu'on lui joue chez elle et des affronts journaliers qu'elle subit, que de s'en railler et de se railler de tout, avec légèreté et bonne grâce, s'il se peut, avec un sourire d'ironie universelle : triste rôle, qui fut celui que l'histoire attribue à ce Gaston d'Orléans, à la fois spectateur, complice et fin railleur de toutes les intrigues qui se brisaient et se renouaient sans cesse autour de lui. La raison en est réduite à ce rôle de Gaston en bien des âmes.

Ce ne fut là que l'un des côtés de la raison supérieure de Benjamin Constant, mais ce côté est hors de doute ; sa conversation s'y tournait le plus volontiers. Dès qu'il avait à expliquer quelque circonstance embarrassante et un peu humiliante de son passé, les cent-jours, cette folie la plus irréparable des siennes et qui faussa toute sa fin de carrière, les motifs qui, la veille encore, le poussaient, la burlesque tergiversation qui avait suivi, ou même lorsqu'il touchait quelques souvenirs plus anciens de sa vie romanesque et des scènes orageuses qui avaient

(1) Heures ou saisons. — L'épigramme est de Méléagre.

fait bruit, sa raison toute honteuse prenait les devants, et il s'en tirait à force d'esprit, de verve à ses dépens, de moquerie fine : le genre humain à son tour n'y perdait rien. Que de folles anecdotes alors ! quelle grêle de gaietés malicieuses, acérées ! que d'amusement ! Nous ne savons en vérité pourquoi M. de Loménie a l'air de douter de l'authenticité de certains mots que nous avons cités. Ces propos piquants et familiers de Benjamin Constant sont aussi inséparables de l'esprit et du caractère de l'homme, que le peuvent être, par exemple, les mots de M. Royer-Collard dans un sens si différent. Quand un personnage public passe sa vie dans le monde et dans les salons, ce qu'il y dit soir et matin est tout aussi authentique que le discours écrit qu'il apporte une fois par mois à la tribune. Et surtout, si la différence entre ce qu'il dit comme causeur et ce qu'il professe comme orateur est frappante, on ne saurait s'empêcher de le remarquer.

La différence entre ces deux rôles chez Benjamin Constant passait même le contraste, et allait d'ordinaire jusqu'à la contradiction. L'orateur était solennel de geste, de chevelure ; il avait l'accent généreux, et revendiquait les droits du genre humain. Lui qui, comme homme, s'en prenait si volontiers à une fatalité désastreuse, il était l'avocat le plus intrépide et le moins hésitant de toute liberté publique ; une fois à la *Minerve* ou à la tribune, il croyait et il disait qu'en laissant beaucoup faire aux hommes, aux individus dans la société, il en résulterait le plus grand bien, la plus grande justice, et la meilleure conduite de l'ensemble. Au moment où il parlait de la sorte, il était sincère, ou il se le persuadait ; son esprit, constamment nourri, à travers tout, d'études sérieuses, avait puisé ses premiers instincts politiques dans l'exemple des États-Unis d'Amérique et dans les institutions de l'Angleterre. Il avait compris de bonne heure que la société moderne ne serait pas satisfaite en son mouvement de révolution avant d'avoir appliqué en toute matière le principe de liberté ; il se rattacha à cette idée, et, à part les inconséquences personnelles, il en demeura le fidèle organe. C'est là son honneur. Quand son esprit rentrait dans cette large sphère de discussion et qu'il échappait à ses misères intestines, il retrouvait vigueur, netteté, et une sérénité incontestable ; son talent facile se déployait. Mais l'homme public en lui ne put jamais, à l'image de certains politiques célèbres de la Grande-Bretagne, se dégager, s'affermir, et prendre assez le dessus pour recouvrir les faiblesses et les disparates de l'autre. A un certain degré, cette mêlée, cette lutte de diverses natures en une seule, aurait pu paraître intéressante, et elle a certainement paru telle à quelques personnes qui l'ont connu ; je sais une femme distinguée qui a écrit : « On sent dans Benjamin Constant un besoin d'être aimé, dirigé, soigné, qui charme à côté de si grandes facultés.... » Pourtant, à moins d'être femme peut-être, et avec la meilleure volonté du monde, il n'y a pas moyen de n'être point ici frappé de ce choc d'éléments inconciliables et d'un désaccord qui crie. J'ai pensé qu'on en saisirait la cause profonde dans le tableau de cette singulière jeunesse et de ces premières années qui se dévoilaient soudainement à nous : de là mon analyse (1).

(1) Ce genre d'explication rentre tout à fait dans l'opinion de Fauriel telle que je l'ai trouvée exprimée dans ses papiers ; celui-ci comparait Benjamin Constant à La Rochefoucauld en un sens : il attribuait le manque de principes qu'on lui voyait, et ce mépris des hommes qui s'affichait jusqu'à travers son républicanisme d'alors, au premier monde dans lequel il avait vécu.

Quand on traite le portrait d'un pur homme de lettres, d'un romancier comme Charles Nodier par exemple, qui n'était pas sans de certaines ressemblances de sensibilité avec Benjamin Constant, je conçois de l'indulgence. Que si l'on a affaire à un homme politique, à l'un de ceux qui ont professé hautement la science sociale, et qui, de leur vivant, ont joui tant bien que mal des honneurs et du renom de grand citoyen, oh! alors on se sent porté à plus de rigueur d'examen. Aux hommes vraiment politiques, à ceux qui auraient gardé quelque chose du grand art de conduire et de gouverner les autres, il serait par trop simple et peut-être injuste de demander l'exacte moralité du particulier : ils ont la leur aussi, réglée sur la grandeur et l'utilité de l'ensemble ; mais à tous ceux qui prétendent encore à ce titre d'hommes politiques, ne fussent-ils toute leur vie que des hommes d'opposition, on a droit de demander du *sérieux*, et c'est là le côté faible, qui saute aux yeux d'abord, dans la considération du rôle de Benjamin Constant : une trop grande moitié y parodiait l'autre.

Au reste, il ne s'agit point, dans tout ceci, de blâmer ou de louer ; je suis moins disposé et moins autorisé que personne à ce genre de morale qui condamne, je crois très-suffisant pour mon compte de me tenir à celle qui observe et qui montre. Pline le jeune a écrit une très-belle lettre (1) sur l'indulgence qui n'est qu'une partie de la justice, et il cite un mot habituel de Thraséas, ce personnage à la fois le plus austère, dit-il, et le plus humain : *Qui vitia odit, homines odit*, voulant faire entendre que pas un de nous n'est hors de cause, et que la sévérité qu'on témoigne contre les défauts passe trop aisément à la haine même des hommes. Loin de moi de haïr Benjamin Constant! je craindrais bien plutôt, en relisant ses défauts dans *Adolphe*, de les aimer. Et, pour prouver que je n'ai aucun parti pris après non plus qu'avant, je veux citer de lui une lettre encore, mais toute différente de celles qu'on connaît, une lettre fort simple en apparence, et qui a cela de remarquable à mon sens, qu'entre toutes les autres que j'ai vues, elle est la seule où il témoigne avoir un peu de calme et de contentement dans la tête et dans le cœur. Après les orages terribles qui avaient rempli les premières années de son mariage, et dont il a noté les accidents les plus singuliers dans son *projet de mémoires*, il quitte Lausanne et part pour l'Allemagne. Ce moment est indiqué dans le curieux carnet autrefois cité par M. Loève-Weimars, et dont il existe plus d'une copie ; voici les termes : « Départ pour l'Allemagne, 15 mai 1811. — Un tout autre atmosphère. — Plus de luttes. — Charlotte contente. Plus d'opinion contre nous. — Je me remets à mon ouvrage. Je joue et je perds mon argent à la roulette. — Établissement à Göttingue, 8 novembre. Dispositions politiques des étudiants. — Études sérieuses. — Vie sociale assez douce. » Or, c'est dans ce court intervalle de retraite, de douceur inespérée et de sagesse (sauf un reste de roulette), qu'il écrivait à Fauriel la lettre suivante où se confirment les mêmes impressions :

Au Hardenberg, près Göttingue, ce 10 septembre 1811.

« Il faut pourtant que je vous écrive, cher Fauriel, après un silence de six mois. Je me le suis souvent reproché, mais j'ai tant couru le monde, surtout depuis le printemps, que je ne savais où je pourrais recevoir votre réponse, et

(1) Liv. VIII, 22.

c'est bien dans l'espoir d'obtenir de vos nouvelles, et par le besoin de cœur que j'en ai, que je vous écris. J'ai donc attendu d'être fixé pour quelque temps. Je le suis maintenant, je crois, pour tout l'hiver, dans la famille de ma femme, et dans un antique château, dominé par les ruines de deux châteaux plus antiques encore, au milieu d'un assez beau pays, chez des gens qui ont beaucoup plus d'affection de famille qu'il n'est de mode chez nous d'en avoir, avec une femme à laquelle je suis chaque jour plus attaché, parce qu'elle est chaque jour meilleure pour moi, et près de la plus belle bibliothèque de l'Europe. Tout cela compose une situation beaucoup plus douce qu'il ne semble qu'on ait le droit de l'avoir dans le temps où nous vivons. J'en profite pour me reposer de tant d'agitations passées et pour travailler autant que je le puis. J'espère finir cet hiver l'ouvrage qui m'a occupé tant d'années. J'ai ici tout ce qu'il faut pour cela. Il n'y a pas un livre un peu utile qui ne soit à ma disposition, et les bibliothécaires sont les gens les plus prévenants du monde.

» Cette université, je veux dire Gottingue, a, sous le rapport matériel, plutôt gagné que perdu à toutes les révolutions qui ont agité ce coin de l'Europe. Le gouvernement actuel a consacré des sommes très-considérables à compléter la bibliothèque dans toutes ses parties. On travaille à séparer le plus qu'on peut les sciences et les lettres de tout ce qui tient à la politique et à toute espèce d'idée d'organisation sociale : je ne dis rien sur ce système; mais on agit ensuite comme si ce but était déjà atteint, et on protège les lettres, comme si elles étaient déjà dans ce bienheureux état d'indépendance de toutes les agitations humaines. Ainsi, les établissements sont superbes comme dépôts d'instruction. C'est là pour mes vieilles recherches sur mes vieilles religions tout ce qui m'intéresse, et je jouis de l'effet sans m'inquiéter de la cause.

» J'ai trouvé Villers dans son nouvel état de professeur. Il arrive de Paris, où les inquiétudes qu'il a eues l'ont fait aller, et d'où il est revenu assez satisfait. Quand je passerai quelque temps de suite à Gottingue, ce que je compte faire à la fin de l'automne, j'espère le voir beaucoup. Il est doublement aimable au fond de l'Allemagne, où il est rare de rencontrer ce que nous sommes accoutumés à trouver à Paris en fait de gaieté et d'esprit, et Villers, qui est distingué sous ce rapport à Paris même, l'est encore bien plus parmi les érudits de Gottingue.

» Je ne vous parlerai pas d'affaires publiques, parce que je ne lis et ne vois aucun journal. Il n'y a pas ici ni même à Gottingue le plus petit bout d'une feuille française, à l'exception du *Moniteur* qu'on fait venir en ballots tous les six mois, ce qui ne rend pas les nouvelles qu'il contient très-fraîches. J'en vis d'autant plus avec mes Égyptiens et mes Scandinaves, qui, quelquefois, me paraissent des contemporains, quand je trouve chez eux des opinions absurdes ou du moins grossières. Sous ce rapport, il y a toujours moyen de se retrouver dans son pays.

» Si le démon de la procrastination ne vous saisit pas, vous devriez bien me donner de vos nouvelles le plus vite que vous pourrez. Vous devriez m'en donner aussi de M^{me} de Condorcet, au souvenir de laquelle je vous prie de me rappeler. Ma femme vous salue, et vous recommande son *Shakspeare* anglais. Moi, je vous recommande tous mes livres allemands. Je ne sais quand j'en ferai usage, car je me crois ici pour tout cet hiver; et qui sait aujourd'hui ce qu'il sera et où il sera dans six mois, sans compter la comète, qui, dit-on, va réduire notre petit globe en cendres? En attendant qu'elle nous réunisse, cher Fauriel, songez que

nous sommes séparés, que je vous aime, et que vous me ferez un vif plaisir de m'écrire. Voici mon adresse :

*A M. B. Constant de Rebecque, chez M. le comte de
Hardenberg, grand-veneur de la Couronne, etc.*

Au Hardenberg,

Près Gottingue.

Westphalie.

» Adieu. »

Nous aurions bien, si nous le voulions, à ajouter quelques petites choses encore; il serait facile, à l'aide du carnet dont on a parlé, de contrôler, sans trop de désavantage, quelques-unes des pièces les plus triomphantes dont s'est armé M. de Loménie, ou du moins les inductions morales dont elles lui ont fourni le thème; mais qui oserait le poursuivre de ce côté gracieux? qui oserait discuter de près ou de loin ce qui touche aux roses immortelles? C'est assez de nous être mis avec lui sur la défensive; l'estime même qu'on fait de son opinion nous y obligeait. En finissant d'ailleurs, il n'est pas tellement éloigné, ce semble, des conclusions qui ressortent de nos propres récits. Était-ce donc la peine, en débutant, de venir intenter un procès en forme contre un travail par lequel, M. Gaullieur certainement, et moi peut-être après lui (puisqu'on veut m'y mêler), nous pouvions croire avoir bien mérité de l'histoire littéraire contemporaine et des futurs biographes de Benjamin Constant en particulier?

SAINTE-BEUVE.

IL FAUT QU'UNE PORTE

SOIT

OUVERTE OU FERMÉE.

PROVERBE.

Un petit salon.

LE COMTE, LA MARQUISE.

LE COMTE.

Je ne sais pas quand je me guérirai de ma maladresse, mais je suis d'une cruelle étourderie. Il m'est impossible de prendre sur moi de me rappeler votre jour, et, toutes les fois que j'ai envie de vous voir, cela ne manque jamais d'être un mardi.

LA MARQUISE.

Est-ce que vous avez quelque chose à me dire?

LE COMTE.

Non ; mais, en le supposant, je ne le pourrais pas, car c'est un hasard que vous soyez seule, et vous allez avoir d'ici à un quart d'heure une cohue d'amis intimes qui me fera sauver, je vous en avertis.

LA MARQUISE.

Il est vrai que c'est aujourd'hui mon jour, et je ne sais trop pourquoi j'en ai un. C'est une mode qui a pourtant sa raison. Nos mères laissaient leur porte ouverte ; la bonne compagnie n'était pas nombreuse, et se bornait, pour chaque cercle, à une fournée d'ennuyeux qu'on supportait à la rigueur. Nous sommes

tombés dans la *société*; dès qu'on reçoit, on reçoit tout Paris, et tout Paris, au temps où nous sommes, c'est bien réellement Paris tout entier, ville et faubourgs. Quand on est chez soi, on est dans la rue. Il fallait bien trouver un remède; de là vient que chacun a son jour. C'est le seul moyen de se voir le moins possible, et quand on dit : Je suis chez moi le mardi, il est clair que c'est comme si on disait : Le reste du temps, laissez-moi tranquille.

LE COMTE.

Je n'en ai que plus de tort de venir aujourd'hui, puisque vous me permettez de vous voir dans la semaine.

LA MARQUISE.

Prenez votre parti et mettez-vous là. Si vous êtes de bonne humeur, vous parlerez; sinon chauffez-vous. Je ne compte pas sur grand monde aujourd'hui, vous regarderez défilier ma petite lanterne magique. Mais qu'avez-vous donc? vous me semblez...

LE COMTE.

Quoi?

LA MARQUISE.

Pour ma gloire, je ne veux pas le dire.

LE COMTE.

Ma foi, je vous l'avouerai; avant d'entrer ici, je l'étais un peu.

LA MARQUISE.

Quoi? je le demande à mon tour.

LE COMTE.

Vous fâchez-vous si je vous le dis?

LA MARQUISE.

J'ai un bal ce soir où je veux être jolie; je ne me fâcherai pas de la journée.

LE COMTE.

Eh bien! j'étais un peu ennuyé. Je ne sais ce que j'ai; c'est un mal à la mode, comme vos réceptions. Je me désole depuis midi; j'ai fait quatre visites sans trouver personne. Je devais dîner quelque part; je me suis excusé sans raison. Il n'y a pas un spectacle ce soir. Je suis sorti par un temps glacé; je n'ai vu que des nez rouges et des joues violettes. Je ne sais que faire; je suis bête comme un feuilleton.

LA MARQUISE.

Je vous en offre autant; je m'ennuie à crier. C'est le temps qu'il fait, sans aucun doute.

LE COMTE.

Le fait est que le froid est odieux; l'hiver est une maladie. Les badauds voient le pavé propre, le ciel clair, et quand un vent bien sec leur coupe les oreilles, ils appellent cela une belle gelée. C'est comme qui dirait une belle fluxion de poitrine. Bien obligé de ces beautés-là.

LA MARQUISE.

Je suis plus que de votre avis. Il me semble que mon ennui me vient moins de l'air du dehors, tout froid qu'il est, que de celui que les autres respirent. C'est peut-être que nous vieillissons ; je commence à avoir trente ans, et je perds le talent de vivre.

LE COMTE.

Je n'ai jamais eu ce talent-là, et ce qui m'épouvante, c'est que je le gagne. En prenant des années on devient plat ou fou, et j'ai une peur atroce de mourir comme un sage.

LA MARQUISE.

Sonnez pour qu'on mette une bûche au feu ; votre idée me gèle.

(On entend le bruit d'une sonnette au dehors.)

LE COMTE.

Ce n'est pas la peine, on sonne à la porte, et votre procession arrive.

LA MARQUISE.

Voyons quelle sera la bannière, et surtout tâchez de rester.

LE COMTE.

Non ; décidément je m'en vais.

LA MARQUISE.

Où allez-vous ?

LE COMTE.

Je n'en sais rien. *(Il se lève, salue, et ouvre la porte.)* Adieu, madame, à jeudi soir.

LA MARQUISE.

Pourquoi jeudi ?

LE COMTE, *debout, tenant le bouton de la porte.*

N'est-ce pas votre jour aux Italiens ? J'irai vous faire une petite visite.

LA MARQUISE.

Je ne veux pas de vous ; vous êtes trop maussade. D'ailleurs, j'y mène M. Camus.

LE COMTE.

M. Camus, votre voisin de campagne ?

LA MARQUISE.

Oui ; il m'a vendu des pommes et du foin avec beaucoup de galanterie. et je veux lui rendre sa politesse.

LE COMTE.

C'est bien vous, par exemple. L'être le plus ennuyeux ! on devrait le nourrir de sa marchandise. Et à propos, savez-vous ce qu'on dit ?

LA MARQUISE.

Non. Mais on ne vient pas : qui avait donc sonné ?

LE COMTE *regarde par la fenêtre.*

Personne ; une petite fille, je crois, avec un carton, je ne sais quoi ; une blanchisseuse. Elle est là, dans la cour, qui parle à vos gens.

LA MARQUISE.

Vous appelez cela je ne sais quoi ; vous êtes poli, c'est mon bonnet. Eh bien ! qu'est-ce qu'on dit de moi et de M. Camus ? Fermez donc cette porte ; il vient un vent horrible.

LE COMTE, *fermant la porte.*

On dit que vous pensez à vous remarier, que M. Camus est millionnaire, et qu'il vient chez vous bien souvent.

LA MARQUISE.

En vérité ? pas plus que cela ? Et vous me dites cela au nez tout bonnement ?

LE COMTE.

Je vous le dis parce qu'on en parle.

LA MARQUISE.

C'est une belle raison. Est-ce que je vous répète tout ce qu'on dit de vous aussi par le monde ?

LE COMTE.

De moi, madame ? Que peut-on dire, s'il vous plaît, qui ne puisse pas se répéter ?

LA MARQUISE.

Mais vous voyez bien que tout peut se répéter, puisque vous m'apprenez que je suis à la veille d'être annoncée M^{me} Camus. Ce qu'on dit de vous est au moins aussi grave, car il paraît malheureusement que c'est vrai.

LE COMTE.

Et quoi donc ? Vous me feriez peur.

LA MARQUISE.

Preuve de plus qu'on ne se trompe pas.

LE COMTE.

Expliquez-vous, je vous en prie.

LA MARQUISE.

Ah ! pas du tout ; ce sont vos affaires.

LE COMTE *revient près de la marquise et se rassoit.*

Je vous en supplie, marquise ; je vous le demande en grâce. Vous êtes la personne du monde dont l'opinion a le plus de prix pour moi.

LA MARQUISE.

L'une des personnes, vous voulez dire.

LE COMTE.

Non, madame, je dis : la personne ; celle dont l'estime, le sentiment, la...

LA MARQUISE.

Ah ! ciel ! vous allez faire une phrase.

LE COMTE.

Pas du tout. Si vous ne voyez rien, c'est qu'apparemment vous ne voulez rien voir.

LA MARQUISE.

Voir quoi ?

LE COMTE.

Cela s'entend de reste.

LA MARQUISE.

Je n'entends que ce qu'on me dit, et encore pas des deux oreilles.

LE COMTE.

Vous riez de tout ; mais, sincèrement, serait-il possible que depuis un an, vous voyant presque tous les jours, faite comme vous êtes, avec votre esprit, votre grâce et votre beauté...

LA MARQUISE.

Mais, mon Dieu ! c'est bien pis qu'une phrase, c'est une déclaration que vous me fabriquez là. Avertissez au moins : est-ce une déclaration ou un compliment de bonne année ?

LE COMTE.

Et si c'était une déclaration ?

LA MARQUISE.

Oh ! c'est que je n'en veux pas ce matin. Je vous ai dit que j'allais au bal, je suis exposée à en entendre ce soir ; ma santé ne me permet pas ces choses-là deux fois par jour.

LE COMTE.

En vérité, vous êtes décourageante, et je me réjouirai de bon cœur quand vous y serez prise à votre tour.

LA MARQUISE.

Moi aussi, je m'en réjouirai. Je vous jure qu'il y a des instants où je donnerais de grosses sommes pour avoir seulement un petit chagrin. Tenez, j'étais comme cela pendant qu'on me coiffait, pas plus tard que tout à l'heure. Je poussais des soupirs à me fendre l'âme de désespoir de ne penser à rien.

LE COMTE.

Raillez, raillez, vous y viendrez.

LA MARQUISE.

C'est bien possible ; nous sommes tous mortels. Si je suis raisonnable, à qui la faute ? Je vous assure que je ne me défends pas.

LE COMTE.

Vous ne voulez pas qu'on vous fasse la cour.

LA MARQUISE.

Non. Je suis très-bonne personne ; mais, quant à cela, c'est par trop bête. Dites-

moi un peu, vous qui avez le sens commun, qu'est-ce que signifie cette chose-là : faire la cour à une femme ?

LE COMTE.

Cela signifie que cette femme vous plaît, et qu'on est bien aise de le lui dire.

LA MARQUISE.

A la bonne heure ; mais cette femme, cela lui plaît-il, à elle, de vous plaire ? Vous me trouvez jolie, je suppose, et cela vous amuse de m'en faire part. Eh bien, après ? Qu'est-ce que cela prouve ? Est-ce une raison pour que je vous aime ? J'imagine que, si quelqu'un me plaît, ce n'est pas parce que je suis jolie. Qu'y gagne-t-il, à ses compliments ? La belle manière de se faire aimer que de venir se planter devant une femme avec un lorgnon, de la regarder des pieds à la tête, comme une poupée dans un étalage, et de lui dire bien agréablement : Madame, je vous trouve charmante ! Joignez à cela quelques phrases bien fades, un tour de valse et un cornet de bonbons, voilà pourtant ce qu'on appelle faire la cour. Fi donc ! comment un homme d'esprit peut-il prendre goût à ces niaiseries-là ? Cela me met en colère quand j'y pense.

LE COMTE.

Il n'y a pourtant pas de quoi se fâcher.

LA MARQUISE.

Ma foi, si. Il faut supposer à une femme une tête bien vide et un grand fonds de sottise, pour se figurer qu'on la charme avec de pareils ingrédients. Croyez-vous que ce soit bien divertissant de passer sa vie au milieu d'un déluge de fadaises, et d'avoir du matin au soir les oreilles pleines de balivernes ? Il me semble, en vérité, que, si j'étais homme et si je voyais une jolie femme, je me dirais : Voilà une pauvre créature qui doit être bien assommée de compliments ; je l'épargnerais, j'aurais pitié d'elle, et, si je voulais essayer de lui plaire, je lui ferais l'honneur de lui parler d'autre chose que de son malheureux visage. Mais non, toujours : « vous êtes jolie, » et puis « vous êtes jolie, » et encore jolie. Eh ! mon Dieu, on le sait bien. Voulez-vous que je vous dise ? vous autres hommes à la mode, vous êtes des confiseurs et des perruquiers.

LE COMTE.

Eh bien ! madame, vous êtes charmante, prenez-le comme vous voudrez. (*On entend la sonnette.*) On sonne de nouveau, adieu, je me sauve.

(*Il se lève et ouvre la porte.*)

LA MARQUISE.

Attendez donc, j'avais à vous dire... je ne sais plus ce que c'était... Ah ! passez-vous par hasard du côté de Fossin, dans vos courses ?

LE COMTE.

Ce ne sera pas par hasard, madame, si je puis vous être bon à quelque chose.

LA MARQUISE.

Encore un compliment ! Mon Dieu, que vous m'ennuyez ! C'est une bague que j'ai cassée ; je pourrais bien l'envoyer tout bonnement, mais c'est qu'il faut que je vous explique. (*Elle ôte sa bague de son doigt.*) Tenez, voyez-vous, c'est le

chaton. Il y a là une petite pointe, vous voyez bien, n'est-ce pas ? Ça s'ouvrait de côté, par là ; je l'ai heurté ce matin je ne sais où, le ressort a été forcé.

LE COMTE.

Dites donc, marquise, sans indiscretion, il y avait des cheveux là-dedans ?

LA MARQUISE.

Peut-être bien. Qu'avez-vous à rire ?

LE COMTE.

Je ne ris pas le moins du monde.

LA MARQUISE.

Vous êtes un impertinent ; ce sont des cheveux de mon mari. Mais je n'entends personne. Qui avait donc sonné encore ?

LE COMTE, *regardant à la fenêtre.*

Une autre petite fille, et un autre carton. Encore un bonnet, je suppose. A propos, avec tout cela, vous me devez une confiance.

LA MARQUISE.

Fermez donc cette porte, vous me glacez.

LE COMTE.

Je m'en vais. Mais vous me promettez de me répéter ce qu'on vous a dit de moi, n'est-ce pas, marquise ?

LA MARQUISE.

Venez ce soir au bal, nous causerons.

LE COMTE.

Ah ! parbleu oui, causer dans un bal ! Joli endroit de conversation, avec accompagnement de trombones et un tintamarre de verres d'eau sucrée. L'un vous marche sur le pied, l'autre vous pousse le coude, pendant qu'un laquais tout poissé vous fourre une glace dans votre poche. Je vous demande un peu si c'est là...

LA MARQUISE.

Voulez-vous rester ou sortir ? Je vous répète que vous m'enrhumez. Puisque personne ne vient, qu'est-ce qui vous chasse ?

LE COMTE *ferme la porte et revient se rasseoir.*

C'est que je me sens, malgré moi, de si mauvaise humeur, que je crains vraiment de vous excéder. Il faut décidément que je cesse de venir chez vous.

LA MARQUISE.

C'est honnête ; et à propos de quoi ?

LE COMTE.

Je ne sais pas, mais je vous ennuie, vous me le disiez vous-même tout à l'heure, et je le sens bien ; c'est très-naturel. C'est ce malheureux logement que j'ai là en face ; je ne peux pas sortir sans regarder vos fenêtres, et j'entre ici machinalement sans réfléchir à ce que j'y viens faire.

LA MARQUISE.

Si je vous ai dit que vous m'ennuyez ce matin, c'est que ce n'est pas une habitude. Sérieusement, vous me feriez de la peine; j'ai beaucoup de plaisir à vous voir.

LE COMTE.

Vous? Pas du tout. Savez-vous ce que je vais faire? Je vais retourner en Italie.

LA MARQUISE.

Ah! qu'est-ce que dira mademoiselle?...

LE COMTE.

Quelle demoiselle, s'il vous plaît?

LA MARQUISE.

Mademoiselle je ne sais qui, mademoiselle votre protégée. Est-ce que je sais le nom de vos danseuses?

LE COMTE.

Ah! c'est donc là ce beau propos qu'on vous a tenu sur mon compte?

LA MARQUISE.

Précisément. Est-ce que vous niez?

LE COMTE.

C'est un conte à dormir debout.

LA MARQUISE.

Il est fâcheux qu'on vous ait vu très-distinctement au spectacle avec un certain chapeau rose à fleurs comme il n'en fleurit qu'à l'Opéra. Vous êtes dans les chœurs, mon voisin; cela est connu de tout le monde.

LE COMTE.

Comme votre mariage avec M. Camus.

LA MARQUISE.

Vous y revenez? Eh bien! pourquoi pas? M. Camus est un fort honnête homme, il est plusieurs fois millionnaire; son âge, bien qu'assez respectable, est juste à point pour un mari. Je suis veuve, et il est garçon; il est très-bien quand il a des gants.

LE COMTE.

Et un bonnet de nuit; cela doit lui aller.

LA MARQUISE.

Voulez-vous bien vous taire, s'il vous plaît? Est-ce qu'on parle de choses pareilles?

LE COMTE.

Dame, à quelqu'un qui peut les voir.

LA MARQUISE.

Ce sont apparemment ces demoiselles qui vous apprennent ces jolies façons-là.

LE COMTE *se lève et prend son chapeau.*

Tenez, marquise, je vous dis adieu. Vous me feriez dire quelque sottise.

LA MARQUISE.

Quel excès de délicatesse !

LE COMTE.

Non ; mais, en vérité, vous êtes trop cruelle. C'est bien assez de défendre qu'on vous aime, sans m'accuser d'aimer ailleurs.

LA MARQUISE.

De mieux en mieux. Quel ton tragique ! Moi, je vous ai défendu de m'aimer ?

LE COMTE.

Certainement, de vous en parler, du moins.

LA MARQUISE.

Eh bien ! je vous le permets ; voyons votre éloquence.

LE COMTE.

Si vous le disiez sérieusement....

LA MARQUISE.

Que vous importe ? pourvu que je le dise.

LE COMTE.

C'est que, tout en riant, il pourrait bien y avoir quelqu'un ici qui courût des risques.

LA MARQUISE.

Oh ! oh ! de grands périls ? monsieur.

LE COMTE.

Peut-être, madame ; mais, par malheur le danger ne serait que pour moi.

LA MARQUISE.

Quand on a peur, on ne fait pas le brave. Eh bien ! voyons. Vous ne dites rien ? Vous me menacez, je m'expose, et vous ne bougez pas ? Je m'attendais à vous voir au moins vous précipiter à mes pieds comme Rodrigue ou M. Camus lui-même. Il y serait déjà, à votre place.

LE COMTE.

Cela vous divertit donc beaucoup de vous moquer du pauvre monde ?

LA MARQUISE.

Et vous, cela vous surprend donc bien, de ce qu'on ose vous braver en face ?

LE COMTE.

Prenez garde ; si vous êtes brave, j'ai été hussard, moi, madame, je suis bien aise de vous le dire, et il n'y a pas encore si longtemps.

LA MARQUISE.

Vraiment ! Eh bien ! à la bonne heure : une déclaration de hussard, cela doit être curieux ; je n'ai jamais vu cela de ma vie. Voulez-vous que j'appelle ma

femme de chambre ? Je suppose qu'elle saura vous répondre. Vous me donnerez une représentation. *(On entend la sonnette.)*

LE COMTE.

Encore cette sonnerie ! Adieu donc, marquise. Je ne vous en tiens pas quitte, au moins. *(Il ouvre la porte.)*

LA MARQUISE.

A ce soir, toujours, n'est-ce pas ? Mais qu'est-ce donc que ce bruit que j'entends ?

LE COMTE.

C'est le temps qui vient de changer. Il pleut et il grêle à faire plaisir. On vous apporte un troisième bonnet, et je crains bien qu'il n'y ait un rhume dedans.

LA MARQUISE.

Mais ce tapage-là, est-ce que c'est le tonnerre ? en plein mois de janvier ! Et les almanachs ?

LE COMTE.

Non ; c'est seulement un ouragan, une espèce de trombe qui passe.

LA MARQUISE.

C'est effrayant. Mais fermez donc la porte ; vous ne pouvez pas sortir de ce temps-là. Qu'est-ce qui peut produire une chose pareille ?

LE COMTE *ferme la porte.*

Madame, c'est la colère céleste qui châtie les carreaux de vitre, les parapluies, les mollets des dames et les tuyaux de cheminée.

LA MARQUISE.

Et mes chevaux qui sont sortis !

LE COMTE.

Il n'y a pas de danger pour eux, s'il ne leur tombe rien sur la tête.

LA MARQUISE.

Plaisantez donc à votre tour ! Je suis très-propre, moi, monsieur ; je n'aime pas à crotter mes chevaux. C'est inconcevable : tout à l'heure il faisait le plus beau ciel du monde.

LE COMTE.

Vous pouvez bien compter, par exemple, qu'avec cette grêle vous n'aurez personne. Voilà un jour de moins parmi vos jours.

LA MARQUISE.

Non pas, puisque vous êtes venu. Posez donc votre chapeau, qui m'impatiente.

LE COMTE.

Un compliment, madame ! Prenez garde : vous qui faites profession de les haïr, on pourrait prendre les vôtres pour la vérité.

LA MARQUISE.

Mais je vous le dis, et c'est très-vrai, vous me faites grand plaisir en venant me voir.

LE COMTE *se rassoit près de la marquise.*

Alors laissez-moi vous aimer.

LA MARQUISE.

Mais je vous le dis aussi, je le veux bien ; cela ne me fâche pas le moins du monde.

LE COMTE.

Alors laissez-moi vous en parler.

LA MARQUISE.

A la hussarde, n'est-il pas vrai ?

LE COMTE.

Non, madame ; soyez convaincue qu'à défaut de cœur j'ai assez d'esprit pour vous respecter ; mais il me semble qu'on a bien le droit, sans offenser une personne qu'on respecte....

LA MARQUISE.

D'attendre que la pluie soit passée, n'est-ce pas ? Vous êtes entré ici tout à l'heure sans savoir pourquoi, vous l'avez dit vous-même ; vous étiez ennuyé, vous ne saviez que faire, vous pouviez même passer pour assez grognon. Si vous aviez trouvé ici trois personnes, les premières venues, là au coin de ce feu, vous parleriez à l'heure qu'il est littérature ou chemins de fer, après quoi vous iriez dîner. C'est donc parce que je me suis trouvée seule que vous vous croyez tout à coup obligé, oui, obligé, pour votre honneur, de me faire cette même cour, cette éternelle, insupportable cour, qui est une chose si inutile, si ridicule, si rebattue. Mais qu'est-ce que je vous ai donc fait ? Qu'il arrive ici une visite, vous allez peut-être avoir de l'esprit ; mais je suis seule, vous voilà plus banal qu'un vieux couplet de vaudeville ; et vite, vous abordez votre thème, et, si je voulais vous écouter, vous m'exhiberiez une déclaration, vous me réciteriez votre amour. Savez-vous de quoi les hommes ont l'air en pareil cas ? De ces pauvres auteurs sifflés qui ont toujours un manuscrit dans leur poche, quelque tragédie inédite et injouable, et qui vous tirent cela pour vous en assommer dès que vous êtes seul un quart d'heure avec eux.

LE COMTE.

Ainsi, vous me dites que je ne vous déplaît pas, je vous réponds que je vous aime, et puis c'est tout, à votre avis ?

LA MARQUISE.

Vous ne m'aimez pas plus que le Grand-Turc.

LE COMTE.

Oh ! par exemple, c'est trop fort. Écoutez-moi un seul instant, et si vous ne me croyez pas sincère....

LA MARQUISE.

Non, non, et non. Mon Dieu ! croyez-vous que je ne sache pas ce que vous pourriez me dire ? J'ai très-bonne opinion de vos études ; mais, parce que vous avez de l'éducation, pensez-vous que je n'ai rien lu ? Tenez, je connaissais un homme d'esprit qui avait acheté, je ne sais où, une collection de cinquante lettres,

assez bien faites, très-proprement écrites; des lettres d'amour, bien entendu. Ces cinquante lettres étaient graduées de façon à composer une sorte de petit roman où toutes les situations étaient prévues. Il y en avait pour les déclarations, pour les dépités, pour les espérances, pour les moments d'hypocrisie où l'on se rabat sur l'amitié, pour les brouilles, pour les désespoirs, pour les instants de jalousie, pour la mauvaise humeur, même pour les jours de pluie, comme aujourd'hui. J'ai lu ces lettres. L'auteur prétendait, dans une sorte de préface, en avoir fait usage pour lui-même, et n'avoir jamais trouvé une femme qui résistât plus tard que le trente-troisième numéro. Eh bien! j'ai résisté, moi, à toute la collection; je vous demande si j'ai de la littérature, et si vous pourriez vous flatter de m'apprendre quelque chose de nouveau.

LE COMTE.

Vous êtes bien blasée, marquise.

LA MARQUISE.

Des injures? J'aime mieux cela; c'est moins fade que vos suereries.

LE COMTE.

Oui, en vérité, vous êtes bien blasée.

LA MARQUISE.

Vous le croyez? Eh bien! pas du tout.

LE COMTE.

Comme une vieille Anglaise, mère de quatorze enfants.

LA MARQUISE.

Comme la plume qui danse sur mon chapeau. Vous vous figurez donc que c'est une science bien profonde que de vous savoir tous par cœur? Mais il n'y a pas besoin d'étudier pour apprendre; il n'y a qu'à vous laisser faire. Réfléchissez; c'est un calcul bien simple. Les hommes assez braves pour respecter nos pauvres oreilles, et pour ne pas tomber dans la sucrerie, sont extrêmement rares. D'un autre côté, il n'est pas contestable que, dans ces tristes instants où vous tâchez de mentir pour essayer de plaire, vous vous ressemblez tous comme des capucins de cartes. Heureusement pour nous, la justice du ciel n'a pas mis à votre disposition un vocabulaire très-varié. Vous n'avez tous, comme on dit, qu'une chanson, en sorte que le seul fait d'entendre les mêmes phrases, la seule répétition des mêmes mots, des mêmes gestes apprêtés, des mêmes regards tendres, le spectacle seul de ces figures diverses qui peuvent être plus ou moins bien par elles-mêmes, mais qui prennent toutes, dans ces moments funestes, la même physionomie humblement conquérante, cela nous sauve par l'envie de rire, ou du moins par le simple ennui. Si j'avais une fille, et si je voulais la préserver de ces entreprises qu'on appelle dangereuses, je me garderais bien de lui défendre d'écouter les pastorales de ses valseurs. Je lui dirais seulement: « N'en écoute pas un seul, écoute-les tous; ne ferme pas le livre et ne marque pas la page; laisse-le ouvert, laisse ces messieurs te raconter leurs petites drôleries. Si, par malheur, il y en a un qui te plaît, ne t'en défends pas, attends seulement; il en viendra un autre tout pareil qui te dégoûtera de tous les deux. Tu as quinze ans, je suppose; eh bien! mon enfant, cela ira ainsi jusqu'à trente, et ce sera

toujours la même chose. » Voilà mon histoire et ma science ; appelez-vous cela être blasée ?

LE COMTE.

Horriblement, si ce que vous dites est vrai ; et cela semble si peu naturel, que le doute pourrait être permis.

LA MARQUISE.

Qu'est-ce que cela me fait que vous me croyiez ou non ?

LE COMTE.

Encore mieux. Est-ce bien possible ? Quoi ! à votre âge, vous méprisez l'amour ? Les paroles d'un homme qui vous aime vous font l'effet d'un méchant roman ? Ses regards, ses gestes, ses sentiments, vous semblent une comédie ? Vous vous piquez de dire vrai, et vous ne voyez que mensonge dans les autres ? Mais d'où revenez-vous donc, marquise ? Qu'est-ce qui vous a donné ces maximes-là ?

LA MARQUISE.

Je reviens de loin, mon voisin.

LE COMTE.

Oui, de nourrice. Les femmes s'imaginent qu'elles savent toute chose au monde ; elles ne savent rien du tout. Je vous le demande à vous-même, quelle expérience pouvez-vous avoir ? Celle de ce voyageur qui, à l'auberge, avait vu une servante rousse, et qui écrivait sur son journal : Les femmes sont rousses dans ce pays-ci.

LA MARQUISE.

Je vous avais prié de mettre une bûche au feu.

LE COMTE, *mettant la bûche.*

Être prude, cela se conçoit ; dire non, se boucher les oreilles, haïr l'amour, cela se peut ; mais le nier, quelle plaisanterie ! Vous découragez un pauvre diable en lui disant : Je sais ce que vous allez me dire. Mais n'est-il pas en droit de vous répondre : Oui, madame, vous le savez peut-être ; et moi aussi, je sais ce qu'on dit quand on aime, mais je l'oublie en vous parlant. Rien n'est nouveau sous le soleil ; mais je dis à mon tour : Qu'est-ce que cela prouve ?

LA MARQUISE.

A la bonne heure au moins ! vous parlez très-bien ; à peu de chose près, c'est comme un livre.

LE COMTE.

Oui, je parle, et je vous assure que, si vous êtes telle qu'il vous plaît de le paraître, je vous plains très-sincèrement.

LA MARQUISE.

A votre aise ; faites comme chez vous.

LE COMTE.

Il n'y a rien là qui puisse vous blesser. Si vous avez le droit de nous attaquer, n'avons-nous pas raison de nous défendre ? Quand vous nous comparez à

des auteurs sifflés, quel reproche croyez-vous nous faire? Eh! mon Dieu, si l'amour est une comédie...

LA MARQUISE.

Le feu ne va pas ; la bûche est de travers.

LE COMTE, *arrangeant le feu.*

Si l'amour est une comédie, cette comédie, vieille comme le monde, sifflée ou non, est, au bout du compte, ce qu'on a encore trouvé de moins mauvais. Les rôles sont rebattus, j'y consens ; mais, si la pièce ne valait rien, tout l'univers ne la saurait pas par cœur ; et je me trompe en disant qu'elle est vieille. Est-ce être vieux que d'être immortel ?

LA MARQUISE.

Monsieur, voilà de la poésie.

LE COMTE.

Non, madame ; mais ces fadaïses, ces balivernes qui vous ennuiant, ces compliments, ces déclarations, tout ce radotage, sont de très-bonnes anciennes choses, convenues, si vous voulez, fatigantes, ridicules parfois, mais qui en accompagnent une autre, laquelle est toujours jeune.

LA MARQUISE.

Vous vous embrouillez ; qu'est-ce qui est toujours vieux, et qu'est-ce qui est toujours jeune ?

LE COMTE.

L'amour.

LA MARQUISE.

Monsieur, voilà de l'éloquence.

LE COMTE.

Non, madame ; je veux dire ceci : que l'amour est immortellement jeune, et que les façons de l'exprimer sont et demeureront éternellement vieilles. Les formes usées, les redites, ces lambeaux de romans qui vous sortent du cœur on ne sait pas pourquoi, tout cet entourage, tout cet attirail, c'est un cortège de vieux chambellans, de vieux diplomates, de vieux ministres, c'est le caquet de l'antichambre d'un roi ; tout cela passe, mais le roi ne meurt pas ; l'amour est mort, vive l'amour !

LA MARQUISE.

L'amour ?

LE COMTE.

L'amour. Et quand même on ne ferait....

LA MARQUISE.

Donnez-moi l'écran qui est là.

LE COMTE.

Celui-là ?

LA MARQUISE.

Non, celui de taffetas ; voilà votre feu qui m'aveugle.

LE COMTE, *donnant l'écran à la marquise.*

Quand même on ne ferait que s'imaginer qu'on aime! Est-ce que ce n'est pas une chose charmante?

LA MARQUISE.

Mais, je vous dis, c'est toujours la même chose.

LE COMTE.

Et toujours nouveau, comme dit la chanson. Que voulez-vous donc qu'on invente? Il faut apparemment qu'on vous aime en hébreu. Cette Vénus qui est là sur votre pendule, c'est aussi toujours la même chose; en est-elle moins belle, s'il vous plaît? Si vous ressemblez à votre grand'mère, est-ce que vous en êtes moins jolie?

LA MARQUISE.

Bon, voilà le refrain : jolie. Donnez-moi le coussin qui est près de vous.

LE COMTE, *se levant, prenant le coussin et le tenant à la main.*

Cette Vénus est faite pour être belle, pour être aimée et admirée, cela ne l'ennuie pas du tout. Si le beau corps trouvé à Milo a jamais eu un modèle vivant, assurément cette grande gaillarde a eu plus d'amoureux qu'il ne lui en fallait, et elle s'est laissé aimer comme une autre, comme sa cousine Astarté, comme Aspasia et Manon Lescaut.

LA MARQUISE.

Monsieur, voilà de la mythologie.

LE COMTE, *tenant toujours le coussin.*

Non, madame; mais je ne puis dire combien cette indifférence à la mode, cette froideur qui raille et dédaigne, cet air d'expérience qui réduit tout à rien, me font peine à voir à une jeune femme. Vous n'êtes pas la première chez qui je les rencontre; c'est une maladie qui court les salons; on se détourne, on bâille, comme vous en ce moment, on dit qu'on ne veut pas entendre parler d'amour. Alors pourquoi mettez-vous de la dentelle? Qu'est-ce que ce pompon-là fait sur votre tête?

LA MARQUISE.

Et qu'est-ce que ce coussin fait dans votre main? Je vous l'ai demandé pour le mettre sous mes pieds.

LE COMTE.

Eh bien! l'y voilà, et moi aussi, et je vous ferai une déclaration, bon gré, mal gré, vieille comme les rues et bête comme une oie; car je suis furieux contre vous.

(Il pose le coussin à terre devant la marquise, et se met à genoux dessus.)

LA MARQUISE.

Voulez-vous me faire la grâce de vous ôter de là, s'il vous plaît?

LE COMTE.

Non; il faut d'abord que vous m'écoutez.

LA MARQUISE.

Vous ne voulez pas vous lever?

LE COMTE.

Non, non, et non, comme vous disiez tout à l'heure, à moins que vous ne consentiez à m'entendre.

LA MARQUISE.

J'ai bien l'honneur de vous saluer. *(Elle se lève et ouvre la porte.)*

LE COMTE, *toujours à genoux.*

Marquise, au nom du ciel! cela est trop cruel. Vous me rendrez fou, vous me désespérez.

LA MARQUISE.

Cela vous passera au *Café de Paris*.

LE COMTE, *de même.*

Non, sur l'honneur, je parle du fond de l'âme. Je conviendrais, tant que vous voudrez, que j'étais entré ici sans dessein; je ne comptais que vous voir en passant, témoin cette porte que j'ai ouverte trois fois pour m'en aller, et que je vous supplie, à mon tour, de fermer. La conversation que nous venons d'avoir, vos railleries, votre froideur même, m'ont entraîné plus loin que je ne le devais peut-être; mais ce n'est pas d'aujourd'hui seulement, c'est du premier jour où je vous ai vue, que je vous aime, que vous adore; je n'exagère pas en m'exprimant ainsi; oui, depuis plus d'un an, je vous adore, je ne songe...

LA MARQUISE.

Adieu.

(La marquise sort, et laisse la porte ouverte.) — LE COMTE, *demeuré seul, reste un moment encore à genoux, le front appuyé sur sa main, puis il se lève et dit :*

C'est la vérité que cette porte est glaciale.

(Il va pour la fermer, et voit la marquise.)

LE COMTE.

Ah! marquise, vous vous moquez de moi.

LA MARQUISE, *appuyée sur la porte entr'ouverte.*

Vous voilà debout?

LE COMTE.

Oui, et je m'en vais pour ne plus jamais vous revoir.

LA MARQUISE.

Venez ce soir au bal, je vous garde une valse.

LE COMTE.

Jamais, jamais je ne vous reverrai; je suis au désespoir, je suis perdu.

LA MARQUISE.

Qu'avez-vous?

LE COMTE.

Je suis perdu, je vous aime comme un enfant. Je vous jure sur ce qu'il y a de plus sacré au monde...

LA MARQUISE.

Adieu. (*Elle veut sortir.*)

LE COMTE.

C'est moi qui sors, madame; restez, je vous en supplie. Ah! je sens combien je vais souffrir!

LA MARQUISE, *d'un ton sérieux.*

Mais, enfin, monsieur, qu'est-ce que vous me voulez?

LE COMTE.

Mais, madame, je veux... je désirerais...

LA MARQUISE.

Quoi? car enfin vous m'impatientez. Vous imaginez-vous que je vais être votre maîtresse, et hériter de vos chapeaux roses? Je vous préviens qu'une pareille idée fait plus que me déplaire, elle me révolte.

LE COMTE.

Vous, marquise! grand Dieu! s'il était possible, ce serait ma vie entière que je mettrais à vos pieds; ce serait mon nom, mes biens, mon honneur même que je voudrais vous confier. Moi, vous confondre un seul instant, je ne dis pas seulement avec ces créatures dont vous ne parlez que pour me chagriner, mais avec aucune femme au monde! L'avez-vous bien pu supposer? me croyez-vous si dépourvu de sens? mon étourderie ou ma déraison a-t-elle donc été si loin que de vous faire douter de mon respect? Vous qui me disiez tantôt que vous aviez quelque plaisir à me voir, peut-être quelque amitié pour moi (n'est-il pas vrai, marquise?), pouvez-vous penser qu'un homme ainsi distingué par vous, que vous avez pu trouver digne d'une si précieuse, d'une si douce indulgence, ne saurait pas ce que vous valez? Suis-je donc aveugle ou insensé? Vous, ma maîtresse! non pas, mais ma femme!

LA MARQUISE.

Ah! — Eh bien! si vous m'aviez dit cela en arrivant, nous ne nous serions pas disputés. — Ainsi, vous voulez m'épouser?

LE COMTE.

Mais certainement, j'en meurs d'envie, je n'ai jamais osé vous le dire, mais je ne pense pas à autre chose depuis un an; je donnerais mon sang pour qu'il me fût permis d'avoir la plus légère espérance...

LA MARQUISE.

Attendez donc, vous êtes plus riche que moi.

LE COMTE.

Oh! mon Dieu, je ne crois pas, et qu'est-ce que cela vous fait?

LA MARQUISE.

Quelle est votre fortune? Voyons.

LE COMTE.

Je ne sais pas au juste; je vous en supplie, ne parlons pas de ces choses-là! Votre sourire, en ce moment, me fait frémir d'espoir et de crainte. Un mot, par grâce! ma vie est dans vos mains.

LA MARQUISE.

Je vais vous dire deux proverbes : le premier, c'est qu'il n'y a rien de tel que de s'entendre. Par conséquent, nous causerons de ceci.

LE COMTE.

Ce que j'ai osé vous dire ne vous déplaît donc pas ?

LA MARQUISE.

Mais non. Voici mon second proverbe : c'est qu'il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Or, voilà trois quarts d'heure que celle-ci, grâce à vous, n'est ni l'un ni l'autre, et cette chambre est parfaitement gelée. Par conséquent aussi, vous allez me donner le bras pour aller dîner chez ma mère. Après cela, vous irez chez Fossin.

LE COMTE.

Chez Fossin, madame ? pourquoi faire ?

LA MARQUISE.

Ma bague.

LE COMTE.

Ah ! c'est vrai, je n'y pensais plus. Eh bien ! votre bague, marquise ?

LA MARQUISE.

Marquise, dites-vous ? Eh bien ! à ma bague, il y a justement sur le chaton une petite couronne de marquise, et comme cela peut servir de cachet... Dites donc, comte, qu'en pensez-vous ? il faudra peut-être changer les fleurons ? Allons, je vais mettre un chapeau. *(Elle s'en va, le comte la suit et laisse la porte ouverte.)*

LE COMTE, *dans la coulisse.*

Vous me comblez de joie ; comment vous exprimer...

LA MARQUISE, *de même.*

Mais fermez donc cette malheureuse porte ! cette chambre ne sera plus habitable. *(Le comte ferme la porte.)*

ALFRED DE MUSSET.

SITUATION

POLITIQUE

DE L'ALLEMAGNE

EN 1845.

II.¹

LE PARTI CONSTITUTIONNEL EN PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, LE PRINCE DE METTERNICH.

La question constitutionnelle qui préoccupe si vivement la Prusse, et, avec la Prusse, l'Allemagne tout entière, présente en ce moment un objet d'étude assez sérieux pour qu'on puisse l'examiner avec fruit. Ce ne sont plus seulement des vœux lointains, de vagues désirs, qu'il s'agit de signaler; ce sont aussi des faits, des événements graves. Il y a longtemps sans doute que la Prusse convoite ces destinées constitutionnelles qui lui ont été annoncées en 1815; jusqu'ici pourtant, elle attendait sans trop de peine. Tant que l'ancien roi vivait, elle semblait craindre de troubler la vieillesse d'un monarque vénérable et qui avait dignement partagé, aux plus mauvais jours, les souffrances de la patrie; elle ajournait donc depuis vingt-cinq ans ses libres espérances. Aujourd'hui, tout est bien changé : à ces

(1) Voyez, dans la livraison du 15 octobre, le premier article de cette série, *Histoire de l'Agitation religieuse*.

désirs patients ont succédé, depuis l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, les réclamations les plus énergiques. Or, ces demandes sont si pressantes, la certitude de triompher est si forte, que déjà, devant l'époque où la constitution prussienne sera enfin publiée, les différents partis se préparent; bien plus, ils sont formés dès à présent, ils sont en armes, et la discussion s'est ouverte comme au sein d'une assemblée représentative.

C'est en 1840 que Frédéric-Guillaume IV est monté sur le trône. On comprend que tout ce qui s'est passé depuis cette date ait dû singulièrement encourager les publicistes. Quand un pays entier est mûr pour une de ces révolutions intérieures, les événements qui surviennent, grands ou petits, ne font que hâter le dénouement inévitable vers lequel tout conduit les intelligences. En ce moment même, l'agitation religieuse et les problèmes infinis qu'elle soulève au sein des églises catholique et protestante ne semblent-ils pas être une circonstance décisive, un avertissement irrésistible? Le ministère saxon ne peut conjurer tous les périls qui menacent le culte évangélique qu'en s'adressant aux chambres, en délibérant avec elles, en leur soumettant les pétitions qui se succèdent sans relâche. La situation de la Prusse est plus difficile encore; c'est dans l'Allemagne du nord, c'est à Berlin, à Halle, à Breslau, à Königsberg, qu'a éclaté, avec le soulèvement des nouveaux catholiques, la discorde des églises protestantes. Assurément, si, depuis un an surtout, on a pu croire et annoncer très-haut qu'une constitution serait prochainement octroyée à la Prusse, ces bruits sont maintenant plus fondés que jamais. Aussi, voyez comme les différents partis se dessinent avec plus de netteté! Le monde des publicistes offre tout l'aspect d'une assemblée politique; celui-ci représente le centre droit, celui-là est le chef du centre gauche. Il n'est plus permis, à Berlin, de demeurer neutre en ces vives questions. Des voyageurs qui viennent de passer un an loin de leur pays retrouvent, au retour, une société émue, passionnée, et sont obligés de choisir leur drapeau. En un mot, la vie politique, avec ses mouvements et ses inquiétudes, existe enfin dans ce pays, et peut-être est-il permis de répéter, à propos des libertés nouvelles, ce que M. Mignet a dit de la convocation des états généraux en 89 : Quand le ministère prussien déclarera que la Prusse est un pays constitutionnel, il ne fera que décréter une révolution déjà faite.

Je dis que cette révolution est déjà faite dans les esprits; je dis que les partis se forment et se combattent, comme si la chambre était ouverte à Berlin et que les chefs eussent déjà inauguré la tribune. Cela n'empêche pas assurément de reconnaître les difficultés sérieuses qui s'opposent encore à l'accomplissement du vœu public. Quelles sont les dispositions de Frédéric-Guillaume IV? Quel obstacle le parti constitutionnel doit-il rencontrer dans l'influence de l'Autriche, dans l'habileté si redoutable du prince de Metternich? Voilà, certes, des questions graves. J'essaierai d'indiquer où en est aujourd'hui l'Allemagne; j'essaierai de découvrir dans le caractère de Frédéric-Guillaume, dans la politique du cabinet de Vienne, les chances diverses qui peuvent préparer ou retarder le succès du parti constitutionnel. Examinons d'abord ce parti lui-même, sachons bien quelles sont ses forces, donnons-nous enfin ce spectacle que j'annonçais tout à l'heure, le spectacle d'un pays qui, impatient, avide des libertés promises, n'attend pas l'heure où ces libertés doivent lui être accordées, et suscite par avance des représentants pour délibérer comme à la tribune. C'est là l'intérêt véritable de la situation. Je n'ignore pas quelle large part est laissée à l'action de la diplomatie;

mais, ne l'oublions pas cependant, nous ne sommes plus au temps où la diplomatie toute seule règle et conduit les affaires humaines. Ce n'est qu'avec le concours de l'opinion qu'elle peut agir efficacement ; il lui est ordonné de tenir un compte sérieux des idées, de l'esprit public, du mouvement de la société. C'est ce mouvement, toujours plus vif, plus hardi, que je veux interroger à Berlin, avant de connaître ses chances de succès ou de discuter les oppositions qui le menacent.

L'avènement de Frédéric-Guillaume IV, en 1840, est une date féconde dans l'histoire contemporaine de la Prusse. L'esprit public, longtemps endormi, se réveilla ; il y eut comme un frémissement généreux dans toute l'Allemagne du nord ; mille espérances, mille projets animèrent les cœurs ; on eût dit l'aurore d'une journée glorieuse. D'où venait ce réveil joyeux, cette vie soudaine ? De deux causes particulièrement. D'abord le nouveau roi devait s'attendre aux sérieuses réclamations que le respect du peuple avait épargnées à son père. Si la nation prussienne avait craint d'affliger les derniers jours d'un vieillard éprouvé si souvent, les demandes, longtemps contenues, pouvaient enfin se faire entendre ; 1840 devait acquitter les promesses de 1815. Ce n'est pas tout : au moment où le roi de Prusse montait sur le trône, des bruits de guerre se répandaient ; la France, trahie par l'Europe, lui jetait un défi par les voix irritées de la presse, et l'Allemagne se croyait menacée. Au milieu de cette crise, le souvenir de 1815 se réveilla avec plus de vivacité : or, quand on vit bientôt que la paix européenne ne serait pas troublée, l'enthousiasme si ardemment excité ne fut pas perdu ; les esprits se tournèrent vers le gouvernement prussien pour réclamer d'une voix plus ferme les libertés intérieures qu'attendait le pays. Cette coïncidence de l'avènement du nouveau roi et de la crise politique de 1840 n'est pas un fait de médiocre importance et qu'il soit permis de négliger. Aussi bien Frédéric-Guillaume parut se prêter de bonne foi à ce rôle qu'on exigeait de lui ; il aimait à rappeler lui-même ces guerres de 1815 dont le souvenir est si cher à nos voisins ; les noms des hommes éminents de cette époque, les noms de Münster, de Stein, de Hardenberg, étaient continuellement dans sa bouche, et il avait prononcé, en des occasions solennelles, cinq ou six discours très-vagues, très-indécis, mais dont l'éclat, dont les formes religieuses avaient singulièrement séduit la candeur allemande. Il disait à la ville de Königsberg : « Je m'engage à la face de Dieu, et devant tous les témoins qui m'entendent, je m'engage à fonder le bien-être, la prospérité, l'honneur de tous les états qui composent mon royaume. Tournons-nous donc vers Dieu, ajoutait-il, vers ce Dieu qui sacre les princes, qui leur concilie le cœur des peuples, et qui en fait des hommes selon sa volonté suprême, propices aux bons, terribles aux méchants. » Quelques jours après, à Berlin, il s'écriait, en présence des nobles du royaume venus pour le féliciter : « Je sais, messieurs, que je tiens ma couronne de Dieu seul, et qu'il m'appartient de dire : Malheur à qui la touche ! mais je sais aussi, et je le proclame devant vous tous, je sais que cette couronne est un dépôt confié à ma maison par ce Dieu tout-puissant ; je sais que je dois lui rendre compte de mon gouvernement, jour par jour, heure par heure. Si quelqu'un d'entre vous demande une garantie à son roi, je lui donne ces paroles ; il n'aura ni de moi, ni de personne sur la terre, une caution plus solide. Oui, ces paroles me lient plus fortement que toutes les promesses gravées sur le bronze ou inscrites sur les parchemins, car elles sortent d'un cœur qui bat pour vous, et elles prendront racine dans la foi de votre âme. »

Ces accents très-germaniques, ces paroles assez indécises, comme on voit, et peut-être un peu trop bruyantes, mais empreintes d'une loyauté sincère, enthousiasmèrent les esprits. L'enthousiasme fut bien plus vif encore le jour où le roi, sur le balcon de son palais, s'adressa à toute la foule, et sembla résumer tous ses précédents discours dans une allocution solennelle adressée au pays tout entier. Il terminait ainsi : « Que de sources de larmes dans le chemin des rois ! et qu'ils sont dignes de pitié, si le cœur et l'esprit de leur peuple ne leur prêtent une vigoureuse assistance ! Aussi, messieurs, dans la ferveur de l'amour que je porte à ma noble patrie et à mon glorieux peuple, je vous adresse à tous, en cette heure si sérieuse, cette sérieuse question. Si vous le pouvez, comme je l'espère, répondez-y en votre nom et au nom de ceux qui vous ont envoyés. Chevaliers, bourgeois, paysans, et vous tous, parmi cette foule innombrable, vous tous qui pouvez m'entendre, voici la question que je vous adresse : Voulez-vous, en cœur et en esprit, en paroles et en actes ; voulez-vous, avec la fidélité sainte d'un cœur allemand, avec l'amour plus saint encore d'une âme chrétienne, voulez-vous m'aider à maintenir la Prusse telle que je l'ai décrite tout à l'heure, telle qu'elle doit être pour ne pas périr ? Voulez-vous m'aider à développer plus richement chaque jour les ressources vivaces qui ont fait de ce pays, malgré son petit nombre d'habitants, une des grandes puissances de la terre ? Ces ressources, vous les connaissez ; c'est le sentiment de l'honneur, la loyauté, l'amour de la lumière, l'amour du droit et de la vérité, et l'ardent désir de toujours marcher en avant, avec l'expérience de l'âge mûr et l'héroïque intrépidité de la jeunesse. Or, êtes-vous bien résolus à ne point m'abandonner dans cette tâche, à y persévérer au contraire, à vous y obstiner avec moi dans les bons et dans les mauvais jours ? Répondez-moi donc par le son le plus clair et le plus joyeux de la langue maternelle, répondez-moi avec acclamations : Oui ! » Les acclamations si franchement sollicitées éclatèrent ; la foule immense qui se pressait sous le balcon, sur la place et dans toutes les rues d'alentour, répéta au loin ce *oui* solennel dont le roi lui donnait le signal. Cette joie naïve se propagea rapidement ; les journaux en furent remplis ; les esprits les plus sévères cédèrent à l'enivrement universel, et un publiciste, moins confiant aujourd'hui, M. Charles Brüggemann, faisait remarquer très-gravement que ce chiffre 40 avait toujours été favorable à la Prusse : c'est en 1640 que le grand électeur est monté sur le trône ; en 1740, ce fut le jeune et brillant prince qui devait être Frédéric-le-Grand ; que ne devait-on pas attendre de 1840 et de l'avènement du nouveau roi ! Je m'arrête. Ce singulier rapprochement montre assez avec quelle candeur s'éveillaient les espérances publiques.

Ces espérances étaient-elles bien légitimes ! les paroles même que nous venons de rapporter justifient-elles complètement cette ferveur de l'opinion ? Non, sans doute. Les esprits, plus calmes aujourd'hui, ne trouvent guère, en relisant ces discours, qu'un mélange assez confus de principes qui se combattent. Le roi parle très-bien des ressources vivaces de la Prusse, de sa mission, qui est de marcher dans les voies du monde moderne : il fait sonner courageusement ces mots de jeunesse, d'intrépidité, d'héroïsme ; mais en même temps il n'oublie pas de proclamer que sa couronne lui vient de Dieu, et quand il s'écrie : « Malheur à qui la touche ! » il semble donner une promesse formelle aux envoyés de la noblesse, et ajourner indéfiniment les projets de constitution. Ou bien, s'il n'y renonce pas tout à fait, l'affectation avec laquelle il apostrophe ces trois ordres, chevaliers,

bourgeois, paysans, fait pressentir sa pensée secrète et semble annoncer l'espèce d'organisation féodale qu'il voudrait établir. Quand nous parcourons à présent ces documents de 1840, nous y découvrons surtout des révélations sur l'esprit du roi ; cet esprit, nous le voyons déjà très-élevé, très-distingué à coup sûr, brillant et original, mais imprudent, mobile, fantasque, et, s'il faut le dire, peu propre au maniement de la chose publique. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce sujet, quand les actes du nouveau gouvernement auront mieux éclairé pour nous le caractère de Frédéric-Guillaume IV. A cette date de 1840, on n'était pas si instruit, et, grâce à la sympathie populaire, grâce à cette ouverture de cœur, si prompte encore chez les Allemands, on ne vit d'abord que le côté éclatant, le ton sincère et généreux des promesses royales.

Certes, les paroles du nouveau monarque étaient pleines de séductions ; mais quand il fallut s'entendre, quand on prétendit réaliser ces espérances si belles, on fut bien vite désabusé ; les difficultés éclatèrent presque aussitôt. Le 7 septembre 1840, dans l'assemblée extraordinaire convoquée pour rendre hommage à Frédéric-Guillaume, les députés de Königsberg, après avoir remercié le roi de sa généreuse ardeur, lui rappelaient respectueusement les promesses de 1815, et ils ajoutaient : « Fidèle, comme toujours, à sa royale parole, Frédéric-Guillaume III, le père, l'ami du peuple, commença l'œuvre qu'il avait annoncée, et, donnant à la Prusse des états provinciaux, il légua à son successeur l'accomplissement de sa tâche. Confians dans la bienveillance auguste de votre majesté, nous sommes sûrs qu'elle ne tardera pas à constituer le développement des états provinciaux, et que, marchant dans les voies de son père, elle donnera à ses fidèles sujets cette représentation nationale qui leur a été promise. » La demande était claire ; il n'était guère possible, à ce qu'il semble, d'éluder la question ; pourtant la réponse du roi prolongea quelque temps encore l'erreur et la confiance de l'assemblée. Le roi répondit, il est vrai, qu'il n'entendait point ce développement des états provinciaux dans le sens d'une représentation générale du peuple. Il n'admettait, disait-il, qu'une constitution dont les bases seraient empruntées aux traditions de l'Allemagne ; mais il ajoutait que sa volonté était de donner à cette constitution, ainsi fondée sur les souvenirs historiques et sur le droit du pays, tous les développements qu'elle comportait et les libertés les plus sûres. L'assemblée des états accueillit avec empressement cette réponse ; elle y vit la promesse d'une représentation sérieuse, bien différente, par conséquent, de ces états provinciaux, lesquels ne devaient être, selon l'ordonnance de 1815, qu'un essai, un acheminement vers une constitution réelle et tout à fait sincère. La joie ne fut pas de longue durée. Trois semaines après, le 4 octobre 1840, une circulaire ministérielle rejetait absolument cette interprétation des paroles royales. Tel fut le signal des hostilités qui allaient s'envenimer chaque jour. La circulaire ne disait pas quelle devait être l'interprétation véritable, elle n'expliquait pas ce que le roi avait promis à son peuple quand il avait parlé du développement des institutions représentatives. Il était clair toutefois que le roi et les états provinciaux, malgré ces longs discours si brillants, ou plutôt à cause de cela même, ne s'entendaient pas, et la défiance remplaça peu à peu la foi si enthousiaste des premiers jours.

Le ministère cependant s'occupait avec activité du projet annoncé par le roi en termes si obscurs. Puisqu'on avait rejeté l'interprétation faite par les états, il importait de ne pas laisser trop longtemps l'opinion dans l'incertitude ; une

décision était urgente. Rappelons ici, en peu de mots, ce qu'avait fait l'ancien règne, et sachons dans quel état Frédéric-Guillaume trouvait la question constitutionnelle.

Jusque-là, les seuls titres importants des espérances libérales en Prusse, c'était d'abord l'article 15 du pacte fédéral, et puis l'ordonnance du 22 mai 1815. On connaît la teneur de l'article 15 : « Il y aura des assemblées d'état dans tous les pays de la confédération. » Rien n'est plus vague à coup sûr, et cette prudente indécision engageait peu les gouvernements. L'ordonnance du 22 mai 1815 est tout autrement expressive. Cette ordonnance, publiée par Frédéric-Guillaume III et contre-signée par le prince de Hardenberg, proclame ouvertement qu'une représentation sera donnée au peuple prussien. Toutefois il y est dit que le gouvernement veut agir avec lenteur, avec circonspection. Les états provinciaux seront formés d'abord, puis de ces états sortira (on ne dit pas comment) l'assemblée qui doit représenter non plus telle ou telle province, mais le royaume tout entier. Les derniers articles de l'ordonnance annonçaient en outre qu'une commission allait être réunie sans délai; c'était à elle que serait confiée cette double tâche, la formation des états provinciaux d'abord, puis de l'assemblée qui siégerait à Berlin. La commission fut nommée le 30 mars 1817; elle se réunit sous la présidence du roi actuel, alors prince royal. Les travaux se prolongèrent beaucoup plus qu'on n'avait pensé, et ce n'est que six années après, le 5 juin 1823, que fut promulguée enfin la loi des états provinciaux.

Tels sont, sur ce point, les seuls actes de Frédéric-Guillaume III. Ainsi, des deux promesses du 22 mai 1815, la première seulement avait été remplie; il y avait des états provinciaux, mais la représentation générale n'existait pas encore. Nous avons vu tout à l'heure comment, dès les premiers jours du nouveau règne, l'opinion avait sollicité et espéré avec enthousiasme l'accomplissement de cette œuvre si grave. Eh bien! le 29 février 1841, parut un décret, une proposition, qui forme aujourd'hui, avec l'ordonnance du 22 mai 1815, le document le plus considérable, la base du droit public en Prusse. Le roi avait promis d'étendre, de développer l'institution des états conformément à l'ordonnance de 1815; or, c'est le décret de février 1841 qui allait réaliser cet engagement. On voit quelle est l'importance de ce titre; il convient de l'examiner avec attention.

Les premiers articles du décret s'occupaient d'abord des états provinciaux et proposaient plusieurs mesures qui devaient assurer et étendre leurs droits. La publication des débats était autorisée : il n'était pas permis encore de proclamer les noms des orateurs; mais les opinions, les discours, pouvaient être rapportés dans les journaux, et ce commencement de publicité était déjà une précieuse conquête dans un pays où les tribunaux même sont secrets. Cette excellente mesure donnait enfin aux états provinciaux une importance qui leur avait manqué trop longtemps; ces assemblées devenaient ainsi plus populaires, la nation était initiée à leurs travaux, et l'on pouvait espérer qu'il s'établirait entre elles et l'esprit public quelques-unes de ces sympathies efficaces sans lesquelles il n'y a pas de représentation sérieuse. Les travaux des états devaient être aussi plus fréquents, plus rapprochés; les assemblées étaient appelées à se réunir tous les deux ans, tandis que, depuis 1815, il y avait au moins un intervalle de trois ans entre chaque session. Le décret de 1841 s'appliquait particulièrement, comme on voit, à fortifier l'institution des états provinciaux. Ce n'est pas tout. On n'avait pas seulement promis d'accroître l'importance des états, on avait annoncé le projet de

former, du sein de ces états provinciaux, une représentation générale du royaume. C'était là la question brûlante, c'était le problème dont on attendait impatiemment la solution. Le décret de 1841 ne pouvait s'abstenir d'en parler. Voici quelles furent les propositions du gouvernement. On instituait une diète où les états provinciaux envoyaient chacun un certain nombre de délégués; cette assemblée siégeait à Berlin, et ses attributions étaient de deux sortes : d'abord, sur tous les points où les états provinciaux avaient émis des vœux qui se combattaient, c'était à la diète générale de Berlin de clore le débat ; elle devait oublier les intérêts particuliers et ne songer qu'au bien de la patrie commune. La diète pouvait aussi être consultée par le gouvernement sur toutes les questions qui intéressaient le bien de tous et dans tous les cas où le roi voudrait s'appuyer sur l'avis des hommes éclairés du pays.

Il est facile de voir ce que vaut le décret de 1841, ses mérites et ses inconvénients, les avantages qu'il apporte et les immenses lacunes qu'il laisse subsister dans le droit public. A vrai dire, on n'avait fait qu'une chose : on fortifiait les états provinciaux ; une demi-publicité leur était accordée, et l'institution pouvait jeter dans le pays des racines solides. Ce n'était là pourtant qu'un intérêt secondaire. Le point capital, la question urgente, c'était celle de la représentation du royaume ; or, que faisait-on des promesses publiées si haut en deux occasions solennelles ? Qu'est-ce que cette diète de Berlin ? Qu'est-ce que cette assemblée occupée seulement à mettre d'accord les décisions de chaque province ? Les objections naissent en foule ; elles se présentèrent immédiatement à tous les esprits, et on ne les épargna guère à l'œuvre de Frédéric-Guillaume IV. D'abord, quand on réclamait la constitution promise en 1815, on avait le droit de penser que les députés du pays ne seraient pas choisis, comme le sont ceux des états provinciaux, d'après les principes ridicules qui président à la formation de ces assemblées. On ne réclamait pas trop fortement contre ces divisions de castes, contre les élections par états, contre cette absurde distribution des députés qui ne repose ni sur le nombre de la population, ni sur l'importance du pays, mais seulement sur une division géographique ; on ne réclamait pas avec trop de colère contre ces formes surannées, parce qu'on espérait que la constitution serait établie sur d'autres bases, et que l'esprit moderne pénétrerait enfin dans cette monarchie qui veut commander à l'Allemagne. Eh bien ! non, toutes ces espérances étaient trompées ; cette assemblée des représentants de la Prusse n'était autre chose qu'une commission choisie dans les différents états provinciaux, et chargée de se décider entre les propositions contraires émanées des états. Du reste, point de droits, aucune garantie, nulle autorité. Le roi pouvait aussi la consulter quand il le jugeait convenable ; mais la principale attribution de la diète était toujours de réconcilier, s'il y avait lieu, les états provinciaux de la Poméranie et les états provinciaux du Rhin, les députés de Posen et les députés de Königsberg. C'était pour arriver à ce grand résultat que le nouveau souverain avait dépensé dans ses longs discours tant d'onction, d'ardeur, d'enthousiasme et une si complaisante éloquence !

Le décret de 1841 fut soumis aux états provinciaux et souleva, pour toute la seconde partie, une opposition très-vive. Les villes réclamèrent auprès des états ; elles demandèrent par des pétitions que les promesses de 1815 et de 1840 fussent rappelées au pouvoir. Breslau, Posen, Königsberg surtout, s'exprimèrent, par l'organe du magistrat, avec une netteté singulière ; elles disaient sans périphrases

qu'il était impossible d'admettre que le décret du 22 février satisfît aux engagements de la royauté. L'attitude prise à cette époque par les villes et les états est un fait très-grave dans l'histoire du règne actuel. Il importait de savoir si l'esprit politique était réellement né en Prusse; en proposant aux états l'étrange décret du 22 février, la couronne semblait mettre en doute cet esprit politique, ce sentiment de la vie publique. L'expérience ne lui réussit pas : il fut constaté, pour tous les esprits clairvoyants, que le parti constitutionnel existait très-sérieusement, et qu'il n'était guère disposé à se payer d'apparences. Les protestations de Breslau et de Kœnigsberg resteront comme un des titres importants de la cause libérale : elles auraient empêché la prescription des droits du pays, si cette prescription était possible. Appuyés ainsi sur l'opinion, les états purent discuter avec plus de franchise; on ne ménagea pas les critiques au projet de loi, des amendements nombreux et très-significatifs furent votés; c'était beaucoup. Je sais bien que ces amendements (cela devait être) furent supprimés par le pouvoir, et qu'un an après, en 1842, une ordonnance royale, datée du 21 juin, établissait la diète de Berlin telle que l'avait proposée le décret dont nous venons de parler; mais enfin le pays avait vu se former une opposition intelligente, et l'invention du roi de Prusse était jugée sans appel.

Que va-t-il arriver? Quand il verra son œuvre critiquée avec une vivacité si ferme, quelle sera l'attitude du roi de Prusse? Certes, un si rude échec lui sera pénible; on peut dire qu'il en sera doublement blessé, car chez Frédéric-Guillaume il y a toujours le savant, le lettré, l'artiste même, sous le roi absolu. Frédéric-Guillaume comptait sur le succès de sa proposition, comme un poète sur le succès de sa pièce nouvelle; or, la pièce, il faut bien le dire, venait d'être fort mal accueillie. Cette blessure faite à son amour-propre lui sera plus cruelle que l'atteinte portée à l'autorité royale. Dès ce moment, la politique du cabinet va changer; une résistance active s'organisera; à ces communications si bienveillantes de la couronne et du peuple succéderont peu à peu la défiance et l'aigreur. Le 12 mars 1841, quelques jours après une discussion très-vive soulevée aux états de Posen par le décret du 22 février, le roi répondait aux états en des termes presque menaçants; il commençait ainsi : « La précipitation avec laquelle vous avez jugé le décret qui vous a été soumis n'est guère propre à exercer une influence heureuse sur les dispositions bienveillantes qui nous ont inspiré ce projet de loi. » On saisit ici, dès les premiers mots, le ton de ces communications singulières. Les états ont blâmé l'œuvre du roi; le roi reproche aux états la légèreté de leur jugement. Pure querelle d'amour-propre, discussion de poète à critique :

Et moi, je vous soutiens que mes vers sont fort bons.

De telles scènes sont bien loin de nous, bien loin aussi des habitudes des gouvernements du Nord. Cette manière étrange de découvrir la couronne, cette promptitude à se montrer, cette candeur même d'un souverain absolu qui discute sans intermédiaires avec son peuple, et ne craint pas de laisser éclater publiquement son naïf dépit, tout cela était bien nouveau alors. Il y a quelques semaines, Frédéric-Guillaume discutait encore de la même façon, il s'engageait directement dans une controverse théologique avec la municipalité de Berlin. Ces discussions qui nous ont si fort étonnés ne datent pas d'hier, comme on voit; elles ont toujours été familières à Frédéric-Guillaume, et, parmi tant de controverses publi-

ques, celle du 12 mars 1841 n'est pas la moins curieuse. Nous reviendrons tout à l'heure sur ces singulières habitudes du roi, sur l'influence qu'elles peuvent avoir. Continuons d'abord le récit que nous avons commencé, achevons rapidement cette histoire de la cause constitutionnelle en Prusse.

Après avoir renvoyé à ses critiques le dédain qu'on avait témoigné pour son œuvre, le royal auteur du décret terminait par des paroles bien dures, bien sèches, bien inattendues surtout. Il annonçait résolument que l'ordonnance promulguée par son père en 1815 n'était pas obligatoire pour lui. La question mûrement étudiée, il déclarait n'y avoir rien découvert qui pût l'engager envers son peuple; il niait même que ce titre pût avoir une valeur quelconque, et être invoqué désormais. « L'ordonnance de 1815 a été abrogée, disait-il, et la loi du 5 juin 1825, en constituant les états provinciaux, lui a enlevé à jamais l'autorité qu'on s'obstine faussement à lui attribuer encore. » Une telle décision, après tant de paroles contraires, est un événement bien grave; c'est presque un coup d'état. Ainsi, au bout de six mois de règne, tout était changé! les engagements acceptés étaient rompus! et le parti constitutionnel, si vivement réveillé par l'avènement du roi, si encouragé par ses pathétiques promesses, voyait tout à coup déchirer entre ses mains les titres qu'on avait reconnus la veille!

La question était de savoir si ce coup d'état s'accomplirait sans résistance. Chose singulière! à cette date où nous sommes, au mois de mars 1841, le parti libéral, en Prusse, se trouve exactement dans la même situation où il était vers 1825. C'est à partir de 1815 que les réclamations se font entendre, l'année 1817 surtout est signalée par des manifestes très-explicites, puis arrive la réaction anti-libérale qui éclate à la diète en 1819, et s'impose à toute l'Allemagne; Frédéric-Guillaume III retire peu à peu ses promesses, et, le 5 juin 1825, la loi qui établit les états provinciaux semble le plus grand effort de ce gouvernement; la constitution promise est indéfiniment ajournée. Voyez maintenant ce qui s'est passé depuis le nouveau règne. Les espérances se réveillent en 1840; le roi et les députés des villes s'entretiennent avec confiance; de part et d'autre, on parle de concourir à la grande œuvre commune, au développement politique de la patrie; l'ordonnance de 1815 est rappelée avec enthousiasme; six mois à peine s'écoulent, et voilà cette ordonnance de 1815 contestée par la couronne, voilà la loi de 1825 proclamée comme l'unique engagement qu'elle accepte! Qu'est-ce à dire? et que va-t-il se passer? Après la loi de 1825, l'opinion publique avait consenti à garder le silence, on respectait l'âge du vieux roi; l'événement de Francfort, la fête de Hambach, attestaient bien la colère qui grondait sourdement, mais les bons esprits, les sérieux défenseurs de la cause libérale, avaient ajourné leurs réclamations. Eh bien! Frédéric-Guillaume IV a-t-il compté, en 1841, sur un nouvel effort de la patience publique? a-t-il espéré que l'opinion, si vivement remuée, contiendrait ses justes plaintes, comme elle avait pu les contenir, il y a vingt ans, en présence d'un roi vénérable par son âge et sacré de nouveau par l'infortune? S'il a eu cette pensée, il n'a pu la garder longtemps: l'attitude des partis, certainement, l'aura détrompé bien vite.

Une nouvelle période s'ouvre ici pour l'histoire de la Prusse sous le règne de Frédéric-Guillaume IV. Ce parti constitutionnel qui, en 1825, s'était résigné au silence, il sera moins modeste cette fois, et une opposition très-vive, très-nombreuse, éclatera de jour en jour. Cette opposition est encore bien confuse, elle ne sait pas très-nettement ce qu'elle désire, elle commet çà et là des fautes graves.

elle est surtout compromise par les partis extrêmes ; peu à peu cependant, du milieu de cette mêlée tumultueuse, quand la poussière du premier choc est tombée, on voit se dégager plusieurs partis, modérés, intelligents, et qui s'avancent en assez bon ordre. C'est dans les premiers mois de 1842 que la presse multiplie ses organes, et commence à devenir une force sérieuse. Voici d'abord la *Nouvelle Gazette du Rhin* (*Neue Rheinische Zeitung*), qui paraît au mois de janvier avec un singulier éclat ; c'était chose bien imprévue, en Allemagne, qu'un journal si décidé, une polémique si hautaine, si implacable. La *Gazette de Königsberg* donna, vers la même époque, un article très-remarqué sur l'état de la Prusse (*Über inländische Zustände*), et ouvrit une série d'attaques qui se succédèrent avec vigueur. C'est aussi à ce moment que les *Annales de Halle*, redoublant de colère, furent obligées de quitter la Prusse, et allèrent se reconstituer en Saxe sous le nom d'*Annales allemandes*. La presse, depuis 1842 surtout, occupait donc une place considérable dans l'Allemagne du nord ; en dépit de la censure, elle s'était conquis, à force d'audace, une incontestable influence.

Or, si l'on cherche dans tous ces journaux quel a été le fond de cette vive polémique, sur quels principes a vécu cette ardente opposition, on rencontre aussitôt la querelle fameuse de l'école historique et de l'école philosophique. Il a été souvent parlé de ces querelles en France, mais on n'a guère réussi à les rendre moins confuses ; il a été répété plus d'une fois que le roi de Prusse appartenait à l'école historique, mais on a oublié de dire ce que cela signifiait et quelle était la valeur de ces classifications. Le parti philosophique, c'est celui qui se rattache aux sévères traditions de Kant et de Fichte. Or, la philosophie enseignée par ces deux maîtres, l'importance immense, exclusive, la vertu souveraine qu'ils attribuent à la raison pure, tous ces principes sublimes et hautains se traduisent, en politique, dans la théorie qui soumet toutes les formes de la société aux pures conceptions de l'esprit. Fichte, continuant l'œuvre de Kant, abolit la nature, le monde, Dieu lui-même ; dans ce grand et effrayant système, il ne reste plus que l'esprit, la pensée, qui refait le monde en vertu de l'énergie qui lui est propre. Eh bien ! transportez dans les questions politiques ces étonnantes doctrines, ces superbes singularités, comme parle Bossuet, et vous aurez le radicalisme absolu qui veut abolir la société et la refaire d'après le type idéal de la raison. Il importe de se rappeler que Fichte philosophait ainsi au moment où 92 bouleversait l'ancien monde, et qu'il a salué dans les œuvres de la convention l'accomplissement de sa doctrine. Avec Kant, avec Fichte, le radicalisme philosophique était allé aussi loin que possible ; une réaction était nécessaire. On sait comment elle se fit ; on sait comment M. de Schelling réclama au nom de la nature, au nom de l'histoire, contre la doctrine de Fichte. Le même mouvement s'accomplit dans la science politique. Il se forma une école historique qui substitua aux spéculations de la pensée, à la recherche d'un type absolu, l'étude attentive du passé. Cette école se rattachait d'abord à M. de Schelling, mais bientôt elle marcha toute seule, et, dans sa violente réaction contre le rationalisme qu'elle combattait, elle tomba dans l'erreur contraire, elle en vint à professer l'aversion la plus résolue pour toutes les spéculations de la pensée. L'école historique supprimait la philosophie, comme le rationalisme avait supprimé l'histoire. Cette distinction des deux écoles s'appliqua bientôt à toute chose, à la jurisprudence, à la religion, à la politique. En théologie, il s'agissait de savoir si l'on admettait le Christ absolu ou le Christ historique ; je

me sers des termes consacrés. Le christianisme historique, c'est l'attachement à de certains symboles une fois admis, à certaines traditions reconnues comme sacrées ; les adversaires de ce christianisme, au contraire, s'attachaient à l'idée même du Christ, et se souciaient peu de la lettre, des traditions, de l'histoire ; ils la niaient même, et l'effaçaient sans pitié, comme le docteur Strauss dans son fameux livre. En politique, il y avait aussi l'état historique et l'état absolu ; la querelle était la même : ici, on étudiait les traditions, on avait foi en elles, on s'efforçait de les développer comme un germe fécond, on espérait en faire sortir des richesses inconnues ; là, on méprisait ces vaines expériences, et c'était à la raison seule que l'on demandait le type souverain, le divin modèle de l'idéale société qu'on imaginait. Ces détails peuvent sembler assez étranges dans la question qui nous occupe ; mais nous sommes en Allemagne, et il faut bien nous résigner à entendre parler une langue qui n'est pas la nôtre. Que le lecteur veuille bien ne pas trop sourire ; tout cela d'ailleurs a un côté instructif. Chacune de ces questions bizarres cachait un système, et ces systèmes vont bientôt se montrer à visage découvert. Seulement, n'est-il pas curieux de voir combien cette Allemagne nouvelle, malgré tant d'efforts pour atteindre à la vie pratique, reste longtemps emprisonnée dans les formules de l'école ? On mettait de la passion à ces querelles d'académie : pour qui tenez-vous ? pour le parti historique ? pour l'école rationaliste ? C'était là, il y a trois ans, toute la question. Entre cette cocarde blanche et cette cocarde rouge, il fallait choisir. Ces querelles duraient depuis plusieurs années, mais elles se réveillèrent surtout en 1842. On se rappela que Frédéric-Guillaume IV protégeait l'école historique, et aussitôt on attribua à cette secrète influence les changements dont le pays avait à se plaindre. Un des chefs de l'école historique, un de ceux qui avaient appliqué ses principes à la science du droit, M. Stahl, professeur à Erlangen, avait été appelé à l'université de Berlin, et placé dans la chaire d'Édouard Gans, qui venait de mourir. Quelques mois après, c'était M. de Schelling lui-même à qui le ministère s'adressait pour combattre l'école hégélienne. Tout cela semblait le résultat d'une réaction complète, d'un plan sérieusement concerté, et la colère des feuilles libérales devint plus vive que jamais. On sait les difficultés qui attendaient M. Stahl à Berlin : sifflets, charivaris, émeutes d'université, rien n'y manqua ; les étudiants de Berlin prenaient parti contre l'état historique, et M. Stahl fut obligé de capituler avant de monter en chaire. Si M. de Schelling n'eût pas été une des gloires de l'Allemagne, l'illustre rival de Hegel courait peut-être les mêmes dangers que le successeur d'Édouard Gans. C'est ainsi que les divisions politiques s'irritaient chaque jour sous ces termes d'école. Imaginez un étranger sans guide, sans préparation, lisant la *Gazette du Rhin* ou la *Gazette de Königsberg* : il n'y voit que de savantes discussions sur le christianisme historique, et il admire ce peuple chez qui les questions de chaque jour sont si sérieuses, si désintéressées. Quelle erreur ! Ce peuple est émancipé de la veille, et derrière ces théologiens qui semblent si graves, derrière ces jurisconsultes dont le style est si pesant, il y a des partis furieux qui sont aux prises. Ce sont ces partis que nous allons voir enfin, quand toute cette fumée peu à peu se dissipera.

A l'extrémité d'abord, sous le drapeau de la réaction, sous la bannière du droit divin, je place les chefs de ce parti historique dont je viens de parler, M. Haller, M. Haevernick, M. Stahl surtout. M. Stahl, avant d'être appelé à Berlin, professait à Erlangen, où il enseignait la philosophie du droit. Cette

prétendue philosophie était surtout dirigée contre les philosophes ; c'était une critique extrêmement vive des doctrines hégéliennes, et cette vivacité, souvent spirituelle, plus souvent fantasque, très-amusante toujours, excita singulièrement l'attention. Depuis son arrivée à Berlin, M. Stahl s'était occupé particulièrement de questions religieuses ; ces questions, il les traitait dans une forme qui devait plaire au roi : la tentative épiscopale faite il y a quelques années à Jérusalem n'a pas trouvé d'approbation plus ardente que celle du jurisconsulte piétiste. Autour de M. Stahl se rangent les publicistes conservateurs, lesquels, comme lui, ne veulent pas entendre parler d'une constitution. J'ai sous les yeux un manifeste très-singulier de ce parti ; en voici le titre : *la Voix des fidèles sujets de Sa Majesté le Roi. Profession de foi des bons Prussiens*. L'auteur commence par poser en principe que le roi tient sa couronne de Dieu seul, et n'en doit compte qu'à Dieu. « Vouloir mettre des bornes à ce pouvoir absolu, lui demander de se limiter lui-même, c'est agir contre la volonté divine. » Il est impossible d'être plus clair, et la conséquence est facile à tirer. Le parti conservateur, qui se recrute surtout dans la noblesse et les fonctionnaires, a produit plusieurs manifestes de ce genre ; le fond est toujours le même, la forme seule varie. Tantôt c'est une théorie bénigne, insinuante : « Le roi est le père du peuple, dit l'auteur ; est-il nécessaire que le père de famille partage avec son fils le gouvernement de la maison ? et convient-il que les enfants exigent des garanties contre l'administration paternelle ? » Tantôt c'est une sorte de sermon méthodiste : « Défiiez-vous de ces désirs de liberté, ce sont les conseils de Satan. Vous habitez le paradis terrestre ; prenez garde au péché d'Ève. Une constitution ! c'est l'œuvre du diable. » Les publicistes du parti conservateur, hâtons-nous de le dire, ne tombent pas tous dans de pareilles sottises ; il y en a qui défendent avec beaucoup d'habileté cette mauvaise cause de l'ancien régime. M. Streckfuss, dans un livre estimable, *les Garanties de la Prusse (Garantien der preussischen Zustände)*, a combattu le parti constitutionnel avec un talent sérieux. Il fait rapidement l'histoire de la monarchie prussienne, et montre les ancêtres de Frédéric-Guillaume marchant toujours avec la pensée publique et la guidant quelquefois dans les chemins de l'avenir. Le règne du grand Frédéric lui fournit à ce sujet des réflexions pleines de sagacité. Voilà, selon lui, les véritables garanties de la Prusse ; c'est cette politique élevée, c'est cette situation de la monarchie prussienne, laquelle s'est fait un besoin de l'intelligence, du progrès des lumières, du développement de la philosophie. « La maison de Hohenzollern, s'écrie M. Streckfuss, vaut pour la Prusse une charte et une république. » L'auteur conclut en repoussant tout projet de constitution ; les états provinciaux lui suffisent. C'est aussi la conclusion d'un travail que M. Stahl a publié tout récemment sous ce titre : *le Principe Monarchique (das Monarchische Prinzip)*. La pensée de M. Stahl a cependant subi depuis cinq ans quelques modifications assez graves ; elle est devenue plus libérale. Le brillant publiciste repousse aujourd'hui les excès de Haller, son piétisme politique, son fanatisme jaloux pour le droit divin, et ne craint pas de reconnaître la légitimité des espérances qui s'éveillent par toute la Prusse. Ces concessions ont leur importance ; elles sont un indice sérieux et presque un document officiel. M. Stahl est trop bon courtisan pour hasarder des paroles qui engageraient mal à propos l'école historique et le gouvernement qui la protège. Seulement, prenons garde de nous réjouir trop vite ; si nous demandons à l'écrit de M. Stahl quelques renseignements sur

la secrète pensée du pouvoir, la réponse est triste. M. Stahl admet bien une constitution, il veut bien une chambre élue par le peuple, mais ce sera tout simplement une assemblée consultative, ce sera une constitution moins libérale que la constitution de Bavière. Berlin ressemblera à Munich; l'auteur n'a pas plus d'ambition pour la capitale de Frédéric-le-Grand! Selon M. Stahl, les institutions représentatives ne conviennent qu'aux pays tourmentés par les guerres civiles et bouleversés par les révolutions; c'est le vigoureux remède des maladies dont ils ont souffert. « Un tel régime, ajoute-t-il, serait fatal à la pacifique Allemagne. »

Tandis que M. Stahl parle ainsi, écoutez ce bruit, ces cris violents, ces déclamations forenées : c'est le parti démagogique qui répond au parti de la réaction par un déchainement sans exemple. Plus les doctrines de Stahl, de Haller et de la noblesse de Prusse s'opposaient au légitime développement de la société constitutionnelle, plus la colère des démocrates s'enhardissait chaque jour. Il n'y a pas de pays au monde où l'on sache, comme en Allemagne, se jeter éperdument dans les conséquences extrêmes d'un principe une fois admis. C'est là qu'on se grise avec des formules, comme ailleurs avec des *Marseillaises*. L'ancien parti révolutionnaire, je le sais bien, celui qui s'était montré à Francfort et à Hambach, est presque entièrement dispersé, à l'heure qu'il est. M. Wirth écrit une histoire d'Allemagne; M. Venedey s'est converti aux doctrines pacifiques. Cependant la fièvre s'est portée ailleurs; elle agite aujourd'hui les questions religieuses, et c'est là qu'elle produit une opposition inconnue jusque-là, et qui ne peut exister que chez nos voisins. Les écrits de Bruno Bauer et de Louis Feuerbach sont bien tristes sans doute dans leur nudité; eh bien! figurez-vous les disciples exaltés, les partisans fanatiques de ces grossiers systèmes; figurez-vous-les surtout en présence de ce parti du droit divin que je signalais tout à l'heure. De part et d'autre, ces excès incroyables se valent, et ces hommes, séparés par des abîmes, finissent par se rencontrer sur un point. M. Stahl ne veut pas d'une constitution; eux aussi, ils la repoussent. Que serait une constitution, je vous prie, pour ce radicalisme absolu, bien décidé à changer la face des sociétés humaines?

Je viens d'indiquer les deux partis extrêmes; c'est dans un milieu plus calme et plus intelligent que se place le mouvement sérieux des bons esprits, la vraie discussion des idées. Il y a plus de trois ans, dans les premiers mois de 1842, un publiciste peu connu jusque-là, M. Bülow-Cummerow, fit paraître sur la Prusse et sur toutes les questions du jour un travail important qui fut très-remarqué. *La Prusse, sa constitution, son administration et ses rapports avec l'Allemagne*, tel était le titre de ce livre. M. Bülow-Cummerow s'est placé, par ce manifeste, à la tête de ce qu'on a appelé le centre droit. C'est un Prussien dévoué : il a une foi vive dans les destinées de son pays, il souhaite une constitution pour la Prusse, et pour l'Allemagne une forte unité politique; mais, quand il expose son système, quand il discute les théories diverses qui se présentent, sa pensée est incertaine, il hésite, et se contredit trop souvent. Après avoir fait preuve des intentions les plus libérales, il finit par redouter l'influence des assemblées, il craint que le principe monarchique ne soit entamé et bientôt envahi, si la constitution accorde aux chambres une part effective du pouvoir. M. Bülow-Cummerow ne partage pas les opinions de M. Stahl, et les combat même avec vivacité; cependant il arrive presque au même résultat que le pro-

fesseur de Berlin : les chambres ne doivent être, selon lui, que des assemblées consultatives. Hâtons-nous d'ajouter que M. Bülow-Cummerow étend beaucoup les attributions de ces chambres, et qu'en cela du moins il est bien plus libéral que M. Stahl. Les chambres, il est vrai, ne pourront que donner leur avis, mais cet avis devra leur être demandé, et non pas seulement dans les questions de finances, dans les affaires du budget, mais pour tous les grands problèmes qui intéressent le pays. M. Bülow-Cummerow s'est recommandé surtout, dans ces derniers temps, par l'intelligente sollicitude avec laquelle il a suivi les délibérations des états provinciaux. Il a publié l'année dernière, sous le titre de *Dissertations politiques et financières*, des résumés fort instructifs, où sont nettement exposés les travaux des états dans les différentes provinces du royaume. Pour tout ce qui concerne l'administration et les finances, les écrits de M. Bülow-Cummerow, à ce qu'on m'assure, font autorité désormais. Je regrette seulement, dans les matières politiques, l'indécision de sa pensée.

Malgré cette indécision, bien excusable sans doute chez des publicistes qui viennent de naître à la vie politique, malgré ces hésitations très-naturelles, M. Bülow-Cummerow est digne de représenter le centre droit au milieu des partis récemment formés à Berlin. Or, il devait rencontrer des adversaires, qui, en effet, ne lui ont pas manqué. Voici d'abord M. Steinacker. M. Steinacker n'est pas sujet de la Prusse, il est le chef de l'opposition libérale à la chambre des députés du duché de Brunswick ; mais la part qu'il a prise à ces débats, l'influence sérieuse qu'il a exercée, m'autorisent à citer son nom dans ce tableau politique de la société prussienne. D'ailleurs, cette sollicitude d'un étranger pour les questions qui s'agitent à Berlin est un indice expressif de la situation des choses. Ce ne sont pas seulement les destinées particulières de la Prusse qui sont en cause dans ces discussions, ce sont les destinées de toute l'Allemagne. Une constitution peut être octroyée, puis retirée à Brunswick, à Hanovre, à Munich, à Cassel, sans que l'événement ait de grandes conséquences ; à Berlin, la question est plus sérieuse. Berlin est la vraie capitale des états germaniques, et ce qu'on y décidera sera décidé tôt ou tard pour le pays tout entier. Voilà pourquoi on ne s'étonne pas, au delà du Rhin, que le pays le plus intelligent et le plus libéral de la confédération n'ait pas reçu encore, comme la Bavière et le Hanovre, des institutions représentatives ; encore une fois, ce sera là un événement décisif, et, pourvu qu'il ne tarde pas trop, cette lenteur circonspecte convient à la gravité de la situation. Ne nous étonnons pas non plus que M. Steinacker se mêle à la polémique engagée entre les publicistes de Berlin, et qu'il combatte avec talent les vues de M. Bülow-Cummerow. Il représente à ce congrès les désirs de l'Allemagne elle-même.

Si M. Bülow-Cummerow est le chef du centre droit, les écrits de M. Steinacker sont cités comme l'expression du centre gauche. A côté de ces écrits, il faudrait surtout signaler les adresses des états provinciaux, les réclamations, les remontrances des magistrats de Berlin, de Königsberg, de Coblenz, de Breslau, de Düsseldorf. Un recueil qui contiendrait tous ces précieux documents formerait un excellent manuel bien propre à entretenir dans l'esprit public des traditions fécondes. On a publié récemment un petit livre, fort curieux aussi, où se trouvent réunies, selon l'ordre des dates, les lois et les ordonnances qui concernent la question constitutionnelle. Les pétitions, les adresses des villes, de 1815 à 1825, y ont également leur place, ainsi que les opinions de plusieurs hommes

d'état, des lettres, des fragments de Münster, de Stein, de Hardenberg. Seulement, pourquoi la dernière partie de ce recueil est-elle si incomplète? Pourquoi ces mêmes documents, depuis 1840, nous sont-ils communiqués d'une main si avare? Encore une fois, ce sont là les titres les plus sacrés de la cause libérale. Ces remontrances, toujours respectueuses, mais fermes, composent en quelque sorte un concert grave et puissant; c'est la voix publique qui chaque jour monte et s'enhardit. A cette voix des villes si l'on ajoute celle des universités, quelle autorité n'aura point cette opposition ainsi appuyée sur les foyers les plus actifs et les plus intelligents du pays! Or, les universités, si endormies il y a quelques années, commencent à se ranimer enfin. Ce fait est grave et vaut la peine qu'on le signale avec quelque détail; c'est par là que je terminerai ce tableau des forces du parti libéral.

Oui, dans ce travail politique qui agite l'Allemagne, on a pu s'étonner à bon droit que les universités aient gardé si longtemps le silence. Ces grandes écoles occupent une place sérieuse dans le pays; elles renferment l'élite de la nation; des hommes éminents y ont porté très-haut l'histoire et la philosophie du droit; il y a là ce qui manque en France, des facultés des sciences morales, des cours d'études administratives, mille ressources vraiment précieuses. Ne semble-t-il pas que tant d'éléments de force et de vie devraient être plus féconds? Personne n'ignore le rôle actif et glorieux des universités dans le soulèvement de 1815. Fichte est le héros de cette époque, et ses discours à *la nation allemande*, prononcés au milieu de nos baïonnettes, resteront comme un des plus fiers monuments de l'intrépidité nationale. Cette tâche, commencée en 1815, pourquoi les universités n'osent-elles plus la continuer aujourd'hui? Faut-il de si terribles secousses pour qu'elles se réveillent à la vie? Il est beau, quand un peuple est écrasé, de changer sa chaire en tribune, et de ressusciter ce peuple par une parole toute puissante; mais, dans les luttes pacifiques de la civilisation, n'est-ce pas un devoir aussi impérieux pour les gardiens de la science de surveiller, aux jours difficiles, le libre mouvement du dehors, d'éclairer le travail inquiet des esprits, de lui prêter le secours de la pensée et l'autorité d'une direction efficace?

Quand les *Annales de Halle*, en 1841, soumirent les travaux des universités à une critique si vive et si impitoyable, les ardents rédacteurs de ce recueil signalèrent avec raison un mal très-sérieux en effet, le silence des hautes écoles, leur dédain de la vie pratique et l'action énervante qu'elles pouvaient exercer. Peut-être y avait-il quelque imprudence dans cette levée de boucliers, car si M. Arnold Ruge et ses amis avaient réussi, s'ils avaient appelé à la vie politique les hommes éminents des universités, il est probable que ces hommes n'auraient pas défendu les doctrines des *Annales de Halle*. Les opinions extrêmes auraient trouvé, au contraire, en face d'elles un groupe naturellement sérieux et modéré. Quoi qu'il en soit, la plupart de ces critiques étaient justes, sensées, elles allaient directement à leur adresse, elles indiquaient un mal très-réel, et on ne peut nier l'heureuse influence qu'elles produisirent.

Quelques mois après la brillante campagne des *Annales de Halle*, M. de Schelling, appelé à Berlin, ouvrait son cours par ces remarquables paroles : « Je ne viens point diviser les esprits, je viens les réconcilier; j'arrive en messager de paix dans ce monde déchiré. Ce n'est pas pour détruire que je suis ici, c'est pour édifier, pour construire une forteresse où la philosophie habitera sans rien craindre. Or, j'entreprends cette tâche à une époque où la philosophie a cessé

d'être le travail de l'école pour devenir l'affaire de tous. Je suis Allemand, je porte au fond de mon cœur le bonheur et la prospérité de ma patrie ; c'est pour cela que je suis à Berlin, car le salut de l'Allemagne est dans la science. La philosophie est engagée désormais dans toutes les questions du jour, dans ces vivants problèmes où il est interdit, où il est impossible de demeurer neutre. » Voilà de belles paroles, voilà de magnifiques promesses ; seulement l'illustre philosophe a-t-il rempli son programme ? Hélas ! non. On ne reproche pas sans doute à l'éloquent professeur d'être resté dans ces hautes régions de l'étude où son imagination et sa pensée se jouent en de brillants systèmes ; on remarque cependant qu'il n'a pas tenu ce qu'il avait annoncé avec tant d'enthousiasme. De profondes études sur la mythologie antique n'étaient pas sans doute ce qu'on attendait de lui après cette généreuse profession de foi, et au moment où les esprits aspiraient à une nourriture plus fortifiante. M. de Schelling était arrivé à Berlin, il y a quatre ans déjà, au milieu des passions philosophiques les plus vives ; toute l'école de Hegel avait frémi en voyant reparaître, après le règne du maître, le chef d'un système qu'on avait dépassé ; il fallait se concilier les esprits, il fallait se créer un auditoire. M. de Schelling prononça alors les enivrantes paroles qu'on vient de lire, à peu près comme les souverains de l'Allemagne, en 1815, avaient inscrit sur leurs drapeaux les mots de liberté et de constitution afin de rallier les peuples contre l'ennemi. Le lendemain de la victoire, on ne se souvenait plus du contrat de la veille ; une fois établi dans sa chaire, M. de Schelling oublia facilement son discours, et la philosophie ne quitta pas l'étude du passé pour les périlleuses épreuves de la vie active.

Ce que M. de Schelling avait promis et ce qu'il n'a osé faire, un philosophe de l'école ennemie vient de l'entreprendre avec une singulière franchise. M. Hinrichs a donné, l'an dernier, dans sa chaire de philosophie, à l'université de Halle, une série de leçons sur les intérêts présents, sur les questions les plus vives de la politique allemande. M. Hinrichs appartient à l'école de Hegel, non pas à la gauche hégélienne, à la faction irritée que conduit tant bien que mal M. Arnold Ruge. Non ; il est de la première école, il fait partie de ce groupe éclairé, sérieux, ardent toutefois, qui s'était formé autour du maître, et qui, dans toutes les universités prussiennes, à Berlin, à Halle, à Königsberg, établissait solidement ses doctrines. C'est aussi là ce qui donne un intérêt nouveau à son curieux livre. Malgré la vivacité toujours croissante de ces luttes, cette ancienne école de Hegel avait jusqu'ici gardé le silence ; elle ne sortait pas du cercle que le maître lui avait tracé ; elle craignait de résumer ses conclusions pour les appliquer courageusement à la société moderne, et les journaux de la gauche hégélienne, les *Annales de Halle* et les *Annales allemandes*, la frappaient comme une ennemie. La *Montagne*, ce sont les écrivains même dont je parle qui s'attribuaient ces noms orgueilleux, la *Montagne* croyait avoir écrasé la *Gironde*. Aujourd'hui cependant voici un girondin qui prend la parole. Le livre de M. Hinrichs ne mérite donc pas seulement l'attention à cause des curieux documents qu'il renferme, il a un attrait plus vif, c'est le manifeste d'une grande école qui se taisait on ne sait pourquoi, et abandonnait une trop facile victoire à ses turbulents successeurs. Que ferait Hegel aujourd'hui ? On se le demande souvent avec regret. Certes, on peut le croire, il n'aurait pas reculé dans ce développement nouveau des idées, il n'eût pas refusé de donner à la philosophie une direction plus active ; puisqu'il avait commencé en 1815 une critique très-

ferme et très-élevée de la constitution du royaume de Wurtemberg, il aurait repris avec plus d'autorité ces fortes études. Édouard Gans aussi, bien moins circonspect que son glorieux maître, Édouard Gans, si généreux, si ardent, si avide de la vie politique, n'eût pas manqué à la tâche nouvelle imposée par les événements. M. Hinrichs, qui entreprend aujourd'hui cette tâche, n'a sans doute ni la pensée souveraine de Hegel, ni l'ardeur enthousiaste de Gans ; mais la bonne volonté et le talent ne lui manquent pas, et il s'efforce de relever un héritage abandonné. Voilà quel est l'intérêt de son travail.

L'ouvrage de M. Hinrichs est une histoire rapide et assez complète de tous les mouvements d'opinion qui se sont produits en Allemagne depuis le xviii^e siècle. Comment l'éducation du peuple s'est-elle faite sous la discipline des événements ? Quelle action ont subie les doctrines religieuses ? Quel a été le rôle de la science dans ces révolutions intérieures ? Telles sont les questions auxquelles M. Hinrichs s'est efforcé de répondre. La politique, l'église, la philosophie, voilà le triple objet de ses curieuses leçons. L'auteur, il est vrai, remonte un peu plus haut dans son introduction ; il commence en Orient, il continue avec l'antiquité grecque, avec Platon et Aristote, puis il passe de là à Alexandrie ; il arrive enfin au christianisme, traverse à grands pas tout le moyen âge, et salue avec Frédéric II l'avènement du xviii^e siècle. Il faut pardonner quelque chose à l'ambition de la science allemande. La plus humble cité, au moyen âge, quand elle écrivait son histoire, ne manquait jamais de remonter à la guerre de Troie. Un écrivain allemand qui veut raconter la révolution de Saxe ou de Brunswick croirait aussi déroger, s'il ne cherchait les premiers titres de son récit dans les archives de Babylone ou de Persépolis. Je regrette pour M. Hinrichs cette longue et pénible introduction ; je crains qu'elle ne nuise à son travail, et que le lecteur ne s'effarouche aux premières pages. La moitié d'un volume, dix ou onze leçons pour un résumé parfaitement inutile, c'est un peu plus qu'il ne convenait à l'économie du livre. Le moindre inconvénient de ces dissertations, c'est d'être publiées pour la centième fois. Si elles n'apportent rien qui ne soit connu déjà, à quoi bon en charger son travail ? Si elles révèlent un point de vue nouveau, une lumière inattendue, n'est-il pas vraiment dommage de réduire à la mince condition de préface une si belle histoire universelle ?

L'ouvrage commence sérieusement à la onzième leçon, consacrée presque tout entière à Frédéric II ; cette leçon est excellente. Il y a là un portrait irréprochable du grand capitaine, et surtout du hardi penseur, du roi philosophe. M. Hinrichs montre fort bien tout ce qu'il y a d'audace dans la politique de ce souverain révolutionnaire, qui a fait asseoir le libre esprit sur le trône ; il explique parfaitement la glorieuse originalité de ce grand règne. C'est par lui, c'est par Frédéric II que la Prusse a été liée à ce système vivace qui lui fait une loi de s'associer à tous les progrès de l'intelligence. En face de l'Autriche, qui redoute la lumière et le mouvement, la Prusse a grandi par son respect de la pensée, par sa foi dans l'action. Or, à qui doit-elle ces traditions, ces nécessités fécondes, et, en quelque sorte, cette charte souveraine ? A celui qui écrivait en 1751 : « Je souhaite à cette maison royale de Prusse de sortir complètement de la poussière où elle est restée jusqu'ici, je souhaite qu'elle devienne le refuge des malheureux, l'appui des opprimés, la providence des pauvres, l'effroi des méchants ; mais si le contraire arrivait, si (ce qu'à Dieu ne plaise !) l'injustice et l'hypocrisie devaient y triompher de la vertu, alors je lui souhaite, à cette

maison royale, une chute plus prompte, plus rapide, que ne l'a été son élévation. M. Hinrichs a bien fait de rappeler avec force ces beaux souvenirs. Cette ferme et intelligente étude sur le règne de Frédéric est une des meilleures parties de son livre, et un excellent point de départ pour tous les développements qui vont suivre. En effet, les événements des années qui se succèdent ne sont que la conséquence de cette politique hardie. Quand la philosophie prend un si libre essor à Iéna et à Berlin, quand Fichte écrit les *Discours à la nation allemande*, n'est-ce pas l'esprit du grand Frédéric qui se perpétue dans la monarchie? M. Hinrichs suit avec beaucoup d'attention les phases diverses de cet esprit; tantôt on lui lâche la bride, tantôt il est comprimé, menacé. L'auteur arrive bientôt à l'histoire contemporaine. Quoique les questions soient brûlantes, il ne redoute pas les détails les plus rapprochés de nous, il n'a pas peur des noms propres. Depuis 1815 jusqu'en 1845, le mouvement de l'opinion publique en Prusse est longuement indiqué avec ses alternatives de succès et de revers. Nous avons là un tableau complet de ces trente dernières années. Ce tableau, sans doute, pourrait être plus net; l'auteur n'a pas toujours distribué avec art les intéressants matériaux dont il dispose; tel qu'il est pourtant, avec ses défauts, ses longueurs, sa confusion, c'est un travail utile, plein d'indications précieuses, et le plus curieux des documents pour l'histoire contemporaine de l'Allemagne du nord.

Voilà pour le mérite de l'auteur : ceci n'est rien cependant ; le véritable intérêt de ce livre, c'est que ce n'est pas un livre, mais une série de leçons professées dans une université prussienne en présence d'un jeune et ardent auditoire. Voyez-vous le professeur, le philosophe, discutant en chaire sur les événements de l'année qui vient de finir, le voyez-vous délibérant sur les paroles de Frédéric-Guillaume, commentant les décrets, les ordonnances, les discours de la couronne? Quand il ne professe pas, il publie des brochures ; à Pâques, à la Pentecôte, toutes les fois que les salles de l'université sont vides, il publie sous ce titre : *Écrits de Vacances (Ferienschriften)*, quelques feuilles rapides qui seront bientôt dans les mains de ses élèves. Il ne se lasse point de leur distribuer cette nourriture, et d'engager son jeune auditoire dans les problèmes de la vie politique. Singulier pays, où peuvent se rencontrer, à côté des institutions de la monarchie absolue, des franchises si grandes et de si étranges libertés! L'Allemagne est aujourd'hui ce qu'était la France au xviii^e siècle. Quand la pensée s'éveille au sein d'une nation tout entière, quand ce besoin d'indépendance est entré dans la conscience d'un peuple, ces libres désirs se font jour par toutes les issues, *quo data porta*. A-t-on jamais pensé plus librement qu'au temps de Voltaire, sous le régime du droit divin, sous le gouvernement du bon plaisir? La tribune alors, c'étaient ces brillants salons où se dépensait chaque soir tant d'esprit et de hardiesse. En Allemagne, la fermentation sourde qui agite les peuples éclate, à l'heure qu'il est, partout où elle peut, dans la chaire du philosophe, dans le sermon d'un pasteur rationaliste, dans le discours d'un corps municipal. Tout cela nous paraît étrange; soit. C'est pourtant la conséquence obligée de l'état où est arrivé le pays. Le seul moyen de rétablir l'ordre, ce sera d'accorder la liberté véritable. Donnez à ce libre esprit qui s'emporte la place qu'il doit occuper, faites-lui sa part, établissez enfin les institutions fécondes qui permettent à ces forces vives de se développer régulièrement, sans troubles, sans conflits. En attendant, il est bien que les universités prennent ainsi la parole; l'intervention

de ces hautes assemblées paraît, à coup sûr, plus opportune que celle de tant d'écrivains sans mission.

Il convient surtout que les jurisconsultes surveillent d'une manière plus efficace ces questions législatives qui se rattachent si étroitement à la cause constitutionnelle. C'est à eux qu'il appartient de demander la publicité des tribunaux, l'indépendance des juges, la liberté de la défense. Dans une de ses meilleures leçons, dans une étude sur Fichte, après avoir rappelé les intrépides travaux de ce grand citoyen, M. Hinrichs s'écrie fièrement : « Dans ces heures de crise, les savants s'occupaient de leur science; les théologiens songeaient, comme aujourd'hui, au salut des âmes, sans jamais se soucier de la liberté de l'esprit; les jurisconsultes enseignaient le droit romain ou exposaient l'ancienne constitution impériale qui n'existait plus, c'est-à-dire que tout le monde se taisait : le philosophe seul osa prendre la parole. » Eh bien ! quelle sera la réponse des jurisconsultes ? Ne relèveront-ils pas ce défi ? Je sais bien qu'il y a deux ans la chambre des députés du royaume de Saxe a été surtout occupée de ces questions si urgentes ; je sais bien que le ministère, en Wurtemberg, a proposé aux chambres un nouveau projet de loi, approprié aux lumières de l'Allemagne. Dans le grand-duché de Bade aussi, les chambres, l'année dernière, ont eu à examiner un projet de législation conçu dans cet esprit libéral, et un homme éminent de ce pays, M. Mittermaier, publiait, il y a quelques mois, un ouvrage approfondi sur cette matière. C'est beaucoup déjà ; ce n'est point encore assez : la Prusse surtout se doit à elle-même de protester sans trêve contre l'incroyable administration de la justice. Tandis que les philosophes commentent en chaire les promesses de 1815 et de 1840, n'est-ce pas aux jurisconsultes de Berlin, de Bonn, de Halle, de Königsberg, qu'il appartient de combattre efficacement la barbarie d'une législation inique et de faire entendre, comme nos vieux parlements, de vigoureuses remontrances ? Les universités, nous l'avons dit, sont déjà entrées dans cette voie féconde ; elles s'y avanceront davantage, toujours calmes et fortes. De telles hardiesses peuvent sembler bizarres, irrégulières ; mais, si l'on examine la situation des choses, il faut bien reconnaître le droit de ces savantes assemblées. Ce droit ne cessera que le jour où il y aura une tribune à Berlin.

Ce ne sont pas seulement les partis libéraux de la Prusse qui réclament ces fortes institutions ; toute l'Allemagne s'y intéresse comme à une cause nationale. Nous avons vu tout à l'heure un étranger, un membre de la chambre des députés du duché de Brunswick, M. Steinacker, prendre une part active aux discussions ouvertes à Berlin ; croit-on que dans tous les états constitutionnels il n'y ait pas des milliers de cœurs qui battent, et qui désirent pour la Prusse une situation meilleure ? Pourquoi donc, malgré les défiances, malgré les antipathies de l'homme du sud contre l'homme du nord, pourquoi donc les problèmes qui s'agitent à Berlin éveillent-ils par toute l'Allemagne une sollicitude si empressée ? Il suffit de jeter les yeux sur les états constitutionnels au delà du Rhin pour comprendre quel est leur intérêt dans ces grands débats. Sous Frédéric-Guillaume III, dès que la réaction de la diète contre les idées nouvelles eut entraîné le gouvernement prussien, les libéraux des pays voisins, découragés et à demi vaincus, reculèrent presque aussitôt. Qu'auraient-ils fait sans l'appui de la Prusse ? C'est là seulement qu'ils trouvaient les traditions vigoureuses dont leur inexpérience avait besoin ; c'était de Berlin qu'étaient sortis, avec Stein et Hardenberg, les vœux et les principes de l'Allemagne régénérée. La Prusse conduisait l'armée libérale ;

si ce chef passait à l'ennemi, la déroute était inévitable. Aussi qu'arriva-t-il ? Rappelez-vous l'histoire des chambres allemandes pendant tout le règne de Frédéric-Guillaume III. Elles se laissèrent enlever, l'une après l'autre, les garanties qu'on leur avait d'abord accordées. On les vit même s'annuler à un tel point, qu'elles permirent aux gouvernants d'abolir, non plus telle ou telle liberté, mais la constitution même. C'est ce qu'on osa faire, il y a huit ans à peine, dans le royaume de Hanovre. Les sept professeurs qui protestèrent contre ce coup d'état, et qui y perdirent leurs chaires, ont sauvé l'honneur de Goettingue ; mais les chambres de Hanovre, dont l'indifférence encouragea l'audace du roi Ernest, furent plus coupables sans doute que le gouvernement qui violait la loi. Or, imaginez une tribune, à Berlin, imaginez la vie publique régulièrement constituée, et l'esprit parlementaire se développant avec force au sein d'une cité savante et libérale : pensez-vous que les députés du Hanovre se seraient endormis si volontiers, et qu'il n'y aurait eu que sept voix dans tout le royaume pour dénoncer l'iniquité commise ? Ces chambres, si découragées jadis, semblent se réveiller depuis quelque temps ; d'où vient ce réveil ? Il date précisément de l'époque où les espérances constitutionnelles ont reparu en Prusse. C'est depuis 1840, c'est depuis les discours de Frédéric-Guillaume IV, que les réunions des chambres, à Carlsruhe, à Stuttgart, à Dresde, ont présenté un intérêt sérieux. A Carlsruhe, en 1842, M. Welcker osa entrer en lutte avec la diète elle-même ; cette vive et brillante campagne était impossible il y a dix ans. Le parti libéral doit donc trouver encore dans les vœux de toute l'Allemagne un secours direct, une assistance efficace. Cette force nouvelle s'ajoutera aux ressources dont il dispose, et légitimera de plus en plus son avènement.

Nous avons indiqué les forces du parti constitutionnel ; que faut-il conjecturer sur le succès de sa cause ? Nous avons signalé le travail de l'opinion, le mouvement des différents groupes ; voilà, certes, des garanties sérieuses : quels sont maintenant les obstacles ? D'où sortiront les difficultés ? Des dispositions personnelles de Frédéric-Guillaume IV et de l'hostilité déclarée du prince de Metternich ? Je n'ai que deux mots à dire sur ce point.

On a vu suffisamment par tout ce qui précède quel est le caractère du roi, et le genre de difficultés ou de secours que la cause libérale rencontrera sur les marches du trône. Frédéric-Guillaume IV n'est certainement pas un esprit ordinaire ; c'est une intelligence tout à fait distinguée, une nature riche, douée des qualités les plus brillantes, ornée de l'instruction la plus variée ; seulement, est-ce bien un homme d'état ? Pour parler net, il est permis d'en douter. Ce roi artiste, ce brillant dilettante, qui donne des leçons à ses architectes, des conseils à Meyerbeer, des inspirations à Cornélius, est en même temps un érudit, un philosophe, un théologien. On assure qu'il lit Platon et Aristophane dans leur belle langue ; il suit sans peine M. de Schelling dans ses spéculations mystiques, et, s'il faut traiter un point de théologie, il cite les Pères, il cite Luther et Melancton, comme feraient M. Hengstenberg ou M. Tholuck. C'est dans les questions politiques, c'est dans la pratique des affaires qu'il est moins sûr de sa pensée. Il saura enthousiasmer Tieck et Cornélius, Meyerbeer et Schelling ; ses ministres seront moins contents de lui et le quitteront l'un après l'autre. En réunissant à Berlin cette illustre assemblée de poètes et de peintres, d'artistes et de philosophes, il a obéi à ses nobles instincts, à ses délicates sympathies pour toutes les distinctions de la pensée ; toutefois cet entourage glorieux et si conforme à ses goûts sert en même

temps sa politique ; on ne saurait accuser de tendances illibérales un souverain absolu qui introduit à sa cour le droit démocratique du talent. D'ailleurs, bien qu'il appartienne, nous l'avons dit, à ce qu'on nomme le parti historique ; bien qu'il se serve de M. de Schelling contre les hégéliens, de M. Eichhorn et de M. de Savigny contre les rationalistes ; bien que la direction un peu mystique de sa pensée l'ait rendu favorable aux piétistes, il est loyal, sincère, impétueux ; il voudrait convaincre au lieu de régner. Les rois règnent ; lui, il parle ; il fait de longs discours, il engage des controverses sur les plus graves sujets, se fiant à la facilité brillante de son esprit et à la générosité de ses intentions. Il lui est arrivé plus d'une fois, m'assure-t-on, d'écrire de sa main à des journalistes qui attaquaient sa politique et de les réfuter dans le meilleur style. Il discutait, il y a quatre ans, la question constitutionnelle avec les états provinciaux de Posen ; il a débattu hier un point de théologie avec la municipalité de Berlin ; ce n'est pas la dernière thèse qu'il soutiendra. C'est un roi très-allemand. Cependant nos voisins deviennent moins Allemands chaque jour, je veux dire moins naïfs, moins confiants, plus difficiles à conduire : or, un roi qui parle si volontiers ne donne-t-il pas des armes contre lui ? J'entrevois donc ici deux chances contraires : d'un côté les dispositions fort équivoques du roi, de l'autre les encouragements qu'il donnera, sans y songer, au parti qu'il veut contenir.

Il est certain, en effet, que Frédéric-Guillaume est peu disposé à établir dans ses états une constitution vraiment sérieuse. Le rêve de l'école historique, c'est d'organiser l'édifice de telle façon, que les différentes époques du passé, depuis Arminius jusqu'à Frédéric Barberousse, s'y trouvent comme représentées par étages ; temps primitifs, droit coutumier, féodalité, monarchie, il faudrait unir tout cela et en former l'œuvre que l'Allemagne réclame. La constitution vraiment germanique serait enfin découverte ; elle ne serait ni anglaise, ni américaine, ni française surtout ; ses pères, ses législateurs, ce seraient les héros de la *Walhalla* ; on n'oublierait que Luther et Frédéric-le-Grand. Nous parlons sérieusement, et nous serons bien surpris si quelques-unes de ces étranges idées ne se retrouvent pas dans le projet de constitution qui se prépare ; elles ont déjà percé visiblement dans les discours de 1840. Seulement, les difficultés seront-elles résolues alors ? Aura-t-on réussi par là à calmer les exigences de l'opinion ? Il faudrait une singulière confiance pour l'espérer. Cependant, comme Frédéric-Guillaume aura donné par ses discours les gages les plus sérieux, l'opposition, enhardie, poursuivra toujours son but. Peu importe donc que les dispositions du roi soient aujourd'hui défavorables à la cause constitutionnelle ; les engagements qu'il a pris, ceux qu'il prendra encore, devront modifier tôt ou tard sa pensée, et le mouvement de l'opinion publique l'entraînera, nous l'espérons, dans les voies fécondes de la société moderne.

Le plus redoutable adversaire du parti constitutionnel, c'est bien évidemment le cabinet autrichien, et surtout le politique éminent qui dirige ce cabinet. Personne n'ignore en Europe quelle est l'influence de M. le prince de Metternich. Voilà trente-six ans que le prince est aux affaires ; pendant ces trente dernières années, si l'on regarde au fond des choses, c'est lui qui a gouverné l'Allemagne. Arrivé au pouvoir en 1809, M. de Metternich a assisté à l'enthousiasme populaire de 1813, aux promesses généreuses des souverains, au soulèvement de toute l'Allemagne ; il est même un de ceux qui ont dirigé ce mouvement des peuples, et on sait qu'il reçut le titre de prince après la bataille de Leipsig. Puis, dès le lende-

main de la victoire. Il a laissé à cette noble ferveur le temps de se calmer, et, secrètement, sans éclat, il s'est mis à lutter pied à pied contre cet esprit libéral. Il y a une phrase curieuse prononcée par l'empereur François à l'une des diètes de Hongrie : *Totus mundus constitutus, et vult habere novas constitutiones: sed vos non habetis unam constitutionem antiquam, ut non oportet ut his novitatibus peregrinis.* Eh bien ! M. de Metternich poursuivait cette folie de constitution, et voulait, par charité, en guérir l'Allemagne. Surveillant à la fois les souverains et les peuples, tantôt il faisait reculer par la diète les libertés accordées, tantôt il arrêtait les gouvernements dans leurs concessions trop généreuses. Il a habilement mis à profit la terreur inspirée par le *Tupenbund* en 1819; l'événement de Francfort, la fête de Hambach, ont été pour lui d'utiles occasions qu'il a saisies le plus naturellement du monde, et en dissimulant sa joie. Il s'agissait de lutter contre de glorieux souvenirs, contre les nobles émotions communiquées aux peuples par de grands ministres; il fallait ruiner l'influence de Stein et de Hardenberg; il a réussi, à force d'habileté et de ruse. Or, voilà maintenant que l'esprit de Stein ressuscite et que tous les cœurs sont agités. Le savant stratège ne s'est pas jeté sur l'ennemi; il a fait semblant de ne pas le voir, attendant l'occasion de le frapper. L'occasion est venue bientôt. Une émeute religieuse éclate, l'église évangélique est touchée par une crise profonde; c'est alors que M. de Metternich a vu Frédéric-Guillaume IV.

Certes, la position de M. de Metternich paraît puissante, sa politique semble solidement assurée; eh bien ! non; malgré tant de victoires remportées depuis le congrès de Vienne sur le mouvement libéral des esprits, M. de Metternich a subi, il y a quelques années, l'échec le plus grave; il a été battu dans une occasion décisive, et, si le vieux diplomate se réveille si vivement aujourd'hui, c'est qu'il croit voir chanceler l'œuvre de toute sa vie. Quelle a été cette œuvre accomplie si laborieusement et compromise aujourd'hui? Il faut le dire en peu de mots.

M. de Metternich, en faisant une guerre si vive aux idées nouvelles, poursuivait manifestement deux buts: il voulait ruiner la cause libérale, et en même temps arracher à la Prusse la suprématie qu'elle aurait promptement conquise. La Prusse, depuis Frédéric-le-Grand, représentant la science, la pensée: elle était comme le cœur énergique de l'Allemagne; eh bien ! que le gouvernement prussien fit un pas de plus dans cette voie, qu'il accordât une tribune, aussitôt les successeurs de Frédéric II devenaient les chefs de l'Allemagne constitutionnelle. La grande affaire pour le prince de Metternich, c'était d'empêcher cet événement; par là, il détruisait de même coup et les espérances du parti libéral et l'influence future de la maison de Brandebourg. N'est-ce pas là ce qui arriva en effet? Nous avons dit tout à l'heure quelle était la situation des états constitutionnels, depuis qu'ils avaient perdu l'appui de la Prusse: nous avons montré comment l'esprit libéral recula dans le Hanovre, dans la Hesse électorale, en Bavière, dès que le gouvernement prussien eut ajourné l'exécution de ses promesses. M. de Metternich triomphait donc, et, je le répète, il triomphait deux fois: il comprimait les idées nouvelles et désarmait le cabinet de Berlin. Cependant, chose singulière, cette seconde victoire, si adroitement obtenue, lui échappa presque au même instant. Soit hasard, soit habileté supérieure, au moment même où le gouvernement prussien cédait à l'influence autrichienne cette direction de l'Allemagne à laquelle il pouvait prétendre, il regagnait sur un autre terrain tout ce qu'il sacrifiait ici. C'est en 1849 surtout que Frédéric-

Guillaume III a commencé d'abandonner la cause libérale pour entrer dans cette voie de réaction où l'engageait la politique du cabinet de Vienne. Eh bien! c'est aussi en 1819 que commença obscurément, dans l'ombre, une œuvre très-sérieuse, très-féconde, par où devait être rendue au royaume de Prusse la prééminence qu'il abandonnait; je parle de l'union douanière. Le premier traité conclu en 1819 avec la principauté de Schwarzbourg-Sondershausen fut le signal de cette nouvelle politique. Quelques années après, c'étaient des états plus importants, la Hesse-Darmstadt, la Hesse électorale, que la Prusse attirait à elle; ses conquêtes s'étendaient chaque jour, et, en 1856, les grands états du centre et du midi, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, faisaient partie du *Zollverein*. Il y eut alors un véritable commencement d'unité dans cette Allemagne si avide de ce bien suprême. Depuis lors, des accessions importantes ont eu lieu, et il faut aujourd'hui compter plus de vingt-sept millions d'hommes que ce grand système réunit pour une cause commune sous la présidence de la Prusse. On comprend quelle a dû être l'inquiétude de l'Autriche, en voyant la fortune nouvelle de son altière rivale. Quelle défaite pour la politique du cabinet de Vienne!

Eh bien! si M. de Metternich, repoussé déjà sur ce point où il croyait avoir triomphé, voit reparaître les idées libérales auxquelles il a déclaré une guerre à outrance, les deux résultats qu'il poursuit depuis trente ans, et qu'il avait cru atteindre, lui échapperont à la fois. Il aura perdu l'une après l'autre la double conquête dont il pouvait se glorifier; l'œuvre de toute sa vie croulera. Cette situation de M. de Metternich est bien grave; elle fait pressentir les mille obstacles que sa politique opposera au mouvement constitutionnel. Il est manifeste que l'Autriche est aujourd'hui plus intéressée que jamais à combattre les idées de réforme; battue dans la question du *Zollverein*, dépassée par la Prusse, qui s'est placée à la tête de l'unité commerciale, si elle laissait sa rivale s'emparer aussi de la direction politique et devenir le centre de l'Allemagne constitutionnelle, elle descendrait au second rang. Elle luttera donc avec une vigueur désespérée, et le chef du cabinet de Vienne, à un âge où le repos est précieux, sera forcé d'entreprendre une périlleuse campagne pour défendre l'œuvre de sa vie entière, ébranlée déjà profondément et menacée peut-être d'une ruine prochaine.

Je le répète, c'est là pour les défenseurs du parti constitutionnel l'ennemi le plus terrible; c'est aussi de ce côté que l'attention se tourne désormais. On remarque déjà, en Allemagne, que le prince de Metternich est bien âgé; comme on se défie du présent, on espère dans l'avenir; on se dit enfin que le président actuel de la diète, l'élève, le confident du prince, M. de Münch-Billinghausen, n'a pas et n'aura jamais sans doute l'autorité du maître qu'il doit remplacer. Je ne sais s'il est besoin d'ajourner de la sorte les espérances de la Prusse. Si nous avons tracé exactement le portrait de Frédéric-Guillaume, il est très-possible que toute l'habileté du prince de Metternich vienne échouer contre les incertitudes du roi. On assure que Frédéric-Guillaume, dans les réunions de Stolzenfels, a fait de grandes concessions en matière religieuse, mais que, sur la question constitutionnelle, il s'est réservé sa liberté tout entière. Frédéric-Guillaume s'accoutume peu à peu à l'idée d'une constitution, et il ne lui déplait pas que l'Autriche en ait peur. S'il est retenu, d'un côté, par la crainte d'accorder plus qu'il ne doit, de l'autre, l'attention de l'Europe dirigée vers lui, l'effet produit

déjà par les bruits vagues qui se sont répandus, le désir enfin d'assurer la prééminence politique de la Prusse, tout en ce moment flatte son amour-propre et le dispose à agir.

Je m'arrête : ce terrain des conjectures est toujours glissant ; qu'il nous suffise d'avoir indiqué les chances possibles. Aussi bien, quelles que soient les incertitudes du roi, si habile que puisse être l'opposition du cabinet de Vienne, il y a un fait certain, manifeste, et je crois l'avoir mis en lumière, c'est que le parti constitutionnel en Prusse est désormais une puissance tout à fait sérieuse. Le grand changement qui se prépare est déjà consacré au fond des esprits. Quand un peuple est arrivé à ce point de maturité vigoureuse, les libres institutions que réclame ce peuple peuvent bien ne pas lui être accordées sans délai ; mais il les obtiendra bientôt et nécessairement. En assistant avec émotion, avec intelligence, aux discussions de ses publicistes, en suivant ces débats d'une tribune qui n'existe pas encore, la Prusse a conquis la tribune qu'on lui donnera demain. Que l'opposition continue donc ces luttes politiques, qu'elle redouble de modération et de fermeté, qu'elle grandisse en talent et en persévérance ; le jour où elle réussira, ce ne sera pas seulement la Prusse. ce sera l'Allemagne entière qui entrera décidément dans les voies d'une civilisation nouvelle.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.



UN

HUMORISTE EN ORIENT.

EOTHEN. ¹

M. de Forbin s'étonnait, en 1827, de rencontrer au pied des pyramides l'ombrelle rose d'une dame anglaise. Depuis cette époque, le phénomène est devenu vulgaire; les touristes anglais en Orient se sont si prodigieusement multipliés, qu'on ferait de leurs volumes une autre pyramide de Gisch. Grâce à eux, il n'y a plus rien à dire sur l'Orient; le mystère manque au pays du mystère. Le sphinx est sans énigme, le temple de Denderah ne possède plus de secrets, les tombes des rois ont été fouillées, les images des prêtres expliquées, la source du Nil est connue, et la statue de Memnon elle-même s'est dépouillée de son prestige. Qui ne sait sur le bout du doigt la colonne de Pompée, le Delta, les chameaux du désert, Karnak et Medinet-Abou? L'obélisque de Louqsôr est notre proche voisin, et l'un des touristes dont je parle raconte qu'un colosse de granit, à demi enseveli sous les sables, n'appartient ni à Ibrahim-Pacha, ni à Méhémet-Ali, mais au « musée britannique, » lequel n'a pas eu le temps de le faire enlever. Si cette invasion continue, l'Orient n'offrira plus à l'album des Anglaises un seul pilastre digne d'elles, un coin dont elles puissent dire : « *It is highly satisfactory!* — c'est bien satisfaisant! » le dernier terme de l'enthousiasme chez la touriste anglaise.

Nous n'avons pas la prétention de passer en revue les trois ou quatre cents volumes anglais dont l'Orient a été le prétexte depuis une dizaine d'années. et que

(1) *Eothen*, un vol. in-8°; Londres, 1845.

certes nous n'avons pas lus et ne nous promettons pas de lire. Le courage nous manquerait pour soulever seulement la gerbe de l'année dernière. Toute une mission de voyageurs s'est mise à l'œuvre; nos voisins ont couvert l'Égypte, l'Arabie, la Palestine, la Turquie, la Grèce et la Mésopotamie. Seigneurs, commis, étudiants, capitaines, marchands, ecclésiastiques, des dames, des demoiselles, et, ce qui atteste une fièvre orientale bien singulière, des personnes qui, n'ayant jamais quitté Londres, leur *home* et leur coin du feu, veulent voyager au moins en imagination dans le pays de leurs rêves, publient résolument, comme miss Plinley, le récit d'un voyage qu'elles ont fait ou désireraient faire (1). Parmi les plus sérieux de ces voyageurs, certains visitent l'Orient pour leur librairie, et d'autres pour leur église. M. Dawson Borrer (2) calcule exactement les mètres et les toises de colonnades et de statues; M. White (3) fait l'inventaire des boutiques de Stamboul et de ce qu'elles contiennent; M. Cameron (4) entonne les louanges de sa majesté l'empereur Nicolas, et M. Hill (5), animé d'une indignation véhémement contre le pape, auquel il préfère hautement le chef des mollahs, n'a d'autre but que de démontrer la supériorité de l'islamisme sur la foi catholique; lord Nugent, au contraire, visite les lieux saints (6) pour s'assurer de l'emplacement exact et des localités précises de Bethléem et du Golgotha; enfin M. Urquhart, homme très-spirituel et quelquefois éloquent, mais fort passionné, ne perd jamais de vue sa vieille rancune contre lord Palmerston; il se la rappelle en face de Misitra ou lorsque, vêtu d'une robe de chambre perse, il prend son thé dans un bocage sur les bords de l'Ilyssus.

On voit bien que l'excentricité anglaise ne fait faute à pas un de ces voyageurs. Chacun a son parti pris et son idée fixe, quelquefois assez triste, comme chez M. Hill, que poursuit en tous lieux le fantôme du papisme, et qui se ferait plutôt renégat et circoncis que chrétien catholique. Ni M. Hill, ni lord Nugent, ne nous ont captivé, tout respectables qu'ils soient. Nous nous sommes laissé attirer et séduire par des originalités plus capricieuses et plus douces. Nous avons lu M. Cameron par exemple, le chevalier errant de l'empereur de Russie; M. White, l'observateur infatigable des rues de Constantinople; enfin l'auteur anonyme d'*Eothen*, railleur sans pitié des splendeurs et des ruines orientales. Ceux-là, nous les avons suivis, nous les avons étudiés, nous les aimons, l'auteur d'*Eothen* surtout, qui est un humoriste pur, et qui appartient à une famille d'esprits libres, penseurs que rien ne discipline, poètes que rien n'entrave, obéissant à leurs impressions vraies. Montaigne n'était pas d'une autre race, et c'est un des plus aimables chefs de cette famille que nous estimons tant.

Plus les affaires, le *business*, comme disent énergiquement les Anglais, pèsent d'une lourde masse sur leurs intelligences et envahissent les heures du premier ministre comme de l'ouvrier, plus c'est chose piquante de voir leurs humoristes en voyage se livrer à toute leur verve d'indépendance. Leur caprice déchainé ne respecte rien. Ils s'expatrient avec délices, s'amusez comme de grands écoliers,

(1) *Days and Nights in the East*; 2 volumes, 1845.

(2) *A Journey from Naples to Jerusalem*, by Dawson Borrer; 1 vol., 1844.

(3) *Three years in Constantinople, or Domestic Manners of the Turks in 1844*, by C. White; 3 vol., 1845.

(4) *Personal Adventures and Excursions...*, by G. P. Cameron; 2 vol., 1845.

(5) *The Tiara and the Turban*, by W. Hill; 2 vol., 1845.

(6) *Visits to sacred Lands*, by lord Nugent; 2 vol., 1845.

hument l'air libre à pleine poitrine, et rient au nez de tous. Dès l'époque d'Élisabeth, un certain Thomas Coryate ou *Tom Coryatt*, comme l'appelaient ses contemporains, courut l'Europe et l'Asie, et consigna ses mélancoliques facéties dans un petit volume plein de naïvetés grotesques, publié sous le titre allitératif et gothique de *Crudités de Coryatt*.

Au XVIII^e siècle, Sterne, bien plus savant qu'on ne le pense, et qui puisait, comme Rabelais, une partie de ses inventions dans de vieux bouquins oubliés, mit à profit ce prédécesseur sentimental et burlesque, Coryatt. Sterne connaissait son siècle, il comprit que les grossières plaisanteries de Coryatt n'étaient plus de mise; il flatta les voluptés sentimentales de ses contemporains, et fit accepter ses lubies sous cette étiquette raffinée et menteuse. Voyez à quel point les hommes sont dupes des mots ! c'est un éternel sujet d'étonnement : le *Sentimental Journey* de ce malin Sterne a toujours passé pour un « voyage de sentiment. » Qu'y voit-on, je vous prie, de sentimental, si ce n'est le caprice ironique, sensuel et même cynique d'un voyageur qui s'amuse, se repose, rêve, flâne, se moque de lui-même et de vous aussi ?

Depuis quelques années, les voyageurs humoristes les plus gracieux et les plus piquants qui aient suivi la piste de Sterne sont Halliburton, juge de la Nouvelle-Écosse, qui, sous le nom de Sam Slick, marchand de pendules de bois (1), a vivement parodié le patois et décrit les mœurs de certains cantons reculés de l'Amérique septentrionale; Charles Dickens, dont les spirituelles *Notes* sur les États-Unis ont eu un grand succès de gaieté (2); enfin l'auteur anonyme des *Bubbles from Nassau* (*Brunnen von Nassau*), que l'on croit être Samuel Taylor Coleridge. Chez Halliburton, la plaisanterie est plus sèche et plus originale; Dickens est plus pittoresque et plus vif; les mœurs et les ridicules des petites villes d'eaux allemandes n'ont pas de meilleur peintre que l'auteur des *Brunnen von Nassau*, homme du monde, leste, pimpant et de bon ton. Tout à côté d'eux, un peu plus incorrect, mais aussi plus brillant, se place l'auteur anonyme d'*Eothen*.

Le seul pédantisme du livre est sur la couverture : *Eothen*, cela veut dire « des pays de l'aurore. » — Un beau jour, l'auteur s'est dit à lui-même que l'Occident lui déplaisait, que la civilisation le fatiguait, que ces femmes pâles, ces hommes noirs, cette régulière activité de l'Europe, le faisaient périr d'ennui. « O vieille Europe ! s'est-il écrié, j'en ai bien assez de toi ! O notre pauvre chère vieille pédante ! laborieuse et fastidieuse ménagère, excellente fabricante et boutiquière adorable, tes vices sont plus insupportables que tes vertus ! Je vais chercher un pays qui possède encore quelque chose d'imprévu, un pays barbare, sans cafés et sans tribunaux, sans passe-ports et sans *aldermen*, d'où la gendarmerie soit absente, comme les chemins de fer et les journaux. Si l'on m'y pend ou que l'on m'y empale, ce ne sera pas comme atteint et convaincu de vagabondage, mais pour me punir de ne pas suivre la coutume générale et les lois du pays, de ne pas être un bandit, et de ne pas aller tout nu. Je trouverai du nouveau, je me sentirai vivre; mon sang circulera plus vite, et je secoueraï la torpeur européenne, l'oscillation monotone d'un pendule aux mouvements réguliers ! » Il dit, et il part. Comment il arrive jusqu'à Semlin, sur les bords de la Save, il

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1841, l'article de M. Chasles sur cet écrivain.

(2) Voyez, dans la livraison du 51 janvier 1845, *les Américains en Europe et les Européens en Amérique*.

ne nous le dit pas. Une fois arrivé là, il se met en tête de pousser jusqu'en Palestine par la Grèce, l'Égypte et le désert. Jeune et gai, rien ne lui importe ou ne l'arrête ; il n'a point de but politique, il se laisse aller à toute impression nouvelle. Il ne cherche pas de médailles, s'inquiète peu de monuments, ne tient pas grand compte des souvenirs classiques ; la bonne humeur et la santé sont les meilleures parties de son bagage.

Le premier personnage qu'il rencontre sur son chemin, c'est la peste, ou plutôt le fantôme de la peste. Il ne recule pas devant cette grande terreur de l'Orient, et plus tard, la rencontrant au Caire et à Constantinople, il joue avec elle, la brave, la défie, et finit par la nier totalement. Une douzaine de bandits enturbannés l'accueillent, il s'engage dans le labyrinthe obscur de la première rue musulmane, et foule aux pieds, sans le moindre respect, les ruines friables de ce vieux sol formé de débris ; partout silence, immobilité, ennui, misère, une misère drapée, il est vrai, dans ses haillons, et qui voudrait passer pour mystérieuse. Le voyageur nouveau ne s'y laisse pas prendre. Le premier pacha qu'il salue ne lui impose pas ; il voit ce que M. Urquhart a si bien fait observer, le peu de rapports qui se trouvent entre l'Orient et l'Europe, le vide et l'inanité de ces rapports, et la singulière mystification subie par les voyageurs et le public. Avez-vous lu, dans le voyage de quelque honnête gentleman, après sa tournée d'Orient, le pompeux récit de l'entrevue qu'un pacha lui a courtoisement accordée ? Y avez-vous trouvé le panégyrique de ce Turc parfaitement au courant des choses de l'Europe, et qui n'ignore rien des relations des états européens entre eux, ni des progrès admirables de notre industrie ? Cette entrevue, prise au grand sérieux, orne presque tous les voyages modernes. L'auteur d'*Eothen* en fait bon marché, et, réduisant à la réalité vulgaire cette magnifique entrevue, il l'abaisse aux proportions d'une facétie, et la fait même descendre jusqu'à la farce.

Voici l'Anglais, escorté de son drogman, qui se présente et pénètre chez le pacha, siégeant avec sa pipe dans une salle blanche meublée de cinq tapis et de douze esclaves. — « L'Anglais, dit gravement le pacha, est le bienvenu ; bénie entre toutes les heures est l'heure de son arrivée ! » Le drogman, qui se retourne, dit au voyageur : « Le pacha vous salue. — Saluez-le de ma part, interrompt l'Anglais, et répondez que je suis enchanté de l'honneur de le voir. » Le drogman prend alors une attitude diplomatique, et, les bras croisés sur sa poitrine, entame le grand discours suivant, qui se reproduit avec des variantes à l'occasion de tous les voyageurs : « Sa seigneurie, cet Anglais, seigneur de Londres, vainqueur de la France, supprimeur de l'Irlande, a quitté ses gouvernements, et permis à ses ennemis de respirer un moment ; franchissant les vastes mers sous un incognito sévère, escorté de quelques serviteurs, en petit nombre, mais éternellement fidèles, il est venu arrêter ses regards sur la figure éclatante du plus magnifique des pachas, le maître de l'admirable et miraculeux pachalik de Karagoukdour ! » Cette tirade syrienne, arabe ou persane, selon la circonstance, ayant paru interminable au voyageur, celui-ci craint que son interprète n'ait commis quelque sottise, et se retourne vivement : « — Que diable dites-vous au pacha ! je crois que vous lui parlez de Londres. Il va me prendre pour un *cockney*. Je vous ai toujours recommandé de répéter que je suis gentilhomme de l'Yorkshire, appartenant à l'une des branches de la famille Bowklackwow, propriétaire du parc et du château du même nom ; j'ai eu l'intention de devenir juge de paix de mon comté, et le pair d'Angleterre lord Greatprose m'avait assuré de son patro-

nage auprès des ministres relativement à une belle sinécure, mais il a manqué de parole ; enfin j'ai figuré comme candidat aux élections de Goldborough, et mon élection aurait certainement eu beaucoup de succès, si mon rival n'avait pas acheté mon comté tout entier. Entendez-vous ? quand vous parlez de moi, ne dites jamais que la vérité stricte ! » Le drogman se tait, et le pacha, reprenant la parole : « Que dit notre ami, le soleil levant de Londres ? Y a-t-il quelque chose que je puisse lui accorder dans le pachalik de Karagokougouldour ? » Le drogman très-mécontent : « Cet Anglais, venu du parc de Bowklackwow, membre de la susdite famille, et qui aurait été quelque chose dans son pays s'il avait pu, vient d'énumérer ses titres et ses exploits. — La fin de ses honneurs est plus éloignée que les limites de la terre, s'écrie le pacha en caressant sa barbe, et le catalogue de ses qualités est plus nombreux que celui des étoiles du firmament. — Que dit le pacha ? — Le pacha vous félicite. — De quoi ? de n'être pas membre des communes ? Moi, ce que je désire connaître, ce sont les vues et les intentions du pacha relativement à l'Europe, ses observations personnelles sur l'empire ottoman. Dites-lui que nos chambres ont été convoquées, et que le discours du trône renferme la promesse solennelle de maintenir l'intégrité des domaines du sultan. — Hautesse, dit le drogman, cet Anglais, qui aurait été quelque chose dans son pays s'il avait pu, avertit votre hautesse que les chambres parlantes et la chaise de velours de l'Angleterre ont juré de maintenir l'immortalité du trône du sultan. — Merveilleuse chaise de velours ! s'écrie le pacha ; merveilleuses chambres ! (Imitant la machine à vapeur) : Toujours de la fumée ! Ouizz ! ouizz ! Toujours des roues qui tournent ! Brr ! brr ! Tout se fait comme cela en Angleterre. Merveilleux peuple ! machines merveilleuses ! — Ah çà ! dit le voyageur anglais au drogman, qu'est-ce qu'a donc le pacha, qu'il fait des gestes et répète : Ouizz ! ouizz ! brr ! brr ? Croit-il que notre gouvernement veut être infidèle à ses promesses ? — Non, excellence ; le pacha dit qu'il n'y a chez vous que des roues et de la fumée. — C'est exagéré, reprend gravement le voyageur, qui est un homme positif. La vérité est que nous avons poussé très-loin l'industrie des machines, dites-le bien au pacha, et que, par le moyen de la vapeur, nous faisons voyager des armées avec la rapidité de l'éclair. — Le drogman, qui aime les choses merveilleuses, se retrouvant dans son élément, élève de nouveau la voix : — Le seigneur anglais dit à votre hautesse que, du premier moment où un mot désagréable pour l'Angleterre est prononcé dans quelque lieu du monde que ce soit, il ne s'agit que de jeter dans un grand trou, pratiqué au milieu de Londres, d'innombrables armées qui reparaissent en une minute avec armes et bagages à l'autre extrémité du globe. — Je sais tout cela, dit le pacha sans s'étonner. Les locomotives me sont parfaitement connues. Je sais que les armées anglaises voyagent sur des charbons ardents. C'est merveilleux ! Ouizz ! ouizz ! brr ! brr ! des roues et de la fumée ! Oui, les Anglais couvrent le monde d'un océan de calicot et d'une moisson de coutellerie. Toujours des roues ! toujours de la fumée ! — Le pacha, dit le drogman, fait ses compliments aux couteliers anglais et à vos fabricants de calicot. — A la bonne heure, réplique l'Anglais. Dites bien au pacha que je le remercie de son hospitalité, et qu'il faut que je parte. — Alors le pacha se lève gravement s'il croit son hôte d'un rang égal au sien, et lui dit : — Orgueilleux sont les étalons et fières les juments qui ont mis au monde les chevaux qui vont porter votre excellence et la conduire au terme de son heureux voyage. Puisse la selle sur laquelle il va s'asseoir lui être douce comme la barque du pro-

phète sur la troisième rivière du paradis ! Puisse-t-il dormir du sommeil d'un enfant, entouré de ses amis ! et puissent, quand ses ennemis se présenteront, ses prunelles flamboyer dans l'obscurité comme les prunelles de quarante tigres en fureur ! — Ce que le drogman traduit par ces simples paroles : — Le pacha vous souhaite le bonjour. »

Telle est, s'il faut en croire notre voyageur, l'influence ordinaire du drogman oriental sur la conversation. Interprète qui n'interprète rien, intermédiaire infidèle, il ne sert qu'à jeter entre la civilisation de l'Europe et la barbarie asiatique les nuages de ses périodes sonores. Bien déterminé à n'être dupe de rien, pas même de son drogman, Eothen, nous le nommerons ainsi, puisqu'il a choisi ce nom grec comme étiquette de son livre, se met en route avec ses drogmans et ses Tatars, traverse la Serbie et la Bulgarie, atteint Andrinople, puis Stamboul ou Constantinople, et réduit au même taux vulgaire la splendeur et la magnificence de tout voyage oriental. On monte à cheval, parce que les autres moyens de locomotion manquent ; on emporte ses provisions, faute d'hôtelleries ; on marche en troupe bien armée pour faire peur aux bandits ; on s'accoutume à l'air froid du matin, à la selle turque, qui vous perche sur un trône périlleux, à dormir à la belle étoile, et à ne faire grand cas ni de sa propre vie ni de la vie des autres. Ce sont là, selon lui, les résultats les plus clairs d'un voyage asiatique.

Victor Jacquemont, notre compatriote, avait porté dans l'Inde un peu de cette propension au dédain, de ce sarcasme facile et froid, de ce *nil admirari* qui rend *Eothen* si amusant ; celui-ci a plus de gaieté, moins de science, plus de jeunesse, moins de raison, plus de laisser-aller, moins de vigueur et de pensée. Arrivé à Constantinople, ce n'est plus du drogman qu'il se moque, mais encore de la peste ; il ne veut pas croire à la contagion ; sous le rapport du costume et de la couleur locale, son avis est que la peste ne va pas mal à cette ruine de la grandeur, à cette ombre de la puissance qu'on nomme l'empire ottoman, et il serait, je crois, fâché que l'on privât l'Asie de cet accessoire funèbre et splendide, qu'il regarde comme souverainement oriental. Il raille de tout son cœur les terreurs européennes ; il méprise ces Francs, qui s'enveloppent de vastes draperies, s'y tapissent, s'y ensevelissent, glissent inaperçus dans les rues, et rampent timidement sous le dôme de plomb d'un ciel pestiféré, tandis que le vrai croyant, la tête haute, le front serein, marche dans les places publiques, accueillant d'un grave sourire la vie ou la mort, l'arrêt de la destinée ! La première fois qu'il se trouve face à face avec une beauté orientale, la peste règne ; quant à lui, l'humoriste, il ne se dépouille pas de son rôle d'observateur ; il prend même fort bien la plaisanterie funèbre dont la promeneuse imagine de l'épouvanter. Il raconte à la troisième personne, avec une tranquillité parfaite, comme s'il ne s'agissait pas de lui-même, cette bonne fortune :

« Vous êtes engagé, dit-il, dans une étroite allée tortueuse, sombre, encaissée entre deux grandes murailles blanches, et tout à coup vous rencontrez une de ces masses de mousseline et de cachemire qui représentent une dame à la promenade. A ses trousses marchent les esclaves de son service, et vous la voyez se dépêtrer de son mieux, se traîner gauchement, rouler, avancer, sous le fardeau des draperies incommodes qui la surchargent. Avec ses grosses bottes et ses deux paires de pantoufles, elle se traîne, plus semblable à un cercueil qu'à une sultane. La femme se trahit cependant ; une certaine conscience de pouvoir et de beauté se fait jour sous sa lourde et ridicule armure ; vous n'apercevez que

deux bouts de doigts roses et deux trous lumineux et noirs qui vous éblouissent. Elle regarde, se retourne, regarde encore, observe, cherche s'il y a là quelque musulman qui l'épie ; puis tout à coup, soulevant ce jupon solide qu'elle porte sur la figure, le *yachmak*, elle apparaît dans sa splendeur, dans l'éclatant orgueil de ses deux lèvres serrées et de ses sourcils arqués et fins comme le premier arc de la lune naissante. Vous êtes frappé, étonné, vous devenez pâle, c'est la grande marque de l'émotion. Elle le voit, et elle sourit ; ses doigts roses s'avancent vers vous ; ils vous touchent, vous vous sentez troublé jusqu'au fond de l'âme ; bientôt ses lèvres majestueuses s'entr'ouvrent, et elle s'écrie : « *Youmourdjak!* — Chrétien, j'ai la peste ! et je te la donne ! » Cela dit, elle disparaît en riant, son grand œil noir attaché sur vous, qui restez immobile et éperdu. Pourvu que vous soyez poltron ou seulement timide, vous êtes perdu. Vous restez sous le coup de cette fascination épouvantable ; la fièvre vous gagne, la fièvre vous saisit, vous vous enfermez dans votre cabinet le plus caché, vous ne voulez voir personne ; le médecin vous apporte ses drogues, le crieur des morts fait retentir dans la rue votre glas funèbre, et huit jours après vous expirez, l'œil noir de la musulmane toujours fixé sur vous. C'est comme cela qu'elle entend la plaisanterie. Quant à moi, qui ne prétendais par mourir encore, je me mis à éclater de rire, ce qui déconcerta un peu la dame ; elle releva son *yachmak* d'un air de colère, et continua majestueusement le tangage et le roulis de sa démarche. Ses femmes, qui d'abord avaient ri de la facétieuse idée de leur maîtresse, retombèrent dans un triste silence ; elles étaient toutes désolées de n'avoir pu mystifier un chrétien. »

Il paraît qu'avec ce fonds de bonne humeur on n'a jamais la peste. En vain les chars funèbres circulent dans les ruelles obscures de Péra, en vain la « corne d'or » vomit des cercueils de toutes les dimensions, en vain banquiers européens et interprètes arméniens tombent malgré leurs précautions de tout genre, comme les mouches en automne : Eothen voit les morts s'entasser autour de lui, sans que le fléau l'atteigne et sans qu'il le redoute ; il observe la grave éloquence des marchands, le mouvement des rues, la terreur des Franques, la résignation des Turcs ; puis, saisi d'une fantaisie classique, il va se rafraîchir en Ionie et en Grèce, et saluer tour à tour les vieux tombeaux d'Hector, d'Achille, d'Homère et de Miltiade. Au milieu de cette atmosphère pure de la beauté hellénique, l'humoriste ne se laisse pas plus entraîner aux séductions du génie grec qu'il ne s'est laissé accabler par l'effroi de la contagion de Stamboul. Il conserve dans sa primitive bizarrerie et dans sa verve « gothique » son esprit d'analyse, de détail et de fantaisie plein de petits détours curieux. Loin de jouer au classique et à l'homérique, il ébauche en passant les moines latins, les marins grecs, les voyageurs irlandais, et sculpte en deux coups leurs caricatures. Quant aux faunes et aux bacchantes, quant aux citations de Théocrite et de Pindare, il n'en a cure, et vraiment il a raison, puisque sa fantaisie l'appelle ailleurs ; j'aime mieux un Charlet naïf qu'un Michel-Ange manqué. La Troade, Homère et le sépulcre de Patrocle le conduisent bien vite à Djaour-Izmir ou Smyrne l'infidèle, où il ne s'occupe ni de Smyrne ni des infidèles, mais d'un profil de femme et de son ami l'Irlandais Carrigaholt.

C'est l'Irlandais par excellence : il ne marche pas, il bondit ; il ne parle pas, il chante ; il ne chante pas, il éclate. Tous ses goûts sont des passions ; il en change incessamment, et passe d'une fureur pour les tulipes à une fièvre pour les

instruments à vent. Eothen venait d'arriver à Smyrne quand une espèce de cri particulier à Carrigaholt, pénétrant jusqu'au voyageur et traversant trois salles et six portes, lui annonça la présence de l'Irlandais, qui bientôt lui apparut dans sa gloire. La nouvelle fantaisie de Carrigaholt était matrimoniale, et, plein de confiance dans son aptitude au bonheur conjugal, il était venu tenir à Smyrne son quartier général, vers lequel affluaient et les marchands d'esclaves, et les juifs vendeurs de bijoux, et les pauvres consuls, possesseurs d'une chaumière, de trois poules qui les aidaient à vivre, et de deux filles à marier, qui pesaient fort à leur cœur paternel. Au lever de cet Européen, si ardent à chercher une fiancée à travers le monde, et venu de l'île verte, *green Erin*, pour faire battre tous les cœurs féminins de la mer d'Ionie, se trouvaient les marchands de pantoufles dorées, les brodeurs de voiles nuptiaux, les graveurs de cassolettes orientales, les fabricants de narghilés, tous ceux, en un mot, qui pouvaient concourir aux desseins conjugaux de Carrigaholt, à l'éclat de son costume, et à la séduction de sa magnificence. Un vieux *pappas* à la barbe blanche lui apprenait à prononcer pur ionien les paroles d'amour : *Philé mou, sas agapó!* et un petit Italien bossu plaçait sur les cordes de la mandoline les doigts rebelles de l'écolier. Dans un coin, sous des voiles mystérieux et ne se révélant aux regards de Carrigaholt qu'à la fin de l'audience, la mariieuse juivè se tenait debout ; quand elle se trouvait seule avec lui, tous les marchands ayant quitté la place, c'était son tour de charmer cette imagination avide de songes, et d'offrir au rêveur éveillé, dans le nuage des descriptions les plus ravissantes, un harem oriental d'une perspective infinie et d'une variété sans bornes. Carrigaholt et ses rêves, toujours légitimés par l'espoir du mariage, font pendant plus d'une semaine le bonheur d'Eothen, qui, de compagnie avec lui, se met à étudier les Smyrniotes, leur profil, leurs traits, leurs lèvres, les lignes de leur front, les souplesses de leur taille, et qui arrive à des conclusions assez précises. « Rien n'est plus complètement classique, dit-il, que ces filles de la race antique, qui portent leur dot mêlée à leurs cheveux, et mettent ainsi leurs adorateurs à même de savoir exactement ce qu'elles valent. Je les tiens toutes pour impératrices nées. Il n'y a pas une Smyrniote, si pauvre qu'elle soit, qui, sous la croisée rustique de sa cabane, ne soit une vraie Junon ; reine de l'Ionie, la Smyrniote trône pendant les beaux jours à toutes les fenêtres de l'île, portant, entrelacées dans l'ébène de sa chevelure, ses richesses, médailles, piastres, ducats. Ce visage antique, ces lignes droites et sévères, ce front large, massif et menaçant, ces yeux profondément enfoncés dans leurs larges orbites, tout cet ensemble imposant et calme annonce une existence sûre de sa force, qui n'attend rien de personne et se fie dans son énergie individuelle. La narine est dilatée, fine et altière ; la lèvre mince, aux lignes délicates et voluptueuses ; le col et les épaules annoncent la passion et la puissance. La coquetterie d'un pinceau barbare a rougi la commissure de ces grands yeux redoutables, et réuni le double arc de ces sourcils impérieux. Une immobilité royale et sauvage respire dans cette statue animée, qui ne bouge pas, qui vous regarde fixement, qui vous suit comme une menace, pendant que votre cheval vous porte d'un bout à l'autre de la rue. O majestueuse Smyrniote, je crois vous voir encore assise à votre fenêtre ! Que vous ressemblez peu aux pâles fleurs de l'Angleterre ! A quoi pensez-vous donc ? A quoi vous servent les contours féminins de ces lèvres pourpres comme la grenade et si délicatement accusées ? Seriez-vous, par hasard, non pas une femme, mais l'immortelle Perséphone,

souveraine des royaumes sombres ? Il faudra donc, non pas vous aimer, mais vous obéir et trembler ! »

Carrigaholt n'épouse point Perséphone, sa monomanie de recherche conjugale cède la place à une ardente passion pour les yachts, les yoles et les chaloupes. Eothen, qui se remet en mer avec lui, fait voile sur l'*Amphitrite*, brigantin grec, à équipage grec, où saint Nicolas est fort en honneur, et où l'image du saint, pendue comme un baromètre, devient tour à tour, sous sa vitre protectrice, l'objet des prières, des fureurs et des remerciements des matelots. Ils sont conteurs, orateurs, poètes, turbulents, en définitive les moins disciplinés du monde et les moins capables de diriger un navire et de tenir la mer. On rase les côtes, on donne à peu près sur tous les bancs de sable et tous les rochers ; on crie, on chante, on boit, et l'on invoque le patron ; puis le ciel se couvre, et l'émeute, qui s'empare du navire, éveille le vieux démos d'Aristophane, qui veut jeter le capitaine à l'eau ; enfin Eothen, que cette scène, digne de l'Agora d'Athènes, intéresse fort, débarque, toujours riant, à Limesol, dans l'île de Chypre. Là il est accueilli par un pauvre diable de vice-consul qui massacre ses poulets pour lui donner à diner, et le fait asseoir entre Socrate ou *Zocratie*, Aspasié ou *Azpáhsie*, et Alcibiade ou *Alkibiades*, ses trois enfants ; puis la conversation s'engage sur la terrasse de sa maison, le salon ordinaire des Orientaux, à l'effet de savoir « pourquoi M. de Rothschild n'est pas roi d'Angleterre. »

Eothen, après avoir rendu sa visite à Paphos, qu'on appelle Bassô, continue ses études féminines, et déclare que le prix de la grâce appartient, entre toutes les femmes de la Grèce, à la Cypriote. « Elle a le je ne sais quoi des Parisiennes, ce charme que les Hellènes, dans la souplesse de leur idiome fécond, essaient en vain d'exprimer ; ils les nomment « les plus politiques des femmes, *politikótatai*, reines des sourires et des fantaisies. » Le balancement d'une taille svelte, les lignes onduleuses d'un col finement attaché, l'invention élégante d'un costume moitié classique, moitié ottoman, la liberté d'une chevelure qui baigne de ses flots leurs épaules blanches, troublaient ou captivaient encore l'imagination de notre humoriste, lorsque la ville de Larnacca disparut à ses yeux, et son vaisseau l'emporta vers Beyrouth, devenu si célèbre dans ces derniers temps.

Il était destiné à rencontrer là, ou tout à côté, une humeur plus sauvage et une originalité plus dominante que les siennes propres. Lady Stanhope, dont il avait connu la famille, l'accueillit bien, et déploya pour lui plaire ou le subjuguier tous ses frais de magnificence en détresse et de magie orientale ; elle lui fit ses plus beaux récits, lui montra l'avenir, le berça de ses songes, et le laissa tout à fait sous le charme, comme le prouve ce long chapitre (le plus grave et le plus mauvais du récit), où il est question de la sorcière, et où, déposant sa marotte et sa grâce naturelle, l'auteur devient sérieux pour son malheur et pour le nôtre. Passons vite. C'est à Beyrouth qu'il fait connaissance de Démétri, son nouvel interprète, une des bonnes silhouettes du livre, et qui vaut mieux encore que Carrigaholt.

Il était de Zante, fort laid de sa nature, pourvu d'un visage plus accidenté que tous les Tatares et les Kosacks du Don et du Dniéper, orné de pommettes pointues plutôt que saillantes, d'un nez se projetant du fond d'une sorte de gouffre, où disparaissaient, perdus, ses petits yeux, et d'une crinière hérissée à la fois et rare comme les poils d'un jeune sanglier. A cette tournure hétéroclite et démoniaque venaient se joindre les habitudes d'un costume étrange. Démétri

s'affublait de provisions sans nombre et de paquets de toutes dimensions, dont il chargeait ses épaules, sa taille, sa ceinture, et qui l'embarraisaient fort quand sa mule, musulmane indocile, s'arrêtait en route, et, pliant gravement les jambes, prenait ses ébats dans la poussière.

C'était un chrétien enthousiaste. Passé maître dans le savoir-vivre oriental, ne parlant à ses hôtes que d'Ibrahim-Pacha qui va leur couper la tête, de bourreaux et de vengeance, et comprenant aussi bien que lady Esther Stanhope le respect passionné des Asiatiques pour le pal, le lacet, le gibet, et tout au moins le bâton dont on les assomme, cet honnête Dthémétri (c'est l'orthographe des uns) ou Thdémétri (ainsi l'appellent les autres), que nous pourrions appeler Démétrius sans inconvénient, nous plaît on ne peut davantage. Avec ses deux petites moustaches dures et dressées comme les poils qui ornent la lèvre supérieure d'un chat, avec sa vigilance d'épagneul et son système d'intimidation, toujours au guet pour son maître, devinant le vol qu'on prépare, flairant d'une lieue le mensonge juif ou arabe, il établit autour de l'Anglais un rempart perpétuel et une défense triomphale. Tailleur dans sa jeunesse, saint de profession, Démétri avait erré trente ans dans les domaines de la Turquie, et savait le fort et le faible de ces petites principautés oppressives et indigentes. Notre homme avait conçu la plus active haine pour le nom turc et la foi de Mahomet. Comme il avait appris à lire dans les vies des saints, leurs grandes actions et leurs courageux dévouements lui avaient porté à la tête ; il ne cherchait que les moyens d'imiter, de venger ses héros et de faire triompher ses idées ; — enfin l'Orient possède encore un véritable don Quichotte chrétien, monté sur une maigre mule, et le plus cruel ennemi de l'islam. C'est son bonheur de terrifier les Arabes, sa joie de voir les cheikhs se soumettre, son orgueil d'insulter les pachas. De violence en violence, de menace en menace, il promenait triomphalement son Anglais, lequel, étonné et presque honteux de ce qu'on disait et faisait en son nom, essayait en vain de faire baisser le ton de son guide, et trouvait que sa marche à travers les populations ressemblait trop à celle d'Alexandre, que c'était pousser trop loin l'orientalisme, et que l'on faisait de lui un trop haut et trop puissant seigneur.

Démétri ne se laissait point vaincre par les intercessions de son maître ; il jetait la terreur sur le passage de la caravane, que l'on adorait à cause de cela même, et dont on prévenait les moindres désirs. Bientôt on pénètre en Galilée et l'on visite les couvents latins, Bethléem, Cana, le Jourdain, sans que l'élasticité de pensée et la verve de caprice dont l'auteur est doué puissent céder à l'impression de respect produite par de si vénérables lieux ; il essaie quelquefois de devenir grave, et n'y parvient guère. Entre Tibériade et Jérusalem, une nouvelle fureur contre la civilisation s'empare de lui, et il se trouve si bien dans le désert, au milieu de ces roches rouges et calcinées, éclairé des feux de son bivouac et entouré de ses bandits, dont Salvator Rosa aurait copié les haillons, qu'il entonne un nouvel hymne contre la ville de Londres et la discipline de la vie ordinaire. Il a un peu froid et un peu faim ; mais qu'importe ? Démétri l'avertit de prendre garde ; on délibère là-bas, et l'on se demande s'il ne serait pas convenable de voler et d'assassiner le voyageur. L'avis de Démétri, avis que notre Anglais ne veut pas suivre, serait de prendre les devants et de couper le cou au guide, qui, par parenthèse, a égaré son maître. Ces inconvénients de la vie nomade n'empêchent pas l'Anglais de la trouver charmante ; fidèle à son ori-

ginalité, il continue à maudire les salons, les affaires, la vie publique, la vie privée d'Europe, et ce monde policé où l'on a le malheur de dormir en sécurité ou à peu près. « Pardonnez-moi, s'écrie-t-il, ô hommes honorables et civilisés ! Qui de vous n'a pas ses caprices et ses petits goûts particuliers ? Quelque bien taillés et proprement polis par l'Europe et la civilisation que vous soyez, vous retrouverez toujours, dans un coin mystérieux de votre être, quelque veine sauvage. Quel est celui d'entre vous que n'ont pas sollicité et aiguillonné cet amour de l'indépendance, cette soif du repos et du désert ? Précisément les plus sérieux et les plus occupés éprouvent ardemment le dédain et l'ennui des places publiques et des grandes villes, des bals et des orchestres, des palais et des boutiques resplendissantes sous les flots du gaz. Il ne faut pas être homme de génie pour ressentir ces émotions byronniennes. Jusqu'aux plus honorables *chancery-men* de Londres et avoués de Paris, jusqu'aux graves conseillers auliques de Vienne se trouvent, pendant leurs vacances, dévorés, comme moi, d'une ardeur de liberté furieuse, s'élançant à cheval, s'embarquent en canot, vont gravement jusqu'au Hartz ou à Bade, jusqu'à Rouen ou aux Verrières suisses, et secouent leurs chaînes ! »

Ainsi disant, il poursuit sa route, cuit sa farine de maïs entre deux fragments de roche, atteint la mer Morte où il se baigne, en ressort tout incrusté de sel blanc, enfin traverse le Jourdain, soutenu par des outres gonflées d'air, radeau singulier, qu'une tribu arabe improvise pour lui sous l'inspection du fidèle Démétri, et que ces hommes dirigent en nageant autour de l'embarcation. C'est ainsi qu'il arrive jusqu'à la Terre-Sainte, écarté de temps à autre de sa route par Démétri, qui a plus d'un saint à prier, plus d'une relique à baiser, et qui n'épargne pas les pieux mensonges pour aller trouver les objets de sa dévotion. Enfin il entre à Jérusalem, et ce qui l'étonne le plus, c'est que la ville s'est déplacée. « Je demandai le Calvaire, on me répondit : Montez au premier. En effet, le Calvaire était au premier étage. » Le mont sacré étant devenu le point central de Jérusalem, la ville a marché, a grandi, elle s'est concentrée autour de la montagne sainte. En définitive, c'est au premier étage de la grande église que se trouvent les traces du martyr et les trous d'or dans lesquels s'enfoncèrent jadis les clous du divin supplice.

Personne n'a mieux reproduit qu'Eothen la physionomie réelle de Jérusalem, ville chrétienne et juive, arabe et musulmane, les querelles et les combats des races ennemies qui l'habitent, la diversité des costumes et l'affluence bariolée des étrangers qui la visitent. L'auteur d'*Eothen* ne se permet pas ces impiétés passées de mode dont le moindre défaut est d'être de mauvais goût ; mais il est naïf et ne se perd pas, comme lord Nugent, dans des dissertations infinies et stériles sur le véritable emplacement de la crèche et les faits et gestes de la princesse Hélène. Il oublie son protestantisme pour dire du bien des franciscains catholiques, de leur bienfaisance et de leurs aumônes, et esquisse en passant la singulière figure que fait aujourd'hui en Judée l'évêque protestant anglais, qui est venu l'habiter avec sa jeune femme, ses nourrices anglaises, ses petits enfants roses, et tout le confortable gourmé de la *nursery* britannique.

A Bethléem, il devient plus joyeux que de coutume, grâce à une rencontre inattendue. Longtemps la gravité des femmes orientales, « qui marchent comme des cercueils enveloppés de mousseline, » et dont on ne voit que « les prunelles dévorantes, » l'extrême disgrâce des « Bédouines du désert, » peu fidèles, dit-il,

« au premier devoir de leur sexe, qui est de plaire, » l'avaient impatienté. Le voici à Bethléem ; quels sont ces cris ? Des femmes rient ! des femmes chantent ! — Les Bethléémites mahométans avaient provoqué la colère d'Ibrahim-Pacha ; son sabre vengeur massacra la population musulmane de la ville. Aussitôt disparurent la sombre décence et la moralité sévère que les mahométans imposent à leurs femmes ; ce fut une révolution. Après des années de silence, les filles chrétiennes de Bethléem eurent enfin le droit d'être gaies. Elles en profitèrent à merveille, et le premier éclat de cette émancipation féminine accueillit notre voyageur. Pour lui, qui venait de parcourir ces villes sans femmes, dont un décorum rigoureux fait autant de déserts et de prisons, mille petites voix gazouillantes venant chatouiller son oreille furent un miracle. D'abord un bruit confus les annonce à distance, puis se rapproche, grandit, s'élève, grossit, et, en deux minutes, la troupe riieuse et timide l'environne ; vingt de ces petites Bethléémites, brunes, vives et sveltes, fixent sur lui de grands yeux noirs, si graves et si brûlants, qu'ils pénétraient, dit-il, « au fond de son cerveau. »

Au premier geste, au premier mouvement de l'étranger, avant même qu'il eût pensé à mal, l'essaim tout entier s'était enfui. Comme cependant il savait se donner un air assez raisonnable pour n'effrayer personne, et qu'il était « assez vicieux, dit-il, pour ne pas paraître trop innocent, » cet heureux mélange rassura les curieuses, qui, revenant à petits pas et par degrés, se groupèrent autour de lui, et finirent par se trouver tout près, mais tout près de cet animal nouveau, venu des régions lointaines. Alors la plus brave, riant du danger et assez hardie pour l'affronter, s'empare de la basque de l'habit qu'elle considère avec attention, et, rassurées par une témérité si décisive, les autres resserrent leur cercle, enlèvent à l'Anglais tout moyen de s'échapper, et entament une controverse aussi aiguë que brillante sur la conformation merveilleuse de ce que nous appelons « chapeau, » et sur le tissu extraordinaire de cette triste enveloppe que nous appelons « habit. » Bientôt de ces matières elles passent à de plus profondes et non moins philosophiques ; comment un homme peut-il avoir cinq pieds six pouces, des cheveux châtain, bouclés, soyeux comme ceux d'une femme, et des joues roses sous lesquelles circule l'ardente fraîcheur du sang saxon ? Puis, apercevant des mains non gantées, un nouveau miracle ! des mains si blanches, si européennes, aux ongles roses, qui, comparées aux mains des Syriennes et même à leur visage brûlés du soleil, paraissent inexplicables, elles se perdent en cris d'admiration ; la pensée d'un nouveau crime s'éveille chez la plus hardie, qui, tremblante et étonnée, s'empare de la main anglaise, la place entre ses deux mains, la palpe et la retourne comme nous faisons de la patte d'un gros chien pacifique que nous rencontrerions. Chacune en étudie curieusement la couleur et la structure, comme si c'était de la soie de Damas ou un tissu de Kachemire. Quant à l'Anglais, à qui ce manège ne déplait pas, il demeure fort paisible, sage et immobile, si bien qu'elles deviennent infiniment plus vives et plus bruyantes, et l'une explique à l'autre, avec des cris et des rires prolongés, que c'est bien sûrement quelque animal apprivoisé qui ne fait de mal à personne, un sanglier sans défenses, un être dont on ne doit rien craindre, un lion sans griffes.

Chacune à son tour prétend examiner cette main passive, la tenir, la palper et en expliquer les détails ; mais, derrière ce groupe bruyant, deux yeux étincellent et se cachent, et ce sont les plus noirs, les plus beaux, les plus doux de toute la bande. La plus timide et la plus jolie ne veut pas être aperçue ; elle se fait un

voile des longues manches de mousseline de ses sœurs ; ces dernières ne veulent pas souffrir cette timidité et cette honte ; on la tire, on l'entraîne, on veut une complice ; il faut qu'elle partage les dangers des autres, et ce petit poignet délicat et rose que la plus violente de ses compagnes a étreint, et ces longs cils noirs qui s'abaissent comme pour cacher sa terreur, ne peuvent rien pour sa défense. Tout agitée et rougissante, elle cède ; on place la petite main brune et effilée dans la main anglaise, objet d'une étude si soutenue. Le mariage est conclu, la voilà fiancée du voyageur ; le sang bat plus rapide au cœur de la Bethléémite et du Saxon. Un moment ces grands yeux noirs s'arrêtent sur l'étrange conquête, puis ils retombent et demeurent cachés sous la longue frange de leurs paupières brunes, et toutes les chrétiennes se taisent, comme effrayées de leur audace. Alors l'essaim reprend sa volée, revient encore, s'éparpille de nouveau, comme une troupe d'oiseaux sauvages qui ne demanderaient pas mieux que de s'appivoiser. L'auteur d'*Eothen* excelle dans ces aquarelles qu'il ébauche avec une légèreté gracieuse et une ironie d'heureux effet.

A peine échappé aux Bethléémites, il se lance dans le désert, et là se trouve dans sa gloire. On le suit dans ses campements, perché sur la citadelle de son dromadaire, éclairé des feux de son bivouac nocturne, avec ses bagages jetés sur le sable, une hyène assez pacifique montrant le bout de son museau par les fentes de la tente, et ses Bédouins confabulant au dehors sur les meilleurs moyens de le dépouiller. Vous comprenez, après l'avoir lu, l'énorme différence qui sépare la vie asiatique de la nôtre ; seulement, il ne faut pas demander à cet agréable successeur de Sterne de savant itinéraire, rien sur l'archéologie, la philologie ou la géographie ; il faut se contenter des caprices et des reflets qu'il fait ondoyer devant nous. Le soleil le cuit, le sable l'aveugle, et tout est pour le mieux, selon lui, dans le meilleur des mondes. Son rôle d'humoriste et d'Anglais dandy ou *exclusive* ne l'abandonne pas, et sa rencontre avec l'un de ses compatriotes au milieu du désert en est une preuve curieuse.

Cet autre Anglais, venu à peu près en droite ligne de Calcutta en Palestine, traversait les mêmes plaines de sable pour se rendre à Jérusalem ; vers le milieu de la solitude, les voyageurs se rencontrent, montés sur leurs chameaux respectifs. Allemands, Français, Italiens, se fussent dirigés l'un vers l'autre, empressés de lier connaissance et de parler de leurs aventures ; le souvenir de la patrie, la communauté du langage, ce long espace de temps passé parmi les tribus sauvages ou les nations étrangères, tout les eût portés à fraterniser dans le désert. Ceux-ci, Anglais et gens de la *fashion*, se regardent, se toisent, s'examinent et passent leur chemin. Dans le désert même, ils ne pensent qu'à sauver les intérêts de leur petit orgueil, à se *couper*, comme on dit là-bas, ou, comme on dit en France, « à se brûler la politesse. » « Je pensais bien à lui parler, s'il m'accostait ; mais que lui aurais-je dit après tout ? Je trouvais ridicule de lier conversation sur le sable d'Arabie, comme si l'on était dans Picadilly en visite du matin. Je me trouvais dans mes humeurs indolentes. Je continuai donc ma route, grimpé sur mon chameau, sans aucun signe de reconnaissance envers mon co-voyageur, si ce n'est un léger salut qu'il me rendit, — comme quand on se rencontre dans le parc. » L'autre salua aussi et passa ; mais les domestiques, moins bien élevés que leurs maîtres et séduits par le plaisir d'une petite causerie dans le désert, laissèrent les gentilshommes tout seuls et en avant. Il se trouva que les deux chameaux des deux maîtres, ne se voyant pas suivis, s'arrêtèrent.

Ces animaux, plus sociables que ceux qu'ils portaient, forcèrent les voyageurs isolés à revenir sur leurs pas. L'Anglais qui venait de l'Inde prit la parole et dit à son compatriote : « Vous êtes curieux sans doute de savoir comment la peste se comporte au Caire ? » La glace ainsi brisée par une ingénieuse entrée en matière, la conversation prit son essor à la satisfaction de tous les deux.

En Égypte, où il arrive, Eothen trouve la peste, les pyramides et les célèbres sorciers du Caire. Les derniers lui font grand plaisir, et il est tenté d'embrasser leur vénérable barbe ; quant à la peste, il soutient encore que c'est une fiction pure, bien qu'il voie mourir successivement son banquier, son médecin, son chirurgien et tous ses domestiques, à l'exception de Démétri ; « tous sont morts de peur, » dit-il. Les pyramides sont « d'énormes triangles de pierre, » que personne ne regarderait s'ils n'étaient « si gros et si vieux. » Après avoir ainsi diminué des trois quarts les admirations convenues, Eothen remonte sur son dromadaire, se dirige vers Suez, juge que Démétri marche trop lentement, le quitte, s'égaré et se trouve seul au milieu des sables, sans eau, sans pain, sans provisions et sans guide. La situation est romanesque assurément ; Eothen la trouve assez agréable. Il aperçoit deux Bédouins sur des chameaux, va droit à eux, descend, saisit une gourde gigantesque pendue au cou de l'un des animaux, la porte à ses lèvres, se désaltère sans mot dire, remonte sur sa bête et laisse les Bédouins stupéfaits ; c'est un des exploits qu'il raconte avec la plus vive satisfaction.

Le soleil contre lequel il a tant crié lui sert de guide, et après avoir sauté, malgré lui, par-dessus la tête de sa monture mécontente et harassée, il arrive épuisé de fatigue à Suez, où il se refait un peu, et où il retrouve son monde ; puis il se dirige vers Gaza et Naplouze, sans que son amour du désert se soit amorti. A Naplouze, grand foyer de l'orthodoxie musulmane, il espère se reposer quelque temps : espérance vaine ; bientôt une députation solennelle des chrétiens de la ville vient déranger sa quiétude, et le force de prendre part aux agitations et aux intrigues dont elle est le théâtre, et qui eut pour centre et pour objet une belle personne, Mariam, veuve et fiancée, chrétienne et musulmane, dont l'histoire ne manque pas d'intérêt, et caractérise assez bien les mœurs de ces pays peu connus et de ces populations mêlées.

Elle avait quinze ans et demi, la beauté la plus délicate et la plus parfaite, et pour mari un chrétien de la ville, qui la traitait bien. Pendant les fêtes du mariage, qui réunissent et confondent les populations de croyances diverses, un cheikh arabe, fort riche et considéré dans le pays, vit la fiancée, et s'éprit d'une passion tellement vive, qu'il résolut de tout hasarder pour devenir maître de la proie qu'il convoitait. Sa moralité mahométane ne lui permettait pas d'espérer l'accommodement adultère dont les habitudes européennes se font un jeu ; en Orient, on ne se résigne pas au partage des voluptés. Notre cheikh était d'ailleurs un homme pratique. Il reconnut qu'une seule voie de succès lui était ouverte, que, s'il faisait de la chrétienne une mahométane, le mariage chrétien serait nul, et qu'il fallait attaquer ce cœur du côté de la théologie. Il ouvrit donc ses batteries résolument, et se servit pour cela de l'intermédiaire accoutumé que l'auteur espagnol de *la Célestine* a minutieusement décrit, et qui, dans tous les pays du monde, sert au même emploi, d'une vieille femme. Ce fut elle que l'on chargea de la conversion. Aucun iman ne fut député à la jeune fille pour lui faire comprendre la magnifique beauté du chapitre de *la Table* et les éternelles vérités contenues dans celui de *la Vache*. Des syllogismes convaincants remplissaient

plusieurs corbeilles sous forme d'écharpes de soie, de châles de cachemire et d'aigrettes de diamants tout à fait persuasifs; le cheikh avait bien deviné, et la conversion s'opéra sans peine. Mariam découvrit dans un miroir incrusté de nacre les vérités de l'islamisme, et ne put rester sourde à l'éloquence des topazes montées en boucles d'oreilles par les orfèvres de Damas; les plis moelleux de ses nouveaux cachemires l'enveloppèrent, la foi mahométane fut son asile, et elle déclara qu'elle cessait d'être chrétienne. Mais, comme toute propagande religieuse est prohibée par la loi du pays, il fallut que de nouveaux présents pour les juges aplanissent les autres difficultés. Au lieu de la remettre aux bras de son amant, à qui elle coûtait déjà cher, on déposa Mariam dans une mosquée, où elle devait recevoir les instructions religieuses du Coran. Sa famille et ses amis criaient au scandale, répétaient à qui mieux mieux que cette conversion n'était pas sincère, qu'ils en appelleraient aux autorités supérieures, et qu'ils auraient raison de la violence exercée par les mahométans sur une chrétienne. Pour mettre fin à ces réclamations, un rendez-vous fut fixé; au milieu des deux familles convoquées et réunies dans la mosquée, Mariam, prenant la parole, prononça la formule consacrée de l'islamisme : *Dieu est Dieu, et Mahomet est le prophète de Dieu, et toi, ma mère, tu es un chien infidèle du sexe féminin!* Le mari ne se tenait pas pour battu. Malgré une déclaration si clairement énoncée, la fiancée, devenue musulmane, restait en dépôt dans sa mosquée, pendant que les chrétiens de la ville dépêchaient au gouverneur de Jérusalem leur prêtre grec, chargé de réclamer la restitution de l'épouse; ce gouverneur était célèbre par ses artifices, qui lui ont valu le surnom arabe d'Abou-Goush (*père des mensonges*). Ulysse de la Palestine, il justifiait ce titre d'honneur.

Les choses en étaient là, et les curiosités, excitées par le départ du prêtre, attendaient impatiemment le dénouement, lorsque notre Anglais et son cicerone Démétri arrivèrent à Naplouze, et trouvèrent la ville en rumeur et l'Hélène chrétienne dans sa mosquée. Ménélas se tenait tranquille, et paraissait d'avis qu'une femme qui avait abandonné si lestement lui et la foi chrétienne ne valait pas la peine d'être reconquise; il laissait agir les parents, qui se hâtèrent de députer à Eothen une solennelle ambassade. Ils lui représentèrent l'atrocité du fait, l'indignité qu'il y aurait à céder aux passions brutales du cheikh, surtout le devoir d'un chrétien. Ému d'indignation, il fut tenté de faire un peu de chevalerie en faveur du christianisme outragé et de l'époux privé de sa compagne. Son guide Démétri, fanatique comme au temps de la première croisade, l'y excitait vivement. Par malheur, les envoyés chrétiens chargés de solliciter son intervention laissèrent échapper une parole imprudente. « Si nous la tenons une fois, s'écria le plus furieux, nous la rosserons d'importance! » L'auteur d'Eothen perdit toute envie de solliciter pour un mari indifférent et des parents furieux.

Quant à Démétri, il voulait absolument que l'honneur chrétien fût vengé, et il agissait dans ce sens avec un zèle extrême. Lorsque Abou-Goush, « le père des mensonges, » qui avait été persuadé par les ducats et les piastres du cheikh, eut opposé aux parents chrétiens des fins de non-recevoir, ceux-ci dépêchèrent à l'Anglais une seconde députation plus pressante que la première. Celui qui prit la parole se montra encore plus courroucé que le premier orateur de la réclamation. L'Anglais répondit qu'il avait bien réfléchi à cette affaire et qu'il lui était impossible de penser comme eux, que cette jeune fille si prompte à quitter sa famille et sa religion pour quelques bijoux ne lui semblait ni catho-

lique ni mahométane, et qu'il ne fallait pas attacher d'importance aux caprices d'une enfant trop avide de beaux atours ; que, si l'on envisageait la question sous le point de vue temporel, les intérêts de Mariam seraient plus efficacement protégés par son époux musulman que par son époux chrétien ; que le premier des deux était mieux placé dans le monde, plus riche, plus considéré que son rival. Enfin, à la grande horreur de ceux qui l'écoutaient, le voyageur déclara que, selon lui, le cheikh amoureux ferait un très-bon mari.

Ce qu'il ignorait, c'est que Démétrii avait détruit d'avance tous ses efforts ; notre drogman s'était rendu chez le gouverneur, qu'il avait menacé de la colère de l'Angleterre, de celle de la France et de la Russie combinées. Il lui avait montré l'Europe entière prenant fait et cause pour la chrétienne ; à force de menaces, d'invectives et de mensonges, il avait arraché la promesse de la restitution conjugale, et son maître, qui s'y était si fort opposé, n'en fut averti que longtemps après le départ de Naplouze. Pauvre Mariam ! quels traitements ont dû l'accueillir à son retour chez son mari chrétien ! à quels chagrins a dû l'exposer l'amour trop vif des topazes montées en boucles d'oreilles et des colliers d'émeraudes !

Démétrii, on le voit, commençait à l'emporter sur son maître ; la foi vive triomphe toujours de l'indifférence. Entre Naplouze, Damas et Balbek, il nous semble même que le facétieux Eothen s'est définitivement converti aux doctrines de son interprète, et que sa philanthropie européenne s'est accoutumée à ce système de terreur universelle que Démétrii n'a pas cessé de lui prêcher. Vers la fin du voyage, Eothen rançonne assez lestement les paysans, parle haut, fait le fier, et joue son rôle de tyran asiatique avec une grâce et une aisance dont il n'a plus l'air de s'apercevoir. Enfin, quand il a passé le Liban et qu'il fait voile pour Smyrne avec un général russe boiteux et fanfaron, dont il a soin de taire le nom et les titres, il semble parfaitement aguerri aux manières conquérantes ; il a des airs de pourfendeur, et se promène en maître dans le pays. Un jour, il veut débarquer à Satalieh ; le pacha lui envoie son généralissime pour lui intimer la défense de mettre pied à terre avant d'avoir accompli la quarantaine. Le général russe et lui ne font pas la moindre attention à ces ordres suprêmes. On débarque, le drapeau russe à la main, en face d'une trentaine de gardes-côtes rangés en ligne sur la grève, et l'on prend d'assaut la maison du pacha de Satalieh ; le canon du brigantin épouvante la population ottomane, met en fuite toute la ligne de fantassins en *tarbouch*, et nos conquérants pénètrent, enseignes déployées, jusque dans le palais du despote asiatique. La scène est excellente, j'en conviens, et ce pacha qui commence par s'entourer d'une trentaine de janissaires, dont l'œil lance la menace et la mort, puis qui finit par demander aux Européens excuse et pardon de l'insulte qu'ils lui ont faite, qui leur donne un bon repas et des chevaux, et se persuade à lui-même qu'il a eu très-grand tort et qu'il est l'offenseur, me semble un personnage assez comique ; mais enfin qu'est devenue la modération habituelle de l'auteur ? La pureté de ses sentiments ne semble pas avoir résisté à son contact avec le vieux pays du despotisme.

Après la surprise de Satalieh, qui est son coup de maître, Eothen, qui nous est apparu sur les bords de la Save sans que nous eussions la moindre idée de ses antécédents de voyage, disparaît dans les défilés du mont Taurus, et ne dit adieu à personne ; il s'évanouit comme on se glisse hors d'un salon, sans faire de bruit en sans rien dire. On regrette un peu ce facétieux voyageur, qui a du

sens malgré son accent nonchalant et bizarre, et qui laisse apercevoir dans ses légères causeries la vraie situation des populations orientales : la misère et l'avilissement des Juifs, la promptitude avec laquelle, à la voix du premier prophète, on les pille et on les massacre ; l'ascendant progressif du nom chrétien ; l'étrange sentiment de décadence qui a pénétré les plus obscurs pays de l'Islam ; enfin l'estime que l'on a pour l'esprit et la ruse des Grecs, sans que cette estime s'étende plus loin ; — mais surtout la grande ombre que projette sur l'Orient le nom gigantesque du tzar. A lui seul se rapportent toutes les communions grecques du christianisme asiatique ; les Ottomans ont senti le poids de son épée ; il suffit de l'uniforme ou de l'aigle russe pour faire trembler les pachas.

Au seul froncement de sourcil d'un voyageur russe sans caractère et sans suite, cheikhs, Bédouins, et toutes les magnifiques altesses, et tous les barbares du désert, rentrent dans le néant. Il n'y a pas de pauvre fellah tout nu sous le soleil d'Egypte, pas de chef arabe enveloppé de son bournous, qui ne comprenne vaguement que là-bas, dans quelque cabinet de Vienne ou de Paris, de Saint-Pétersbourg ou de Londres, deux ou trois hommes pâles et presque sans voix, assis au bout d'une table verte, vont, avec un chiffon de papier et un peu d'encre, bouleverser la Grèce et la Palestine, renverser les trônes, et changer la face de l'Asie. Cet horrible « chapeau, » si justement dédaigné des Asiatiques, n'a qu'à se montrer, les fronts s'abaissent, et l'opprimé lui demande protection contre le turban. On l'a souvent dit, la prophétie est évidente et certaine : l'avenir prochain verra une grande guerre, celle de la Russie et de l'Angleterre à propos de l'Orient.

Aussi est-ce un personnage très-bizarre que celui de M. Cameron, Anglais qui se déclare pour l'empereur de Russie contre l'Angleterre, et qui raconte avec assez de feu et de verve ses voyages aventureux en Circassie ; il invite résolument le monde oriental à venir au-devant du joug moscovite. Il ne voit pas une tache dans la conduite et la personne de l'autocrate : pour la beauté, c'est Apollon ; pour la force, Hercule ; pour le génie, César. Quant à la Russie, c'est le plus beau de tous les pays, et surtout le plus libre. Selon ce point de vue original, il n'y a aucune estime à faire de la Circassie et de la Géorgie, qui opposent aujourd'hui même une résistance héroïque à leurs envahisseurs. On ne sait pas trop comment concilier avec ces panégyriques perpétuels de tristes anecdotes que M. Cameron rapporte, et qui en disent plus long que tous les discours, celle de Bogdan, par exemple, qui offre un roman plein d'intérêt. Ce petit propriétaire de la Crimée, homme charitable et d'un cœur sympathique, avait éveillé l'envie du suzerain par ses qualités même, l'usage qu'il en faisait et l'espèce d'autorité qu'elles lui donnaient dans le pays. On lui suscita je ne sais quelle chicane, on brûla son domaine, on outragea ses filles, on le battit de verges. Il se réfugia dans les steppes, arma des paysans, joua le Spartacus, pendant quinze années brûla les châteaux des seigneurs, vécut de pillage, et mourut en les maudissant.

A cette passion moscovite de M. Cameron, l'on peut opposer l'enthousiasme que M. Urquhart, écrivain très-remarquable, a conçu pour la Turquie, et la persuasion où il est resté que l'Europe a beaucoup à apprendre de ce côté. L'étude passionnée et circonstanciée à laquelle M. White a soumis la métropole de l'Islamisme n'est pas moins bizarre dans sa consciencieuse rigueur. Nos voisins appellent d'un mot singulier cette sorte de plaisanterie, qui n'en est pas une, et qui réussit surtout en Angleterre ; ils disent que c'est de la plaisanterie sèche.

dry humour. M. White, l'auteur des *Mœurs domestiques de Constantinople*, ne se doute guère de l'attrait comique attaché à ses chapitres de « la pipe, » de « la bougie, » des « épiciers de Stamboul, » des « vendeurs de lait, » des « balais et des balayeurs, » des « lanternes » et des « sorbets. » Il n'y a pas d'algébriste, pas de statisticien, pas de monographe qui le vaillent pour la description des plus menus détails. Il a compté les allées de Stamboul, il a mesuré les murailles du harem, il sait combien de tombeaux élèvent à Scutari leurs têtes blanches, il sait la police de la ville mieux que l'effendi qui en est chargé.

Pour nous autres voyageurs casaniers, gens du coin du feu, modestement assis près de nos pénates, ces récits, qui font vagabonder l'esprit et l'emportent aux rives lointaines, sont choses tout à fait charmantes. Dans le nombre de ces livres, ceux que nous préférons sont les plus simples comme *Eothen* ; nous sommes las de choses et d'hommes sublimes. « J'ai du regret, dit quelque part l'auteur d'*Eothen*, de n'être pas plus sublime, plus enthousiaste, plus vertueux et plus lyrique. Je ne peux atteindre ces hautes régions, et c'est un chagrin pour moi. » Nous l'aimons tel qu'il est : la vertu éclôra sans doute en lui quelque jour ; l'enthousiasme viendra quand il pourra. Puisse son exemple nous délivrer enfin des faux enthousiasmes et des faux sublimes, qui sont aux enthousiasmes réels ce que la galanterie est à l'amour !

La mode vient de le couronner à Londres de cinq éditions successives. Nous serions assez de l'avis de la mode, tant la vérité nous plaît, tant nous préférons aux solennelles draperies dont la gravité enveloppe souvent la sottise un peu de naïveté familière, d'agréable humeur et de simplicité moqueuse. Ces gens de bon caractère, dont le sourire console, dont la présence égaille, qui ne songent ni à nous endoctriner ni à nous éclipser, se font pardonner beaucoup ; on n'a pas le courage de critiquer un compagnon de route tel qu'*Eothen*, et de demander compte ou du but de son voyage ou de la fin de ses phrases à ce dernier rejeton d'une race qui se perd en Europe et même en Angleterre ; — infatigable causeur qui babille sur ce qu'il a vu ou imaginé en Syrie et en Palestine, et qui, ne visant ni à la rêverie ni à l'érudition, nous fait des contes à dormir debout, se moque des pachas, nie les pyramides, et respecte médiocrement le soleil. Il arrive au bout de son livre, sans que ce livre ait eu de commencement, et sans trop savoir s'il a une fin. Lui demanderons-nous une théorie, un système, une philosophie ? Il n'achève pas toujours ses périodes. Exigerons-nous qu'il parle des pyramides comme Napoléon, de la Grèce comme Byron, de la Judée comme Châteaubriand, lui qui entre en Palestine et contemple Jérusalem sans pousser de dithyrambe, campe chez les Bédouins sans fanfaronnades, et passe le Jourdain sans explosion lyrique ? Par le temps de fausses imitations qui court, on doit un doux accueil et de la reconnaissance à cet écrivain naturel ; il a l'extrême complaisance de ne pas être poétique. C'est un mortel tout uni et tout simple, qui veut bien n'être pas demi-dieu, tant il a de bonté pour nous.

DE

LA CRISE MINISTÉRIELLE

EN ANGLETERRE.

A la fin de la dernière session, le ministère de sir Robert Peel était dans toute sa force. Les deux chambres du parlement lui accordaient des majorités triomphantes ; la confiance générale s'attachait à ses plans et devançait ses actes. Depuis M. Pitt, jamais gouvernement en Angleterre n'avait disposé d'un pouvoir plus étendu ni moins contesté.

L'Irlande devait être sa difficulté capitale. Placé entre des amis fanatiques et des adversaires irréconciliables, ayant à désarmer les passions d'un peuple aigri par la persécution et par la misère, et se posant le problème de faire vivre sous les mêmes lois deux races d'une civilisation inégale et d'une origine différente, les conquérants et les vaincus, on lui avait prédit qu'il échouerait sans gloire. Le procès d'O'Connell, cette brutalité arrachée à M. Peel par l'impétuosité d'un ministre qui est resté soldat, avait failli justifier la prédiction en compromettant tout ensemble la bonne foi et l'autorité du cabinet ; mais presque aussitôt M. Peel avait rétabli et amélioré sa situation par une politique aussi hardie qu'elle était grande. Il avait compris que, pour rattacher les Irlandais à l'Angleterre, il fallait s'attaquer à la fois à leur ignorance et à leur pauvreté incurable, leur donner l'instruction et le travail. La première partie de ce plan avait été réalisée par l'acte qui porte à 50,000 livres sterling la dotation du séminaire de Maynooth, ainsi que par un système d'instruction secondaire et académique qui a pour point de départ en matière de croyances religieuses une tolérance absolue ; la seconde partie le sera, quand une loi équitable aura réglé les relations des fermiers avec les propriétaires, et lorsqu'un réseau de chemins de fer, dont les

principaux attendent la sanction de la chambre des communes, aura mis en valeur le territoire ainsi que les richesses minérales et les ressources industrielles de l'Irlande.

En proposant de telles réformes, le ministère avait contraint les membres de l'opposition à l'appuyer de leur parole et de leurs votes ; il avait fait violence aux préjugés de ses propres amis ; il avait dompté enfin les répugnances du pays tout entier. Bien que dix mille pétitions portant plus de douze cent mille signatures eussent protesté contre le bill qui relevait d'une trop longue dégradation le séminaire catholique, et que tout membre des communes favorable à ce bill eût eu à subir les injonctions menaçantes de ses commettants, en qui revivait, avec tout son fanatisme, le vieux levain protestant de 1640, le premier ministre tenant bon et imposant par sa fermeté aux deux chambres, la mesure avait obtenu dans les communes 517 voix contre 184, et dans la chambre des lords, en présence des évêques qui sont les piliers de l'église anglicane, 181 voix sur 251 votants. Pour la première fois, un gouvernement conservateur s'était placé en avant de l'opinion, qui cédait malgré elle à l'ascendant d'une raison éclairée se faisant l'organe d'une nécessité publique.

Dans l'ordre des intérêts matériels, les succès, quoique moins disputés, n'avaient pas été moins éclatants. Lord Stanley et sir J. Graham faisaient peut-être regretter l'habileté administrative des whigs ; mais, en revanche, les finances de l'état se trouvaient placées dans une condition beaucoup plus satisfaisante. Sir Robert Peel avait proposé et obtenu du parlement une série de mesures dont l'expérience n'avait pas tardé à confirmer le mérite, et qui avaient eu pour effet de rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, de mettre le crédit et la circulation monétaire à l'abri des crises, enfin d'affranchir en grande partie des entraves du fisc les relations commerciales du pays. L'*income-tax*, ce legs de l'état de guerre à l'état de paix, sans peser trop lourdement sur les contribuables, rendait annuellement au trésor près de 450 millions de francs. La séparation de la banque d'Angleterre en deux départements distincts avait réussi à ce point que, dans le courant du mois de juin, la circulation des billets ne s'élevait pas au-dessus de 20 millions sterling, la banque avait dans ses coffres une valeur de 16 millions sterling en lingots ou en espèces. Le 5 pour 100 avait atteint et dépassé le pair ; le commerce et l'industrie étaient dans la situation la plus prospère. La suppression du droit de 10 pour 100, qui frappait le coton en laine à l'entrée du royaume, avait donné un nouvel essor au travail dans les comtés manufacturiers. De tous côtés, on voyait s'élever de nouvelles usines. Pour l'année 1844, les exportations de l'Angleterre représentaient la somme énorme de 58.534,292 livres sterling ; le salaire des ouvriers était en voie de hausse, et, comme ils ne payaient pas encore le pain trop cher (1), les classes laborieuses montaient d'un degré dans l'échelle sociale. Les sommes déposées dans les caisses d'épargne figuraient pour un total approximatif de 800 millions de francs, et le nombre des pauvres, dans une contrée où le paupérisme est invétéré et s'attache à la société comme une lèpre indélébile, avait diminué, sous l'influence de cette prospérité générale, de six ou de sept pour cent. Enfin la liste des crimes et des délits, qui marquait depuis dix ans une effrayante progression, avait présenté

(1) En juin 1845, le prix moyen du blé en Angleterre était de 45 shillings par quarter, soit environ 20 fr. par hectolitre ; il est aujourd'hui de 65 shillings.

en 1844 trois mille accusés de moins, pour l'Angleterre seule; avec l'aisance du peuple s'améliorait encore sa moralité.

Même résultat dans les relations extérieures. Si le cabinet britannique se rendait, quant à sa politique générale, plus solidaire qu'il ne convenait à un gouvernement libre des tendances manifestées par les cours du Nord, en revanche il n'avait rien de capricieux ni de cassant dans ses rapports diplomatiques. Le traité négocié par lord Ashburton, pour la délimitation des frontières entre le Canada et les États-Unis, avait fait disparaître de ce côté les chances de guerre, et le traité par lequel la Grande-Bretagne modifiait le droit de visite sur les navires français tendait à calmer l'irritation qu'avaient produite, dans l'affaire de Taïti, les déclarations téméraires et déplacées de sir Robert Peel. Une seule éventualité menaçante apparaissait dans le lointain : la possession du territoire de l'Orégon pouvait donner lieu à des difficultés sérieuses, qu'aggravait encore l'humeur envahissante des États-Unis, encouragée par l'adjonction du Texas ; mais le gouvernement, en vue du conflit que l'on redoutait, avait fait les plus formidables préparatifs, et derrière lui l'Angleterre était unanime.

Grâce à la position insulaire du Royaume-Uni, à la prépondérance de ses forces navales et au développement qu'ont pris ses intérêts coloniaux, les questions extérieures n'y occupent que très-médiocrement l'attention publique. On les abandonne au gouvernement avec une confiance qui ne peut tenir qu'à l'absence du danger. Ce détachement à peu près absolu de la politique, dans son application aux affaires du dehors, permet au peuple anglais d'intervenir plus activement et avec plus d'efficacité dans la conduite de ses affaires intérieures. Ailleurs, on dirige peut-être l'opinion publique ; en Angleterre, l'aristocratie, le gouvernement, la presse, à très-peu d'exception près, tout le monde la suit. Après l'émancipation des catholiques et la réforme électorale de 1832, la question des céréales va bientôt confirmer, par un exemple nouveau, ce principe du gouvernement parlementaire.

La gravité de la question est dans la scission profonde qu'elle fait naître entre les intérêts de la propriété foncière et les intérêts industriels. Des deux côtés, ces intérêts sont organisés pour la lutte. Les propriétaires fonciers, n'admettant pas que l'on puisse abolir ni même réduire les droits établis à l'importation des grains étrangers, sans diminuer par contre-coup leurs revenus et la valeur des terres, ont formé, en vue du maintien des lois sur les céréales, des associations agricoles qui s'intitulent *sociétés de protection*. Les manufacturiers, considérant la législation qui leur interdit d'échanger leurs produits contre les blés du Nouveau-Monde ou de la Baltique comme un instrument de cherté et comme un obstacle au développement des relations commerciales, insistent au contraire pour que ces lois soient effacées au plus vite d'un tarif de douanes qui a déjà remplacé le principe de la prohibition par celui de la liberté. Pendant quelque temps, leurs réclamations ont gardé un caractère individuel ; mais, depuis deux ans, l'association qui s'est formée à Manchester sous le titre de ligue contre les lois sur les céréales (*anti-corn-law league*) a compris qu'elle ne pouvait gagner sa cause qu'à la faveur de l'agitation qu'elle imprimerait à l'opinion publique. Brochures, journaux, réunions solennelles, prédications ambulantes, souscriptions fabuleuses, elle a tout mis en œuvre ; ni l'enthousiasme ni l'argent ne lui ont manqué. Depuis l'union politique de Birmingham, cette formidable démonstration qui intimida l'aristocratie au point de décider l'adoption du bill de

réforme, l'Angleterre n'avait rien vu de comparable. Pourtant la *ligue* est plus savamment et plus fortement conçue : elle a un principe de vie et de durée, elle est à la fois politique et industrielle ; c'est la protestation d'une classe de citoyens qui aspire du chef de la richesse, comme d'autres du chef de la propriété territoriale, à l'influence et au pouvoir.

Le ministère, placé entre les deux camps, s'était efforcé de rester neutre. Il tenait au parti agricole par son origine et par les sympathies bien connues de la plupart de ses membres ; il tenait au parti industriel par les mesures qu'il avait déjà prises en faveur de la réforme commerciale, et laissait dériver sa barque au courant des idées. Il n'avait, du reste, d'engagements avec personne. La loi existante, qui est l'ouvrage de sir Robert Peel, est une atténuation du système prohibitif, tel que les lois de 1815 et de 1828 l'avaient institué ; mais, quoique lié à cette mesure par un amour-propre d'auteur, le premier ministre, mis en demeure par ses partisans de la déclarer définitive, avait refusé hautement de leur donner cette garantie. La situation, à ce moment, ne présentait aucun symptôme d'urgence ; le jour du succès ou de la défaite ne semblait prochain pour aucun des deux partis. Dans la chambre des communes, la motion annuelle de M. Villiers avait été repoussée par une majorité de deux contre un (1). En dehors du parlement, la ligue agissait vigoureusement sur les esprits ; elle gagnait du terrain, mais sans acquérir cette force d'impulsion qui annule la résistance. Le parti manufacturier était en voie de faire des conversions, tandis que les arguments de ses adversaires se montraient, selon l'expression de lord John Russell, de plus en plus faibles. Il travaillait encore, non sans résultat, à fabriquer des électeurs, en se prévalant de la disposition légale qui permet à tout possesseur d'une propriété (*freehold*) de 40 shillings de revenu de prendre rang dans les listes électorales ; mais l'action des ligueurs ne s'exerçait que sur les grandes villes et sur les comtés les plus voisins des centres industriels. Après deux années d'efforts, ils avaient tout au plus la perspective de déplacer vingt à vingt-cinq voix dans les élections prochaines. Ayant voulu aborder trop tôt ce rôle politique et faire dès à présent acte de puissance, ils avaient échoué dans plusieurs épreuves, et notamment à Sunderland, où l'éloquence de M. Cobden, combinée avec la célébrité du candidat radical, le colonel Thompson, n'avait pas empêché le triomphe de M. Hudson, qui réunissait à la qualité de riche propriétaire celle non moins séduisante d'heureux spéculateur. Ajoutons que, si les fermiers ne se déclaraient pas partout favorables au système protecteur, les ouvriers des manufactures ne se passionnaient en aucune façon pour la liberté du commerce. Le peuple imitait la conduite du gouvernement ; il demeurait neutre et il attendait. On pouvait donc croire, sans fermer les yeux aux progrès des esprits, que l'heure de l'émancipation n'avait pas sonné, et que le cabinet avait encore tout le temps d'y préparer l'Angleterre.

Une mauvaise récolte en Irlande, une récolte médiocre dans la Grande-Bretagne, ont suffi pour hâter la maturité de cette situation. Le dieu est intervenu au dénoûment comme dans la tragédie antique ; pour employer une métaphore qui est familière aux orateurs de la ligue, les saisons ont combattu contre l'aristocratie.

A la première nouvelle de l'épidémie qui avait frappé les pommes de terre et

(1) 254 contre 122.

qui enlevait ainsi à une partie de la population la base de sa subsistance, lorsqu'on eut constaté que le rendement des céréales, qui devaient combler le déficit, était inférieur à celui d'une année moyenne, chacun vit venir de loin cette nécessité qui renverse les combinaisons des hommes. Le gouvernement s'y résignait tout le premier, et il y a lieu de croire que, dès ce moment, sir Robert Peel méditait une réforme quelconque dans les lois qu'il avait récemment défendues ; mais toute situation a ses entraînements, dans la faiblesse comme dans la force. Les réformes dont on n'a pas voulu quand elles étaient un progrès, on a mauvaise grâce à les reprendre quand elles ne peuvent plus être qu'un temps d'arrêt. Les partis ne tardèrent pas à soupçonner les embarras du ministère, et, les ayant reconnus, ils cherchèrent à les exploiter.

La lettre de lord John Russell aux électeurs de la Cité est le point de départ de cette attitude nouvelle. En tacticien consommé, lord John Russell a reconnu qu'il ne manquait plus au mouvement qu'un chef politique et qu'une direction parlementaire, et il a pris en main le drapeau que la ligue avait arboré. Avant cette démonstration décisive, les whigs formaient un parti intermédiaire qui se refusait également à conserver le système protecteur dans son intégrité, et à le renverser de fond en comble. Comme moyen de transaction, ils avaient proposé d'établir, à l'importation des blés étrangers, un droit fixe de 8 shillings d'abord, et, plus tard, de 5 shillings. C'était une position analogue à celle que sir Robert Peel occupait dans le parti conservateur, où il travaillait à modérer les tendances restrictives, comme les whigs les tendances libérales. En quittant ce terrain de la transaction, lord John Russell venait proclamer que le temps des demi-mesures était passé, et il déjouait par avance toute tentative du gouvernement pour s'y maintenir.

La démarche d'un homme d'état qui dirigeait depuis onze ans la fraction libérale dans la chambre des communes ne pouvait pas être un acte individuel ni isolé. Pourtant cet acte avait encore une portée plus grande que celle d'un simple engagement de parti, car il impliquait l'adhésion d'une fraction de l'aristocratie aux doctrines de liberté que l'aristocratie avait considérées jusqu'alors comme fatales à son pouvoir et à sa richesse. C'est au nom des grandes familles whigs que lord John Russell a dit : « La lutte que l'on soutient pour rendre le pain rare et cher, quand il est évident qu'une partie au moins de ce prix additionnel sert à augmenter le taux des fermages, ne peut que faire le plus grand tort à une aristocratie qui, cette semence de division une fois écartée, resterait forte par la propriété, forte par la constitution du parlement, forte par l'appui de l'opinion publique, forte par l'ancienneté de ses relations, et par la mémoire de ses immortels services. »

C'est un des caractères distinctifs du gouvernement en Angleterre que le parti conservateur, le parti qui ne sépare pas l'église de l'état, le parti aristocratique par excellence, prend volontiers pour alliés et pour chefs des hommes qui semblaient devoir être les organes naturels de la bourgeoisie, et qui portent encore sur leur front la rouille de la roture. La noblesse de lord Lyndhurst lui est personnelle ; celle de sir Robert Peel date à peine de deux générations. En revanche, le parti libéral n'est capable que d'une agitation plus ou moins stérile, tant qu'il n'a pas à sa tête quelques membres de la classe privilégiée ; il rappelle, trait pour trait, ces milices du moyen âge, qui ne savaient combattre que lorsqu'un chevalier apportait la discipline dans leurs rangs et les menait au combat. Sous ce

rapport, la lettre de lord John Russell a fait plus que la propagande organisée par la ligue ; elle a déterminé l'adhésion de lord Morpeth, de lord Kinnaird, et la résignation de beaucoup d'autres ; elle a décidé la haute banque et le haut commerce ; elle a rendu possible ce *meeting* vraiment extraordinaire, dans lequel M. Cobden a porté la parole devant le lord-maire et sous les voûtes de Guildhall.

Il n'y a qu'une voix parmi les whigs sur l'opportunité d'une démarche qui atteste la prévoyance et la résolution de leur général en chef ; mais les plus politiques en ont blâmé la forme. La lettre de lord John Russell était écrite avec une amertume, et elle avait un caractère agressif, qui ont dû blesser profondément le premier ministre. Les circonstances semblaient indiquer la convenance, la nécessité même d'un rapprochement entre les deux fractions modérées de la chambre des communes. Le temps ayant effacé les plus graves dissentiments qui les séparaient, la distance était désormais peu sensible entre les opinions, et n'existait plus que de personne à personne. Cette coalition, à laquelle tout le monde songeait, excepté peut-être les deux hommes qui pouvaient seuls la former, la lettre de lord John Russell l'a rendue tout à fait impossible ; elle a rouvert et agrandi le fossé qui allait être comblé. Les destinées de l'Angleterre seront certainement affectées par cet incident, mais les whigs y perdront plus que l'Angleterre.

Lord John Russell calcule trop bien la portée de ses démarches pour que l'on ait le droit de supposer qu'il a fait ici autre chose que ce qu'il voulait faire. Le chef des whigs a su évidemment ce qu'il acceptait et ce qu'il repoussait : il a préféré l'alliance des radicaux à celle des tories modérés ; il a déplacé l'avenir de son parti, et peut-être aussi l'avenir du gouvernement. Quant à sir Robert Peel, il n'était pas maître de suivre l'exemple qu'on lui donnait, ni de se rejeter dans la résistance aussi loin que ses adversaires allaient à l'avant-garde. Il arrive un moment, dans l'histoire des sociétés, où les préjugés et les intérêts des vieux partis ne peuvent plus trouver d'organes. Sir Robert Peel a dû juger que ce moment était venu.

Dans les derniers jours de novembre, il porta la difficulté au conseil des ministres. Le cabinet était partagé sur la question des céréales. Lord Aberdeen, sir J. Graham et M. Sidney Herbert formaient, avec le premier ministre, le parti des concessionnaires ; le reste du ministère y répugnait plus qu'il n'y résistait, lord Stanley faisant valoir des scrupules plutôt que des arguments, et le duc de Wellington entrevoyant dans le lointain seulement des nécessités que sir Robert Peel croyait pressantes. Dans cette disposition des esprits, les conseils de cabinet se succédaient sans conclusion. L'on attendait avec anxiété la décision du ministère, lorsque le *Times*, qui semble avoir le privilège des révélations opportunes, publia un article dont voici les premières lignes, et qui fit une prodigieuse sensation :

« La détermination du cabinet n'est plus un secret. On assure que le parlement doit être convoqué pour la première semaine de janvier, et que le discours du trône recommandera aux chambres d'examiner sans délai les lois sur les céréales, afin d'en préparer l'abrogation complète. Sir Robert Peel dans la chambre des communes, et le duc de Wellington dans la chambre des lords, se disposent, dit-on, à mettre à exécution le vœu exprimé par la couronne. » La nouvelle, présentée dans ces termes absolus, excita d'abord autant d'incrédulité que de

surprise. Comment admettre, non pas seulement que sir Robert Peel eût brûlé ses vaisseaux (car le même homme qui s'était déjà fait whig pouvait tout aussi bien aller jusqu'au radicalisme), mais que le duc de Wellington, l'auteur de la loi de 1828, un membre de cette trinité de ducs en qui se personnifiait le système protecteur, abjurant les croyances de toute sa vie, se rendit volontairement et sans transition complice d'un revirement que l'aristocratie foncière allait regarder comme une trahison ? Cependant le *Times* insistait, malgré les démentis et les clameurs de la presse ministérielle, et il faut avouer que les événements qui suivirent semblent lui avoir donné raison.

Il y aurait quelque témérité à prétendre que la proposition faite au conseil par le premier ministre, et adoptée par la majorité dans les premiers jours de décembre, fût la suppression immédiate et absolue de tout droit d'importation sur les grains provenant de l'étranger ; mais que la résolution, arrêtée un moment entre les membres du cabinet, ait impliqué l'abrogation complète des lois sur les céréales ou seulement une modification importante dans l'économie de ces lois, il n'en est pas moins certain que le ministère avait résolu d'abandonner la politique qu'il avait jusque-là défendue dans cette question, et que le duc de Wellington s'était d'abord rallié au vœu de ses collègues. La publicité prématurée donnée par le *Times* aux projets du conseil paraît avoir ébranlé la résolution du duc, résolution qui avait dû lui coûter beaucoup, et qui était trop récente pour être fermement assise. Craignant de se voir en butte aux reproches de ses amis politiques avant l'heure où le pays recueillerait les fruits de ce douloureux sacrifice, il crut sans doute qu'il ne lui était permis ni d'appuyer ni de combattre une détermination à laquelle il avait eu part, et il envoya sa démission à sir Robert Peel. La retraite du duc de Wellington entraînait la dissolution du ministère. Le cabinet avait besoin, pour vivre et pour agir, de la majorité dans les deux chambres. Sir Robert Peel était tout-puissant à la chambre des communes, mais le duc de Wellington disposait de la chambre haute ; et comment gouverner, quand on relevait des intérêts aristocratiques, sans le concours de l'homme qui avait la confiance de l'aristocratie ? Lord John Russell, représentant du mouvement populaire, aurait pu se passer de cet appui, et l'on verra qu'il ne l'a pas osé ; mais sir Robert Peel le pouvait moins qu'un autre, et il ne le tenta point. Dès que la détermination du vieux guerrier lui fut connue, le premier ministre adressa l'offre de sa démission à la reine qui passait les derniers jours de l'automne dans sa résidence de l'île de Wight. La retraite du ministère devint publique le 10 décembre ; ce jour-là, un cabinet éprouvé par de longues et glorieuses luttes, rompu aux difficultés, habitué au succès, et dont l'habileté égalait peut-être la fortune, tomba sous le poids d'un dissentiment intérieur.

La reine fit quelques efforts pour changer la résolution de sir Robert Peel ; mais, comme elle se pique, avant tout, de rester scrupuleusement dans les limites tracées par la constitution à sa prérogative, le chef des tories se retirant, elle manda le chef des whigs pour lui confier les pouvoirs que la royauté, dans ces moments difficiles, doit reprendre, mais qu'elle ne doit pas garder, même pour un jour. Lord John Russell se trouvait à Édinbourg lorsque éclata la crise ministérielle ; le 10 décembre, il arrivait à Osborne-House, ayant laissé derrière lui le bruit des changements qui se préparaient. Le 11, de retour à Londres, il annonçait à ses amis que la reine lui avait confié la mission à la fois délicate et ardue de former un gouvernement.

Après l'avortement de cette combinaison, l'on a cherché à expliquer la déconvenue des whigs par l'intervention d'une influence étrangère. L'échange assez actif de courriers qui se faisait entre les Tuileries et Windsor a donné lieu à des suppositions qu'il serait dangereux d'accréditer. Nous avons voulu remonter à la source de ces bruits. Il paraît qu'une lettre a été en effet adressée à la reine Victoria, lettre conçue dans les termes de la plus parfaite réserve, et qui se bornait à des vœux pour que l'œuvre de conciliation commencée par lord Aberdeen entre la France et l'Angleterre fût continuée par son successeur présumé. La reine a dû en donner communication à lord John Russell, qui n'y a vu, dit-on, qu'un acte de courtoisie. Au reste, l'on a montré des deux côtés une prudence pareille. Lord Palmerston n'a-t-il pas fait connaître aux chefs du centre gauche, à M. Guizot, qui s'en est vanté, et même ailleurs, où l'on ne s'en vantera pas, à quel point ses dispositions étaient changées à l'égard de la France? Nous vivons dans un temps où l'on ne sait pas toujours avoir des amis et leur rester fidèle, mais où l'on craint surtout d'avoir des ennemis.

Quoi qu'il en soit, les obstacles étaient assez nombreux, et la situation assez grave pour justifier l'hésitation que les whigs firent d'abord paraître. Sir Robert Peel se retirait, bien qu'il eût la majorité dans la chambre des communes. Le chef de la minorité n'allait-il pas se placer dans une situation moins enviable encore et plus précaire, en acceptant un pouvoir que des courants contraires devaient annuler? Le seul avantage des whigs consistait dans la netteté de leur conduite. Moralement, ils étaient mieux placés que les tories pour entreprendre la réforme des lois sur les céréales; car ce principe, à des degrés divers, avait toujours fait partie de leur bagage politique : ils n'avaient ni passé à renier, ni engagements à rétracter, et ils ne portaient pas de la prohibition pour aboutir, à force de métempsycoses, au giron de la liberté. Leurs intentions n'étant pas suspectes, leurs actes devaient en avoir plus de force, et l'opinion publique enflait leurs voiles longtemps délaissées.

Mais le gouvernement est, avant tout, une question de majorité, c'est-à-dire de nombre. Sur ce point, les whigs n'avaient qu'à ouvrir les yeux pour apercevoir les plus tristes réalités. Dans la chambre des communes, ils n'avaient pas la majorité, et ils n'étaient pas certains de l'obtenir pour cette réforme spéciale, même avec l'appui de sir Robert Peel. Enfin une dissolution, en la supposant prochaine, ne pouvait pas leur faire gagner plus de vingt à trente voix. Quelle que fût l'énergie avec laquelle se prononçât l'opinion publique, il n'y avait pas lieu d'espérer, dans les élections, des résultats comparables à ceux que l'on avait emportés d'assaut, à la veille et en vue du bill de réforme. Les convictions se modifient, mais on ne convertit pas des intérêts.

La plus vulgaire des prévoyances conseillait donc de poser la question à la chambre actuelle, et de la mettre en demeure; mais il fallait d'abord connaître les intentions de ceux des ministres démissionnaires qui avaient paru pencher pour une réforme des lois sur les céréales : aurait-on le concours de sir Robert Peel, et détacherait-il de la majorité un certain nombre de voix? Voudrait-il, en un mot, faciliter ou embarrasser la marche du ministère dont sa retraite provoquait la formation? Il paraît que, dans une entrevue de lord John Russell avec sir James Graham, le chef des whigs demanda des explications qui ne lui furent pas données complètes ni très-rassurantes. Cependant la réserve dans laquelle se renfermaient M. Peel et ses amis n'impliquait pas nécessairement un

refus de concours. Lord John Russell considéra sans doute la situation des tories modérés indépendamment de leurs dispositions personnelles ; il jugea que, si le ministère whig n'avait pas à compter sur leur alliance, il n'avait pas non plus à redouter leur hostilité, et, sans s'arrêter à l'étude de leurs mouvements, il crut devoir passer outre.

Au moment où lord John Russell, pour répondre à la confiance de la reine et pour ne pas négliger un retour de fortune, entreprenait de renouer les anneaux brisés du ministère whig, les principaux membres de cette combinaison étaient presque tous absents. Lord Palmerston se trouvait seul à Londres, et, depuis le premier instant des négociations jusqu'au dernier, il fut aussi le seul qui encouragea le premier ministre désigné dans la pensée de relever, malgré les difficultés des circonstances, l'espèce de défi jeté au parti. Il fallait mander lord Lansdowne, lord Morpeth, lord Normanby, lord Grey, M. Macaulay, M. Baring, M. Labouchère, sir J. Hobhouse, lord Cottenham, dispersés aux quatre coins de l'Angleterre. De là, les lenteurs de cet enfantement qui ne devait pas arriver à terme. Après plusieurs réunions à Chesham-Place, résidence de lord John Russell, réunions entremêlées de voyages à Windsor, où la reine s'était rendue pour faciliter les communications qu'exigeait le dénouement de la crise, lord John Russell, effrayé sans doute de la désunion et de la froideur qu'il apercevait autour de lui, fit savoir à sir Robert Peel que, dans le cas où le premier ministre consentirait à garder ou à reprendre la direction des affaires publiques, il pourrait compter sur l'appui de l'opposition. Sir Robert Peel déclina l'ouverture ; il ne voulait pas gouverner par la permission ni sous le patronage des whigs, et, si l'opposition devait renoncer au gouvernement, il entendait que ce fût non par un acte de déférence pour lui, mais par un aveu bien constaté d'impuissance.

Ce calcul égoïste ne dut pas échapper à lord John Russell ; il comprit sans doute aussi que l'occasion qui s'offrait aux whigs était une trêve inespérée à l'espèce d'ostracisme qui avait pesé sur eux depuis quatre ans, et qu'en renouçant à la saisir, ils allaient passer condamnation dans leur propre cause. Les ouvertures de conciliation adressées à sir Robert Peel remontent au 17 décembre ; le 18, après avoir consulté ses futurs collègues, et après avoir obtenu que le duc de Wellington, quoique étranger à la combinaison, conservât le commandement de l'armée, lord John Russell acceptait publiquement la mission de composer un ministère ; ce qui est la formule consacrée en Angleterre pour annoncer l'existence d'une nouvelle administration. Deux jours plus tard, le premier ministre en expectative se présentait à Windsor pour remettre entre les mains de la reine les pouvoirs qu'il avait reçus.

Que s'était-il passé dans l'intervalle ? Les whigs avaient le champ libre : la reine les souhaitait peut-être ; les tories s'écartaient pour leur faire place ; le parti radical les appelait ; O'Connell applaudissait à leur rentrée. Les obstacles ne pouvaient donc venir et ne vinrent en effet que d'eux-mêmes. Parmi les membres désignés pour composer le futur cabinet, les uns, envisageant principalement le côté sombre de la situation, ne se prêtaient qu'à regret à une combinaison qui avait peu de chances de durée ; les autres, plus préoccupés de la position faite ou à faire aux personnes, adressaient leurs objections aux éléments dont se formait cet embryon de ministère. Une partie des whigs, ceux qui représentaient plus particulièrement la tradition aristocratique et qui, en leur qua-

lité de grands propriétaires, conservaient un fonds de tendresse pour le système protecteur, ne concevaient pas que l'on élargit le cadre un peu étroit dans lequel s'était traînée l'ancienne administration ; ils n'admettaient pas que les hommes qui avaient gagné la bataille en recueillissent les résultats, et ils voyaient toute une révolution dans le fait de l'adjonction de M. Cobden, agitateur populaire et manufacturier, qui n'avait d'autre noblesse que son incontestable capacité. Cependant l'insistance de lord John Russell avait emporté ce point, et M. Cobden serait entré dans le cabinet, s'il l'avait voulu.

La position de lord John Russell lui-même soulevait des résistances plus sérieuses. Il était impossible de lui disputer la direction politique, car, selon les usages de l'Angleterre, la reine l'avait fait premier ministre en l'appelant. La supériorité de talent justifiait d'ailleurs un pareil choix non moins que l'éminence du caractère. Ajoutons que l'état des affaires et des esprits en Angleterre exige impérieusement aujourd'hui que le premier lord de la trésorerie appartienne à la chambre des communes, et que dans la chambre des communes tous les membres du parti whig reconnaissent l'autorité de lord John Russell. Assurément, lorsque le duc de Wellington, malgré la célébrité qui s'attache à son nom, et bien qu'il ait commandé le gouvernement ainsi que les armées, cède à sir Robert Peel la direction de son parti, on chercherait vainement dans les rangs des whigs une illustration devant laquelle les droits de lord John Russell dussent s'effacer. Toutefois une société aristocratique comporte des prétentions que l'on s'expliquerait difficilement en France. Il ne faudrait pas trop s'étonner si lord Lansdowne, déjà chancelier de l'échiquier en 1807, ministre de l'intérieur en 1827, président du conseil privé en 1850, héritier d'un grand nom et possesseur d'une immense fortune, avait vu avec déplaisir les préférences de la couronne porter sur un cadet de famille doté d'un revenu assez mince, et comparativement nouveau dans la carrière politique. Le caractère de lord Lansdowne est trop honorable pour que l'on ait le droit de supposer qu'il a poussé la logique du mécontentement jusqu'à dissoudre de propos délibéré la combinaison à laquelle il était appelé à concourir ; mais la froideur qu'il y apportait a dû très-certainement réagir sur les dispositions de ses collègues.

Au reste, le malentendu qui existait entre les membres présumés du ministère, ce n'est pas lord Lansdowne, c'est lord Grey (lord Howick) qui l'a fait éclater. Lord Grey passe pour avoir un caractère difficile, pour être le dissolvant de toute combinaison dans laquelle on l'admet. Il s'était séparé, en 1859, du cabinet présidé par lord Melbourne, et lord John Russell n'ignorait pas, en lui demandant son concours, qu'il désapprouvait la politique suivie en 1840 à l'égard de la France. Il y avait là des incompatibilités que l'on pouvait prévoir, ou dont il fallait prendre son parti ; lord John Russell n'a fait ni l'un ni l'autre.

Dans la distribution des portefeuilles, lord John Russell ayant offert à lord Grey le ministère des colonies, celui-ci s'empressa d'accepter ; mais il demanda à savoir à qui serait confié le ministère des affaires étrangères. Le premier ministre ayant fait connaître que ce poste était réservé à lord Palmerston, lord Grey déclara qu'il verrait avec plaisir lord Palmerston au nombre de ses collègues, mais qu'il ne pouvait pas siéger dans un cabinet où le ministre qui dirigeait les relations extérieures en 1840 se trouverait appelé à remplir les mêmes fonctions. Nous avons lieu de croire que l'objection soulevée par lord Grey existait dans la pensée de la plupart de ses collègues ; il a eu seul le cou-

rage de dire tout haut ce que d'autres se contentaient de penser tout bas.

Laissons de côté les impressions que le nom de lord Palmerston a pu produire en France. Ne recherchons pas même si les craintes manifestées par les capitalistes en Angleterre et si l'exclusion donnée par des membres du même parti à l'homme qui les servit si longtemps étaient une expiation nécessaire de ses fautes. Lord Grey ne considère pas comme viable un ministère dont lord Palmerston fait partie, et lord John Russell, en dehors de lord Palmerston, ne voit pas de ministère possible. Si la difficulté qui vient de se présenter a suffi pour arrêter les whigs dans cette circonstance, elle les arrêtera dans un an, dans plusieurs années, pour bien longtemps sans doute. La retraite de lord John Russell est donc la plus grande faute qu'il ait pu commettre ; ce n'est pas la démission du ministère qu'il a donnée, c'est la démission du parti.

Les whigs se mettant désormais hors de cause, et les vieux tories n'essayant pas même de concourir, sir Robert Peel restait maître de la situation. Les circonstances allaient l'investir de cette dictature qu'il avait souhaitée, et en vue de laquelle il avait, pour quelques jours, brisé ou suspendu l'existence du ministère. Une sorte de baptême nouveau le dégageait plus complètement des liens de parti. Après s'être fait de tory conservateur, il pouvait de conservateur devenir un instrument d'innovations, un ministre populaire. Sur l'appel que vient de lui adresser la reine, sir Robert Peel a retiré sa démission. Il rentre, triomphant de ses adversaires politiques et de ses collègues. La mort l'a délivré d'un dissident, lord Wharncliffe ; il le remplace, dans la présidence du conseil privé, par le duc de Buccleugh, qui remet lui-même la présidence du bureau de contrôle, c'est-à-dire le gouvernement de l'Inde, à lord Ellenborough. Lord Stanley quittant l'administration des colonies, ce poste est confié à M. Gladstone, une des espérances et des lumières du parti. Le duc de Wellington reprend son siège dans le cabinet, comme si aucun dissentiment grave n'avait existé entre lui et le premier ministre ; le ministère continue à diriger les affaires, comme s'il n'y avait jamais eu de déchirement dans son sein, en sorte que l'on se demande s'il était bien nécessaire de faire ce grand éclat, et de laisser l'Angleterre pendant quinze jours sans gouvernement.

Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que sir Robert Peel a joué la comédie, et que l'intérêt de sa situation personnelle a été l'unique mobile de sa conduite ; mais nous croyons aussi qu'il n'avait qu'à vouloir pour épargner au gouvernement et au pays la crise que l'on ne sait encore comment caractériser. Avec l'autorité qu'il exerce sur le cabinet, des explications nettes et sincères auraient peut-être calmé les scrupules et désarmé les ombrages. Malheureusement le premier ministre ne condescend jamais à s'expliquer. Il ne cherche pas à inspirer la confiance, il la commande. Mystérieux dans ses plans et réservé dans ses formes jusqu'à la hauteur, il tient tout le monde à distance. Sir Robert Peel a des collègues et des alliés politiques, mais il n'a pas d'amis. De là vient que, dans toutes les circonstances où il faudrait agir par la persuasion, il est réduit aux coups de tonnerre.

A peine rentré au pouvoir, le premier ministre a déjà repris ses allures de sphinx. On ne savait pas très-clairement ce qu'il voulait avant la crise ; on sait encore moins ce qu'il se propose de faire depuis. Demandra-t-il au parlement l'abolition complète et immédiate de tout droit d'importation sur les grains étrangers, ou bien se ralliera-t-il, comme l'annoncent quelques journaux, à un sys-

tème d'abolition graduelle ? Ses collègues l'ignorent peut-être encore, et en sont là-dessus au même point que le public. Cependant, le caractère de sir Robert Peel étant donné, on peut raisonnablement conjecturer qu'il ne s'arrêtera pas à moitié chemin, et que ses plans pècheront moins par la timidité que par la hardiesse. Ajoutons que la retraite de lord Stanley n'aurait pas de sens dans le cas où sir Robert Peel voudrait laisser subsister, ne fût-ce que pour un temps, la législation actuelle. Le représentant de la maison de Derby quitte évidemment le cabinet pour ne prendre aucune part à une mesure que l'aristocratie juge funeste à ses intérêts, et cette mesure ne peut être que la liberté du commerce des grains.

Dans la pensée de sir Robert Peel, l'abrogation des lois sur les céréales paraît se lier à un remaniement complet de l'assiette de l'impôt. Le premier ministre veut donner des compensations à la propriété foncière en la dépouillant de ses privilèges ; on parle de la suppression de la taxe sur la drèche, ou des taxes de comtés, qui seraient désormais imputées sur les fonds généraux de l'état. D'autres supposent que sir Robert Peel va faire main basse sur l'*excise*, affranchir par conséquent de tout impôt les boissons spiritueuses, pour augmenter en revanche le tarif de l'*income-tax* ; mais on ne raie pas ainsi d'un trait de plume des ressources dont le produit annuel s'élève à 500 millions de francs. Quoi qu'il en soit des détails, la pensée est certaine. La réforme, telle que sir Robert Peel la conçoit, a deux parties essentielles pour chacune desquelles il compte apparemment sur une majorité différente, espérant faire passer l'abolition des lois sur les céréales à l'aide des whigs, et les mesures de compensation à l'aide des tories. Au fond, le problème qu'il se pose est celui-ci : rendre hommage aux principes, sans irriter ni froisser les intérêts. Pour cela, il faut rendre à l'aristocratie d'une main ce qu'on lui enlèvera de l'autre : le gouvernement de bascule devient une nécessité de la situation dans laquelle le premier ministre s'est placé.

Cependant la ligue garde une attitude de défiance et de menace. La campagne va commencer ; les armes et les munitions sont prêtes. Les chefs de cette croisade, qui ont déjà levé, dans l'intérêt de leur propagande, une contribution de 100,000 livres sterling, en demandent aujourd'hui 250,000, et Manchester, en un seul jour, vient d'en souscrire 60,000 pour sa part. Quelles convictions ou quels intérêts que ceux qui inspirent de tels sacrifices ! M. Cobden déclarait la semaine dernière, à Manchester, que l'abrogation des lois sur les céréales suffirait pour dissoudre la ligue ; mais il ajoutait en même temps que, dans le cas où l'aristocratie toucherait à l'assiette de l'impôt, elle ferait naître une autre ligue, et obligerait la classe moyenne à soulever les classes laborieuses contre cette nouvelle forme d'oppression. Le moment est donc solennel et l'occasion décisive ; il dépend de sir Robert Peel d'étouffer ou de semer dans les esprits les germes de la guerre. On ne doit pas escamoter les réformes, quand on veut éviter les révolutions.

LÉON FAUCHER.

CONVENTION

DU 29 MAI 1845.

NOTRE COMMERCE EST-IL REPLACÉ SOUS LA SURVEILLANCE EXCLUSIVE
DE NOTRE PAVILLON ?

Les conventions de 1851 et 1855 avaient soumis le pavillon français à l'exercice d'un droit de visite. Ce droit ne pouvait être exercé que dans certains parages et par certains croiseurs. Une convention nouvelle, signée le 20 décembre 1841, donna plus d'étendue aux parages dans lesquels les navires français pourraient être visités, en diminuant les garanties attachées au nombre comme au choix des croiseurs.

Cette convention venait à peine d'être signée, lorsqu'une vive discussion s'éleva, à ce sujet, au sein de la chambre des députés. M. Billault, qui provoqua cette discussion et y prit la part principale, montra que les inconvénients déjà attachés à l'exercice du droit de visite établi par les traités de 1851 et 1855 allaient être aggravés par la convention nouvelle. Le cabinet chercha vainement à justifier cette convention ; un paragraphe spécial, voté à la presque unanimité, fut ajouté au projet d'adresse, et empêcha le ministère de ratifier la convention du 20 décembre 1841.

L'opinion publique, éclairée par cette discussion et frappée par la saisie illégale d'un navire français, se prononça énergiquement contre le droit de visite dans les élections générales qui eurent lieu au mois de juillet suivant. Dès la première session de la législature qui va bientôt finir, la chambre des députés, pénétrée elle-même du sentiment public, renouvela, dans son adresse à la cou-

ronne, le vœu émis déjà l'année précédente. Il n'était plus question de la convention de 1841 ; le gouvernement avait refusé de la ratifier. Il s'agissait d'abolir totalement le régime des conventions primitives, et le cabinet, placé dans l'alternative de se retirer ou d'accéder au vœu de la chambre, prit l'engagement d'ouvrir une négociation à l'effet de *replacer notre commerce sous la surveillance exclusive de notre pavillon*.

Les traités de 1851 et 1855 ont été, en effet, abrogés par la convention du 29 mai 1845. Le système de cette convention consiste à remplacer l'ancienne visite, qui avait pour but de vérifier la nature des opérations, par une visite d'un nouveau genre effectuée pour vérifier la nationalité des navires marchands et la réalité de leurs pavillons. On a proclamé que ce système, rendant, selon le vœu formel des chambres, la police de notre commerce à notre propre marine, était d'ailleurs conforme aux principes généralement reconnus du droit des gens et à la pratique constante des nations maritimes. Cette affirmation, inscrite dans la convention même, a été reproduite dans un article officiel du *Moniteur* (1), développée à la tribune de la chambre des députés par M. le ministre des affaires étrangères, et récemment enfin répétée dans le discours de la couronne.

Le droit établi par les instructions du 29 mai paraissait tellement innocent, qu'on ne s'inquiéta guère, dans le premier moment, d'en éclaircir les conséquences. On était fondé à le considérer comme parfaitement conforme à tous les précédents en matière de droit des gens et de police maritime. Comment supposer que des déclarations aussi positives et renouvelées sous tant de formes fussent contraires à la vérité ? Il est résulté de là que tout le monde a cru pouvoir se féliciter de cette convention, et la considérer comme une victoire diplomatique.

L'Angleterre attachait un grand prix au maintien des traités de 1851 et 1855. La France, au contraire, en désirait vivement l'abrogation. Ces traités sont abrogés, et les choses replacées, nous assure-t-on, sous la règle du droit des gens, c'est-à-dire sur le pied où elles devaient être antérieurement au 50 novembre 1851.

Toutes les concessions sont donc en apparence faites par l'Angleterre.

En réalité, il en a été bien autrement.

On a transigé.

L'Angleterre a consenti à abroger les traités de 1851 et 1855. La France a consenti à modifier le droit des gens. On a aboli le droit de visite fondé sur les traités, et on a institué, en le déclarant conforme au droit des gens et à la pratique constante des nations maritimes, le droit de visite pour vérification de la nationalité des navires. Ainsi, par la convention du 29 mai 1845, il y a eu concessions de part et d'autre ; mais elles sont fort inégales.

L'Angleterre a beaucoup gagné en paraissant tout concéder et ne rien obtenir. La France a beaucoup perdu en paraissant tout obtenir et ne rien concéder.

Un célèbre publiciste anglais, Jérémie Bentham, a dit : « Dans les traités entre nations, si l'une fait une concession à l'autre, il est d'usage, pour sauver le point

(1) « Quant à l'article 8, lorsque les instructions qui y sont annexées seront publiées, il sera évident qu'elles ne font que régler l'exécution d'un principe du droit des gens conforme à la pratique constante de la marine française, aux précédents de notre législation, et établi dans la même forme, dans les mêmes termes, par les documents officiels du gouvernement des États-Unis. » (*Moniteur*, 5 juin 1845)

d'honneur, de donner aux articles un air de réciprocité. L'objet serait-il, par exemple, de permettre en Angleterre l'importation des vins de France, on stipulerait que les vins des deux contrées peuvent réciproquement s'importer, en payant les mêmes droits. » Il n'y a pas un des traités conclus par l'Angleterre sur le droit de visite réciproque avec les nations diverses, qui n'offre un exemple frappant de ce genre de sophisme.

Il me semble donc important d'établir le sens et la portée de la convention du 29 mai 1845. Je me propose de montrer : 1° que le droit de vérifier le pavillon des navires marchands, loin d'être conforme aux principes du droit des gens, est une véritable innovation ; 2° que l'exercice de ce nouveau droit, loin de replacer notre commerce sous la surveillance exclusive de notre pavillon, doit entraîner, pour notre marine marchande et pour le maintien des bons rapports de la France avec les autres états maritimes, des inconvénients plus nombreux et plus graves que ceux qui résultaient du système récemment abrogé ; 3° que ce même droit, sans être d'aucune utilité pour la France, sert uniquement à constituer la police maritime exercée par l'Angleterre.

I.

Pour arriver à démontrer que la convention du 29 mai est une innovation, j'examinerai successivement : 1° les doctrines des différents états sur ce point ; 2° les décisions des tribunaux compétents ; 3° la pratique des nations maritimes.

Voyons quelle a été, relativement au droit qui nous occupe, la doctrine des différentes nations, et spécialement de la France et de l'Angleterre.

Depuis 1815, l'Angleterre a voulu fonder un système de police maritime en temps de paix pour la répression de la traite des nègres. Ce système a donné lieu à des négociations collectives dans les congrès, et à des négociations séparées de puissance à puissance. Tous les états maritimes y ont pris part dans une forme ou dans l'autre ; presque tous ont conclu des conventions spéciales à ce sujet. Il a été clairement entendu en toutes circonstances, et par tous les états, qu'aucune nation ne pouvait exercer, en temps de paix et en pleine mer, aucun droit de police sur les navires des autres nations, à moins d'y être autorisée par un traité qui détermine dans quels cas et dans quelles formes un pareil droit peut être exercé.

Ainsi, il est resté établi en principe que les navires des nations qui n'ont conclu aucun traité de ce genre, qui n'ont délégué *volontairement* à une autre nation aucune part de leur souveraineté, ont droit à une indépendance absolue, à l'affranchissement complet de toute police exercée en mer par des étrangers.

Avant 1844, personne n'avait prétendu qu'indépendamment du droit de visite *conventionnel* il existât un droit de visite *naturel* et général, ayant pour objet la vérification de la nationalité des navires, donnant à tous les bâtiments de guerre le pouvoir d'aborder indistinctement tous les navires marchands, et de visiter les papiers de ces navires, sur le soupçon qu'ils auraient arboré un faux pavillon. Dans les occasions où la France et l'Angleterre ont solennellement reconnu la complète indépendance des pavillons en temps de paix, à l'égard de toute police étrangère, ces puissances n'ont jamais admis, par une exception implicite, le droit de visite pour vérification de la nationalité des navires, de

même que l'on exceptait implicitement la police exercée en matière de piraterie.

Dans le mémoire communiqué le 27 octobre 1818 par lord Castlereagh au duc de Richelieu, au congrès d'Aix-la-Chapelle, le plénipotentiaire anglais, pour décider la France à concéder le droit de visite réciproque, s'attache à démontrer que, le gouvernement français demeurant étranger à tout système de droit de visite conventionnel, la croisière française établie sur la côte d'Afrique pour la répression de la traite des nègres sera entièrement inefficace, même à l'égard des navires français, parce qu'ils échapperont à la surveillance en hissant un pavillon étranger, sous lequel il deviendra impossible de les découvrir, à moins d'y être autorisé par des traités spéciaux.

Au congrès de Vérone, le duc de Wellington, dans le mémoire adressé le 24 novembre 1822 aux plénipotentiaires des autres états, déclara que l'inefficacité de la police maritime exercée par l'Angleterre pour la répression de la traite des noirs tenait à la facilité avec laquelle les navires négriers échappaient à la poursuite des croiseurs britanniques en arborant le pavillon français, et il fondait, sur la nécessité de pourvoir à cet inconvénient, la demande d'un droit de visite réciproque établi par des conventions spéciales. Il est évident que lord Castlereagh et le duc de Wellington n'auraient pas employé de tels arguments, s'ils eussent considéré la vérification du pavillon des navires marchands comme autorisée par le droit des gens. Les déclarations de ces deux hommes d'état constatent suffisamment la doctrine du gouvernement britannique à cette époque.

De son côté, le gouvernement français a eu maintes fois l'occasion d'exposer sa doctrine maritime ; il l'a exposée en 1815 à Vienne, en 1818 à Aix-la-Chapelle, en 1822 à Vérone. En ces diverses circonstances, il a déclaré, dans une forme générale et absolue, qu'il n'admettait *aucun droit de visite, aucune intervention, aucune police étrangère* envers nos navires marchands.

En 1851, les déclarations du gouvernement français furent tout à fait explicites en ce qui touche la vérification du pavillon. A cette époque, l'Angleterre reproduisit, avec un redoublement d'insistance, la demande, qu'elle nous avait souvent adressée, d'établir un droit de visite réciproque. Six mois avant d'être accueillie et consacrée par la convention du 50 novembre 1851, cette demande fut repoussée par le gouvernement français. M. le maréchal Sébastiani, alors ministre des affaires étrangères, signifia ce refus dans une dépêche adressée, le 7 avril 1851, à lord Granville, ambassadeur d'Angleterre à Paris. Dans cette dépêche, M. le maréchal Sébastiani ne se borna pas à reproduire les déclarations générales qui avaient été faites précédemment ; il déclara formellement qu'à la France seule appartenait le droit de vérifier si le pavillon français était frauduleusement usurpé. L'importance de cette dépêche m'oblige à en citer le passage suivant :

« Le gouvernement français, dit M. le maréchal Sébastiani, a déjà fait connaître à plusieurs reprises les motifs qui ne lui permettaient pas d'adhérer à de semblables propositions. Ces considérations n'ont rien perdu de leur force ni de leur importance. L'exercice d'un droit de visite sur mer en pleine paix serait, malgré la réciprocité qu'offre l'Angleterre, essentiellement contraire à nos principes, et blesserait de la manière la plus vive l'opinion publique en France. Il pourrait en outre avoir les plus fâcheuses conséquences, en faisant naître entre les marins des deux nations des différends susceptibles de compromettre les rela-

tions qui unissent si intimement la France et l'Angleterre. *Il est bien évident, monsieur l'ambassadeur, que les étrangers qui osent emprunter le pavillon français pour se livrer à un trafic que réprouvent à la fois les lois divines et humaines ne peuvent être régulièrement découverts et saisis en mer que par nos croisières ; mais il y a lieu d'espérer que les efforts constants des officiers de notre marine auront, à cet égard, tout le succès désirable. »*

Je puise une nouvelle démonstration des sentiments du gouvernement français à cette époque dans le simple examen du premier traité conclu en 1831 entre l'Angleterre et la France. Il est dit expressément que les papiers des navires marchands de l'une des nations ne peuvent être examinés par les croiseurs de l'autre, avant que ces croiseurs aient produit le mandat spécial qui leur confère le droit exceptionnel de visite. Aurait-on pris cette précaution, si l'on avait cru consacrer un droit naturel et universellement reconnu ?

De la part de l'Amérique, la protestation contre le droit de visiter en pleine mer la nationalité des navires est formelle, décisive ; elle retentit encore. Les États-Unis soutiennent que le pavillon américain confère au vaisseau qui le porte une sorte d'inviolabilité, hors le cas de piraterie ; ils refusent à toute autre puissance le droit de vérifier si le pavillon américain a été frauduleusement arboré. Depuis que le gouvernement britannique a prétendu ériger en droit la pratique que lui-même avait longtemps reconnue abusive, les États-Unis n'ont pas cessé de défendre les véritables principes du droit des gens, à Londres par leurs représentants, en Amérique par les déclarations et les actes des dépositaires du pouvoir.

Ce fut le 27 août 1841, précisément la veille du jour où le cabinet whig fut renversé par 91 voix de majorité dans la chambre des communes, à la suite d'un débat qui avait occupé quatre séances consécutives, que lord Palmerston réclama, *pour la première fois*, au nom de l'Angleterre, le droit de visiter la nationalité des navires sous pavillon américain. Le ministre des États-Unis à Londres, M. Stevenson, protesta immédiatement, et sur le ton de la surprise, contre cette prétention inouïe. Les réponses de M. Stevenson, en date du 10 septembre et du 21 octobre 1841, parvinrent à lord Aberdeen, successeur de lord Palmerston au *Foreign Office*. De son côté, lord Aberdeen, après avoir maintenu dans deux dépêches du 15 octobre et du 20 décembre de la même année, adressées à M. Everett (qui venait de succéder à M. Stevenson), la position prise par l'Angleterre, mit fin lui-même à cette correspondance en informant le ministre d'Amérique que lord Ashburton allait être envoyé à Washington avec de pleins pouvoirs pour régler toutes les questions débattues entre l'Angleterre et les États-Unis, et qu'ainsi il serait inutile de discuter à Londres les points au sujet desquels une négociation spéciale devait être ouverte auprès du gouvernement américain.

Cette négociation a eu pour résultat le traité signé à Washington le 9 août 1842. Il a été convenu que chacune des puissances contractantes entretiendrait une croisière sur la côte d'Afrique pour la répression de la traite des nègres ; mais rien n'a été réglé relativement aux pouvoirs que ces croiseurs seraient appelés à exercer en vertu du droit des gens, de telle sorte que la grave question qui divisait l'Angleterre et les États-Unis est demeurée indécise. Voici maintenant ce qui s'est passé depuis la conclusion du traité.

Dans son message annuel du 8 décembre 1842, le président des États-Unis s'exprima ainsi au sujet du différend qui nous occupe :

« Bien que lord Aberdeen, dans sa correspondance avec l'envoyé américain à Londres, repousse expressément toute prétention au droit d'arrêter un navire américain en haute mer, lors même que ce navire aurait des esclaves à bord, et restreigne toutes les prétentions de l'Angleterre à celle de visiter et de s'enquérir, le pouvoir exécutif des États-Unis ne peut pas bien comprendre comment une visite et une enquête pourraient être faites sans arrêter un navire au milieu de son voyage, et par suite sans interrompre son commerce. Cette visite et cette enquête ont été regardées comme un droit de recherche présenté sous une nouvelle forme, avec un nouveau nom. En conséquence, j'ai cru de mon devoir de déclarer d'une manière positive, dans mon message annuel au congrès, que *pareille concession ne serait pas faite*, et que les États-Unis ont la volonté et le pouvoir de faire exécuter leurs propres lois et d'empêcher que leur pavillon soit employé dans des vues formellement interdites par ces mêmes lois. »

Lord Aberdeen, en recevant ce message, craignit que le langage tenu par le président de l'Union américaine ne fit supposer que la question du droit de visite avait été résolue par les plénipotentiaires anglais et américains, et que l'Angleterre avait fait des concessions sur ce point. Dans cette appréhension, lord Aberdeen écrivit à M. Fox, ministre d'Angleterre aux États-Unis, une dépêche en date du 18 janvier 1845, qui devait être communiquée au secrétaire d'état de l'Union, et où il maintient les principes développés dans la dépêche du 20 décembre 1841, à savoir que l'Angleterre avait droit de faire visiter par ses croiseurs les navires sous pavillon américain, quand il y aurait apparence que ce pavillon serait arboré frauduleusement, et que des instructions avaient été données en conséquence aux croiseurs anglais. Lord Aberdeen ajoutait d'ailleurs qu'en cas de visite faite sans motifs suffisants, et en cas de préjudice souffert par les navires américains par suite de ces visites, réparation serait faite.

M. Webster, secrétaire d'état de l'Union américaine, ayant reçu communication de cette pièce, y répondit, le 28 mars 1845, par une dépêche adressée à M. Everett, et destinée à être communiquée à lord Aberdeen. Développant à son tour les principes énoncés en 1841 par M. Stevenson, M. Webster déclare que la visite pour vérification de nationalité n'offre pas moins d'inconvénients que celle qui a pour but de vérifier la nature des opérations, et que les réparations offertes en certains cas par lord Aberdeen seraient toujours insuffisantes et tardives ; il maintient qu'à moins de soupçons graves de piraterie, aucun navire américain ne doit être ni interrompu dans sa navigation, ni abordé, ni visité, même pour vérification de la nationalité ; que tout navire marchand américain a droit de s'y refuser ; que, *si l'on veut l'y contraindre, ce navire sera dans le cas de légitime défense*, et qu'ainsi la responsabilité de toutes les conséquences que cette résistance peut entraîner pèsera sur le croiseur.

Les États-Unis, par suite du traité de Washington, entretiennent une croisière sur les côtes d'Afrique. Les instructions données par M. Upshur, ministre de la marine américaine, en date du 15 mars 1845, aux croiseurs américains, leur prescrivent de ne pas vérifier la nationalité des navires sous pavillon étranger.

On peut donc affirmer, d'après tout ce qui précède, que la doctrine de tous

les états maritimes, et particulièrement de la France, de l'Amérique et même de l'Angleterre avant 1841, a été positivement contraire au droit que la convention de 1845 vient d'instituer, à ce droit qui nous est présenté comme un principe absolu et universellement accepté.

J'aborde un second genre de preuves. Je vais démontrer que l'ancien et véritable droit des gens, en ce qui concerne l'inviolabilité du pavillon, est confirmé par la jurisprudence maritime. Il n'est pas nécessaire de multiplier les exemples, encore moins de les emprunter à tous les tribunaux du monde. Il suffira de faire connaître quelle a été, sur la matière qui nous occupe, et jusqu'aux prétentions élevées en ces derniers temps, la jurisprudence de la Grande-Bretagne. Les arrêts de la haute cour d'amirauté et des tribunaux mixtes, institués pour la répression de la traite des nègres, vont me fournir quelques exemples saisissants.

Le 11 mars 1816, un bâtiment de guerre anglais, *la Reine Charlotte*, rencontre un navire marchand français, *le Louis*, près du cap Mesurado, sur la côte d'Afrique. Le commandant de *la Reine Charlotte* somme le capitaine du *Louis* de s'arrêter, de se laisser aborder et visiter. Le capitaine du *Louis* s'y refuse; une lutte s'engage. A bord du *Louis*, un homme est tué, trois sont blessés. A bord de *la Reine Charlotte*, huit hommes sont tués et douze blessés. Après le combat, le commandant anglais procède à la visite; il vérifie la nationalité, il constate la nature des opérations. Ayant trouvé que le navire *le Louis* était français et engagé dans la traite des nègres, il saisit le navire et le traduit devant la cour de vice-amirauté de Sierra-Leone. La demande en condamnation de ce navire est fondée sur deux motifs distincts : 1° le navire *le Louis* est français et il fait la traite des nègres contrairement aux traités du 51 mai 1814, du 20 novembre 1815, par lesquels la France s'est engagée envers la Grande-Bretagne à abolir ce trafic; 2° le navire a résisté par la force à la visite d'un croiseur anglais dûment commissionné. La cour de vice-amirauté de Sierra-Leone déclara que, ces deux motifs étant fondés, la prise était valable. La condamnation du *Louis* ainsi que de sa cargaison fut prononcée; mais les choses n'en restèrent pas là. Les propriétaires du *Louis* appelèrent de ce jugement devant la haute cour d'amirauté anglaise.

Sir William Scott, depuis lord Stowell, que les Anglais regardent comme la plus grande autorité en matière de droit maritime, était alors juge d'amirauté; il s'agissait d'un cas dans lequel le sang anglais avait coulé à grands flots, et d'un fait de traite, c'est-à-dire d'un acte universellement odieux aux Anglais. Néanmoins sir William Scott décida que le navire *le Louis* avait été mal à propos condamné sur l'un et l'autre point : « 1° parce que, bien que la France se fût engagée envers l'Angleterre, par les traités du 51 mai 1814 et du 20 novembre 1815, à abolir la traite, elle n'avait conféré à l'Angleterre, ni par ces traités, ni par aucune convention spéciale, *aucun droit de police sur les navires français*; 2° parce qu'en temps de paix, et hors des cas de piraterie, aucun bâtiment de guerre ou autre, de quelque commission qu'il puisse être muni par son propre gouvernement, ne possède *aucun droit d'intervenir en pleine mer, d'une manière quelconque, à l'égard des navires d'une nation étrangère*, ni pour le saisir, ni pour le visiter, ni pour l'aborder, ni pour l'obliger à s'arrêter, ni pour l'interrompre en quoi que ce puisse être dans sa navigation, à moins d'y être autorisé par un traité spécial conclu avec la nation à laquelle ce navire appartient. »

Il est curieux de remarquer que, dans cette affaire, le navire *le Louis* a eu

pour défenseur le docteur Lushington, aujourd'hui juge d'amirauté de la Grande-Bretagne et l'un des négociateurs de la convention de 1845. Le docteur Lushington soutint qu'en temps de paix, sur la haute mer, la Grande-Bretagne n'a aucun droit de visiter les navires des autres nations; il ajouta que, pour justifier le procédé du commandant de *la Reine Charlotte*, pour montrer qu'il était en droit de contraindre *le Louis* à se laisser arrêter, aborder et visiter, il fallait prouver qu'un droit de visite quelconque existait naturellement en temps de paix, et il dit :

« Si ce droit existe, il doit être fondé ou sur le droit des gens ou sur un traité spécial. S'il existe en vertu du droit des gens, il faut prouver qu'il se fonde sur un principe qui n'admette aucune contestation; et où trouvera-t-on ce principe? Il y a une entière absence de toute autorité dans les écrivains sur le droit public; on ne peut citer aucun cas où un tel droit ait été exercé de temps immémorial; l'on ne montre même pas que ce droit ait été invoqué ni par l'Angleterre ni par aucune autre nation. C'est une preuve décisive contre l'existence de ce droit; si ce droit est fondé sur une convention spéciale, il faut montrer cette convention. »

Cet exemple prouve bien clairement que les principes sur lesquels est fondée la convention de 1845 sont une innovation véritable. Supposez que cette convention eût été en vigueur alors, la solution de l'affaire eût été bien différente. *La Reine Charlotte* aurait eu le droit d'arrêter *le Louis*, de l'aborder et de visiter ses papiers; elle aurait eu le droit de l'y contraindre; la résistance du *Louis* aurait été illégitime. L'arrêt de la cour de vice-amirauté de Sierra-Leone eût été indubitablement confirmé. Loin de là, cet arrêt est cassé; *le Louis* et sa cargaison sont restitués, et, si sir William Scott ne condamne pas le commandant de *la Reine Charlotte* à des dommages-intérêts, il déclare que c'est parce que le cas du *Louis* est le premier de ce genre, et parce que le capteur a agi de bonne foi; mais il annonce en même temps que, si un cas pareil se présentait de nouveau, des dommages-intérêts seraient prononcés contre le capteur.

Le 6 juillet 1824, sir William Scott rendit un second arrêt, fondé exactement sur les mêmes principes. Il s'agissait d'un navire espagnol, le *San Juan Nepomuceno*, abordé, visité et capturé le 7 décembre 1817 par le croiseur anglais *le Prince régent*, antérieurement à la ratification du traité conclu entre la Grande-Bretagne et l'Espagne pour la suppression de la traite des nègres. Le *San Juan Nepomuceno* fut encore défendu par le docteur Lushington, qui reproduisit en cette circonstance les principes qu'il avait déjà développés dans l'affaire du *Louis*.

Les tribunaux mixtes (1), institués pour juger les navires saisis en conséquence

(1) Les juridictions dont je veux parler ici sont instituées en vertu des traités conclus par l'Angleterre avec l'Espagne, le Portugal et le Brésil. Par exemple, en vertu du traité conclu avec l'Espagne, deux tribunaux mixtes ont été établis, l'un à Sierra-Leone, l'autre à la Havane. Ils sont composés d'un juge anglais et d'un juge espagnol; indépendamment de ces deux juges, il y a un arbitre anglais et un arbitre espagnol. Quand les deux juges sont du même avis, le jugement est rendu sans le concours des arbitres; dans le cas où les deux juges ne sont pas du même avis, le sort décide si la question sera tranchée par l'arbitre anglais ou par l'arbitre espagnol. — Les tribunaux mixtes anglo-portugais sont au nombre de trois depuis le traité de 1842. Ils siègent, l'un à Sierra-Leone, l'autre à

des traités spéciaux obtenus par l'Angleterre, ont, pendant beaucoup d'années, et je puis dire jusqu'à la fin de 1858, appliqué la doctrine consacrée à la fois par la jurisprudence de la haute cour de l'amirauté britannique, et par les déclarations des hommes d'état anglais. Cette remarque s'applique à l'affaire du navire *Dona Maria da Gloria*, jugée en 1854, et à celle des navires américains *Mary-Anne Cassard*, *Florida*, *Eagle*, *Hazard*, *Iago*, déferés en 1858 au tribunal mixte de Sierra-Leone.

Le jugement prononcé le 50 octobre 1858 à l'occasion du navire la *Mary-Anne Cassard* mérite d'être mentionné spécialement. Ce navire avait été arrêté sous pavillon des États-Unis; quoique ses papiers fussent en apparence américains, il était évident que la *Mary-Anne Cassard* était une propriété espagnole déguisée sous le caractère américain. Néanmoins le tribunal mixte anglo-espagnol de Sierra-Leone se déclara incompetent, et les deux commissaires anglais, MM. Macaulay et Doherty, adressèrent à lord Palmerston un rapport explicatif de cette décision. Dans ce rapport, qui a été publié et communiqué au parlement britannique, on trouve le passage suivant :

« Premièrement, l'Amérique n'ayant concédé *sous aucune forme* le droit de visite à la Grande-Bretagne, le lieutenant Kellett n'avait aucun droit, en temps de profonde paix, d'aborder la *Mary-Anne Cassard*, naviguant sous le pavillon des États-Unis, à moins qu'il n'ait eu de bonnes raisons pour soupçonner que ledit navire était un pirate, occupé à commettre une offense contre la loi des nations. Secondement, le lieutenant Kellett, n'ayant ainsi aucun droit d'aborder la *Mary-Anne Cassard*, n'était point autorisé à visiter ni à saisir ledit navire; il n'était point fondé à se prévaloir des renseignements obtenus par une *visite illégitime*, pour constater la qualité de négrier, et le déguisement de la propriété espagnole sous le caractère américain. »

Ainsi la jurisprudence de la haute cour d'amirauté d'Angleterre, celle des tribunaux mixtes institués pour la répression de la traite des nègres, sont entièrement d'accord avec la doctrine émise à Aix-la-Chapelle par lord Castlereagh, et à Vérone par le duc de Wellington, qui a d'ailleurs soutenu, en 1859, les mêmes principes devant le parlement.

Je pourrais à la rigueur me dispenser de rechercher quelle a été la pratique des nations maritimes en ce qui touche le droit qui nous occupe, car la pratique, pour être légitime, doit être conforme à la doctrine; mais comme on a cherché à se prévaloir des abus commis par la marine anglaise, et comme on a imputé à la marine française des abus qu'elle n'a pas commis, pour ériger ensuite ces abus en droits consacrés par l'usage, il importe d'éclaircir tous les doutes qui pourraient s'élever à cet égard.

Dans la discussion du 27 juin dernier, à l'occasion du crédit extraordinaire demandé aux chambres pour la formation et l'entretien de la croisière française sur la côte d'Afrique, l'argumentation de M. le ministre des affaires étrangères a porté sur ce point, que, aux termes de la loi de 1825, le fait de naviguer sans

Boavista, dans une des îles du cap Vert, le troisième au cap de Bonne-Espérance. C'est à Sierra-Leone et à Rio-Janeiro que sont établis les tribunaux mixtes anglo-brésiliens. D'ailleurs, les uns et les autres sont organisés et fonctionnent de la même manière.

papiers de bord ou avec des papiers de bord délivrés par plusieurs puissances devenant un cas de piraterie, la marine française a visité, depuis 1825, sur le soupçon de piraterie, les navires étrangers dans tous les cas où elle sera appelée à les visiter aujourd'hui en vertu de la convention nouvelle, c'est-à-dire sur le simple soupçon d'avoir arboré un faux pavillon. Le ministre ajouta que la même pratique existe chez les autres grandes nations maritimes.

Si nos bâtiments de guerre ont commis l'énorme abus que leur impute M. le ministre des affaires étrangères, les instructions données par le département de la marine pour la répression de la piraterie doivent en faire foi, car c'est par ces instructions que nos bâtiments de guerre ont été guidés relativement à la conduite à tenir envers les navires étrangers.

J'ai désiré connaître les instructions données par le département de la marine à nos croiseurs avant la conclusion des traités de 1851 et 1855. Il m'a paru que ces instructions, à cause de leur objet et à raison de leur ancienneté, n'étaient pas de nature à demeurer secrètes. J'ai eu l'honneur d'écrire à M. le ministre de la marine pour lui demander d'en prendre connaissance. Il a bien voulu donner des ordres pour que ces documents me fussent communiqués.

J'ai reçu copie des instructions données, le 14 septembre 1851, pour la répression de la traite des noirs et de la piraterie, à M. le capitaine de vaisseau Brou, au moment où il allait partir sur la frégate *l'Hermione*, pour prendre le commandement de la croisière française sur la côte d'Afrique. La lecture de ces instructions m'a prouvé que nos croiseurs n'étaient nullement autorisés à considérer comme soupçon de piraterie et comme donnant ouverture au droit de visite la simple présomption que des navires étrangers arboraient un faux pavillon, qu'au contraire il leur était même expressément interdit de visiter les navires étrangers pour vérifier leur nationalité. Les passages que voici le montreront avec la dernière évidence :

« La France a constamment refusé de reconnaître à aucune nation le droit de visiter, dans l'intérêt de la répression de la traite, les navires couverts de son pavillon, et en conséquence *elle s'abstient elle-même de faire visiter les bâtiments portant pavillon étranger.*

» On ne peut méconnaître que cette situation de choses fournit aux navires négriers des facilités pour échapper à la surveillance des croisières ; ces navires *trouvent une protection en arborant pavillon français devant les croiseurs anglais, et en arborant pavillon étranger devant les croiseurs français.* »

Enfin ces instructions ajoutent :

« Un moyen assuré pour déjouer fréquemment les précautions des coupables serait de se concerter avec les croiseurs anglais pour croiser de conserve, autant que les dispositions personnelles des officiers pourraient le permettre sans porter la moindre atteinte à l'indépendance du pavillon.

» Quelle que fût la couleur qu'arborât le navire négrier, il serait en présence d'un bâtiment de guerre ayant sur lui droit de visite (l'Angleterre a conclu des traités avec l'Espagne, le Portugal, le Brésil, la Hollande, au sujet de la visite réciproque). »

On voit, contrairement à l'assertion de M. le ministre des affaires étrangères,

que la visite des navires sous pavillon étranger pour vérifier leur nationalité a été expressément interdite à nos bâtiments par les instructions émanées du département de la marine. Loin d'être conforme à la pratique constante de la marine française, le droit reconnu en 1845 lui est donc formellement opposé.

Relativement à la pratique de la marine anglaise, la question est plus délicate et mérite d'être examinée avec attention.

Il est bien vrai que les croiseurs britanniques ont fréquemment abordé les navires portant pavillon d'une nation qui n'avait concédé aucun pouvoir à l'Angleterre pour examiner les papiers de ces navires et vérifier leur nationalité ; ils ont fait plus, ils ont fréquemment vérifié la nature de leurs opérations et même opéré la saisie.

De ces abus on ne peut induire l'existence d'un droit.

Il faut observer, d'ailleurs, que, si la plupart des gouvernements étrangers n'ont pas réclamé contre de semblables abus dans tous les cas, et aussi énergiquement qu'ils auraient dû le faire, ces gouvernements ont réclamé souvent, et que leurs réclamations ont été quelquefois admises ; que l'Angleterre elle-même a souvent reconnu et réprimé, comme une illégalité, l'intervention de ses croiseurs à l'égard des nations qui n'avaient pas concédé un droit de visite conventionnel.

Je rappellerai seulement ce qui s'est passé, en deux circonstances, entre l'Angleterre d'une part, la France et les États-Unis de l'autre.

Le 4 juin 1850, M. le duc de Laval-Montmorency, alors ambassadeur de France à Londres, adressa à lord Aberdeen, qui était comme aujourd'hui ministre des affaires étrangères, une dépêche dans laquelle il demandait au gouvernement anglais de prescrire à ses croiseurs plus de réserve dans l'exercice de leurs fonctions. Cette réclamation ne fut pas adressée vainement ; des ordres furent envoyés au commandant de la croisière anglaise sur la côte d'Afrique pour que les croiseurs eussent à s'abstenir de toute intervention à l'égard du pavillon français.

En voici la preuve. Le commodore Hayes, commandant la croisière anglaise sur la côte d'Afrique, écrit de Sierra-Leone, en date du 20 janvier 1851, à M. G. Elliot, secrétaire de l'amirauté britannique, une dépêche dans laquelle il développe les raisons qui s'opposent à la répression efficace de la traite des noirs. On y trouve le passage suivant :

« La seconde raison est dans les ordres qui me sont donnés et qui m'interdisent toute intervention à l'égard du pavillon français. Comme il est facile, pour quelques centaines de dollars, de se procurer des pavillons et des papiers français, la seule chose qui doit surprendre, c'est que l'on trouve sur cette côte un autre pavillon employé à faire la traite ; lorsque les ordres que j'ai reçus seront plus généralement connus, il n'y en aura pas d'autres. »

De leur côté, les États-Unis ne se résignaient pas non plus à l'intervention illégitime de la marine britannique. Plus d'une fois ils obtinrent satisfaction ; je le prouverai par l'exemple suivant.

Le navire américain l'*Edwin* ayant été fort maltraité par le croiseur britannique la *Colombine*, capitaine George Elliot, dans une visite effectuée le 12 juillet 1859, M. Stevenson, ministre des États-Unis à Londres, s'en plaignit vivement ; voici la réponse que lui adressa lord Palmerston, le 15 février 1840 :

« Le soussigné a reçu la note qui lui a été adressée par M. Stevenson, et portant plainte de la conduite tenue par le lieutenant Elliot *dans l'examen des papiers de bord* du bâtiment américain l'*Edwin*. Le soussigné a voulu qu'une enquête fût immédiatement instituée sur cette affaire, et il s'empressera d'en faire connaître sans délai le résultat à M. Stevenson.

» Le soussigné a l'honneur en même temps d'informer M. Stevenson que des *ordres stricts de ne pas intervenir* à l'égard des navires appartenant à des états qui n'ont conelu avec la Grande-Bretagne aucun traité portant concession d'un droit de visite réciproque *ont été donnés* aux croiseurs de sa majesté employés à la répression de la traite..... »

Des faits postérieurs prouvent que les ordres dont parle lord Palmerston ont été effectivement donnés. Jusqu'en 1841, les abus commis par les croiseurs anglais sur le pavillon américain étaient secrètement tolérés peut-être, mais non pas autorisés officiellement par l'amirauté anglaise. Tant qu'un grand nombre de puissants états sont demeurés en dehors des traités conelus par l'Angleterre pour la répression de la traite des nègres, le gouvernement britannique s'est borné à ne pas réprimer sévèrement les abus commis par ses croiseurs ; mais lorsque l'Autriche, la Prusse et la Russie se montrèrent disposées à entrer dans le système du droit de visite réciproque et à conelure le traité qui fut signé le 20 décembre 1841, les États-Unis se trouvant alors la seule puissance considérable en dehors des traités, on crut pouvoir se dispenser d'user de ménagement à leur égard.

Après quelques actes transitoires, dont il serait trop long d'exposer ici le développement graduel, éclata la fameuse déclaration du 27 août 1841, lancée par lord Palmerston. Le 7 décembre de la même année ont été envoyées, pour la première fois, aux commandants en chef des croisières britanniques au cap de Bonne-Espérance, sur la côte d'Afrique, aux Indes occidentales et sur les côtes du Brésil, des instructions qui leur prescrivirent de vérifier la nationalité des navires sous pavillon américain. On sait déjà comment l'Amérique accueillit cette prétention.

Je crois avoir pleinement démontré que le droit de vérifier la nationalité des navires n'est fondé ni sur les principes du droit des gens, ni sur la pratique des nations maritimes. Aucun publiciste, aucun juriconsulte, aucun tribunal, aucun gouvernement n'avait jamais reconnu l'existence d'un pareil droit. L'Angleterre l'a proclamé pour la première fois le 27 août 1841 ; la marine anglaise ne l'exerce régulièrement que depuis le 7 décembre de la même année. Elle ne l'exerçait auparavant qu'à titre d'abus, toujours reconnus tels, et plusieurs fois réprimés. La France vient de consacrer ces abus, et de les ériger en droits par la convention du 29 mai, contrairement à la doctrine qu'elle avait toujours professée, et que la marine française avait constamment observée.

II.

Il me reste à démontrer maintenant que la convention du 29 mai 1845, au lieu d'améliorer le régime introduit par le système de 1851 et 1855, aura pour effet de l'aggraver ; que notre commerce, bien loin d'être replacé sous la surveil-

lance *exclusive* de notre pavillon, aura à subir au contraire une inquisition plus générale, une servitude plus réelle ; que les occasions de conflit entre la marine française et celles des autres peuples seront nécessairement multipliées.

La convention de 1843 a pour résultat, je le répète, de remplacer le *droit de visite*, que la France et l'Angleterre s'étaient accordé réciproquement, par la *vérification de la nationalité*.

Le mot est nouveau : la chose est-elle nouvelle ? Y a-t-il dans la pratique une différence possible entre la visite d'un bâtiment pour découvrir s'il fait la traite, et l'enquête nécessaire pour vérifier si le bâtiment suspect appartient en réalité à la nation dont il porte le pavillon ?

Les Américains n'ont pas compris cette distinction : on peut s'en convaincre en relisant le message du président des États-Unis, que j'ai cité plus haut. Les instructions données aux croiseurs anglais, en vertu de la convention que j'examine, disent assez vaguement qu'au besoin on engagera le vaisseau soupçonné à amener, afin de pouvoir vérifier sa nationalité, qu'on sera même autorisé à l'y contraindre, que l'officier qui abordera le navire étranger devra se borner à s'assurer de la nationalité de ce navire par l'examen des papiers de bord ou *par toute autre preuve*. Or, après l'examen des papiers et l'enquête orale, il n'y a qu'un genre de preuve, c'est celle qui consiste dans la visite de la cargaison (1). C'est là précisément ce qui constituait l'ancien droit de visite, et c'est ce qui l'a rendu intolérable. Les recherches faites pour discerner si un bâtiment de commerce ne cache pas sa nationalité sous un faux pavillon pourront donc avoir les mêmes formes, les mêmes inconvénients que les recherches faites pour découvrir si un bâtiment suspect fait la traite.

On se demandera sans doute, d'après ce qui précède, comment il a été possible de soutenir que notre commerce allait être à l'avenir replacé sous la surveillance exclusive de notre pavillon. Une phrase des *instructions* données aux croiseurs anglais semble, à la vérité, justifier cette assertion : « Vous ne devez, leur dit-on, ni capturer, ni visiter les navires français, ni exercer à leur égard aucune intervention, et vous donnerez aux officiers sous votre commandement l'ordre formel de s'en abstenir ; » mais cette prétendue concession est aussitôt détruite par la phrase suivante que je transcris : « En même temps, vous vous rappellerez que le roi des Français est loin d'exiger que le pavillon français assure aucun privilège à ceux qui n'ont pas le droit de l'arborer, et que la Grande-Bretagne *ne permettra pas* aux vaisseaux des autres nations *d'échapper à la visite et à l'examen* en hissant un pavillon français, ou celui de toute autre nation, sur laquelle la Grande-Bretagne n'aurait pas, en vertu d'un traité existant, le droit de visite. » Cette prétention de l'Angleterre, longtemps repoussée par la France, a été admise par la convention de 1843, et inscrite en ces termes dans l'article 8 : « Si le pavillon est *primâ facie* le signe de la nationalité d'un navire, cette présomption ne saurait être considérée comme suffisante pour

(1) Les instructions données en 1844 par le gouvernement anglais pour la visite des navires soupçonnés d'arborer un faux pavillon ne laissent aucun doute à cet égard. Il y est dit formellement : « Si les investigations donnaient des motifs suffisants de penser que le pavillon arboré par le navire a été frauduleusement pris par lui, vous *procéderez à l'examen du bâtiment et de la cargaison*. »

interdire, dans tous les cas, de procéder à la vérification. » Il résulte de ces deux citations que l'Angleterre s'abstiendra de faire visiter les bâtiments protégés par le pavillon de la France, quand il y aura certitude qu'ils sont français; mais comment acquérir cette certitude autrement qu'en pratiquant une visite? Voilà ce qu'on aurait dû dire. Comment constater l'origine d'un bâtiment en pleine mer sans l'arrêter dans sa course, sans l'aborder, sans le soumettre à une inquisition plus ou moins blessante? Le navire français qui n'éveillera aucun soupçon ne sera pas arrêté; mais, s'il a le malheur de paraître suspect, il sera hélé par un croiseur anglais, sommé de s'arrêter et de se laisser aborder, contraint par la force, s'il refuse. Si l'examen de ses papiers de bord ne satisfait pas l'officier étranger, il devra laisser inspecter sa cargaison; il pourra être saisi et conduit devant un tribunal étranger; il sera exposé, en un mot, aux mêmes vexations dont le commerce français a eu à se plaindre sous l'empire des conventions de 1851 et 1855, et au sujet desquelles la chambre des députés s'est énergiquement prononcée.

Si l'on doutait que la visite opérée pour vérification de nationalité eût les mêmes caractères et entraînant les mêmes abus que la visite opérée pour réprimer la traite, il suffirait de comparer les instructions données par l'amirauté anglaise, le 12 juin 1844, aux officiers chargés spécialement de poursuivre les négriers, avec les instructions données le même jour pour la visite des navires soupçonnés d'arborer un pavillon qu'ils n'ont pas le droit de prendre. C'est qu'en effet il n'y a pas plusieurs manières d'exercer la police en pleine mer. La police maritime, sous quelque prétexte qu'on l'exerce, doit consister nécessairement dans une série d'investigations et de mesures préventives : 1° l'enquête orale qui se fait à bord des navires; 2° la visite des papiers; 3° la recherche à bord, comme disent les Anglais, c'est-à-dire la visite du bâtiment et de la cargaison; 4° la saisie provisoire, sauf réparation en cas d'abus.

Il arrivera le plus souvent que la visite opérée pour vérification de la nationalité se bornera à l'enquête orale et à l'examen des papiers. Il ne faut pas croire que ces formalités soient insignifiantes : le simple interrogatoire que le capitaine et l'équipage du navire abordé sont obligés de subir présente des inconvénients réels. C'est chose grave que de mettre fréquemment les équipages de nos navires marchands en présence d'une sorte de gendarmerie étrangère, qui peut, à part les malentendus produits par la différence de langage, apporter dans cette formalité des façons plus rudes, un ton plus impérieux, que ne le comportent nos mœurs, et faire naître des conflits dangereux. La présence d'un détachement envoyé par un bâtiment de guerre sur un navire marchand, l'appareil dominateur avec lequel les visites s'effectuent, sont, en quelque sorte, une occupation armée de ce navire.

Un des principaux inconvénients des instructions du 29 mai, c'est qu'elles ne prescrivent aucune règle relativement à la manière dont les navires marchands seront abordés et relativement au déploiement de force avec lequel la visite s'effectuera. C'était bien le moins, il me semble, de prescrire en cette matière, et pour un droit de visite qui doit être exercé en temps de paix, l'ensemble des précautions que la France et les États-Unis d'Amérique sont convenus d'appliquer, par le fameux traité de 1778, au droit de visite exercé en temps de guerre; on peut voir, dans l'article 7 de ce traité, qu'il est prescrit aux bâtiments de guerre et aux armateurs, *afin d'éviter tout désordre*, de se tenir hors de la portée du canon, d'envoyer une chaloupe à bord du navire marchand, et d'y faire entrer deux ou trois hommes seulement.

Le second degré d'investigation, l'examen des papiers, est une opération plus grave encore. Parmi les papiers de bord d'un navire, il en est dont la communication faite à tous les bâtiments de guerre que l'on peut rencontrer est un véritable inconvénient pour le commerce. Les connaissements des navires et les instructions données par les armateurs à leurs capitaines sont de ce nombre. Il est à remarquer, en outre, que dans la pratique on ne se borne même pas à l'examen des papiers de bord proprement dits ; les croiseurs anglais sont dans l'usage d'examiner également les lettres particulières et les écrits qu'ils peuvent trouver ; il leur est même prescrit d'en agir ainsi par les instructions de l'amirauté, à qui ils doivent, en certains cas, rendre compte de tous les documents, lettres et écrits (*documents, letters and writings*) qu'ils ont eu occasion de vérifier.

En 1778, la France et les États-Unis ayant senti les inconvénients qu'entraîne l'examen des papiers d'un navire, quand on ne prescrit aucune limite à cet examen, convinrent (et il s'agissait alors du droit de visite en temps de guerre) de borner la vérification de la nationalité des navires sous pavillon neutre à la simple présentation d'un passeport dont la formule était annexée au traité même. La convention récente n'offre à notre commerce aucune garantie semblable ; il semble, au contraire, qu'on ait pris soin de ne prescrire en cela aucun limite.

En ce qui touche la visite de la cargaison des navires, on est tenté, au premier abord, de se figurer que la convention du 29 mai offre de grands avantages au commerce français. Il importe d'examiner ce point de très-près.

J'ai déjà eu occasion de faire remarquer que les instructions annexées à la convention du 29 mai n'interdisent pas la visite de la cargaison ; elles autorisent au contraire les croiseurs anglais à constater la nationalité des navires français par tous les moyens, tous les genres de preuves qui peuvent concourir à la constater. Or, l'examen de la cargaison d'un navire est le moyen le plus sûr de vérifier la réalité des papiers de bord. Comme les instructions annoncent que les papiers sont souvent contrefaits, il est certain que les croiseurs anglais visiteront la cargaison de nos navires marchands toutes les fois qu'après examen fait des papiers, la nationalité française ne paraîtra pas suffisamment constatée. Il est à craindre que cela n'arrive souvent, soit parce que les papiers seront irréguliers, à raison de quelque accident ou de quelques négligences, soit parce que, les papiers étant réguliers, on les croira contrefaits, soit enfin à raison des erreurs ou des abus commis par les officiers qui procéderont à la visite.

Sous l'empire des conventions de 1831 et 1855, lorsqu'il s'agissait seulement de découvrir si les navires suspects étaient engagés dans le commerce illicite de la traite, il n'y avait pas de raisons pour que la visite intérieure des bâtiments français fût plus fréquente qu'aujourd'hui. La nationalité française une fois constatée, la visite de la cargaison devenait inutile et abusive, car il était à la connaissance de tous les officiers étrangers que les navires réellement français ne font plus la traite. Depuis 1851 jusqu'à ce jour, on ne cite que deux navires français, *le Marabout* et *la Sénégambie*, arrêtés sur le soupçon d'être engagés dans le trafic des noirs. Quant au *Marabout*, il a été prouvé qu'il ne faisait pas la traite, et la cour royale de Cayenne a déclaré son arrestation illégale. En ce qui touche *la Sénégambie*, elle a été saisie sur le territoire anglais en vertu des lois anglaises : il a été également prouvé que ce n'était pas un navire négrier ; c'était un navire commissionné par le gouverneur d'un de nos établissements sur

la côte d'Afrique, et frété par lui pour le transport de quelques nègres destinés au recrutement des troupes noires que nous entretenons dans nos colonies d'Amérique.

Il est évident que, sous le précédent régime, la visite de la cargaison ne devait être opérée que dans le cas où l'examen des papiers de bord d'un navire n'établissait pas d'une manière satisfaisante la qualité de français. Or, c'est précisément dans le même cas que la recherche à bord deviendra nécessaire à l'avenir. La convention de 1843 ne procure donc aucun avantage au commerce français en ce qui touche la visite de la cargaison.

Je crois avoir établi que la visite pour la vérification de la nationalité n'est pas moins menaçante pour le commerce français que l'ancienne visite, spécialement destinée à la répression du trafic des esclaves. Je vais démontrer que ce nouveau droit de visite sera exercé bien plus fréquemment que l'ancien, et qu'ainsi les abus, les violences, les récriminations auxquels la chambre des députés voulait mettre un terme, seront au contraire infiniment plus nombreux.

Sous le régime institué par les conventions de 1851 et 1855, la visite était exercée en vertu d'un droit volontairement et réciproquement consenti par la France et l'Angleterre. Elle ne pouvait être opérée que par des officiers d'un grade au moins égal à celui de lieutenant de vaisseau, munis en outre de mandats spéciaux et agréés personnellement par le gouvernement français, conditions qui leur conféraient en quelque sorte un caractère national. Cette visite, n'ayant pour but que la répression du trafic des esclaves, était limitée aux lieux où ce trafic s'exerce le plus ordinairement ; elle n'était autorisée que dans les parages suivants : 1^o entre la côte d'Afrique et le 50^e degré de longitude à l'ouest du méridien de Paris, mais seulement depuis le parallèle du cap Vert jusqu'au 10^e degré de latitude méridionale ; 2^o dans une zone de vingt lieues de largeur le long des côtes du Brésil et autour de chacune des trois îles de Madagascar, de Cuba et de Porto-Rico.

Il en sera tout autrement sous le régime nouveau. D'abord, la visite pour vérification de nationalité étant admise, non plus en vertu d'une convention spéciale et volontaire, mais comme découlant d'un principe général du droit des gens, cette *visite* se trouve, par le fait, *généralisée*. A l'avenir, il sera licite à tout bâtiment de guerre, anglais ou autre, d'aborder un navire du commerce français et de s'enquérir de sa nationalité par les moyens indiqués ci-dessus. Je sais bien que les autres nations maritimes seront plutôt portées à protester contre le nouveau droit qu'à s'en prévaloir pour le mettre en pratique, et qu'en définitive la difficulté reste engagée entre la France et l'Angleterre. Voyons donc la situation faite au commerce français par les derniers arrangements.

Bien que les instructions annexées à la convention du 29 mai ne soient adressées qu'aux commandants des deux croisières française et anglaise, il résulte du texte de l'art. 1^{er} de cette convention que des instructions semblables doivent être également envoyées au commandant de la croisière anglaise sur la côte orientale d'Afrique.

En ce qui touche la croisière occidentale, nous voyons bien qu'elle sera établie depuis le cap Vert jusqu'au 16^o 50' de latitude méridionale, c'est-à-dire qu'elle embrasse six degrés de plus ; mais aucune limite dans le sens des longitudes n'est assignée à l'action des croiseurs, de telle sorte qu'elle peut s'étendre indéfiniment entre l'Afrique et l'Amérique.

En ce qui touche la croisière orientale, l'action des bâtiments qui la composent n'est limitée ni en longitude ni en latitude ; elle peut ainsi s'étendre indéfiniment dans les mers orientales.

De plus, si l'on considère que le droit de vérifier la nationalité des navires est motivé par la nécessité de rendre efficace, non-seulement la répression de la piraterie et de la traite des noirs, mais celle de tout commerce illicite, il en résulte que le nouveau droit de visite ne s'applique pas seulement aux parties de l'Océan fréquentées par les négriers, mais qu'il peut être également exercé partout où s'étend la navigation européenne, soit pour le commerce proprement dit, soit pour la pêche. Les navires français se trouvent exposés à être visités dans toutes les mers du monde par tous les bâtiments de guerre qui soupçonneraient, à tort ou à raison, que le pavillon français a été frauduleusement usurpé par un navire marchand de leur propre nation, pour violer impunément les lois et règlements établis sur la navigation, sur le commerce et sur la pêche.

Remarquons enfin qu'aucune condition de grade n'est imposée aux croiseurs anglais, et qu'ils n'ont plus besoin d'être munis de mandats spéciaux et d'être agréés par le gouvernement français. Ils pourront tous visiter nos navires marchands, ou les faire visiter par l'un de leurs officiers. Le dernier *midshipman* pourra légalement procéder à la visite des navires de toutes les nations.

Ainsi, droit de visite conféré à tout bâtiment de guerre, de quelque nation qu'il soit, extension illimitée des zones où la visite peut être exercée, abolition de la double garantie du mandat spécial et de la condition du grade exigé de l'officier admis à faire la visite, telles sont les véritables conséquences de la convention de 1843. N'avais-je pas raison de dire que, sous le nouveau droit, la visite de nos bâtiments serait exercée beaucoup plus souvent et avec des garanties moindres que sous le régime précédent? Si ce résultat n'a pas été suffisamment senti en France, les hommes d'état de l'Angleterre ne s'y sont pas trompés, et sir Robert Peel a pu dire avec conviction, dans la séance du 8 juillet 1845, que « l'Angleterre n'a renoncé à aucun des avantages sérieux des anciennes conventions. »

Le nouveau droit de visite devant être exercé beaucoup plus fréquemment que l'ancien, les saisies abusives deviendront plus fréquentes, et il sera beaucoup plus difficile d'obtenir la réparation des dommages éprouvés.

Lorsque le droit de visite résultait d'une convention spéciale et volontaire, le gouvernement français avait stipulé des garanties qui n'existeront plus désormais. Ainsi, en cas de saisie des navires français sous l'empire des conventions précédentes, nous avions la garantie qui tenait au maintien de la juridiction française et au droit qu'avaient les tribunaux français de prononcer des dommages-intérêts.

En reconnaissant comme un principe général du droit des gens le pouvoir de constater, par une visite en pleine mer, la nationalité des navires, on aliène en quelque sorte le droit de protéger ceux de ces navires dont le caractère national ne serait pas pleinement justifié.

En cas de saisie évidemment abusive, en cas de violences, de préjudice matériel, le gouvernement français conservera, sans aucun doute, la faculté de demander réparation à l'Angleterre; mais les réclamations de ce genre sont loin d'avoir l'efficacité désirable. Les réparations pour cause de mauvais traitements

ne sont pas faciles à obtenir. Il s'agit d'actes qui tiennent le plus souvent à un langage grossier, à des formes rudes, à des procédés insultants auxquels les Français sont excessivement sensibles, mais qu'il n'est pas toujours possible de constater, parce que, dans les enquêtes, les faits sont attestés en sens inverse par l'équipage du navire marchand et par l'équipage du bâtiment de guerre.

Quant au préjudice matériel causé par les visites et par les saisies, on pourra souvent les constater ; mais les indemnités obtenues seront en général insuffisantes et beaucoup trop tardives pour être des réparations véritables.

Le meilleur moyen d'apprécier les inconvénients que le régime nouveau va entraîner pour notre marine marchande, c'est assurément de rappeler les résultats que la vérification du pavillon a eus pour la marine marchande de l'Union américaine. Nous avons vu que depuis le moment où les conventions de 1851 et 1855 ont été mises à exécution jusqu'à ce jour, c'est-à-dire dans un intervalle d'environ douze années, un seul navire français, le *Marabout*, a été capturé par les croiseurs anglais. L'usage de vérifier la nationalité des navires sous pavillon américain a produit des résultats bien différents. Je trouve, dans les documents communiqués au parlement anglais sur la répression de la traite des nègres, que dans un intervalle d'environ deux années les navires américains dont voici la liste ont été capturés par des croiseurs anglais :

La *Mary-Anne Cassard*, saisie sur les côtes d'Afrique, le 27 octobre 1858, par le *Brisk*.

Le *Hazard*, saisi le 4 janvier 1859, par le *Forester*.

La *Florida*, saisie le 15 janvier 1859, par le *Sarracen*, à l'embouchure de la rivière Gallinas.

L'*Eagle*, saisi devant Lagos, le 14 janvier 1859, par le *Lily*.

Le *Iago*, saisi le 21 février 1859, sur la côte d'Afrique, par le *Termagant*.

La *Clara*, saisie le 18 mars 1859, à l'embouchure de la rivière de Nun, par le *Buzzard*.

Le *Wyoming*, saisi à l'embouchure de la rivière Gallinas, le 17 mai 1859, par l'*Harlequin*.

La *Catherine*, saisie le 15 août 1859, à douze milles de Quittah, par le *Dolphin*.

Le *Butterfly*, saisi également par le *Dolphin*, en septembre 1859.

Le *Hero*, saisi le 9 juin 1840, près de la côte d'Afrique, par le *Lynx*.

Le *Jones*, saisi le 10 septembre 1840, devant Sainte-Hélène, par le *Dolphin*.

Le *Tigris*, saisi le 7 octobre 1840, devant Ambriz, par le *Forester*.

Le *Seamew*, saisi le 7 octobre 1840, par le *Persian*, aussi devant Ambriz.

Le *Douglas*, saisi sur la côte d'Afrique, le 21 octobre 1840, par le *Termagant*.

Parmi les navires ainsi capturés, quelques-uns, tels que la *Mary-Anne Cassard*, la *Florida*, le *Hazard*, l'*Eagle*, etc., étaient à la vérité des navires étrangers munis de faux papiers américains et cherchant à éluder la surveillance des croiseurs anglais, en naviguant sous le pavillon américain ; mais le plus grand nombre des navires saisis dont je viens de donner la liste, tels que la *Catherine*, le *Butterfly*, le *Jones*, le *Tigris*, le *Seamew* et le *Douglas*, étaient des navires réellement américains, quelques-uns même avaient leurs papiers parfaitement en règle, et ont été purement et simplement victimes de l'abus ou de l'erreur.

Je vais raconter avec quelques détails ce qui s'est passé relativement à un de ces navires, le *Seamew*. Il fut saisi le 7 octobre 1840 devant Ambriz, comme je l'ai dit, par le brick anglais le *Persian*, commandé par le capitaine Quin. On le prit pour un négrier espagnol, et il fut conduit à Sierra-Leone pour y être condamné par le tribunal mixte anglo-espagnol. Ce tribunal ayant reconnu que ce navire était américain, on le relâcha en rétablissant le capitaine dans l'exercice de ses droits ; mais il était résulté de cette détention illégale de grands dommages pour le capitaine, pour l'équipage et pour les propriétaires du navire. Je laisse de côté les mauvais traitements qui ont cependant motivé de vives plaintes, pour n'insister que sur le préjudice positif et matériel causé par cette arrestation. Le *Seamew*, occupé dès le 7 octobre 1840 par un détachement armé du *Persian*, est conduit à Sainte-Hélène, où l'on mit à terre, en les abandonnant à eux-mêmes, tous les hommes composant l'équipage, à l'exception du capitaine et de deux matelots. Privés de leurs ressources, ces hommes se trouvèrent bientôt dispersés par la nécessité ; les uns revinrent directement en Amérique, les autres allèrent à Amsterdam ou à Liverpool, selon les occasions qui se présentèrent. Pendant cent vingt-cinq jours que le navire capturé reste au pouvoir du croiseur anglais, il est obligé d'abandonner sur la côte d'Afrique une partie de son chargement, qu'on ne lui permet pas d'embarquer ; en un mot, ses opérations commerciales manquent totalement par suite du retard et des obstacles qui l'empêchent d'arriver à temps sur les lieux où sa cargaison peut être vendue avec avantage. Cependant il a été reconnu par le gouvernement anglais que ce navire, saisi comme négrier espagnol, était une propriété réellement américaine, et qu'il appartenait à deux citoyens du Massachusetts, MM. Robert Brookhouse et William Hunt ; que le capitaine, le second et tout l'équipage étaient également Américains ; que les papiers du navire étaient parfaitement en règle, sauf quelques planches qui se trouvèrent à bord et qui ne figuraient pas sur le connaissement, où elles auraient dû être mentionnées ; enfin que ce navire était employé dans un commerce légitime, car il portait principalement du café, des étoffes de coton, sur la côte d'Afrique, où il allait chercher de l'ivoire et différents objets.

Maintenant que s'est-il passé relativement à la réparation due pour une saisie aussi abusive ?

Le 16 avril 1841, plus de six mois après l'arrestation du *Seamew*, la demande en réparation est adressée à lord Aberdeen par M. Stevenson, ministre des États-Unis à Londres. C'est seulement le 6 juin 1842, après un délai de plus d'un an, que lord Aberdeen admet le principe de l'indemnité due aux propriétaires lésés. Le débat s'engage alors sur la fixation du chiffre de cette indemnité. J'ignore si, au moment où je parle, la réparation est faite ; tout ce que je puis dire, c'est que le 31 décembre 1844, c'est-à-dire plus de quatre ans après la saisie de ce navire, le chiffre de l'indemnité n'était pas encore fixé. J'ajouterai que pour le *Tigris*, arrêté le même jour que le *Seamew*, et pour lequel le principe de l'indemnité a été également reconnu par le gouvernement anglais, le chiffre de cette indemnité n'avait pas été fixé non plus le 31 décembre 1844, et qu'enfin pour le *Jones*, saisi le 10 septembre 1840, le point de savoir si une indemnité est due en principe aux propriétaires de ce navire n'était pas encore réglé à la même époque.

Si, depuis 1851, la marine marchande de France, visitée sous le prétexte de répression de la traite, a eu beaucoup moins à souffrir que la marine marchande

de l'Amérique, visitée sous prétexte de vérifier le pavillon, ce ne doit pas être un sujet d'étonnement. Il est plus épineux qu'on ne le croit généralement d'établir le caractère national d'un bâtiment saisi en pleine mer. La pratique anglaise, en cette matière, est pleine de subtilités et de rigueurs. Afin de prévenir les conséquences de la facilité avec laquelle certains états neutres délivrent des papiers de bord aux navires marchands des puissances belligérantes, les cours d'amirauté de la Grande-Bretagne ont consacré par leurs arrêts successifs une jurisprudence extrêmement menaçante pour les autres états maritimes. Cette jurisprudence est une arme de guerre, dont il est imprudent de légitimer l'usage en temps de paix.

Je vais exposer, pour me faire bien comprendre, quelques-uns des principes consacrés en cette matière par la haute cour d'amirauté de la Grande-Bretagne.

Il a été décidé en plusieurs cas, et notamment le 28 janvier 1812, dans l'affaire du navire le *Success*, saisi le 7 janvier 1807, que la nationalité d'un navire pouvait être fixée arbitrairement, soit à raison de son caractère apparent, c'est-à-dire conformément à ses papiers de bord, soit à raison de son caractère réel, que les Anglais font consister dans la propriété du navire.

La haute cour d'amirauté a encore jugé que, lorsqu'un navire appartient à plusieurs propriétaires, et que ces propriétaires sont de diverses nations, on est libre de considérer ce navire comme appartenant en totalité à l'une quelconque de ces nations, de telle sorte que, si l'un des co-propriétaires du navire appartient à une nation ennemie, le navire est de bonne prise. Ceci montre toute la gravité de l'innovation introduite l'année dernière par la loi des douanes, innovation par laquelle nous avons admis les étrangers à entrer pour moitié dans la propriété des navires français.

Ce n'est pas tout : la haute cour d'amirauté anglaise a décidé, notamment dans l'affaire de l'*Indian Chief*, qu'un navire sous pavillon neutre, avec des papiers parfaitement en règle, et ayant pour propriétaire un négociant qui appartient en réalité à la nation neutre dont ce navire porte le pavillon, doit être considéré comme ennemi, si ce négociant réside en pays ennemi, et s'il y a son établissement commercial.

La même cour a jugé, en d'autres circonstances, que, si un négociant a des établissements commerciaux en plusieurs pays, on peut le considérer à volonté comme appartenant à l'un ou à l'autre de ces pays, quel que soit, en réalité, le lieu de sa résidence, et que les navires qui appartiennent à ce négociant peuvent être considérés comme ennemis, si l'une de ces nations est en guerre avec l'Angleterre. Ce principe a été consacré par plusieurs jugements, notamment dans l'affaire de l'*Ionge-Klassina*.

Enfin, lors même qu'un négociant réside dans son propre pays et n'a d'établissement commercial nulle part ailleurs, si les navires qui lui appartiennent font un commerce qui puisse être considéré, à raison du port d'où part l'expédition des navires et où ils reviennent après leur voyage, comme faisant un commerce ennemi, ces navires peuvent être traités comme ennemis et déclarés de bonne prise. Cette règle a été fréquemment appliquée, et notamment aux navires américains la *Susa* et la *Vigilantia*.

Il m'a paru nécessaire de citer ces nombreux exemples, parce que la jurisprudence anglaise, en matière de vérification de nationalité en temps de guerre, a servi de règle à la jurisprudence des tribunaux qui ont été chargés, en temps de

paix, de prononcer sur la saisie des navires arrêtés en exécution des traités pour la suppression de la traite des nègres, et parce que les croiseurs anglais ont agi conformément à cette jurisprudence dans l'exercice du droit de visite et de saisie.

Rien ne montre mieux à quel point les usages de la marine anglaise en matière de vérification de nationalité sont arbitraires et menaçants que ce qui s'est passé pendant plusieurs années relativement aux navires portugais, de la part des croiseurs anglais, et de la part des tribunaux mixtes institués pour prononcer sur le sort des navires saisis.

Par les conventions de 1815 et 1817, le Portugal n'avait conféré à l'Angleterre le droit de saisie sur les navires portugais que lorsqu'ils étaient rencontrés au nord de l'équateur, et qu'on les trouvait chargés de nègres. La position de l'Angleterre était tout à fait différente relativement à l'Espagne depuis le traité du 28 juin 1855, et relativement au Brésil par suite de l'interprétation donnée au traité du 25 novembre 1826. Les croiseurs anglais avaient le droit de saisir partout les navires espagnols ou brésiliens hors des mers d'Europe, au sud comme au nord de l'équateur, avec ou sans nègres à bord, pourvu qu'ils fussent équipés pour la traite. — Pendant plusieurs années, on a vu avec étonnement presque tous les navires portugais qui faisaient la traite arrêtés par les croiseurs anglais, même au sud de l'équateur, sans avoir de nègres à bord, parce que la jurisprudence anglaise, en matière de nationalité, permettait de considérer les navires portugais tantôt comme espagnols et tantôt comme brésiliens, et de les faire condamner en cette qualité par les tribunaux mixtes anglo-espagnols ou anglo-brésiliens.

Je n'en finirais pas si je voulais présenter ici le tableau de tous ces faits. Un seul exemple suffira pour montrer que la vérification de la nationalité en temps de paix n'est pas moins périlleuse qu'en temps de guerre.

Le navire portugais *Sirse*, sous pavillon portugais, est rencontré en pleine mer, à dix-sept lieues au sud de Sierra-Leone, par le brick anglais *Buzzard*, commandé par le lieutenant Fitz-Gérald. Le navire est abordé, ses papiers sont examinés; on les trouve parfaitement en règle. Le propriétaire est Portugais: il réside aux îles du cap Vert, à Sant-Iago de Praïa, c'est-à-dire dans une des possessions portugaises; il n'a aucun établissement ni dans les colonies espagnoles ni au Brésil. Mais le lieutenant Fitz-Gérald découvre, en examinant les papiers de bord, que ce propriétaire a habité, plusieurs années auparavant, la ville de la Havane. Cela suffit pour que le croiseur anglais se croie en droit d'arrêter ce navire comme équipé pour la traite et comme espagnol, ce qu'il n'aurait pas pu faire s'il l'eût regardé comme portugais, attendu qu'il n'y avait pas de nègres à bord. Le tribunal mixte anglo-espagnol de Sierra-Leone, devant qui ce navire fut conduit, déclara, le 22 décembre 1858, la prise valable, et prononça la confiscation du navire et de sa cargaison. A la vérité, l'arrêt n'est pas fondé sur ce que le propriétaire du *Sirse* résidait à la Havane, mais sur ce que le *Sirse* faisait un voyage qui avait pour point de départ et pour terme un port espagnol, la Havane. Les considérants de cet arrêt sont appuyés sur les jugements rendus par la haute cour d'amirauté britannique en pareil cas et en temps de guerre.

Si l'on voit les croiseurs anglais attacher arbitrairement tantôt une nationalité et tantôt une autre aux navires qu'ils saisissent, ce n'est pas seulement pour placer ces navires sous le poids d'une convention plus rigoureuse; ils ont égard

aussi aux chances de condamnation qu'offrent les différents tribunaux en raison de la manière dont ils sont composés. Par exemple, pendant plusieurs années, l'Espagne n'a pas entretenu de commissaires à Sierra-Leone, de telle sorte que le tribunal mixte anglo-espagnol ne se composait en réalité que de deux commissaires anglais. Les croiseurs, intéressés à la condamnation des navires saisis et se croyant plus sûrs de faire déclarer la prise valable par un tribunal composé de deux juges anglais que par un tribunal réellement mixte, cherchaient à attacher la nationalité espagnole à tous les navires capturés, pour peu que les circonstances s'y prêtassent. Je choisis, entre beaucoup d'exemples, un des plus récents. Le navire *Aguia*, sous pavillon brésilien, fut saisi le 19 septembre 1845 par le croiseur anglais *l'Espoir*. Ce navire était équipé pour la traite. Ses papiers, parfaitement en règle, prouvaient qu'il était brésilien, et qu'il avait pour propriétaire un Brésilien. Il était naturel de le traduire devant le tribunal mixte anglo-brésilien. Cependant le capteur, intéressé à choisir le tribunal anglo-espagnol établi dans le même lieu, y réussit, parce que le propriétaire de *l'Aguia* résidait à la Havane. La prise fut déclarée valable. Mention fut encore faite, dans les considérants de l'arrêt, des jugements rendus en des cas analogues par la haute cour d'amirauté britannique en temps de guerre.

La convention du 29 mai ne consiste pas seulement dans la servitude qu'elle impose à notre marine marchande, dans les périls qu'elle lui prépare ; elle fait quelque chose de plus : les instructions qui y sont annexées prescrivent à notre marine militaire de vérifier la nationalité des navires sous pavillon étranger. Notre marine va ainsi exercer un droit abusif qui n'est encore admis par aucun gouvernement étranger, et que certaines puissances repoussent formellement.

Les peuples se soumettront-ils, d'un commun accord, à la servitude qu'on prétend généraliser en vertu du droit des gens ? On connaît à cet égard les sentiments de la nation américaine. Avant 1841, le gouvernement des États-Unis a souvent protesté lorsque la marine anglaise a violé l'indépendance du pavillon américain pour vérifier la nationalité des navires. Depuis que l'abus a été érigé en principe, les Américains ont repoussé le principe de même qu'ils avaient réclamé contre l'abus. Seront-ils disposés à subir, de la part de la France, ce qu'ils repoussent de la part de l'Angleterre ?

De ce que l'Angleterre n'a de contestations qu'avec les États-Unis pour la vérification du pavillon, il ne faut pas conclure que la France n'aurait de démêlés semblables qu'avec cette même république. L'Angleterre est parvenue à faire avec toutes les puissances maritimes des traités spéciaux, qui l'autorisent à pratiquer la visite, soit pour l'examen de la nationalité, soit pour la répression de la traite ; mais la France n'a conclu de traités semblables qu'avec un petit nombre de puissances, et par conséquent elle est exposée à rencontrer de la part de beaucoup de nations, parmi lesquelles on peut citer les principaux états de l'Europe, une résistance semblable à celle que les États-Unis opposent à l'Angleterre.

III.

Les inconvénients que doit entraîner la convention du 29 mai 1845 ne pèseront pas sur le commerce britannique comme sur le commerce français, et nos

bâtiments de guerre ne pourront, en aucun cas, exercer utilement le droit de vérifier la nationalité des navires. Ce droit ne peut d'abord nous servir à rien pour la répression de la piraterie, qui n'est ici nullement en question. Si un navire, par des actes positifs d'agression ou par des démonstrations menaçantes et non équivoques, a donné lieu de penser qu'il se livre à la piraterie, le droit non-seulement de vérifier sa nationalité, mais de le visiter à fond et de le saisir, de quelque pavillon qu'il soit couvert, est concédé à tous les bâtiments de guerre indistinctement, par le consentement unanime des peuples. Comme d'ailleurs on reconnaît que toutes les nations ont également le droit de juger selon leurs propres lois tous les pirates, à quelque pays qu'ils appartiennent, on a fait, quant à la police de la mer, les exceptions nécessaires au maintien de la sûreté générale de la navigation. Il s'agit donc seulement d'examiner de quelle utilité peut être le nouveau droit pour la répression de la traite des noirs ou de tout autre commerce illicite.

La police pour l'exécution de nos lois et règlements à l'égard du commerce et de la navigation s'exerce avec une entière efficacité dans nos ports, dans nos rades, sur nos côtes, et dans la zone maritime sur laquelle s'étendent notre juridiction et notre souveraineté. C'est là que nous pouvons, autant que nous jugeons à propos de le faire, multiplier nos moyens de police et aggraver les peines attachées à la violation de nos lois ; c'est là, dis-je, que s'exerce la police véritablement efficace. Je n'ai entendu citer aucune de nos lois, aucun de nos règlements sur le commerce ou sur la navigation qui exigeât, pour en assurer l'exécution, l'établissement d'une police nouvelle en pleine mer ; et, si l'on pouvait citer quelques exemples, je suis convaincu que l'on y pourvoirait efficacement en multipliant les moyens de police territoriale, et en aggravant les dispositions pénales qui s'y rapportent : il se passerait alors ce qui est arrivé pour la traite des nègres. Tant que la police exercée en France et dans nos colonies par nos diverses administrations, tant que la police faite par nos consuls et par nos bâtiments de guerre dans les ports étrangers sur nos nationaux ont été peu actives, et tant que nos lois pénales contre la traite ont été peu rigoureuses et n'ont pas embrassé tous les cas qu'elles pouvaient atteindre, on a introduit des nègres dans nos colonies, et la navigation française a pris part à l'importation des esclaves dans les pays étrangers ; mais depuis que des moyens de police plus complets ont été pris, et depuis que la loi de 1851 a établi des dispositions pénales suffisamment rigoureuses, d'une part l'importation des esclaves dans nos colonies a totalement cessé, d'autre part la navigation française est demeurée entièrement en dehors de toute opération de traite. Quoi qu'en dise le préambule de la convention du 29 mai, les résultats que je viens de signaler étaient obtenus deux ans avant que, par l'échange des premiers mandats, à la fin de 1855, les conventions conclues avec l'Angleterre fussent mises à exécution.

Ce que je viens de dire s'applique également aux autres nations. Toutes celles qui ont voulu sérieusement abolir la traite y sont depuis longtemps parvenues, indépendamment de toute police exercée en pleine mer, par le seul effet de leur police territoriale et de la sévérité des lois pénales qu'elles ont promulguées. Ainsi l'importation des noirs ne se fait plus dans les colonies anglaises, suédoises, danoises, hollandaises, c'est-à-dire dans aucune des colonies européennes, à l'exception des colonies espagnoles ; elle ne se fait plus dans aucun des états de l'Amérique, à l'exception du Brésil, et la navigation d'aucun pays, à l'exception

de l'Espagne, du Portugal et du Brésil, ne prend part au transport des nègres d'Afrique en Amérique.

A la vérité, les croiseurs anglais ont capturé, il y a peu d'années, comme suspects de traite, deux navires sous pavillon anséatique : l'un, *la Louise*, a été capturé en 1841 ; l'autre, *le Jules-Edouard*, en 1842 ; le premier était de Hambourg, l'autre de Brême. Les tribunaux compétents ont décidé que ni l'un ni l'autre ne faisaient la traite. Nos croiseurs ont bien capturé deux navires sardes, *le Pocha* en 1840 et *la Maria-Annetta* en 1842 ; mais ces deux navires n'étaient pas des négriers : c'étaient des pirates, c'est en qualité de pirates que le conseil d'état en a déclaré la prise valable, et que leurs équipages ont été jugés par nos tribunaux maritimes. A l'exception de quelques faits de traite commis, il y a plusieurs années, par des navires américains et à raison desquels le gouvernement des États-Unis a pris des mesures qui en ont prévenu le retour, on peut dire que, depuis douze ans, les Portugais, les Brésiliens et les Espagnols sont les seuls qui fassent la traite.

Nos croiseurs n'ont le droit de réprimer la traite que sur les navires français, qui ne la font pas, et sur les navires des puissances avec qui nous avons conclu des traités spéciaux sur le droit de visite, telles que la Sardaigne, le Danemark, la Toscane, la Suède, Naples et les villes anséatiques, qui ne la font pas davantage. Comme nous n'avons aucun traité ni avec l'Espagne, ni avec le Portugal, ni avec le Brésil, il s'ensuit que nos croiseurs ne peuvent rien pour la suppression du trafic des noirs. A quoi servira-t-il qu'un croiseur français, rencontrant un négrier, vérifie sa nationalité ? Cette vérification lui procurera le plaisir d'apprendre si le navire suspect est espagnol, portugais ou brésilien ; mais, n'ayant aucun droit de saisir ce négrier, il sera obligé de lui laisser continuer son voyage, eût-il 500 nègres à bord.

La position de l'Angleterre est toute différente. L'Angleterre est la seule puissance qui ait conclu avec l'Espagne, le Portugal et le Brésil des conventions spéciales pour la répression de la traite. En vertu de ces conventions, non-seulement elle a droit de visite et de saisie sur les navires de ces trois nations, mais elle siège, par ses commissaires, dans les tribunaux établis pour statuer sur la validité des prises faites par ses croiseurs sur les négriers portugais, espagnols et brésiliens. L'Angleterre se trouve donc par le fait la seule puissance en mesure d'exercer, pour la répression du commerce des esclaves, une action réelle et sérieuse. Un document officiel, communiqué l'année dernière au parlement, montre que, depuis l'établissement des tribunaux mixtes, 429 navires portugais, brésiliens ou espagnols ont été traduits devant eux après avoir été saisis par les croiseurs anglais, que 581 ont été condamnés et confisqués, ainsi que leurs cargaisons, et que depuis l'époque où les conventions de 1851 et 1855 ont été mises à exécution, c'est-à-dire depuis le commencement de 1854, 548 navires portugais, brésiliens ou espagnols ont été capturés par les croiseurs anglais et conduits devant les tribunaux compétents, tandis que les croiseurs français n'ont pas effectué une seule saisie.

La position des officiers de notre marine et des équipages des bâtiments de guerre que nous envoyons depuis tant d'années sur la côte d'Afrique, pour exercer un simulacre de répression, est véritablement intolérable. On les retient dans une situation inégale et inférieure à l'égard des croiseurs anglais, qui saisissent des centaines de bâtiments et partagent entre leurs équipages les primes qu'on leur accorde, indépendamment du produit de la vente des navires capturés et de leurs

cargaisons. Il n'est pas bon de placer la marine française en de telles conditions, et de la faire assister au spectacle de cette magistrature exclusive et suprême exercée par la marine anglaise sur les navires marchands de toutes les nations.

Je ne conteste nullement les sentiments généreux qui ont dicté les mesures prises par l'Angleterre pour la suppression de la traite; je suis loin de croire que tout ce qu'elle a fait dans cette pensée ait été une combinaison machiavélique pour établir sa suprématie maritime. Toutefois, quand je considère non plus l'intention de ces mesures, mais leurs effets; j'éprouve de sérieuses inquiétudes. L'adhésion de la France au système qui tend à restreindre l'indépendance des pavillons est un mauvais exemple et un grand danger. Supposons que l'union de la France et de l'Angleterre soit assez imposante pour prévenir toute résistance de la part des autres états maritimes; supposons même que la convention du 29 mai ait pour effet de mettre fin à la résistance des États-Unis : pense-t-on qu'après avoir ainsi contribué à faire prévaloir des principes contraires à la liberté des mers et à l'indépendance des pavillons par le concours donné à l'Angleterre contre les États-Unis, la position de la France, comme puissance maritime, ne soit pas profondément changée?

Je remarquerai, en terminant, que la convention de 1845 n'était pas même nécessaire pour mettre fin au régime institué par les traités de 1851 et 1855. Ces traités avaient été conclus, de l'aveu du ministre anglais qui les a signés, à titre d'expérience. Une expérience de douze années ayant prouvé que l'action des croisières françaises est entièrement illusoire, la France était en droit de s'abstenir d'employer des croiseurs pour la suppression de la traite des nègres : elle pouvait légitimement faire usage du droit que lui réserve l'article 5 de la convention de 1851, et s'abstenir de renouveler les mandats des croiseurs anglais. Elle eût trouvé ainsi, dans une interprétation légitime, loyale, nécessaire, des traités de 1851 et 1855, les moyens de mettre fin aux inconvénients qui en résultaient pour elle, sans être obligée d'introduire dans le droit des gens et dans les usages maritimes la grave innovation que la convention du 29 mai 1845 a légitimée.

Cette convention tend à consacrer, dans le droit des gens, une seconde innovation dont je n'ai pas parlé, et qui sera l'objet d'un examen spécial.

C^{TE} MATHIEU DE LA REDORTE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1846.

L'effet des premiers scrutins a été d'écarter pour le moment la question ministérielle et de faire passer les choses avant les personnes. L'existence du cabinet ne paraît plus en question, et c'est désormais à l'opinion publique et au corps électoral que vont s'adresser les orateurs. Les élections générales, hautement annoncées pour l'été prochain par les membres du cabinet, qui paraissent avoir triomphé, sur ce point, de la résistance de la couronne, sont devenues la préoccupation de tous les esprits ; elles détermineront seules les opérations de la chambre et la marche de ses débats. Jusqu'à ce jour, les partis ont pu faire, pour se rapprocher du pouvoir, des sacrifices qui deviennent impossibles en face des opinions qu'ils représentent, et avec lesquelles ils vont avoir directement à compter. On peut donc s'attendre à des débats d'autant plus vifs qu'ils seront plus désintéressés, et à une sorte de reconstitution des partis au sein de la chambre, en vue du scrutin électoral.

C'est dans ces circonstances qu'il a été beaucoup question d'une fusion entre le centre gauche et la gauche constitutionnelle. Une telle union n'est pas sans péril, mais on a pu penser qu'elle était devenue nécessaire en raison des circonstances actuelles. Elle n'est pas sans péril, car elle aurait pour effet de contraindre le centre gauche à prendre, sur des questions politiques aujourd'hui ouvertes, des engagements de nature à gêner son action, si la grande épreuve que tentera le ministère tourne contre lui-même. Ce parti, essentiellement gouvernemental et qui n'a toute sa valeur que dans le maniement des affaires, se trouverait nécessairement amené, par une alliance officiellement déclarée avec la gauche, à proclamer certains principes à la discussion desquels il s'est refusé jusqu'ici. Lorsqu'on se croyait en mesure de renverser le cabinet du 29 octobre, il était naturel et légitime que toutes les nuances s'effaçassent devant le grand intérêt commun aux diverses fractions de l'opposition ; mais, si l'on aspire à se reconstituer en vue des élections générales et dans l'espoir d'agir fortement sur l'opinion du dehors, n'est-il pas à craindre que l'extension de quelques incompatibilités et l'adjonction de la seconde liste du jury ne suffisent pas pour atteindre un pareil

résultat et secouer l'indifférence de l'opinion endormie dans les intérêts de l'ordre le plus vulgaire ?

Le seul sentiment vif encore dans le pays, celui qu'il serait du moins facile de développer, c'est la croyance à une corruption politique qui fausse le mouvement naturel et tous les ressorts du gouvernement représentatif. L'invasion des députés dans l'administration, les exigences des électeurs, dont l'influence individuelle est d'autant plus grande que la circonscription électorale est plus petite, la transformation d'un mandat politique en mandat d'intérêt privé, tel est le thème exagéré sans doute, mais spécieux, qui rencontre le plus de faveur dans le pays. Si l'élection de clocher est chère à d'innombrables intérêts, elle est difficile à défendre en théorie, et le jour plus ou moins prochain où le pays se réveillera pour discuter des théories, l'idée de l'extension des circonscriptions électorales sera probablement celle qui rencontrera le plus de faveur à ses yeux.

Le vote au chef-lieu sera donc, selon toute apparence, la première question mise à l'ordre du jour par la gauche dirigée par M. Odilon Barrot, et il est à croire que dès le débat de l'adresse, et pendant tout le cours de cette dernière session, des manifestations éclatantes seront faites dans ce sens. Jusqu'à quel point le centre gauche voudra-t-il s'associer à la tribune, et par ses organes dans la presse, à une mesure dont l'effet certain serait de rendre impossible l'élection de la moitié de la chambre ? Nous inclinons à croire que rien n'est encore bien arrêté sur tout cela, et que la fusion annoncée d'une manière éclatante et précipitée par certains journaux n'aura aucunement pour effet d'enlever à chacune des fractions de l'opposition constitutionnelle le caractère particulier qui la distingue.

Ce n'est pas vers la gauche que des intérêts d'ambition et d'avenir peuvent faire incliner le parti qui suit l'impulsion de l'honorable M. Thiers ; si une telle alliance avait pour effet de lui donner un programme plus populaire et mieux défini, elle aurait aussi pour conséquence de lui créer d'insurmontables embarras au jour de la victoire. Un programme réformiste, utile peut-être pour faire des élections en ce qu'il réveillerait quelques passions au cœur du pays et permettrait de compter sur l'appoint d'une partie des voix légitimistes, serait une difficulté sérieuse à laquelle le centre gauche ne voudra pas s'exposer. D'ailleurs, le premier effet de ce programme serait de détacher de lui les vœux et les sympathies d'un certain nombre de membres du parti conservateur, rentrés pour la plupart, il est vrai, dans les rangs de la majorité, mais auxquels leur infructueuse tentative de la session dernière a fait une place à part, et qui demeureront vis-à-vis du cabinet, même lorsqu'ils l'appuieront de leurs votes, dans un état de réserve sur lequel personne ne saurait prendre le change. Ces honorables députés avaient cru utile et possible, au début de la session de 1845, d'élargir les bases de l'opinion conservatrice par une extension de la majorité et une recomposition du cabinet sous un nom respecté de tous. Cette pensée n'ayant pas été agréée par leurs amis politiques, dont ils n'avaient pas entendu se séparer entièrement, leur position se trouve modifiée, du moins dans les circonstances présentes. Sans se confondre avec les amis du ministère, et sans s'engager dans une opposition systématique, ils jugeront les questions en elles-mêmes, en conservant l'entier usage de leur indépendance et de leur liberté, et il est telle occasion inattendue qui peut leur assurer une prépondérance véritable au sein du parlement.

La chambre des pairs a discuté l'adresse avec des développements que ses dé-

bats politiques n'avaient jamais eus jusqu'ici : peut-être ces débats approfondis et l'empressement que le public a mis à les suivre tiennent-ils à ce que la question ministérielle se trouve écartée pour le moment, et à ce qu'on ne prévoit encore aucun incident de nature à agrandir l'intérêt de la lutte au sein de la chambre élective.

Relativement à l'administration intérieure du royaume, une seule question était à l'ordre du jour, et il était naturel que l'ordonnance du 7 décembre dernier, sur la reconstitution du conseil de l'instruction publique, préoccupât exclusivement l'attention de la noble chambre. La présence du membre le plus illustre de l'ancien conseil, et sa résolution connue d'avance de combattre l'acte émané de M. de Salvandy avec l'autorité de sa position et de son talent, donnaient à cette discussion un intérêt à la fois politique et personnel, que les luttes parlementaires ont eu bien rarement au Luxembourg. L'attente publique n'a pas été trompée, et le débat a été digne des hommes éminents qui y ont pris une part si brillante. M. Cousin a établi d'une manière irréfragable qu'il était impossible de remettre en vigueur, par une simple ordonnance, un titre particulier du décret de 1808, et qu'il fallait ou ressusciter le décret en entier, en attribuant une force obligatoire à ses dispositions les plus manifestement inapplicables, ou reconnaître que le conseil royal existait régulièrement en vertu des ordonnances royales qui l'ont constitué sous la restauration. Jamais légiste discutant devant la cour souveraine n'a apporté plus de netteté et plus d'abondance dans l'appréciation d'une question controversée, et tant d'éloquence et de passion mise au service d'un point de droit offrait un spectacle nouveau qui a beaucoup intéressé la chambre. Elle a été saisie non moins vivement, lorsque M. Villemain est monté à la tribune pour accomplir un grand devoir. Jamais discours n'a été écouté avec une plus religieuse émotion, et rarement la tribune française a entendu des paroles plus graves, plus mesurées, plus politiques. Sans contester la convenance d'augmenter le personnel du conseil, et en rappelant les efforts tentés par lui dans cette intention, M. Villemain a défendu l'organisation sortie des ordonnances de 1815 et de 1829 contre le reproche de contrarier la libre action ministérielle, et il a maintenu que l'université allait se trouver affaiblie dans l'opinion lorsqu'on déclarait avoir voulu la fortifier. M. le ministre de l'instruction publique a déployé dans la défense de la mesure dont il a pris l'initiative un talent qu'on ne peut méconnaître. Quittant habilement le terrain de la légalité et des textes, il a revendiqué la plénitude de son droit d'agir par voie d'ordonnance, et s'est efforcé d'établir qu'une intervention constante de conseillers inamovibles dans la gestion des intérêts universitaires créait pour les ministres responsables des difficultés auxquelles ils n'échappaient pas complètement par la réserve d'un simple droit de *veto*. Il a fait de grands efforts pour élever le débat à la hauteur d'une question d'attributions constitutionnelles, et il est à croire que ce sera sous cette face qu'il se présentera sous peu de jours à l'autre chambre. M. Thiers paraît décidé à attaquer la mesure de M. de Salvandy au nom même des traditions impériales, sous l'égide desquelles M. le ministre de l'instruction publique s'est efforcé de la placer. Quel que puisse être le résultat de ce nouveau débat, la nécessité d'une loi organique pour reconstituer le conseil royal et régler les conditions du libre enseignement privé paraît désormais démontrée, et, lorsque M. Cousin terminait son discours en s'écriant qu'il demandait une loi, il exprimait l'opinion de tous les hommes politiques, quelle que soit leur ma-

nière de résoudre les problèmes qui se rapportent à ce grand intérêt de l'avenir.

M. le comte de Montalembert, qui avait eu la prudence de ne pas offrir à M. le ministre de l'instruction publique un concours dangereux, a trouvé une occasion plus heureuse d'entrer dans la discussion de l'adresse. Il a vivement interpellé M. le ministre des affaires étrangères sur le sort des chrétiens de Syrie, et provoqué des explications, données par M. Guizot d'une manière tellement précise, que le cabinet s'est mis dans la nécessité de triompher sous peu de temps à Constantinople, ou de venir confesser devant les chambres l'impuissance avérée de la France. M. le ministre des affaires étrangères a cru devoir rappeler les phases diverses traversées par cette longue et stérile négociation. En les énonçant après lui, on pourra se convaincre de l'hésitation et de l'incertitude déplorable qui ont présidé aux conseils de la diplomatie de Péra.

Lorsque le bombardement de Beyrouth et la défaite des Égyptiens eurent amené la chute de l'administration fondée en ce pays depuis près de quarante ans par l'un des hommes les plus habiles qu'ait produits l'Orient moderne, on vit se révéler deux tendances, l'une que M. Guizot a qualifiée de *dessein chrétien*, l'autre qu'il a appelée le *dessein turc*. Il s'agissait d'un côté de maintenir en Syrie, sous un membre de la famille qui gouvernait traditionnellement le pays, une administration chrétienne; de l'autre, de soumettre ces malheureuses provinces à l'administration directe de la Porte ottomane. Parmi les plus funestes conséquences du traité du 15 juillet, on peut assurément citer celle-ci. Il était difficile, en effet, que l'Europe, qui venait d'arracher par la force la Syrie à la domination égyptienne, refusât de rendre au gouvernement turc l'usage des droits pour le rétablissement desquels elle avait failli compromettre la paix du monde. La Porte ne tarda pas à paralyser aux mains de l'émir Kassem le pouvoir qu'elle avait un moment consenti à lui confier sitôt après les événements de 1840, et elle se mit en mesure de gouverner la Syrie par ses pachas. D'après l'exposé de M. le ministre des affaires étrangères, la France ne se serait fait aucune illusion, dès l'origine, sur les funestes résultats d'une pareille tentative; elle aurait sinon protesté, du moins demandé que le régime auquel allaient être soumises ces tristes contrées ne fût que provisoire. On comprend, du reste, qu'à cette époque la diplomatie française eût peu de crédit à Constantinople, et l'humilité de ses réclamations s'explique par la modestie obligée de son attitude après le traité de Londres. Entre l'opinion française, alors impuissante, mais toujours prononcée en faveur de l'administration unique et chrétienne du Liban, et l'opinion turque, qui triomphait d'une manière si fatale et si sanglante, une opinion intermédiaire se produisit, et l'Autriche fit prévaloir, en 1842, la pensée d'une administration mixte qui plaçait les Druses sous un magistrat druse et les Maronites sous un magistrat chrétien. Cette transaction fut acceptée par la diplomatie chrétienne, et la France, alors tourmentée du besoin de rentrer par toutes les portes dans le concert européen, eut le tort grave de présenter comme une victoire éclatante de sa propre politique ce qui n'en était pas même l'expression, d'après la déclaration de M. le ministre des affaires étrangères. La chambre nouvelle, à laquelle on présentait la convention de 1842 comme un grand succès diplomatique, refusa l'approbation qui lui était demandée, et prévint que le régime auquel on allait soumettre les populations du Liban n'aurait d'autre effet que d'y constituer l'anarchie.

L'échec parlementaire auquel on s'exposa dans cette circonstance fut d'autant

plus gratuit, que M. le ministre des affaires étrangères a déclaré à la chambre des pairs que dès l'origine la France avait manifesté ses doutes sur la bonté d'une pareille transaction, et qu'elle en avait pressenti le vice fondamental. Il convient, d'ailleurs, d'ajouter avec lui qu'on ne regagne pas en un jour tout le terrain qu'on a perdu, et c'est dans les circonstances malheureuses amenées par le bombardement de Beyrouth et les vaines protestations de la France que peut se rencontrer l'excuse la plus plausible : il était naturel qu'elle fût alors sans crédit à Constantinople. Le tort de son gouvernement est d'avoir voulu se donner à Paris l'apparence d'un succès, et d'avoir assumé, aux yeux du pays, la responsabilité d'une mesure qu'il combattait alors comme insuffisante et dangereuse.

L'administration mixte fut mise en pratique au commencement de 1843. Un homme intelligent et modéré, Essad-Pacha, fut chargé d'appliquer ce régime impossible, et, malgré la loyauté de ses intentions, il fut contraint d'y renoncer bientôt. Dans les districts mixtes, le mélange des deux populations et l'association intime de leurs intérêts ne permirent pas à deux magistrats étrangers l'un à l'autre de fonctionner, chacun de son côté, sur leurs coreligionnaires respectifs ; de plus, l'organisation féodale du Liban créait entre les populations et les seigneurs territoriaux certaines relations complètement indépendantes de la religion et de la race elle-même, de telle sorte que l'administration mixte aurait nécessairement amené la rupture de ces relations féodales, et mis en question la propriété des terres elles-mêmes. Il fallut donc suspendre comme impossible l'application du système, émané du cabinet de Vienne, et auquel s'était ralliée toute la diplomatie. On vit alors la France dans une étrange situation, car elle poursuivait avec chaleur à Constantinople, dans l'intérêt de ses protégés, — M. le ministre le déclare lui-même, — la mise en pratique d'un régime qu'elle n'avait accepté qu'avec répugnance et qu'elle estimait mauvais. En s'appuyant sur la convention de 1842, l'ambassade de France fit décider que, dans tous les districts où les races et les religions seraient mêlées, les chrétiens, sans aucune acception des droits féodaux et de l'ancienne juridiction des chefs druses, seraient placés sous la juridiction exclusive d'un magistrat de leur croyance.

Cette décision, rendue au mois de mars de l'année dernière, a poussé à l'insurrection les Druses dépouillés par là de toute autorité sur leurs vassaux. Alors a commencé dans le Liban cette série de massacres et d'actes exécrables signalés par M. de Montalembert, et qui sont enfin parvenus à éveiller l'opinion publique. Ainsi, en résumé, la France a paru accepter avec satisfaction une combinaison contre laquelle on nous révèle aujourd'hui qu'elle avait protesté dès l'origine ; et lorsque, sur ses instances, ce système a été appliqué en Syrie, lorsqu'il est devenu pour les chrétiens l'occasion d'une oppression et de calamités sans exemple, avec une patience qui pourrait être qualifiée d'un autre nom, la diplomatie de Péra a vu soumettre le pays, pendant quatre années, aux expérimentations les plus diverses. De l'administration de l'émir Kassem, on est passé à celle des deux kaïmaeans druse et maronite pour retomber sous la sauvage tyrannie d'un ancien ministre des affaires étrangères envoyé en Syrie dans la pensée que ce choix serait agréable à l'Europe, et constaterait la volonté de la Porte de marcher dans les voies de la civilisation.

Aujourd'hui, grâce au ciel, toutes les expérimentations sont terminées, et, soutenue par l'énergique mouvement qui se manifeste enfin dans l'esprit public, la France reprend la pensée qu'elle avait malheureusement abandonnée au mo-

ment où elle se croyait trop faible pour la faire prévaloir. M. le ministre des affaires étrangères a déclaré que l'Autriche s'était récemment ralliée à l'administration unique et chrétienne devenue la base des réclamations françaises : la confiance qu'il a paru exprimer dans le résultat des négociations encore pendantes ne permet pas de douter que l'Angleterre n'incline aussi de ce côté. Si cet accord est obtenu, le vieux fanatisme ture sera vaincu, et les restes de ces malheureuses populations seront enfin sauvés. Un tel résultat suffira pour couvrir bien des hésitations et bien des fautes ; mais que M. Guizot ne l'oublie pas : il est désormais engagé d'une manière si formelle sur la question d'une administration chrétienne du Liban, que, si ce point n'est pas emporté, il restera sous le coup d'un échec grave et irréparable.

Un intérêt plus nouveau a vivement aussi préoccupé la chambre, et se reproduira nécessairement au Palais-Bourbon. M. le comte Pelet de la Lozère a sévèrement critiqué la conduite du cabinet dans l'affaire de l'annexion du Texas ; il a établi qu'en acceptant un rôle actif dans cette négociation, où il lui aurait été loisible de décliner toute intervention, la France était allée gratuitement chercher une défaite diplomatique, et qu'elle s'était aliéné d'une manière peut-être irréparable la bienveillance des États-Unis pour une cause dans laquelle elle était complètement désintéressée. M. le ministre des affaires étrangères ne déploie jamais plus de talent que dans les questions difficiles à défendre, et l'on sait que les théories ingénieuses ne lui manquent pas plus que l'éloquence pour détourner le cours naturel des idées. Nous doutons fort qu'il ait été lui-même pleinement convaincu par les brillants développements auxquels il s'est livré en répondant à M. Pelet de la Lozère ; il sait trop bien que l'intérêt commercial est nul dans ce débat, et qu'il n'avait rien de contraire à l'annexion. Que Galveston soit la capitale d'une république indépendante ou la ville principale de l'un des états de l'Union, cela n'augmentera ni ne diminuera l'importance de nos transactions ; et, si le Texas se couvre d'une population abondante, il fournira à la France un marché non moins utile, quelle que soit la condition politique du pays. En ce qui touche à l'esclavage, il y avait quelque imprudence à en parler, lorsque, dans la négociation ouverte avec le Mexique pour obtenir la reconnaissance du Texas comme état indépendant, aucune allusion n'a été faite à ce grand intérêt moral. Reste la grande théorie de l'équilibre américain, qui ne saurait être sérieuse dans la pensée de M. le ministre des affaires étrangères. Il ne peut pas se faire qu'un esprit aussi éminent croie que le Mexique et la Nouvelle-Grenade soient en balance de forces avec l'Union américaine, et prenne pour l'avenir la charge d'équilibrer la race espagnole avec la race anglo-américaine. Vouloir persuader à la France qu'elle a un intérêt permanent à maintenir au delà de l'Atlantique un équilibre indépendant de ses propres intérêts en Europe, c'est là une tentative qui ne survivra pas au besoin de la cause. La France n'a qu'un seul et même intérêt dans le monde, et elle aura plusieurs siècles encore à s'inquiéter de l'Angleterre avant d'avoir à s'alarmer du progrès des États-Unis, se fussent-ils étendus jusqu'à la mer Pacifique et même jusqu'à l'isthme de Panama. La conséquence naturelle des paroles de M. le ministre des affaires étrangères serait de faire prendre à la France couleur et parti dans l'affaire de l'Orégon, comme elle l'a fait si infructueusement dans celle du Texas. Est-ce là ce que voudrait le cabinet ? Nous en doutons fort ; nous doutons surtout qu'il vienne le confesser à la tribune. Le discours de M. Guizot rend impossible la médiation de la France, dont on avait un

moment entretenu l'espoir. Quoi qu'il en soit, de nouveaux développements sont nécessaires, et il est urgent que les deux chambres tracent d'une manière précise la ligne de parfaite neutralité où le pays entend se maintenir dans les complications qui peuvent survenir prochainement entre l'Amérique du Nord et l'Angleterre. L'attitude du parti whig dans le sénat, les discours de ses principaux orateurs, sont de nature à laisser redouter de graves difficultés, et il ne faudrait pas que, par une sorte d'amour platonique pour l'équilibre américain, la question de l'Orégon ou de la Californie nous mit un jour dans le cas de rompre une alliance plus nécessaire à la balance politique de l'Europe que l'indépendance du Texas n'est nécessaire à celle du nouveau continent.

Les notes françaises contre l'annexion ont payé la convention du 29 mai sur la révocation du droit de visite. Cela n'est douteux pour personne, et, bien loin d'en faire un grief contre M. le ministre des affaires étrangères, nous reconnaissons volontiers que c'était là une nécessité de sa position. On n'obtient rien pour rien en ce monde, et l'alliance de la France et de l'Angleterre, par sa nature même, ne peut vivre que de tempéraments et de concessions réciproques ; mais encore faut-il que celles-ci soient sincères, et lorsque pour prix de la convention qui révoque les traités de 1851 et de 1855 nous avons consenti à compromettre nos anciens et précieux rapports avec les États-Unis, il faut que cette convention réponde à tout ce qu'en attend la France, et que celle-ci ne soit pas dupe d'un leurre. Notre commerce est-il désormais replacé sous la surveillance exclusive de notre pavillon, selon le vœu de la chambre et du pays ? C'est ce que conteste avec une grande autorité M. le comte Mathieu de La Redorte. Les précédents mis en lumière dans son discours et dans son écrit si substantiel, les abus possibles signalés par lui dans la pratique de la visite en mer pour constater la nationalité, pratique officiellement reconnue pour la première fois, l'extension donnée par les instructions au crime de piraterie, des assertions si graves et des faits si péremptoirs ont jeté dans l'esprit public des doutes et des hésitations qu'il devient nécessaire de dissiper. Un débat nouveau et plus approfondi est désormais indispensable devant la chambre des députés.

La pairie, fatiguée de ce long débat, n'a pas permis qu'une discussion quelque peu sérieuse s'établît sur les autres paragraphes du projet d'adresse. M. le comte de Saint-Priest seul est parvenu à fixer pour quelques moments l'attention, en traitant la question de Buenos-Ayres, qu'il a éclairée par des développements curieux. Les affaires de l'Océanie, celles beaucoup plus importantes de l'Algérie et du Maroc, ont été, d'un commun accord, réservées pour le débat qui s'ouvrira vendredi à la chambre des députés.

Les plus récentes nouvelles de Londres annoncent que les whigs ont repris confiance, et se regardent comme sur le point de ressaisir le pouvoir dans des conditions plus favorables que celles dans lesquelles il a été offert à lord John Russell. La résolution du cabinet tory est aujourd'hui connue; on sait que sir Robert Peel ne proposera pas le rappel des *corn-laws*, et se bornera à demander la fixation d'un droit de 8 shillings, qui devrait être réduit chaque année de 2 sh., de telle sorte que la libre importation serait ainsi retardée de quatre années. Il est à remarquer que ce droit fixe est précisément celui qui fut proposé par lord John Russell en 1844, et contre lequel sir Robert Peel fit prévaloir son échelle mobile, qu'il déclarait définitive. Une telle proposition ne satisfera ni la ligue ni les tories, et, dans cette réprobation unanime, les whigs se flattent que le

pouvoir pourrait bien leur revenir. Il est certain que le mouvement en faveur de la révocation des lois-céréales se développe chaque jour avec une rapidité prodigieuse dans les classes moyennes et populaires, et qu'on peut évaluer les inscriptions électorales provoquées par les agents de la ligue à près du tiers de la totalité des listes. D'un autre côté, il est constant que la majorité appartient encore à l'aristocratie territoriale dans le corps électoral aussi bien que dans les deux chambres du parlement, et les difficultés que plusieurs membres du cabinet éprouvent pour leur réélection ne permettent pas d'en douter. La Grande-Bretagne est donc placée entre deux forces qui semblent devoir se paralyser l'une par l'autre, et, en face d'une pareille situation, il est plus naturel de prévoir l'impuissance du cabinet de sir Robert Peel que de compter sur la formation de celui de lord John Russell. Dans huit jours, le parlement sera assemblé, et le grand problème sera posé, sinon résolu.

L'Allemagne est toujours dans une agitation stérile et une fermentation sans résultat qui semblent passer à l'état chronique. On dirait qu'elle est condamnée à être toujours à la veille d'une révolution, mais jamais au lendemain. La *Gazette Universelle* de Prusse a publié les résolutions royales relatives aux diverses demandes formées par les états provinciaux, et l'attente générale d'une constitution pour le royaume a été encore une fois trompée. Pendant que les correspondants des divers journaux disputaient déjà sur le siège des états, que les uns plaçaient l'assemblée représentative à Berlin, les autres à Brandebourg, le roi préparait une manifestation qui ne laisse plus aucun doute sur sa résolution de maintenir l'état de choses existant. Ce prince a remercié la minorité des états de la province de Prusse de ce qu'elle s'est refusée à s'associer à la manifestation constitutionnelle émanée de la majorité, et de ce qu'elle a remis avec une pleine confiance tout l'avenir du pays et des institutions entre les mains du roi. Toutes les propositions tendant à la publicité des débats provinciaux, à la liberté de la presse périodique, à l'établissement du jury, ont été repoussées, et, si ces résolutions royales ont trompé de nombreuses espérances, elles ne paraissent pas avoir provoqué une agitation menaçante pour l'ordre public.

La Prusse essaie, en matière de religion, ce qu'elle a si heureusement exécuté en matière de douanes, et elle a formé à Berlin une sorte de *Zollverein* protestant. Malheureusement pour le cabinet prussien, les croyances sont plus récalcitrantes que les intérêts, et il n'y a rien à attendre, pour l'unité religieuse de l'Allemagne réformée, de ce synode où les discussions paraissent avoir été non moins amères que stériles. Le parti piétiste reprend, dit-on, le terrain qu'il avait perdu, et le roi paraît s'abandonner à cette tendance avec un redoublement d'énergie. — En Saxe, la lutte parlementaire, engagée avec tant de vivacité, a déjà perdu la plus grande partie de son ardeur. D'importantes publications périodiques ont été défendues, et la publicité des débats judiciaires sera probablement le seul résultat de cette session, qui semblait s'ouvrir à la veille d'une crise sérieuse. Le Wurtemberg est toujours occupé de l'état alarmant de la santé de son roi, et l'Autriche a reçu la visite de l'empereur de Russie avec une sorte d'indifférence et de froideur qui a, dit-on, vivement blessé le fier monarque. L'archiduc Étienne étant reparti pour Prague sans avoir attendu l'arrivée du tsar, on en a conclu que les négociations du mariage entre ce prince et la grande-duchesse Olga étaient rompues, et cette résolution de la cour impériale a été accueillie par l'opinion publique avec une satisfaction marquée. En résumé, ni à Rome,

où l'empereur s'est incliné devant un vieillard, ni en Italie, où il a étonné plutôt que charmé les populations, ni dans l'Allemagne, qu'il a traversée avec rapidité, le tsar n'a rencontré les sympathies officielles ou populaires qu'il avait espérées. On assure que cet accueil l'a d'autant plus péniblement surpris, que le prince de Metternich aurait joué vis-à-vis de lui un double jeu, en lui garantissant une réception cordiale à Rome, tandis qu'il engageait d'un autre côté le pape à mettre à profit l'occasion pour plaider énergiquement la cause des catholiques polonais. Ainsi s'expliquent l'embarras qu'ont trahi les réponses de l'empereur au pape et l'impression de mécontentement qu'il rapporte de son voyage.

Une révolution vient d'éclater au Mexique. C'est chose commune dans ce malheureux pays. On serait tenté de croire que le besoin de renverser chaque année le gouvernement établi est passé, pour les Mexicains, à l'état de principe. L'année dernière, à pareille époque, Santa-Anna quittait le continent, expulsé par les armes et par un décret du congrès national. Aujourd'hui c'est le tour du président Herrera. Paredes, qu'on pourrait à juste titre surnommer le *faiseur de présidents*, vient de lever de nouveau l'étendard de la révolte à San-Luiz Potosi. Pour tous ceux qui ont suivi la marche du gouvernement élevé en 1845, ce résultat était prévu. En divisant, dès les premiers jours de son entrée au pouvoir, l'armée mexicaine en quatre cantonnements placés sous les ordres de quatre des généraux les plus influents du pays, le président Herrera avait signé sa déchéance. On pouvait deviner dès lors qu'au moindre sujet de mécontentement, les généraux divisionnaires, ayant leurs troupes sous la main, se prononceraient contre l'autorité, et, sous un gouvernement sans principes arrêtés, sans patriotisme comme sans énergie, le prétexte ne devait pas se faire attendre. Paredes a su le trouver dans les susceptibilités froissées de l'amour-propre national. Recourant à un mot magique qu'il avait souvent exploité contre Santa-Anna, la défense de l'intégrité du territoire, il s'est dirigé sur Mexico à la tête de huit mille hommes. Paredes compte sur l'appui du parti fédéraliste, « pour empêcher, dit-il, le congrès de signer avec les États-Unis une convention humiliante. » En réalité, on ne pouvait mieux servir les intérêts de l'Union. Les États-Unis n'en posséderont pas moins la Californie, et ils courent la chance d'obtenir davantage. Les deux alternatives qui se présentent aujourd'hui leur sont également favorables. Si Herrera, secouru par Santa-Anna, qu'il vient de rappeler, triomphe de Paredes, le traité dont ils pressent la conclusion sera signé. Si Paredes, au contraire, parvient à renverser le gouvernement actuel, les embarras de finances, les troubles sans fin qui suivent les révolutions, le défaut de ressources militaires, l'empêcheront de soutenir efficacement la guerre contre les États-Unis, à supposer qu'il ait vraiment l'intention de la faire, ce dont il est permis de douter. Les départements septentrionaux du Mexique, qui ne peuvent déjà plus résister aux sauvages, résisteraient encore bien moins aux troupes américaines, et la république perdrait non-seulement la Californie, mais toutes ses provinces du nord. De toute manière, cette crise, en interrompant les relations amicales des deux pays, ne fera qu'exalter l'ambition des États-Unis, et mettra le Mexique dans une situation pire que la situation actuelle. Quant au parti fédéraliste, que Paredes a déjà trahi dans trois occasions, il faudrait qu'il fût réduit aux derniers expédients pour accorder encore sa confiance au général rebelle. Paredes est la personnification la plus complète du despotisme militaire ; son caractère même le porte à combattre les idées libérales. Fera-t-il tout à coup abnégation de ses principes ?

Nous avons peine à le croire. Quoi qu'il en soit, la république mexicaine se trouve placée, par cette dernière révolte, entre la dictature de Santa-Anna et celle de Paredes, entre la guerre civile et la guerre étrangère, entre le démembrement et la dissolution. En présence de ces éventualités menaçantes, il est triste de penser à ceux de nos compatriotes qu'elles peuvent atteindre directement. Quelque confiance que nous ayons dans la fermeté du ministre espagnol auquel sont remis provisoirement nos intérêts, nous ne pouvons que déplorer les événements qui privent les Français établis au Mexique de la protection si urgente en ce moment du représentant de la France.



LES ANCIENS

COUVENTS DE PARIS.

PREMIER RÉCIT.

LE CADET DE COLOBRIÈRES.

DERNIÈRE PARTIE ¹.

VI.

Un matin, vers l'heure où la population active commence à circuler sur les pavés éternellement boueux du centre de Paris, une chaise de poste tourna brusquement l'angle de la rue du Vieux-Colombier, et s'arrêta devant le couvent de Notre-Dame de la Miséricorde. Les passants s'étaient rangés pour faire place au poudreux équipage, et les petites gens du voisinage, entendant claquer le fouet du postillon, parurent au seuil de leur boutique. Comme les novices et les pensionnaires qu'on amenait au couvent de la Miséricorde n'y arrivaient pas d'habitude en carrosse, tous les regards plongèrent avec curiosité dans l'intérieur de la chaise de poste, dont les stores à demi relevés laissaient apercevoir le visage plein, coloré, encore régulièrement beau d'un homme sur le retour de l'âge, et le

(1) Voyez les livraisons des 15 et 30 novembre, et des 15 et 31 décembre 1845.

profil délicat d'une toute jeune fille blonde, mignonne, jolie et fraîche comme une fleur. A l'aspect de ces deux figures, une sorte de murmure s'éleva parmi les voisins et les passants. Ce fut comme une sourde explosion des idées qui, à cette époque, fermentaient dans toutes les têtes. — Oh ! le monstre de père qui mène cette belle enfant au couvent ! s'écria une bonne femme avec indignation ; elle est trop grandelette pour y entrer comme pensionnaire ; certainement elle vient prendre le voile de novice.

— Autant vaudrait dire que ce père dénaturé va l'enterrer vivante, ajouta un vieux rentier célibataire ; quelle barbarie ! Ravir à la société ces jeunes vierges que la nature destinait à devenir de tendres épouses, de vertueuses mères de famille ; les ensevelir dans la solitude glacée d'un cloître ! Malheur à l'homme qui accomplit ce crime abominable, le crime de lèse-humanité !...

— Combien de victimes ont déjà disparu dans ce sépulcre ! s'écria un monsieur tout habillé de noir en se tournant vers le vieux rentier comme pour lui donner la réplique, combien d'innocentes beautés immolées au fanatisme !...

— Levez-vous à ma voix, victimes malheureuses !
Levez-vous ! entendez mes plaintes douloureuses !
Accablez avec moi l'oppresseur abhorré,
Dont je n'ai pu fléchir le cœur dénaturé !

déclama emphatiquement, en jetant des regards furieux sur l'oncle Maragnon, un jeune commis bel esprit qui avait lu la *Mélanie* de La Harpe.

Pendant cette explosion de propos interrompus, la chaise de poste avait tourné ; elle entra dans la petite cour qui précédait les bâtiments claustraux, et la lourde porte du couvent se referma sans bruit au nez des curieux.

Une sœur converse se présenta, aida les voyageurs à descendre, leur fit une révérence discrète, et les invita à entrer. Ils la suivirent dans les demi-ténèbres d'un escalier étroit et raide qui aboutissait à une salle où elle les laissa. Cette pièce était la partie extérieure du parloir, l'endroit réservé aux personnes séculières qui venaient visiter les recluses. Le rideau noir tiré devant la grille contrastait d'une façon lugubre avec la blancheur des murailles, et donnait un certain air sépulcral à cette petite salle, où une croisée à vitres en losanges répandait un jour faux et verdâtre. Le mobilier était à l'avenant de cette espèce de décoration : une douzaine de chaises massives alignées devant la grille semblaient attendre les visiteurs, et une lamentable figure de saint Laurent martyr, accrochée en face de la porte, les regardait éternellement du haut de son gril : dans quelque endroit du parloir qu'on se plaçât, on rencontrait toujours son œil fixe, contracté, hagard, qui étincelait sous sa paupière immobile.

L'oncle Maragnon s'assit sur une des chaises de paille de manière à tourner le dos au tableau de saint Laurent ; il aspira une large prise de tabac, et considéra tout ce qui l'environnait avec un certain malaise. Éléonore se tourna de tous côtés, joignit ses petites mains, et s'écria d'un air de contentement profond : — Enfin ! nous voici au couvent de la Miséricorde !..... Quelle tranquillité ! quel silence !..... Comme on doit vivre doucement ici !... C'est un séjour béni !... C'est bien véritablement la maison du bon Dieu !

L'oncle Maragnon la regarda avec étonnement et haussa les épaules ; il trouvait l'atmosphère du parloir humide, le carreau glacé, l'ameublement des plus mes-

quins, la figure de saint Laurent épouvantable, et l'aspect général du couvent horriblement triste.

— Que je suis impatiente de voir le reste de la maison ! continua Éléonore ; je me figure d'avance la cellule de ma chère Anastasie, et le cloître, et le jardin. Peut-être peut-on apercevoir un petit coin du jardin par cette fenêtre.

Elle y courut avec une vivacité d'enfant, approcha son visage des vitres opaques, et ne vit rien qu'une grande muraille borgne, dont l'œil unique était une lucarne grillée.

En ce moment, un léger bruit annonça qu'on entrait dans l'autre partie du parloir ; presque aussitôt le rideau noir s'ouvrit, et deux figures voilées parurent derrière la grille. Éléonore s'était retournée avec un léger cri ; elle s'approcha tremblante de joie, et murmura, en passant ses mains mignonnes à travers les barreaux :

— Chère cousine !... enfin me voici, me voici près de vous !... Que je suis heureuse !

— Chère Éléonore ! moi aussi, je suis heureuse de vous voir, répondit M^{lle} de Colobrières à voix basse et en tirant à moitié la main de sa large manche de bure pour toucher du bout des doigts la main de la jeune fille. Celle-ci ne parut ni surprise ni contristée de cet accueil, qui ne répondait pas tout à fait à l'empressement, à la joie qu'elle manifestait, et elle reprit avec un enjouement mêlé de sensibilité :

— Je viens m'enfermer avec vous pour une année entière ; je viens d'avance faire pénitence des péchés que je pourrai commettre plus tard dans le monde. Mon cher oncle a bien voulu me conduire lui-même jusqu'au seuil de cette maison...

— Mademoiselle Maragnon est la bienvenue ici, dit alors la mère Angélique en s'adressant à l'oncle aussi bien qu'à la jeune fille ; mais, avant que je lui fasse ouvrir la porte du cloître, il faut qu'elle sache bien la vie qu'on mène parmi nous, il faut qu'elle connaisse la règle un peu sévère à laquelle elle sera soumise temporairement.

— Oui, madame, cela est en effet prudent, dit M. Maragnon en considérant à travers la grille l'austère tableau qu'offrait la partie intérieure du parloir, et en cherchant à deviner sous l'épais voile noir les traits de la supérieure.

— Ma chère fille, reprit celle-ci en s'adressant à Éléonore avec cet accent plein d'onction et de fermeté sévère qui lui était particulier, nos pensionnaires sont assujetties à des devoirs presque aussi pénibles que ceux des novices ; vous partagerez votre temps entre la prière et un travail assidu. Le travail est ici la principale obligation après ce que l'on doit à Dieu.

— Je m'y soumettrai avec joie pour réparer tant d'heures perdues dans de frivoles occupations, répondit gaiement Éléonore.

— La maîtresse des pensionnaires aura sur vous une autorité absolue, reprit la mère Angélique ; elle éprouvera continuellement votre soumission.

— Ah ! madame, j'ai tant fait ma volonté, que vraiment je ne m'en soucie plus, s'écria la jeune fille en riant ; ceci ne peut donc pas s'appeler un sacrifice.

— Vous serez vêtue d'une robe d'étamine noire fort grossière, reprit la mère Angélique en appuyant sur chaque mot ; vous vous lèverez chaque jour au premier *Angelus*, vous n'aurez que l'ordinaire de la communauté, laquelle fait un carême perpétuel ; enfin vous serez entièrement séparée des novices pendant le travail, la

récréation, et vous ne verrez votre cousine Anastasie que dans le chœur ou au parloir....

— Cette dernière privation me sera pénible, dit Éléonore avec émotion; mais je la supporterai, puisque j'aurai l'espérance de voir quelquefois ici ma chère Anastasie.

— Ainsi vous persistez, ma fille, continua la mère Angélique; vous persistez dans votre dessein d'entrer comme pensionnaire dans notre pauvre couvent?

— Oui, madame, j'y persiste, répondit M^{lle} Maragnon.

— C'est inconcevable! murmura l'oncle, qui depuis le commencement de ce dialogue disait tout bas à sa nièce: — Voyons, ça n'est pas gai, la vie du couvent... Veux-tu que je te ramène vite à Marseille?..

— Monsieur, lui dit alors la mère Angélique, embrassez mademoiselle votre nièce. Je vais lui faire ouvrir la porte du cloître: nous vous la rendrons dans un an.

— J'y compte! s'écria le gros bonhomme d'un ton presque rogue; car, bien qu'il n'eût pas un grand fonds de sensibilité, il était affecté de cette séparation, et certains préjugés qu'il avait toujours nourris contre l'état monastique se réveillaient violemment dans son esprit. Il alla vers sa nièce, lui prit la tête dans ses deux larges mains, la baisa au front, et lui dit à demi voix: — Vrai Dieu! je ne conçois pas pourquoi tu es venue, pourquoi tu t'obstines à rester... Enfin, puisque tu es décidée, puisque ta mère y a consenti, fais ta volonté... Mais souviens-toi bien de ceci: Tu es la fille unique de mon pauvre frère, qui a travaillé toute sa vie pour te laisser plusieurs millions de dot; tu es jolie, charmante, tu as été élevée pour vivre dans le monde; ta mère ni moi ne souffririons jamais que tu te fisses religieuse. Dans un an, je viendrai te chercher, dans un an jour pour jour, et en arrivant à Marseille tu épouseras Dominique. C'est dit, c'est décidé, c'est promis, c'est une affaire faite. Adieu, ma nièce.

Il salua la mère Angélique, et sortit brusquement du parloir.

— Mon oncle s'en va tout chagrin, dit Éléonore en soupirant. C'est un bien digne homme; mais ce qu'il veut, il le veut!

— Comme mon père, murmura M^{lle} de Colobrières, à laquelle cette simple réflexion suggéra une foule de pensées mélancoliques.

M^{lle} Maragnon revint bientôt de la tristesse où l'avaient jetée les dernières paroles de son oncle; elle suivit joyeusement la sœur converse, qui l'accompagna jusqu'à la porte de clôture, et la remit aux mains de la tourière chargée de l'introduire dans l'intérieur du couvent. La mère Angélique et Anastasie la reçurent à l'entrée du cloître; toutes deux avaient relevé leur voile. Éléonore considéra un moment la supérieure, et lui dit naïvement:

— Ah! madame, vous devriez toujours vous laisser voir; pourquoi donc baissez-vous votre voile devant votre beau visage quand vous venez à la grille?

— Parce que la règle me l'ordonne, répondit la mère Angélique avec un léger sourire; les religieuses de la Miséricorde ne peuvent paraître à visage découvert que devant leurs proches parents.

— C'est grand dommage, en vérité! répliqua vivement M^{lle} Maragnon, car l'habit religieux sied très-bien aux belles personnes.

— Voilà une petite demoiselle qui comprend tout à fait les renoncements de la vie monastique! dit la supérieure d'un ton de douce ironie. Jésus! comme elle scandaliserait nos chères sœurs, comme elle serait admonestée par la maîtresse

des classes, si elle parlait ainsi devant la communauté! Je vois bien qu'il faut l'instruire un peu de nos usages avant qu'elle se rende au quartier des pensionnaires.

— Ma chère mère, dit Anastasie, si votre charité me charge de ce soin, je m'en acquitterai avec tout le zèle imaginable, et aussi avec une satisfaction infinie.

— Je n'en doute pas, ma fille, répondit la supérieure avec bonté; c'est à vous que je confie notre jeune pensionnaire : vous la guiderez dans tous les exercices de cette journée, mais prenez d'abord un moment de récréation, et, en attendant l'heure du dîner, faites-lui visiter la maison. Allez, je vous le permets.

Cette heure de liberté était une faveur rare, une concession inappréciable, dont Anastasie se hâta de profiter; elle emmena M^{lle} Maragnon à travers un labyrinthe de salles et de corridors, où elles ne rencontrèrent personne, car toute la communauté était dans la salle de travail, et enfin elle s'arrêta à l'entrée du jardin.

— Voici un endroit assez agréable, dit M^{lle} Maragnon.

— Décidément, cousine, vous avez la vocation de trouver que tout est bien au couvent! fit Anastasie avec un faible sourire; ces lieux, dont l'aspect vous charme, m'ont toujours paru extrêmement tristes; on ne s'y aperçoit pas du retour de la belle saison.

En effet, les douces influences du printemps n'avaient pas égayé la sévère perspective de ce séjour. Les tilleuls qui formaient deux longues allées parallèles au mur de clôture s'étaient à peine couverts d'un grêle feuillage, à travers lequel on apercevait leurs branches tortues, leurs rameaux enchevêtrés et noirâtres. A l'abri de ces tristes ombrages croissaient quelques lis indolents, quelques roses de Gueldre sans parfum. Le parterre était un terrain vague où croissaient d'aventure de chétives touffes de girofliers, et, véritablement, il n'y avait qu'un seul espace bien verdoyant dans cette enceinte : c'était le bassin, lequel était couvert de larges nappes de mousse et de lentilles d'eau. Quelques misérables poissons rouges frétilaient sous cette végétation marécageuse, qui recélait aussi des grenouilles au cri rauque et perçant. Les deux cousines s'assirent sur un banc isolé au fond de l'allée, et demeurèrent un instant silencieuses, les mains unies et serrées dans une mutuelle étreinte, les larmes aux yeux. M^{lle} de Colobrières était en proie à cette joie fatale qui s'empare de notre âme, lorsque de nouvelles agitations succèdent à ces douleurs mornes, indolentes, dans lesquelles nos facultés se sont longtemps engourdies. La pauvre fille sentait ses souvenirs se raviver; la présence d'Éléonore lui rendait les ardentes émotions, les souffrances, les félicités de cette époque si courte et si regrettée, qui semblait remplir tout le passé, et comptait seule dans sa vie.

— Oh! ma chère Éléonore, dit-elle enfin, quelle preuve de votre amitié vous me donnez en venant vous enfermer avec moi dans cette retraite, en acceptant les privations, les obligations étroites, les austérités perpétuelles auxquelles l'on est soumis ici!...

— Ce sacrifice n'est pas si grand que vous le pensez, répondit M^{lle} Maragnon; plutôt au ciel qu'il me fût permis de le continuer toute ma vie!

— Vous voudriez prendre le voile! s'écria M^{lle} de Colobrières; ah! vous ne savez pas ce qu'il en coûte pour renoncer aux joies comme aux peines de ce monde!... Il faut être une prédestinée, une sainte, ou ne plus entrevoir que des afflictions sur la terre pour venir s'enfermer ici.

— Il n'y a plus pour moi dans cette vie aucun espoir de bonheur, dit la jeune fille avec un soupir profond, et j'ai déjà souffert de grandes peines.

— Vous, Éléonore! s'écria M^{lle} de Colobrières en considérant d'un air surpris, presque incrédule, ce frais visage, ces yeux brillants et doux, cette bouche souriante qui venait de proférer de si tristes paroles. Ah! chère, chère enfant, pour vous le malheur est impossible!

— C'est ce que tout le monde doit penser en effet, dit-elle d'un ton concentré; ma mère elle-même le croit....

— Hélas! reprit M^{lle} de Colobrières, vous vous exagérez à vous-même quelques chagrins passagers, quelques amertumes dont ne sont pas exemptes les destinées les plus heureuses. Ma chère Éléonore, ne soyez pas ingrate envers la Providence; considérez les biens dont elle vous a comblée. De quelles peines pouvez-vous parler? Jusqu'ici vous avez vécu comme une jeune fille sur laquelle le ciel a répandu toutes ses bénédictions. Votre mère vous a élevée avec une tendresse infinie, allant au-devant de tous vos désirs, de tous vos caprices. En vérité, elle a dû vous regarder jusqu'à présent comme une enfant gaie, insouciant, et surtout heureuse entre toutes.

Éléonore la regarda fixement, et répondit : — Ni ma mère ni personne au monde ne se doute de ce qui se passe au fond de mon âme et de ma pensée....

Elle baissa la tête à ces mots; sa physionomie avait pris une autre expression; quelque chose de sérieux, de profond, se révélait tout à coup sur ses traits enfantins.

— Ma chère Anastasie, reprit-elle d'une voix grave, on dit, on croit que je suis une enfant... On n'a jamais soupçonné ce que j'ai senti, ce que j'ai souffert... Il a bien fallu le cacher pour ne pas affliger ceux qui m'aiment, ceux qui veulent que je sois heureuse et qui sont près de faire mon malheur éternel... C'est ce mariage, ce fatal mariage....

— Pourquoi ne l'avez-vous pas déclaré à votre mère, ma chère Éléonore? interrompit M^{lle} de Colobrières d'une voix oppressée; elle aurait rompu cet engagement, elle vous aurait rendu à tout prix la tranquillité, le bonheur.

— Elle n'aurait pas pu, répondit M^{lle} Maragnon avec un soupir.... Puis elle ajouta avec véhémence : — Allez! je sais bien que tout était inutile et qu'il fallait se résigner comme Dominique.... Ma mère et mon oncle s'imaginent savoir mieux que nous ce qui peut assurer notre bonheur, et ils ne se départiront jamais de leurs idées. Dans un an, il faudra que mon sort s'accomplisse... J'obéirai; j'épouserai un homme dont le cœur est plein d'un autre amour...

— Que dites-vous? murmura Anastasie d'une voix faible et troublée.

— Il aime, je le sais, je l'ai deviné, répondit Éléonore; c'est son secret, je ne dois pas le révéler.... Hélas! il est bien malheureux.... Nous subirons tous deux notre mauvaise destinée. Nous nous laisserons marier... Alors fasse le ciel que je ne reste pas longtemps en ce monde, que je meure bientôt de douleur! — Et, après un silence, elle ajouta avec un soupir : — Enfin! j'ai encore une année devant moi, une année de vie....

Elle passa son mouchoir sur son visage pour essuyer ses pleurs, et parut faire un effort pour refouler les impressions qui, comme malgré elle, avaient débordé de son cœur. Anastasie soupirait et lui serrait les mains en silence : ses propres sentiments l'éclairaient sur ceux d'Éléonore et achevaient de lui faire comprendre les secrets de cette âme naïve et tendre, qui gardait un si fidèle amour au cadet de Colobrières. Elle n'eut pas besoin d'une plus entière confiance pour concevoir sa douleur et ses regrets. M^{lle} Maragnon parvint à se remettre cependant; la trace

de ses larmes s'effaça sur sa joue veloutée, ses yeux reprirent leur limpide sérénité, et après un long silence elle dit tout à coup : — Chère cousine, donnez-moi donc des nouvelles de ce brave Lambin qui vous a suivie jusqu'à Paris ?

Si Anastasie ne s'était point doutée de ses secrets sentiments, elle lui en eût certainement voulu de parler de Lambin avant de s'être seulement informée du cadet de Colobrières ; mais elle comprit cette singulière réticence et répondit en souriant : — Lambin se porte très-bien, il est avec mon frère ; certainement nous les verrons tous deux ce soir. Gaston vient tous les jours au parloir, chère cousine.

— Je l'avais bien pensé, dit ingénument M^{lle} Maragnon. — Puis elle ajouta comme se parlant à elle-même : — Qui sait s'il s'est quelquefois souvenu de nos promenades à la Roche du Capucin !

La cloche sonna en ce moment. — Allons ! dit Anastasie en se levant ; c'est le dîner déjà... Il va vous sembler bien maigre en comparaison de ceux que vous aviez dans la maison de votre mère.

— Que fait cela ? répliqua vivement Éléonore ; quand on a le cœur content, on dîne bien avec un morceau de pain et une pomme !... et aujourd'hui je me sens bien heureuse !

Elles gagnèrent le réfectoire. Déjà les religieuses étaient debout à leurs places ; elles attendaient en silence que la supérieure dit le *Benedicite*. Celle-ci entra la dernière, jeta un coup d'œil sur son troupeau, s'assura qu'il était entièrement réuni, frappa un léger coup sur la table, et, avant de s'asseoir, récita la prière qui précède le repas. Au réfectoire comme dans les salles, elle avait un siège particulier, une espèce de chaire plus élevée que les bancs de ses religieuses. Elle fit mettre un siège à son côté pour M^{lle} Maragnon ; Anastasie s'assit près de sa cousine. Les sœurs converses, après avoir apporté le dîner, se tenaient debout pour le service, lequel n'était pas difficile, attendu la simplicité exigée du repas. Les tables, très-étroites et très-longues, étaient couvertes d'un linge blanc et grossier ; la vaisselle était des plus communes, et les carafes opaques qui accompagnaient les gobelets d'étain ne contenaient que de l'eau claire. L'ordinaire était le même pour toute la communauté ; la supérieure, comme la dernière sœur converse, n'avait qu'un plat à son dîner. Le silence était d'obligation au réfectoire, et une religieuse faisait tout haut, pendant le repas, la lecture de quelque livre de piété ; pourtant l'on tolérait les conversations à voix basse et les petites distractions que se permettaient les novices.

— Cousine, dit Éléonore un peu étonnée à l'aspect de cet austère banquet, est-ce que ces dames ne parleront pas non plus en sortant de table ?

— Vous verrez pendant la récréation, répondit en souriant M^{lle} de Colobrières.

— Dites-moi, cousine, reprit Éléonore, quelle est cette grande fille pâle qui sert à la première table, et qui fait une génuflexion si dévote chaque fois qu'elle passe devant le crucifix ?

— C'est la Rousse, répondit Anastasie à demi-voix ; c'est une pauvre servante que nous avons au château, et qui est venue trouver Gaston à Paris parce qu'elle se figurait qu'il avait besoin de ses services. La brave fille ne se doutait pas de l'embarras où le mettrait au contraire son arrivée ; il l'a tout de suite amenée ici...

— Et elle a consenti sans difficulté à devenir sœur converse ? demanda Éléonore.

Anastasie fit un geste négatif et reprit : — D'abord elle ne se plaisait pas du tout au couvent. C'est un esprit violent, obstiné, qu'il n'était pas aisé de réduire.

L'on aurait en vain entrepris de la persuader, si d'elle-même elle ne se fût tournée vers Dieu ; mais tout à coup la grâce l'a touchée, et, comme dit notre maîtresse des novices, elle court en plein dans la voie de la perfection. Si on la laissait faire, elle pratiquerait des mortifications au-dessus de ses forces ; dernièrement, elle s'est jetée aux pieds de notre mère, la suppliant de lui permettre de porter le cilice et de prendre la discipline l'espace d'un *Miserere* tous les vendredis.

— Et M^{me} la supérieure y a consenti? interrompit Éléonore.

— Non pas, ma chère enfant, répondit la mère Angélique en intervenant dans cet entretien ; ces austérités sont contre l'esprit de la règle ; j'ai refusé à la sœur Madeleine la permission qu'elle sollicitait, et je l'ai renvoyée à son travail en doublant sa tâche.

A ces mots, elle se leva pour dire les grâces. Le dîner était déjà fini. Les religieuses, à peine sorties du réfectoire, se dispersèrent dans le jardin. Tandis que les vieilles se promenaient au soleil et donnaient à manger aux poissons rouges, les jeunes entourèrent la nouvelle venue avec cette curiosité, cette bienveillance familière qui est naturelle aux enfants et aux personnes absolument séparées du monde. On lui adressa mille questions, on lui prodigua les témoignages d'amitié, les petites flatteries. Toutes formaient des vœux pour qu'elle prît le voile. Ce qui les charmait et les étonnait surtout, c'était la sérénité, le contentement qu'exprimait la physionomie de M^{lle} Maragnon.

— Elle s'est tout d'un coup habituée ici, disait l'une; jamais novice n'eut un visage aussi gai le jour de son entrée au couvent ; on croirait qu'elle y a passé toute sa vie.

— C'est ce que j'ai pensé dès qu'elle est entrée dans le réfectoire, dit une autre; à voir l'appétit avec lequel elle mangeait nos lentilles, j'ai jugé qu'elle avait la vocation.

— Vous aviez bien raison, murmura Éléonore à l'oreille de sa cousine; elles parlent, elles parlent, ces bonnes sœurs !

Au moment de venir s'enfermer pour une année au couvent, M^{lle} Maragnon avait changé son costume et sa coiffure. Un humble déshabillé d'indienne violette avait remplacé ses robes de soie. Elle avait quitté la poudre, et ses cheveux, qui naguère étaient galamment crépés et relevés en hérisson, débordaient maintenant en boucles blondes et soyeuses de dessous sa petite coiffe de gaze, ornée d'un pompon bleu de ciel. Elle était ravissante dans cette simple toilette, et, par une naïve intention de coquetterie, elle demanda à la garder toute cette journée, différant jusqu'au lendemain de prendre la robe noire et le béguin tout uni des pensionnaires.

A mesure que le soir approchait, la belle Éléonore devenait rêveuse; elle éprouvait le trouble ineffable, les tressaillements intérieurs que donne l'attente d'un bonheur longtemps désiré. Quelque chose de ce qui se passait dans son âme rayonnait sur son visage et lui donnait une expression indicible de douce félicité. Après le travail, elle alla dire l'office avec la communauté et prit place dans le chœur à côté d'Anastasie. Les religieuses qui l'observaient admiraient la prompte vocation qu'elle semblait manifester. Ordinairement le premier aspect de cette froide enceinte glaçait les âmes les plus ferventes; elles étaient saisies de tristesse et d'effroi en présence de l'autel où s'était tant de fois accompli le même sacrifice; elles songeaient à celles qui les avaient précédées, et qui, après avoir passé leur vie entre les murs du couvent, reposaient pour l'éternité dans les caveaux de

l'église. M^{lle} Maragnon, loin de paraître sous l'influence de ces lugubres impressions, considérait d'un air heureux tout ce qui l'environnait, et souriait de temps en temps derrière le formulaire qu'on lui avait mis entre les mains.

En sortant du chœur, les deux cousines et la mère Angélique montèrent au parloir. Déjà le cadet de Colobrières attendait à la grille. M^{lle} Maragnon s'avança en rougissant, leva à peine les yeux sur lui, et dit d'une voix faible : — Bonjour, mon cousin. — Puis elle se mit à caresser le lévrier, qui s'était dressé contre la grille et passait son museau fauve entre les barreaux. Gaston répondit à ces paroles laconiques par un salut respectueux, et se rassit en retenant Lambin, qui, ayant reconnu Éléonore, témoignait sa joie par des élans désordonnés. L'entretien n'était pas allé plus loin, lorsqu'un autre visiteur entra inopinément dans le parloir et s'approcha de la grille ; c'était l'oncle Maragnon. Le digne homme avait voulu revoir encore une fois Éléonore avant son départ ; il ne concevait rien à sa prédilection pour la vie cloîtrée, et se figurait qu'elle regrettait déjà d'être venue au couvent. Aussitôt la mère Angélique et M^{lle} de Colobrières baissèrent leur voile et firent une mystique révérence à M. Maragnon.

— Monsieur, dit la mère Angélique après l'avoir invité à s'asseoir, permettez-moi de vous présenter M. le chevalier Gaston de Colobrières.

L'oncle Maragnon salua le jeune gentilhomme et toussa dans sa cravate, ce qui chez lui était un signe que quelque idée subite fermentait dans son cerveau. Ensuite il prit place à côté de Gaston et lui dit avec une nouvelle inclination de tête : — Enchanté, monsieur, d'avoir le plaisir de vous rencontrer. Y a-t-il longtemps que vous êtes à Paris.

— Non, monsieur, quelques mois seulement, répondit Gaston ; j'y suis venu pour accompagner ma sœur, M^{lle} Anastasie de Colobrières.

— Cette chère cousine dont Éléonore a tant pleuré l'absence, qu'elle est venue retrouver ici ? dit le vieux Maragnon d'un air de bonhomie ; je commence maintenant à concevoir pourquoi ma nièce trouve le couvent un séjour si agréable.

Après avoir négligemment émis ainsi son idée, il toussa derechef, tira de sa poche une bonbonnière d'écaille, offrit des pastilles, et se mit à entretenir la supérieure d'un voyage qu'il avait fait autrefois à Rome, et d'une béatification aux cérémonies de laquelle il avait assisté. Tandis qu'il édifiait la mère Angélique par ce discours, Éléonore et le cadet de Colobrières se parlaient seulement par de timides regards, et Anastasie, silencieuse et triste, songeait au temps de leurs longues entrevues à la Roche du Capucin.

M. Maragnon était un homme de sens et d'expérience ; il avait d'ailleurs la sagacité, le coup d'œil prompt et sûr de son frère Pierre ; la seule présence du cadet de Colobrières lui avait révélé le mot de l'énigme qu'il cherchait depuis la veille. Il vit clair au fond du cœur de sa nièce, et, calculant rapidement ce qu'il y avait à faire pour rompre cette inclination, il prit aussitôt un parti décisif. Avant de se retirer, il supplia à voix basse la mère Angélique de lui accorder le soir même un nouvel entretien. Comme elle hésitait, il ajouta qu'il avait à lui parler sans témoins de choses secrètes, importantes, et dans lesquelles il s'agissait du bien, de la tranquillité des deux familles. Ensuite il sortit après avoir salué cordialement le cadet de Colobrières, lequel s'en alla presque aussitôt, car déjà la cloche sonnait pour la prière du soir.

Une heure plus tard, lorsque les religieuses et les novices furent rentrées dans leurs cellules, la mère Angélique retourna seule à la grille. Les paroles du vieux

négociant lui avaient causé plus d'une distraction pendant l'oraison ; elle était loin d'entrevoir le motif de cette seconde visite, et elle ne pensait pas qu'il pût être question d'Éléonore et du cadet de Colobrières ; car, malgré sa pénétration, elle ne soupçonnait pas le secret qu'avait surpris au premier coup d'œil l'oncle Maragnon. Celui-ci arriva en même temps qu'elle au parloir. Le brave homme s'assit en face de cette figure immobile et voilée qui demeurait silencieuse après l'avoir salué à travers la grille : il chercha dans sa pensée des formules qui rendissent convenablement à l'oreille d'une religieuse les choses profanes dont il venait l'entretenir ; mais il ne trouvait pas les termes du vocabulaire monacal avec lesquels on explique même les cas de conscience les plus délicats, et, prenant son parti, il dit simplement : — Ma révérende mère, je vous demande bien pardon ; mais, au risque de vous scandaliser, c'est d'une amourette que je viens vous entretenir.

— Lorsqu'il s'agit du salut ou de l'intérêt du prochain, les personnes de notre état peuvent et doivent tout entendre, répondit gravement la mère Angélique.

— Alors, dit sans préambule l'oncle Maragnon, sachez, madame, que ma nièce Éléonore aime le chevalier de Colobrières, et que, selon toute apparence, c'est une inclination réciproque.

— Jésus ! quel malheur ! murmura la mère Angélique.

— Certainement c'est un malheur, continua M. Maragnon, mais il n'est pas sans remède. Ce voyage a aggravé le mal cependant.... Qui se serait douté de ce qui se passait dans l'esprit de ma nièce ?... Elle n'est point sotte, cette enfant.... Jamais elle n'avait parlé en ma présence de ce beau cousin, et, en vérité, j'ignorais presque son existence.... C'est une fatalité qu'ils se soient connus, qu'ils se soient aimés, car, vous le concevez, madame, ce mariage est impossible....

— Impossible ! répéta la mère Angélique d'un ton qui n'était pas tout à fait convaincu.

— Absolument impossible, reprit vivement l'oncle Maragnon. Quand même nous renoncerions au projet formé depuis si longtemps de marier Éléonore à mon fils Dominique, quand même nous consentirions à rompre cette union de tous points convenable. la fille de Pierre Maragnon n'épouserait jamais Gaston de Colobrières. Nous savons de quel œil on voit les mésalliances dans votre famille ; nous savons ce que c'est que l'orgueil des Colobrières... M^{me} veuve Maragnon n'exposera pas sa fille aux dédains de ses nobles parents : il ferait beau vraiment voir le vieux baron refuser pour son fils la main et les neuf cent mille écus de ma nièce.

— Il faut pardonner quelque chose à la vanité du rang, dit la mère Angélique. Mon père est un digne gentilhomme, un peu trop pénétré peut-être de l'orgueil de sa race ; mais il hérite ses enfants, et qui sait s'il ne finirait pas par consentir ?..

— Pardon, madame, interrompit le vieux négociant d'un ton glorieux qui valait bien les explosions de fierté du baron de Colobrières ; pardon, mais il ne nous convient pas d'attendre, de solliciter un tel honneur. Chacun a son genre d'illustration, et peut-être aujourd'hui les Maragnon vont-ils de pair avec les Colobrières... Votre nom a une belle place dans le nobiliaire, mais le nôtre est connu dans les quatre parties du monde : la raison de commerce Jacques Maragnon et fils est connue jusqu'au fond de la Chine. Voilà pour la renommée : — je ne parle pas du reste, ajouta-t-il en faisant sonner les pièces d'or renfermées dans les vastes poches de son gilet ; mais il ne s'agit pas de cela maintenant, il s'agit de réparer la faute que j'ai commise en amenant cette petite fille dans ce Paris, où elle a retrouvé son cousin Gaston.

— C'est facile, monsieur, répondit la supérieure. Je retirerai à votre nièce la permission de venir au parler; elle ne verra plus le chevalier de Colobrières.

— Oui, tant qu'elle sera ici, interrompit l'oncle Maragnon, et au bout de l'année ils se retrouveront sur la porte du couvent. Non, non, il faut des moyens plus efficaces pour rompre cette inclination; il faut que le chevalier de Colobrières quitte Paris sur-le-champ... Ce jeune homme doit avoir en vue quelque carrière?

— Il voulait se faire capucin, répondit la mère Angélique en soupirant.

— Voilà un parti bien désespéré, répliqua M. Maragnon; on le persuadera facilement d'en prendre un autre. Il doit songer à faire sa fortune, nous l'aiderons; je ne parle pas de l'employer dans le négoce; le sang des Colobrières se révolterait en lui, il croirait déroger. D'ailleurs, il n'accepterait peut-être rien de moi; mais je me suis mis en tête un autre projet. J'ai quelque crédit auprès de certaines personnes puissantes; je puis obtenir pour le chevalier de Colobrières un emploi important hors du royaume: nous l'enverrons aux Indes. Il y fera une fortune considérable, il épousera la fille de quelque nabab, et reviendra dans une vingtaine d'années chargé d'honneurs et de richesses. Quand il sera à l'autre bout du monde, il oubliera ma nièce, elle ne songera plus à lui, elle épousera son cousin Dominique et vivra fort heureuse avec son mari.

— Ces pauvres enfants! murmura la mère Angélique avec un soupir.

— Je reste à Paris pour presser la conclusion de cette affaire, continua M. Maragnon; vous, madame, faites pressentir au chevalier de Colobrières qu'on s'occupe de son avenir, qu'on peut ouvrir une belle carrière à son ambition.

— Je lui parlerai en ce sens, monsieur, mais je ne puis vous répondre de son consentement, dit la mère Angélique; renoncer à sa famille, à son pays, pour toujours peut-être, c'est un terrible parti!..

— Il vaut encore mieux s'en aller aux Grandes-Indes que de se faire capucin! murmura l'oncle Maragnon presque en colère. — Puis il ajouta d'un ton radouci: — Je suis certain que le chevalier de Colobrières n'hésitera même pas; dans les affaires de sentiment, c'est comme dans les affaires de commerce, on finit toujours par abandonner les chances onéreuses: une passion sans espoir, c'est comme une opération où l'on perd le cent pour cent; après un certain temps, l'on se fatigue d'attendre des profits qui ne viennent jamais et l'on y renonce. Sur ce, madame, je me retire, vous priant de me seconder en tout ceci, et de me tenir pour votre plus dévoué serviteur.

La mère Angélique se prit à réfléchir tristement après cet entretien; elle n'avait point d'objections contre les volontés, les projets de l'oncle Maragnon; elle était déterminée à seconder ses intentions, mais elle avait grand'pitié de ces pauvres enfants qui s'aimaient et ne devaient plus se revoir. Pendant une partie de la nuit, elle demeura en prières pour demander à Dieu de l'affermir dans son devoir, et de rendre la paix aux âmes désolées par les passions humaines. Le lendemain, elle annonça aux deux cousines qu'elles allaient entrer en retraite, avec les novices, pour toute l'octave de la fête du Saint-Sacrement.

Il s'agissait de décider, comme elle disait, la vocation du cadet de Colobrières, et le soir, lorsqu'il vint à la grille où il la trouva seule, elle entreprit cette espèce de conversion. Il fallait le tact, la merveilleuse adresse d'une femme, d'une religieuse, pour changer les dispositions de cette âme encore enivrée du bonheur récent d'avoir retrouvé l'objet de son amour; il fallait faire succéder à de confuses espérances la certitude douloureuse d'un inévitable malheur. Sans faire allusion

à cette passion, que le cadet de Colobrières croyait un secret bien gardé au fond de son cœur, la mère Angélique sut porter un coup mortel au vague espoir qu'il nourrissait peut-être. Elle l'entretint longuement du mariage d'Éléonore avec son jeune cousin, des projets de leur tante Agathe pour le bonheur de son unique enfant, et de l'impatience qu'avait l'oncle Maragnon de conclure ce mariage. Gaston l'écoutait d'un air morne, hochant la tête de temps en temps avec un geste de conviction désespérée et ne répondant que par des monosyllabes étouffés.

— C'est ainsi que chacun tâche de préparer son bonheur en ce monde en attendant d'aller rendre compte de ses œuvres dans l'autre, ajouta la mère Angélique en manière de corollaire ; vous seul, chevalier, ne vous occupez guère de vos intérêts ici-bas.

— C'est si peu de chose ! murmura le jeune homme.

— Cependant, mon frère, le soin de notre fortune est l'affaire la plus importante après celle de notre salut, reprit doucement la mère Angélique ; je me suis occupée de votre avenir, quelques personnes agissent en votre faveur ; vous avez des protecteurs puissants, et j'espère obtenir bientôt pour vous un emploi considérable.

— Je ne le désire point, répondit-il d'un ton découragé ; qu'ai-je à faire des biens de ce monde ? je n'aspire qu'à la retraite...

Allez-vous parler encore de vous faire capucin ! interrompit vivement la mère Angélique ; certainement je vénère l'habit de saint François ; il a été porté par des hommes d'une vertu éminente, plusieurs ont reçu du ciel des grâces insignes, mais vous n'avez pas la pieuse ambition de marcher sur leurs traces et de devenir un saint... Croyez-moi, renoncez à ces idées, acceptez ce que je vous propose, et, au lieu de vous enfermer dans un cloître, partez pour les Grandes-Indes, allez faire votre fortune...

— Par delà les mers ! à travers mille périls ! s'écria le cadet de Colobrières en se dressant l'œil animé, brillant d'une soudaine énergie. Oui, vous avez deviné ma vocation !... je partirai !...

L'oncle Maragnon avait tenu parole ; ses sollicitations eurent un prompt et plein succès. Il obtint pour Gaston une mission qui l'envoyait dans un de nos comptoirs de l'Inde. Le vieux négociant pourvut secrètement à tout, et pressa le départ du cadet de Colobrières avec une incroyable activité : avant le dernier jour de l'octave de la Fête-Dieu, Gaston quitta Paris pour aller s'embarquer à Lorient sur un navire en partance pour Chandernagor. Il partit sans revoir M^{lle} Maragnon, sans faire ses adieux à sa sœur, et toutes deux ignoraient encore sa résolution, qu'il était déjà sur le vaisseau qui devait le transporter à l'autre extrémité du monde.

Pendant la retraite de l'octave, elles avaient partagé les exercices de la communauté sous la direction immédiate de la maîtresse des novices, et elles n'avaient vu la supérieure que dans le chœur. Celle-ci les fit appeler le jour de la Fête-Dieu à l'issue de la messe conventuelle. Après les avoir conduites dans sa cellule, elle dit d'un ton calme, mais les larmes aux yeux et en s'adressant à Anastasie :

— Ma chère fille, Dieu vous éprouve par une sensible affliction ; votre frère Gaston a dû accepter une occasion qui s'est offerte d'améliorer sa fortune ; il est parti pour les Indes, et sans doute son absence durera bien des années. Il faut prier la divine Providence de veiller sur lui pendant ce long voyage, et de permettre que nous le revoyions avant de mourir.

A cette nouvelle, Anastasie joignit les mains en s'écriant : — Gaston !... mon frère !... je ne le verrai plus !... Puis elle éclata en sanglots. Éléonore était devenue

pâle, mais ses yeux ne répandirent pas une larme. Elle s'assit près de sa cousine, et dit d'une voix altérée, mais avec une sorte de fermeté :

— Ma chère Anastasie, il faut se soumettre à la volonté de Dieu !...

M^{lle} de Colobrières se jeta alors dans ses bras en s'écriant : — Ah ! vous me restez, vous !...

— Oui, pendant une année encore, dit la jeune fille avec une amère résignation, ensuite nous subirons toutes deux l'arrêt irrévocable de la Providence ; j'obéirai au vœu de mes parents, je me marierai...

— Et moi, j'entrerai en religion ! ajouta sourdement M^{lle} de Colobrières.

— Hélas ! Seigneur mon Dieu ! murmura la mère Angélique pénétrée d'une grande affliction, il n'est pas en mon pouvoir de les secourir ; je ne les sauverai pas de ces vocations forcées !

Avant la fin de l'année cependant, il se passa des événements qui trompèrent toutes les prévisions et changèrent ces destinées, qui semblaient fixées irrévocablement. On était en 1789, et les premiers faits de la révolution étaient déjà accomplis. Quoique l'on ne s'occupât point des affaires publiques au couvent de la Miséricorde, le mouvement révolutionnaire ne tarda pas à se faire sentir dans cette enceinte, jusqu'alors impénétrable aux bruits du monde. L'émigration avait commencé, la noblesse était dispersée, et les dames de la cour ne songeaient plus à acheter ces riches dentelles, ces magnifiques broderies que l'on confectionnait dans le couvent. Presque tout à coup l'habileté des religieuses dans ces difficiles travaux devint un talent inutile, et elles ne gagnèrent plus rien. La maison n'avait point d'autre revenu ; la règle défendait aux filles de la Miséricorde de thésauriser, et le surplus du gain annuel était scrupuleusement partagé entre les maisons pauvres de l'ordre. Lorsque le travail cessa, la communauté fut à la veille de tomber dans le dénûment, et la mère Angélique se dit avec douleur qu'un jour viendrait peut-être où il faudrait, comme dans les maisons de l'ordre séraphique, aller quêter de porte en porte le pain quotidien. Les religieuses ignoraient pourtant l'indigence dont elles étaient menacées ; la supérieure et la trésorière du couvent étaient seules au fait des extrémités auxquelles le départ des grandes dames de Versailles les réduisait. Dans cette situation difficile, la mère Angélique déploya une prudence admirable et un courage d'esprit infini ; elle pourvut aux besoins de la communauté avec les plus faibles ressources : le jour où l'on proclama le décret qui abolissait les vœux religieux, il n'y avait plus qu'un écu de six livres dans la caisse du couvent.

La mère Angélique assembla aussitôt ses religieuses en chapitre et leur fit à haute voix lecture du décret ; ensuite elle ordonna à la sœur tourière de lui remettre ses clefs, et dit en les déposant sur la table de la salle capitulaire : — Mes chères sœurs, dès ce moment la porte de clôture est ouverte.

Sans doute, il y eut des cœurs qui tressaillirent de joie à cette nouvelle inouïe ; mais, en général, elle fut reçue avec une sorte de stupeur. Dès le lendemain quelques jeunes religieuses déclarèrent qu'elles voulaient se retirer dans leur famille, et elles s'en allèrent librement. Les vieilles professes s'imaginaient que les temps étaient accomplis, et que l'on touchait à la fin du monde. Quelques-unes s'avancèrent jusqu'à la porte du couvent, et se retirèrent aussitôt effrayées du bruit de la rue et de la figure des passants.

Quelques jours après la promulgation du décret, la mère Angélique reçut les deux lettres suivantes : la première était du baron de Colobrières ; il lui écrivait :

Au château de Colobrières, ce 1^{er} février 1790.

« MA CHÈRE FILLE,

» Depuis le départ de votre frère Gaston, qui m'a écrit du port de Lorient, j'ai été privé de vos nouvelles, et, vu les circonstances actuelles, j'éprouve quelque souci relativement à votre situation. C'est avec une extrême douleur que j'ai été informé des troubles qui désolent le royaume. Ne recevant pas les gazettes, je ne suis pas très au courant des événements ; mais j'en vois assez pour savoir que l'esprit révolutionnaire a pénétré partout.

» Les manants du village ont depuis longtemps arboré les couleurs dites nationales à la place des fleurs de lis, et il y a eu encore autour de nous d'autres changements non moins déplorables. Il m'est revenu dernièrement que des gens mal intentionnés voulaient piller et démolir le château ; jusqu'à présent tout est tranquille cependant dans la baronie.

» Je gémissais avec tous les bons gentilshommes de France sur les forfaits du peuple. Ayant appris que nos princes s'étaient réfugiés à l'étranger, ainsi que la meilleure noblesse, je me suis demandé si mon devoir ne serait pas de quitter aussi ce malheureux pays ; mais les conseils de votre mère m'en ont empêché.

» On parle, dit-on, de la vente des biens ecclésiastiques, de la destruction des couvents, et autres abominations semblables ; ces bruits me mettent en souci par rapport aux neuf enfants que j'ai dans l'état religieux. Écrivez-moi pour me donner de vos chères nouvelles. Votre mère et moi nous vous envoyons du fond du cœur notre bénédiction, ainsi qu'à notre fille Anastasie, priant Dieu de vous secourir en ces tribulations, et de nous prendre tous sous sa garde. Ne nous oubliez pas dans vos prières, ma très-chère fille, et tenez-vous pour assurée de l'affection et tendre amitié de votre père.

» BARON DE COLOBRIÈRES. »

La seconde lettre venait de l'oncle Maragnon. Elle était ainsi conçue :

MADAME LA SUPÉRIEURE,

« Le décret qui abolit les congrégations religieuses change tous nos arrangements. C'est un événement de force majeure qui annule nécessairement la promesse que nous avons faite à Éléonore de la laisser au couvent pendant une année révolue : ni sa mère ni moi ne pouvons nous rendre à Paris en ce moment, et nous vous supplions de chercher une personne de toute confiance pour la ramener près de nous. M^{me} Maragnon désire que sa fille fasse ce voyage avec toute la commodité possible, dans une bonne chaise de poste servie par des domestiques que vous choisirez ; etc., etc. Je vous prie de ne rien épargner pour remplir ses intentions, et je vous envoie à cet effet un mandat de 5,000 livres...

» Veuillez agréer, madame la supérieure, l'hommage de mon profond respect et me tenir pour votre très-humble, très-obéissant et très-dévoué serviteur.

» JACQUES MARAGNON ET FILS. »

La bonne religieuse ne put s'empêcher de sourire en lisant cette signature que le vieux négociant avait apposée au bas de sa missive, comme si c'eût été un effet

de commerce, et elle dit aux deux cousines qui étaient auprès d'elle dans la salle de travail maintenant déserte : — Voilà une lettre de la maison Maragnon qui redemande le dépôt précieux qu'elle m'avait confié.

— Une lettre de mon oncle ! s'écria Éléonore en prenant d'une main tremblante le papier que lui présentait la supérieure.

— C'est bien, ma chère mère, dit-elle après l'avoir parcouru attentivement ; mais voyez ! vous avez oublié le *post-scriptum*. — Et elle lut tout haut avec émotion ces lignes tracées au revers de la page : « Ma fille bien-aimée, je vais t'attendre à Belveser, car les derniers décrets qui abolissent les vœux religieux feront inévitablement fermer les couvents. Dis à la mère Angélique, ma chère nièce, que je lui offre un asile dans ma maison ainsi qu'à celles de ses religieuses qui voudront la suivre. — Amène-moi toutes ces saintes filles. Je t'embrasse du fond de mon cœur. »

— Vous viendrez, ma chère mère, ajouta Éléonore avec effusion ; il y a place pour toute la communauté à Belveser !

— Ah ! murmura la mère Angélique les larmes aux yeux et comme se parlant à elle-même, il se pourrait !... Dieu permettrait que je revisse l'endroit où je suis née... ma famille, ma mère !..

La mère Angélique réunit aussitôt la communauté ; son troupeau était presque entièrement dispersé déjà. La ruche monastique une fois renversée, l'essaim effaré s'était envolé au hasard à travers le monde ; il n'y avait plus que quelques-unes des anciennes qui s'étaient obstinées à rester dans l'enceinte violée du couvent ; elles déclarèrent que leur intention était de se réfugier dans les Pays-Bas catholiques, et d'aller continuer leur profession religieuse dans quelque maison de l'ordre de Saint-Augustin. Les converses, qui n'étaient engagées que par des vœux simples, prirent le même parti ; parmi les sœurs du voile blanc, la Rousse seule déclara qu'elle suivrait la mère Angélique. Toutes ces résolutions s'accomplirent promptement. Quelques jours plus tard, à la tombée de la nuit, une chaise de poste attendait dans la cour du couvent de la Miséricorde. Ce fut un moment triste et solennel que celui où la mère Angélique sortit de cette maison qu'elle avait gouvernée si longtemps, et dans laquelle elle avait cru mourir. Elle passa la dernière la porte de clôture, s'agenouilla sur le seuil, fit une courte prière, et monta dans la voiture avec les deux cousines et la Rousse. Au moment de partir, elle avait quitté la robe grise, le scapulaire et le voile noir des filles de la Miséricorde ; Anastasie aussi avait changé son habit de novice, et toutes deux étaient modestement vêtues d'un déshabillé de couleur sombre. Ce costume était comme une transition entre les parures mondaines et la bure des religieuses.

En entendant une voiture rouler sous la grande porte du couvent, les petites gens du voisinage parurent au seuil de leurs boutiques, comme, quelques mois auparavant, lorsqu'ils avaient vu la chaise de poste de l'oncle Maragnon s'arrêter devant cette sainte maison. Le jeune commis qui savait par cœur les vers de La Harpe reconnut, à la clarté des lanternes, les traits un peu pâlis d'Éléonore, et s'écria avec un mouvement tragique, en parodiant l'imprécation de Mélanie et en apostrophant dans sa pensée la bonne grosse figure de Jacques Maragnon :

Dieu !... c'est le dernier cri de sa fille expirante
Qui seul retentira dans son âme tremblante !

VII.

L'on était au commencement du mois de mars; une tiède brise murmurait entre les frêles rameaux qui commençaient à verdier; le jour finissait, et le mince croissant de la lune se levait derrière les ruines de la tour de Belveser. Une voiture de voyage roulait à travers la campagne silencieuse; après avoir laissé Éléonore au seuil de la somptueuse demeure de M^{me} Maragnon, elle montait au château de Colobrières. Quand elle eut atteint l'entrée du chemin rocailleux qui aboutissait au vieux manoir, elle s'arrêta, et trois femmes descendirent : c'étaient la mère Angélique, M^{lle} de Colobrières et la Rousse. Elles gravirent à pied la rude montée et gagnèrent la plate-forme. Le plus profond silence régnait autour du château, et l'on aurait pu croire qu'il était inhabité, si un faible rayon de lumière n'eût traversé les contrevents vermoulus de la salle où la famille se tenait ordinairement.

— Chère enfant, dit la mère Angélique en s'arrêtant et en s'appuyant au bras d'Anastasie, la joie m'étouffe... le cœur me manque... je n'ose approcher... nos chers parents sont là...

M^{lle} de Colobrières regardait autour d'elle avec un attendrissement indicible, et hésitait aussi à franchir le seuil.

— Venez, dit-elle, approchons-nous sans bruit; nous pourrons d'abord voir ma mère à travers la fenêtre.

Elles s'avancèrent avec précaution et regardèrent entre les ais disjoints. Le tableau qu'elles aperçurent alors les navra : l'intérieur de la salle était éclairé par une petite lampe dont le débile rayonnement s'éteignait sur les tons obscurs des lambris; les meubles étaient rangés dans l'ordre habituel, mais il n'y avait que des cendres froides dans le foyer, et la table était nue. La baronne, seule dans cette vaste pièce, filait avec une activité machinale. Elle était assise à sa place ordinaire, en face du fauteuil vide de son mari. Tout en travaillant, elle remuait les lèvres comme si elle priait, et de temps en temps elle laissait tomber son fuseau pour essuyer les grosses larmes qui roulaient sur ses joues pâles.

— Mon père! murmura Anastasie, je ne vois pas mon père... il est arrivé ici quelque malheur...

Alors la Rousse frappa à la porte du château en appelant Tonin à haute voix. La baronne accourut toute tremblante à ce bruit et tira les verrous. — C'est toi, Madeleine!... s'écria t-elle en considérant la sœur converse d'un œil stupéfait; tu viens de Paris!... et mes filles, mes filles?...

— Elles sont ici, madame la baronne, répondit la Rousse; les voilà.

La bonne dame étendit les bras en murmurant : — Mes enfants!... ah! le bon Dieu vous envoie pour me consoler... Mes enfants, est-ce bien vous?...

Ses filles l'embrassèrent en pleurant et l'emmenèrent dans la salle. Elle s'assit entre elles deux en les tenant toujours par la main, et se mit à les considérer en silence avec une sorte de ravissement; puis elle dit avec des larmes de joie : — Ma chère Euphémie, il y aura bientôt vingt ans que je me séparerai de vous, sans espoir de vous revoir... Dieu me fait bien des grâces, il accomplit un vœu que je n'aurais pas même osé former.... Ma chère Anastasie, mon enfant bien-aimé,

vous m'êtes aussi rendue... que béni soit ce jour!... — Elle joignit les mains, et ajouta en levant les yeux au ciel : Oh ! si votre père était avec nous!...

— Mon père ! dit timidement Anastasie ; hélas, il n'est donc pas ici ?

— Il est parti depuis hier avec Tonin, répondit la baronne ; je devais aller le rejoindre bientôt.

— Et où donc est-il allé, ma mère ? demanda Anastasie.

— Il a émigré de l'autre côté du Var, répondit en soupirant M^{me} de Colobrières ; c'était une idée qu'il avait en tête depuis longtemps. Il s'est passé bien des événements dans le pays, dont il a été fort indigné ; les petites gens insultent la noblesse ; les paysans pillent et brûlent les châteaux. Au milieu de tous ces déportements, nous n'avons pas souffert le moindre dommage ; mais votre père ne pouvait plus supporter la vue de ces calamités : il avait d'ailleurs l'idée que tôt ou tard nous serions victimes des révolutionnaires, et la nuit dernière, accompagné de Tonin, il a passé la frontière ; d'un moment à l'autre j'attends de ses nouvelles. Sans doute, il me mandera d'aller le rejoindre à l'étranger ; vous viendrez avec moi, mes chères filles ; heureusement ce n'est pas loin.

La Rousse s'en était allée tout droit à sa cuisine ; elle avait fouillé l'armoire aux provisions, et, sans rien dire, elle s'était mise à préparer le souper. Lorsqu'elle vint mettre le couvert, la baronne s'écria : — Est-ce qu'il y aura quelque chose à mettre sur la table ? depuis hier je ne me suis pas souvenue de manger...

Pendant le souper, la Rousse, qui était sortie un moment, rentra dans la salle tout effarée : — Jésus ! mon Sauveur ! dit-elle, il se passe quelque chose d'extraordinaire là-bas dans le village...

La baronne et ses filles coururent sur la plate-forme : en effet, on entendait dans l'éloignement sonner le tocsin, et la clarté d'un incendie jaillissait à l'horizon.

— L'on a encore mis le feu à quelque château ! s'écria M^{me} de Colobrières ; grand Dieu ! mettez un terme à toutes ces calamités... Pourvu que M. le baron soit en sûreté de l'autre côté de la rivière!...

— Le tocsin sonne à l'église du village de Belveser, dit Anastasie avec inquiétude ; qui sait si ces méchantes gens n'essaient pas de brûler le château de ma tante ?

— Soyez tranquille, ma fille ; ils s'en garderaient bien, répondit la baronne ; le jeune Maragnon est à la tête de ce qu'ils appellent la commune ; on l'a nommé maire de l'endroit, et il fait une rude guerre aux malfaiteurs.

Le cœur d'Anastasie tressaillit à ce nom ; les plus doux souvenirs de sa vie se retracèrent à sa pensée, et elle eut comme un pressentiment que le bonheur qu'elle regrettait n'était pas à jamais fini. La baronne retint longtemps ses filles auprès d'elle ce soir-là, puis elle les ramena dans la petite chambre qu'elles occupaient jadis. Ce réduit, si longtemps abandonné, n'était presque plus habitable ; le chardon de sinople était effacé par les efflorescences du plâtre ; le vent avait enfoncé la fenêtre, et les hirondelles nichaient sous les ailes des chérubins. La mère Angélique parcourut d'un œil attendri ce lieu dévasté, et dit en regardant le lit : — Je me souviens encore du jour où ma tante Agathe m'embrassa en pleurant avant d'aller se marier avec Pierre Maragnon, et me laissa ici à sa place.

— Pauvre femme ! murmura la baronne en soupirant, je n'espère pas qu'il me soit jamais permis de la revoir.

— Qui sait, ma mère ? s'écria Anastasie ; tant de choses qui paraissent immuables ont changé déjà!...

Ces paroles furent comme une prophétie ; le lendemain, un messager, envoyé par Éléonore, apporta une nouvelle inouïe : le vieux baron de Colobrières et son domestique Tonin, après avoir passé une seule nuit sur le territoire du comté de Nice, avaient de nouveau franchi le Var, et s'étaient retrouvés en France ; l'on n'expliquait point clairement par quel motif ils étaient revenus ainsi sur leurs pas. A peine de retour, ils étaient tombés au pouvoir d'une de ces bandes armées qui de temps en temps battaient le pays, et ils auraient couru de grands dangers sans l'intervention du jeune Maragnon, lequel, après les avoir délivrés, les ramenait à Belveser. Éléonore écrivait à la baronne, au nom de sa mère, la suppliant de quitter le château, où peut-être elle n'était plus en sûreté, et de venir sur-le-champ avec ses filles se réfugier à Belveser, où son mari la rejoindrait le jour même.

Ce fut une touchante entrevue que celle de la baronne avec sa belle-sœur. M^{me} Maragnon vint au-devant d'elle, l'embrassa avec effusion, la considéra un moment avec un mélancolique attendrissement, et s'écria : — Oh ! ma sœur, je vous aurais bien reconnue pourtant !... Puis, apercevant derrière la baronne le visage charmant d'Anastasia, elle ajouta vivement : — C'est vous ! Vous voilà telle que je vous laissai il y a trente ans !

Un peu plus tard, le baron arriva escorté de Dominique Maragnon et de quelques honnêtes villageois armés de leurs fusils de chasse ; le digne gentilhomme était un peu abattu par sa première campagne. Quoiqu'il se fût vaillamment comporté, cette troupe de malfaiteurs qui, sous prétexte de déjouer les menées des aristocrates, se promenait à main armée sur la frontière, l'avait rudement traité ; les plus méchants parlaient de le fusiller, lorsque Dominique Maragnon l'avait tiré de leurs mains. Il entra dans le salon et d'abord salua cérémonieusement M^{me} Maragnon en balbutiant quelques phrases sur le malheur des temps ; puis les larmes lui vinrent aux yeux, il embrassa sa sœur et alla vers Éléonore en s'écriant : — Ma chère nièce, je suis vraiment fort aise de vous revoir. Savez-vous que je vous trouve fort embellie ? — Sans ce digne jeune homme, ces brigands m'achevaient, ajouta-t-il en tendant la main à Dominique Maragnon ; au lieu d'être vivant et bien portant parmi vous, je serais mort, à l'heure qu'il est, et enterré au pied d'un arbre.

M^{me} Maragnon installa à Belveser la famille de Colobrières. Le baron fit quelque résistance ; mais on lui prouva facilement que sa sûreté exigeait qu'il attendît, pour retourner dans son château, que la contre-révolution fût accomplie. Ses autres filles, religieuses dans diverses maisons de l'ordre de la Miséricorde, vinrent retrouver, à Belveser, la mère Angélique, et formèrent comme une petite congrégation dont elle était encore la supérieure. L'oncle Maragnon arriva sur ces entre-faites. Prévoyant les événements, il avait restreint prudemment ses opérations commerciales, et venait attendre à l'écart le terme de cette grande crise. Le vieux négociant comprit bientôt qu'il n'avait surpris que la moitié d'un secret dans le parler de la Miséricorde, et que l'inclination d'Éléonore pour le cadet de Colobrières n'était pas le seul empêchement à son mariage avec Dominique Maragnon. Il avait trop de jugement, trop de sagacité, pour s'obstiner à vaincre ce double obstacle, et, prévenant les intentions de son fils, il ne l'exposa pas à lui désobéir. Après avoir prévenu M^{me} Maragnon, il attendit un moment favorable pour expliquer sa volonté et emporter d'emblée le consentement du baron. Tandis que Dominique et les deux cousines, accompagnées de M^{lle} Irène, faisaient comme autrefois de longues promenades à travers champs, et allaient chercher des bou-

quets à l'Enclos du Chevrier, il jouait aux boules avec le baron ou lui lisait tout haut les gazettes. Un jour, il lui lut le décret de l'assemblée constituante qui supprimait la noblesse héréditaire, les armoiries et toute espèce de distinction entre les citoyens, et, profitant de la stupeur du baron à cette nouvelle inouïe, il lui parla de la probabilité d'une inclination naissante entre M^{lle} Anastasie de Colobrières et Dominique Maragnon.

— Par le temps où nous vivons, tout est possible, répliqua froidement le vieux gentilhomme; les Colobrières ne sont plus nobles; je ne suis plus baron, et notre chardon de sinople n'est plus propre à rien qu'à être mangé par les ânes! C'est bien là ce que cette assemblée a décidé, n'est-ce pas? dès lors je ne vois point d'obstacle à ce que ma fille épouse votre fils; c'est bien le moins, morbleu! que la révolution nous procure cet avantage!

En effet, quelques jours plus tard, Dominique Maragnon demanda et obtint la main de M^{lle} de Colobrières. La baronne en éprouva une si grande satisfaction, qu'elle avoua confidentiellement à sa belle-sœur qu'elle était intérieurement réconciliée avec le gouvernement dont l'influence produisait de tels miracles. Éléonore eut aussi une grande joie de ce mariage; c'était pour elle comme une espérance à moitié réalisée; l'on n'avait pourtant aucune nouvelle du cadet de Colobrières, et l'on ne pouvait former aucune conjecture probable sur l'époque de son retour.

La révolution marchait cependant, les événements s'accomplissaient rapidement, et enfin le baron lut une gazette datée du premier jour de l'an 1^{er} de la république française. Dès cet instant, il déclara qu'il renonçait à s'occuper des affaires publiques, et qu'il protestait d'avance contre tous les actes du nouveau gouvernement. Le règne de la terreur arriva; les proscriptions atteignirent même les hommes qui, comme Jacques Maragnon, étaient dévoués à la révolution. Pourtant la tranquillité des habitants de Belveser ne fut pas un seul moment troublée; à cette époque où la fortune, le rang, la foi religieuse, conduisaient également à l'échafaud, le négociant millionnaire, le vieux gentilhomme et les pauvres sœurs de la Miséricorde vécurent en sûreté dans ce coin oublié du monde.

La guerre empêchait les communications à l'étranger, et, malgré les plus actives démarches, on ne recevait aucune nouvelle du cadet de Colobrières. Pendant plusieurs années, l'oncle Maragnon ne cessa d'écrire dans tous les comptoirs de l'Inde, mais la plupart de ses lettres ne parvinrent pas à leur destination, et les autres n'obtinrent que des renseignements négatifs; il paraissait certain cependant que depuis longtemps Gaston avait quitté Chandernagor. Plusieurs années s'étaient écoulées depuis son départ, et l'on ne doutait plus qu'il n'eût succombé. Seule, la baronne conservait quelque espoir de le revoir. Éléonore l'avait longtemps attendu, mais enfin elle demeura persuadée de son malheur. Lorsqu'elle n'éprouva plus ces mouvements intérieurs, cette foi en l'avenir, qui d'abord l'avaient soutenue, elle tomba dans une tristesse profonde, continuelle, calme pourtant; ceux qui voyaient le fond de son âme purent comprendre qu'elle ne succomberait pas à sa douleur, mais que, fidèle au souvenir de Gaston, elle le pleurerait toute sa vie. Elle supplia sa mère de ne point songer à son établissement, et annonça l'intention de passer le reste de ses jours à Belveser, avec les deux familles, qu'unissaient maintenant de doubles liens. Personne n'essaya de combattre sa résolution; seulement, M^{lle} Irène lui faisait parfois en secret des représentations, et lui disait en levant les yeux au ciel :

— A votre âge, j'étais comme vous, mademoiselle; ce mot de mariage me fai-

sait frémir... J'ai refusé une quantité innombrable de partis... eh bien! à présent, mes répugnances s'évanouissent de jour en jour, et je suis près de me repentir...

Éléonore persista dans l'espèce de vœu qu'elle avait fait; elle se considérait comme une veuve, la veuve inconsolable de celui qui n'avait jamais entendu de sa bouche l'aveu de son amour.

Il y avait six ans révolus que le cadet de Colobrières était allé s'embarquer à Lorient, et qu'on n'avait reçu de lui ni directement, ni indirectement, aucune nouvelle, lorsque le baron de Colobrières reçut une lettre datée de Londres. Gaston lui mandait simplement qu'après beaucoup de vicissitudes, il revenait des Indes avec une santé altérée par des fatigues et des souffrances excessives, et qu'il rapportait un peu d'argent dont il espérait faire, par le travail, le commencement de sa fortune. Le baron lut cette lettre devant la famille assemblée. Tandis que la baronne et ses filles pleuraient de joie et rendaient grâce au ciel, Éléonore alla vers Jacques Maragnon, et dit en le regardant fixement : — Mon oncle !..

Il la comprit; il comprit qu'il devait réparer les malheurs qu'il avait involontairement causés en envoyant à l'autre bout du monde le cadet de Colobrières, et, prenant la main de sa nièce, il lui répondit : — Je porterai moi-même la réponse du baron; dans vingt jours au plus tard, Gaston de Colobrières sera ici.

— Vous savez ce que vous aurez à lui dire, mon oncle? ajouta Éléonore.

— Parbleu! répliqua le gros bonhomme, je lui remettrai la lettre de faire part du mariage de sa sœur avec Dominique. C'est une nouvelle un peu vieille déjà, mais elle ne lui en fera pas moins beaucoup de plaisir.

Un mois plus tard, M^{lle} Maragnon épousa le cadet de Colobrières.

Les deux familles continuèrent de vivre à Belveser. Lorsque les mauvais jours de la révolution furent passés, le baron parla de retourner dans son château, qu'il n'avait pas visité depuis ce qu'il appelait son émigration; mais le manoir seigneurial n'était plus qu'une ruine tout à fait inhabitable. Le vieux gentilhomme parut fort étonné de le voir en cet état; il finit par se persuader que c'étaient les révolutionnaires qui l'avaient démoli, et consentit à demeurer au milieu de ses enfants, dans le château neuf de Belveser. Il parvint à un âge fort avancé, exempt d'infirmités, et n'ayant qu'un seul souci, celui de voir ses fils partager jusqu'à un certain point les idées révolutionnaires : deux de ses aînés servaient dans les armées républicaines, et la baronne elle-même n'avait pas l'air de regretter l'ancien régime.

M^{lle} de la Roche-Lambert était la seule de son opinion; parfois ils s'entretenaient ensemble des calamités qui les avaient frappés et des malheurs de la révolution. M^{lle} Irène insinuait en soupirant qu'elle y avait perdu tout ce qu'elle possédait, et elle avait fini par le croire réellement. Le vieux gentilhomme hochait la tête et répondait : — C'est comme moi, mademoiselle; les terroristes ont pillé et démoli mon château. L'émigration a achevé ma ruine; j'ai failli périr en passant à l'étranger. C'est un fait connu : les Colobrières ont tout perdu à la révolution!

DE LA CRITIQUE

PHILOSOPHIQUE.

I. — Mélanges Philosophiques et Religieux,

PAR M. BORDAS-DEMOULIN (1).

II. — Les Évangiles,

Traduction nouvelle avec des notes et des réflexions,

PAR M. F. LAMENNAIS (2).

La critique philosophique a été fondée par Aristote. A la puissance de l'invention métaphysique, le maître d'Alexandre joignait un jugement non moins étendu que sûr : aussi a-t-il laissé en toute matière des principes, des règles et des décisions qu'il faut encore aujourd'hui accepter ou contredire, mais dont il est impossible de ne pas tenir compte. Leibnitz, il y a deux siècles, restaura la critique philosophique; Descartes n'en eut pas le loisir : il se jeta rapidement dans le dogmatisme, après avoir critiqué la science officielle de son époque dans quelques pages d'une immortelle ironie. Pendant que Leibnitz faisait de l'histoire et de l'érudition comme des auxiliaires de sa propre métaphysique, Bayle dressait le plus piquant inventaire des opinions humaines, dans l'unique dessein de *former des doutes*. A ses yeux, la plus grande des erreurs était la certitude. Dans sa laborieuse vie, Bayle n'oublia jamais l'entraînement qui, vers l'âge de vingt ans, l'avait poussé à quitter la foi protestante de ses pères pour embrasser la religion catholique, à laquelle il renonça dix-sept mois après. Le souvenir de ces deux abjurations si brusques et si rapprochées lui inspira pour tout dogmatisme un invincible éloignement. Désormais Bayle ne se passionna ni pour Rome ni pour Genève; il n'afficha de préférence pour aucun philosophe, il fut le plus ingénieux

(1) Un vol. in-8°, librairie de Ladrangé, quai des Augustins.

(2) Un vol. in-18, librairie de Pagnerre, rue de Seine.

des sceptiques, et aussi le plus docte, car, s'il doutait de tout, c'était après avoir tout approfondi.

Ce que Bayle redoutait si fort, ce que notre siècle semble ne plus comprendre, la passion dans les choses de la pensée, Voltaire l'ent au plus haut point. Il imprima à la critique philosophique une animation qu'avant lui on ne connaissait pas : voilà son originalité. D'autres, sans même invoquer Aristote et Leibnitz, eurent un esprit non moins universel. Ce n'est pas comme adversaire du christianisme que Voltaire est nouveau ; Celse, Porphyre, Julien, l'empereur Frédéric II, Spinoza, lui ont enlevé sur ce point la gloire de l'initiative. Par quel endroit a-t-il donc été si puissant ? Par la conviction ardente dont il était pénétré et qu'il savait faire passer dans l'âme des autres. Art, littérature, histoire, philosophie, religion, sur tous ces sujets Voltaire a des opinions, des préférences, des jugements, des théories qu'il ne sacrifiera à aucun intérêt. Sans doute il ne s'est pas refusé, dans sa longue et militante carrière, les ressources de la tactique et les finesses d'une adroite diplomatie. Seulement il mettait cette habileté au service de ses passions littéraires et philosophiques. C'était pour elles qu'il voulait triompher, et non pas sans elles. Aujourd'hui ce n'est plus cela ; nous avons de grands poètes qui se moquent presque de la poésie, du moins ils congédient la Muse et lui ferment sur le nez la porte des deux chambres. Tout ce qui peut devenir un embarras dans la poursuite du but qu'on veut atteindre est prudemment écarté ; on jette à la mer ce dont on se faisait gloire dans d'autres temps. Enfin l'écrivain semble préoccupé surtout de ce qui peut être utile à lui-même. Il est un contemporain de Voltaire, un autre grand critique, auquel ces dispositions de notre temps arracheraient, s'il en pouvait être témoin, des exclamations pathétiques. En face de tant de calculs, quelle ne serait pas la colère de Diderot, lui qui servait avec tant de vivacité toutes les causes qu'il trouvait justes, et dont l'impétuosité effrayait jusqu'à Voltaire ! Tête encyclopédique, âme de feu, Diderot embrassa tout, les sciences, la connaissance théorique des arts, des métiers, les lettres, la philosophie. Dans le drame et le roman, il fut novateur, et il se montra original dans la critique philosophique, surtout par les applications qu'il en sut faire. Quand il critique les mauvais peintres de son époque, quand il loue un petit nombre de tableaux que nous goûtons encore, quand il exalte Richardson et Sedaine, on sent un métaphysicien, un moraliste qui demande les causes de son admiration et de son blâme à de profondes études sur l'âme humaine.

C'est ce que comprit vite l'Allemagne, et le génie philosophique de Diderot, s'il ne créa pas Lessing, du moins l'excita puissamment. Entre ces deux hommes que d'analogies intéressantes ! Qui ressemble plus à Diderot que l'auteur du *Laocoon* et d'*Émilie Galotti* ? Sur ce point, au surplus, nous n'en sommes point réduits aux conjectures. Lorsque Lessing, à Hambourg, écrivit la *Dramaturgie*, on eût pu croire souvent que c'était Diderot qui tenait la plume, si l'on n'eût pas parfois rencontré son autorité invoquée, et son mérite noblement reconnu. Ainsi le pays de Boileau, de Rollin, de Le Batenx, avait aussi l'honneur de l'innovation dans la critique : il n'est pas rare à notre nation de se contredire pour se compléter. Parfois la même époque, les mêmes hommes traversent, en philosophie, en politique, les points de vue les plus opposés pour saisir l'ensemble. Cependant tous ces mouvements amènent des résultats dont profitent les autres peuples. Avec un peu de justice, le monde conviendra que la légèreté française est bonne à quelque chose.

Au moment où Lessing disparaissait, une philosophie nouvelle pointait en Allemagne. A travers les phases diverses que depuis un demi siècle cette philosophie a parcourues, elle a eu l'ambition de tout expliquer, de tout régler, soit qu'avec Kant et Fichte elle rapportât tout à l'homme, soit qu'avec Schelling et Hegel elle vît dans l'univers et dans l'histoire comme une éclatante expansion de l'unité divine. Aussi nous lui devons de fortes et brillantes théories sur les diverses applications de l'activité humaine, notamment sur le droit et sur l'art. Ici nous sommes dans la partie spéculative de la critique philosophique ; ici les abstractions règnent, et la puissance métaphysique qui les enchaîne descend rarement à appeler les faits en témoignage de la vérité des principes qu'elle établit.

C'est sans doute pour l'esprit un noble emploi de ses facultés que la contemplation des idées les plus générales considérées en elles-mêmes et isolées des faits qui souvent ne les traduisent qu'en les défigurant. Toutefois cet emploi ne convient qu'à un petit nombre d'intelligences ; en outre, il finirait par être stérile, si d'autres esprits n'entreprenaient d'éclairer la pratique au flambeau de ces mêmes idées. La médecine, rédigée en aphorismes sous la plume d'un Boërhaave, ou érigée en système par Brown, par Broussais, plaît à notre raison comme une belle théorie, mais elle ne peut prouver sa puissance qu'assise au lit du malade. La critique philosophique, appliquée aux productions de la pensée et de l'art, est, pour ainsi parler, une sorte de clinique morale : elle constate les faiblesses, les infirmités, les maladies de l'intelligence. A des œuvres mal conçues ou débilement exécutées, à des productions d'une stérilité ambitieuse et dont un faux éclat ne peut déguiser le néant, elle oppose tout ce que l'étude de la nature humaine lui a appris. De ce contraste sortent d'excellentes leçons. Les auteurs, il est vrai, font souvent comme les malades qui crient lorsqu'on touche leurs plaies, et cependant ils sont plus heureux que ces derniers, car leur guérison dépend d'eux-mêmes ; mais, hélas ! s'il est difficile au médecin de guérir les autres, peut-être l'auteur, averti par la critique, a-t-il plus de peine encore à connaître son état et à s'amender. Les cures littéraires sont les plus rares de toutes.

A ce compte, la critique serait presque inutile ? Non ; si elle persuade peu celui auquel elle s'adresse directement, elle produit sur d'autres une impression salutaire ; elle éclaire, elle met en garde contre eux-mêmes les esprits qui se préparent à produire, et elle donne à tous, lecteurs et écrivains, de judicieuses indications pour saisir et goûter ce qui est vrai, ce qui est beau. Seulement, la critique n'aura cette puissance que si l'on croit à l'intégrité de ses arrêts. Si elle se met servilement à la suite d'une opinion, d'une théorie, au lieu de les dominer toutes ; si, à l'égard des personnes, elle a l'air d'une flatterie ou d'une vengeance, elle porte elle-même à l'autorité qu'elle ambitionne une irréparable atteinte.

Critiquer, c'est juger et donner de ses jugements des raisons victorieuses. L'indépendance du caractère, la force et la justesse de l'esprit, l'élevation et la fécondité des doctrines, peuvent seules fonder le crédit de la critique philosophique. Dans quelle mesure ces qualités indispensables nous sont-elles offertes par les *Mélanges philosophiques et religieux* de M. Bordas-Demoulin ? Nos lecteurs connaissent déjà M. Demoulin, dont l'Institut a couronné l'ouvrage sur le cartésianisme ; ils n'ont peut-être pas oublié les mérites et les défauts de cet écrivain, plein à la fois de conscience et d'illusions, qui, non content de l'honneur de commenter puissamment Descartes, revendiquait la gloire de l'avoir découvert et révélé. Nous

avons montré aussi comment M. Bordas-Demoulin aspirait au rôle de métaphysicien créateur (1). Cette prétention au génie, nous avons dû la rabattre et la réduire au talent.

Aujourd'hui l'auteur du *Cartésianisme* se produit surtout comme platonicien. La première partie de ses *Mélanges* nous offre une courte et synthétique histoire de la philosophie dont Platon est le centre. Avant Platon, suivant M. Bordas-Demoulin, il n'y avait pas de philosophie. Pythagore d'une part, l'école d'Élée de l'autre, n'ont fait que préparer les voies à la science de Socrate et de Platon. *Ce qu'est l'église pour la foi, l'école de Platon l'est pour la raison ; elles portent la vérité et la conservent pure chacune dans son ordre.* Armé de ce principe, M. Bordas-Demoulin ne voit plus, dans la suite de l'histoire de la philosophie depuis Platon, qu'une triple déviation par une triple altération de la théorie des idées. Nous rencontrons d'abord la déviation du panthéisme, où figurent en première ligne Zénon de Cittium, Sénèque et Malebranche. La déviation de l'idéalisme vient ensuite, et les coupables sont l'école écossaise, Kant, Fichte, M. Maine de Biran. Enfin, pour déviation dernière, nous avons le matérialisme, dont Locke et Bentham sont les principaux représentants. La vérité aura donc été souvent absente des écoles de la philosophie? Sans doute, et cette conséquence ne trouble pas M. Demoulin. Il avoue qu'à la différence de l'église, qui subsiste continuellement, l'école de Platon périt quelquefois, et abandonne l'esprit humain à tous les égarements des autres systèmes. « Quand l'esprit humain les a épuisés, l'école de Platon ressuscite et le rend à lui-même : c'est ce qu'on a vu aux époques de Plotin et de saint Augustin, de Descartes, de Bossuet et de Leibnitz, *et c'est ce qu'on verra encore.* » Que les philosophes contemporains se tiennent pour avertis : voici un platonicien vengeur qui viendra bientôt sur les idoles renversées relever les autels du vrai Dieu.

Avec Platon, M. Bordas-Demoulin se croit prémuni contre toute erreur. Par la doctrine de Platon, on ne peut aller au matérialisme, puisqu'on reconnaît la nature de l'âme et celle de Dieu dans des idées essentiellement spirituelles. Le panthéisme n'est pas plus à craindre, quand on croit avec Platon que l'âme a des idées propres et qu'elles lui constituent une substance, ce qui ne permet pas de réduire l'âme à une modification de la substance divine. Enfin on ne saurait tomber ni dans l'idéalisme, ni dans le scepticisme, lorsqu'on prend pour fondement la connaissance même de la substance de l'âme et de la substance de Dieu. Fortifié par cette manière de comprendre Platon, M. Bordas-Demoulin combat vivement l'éclectisme, qui, à ses yeux, n'est point un système, mais l'accouplement de trois systèmes ennemis. Il reconnaît que l'éclectisme a contribué à relever en France l'histoire de la philosophie, mais il soutient que, comme système, il est impuissant à réunir les parties de la vérité qu'il prétend éparses. Peut-être nous est-il permis de remarquer que, si ces critiques sont justes, elles ne sont pas tout à fait nouvelles.

Du reste, au point où en sont arrivés aujourd'hui les esprits, il importe assez peu qu'on conteste la valeur systématique de l'éclectisme, puisqu'il se distingue surtout en ce moment par ses mérites historiques. Le passé exploré dans ses espaces les plus lointains et à des profondeurs qui paraissaient inaccessibles, d'obscurités et difficiles théories traduites avec une élégante clarté, sont les véritables

(1) *Le Cartésianisme et l'Éclectisme.* — *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1843.

titres d'une école qui se trouve dans l'heureuse impuissance d'être intolérante, puisque sa force est précisément dans l'amas des richesses qu'elle exhume et qu'elle accumule. Quelques-uns préférèrent Aristote à Platon ; pour d'autres, Kant sera trop circonspect, et ils inclineront plutôt à Spinoza. Au milieu de ces divergences, brille toujours un point central et lumineux, le principe de l'indépendance de l'esprit humain. M. Bordas-Demoulin a pour le platonisme une dévotion ardente ; ne nous plaignons pas de cette piété envers l'artiste grec, piété qui pourra l'inspirer éloquemment. M. Demoulin se sépare de l'école régnante. Il s'isole pour mieux se distinguer. Puisse sa solitude être féconde ! L'uniformité nous tue. Bénis soient ceux qui nous apporteront des contrastes et de l'originalité !

L'esquisse d'une histoire générale de la philosophie que M. Bordas-Demoulin nous offre dans ses *Mélanges* se compose de fragments rédigés à des époques diverses. Le ton vigoureux de quelques morceaux ne suffit pas pour compenser la faiblesse de l'ensemble, surtout si l'on met un tableau pareil en regard des importants travaux dont s'est enrichie dans notre époque l'érudition philosophique. M. Bordas-Demoulin se tromperait fort s'il pensait que, pour avoir écrit vingt pages sur Platon, il a restauré le platonisme. « Le dieu de Platon, s'écriait Voltaire, est-il dans la matière, en est-il séparé ? O vous qui avez lu Platon attentivement, c'est-à-dire sept ou huit songe-creux cachés dans quelques galetas de l'Europe ! si jamais ces questions viennent jusqu'à vous, je vous supplie d'y répondre. » Aujourd'hui, grâce aux travaux de Schleiermacher et de M. Cousin, Platon n'est plus réduit à quelques songe-creux pour admirateurs ; il est lu généralement, il est goûté, il est compris. Toutefois la critique philosophique n'a point encore rendu sur ce grand homme un jugement complet et définitif. Quelle a été vraiment la puissance métaphysique de Platon ? A quel système un, positif, s'est-il enfin arrêté au milieu de toutes les traditions et de toutes les théories accumulées autour de lui ? A ces questions, ni en Allemagne, ni en France, il n'a pas encore été répondu de manière à fermer le débat. Refuser toute originalité métaphysique à Aristote est d'un aveuglement qui met en garde contre tous les arrêts que peut prononcer M. Bordas-Demoulin : aveuglement inexplicable à une époque où la *Philosophie première* d'Aristote est traduite, commentée, appréciée dans ses développements historiques. Faut-il rappeler à M. Bordas-Demoulin les publications de MM. Cousin, Barthélemy Saint-Hilaire, Félix Ravaisson et Jules Simon ? Kant est traité avec le même dédain, avec la même insuffisance, par M. Demoulin, qui parait avoir complètement ignoré l'excellente monographie de M. Émile Saisset sur *Enésidème*. Il y aurait vu qu'il est impossible maintenant de parler de Kant et de Hume, sans remonter à ce grand sceptique de l'antiquité qui avait eu comme un pressentiment de leurs principales théories. Sur le terrain de l'histoire des systèmes, les éclectiques peuvent exercer contre M. Bordas-Demoulin de sévères représailles.

Voltaire, et surtout Pascal, ont inspiré à l'auteur du *Cartésianisme* de remarquables pages. Si M. Bordas-Demoulin a senti et peint vivement la passion avec laquelle Voltaire a servi l'humanité, il n'a pas assez mis en relief l'admirable justesse d'esprit dont la nature avait doué celui qui exerça tant d'empire sur son siècle. Cette qualité, élevée à sa plus haute puissance, fait le fonds du génie de Voltaire. Il est peu d'hommes qui aient prononcé autant de jugements historiques, philosophiques, littéraires, et peu aussi se sont moins trompés. Suivez Voltaire dans tous les instants de sa vie, ne le prenez pas seulement aux heures de recueillement et d'étude, mais saisissez-le à ces moments de liberté, de causerie intime,

où l'esprit se délasse en courant sur tous sujets à toute bride : que d'arrêts justes, précis, ingénieux ! Qu'on ouvre sa correspondance : elle abonde en jugements sur les hommes les plus divers, le cardinal de Richelieu, Tacite, l'Arioste, François I^{er}, le comte de Chesterfield, Grotius, Boulanger, Montesquieu, Cicéron. Voltaire répand aussi les plus spirituels aperçus sur le théâtre, sur l'histoire, sur la philosophie. Dans une de ses lettres, il rend la plus éclatante justice à Malebranche, et il ajoute : « Si Malebranche avait pu s'arrêter sur le bord de l'abîme, il eût été le plus grand, ou plutôt le seul métaphysicien ; mais il voulut parler au Verbe : il sauta dans l'abîme, et il disparut. » En écrivant à d'Alembert, Voltaire remarque qu'il faut que Benoît Spinoza ait été un esprit bien conciliant, car, dit-il, je vois que tout le monde retombe malgré soi dans les idées de ce mauvais Juif. C'est ainsi que Voltaire suffisait à tout par une raison pénétrante, par un bon sens non moins flexible que vaste, par une sagacité divinatoire.

« L'homme est né pour le plaisir, il le sent ; il n'en faut point d'autres preuves. Il suit donc sa raison en se donnant au plaisir. » Qui a tracé ces mots ? Le janséniste Pascal. M. Bordas-Demoulin ne connaissait pas le *Discours sur les passions de l'amour*, et d'autres fragments inédits jusqu'à ces derniers temps, lorsqu'il a écrit l'éloge de l'auteur des *Pensées*, éloge que l'Académie française a couronné en 1842. Cela explique qu'il nous ait représenté Pascal comme un homme tout d'une pièce que rien n'a jamais troublé dans sa foi et dans son dessein de donner des preuves triomphantes de la vérité de la religion chrétienne. « Pascal, dit M. Bordas-Demoulin, retrace les angoisses du doute aussi énergiquement et aussi naturellement que s'il les avait éprouvées, et la paix, le calme, le bonheur de la foi, avec les mêmes transports que s'il venait de les conquérir par des efforts incroyables. Tant il sait bien prendre et l'état où sont, et l'état où il veut voir ceux à qui il s'adresse ! » Ce que M. Bordas-Demoulin nous donne pour un effet de l'art est l'expression de la vérité même. Ces angoisses du doute, Pascal les a éprouvées ; ces efforts incroyables pour conquérir la foi, il les a faits. Il y a longtemps qu'en passant en revue quelques penseurs contemporains, nous signalions le scepticisme de Pascal, son combat pour conquérir la foi, sa douleur de n'en pas goûter tous les charmes ; nous disions que, dans certains moments, il avait l'âme peu chrétienne, Ce qui alors n'était pour nous qu'un pressentiment est devenu une certitude par les publications récentes de MM. Cousin et Faugère. Nous possédons aujourd'hui un Pascal nouveau, non plus celui que nous avaient légué les convenances et les précautions du jansénisme, mais un Pascal d'une naïve authenticité. Quand on étudie avec une attention pieuse l'édition de M. Faugère, ce *fac-simile* précieux des manuscrits de Pascal, on assiste aux alternatives les plus douloureuses qui aient jamais traversé le génie d'un homme. Tantôt Pascal s'efforce de donner du christianisme une démonstration rationnelle, tantôt il en désespère. Alors il se prend à dire : « Qui blâmera donc les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison ? » Dans un autre moment, il écrit ces lignes : « Comme on rêve souvent qu'on rêve, entassant un songe sur l'autre, il se peut aussi bien faire que cette vie n'est elle-même qu'un songe, sur lequel les autres sont tentés, dont nous nous éveillons à la mort, pendant laquelle nous avons aussi peu les principes du vrai et du bien que pendant le sommeil naturel : ces différentes pensées qui nous y agitent n'étant peut-être que des illusions pareilles à l'écoulement du temps et aux vaines fantaisies de nos songes. » Puis, enfin, dans un autre instant, Pascal, après avoir relu

ces lignes, les a barrées. C'est la conscience de ses tourments qui le rend si sombre; si amer, quand il parle de la misère de l'homme; alors il appelle l'homme un *cloaque* d'incertitude et d'erreur, et, pour sauver l'humanité, sur ce cloaque il plante la croix plutôt avec désespoir qu'avec amour. On comprendra maintenant pourquoi l'appréciation que M. Bordas-Demoulin a faite de Pascal est incomplète; elle n'en est pas moins remarquable par des pages d'une rare vigueur. Le morceau sur *les Provinciales* mérite surtout d'être signalé; il y règne un mouvement oratoire tout à fait en harmonie avec le ton de ces immortelles *petites lettres* dont Voltaire a dit *que toutes les sortes d'éloquence y étaient renfermées*. Il semblerait que par ces mots Voltaire voulait prévenir les éloges académiques.

M. Bordas-Demoulin a une philosophie de l'histoire qu'il est assez difficile de discuter. Il croit au péché originel, et non-seulement il applique ce dogme à l'individu, mais à l'histoire générale du monde. A ses yeux, c'est avec la chute de notre premier père que la marche du genre humain est claire et certaine. Une fois déchu, le genre humain oublie Dieu et s'égaré dans l'idolâtrie: toutes les sociétés antiques ne sont qu'une conséquence du péché originel. Par l'effet de la chute, le genre humain, en se multipliant, s'est divisé en une multitude innombrable de peuples différents par le culte, les lois, les mœurs, les intérêts, ayant chacun ses erreurs, ses préjugés, ses folies. Jésus-Christ est venu, et il a relevé le genre humain dans la religion par l'établissement de l'église; il l'a relevé dans la politique par la révolution française. Aussi tous les peuples vont bientôt, sous le règne de la vérité et de la raison, retourner à l'unité vers laquelle convergent aujourd'hui les nations chrétiennes. Ici nous ne sommes plus en face d'une opinion, d'une théorie philosophique; nous avons devant nous une croyance intime, un article de foi, et de pareilles choses ne se discutent point. Seulement nous constaterons que le dernier mot de la philosophie *nouvelle* de M. Bordas-Demoulin est le mysticisme; nous remarquerons aussi que M. Demoulin, qui attribue à l'église un si grand rôle tant dans le passé que dans l'avenir, a pour le clergé contemporain des paroles d'une sévérité presque haineuse; il le représente plongé dans l'ignorance et l'aveuglement, étant enfin le seul ennemi réel, dangereux, de l'église et de la religion. Aussi déclare-t-il au clergé que, tant qu'il ne se convertira pas au *christianisme social*, il compromettra de la manière la plus grave la foi catholique. Ce n'est pas avec M. Bordas-Demoulin que nous voulons agiter la question du christianisme social, car nous apercevons M. de Lamennais, qui s'avance avec un Évangile à la main, Évangile auquel il vient d'ajouter un petit commentaire. Prenons donc ici congé de M. Demoulin, en nous résumant sur la valeur de ses écrits. L'accent de conviction qui les anime toujours, le talent de style qui les distingue souvent, commandent l'estime; toutefois ni cette sincérité, ni cette distinction littéraire, ne suffisent pour conquérir à M. Demoulin le rang souverain qu'il ambitionne, M. Bordas-Demoulin veut absolument être considéré comme un métaphysicien rénovateur: c'est très-bien; mais qu'il envisage un peu lui-même sa situation, il reconnaîtra qu'au moment où il se déclare contre l'éclectisme, il en fait lui-même, car il amalgame à sa façon Platon, Descartes et Malebranche. M. Bordas-Demoulin se proclame philosophe chrétien, c'est au mieux; seulement, lorsqu'il parle du clergé en termes violents, lorsqu'il se met à prêcher le christianisme social, il fait cause commune avec les écoles socialistes, il tient le même langage que M. de Lamennais, que cependant il accuse hautement de panthéisme. Dans tout cela, nous ne trouvons rien de bien original. M. Bordas-Demoulin s'est-il

bien rendu compte de tous les éléments de sa pensée? A-t-il bien mesuré ses forces, sondé ses reins? Il est légitime d'entreprendre de prouver aux autres toute la puissance dont on se croit doué : on a le droit de remplir tout son mérite, comme on disait au xvii^e siècle, mais il ne faut pas le dépasser.

Le christianisme s'est établi par la parole, et il est presque récent, si on le compare aux religions qui l'ont précédé, et dont l'origine se perd dans les obscurités de l'histoire primitive du genre humain. Jésus n'a point écrit, mais il a parlé, il a enseigné. Ses paroles furent recueillies, interprétées, et il y eut une grande variété dans ces relations, dans ces commentaires. Cette variété nous est attestée par saint Luc, au début de son Évangile : « Comme beaucoup de personnes, πολλοί, ont entrepris d'écrire l'histoire des choses qui ont été accomplies parmi nous, je veux aussi, mon cher Théophile, après m'être exactement informé de tous ces faits, vous en développer la suite... » Cette multiplicité de relations (1) était tout ensemble la cause et l'effet d'une anarchie de croyances et d'idées dont triomphaient les ennemis de la religion naissante. Celse remarquait avec joie ces discordes des chrétiens : « Ils se combattent les uns les autres, disait-il ; ils n'ont plus rien de commun que le nom, et sont divisés dans tout le reste. » Cependant peu à peu, par la force des choses, il se forma au sein du christianisme une majorité, grossissant tous les jours, qui tomba d'accord sur la nature des dogmes et la valeur des écrits. Saint Jean, dont l'autorité était si grande, approuva expressément, au rapport d'Eusèbe (2), les trois Évangiles de Mathieu, de Marc et de Luc, et, s'il se détermina à prendre la plume, ce fut surtout pour ajouter aux écrits de ces trois évangélistes le récit qu'ils avaient omis des choses que Jésus avait faites au début de sa prédication. Voilà les quatre Évangiles : ils prévalurent sur tous les autres, non par le vote solennel d'un concile, mais par le consentement successif de toutes les églises.

Les quatre Évangiles devinrent donc un livre canonique et sacré dont l'église eut la garde, la clef. A côté du texte se plaça nécessairement une autorité souveraine qui l'expliqua. Autrement, comment la religion chrétienne se fût-elle emparée du monde? Saint Augustin a dit que, sans l'église, il ne croirait pas à l'Évangile : c'était en deux mots donner les raisons de la puissance de la religion catholique. L'église s'est portée garante infaillible de l'authenticité et du sens vrai des Évangiles. Elle a affirmé aux peuples que les Évangiles contenaient effectivement la parole de Dieu, et elle leur a enseigné comment il fallait entendre cette parole. Alors tout était dans l'ordre, et la foi avait toutes ses sûretés : entre un livre divin et un interprète impeccable, elle ne pouvait s'égarer.

L'autorité de l'église ne fut jamais plus grande que sur les ruines de l'empire romain et au berceau des sociétés modernes. Seule alors elle avait la vie morale, et son joug était porté avec amour. Mais, quand les sociétés modernes furent séparées par plusieurs siècles de la chute définitive du monde antique et de l'invasion des conquérants barbares, quand elles commencèrent à s'organiser, la même activité d'esprit qui élevait les communes entre la royauté et la noblesse se tourna vers les choses spéculatives, vers la science et la religion. Deux ordres d'idées commencèrent alors, destinés à de grands développements : la philosophie et les hérésies.

(1) Voyez, pour les fragments des évangiles apocryphes, les collections de Grabe et de Fabricius.

(2) *Histoire de l'Église*, liv. III, chap. 24.

Pour ne parler en ce moment que des hérétiques, il est remarquable avec quelle passion éclata au ^{xii}^e siècle la révolte contre l'église. C'est surtout contre le privilège d'interpréter l'Évangile que les coups les plus violents sont dirigés. « Que nous veut le clergé? s'écriaient Pierre Valdo et ses disciples, qui prirent le nom de Vaudois. Est-ce que tous les chrétiens ne sont pas prêtres? Tous n'ont-ils pas le droit d'expliquer l'Évangile? » C'était là le point capital, et ces hérétiques avaient au moins le mérite de commencer par le commencement. Au surplus, ils n'étaient point en peine de prouver leur thèse. Ils disaient que l'église avait perdu toute autorité légitime depuis qu'elle possédait des biens temporels. Le vrai signe auquel devaient se reconnaître les chrétiens était la pauvreté : l'enseignement de l'Évangile appartenait donc de plein droit aux pauvres. Deux siècles après, Wicléf reproduisait les mêmes attaques. Selon lui, l'église primitive avait été pendant mille ans pure dans sa doctrine, irréprochable dans sa discipline. Malheureusement la fin du ^x^e siècle vit l'accomplissement d'une prédiction de l'Apocalypse, qui, entre autres choses, avait annoncé que le grand dragon renfermé dans l'abîme pour mille ans serait enfin déchaîné. Une fois libre, le grand dragon remua la queue, et de cette queue sortirent tous les ordres religieux qui envahirent le monde chrétien. Aussitôt la foi, les mœurs, furent corrompues, et l'Évangile n'eut plus que d'indignes interprètes. Pour Wicléf, la pauvreté fut aussi le premier devoir du christianisme. Quand Luther eut établi que l'Écriture était la règle de la foi, et que chaque chrétien pouvait juger du sens des livres saints, d'autres vinrent bientôt renchérir sur cette doctrine. Dieu, en effet, disaient les anabaptistes, n'a-t-il pas déclaré dans l'Écriture qu'il accordait ce qu'on lui demandait? Eh bien! demandons-lui qu'il nous inspire, et le Saint-Esprit nous répondra. C'est à l'aide de ces inspirations que Muncer haranguait le peuple en Allemagne et l'engageait à conquérir l'égalité des biens. Il faut, disait-il, que les hommes vivent ensemble comme des frères, sans aucune marque de subordination ni de prééminence : voilà la véritable condition du chrétien. Dans le ^{xvii}^e siècle, l'Angleterre eut ses indépendants, ses anti-nomiens, ses millénaires, et d'autres sectaires encore, qui tous *cherchaient le Seigneur* à leur façon, suivant leurs caprices; ils commentaient l'Évangile au gré de leurs passions.

C'est donc une chose peu nouvelle qu'un commentaire radical de l'Évangile. Que d'esprits ont cédé à la tentation de donner à leurs théories, à leurs sentiments politiques, une consécration empruntée aux croyances religieuses! Il y a quelques années, M. Buchez réimprimait, dans une édition populaire qui ne coûtait que dix sous, la traduction des Évangiles par Le Maître de Sacy, et il la faisait précéder d'une introduction où il concentrait toute la doctrine politique de son école. — La France, disait-il en substance, est une nationalité. Toute nationalité est un but d'activité sociale, et tout but d'activité sociale est un devoir. Or, le but d'activité de la France, sa nationalité, son devoir, signifient une seule et même chose : la réalisation progressive de la fraternité universelle. Maintenant, qui peut imposer un devoir aux hommes, si ce n'est Dieu lui-même? Tout devoir reconnu par les hommes suppose nécessairement que Dieu leur a manifesté sa volonté. Tout homme qui admet le devoir ne peut pas refuser de croire que Dieu ait pris un corps semblable au nôtre, et qu'il nous ait lui-même enseigné en quoi consistait sa volonté tant par sa parole que par ses actes. C'est ce qu'a fait Dieu il y a dix-huit cents ans. Il a pris un corps, et il a prêché aux hommes le devoir. Cette prédication, c'est l'Évangile. Tout est social dans l'Évangile, parce que tout y est fondé sur la

loi de la fraternité universelle. La France est fille de l'Évangile, et toutes les sociétés européennes sont filles de la France. La révolution française ne demande et n'essaie rien que l'Évangile n'ait prescrit, et dont le catholicisme n'ait donné l'exemple. L'Évangile nous enseigne toutes les vérités de l'ordre social, et le royaume de Jésus-Christ est de ce monde aussi bien que de l'autre. Jésus-Christ a agi et il a parlé pour l'avenir, dont il a été le rédempteur et l'organisateur. La génération actuelle commence d'appliquer les dernières conséquences politiques et civiles de l'Évangile, qui appelle tous les peuples à la fraternité, à l'égalité, à la liberté. — Tel est le fond des soixante pages que M. Buchez a écrites en guise de préface aux Évangiles; telle est la doctrine que M. de Lamennais reprend aujourd'hui en sous-œuvre avec quelques différences et avec des développements dont il faut apprécier la valeur.

Ce retour à l'Évangile peut surprendre de la part de M. de Lamennais, qui a rompu si ouvertement non-seulement avec le catholicisme, mais avec le christianisme. L'auteur de l'*Esquisse d'une Philosophie*, des *Discussions critiques*, des *Amschaspands et Durvands*, est-il revenu à penser que l'Évangile est un livre sacré parce qu'il renferme la parole même de Dieu? Pour lui, les dogmes du christianisme sont-ils redevenus vrais et divins? Non; car M. de Lamennais nous déclare aujourd'hui que le Christ n'a point dogmatisé, qu'il a laissé une liberté entière à la spéculation, au travail perpétuel de la pensée d'où naît la science; qu'il n'exige pas la foi à des « solutions doctrinales de questions qu'enveloppe l'éternel problème de la nature et de son auteur. » Le Christ est venu fonder la société sur la règle immuable du droit et du devoir: voilà tout ce qu'il importe de connaître. Mais le nouveau commentateur des Évangiles n'y songe point. Comment pouvons-nous savoir si les Évangiles contiennent véritablement la règle immuable du droit et du devoir, sans connaître l'éternel problème de la nature et de son auteur? Pour sonder ce problème, il y a deux voies: la foi et la science. Or, M. de Lamennais prétend aujourd'hui isoler l'Évangile de l'une et de l'autre. M. Buchez a été plus logique quand il a imaginé, avant M. de Lamennais, de se servir de la parole de Jésus-Christ dans des desseins politiques. Il s'est déclaré catholique fervent, il a proclamé sa foi dans la divinité du Christ, il a jeté l'anathème contre l'arianisme: ce langage est ferme, décidé; il porte avec lui ses raisons. Écoutons maintenant M. de Lamennais obligé de s'expliquer sur l'Évangile de saint Jean: « La doctrine du Verbe, répandue dans le monde grec sous une forme philosophique, avait pénétré chez les Juifs, et *peut-être* s'y était développée d'elle-même, car elle a des racines naturelles dans l'esprit. » Voilà un *peut-être* admirable! M. de Lamennais nous dit aussi qu'on trouve dans l'Évangile de saint Jean quelques-uns des premiers fondements du système dogmatique complété par saint Paul et duquel est sortie la philosophie chrétienne. Que faut-il penser de ce système, de cette philosophie? Ne pressons pas trop M. de Lamennais sur ces questions, car il nous appellerait faux docteur et pharisien.

L'auteur du *Livre du Peuple* et des *Amschaspands*, cherchant un nouveau cadre pour ses prédications démocratiques, a donné cette fois la préférence à l'Évangile sur ses propres inventions, et c'est sous la forme d'un commentaire attaché à chaque chapitre qu'il s'est remis à prêcher ce que nous avons appelé, il y a quelques années, le *radicalisme évangélique*. Cette fois, il n'occupe plus lui-même le devant de la scène en prophète ou en poète: il s'est mis derrière le Christ, dont il interprète les paroles, dont il travaille à se faire un complice dans sa haine contre la société.

« Les temps approchent, s'écrie le commentateur ; un sourd murmure annonce la délivrance ; on entend de tous côtés comme le craquement de fers qui se brisent ; les puissants troublés se sentent défaillir ; les faibles relèvent la tête ; un dernier combat va se livrer. » Pourquoi ce dernier combat ? Pour établir sur la terre le règne de Jésus ? Mais le Christ n'a-t-il pas dit que son royaume n'était pas de la terre, et qu'il ne régnerait qu'au ciel ? Non, c'est une erreur, c'est *une doctrine abominable*. Le royaume de Jésus est de ce monde, c'est l'avenir, c'est la société nouvelle que les bons doivent établir sur les ruines de la société présente. « Qu'ont aujourd'hui les peuples pour se couvrir, que des lambeaux ? Qu'ils jettent là ces haillons, au lieu d'y coudre follement le drap neuf. Qu'au lieu d'un vain travail d'impossible réparation, d'un travail dont l'unique effet serait d'agrandir la rupture, ils imitent le père céleste, qui, lorsque l'hiver a passé sur ce qu'avait vivifié le soleil, renouvelle le vêtement de la terre. » Quand le Christ a prêché la liberté, l'égalité, les peuples n'ont pas compris sa parole, ou bien, assoupis dans leur misère, ils ont manqué de ce qui seul assure le triomphe, le courage de vaincre et celui de mourir. Aujourd'hui le salut est proche. Qu'est-ce que le salut annoncé par l'Évangile, suivant M. de Lamennais ? Le salut, *c'est le développement de la vérité et de l'amour dans le monde*. Or, qu'est-ce que le monde dans la pensée et le langage de Jésus ? C'est l'assemblée des enfants de Satan, des hommes d'iniquité, c'est la société corrompue à laquelle Jésus est venu en substituer une autre fondée sur des maximes entièrement opposées. Aujourd'hui tout est corrompu, tout, sauf le peuple, chez lequel il faut chercher toutes les sympathies, tous les dévouements, tous les héroïques sacrifices. Aussi est-ce au peuple que Jésus s'adresse ; c'est le peuple qui a fondé son règne dans le monde, et c'est par le peuple que naîtra l'ère nouvelle. Comme le monde actuel n'est guère qu'une vaste organisation du mal, le règne du bien, le règne de Dieu, ne peut s'établir que par une destruction préalable et complète. Ce monde, c'est la cité de désolation, il faut qu'elle tombe, et *le jour des vengeances divines viendra, lorsqu'on ne l'attendra point*. Hélas ! pourquoi M. de Lamennais, au moment de prendre la plume pour commenter l'Évangile, ne s'est-il pas rappelé cette belle parole de Pascal : « Le style de l'Évangile est admirable en tant de manières, et entre autres en ne mettant jamais aucune invective contre les bourreaux et ennemis de Jésus-Christ. »

L'âme est tristement froissée par ces interprétations violentes données aux enseignements du Christ. Voilà donc l'Évangile devenu un livre de parti ! L'occasion était belle cependant, puisque M. de Lamennais se tournait encore une fois vers ce sanctuaire d'une religion dont il a été longues années le ministre éloquent et sincère, l'occasion était belle pour demander à ce sanctuaire la paix, le repos, si nécessaires à un cœur brisé par tant de secousses et de combats. La passion a été plus forte, et sous son empire nous voyons aujourd'hui l'auteur de *l'Essai sur l'Indifférence* dénaturer cet Évangile qu'il avait lu tant de fois avec d'autres pensées. Il est vrai que les mots de foi, d'espérance et d'amour reviennent souvent sous la plume de M. de Lamennais, mais on sait maintenant à quoi s'appliquent ces mots. L'espérance qu'on nous prêche ici, c'est l'espoir d'une subversion générale. Quant à l'amour, c'est la haine de la société actuelle, où triomphe Satan. Il y a de belles et douces paroles, mais le fiel est au fond. L'écrivain nous dit qu'il faut arracher de son cœur les passions mauvaises, et en même temps il nous peint la richesse comme la source de toute corruption, et la pauvreté comme investie du privilège de la vertu. Il semble un moment tomber d'accord avec le Christ, que la vérité

doit se propager par l'enseignement, par l'exemple, et non par l'épée; puis aussitôt après il ajoute : *Toutefois il y a des cas où la force doit être opposée à la force.* Quels sont ces cas? Il valait la peine de nous en instruire.

M. de Lamennais revient sans cesse sur la puissance de la foi, qui obtient tout et qui opère tout, car le monde appartient à ceux qui croient; mais est-il en état de nous dire aujourd'hui à quoi il faut croire, à quoi doit s'appliquer la foi? Jadis, lorsque M. de Lamennais tonnait contre l'indifférence de son siècle en matière de religion, il insistait sur les miracles, comme sur un des points les plus essentiels de la démonstration qu'il avait entreprise. Il faut, disait-il, ou nier le sens commun, ou avouer les miracles de Jésus-Christ, et avec eux la sainteté, la divinité du christianisme. Il ajoutait que, si on ne voulait pas renverser la base de toute certitude, on devait reconnaître que Jésus-Christ est ressuscité, et qu'il n'existe pas de fait plus certain. Si Jésus-Christ est ressuscité, comme l'avaient prédit les prophètes, il est donc le vrai messie, il est donc le véritable fils de Dieu, il est Dieu, il est *Jéhovah*. Nier ces conséquences, concluait M. de Lamennais, c'est nier la raison humaine; donc, autant il est certain qu'il existe une raison humaine, autant il est certain que le christianisme est vrai. Aujourd'hui M. de Lamennais nous déclare que toutes ces questions qu'il tranchait autrefois à l'aide d'un dogmatisme si sûr de lui-même sont oiseuses; c'est même un des crimes de l'ancien monde de s'en être occupé et de s'en occuper encore. Qu'importent les mystères du souverain être et les secrets de la création? Vouloir sonder ces problèmes, c'est détourner le christianisme de sa voie véritable, et retarder sur la terre l'avènement du royaume de Dieu. Le peuple n'a que faire de ces choses : qu'il détruise le vieux monde; cela seul est urgent, essentiel. On n'a jamais avec une plus déplorable franchise sacrifié les idées aux passions, et donné le pas aux mauvais instincts de la nature humaine sur le noble désir de chercher et de posséder la vérité. L'homme est ainsi mutilé dans son essence, dans sa pensée, et celui que les traditions chrétiennes nous représentent comme le Verbe divin, la source de toute science, l'éternelle raison de Dieu, n'est plus qu'un prédicateur de morale populaire craignant de remonter aux principes des choses. Il aura été dans la destinée de M. de Lamennais de défigurer, de dégrader le christianisme, qu'il avait commencé par défendre avec tant d'éclat. Le même homme qui, à la suite des grands docteurs catholiques, à la suite de saint Augustin, de Bossuet, était venu prendre place parmi les plus illustres apologistes de la religion chrétienne, se met à reproduire aujourd'hui tant les hérésies informes du moyen âge que les fanatiques aberrations qui agitèrent l'Allemagne et l'Angleterre aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles. Est-ce ainsi qu'on prétend imprimer à notre époque une impulsion puissante et nouvelle? Le talent littéraire dont on trouve le brillant témoignage dans plusieurs pages des *Réflexions* de M. de Lamennais sur les Évangiles ne saurait empêcher de reconnaître à quelle triste déchéance il a lui-même, de gaieté de cœur, condamné sa pensée.

Assurément le christianisme a une vertu sociale, l'histoire en témoigne, et plus on l'interroge, plus elle confirme la vérité de ces paroles de Montesquieu : « Que, d'un côté, l'on se mette devant les yeux les massacres continuels des rois et des chefs grecs et romains, et, de l'autre, la destruction des peuples et des villes par ces mêmes chefs, Timur et Gengiskan, qui ont dévasté l'Asie, et nous verrons que nous devons au christianisme, et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens que la nature humaine ne saurait assez

reconnaître (1). » Comment le christianisme a-t-il accompli ces heureux changements dans les affaires de ce monde? En prêchant à tous, aux rois comme aux peuples, aux vainqueurs et aux vaincus, la justice et la charité. Peu à peu le christianisme a pénétré dans les âmes, adouci les mœurs, puis les lois; il a lentement conquis une puissance sociale d'autant plus certaine, qu'il ne s'est identifié avec aucune forme de gouvernement, non plus qu'il ne s'est jamais déclaré incompatible avec aucun pouvoir politique; voilà le sens de cette parole du Christ que M. de Lamennais déclare aujourd'hui ne pas comprendre : *Rendez à César ce qui est à César*. Le christianisme ne se révoltait pas contre la domination des empereurs romains, il s'y prenait mieux; il changeait les cœurs des hommes sur lesquels régnaient les empereurs.

Aujourd'hui le christianisme est de plus en plus provoqué, par l'esprit et les besoins de notre siècle, à exercer sur les sociétés une influence heureuse. Il y a partout en Europe de grandes misères à soulager, il y a de vieilles lois dont il faut corriger la rigueur, il y a des lois nouvelles à promulguer sous l'inspiration de la charité chrétienne. En ce sens, le christianisme deviendra, nous l'espérons, de plus en plus social; mais il cesserait de l'être, ou plutôt il deviendrait menaçant pour les sociétés et les gouvernements, s'il dégénérait en un radicalisme fanatique, d'autant plus redoutable qu'il usurperait l'autorité de la religion. L'Évangile, livre sans pareil, livre plein de mystères et de charme, divin pour les croyants, merveilleux pour tous, peut, s'il est arbitrairement interprété par l'aveuglement ou l'habile passion d'un sectaire, devenir un livre dangereux, car il peut conduire soit à un mysticisme sans limites, soit à une démagogie sans frein. Pour que l'Évangile ne porte que des fruits salutaires et bons, il faut que l'interprétation en soit faite aux peuples par des dépositaires reconnus et autorisés des traditions et des doctrines du christianisme. Ces dépositaires forment un corps, qui est l'église. La nécessité politique d'une église, les conditions auxquelles elle peut prévaloir, ont été admirablement comprises et satisfaites par le catholicisme. La réforme comptait à peine quelques années d'existence, qu'elle rédigeait des confessions et formait des églises en dehors desquelles il n'y avait plus pour elle de vérité religieuse. L'Évangile sans église serait comme un code sans magistrature, sans jurisconsultes, et que l'ignorance, l'intérêt privé, interpréteraient à leur fantaisie.

En toute chose, la confusion dans les idées non-seulement offusque la raison, mais elle a des effets funestes : ici elle complique et dénature les théories et les sentiments politiques par une sorte de fanatisme religieux. C'est pourquoi nous avons souvent insisté sur l'origine toute philosophique de la révolution française. Le christianisme a parlé aux hommes avec l'autorité d'une révélation; la liberté moderne, fille de la pensée, s'identifie avec tous les développements de la raison humaine. La révolution française et le christianisme sont les deux plus grandes époques de l'histoire dans la sphère des croyances et des idées, et il importe de ne pas confondre la nature et les origines de ces deux mouvements. Quand on reconnaît la filiation toute rationnelle de la révolution française, on comprend les phases qu'elle a traversées, les formes qu'elle a prises, les transactions auxquelles elle a dû souscrire avec quelques grandes institutions du passé; on ne s'étonne point qu'elle ait été servie par les talents les plus divers, qu'elle ait réuni sous ses drapeaux les généraux à côté des tribuns, les diplomates à côté des penseurs; on

(1) *Esprit des Lois*, liv. XXIV, chap. 5.

embrasse toute son étendue, on conçoit son habile flexibilité, et jusqu'à la sagesse qui lui prescrit des haltes. Que si, au contraire, on représente la révolution française comme une explosion de niveleurs chrétiens décidés à tout détruire, pour mieux préparer le sol où doit s'élever la cité de Dieu, nous tombons dans un chaos déplorable qu'on pare du beau nom d'égalité; les passions les plus mauvaises se donnent carrière; tous les signes d'une grande civilisation, la richesse, l'éclat des arts, le talent, la hiérarchie sociale, sont dénoncés, sont proscrits comme autant d'attentats à la fraternité humaine; la société enfin est maudite, excommuniée, car elle est l'empire du mal.

Ces déplorables théories répandent dans beaucoup d'esprits le dégoût et l'épouvante : comment s'en étonner ? Il arrive même à plusieurs, sous cette impression, de conclure que la plus forte digue contre ces théories est l'immobilité complète des institutions et des lois : ici on commence à s'abuser. L'inaction n'a jamais triomphé du mal. La meilleure manière de conjurer les dangers qu'entraînent avec elles les idées fausses est de montrer le bien qu'on peut accomplir en pratiquant d'autres idées. Il y a des hommes qui se font de la misère du peuple un argument pour leurs opinions subversives ; voici un écrivain éloquent et célèbre qui s'arme de l'Évangile pour exercer sur les âmes plus de persuasion et d'empire : ne sont-ce pas là des signes, des avertissements dont les pouvoirs politiques doivent tenir compte ? Loin de prendre l'inertie pour attitude, les pouvoirs politiques doivent prouver par leurs actes qu'ils n'entendent pas laisser aux partis extrêmes le privilège de la charité et du dévouement envers les classes laborieuses. N'y a-t-il pas pour soulager les misères véritables des remèdes possibles ? Aux utopistes qui promettent au genre humain un bonheur chimérique, n'y a-t-il pas à opposer des idées simples, fortes et pratiques, sur la condition des travailleurs, sur les rapports des fabricants et des ouvriers, sur l'éducation des enfants du peuple ? En un mot, il faut combattre l'erreur par l'action et par la pensée. L'action appartient au gouvernement, c'est-à-dire à la royauté et aux chambres qui, placées dans une sphère supérieure, ne peuvent avoir d'autre but que la satisfaction des intérêts vraiment généraux et légitimes. Le rôle des écrivains est plus modeste. Quand les idées sont faussées, ils les redressent ; si l'histoire est méconnue, travestie ; ils la rétablissent : ils dissipent enfin les illusions, les mensonges, que répandent des systèmes erronés, en rappelant les lois de la nature humaine, ses conditions, ses limites. Ce n'est pas là un des moindres devoirs de la critique philosophique.

LERMINIER.

CRITIQUES

ET

HISTORIENS MODERNES

DE L'ALLEMAGNE.

I.

GUILLAUME DE SCHLEGEL.



Quand une génération qui a fait ou a vu de grandes choses est près de s'éteindre, quand elle n'est plus représentée que par de rares débris, les derniers coups que frappe la mort, bien qu'ils puissent être facilement prévus, sont plus irréparables et semblent plus douloureux. A chaque perte nouvelle, on est tenté de croire que ce n'est pas seulement un homme, mais toute une société qui disparaît. Telle est pour nous cette forte génération qui, née dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, a traversé tant de révolutions dans l'ordre des faits et des idées ; chaque jour, ses rangs s'éclaircissent, et tout récemment elle a eu à déplorer un vide nouveau. Dans un pays voisin vient de mourir un homme qui exerça la plus haute influence sur les doctrines littéraires de son temps, qui, doué d'une heureuse imagination, pouvant prétendre à la renommée d'un talent original, adopta de préférence le rôle de critique, et, tandis que ses amis ouvraient à la poésie des horizons inconnus, ne crut pas obéir à une vocation moins élevée en prenant plus spécialement en main la direction des esprits.

Si l'on songé aux droits, en apparence excessifs, qu'a revendiqués la critique, si l'on est désireux de voir ses prétentions hautement justifiées, on doit s'applaudir de trouver de temps à autre réunis l'esprit d'analyse et le don de création, de voir ce contrôle souverain exercé par des hommes auxquels on n'ait pas le droit de répondre dédaigneusement que la censure est aisée et l'art difficile. Il existe sans doute un goût et un jugement indépendants de l'imagination, mais il n'est pas moins vrai de dire qu'il y a dans le rôle de la critique quelque chose d'embarassant, qu'elle a besoin d'être relevée parfois aux yeux du public et aux siens. Il ne suffit pas que ceux qui font profession de juger les ouvrages de l'esprit sachent se préserver de toute méprise, qu'ils appliquent fidèlement les principes du goût, toujours un peu capricieux : la critique renonce ainsi à une part de ses attributions ; elle suit l'opinion au lieu de la devancer, elle vit au jour le jour et ne peut exercer une influence durable. Qu'il se présente, au contraire, un homme offrant l'assemblage de ces facultés qu'on croit inconciliables parce qu'on les voit rarement unies, soit que, les cultivant toutes à la fois, il appuie ses conseils de l'autorité de ses exemples, soit que l'imagination serve seulement chez lui à féconder la raison, il fera de la critique une science et un art, il se guidera d'après des principes certains, et en même temps il parlera de l'éloquence en orateur, de la poésie en poète. Qu'on ne lui reproche pas de déroger en se faisant l'interprète de ceux dont il pourrait être le rival ; même dans ce rôle réputé secondaire, aucune des facultés de son esprit ne demeure stérile : ainsi que l'a dit un écrivain, le critique s'inspire du tableau comme le peintre s'est inspiré de la nature. Voltaire, après avoir médité de la critique un peu plus qu'il ne lui convenait, indique ainsi les qualités qu'elle exige pour être à la hauteur de sa mission : « Un excellent critique serait un artiste qui aurait beaucoup de science et de goût, sans préjugés et sans envie. » C'est aussi de cette façon que M. Guillaume Schlegel comprenait la critique, et la première partie de cette définition ne s'applique à personne mieux qu'à lui. Malheureusement il faut avec de la science et du goût être exempt de préjugés. Sous ce rapport, on sait qu'il fut loin d'être irréprochable ; mais, à part cette faiblesse, il dépassa plutôt les exigences de Voltaire qu'il ne resta en deçà. Personne en France au xviii^e siècle ne pouvait deviner les révélations que l'avenir tenait en réserve, et la part d'invention que des intelligences supérieures sauraient plus tard appliquer à la critique.

Auguste-Guillaume Schlegel naquit à Hanovre le 3 septembre de l'année 1767. Avant lui déjà, quelque célébrité littéraire était attachée au nom de sa famille. Son père, Jean-Adolphe Schlegel, ministre de l'église réformée et prédicateur éloquent, avait composé des cantiques religieux ; il se trouvait en relations d'amitié avec Rabener, Gellert, Klopstock et d'autres écrivains distingués. Jean-Henri Schlegel, frère de Jean-Adolphe, avait traduit des fragments de Thomson ainsi que plusieurs pièces du théâtre anglais, et écrit des ouvrages historiques sur le Danemarck, où il passa une partie de sa vie. Un autre frère de Jean-Adolphe, Jean-Élie, à la fois poète dramatique et philologue, mérite une place à part dans l'histoire du développement intellectuel de l'Allemagne : il était alors le plus célèbre des Schlegel. Tous avaient uni le goût de la poésie à des études plus sévères ; il est permis de supposer que ce spectacle influa sur les dispositions du jeune Schlegel et de son frère Frédéric. A mesure que leurs goûts s'éveillèrent, ils purent trouver dans le sein de leur famille des exemples et des conseils. Au-

guste-Guillaume acheva sa première éducation dans la maison paternelle et dans les écoles de sa ville natale, où il annonça déjà les qualités qui le distinguèrent éminemment, surtout une aptitude remarquable pour l'étude des langues. Dès cette époque, sans doute, il se familiarisa avec la langue française, car les premiers travaux de critique qu'il publia peu d'années après supposent une connaissance approfondie de notre littérature, et déjà aussi témoignent de son hostilité. Déjà il puise volontiers chez nous l'exemple des défauts dont il veut préserver ses compatriotes. C'est à grand'peine qu'il reconnaît dans nos écrivains quelques qualités assez humbles, du moins à ses yeux, la clarté, la concision, la pureté.

Au sortir du collège, M. Schlegel fut envoyé à Goettingue pour y apprendre la théologie. L'université de Goettingue offrait alors l'aspect le plus animé. D'un côté, Heyne, auquel Heeren devait bientôt venir en aide, renouvelait avec ferveur l'étude de l'antiquité, et offrait l'alliance, encore peu commune, de l'érudition et du goût. D'autre part, il s'était formé une école de poètes pleins de confiance dans l'avenir de l'art, et s'encourageant mutuellement à tenter des voies nouvelles. Hoelty, à cette époque, était déjà mort; mais M. Schlegel trouva encore réunis à Goettingue Stolberg, Miller, Boie, Leisewitz, Burger, Voss enfin, qui, par ses traductions d'Homère et son poème de *Louise*, s'efforçait de rattacher l'art antique à l'art moderne. M. Schlegel fut extrêmement frappé de ce mouvement en sens divers qui s'agitait autour de lui. Il trouva à Goettingue la satisfaction de tous ses goûts; aussi renonça-t-il bientôt à son projet d'étudier la théologie pour se livrer sans réserve à l'amour des lettres et de l'antiquité. Heyne sans doute ne fut pas étranger à cette détermination; il distingua Guillaume Schlegel et l'associa à ses travaux; il publiait alors son édition de Virgile: l'élève fut chargé de procurer l'index, qui ne fut pas une sèche nomenclature de mots isolés, mais devint, grâce à ses soins intelligents, un tableau complet de la poésie latine au siècle d'Auguste. En même temps, une dissertation sur la géographie d'Homère lui valut une palme académique, et telle était déjà la maturité de ses idées, que les opinions personnelles qu'il émit à cette époque sur l'origine des Pélasges purent trouver place longtemps après dans une appréciation critique du système de Niebuhr. Ces travaux d'érudition et de patience peuvent paraître des débuts un peu sévères; ils n'étouffèrent pas au moins l'imagination du jeune Schlegel. Dès ce moment, ses essais poétiques insérés dans l'*Almanach des Muses* de Goettingue et dans l'*Académie des Beaux-Arts* (*Akademie der schoenen Redekuenste*) attirèrent l'attention de Burger, qui dirigeait ce dernier recueil. Burger avait retrouvé l'ancienne ballade et l'avait de nouveau rendue populaire; il encouragea M. Schlegel à naturaliser en Allemagne le sonnet italien dégagé de l'afféterie qui en corrompait la grâce. Cette forme était en effet heureusement appropriée à la muse harmonieuse et déjà savante du poète. A ses avis, l'auteur de *Lénore* avait joint un modèle que M. Schlegel dut avoir souvent présent à la pensée; c'était un sonnet qui promettait dès lors l'immortalité à celui qu'il célébrait.

A AUGUSTE-GUILLAUME SCHLEGEL.

« Au nom de la lyre que j'ai maniée avec gloire, au nom des lauriers qui entourent ma tête, j'ose te dire un mot solennel que j'ai longtemps gardé dans mon cœur.

» Jeune aigle, ton vol royal s'élèvera au-dessus de la région des nuages; il

trouvera le chemin qui conduit au temple du soleil, ou la révélation que m'a faite Apollon est un mensonge.

» Le bruit de tes ailes est harmonieux et sonore comme l'airain qui retentissait à Dodone ; leur battement est léger comme la marche des sphères.

» Pour te consacrer au service du dieu du soleil, je n'estime pas que ma couronne ait trop de prix ; mais attends.... une plus belle t'est réservée. »

De la part de Burger, on a quelque peine à comprendre un pareil hommage. Vraisemblablement, il estimait si haut M. Schlegel en raison même du peu de rapports qu'il y avait entre eux ; c'était une contradiction comme il y en eut beaucoup dans sa vie et dans son talent. Quoi qu'il en soit, c'était trop promettre ; il n'était donné à personne de remplir une semblable attente. M. Schlegel sans doute ne s'y trompa pas. Les éloges de Burger ne furent pas moins être pour lui un puissant encouragement. Plus tard, quand sa parole aura acquis plus d'autorité, il paiera cette dette à la mémoire de son maître en prose d'abord, dans une longue notice, puis en vers, dans un sonnet, l'un des plus achevés de son recueil.

Cependant M. Schlegel n'est encore qu'un jeune homme honoré de l'amitié de Heyne et de Burger, et indécis entre la science et la poésie. A ce moment, il part (1793) ; il accompagne à Amsterdam un banquier qui lui a confié l'éducation de ses enfants. Il reste trois ans éloigné de son pays, et aucune production, si l'on excepte quelques pièces de vers, ne date de cette époque. Il se fortifie et se prépare en silence à la lutte qui l'attend. Il revient enfin en Allemagne et se rend à l'université d'Iéna, où Schiller était encore professeur, où lui-même allait bientôt le devenir. Six lieues seulement séparent Iéna de Weimar, et l'éclat de la cour se reflétait sur l'université. Grâce à des communications fréquentes, une vie presque intime s'était établie entre les écrivains les plus considérables, attirés à la cour du grand-duc par des faveurs qui ne pouvaient porter d'ombrage. Là Wieland, Schiller, Novalis, Herder, et déjà aussi Frédéric Schlegel, étaient réunis sous la présidence de Goethe, qui les dominait tous par la supériorité de l'âge ou l'universalité du génie. M. L. Tieck allait bientôt se joindre à eux. M. Guillaume de Humboldt venait les visiter ; on était en correspondance avec Klopstock, avec Kant, Jakobi, Fichte et d'autres encore. Cependant, malgré ce brillant concours et le bon accord qui unissait tous les rivaux, un grand désordre régnait dans la littérature allemande, surtout dans la littérature dramatique. On était las, et avec raison, de l'imitation française ; notre théâtre d'alors, reflet affaibli et décoloré des grands maîtres, justifiait tous les anathèmes des novateurs, sans toutefois les autoriser à remonter plus haut ni à confondre les modèles avec de maladroites copies. Lessing le premier avait donné le signal de la réforme ; mais, malgré la violence de ses attaques et ses prétentions à l'originalité, il n'avait pu complètement secouer le joug, et n'avait guère fait que substituer au système fortement conçu des écrivains du xviii^e siècle les théories sentimentales de Diderot, sans grand avantage apparemment. L'art, désertant les hautes régions, se vouait à la reproduction des accidents vulgaires de la vie ; l'on croyait racheter la bassesse du sujet par l'enflure et la déclamation du langage. On avait sacrifié la noblesse, et l'on cherchait en vain le naturel, que l'on ne trouve d'ordinaire qu'à la condition de ne pas le chercher. Goethe lui-même, jaloux d'épuiser toutes les formes sous lesquelles pût se manifester son génie, n'avait pas dédaigné, après avoir puisé aux sources vives de l'histoire nationale, de composer une tragédie bourgeoise avec un

épisode emprunté aux mémoires de Beaumarchais. A *Goetz de Berlichingen* avait succédé *Clavijo*. Enfin Schiller, bien que plus naïf et plus constant dans ses enthousiasmes, avait parfois aussi sacrifié au goût dominant. On passait tour à tour de l'histoire chevaleresque à la peinture des mœurs vulgaires, et de l'imitation de Sophocle à celle de Shakspeare, non sans quelque retour à Racine et à Voltaire. Bien que, depuis plusieurs années, l'habitude de la discussion et la nécessité d'éclairer les œuvres par les théories eussent accoutumé les esprits à compter plus sévèrement avec eux-mêmes, le talent restait encore livré aux hasards de l'inspiration. L'incertitude du public se retrouvait à quelque degré dans la pensée de ceux qui avaient entrepris de le conduire. En venant se joindre à la société d'Iéna et de Weimar, M. Schlegel apporta avec lui ce qui manquait le plus à ses amis, des vues arrêtées sur l'avenir de l'art et sur les voies qu'il convenait le mieux d'ouvrir au génie allemand.

M. Schlegel partagea cette tâche avec son frère Frédéric. Tous deux, doués à un haut degré du sens critique, se distinguaient néanmoins par des qualités différentes et se complétaient heureusement. L'un, plus maître de lui-même, avait le coup d'œil plus juste et plus sûr ; l'autre, avec une imagination plus ardente, affectait cependant plus de rigueur dans ses déductions. Frédéric était plus avide de connaître, Guillaume plus pressé de jouir et de faire servir son érudition au triomphe de ses idées. Cette opposition s'accrut avec le temps par le fait de Frédéric. Tandis que son frère s'affermissait dans ses qualités comme dans ses défauts, il se laissait entraîner par ses ardeurs inquiètes à des hallucinations qui troublèrent l'équilibre de ses facultés ; il ne trouva quelque repos que dans le sein de l'église catholique. Un instant aussi on put croire à la conversion prochaine de M. Schlegel ; il s'en défendit vivement : habitué à glisser plus légèrement sur les choses, il ne sentit jamais le besoin de mettre ses croyances positives d'accord avec ses rêveries poétiques. Avant que les différences devinssent aussi frappantes, les deux frères avaient passé plusieurs années dans un accord parfait de vues et de sentiments. Ils avaient eu le temps de constituer l'école romantique. Ce mot nous est venu de l'Allemagne, et cependant il n'a pas exactement pour nous le sens que lui ont donné les Allemands ; il nous représente surtout l'idée de la liberté dans l'art : cette liberté, personne ne la conteste en Allemagne. Sous ce rapport, tout le monde est romantique ; mais il y a de plus une école de poètes et de critiques qui, considérant comme désormais stérile le champ tant de fois labouré de l'antiquité, et craignant par-dessus toutes choses de profaner la poésie au contact de notre vie bourgeoise, cherchèrent à l'art un nouvel objet en harmonie avec nos croyances, et assez reculé pourtant dans le passé pour offrir de l'attrait à l'imagination. Entre l'antiquité et les temps modernes, ils s'arrêtèrent au moyen âge, et tentèrent de remettre en honneur les mœurs chevaleresques et le merveilleux chrétien. C'est la tâche qu'allait bientôt accomplir en France M. de Châteaubriand avec plus de passion et d'éclat, mais avec moins de science et de raison. En Allemagne, ces tendances étaient favorisées par les doctrines de Kant et de Fichte. en attendant toutefois M. Schelling et la philosophie de la nature, qui répondait mieux aux théories esthétiques des réformateurs. Wieland avait déjà préparé les esprits à ce renouvellement de l'art par son poème d'*Oberon* ; il fallait ériger en système ce qui n'était de sa part qu'une fantaisie. Novalis et M. L. Tieck furent les esprits féconds et vraiment originaux de la nouvelle école ; les deux Schlegel en furent surtout les critiques, ou, si l'on peut ainsi parler, les champions, toujours prêts à l'attaque

comme à la défense. En dehors de ce cercle, les romantiques comptaient de nombreuses alliances; jamais cependant ils n'adoptèrent franchement Schiller. Épris de l'art pour lui-même, ils ne purent pas s'élever à ce pur idéalisme ni s'associer aux luttes orageuses de cette nature tourmentée. Ils réservèrent leur admiration pour Goethe, dans l'esprit duquel la nature se reflétait plus librement, qui, grâce à sa superbe indifférence, maintenait l'art dans des régions plus sereines.

Les vues personnelles ne nuisirent pas toutefois à la communauté des efforts; on comprit qu'il y avait avant tout une cause générale à servir. Dès son arrivée à Iéna, en 1795, M. Schlegel prit part à la rédaction du journal *les Heures*, qu'avait fondé Schiller dans une pensée de libre association; mais il ne put en prolonger longtemps l'existence, non plus que ses illustres collaborateurs: *les Heures* cessèrent de paraître, malgré tant de chances de succès, après avoir lutté quelques années contre l'indifférence du public (1797). Elles furent remplacées par l'*Almanach des Muses*. M. Schlegel inséra plusieurs articles dans ce nouveau recueil, ainsi que dans la *Gazette littéraire de Iéna*; ce qui ne l'empêcha pas de fonder lui-même, avec son frère, une publication périodique sous le nom d'*Athenæum* (1798). Le ton de critique amère que l'on regrette de trouver dans l'*Athenæum* s'explique sans doute par l'aveuglement ou la mauvaise foi des adversaires que le jeune écrivain avait à combattre; on doit cependant reconnaître qu'il s'y est trop souvent et trop facilement résigné. M. Schlegel suit en général le précepte d'Horace: il pardonne volontiers aux défauts en faveur des beautés. Écrivain original et poète, il était, plus que personne, à même de déterminer les droits de la critique sur les œuvres de la pensée, et la critique n'est souvent pour lui que le privilège de sentir et d'admirer plus vivement. Il a des moments d'émotion où il s'élève par l'enthousiasme à la hauteur des grands génies dont il se fait l'interprète; mais quelquefois aussi il descend de ces sphères élevées. Le sarcasme alors ne lui coûte pas plus que l'éloge; il s'abuse volontiers sur l'innocence des armes qu'il emploie, et fait une guerre implacable à la médiocrité ou à ce qu'il confond avec elle; c'est par là que ses erreurs ont eu un si fâcheux éclat, et ont donné tant de prise contre lui.

Rien n'égale la prodigieuse activité de M. Schlegel à cette époque. En Allemagne et en France, en Italie et en Angleterre, il n'y a presque pas une publication nouvelle qui échappe à sa censure. Beaucoup de ces travaux épars de tous côtés sont aujourd'hui perdus pour nous. Heureusement M. Schlegel en recueillit lui-même une partie: en 1801, il publia, de concert avec son frère, sous le nom de *Charakteristiken und Kritiken*, des articles qui avaient déjà paru, pour la plupart, dans des recueils périodiques. Dans le premier volume, il avait reproduit une analyse détaillée de *Roméo et Juliette*, prélude de ses études sur le théâtre anglais, et des lettres sur la poésie, la mesure et le langage (*ueber Poesie, Sylbenmass und Sprache*). Dans ces lettres, M. Schlegel défendait les droits de la poésie contre les Lamottes de l'Allemagne. Quand on eut renoncé à tout ce qui faisait le prestige de l'art, quand on se borna, par un sentiment d'égalité jalouse, à représenter sur le théâtre la vie de tous les jours, les vers durent bientôt paraître un luxe inutile; c'était d'ailleurs une conséquence de la philosophie matérialiste du xviii^e siècle. Si l'âme est une faculté purement passive, toutes nos idées nous viennent des objets extérieurs, et le langage, expression de nos idées, doit se borner à représenter fidèlement les objets. A ce compte, les ornements du style ne servent qu'à déguiser la pensée; l'algèbre est le modèle des langues. Tout con-

courait ainsi à discréditer la poésie, et, quoique déjà les doctrines de Kant fissent révolution dans les esprits, beaucoup de gens se vantaient encore d'être revenus de ce préjugé. M. Schlegel montra que le rythme ne répond pas, comme on le prétendait, à un besoin imaginaire ; la poésie est la première forme sous laquelle se produise l'inspiration dans l'enfance des littératures, et, au ton d'exaltation où doit s'élever l'âme du poète, elle est le langage naturel. Il ramena à une juste mesure l'autorité de la raison dans les questions de goût ; il fit voir surtout que l'entrave dont on voulait s'affranchir est un secours aussi bien qu'un obstacle, et qu'un long travail peut seul rendre à la pensée cet élan vigoureux qu'affaiblit toujours l'expression.

Plusieurs articles recueillis dans les *Charakteristiken und Kritiken* étaient consacrés à Goethe. Les deux frères s'étaient partagé le soin d'analyser les plus récents ou les moins connus de ses ouvrages : Frédéric s'était chargé de révéler au public le sens caché de *Wilhelm Meister* ; M. Schlegel se réserva les *Élégies romaines* et le poème d'*Hermann et Dorothee*. Quoique lui-même y ait eu souvent recours dans ses vers, M. Schlegel n'était pas disposé à approuver beaucoup l'inspiration secondaire et un peu artificielle qui dicta à Goethe ses *Élégies romaines*. « Les formes de l'antiquité grecque et latine, si belles qu'elles aient été originellement, ont eu, dit-il, ainsi que toutes les formes, le malheur de survivre à l'esprit qui les animait ; comme dans les urnes funéraires, on n'embrasse, en s'y attachant, que les cendres des morts. » Mais la critique était mal à l'aise avec Goethe ; M. Schlegel dérogea en faveur du maître à la rigueur de ses principes. « Les imitations de Goethe, dit-il, restent originales, et par cela même sont vraiment antiques ; le génie qui y règne rend aux anciens un libre hommage. Bien loin de vouloir rien leur dérober, il leur offre ses propres dons, et enrichit la poésie latine de poésies allemandes. Si les ombres de ces immortels triumvirs, Tibulle, Catulle, Properce, revenaient à la vie, ils pourraient s'étonner d'abord de voir cet étranger, sorti des forêts de la Germanie, se joindre à eux après dix-huit cents ans ; mais ils lui accorderaient sans peine une couronne de ce myrte qui reverdit aujourd'hui pour lui comme il fleurissait autrefois pour eux. »

A l'occasion d'*Hermann et Dorothee*, M. Schlegel ne craignit pas de remonter jusqu'aux poèmes homériques, et ce ne fut pas de sa part un rapprochement ambitieux : M. Faurel faisait de même, quelques années plus tard, dans son introduction à *la Parthénoïde* de Baggesen. L'histoire du passé ne fournit pas toujours de ces faits héroïques dont le souvenir est assez vivant pour devenir le sujet d'une œuvre nationale et populaire ; il faut quelquefois, pour ne pas risquer de dépayser les esprits, se rapprocher du temps présent, et, si l'on songe combien offrent peu de ressources au poète les calculs de la politique ou l'action intelligente des masses, il semble que l'épopée, de nos jours, doive s'attacher plutôt à la vie privée qu'à la vie publique, ressembler plus à l'*Odyssee* qu'à l'*Iliade*. Cependant, aux deux extrémités de la société, la nature est étouffée par des habitudes factices, ou déparée par des mœurs grossières : il reste donc à peindre cette médiocrité au sein de laquelle on peut supposer le bonheur sans trop d'in vraisemblance, et qui laisse place encore à l'activité humaine. Ainsi, M. Schlegel amenait ses lecteurs au poème d'*Hermann et Dorothee*. Il ne prétendait pas sans doute borner l'épopée moderne à l'idylle, il voulait seulement justifier la forme que Goethe avait adoptée, et montrer à quelles transformations se prête la poésie épique, en dépit de divisions artificielles. Une fois entré dans son sujet, il fit ressortir les ressources que Goethe

avait trouvées en lui-même pour élargir un cadre trop étroit, l'art avec lequel il avait prévenu la monotonie par la variété, par le contraste même des tableaux, surtout l'impression raisonnable et salutaire qui naît de l'ensemble de son poème. Sous ce rapport, *Hermann et Dorothee* ne ressemble guère à *la Mort d'Abel*. En consacrant aussi quelques pages à Gessner, M. Schlegel lui adressa précisément les critiques opposées aux éloges qu'il avait donnés à Goethe. La poésie bucolique est d'une imitation périlleuse, et Gessner l'avait mise à la mode avec tous ses inconvénients et ses dangers. Il s'était donné cependant pour un élève de Théocrite, et Diderot l'appelait un Grec ; M. Schlegel l'accusa de n'être ni Grec, ni Allemand, ni prosateur, ni poète.

Le critique en M. Schlegel ne doit pas nous faire oublier des facultés plus brillantes : il resta toujours fidèle à sa double vocation, et consacra les instants que lui laissaient libres les soins de la polémique et les devoirs du professorat à des traductions poétiques ou à des poésies originales. Dès l'année même de son arrivée à Iéna, il publiait plusieurs fragments de la *Divine Comédie*. Deux ans après, en 1797, parurent les deux premiers volumes de sa traduction de Shakspeare. Les sympathies les plus vives de M. Schlegel étaient acquises à Shakspeare, comme au poète qui a réalisé les plus grands effets dramatiques. Il voulut le proposer à sa nation, moins cependant à titre de modèle que comme une source d'inspiration ; il n'admettait pas que rien pût entraver l'originalité du génie allemand. Également éloigné de l'exagération et des ménagements timides, il reproduisit toutes les hardiesses du poète, les particularités du langage, les variétés même du rythme, et déploya partout une intelligence supérieure et un art infini. Il ne s'agissait plus d'établir, suivant le précepte de Delille, une juste compensation, en restituant d'un côté au poète ce qu'on lui faisait perdre de l'autre. M. Schlegel ne se demanda pas ce qu'eût pu dire Shakspeare composant ses pièces en allemand et au XIX^e siècle ; mais il comprit ce qu'il avait dit, le sentit vivement, et s'imposa de le répéter. Toutes les difficultés étaient réunies, elles furent toutes vaincues. Quelquefois même on se prend à regretter cet excès de perfection ; on aimerait mieux, dans quelques passages obscurs, une traduction moins fidèle, qui par les différences même, pourrait servir à interpréter plus clairement la pensée de l'auteur.

Un grand nombre de poésies détachées datent aussi de cette époque. Quelques-unes, telles que *Pygmalion* et *Prométhée*, sont des souvenirs de l'antiquité. L'auteur s'est borné à recueillir les traits épars que lui fournissait la fable, et à les exprimer en un langage digne du temps auquel nous reporte le sujet. A la même pensée se rattache la romance d'*Arion*. Cette poétique légende d'Arion sauvé des flots par les dauphins, que la douceur de ses chants a charmés, avait séduit dans l'antiquité toutes les imaginations. Il semble qu'on en ait fait le sujet d'un concours auquel prirent part poètes et prosateurs. Dans ce concours, M. Schlegel eût figuré dignement. Après les vers d'Ovide, après les récits d'Hérodote, de Dyon Chrysostôme et de Plutarque, il ne restait pas, à vrai dire, une grande place à l'invention. M. Schlegel a dû presque se borner à fondre ensemble ces récits divers, et à en composer un drame achevé dans toutes ses parties. Il a trouvé cependant quelques traits qui avaient échappé à ses devanciers. Par une heureuse divination, Arion, au moment de mourir, chante la puissance de l'harmonie ; il rappelle le souvenir de ceux qui ont repassé le fleuve sombre, et, en se précipitant dans les flots, se recommande aux néréides. L'idée de la vengeance qu'il tire de ses enne-

mis appartient à M. Schlegel. Au moment où Périandre les mande auprès de lui, Arion apparaît subitement à leurs yeux tel qu'il était en se jetant à la mer.

« Ses membres gracieux sont couverts de l'or et de la pourpre étincelante, une robe flottante tombe à longs plis sur ses pieds, ses bras sont ornés de bracelets ; sa chevelure parfumée se déroule sur son cou, son front et ses joues.

» La lyre repose dans sa main gauche, de la droite il tient le bâton d'ivoire. Les assassins tombent à ses genoux éblouis comme s'ils voyaient la foudre.

» Nous avons voulu le tuer, et il est devenu un dieu ! O terre, entr'ouvre-toi ! »

« — Il vit encore, le maître de l'harmonie ; le chanteur est sous la garde céleste. Je n'invoque pas les esprits de la vengeance, Arion ne veut pas de votre sang. Esclaves de l'avarice, allez au loin dans des contrées barbares, et que jamais la beauté ne relève vos esprits abattus. »

L'élegie intitulée *l'Art grec*, sans être une imitation, n'en est pas moins composée de souvenirs. Elle fut suivie d'une autre bien différente sur *l'Alliance de l'Église et des Arts* ; un tel rapprochement montre assez l'étendue de cet esprit accessible à toutes les émotions poétiques. Il ne sent pas la nécessité de choisir entre Homère et la Bible ; il célèbre à la fois les divinités de la Grèce et les harmonies de la religion chrétienne. Les premiers sonnets de M. Schlegel représentent des scènes empruntées aux livres saints, et rappellent les tableaux de l'école romaine : c'est la salutation évangélique, l'adoration des mages, la sainte famille. Plus tard, il réunit en une sorte de galerie les portraits des poètes italiens : Dante, Pétrarque, Boccace et les autres. S'inspirant tour à tour de chacun de ces poètes, il s'attache à reproduire leur style et leurs pensées, de telle sorte que la pièce sur Pétrarque semble être un sonnet de Pétrarque lui-même. Il déposa aussi, dans des sonnets, ses impressions personnelles ; ceux qu'il adressa à son frère, à MM. Tieck et Schelling, témoignent d'une haute estime et d'une amitié dévouée. On a quelquefois contesté la sincérité de ses sentiments ; il est difficile de n'y pas croire, à en juger par l'expression élevée et souvent touchante dont l'auteur les a revêtus. Il avait adopté comme devise une pensée indienne dont voici le sens : « L'arbre empoisonné de la vie offre cependant deux fruits bien doux, le commerce de nobles amis et l'ambrosie des vers. » La forme du sonnet ne laissait pas à l'imagination un bien libre essor ; mais, dans tous les genres où s'est essayée la muse de M. Schlegel, l'invention n'est pas le mérite dont il se montre le plus jaloux, bien qu'il en soit extrêmement touché chez les autres. Il est surtout préoccupé d'assouplir le rythme encore rebelle et de donner à ses idées un tour poétique. Il est le continuateur de Klopstock et de Voss ; au moment où M. Schlegel entreprit cette tâche, elle avait un mérite particulier d'opportunité. C'est là une considération dont on tient rarement assez de compte. Le souvenir des services rendus ne suffit pas pour conserver intacte une renommée littéraire ; il faut que la reconnaissance soit renouvelée par le plaisir (1).

La poésie servit aussi quelquefois les rancunes de M. Schlegel. Kotzebue, écrivain vulgaire, avait gagné la faveur du public en excitant chez les spectateurs une

(1) Les poésies de M. Schlegel furent recueillies pour la première fois en 1800 à Tubingue, et réimprimées en 1811 à Heidelberg. Il s'en fit en outre plusieurs contre-façons.

sensibilité factice par des moyens que l'art désavoue. Ses pièces étaient jouées sur tous les théâtres. La France à son tour les empruntait à l'Allemagne. Ses succès l'enhardirent au point de s'attaquer à la société de Weimar. M. Schlegel se chargea de lui répondre. Kotzebue revenait alors d'un exil où il avait été envoyé par méprise; à son arrivée, il fut accueilli par une satire en vers que l'auteur appela avec une emphase comique *Arc-de-Triomphe en l'honneur de Kotzebue*. Le reste répond à ce début; c'est un ensemble de sonnets et d'épigrammes, où se fait sentir l'abus de l'esprit et où règne une plaisanterie plus acérée que délicate. C'est par là que pèche en général M. Schlegel, quand il s'abandonne à son humeur railleuse; il lui arrive souvent de passer la mesure. De tous les poètes comiques ou satiriques, c'est à Aristophane qu'il donne la préférence, et il s'inspire volontiers de cette verve inexorable qui, de nos jours, a besoin d'être vue à distance pour nous paraître de bon goût. Il dut cependant conserver de cette querelle un souvenir satisfaisant. Kotzebue, dans la comédie de *l'Ane hyperboréen*, avait grossièrement insulté M^{me} de Staël. Par une heureuse fortune, M. Schlegel se trouvait l'avoir vengée avant de la connaître.

Vers la même époque, des sentiments bien différents inspirèrent mieux M. Schlegel. En 1799, un de ses frères mourut dans les Indes au service de la compagnie anglaise; il consacra à son souvenir *l'Épître de Néoptolème à Dioclès*. Il fut surtout sensible à la mort d'une jeune fille, Augusta Boehmer, qui lui était unie par des liens de famille. Une suite de sonnets, remplis des mêmes impressions, montrent qu'il prit plaisir à nourrir sa douleur. Il avait choisi Novalis pour confident de ses regrets, et bientôt après Novalis lui-même était mort, laissant sa tâche inachevée. En lui, M. Schlegel perdait un ami, et l'école romantique sa plus belle espérance. Il fut un de ces rois dont Goethe signala quelque part la puissance éphémère. Lui du moins n'en vit pas le déclin. Sa perte fut vivement sentie par la jeunesse qui s'associait à ses pensées d'avenir. Les journaux du temps parlent de pèlerinages faits à son tombeau et de nombreuses offrandes qui y furent déposées. Ce malheur redoubla la tristesse de M. Schlegel. On était alors à la fin de 1802; il quitta Iéna, et se rendit à Berlin. Sans doute, il fuyait des lieux qui lui rappelaient de cruels souvenirs; peut-être aussi les blessures de l'amour-propre ne furent-elles pas complètement étrangères à cette détermination. La correspondance de Goethe et de Schiller témoigne à son égard de dispositions dont il put être blessé. Goethe apporta souvent dans ses rapports une indifférence railleuse qui laissait trop de liberté à son jugement, et, pour Schiller, la noblesse même et le désintéressement de son cœur purent lui donner des exigences excessives et le porter à envisager certains défauts de nature avec trop de sévérité.

II.

Lorsqu'il quitta Iéna, M. Schlegel était âgé de trente-cinq ans. La lutte qu'il avait soutenue lui avait donné l'occasion de poser tous les principes qu'il devait développer plus tard; mais, bien que cette première partie de sa vie soit la plus diversement occupée, ce n'est pas pour nous la plus intéressante. Le nom de M. Schlegel est entré en France joint à celui de M^{me} de Staël. Il la vit pour la première fois à Berlin, non pas cependant dès son arrivée en cette ville. Dans les pre-

miers temps de son séjour, il avait été chargé de faire un cours sur la littérature et les arts. Il avait achevé sa tragédie d'*Ion*, imitée de la pièce d'Euripide. Bien que, dans cette imitation, l'auteur se fût réservé une part d'originalité, ce n'était guère là qu'une tentative érudite qui ne paraît se rattacher en rien à ses théories. Peut-être même, en comparant la pièce allemande à la tragédie grecque, pourrait-on prendre une revanche facile de la comparaison des deux *Phèdres*. Vers le même temps, M. Schlegel agrandissait ses vues sur l'art romantique par l'étude du théâtre espagnol, et traduisait plusieurs pièces de Calderon, qui firent dire à Schiller : « Que de fautes Goethe et moi nous aurions évitées, si nous avions connu Calderon plus tôt ! » Enfin M. Schlegel publiait, sous le nom de *Blumenstraesse*, un choix de poésies italiennes, espagnoles et portugaises, et les faisait précéder d'une dédicace poétique dont nous citerons les premiers vers, parce qu'ils font comprendre, beaucoup mieux que nous ne saurions l'exprimer, comment cet esprit si vaste savait unir dans une commune admiration l'imagination brillante des races méridionales et le caractère sévère des peuples du Nord.

AUX POÈTES DONT J'AI TRADUIT LES CHANTS.

« Recevez l'offrande de ces fleurs, hommes sacrés ; comme à des dieux je vous fais hommage de vos propres dons. Vivre avec vous et avec nos ancêtres allemands, c'est là ce qui seul peut soutenir mon courage. Romains à demi, vous descendez aussi de la race germanique. Laissez-moi donc vous saluer de ces paroles allemandes et vous prendre à vos belles contrées pour vous ramener chez vous vers le Nord, aux rivages de l'harmonie. »

Dans ces vers respire un patriotisme qui eût dû arrêter M. Immermann au moment où il adressa à M. Schlegel cette brusque apostrophe : « Tu as, Guillaume, déchiré ta robe allemande en Angleterre, puis en Italie et dans les sombres contrées de Brahma. » Est-ce donc trahir ou renier son pays que de l'éclairer et de l'enrichir ?

Ce fut au milieu de ces travaux que M. Schlegel rencontra M^{me} de Staël. Elle fut frappée de cet esprit si abondant en idées, de cette érudition si bien éclairée par une critique ingénieuse. Elle n'avait connu rien de pareil en France ; le charme de la nouveauté, un certain goût pour ce qui ne ressemblait pas à ce qu'elle entendait tous les jours, lui inspirèrent une extrême bienveillance pour M. Schlegel. Elle savait mieux louer que personne ; ses éloges n'étaient autres que des impressions sympathiques ; elle se sentait reconnaissante pour qui animait son imagination et renouvelait sa pensée. M. Schlegel éprouva un véritable bonheur à se sentir ainsi compris et apprécié. Il ne pouvait plus se passer d'une société si douce. Il renonça à la situation qu'il s'était faite à Berlin pour se charger de l'éducation des enfants de M^{me} de Staël, et partit avec elle en 1804, lorsqu'elle fut rappelée en Suisse par la mort de M. Necker.

M. Schlegel a passé ainsi douze ans auprès d'elle, mêlé à la société spirituelle et distinguée dont elle était le centre, y exerçant par son savoir et son esprit plus d'influence qu'il n'en recevait, et surtout qu'il n'en voulait recevoir ; continuant sa vie laborieuse de professeur au milieu des distractions mondaines, accueillant difficilement les opinions qui n'étaient pas les siennes, inquiet et susceptible dans les relations habituelles, comparant quelquefois sa situation à celle qu'il eût pu

occuper en Allemagne, et pourtant invariablement attaché à M^{me} de Staël, et dédommagé par son amitié attentive de tout ce qui pouvait lui déplaire dans la société où il vivait. Ce n'était pas encore là tout ce qu'eût demandé M. Schlegel; d'autres prétentions percèrent quelquefois malgré lui. Il en fut repris avec une douceur et une fermeté qui le découragèrent; il y avait d'ailleurs dans l'amitié de M^{me} de Staël de quoi combler tous les désirs. Telle fut la liaison qui s'établit entre eux, liaison fondée sur la différence plus que sur la conformité des caractères, et par cela même plus profitable à tous deux. Il est difficile de croire que l'auteur de *l'Allemagne* ne s'éclaira pas souvent dans la conversation d'un juge aussi sûr toutes les fois que les préventions ne l'aveuglaient pas; et, d'autre part, le spectacle de cette sensibilité si vive que l'art et la poésie n'avaient pas seuls le don d'émuouvoir, cette exaltation généreuse dont tous les mouvements partaient du cœur, tout en causant peut-être quelque surprise à M. Schlegel, ne durent pas être perdus pour lui; il avait un esprit digne de tout comprendre. Toujours est-il qu'il conserva de cette époque de sa vie plus de souvenirs que d'amitiés. Blessé des inégalités sociales, il ne sut pas se mettre au-dessus d'elles et se faire franchement l'égal d'hommes qui eussent volontiers accepté l'égalité. L'hôte le plus assidu de Coppet et le plus accueilli, Benjamin Constant, fut aussi celui dont il se tint le plus éloigné. Il avait à son égard plus d'un motif d'aigreur. L'esprit de Benjamin Constant n'était pas assez conciliant pour adoucir les rancunes d'un rival malheureux. Entre tous les amis de M^{me} de Staël, ce fut avec M. Fauriel que M. Schlegel contracta la liaison la plus douce et la plus suivie. Il y avait entre eux une communauté d'études qui les rapprochait, et la nature sympathique de M. Fauriel devait triompher de toutes les défiances.

Dès que M^{me} de Staël put quitter la Suisse, M. Schlegel l'accompagna en Italie. Il est resté comme souvenir de ce voyage une longue lettre adressée à Goethe sur les œuvres des artistes contemporains, et une élégie célèbre sur Rome, dont M. Sainte-Beuve a rendu le mouvement poétique, malgré quelques suppressions, dans son portrait de M^{me} de Staël, à qui elle était adressée. Cette pièce est imitée de l'élégie de Propertius. On y retrouve aussi plusieurs traits empruntés à Virgile, à Horace, à Lucain, que l'auteur ne prend pas même soin de dissimuler, dans la crainte de les affaiblir; mais là où les souvenirs lui font défaut, inspiré par la présence des lieux, il y supplée de telle façon, que l'on distingue malaisément ce qu'il traduit de ce qu'il invente.

De l'Italie on passa en France, afin d'apercevoir Paris de loin. Les tracasseries de la police impériale n'étaient pas faites pour guérir les préventions que M. Schlegel avait pu apporter. Il s'en vengea par bon nombre d'épigrammes; mais sans doute M^{me} de Staël ne permit jamais que l'on confondît la France avec le pouvoir qui la gouvernait, et qu'elle avait le droit de ne pas aimer. En 1807 cependant, on réussit à se rapprocher de Paris. Ce fut dans ce court moment que parut le fameux parallèle des deux *Phèdres*. C'était encore un épisode renouvelé de la guerre des anciens et des modernes. Les choses toutefois avaient bien changé de face. M. Schlegel faisait un grand éloge de la pièce d'Euripide, et il avait bien raison; mais il censurait amèrement celle de Racine, et il avait grand tort. Le jugement qu'il a porté ne saurait prouver que sa partialité ou son incompétence..... J'hésite à ce mot; je ne sais quelles précautions prendre, je ne dirai pas pour faire accepter ma pensée, mais pour l'exprimer telle qu'elle est. M. Schlegel possédait en français un remarquable talent d'écrivain; il connaissait notre langue comme si elle eût

été la sienne, il la parlait comme s'il ne l'eût jamais apprise. Malgré cela, lui manquait-il donc quelque chose, ce quelque chose qui fait que la vendeuse d'herbes de Théophraste en eût remontré sur certaines nuances de l'atticisme aux beaux parleurs qui avaient eu le malheur de naître hors des murs d'Athènes ? D'ailleurs, autre chose est de connaître une langue dans toute sa correction, et même dans ses nuances les plus délicates, ou d'avoir en soi l'esprit d'une nation, son caractère, ses habitudes de société, ses traditions. On n'est pas naturalisé par le langage seulement, et personne ne peut avoir deux patries. Si M. Schlegel s'est proposé uniquement de démontrer que La Harpe était, en matière d'antiquité, un juge superficiel et prévenu, s'il a voulu dire que Racine n'a pas substitué partout, comme le prétend La Harpe, les plus grandes beautés aux plus grands défauts, ce n'était pas la peine de dépenser tant d'esprit; mais s'il a voulu soutenir, comme on n'en peut guère douter, que Racine a fait disparaître les beautés d'Euripide sans les remplacer par d'autres propres à son génie, en harmonie avec les sentiments de son époque, de sa nation, et inspirées par une vraie connaissance de la nature humaine, alors tout l'esprit du monde n'y suffirait pas.

Pour reprendre les choses de plus haut, j'avoue que les parallèles me paraissent mériter une médiocre confiance. C'est un procédé naturel à l'esprit de rapprocher les objets pour apprendre à les mieux connaître, et cette comparaison est légitime, si l'on cherche à fixer soi-même ses idées par un travail solitaire, ou si l'on se borne à consigner quelques indications précises; mais, dès que l'auteur paraît, comme il est nécessairement jaloux de ses découvertes et désireux de les présenter sous une forme brillante, la vérité est vite sacrifiée aux prétentions du bel esprit. A force de chercher des idées neuves, on tombe dans des pensées fausses. On ne voulait d'abord que présenter la vérité sous une forme piquante; il se trouve qu'insensiblement on a composé un tissu de mensonges ingénieux. Que sera-ce, si l'on est en droit de soupçonner l'équité de l'écrivain, si son parallèle n'est qu'un long plaidoyer ou plutôt un réquisitoire dans lequel perce la joie maligne du triomphe, si depuis l'on a pu observer que l'auteur se complaît dans ce souvenir et y revient avec une satisfaction que n'inspire pas habituellement le seul intérêt de la justice! A quoi sert d'ailleurs d'opposer sans cesse Homère à Virgile, Démosthène à Cicéron, Euripide à Racine, si ce n'est à attacher à l'un d'eux une idée d'infériorité qui trouble le plaisir qu'il nous cause? Pourquoi tourner à blâme pour les uns les éloges que nous donnons aux autres? Est-il bien nécessaire de choisir entre deux jouissances que nous pouvons goûter également? Nos admirations ne sont ni trop nombreuses ni trop naïves; nous pouvons nous y laisser aller sans crainte.

Dans la pièce grecque, Hippolyte entre sur la scène suivi d'un chœur de chasseurs; il dépose sur l'autel de Diane une couronne tressée dans une prairie vierge que n'a jamais effleurée le pied des troupeaux ni le tranchant de la faucille. Seule, au printemps, l'abeille y voltige; la Pudeur l'arrose d'une eau pure. « O ma maîtresse chérie, dit-il, reçois de mes mains pieuses ce lien pour ta chevelure dorée; car, seul entre tous les mortels, j'ai le privilège de vivre et de converser avec toi; j'entends ta voix sans voir ton visage. Puissé-je finir ma vie comme je l'ai commencée! » Mais Hippolyte, par le culte assidu qu'il rend à Diane, a outragé Vénus, et elle a juré de se venger. En vain un vieux serviteur l'engage à apaiser la déesse; Hippolyte répond qu'il est pur et l'adore de loin: il n'aime pas les divinités qu'il faut honorer dans les ténèbres. Le vieillard insiste; Hippolyte l'interrompt brus-

quement : « Allez, mes amis, rentrez dans la maison ; il est agréable, au retour de la chasse, de trouver la table bien garnie. Il faut aussi prendre soin des chevaux, afin que, lorsque je serai rassasié, je les attelle à mon char et les exerce comme il faut. Pour ta Vénus, je lui souhaite toutes sortes de prospérités. »

C'est là un magnifique début, et, tant qu'Hippolyte ne se livre pas, comme un élève des philosophes, à ses longues déclamations contre les femmes, il y a dans cette plénitude de jeunesse et de force, dans cette insensibilité adoucie par un commerce intime avec Diane, quelque chose d'étrange et de charmant. Nous sommes surpris de nous sentir émus par des moyens si nouveaux ; rarement même les anciens ont montré sur le théâtre ces figures calmes et sereines qui sont peut-être mieux encore dans les convenances de l'épopée, où l'action est moins rapide, où l'on a plus le temps de s'arrêter à les contempler. On sent qu'Euripide a voulu se faire pardonner par ce contraste une autre nouveauté plus hasardée, la peinture de l'amour, que ses devanciers avaient rejetée comme trop sensuelle et ne donnant pas une assez haute idée de la dignité humaine. M. Schlegel a noblement décrit le charme particulier qui s'attache à l'Hippolyte grec :

« Hippolyte, dit-il, a une teinte si divine, que, pour la sentir dignement, il faut pour ainsi dire être initié aux mystères de la beauté, avoir respiré l'air de la Grèce. Rappelez-vous ce que l'antiquité nous a transmis de plus accompli parmi les images d'une jeunesse héroïque, les Dioscures de Montecavallo, le Méléagre et l'Apollon du Vatican : le caractère d'Hippolyte occupe dans la poésie à peu près la même place que ces statues dans la sculpture. Winckelmann dit qu'à l'aspect de ces êtres sublimes, notre âme prend elle-même une disposition surnaturelle, que notre poitrine se dilate, qu'une partie de leur existence si forte et si harmonieuse paraît passer en nous. J'éprouve quelque chose de pareil en contemplant Hippolyte tel qu'Euripide l'a peint. On peut remarquer, dans plusieurs beautés idéales de l'antique, que les anciens, voulant créer une image perfectionnée de la nature humaine, ont fondu les nuances du caractère d'un sexe avec celui de l'autre ; que Junon, Pallas, Diane, ont une majesté, une sévérité mâle ; qu'Apollon, Mercure, Bacchus, au contraire, ont quelque chose de la grâce et de la douceur des femmes. De même nous voyons dans la beauté héroïque et vierge d'Hippolyte l'image de sa mère l'Amazone et le reflet de Diane dans un mortel. »

Si Racine eût pu conserver dans sa fraîcheur primitive cette fleur de la Grèce, s'il eût uni la naïveté antique à cette intelligence du cœur, fruit de la lente expérience des siècles, il eût surpassé du même coup Euripide, Sophocle et lui-même. Du moins a-t-il eu soin de rappeler Hippolyte tel qu'il était, en le montrant tel qu'il est devenu. Le héros est déchu, mais il est encore entouré du prestige de sa gloire :

Hercule à désarmer coûtait moins qu'Hippolyte,

dit Aricie à Ismène, et c'est cette fierté même qui l'a séduite. Elle aussi avait défié l'amour. Hippolyte est l'excuse d'Aricie, et Aricie celle d'Hippolyte. Malgré cette justification, ce ne fut pas sans nécessité que Racine s'imposa un tel sacrifice ; qu'auraient dit les *petits-maitres* s'il n'avait pas fait son Hippolyte amoureux ? Arnaud, il est vrai, blâmait déjà cette faiblesse ; mais, pour l'austère janséniste, ce

n'était pas là une question de goût. Désarmé par la passion et les fureurs de Phèdre, il gardait sa sévérité pour un amour plus dangereux par son innocence. Le personnage d'Aricie n'est pas cependant de l'invention du poète. Virgile compte parmi les alliés de Turnus un Virbius, fruit des amours de cette princesse :

Ibat et Hippolyti proles pulcherrima bello
Virbius, insignem quem mater Aricia misit,
Eductum Egeriæ lucis.

Tout en partageant l'admiration de M. Schlegel pour l'Hippolyte grec, nous ne pouvons accorder que tout l'intérêt se concentre sur lui; que Phèdre ne soit, comme le dit le critique, qu'un mal nécessaire. La jouissance que fait éprouver le personnage d'Hippolyte est plus esthétique que dramatique; les yeux y ont plus de part que le cœur. Si loin que soit la Phèdre grecque de la Phèdre française, c'est d'elle surtout que naît l'émotion, et il devait déjà en être ainsi chez les Grecs : il était plus facile de proscrire la peinture de l'amour que de n'en pas être charmé en la voyant. Dans Euripide, l'apparition de Phèdre est courte. En entrant sur la scène, elle prie ses esclaves de la soutenir, de délier le nœud qui retient sa chevelure. Sa douleur se décèle par le désordre de ses idées; tantôt elle voudrait aller au bord d'une claire fontaine puiser une eau pure, tantôt elle voudrait se reposer à l'ombre des peupliers, couchée sur une verte prairie. Un instant après, elle demande à être conduite sur la montagne pour s'élançer à la poursuite des cerfs; elle brûle de lancer le trait thessalien ou de dompter des coursiers vénètes. Sa nourrice essaie en vain de la calmer, et la presse de lui découvrir la cause de son mal. Contrainte par ces instances, Phèdre prépare l'aveu qu'elle va faire en rappelant les égarements de sa mère et la triste destinée de sa sœur : là se bornent les ressemblances des deux poètes. La passion de Phèdre dans Euripide ne se trahit que par son abattement; il n'y a pas dans son amour de ces révolutions soudaines qui naissent de la marche des événements ou des mouvements même du cœur; elle n'a pas d'espérances ni presque de désirs. Dès que son secret est connu d'Hippolyte par l'imprudence de sa nourrice, son parti est pris, elle va mourir; mais, dans sa perte, elle entraînera celui qui l'a causée. Ce n'est pas même la vengeance qui la fait agir; elle cède uniquement à la crainte du déshonneur. Que la Phèdre de Racine est bien différente! En l'absence de Thésée se produisent les premiers symptômes d'une passion longtemps contenue. C'est seulement lorsqu'elle croit son époux mort que Phèdre ose s'exposer à la vue d'Hippolyte. Elle va implorer sa pitié pour son fils; mais, forcée d'excuser ses rigueurs passées, elle laisse bientôt percer un sentiment contraire. Par ces ménagements, Racine nous conduit aux derniers excès de la passion, sans que jamais le sens moral soit péniblement affecté, sans que l'on puisse reconnaître quand la faiblesse devient un crime. A force de contempler Hippolyte, les sens de Phèdre se soulèvent, l'image du père se mêle devant ses yeux avec celle du fils, et de là naît cette admirable confusion de souvenirs et de langage qui trahit trop clairement un coupable amour. Phèdre cependant, rappelée à elle-même par une exclamation d'Hippolyte, veut un instant lui donner le change; mais elle sent qu'elle ne peut soutenir un tel personnage, et, sans plus d'excuses ni de détours, elle laisse déborder toute son âme. Dès ce moment, les bornes de la pudeur sont passées; malgré elle, l'espoir est entré dans son cœur. Loin de repousser les suggestions

d'OEnone, c'est elle maintenant qui les appelle. — Thésée revient, et Phèdre, incertaine encore, l'aborde avec des paroles ambiguës qui peuvent être une accusation aussi bien qu'un aveu, mais dont l'équivoque naturelle est l'effet de ses hésitations plus que de ses calculs. Sa mort du moins sera une expiation. Elle n'attend pas même ce moment suprême; elle va révéler tout à Thésée: un mot l'arrête... Hippolyte aime Aricie, et alors éclate cette admirable scène de jalousie qui suffit à excuser les faiblesses du héros, puisqu'elle n'était pas possible sans cela. Les transports et les fureurs de Phèdre sont conformes au développement de la passion dans l'antiquité. Tout ce que lui inspire la violence de son amour repoussé, Didon ou Médée eussent pu le dire; mais ce qui n'appartient qu'à elle, ce sont les retours à des émotions plus douces, ce sont ces délicatesses de sentiment qui font un mérite des faiblesses et qui donnent au crime même le charme de la vertu. Grâce à ce mélange de l'âme et des sens, Phèdre est l'exemple de la passion la plus déréglée et la plus touchante. Pour qu'un poète pût concevoir un tel caractère, il fallait que le christianisme eût purifié l'amour et fait un devoir de cette observation intérieure qui ne laisse échapper aucun secret mouvement. Phèdre est à la fois la païenne sensuelle et la pécheresse repentante. Il n'y a pas lieu à choisir ici entre l'art antique et l'art moderne; elle résume en elle toutes les inspirations dont s'est tour à tour animée la poésie, la religion de la nature et celle du cœur.

Si M. Schlegel eût fait ressortir les beautés de ce rôle avec l'enthousiasme qu'il sait si bien sentir et exprimer, il eût eu le droit de dire que la confidente OEnone remplace avec désavantage la nourrice de Phèdre, que Théràmène, encourageant l'amour naissant de son élève, fait regretter le vieillard de la tragédie grecque, qui parle du moins au nom de Vénus irritée. Il eût pu blâmer le ton trop solennel du récit et les détails poétiques sur lesquels un ami ne peut s'étendre et qu'un père ne peut écouter. M. Schlegel eût été libre aussi de reprocher à Thésée les motifs de son absence, qui le rendent au retour moins digne d'intérêt, en faisant observer toutefois que c'est pour Pèdre une excuse de plus, et que selon toute probabilité, dans la première pièce qu'Euripide composa sous le titre d'*Hippolyte*, comme dans la tragédie de Racine, Thésée avait été retenu par sa complaisance pour les amours de Pirithoüs. Au lieu de cela, M. Schlegel a pris deux poids et deux mesures, opposant sans cesse les beautés d'Euripide aux défauts inévitables de Racine, reprochant au poète français toutes ses inventions, quelquefois même ses emprunts, et de ce mélange calculé d'inexactitude et de rigueur, d'émotion et de logique, d'enthousiasme et de sévérité, il est sorti un pamphlet qui fera toujours honneur à l'esprit de l'auteur, mais qui peut laisser quelques doutes sur sa bonne foi.

Là cependant ne se bornèrent pas les témérités de M. Schlegel. Le *Parallèle des deux Phèdres* ne fut que le prélude du *Cours de littérature dramatique*. En quittant la France, M. Schlegel était allé à Vienne avec M^{me} de Staël; il y reçut un accueil brillant, et mit à profit son séjour en cette ville pour reprendre son enseignement interrompu. Il réunit et exposa, devant un nombreux auditoire, ses idées sur l'art théâtral. Ce sont ces leçons qui, traduites un peu plus tard par M^{me} Necker de Saussure (1814), se répandirent en France et y causèrent un grand scandale. M. Schlegel s'attaquait du même coup à toutes nos gloires. Corneille est le moins maltraité. L'auteur reconnaît qu'il s'était annoncé d'une manière brillante par *le Cid*, et, s'il était resté fidèle à cette veine poétique d'honneur et de

loyauté chevaleresque, s'il avait élargi encore son horizon sans s'inquiéter tardivement d'Aristote, la tragédie, unissant la liberté et la variété du drame romantique à l'éclat du style, eût vraiment déployé toute la magie de ses moyens ; mais pourquoi Corneille fit-il *Horace* et *Cinna* ? M. Schlegel se montre plus sévère encore pour Racine. Ce que le critique cherche avant tout, c'est l'action ; le charme de la poésie, qu'il ne peut nier, lui semble un mérite secondaire qui ne rachète pas la froideur des expositions et des longs récits, les invraisemblances de la mise en scène, et surtout le contraste des sujets avec les sentiments et le langage. Racine était pénétré de l'antiquité, mais il la voyait à travers son imagination et son cœur. Il aurait manqué de vérité et de naturel s'il eût voulu, prenant pour guide une froide érudition, s'affranchir des convenances qui étaient en même temps des délicatesses de sentiment, et tenaient à l'ensemble de la culture morale au XVII^e siècle. C'est là le secret de l'originalité dans l'imitation : ainsi le théâtre de Racine est l'expression la plus élevée de la société où il vivait, et derrière ce qu'il peut y avoir d'accidentel se retrouve la peinture éternellement vraie du cœur humain. C'en est assez pour nous rendre indifférents à des invraisemblances que la critique peut signaler, mais qui échappent au spectateur ému. A défaut de cette action qui parle aux yeux, et a quelquefois pour effet de nous rejeter dans une réalité grossière, il en est une autre plus intellectuelle qui naît du choc et du développement des passions, et qui a longtemps suffi au public.

Les théories de M. Schlegel embrassaient aussi l'art comique ; il ne respecta pas davantage Molière, et cette offense fut peut-être la plus sensible de toutes. Rousseau seul avec Bossuet avait osé médire de Molière, et tout était permis à Rousseau. M. Schlegel se laissa aller envers cette grande renommée à des boutades regrettables qu'on a eu tort peut-être de prendre trop au sérieux. Il n'en vint cependant jamais, ainsi que lui en a fait honneur un trop spirituel écrivain, jusqu'à mettre *le Solliciteur* au dessus du *Misanthrope*. N'insistons pas trop sur ces faiblesses d'un grand esprit. Il nous convient d'être indulgents pour une injustice qu'il n'a montrée que contre nous autres Français, plus peut-être par rancune nationale que par fausse critique. La sévérité ne serait pas plus équitable, et aurait aujourd'hui mauvaise grâce.

Ce n'était pas au moins à l'indifférence ou au dédain que cédait M. Schlegel, quand il proscrivait l'imitation de l'antiquité. Son livre est autre chose qu'un pamphlet. Dans le premier volume, avant d'en venir au théâtre français, il a admirablement dépeint cette exquise organisation des Grecs qui faisait des jouissances de l'art une condition de leur existence, cette jeunesse du monde au milieu de laquelle ils s'ouvrent à la vie, la nature qui seconde le libre jeu de leurs facultés, et, grâce à cet accord si rare de circonstances choisies, la poésie s'épanouissant heureuse et brillante, comme l'espérance qui sourit à cette race privilégiée. « La culture morale des Grecs, dit M. Schlegel, était l'éducation de la nature perfectionnée ; issus d'une race noble et belle, doués d'organes sensibles et d'une âme sereine, ils vivaient sous un ciel doux et pur, dans toute la plénitude d'une existence florissante, et, favorisés par les plus heureuses circonstances, ils accomplissaient tout ce qu'il est donné à l'homme renfermé dans les bornes de la vie d'accomplir ici-bas ; l'ensemble de leurs arts et de leur poésie exprime le sentiment de l'accord harmonieux de leurs diverses facultés ; ils ont imaginé la poétique du bonheur. » Ce n'est pas à dire que toutes les œuvres des Grecs fussent empreintes d'un caractère uniforme. Les poètes tragiques ont su atteindre aux

effets les plus pathétiques et les plus terribles. Malgré l'aspect serein sous lequel ils envisageaient la vie, l'idée de cette force inconnue qu'on appelait le destin assombrit souvent le tableau ; mais, voués au culte de la nature et ne soupçonnant rien au delà, sans passé et presque sans avenir, libres de tous les vagues pressentiments qui assiègent notre âme, ils ont pu réaliser plus facilement la seule perfection qu'ils rêvaient.

A part quelques rares initiés, on n'avait guère en France d'idées arrêtées sur l'ensemble du théâtre grec, lorsque parurent les leçons de M. Schlegel. On en était encore à cette théorie de perfectibilité littéraire que le xviii^e siècle avait mise en faveur, et dont La Harpe s'était fait le défenseur intéressé. Le temps passé n'avait guère, aux yeux de la critique, d'autre mérite que d'avoir préparé l'avenir. En ce qui touche le théâtre, on s'obstinait à se représenter la tragédie antique sous la forme classique que les grands écrivains du xvii^e siècle avaient rendue familière. Si, par hasard, on était forcé de reconnaître les différences qui séparent la scène grecque de la scène française, le procès était vite jugé. Tout changement était un progrès ; on eût volontiers refait les modèles d'après les copies ; la mode du jour semblait la règle éternelle du goût. Ceux même qui comprenaient le mieux le côté sublime de la tragédie grecque ne pouvaient s'habituer à ces traits de naturel et de simplicité que les anciens ne fuyaient ni ne cherchaient, mais qu'ils rencontraient quelquefois : ainsi faisait l'abbé Barthélemy, qui, plus érudit et mieux disposé que La Harpe, n'avait pu cependant se défendre de tout préjugé, et, oubliant son personnage, avait donné le singulier exemple d'un Scythe plus difficile que les Grecs eux-mêmes en fait d'atticisme et de convenances.

Les leçons de M. Schlegel, en se répandant en France, rectifièrent ces idées. Il montra le théâtre grec non pas seulement comme un heureux début, mais comme une œuvre accomplie qui avait eu son commencement, ses progrès, sa décadence. D'un côté, Eschyle efface le souvenir de ses devanciers et mérite d'être considéré comme le créateur de la tragédie grecque. Sans être le plus parfait des poètes tragiques, il en est le plus inimitable. Il marque cette première phase où le génie inexpérimenté est livré à lui-même et ne suit que sa seule inspiration. D'autre part, Euripide a déjà dépassé le but auquel Eschyle n'avait pu atteindre. Les dieux et les hommes, dans ses tragédies, sont déçus de leur antique grandeur. Au lieu de faire appel aux sentiments les plus élevés de l'humanité, ce sont surtout les faiblesses du cœur qu'Euripide prend plaisir à peindre ; souvent même il abuse de la sensibilité de ses auditeurs. Tout semble abaissé à dessein, afin de complaire plus sûrement à des juges moins sévères que l'admiration fatigue, et qui veulent se reposer dans des émotions plus douces.

Mais entre Eschyle et Euripide il y a la place de Sophocle. A égale distance de l'un et de l'autre, il occupe dans l'histoire de l'art ce point culminant au delà duquel il n'y a plus qu'à descendre. M. Schlegel s'est particulièrement complu dans ce portrait. C'est qu'en effet beauté, gloire, génie, bonheur, tout s'est réuni pour composer en Sophocle l'ensemble le plus harmonieux que l'imagination puisse rêver, et les inventions avec lesquelles les historiens et les poètes ont voilé ses derniers moments ne permettent pas même de s'apitoyer sur sa fin. Les faveurs dont il fut comblé ne furent pas perdues pour l'art. Ses conceptions sont plus profondes et non moins hardies que celles d'Eschyle ; l'harmonie dont il a su empreindre toutes ses œuvres peut seule en dissimuler la grandeur. Il a puisé dans la noblesse de son âme l'élévation morale à laquelle il subordonne les passions de ses héros.

Nul poète peut-être n'a eu au même degré que lui le sentiment de la dignité humaine; aussi n'a-t-il pas besoin d'appeler à son aide un monde surnaturel; c'est presque toujours dans le cercle de l'humanité que l'action s'accomplit, mais de l'humanité représentée sous ses traits les plus généraux. Le despotisme du destin laisse à ceux même qu'il opprime leur énergie et leur liberté. Le chœur mêlé à tous les événements représente bien la conscience publique, souvent timide et confuse. L'action se développe sans vide et sans complication pénible. On ne rencontre pas, dans le cours de la pièce, de ces maximes équivoques qui, malgré une sanction tardive, peuvent faire douter des intentions de l'auteur. L'impression est constamment morale et religieuse, et la poésie, prodiguant toutes ses richesses, met le dernier sceau à cette œuvre, expression la plus complète et la plus haute de l'art tragique au siècle de Périclès.

Tous les arts, dans la Grèce, se prêtaient un mutuel secours; tous servaient à l'ornement de ces fêtes splendides dont, après tant de siècles, le souvenir est encore tout-puissant sur l'imagination. M. Schlegel essaya de recomposer quelque chose de cet assemblage en cherchant les rapports secrets qui unissent les différents arts, comme l'avait déjà tenté Lessing dans son *Laoccon*. Ce fut surtout à la statuaire qu'il demanda des points de comparaison avec la poésie. Pour rendre sensible la différence qui distingue la tragédie de l'épopée, il les compare l'une au bas-relief et l'autre au groupe. Le bas-relief n'a pas de limites précises; on peut supposer l'action s'étendant indéfiniment en deçà et au delà. Aussi les anciens représentaient-ils surtout sous cette forme des sujets qui n'avaient, à vrai dire, ni commencement ni fin, comme des danses, des combats, des sacrifices. De même l'épopée n'offre pas un tout nettement circonscrit; les événements se succèdent sans lien rigoureux, du moins sans but arrêté; le poète raconte pour raconter, et les personnages, tenus dans l'ombre, ne nous apparaissent guère que de profil. Il en est tout autrement dans le groupe et dans la tragédie. Là les yeux, au lieu d'errer sur une série de faits divers, sont fixés sur un point unique, que le poète doit faire ressortir aussi clairement que le sculpteur. L'un et l'autre sont tenus de donner la même perfection à toutes les parties de leur œuvre. Le groupe est fait pour être envisagé sous tous les aspects, et le poète tragique ne peut pas même s'autoriser de l'exemple d'Homère pour sommeiller quelquefois. Passant de la théorie à l'histoire, M. Schlegel rechercha les analogies qu'offraient le développement de la poésie et celui de la sculpture. Il rapprocha des tragiques grecs les trois statuaires les plus fameux de l'antiquité, Phidias, Lysippe, Polyclète, et montra successivement en eux la grandeur désordonnée d'Eschyle, la perfection de Sophocle et les défauts séduisants d'Euripide.

On le voit, M. Schlegel n'était pas injuste envers le théâtre grec. Il sentait dignement ces beautés d'une simplicité si pure, d'une vérité si haute, si universelle, et ses émotions sympathiques passaient dans l'âme de ses auditeurs; mais en même temps il pensait que, la poésie étant la vive expression de ce qu'il y a de plus intime dans notre être, il est naturel qu'elle revête, suivant les différentes époques, une forme particulière aussi bien que la peinture, l'architecture, la musique. La religion chrétienne, en révélant à l'homme le néant de cette vie, en remplissant son âme de désirs que rien ici-bas ne peut satisfaire, a donné une direction nouvelle à toutes nos forces morales; elle a éveillé en nous des sentiments inconnus, ou épuré ceux qui n'avaient pu s'élever au delà d'un sensualisme poétique. Ce perfectionnement moral, sans exclure la violence des passions, pro-

duisit de sublimes inconséquences, qu'il fallait tenter de peindre au moins, si l'on ne pouvait les expliquer ; une conscience plus claire de la responsabilité humaine, une analyse plus attentive et plus profonde du cœur, mirent davantage en lumière les différences personnelles qui se détachent sur le fond commun de l'humanité. D'autre part, les luttes et les complications des sociétés modernes avaient fait une plus grande place aux individus ; les intérêts particuliers avaient obscurci les idées générales. Tout ainsi préparait une révolution dans l'art. Le poète dramatique surtout, plus astreint qu'un autre à tenir compte de l'état des esprits, dut se proposer un nouvel objet. Les fables mythologiques furent remplacées par des sujets empruntés à l'histoire ou aux légendes, et de là naquirent de nouvelles exigences. A la peinture des sentiments abstraits succéda celle des caractères individuels. On s'attacha soigneusement à des circonstances indifférentes en apparence, mais qui pouvaient secrètement agir sur la marche des événements ou en mieux faire comprendre le sens. Au lieu de contempler les choses dans une disposition exclusive, qui ne permet d'en voir que le côté sérieux ou plaisant, on chercha à réaliser une vérité plus voisine peut-être que l'autre de la nature et de la vie, dans laquelle se rassemblent les choses les plus opposées, le rire et les larmes, le burlesque et le terrible, la vie et la mort. Telle fut l'inspiration à laquelle obéirent Shakspeare et les poètes espagnols, sans s'inquiéter de ce qu'on avait fait avant eux, ni de ce qu'on faisait ailleurs. Ces créateurs du drame, s'abandonnant à l'impulsion de leur génie, eussent été fort embarrassés, sans doute, d'indiquer les principes secrets qui les avaient guidés. Ce fut à discerner ces principes, à les faire pénétrer dans les esprits, que s'appliqua M. Schlegel. Après avoir dépeint éloquemment le côté poétique du christianisme, il montra le caractère sérieux et contemplatif des peuples du Nord venant en aide à cette influence bienfaisante. Il fit voir comment à leur héroïsme grossier, mais sincère, se rattachaient les idées fécondes de chevalerie et d'honneur, et de cette époque de rénovation il marqua l'ère des littératures modernes.

Afin de mieux faire comprendre la théorie du drame romantique, M. Schlegel eut recours encore à un de ces rapprochements que lui fournissait sa connaissance raisonnée des beaux-arts. Il avait comparé la tragédie grecque à un groupe de sculpture ; le drame lui représente un vaste tableau comprenant des personnages entourés de tout ce qui peut donner à leur existence plus de réalité et de mouvement. Si la peinture ne peut rivaliser avec la statuaire pour le modelé des formes, en revanche la couleur donne plus de vie à l'imitation, et l'expression de la physionomie, animée par l'éclat du regard, révèle toutes les émotions de l'âme dans des nuances presque insaisissables.

Quand ces idées se firent jour en France, ou même quand M. Schlegel les exposait à Vienne, le *Génie du Christianisme* avait paru depuis plusieurs années, précédé lui-même par le livre de M^{me} de Staël sur *la Littérature*. Le peu d'intervalle qui sépara ces trois événements littéraires, un tel accord entre des esprits également indépendants, sont par eux-mêmes des faits considérables, et montrent combien était vrai, même avant d'être senti, le besoin de rompre avec le passé, ou du moins de le transformer et de le rajeunir. Composées avec des préoccupations moins exclusives et moins dogmatiques, les leçons de M. Schlegel purent convaincre ceux qui s'étaient tenus en garde contre les séductions d'une imagination trop brillante, capable de rendre suspecte la vérité même. M. Schlegel, d'ailleurs, avait surtout en vue le théâtre : sous ce rapport, il n'eut pas de précurseurs. Il

devança de vingt années l'éclatante préface dans laquelle le jeune auteur de *Cromwell*, appelant la mémoire à l'aide du génie, croyait inventer de toutes pièces un système nouveau. Ce n'est cependant pas à M. Schlegel que revient l'honneur d'avoir signalé le premier le double aspect sous lequel le poète dramatique doit envisager la nature. Cette théorie a une plus noble et plus antique origine : il faut remonter jusqu'à Platon pour en trouver le premier germe. A la fin du *Banquet*, après que tous les autres convives se furent retirés, Socrate resta à causer sans rancune avec Aristophane et Agathon. En les pressant de questions, il les contraignit d'avouer qu'il appartient au même homme de composer des tragédies et des comédies, que le poète tragique est, en vertu de son art, poète comique; au temps de Platon, nul exemple, à vrai dire, n'autorisait cette assimilation de facultés que tout le monde considérait comme distinctes, mais le drame satyrique offrait un intermédiaire entre la dignité tragique et la gaieté comique qui eût pu en amener le mélange, et déjà Aristophane, au milieu des scènes les plus licencieuses, s'était élevé comme en se jouant à des accents vraiment lyriques. Enfin, chez Homère, lorsque Hector dit adieu à Andromaque, et remet son fils entre ses bras, elle le reçoit avec un sourire mêlé de larmes : *Δακρυῖεν γέλασσα*. Ces vérités si vieilles semblaient une grande nouveauté en France au moment où M. Schlegel tenta de les populariser; elles ne sont plus guère contestées aujourd'hui, et c'est surtout à lui que nous devons d'avoir multiplié nos jouissances, en signalant à notre attention des modèles trop négligés. Si toutes les espérances de M. Schlegel ne se sont pas réalisées, il a du moins préparé les esprits à ce que nous garde l'avenir. Viennent maintenant les chefs-d'œuvre, et les sympathies ne leur manqueront pas, en dépit de gens intéressés à croire que les chefs-d'œuvre abondent, et que la justice seule est à venir.

Si l'on en croit M. Schlegel, ce n'est pas assez pour un critique de se placer au point de vue de ceux dont il apprécie les œuvres. Pour porter un jugement définitif, il doit se mettre aussi au-dessus des préventions qui ont pu borner la vue des écrivains eux-mêmes. C'est cette souveraine impartialité qui manquait à Winckelmann; il voyait la Grèce comme un Grec, et le critique, bien différent en cela du poète, ne doit être d'aucun siècle ni d'aucun pays. C'est là sans doute une bien grande prétention. Sans l'accepter complètement, on doit reconnaître, pour ce qui touche M. Schlegel, que, la nature humaine n'étant jamais complètement différente d'elle-même, le sentiment de l'art moderne dut ajouter en lui à l'intelligence de l'antiquité, et, d'un autre côté, la connaissance du génie antique put prévenir bien des écarts dans une voie où, en raison même de la liberté, les écarts sont plus à craindre. Aussi M. Schlegel s'en est-il mieux préservé que ceux qui ont voulu faire des théories à son exemple. Il ne se dissimule pas l'abus qu'on peut faire de la liberté dans l'art; s'il s'en fie volontiers au génie, c'est qu'il n'est pas prodigue de ce nom; il ne comprend pas le génie sans le goût. « C'est en vain, dit-il, qu'on a voulu établir entre le goût et le génie une séparation absolue qui ne saurait jamais exister; car le génie, de même que le goût, est une impulsion involontaire qui force à choisir le beau, et il n'en diffère que par un plus haut degré d'activité. » A la place des unités protégées si longtemps par l'autorité d'Aristote, qui n'en a jamais dit mot, M. Schlegel demande une unité plus profonde, plus intime, plus liée à l'ensemble des choses. Il confesse que le poète doit écarter les incidents étrangers à l'action et les détails importuns qui ne servent qu'à retarder la marche des événements, qu'il doit choisir les moments les plus décisifs de l'existence, et pré-

senter une image embellie de la vie. Ailleurs, en demandant que le spectateur soit admis à voir de ses yeux des événements qui trop souvent se passent en récits, il exprime la crainte que la scène ne devienne une arène bruyante ; par ces précautions, M. Schlegel a échappé à une grave responsabilité. Il serait curieux de savoir ce qu'il pensait des essais qui ont été tentés en France depuis ving-cinq ans. Nulle part il ne s'en est expliqué, et rarement il abordait ce sujet dans ses conversations. On peut cependant deviner son opinion d'après les jugements qu'il a portés sur les derniers efforts du théâtre allemand ; l'analogie est assez grande pour que l'on ne craigne pas de se tromper.

Ce dut être un moment de vive satisfaction pour M. Schlegel que celui où, après avoir passé en revue tous les théâtres classiques, il arriva enfin à Shakspeare, et put se donner librement carrière. M. Schlegel admire les anciens, mais il aime Shakspeare. A part l'affinité qui unit le traducteur au poète, M. Schlegel aime Shakspeare pour les services qu'il en a reçus, et, si je puis ainsi parler, pour ceux qu'il lui a rendus. Shakspeare a aidé à la renommée de M. Schlegel, M. Schlegel a relevé et répandu la gloire de Shakspeare. Avant lui, en France, l'opinion flottait encore entre les palinodies de Voltaire, qui usait en despote de sa royauté littéraire pour donner et reprendre la gloire. M. Schlegel posa nettement en présence le système de Voltaire et celui de Shakspeare. Il s'attacha surtout à repousser le reproche de barbarie si souvent fait au grand tragique ; il montra le siècle d'Élisabeth parvenu à un haut degré de culture, et le poète qui en fut l'honneur doué au moins de cette instruction qui, à défaut de connaissances précises, suffit à donner l'intelligence de toutes choses. Puis il peignit ce sentiment si vrai de l'histoire, alors même que le poète en néglige ou en confond les détails, l'art de rendre le merveilleux naturel, celui surtout de trahir les émotions secrètes de l'âme par des symptômes involontaires et les signes les plus fugitifs, de montrer par quels artifices la passion s'insinue dans le cœur à l'insu même de celui qui l'éprouve, enfin la faculté de toucher toutes les cordes à la fois, de faire entendre tour à tour les éclats de la colère ou du désespoir, les sarcasmes d'une impitoyable ironie et les accents les plus doux et les plus naïfs.

« On a vu de nos jours, dit M. Schlegel, des tragédies dont la catastrophe consistait dans l'évanouissement d'une princesse. Si Shakspeare donna dans l'extrême opposé, ce sont des défauts sublimes qui naissent de la plénitude d'une force gigantesque. Ce Titan de la tragédie attaque le ciel et menace de déraciner le monde. Plus terrible qu'Eschyle, nos cheveux se hérissent et notre sang se glace en l'écoutant, et néanmoins il possède le charme séducteur d'une poésie aimable ; il se joue gracieusement avec l'amour, et ses morceaux lyriques ressemblent à des soupirs doucement exhalés de l'âme. Il réunit ce qu'il y a de plus profond et de plus élevé dans l'existence. Les qualités les plus étrangères et en apparence les plus opposées semblent liées l'une à l'autre lorsqu'il les possède. Le monde de la nature et celui des esprits ont mis leurs trésors à ses pieds. C'est un demi-dieu par la force, un prophète par la profondeur de sa vue, un génie tutélaire qui plane sur l'humanité et s'abaisse cependant jusqu'à elle avec la grâce naïve et l'ingénuité de l'enfance. »

Les Anglais reconnaissaient déjà que les traductions de M. Schlegel leur avaient révélé des effets inconnus. Ses éloges, sans excepter les remarques de Samuel

Johnson et de lady Montaigu, sont ceux qui répondent le mieux à leur orgueil national. Il est vrai de dire même qu'ils s'avouent vaincus. M. Schlegel, en Angleterre, est appelé ultra-shakspearien.

M. Schlegel ne consacra qu'une leçon au théâtre espagnol. Son analyse incomplète a laissé beaucoup à faire à M. Fauriel; mais il serait difficile de rien ajouter à la peinture qu'il en a esquissée à grands traits. L'Espagne est la véritable patrie, et, si l'on peut ainsi parler, la terre classique du romantisme. L'esprit romantique n'a pas cessé d'animer le théâtre espagnol depuis son origine jusqu'à sa décadence, tandis que, chez les Anglais, Shakspeare est le seul qui en ait été intimement pénétré. Le caractère espagnol se prête de lui-même à être envisagé sous un aspect idéal. M. Schlegel se sentit respirer à l'aise dans cette atmosphère de poésie; il traça un admirable portrait de Calderon, mais il fallut s'arracher à cette contemplation; le temps le pressait. Arrivé au théâtre allemand, il apprécia dignement les ouvrages de ses anciens amis, malgré la mésintelligence qui avait fini par altérer leurs rapports. Il montra dans Goethe ce génie inépuisable échappant à l'analyse par ses innombrables transformations, et s'égarant dans les détours d'un labyrinthe sans fin. En abordant la scène, Goethe prend et quitte tour à tour toutes les formes de l'art dramatique: mais cela ne lui suffit pas; il se sent à l'étroit dans cet immense domaine, il tente d'en reculer encore les limites, et, désespérant de pouvoir se plier aux exigences des spectateurs, il fait ses adieux au public dans le prologue de *Faust*. La vocation de Schiller était plus clairement indiquée. M. Schlegel rendit justice à ses nobles qualités, à ce beau génie qui profitait si bien des leçons de l'expérience. Chaque pas de Schiller dans la carrière est un acheminement vers la perfection. A la composition informe des *Brigands* succède *Don Carlos*, qui, par la régularité de l'action, par l'intérêt des situations et la profondeur des caractères, marque une nouvelle époque dans la vie du poète. A ce moment, Schiller nourrit sa pensée par les méditations philosophiques et par l'étude de l'histoire. De là naît le drame de *Wallenstein*, qui se sent un peu trop peut-être de cette préoccupation nouvelle. L'équilibre se rétablit dans *Marie Stuart*, dans *Jeanne d'Arc* et dans *Guillaume Tell*, la dernière et la plus achevée de ses pièces, où se reflètent la nature sauvage de la Suisse et l'héroïsme naïf de ses habitants, — qui eût mérité, dit M. Schlegel, que les Suisses l'eussent fait servir à l'ornement de la fête nationale par laquelle ils ont célébré, après cinq cents ans d'indépendance, la conquête de leur liberté. Ces éloges effacèrent l'impression fâcheuse d'une épigramme que le dépit avait quelque temps auparavant arrachée à M. Schlegel. Dans un accès d'humeur, il s'était oublié jusqu'à dire que, tant qu'il y aurait des Souabes dans la Souabe, Schiller aurait des admirateurs. On sait quelle est en Allemagne la réputation des Souabes, quoiqu'ils se soient depuis longtemps réhabilités. Cette épigramme, au reste, ne fut jamais insérée dans ses poésies, et cette omission peut valoir comme un désaveu. Cependant la réparation même ne put satisfaire à tous les scrupules des admirateurs de Schiller. L'honneur de Schiller est placé sous la sauvegarde de la chevalerie allemande; toute critique dirigée contre l'auteur de *Wallenstein* passe pour une profanation.

M. Schlegel eût pu en rester là; il avait passé en revue toutes les productions sérieuses du théâtre allemand; il voulut encore désavouer de dangereux auxiliaires qui compromettaient sa cause. Sans perdre confiance dans l'avenir, il traça du présent un assez triste tableau. Après la retraite de Goethe et la mort de Schiller,

tout avait derechef été mis en question. Le drame sentimental était revenu à la mode. Le goût des pièces chevaleresques ne fut pas, à vrai dire, complètement perdu, mais les formes s'altèrent avant même d'avoir été fixées; l'imitation s'adressa de préférence au côté extérieur et matériel de la représentation. On avait retenu de *Goetz de Berlichingen* l'abus des images et du style coloré. Ce besoin de parler aux yeux influa sur l'ensemble de toutes les compositions dramatiques. S'il n'était pas donné à tout le monde de s'inspirer de l'esprit de l'histoire et de la poésie, de pénétrer dans la pensée d'une époque, de tracer des caractères, et de faire sortir des situations même un dénouement naturel, tout le monde pouvait s'élever aux combinaisons de la mise en scène. Aussi fit-elle de rapides progrès; l'accessoire devint bientôt le principal. Malheureusement cette fécondité s'épuisa vite, il fallut recourir toujours aux mêmes expédients, et ces détails, qui d'abord avaient pu ajouter à la vérité de l'action, ne furent plus ni intéressants ni vraisemblables.

A cette époque cependant, M. Schlegel conservait encore des espérances : avec le temps, sa confiance parut diminuer. En 1825, il eut l'occasion de publier à Londres ses idées sur l'avenir de la littérature allemande. Il voulait dissiper les préjugés des Anglais; il s'abstint par conséquent de toute récrimination. Il ne négligea rien pour le succès de sa cause; il vanta les progrès accomplis dans les sciences, dans la philologie, dans l'histoire, dans la philosophie. Les défauts qu'il est obligé de reconnaître, il les explique par des qualités propres à la nation allemande. C'est par amour de la simplicité que ses compatriotes dédaignent de revêtir leurs idées d'une forme attrayante; c'est par désintéressement qu'ils négligent le côté pratique des choses et se perdent dans des théories sans application. Faute d'excuses sans doute pour expliquer la décadence du théâtre, M. Schlegel n'en parla pas.

A son départ de Vienne, M. Schlegel recommença à parcourir l'Europe avec M^{me} de Staël. Les distractions du monde prirent une plus grande place dans sa vie, sans nuire toutefois à ses travaux. En 1810, il joignit à ses traductions de Shakspeare le drame de *Richard III*, mais ce fut le dernier : il laissa à M. Tieck le soin d'achever cette œuvre si brillamment commencée. Ce n'est pas qu'il ait voulu faire un choix dans Shakspeare, car il n'a pas traduit *Othello* ni *Macbeth*. A cette époque se rapporte un essai critique sur les travaux de Niebuhr où, sans s'effrayer de cette grande perturbation jetée dans l'histoire, M. Schlegel distinguait cependant, au milieu des découvertes de la science, les écarts de l'imagination, et sur quelques points faisait chanceler l'opinion de l'aventureux historien. L'année suivante, parut dans le *Musée allemand*, que dirigeait M. Frédéric Schlegel, un essai sur les *Nibelungen*, tombés depuis longtemps dans l'oubli. C'est de là que date la faveur qui s'est attachée de nos jours, à la grande épopée germanique. Cette réhabilitation était à la fois, pour M. Schlegel, une question d'art et de nationalité : il y reviendra plus tard; pour le moment, les événements se saisissent de lui et en font un écrivain politique. En 1812, forcé de faire un immense détour pour se rendre en Angleterre, il passa par Stockholm, où le prince royal de Suède l'accueillit avec de grandes marques de confiance. Bernadotte venait de rompre décidément avec Napoléon. M. Schlegel entreprit de faire sentir à l'Europe, et en particulier à la Suède, effrayée d'une détermination si grave, la nécessité de s'unir contre l'ennemi commun; il montra l'égaré du conquérant comme le signe de sa ruine prochaine. Dans cet écrit, les événements sont jugés avec partialité,

les plus grandes actions de l'empereur sont rabaissées, son génie même est méconnu; mais, pour ce qui est des anathèmes lancés contre son ambition, on ne peut reprocher à un étranger d'avoir proclamé ce qu'à la même époque beaucoup de gens pensaient et disaient en France. Cette brochure fut suivie d'une autre intitulée : *Tableau de l'Empire français en 1813*. Ici le ton est moins sérieux et le sentiment moins respectable. Les alliés avaient enlevé un grand nombre d'estafettes et de courriers; M. Schlegel fut chargé de publier les dépêches qui avaient été saisies. Il fit précéder ces pièces d'un commentaire où prit occasion de s'exercer la malignité de son esprit. Cet écrit, réimprimé depuis, ne méritait pas de survivre aux circonstances qui l'ont fait naître.

Après les événements de 1815, M. Schlegel jouissait de la réalisation de ses vœux et du libre accès de la France, quand la mort enleva M^{me} de Staël. Il en conçut une affliction profonde; les regrets qu'il montra le reste de ses jours témoignent d'une sensibilité qui fut trop souvent dominée par d'autres impressions et qu'on eût pu ne pas soupçonner. Peu de temps après ce coup douloureux, M. Schlegel écrivait à l'un des conservateurs de la Bibliothèque royale, M. Langlès : « Foudroyé par la perte immense que j'ai faite, quelque prévue qu'elle fût, je suis incapable de voir personne; autrement, j'aurais assurément été chez vous, pour vous témoigner ma reconnaissance de toutes vos bontés, et surtout de l'intérêt que vous avez pris à la maladie de mon illustre et immortelle protectrice. » Cette reconnaissance était juste; c'est encore le souvenir de M^{me} de Staël qui protège le plus efficacement M. Schlegel contre les préventions dont il a été l'objet : il avait trop abusé de la critique pour n'avoir pas à en souffrir à son tour. Ce n'est pas qu'en France elle ait été très-redoutable; elle était à cette époque bien désarmée, et ne savait guère que crier au sacrilège. Il n'y eut pas d'ailleurs beaucoup d'attaques en forme, à part le persiflage assez inoffensif de Hoffmann et les réfutations plus sérieuses, mais aussi peu concluantes, de Dussault. Le mauvais vouloir s'échappa surtout en épigrammes oubliées aujourd'hui; mais il s'attacha dès lors au nom de M. Schlegel une impopularité que le succès croissant de ses idées ne put dissiper complètement. On ne voulut pas lui tenir compte de l'aveuglement contre lequel il eut à lutter, et qui fut pour beaucoup dans la violence de ses attaques. Il était de mode alors de repousser comme barbare tout ce qui était en dehors du goût modeste qu'on croyait être la loi suprême. L'Allemagne surtout était l'objet de la défiance générale; beaucoup de gens se demandaient encore, dans la sincérité de leur âme, si un Allemand pouvait avoir de l'esprit. A ces préventions, M. Schlegel eut le tort d'en opposer d'autres; c'est à lui néanmoins qu'est dû l'éclectisme littéraire à l'aide duquel on put faire justice de ses exagérations. Ce fut lui qui arracha les concessions sans lesquelles la cause était compromise, qui, en nous amenant à une admiration raisonnée, mit désormais nos chefs-d'œuvre à l'abri de toutes les attaques. Le goût national sortit victorieux de la lutte, mais à la condition de s'éclairer et de s'agrandir. Cette influence s'exerça sur ceux-là même qui étaient le moins préparés à la recevoir. L'abbé Geoffroy, dans les derniers feuillets qu'il eut l'occasion d'écrire sur *Phèdre* en 1808, sans parler de M. Schlegel, mêle à ses éloges quelques restrictions qui sans doute lui avaient été suggérées par la lecture du parallèle. On pourrait facilement citer de plus illustres exemples, et retrouver la trace des idées de M. Schlegel dans tous ceux qui le combattirent. Tous le suivirent de loin sans le rejoindre, et se donnèrent la satisfaction de s'établir comme en pays conquis sur les champs de ba-

taille qu'il avait quittés la veille. Voilà l'aveu qu'il convenait de faire, et devant lequel on a trop reculé.

Avant de quitter la France, où rien ne le retenait plus, M. Schlegel, conformément au vœu de M^{me} de Staël, publia, de concert avec M. le duc de Broglie et M. Auguste de Staël, les *Considérations sur la Révolution française*. Il n'attacha pas toutefois son nom à cette publication; il craignit que son impopularité ne nuisît au succès d'un ouvrage qui touchait à nos intérêts les plus chers. Ce fut aussi à cette époque, au commencement de l'année 1818, que parurent ses *Observations sur la langue et la littérature provençale*. Familier avec toutes les langues méridionales, M. Schlegel avait voulu en rechercher les origines. Il aimait à remonter à la source des choses, à les contempler dans leur simplicité primitive. Quand il fut arrivé à la langue romane, il s'arrêta avec complaisance à ce premier germe de l'art moderne; il salua cette fleur qui, battue de tant d'orages et née au milieu des glaces de l'hiver, annonçait un riche printemps. L'étude des troubadours occupa le peu de temps qu'il put passer à Paris; il se proposait de composer un essai historique sur la formation de la langue française : il fut prévenu par les premiers travaux de M. Raynouard, publiés en 1816. Dispensé de donner suite à son projet, M. Schlegel se borna à signaler au public la portée de ces travaux, à louer l'érudition et la sagacité de l'auteur. Il était en dissentiment avec M. Raynouard sur un seul point : M. Raynouard avait soutenu l'universalité primitive du provençal dans toutes les provinces romaines, et en faisait descendre toutes les langues méridionales; M. Schlegel combattit cette assertion, et tenta d'établir que l'italien et l'espagnol, étant visiblement plus près du latin que du provençal, en dérivent sans intermédiaire. Il montra combien serait peu vraisemblable cette altération uniforme d'une langue dans des contrées si vastes, malgré les variétés du sol et les caractères distincts des populations. Cette opinion a été confirmée depuis par la grave autorité de M. Fauriel, et rendue populaire par M. Villemain dans ses leçons sur le moyen âge. Aujourd'hui, à vrai dire, elle ne rencontre plus de contradicteurs. Si M. Raynouard, en répondant à M. Schlegel dans le *Journal des Savants*, maintint son assertion, on ne peut voir là qu'une de ces méprises dans lesquelles les préoccupations systématiques entraînent les meilleurs esprits. Avant d'en venir au point contesté, M. Schlegel avait eu le temps de jeter sur la formation des langues une foule d'aperçus ingénieux. Il s'était attaché surtout à distinguer nettement les langues synthétiques et les langues analytiques : les unes, plus libres, plus variées dans leurs tours, parlant davantage à l'imagination; les autres, plus assujetties à l'ordre logique, mais plus claires, plus d'accord avec les besoins actuels des esprits. Dans cet écrit très-court et cependant si plein de choses, M. Schlegel pressentait déjà les résultats auxquels fut amené plus tard M. Fauriel par ses recherches sur l'épopée chevaleresque. Frappé de la fécondité des lyriques provençaux, il s'étonnait qu'ils fussent restés complètement étrangers à la poésie épique, et s'en étonnait si bien, que, sans avoir encore de preuves positives à fournir, il ne craignait pas d'affirmer le contraire. M. Fauriel alla plus loin, peut-être aussi alla-t-il trop loin, en rapportant aux Provençaux toutes les épopées chevaleresques. Plus tard, dans une suite d'articles insérés au *Journal des Débats* en 1855 et 1854. M. Schlegel revint sur cette question, et tenta de faire un partage plus équitable entre le nord et le midi. A moins que la publication des travaux inédits de M. Fauriel ne révèle de nouveaux documents, cette réserve paraît plus voisine de la vérité. Dans les articles des *Débats*, comme

dans les *Observations sur la littérature provençale*, les lecteurs français purent apprécier, sans avoir à se défier des paradoxes de l'auteur, la clarté élégante de son style.

III.

Après la mort de M^{me} de Staël, s'ouvre une nouvelle période dans la vie de M. Schlegel. Le calme va succéder à l'agitation, le travail solitaire aux émotions de la lutte et aux distractions du monde. En 1818, le roi de Prusse réorganisait les universités ; il désira s'attacher M. Schlegel, qui accepta une chaire à Bonn. L'université de Bonn existait déjà depuis cinquante années ; mais, désertée pendant longtemps, elle fut fondée une seconde fois. Dès le début, elle jeta un vif éclat. Là se trouvèrent bientôt réunis, outre M. Schlegel, Niebuhr amenant avec lui de Rome M. Brandis, le savant interprète d'Aristote, M. Arndt, M. Welcker, M. Nâke, M. Lassen. A l'exception de M. Nâke et de M. Lassen, il ne paraît pas que M. Schlegel ait contracté de liaisons intimes dans cette société d'hommes illustres ou distingués. Aux exigences de son caractère, la vie qu'il avait menée pendant ses voyages en avait ajouté de nouvelles qui durent être peu goûtées de ses compatriotes ; il s'attacha de préférence des hommes plus jeunes et disposés à mettre un haut prix à sa bienveillance.

A Bonn, M. Schlegel renonce enfin au moyen âge, auquel il a gardé si longtemps un culte religieux ; il n'y reviendra plus que passagèrement. A cinquante ans, il reconnaît qu'il existe une lacune dans son érudition, et il entreprend de la combler sans s'inquiéter des difficultés de l'apprentissage. Par delà l'antiquité grecque, il en est une autre à laquelle elle se rattache par des liens de parenté étroite. M. Schlegel, avec cet instinct qui le porta toujours aux grandes choses, voulut remonter à cette source mystérieuse. C'est à Paris, en 1814, qu'il avait commencé l'étude de la langue indienne, mais son secret ne fut révélé que quatre ans plus tard. Il reçut aussitôt du gouvernement prussien la commission de fonder une imprimerie sanscrite. Il revint à cet effet à Paris, et y fit un séjour de huit mois, partageant ses journées entre la Bibliothèque royale et l'atelier du fondeur qui lui composait une collection de caractères *dévanagaris*. Forcé de repartir avant que tout fût prêt, il confia la direction de cet important travail à M. Fauriel. Ce fut entre eux le sujet d'une correspondance en style brahmanique, dont M. Sainte-Beuve a publié, il y a peu de temps, dans cette *Revue* (1), quelques lettres intéressantes. Dès lors M. Schlegel se mit hardiment à l'œuvre, et, devenu maître presque sans avoir été élève, il fonda et entretint seul la *Bibliothèque indienne*, où beaucoup d'esprit et de savoir est mis au service d'une cause qui avait alors besoin de cette double recommandation. Il publia, avec l'accompagnement de notes et d'une belle traduction latine, le *Bhaghavad-Gita*, vaste épisode d'un poème qui ne compte pas moins de deux cent mille vers. Encore n'est-ce qu'une édition réduite à l'usage de l'humanité : il existe dans la tradition religieuse un *Mahabahrata* divin, composé de six millions de *slocus* ou de douze millions de vers. Quelques années plus tard parurent successivement quatre livraisons du *Ramayâna*. Parler du *Ramayâna*, de cette majestueuse et gigantesque iliade, pour

(1) Voyez l'étude sur M. Fauriel, livraisons du 15 mai et du 15 juin 1845.

ne louer que le talent du traducteur, que ce mérite d'une élégante et fine latinité dont seul peut-être encore M. Boissonade possède le secret, toucher seulement par ce côté à des œuvres qui intéressent à la fois l'histoire des langues, des religions et de la civilisation du monde, c'est ce qu'on ne saurait faire sans quelque embarras; mais pourquoi faut-il que M. Schlegel ait jeté dans sa vie des épisodes longs comme une vie entière? Après nous avoir conduits à travers l'Europe, du nord au sud et de l'est à l'ouest, il part, quand on pourrait croire ses courses finies, pour des contrées inconnues. Qu'il nous soit permis de suivre de loin l'intrépide voyageur que nous avons jusqu'ici accompagné en disciple fidèle.

Un divin personnage dit quelque part dans le *Bhagavad-Gita* : « La science qui s'applique à un seul sujet, comme si c'était le tout, étroite et manquant de principes, n'atteint pas les hautes vérités; on l'appelle une science obscure. » M. Schlegel avait deviné cette vérité quand il tenta de faire rentrer l'Orient dans le cercle déjà immense de ses études. Au dire des juges les plus éclairés, le temps lui a manqué pour faire faire à la science des progrès considérables, mais il en fut au moins l'habile et heureux propagateur. L'étude de l'Inde était alors une nouveauté et inspirait quelque défiance. Le seul fait de la coopération de M. Schlegel fut un immense service. L'autorité de son nom ne fut pas moins utile que sa rare sagacité. Ce témoignage de la part d'un homme en possession d'une haute illustration littéraire et scientifique, et qu'on ne pouvait soupçonner de se laisser prendre à des chimères, produisit l'effet le plus souhaitable; il gagna à la science le zèle d'un petit nombre d'adeptes et l'estime de tous les érudits.

Le besoin de collationner les manuscrits et de conférer avec les savants de tous les pays décida M. Schlegel à faire plusieurs voyages à Paris, à Londres, à Berlin. Se trouvant dans cette ville en 1827, il fut invité à faire un cours sur l'histoire des beaux-arts. Des extraits de ses leçons ont été traduits en français (1), et font regretter que la pensée du professeur n'ait pas été reproduite plus complètement. Tout en s'élevant aux plus hautes considérations sur le beau, il n'oublie pas que l'art doit profiter lui-même des observations qu'il fait naître, et passant, par une transition naturelle, de la théorie à l'application, il donne d'utiles conseils aux artistes. Cependant ces leçons, dans lesquelles le professeur dut se borner à des indications succinctes, n'étaient pas destinées à former un livre; elles n'étaient que l'esquisse d'un grand ouvrage qui resta toujours à l'état de projet. Il est fâcheux que le traducteur français qui les a recueillies n'y ait pas joint du moins quelques articles plus étendus publiés à une autre époque dans divers journaux, et réimprimés dans les *Kristische Schriften*. M. Schlegel l'y avait lui-même engagé. Il y a surtout un de ces articles sur les rapports de l'art et de la nature qui eût servi à établir nettement le point de départ de l'auteur. Pour déterminer la part qu'il convient d'attribuer à la nature dans les œuvres d'art, il est nécessaire de bien s'entendre sur le sens du mot *nature*. Selon M. Schlegel, ce mot, dans son acception la plus élevée, ne comprend pas seulement l'ensemble des êtres, il embrasse la force toujours agissante qui renouvelle incessamment la création. Grâce à cette prodigieuse activité, chaque atome est le miroir du monde; mais c'est surtout dans l'homme qu'il se reflète. L'homme est un monde en abrégé, et seul, par un glorieux privilège, il peut contempler en lui-même l'image vivante de la nature;

(1) *Leçons sur l'histoire et la théorie des beaux-arts*, traduites par A.-F. Couturier de Vienne. Paris, 1851.

c'est l'universalité avec laquelle la nature pénètre dans l'intelligence de l'homme, et est pour lui reproduite dans le monde extérieur, qui est la mesure de son génie. A travers ce langage un peu voilé, on peut reconnaître que, selon M. Schlegel, il n'est pas besoin de recourir, pour expliquer l'idéal, à la notion de l'infini, à cette perfection imaginaire que nous concevons même à la vue de formes défectueuses. L'homme n'est pas chargé de refaire l'œuvre de Dieu ; il lui suffit de l'observer et de la sentir. Si ses sens sont assez délicats pour en découvrir les merveilles cachées, son intelligence assez haute pour en comprendre les lois, si son âme surtout est assez ardente pour contenir toute l'émotion dont frémit elle-même la nature, il est digne de la reproduire et il n'a qu'à l'imiter. L'idéal peut l'aider encore à deviner ce qu'il ne peut voir, mais ne doit pas servir à dénaturer ce qu'il a vu ; seulement il faut se souvenir qu'imiter la nature, c'est être initié à ses secrets, agir d'après ses principes, et en quelque sorte participer à sa puissance. Ainsi imitait Prométhée, pour nous servir d'une image de M. Schlegel, quand il formait l'homme d'une parcelle de terre, et l'animaît avec une étincelle dérobée au soleil.

De retour à Bonn, M. Schlegel reprit ses leçons sur la littérature, et continua la publication de ses travaux sanscrits. L'*Almanach de Berlin*, 1829, 1831, contient deux articles d'un grand intérêt, dans lesquels sont résumées toutes les connaissances actuelles sur l'Inde. Vers le même temps, il composait en français ses *Réflexions sur l'étude des langues asiatiques*, où il discutait toutes les publications entreprises et projetées par la Société asiatique de Londres (1832). Deux ans après parut l'essai sur l'origine des Hindous. Au milieu de ces occupations sévères, il eut l'occasion de revenir une fois à ses poètes chéris, Dante, Pétrarque, Boccace. M. Rosetti, professeur à l'université de Londres, avait prétendu, dans un livre sur les premières causes de la réforme, qu'il existait au xiv^e et au xv^e siècle, dans toute l'Italie, une association secrète se rattachant à la secte des albigeois ; que Dante, Pétrarque, Boccace, étaient affiliés à cette secte, et que leurs écrits étaient composés dans un style à double entente, dont lui, M. Rosetti, venait de retrouver le secret. M. Schlegel ne voulut pas faire le sacrifice de *la Divine Comédie* et du *Décameron* tels qu'il les avait compris jusque-là ; il s'en tint à l'interprétation vulgaire, et dans un article demi-sérieux, demi-plaisant, inséré dans cette *Revue* même (1), il fit justice de cette prétendue découverte ; après quoi, s'excusant d'avoir entretenu trop longtemps ses lecteurs des rêveries d'un cerveau malade, il les engageait à rafraîchir leur imagination et à reposer leurs yeux, comme lui-même allait le faire, en contemplant les dessins spirituels et presque aériens de l'aimable Flaxman.

A cette époque, par l'effet du temps, par le choix même de ses études nouvelles, la vie de M. Schlegel rentre dans le demi-jour, et l'ombre ira bientôt s'épaississant. Lors de sa rentrée en Allemagne, il avait dû passer quelques années d'une existence bien douce. Toutes ses ambitions étaient comblées. Distinctions littéraires, titres honorifiques, lettres de noblesse, rien ne lui manquait, et, ce qui devait plus légitimement flatter son orgueil, le temps avait consacré ses idées, et on se souvenait encore de celui qui les avait répandues. De critique révolutionnaire il était devenu, ainsi qu'il l'a dit lui-même, critique constitutionnel. Mais cette jouissance fut bientôt troublée : novateur hardi dans la première partie de sa carrière, M. Schlegel se vit dépassé et méconnu par la génération qui suivit. Il

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 13 août 1836.

ne tint pas assez de compte des changements que les années avaient dû apporter dans les esprits; il ne voulut pas s'y associer. Comme ce Romain d'humeur chagrine, il se plaignait d'être jugé par des hommes qui n'étaient pas nés au temps de sa gloire. Il y a trois ans, il fit un appel au public français, et réimprima la plupart des ouvrages qu'il avait composés dans notre langue (1). Le livre fut froidement accueilli; l'auteur fut sensible à cette indifférence, et en exprima à plusieurs reprises son mécontentement. C'était encore une illusion détruite. Il menait à Bonn une vie de plus en plus retirée; la plupart de ses amis et son frère étaient morts. Sa société se composait surtout des étrangers qui venaient le visiter. Il faisait un accueil obligeant, quoiqu'un peu fastueux, à tous ceux que recommandait leur qualité ou leur savoir. Quand des voyageurs de nations différentes se trouvaient réunis auprès de lui, il mettait une sorte de coquetterie à parler à chacun sa langue, de manière à faire illusion à tout le monde. Sa conversation, animée par les souvenirs de sa longue carrière, offrait un grand intérêt. On eût pu seulement désirer en lui des préoccupations moins personnelles et des ménagements plus délicats. Ses questions portaient souvent sur la France; il y songeait plus qu'il n'eût voulu le laisser voir. Tout ce qui tenait à notre gouvernement excitait vivement sa curiosité sans lui inspirer beaucoup de confiance. Il avait souvent réclamé l'indépendance de la pensée, et dans de graves circonstances il avait fait ses preuves contre la tyrannie, mais il ne craignait pas moins les écarts de la liberté qu'il ne haïssait le despotisme, et s'en remettait avec confiance au régime paternel des gouvernements absolus. Jusque dans ses dernières années, la variété de ses travaux était pour lui un délassement; il avait conservé cette vigueur du corps qui tient à l'état de l'esprit. Il vint de mourir à l'âge de soixante-dix-huit ans, laissant encore des travaux incomplets; mais, quoiqu'il se soit accusé d'avoir entrepris beaucoup et achevé peu de choses, en jetant un dernier regard sur sa vie, il a pu se rendre le témoignage qu'il y en a eu peu de mieux remplies.

D'où vient donc que sa mort ait fait si peu de sensation, et que déjà ses dernières années se soient écoulées au milieu de l'indifférence publique? C'est, il est vrai, le danger auquel sont exposés les hommes dont la vie se prolonge après que leur rôle est fini, qui restent spectateurs des événements et se renferment dans leurs souvenirs; mais des raisons générales ne suffiraient pas à expliquer le changement qui se fit dans l'existence de M. Schlegel: il fallut que lui-même y aidât par les défauts de son caractère. Dans la première partie de sa vie, il s'était plus fait craindre qu'aimer. Quand il cessa d'être redoutable, on ne se sentit pas attiré vers lui, et rien ne le protégea plus, pas même son âge, que le tour de son esprit faisait trop souvent oublier. Il avait indisposé beaucoup de monde par des prétentions de toute espèce et par les formes naïves qu'affectait sa vanité. M. Gustave Kühne a écrit récemment un article sur M. Schlegel dans la *Gazette d'Augsbourg* (2). Avant d'entrer dans une appréciation sérieuse, il a cru devoir égayer ses lecteurs par une représentation comique de la première leçon que M. Schlegel fit à Berlin en 1827. Il a dépeint le costume, l'attitude, les gestes du professeur cherchant à captiver les bonnes grâces de son auditoire, et la satisfaction de lui-même qui éclatait sur son visage. Ce tableau trop peu grave est cependant instructif; il montre par quelles faiblesses antipathiques au caractère allemand

(1) *Essais littéraires et historiques*, par A.-W. Schlegel. — Bonn, 1842.

(2) *Monatblätter zur Ergänzung der Allgemeinen Zeitung*, août 1845.

M. Schlegel s'était aliéné les esprits. Ces travers augmentèrent avec le temps. On demandait un jour à M. Schlegel quels étaient les écrivains contemporains dont le style pouvait servir de modèle ; il répondit : Tieck et moi. Quand il se reportait aux derniers temps de l'empire, il aimait à s'exagérer la part qu'il avait pu mériter dans les persécutions dirigées contre M^{me} de Staël, et allait jusqu'à supposer entre l'empereur et lui une animosité personnelle. Nous relevons ces traits à regret et dans la crainte d'être accusé d'infidélité, si nous néglignons un côté trop saillant, nécessaire pour compléter la ressemblance. Ce ne sont pas là les souvenirs qui doivent rester de cette vaste intelligence et de cette prodigieuse activité (1). M. Schlegel appartient à la famille des critiques tels que Lessing, Winckelmann, Frédéric Wolf, qui ont fait germer dans le monde des idées nouvelles et ont attaché leur nom à de grandes théories. Utiles auxiliaires du génie, eux seuls nous en révèlent toute la puissance. A leur tour, ils méritent de fixer l'attention de la critique et de reparaitre au premier rang. Par l'assemblage de ses rares qualités, M. Schlegel combla presque l'intervalle qui sépare la faculté de produire de l'art de juger. S'il ne fut dans ses poésies originales qu'un très-habile versificateur, il fut poète dans ses traductions ; il fut poète surtout quand il fit passer dans ses écrits ou dans ses improvisations l'admiration qu'il sentait pour ces divins génies, Sophocle, Dante, Shakspeare, toutes les fois que l'enthousiasme, suivant la magnifique image de Platon, attacha à son âme les ailes qui nous transportent dans des sphères plus élevées. A l'époque la plus brillante de la littérature allemande, il eut une action décisive sur le goût public ; les esprits même les plus originaux ne purent se soustraire tout à fait à l'empire de sa raison, et cet ascendant ne se borna pas à sa patrie. Il fut aussi un critique français. Quand ses idées pénétrèrent en France, on appliquait au jugement des œuvres les plus diverses quelques principes uniformes, sans s'inquiéter de la contrée ni de l'époque qui avait vu naître l'auteur ; on ne tenait nul compte des mœurs ou des institutions qui avaient dû modifier ses idées. M. Schlegel signala les effets de ces circonstances trop négligées ; il montra comment de la religion chrétienne et de nouvelles institutions sociales avait dû naître un art moderne inconnu à des modernes. Malheureusement il n'appliqua pas toujours les principes qu'il avait posés. Il s'était borné d'abord à demander pour la littérature romantique une place dans la théorie de l'art ; bientôt il ne voulut plus reconnaître l'art moderne que sous cette seule forme. Après avoir réclamé la tolérance, il finit par se montrer plus exclusif que ses adversaires : frappé de leur aveuglement, il jugea des idoles d'après leurs adorateurs, et rendit le génie solidaire de la médiocrité ; mais ses erreurs sont de celles où il y a toujours quelque chose à prendre. Nous n'admirons pas moins les grands écrivains dont il a méconnu la gloire, et, grâce à lui, nous savons mieux pourquoi nous les admirons. S'il ne sentit pas tout le prix d'une perfection trop

(1) On peut se faire une idée de cette activité en lisant la liste des écrits de M. Schlegel publiée récemment par M. le juriconsulte Bœcking, qui donne en ce moment ses soins à une édition complète des œuvres du célèbre critique. Les titres seuls remplissent dix-huit pages d'impression. — Des lettres dues à l'obligeance de M. Bœcking et de M. L. Lersch nous autorisent à démentir la nouvelle répandue par le *Journal des Débats* que M. Schlegel aurait laissé de volumineux mémoires écrits en français. On a trouvé dans ses papiers des pièces de vers français, parmi lesquels un grand nombre d'épigrammes dont on se promet en Allemagne beaucoup de scandale, et dont, pour de tout autres motifs, nous redoutons un peu la publication.

constante peut-être, et qui se fait tort à elle-même, il eut d'ailleurs le sentiment de toutes les grandes choses. Il en donna une dernière preuve quand, dans un âge avancé, il rompit avec un passé glorieux, et remonta à cette antiquité qui nous apparaît confusément à travers le double voile du temps et de l'espace. Cette tentative hardie couronna dignement sa carrière. Philologue et historien, critique et poète, publiciste même dans l'occasion, M. Schlegel n'a pas besoin qu'on lui tienne compte de l'universalité de son esprit, pour lui assigner un rang élevé dans chacune des voies qu'il a parcourues, et, si l'on regrette qu'il n'ait pas concentré sur des objets moins variés l'effort de son intelligence, il est permis de croire que dans sa pensée un lien secret rattachait toutes ses études l'une à l'autre. Les choses les plus diverses pouvaient se réunir à la hauteur d'où il les envisageait.

CH. GALUSKY.

LE

CHATEAU BOURET.

« Vous êtes bien homme à n'avoir jamais vu Marly ; venez, monsieur, je vous le montrerai. » Ce furent ces simples paroles, mais dites par Louis XIV, qui décidèrent enfin un riche fermier général à prêter encore une fois quelques millions au grand roi, auquel il en avait déjà tant avancé. Son cœur d'argent, d'abord impitoyable, se fondit à cette invitation, faite avec le ton caressant que savait si bien employer Louis XIV pour humilier les grands en parlant aux petits et pour obtenir des petits l'or ou les services qu'il ne pouvait demander aux grands.

On sait que le fermier général fut présenté à Marly, et que beaucoup de millions ne purent trop payer cet honneur sans exemple ; mais l'exemple entraîna des inconvénients. Depuis cette présentation, tous les gros financiers mirent pour condition tacite, lorsqu'on eut recours à eux pour quelque fameux emprunt, qu'on leur ménagerait une entrevue avec le roi. L'exigence était forte ; beaucoup de courtisans la trouvèrent monstrueuse, même sous le règne de Louis XV, où l'on commençait à se relâcher un peu de la rigoureuse étiquette du siècle précédent. Elle était forte sans doute, mais elle attestait l'admirable égalité de la dette sur la terre ; elle était le symbole lointain de Sainte-Pélagie et de Clichy, qui devaient voir un jour tant de marquis, de ducs et de princes illustrer leurs murs et leurs verrous.

Cependant, comme il fallait payer les dettes de la cour, quelque fierté qu'on eût, on finissait par fermer les yeux sur les prétentions de tous ces hommes d'argent ; on se voilait le visage, et le scandale se consommait à la face tantôt de Marly, tantôt de Versailles, tantôt de Saint-Germain. Le roi recevait le financier.

On connaît, par tradition, l'immense fortune du financier Bouret (1). Où l'avait-il gagnée ? Je pourrais répondre comme répondit le marquis de S...-S... à un de

(1) Quelques-uns l'appellent Bourei, d'autres Bourette. Voltaire, qui connaissait beaucoup le célèbre financier, écrit Bouret.

ses créanciers qui lui demandait quand il serait payé : — *Vous êtes bien curieux, monsieur!* Peut-être l'avait-il gagnée dans le sel, peut-être dans les farines, comme les frères Paris, peut-être avec rien, supposition la plus probable de toutes, car l'argent est comme l'huile : il n'y a qu'à en battre longtemps et avec adresse quelques gouttes pour former des montagnes d'écume. Il est hors de doute toutefois que Bouret dut le commencement de sa grande fortune à la fourniture du blé, puisqu'en 1747 la Provence fit frapper une médaille en l'honneur de ce fermier général, qui lui avait procuré du grain pendant une disette sans vouloir accepter d'autre indemnité que cette haute marque d'estime de toute une contrée reconnaissante.

Bouret était, on ne sait combien de fois, millionnaire ; un moment son papier fut préféré à l'or même au fond des Indes. A l'époque peu puritaine de sa prospérité, c'était sous le roi Louis XV, on disait qu'il en usait en galant homme et en homme galant. Il faut entendre par là qu'il avait sa petite maison du faubourg, de nombreux amis à sa table, ses grandes entrées dans les plus célèbres boudoirs, des chevaux de race, et qu'il donnait de délicieuses soirées dans des salons où l'or de ses coffres semblait avoir germé en arabesques le long des murs.

Bouret traitait les gens de lettres avec la tendresse gastronomique qu'on n'a plus guère de nos jours, dans le monde où l'on dîne, que pour les écrivains politiques. Jadis on craignait l'épigramme, on ne redoute maintenant que le *premier-Paris*. La prose a volé la fourchette à la poésie. Grâce à ses libéralités, à ses prêts, à sa table, Bouret a été épargné par les écrivains du xviii^e siècle. Voltaire seul, dans un mouvement d'humeur échappé à sa vieillesse morose, attaqua le luxe de Bouret ; Voltaire, lui qui s'était écrié autrefois : *Oh! le bon temps que ce siècle de fer!* il ne se souvint pas des bons rapports qu'il avait entretenus, comme on le verra plus loin, avec l'opulent financier. C'est à Bouret qu'il fait directement allusion dans un pamphlet intitulé *Requête aux Magistrats*, lorsqu'il dit par la bouche du peuple, qui se plaint du carême : « On nous déclare que pendant le carême ce serait un grand crime de manger un morceau de lard rance avec notre pain bis. Nous savons même qu'autrefois, dans quelques provinces, les juges condamnaient au dernier supplice ceux qui, pressés d'une faim dévorante, avaient mangé en carême un morceau de cheval ou d'autre animal jeté à la voirie, tandis que dans Paris un célèbre financier avait des relais de chevaux qui lui amenaient tous les jours de la marée fraîche de Dieppe. Il faisait régulièrement le carême ; il le sanctifiait en mangeant avec ses parasites pour deux cents écus de poisson.

Nous ne répéterons pas avec son siècle que Bouret ouvrait une voie heureuse à ses revenus en les faisant couler ainsi ; mais nous regretterons toujours la perte des caractères comme le sien dans notre société sans caractères. Aujourd'hui le financier enrichi cache son or dans ses capitaux et ses capitaux dans le fond bien ténébreux de la province, ou, ce qui est pis, dans les souterrains des banques étrangères. Ce sont des fortunes ternes ; nul ne les voit, pas même ceux qui les possèdent ; ils lèguent aux enfants des inscriptions sur Vienne ou sur Amsterdam, et les enfants n'en jouissent pas plus que les pères. Tout se réduit à quelque chiffre qu'on se passe de main en main. On n'est riche que mathématiquement. Aussi, plus de grandes folies à faire parler toute l'Europe, comme celles des Brunoy et des Lauraguais, et, ce qui vaut mieux, de ces folies à faire travailler les artistes, ici avec le bronze et le marbre, là sur la toile. Que de tapisseries ! que de tableaux ! que de meubles n'exigeaient pas ces palais d'orgueil ou de plaisir construits par

la finance! Nous lui devons encore pendant cinq cents ans ces milliers de dieux domestiques dont nous parons nos cheminées et nos tablettes, si précieux encore aujourd'hui qu'on s'efforce de les imiter. Les hommes d'argent avaient imaginé et payé cela quelques années avant la révolution, ce terrible déménagement pendant lequel on cassa le nez à tant de petits amours et les doigts à tant de jolies bergères en porcelaine de Saxe et de Sèvres. Et que ne leur doit pas aussi la littérature! Ils se laissaient copier si complaisamment par les romanciers et si facilement mettre en scène par les poètes, et sans jamais se fâcher! Ils riaient les premiers de leur embonpoint chinois, de leurs gros galons d'or, de leur figure ronde et de leurs propos si pesamment alambiqués. C'étaient de bons petits dieux qui se laissaient frapper sur le ventre. Quel plaisir aurait-on aujourd'hui à voir reproduit sur la scène un banquier vêtu de noir, causant avec un avocat de son espèce des droits électoraux!

Comme son grand aïeul, Louis XV eut recours toute sa vie aux emprunts. Tout déplorable qu'il fût, ce moyen résistait parfois, parce que les remboursements ne s'étaient pas effectués en toute occasion avec l'exactitude convenable. Beaucoup de financiers avaient fini par reculer devant le téméraire honneur de prêter leurs pistoles au roi. La menace d'une banqueroute inévitable les effrayait.

A cette époque de doute sur la solvabilité de la cour, il fut proposé à Bouret de prêter un certain nombre de millions à Louis XV, dont les coffres avaient été mis à sec par des dépenses imprévues, comme si de telles dépenses ne doivent pas toujours se prévoir les premières. Bouret ne fut pas des plus faciles à se laisser toucher, mais il fut le plus audacieux. Après avoir stipulé les garanties de l'emprunt, il ajouta qu'il ne consentirait à obliger la cour, car le nom du roi n'était jamais prononcé ouvertement dans ces sortes de marchés, qu'à la condition expresse d'être présenté à Louis XV. Il tenait singulièrement à un honneur dont ses descendants auraient le droit de s'enorgueillir un jour. Ne pouvant leur léguer un nom illustré par les armes ou sous la toge, il trouvait un dédommagement à l'obscurité de son origine dans l'immense retentissement que donnerait à sa vie la haute distinction dont il était jaloux. Le mandataire de la cour suspendit sur-le-champ la négociation : il n'osa, avec quelque raison, prendre sur lui de laisser espérer à Bouret une satisfaction si démesurée. Être présenté au roi Louis XV, parler au roi! mais que de gentilshommes de l'origine la meilleure n'auraient pas obtenu, sans des motifs de la plus profonde gravité, l'honneur sollicité par le simple financier Bouret! Le conduire à Versailles, le mettre face à face avec le roi! mais, après une pareille infraction à l'étiquette, il n'y avait plus d'étiquette, par conséquent plus de cour et presque plus de monarchie. L'or devenait par trop insolent!

Cependant l'intermédiaire officieux rapporta au gouverneur du palais, et celui-ci au premier ministre, le désir de l'ambitieux prêteur. Dans ce trajet, la prétention de Bouret fut couverte de moqueries infailliblement très-spirituelles. Il fallait pourtant se décider. Assis sur son coffre, le financier attendait une réponse claire et nette.

Prenant le roi dans un moment de bonne humeur, le premier ministre tenta d'aborder la difficulté. Quoique très-large en matière de mœurs, le roi Louis XV, il ne faudrait pas s'y tromper, n'était pas plus maniable sur l'étiquette que Louis XIV. Il refusa tout d'abord. C'était un fâcheux précédent à établir; les gentilshommes ne s'encanaillaient que trop chaque jour; l'exemple aggraverait le mal, et le mal était des plus tristes. Chaque chose a sa place à garder : les pins

ne descendent pas dans la vallée, les astres restent à leur place. On ignore si le roi se servit absolument de ces deux comparaisons ; mais, après avoir opposé un refus formel à la fantaisie de Bouret, il se montra peu à peu moins difficile ; enfin, dévorant sa rougeur, il consentit à l'entrevue. L'autorisation ne fut pourtant pas donnée sans réserve. Bouret ne serait pas annoncé, il ne serait pas noté d'avance sur le livre des réceptions, on ne le présenterait pas au sortir de la messe ; mais le roi, en se promenant dans les allées de Marly, permettrait à Bouret de l'aborder et de lui offrir ses hommages.

Le lendemain, si ce n'est le jour même, les millions du financier étaient portés sans bruit chez le roi.

Le traitant s'était exécuté le premier ; c'était maintenant au roi à tenir sa promesse.

On voudrait pouvoir dire toutes les émotions de Bouret lorsqu'il fut conduit à Marly et placé au milieu de l'allée par où devait passer le roi, qui, probablement, se préoccupait beaucoup moins de la rencontre. De quel côté allait venir le roi ? Avec qui serait le roi ? Comment le regarderait le roi ? Que dirait-il au roi ?

Lorsqu'il vit venir lentement vers lui Louis XV, appuyé sur son jonc à corne d'or, Bouret perdit et son enthousiasme raisonneur et ses plus ingénieux projets de soutenir la conversation tant souhaitée. Ses jambes ondulèrent comme les arbustes plantés près de lui ; il eût été incapable de faire une addition ; l'effet produit sur son esprit tenait du respect et de la terreur. Il eût volontiers rompu le marché, s'il n'eût pas été trop tard. Le roi n'était plus qu'à vingt pas de lui. Bouret s'en remit au hasard, et, le chapeau à la main, le corps arrondi autant que le dessin de sa surface le permettait, il attendit le passage de Louis XV. Décidé au sacrifice que la nécessité lui imposait, le roi voulut s'acquitter de son engagement avec la meilleure grâce possible, et, en matière de courtoisie, on sait qu'il était le digne héritier de Louis XIV. Il respirait les belles manières. S'arrêtant devant Bouret, il ôta son chapeau, et de sa plus douce voix il lui dit : « Monsieur Bouret, je me promets le plaisir d'aller manger une pêche à votre campagne, puisque vous m'avez rendu visite à Marly. »

Le roi était déjà loin, que Bouret, ivre d'orgueil et de bonheur, n'avait pas encore trouvé une réponse à renvoyer à celui auquel il devait la haute et singulière marque d'estime qu'il venait de recevoir. Le roi de France et de Navarre lui avait promis d'aller manger une pêche à sa maison de campagne ! Cela veut dire, pensa-t-il, que le roi daignera venir déjeuner chez moi ! Je ne sais rien d'aussi beau, d'aussi généreux, d'aussi grand, dans l'histoire de France. Quel magnifique prince ! Mais qui me vaut un tel honneur ? Bouret avait oublié ce qui lui valait un tel honneur : il comptait pour rien les millions prêtés à Louis XV. Quelle modestie ! Oh ! c'est le plus grand roi du monde ! répétait-il jusqu'à en perdre la raison. Pauvre Bouret, il ne savait donc pas que M^{me} de Sévigné en disait autant de Louis XIV après avoir dansé avec lui ?

En rentrant à Paris, qui pouvait à peine le contenir, il fit part de son bonheur à tout le monde ; le soir, dans les coulisses de l'Opéra, il n'était question que de la bonne fortune du fermier général. Les danseuses le voyaient déjà ministre. Bouret n'aurait pas été loin de partager leur opinion. La nuit fut belle sur l'oreiller ; le lever du soleil le vit plus calme ; il réfléchit. « Le roi, murmurait-il sous les lambris dorés de sa chambre à coucher, m'a promis de venir manger une pêche à ma campagne, mais je n'ai pas de campagne. Il m'en faut une, et qui soit

digne de recevoir un pareil hôte : une campagne avec château. Un beau, un magnifique château près de Paris, serait mon affaire. . où le trouver ? Allons à la recherche d'un château ; allons ! » Il sauta en bas du lit, et il s'élança bientôt sur la route de Versailles, plein d'impatience et d'espoir.

A droite et à gauche du chemin, il apercevait à profusion de superbes étendues de terrain, veloutées de gazon, lançant des fusées d'eau limpides vers le ciel, et portant sur leur socle des châteaux ciselés comme des pièces d'orfèvrerie florentine ; mais on ne voyait pas alors, ainsi que de nos jours, les grandes propriétés traînées à l'encan judiciaire. La terre de famille restait dans la famille, comme celle-ci restait sur le sol. Rien ne changeait de place, rien ne bougeait. Le portrait de l'aïeul ne quittait pas plus le mur que les bijoux de l'aïeule ne quittaient la maison. Belle et touchante immobilité ! car, lorsque la vie et la résidence sont ainsi prises au sérieux, les sentiments s'y conforment. Croire, aimer, promettre, deviennent des choses sérieuses. Bouret sonna vainement à toutes les grilles de châteaux entre Paris et Versailles ; aucun n'était à vendre. A peine rencontra-t-il plus loin, mais trop loin de la route, des propriétés d'une certaine étendue. Il renonçait d'ailleurs bien vite à s'en rendre acquéreur en voyant les médiocres proportions des bâtiments, pauvres habitations de gentilshommes ruinés, établis là pour être plus près de Versailles, le grand rendez-vous des solliciteurs. Il éprouva l'inquiétude de Colomb ayant un monde dans la tête et manquant de vaisseaux pour le découvrir. Ses excursions se tournèrent du côté de Fontainebleau. Rien non plus sur cette longue rue de dix-huit lieues où l'on ne peut faire cent pas, en 1846, sans rencontrer un château à acheter. Les bords de la Seine lui offriraient peut-être la propriété qu'il convoitait avec tant d'ardeur ; on y voyait alors, entre autres résidences charmantes, Choisy-le-Roi, qui fut plus tard à M^{me} de Pompadour, Soisy-sous-Étiolles, Petit-Bourg au duc d'Antin, Sainte-Assise au duc d'Orléans ; si Bouret pouvait devenir leur voisin ! Le roi mangerait la pêche sans sortir de chez lui... Malheureusement, même absence de maisons de campagne dignes de recevoir un roi dans ce rayon nouveau qu'il parcourait pas à pas, l'âme triste et le front découragé. Bouret en maigrit ; il en perdit le repos, l'appétit, le sommeil. Cette pêche le poursuivait nuit et jour ; il en rêvait ; elle se posait sur sa poitrine comme un cauchemar. Il n'y a pas de petits chagrins, pas de petites douleurs. Ce n'est pas le mal qui entre dans le cœur, c'est le cœur qui s'élargit au point de se déchirer ou se réduit à rien pour entrer dans la forme que prend le mal ; Alexandre écartelait son cœur quand il désirait posséder le monde ; Bouret étouffait le sien dans l'intérieur d'une pêche. Quelle envie a eue le roi ! se disait-il parfois dans la déception de ses courses ; mais, se reprenant aussitôt, il ajoutait : C'est un si grand honneur pour moi !

Un jour que, fatigué de la parfaite inutilité de ses démarches, il avait, tout rêveur, traversé la forêt de Sénart et celle de Rougeaux, l'une et l'autre peuplées de riches domaines dont un seul aurait fait sa joie, le moindre de tous, il arriva à un endroit qui surplombe la Seine et touche à un petit village de chaume nommé Nandy, célèbre d'ailleurs par la famille de l'Hospital, qui fit bâtir le château de Nandy. C'est une espèce de tribune pittoresque d'où le cœur parle au ciel, à l'espace et à l'horizon. Derrière vous la forêt de Rougeaux, à vos pieds la Seine, dont la moire finement glacée se déroule depuis des siècles toute chargée de dessins qui sont des bois, des champs de blé, des oiseaux, des fleurs, des berges mousseuses, des villages qui se peignent renversés dans sa trame liquide et frissonnante.

— Puisque personne ne veut me vendre un château, s'écria-t-il à l'aspect de ce beau paysage, j'en élèverai un ici, dont je rendrai tous les autres jaloux.

Peu de jours après, Bouret achetait le terrain de Croix-Fontaine, où il projetait d'ériger sa construction seigneuriale. Telle est l'origine du château qui porta tantôt son nom, tantôt celui de Croix-Fontaine, et qu'il dépensa tant d'argent à faire bâtir.

Détruit moins de soixante ans après sa construction, il est difficile aujourd'hui d'en donner une description exacte. On sait seulement qu'il affectait les formes d'un vaste pavillon, ce qui laisserait supposer qu'il n'avait pas d'ailes. Les renseignements pris auprès d'anciens propriétaires témoignent de la richesse d'un mobilier dont ils ont acheté plus tard les principales pièces, quoiqu'ils se fussent volontiers sur ces acquisitions un peu bande-noire. Outre les salons d'apparat communs à tous les châteaux, le château Bouret renfermait des cabinets d'une incroyable originalité. Celui dit du *Japon* avait coûté des millions à orner. Il était littéralement en porcelaine. Les tables, les fauteuils, la cheminée, les corniches venaient de la Chine. C'étaient des morceaux d'une dimension effrayante. Jusqu'aux lampes, jusqu'aux carreaux qui étaient faits de cette pâte si chère alors, si chère encore aujourd'hui. L'escalier qui conduisait à cette pièce était également en porcelaine nuancée d'or et d'azur, et tournait comme une conque marine dont il avait la transparence rosée. M^{lle} Gaussin, qu'aima toujours Bouret, monta plus d'une fois cet escalier diaphane. Il est probable que Zaïre quittait ses mules avant d'en fouler les marches. Quel rêve de Bagdad ! quelle vision de péri ! cet homme d'or, ce palais enchanté, cette divine actrice, cet escalier tournoyant à la lueur adoucie des bougies !

Pour mieux faire sa cour à l'imagination du roi, Bouret avait fait meubler un autre cabinet exactement semblable à celui qu'occupait Louis XV, à Versailles, quelques jours avant de se marier avec la fille du roi de Pologne. L'originalité de cette pièce, pour être comprise, a besoin d'une explication.

Lorsque le mariage du roi avec la jeune princesse polonaise fut arrêté, à l'exclusion des infantes portugaise et espagnole, le vieux cardinal de Fleury se préoccupa beaucoup des moyens qu'il convenait d'employer pour apprendre, sans danger comme sans erreur, à son royal élève les obligations d'un mari. On sait que les femmes inspiraient une telle terreur au jeune prince, qu'il fondit en larmes et trembla de frayeur, quand on lui annonça une première fois sans préparation que le jour de l'arrivée de l'infante il serait forcé de coucher avec elle. Voici le moyen auquel eut recours le spirituel cardinal pour instruire son élève si pudique et si timoré. Il fit placer autour de sa chambre douze tableaux parfaitement exécutés et destinés à allumer sa tendre imagination d'adolescent. Il comptait sur la curiosité des yeux pour éveiller celle du cœur et sur l'intelligence du peintre pour porter la clarté dans celle de Louis XV. Au nombre de ces douze tableaux étaient *l'Amour naissant*, *Daphnis et Chloé*, *la Recherche*, *le Bouton de Rose*, *la Fleur désirée*, *la Fleur ravie*. Sous le tableau allégorique de *la Fleur ravie*, on lisait ces vers de Chaulieu :

Cette insensible Iris, cette Iris si farouche,
 Dans mille ardents baisers vient de plonger mes feux ;
 Pour goûter à longs traits ce nectar amoureux,
 Mon âme tout entière a volé sur ma bouche.

Tels sont les vers choisis par un cardinal dans les œuvres d'un abbé pour inspirer à un roi très-chrétien les devoirs d'un mari. O dix-huitième siècle!

Les architectes, les maçons, les peintres, ne se retirèrent que lorsque le château, le parc, les parterres et les pavillons furent achevés. Bouret avait semé l'or, et des merveilles étaient sorties de terre. A l'endroit même où Bouret avait failli se noyer de désespoir, il pouvait contempler maintenant du haut de son belvédère l'immense horizon de ses forêts. Les pêches ne furent pas oubliées : réunissant en un seul tous les vergers qu'il avait achetés pour agrandir sa propriété, il ne manqua pas plus de pêcheurs que de pêches à offrir au roi. Son vœu le plus ardent, on l'imagine, ne consista plus alors qu'à rappeler à Louis XV la promesse qu'il lui avait faite il y avait un an. Depuis un an, le roi, toujours de plus en plus endetté, au lieu de rembourser Bouret, s'était engagé envers lui pour d'autres sommes.

On le trouva moins difficile lorsqu'il fut question d'accorder une seconde audience à Bouret, de son côté moins timide à la solliciter. Le premier pas était fait des deux parts. Cette fois le fermier général ne fut pas reçu en plein vent et comme à la dérobée; il se montra à Versailles, dans un salon royal, au milieu des Condé, des Matignon et des Villeroy. « Sire, osa dire Bouret, la pêche est mûre; mon château compte sur l'illustration de votre visite promise, si votre majesté s'en souvient, dans le parc de Marly. » Sans remarquer ce que signifiait le mot pêche venu à travers la phrase de Bouret, Louis XV comprit à peu près que le financier lui rappelait une visite qu'il avait probablement consenti à faire à son château de Croix-Fontaine.

« — Très-bien, monsieur Bouret, lui dit-il en passant dans une autre salle; nous irons bientôt chasser dans votre parc. »

— Chasser dans mon parc! le roi viendra chasser chez moi! autre honneur plus considérable, se dit Bouret. Ce n'est plus une pêche que Louis XV viendra cueillir dans mon domaine, c'est une chasse qu'il veut y faire! » Voilà Bouret se voyant à cheval auprès du roi, et galopant déjà au son du cor, aux aboiements des chiens, au cri des piqueurs, tout comme s'il s'appelait Condé. Il rêvait déjà les hallali de Chantilly. Ce qui ne fut pas un rêve, c'est l'argent qu'il dépensa pour se monter des équipages de chasse, cent mille écus au moins. Et cependant il avait englouti des sommes énormes dans l'achat des terrains sur lesquels son château s'était élevé. Les ruines de ce beau château subsistent encore à l'endroit que nous avons indiqué : un pavillon est resté debout pour attester l'honnête orgueil de ce financier au grand cœur. Toutes construites en marbre et en pierre de taille, les caves de ce magnifique domaine, qu'on pilla pendant la révolution, ont résisté à la pioche; il aurait fallu employer la mine. Ces caves sont immenses; elles se perdent sous les terres qui les ont envahies et couvertes. Des chênes ont cloué leurs racines dans ces pierres éternelles. Nous dirons, après avoir terminé l'étrange histoire de cette fortune bue par le limon du xviii^e siècle, la légende qu'ont fait naître ces caves prodigieuses.

De distance en distance, dans les bois que Bouret acquit autour de son domaine, on aperçoit encore au-dessus des hautes herbes des bornes milliaires, placées là afin d'indiquer les mesures parcourues par ses équipages particuliers. Cette ligne de bornes s'étendait depuis Paris jusqu'à son château de Croix-Fontaine. La route qu'il fit ouvrir au milieu du bois, et que devait prendre Louis XV, se voit encore aux endroits où les herbes sont plus rares et quand le vent les couche. On dirait une voie romaine : la révolution a déjà fait des antiquités parmi nous. En voyant

ces jeunes ruines, ce vieux passé de soixante ans à peine, on est saisi de cette affreuse mélancolie qu'on éprouve à l'aspect des monuments indiens inachevés et par terre, pourris et neufs, à demi enfouis dans les jungles et étincelants de couleur. Le néant, dans sa faim, les a dévorés avant d'être mûrs.

— Puisque je ne puis plus douter maintenant de la visite du roi, se dit Bouret, puisqu'il est sûr qu'il daignera passer une journée entière chez moi, dans mon palais de Croix-Fontaine, il y va de mon honneur de lui prouver sous toutes les formes, de toutes les manières, le respect, l'amour, l'enthousiasme dont je suis pénétré pour sa royale personne. L'histoire parlera de cette visite. Les siècles à venir citeront un instant mon nom à côté de celui de Louis XV. Travaillons donc en vue de cette considération ; grandissons-nous, par un effort personnel, jusqu'à la hauteur de l'histoire.

Après avoir tout prévu, tout arrangé pour que chaque minute du jour consacré à la suprême visite offrit à Louis XV une surprise, un enchantement, un plaisir, Bouret songea sérieusement à éterniser le souvenir du passage du roi dans sa propriété. Il fut saisi de la frénésie des Fouquet et des Lafeuillade. Louis XV effaça Dieu dans son âme enivrée de courtisan. Comment perpétuer ce souvenir ? Les médailles n'ébranlent pas l'imagination avec assez d'énergie ; elles ne s'adressent qu'aux fibres molles des savants. Les tableaux exécutés pendant la fête qu'ils reproduisent sont un hommage que Fouquet a déjà employé à sa fameuse fête de Vaux. Un financier copier un autre financier ! Non. Pour un bonheur sans exemple dans sa vie, il imagina une reconnaissance sans exemple. Bouret voulut élever une statue colossale à Louis XV au milieu de la cour d'honneur du château, Le premier objet qui frapperait la vue du roi en entrant, ce serait sa glorieuse image, reproduite avec art par le ciseau d'un habile statuaire.

La statue fut exécutée. Nous regrettons de ne pouvoir dire ici le mérite et le prix de ce morceau ; les recherches ont été stériles : Bouret toutefois le considérait comme d'une grande valeur, puisqu'il osa demander une inscription à Voltaire, alors entouré des immenses rayons de son éblouissant déclin.

Soit que Voltaire, exilé à Ferney, n'éprouvât pas un désir très-vif de rimer les vertus du roi sur le socle de sa statue, soit qu'il ne tint pas à obliger le financier Bouret, il lui répondit d'une manière aussi spirituelle qu'embarrassée. Il s'étrangle avec son esprit. Ah ! s'il pouvait se moquer du roi et du financier ;... mais la vieillesse l'a rendu prudent. On voit seulement dans sa réponse qu'il aimerait autant que ce fût à lui qu'on élevât une statue. Il répond à Bouret que M. Marmontel lui dira, — ce qui permet de supposer en passant que Marmontel avait ses grandes familiarités auprès de Bouret, — combien notre langue répugne au style lapidaire, à cause des verbes auxiliaires et des articles. Il ajoute aussitôt, endossant sa peau de démon, qu'il est bien triste d'emprunter deux vers d'un ancien auteur latin pour honorer Louis XV. « Répéter ce que les autres ont dit, c'est ne savoir que dire ; de plus, le roi viendra chez vous ; il verra votre statue, et n'entendra pas l'inscription. Si quelque savant duc et pair lui dit que cela signifie qu'on souhaite qu'il vive longtemps, on avouera que la pensée n'en est ni neuve ni fine.

» Il y a bien pis ; si j'ai la hardiesse de vous faire une inscription en vers pour la statue du roi, il faut rencontrer votre goût, il faut rencontrer celui de vos amis, et vous savez que la première idée qui vient à tout convive, soit à table, soit en digérant, c'est de trouver détestable tout ce qu'on nous présente, à moins que ce ne soit d'excellent vin de Tokai. »

Enfonçant petit à petit le poignard dans le cœur de Bouret, Voltaire ajoute dans la même lettre, car elle est longue, quoique très-spirituelle (Correspondance, lettre ALII. 1768), qu'il ne lui envoie point de vers pour le roi, le temps des vers étant passé chez la nation, et surtout chez lui; mais s'il était encore officier de la chambre du roi, poursuit-il, s'il avait posé sa statue de marbre sur un beau piédestal, le roi verrait ces quatre petits vers, qui ne valent rien, mais qui exprimeraient que c'est *un de ses domestiques* qui a érigé cette statue; et, après s'être considéré comme domestique dans sa phrase scélérate, afin d'arriver à donner en plein visage cette jolie qualification à Bouret, Voltaire cite les vers assez insignifiants qu'il mettrait au pied de la statue du roi.

Qu'il est doux de servir ce maître!
Et qu'il est juste de l'aimer!
Mais gardons-nous de le nommer,
Lui seul pourrait s'y méconnaître.

« Mais ce que je ferais dans mon petit salon de vingt-quatre pieds, vous ne le ferez pas dans votre salon de cent pieds:

Mes vers trop familiers seront vus de travers,
Et pour les grands salons il faut de plus grands vers.

» Si j'étais à votre place, voici comment je m'y prendrais : je collerais du papier sur mon piédestal, et j'y mettrais, le jour de l'arrivée du roi :

Juste, simple, modeste, au-dessus des grandeurs,
Au-dessus de l'éloge, il ne veut que nos cœurs.
Qui fit ces vers dictés par la reconnaissance?
Est-ce Bouret? Non, c'est la France.

» Le résultat de tout ceci, monsieur, est que vous n'aurez point de vers de moi pour votre statue. »

Le résultat de toutes ces sinuosités épistolaires du philosophe de Ferney est celui-ci ; J'aime peu Louis XV, que je crains beaucoup; je n'ai pas le temps de faire des vers pour vous. Cependant, si vous employez ceux-ci, vous me serez agréable, puisque je ne les ai pas écrits pour rien; mais, dans le cas où ils seraient trouvés mauvais, tant pis pour vous, à vous la faute, je vous ai dit d'avance de ne pas les mettre sous votre statue.

Nous ignorons complètement le parti auquel s'arrêta Bouret; il est probable qu'il fit graver sous la statue les vers de Voltaire, et qu'il attendit ensuite l'effet que l'œuvre du statuaire et celle du poète devaient produire sur Louis XV.

Louis XV était déjà bien vieux quand il s'engageait si témérairement à savourer une pêche dans les jardins de son financier, et il était de cinq ans plus vieux encore lorsque Bouret, qu'on lui présentait pour la troisième fois, mais cette fois aux Tuileries, lui rappelait avec une assurance respectueuse la flatteuse espérance qu'il lui avait donnée d'aller chasser dans son parc.

Cette fois Louis XV se souvint parfaitement de sa promesse. Avec un esprit infini, car Louis XV a été le Voltaire des rois, et ce ton d'exquise courtoisie qu'il avait puisé sur les genoux de M^{me} de Prie, et épuré plus tard auprès des plus spirituelles femmes du monde, il fit remarquer à Bouret qu'il était bien vieux pour

chasser sur les terres des autres. Il l'assura cependant que, s'il persistait, il était prêt à ratifier ses paroles, malgré l'âge et le besoin du repos. Confus de tant de bontés, Bouret se jeta à genoux, et protesta que, si quelque chose pouvait le consoler de n'avoir pas eu l'honneur de voir le roi poursuivre le cerf dans son domaine, c'étaient à coup sûr les paroles qu'il venait d'entendre. « Relevez-vous, monsieur Bouret, lui dit ensuite le roi, et assurez M^{me} Bouret que, dès que mes graves atteintes de goutte m'auront quitté, j'irai faire la médianoche à votre château, puisque la chasse m'est interdite. » Bouret se releva et accompagna le roi, qui entra dans ses petits appartements.

— Je n'ai plus rien à désirer sur la terre, pensa Bouret en quittant les Tuileries pour regagner son hôtel. Sa majesté s'est excusée de n'être pas venue chasser chez moi, et elle s'invite d'elle-même à une médianoche à mon château. La pêche à cueillir dans mon jardin, ce n'était qu'un déjeuner, la chasse un diner; mais la médianoche, c'est le souper et le bal. Sa Majesté couchera chez moi, comme Louis XIV coucha chez le prince de Condé à Chantilly, et chez le duc de Montmorency à Écouen.

Nous avons dit les sommes ruineuses dépensées par l'excellent Bouret à la construction de son château; nous y ajouterons, outre celles qu'il continuait à prêter au roi, les sommes qu'il prodigua si inutilement pour remplir son parc de cerfs et de sangliers. Sa fortune se trouva largement compromise; mais l'ambition l'avait poussé de vague en vague jusqu'au milieu de la haute mer; il était moins naïf maintenant dans son désir de recevoir chez lui le roi. Pourquoi sa majesté n'anoblirait-elle pas ce qu'elle avait touché? Pourquoi le château Bouret ne deviendrait-il pas, le lendemain de la visite du roi, une petite seigneurie, et le maître du château quelque chose aussi? Il existait des exemples de moins juste élévation. Comme cette idée souriait à Bouret!... Lui gentilhomme! ayant des armes sur son argenterie et au panneau de ses voitures! Oh! mon Dieu! il serait modeste : *un champ de sinople et une pêche d'or en abîme, surmontée d'une couronne de vicomte.*

Une réflexion vint foudroyer Bouret. Le roi lui avait dit : « Monsieur Bouret, assurez M^{me} Bouret que j'irai faire la médianoche à votre château. » Madame Bouret! Le roi me croit donc marié? Comment, pourquoi le détroniper?... A mon âge, un fermier général doit être marié... le roi a raison... Et d'ailleurs, comment donner une médianoche sans femme?... Quelle femme viendrait à ma soirée, si je n'ai pas une femme, et une femme qui soit madame Bouret? Puis-je introduire sa majesté au milieu des danses de l'Opéra? Je serais un homme perdu de mœurs, je serais déshonoré. Les fermiers généraux ne jouissent pas déjà d'une réputation virginale. Après tout, se dit Bouret, il est temps de fermer ma carrière trop dissipée de jeune homme : j'ai eu un célibat assez agité. L'erreur du roi ne serait-elle pas un avertissement de la Providence, qui m'appelle à contracter un mariage pur, honnête, et à goûter les joies sacrées de la famille?

Au bout de tous ses raisonnements et de toutes ses réflexions, Bouret trouva le mariage. Il se maria enfin avec une cousine de M^{me} de Pompadour. La parole du roi avait été un ordre pour lui. Ce fut un grand scandale dans les coulisses de l'Opéra, l'endroit où l'on s'épouse le plus, et où l'on se marie le moins. On se moqua de la fin ridicule du financier; il rougit un peu, il se résigna ensuite; enfin il osa se montrer en public avec sa moitié légitime.

— Vienne le roi maintenant! s'écria Bouret, j'ai une femme pour lui faire les honneurs de la médianoche où il s'est invité.

Louis XV eut des rhumatismes après la goutte, de mauvaises digestions entre la goutte et les rhumatismes; sa santé ruinée ne se relevait pas. Chaque fois que Bouret voulait parler de la médianoche au ministre, le ministre répondait : « Sa majesté ne quitte plus Versailles; dès qu'elle ira mieux, on songera à lui remettre en mémoire votre fête. »

En attendant, la fortune du financier déclinait comme la santé du roi. Les deux règnes finissaient. Enfin Bouret apprit un jour avec toute la France que le roi était mort de la petite vérole. Bouret faillit aussi en mourir. Il était écrit, dit-il en pleurant, que le roi ne mettrait pas le pied à mon château. Ni déjeuner, ni chasse, ni médianoche! Et je me suis marié!... ajoutait plus bas Bouret.

Devinez-vous comment finit cette superbe existence? Par un coup de pistolet. Bouret se brûla la cervelle. Qui peut dire que l'origine de son désespoir ne date pas de son ambition d'être présenté au roi, et du jour funeste où il apprit que le roi lui rendrait sa visite? Sa mort violente eut lieu en l'année 1778, quatre ans après celle de Louis XV, son débiteur et son idole. Il avait fini par être si pauvre et si oublié de ses amis, qu'il ne trouva pas, lui le prêteur des rois, cinquante louis à emprunter.

Où étaient donc ces gens de lettres, ces artistes qu'il avait tant fêtés autrefois? où étaient aussi ces danseuses de l'Opéra, ces chanteuses de la Comédie-Italienne, ces comédiennes de la Comédie-Française, pour lesquelles il avait fait faire des cabinets de porcelaine et des boudoirs d'hermine? ces divinités qui ornaient son olympe, cet olympe dont il était le Jupiter sous la plus persuasive de ses métamorphoses, éblouissante pluie d'or? Oh! ne les accusez pas encore! Ceux-ci aussi bien que celles-là mouraient à l'hôpital quand Bouret mourait de misère. C'est leur plus bel éloge. L'homme de lettres, spirituel jusqu'au bout, se mettait alors au-dessus de l'ingratitude par l'impossibilité d'être reconnaissant.

On manque de blâme, quand on songe que cette belle fortune de Bouret s'est perdue dans une pensée de largesse et de dévouement. Bouret se ruinant pour une pêche et se brûlant la cervelle pour avoir trop aimé son roi est un héros à sa manière, un grand homme d'une façon particulière à un siècle, à une époque qui ne ressemble à aucune autre. Sans doute, s'il eût été économe, s'il avait eu des vertus prudentes, son petit-fils serait aujourd'hui président millionnaire d'une société de chemin de fer. Le bel avantage pour nous!

Bouret a eu son heure; son nom éveille l'attention : je l'ai évoqué. Il vous aura peut-être fait sourire et penser un instant. N'est-ce rien? Que de millions ne rapportent pas autant, sans parler du budget!

Je n'ai jamais traversé la forêt de Rougeaux sans me détourner de mon chemin pour aller, à travers bois, revoir ces ruines où un homme a tant dépensé d'or, d'espérance et de dévouement. Le xviii^e siècle, si hardi, si frivole, si spirituel et si athée, vous y parle de sa plus charmante et de sa plus triste voix; c'est un désenchantement adorable.

Il est à observer que toutes ces fortunes disproportionnées, qu'elles soient bien ou mal acquises, frappent presque toujours d'une maladie triste ou bouffonne ceux qui les possèdent. Dieu les permet, mais il ne les aime pas; il ne les souffre qu'à titre d'exemple offert aux déshérités de ce monde. Elles découragent l'envie et raffermissent le sage dans la voie de médiocrité où il marche. Nous avons connu dans ces dernières années un financier aussi riche que Bouret, aussi généreux avec plus d'ordre, et d'une loyauté que nous ne refusons pas à Bouret, mais dont

le passé ne nous dit rien. Honoré un jour d'une invitation chez M. Laffitte, à son château de Maisons, nous avons pu, avec la discrétion commandée par un grand nom et une courtoisie charmante, examiner les ombres jetées sur une existence glorieuse et pure. La mélancolie répandue sur ce front en apparence si calme contristait l'âme. Il n'y a qu'un roi qui ait le droit d'être aussi triste. Nous avons été témoin des agitations de cet esprit supérieur jouant au fondateur dans un espace de deux kilomètres, après avoir été le Masaniello de la France pendant trois jours. Les vingt ou trente chaumières de Maisons-Laffitte et ses rares habitants le rendaient aussi inquiet, pensif et sombre, que Lycurgue ayant à donner des lois à tout un peuple. Tantôt c'était la rapine d'un citoyen de la nouvelle ville qui avait empiété sur le champ de betteraves du voisin, tantôt c'était le reproche d'un habitant dont on avait détourné le filet d'eau où se désaltérait son pommier ; et puis c'était l'incommensurable regret de notre fondateur de voir sa ville manquer de population. Il l'avait faite si fraîche, si coquette, si pittoresque, si honnête, si tranquille, et l'on n'y venait pas ! Il en séchait de douleur. — Monsieur, daigna-t-il me dire, vous avez vu Maisons ; vous avez vu tous les efforts que j'ai faits pour créer aux Parisiens une ville enchantée, une ville de fleurs, de silence et d'oiseaux : à votre avis, qu'y manque-t-il ?

— Des vices, lui répondis-je.

— Comment ! des vices ?

— Oui, monsieur, des vices. Romulus fonda Rome avec des brigands ; les plus belles colonies ont eu pour originaires des pirates. Les villes sont comme les théâtres ; elles n'existent que par les vices. Il y a trop d'oiseaux et d'acacias à Maisons et pas assez de cafés, de restaurants, de pâtisseries, de marchands de vins.

— Vous avez peut-être raison, me dit-il en soupirant, mais je ne tenterai pas votre moyen. Et il continua à descendre de plus en plus dans cette méditation au fond de laquelle j'apercevais les mécomptes et les amertumes du fondateur déçu. Il avait aussi sa pêche sur la poitrine. Bouret attendait un roi, M. Laffitte attendait un peuple.

Si ceux qu'égarera une partie de chasse aux limites de la forêt de Rougeaux voient blanchir entre les rameaux de la clairière le toit aigu d'un petit pavillon, ils auront sous les yeux tout ce qui reste de la colossale construction de Bouret, la maison du gardien !

Il reste aussi les fameuses caves de marbre et de pierre de taille dont nous avons parlé, et auxquelles les habitants des localités voisines rattachent une légende fort répandue. Son caractère tout à fait allemand, empreint de la couleur brune des mines du Hartz, la fait sortir de la vulgarité de ces sortes de traditions orales. *Le trompette perdu* (tel est le nom de cette légende) nous a paru mériter une place dans l'histoire du riche financier.

Frappés des prodigalités intarissables de Bouret, les paysans lui attribuèrent des richesses fabuleuses. Non-seulement il était plus riche que le roi, ce qui était vrai, puisqu'il prêtait au roi, mais il était riche comme un sorcier. S'il ne fabriquait pas de l'or, il en possédait tant et tant, que les caves de son château en étaient pleines. Le tiers de la forêt de Rougeaux, sous laquelle ces splendides caves se prolongeaient en tous sens, était pavé de pièces et de lingots. Les diamants n'y manquaient pas non plus assurément.

A la révolution, le château fut démoli, mais les caves triomphèrent de la destruction, secrètement protégées par la puissance du génie qui gardait l'or du fer-

mier général. Vainement les plus braves, les plus hardis tentèrent-ils de s'aventurer dans le souterrain, d'où ils ne devaient sortir que riches à millions; le génie les repoussa sans cesse par le souffle de la terreur, après quelques pas risqués dans l'obscurité la plus épaisse. Chaque année voyait plusieurs tentatives semblables et de nouvelles défaites, mais qui toutes, au lieu de décourager la cupidité, ne servaient qu'à l'irriter davantage. La légende en était là, lorsqu'un enfant du pays, de retour de l'armée, un trompette, se la fit minutieusement raconter à la veillée de minuit. Chacun cherchait sur son visage bruni par tous les soleils quelques marques d'étonnement ou d'effroi; mais le trompette avait vu le Caire et Moscou: il s'étonnait peu, il ne s'effrayait jamais. Il était entré dans Rome en conquérant; son cheval avait mangé le gazon sacré des jardins du Vatican. Notre trompette n'avait pas plus de préjugés que son cheval. Quand il eut ouï la légende, il secoua sa pipe, se caressa la moustache, et s'écria en riant: « N'est-ce que cela? La nuit est belle; de ce pas, si vous le permettez, je vais descendre dans ces caves, et, par la barbe de muphti que j'ai prise au Caire! je n'en sortirai qu'après les avoir fouillées comme les poches d'un Prussien; à moi un bâton et une lanterne! »

La surprise fut générale. On voulut détourner le trompette de ce projet, dont l'inutilité était aussi bien démontrée que le danger était certain depuis plusieurs éboulements constatés dans les caves: on lui parla du génie, du démon, des gnômes; il fut inébranlable. Tout ce qu'on obtint de lui au nom de sa mère et de sa fiancée, ce fut que pendant son trajet souterrain il ne cesserait de sonner de sa trompette, afin de rassurer ceux qui le suivraient pas à pas au-dessus de sa tête. Soit! dit-il, et l'expédition commença. On accompagna en foule le trompette jusqu'à l'entrée des caves, dans les sombres cavités desquelles il ne tarda pas à s'enfoncer. Pendant un quart d'heure, on entendit la fanfare, tantôt en éclats bruyants, tantôt en sons étouffés, courir et serpenter sous la voûte de la forêt. Que de trésors il voit! que de trésors il touche! se disait-on, jaloux déjà des richesses du trompette. Tout à coup la fanfare cesse: on écoute, on s'interroge, on écoute encore, on penche la tête, on appelle le vent, on colle l'oreille contre terre; rien! l'effroi gagne la compagnie. Que lui est-il arrivé?... que fait-il?... il remplit peut-être ses poches de doublons... La fanfare se fait de nouveau entendre au bout d'une demi-heure; mais le trompette ne reparait pas... Un moment la fanfare jaillit d'un point, on y court; une autre fois elle s'élançait d'un point diamétralement opposé, on s'y précipite; la fanfare a encore changé de place... On eût dit un feu follet sous la forme d'un son. Jusqu'au jour, cette musique décevante, vagabonde, menteuse, transpira à travers la terre. Aux premières lueurs de l'aube, elle s'éteignit, et le trompette ne sortit pas des entrailles de la forêt. Le lendemain, pareil silence; les jours suivants, pareil désespoir. Le trompette avait infailliblement péri victime de sa témérité.

Cependant, un an après, un vieux bûcheron prétendit avoir entendu, au milieu de la nuit, sonner de la trompette sous la terre, à quelque cent pas des ruines du château Bouret; un garde-chasse du château de la Grange affirma que la même nuit il avait entendu le même bruit. En fallait-il davantage pour croire que le trompette perdu errait encore dans les caves mystérieuses de Bouret? L'année suivante, des braconniers, eux qui ont l'oreille si fine, répétèrent aussi qu'ils avaient été surpris pendant la nuit par les sons plaintifs d'un cor souterrain. Depuis lors, les paysans assurent que trois fois par an, par une belle nuit d'hiver,

le *trompette perdu* se révèle aux gens qui traversent la forêt. Le malheureux, dit la légende, ne peut plus retrouver l'entrée des caves, ou bien, ce qui n'est pas moins probable, il ne veut pas se décider à quitter une partie de l'or dont il est surchargé.

Telle est la jolie légende du *trompette perdu* et la fin de l'histoire du château Bouret.

LÉON GOZLAN.



ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ.

ARISTARQUE.

- I. — F.-A. WOLF : *Prolegomena ad Homerum* ; Halle, 1795.
II. — K. LEHRS : *De Aristarchi studiis Homericis* ; Kœnigsberg, 1833.
III. — ED. MULLER : *Histoire de la théorie de l'Art
chez les anciens* ; Breslau, 1837.
IV. — FR. RITSCHL : *Les Bibliothèques d'Alexandrie sous les Ptolémées* ;
Breslau, 1838.

I.

On a complaisamment démontré combien les lettres romaines le cèdent aux grecques par l'invention et l'originalité. Il est un genre du moins où Cicéron et Quintilien assurent à Rome un glorieux avantage : c'est la critique littéraire. Grâce à Cicéron et à Quintilien, nous savons ce que c'est qu'un traité de critique écrit avec éloquence ; nous savons ce que peut, même en un livre technique, cette verve du sentiment littéraire qui passionne la raison et rend le précepte intéressant et instructif à l'égal de l'exemple. Est-il donc possible que les beaux-arts, la poésie surtout, n'aient pas eu, en Grèce, un véritable artiste pour législateur et pour juge ? Parmi tant de philosophes qui avaient écrit *sur la poésie*, n'en est-il pas un qui fût mieux né qu'Aristote, pour en parler à la fois avec passion et avec méthode ? On ne le saurait dire aujourd'hui ; mais la critique grecque, il faut l'avouer, est

mal représentée par les rares débris qui nous sont parvenus. Denys d'Halicarnasse n'est le plus souvent qu'un rhéteur à courte vue, qui doit sa réputation chez les modernes au malheur qui nous a privés des ouvrages de ses maîtres. Il gourmande Hérodote et Platon, d'ordinaire sans comprendre la puissance et la délicatesse de leur génie. Gardons-nous de mesurer l'esprit grec sur les proportions de cette maigre et plate littérature. La Grèce a eu d'autres critiques plus dignes de ce nom : Aristote, au premier rang, par les dates comme par la profondeur des théories, et, pour l'art de juger les hommes, Aristarque et Longin. Malheureusement les œuvres critiques de ces trois écrivains n'ont pas échappé aux ravages qui ont fait de la littérature grecque une si déplorable ruine. Les théories d'Aristote sur la poétique, ces théories qui troublaient les nuits du grand Corneille et qui, malgré bien des rébellions du génie moderne, ont gardé jusqu'à nous tant d'autorité, ne nous sont parvenues que par lambeaux dans un petit livre où l'on a vu tour à tour le brouillon ou l'abrégé informe d'un grand ouvrage. Longin devait surtout sa gloire à un traité *du Sublime* où de nobles pensées sont rendues avec une indépendance et une chaleur d'âme qui honorent le rhéteur vivant sous un régime de tyrannie ; mais voici que tout récemment la malencontreuse découverte d'un érudit vient d'enlever à Longin la propriété de ce curieux ouvrage. Le traité *du Sublime* est redevenu anonyme, et attend de quelque découverte nouvelle le véritable maître dont Longin avait, pendant trois siècles, usurpé la place (1). Quant au vrai Longin, digne secrétaire de Zénobie, nous sommes réduits aujourd'hui à le juger d'après quelques pages de rhétorique banale et de métrique, et d'après quelques fragments d'un commentaire sur Platon.

Aristarque a été longtemps plus malheureux encore ; c'est vraiment le nom le plus populaire et le plus vénéré de la critique chez les anciens ; ses décisions ont eu force de loi et presque d'oracle ; Panétius l'appelait un *devin* (2). Cicéron a dit quelque part : « J'aime mieux me tromper avec Platon que d'avoir raison avec tant d'autres. » Il y a eu des admirateurs d'Aristarque qui préféraient expressément ses erreurs à l'évidence de la vérité. « Nous suivons ici Aristarque, dit un commentateur d'Homère, plutôt que Hermapias, bien que celui-ci nous paraisse avoir raison (3). » Les élégants écrivains de Rome y importèrent de bonne heure cette superstition pour un nom tout-puissant à Alexandrie. *Fiet Aristarchus*, a dit Horace. Aristarque a personnifié chez nous, comme au siècle d'Auguste, la perfection du goût unie à cette franchise délicate du caractère qui donne à la raison toute son efficace et son autorité dans l'appréciation des œuvres de l'art. Et pourtant, il y a un demi-siècle à peine, celui qui aurait voulu justifier par des faits une si grande renommée n'aurait guère trouvé à recueillir dans beaucoup de livres qu'un petit nombre de notules grammaticales sans importance et sans intérêt. On se souvenait bien qu'un de ces héroïques aventuriers qui, lors de la prise de Constantinople, sauvèrent les débris de la littérature grecque au milieu de l'inondation barbare, Jean Aurispa, annonçait à ses amis deux volumes tout pleins des commentaires

(1) Le manuscrit unique, d'où ont découlé tous les autres manuscrits connus de cet ouvrage, porte en titre : *de Denys ou de Longin*. L'omission de la particule a longtemps fait admettre un nom, *Denys Longin*, qui n'est cité nulle part ailleurs. Le vrai nom du critique était Cassius Longin.

(2) Athénée. xiv, p. 654.

(3) *Scholies de Venise sur l'Illiade*, iv, 235. Comparez II, 516 et *passim*.

d'Aristarque sur l'Iliade; mais la promesse était restée sans effet, et Bayle, écrivant son article *Aristarque*, ne trouvait guère plus d'une ou deux pages de renseignements authentiques sur ce grand personnage; il n'a rien moins fallu, pour allonger son travail, que la discussion des doutes et des erreurs accumulés sur ce sujet par les biographes modernes (1).

C'est la France qui a eu l'honneur d'exhumer sous des ruines oubliées une partie au moins de l'œuvre d'Aristarque. Des érudits avaient déjà remarqué dans la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, un vieux manuscrit de l'Iliade d'Homère enrichi de notes où le nom d'Aristarque était souvent cité. En 1781, un Français, d'Ansse de Villoison, envoyé par le gouvernement en Italie pour y fouiller les bibliothèques, retrouva ce trésor. Il en comprit toute la valeur et ne se donna pas de repos qu'il n'en eût procuré la publication (2). Grâce à son zèle, l'Europe posséda bientôt une édition de l'Iliade annotée, non plus par quelque professeur de l'université d'Iéna ou d'Oxford, mais par tous les grammairiens d'Alexandrie, une espèce de *variorum*, comme diraient aujourd'hui nos bibliographes. Il n'y manquait même pas les signes jadis consacrés parmi ces savants hommes pour marquer les vers apocryphes, ou obscurs, ou difficiles. Les noms de Zénodote, d'Aristophane, de Cratès, d'une foule d'autres auteurs, dont quelques-uns renaisaient pour la première fois à la lumière depuis dix-huit siècles, se pressent dans cette curieuse compilation. Aristarque seul y est plus de mille fois cité. A Herculanum ou à Pompeï, le miracle n'eût pas étonné. On avait cru un instant retrouver sous la cendre du Vésuve une antiquité tout entière; mais le sort, qui se joue de nos prévisions et de nos espérances, avait voulu qu'à Herculanum on ne déterrât que d'insipides ouvrages de l'école épicurienne avec quelques lambeaux d'un médiocre poème en vers latins, tandis qu'une bibliothèque sans cesse visitée par les curieux et les savants nous rendait, après plusieurs siècles d'oubli, l'inventaire de tous les travaux d'une génération érudite sur le plus beau chef-d'œuvre de l'antiquité. Aussi l'éclat de cette découverte fut grand parmi le monde, et il l'eût été plus encore si, comme le *Voyage d'Anacharsis*, le gros volume de Villoison n'eût paru la veille de la révolution française. L'Allemagne, moins rapidement émue dans la paix de ses écoles, continua l'œuvre de Villoison, et même elle la continua tout autrement qu'il n'eût voulu; car elle tira de son livre de cruels arguments contre l'unité du personnage d'Homère. On assure que Villoison, dans la sincérité de son orthodoxie, ne se consola jamais d'avoir fourni des armes à un odieux scepticisme. Wolf, l'auteur de tout ce désordre (nous parlons le style d'alors), entra pourtant un jour comme associé étranger à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; mais Villoison était mort depuis longtemps. Vivant, on peut croire que la courtoisie académique lui eût épargné le voisinage d'un aussi belliqueux confrère.

A l'aide des nouvelles richesses qu'offrait le commentaire de Venise, Wolf avait restauré à grands traits la figure d'Aristarque, considéré surtout comme éditeur

(1) L'article *Aristarque*, dans l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber, écrit par un bien savant et bien ingénieux philologue, ne nous a pas semblé digne du sujet. L'auteur n'a pas voulu donner autre chose qu'une courte biographie.

(2) Venise, 1788, in-folio, avec de savants prolégomènes. Une nouvelle édition du commentaire, avec des tables alphabétiques fort utiles, a été publiée à Berlin, en 1825, par Imm. Bekker; 1 vol. in-4°.

critique des œuvres d'Homère. Cette esquisse, excellemment juste dans sa brièveté, n'a pas satisfait l'érudition allemande. En fait d'histoire et de grammaire, nos voisins sont comme le César de Lucain,

Nil actum reputans si quid superesset agendum.

Pour eux, rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire. Après Wolf, il s'est trouvé un patient philologue qui a réuni et mis en ordre, avec une grande exactitude, tous les fragments, toutes les remarques, et jusqu'aux plus petites notes relatives au travail d'Aristarque sur Homère. Plus heureux que Longin, qui voit diminuer son héritage, Aristarque voit donc le sien s'étendre et s'assurer chaque jour. Peut-être même allons-nous y ajouter encore en rapprochant ici quelques documents restés épars chez les biographes et les érudits, et en essayant d'offrir un ensemble de la vie d'Aristarque et de ses travaux.

Mais cette étude serait imparfaite, si nous ne remontions un peu plus haut pour replacer Aristarque au milieu de son siècle et de l'école même dont il fut le plus glorieux représentant.

II.

Ce fut une grande chose, à coup sûr, que la fondation d'Alexandrie, de son Musée, de sa bibliothèque. Une politique habile se montre à chaque pas dans cette histoire des Ptolémées que nous recomposons aujourd'hui, faute d'écrivains originaux, avec des débris d'inscriptions, des fragments de manuscrits mutilés. Athènes achevait sa tâche littéraire. Plus de grand poète tragique ou lyrique; la comédie se continuait encore avec honneur, mais sans originalité, par les successeurs de Philémon; en philosophie, plusieurs écoles secondaires se partageaient l'héritage de Platon et d'Aristote. Alexandre conçut le projet de déplacer le centre de la Grèce, d'ouvrir un autre Pirée à l'activité commerciale des cités grecques, et de dérouter, si j'ose ainsi dire, le patriotisme hellénique que tant d'exemples immortels avaient habitué à considérer Athènes comme sa véritable métropole. Il fonda Alexandrie, sur les bords du Nil, aux avant-postes de la civilisation égyptienne, pour servir de rendez-vous à toutes les nations du monde alors connu: c'était un véritable coup d'état et qui ne manqua pas son effet. En quelques années, Athènes eut une rivale, une rivale dont la splendeur devait l'éclipser et lui survivre. Il est vrai qu'avec les coups d'état on ne fonde pas une littérature. Grâce à l'énergique volonté de ses princes, Alexandrie posséda bientôt un beau port, un Musée, des bibliothèques; elle appela, elle accueillit libéralement tous les poètes, tous les savants de la Grèce qui voulurent y chercher fortune. Les Juifs eux-mêmes, qui apparaissent ici pour la première fois dans l'histoire grecque avec leur caractère national encore reconnaissable aujourd'hui, les Juifs furent admis, invités peut-être au partage de cette hospitalité généreuse. Le concours de tant de nations donna bientôt naissance à un dialecte nouveau, qui s'appela le dialecte alexandrin. Dans le Musée, les écrivains puisaient largement à toutes les sources de l'érudition. Les bibliothèques d'Athènes n'étaient rien auprès de la vaste collec-

tion réunie par les Ptolémées. Celle de Pergame, malgré la noble émulation des Attales et des Eumènes, n'arriva jamais au même degré de richesse (1). On avait prodigué les trésors pour qu'Alexandrie ne pût rien envier à aucune ville de l'ancienne Grèce. Quelques témoignages même ajoutent que, par une nouveauté presque hardie, on avait fait traduire en grec les ouvrages écrits en langue étrangère, entre autres la collection des livres sacrés des Hébreux : c'est à cette époque, en effet, que remonte la fameuse version des Septante. A tous ces établissements littéraires présidait, comme chef suprême, le secrétaire même du roi (*épistolographe*), en même temps grand-prêtre ou ministre des cultes pour toute l'Égypte, et toujours Grec de naissance, vivante image de cette adroite ambition qui voulait fondre autant que possible deux religions, deux civilisations profondément distinctes, quoique depuis longtemps forcées de s'unir par les intérêts politiques et commerciaux (2).

Mais la science n'est pas l'inspiration, et l'on cherche vainement ce qui pouvait inspirer des poètes ou des orateurs dans cette *cage des muses*, comme un spirituel satirique du temps appelait le Musée. Les crimes et les révolutions de palais, le gouvernement jaloux d'un ministre secrétaire d'état, le voisinage d'une population active, avide de gain et superstitieuse, au milieu d'une ville où les monuments même des arts ne pouvaient offrir qu'un mélange plus ou moins heureux du style grec et du style égyptien : tout cela devait disposer bien peu les esprits aux grandes conceptions du beau. Aussi connaît-on beaucoup d'astronomes, de mathématiciens à Alexandrie ; les villes de commerce aiment et favorisent cette culture des sciences exactes, même au delà des besoins de leur industrie. Quant à la poésie alexandrine, en vérité, c'est une bien pâle contrefaçon des grandes choses qui l'ont précédée. Apollonius (je n'en voudrais point médire, surtout depuis que M. Sainte Beuve a fait si habilement ressortir quelques-unes des beautés que ne lui déroba pas Virgile), quel faible imitateur d'Homère ! Lycophon, avec son immense logogriphe de l'*Alexandra*, quel usurpateur du nom de poète ! Je ne vois guère dans Callimaque qu'un habile versificateur. Théocrite lui-même (pourquoi faut-il qu'ici encore je rencontre des admirations que je dois respecter ?), Théocrite, comme peintre de la passion et de la nature, reste fort au-dessous de cette verve puissante qui anime l'épopée et la tragédie antiques. Faisons d'ailleurs aussi large qu'on voudra la part de l'invention dans les poèmes d'Apollonius et de Théocrite. Est-ce bien Alexandrie qui les a inspirés ? Apollonius vécut longtemps à Rhodes ; Théocrite était Syracusain de naissance. Quand Apollonius s'élève au-dessus d'une imitation artificielle des formes homériques, c'est par quelque souvenir de ses voyages, et grâce au contact d'une vie moins factice que celle d'Alexandrie. Dans la collection des œuvres de Théocrite, je ne vois que les *Fêtes d'Adonis* qui offrent quelque peinture vraiment naïve des mœurs alexandrines. Pour ses poésies pastorales, Alexandrie ne lui a fourni que des livres ; sa muse est celle de Daphnis le Sicilien : les bois, les montagnes, les rivières, toute la nature enfin,

(1) Voir C.-F. Wegener, *De Aula Attalica literarum artiumque faulrice*, libri sex ; Copenhague, 1856, in-8°. Il n'a paru encore que la première partie de cette monographie intéressante.

(2) On reconnaîtra ici le résultat des curieuses recherches de M. Letronne : *Inscriptions de l'Égypte*, t. I, 1844, in-4°. Il faut lire aussi sur cette époque une esquisse ingénieuse et savante de Heyne, *Opuscula academica*, t. I, p. 76 : *De Genio sæculi Ptolemæorum*.

dans ses vers, est celle d'une autre Grèce que cette Grèce improvisée sur les bords du Nil par la volonté persévérante d'une dynastie de conquérants.

Que sont donc, avant tout, ce Musée, ces bibliothèques d'Alexandrie? Un vaste entrepôt des richesses anciennes de la littérature grecque. Qu'est-ce que la littérature dans l'école alexandrine, sinon une discipline savante qui perpétue l'imitation des grands modèles, et remplace le génie par un industrieux mécanisme? Ainsi, la véritable gloire littéraire de cette école, en dehors des sciences exactes, et avant la création de la philosophie qui porte son nom, repose sur les travaux de ses grammairiens, ou, pour mieux dire, de ses critiques.

En effet, pour ne pas trop rabaisser cette gloire, il faut bien connaître ce que l'antiquité attachait d'importance et d'honneur au titre de grammairien. Sur ce point, les témoignages abondent (1); j'en choisis un presque au hasard, bien postérieur au siècle d'Aristarque, mais que l'on peut sans crainte appliquer à une époque plus ancienne. Écoutez donc ce qu'enseignait le père du poète Stace, grammairien. professeur dans une école de Néapolis : la musique, la métrique, la philosophie des sept sages, l'épopée, la tragédie, la comédie, l'épigramme, la poésie lyrique. Son esprit et sa mémoire embrassaient tout le domaine de l'éloquence :

Omnia namque animo complexus, et omnibus auctor,
Qua fandi via lata patet, sive orsa libebat,
Aoniis vincire modis, seu voce soluta
Spargere et effreno nimbos æquare profatu.

A son école, la jeunesse apprend et la funèbre histoire de Troie, et les longues erreurs d'Ulysse, et le génie du belliqueux Homère, et les utiles préceptes d'Hésiode; quelle loi règle les sons de la lyre de Pindare, de celle d'Ibycus et d'Alcman, de celle du fier Stésichore et de la courageuse Sappho; elle entend expliquer les vers savants de Callimaque, les ténèbres de Lycophron, les énigmes de Sophron et les gracieux secrets de Corinne. Stace le père est de plus un poète et un poète lauréat. Callimaque, Apollonius, d'autres encore, avaient uni cette double palme de la science et du talent poétique. Le premier, que l'on ne connaît guère aujourd'hui que par ses hymnes, avait laissé des commentaires, des tablettes de chronologie littéraire; c'est le père de la bibliographie. Apollonius aussi quittait le rôle de commentateur et de bibliothécaire pour écrire les *Argonautiques*, et il donnait de son propre poème une seconde édition, la seule des deux qui soit parvenue jusqu'à nous. Mais les devoirs seuls du grammairien suffisaient à une vie tout entière, même à une vie ambitieuse de gloire. Il n'y a rien d'exagéré dans cet éloge que la douleur arrache au fils du professeur napolitain. On y pourrait même ajouter quelques lignes pour achever le portrait idéal d'un grammairien critique. Stace n'a pas dit (sans doute il craignait de déparer ses vers par de tels détails) que l'examen et la correction des manuscrits comptaient aussi parmi ses fonctions, qu'il devait savoir à fond la géographie, l'histoire et la mythologie, pour expliquer les vieux auteurs, pour décider à l'occasion sur l'authenticité d'un ouvrage suspect. Voilà une véritable encyclopédie. C'est, en vérité, le *trivium* et le *quadri-*

(1) Voir L. Lersch, *Philosophie des langues chez les anciens* (en allemand); Bonn, 1838-1841, in-8°. et Graefenhan, *Histoire de la Philologie classique* (en allemand); 1844-1845, in-8°, ouvrage dont les deux premiers volumes ont seuls paru.

vium du moyen âge, augmentés de tout ce que le moyen âge avait perdu de la science classique. Avant l'école d'Alexandrie, la Grèce n'avait ni histoire littéraire, ni dictionnaires de sa vieille langue ou de ses divers dialectes, ni grammaire méthodique; tout cela fut l'œuvre des alexandrins, œuvre qui mérite d'honorer leurs noms auprès de la postérité. Toute littérature largement développée a eu ses écoles de grammairiens et de critiques. Henri Estienne, Casaubon, Gabriel Naudé, Vaugelas, sont les alexandrins de notre littérature. Tel savant du Musée, comme Henri Estienne, amassait les matériaux d'un vaste lexique; tel, comme Casaubon, examinait les titres douteux d'un ouvrage que des faussaires ou des commerçants avides offraient, pour un grand prix, à la munificence souvent aveugle des Ptolémées; tel autre, comme Naudé, voyageur intelligent et négociateur bibliophile, obtenait, sur garantie, du peuple d'Athènes, l'exemplaire officiel des tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, exemplaire dû aux soins de l'orateur Lycurgue, et précieusement conservé dans l'Acropole, où, pour le dire en passant, il ne rentra jamais (1); un autre fixait, comme Vaugelas, les lois de l'atticisme par l'exemple des bons écrivains et la discussion des locutions contestées. Je trouve même, sous le règne de Ptolémée-Philadelphie, une poétesse, femme et mère de savants, qui me rappelle, en vérité, la fameuse M^{me} Dacier, fille de l'helléniste Le Fèvre, et femme d'un philologue dont elle partagea les travaux. Myro ou Mæro, native de Byzance, eut pour mari le philologue Andronicus, et pour fils Homère le tragique, un des six poètes qui composaient à Alexandrie une sorte de pléiade secondaire après celle des grands poètes d'Athènes. Elle avait écrit en vers héroïques un poème intitulé *Mnémosyne*, en outre divers morceaux élégiaques et lyriques; enfin des épigrammes dont il reste quelques fragments (2). Comme Anne Le Fèvre, il paraît qu'elle avait aussi commenté le vieil Homère, et on lui fait honneur d'avoir, la première, expliqué certain passage obscur de l'Odysée (3). Tous ces illustres académiciens d'un autre âge avaient aussi leurs séances, où ils débattaient des questions littéraires, et où ils étaient partagés en deux classes, selon leur aptitude à poser des problèmes ou à les résoudre. Nous avons les procès-verbaux de quelques séances de ce genre, qui font plus d'honneur au zèle des grammairiens qu'à la gravité de leur esprit et de leur science (4). Quelquefois pourtant la critique prenait à Alexandrie un rôle plus solennel encore, et qui rappelle notre Académie française, rédigeant, pour composer la première édition de son dictionnaire, une liste des auteurs classiques et jugés dignes d'en fournir les matériaux. C'était un bibliothécaire, qui, sous l'autorité sans doute et avec les avis de ses confrères, dressait le *Canon* des poètes épiques, lyriques, dramatiques ou comiques, celui des historiens et des orateurs. Un grand respect semble s'être attaché à ces décisions que nous ne pouvons pas toutes contrôler aujourd'hui (5); celles de notre Académie n'ont pas toujours rencontré la même obéissance chez les contemporains, ni obtenu la même consécration dans le jugement de la postérité.

(1) Plutarque, *Vie de l'orateur Lycurgue*; Quintilien, x, 1, § 66; Nissen, *De Lycurgi oratoris vita et rebus gestis* (Kiel, 1855, in-8°), p. 86.

(2) Fabricius, *Bibl. Græca*, t. II, p. 151.

(3) Scholies sur le chant XII, vers 62.

(4) Voir Dugas-Montbel, *Histoire des poésies homériques*, p. 115.

(5) Les principaux témoignages sur ce sujet sont réunis par Ruhkenius à la fin de son *Histoire critique des orateurs grecs*, plusieurs fois réimprimée.

III.

On voit ce qu'était la science littéraire d'Alexandrie. Il est temps d'apprécier l'homme qui, dans ce monde élégant et érudit, se plaça au premier rang par le savoir et le bon goût.

Aristarque était né, dans l'île de Samothrace, d'un père qui portait le même nom que lui. Il vint sans doute assez jeune à Alexandrie, où il eut pour maître Aristophane de Byzance, savant bien oublié aujourd'hui, quoiqu'il soit le principal inventeur des signes que nous employons encore dans l'orthographe française, de nos *accents*. L'usage était alors que le grammairien conservateur des bibliothèques eût pour successeur le plus distingué d'entre ses auditeurs, ou au moins quelque élève de l'école alexandrine. C'est ainsi qu'à Zénodote avait succédé Callimaque, à Callimaque Eratosthène, puis Apollonius, à celui-ci Aristophane, dont l'héritage fut recueilli par notre Aristarque. De même aussi qu'Aristote avait élevé Alexandre, et Zénodote les fils du premier Ptolémée, Aristarque devint le précepteur du fils de Philométr. Jadis les Pharaons subissaient en quelque sorte une instruction toute sacerdotale, et entendaient chaque jour la leçon de morale contenue dans les livres sacrés (1). Les Ptolémées, sans renier complètement les souvenirs de cette éducation officielle imposée aux Pharaons par le sacerdoce égyptien, voulurent, à ce qu'il semble, laisser sous la tutelle de l'esprit grec les jeunes princes de la maison royale. Ils ne pouvaient, sur ce point, mieux concilier les intérêts de leur politique avec le respect dû aux vieilles traditions, qu'en s'adressant à quelqu'un de ces graves érudits qui présidaient aux travaux du Musée et des bibliothèques. Cela n'a pas toujours assuré à l'Égypte des souverains bien dignes du trône ; mais il ne faut pas juger trop vite l'instituteur d'un roi par l'élève qu'il a formé. Pour réussir glorieusement dans cette tâche difficile, il ne suffit pas d'être Aristote, il faut rencontrer un Alexandre. Un prince d'ailleurs est bien rarement l'élève de son seul précepteur. Tout, autour de lui, concourt à le former, souvent à le corrompre. C'est du moins une dignité qui s'ajoute à la condition des savants que ce partage de la vie intime du palais. Le musicien Stratonicus parlait de son art devant un Ptolémée ; le roi crut pouvoir jeter son mot dans la discussion, il le fit impoliment : « Prince, lui dit alors Stratonicus, autre chose est un sceptre, autre chose une lyre » (mot à mot, un *plectre*, un archet ; il jouait sur l'assonance des deux substantifs). C'est ainsi que Boileau osait soutenir contre toute la cour son droit de déclarer mauvais des vers que le roi trouvait bons (2). On aime à rencontrer si loin de nous ces traits d'une familiarité qui honore également le prince et son favori. Combien est plus honorable encore la confiance des princes alexandrins envers le savant hôte du Musée qu'ils choisissaient pour maître de leurs enfants !

Malgré ses doubles fonctions de professeur et de bibliothécaire, Aristarque fut un philologue laborieux et fécond. Un témoignage porte à huit cents le nombre

(1) Diodore de Sicile. I, 70, Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 4.

(2) Athénée, VIII, p. 350 (d'après l'historien Capiton d'Alexandrie). Comparez, dans le *Bolæana*, § IX, l'anecdote qu'on a quelquefois défigurée en l'abrégeant.

de ses livres, et ce nombre, si étrange qu'il paraisse, peut n'être pas exagéré; c'est précisément celui des livres attribués à Callimaque; c'est, avec moins de variété, la même abondance qui nous étonne dans ce que les anciens racontent d'auteurs plus originaux, d'Aristote par exemple, de Théophraste et de Chrysippe. Du reste, les livres alors n'étaient pas toujours ce que nous appellerions aujourd'hui un volume. Les subdivisions d'un grand ouvrage comptaient pour autant de livres. Parmi ceux d'Aristarque, on ne peut citer aujourd'hui, par leurs titres, que ses *Réponses à Comanus*, à *Philetas*, à *Xénon*, qui étaient sans doute des traités polémiques, et son commentaire sur l'Iliade et l'Odyssée. Il avait commenté aussi Hésiode, Archiloque, Pindare, Alcée, Anacréon, Aristophane le comique, Eschyle, Sophocle, Ion et Aratus, d'autres encore. Outre ces recueils, il avait sans doute écrit quelques traités de critique comparative, puisque Quintilien lui attribue surtout, ainsi qu'à son maître Aristophane, la composition de ces célèbres *Canons* où étaient rangés les poètes classiques de la Grèce. L'exposé des motifs qui précédait ces listes est un morceau à jamais regrettable pour les amateurs de curiosités littéraires. Eschyle, Sophocle et Euripide, jugés par un tel maître en présence de tous leurs chefs-d'œuvre; Aristophane, rapproché de Ménandre et de Philémon; Démosthène, d'Hypéride; Homère, des faiseurs d'épopée qui, dès Pisistrate, renouvelaient par une étude savante quelques-unes des merveilles de l'antique inspiration! Combien de telles pages nous auraient épargné aujourd'hui de conjectures et de discussions stériles! Mais, quand on voyage à travers les ruines, il faut bien un peu s'endurcir le cœur. On passerait des journées entières à maudire les ravages du temps et de la barbarie.

Aristarque doit aussi avoir enseigné systématiquement la grammaire grecque, chose alors nouvelle. L'un de ses disciples, Denys le Thrace, est auteur du plus ancien manuel de grammaire grecque qui nous soit parvenu, où l'on trouve pour la première fois les parties du discours ramenées à huit. C'était, selon Quintilien, la doctrine adoptée par Aristarque : jusqu'à lui, on n'avait distingué que six parties du discours; il en ajouta deux qui sont demeurées dans nos manuels, le participe et la préposition. Modeste découverte, sans doute, et dont le germe d'ailleurs se trouve déjà dans les profondes analyses d'Aristote, mais qui, à leur date, ont mérité d'avoir quelque éclat. On apprend aujourd'hui ces choses-là dans nos écoles primaires; mais on ne les lisait alors nulle part. Ouvrez le *Cratyle* de Platon, et voyez où en était alors l'analyse raisonnée du langage. Platon ne distingue dans le discours que des *noms* et des *verbes*. Il a fallu deux siècles pour compléter cette nomenclature, qui n'a guère changé depuis l'école d'Aristarque, et qui règne aujourd'hui presque seule dans les grammaires de tous les idiomes européens. Sachons, en passant, rendre hommage à ces utiles inventions, pour qui la popularité n'a pas été la gloire, et qui, du nom de leurs véritables auteurs, ont passé, grâce à leur utilité même, sous le nom de tout le monde.

Une tradition encore plus oubliée rattache au nom d'Aristarque une idée qui a pu être bien puissante pour l'avenir des lettres en Occident. Selon des auteurs du moyen âge (1), ce fut lui qui donna au roi Ptolémée le conseil d'envoyer du papyrus à Rome, en d'autres termes d'autoriser l'exportation de cette précieuse denrée vers l'Italie, sans doute au préjudice de quelques autres nations de la Grèce, et particulièrement des rois de Pergame, qui organisaient alors leur belle

(1) Voir Boissonade, *Anecdota Græca*, I, p. 420; Tzetzés, *Chiliades*, XII, 547, 548.

bibliothèque. Selon les mêmes auteurs, Cratès de Mallos, chef des grammairiens de Pergame, aurait, à cette occasion, engagé ses maîtres à perfectionner, faute de papyrus, la fabrication du parchemin (*charta pergamena*), et deux savants nous apparaîtraient ainsi comme les promoteurs d'une concurrence commerciale qui devait tourner au profit de la civilisation, en multipliant dans le monde conquis par les Romains les matières les plus commodes et les plus durables que l'on ait connues pour la transmission de l'écriture jusqu'à la découverte du papier. Si tout cela n'est qu'une fable, avouons qu'il y a des fables qu'on aimerait croire sans discussion.

Il est certain que, sur un terrain plus scientifique, Cratès et Aristarque représentent l'opposition des écoles de Pergame et d'Alexandrie. Cratès n'était pas un rival indigne d'Aristarque. Il voulait que la critique fût la science de tout ce qui tient aux œuvres de l'esprit; il réservait le nom de grammaire pour cette connaissance toute matérielle du langage qui s'attache aux mots et aux syllabes. Le grammairien, disait-il, c'est le manœuvre; le critique, c'est l'architecte. Ce qui nous reste aujourd'hui de Cratès (1) ne répond pas à ces prétentions. Dans la grande controverse sur l'autorité de l'usage et de l'analogie, controverse qui dure encore parmi les grammairiens, il avait pris parti pour l'usage, avec le stoïcien Chrysippe, contre Aristarque, défenseur de l'analogie; mais Varron lui reproche de n'avoir pas mieux compris la doctrine de Chrysippe que celle de son adversaire (2). On aperçoit plus d'érudition que de bon goût et de bon sens dans les fragments des autres ouvrages de Cratès et de son école, et on ne peut guère s'empêcher de sourire quand un interprète d'Homère met gravement en présence, au sujet d'une variante légère dans le texte de l'Iliade, les deux phalanges commandées par Cratès et Aristarque. C'étaient alors de graves intérêts dans les cours savantes où l'on chantait la chevelure de la reine Bérénice métamorphosée en astre, et où Lycophron devait sa fortune à son talent pour les anagrammes (3). Croira-t-on même que les puérités ingénieuses qui, en Grèce, défrayaient quelquefois les cercles et les écoles, faillirent gagner un instant la gravité romaine? Cratès avait été envoyé par son maître en ambassade à Rome; il s'y cassa la jambe, et profita du séjour forcé qu'il dut faire dans cette ville pour y donner quelques leçons, selon la mode des maîtres grecs de l'Orient. Il expliquait et corrigeait les ouvrages des grands poètes; l'expérience réussit assez bien, et produisit même quelques imitateurs, *aliis exemplo fuit ad imitandum*, nous dit Suétone. Par malheur, le même historien ajoute que, six ans après, Rome expulsait brutalement *les philosophes et les rhéteurs* (4). Il fallait du temps encore pour que ces rudes mœurs pussent livrer passage à la contagion d'une science élégante et raffinée. Un siècle plus tard, Varron résumait le premier, pour ses concitoyens, quelques controverses des écoles grecques,

(1) Voir les prolégomènes de Villoison sur l'Iliade, le livre de Thiersch *sur l'âge et la patrie d'Homère*, où il défend l'opinion de Cratès sur ce sujet; enfin un recueil des fragments de Cratès dans Wegener, livre cité, p. 152 et suivantes.

(2) *De Lingua latina*, IX, 1, édit. Müller. Comparez le livre de Lersch, cité plus haut, première partie.

(3) Biographie anonyme de Lycophron. Dans le nom *Ptolemaïos* il avait trouvé *apo melitos* (du miel ou de miel); dans celui d'*Arsinoe*, *ion eras* (violette de Junon). C'est à croire qu'il y avait dans quelque faubourg d'Alexandrie un hôtel de Ramboillet.

(4) Suétone, *De Illustribus Grammaticis*, c. 1; *De Claris Rhetoribus*, c. 1.

et commençait, à vrai dire, en Occident, la renommée des Cratès et des Aristarques.

C'est surtout comme interprète d'Homère qu'Aristarque l'emporte sur Cratès, et c'est surtout comme tel que nous voudrions aujourd'hui le connaître et l'apprécier. Dès la renaissance des lettres, on s'est beaucoup moqué, particulièrement en France, de l'érudition et de la manie des commentaires, et, depuis Érasme jusqu'à Voltaire, nous avons là-dessus de charmantes satires; mais on s'est trop habitué à croire que ce pédantisme est précisément né, au xvi^e siècle, d'une admiration naïve pour l'antiquité mal comprise. Lucien connaissait déjà de pédants admirateurs d'Homère et s'en moquait avec grâce. Nous n'avons plus maintenant une idée de cette prodigieuse activité qui, pendant six siècles, entre la fondation d'Alexandrie et le triomphe du christianisme, inonda la Grèce d'éditions, de commentaires, de discussions savantes sur les bons comme sur les méchants écrivains, sur Homère avant tous les autres. C'est dans le gros volume de Villoison qu'il faut chercher les titres et les débris de tant de livres longtemps oubliés. En quatre cents ans, avec l'imprimerie, l'érudition moderne a été moins féconde.

Aussi, il faut le dire, jamais nom de poète n'a eu chez aucun peuple, en aucun pays, une autorité comparable à celle d'Homère chez les Grecs. L'Iliade et l'Odyssée étaient les livres saints de l'ancienne Grèce : elle y trouvait et la suprême beauté de son génie et la plus pure vérité de son histoire comme de sa théologie primitives. Longtemps ces poèmes furent chantés avec enthousiasme par des rhapsodes, sorte de prêtres des muses qu'entourait un respect religieux. Puis, quand l'écriture se répandit, on les lut, on les apprit partout dans les écoles avec autant d'ardeur qu'on les avait jadis entendus de la bouche des rhapsodes. Pisistrate avait doté Athènes du premier exemplaire complet de l'Iliade et de l'Odyssée. Chaque ville voulut avoir le sien, dont elle confia la préparation à quelque savant critique. Il y eut ainsi l'édition de Chio, celle d'Argos, celle de Sinope. Notre Marseille, aujourd'hui si oublieuse de la Grèce qui la civilisa aux temps les plus obscurs de la barbarie gauloise, Marseille ne se souvient guère qu'elle aussi alors donnait son nom à une édition d'Homère. A l'autre bout du monde, sous le règne de Domitien, le rhéteur Dion Chrysostôme retrouvait Homère honoré, chanté par des aveugles, au milieu des Scythes et des Sarmates, sur les bords du Borysthène. A Alexandrie, la ville des grammairiens et des critiques, les éditions abondèrent. Zénodote, Aristophane, avaient signé de leur nom des textes d'Homère corrigés par leurs soins. Aristarque, venu après tant de maîtres, instruit par leurs exemples et souvent par leurs erreurs, doué d'ailleurs d'un sens critique aussi juste que délicat, et muni d'une grande érudition, publia à son tour un Homère qui surpassa tous les autres, sans les faire complètement oublier, et mérita de parvenir jusqu'à nous, comme le dernier effort de la science et du goût dans une étude où, depuis Pisistrate, la Grèce avait déployé, avec amour, tant de savoir et de subtilité. Ce travail, Aristarque le revit plusieurs fois, car il est question, chez le commentateur de Venise, de la première et de la deuxième leçon d'Aristarque. Il le justifia dans des *Mémoires*, qui, comme son édition même, firent naître bien d'autres travaux. Ainsi Aristonicus avait écrit un livre pour expliquer et discuter les signes apposés par Aristarque aux vers homériques qui lui semblaient interpolés ou incorrects, ou notables à quelque autre titre. Ammonius et Didyme disputaient pour savoir s'il y avait eu, à proprement dire, deux éditions d'Aristarque. Ptolémée d'Ascalon examinait, dans un livre spécial, la recension aristarchéenne

de l'Odyssée. Sur le sujet d'Homère comme sur tant d'autres, Cratès et les grammairiens de Pergame avaient pris parti contre l'école d'Aristarque. Engagée par les deux maîtres, la guerre se continua après leur mort, par leurs disciples, à coups de pamphlets et d'épigrammes. Athénée nous a conservé une de ces épigrammes, dont il serait impossible de faire passer en français la bile âcre et pédante (1). Du milieu de cette bruyante mêlée, le nom d'Aristarque s'élève glorieusement avec le surnom d'*Homérique*. Rome surnommait l'Africain ou l'Asiatique ses généraux vainqueurs d'Annibal ou d'Antiochus. La Grèce, qui ne connut cet insolent usage qu'à l'époque où elle ne savait plus conquérir, trop heureuse si elle pouvait se défendre, l'a du moins consacré sur le champ de bataille de ses écoles par une innocente imitation.

Maintenant, si nous voulons venir aux faits et apprécier le chef-d'œuvre de la critique alexandrine, que trouvons-nous enfin dans les commentateurs et particulièrement dans ce fameux recueil que nous a rendu la bibliothèque de Venise ? Des centaines de minuties grammaticales sur le genre des adjectifs, sur l'augment syllabique, sur les mots composés, sur la déclinaison et la conjugaison, sur l'accent, l'orthographe et la quantité, sur le vrai sens de quelques mots obscurs, toutes choses bien précieuses pour un éditeur du texte homérique, mais peu saisissables pour ceux qui ne demandent à l'antiquité que l'esprit et comme le suc de ses meilleurs ouvrages. Aussi Wolf, qui avait embrassé avec tant de puissance le beau problème de l'épopée grecque, semble-t-il désespérer que le mérite d'Aristarque nous soit jamais bien connu hors du cercle étroit de la philologie grammaticale. Essayons cependant d'aller un peu plus loin qu'il n'osait faire, et de saisir à travers cette poussière d'érudition les traits principaux de la critique littéraire dont Aristarque a paru offrir le parfait modèle.

La doctrine d'Aristarque se rattache tout entière à un grand principe : il a compris qu'Homère représente seul tout un âge de la civilisation et de la langue grecque. On ne pouvait lire alors aucun poème authentique antérieur à Homère ou même contemporain d'Homère. Ce poète ne devait donc être expliqué que par lui-même, et il fallait se garder d'attribuer à ses héros des idées, des mœurs dont le témoignage ne fût expressément contenu dans ses poèmes. Une première conséquence de ce principe, c'est que tout devait être pris à la lettre dans les fables d'Homère. D'anciens philosophes, admirateurs sincères de cette poésie, mais tremblant pour la morale, si les dieux donnaient l'exemple de la violence et des vices, imaginaient d'expliquer les fables homériques par des allégories subtiles. Ainsi la grande bataille entre les dieux était ramenée à la lutte des éléments. Apollon combattant Neptune, c'était le feu partiel luttant contre l'humide tout entier ; Junon et Diane, c'étaient l'air et la lune ; Hermès et Latone, la raison et l'oubli ; Vulcain et le Xanthe, c'étaient le feu tout entier et l'humide partiel, etc. Quand Jupiter jette Vulcain du haut du ciel dans l'île de Lemnos, on trouvait le procédé un peu brutal pour un dieu à l'égard de son fils. Vulcain avait couru un grave danger. Il en fut quitte, il est vrai, pour rester boiteux ; mais ce petit mal était un échec inconvenant à la dignité divine. Voici comment les philosophes (et Cratès les suivait ici, comme en d'autres cas semblables) se tiraient d'embarras. Il y avait deux espèces de feux créés par Jupiter : un feu divin et incorruptible, le soleil, qui parcourait le monde de l'orient au couchant ; un feu plus corruptible

(1) Athénée, liv. v, p. 222 ; Anthologie, Appendix, n° 35.

et plus terrestre, qui animait la nature entre la terre et le ciel. L'un et l'autre mettaient le même temps à parcourir leur domaine respectif. Et voilà pourquoi Vulcain, jeté le matin du ciel, tomba dans l'île de Lemnos à l'heure où se couche le soleil. Cette île d'ailleurs était, dit-on, fort bien choisie par le poète, puisqu'elle offrait encore des traces de feu volcanique. D'autres interprètes, moins hardis, appliquaient aux fables d'Homère une méthode qui s'est résumée dans le système d'Evhémère, selon lequel les dieux auraient été primitivement des hommes divinisés plus tard et défigurés par la superstition. Ainsi le Polyphème de l'Odysée était quelque personnage très-savant : voilà pourquoi il avait un œil au milieu du front, tout près de la cervelle, qui est le siège de l'intelligence. Ulysse se montra plus fin encore que Polyphème; ce qu'Homère avait exprimé par sa victoire sur le cyclope. Rien ne pouvait résister à de telles interprétations. Aristarque (et ceux qui eurent ce courage avec lui ne sont pas nombreux) déclarait l'allégorie contraire aux intentions du poète. Il admettait donc dans leur grossièreté souvent sublime ces fictions d'un autre âge; il ne voulait pas qu'on en fit honneur à Homère, non plus qu'on lui en fit un crime. L'érudition a renouvelé chez nous tous les paradoxes de l'allégorie philosophique, M^{me} Dacier s'y complait encore et y revient à chaque page de son commentaire sur Homère; mais la raison y a toujours répondu par l'opinion d'Aristarque.

Si la critique n'a pas le droit de forcer le sens des fables d'Homère, elle peut du moins y chercher une sorte de convenance et d'unité poétique. Tout passage qui produirait aujourd'hui dans l'Iliade une contradiction sera donc par là même suspect d'interpolation. Le poète héroïque n'est pas tenu d'être un profond philosophe, mais il doit s'accorder avec lui-même. Ainsi le premier voyage de Pâris à Mycène n'est mentionné clairement que dans six vers du xxiv^e chant de l'Iliade. Homère, qui avait eu déjà tant d'occasions d'en parler, n'en a pourtant rien dit ailleurs : Aristarque concluait à supprimer les six vers en question comme insérés par quelque poète plus récent. Au xiii^e chant de l'Iliade, on voit reparaître un guerrier paphlagonien, nommé Pyléménès, déjà tué au v^e par la main de Ménélas. Ou bien, disait Aristarque, le même nom désigne deux guerriers différents (ce qui est peu vraisemblable, quoique non sans exemple), ou les deux vers qui nous représentent Pyléménès suivant les funérailles de son fils sont une maladroite interpolation. Tant d'altérations de ce genre avaient pu trouver place entre Homère et les alexandrins ! Ne s'était-il pas même trouvé des sophistes assez effrontés pour insérer çà et là dans le texte du vieux poète des variantes, des vers ou des tirades, à l'effet d'embarrasser les *Saumaises futurs*, ou, comme on disait alors, pour *créer des problèmes* (1) ?

Zénodote et les autres devanciers d'Aristarque n'avaient pas eu la même sagesse que lui. Ils avaient souffert ou inventé plus d'une explication, plus d'une interpolation qui altérerait la vérité des mœurs héroïques. Par exemple, suivant en cela quelques poètes plus récents, et entre autres les poètes tragiques peu sévères sur ces sortes de vraisemblance, ils admettaient, aux temps homériques, l'usage vulgaire de l'écriture. Aristarque n'eût pas osé peut-être affirmer le contraire. Du moins, d'après sa règle de n'interpréter le poète qu'à la lettre, il n'hésitait pas à dire que les mots *graphin* et *semata* ne désignent pas, dans les deux passages classiques où Homère les a employés, une véritable écriture alphabétique, mais

(1) *Scholies de Venise sur l'Iliade*, xx, 269.

seulement quelques signes élémentaires (1). Si maintenant il prêtait à Homère, comme ont fait certains critiques modernes, l'intention subtile de ne point supposer chez ses héros l'usage d'un art que l'on pratiquait de son temps, et que lui-même pratiquait pour la rédaction de ses poèmes, je ne saurais le dire; on voit du moins de quelle conséquence est sur de tels sujets cette décision discrète, mais ferme. Les deux passages en question sont encore aujourd'hui le texte principal des discussions relatives à l'emploi de l'écriture dans les temps héroïques. Toutefois, pour une difficulté sérieuse il y en avait dix où l'esprit chicaneur des grammairiens avait soulevé les plus puérils problèmes; alors Aristarque renonçait franchement au débat. Antiphon, fils du roi Priam, a voulu frapper Ajax; son javelot s'égarant est venu frapper Leucus, un *compagnon* d'Ulysse. Or, les soldats d'Ulysse, dans l'ordre de l'armée grecque, n'étaient pas auprès des guerriers de Salamine. De là, pour les oisifs du Musée, de graves discussions. Aristarque s'en débarrasse en deux mots: il veut qu'on pardonne à Homère *une inadvertance poétique*. Pourquoi dans le fameux catalogue du second chant de l'Iliade le poète a-t-il commencé par les Béotiens? Sans intention, répondait Aristarque à ces ergoteurs qui torturaient Homère et ne voulaient rien ignorer; il ajoutait sensément: Si le poète avait commencé par un autre peuple, on demanderait encore pourquoi celui-là plutôt qu'un autre (2). Lucien, dans un voyage imaginaire au séjour des bienheureux, y rencontrant Homère, lui demande pourquoi il s'est avisé d'ouvrir l'Iliade par la *colère* d'Achille (mot de mauvais augure), et le poète répond naïvement: Je n'y songeais pas (3). Lucien a bien l'air ici d'aiguiser une épigramme déjà vieille d'Aristarque.

Après avoir cité cent exemples de diverse importance, où brillent la justesse et la sagacité de cet excellent esprit, son historien, M. Lehrs, s'écrie dans un élan d'admiration: « Tout cela est si beau, si conforme aux lois d'une science parfaite, que je m'arrête involontairement. Quoi! ne trouverai-je pas chez cet homme quelques traces des imperfections de son art et de son époque? Il y en a, Dieu merci; autrement je craindrais d'avoir présenté de lui à nos lecteurs une fausse image. » Il y en a surtout dans les explications étymologiques. Mais l'étymologie est une science toute récente, elle n'a trouvé sa méthode que par l'étude comparée des langues. Les Grecs, qui ne connaissaient que leur propre langue, les Romains, qui ne comparaient guère au latin que le grec, et qui voulaient tout expliquer par ces deux idiomes, ne nous ont légué en fait d'étymologie que des matériaux informes et des hypothèses ridicules. Sur ce point pourtant, le bon esprit d'Aristarque paraît dans sa réserve. Il a rarement creusé des origines obscures, et semble ne recourir qu'en désespoir de cause au périlleux procédé de l'analyse étymologique. Ici encore, M. Lehrs avoue qu'il s'est donné de grandes peines pour trouver Aristarque en défaut: il n'a pu y réussir.

Cependant le grand critique était homme, et nous ne l'avons pas encore vu aux prises avec le plus délicat de ses devoirs. La mythologie et les usages des héros forment un ensemble, nous dirions presque un système, où l'interpolation se trahit par des disparates toujours saisissables à l'œil d'un lecteur attentif, et on peut

(1) *Scholies de Venise sur l'Iliade*, vi, 168; vii, 175. Aristarque n'est pas nommé dans ces deux scholies, mais il est évident que c'est son opinion qui nous est transmise par Aristonicus.

(2) *Ibid.*, ii, 494; iv, 489. Lehrs, p. 212.

(3) *Histoire véritable*, liv. ii, c. 20.

trouver des règles assez précises pour décider sur des questions de ce genre entre le poète et le faussaire interpolateur. Certaines questions de goût et de convenances, on dirait aujourd'hui questions *esthétiques*, ne sauraient se résoudre avec la même précision. Jusqu'à quel point Homère pourra-t-il être verbeux et rude sans devenir indigne de lui-même? Les Zénodote et les Zoïle en décidaient selon leur caprice, d'une façon souvent ridicule. Aristarque lui-même, en les corrigeant, ne nous satisfait pas toujours, et ses scrupules nous font quelquefois sourire. Ainsi, quand une même tirade se trouvait plusieurs fois répétée dans le récit épique; Zénodote s'en indignait et tâchait, par des suppressions, de remédier au mal. Au second chant de l'Iliade, Jupiter donne un ordre au dieu Sommeil, celui-ci le porte mot pour mot à Agamemnon, qui, à son tour, le reproduit dans les mêmes termes devant les Grecs assemblés. A la troisième fois, Zénodote avait perdu patience et proposé de réduire les dix vers en deux. Aristarque, avec grande raison, trouvait chez Homère la chose toute naturelle. Mille exemples pris au hasard dans les récits épiques des anciens peuples ou du moyen âge confirment aujourd'hui cette décision. Mais voici quelques critiques où se trouve un sentiment moins juste de la vérité des vieux âges. Dans l'Odyssée, Nausicaa dit en abordant Ulysse : « Ah ! si un époux tel que toi pouvait être appelé ici, s'il pouvait lui plaire d'y rester et d'y faire son séjour. » Notre savant trouvait le vœu trop peu virginal, et supprimait les deux vers. Plus bas, le père de Nausicaa dit à Ulysse aussi naïvement que tout à l'heure la jeune fille : « Par Jupiter, Minerve et Apollon, si tel que je te vois, ô étranger, pensant si bien comme je pense, tu pouvais avoir ma fille et t'appeler mon gendre, restant ici près de moi, je te donnerais volontiers, moi aussi, une maison, des richesses ; mais, si tu ne le veux pas, aucun Phéacien ne t'y contraindra ; le grand Jupiter en serait irrité. » Les affaires de mariage n'allaient pas si vite dans la bonne société d'Athènes et d'Alexandrie ; Aristarque avait noté ces six vers de son signe de doute, non sans regret, car il leur trouvait une couleur très-homérique. C'était se montrer plus sévère que le moraliste Plutarque, et qu'un orateur chrétien, saint Basile, qui cite comme un modèle de pureté morale tout cet épisode d'Ulysse chez les Phéaciens. Le bon goût des modernes se trouve très-heureux de pouvoir invoquer une telle autorité (1).

Au reste, le mal n'est pas de grave conséquence lorsque nos alexandrins condamnent des vers sans les supprimer : alors nous restons libres de les croire ou de suivre un meilleur avis ; mais il est plus d'une fois arrivé que le jugement d'Aristarque a fait disparaître des manuscrits les vers condamnés. Wolf en comptait ainsi plus de quarante absents pour cette cause dans le manuscrit de Venise, et Plutarque nous en a conservé quatre qui, sans lui, nous seraient inconnus. Il faut citer cet exemple d'un abus de pouvoir qui avait d'étranges conséquences. Dans un des plus magnifiques chants de l'Iliade, le vieux Phénix raconte son histoire à Achille ; il se dépeint frappé par l'imprécation d'un père... « Le roi des enfers et Proserpine, divinités terribles, exaucèrent ses vœux. Hélas ! je pensai l'immoler de mon fer aigu ; mais un dieu suspendit ma colère, offrant à mon esprit quelle serait ma renommée parmi le peuple, quel serait mon opprobre aux yeux de tous les hommes, si le seul de tous les Grecs j'étais appelé parricide. » Aristarque supprima ces vers *par crainte*, dit trop brièvement Plutarque, sans doute parce que

(1) Plutarque, *De la manière de lire les poètes*. Saint Basile, *Conseils à des jeunes gens sur la manière de lire avec fruit les livres païens*.

cet emportement d'un fils qui va presque jusqu'au parricide lui semblait d'un exemple dangereux. Le moraliste est moins rigide; il trouve dans cet exemple un avertissement utile contre les fatales conséquences de la colère. Est-ce donc comme précepteur d'un roi qu'Aristarque devance et dépasse la sévérité d'un philosophe et celle d'un saint? Je comprends mieux les scrupules qui faisaient suspecter, dans le même ouvrage, le récit un peu leste des amours de Mars et de Vénus surpris par Vulcain. Encore est-il dangereux d'appliquer à des temps si éloignés de nous les convenances d'une société plus polie. La poésie des peuples primitifs se joue quelquefois de l'idée divine avec une liberté qui, grâce aux éternelles contradictions de l'esprit humain, n'exclut ni la foi, ni le respect.

Aristarque tenait encore pour apocryphe, et cela sur des preuves dont le détail ne nous est pas parvenu, un chant et demi de l'Odyssée (1). *D'anciens critiques*, parmi lesquels il faut sans doute le comprendre, considéraient le dixième chant de l'Iliade comme un petit poème à part inséré par Pisistrate dans le corps du poème. Dans le reste de l'Iliade, plusieurs centaines de vers étaient marqués de son *obèle* réprobateur. Cicéron ne plaisantait donc pas autant qu'on pourrait croire, quand il écrivait à un ami : *Aristarchus Homeri versum negat, quem non probat*. Heureusement les copistes n'ont pas toujours obéi à ces décisions; nous aurions à regretter aujourd'hui une notable partie des poèmes homériques.

Un ancien auteur a dit : « Trois choses sont impossibles : arracher à Jupiter sa foudre, à Hercule sa massue, à Homère un seul vers. » Pour la dernière au moins, on voit que nos alexandrins avaient plus de confiance, et que leur audace a quelquefois réussi; mais ces exclusions arbitraires ne sont pas le plus étrange procédé dont ils se permirent l'emploi. Aristarque s'avisa un jour d'enlever deux vers à l'Iliade, dans la description du bouclier d'Achille où ils figuraient très-bien, pour les reporter avec trois autres, qu'il avait sans doute trouvés ailleurs, dans le quatrième chant de l'Odyssée, où ils figurent à contre-sens au milieu d'une description de la cour de Ménélas. Athénée a déjà relevé cette idée malheureuse et si contraire aux sages principes que s'était posés Aristarque (2) : c'est que les plus grands esprits n'échappent pas à l'inconséquence, et qu'il est plus facile de se donner des règles que de les bien appliquer en toute occasion. Voyez de quelle main Aristote a, dans sa Poétique, tracé la théorie de l'épopée, et comparez ensuite avec les traits hardis de cette ébauche philosophique les minuties que nous ont conservées sous le nom du même Aristote les commentateurs d'Homère. Que d'esprit dépensé en pure perte sur des problèmes ou puérils, ou imaginaires, pour décider par exemple comment Neptune a pu produire un fils aussi laid que le cyclope, ou comment la tête de Gorgone peut se trouver à la fois aux enfers et sur le bouclier d'un dieu (3)!

Le plus important problème de cette philologie homérique est malheureusement celui sur lequel nous possédons aujourd'hui le moins de renseignements. Quelques grammairiens attribuaient l'Iliade et l'Odyssée à deux auteurs différents. Xénon est un des défenseurs de ce système, qu'attaquait sans doute Aristarque

(1) Ces arguments dont il reste quelques traces dans des scholies aujourd'hui anonymes, ont été reproduits et développés avec beaucoup de force par A. Spohn, dans son livre *De extrema parte Odiseæ*; Leipsig, 1816, in-8°.

(2) Athénée, liv. v. p. 181.

(3) Scholies de l'Odyssée, ix, 106; xi, 655. Voyez encore, sur l'Iliade, iii, 411, et vii, 95.

dans son livre *Contre le paradoxe de Xénon* ; mais ce qui reste de cette polémique se borne à un petit nombre de futilités. Le lecteur y trouverait aussi peu d'intérêt que de profit ; il souscrirait volontiers à certain jugement de Sénèque (1) sur cette discussion familière aux écoles grecques, et renouvelée de nos jours avec supériorité par Benjamin Constant. D'ailleurs, le seul fragment qui nous reste des objections d'Aristarque contre Xénon n'a pas même aujourd'hui un rapport direct et saisissable avec la question soulevée par ce grammairien et par Hellanicus.

Enfin on attribue (2) à l'école d'Aristarque la division de chacun des poèmes homériques en vingt-quatre chants, dont chacun est désigné par une des vingt-quatre lettres de l'alphabet, innovation peu coupable en elle-même assurément, mais qui pourtant a jeté quelque désordre dans l'économie de l'Iliade et de l'Odyssée. On sait qu'aux époques les plus anciennes les deux épopées d'Homère ne se chantaient que par épisodes détachés. Les premiers exemplaires qui en furent rédigés n'offraient sans doute pas d'autre division que celle de ces anciennes rhapsodies. Platon et Aristote n'en connaissaient pas d'autres. Pour égaler à peu près entre eux ces vingt-quatre livres, les alexandrins ont été forcés de couper en deux ou de réunir, selon le cas, certains épisodes qui s'accommodaient mal à l'uniformité de la nouvelle division. Cela n'est pas sans quelque inconvénient pour la lecture, mais cela surtout a étrangement influé sur les théories des modernes concernant l'économie du poème épique. On s'est d'ordinaire autorisé de la division alexandrine comme d'un exemple donné par Homère lui-même ; c'est une tyrannie de plus qui a pesé sur l'épopée moderne. Comme tant de règles prétendues aristotéliques, la règle des douze ou des vingt-quatre chants doit son origine au caprice d'un grammairien qui voulut que l'œuvre d'Homère, dépôt sacré de toute science et de toute poésie, rappelât par ses divisions même l'alphabet de la langue immortelle (3).

En général, l'autorité des idées reçues, la puissance de la tradition, voilà ce qui ressort le plus clairement pour nous de cette étude sur les débats de la critique naissante. Une pensée domine tous les travaux des philosophes, des sophistes et des grammairiens sur Homère, c'est celle de la foi la plus paisible au personnage de ce poète. Pisistrate évidemment avait cru recueillir les vers d'un seul auteur, Xénophane et Platon croyaient s'attaquer à quelque grand inventeur de fables dangereuses quand ils déclamaient contre la morale de l'Iliade. Homère était pour Aristote, pour Chrysippe et ses stoiciens, pour toute l'école d'Alexandrie, le type idéal de l'imagination et de la raison poétique. C'est Homère, ainsi conçu, qui semble présider à toutes les discussions du Musée, en dicter toutes les décisions. Homère n'a pu écrire ce mot ou ce vers, insérer cet épisode dans son poème ; l'allégorie est une heureuse invention d'Homère, un art profond d'enseigner la morale sous des formes attrayantes ; ou bien la sagesse d'Homère est plus simple, elle consiste à sentir, à reproduire vivement les grandes passions, les grandes

(1) *De Brevitate vitæ*, c. xiii : « Græcorum ille morbus fuit quærere quem numerum remigum Ulysses habuisset : prior scripta esset Ilias an Odyssea, præterea an ejusdem esset auctoris. »

(2) Pseudo-Plutarque, *De la Poésie d'Homère*, c. ii.

(3) Par une subtilité plus puérile encore, on avait remarqué que les deux premières lettres du premier mot de l'Iliade (m-e), prises numériquement, formaient le chiffre 48, nombre total des chants de l'Iliade et de l'Odyssée.

scènes de la nature. En un mot, Homère a tort ou a raison, il est *ridicule* (1) ou sublime ; mais pour Zoïle, qui le déchire, comme pour Aristarque, qui l'admire, Homère est un personnage réel, historique. Nous savons à quelle date Aristarque, Cratès, d'autres encore, plaçaient sa naissance : c'était pour tous un fait démontré que les deux épopées homériques étaient sorties du cerveau d'un même poète, que seulement elles s'étaient altérées çà et là sous la main des arrangeurs et des copistes. Tout au plus, avec la secte de Xénon, eût-il fallu reconnaître deux Homères, égaux d'ailleurs dans la diversité de leurs génies ; mais on n'apercevait ni dans l'Illiade, ni dans l'Odyssée, ni dans l'histoire de leur transmission, aucune raison de croire que ces deux chefs-d'œuvre pussent être attribués au travail successif d'une école de poètes inspirés. Aujourd'hui la critique a renversé les conditions du problème. Elle ne va plus de l'auteur à l'œuvre, mais de l'œuvre à l'auteur. Comment s'est produit ce changement ? Ce serait l'objet d'une autre étude. Aristarque avait, sur toutes ces questions, dit le dernier mot de la critique ancienne. En lui se personnifie au plus haut degré ce bon goût, cette poétique d'application, sans ambitieuse théorie, qui est peut-être la vraie critique, la plus utile aux poètes du moins. On apprend plus de chose sur l'esprit et l'économie du poème épique dans les débris du commentaire d'Aristarque que dans les traités d'Aristote et du père Le Bossu. On ne voit d'ailleurs, par aucun témoignage, qu'Aristarque ait jamais songé à réunir en un corps de doctrines les principes que nous avons déduits de ses jugements épars chez les interprètes d'Homère, et j'aime à prendre cette vraisemblance pour une vérité. Un esprit sincère et juste, qui a beaucoup relevé les défauts d'autrui, doit se soucier peu d'écrire. A critiquer on apprend à redouter la critique. Nous avons là-dessus un précieux aveu d'Aristarque : *ne pouvant pas écrire comme il voulait, il ne voulait pas écrire comme il pouvait* (2). Bayle a rapproché de ce mot une réponse toute semblable de Théocrite, et une autre fort analogue d'Isocrate ; mais cette modestie ne convient à personne mieux qu'au critique éminent qui, après avoir passé sa vie dans l'étude des plus parfaits auteurs de la littérature grecque, devait sentir combien il était difficile de se faire lire après eux.

On sait bien peu de chose des dernières années d'Aristarque, et personne jusqu'ici n'a pris soin de réunir et d'accorder les rares documents qui nous sont parvenus sur ce sujet. Retiré, dit Suidas, dans l'île de Cypré, étant devenu hydropique, il se laissa mourir de faim à l'âge de soixante-douze ans. Ses deux fils, qui lui survécurent, étaient fort pauvres d'esprit. L'un d'eux même fut vendu comme esclave ; mais, ayant par bonheur été amené à Athènes, les Athéniens payèrent à son maître le prix de sa liberté. Cette retraite (3), ce suicide, cette étrange destinée des fils d'un père illustre, tout cela fait naître bien des réflexions. Aristarque mourut-il donc dans la disgrâce, et comment l'eût-il encourue ? La mort volontaire pour échapper aux douleurs ou à l'ennui d'une maladie incurable était facilement

(1) Nous n'exagérons pas ; c'est une des épithètes que se permettent souvent les grammairiens ennemis d'Homère dans les scholies de Venise.

(2) Porphyr. *ad Horatii Epist.*, II, 1, vers 257 : « Hoc vetus esse dictum Aristarchi ferunt, qui, cum multa reprehenderet in Homero, aiebat : « Neque se posse scribere » quemadmodum vellet, neque velle quemadmodum posset. »

(3) Suidas semble aussi indiquer un voyage d'Aristarque à Pergame, où auraient eu lieu ses débats avec Cratès ; mais nous croyons voir là quelque confusion ou quelque erreur du copiste.

excusée aux yeux des moralistes païens : on en connaît beaucoup d'exemples dans l'antiquité; mais comment excuser l'étrange insouciance qui livre à la misère, à l'esclavage même, les fils du précepteur d'un roi, du chef d'une grande école? Il y a là quelque mystère, quelque erreur peut-être du biographe anonyme auquel nous devons ces détails. Ne s'est-il pas trouvé un auteur assez ignorant pour placer Zénodote et Aristarque dans une pléiade de soixante-douze grammairiens chargés par Pisistrate de recueillir et de coordonner les poésies d'Homère, véritable commencement d'une légende qui ne s'est pas développée, contrefaçon païenne de la tradition relative aux soixante-douze interprètes de livres saints? Voici du moins ce que l'on peut conjecturer sur la disgrâce du critique d'Alexandrie.

Ptolémée-Philométor était arrivé au trône, à l'âge de cinq ans, en 181 avant Jésus-Christ. Il ne put guère avoir que quinze ou vingt ans plus tard le fils qui fut, dit-on, élevé par Aristarque, et qui, après la mort de son père, fut, tout jeune encore, assassiné dans les bras de sa mère Cléopâtre par un oncle usurpateur. Le jeune Ptolémée-Eupator (c'est le nom que donne à ce prince un document découvert il y a seulement quelques années) reçut probablement, vers l'an 150 avant Jésus-Christ, les premières leçons de son illustre maître, et, comme on voit, il n'eut guère le temps d'en profiter; mais Aristarque avait depuis longtemps un autre élève à la cour d'Égypte. C'est ce frère puîné de Philométor (1), véritable monstre de luxure et de cruauté, longtemps rival turbulent de Philométor, puis son successeur par le double crime d'un assassinat et d'un mariage incestueux. Il osa se décerner le titre de *Bienfaiteur* (Evergète II), que la haine des Alexandrins changea en celui de *Malfaiteur* (Kakergète). On le nomma aussi *Physcon* (*ventru*) à cause d'une infirmité qui complétait la laideur de sa personne. A tous ces titres il joignit celui de *Philologue*, qu'il mérita peut-être par son zèle pour les curiosités de la science. car lui aussi, comme son maître Aristarque, il avait discuté des variantes du texte d'Homère (2), mais qu'il démentit bien cruellement par sa conduite envers les savants. C'est lui en effet qui, après avoir inondé de meurtres Alexandrie tout entière, chassa par centaines en exil les grammairiens, les philosophes, les géomètres, les musiciens, les peintres, les médecins, les professeurs, et peupla ainsi la Grèce de savants et d'artistes, réduits par la misère à vendre leurs leçons au plus vil prix : nouveau moyen de répandre les bienfaits de l'art et de la science dans les écoles ruinées par les longues guerres dont ce siècle est rempli (3).

Ou il y a des vraisemblances bien trompeuses, ou nous avons, dans cette sanglante et brutale persécution, le secret de l'exil d'Aristarque. Ptolémée-Physcon avait écrit des mémoires historiques fort détaillés, à ce qu'on en voit dans les citations d'un ancien compilateur, puisqu'il y parlait de ses voyages à Assos, à Corinthe, des princes ses contemporains, tels qu'Antiochus Épiphane et Massinissa, et aussi de sujets moins graves, comme des faisans nourris à grands frais dans les volières royales à Alexandrie. Un tel prince avait assez d'audace pour rendre compte à la postérité des motifs ou des prétextes dont il appuya l'expulsion de son ancien maître, et le triste abandon où il le laissa mourir.

(1) Athénée, II, p. 71.

(2) Athénée, II, p. 61.

(3) Ménéclès et Andron, historiens cités par Athénée, V, p. 184.

Quoi qu'il en soit, comme toutes les réactions violentes, celle de Ptolémée-Physcon n'eut pas d'effets durables. Alexandrie se repeupla bientôt de philologues, de géomètres, de médecins et de philosophes. A défaut d'une postérité digne de lui, Aristarque laissait de nombreux élèves qui perpétuèrent sa gloire en continuant la tradition de ses doctrines. Les anciens en ont compté jusqu'à quarante : on en peut citer aujourd'hui encore une dizaine, parmi lesquels se placent, au premier rang, Ammonius, qui lui succéda dans la direction de son école; Apollodore, dont il nous est parvenu un bon abrégé de mythologie et des fragments dignes d'intérêt; Moschus de Syracuse, poète élégant, qui forme avec Théocrite et Bion la pléiade des écrivains bucoliques avant Virgile.

L'histoire de la critique est encore à faire; il y aurait plus d'un grave enseignement à en tirer; nous n'en voulons pour preuve qu'une des pages les moins connues de cette histoire, celle que nous avons essayé de restituer. Lorsque l'auteur du *Traité sur le sublime* écrivait : *La critique littéraire est le dernier produit d'une longue expérience*, il semblait dire, pensant à Aristarque, qu'un moment vient dans les littératures où la raison et le goût jugent en dernier ressort les œuvres de l'esprit, et leur assignent un rang invariable dans l'estime de la postérité. Ce travail n'est pas aussi simple, et ces jugements sont moins définitifs que les anciens n'aimaient à le croire. Bien des essais avaient préparé l'œuvre d'Aristarque, et celle-ci à son tour a provoqué des contradictions. Le temps a fait naître pour la critique des problèmes nouveaux. L'éloquence, la poésie, ont trouvé d'autres lois, subi d'autres conditions à travers les vicissitudes de la société grecque. Les horizons du goût se sont tour à tour élargis ou resserrés selon les passions littéraires de chaque jour. Les lettres grecques, puis les lettres latines, ont eu leurs périodes alternatives de fécondité et de lassitude, d'inspiration et de stérile patience, de naturel et de recherche. La querelle, maintenant assoupie, chez nous, des romantiques et des classiques, est plus vieille qu'Aristarque, et s'est plus d'une fois réveillée après lui : ce serait, dans l'antiquité seulement, l'objet d'une étude curieuse, qui remettrait en présence, non plus les droits d'Homère ou de Sophocle jugés plusieurs siècles après leur mort, mais les prétentions d'écoles contemporaines et rivales se disputant l'honneur des bonnes théories et des saines pratiques. Du milieu de ces débats, une vérité ressortirait avec évidence, c'est que tôt ou tard, moins par le génie des hommes que par le travail des siècles, le bon goût triomphe dans les jugements du public. On raconte que certain poète épique d'Alexandrie faillit être classé, dans le *Canon*, auprès d'Homère. Aristophane et Aristarque s'abstinrent toutefois, parce que ce poète était vivant; il avait des amis sans doute, et de nombreux prôneurs. La postérité l'a laissé sous le vestibule du temple où brille la statue d'Homère : il se nomme Apollonius de Rhodes.

E. EGGER.

L'ALLEMAGNE

DU PRÉSENT.

A M. LE PRINCE DE METTERNICH.

L'esprit de lutte possède le monde : tout le génie des politiques ne saurait l'en défendre, puisque vous-même, prince, vous avez échoué. Dieu donc vous rende la paix, car les hommes n'en veulent plus. La France, un peu vite fatiguée, s'était endormie ; voici que l'Allemagne s'éveille ; vous ne gagnerez point au change ; elle s'éveille tout de bon. Voyageur ignoré, j'ai recueilli sur mon chemin les premiers bruits de cette vie nouvelle ; je vous la dénonce. Ne vous y trompez pas, ce ne sont plus des écoliers ou des rêveurs qui vous déclarent la guerre ; vous avez eu trop beau jeu de ces poétiques complots dont vous faisiez semblant d'avoir peur. Il n'y a plus de ces honnêtes Teutons qui méditaient la mort des rois et la ruine des trônes pour restaurer les splendeurs primitives du saint-empire germanique. On ne conspire plus dans les universités, au fond des cabarets à bière, au bruit du choc des verres et du cliquetis des épées ; on conspire au grand jour, prince, et vous n'y pouvez rien. On conspire en frac et en chapeau rond, sans appareil pittoresque, sans fantaisie romantique, chacun à sa place et à ses affaires, qui dans son comptoir, qui dans sa chaire, qui dans son cabinet, qui à sa charrue. On se dit tout simplement qu'il ne serait pas si mal d'apprendre enfin à se conduire soi-même, et qu'on a bien maintenant assez d'âge et de raison pour marcher sans lisières. On remercie le ciel d'avoir donné de si bons princes au pays, de magnanimes seigneurs qui sont nés éléments, mais encore ne serait-on pas fâché d'avoir par

devers soi quelque garantie, au cas où l'envie leur prendrait d'être pires. On estime qu'en matière de royales promesses, il en reste toujours plus lorsqu'on les écrit que lorsqu'on ne les écrit pas, et, si ravi qu'on soit des chefs-d'œuvre oratoires de ces beaux parleurs couronnés, on aimerait pourtant mieux voir leur éloquence mise en forme de contrat et couchée sur le papier. C'est plus vulgaire, mais c'est plus sûr. Bref, on est convaincu que les gouvernés ont assez de mérite à se laisser faire pour que les gouvernants prennent au moins quelquefois leur avis, et l'on prétend que ces avis-là sont les bons. On se dit tout cela sans beaucoup chercher, sans se gêner beaucoup; on le dit tout haut, à tout moment, de tous côtés; on le pense toujours, on ne pense qu'à cela.

Or, ces infatigables conspirateurs, ce sont, en vérité, les gens du monde les plus pacifiques, et c'est là pour vous le mauvais signe; ce sont gens d'humeur posée, d'habitudes casanières, des marchands et des propriétaires qui ne songaient auparavant qu'à gérer leur négoce ou leurs biens, des érudits qui se nourrissaient de commentaires, des juristes qui ne sortaient pas du Digeste, tous les philistins d'autrefois! Il n'y a plus de philistins, ou du moins l'espèce en est changée. Voici venir les bourgeois, les vrais bourgeois de la société constitutionnelle; qu'on se défende comme on pourra, cette race est sans pitié. C'est justement de la sorte qu'elle est arrivée chez nous à l'empire; c'est en s'agitant comme elle s'agit à présent jusqu'au pied du Johannisberg. Pour mener des masses aveugles, il ne faut qu'un enchanteur populaire qui les remue du bout de sa baguette et les bride au gré de son caprice: le mal est qu'on n'avance ainsi qu'avec grand bruit et grand'peine; mais les hommes raisonnables, qui souhaitent sciemment le juste et le possible, persévèrent et réussissent, sans avoir, pour ainsi parler, autre chose à faire que de vivre, parce que ces nobles souhaits, devenus comme une portion de leur vie, s'accomplissent d'eux-mêmes à mesure qu'elle se prolonge. C'est là l'histoire de la France de 89; c'est aujourd'hui celle de l'Allemagne. C'est aujourd'hui de votre côté, prince, comme c'était alors du nôtre, un invincible besoin de lumière et de liberté; c'est une confiance absolue dans l'efficacité politique et morale de ces grandes assemblées qui régénèrent la patrie, c'est une attente universelle. Tout le monde est sur pied; j'ai rencontré partout de l'élan, de la foi, de l'enthousiasme, que vous dirai-je? les vertus naïves des révolutionnaires qui commencent au beau milieu de la place publique, et déjà cependant du sang-froid, de la tactique, les vertus savantes qui gagnent les batailles parlementaires dans le pays légal.

Votre sagesse a donc enfin trouvé son écueil, votre barque est brisée; mais, quand je pense à tout ce temps pendant lequel vous l'avez gouvernée sur cette mer orageuse des idées et des passions contemporaines, sur cette mer profonde que vous vouliez faire de glace, je m'incline devant votre esprit, qui fut si puissant; je mesure mieux la grandeur de votre nom en découvrant tout ce qu'il faut d'efforts heureux pour l'abattre; spectateur de votre décadence, je ne puis m'empêcher d'éprouver une sorte d'admiration pour votre fortune. C'est pourquoi j'ai pris sur moi de vous dédier ces lettres, qui sont comme le récit d'une victoire en train, c'est parce que j'ai de toutes parts entendu que c'était de vous qu'on triomphait, c'est parce qu'il sied d'honorer des vaincus dont la ruine tient tant de place.

Oui, prince, vous êtes un des vaincus dont on parlera dans l'avenir: il est à la mode maintenant, parmi certains diplomates tout neufs, de rabaisser les services que vous avez rendus à votre cause, et cette cause étant perdue, comme en effet

vous deviez la perdre, ils accusent impunément votre vieille habileté. Le vrai c'est qu'ils tâchent de recommencer à leur guise cette chanceuse partie qu'on ne gagnera jamais. Ils ne connaissent rien au jeu que vous avez joué; ce sont des enfants maladroits et présomptueux. Le siècle a sa pente; il veut ce qu'il veut. Or, ceux-là s'imaginent lui donner le change et lui faire croire qu'ils marchent avec lui parce qu'ils font mine de marcher. Les hommes entendent partout, dorénavant, agir eux-mêmes et se porter responsables de leurs actes; mais voilà que ces profonds politiques ont inventé de crier encore plus haut que le vulgaire ces grands mots de raison et de liberté. Vous demandez des institutions raisonnables! reprenez celles que le temps a détruites; nous allons vous prouver qu'elles étaient l'idéal de la science. Vous soupirez après des libertés équitables! nous allons vous offrir des privilèges et vous démontrer qu'ils ont bien meilleur air. Vous avez goûté comme tout le monde du fruit défendu de l'arbre de la science, vous vous apercevez que vous êtes nus! laissez-nous faire, nous allons vous habiller avec les défroques du passé; le clinquant en est joli. Imprudents qui ne trompent qu'eux-mêmes, et ne savent qu'irriter, en les provoquant par de fausses espérances, ces légitimes désirs qu'ils essaient de leurrer! Vous du moins, prince, quand vous luttiez contre l'impossible, vous ne vous abusez pas et ne vous mettez point en frais inutiles. Vous ne vous fatiguez pas à chercher des constitutions qui ne soient point des constitutions, un mouvement qui ne soit point le mouvement; vous dites tranquillement que tout mouvement est mauvais, et vous rangez vos armées en travers; vous ne vous souciez pas de rivaliser d'imagination avec la pensée publique, vous avez bien assez de la réprimer; vous ne cherchez point tel ou tel objet de rencontre à lui livrer en pâture; vous ne l'encouragez point, vous l'arrêtez court. A toutes ces forces vives qui vous pressent, vous n'avez jamais opposé que la force d'inertie. Depuis trente ans révolus, vous êtes resté sur la défensive, et, lâchant pied chaque jour, chaque jour vous avez repris pied. Ça été là votre génie; pendant trente ans, vous avez su ne rien faire. Vos détracteurs ont beau dire que c'était le génie de la médiocrité; — il n'y a que la médiocrité qui s'agit au hasard et remue pour remuer. Ministre souverain d'un état mal assemblé, vous n'ignoriez pas qu'il ne fallait qu'un choc pour en déjoindre les morceaux; vous avez employé votre vie à vous garer. Vous êtes le premier politique dont toute l'ambition ait été d'écarter les pierres du chemin des autres, de peur qu'ils ne vous dérangent en tombant. Vous n'avez eu ni passion ni système; vous n'avez voulu que le silence et l'immobilité du *statu quo*. C'est, après tout, une bien triste sagesse, c'est un bien injuste mépris pour les vœux les plus sacrés du temps dont vous êtes! Que celui-là pourtant vous condamne sans pitié qui eût trouvé moyen de faire durer autrement cet empire informe dont les destinées pèsent sur vous! Que celui-là vous maudisse qui se connaîtrait le courage de sacrifier au progrès général des idées l'éclat et la puissance attachés pendant trois siècles au nom de son pays, le vertueux patriote qui saurait bravement accepter un si profond abaissement de la fortune nationale pour le profit commun de l'humanité!

C'est qu'en effet, vous, prince, vous êtes un patriote qui n'avez plus de patrie; le temps est passé où les royaumes se gagnaient dans les traités et dans les batailles, au mépris de l'intérêt et du droit des sujets. A chaque pas de l'esprit moderne, vous perdez les vôtres: que vous restera-t-il demain? Votre ennemi, c'est l'inévitable, ainsi qu'on disait dans les premiers âges du monde en parlant du destin; c'est la pensée de ce temps-ci; c'est une autre fatalité, mais une fatalité

raisonnable ; c'est cette force invincible qui résulte désormais du concours éclairé des intelligences et des volontés humaines, une force immense incarnée pour toujours dans les hommes et dans les choses de notre révolution. Vous serez ainsi l'une des dernières victimes de la révolution française, non pas une victime fougueuse et révoltée comme Pitt et Castelreagh, mais une victime opiniâtre et patiente, comme le soldat qui meurt à son rang et tombe l'arme au bras ; vous tomberez avec le flegme autrichien. Peut-être essayez-vous parfois de vous faire illusion ; vous n'y réussirez pas : en vain vous fermez les yeux ; votre vainqueur vous crie son nom.

Il m'est venu de bonne source que le jour où sa majesté prussienne vous reçut en son château de Stolzenfels, vous lui payâtes son hospitalité par un mot de votre façon : « Serait-il vrai, sire, auriez-vous dit, que vous veuillez enfin nous donner une charte ? Prenez à notre bon voisin celle de 1830 ; c'est la plus fraîche date et le dernier goût. » L'histoire ne rapporte pas la réponse ; mais votre royal interlocuteur ne fut probablement très-charmé ni dans sa vanité d'auteur inédit, ni dans son amour-propre d'Allemand de la vieille roche. Et cependant vous parliez de meilleur sens que vous ne le vouliez ; votre conseil était plus sérieux que vous ne le pensiez. Une charte française à des sujets allemands, ce n'était pas une si grande moquerie que vous aviez essayé de la faire : nous sommes tous plus près les uns des autres qu'il ne le faudrait pour vous. Il n'y a pas deux manières d'avoir du bon sens : c'est là ce qui m'a partout émerveillé dans ma route, c'est l'introduction d'un nouvel esprit jusque sous ce réseau dont vous resserrez inutilement les mailles dans votre diète de Francfort ; c'est la disparition de l'ancienne Allemagne qui abdique et s'efface pour revivre comme vit maintenant le monde tout entier ; on ne s'amuse plus aux songes, on ne rêve plus pour rêver ; on est pressé d'agir, et l'on veut des réalités en place des chimères ; religion, philosophie, politique, tout va là, et déjà presque avec cette promptitude leste et sérieuse que nous mettons chez nous aux bonnes choses dans nos bons moments.

C'est cette transformation que je voudrais maintenant raconter. Peut-être semblera-t-il qu'il est encore ici bien souvent question de théologiens et de philosophes, plus souvent certes que de politiques et de diplomates ; mais quoi ! prince, n'allez pas dire comme ce pape de trop spirituelle mémoire : « Ce sont des querelles de moines ; » attendez la fin de la métamorphose. Si simples que soient les détails dont je me fais humblement l'historien, si ordinaires que puissent vous paraître mes histoires, j'imagine cependant qu'elles auront quelque intérêt pour vous ; je ne sache personne autre qui vienne jamais vous les dire avec tant de franchise ; et pourquoi trouveriez-vous si mauvais d'avoir été une fois si librement informé ? J'ai donc mis votre nom sur l'adresse de mes modestes épîtres ; j'ai osé cela sans intention mauvaise, sans ironie calculée, avec cette déférence qu'on doit aux illustres fortunes qui tombent ; ç'a été pour moi cet hommage involontaire que le plus obscur soldat d'une armée victorieuse rend d'instinct au plus habile général de l'armée vaincue. On assure, prince, que les rois ne vous gâtent plus tous ; ils vous ont tant gâté ! Vouloir vous faire ma cour après eux, c'est être ou bien naïf ou bien hardi. Il est vrai que mes compliments ne sont sans doute pas ceux qu'on vous offre tous les jours ; je compte un peu sur l'étrangeté d'un pareil langage pour mériter mon pardon.

I.

C'est la mode accoutumée des illustres voyageurs d'écrire leurs lettres entre deux relais, sur le coin d'une table d'auberge, pendant que les postillons crient et que les chevaux piaffent. J'avoue en toute humilité que je n'ai l'esprit ni assez vif, ni assez libre, pour saisir ainsi mes impressions au vol ; je les raconte après coup ; si peut-être elles sont moins soudaines, elles seront peut-être aussi plus exactes, et la matière en est assez sérieuse pour qu'il ne soit point mauvais de sacrifier ici le pittoresque à la sincérité. Je recommence, les pieds sur les chenets, ces quelques mois de courses et d'observations lointaines. Durant les longues veillées de l'hiver, dans le silence de cette calme solitude qui ne se trouve si bien qu'au fond des grandes villes, je me plais à revivre en esprit de cette vie agitée dont j'ai partout là-bas suivi les traces et consulté les échos ; je reviens lentement sur mes pas, je me rappelle les hommes que j'ai rencontrés, je revois leurs figures, j'écoute leurs discours, et plus je réfléchis, plus je compare, plus aussi je reste frappé de ce mouvant spectacle, dont les scènes se déroulent encore sous mes yeux. J'ai assisté, j'en suis sûr, au début de quelque grand événement ; témoin secret, mais passionné, j'ai ressenti moi-même les premiers tressaillements de cette fièvre inquiète qui fermente au sein de l'Allemagne ; c'est un lever de rideau : les spectateurs frémissent, ils se pressent, ils se serrent, ils se taisent, ils s'interrogent du geste et du regard ; il semble qu'ils vont prendre un rôle dans la pièce, à la façon du chœur antique. J'aime le souvenir de ces moments d'enthousiasme et d'ardeur ; je veux m'appliquer à les conserver. Nous autres, nous n'en sommes plus là : nous avons passé vite de la sécurité à la satiété : nous craignons la fatigue et le bruit comme des victorieux trop tôt repus ; nous tombons peu à peu dans cette mortelle indifférence où vont se perdre les révolutions faites ; mais, au milieu de tous ces biens dont nous jouissons, il en est un pourtant qui nous manque déjà, et qu'il faut toujours regretter : c'est cette jeunesse d'âme avec laquelle se préparent les révolutions à faire. Il n'y a plus guère, chez nous, ni opinions en jeu, ni partis aux prises ; l'Allemagne est rangée tout entière en bataille dans le champ clos des idées ; c'est un cruel contraste. On dirait que la vie de la pensée s'est retirée de nous pour aller germer de l'autre côté du Rhin. Aussi, quand, à la fin de mon voyage, je saluai pour la dernière fois cette terre en travail, il se mêlait à ma sympathie je ne sais quelle tristesse jalouse ; laissant derrière moi une si chaude mêlée pour retrouver ici tout un monde endormi, je ne pus m'empêcher de retourner la tête ; l'ennui me gagnait, l'ennui d'un ouvrier laborieux qui regarderait, les bras croisés, ses compagnons courbés sur leur tâche.

FRIBOURG EN BRISGAU.

Août 1845.

Je suis arrivé à Fribourg par le plus long chemin ; je m'étais assez volontairement égaré dans les belles vallées de la Forêt-Noire, et, de village en village, j'avais suivi, comme à l'aventure, la frontière de Bade et de Wurtemberg, à partir de Wildbad, ce charmant désert placé tout auprès des pompes et des folies de

Baden-Baden. J'oubliais un peu, dès mes premiers pas, la curiosité qui m'emmenait en pèlerinage, et, séduit par la simplicité de ces agrestes campagnes, je me pressais moins d'aller chercher dans la vie sociale des tableaux plus compliqués. C'était mon plaisir de voir de la route ces hardis bûcherons du pays tantôt abattre des sapins gigantesques à grands coups de cognée, tantôt les précipiter du haut des cimes dépouillées jusqu'au bord des rivières, tantôt les assembler sur ces rivières, rapides comme les torrents des Alpes, et, montant d'un pied ferme leurs trains à peine attachés, les guider sans encombre à travers les sinuosités et les soubresauts du courant. Il y a toujours un attrait infini dans le spectacle de l'industrie rustique, parce qu'elle s'applique de près à la nature. C'est là surtout qu'on sent l'action du travailleur et la sainteté du travail, c'est dans cet intime rapprochement des puissances de la matière et des puissances de la volonté. Il n'est rien de solennel comme cette lutte opiniâtre de la force humaine s'attaquant toute seule aux forces invisibles de la terre ou des eaux, rien du moins, si ce n'est la lutte de l'esprit humain contre lui-même, la guerre des idées contre les idées. Pour celle-là, je la retrouvai tout d'abord en entrant à Fribourg, sur un théâtre et dans des circonstances qui lui prêtaient un intérêt particulier. Il y avait guerre en effet, guerre au sein de l'église comme au sein de l'école.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'université de Fribourg fut jadis un des foyers les plus actifs de la propagande entreprise par l'empereur Joseph II. Les jésuites à peine chassés, on y enseigna les quatre articles de la déclaration du clergé de France, et il se mêla même quelque arrière-goût de jansénisme à cette improvisation gallicane. Il s'y mêla bien autre chose : c'était au plus vif de cette grande passion du XVIII^e siècle pour l'humanité ; Herder et Lessing la prêchaient et l'inspiraient en Allemagne à peu près en même temps et de la même manière que chez nous notre Jean-Jacques. Nathan-le-Sage donnerait presque la main au vicaire savoyard. Il s'exhalait de tous les cœurs une sorte de tendresse philosophique qui était comme la charité de l'époque ; on se pardonnait toutes les différences de culte et d'opinion, tant on était heureux de se saluer en commun de ce beau nom d'homme dont il semblait qu'on eût retrouvé les titres ; cette mutuelle tolérance conduisait insensiblement à je ne sais quel idéal de religion primitive, où la raison toute seule se plaisait à se prouver son Dieu. Ce Dieu, bien entendu, n'était pas encore la raison elle-même : le despotisme hégélien méprisa fort ce rationalisme vulgaire, comme il l'a dédaigneusement appelé ; mais alors, en vérité, les esprits émancipés de la veille se sentaient encore trop fiers du libre développement de leur énergie individuelle pour abdiquer si vite au profit de l'absolu. Bien leur en prit, j'imagine, et nous devons tout au moins leur en savoir gré. Ce fut un beau moment, trop vite effacé du reste, parce que les pratiques administratives vinrent atténuer ce qu'il avait d'élan poétique et naïf : cette noble école de 1780 prépara les voies aux institutions et à la pensée française de l'autre côté du Rhin. Le plus sage, le plus illustre des docteurs qu'elle ait laissés après elle, je dirais volontiers son apôtre, c'est M. de Wessenberg. Administrateur du diocèse de Constance, M. de Wessenberg a gouverné l'Allemagne catholique du midi pendant vingt-cinq ans, et les événements se sont présentés tout à point pour le servir dans l'application de ses idées. Il est plus essentiel aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été de connaître ces événements. Tous ceux auxquels nous assistons en dépendent, et l'on ne comprend rien à la situation présente de l'église germanique, si l'on ne se reporte aux premières années du siècle.

De 1803 à 1827, les catholiques de Bade et de Wurtemberg n'ont point eu de relations régulières avec le saint-siège. Les domaines ecclésiastiques une fois partagés entre les princes temporels par le recès de 1803, tout le gouvernement spirituel se trouva du même coup renversé. La simple abolition des anciennes circonscriptions diocésaines avait suscité pour la France de grandes difficultés auprès de la cour de Rome, et cependant la constituante, en augmentant ou en diminuant le territoire d'un diocèse, ne touchait pas à l'évêque, puisque depuis longtemps déjà l'évêque n'était plus propriétaire du territoire. En Allemagne, le souverain spirituel n'était point aussi parfaitement distinct du souverain temporel. Supprimer l'un, c'était en beaucoup d'endroits supprimer l'autre, et il arriva justement ainsi que les pays où la domination ecclésiastique avait été le plus profondément établie par la possession matérielle du sol se trouvèrent les plus dénués de toute direction spirituelle après la sécularisation générale. Il fallait bien y pourvoir. Les princes nommèrent des administrateurs et des conseils où les laïques siégeaient à côté des prêtres. L'église tomba donc tout à fait sous la tutelle de l'état. La rigueur du dogme y perdit peut-être, mais, à parler franc, la paix publique y gagna. Le goût de la tolérance religieuse, le besoin de croyances raisonnables, ces deux traits caractéristiques de la fin du xviii^e siècle, devinrent des maximes obligées de gouvernement. Il y eut une pacification universelle de par la loi politique, et l'influence sociale du culte fut d'autant plus bienfaisante qu'on la soupçonna moins d'être intéressée. L'enseignement de la chaire produisit un meilleur effet sur les cœurs, parce qu'il évita davantage de heurter les esprits. L'éducation populaire et l'éducation sacerdotale avaient été singulièrement négligées par les anciens propriétaires des domaines de l'église ; les nouveaux maîtres que la force victorieuse du temps installait à leur place voulurent se faire pardonner leur usurpation en la rendant salutaire. Ils élevèrent des écoles dans les campagnes et propagèrent l'instruction dans le clergé.

M. de Wessenberg fut bientôt à la tête de cette grande œuvre de lumière et de charité. La cour de Rome ne consentit jamais à lui donner l'investiture épiscopale : il accepta cette situation difficile, et, tout en la souhaitant moins équivoque, il s'efforça d'en tirer parti. Il sentait bien qu'il était dans l'église le représentant trop direct du gouvernement temporel, et que c'était là une dépendance qui l'affaiblissait ; il savait encore mieux qu'il ne fallait pas compter sur le saint-siège pour travailler à la réforme des abus et au progrès des idées, et, n'y comptant pas, il n'ignorait point qu'il se mettait en péril de schisme. Il ne voulait pourtant ni du rôle de schismatique ni de la condition de fonctionnaire. Les yeux fixés sur l'église primitive, il en rêvait un peu le retour comme on le rêvait à Port-Royal. Il eut le talent d'inspirer ces généreuses illusions à tous les prêtres qu'il forma. Il en fit des hommes éclairés et respectés. Son plus pratique désir, c'eût été d'obtenir une constitution publique et une dotation fixe pour l'église d'Allemagne, c'eût été de ranger cette église entière sous l'autorité d'un primat national et sous la garantie d'un concordat avec Rome. En 1815, il crut un moment ses vœux réalisés. M. de Hardenberg parla sérieusement au congrès de Vienne d'organiser l'église catholique sur des bases analogues à celles que proposait le vicaire général de Constance, il y eut même un article rédigé et discuté qui faillit prendre place dans le pacte fédéral ; mais la cour pontificale intervint avec son habileté ordinaire. Le cardinal Gonsalvi mena toute l'affaire à bonne fin, et sur la demande de la Bavière il fut décidé qu'on ajournerait une question si délicate. Le saint-siège

réclamait d'ailleurs bien autre chose ; il entendait qu'il ne serait point tenu compte des faits accomplis, que l'église recouvrerait tous ses domaines, que les électors archiépiscopaux seraient reconstitués, que le saint-empire germanique, *consacré par l'autorité de la religion*, serait réintégré ; il exigeait en un mot, au nom de la foi catholique, une complète restauration des établissements du moyen âge. Quelle que fût la bonne volonté des hautes puissances contractantes, elle n'était pas au niveau de cette superbe confiance dans le droit absolu du passé. Le saint-empire ne ressuscita point ; M. de Wessenberg alla reprendre la direction de son évêché sans que rien eût été réglé pour le gouvernement général des églises allemandes, et celles des bords du Rhin demeurèrent, vis-à-vis de Rome, dans cet isolement auquel leurs propres pasteurs les avaient habituées dès le milieu du xviii^e siècle.

Pendant les princes se voyaient de plus en plus pressés par l'opinion constitutionnelle ; sommés d'accomplir les promesses de liberté qu'ils avaient publiquement données, ils se défendaient en criant à l'anarchie et en se retranchant derrière leur légitimité. Or, quelle était en fin de cause la garantie suprême de cette légitimité nouvelle ? C'était la parole de l'apôtre, que toute puissance vient de Dieu, mais alors naturellement interprétée, par une complaisance exclusive, à l'unique profit des monarchies et des dynasties. On opposait cette légitimité de droit divin à cette autre légitimité que l'assentiment populaire avait décernée pendant quinze ans à un soldat victorieux. Il y avait beaucoup de cette idée-là dans le nom même de la sainte-alliance ; c'était l'union de toutes les souverainetés chrétiennes contre la souveraineté du peuple, représentée par son plus glorieux délégué. Animés d'un pareil esprit, les gouvernements allemands devaient chercher à le répandre, et le saint-siège ne pouvait se refuser à les aider. La réorganisation de l'église catholique sous la loi du principe d'autorité n'était pas seulement chose satisfaisante pour son premier pontife ; c'était chose rassurante au point de vue politique pour les souverains temporels, si vivement intéressés désormais à la déchéance du principe d'examen. Seulement, tout en souhaitant un établissement ecclésiastique qui, pour consolider le trône, l'appuyât sur l'autel, ils prétendaient bien ne pas agrandir l'un aux dépens de l'autre ; ils n'étaient point d'humeur à rien relâcher de leurs conquêtes sacrilèges, ils ne voulaient que les faire bénir pour les garder plus sûrement. On finit par tomber d'accord, grâce à des compromis tacites. La chancellerie romaine envoya solennellement ses bulles, partagea les territoires en diocèses, institua les évêchés, établit les chapitres, fixa le chiffre des dotations ecclésiastiques, bref, décida du temporel au même titre que du spirituel. Les princes reçurent les bulles, mais avec tant de clauses accessoires, tant de modifications et de réserves, qu'ils ne crurent pas avoir entamé la suprématie de l'état. Ils nommèrent les évêques aux lieux qu'on leur désignait ; mais ils les choisirent si soumis et si dévoués, qu'ils ne s'aperçurent pas d'abord du changement. Rome laissa faire dans la pratique ; le tout était pour elle de prendre possession. Elle avait cause gagnée quant au principe. Après quelques années d'attente, elle jouit pleinement aujourd'hui de sa victoire, et se déclare partout maîtresse. En Bavière même, elle en est venue là du premier coup : le concordat de 1817, ajouté comme annexe organique à la constitution de 1818, l'annulait au lieu de la compléter. Avec la Prusse, il est vrai, avec le Hanovre et la Saxe, avec Bade et Wurtemberg, il fallut user de patience : pour ne parler que des deux derniers, ce fut seulement en 1827 que la province catholique du Haut-Rhin se trouva définitivement constituée. Elle comprit le Wurtemberg, Bade,

Hesse-Cassel, Hesse-Darmstadt, Nassau, Francfort et la principauté de Hohenzollern. Elle fut placée sous la conduite d'un métropolitain et de quatre évêques suffragants. Le métropolitain dut résider à Fribourg.

Dès lors on se prépara sourdement à la lutte dont l'Allemagne catholique est maintenant le théâtre. Dissimulées sous les ménagements nécessaires aux fortunes qui commencent, suspendues par la grande terreur que la révolution de juillet jeta dans tout le camp dont elle avait si vite triomphé, comprimées par l'influence générale du despotisme jaloux et bigot de Frédéric-Guillaume III, les prétentions ultramontaines éclatèrent, à l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, avec l'ensemble et la précision qui suivent un signal donné. Le moment était bien choisi; on sortait de la persécution, et le nouveau roi venait de rendre hommage aux persécutés en se hâtant de réparer les torts de l'injustice et de la violence de son père. On semblait profiter spontanément de cette favorable ouverture des circonstances et pousser en avant à mesure que le chemin se faisait. En réalité, on démasquait des batteries armées depuis dix ans. L'histoire intérieure de l'église et de l'université de Fribourg pendant cet intervalle est une preuve de plus de cette constance avec laquelle le génie de Rome travaille et travaillera sans cesse à disputer le terrain qu'il a pour toujours perdu.

Aussitôt après l'institution de la nouvelle province ecclésiastique, M. de Wessenberg se démit complètement de ces soins difficiles auxquels il s'était si longtemps appliqué. Il entra dans la retraite où il vit encore, gardant toujours la même sagesse et la même sérénité, supportant courageusement le poids de son grand âge et les déboires du temps présent. M. de Wessenberg rappelle assez exactement ce qu'était pour nous M. Royer-Collard : rapprocher ces deux noms, c'est rendre justice aux mérites du premier sans diminuer la mémoire de l'autre. M. de Wessenberg avait entrepris de concilier l'infaillible autocratie du catholicisme romain avec l'autonomie d'une église allemande, comme M. Royer-Collard voulait accommoder ensemble la charte et la légitimité. Tous deux venaient à propos, tous deux ont eu un moment dans leur pays; ce moment a duré tant que les compromis ont été de saison. Une fois les compromis usés et les partis décidés à courir au bout de leurs principes, ces deux illustres médiateurs se sont trouvés au bout de leur rôle. La solitude de M. de Wessenberg est aussi remplie de bons et honorables souvenirs que l'était celle de M. Royer-Collard; il y renferme sans doute les mêmes dégoûts; il n'admet pas davantage que les idées se précipitent comme elles font sur cette pente rapide du siècle sans savoir enrayer. Il est donc également blessé de la raideur avec laquelle l'esprit moderne persiste à marcher de conséquence en conséquence, et de l'entêtement avec lequel l'esprit du moyen âge prétend toujours chercher dans ses linceuls des étendards de victoire. Il a fermé les yeux pour ne pas découvrir tout ce que les nouveaux catholiques allemands lui avaient emprunté comme par instinct; il a repoussé, dit-on, avec opiniâtreté les sollicitations indiscrettes de ces descendants sur lesquels il ne comptait pas; il s'est refusé nettement à les avouer, et, quand Ronge est venu lui même tout exprès à Constance pour tenter un rapprochement, le vieux prélat n'a voulu lui donner audience que par-devant témoins. Mais, s'il comprend mal cet emportement d'une secte nouvelle et s'en afflige, M. de Wessenberg a dû s'affliger bien plus encore en voyant les doctrines ultramontaines détruire peu à peu l'ouvrage de sa vie. Il n'a pas assisté sans douleur à ce progrès artificiel qui les rétablissait en souveraines dans une église dont il crut, pendant un temps, avoir sauvé tout ensemble la foi

et la nationalité. Il est même probable qu'il a combattu cette fatale invasion, non pas sans doute à grands coups et avec grand bruit, ce n'était là le fait ni de sa dignité ni de son âge, mais gravement et silencieusement, par la seule influence de son caractère, de son autorité, de ses souvenirs, et, pour ainsi dire, par le rayonnement de sa vertu. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aujourd'hui même encore, dans toute la partie méridionale du diocèse de Fribourg, le clergé secondaire résiste énergiquement aux inspirations officielles qui lui viennent de l'archevêché; c'est qu'il a même dépassé quelquefois, par cette résistance, les limites auxquelles la prudence de M. de Wessenberg a dû s'arrêter. Ainsi depuis longtemps déjà il sollicite auprès des chambres badoises l'abolition du célibat ecclésiastique. Ronge pensait bien rencontrer là des alliés; il n'a pourtant réussi qu'à moitié. Très-décidée sur tout ce qu'elle regarde comme question de discipline, cette petite église l'est beaucoup moins à l'endroit du dogme, et l'audace du concile de Leipzig l'aurait certainement effarouchée. Cependant, lorsque l'archevêque engagea dernièrement les doyens des cantons à prévenir, par une exacte surveillance, les progrès que l'hérésie rongienne pourrait faire chez leurs curés, la plupart des doyens du midi ne donnèrent pas de suite au mandement épiscopal, et l'on en vit même qui, pour toute réponse, réclamaient hardiment les nombreuses réformes exigées, disaient-ils, « par l'esprit du siècle, » pendant que d'autres suppliaient déjà qu'on leur accordât des synodes réguliers.

Le malheur est qu'à Fribourg même « l'esprit du siècle » a singulièrement reculé, et c'est miracle qu'il se conserve ainsi dans ces gorges de la Forêt-Noire. L'archevêque a successivement disgracié ou frappé tous les hommes qui de près ou de loin ont eu l'honneur d'appartenir à M. de Wessenberg. L'ultramontanisme est bientôt devenu dans son diocèse presque aussi correct qu'il doit l'être dans l'autre Fribourg. Peu s'en faut que l'ardeur exclusive des jeunes prêtres n'ait bientôt remplacé partout la modération trop libérale des anciens. La faculté de théologie a été renouvelée tout entière, les autres envahies par places; il n'a plus été possible aux protestants d'arriver dans les chaires vacantes de la faculté de philosophie; comme juristes, comme médecins ou comme orientalistes, partout dans l'université les ultramontains ont pris pied. La théologie protestante s'enseignant uniquement à Heidelberg, l'ultramontanisme règne à Fribourg sans contre-poids et sans contrôle. Ce n'était pas pour cela que Joseph II avait chassé les jésuites. Ce sont eux maintenant qui reprennent l'avantage, expulsant ou suspendant à leur gré tous les dissidents, au mépris des libertés académiques et du droit public de l'Allemagne. Le grand-duc céda trop à leurs instances, et la marche de son gouvernement, sous le coup de ces exigences de plus en plus insatiables, est en vérité chose assez instructive. Nous sommes ici sans doute sur le terrain des petites affaires, mais ce sont celles-là qui souvent apprennent les grandes.

Souverain protestant d'une population à moitié catholique, le grand-duc a toujours cru d'une bonne politique de favoriser la croyance qui n'était pas la sienne. C'est un jeu trop commode pour être toujours le meilleur. On a fini par s'en apercevoir en Belgique. Le grand-duc se trouvait pourtant soutenu dans cette voie, et jusqu'à certain point contraint d'y marcher par l'influence de la première chambre. La haute et la moyenne noblesse forment là un corps héréditaire et compacte contre lequel ne peuvent absolument rien les huit membres introduits à titre viager par la faveur du souverain, sans que le souverain ait le droit de dépasser ce nombre insignifiant. On a donc pu systématiquement employer le catholicisme

très-décidé de la première chambre pour se couvrir contre les prétentions libérales de la seconde. Le grand-duc s'est même ainsi défendu contre son propre ministère, et il a par là tenu quelquefois en échec l'homme le plus habile qu'il ait à son service, M. Nebenius. Il garde d'ailleurs encore plus près de lui des conseillers moins éclairés et moins responsables, dont l'intervention balance et neutralise les pouvoirs légaux. C'est la mode un peu despotique des petits princes constitutionnels de l'Allemagne, c'est leur revanche contre la constitution, le dernier asile de l'autocratie pure. Les paroles venues de ce côté-là ne sont certes pas discours de révolutionnaires : on veut avant tout affermir et relever le trône grand ducal ; on a plus d'un grief contre la charte dont on s'est embarrassé en 1818, on lui cherche un antidote. C'est ainsi qu'on est arrivé à considérer la rigueur de la foi positive comme une sûre garantie de l'obéissance des sujets. Il n'y avait point, dans la partie protestante du duché, ce salubre développement du piétisme que certaines puissances allemandes ont accepté de si grand cœur, comme étant le meilleur gage de leur sécurité : pourquoi donc n'aurait-on pas usé chez soi de l'autorité du prestige ultramontain, comme on use ailleurs des ressources calmantes de l'esprit méthodiste ? Ce n'était pas de trop pour assoupir l'opinion publique et dompter cette infatigable turbulence d'une chambre factieuse.

Qu'est-il résulté de cette belle tactique ? On a cru se donner des alliés complaisants : une fois pris au piège, on a vu qu'on s'était donné des maîtres. La religion s'offrait en aide à la politique ; c'est elle qui bientôt a pris la politique à sa remorque. L'indépendance des églises rhénanes vis-à-vis du saint-siège avait été proclamée par leurs chefs les plus éminents à la fin du xviii^e siècle ; on en était alors à vouloir des libertés germaniques comme la France avait ses libertés gallicanes. Du sein même de la cour épiscopale de Trèves on fulminait contre les jésuites. Depuis quatre-vingts ans, les électeurs ecclésiastiques et les évêques non médiatisés s'entendaient pour renfermer l'autorité du pape dans de plus justes bornes. Ce n'était pas l'administration séculière de 1805, ce n'était pas même le timide retour des influences romaines en 1827 qui pouvaient effacer de pareils antécédents et gêner une situation si favorable à la paix publique. Cette situation, cependant, le grand-duc l'a perdue en quelques années, pour avoir voulu trop s'appuyer sur la main trompeuse qu'on lui tendait, et les ultramontains, devenus à Fribourg les dominateurs absolus de l'église et de l'université, tourmentent de plus en plus leurs imprudents patrons. Ceux-ci commencent enfin à réfléchir ; il est déjà tard. La nouvelle secte catholique n'en a pas moins été fort rudement traitée, fort gênée dans ses pérégrinations et dans sa propagande ; mais on a pris une attitude plus ferme vis-à-vis du tapage clérical de l'orthodoxie, et l'on a montré quelque décision. En 1842, il sortit de Fribourg un violent pamphlet sur l'état du catholicisme dans le grand-duché de Bade. La réponse, qui fut vive, attribuée maintenant à M. Nebenius, prend ainsi un caractère presque officiel. Cette année même, les professeurs ultramontains ont fondé un journal populaire, qu'ils rédigent sur le ton le plus virulent (*Süddeutsche Zeitung*) ; ils y plaident en faveur des superstitions de Trèves ; ils essaient de réchauffer le préjugé des masses contre les Juifs : il semble que le gouvernement ait voulu leur prouver son indépendance en donnant tout dernièrement une chaire de l'université de Heidelberg à un israélite distingué, M. Weil, l'auteur de la *Vie de Mahomet*. C'était vraiment osé, dans un pays où l'émancipation des Juifs est encore une question régulièrement débattue par les chambres et les divise, sans distinction de partis. Cette initiative du ministère badois fut

d'un grand effet dans toute l'Allemagne; gardons-nous bien de nous en étonner : par le temps qui court, elle eût été méritoire même chez nous.

Je rapporte tous ces détails avec l'intérêt qu'on mettait là-bas à me les raconter. Ce sont les accidents d'une grande histoire qui est en train de se faire : l'ordre civil ne tardera pas à se séparer, en Allemagne comme en France, de tout rapport obligatoire avec les cultes positifs. Lorsque je passai par Fribourg, c'était réellement sur ce point-là que portait tout l'effort de la lutte ; c'était par l'endroit le plus décisif et le plus délicat qu'elle était engagée. L'archevêque venait de renouveler, dans son diocèse, cette même querelle des mariages mixtes qui avait donné tant d'embarras à la Prusse il y a quelques années. Il s'y était pris moins violemment, avec des formes plus lentes et plus circonspectes. Il n'y gagna rien ; cette fois, le gouvernement ne mollit point, et l'affaire est pendante à Rome, tandis que les curés restent indécis entre les menaces d'excommunication lancées par le prélat et les menaces de destitution formellement signifiées par le ministère. Étrange position, fausse des deux côtés ! Les souverains allemands n'ont point encore voulu reconnaître ce principe le plus fondamental de la société moderne, à savoir que l'ordre civil subsiste par lui-même, et n'a pas besoin du support de l'église ; ils ont partout identifié l'église à l'état, plus encore par ambition que par piété. Ils en portent aujourd'hui la peine, ceux-ci d'une manière, ceux-là d'une autre ; ceux-ci, parce que l'église se fait révolutionnaire comme dans l'Allemagne protestante du nord ; ceux-là, parce qu'elle se refuse aux besoins les plus essentiels de son temps, comme dans l'Allemagne catholique du midi. Pour ces derniers du moins, l'opinion les aide et leur prête plus de force qu'ils ne souhaiteraient même en avoir contre des ennemis dont ils rêvent toujours l'alliance. Elle va droit à la cause du mal, et s'en prend moins au prêtre qu'au souverain. Serviteur fidèle de la discipline religieuse, le prêtre en défend l'intégrité ; il ne veut point administrer le sacrement à quiconque ne partage pas les scrupules de sa foi ; il ne marie point au nom de la foi catholique celui de qui ne sortira pas une famille nouvelle pour le catholicisme ; il est dans son droit. Dépositaire indigne de l'autorité civile, le souverain ne l'a pas crue par elle-même assez respectable pour garantir l'état des personnes ; il l'a fondue comme autrefois dans l'autorité sacerdotale ; il a laissé aux mêmes mains l'acte ou le contrat, qui est d'ordre public, et le sacrement, qui est d'ordre mystique. Sur l'ordre mystique repose donc la société tout entière : on a prétendu rendre ainsi ses lois plus saintes et ses chefs plus vénérés ; mais ainsi, d'autre part, l'ordre public est détruit du moment où le prêtre ne le couvrira plus de sa bénédiction. Or, le souverain peut-il forcer le prêtre à bénir ? Ce n'est pas ce que lui demande l'esprit du siècle, ce n'est pas ce qu'on lui doit. Il faut seulement que la famille puisse subsister en sa simple qualité de famille humaine ; il faut qu'elle soit d'abord maintenue pour tous par la consécration solennelle de la raison laïque, sauf à la conscience de chacun de se préoccuper du soin de la consécration religieuse ; il faut un état civil indépendant et distinct de l'état spirituel. Cette institution de l'état civil, c'est aujourd'hui le vœu universel en Allemagne. Je dirais mal avec quelle intelligente vivacité je l'entendais exprimer à Fribourg. Mais, quand on reconnaît l'émancipation du citoyen par rapport à l'église, d'un mot on proclame l'égalité des cultes et l'admission de toutes les sectes aux mêmes droits ; d'un mot le pouvoir change de caractère et de principe ; c'est un premier pas, un grand pas de fait dans les voies de la révolution. Aussi, les princes ne se soucient guère de s'engager sur un terrain si glissant. Le gouvernement

badois s'en tiendrait volontiers, pour toute doctrine en matière de mariage mixte, aux articles du traité de Westphalie, qui rangeaient les fils dans la communion du père, les filles dans celle de la mère. Il préférerait cet accommodement usé à des innovations trop fécondes en conséquences. Il invoque même auprès du clergé les canons de Trente, qui déclarent valide toute union contractée en présence du prêtre, le prêtre se fût-il abstenu de la bénir. Il se contenterait de cette assistance muette et forcée. Inutile modération ! le clergé repousse l'insignifiance d'un pareil rôle ; les libéraux méprisent une si pauvre comédie, et saisissent toutes les occasions d'arriver à la jouissance sérieuse d'une des garanties essentielles de la société moderne ; ils réclament la séparation de l'église et de l'état. C'est pour cela que les affaires des nouveaux catholiques, si chétifs que fussent après tout leurs mérites, ont dernièrement provoqué tant d'émotion dans les chambres badoises. C'est pour cela que j'ai vu les chambres saxonnes agiter si violemment la même question. Derrière la question religieuse, il y avait une conquête politique.

TUBINGUE.

Je ne saurais me rappeler sans un vif plaisir les heureux moments que j'ai passés à Tubingue ; je voudrais retrouver, pour les raconter, tout ce qu'il y avait d'alerte et de mouvant dans la vie qu'on mène là, une vie joyeuse et laborieuse, insouciant et tracassée, pleine de menues intrigues et de studieux loisirs, de mesquines rancunes et de généreux projets, une vie de petits bourgeois et de féconds penseurs. Tubingue est un village, mais ce n'est pas dans toutes les capitales qu'on dépense à la journée ce qui se dépense là d'esprit et d'intelligence. C'est un village, sans doute, mais un glorieux village où vient battre le plus riche sang de la Souabe, comme au cœur même de ce fortuné pays. Je n'ai rencontré nulle part en Allemagne autant d'animation sérieuse, nulle part cette ardeur de conquêtes si bien tempérée par un si juste bon sens. Cette race des Souabes est toujours une race forte et puissante ; elle a gardé tout ce qu'il y avait de plus original dans sa nature primitive. Il n'est guère que deux provinces qui puissent encore aujourd'hui donner une idée de l'ancienne Allemagne : c'est la Westphalie, où se conserve, au fond des campagnes, toute cette rustique sauvagerie qui choquait si singulièrement la France polie du xvii^e siècle ; c'est la Souabe elle-même, où l'on croirait que l'âme des héros du moyen âge n'a pas cessé d'inspirer le génie national.

Il y a là bien des têtes à la fois poétiques et songeuses, je ne sais quel curieux mélange de critique et d'enthousiasme, d'abandon naïf et de sang-froid railleur, un grand goût d'aventures, un grand penchant à l'audace, et néanmoins une sorte d'ironie sceptique, de réserve méfiante à l'endroit des choses extraordinaires, beaucoup de prudence et de finesse, et tout ensemble un emportement terrible à la première occasion, une violence très-sincère, enfin cette fougue brutale qui a fait dire en forme de proverbe : qu'un Souabe avait droit d'attendre ses quarante ans pour devenir sage. Ajoutez à ces traits perpétuellement contradictoires deux autres plus saillants encore, et qui couvrent le tout : la conscience très-assurée de sa valeur personnelle, et, malgré certaine gaucherie native, le besoin de montrer ce qu'on est ; puis, pour couronnement, cette disposition d'humeur qui n'a pas de nom dans notre langue, parce qu'elle n'est pas trop de notre fait, qui n'est précisément ni la sensibilité, ni la bonhomie, ni la simplicité, ni l'onction, qui est

quelque chose comme tout cela, et qu'on appelle en allemand *Gemüthlichkeit*. En somme, c'est un type singulier qui s'est conservé à travers tous les âges. Les fameux caractères de la maison de Hohenstauffen sont marqués à cette empreinte vigoureuse, et il en reste jusque sous l'éducation moitié italienne et moitié arabe de Frédéric II.

Quand la chute de cette illustre maison eut enlevé à la Souabe le rang qu'elle tenait dans l'empire, la place laissée par une si vaste ruine devint une sorte d'a-rène où le pays s'exerça tumultueusement à la vie politique; elle fut là plus active que partout ailleurs, et mieux qu'ailleurs donna du relief à ses personnages. Puis, quand les progrès de l'ordre européen eurent mis à néant les petites existences nationales, la fécondité de cette terre privilégiée ne se ralentit pas. Il en sort à la fois trois hommes qui pourraient seuls immortaliser tout un peuple : Schiller, Hegel et Schelling ; et si, après cette génération glorieuse, il était permis de citer d'autres noms trop jeunes encore pour avoir mérité l'honneur d'un pareil rapprochement, on verrait bien que la veine n'est pas épuisée, et qu'on peut se fier en l'avenir.

Or, tous ces mouvements et tous ces hommes, nés sur le sol d'une même patrie, ont laissé trace de leur passage à Tubingue. Ç'a été là le berceau de bien des agitations qui sont venues renouveler la politique comme la philosophie. C'est à Tubingue que fut juré, en 1514, le pacte constitutionnel du vieux duché de Wurtemberg. C'est à Tubingue que Hegel et Schelling étudiaient ensemble, sur la fin de l'autre siècle, et l'on visite encore la chambre où ils vécurent dans cette première communauté de leurs pensées.

Ceux qui habitent maintenant les lieux qu'ils habitèrent ne sont pas restés au-dessous de pareils souvenirs. On est tout étonné de rencontrer tant de personnes distinguées si fort serrées les unes contre les autres dans cette petite ville universitaire, et la variété de ces mérites qui se coudoient augmente encore la surprise. Tout est remuant et divers. Il y a jusqu'à trois camps au sein de cette population d'élite, et l'un plus richement peuplé que l'autre. Il y a les savants d'ordre spécial, M. Baur, l'un des théologiens les plus respectés de l'ancienne école, trop vieux pour marcher avec Strauss, son élève, trop hardi pour accepter l'enseignement littéral de la stricte orthodoxie; M. Valz, connu dans toute l'Allemagne par ses travaux d'archéologie; l'orientaliste Ewald, l'un des proscrits de Goettingue, le jurisconsulte Warnkœnig, qui vient d'arriver de Fribourg. Il y a, d'autre part, des hommes déjà engagés dans les affaires de l'état, et faisant leur métier de politique en même temps que celui de professeur, quelquefois même quittant l'un pour l'autre : M. de Wächter, par exemple, chancelier de l'université, président de la seconde chambre, esprit fin et habile, très-propre à conduire une assemblée délibérante; M. de Mohl, le plus ferme soutien de la faculté des sciences administratives, et en même temps le plus direct de tous les héritiers présomptifs du ministère actuel, qui l'a récemment destitué pour l'avoir accusé publiquement devant les électeurs. M. de Mohl, M. de Wächter, sont en passe d'arriver au pouvoir, et modèrent le libéralisme de leurs opinions pour l'y faire entrer avec eux. M. Schlayer, au contraire, use tant qu'il peut de tout le sien pour leur mieux résister; ministre de l'intérieur, M. Schlayer soutient ainsi presque tout le poids du cabinet vis-à-vis des chambres; c'est encore un enfant de Tubingue, le fils d'un boulanger, que son mérite infini d'homme pratique et de parole délié a élevé rapidement aux plus hautes positions.

Sans sortir de l'université, nous voilà donc au milieu des ambitions et des difficultés de la vie constitutionnelle ; rentrons davantage au sein de l'école, nous y trouvons un troisième groupe tout au moins aussi remarquable que les deux autres, plus jeune, plus actif, plus passionné, moins occupé de la science qu'on ne l'est dans le premier, moins réservé, moins prudent qu'on ne l'est dans le second, mais animé par des intelligences si vives et en même temps si droites, que c'est un charme de s'arrêter là. Je veux parler des hégéliens de Tubingue ; quelle que soit la violence avec laquelle on les ait attaqués, personne ne leur a contesté une réputation vite acquise de gens d'esprit et d'honnêteté ; mais ce qu'on n'a pas assez dit, et ce que j'aime surtout à dire, c'est cette fermeté de bon sens, c'est cet amour du réel, qui les a séparés à temps des folies impuissantes du nouvel hégélianisme. Il y a là trois hommes d'avenir et de talent qui me représentaient bien la situation morale de l'Allemagne nouvelle et me donnaient la plus juste idée de ce progrès qu'elle accomplit vers les choses positives : M. Vischer, le professeur d'esthétique frappé d'une suspension de deux ans, dont l'histoire a récemment occupé la presse ; M. Zeller, rédacteur de la *Revue théologique* la plus estimée de l'Allemagne ; M. Schwegler, qui publie ces *Annales du Présent* où les hégéliens de Tubingue ont rompu si net avec ceux de Halle. Par une rencontre qui n'a rien de singulier en Allemagne, ces trois maîtres en philosophie sont d'anciens théologiens, des élèves du séminaire protestant de Tubingue. Ce grand cloître que la réformation s'est élevé pour l'étude des sciences religieuses a, pour ainsi dire, porté malheur à l'orthodoxie. C'est de cette rude maison que sont sortis presque tous les théologiens qui ont ruiné la théologie. En France, on étudie pour employer ce qu'on apprend quelque part et à quelque chose ; en Allemagne, on étudie pour étudier : la science est la science ; ce n'est ni un moyen ni une profession. Qui dit chez nous théologien dit un homme occupé à servir par son travail le culte qu'il professe. Nous sommes encore sous le coup de la règle d'autorité catholique ; en Allemagne, un théologien est tout simplement un homme qui fait de la théologie, comme un juriste fait du droit, avec entière liberté de prendre l'opinion qui lui convient et de laisser celle qui lui déplaît. Il n'y a rien de si naturel pour un théologien allemand que d'expliquer la trinité comme Schelling et l'Évangile comme Strauss. Règle générale, théologien ne signifie point là-bas homme d'église ; c'est bien souvent tout le contraire.

Ce séminaire de Tubingue est pourtant la plus belle institution scientifique de l'Allemagne du sud ; il fait l'honneur du Wurtemberg, et, s'il a contribué à diminuer la pureté de l'ancienne orthodoxie, il a d'ailleurs répandu partout une instruction bienfaisante. Il n'y a pas de pays plus généralement éclairé que le Wurtemberg, pas d'écoles élémentaires plus sagement dirigées, plus fréquentées, plus utiles que les siennes, pas de gymnase où les études classiques soient plus sérieuses. La Prusse est entrée depuis longtemps déjà dans cette voie féconde ; mais le Wurtemberg l'y avait précédée, grâce à l'influence de son clergé. On rencontre au fond des moindres villages des ecclésiastiques tout pleins de connaissances et de politesse : ce ne sont pas seulement de bons et honnêtes pasteurs, ce sont des musiciens, des philologues, des naturalistes, des hommes de goût en même temps que de savoir. Tous ne vont pas, assurément, jusqu'aux extrémités révolutionnaires de la théologie ; il faut des natures ardentes pour certains entraînements de logique ; la masse est en général, et fort heureusement, très-volontiers inconséquente ; ils s'arrêtent donc en chemin, les uns ici, les autres là, et ce qui leur

reste de commun, c'est un même culte pour la libre pensée, un même amour de la raison, un même penchant à prêcher la morale plus souvent et plus familièrement que le dogme. C'était là, du moins, la situation générale il y a quelques années; elle est aujourd'hui devenue beaucoup moins paisible en devenant moins uniforme: en Wurtemberg, comme ailleurs, il y a réaction violente contre les tendances modernes de l'intelligence humaine, contre cette loi qui, de plus en plus, la pousse à vouloir gouverner tout et se gouverner elle-même par ses seules forces. Le Wurtemberg est maintenant l'un des champs de bataille du piétisme.

Il est clair, pour qui veut y regarder sérieusement, que depuis quelque temps l'esprit du siècle semble lutter contre ses propres besoins, et revenir sur les pas qu'il a faits. Partout en Allemagne, en France, en Angleterre, on met en question la valeur des idées sur lesquelles reposent cinquante années de conquêtes; on dispute à la société spirituelle comme à la société politique les fondements sur lesquels elle s'est lentement assise par un travail de trois siècles. L'une comme l'autre procède du droit absolu que la raison s'est décerné, de n'obéir partout qu'à elle-même, et de chercher partout son entière satisfaction: peu s'en faut qu'on ne tienne maintenant ce droit suprême pour une usurpation sacrilège. On le poursuit, on l'accuse, on le calomnie dans toutes les œuvres accomplies à sa gloire et en son nom. L'on affirme hardiment que ce droit n'est une garantie suffisante ni pour le repos de l'état, ni pour la sérénité des intelligences. On lui reproche d'avoir tout renversé dans le monde des faits et dans le monde des idées; on se prend de compassion et d'amour pour ces ruines qu'on regrette; on les voudrait vivantes; on s' imagine qu'elles vivent. Vienne donc la foule pour s'incliner et baisser la tête devant cette résurrection. voici l'ancienne église et l'ancienne royauté. Ce n'est plus une restauration brutale, imposée par la force, c'est une réhabilitation morale, obtenue par la science, confirmée par la voix éclatante du cœur humain, dont l'invincible tendresse ne trouvait plus à se rassasier dans cette sécheresse de l'ordre rationnel qui règne sur le temps présent. En somme, n'est-ce pas là le dernier mot du puséysme et du mouvement qui vient à sa suite? n'est-ce pas là le fond des baroques doctrines de ces gens d'esprit fourvoyés qui se sont appelés la jeune Angleterre, parce qu'ils avaient inventé de copier l'Angleterre d'avant 1688? N'est-ce pas chez nous l'argument souverain de quelques sages bien connus, quand ils veulent faire de la haute morale politique? En Allemagne, du moins, c'est à peu près toute la pensée des disciples plus ou moins illustres de cette école historique, monarchique, dévote et féodale, qui parle toujours des vertus de la fidélité allemande et des grâces paternelles d'un règne chrétien. C'est enfin ce qu'il y a de plus net, de plus catégorique dans les manifestations si complexes du piétisme.

Qu'en présence de ces phénomènes l'esprit moderne doive douter de l'avenir et subir de nouveau tous les jougs qu'il a secoués, personne pourtant ne l'oserait prétendre; mais est-ce à dire qu'il ne doive point réfléchir sur lui-même, s'observer, et voir s'il a usé de toutes ses facultés, s'il n'a point mis trop de confiance dans les unes et pas assez dans les autres? est-ce à dire qu'il ne doive point prendre note de réclamations trop générales pour être seulement spécieuses? Non pas, assurément. Il y a là comme un grand procès qu'il doit gagner, parce qu'on ne pourrait l'empêcher d'y être à la fois juge et partie; mais encore lui faut-il tous ses titres. Il faut, par exemple, que cette froide et grave raison de notre âge se demande s'il n'y a point au fond d'elle-même, tout comme au fond des plus anti-ques traditions, une abondante richesse de forces morales; il faut qu'elle ap-

prenne à tirer d'elle toutes ces ressources de sentiment dont on lui reproche de manquer. Non, certes, elles ne lui manquent pas ; rien de ce que l'homme éprouve n'est hors de sa raison ; mais, attaché depuis si longtemps au labeur de l'émancipation, toujours armé pour la bataille et luttant au dehors, l'esprit moderne, l'esprit philosophique ne s'est pas encore assez occupé de pourvoir aux besoins de la vie intérieure, aux douces consolations des âmes ; il a presque abandonné cette tâche précieuse aux croyances antiques ; il a laissé dire que c'était là l'office privilégié des cultes positifs. On en a conclu qu'il ne saurait lui-même le remplir, et c'est ainsi qu'on a commencé à renier sa puissance. N'est-il pas temps aujourd'hui qu'il avise ? De ce point de vue peut-être il est bon maintenant de rappeler les origines du piétisme allemand, et plus particulièrement sa propagation dans le Wurtemberg.

La sainte-alliance s'était formée sous la garantie de la religion ; à la mode de l'ancienne diplomatie, elle s'était mise sous les auspices de la trinité ; on avait même cru nécessaire de prévenir la Sublime-Porte qu'on n'avait pas l'intention de recommencer les croisades. Cet esprit de dévotion chrétienne n'agit pas de même sur les diverses classes de la société allemande. Les classes éclairées, les classes moyennes, entrèrent de plus en plus, par opposition comme par conscience, dans les voies du rationalisme. La morale stoïcienne de Kant et de Fichte resta l'idéal de la règle pratique. Ce furent là les dieux qui régnèrent longtemps sur l'esprit de la bourgeoisie, et aujourd'hui même que la science s'est élevé de nouveaux autels, les hommes d'un certain âge, qui ne sont ni des ignorants, ni de beaux esprits de profession, s'en tiennent, pour la plupart, au culte de leur jeunesse. C'étaient pourtant des dieux sévères, d'humeur peu populaire, d'accès peu gracieux. Il n'y avait point là de quoi parler à la multitude. Celle-ci prit au sérieux le programme de ses bien-aimés souverains. Ce qu'il y a toujours eu d'exaltation mystique en Allemagne se ranima par une subite effervescence, qui se ressentit surtout dans l'Allemagne du midi ; seulement le don de spiritualité manquait, ce don précieux du moyen âge, d'où lui venait tant de grandeur jusque dans la naïveté de sa foi. Ce nouveau mysticisme eut la naïveté sans la grâce, et quelquefois sans la sincérité ; ce fut une naïveté voulue, et en quelque sorte brutale ; on s'en prit au plus gros des choses, parce qu'on n'avait pas l'essor de l'âme pour aller puiser au fond ; on rechercha les pratiques par goût pour les pratiques elles-mêmes ; on s'y livra comme à une besogne matérielle qui rapportait le salut. Ce ne fut point un élan passionné, ce fut un besoin froid et calculateur. Les grandes époques du cœur humain se tiennent sans se ressembler jamais. Ce n'était plus dans la religion, même dans la religion des masses, qu'il fallait chercher le mysticisme ; il entra alors dans la philosophie où l'apportait Schelling ; il y déployait toutes ses séductions, il y ouvrait tous ses abîmes ; le vrai sens du mysticisme ancien n'était pas plus dans les rigueurs du zèle piétiste que dans les minuties de la direction jésuitique.

Malheureusement les pasteurs, trop séparés de la portion inférieure de leur troupeau par leur éducation philosophique, ne s'appliquèrent point assez au service de leurs plus humbles auditeurs ; ils ne surent point voir tout ce qu'avait de légitime ce vague désir d'émotions et de consolations spirituelles. Ils ne surent ni satisfaire ses justes exigences, ni redresser ses mauvaises voies. Ce fut ainsi que le peuple se retira insensiblement de l'église. Dégouté du culte officiel, de la parole languissante du ministre, de la sécheresse d'un enseignement mal approprié

à des aspirations plus vives, il se jeta dans les associations privées, et forma des conventicules où s'introduisit aussitôt l'esprit de secte. En haine de la hiérarchie ecclésiastique, cet esprit, qui put un moment sembler révolutionnaire, abolit, pour son usage particulier, le privilège du sacerdoce, et déclara suffisamment investis du sacré ministère tous ceux en qui la grâce se manifesterait comme en des vases d'élection ; chacun put devenir son propre prêtre et celui de sa famille. Ce fut une grande tentation, une tentation bien ancienne en Allemagne ; c'était par là que les anabaptistes avaient fait fortune ; c'était une tendance très-marquée chez les séparatistes de l'école de Spener qui, datant déjà de la fin du xvii^e siècle, étaient eux-mêmes pour beaucoup dans l'enfantement du nouveau piétisme.

Cet amour d'isolement, ce zèle de petite église s'est surtout manifesté en Wurtemberg ; les piétistes ont là des établissements distincts, des communes qu'ils peuplent exclusivement, et qui, reconnaissant l'autorité extérieure de l'état, repoussent en tout celle du consistoire. Les colonies religieuses de Kornthal et de Wilhelmsdorf sont comme les deux contre-forts sur lesquels s'appuie tout le piétisme wurtembergeois. Le gouvernement s'opposa d'abord à des dissidences si violentes ; un jour le roi, recevant les membres de la seconde chambre, interpella le chef de l'un de ces établissements, qui se trouvait parmi les députés, et lui reprocha de vouloir une patrie à part au sein de la patrie commune. « Sire, répondit-il, si celle-là nous manque, nous irons la chercher en Amérique ; nous sommes deux cent mille résignés par avance à l'émigration. » A vrai dire, quarante ou cinquante mille l'auraient bien suivi. C'est qu'en effet la persécution n'y pouvait rien, et la persécution ne manqua nulle part. Frédéric-Guillaume III, qui faisait de force une seule église avec deux, n'était pas d'humeur à souffrir patiemment cette nouvelle église qui, chez lui aussi, se formait dans l'ombre. Son esprit méthodique et bureaucratique s'accommodait mal de cette irrégularité plus ou moins sentimentale des manifestations religieuses ; son autorité s'alarmait à la pensée de ces congrégations souterraines qui semblaient devoir miner le sol politique en même temps que l'édifice ecclésiastique. Presque tous les souverains allemands partagèrent alors ces dispositions, et les piétistes, poursuivis par mesure de police, condamnés par les tribunaux, se renfermèrent davantage dans la foi intérieure, et se livrèrent aux bonnes œuvres avec une ardeur trop féconde pour n'avoir pas été du moins d'abord désintéressée.

De meilleurs jours allaient enfin leur venir, une fortune plus prospère, sinon plus honnête. Quelques ministres se laissèrent gagner par les simples vertus de leurs ouailles persécutées ; d'autres, sortis des classes inférieures, apportèrent avec eux dans la chaire pastorale les inspirations habituelles de leur éducation première. Puis arriva le grand mouvement rétrograde pour toute une portion de l'église. Avec Kant, avec Fichte, on distinguait encore facilement le travail de la raison critique et le devoir de la raison pratique ; on ne répugnait point à faire deux parts de son intelligence, et l'on réservait toujours avec bonne foi les vérités de l'ordre révélé. La philosophie n'avait point absorbé la théologie ; elle lui prêtait seulement un sens plus large, une discussion plus sévère. Avec Schelling, cette absorption commença, mais sous une forme si poétique, sous des voiles si amples et si mystérieux, qu'on se laissait prendre au charme sans trop y songer. Vint enfin la dialectique hégélienne, et cette fois il fallut bien ouvrir les yeux. Souveraine impérieuse de l'histoire humaine, *l'idée*, l'idée pure et unique, en dominait tous les moments, en embrassait toutes les faces. Il n'y avait plus ni religion, ni philo-

sophie dans le sens primitif des mots ; il n'y avait dans le monde qu'une seule et même pensée se confondant plus ou moins avec une seule et même existence : tous les contraires disparaissaient et se fondaient au sein de cette unité redoutable. Ce fut alors une grande frayeur ou un grand entraînement. Ceux qui ne marchèrent pas en triomphateurs à la suite du maître se rejetèrent en arrière avec épouvante, et, pour échapper à ce violent ébranlement de l'esprit, se rattachèrent de toute leur force à la lettre. Pour sauver l'orthodoxie protestante, ils se firent anti-protestants ; ils résolurent de clore ces feuilles menaçantes que le libre examen soulevait l'une après l'autre, et, pour éviter toute discussion nouvelle, ils mirent le sinet à la page où il leur plaisait d'en rester. Ils voulurent un dogme officiel, comme si l'on pouvait décréter la vérité par mesure de salut public. Le piétisme populaire leur offrait un terrain solide où les croyances s'acceptaient d'emblée, sans questions gênantes, sans réticences secrètes ; ils y posèrent le pied, et s'y établirent comme en une citadelle : il y eut ainsi un piétisme érudit qui prit la conduite de l'autre. Le piétisme eut ses sermonnaires et ses docteurs ; il infesta les vieux cantiques et la vieille liturgie de ses formules pédantesques. Puis l'intérêt et l'ambition s'en mêlèrent. Les philosophes prêchaient avant tout la logique, ils y renfermaient tout : leurs adversaires prétendirent s'appliquer avec une supériorité absolue au perfectionnement de la loi morale ; ils aspirèrent publiquement à la sainteté. C'est une cruelle chose que la sainteté sans l'abnégation ; Dieu préserve le monde du gouvernement des saints ! Aspirer au commandement des hommes de par la sublimité de sa vertu, mettre la vertu à l'ordre du jour, comme on disait chez nous en 93, c'est ouvrir la carrière au plus effréné de tous les despotismes, parce qu'il en est le plus convaincu, ou bien c'est lâcher la bride aux corruptions les plus infâmes, parce qu'elles souillent les sentiments les plus sacrés ; c'est organiser la terreur ou l'hypocrisie. L'hypocrisie trouve toujours sa place dans la société, ce n'est pas le piétisme qui la lui fera perdre ; mais la terreur est, de nos jours, un procédé bien violent : les consciences cèdent à moins ; il n'y a malheureusement nulle part d'exaltation assez puissante pour résister aux ennuis continus d'une oppression sourde et tracassière. C'a été là toute la tyrannie des piétistes ; c'a été le résultat des conseils qu'ils ont donnés aux princes dont ils ont bientôt fini par avoir l'oreille. Ils ont usé des arguments dont usaient en même temps qu'eux les meneurs ultramontains auprès des souverains catholiques ; ils leur ont promis de conquérir le siècle à l'obéissance. Au milieu de ces agitations nécessaires de la libre pensée qui va et vient comme le sang dans les veines, ils ont célébré les charmes et les bienfaits de la vie stagnante. On les a crus sur parole. Ils ont, petit à petit, occupé tous les emplois, et garni de leurs créatures toutes les conditions et tous les rangs. Le vieux Frédéric-Guillaume a fini par leur complaire ; son fils s'en est entouré, parce qu'il a trouvé chez eux je ne sais quel parfum de vétusté qui flattait les goûts d'artiste du royal amateur. Le sage Guillaume leur a donné sa confiance en Wurtemberg, voulant ainsi fortifier la stricte orthodoxie dont il fait profession.

Si la réaction piétiste cause plus de bruit en Prusse, elle n'est ni moins profonde, ni moins tenace en Wurtemberg. La philosophie hégélienne est arrivée très-tard dans ce Tubingue, où s'était pourtant passée la jeunesse de Hegel. Strauss, étudiant à son tour, en 1827, dans le vieux séminaire où Hegel lui-même avait étudié, ne connaissait encore rien de ses écrits, et c'était à peine, racontent les amis de Strauss, si l'on entendait alors parler à Tubingue « de la théologie

excentrique d'un certain Marheineke. » En 1830, quelques-uns de ces singuliers séminaristes, qui n'avaient pourtant pas encore quitté leurs capes du moyen âge, entreprirent de lire la *Phénoménologie*. Ils le firent en commun, et sans maîtres, puisque aucun des leurs ne les pouvait aider. Le maître, à vrai dire, c'était l'un d'eux, c'était Strauss, qui, l'année suivante, abandonna la chaire qu'on venait de lui confier dans l'école préparatoire de Maulbronn, pour aller suivre les leçons de Hegel à Berlin. Le peu de temps qu'il put en jouir porta ses fruits. La *Vie de Jésus* parut en 1835. Le Christ n'était plus une personne vivante et unique; l'idée ne s'incarnait pas ainsi dans un individu à l'exclusion de l'humanité, l'idée était dans tous les hommes et dans tous les temps, dans tous les moments et dans tous les actes de l'existence universelle. La personnalité du Christ disparaissait; à la place du Christ historique venait un Christ idéal, construit lentement par toutes les traditions antérieures à son apparition terrestre. C'était la plus superbe conquête de l'hégélianisme, celle qui flattait le mieux cette ambition singulière avec laquelle il prétendait passer uniquement pour un christianisme agrandi. « Je vous donne bien plus de Christ que vous n'en aviez! » s'écriait Strauss de la meilleure foi du monde. Le fond vraiment original de cette nouvelle théologie, il était là. Pour la partie négative, pour la destruction du Christ ancien, Strauss avait simplement continué ou résumé les recherches critiques de tout un siècle; mais la partie positive, la fondation du Christ philosophique, s'appuyait fièrement au plus ardu de la métaphysique hégélienne, et celle-ci était ainsi transplantée, sous forme d'érudition palpable, au cœur même de la dogmatique.

Ce ne fut qu'un cri d'alarme dans toute l'église wurtembergeoise. La réaction s'opéra d'autant plus vivement qu'on s'était moins attendu à de pareils coups. On destitua Strauss de son emploi de répétiteur au séminaire; l'université, gagnée peu à peu dans presque tous ses membres, pénétrée d'une horreur croissante pour les hégéliens, se convertit à une orthodoxie de plus en plus scrupuleuse. La faculté de théologie embrassa le piétisme d'un accord unanime, son doyen excepté, M. Baur, qui resta rationaliste. Vers le même temps, la faculté de théologie catholique passait des opinions de M. de Wessenberg à l'ardeur exclusive des opinions ultramontaines; celles-ci prenaient là, sous l'influence de M. Möhler, qui fut plus tard appelé en Bavière, cette couleur mystique que les amis de M. Baader lui ont tous involontairement empruntée, Schelling comme les autres. L'hégélianisme était vaincu dès sa naissance dans l'université de Tubingue, et avec lui malheureusement, par suite des circonstances générales, la liberté de l'esprit philosophique. Cet esprit se relève aujourd'hui à force de bon sens, de raison pratique et de modération. C'est là ce qu'il est si curieux de voir de près; c'est là ce qui donne un intérêt sérieux aux *Annales* hégéliennes de Tubingue, quoiqu'elles n'aient pas encore en Allemagne tout le retentissement qu'elles auront: c'est la clarté, c'est la simplicité vigoureuse avec laquelle elles sont entrées dans cette route, où le pays tout entier marche à la conquête des droits positifs et des réformes possibles.

On se souvient peut-être d'un incident qui a fait cette année quelque bruit au delà du Rhin: un professeur de Tubingue venait d'être suspendu pour avoir ouvert son cours en disant qu'il se garderait bien de parler de l'immortalité de l'âme et de l'existence de Dieu, vrais contes d'enfants, qui n'étaient plus à l'usage des hommes! L'histoire nous arrivait, embellie par la bonne foi des piétistes allemands et de nos piétistes français. Heureusement elle n'est pas si noire, et ne

dément point si cruellement cette loyale sagesse qui m'a frappé chez la jeune génération de Tubingue. Il s'agissait simplement d'un discours prononcé par M. Vischer devant le sénat académique, au moment où il prenait possession de la chaire d'esthétique fondée pour lui, malgré la plus vive opposition. Compagnons de Strauss, partisans déclarés des libertés politiques, rangés ouvertement sous la bannière de Hegel, M. Vischer et ses amis excitaient autour d'eux bien des méfiances. Ils portaient tout le poids de cette qualité d'hégélien que les excès de continuateurs insensés rendent si compromettante. On les appelait des jacobins, parce qu'ils s'en tiennent à cette philosophie qui, quinze ans au moins, fut dans toute l'Allemagne une philosophie d'état. Gens de bon sens, mais d'humeur violente, ils avaient peut-être trop durement traité leurs adversaires. On se vengea. Dans cette harangue solennelle, M. Vischer exposait les rapports généraux de l'esthétique avec toutes les sciences enseignées dans l'université. Le sujet était donc par lui-même assez banal pour qu'on ne pût l'accuser d'être un programme d'athéisme; mais M. Vischer avait dit, en comparant l'art catholique et l'art protestant, qu'il ne se mettait au point de vue d'aucune des deux confessions; il s'était demandé s'il pouvait y avoir encore un art religieux dans l'ancienne acception du mot, une peinture qui peignît de bonne foi des démons et des anges. C'en fut assez, on jura qu'il s'était vanté de n'avoir point de religion; l'on déchaina sur lui les prédicateurs de Stuttgart, déjà irrités par ses mordantes épi grammes contre les piétistes. Le ministre, cédant aux clameurs sans partager les ressentiments qui les inspiraient, a suspendu M. Vischer pour deux ans. C'a été une assez grosse affaire qui a longtemps occupé la presse et les chambres.

J'ai lu ce discours, écrit après coup, et reconnu conforme par le sénat qui l'avait entendu. Un trait m'a surpris, un trait qui caractérise toute la situation morale de l'auteur, de ses amis, toute celle de l'Allemagne. C'est une profession de panthéisme qui se présente de front et se nomme avec pleine franchise, mais avec tant de restrictions en faveur de la libre existence des individus, qu'on ne sait plus trop comment concilier cette souveraine indépendance de la personne et cette identité absolue de l'être universel. C'est en effet là qu'en est venue l'Allemagne, c'est à l'impasse de cette contradiction. Épreuve salutaire où elle puisera certainement un sentiment plus assuré des vrais ressorts de la nature humaine! scabreux défilé d'où elle se tirera bientôt par le développement des énergies individuelles au sein de la vie publique! Il semble pourtant que l'Allemagne ait cédé beaucoup à cette exaltation superbe par laquelle l'homme réussit à s'enfermer en lui-même, ne compte plus qu'avec soi, et s'isole dans l'orgueil de ses propres jugements. L'Allemagne est un pays de critique; mais on ne réfléchit pas que, si Luther évoqua le libre examen, ce fut pour anéantir le libre arbitre; on ne songe pas que, si Kant et Fichte agrandirent tellement le domaine de la conscience, ce fut en supprimant toute réalité extérieure, de sorte que la conscience humaine put bientôt devenir identique à l'intelligence absolue. En fait, le génie allemand s'est toujours plus ou moins complu dans l'abnégation du moi. Or, c'est ce moi de la pensée, de la volonté, de la croyance, que la société moderne a pris à tâche de fortifier et de grandir. Plus donc l'Allemagne entrera dans les voies modernes, plus elle se fera sagement et sciemment révolutionnaire, plus aussi elle s'éloignera de ces fantômes nuageux qui l'oppressent. Il arrive bien, dans l'inertie d'une existence muette et servile, qu'un peuple laisse absorber à plaisir tout ce qu'il a de vitalité par la contemplation trompeuse de l'infini: c'est l'esprit de l'Inde.

Quand on n'a rien à faire avec le réel, on est sans défense contre cette puissance maligne du cerveau qui peut bâtir et toujours bâtir en l'air, on est l'esclave d'une logique artificielle, belle de cette beauté stérile qu'aurait la géométrie si les corps n'existaient pas. On ne touche rien de positif et de concret : on peut ainsi tout simplifier et tout abstraire, on supprime à son gré toutes ces diversités nécessaires qui font l'harmonie du monde pour les ramener au néant de je ne sais quelle formidable unité; mais on aura vingt fois démontré cette ruine de l'essence humaine, que vingt fois, s'il le faut, l'homme se relèvera, se touchera, s'écouterà, et, respirant en lui-même la force originale et créatrice de la liberté, dira toujours : Moi ! Admirable retour des intelligences ! On voulait avoir un Dieu si grand, qu'on n'en avait plus du tout, et qu'on sacrifiait l'homme sur un autel vide. L'homme n'accepte pas cette unité dévorante qui lui coûte son être; il veut vivre, et pour vivre il lui faut la dualité. L'homme anéanti ressuscite, et, du même coup, retrouve sa foi dans un Dieu existant par le seul sentiment de sa propre liberté. La liberté de l'homme sauve et garantit la personnalité de Dieu. On aura beau calomnier ce magnifique moment de la pensée, c'est un moment religieux. L'Allemagne s'en approche à mesure qu'elle mûrit pour l'avenir, et plus les terroristes de la dernière école hégélienne ont poussé leur panthéisme à bout, plus la réaction salutaire a fait de progrès. Le nom de panthéisme reste et restera sans doute encore par habitude scientifique, la chose s'en va. Ceux même qui croient garder la doctrine l'interprètent ou la démembrent pour la plier aux exigences de leur esprit; ils ne s'aperçoivent pas qu'entre ces deux termes, dont le contraste les fâche toujours, quoi qu'ils en aient, entre l'universel et l'individu, ils sont bien plus soucieux de préserver l'un que d'embrasser l'autre. Ils se réjouissaient autrefois de cette science qui leur donnait la clef des harmonies du monde, et, comme enivrés d'un si beau triomphe, ils oubliaient volontiers la petitesse de leur personne, confondue dans l'immensité du grand tout; ils tiennent fort aujourd'hui à prouver, soit pour eux, soit pour les autres, que cette chétive personne humaine a cependant sa place à part et son libre mouvement au milieu de cet infini qui paraissait l'absorber; ils y réussissent mieux qu'il ne le faudrait pour l'ensemble du système. C'est là une situation toute récente, et, si quelque chose peut donner une idée du mérite solide de ces modestes hégéliens de Tubingue, c'est de l'avoir comprise et servie.

C'a été en effet la raison décisive qui leur a fait abandonner à temps la rédaction des *Annales Allemandes*, et fonder si à propos chez eux les *Annales du Présent*. Quand MM. Vischer et Zeller s'étaient associés à MM. Marx et Ruge, ceux-ci étaient encore bien loin d'avoir pris Bruno Bauer pour idole. Strauss était regardé par les publicistes de Halle comme un pédant novateur, dont l'érudition indigeste venait déranger une croyance garantie par les catégories hégéliennes. Depuis, on est allé bien loin avec ces catégories; on s'en est servi pour prouver que Strauss était un fanatique qui se donnait encore la peine de lire l'Écriture; on les a braquées sur toutes les parties de la vie sociale, on a démoli toute existence, et l'on est tombé soi-même dans un abîme sans fond ouvert par la rage sincère de Feuerbach et par la manie affectée de Bruno Bauer; on s'est brutalement glorifié d'un absurde athéisme et l'on a tendu la main aux communistes. Tout cela répugnait beaucoup aux allures naturelles de ces francs esprits de la Souabe; ils ne pouvaient soutenir cette perpétuelle abstraction qui menait de théories en théories jusqu'aux folies les plus impraticables; c'était là pourtant ce que M. Ruge appelait joindre la pratique à l'idée. Les hégéliens de Tubingue, non contents de protester par leur

retraite, résolurent de relever un drapeau plus honorable et de donner meilleure idée du sens moderne dont les hégéliens des *Annales Allemandes* s'étaient proclamés les représentants. C'est là l'œuvre poursuivie par les *Annales du Présent*.

Voir des hégéliens, dans l'ardeur de la jeunesse, convertis aux côtés les plus sérieux des idées politiques et sociales, c'est d'un bon augure pour toute cette grande question de principes qui s'agite maintenant de l'autre côté du Rhin. J'aimais à les écouter quand ils exprimaient avec tant de sens et de modération le généreux esprit qui les anime. On sait bien maintenant en Allemagne qu'il ne s'agit plus de construire un édifice tout entier dans les nuages de la spéculation pour le mettre ensuite à terre et y pousser les hommes par troupeaux. On sait qu'il faut commencer par prendre pied dans la vie réelle pour la corriger et l'améliorer, afin d'assainir d'autant l'esprit lui-même en ne l'abandonnant plus à la rêverie des chimères. On veut des choses positives, qui ont un nom, qui sont un objet d'utilité immédiate, un embellissement ou une force de plus pour la destinée de l'homme ; on veut toutes les libertés pratiques, la liberté de la parole et de la conscience, la liberté de la presse, la publicité et l'oralité des débats judiciaires, l'institution du jury, la centralisation nationale avec toutes ses conséquences ; on veut enfin, et par-dessus tout, l'émancipation de l'état dans ses rapports avec l'église, et la reconnaissance de son autonomie morale. Je copie le programme et je répète les discours de mes amis de Tubingue. Voilà les vrais ennemis de la politique absolutiste en Allemagne, voilà les vrais alliés de l'esprit français. Ce ne sont pas des radicaux ou des socialistes, ce sont les éclairés de ce grand parti constitutionnel que j'ai partout rencontré. Ils possèdent une charte, ils veulent en tirer tout ce qu'elle leur donnera ; ils ont foi dans la puissance des moyens légaux aidés de cette autre puissance toujours croissante de l'opinion publique ; ils ont foi surtout dans la valeur de ces procédés purement intellectuels avec lesquels l'esprit moderne travaille et change les nations. Leur patriotisme ne s'amuse pas très-naïvement de ce beau songe d'un nouvel empire allemand qui ravissait encore les prétendus libéraux de 1840 ; mais ils se réjouissent sincèrement et sans arrière-goût romantique de ce progrès naturel qui rapproche des peuples frères ; ils y voient une garantie contre la tyrannie des petits princes ; ils calculent tout ce que la liberté générale gagne au croisement des lignes de fer, à l'union des douanes, à l'uniformité des mesures et des monnaies ; ils saluent cette révolution pacifique au nom d'un avenir inconnu, déterminés pourtant à la repousser, si jamais on voulait profiter du juste entraînement de l'orgueil national pour faire avorter sous le joug d'un seul empire les justes exigences des principes constitutionnels.

Tout cela se disait en de longues causeries, tantôt à la promenade, sur les bords silencieux du Neckar, tantôt le soir, à la table de mes hôtes, et le charme paisible des lieux, l'antique simplicité des mœurs, contrastaient agréablement avec la vivacité passionnée des idées les plus sérieuses de ce temps-ci. Nous nous séparâmes trop tôt ; il fallait bien cependant quitter cet aimable gîte et continuer ma route. Je voulais aller voir à Stuttgart les dernières séances des chambres wurtembergeoises et l'ouverture du concile rongien.

....

LE

CLUB DES HACHICHINS.

I. — L'HOTEL PIMODAN.

Un soir de décembre, obéissant à une convocation mystérieuse, rédigée en termes énigmatiques compris des affiliés, inintelligibles pour d'autres, j'arrivai dans un quartier lointain, espèce d'oasis de solitude au milieu de Paris, que le fleuve, en l'entourant de ses deux bras, semble défendre contre les empiétements de la civilisation, car c'était dans une vieille maison de l'île Saint-Louis, l'hôtel Pimodan, bâti par Lauzun, que le club bizarre dont je faisais partie depuis peu tenait ses séances mensuelles, où j'allais assister pour la première fois.

Quoiqu'il fut à peine six heures, la nuit était noire. Un brouillard, rendu plus épais encore par le voisinage de la Seine, estompait tous les objets de sa ouate déchirée et trouée, de loin en loin, par les auréoles rougeâtres des lanternes et les filets de lumière échappés des fenêtres éclairées. Le pavé, inondé de pluie, miroitait sous les réverbères comme une eau qui reflète une illumination ; une bise âcre, chargée de particules glacées, vous fouettait la figure, et ses sifflements gutturaux faisaient le dessus d'une symphonie dont les flots gonflés se brisant aux arches des ponts formaient la basse : il ne manquait à cette soirée aucune des rudes poésies de l'hiver.

Il était difficile, le long de ce quai désert, dans cette masse de bâtiments sombres, de distinguer la maison que je cherchais ; cependant mon cocher, en se dressant sur son siège, parvint à lire sur une plaque de marbre le nom à moitié doré de l'ancien hôtel, lieu de réunion des adeptes.

Je soulevai le marteau sculpté, l'usage des sonnettes à bouton de cuivre n'ayant pas encore pénétré dans ces pays reculés, et j'entendis plusieurs fois le cordon grincer sans succès ; enfin, cédant à une traction plus vigoureuse, le vieux pêne rouillé s'ouvrit, et la porte aux ais massifs put tourner sur ses gonds.

Derrière une vitre d'une transparence jaunâtre apparut, à mon entrée, la tête

d'une vieille portière ébauchée par le tremblement d'une chandelle, un tableau de Skalken tout fait. — La tête me fit une grimace singulière, et un doigt maigre, s'allongeant hors de la loge, m'indiqua le chemin.

Autant que je pouvais le distinguer à la pâle lueur qui tombe toujours, même du ciel le plus obscur, la cour que je traversais était entourée de bâtiments d'architecture ancienne à pignons aigus ; je me sentais les pieds mouillés comme si j'eusse marché dans une prairie, car l'interstice des pavés était rempli d'herbe.

Les hautes fenêtres à carreaux étroits de l'escalier, flamboyant sur la façade sombre, me servaient de guide et ne me permettaient pas de m'égarer.

Le perron franchi, je me trouvai au bas d'un de ces immenses escaliers comme on les construisait du temps de Louis XIV, et dans lesquels une maison moderne danserait à l'aise. — Une chimère égyptienne dans le goût de Lebrun, chevauchée par un Amour, allongeait ses pattes sur un piédestal et tenait une bougie dans ses griffes recourbées en bobèche.

La pente des degrés était douce ; les repos et les paliers bien distribués attestaient le génie du vieil architecte et la vie grandiose des siècles écoulés ; — en montant cette rampe admirable, vêtu de mon mince frac noir, je sentais que je faisais tache dans l'ensemble et que j'usurpais un droit qui n'était pas le mien ; l'escalier de service eût été assez bon pour moi.

Des tableaux, la plupart sans cadre, copies des chefs-d'œuvre de l'école italienne et de l'école espagnole, tapissaient les murs, et tout en haut, dans l'ombre, se dessinait vaguement un grand plafond mythologique peint à fresque.

J'arrivai à l'étage désigné. Un tambour de velours d'Utrecht, écrasé et miroité, dont les galons jaunis et les clous bossués racontaient les longs services, me fit reconnaître la porte.

Je sonnai ; l'on m'ouvrit avec les précautions d'usage, et je me trouvai dans une grande salle éclairée à son extrémité par quelques lampes. En entrant là, on faisait un pas de deux siècles en arrière. Le temps, qui passe si vite, semblait n'avoir pas coulé sur cette maison, et, comme une pendule qu'on a oublié de remonter, son aiguille marquait toujours la même date.

Les murs, boisés de menuiseries peintes en blanc, étaient couverts à moitié de toiles rembrunies ayant le cachet de l'époque ; sur le poêle gigantesque se dressait une statue qu'on eût pu croire dérobée aux charmiiles de Versailles. Au plafond, arrondi en coupole, se tordait une allégorie strapassée, dans le goût de LeMoine, et qui était peut-être de lui.

Je m'avançai vers la partie lumineuse de la salle où s'agitaient autour d'une table plusieurs formes humaines, et dès que la clarté, en m'atteignant, m'eut fait reconnaître, un vigoureux hurra ébranla les profondeurs sonores du vieil édifice.

— C'est lui ! c'est lui ! crièrent en même temps plusieurs voix ; qu'on lui donne sa part !

II. — DE LA MOUTARDE AVANT DINER.

Le docteur était debout près d'un buffet sur lequel se trouvait un plateau chargé de petites soucoupes de porcelaine du Japon. Un morceau de pâte ou confiture verdâtre, gros à peu près comme le pouce, était tiré par lui au moyen d'une

spatule d'un vase de cristal, et posé à côté d'une cuiller de vermeil sur chaque soucoupe.

La figure du docteur rayonnait d'enthousiasme; ses yeux étincelaient, ses pommettes se pourpraient de rougeurs, les veines de ses tempes se dessinaient en saillie, ses narines dilatées aspiraient l'air avec force.

— Ceci vous sera défalqué sur votre portion de paradis, me dit-il en me tendant la dose qui me revenait.

Chacun ayant mangé sa part, l'on servit du café à la manière arabe, c'est-à-dire avec le marc et sans sucre. — Puis l'on se mit à table.

Cette interversion dans les habitudes culinaires a sans doute surpris le lecteur; en effet, il n'est guère d'usage de prendre le café avant la soupe, et ce n'est en général qu'au dessert que se mangent les confitures. La chose assurément mérite explication.

III. — PARENTHÈSE.

Il existait jadis en Orient un ordre de sectaires redoutables commandé par un cheik qui prenait le titre de Vieux de la Montagne, ou prince des Assassins.

Ce Vieux de la Montagne était obéi sans réplique; les Assassins ses sujets marchaient avec un dévouement absolu à l'exécution de ses ordres, quels qu'ils fussent; aucun danger ne les arrêtait, même la mort la plus certaine. Sur un signe de leur chef, ils se précipitaient du haut d'une tour, ils allaient poignarder un souverain dans son palais, au milieu de ses gardes.

Par quels artifices le Vieux de la Montagne obtenait-il une abnégation si complète? — Au moyen d'une drogue merveilleuse dont il possédait la recette, et qui a la propriété de procurer des hallucinations éblouissantes. Ceux qui en avaient pris trouvaient, au réveil de leur ivresse, la vie réelle si triste et si décolorée, qu'ils en faisaient avec joie le sacrifice pour rentrer au paradis de leurs rêves; car tout homme tué en accomplissant les ordres du cheik allait au ciel de droit, ou, s'il échappait, était admis de nouveau à jouir des félicités de la mystérieuse composition.

Or, la pâte verte dont le docteur venait de nous faire une distribution était précisément la même que le Vieux de la Montagne ingérait jadis à ses fanatiques sans qu'ils s'en aperçussent, en leur faisant croire qu'il tenait à sa disposition le ciel de Mahomet et les houris de trois nuances, — c'est-à-dire du *hachich*, d'où vient *hachichin*, mangeur de *hachich*, racine du mot *assassin*, dont l'acception féroce s'explique parfaitement par les habitudes sanguinaires des affidés du Vieux de la Montagne.

Assurément, les gens qui m'avaient vu partir de chez moi à l'heure où les simples mortels prennent leur nourriture ne se doutaient pas que j'allasse à l'île Saint-Louis, endroit vertueux et patriarcal s'il en fut, consommer un mets étrange qui servait, il y a plusieurs siècles, de moyen d'excitation à un cheik imposteur pour pousser des illuminés à l'assassinat. Rien dans ma tenue parfaitement bourgeoise n'eût pu me faire soupçonner de cet excès d'orientalisme; j'avais plutôt l'air d'un neveu qui va dîner chez sa vieille tante que d'un croyant sur le point de goûter les joies du ciel de Mohammed en compagnie de douze Arabes on ne peut plus Français.

Avant cette révélation, on vous aurait dit qu'il existait à Paris en 1845, à cette époque d'agiotage et de chemins de fer, un ordre des hachichins dont M. de Hammer n'a pas écrit l'histoire, vous ne l'auriez pas cru, et cependant rien n'eût été plus vrai, — selon l'habitude des choses invraisemblables.

IV. — AGAPE.

Le repas était servi d'une manière bizarre et dans toute sorte de vaisselles extravagantes et pittoresques.

De grands verres de Venise, traversés de spirales laiteuses, des vidrecomes allemands historiés de blasons, de légendes, des cruches flamandes en grès émaillé, des flacons à col grêle, encore entourés de leurs nattes de roseaux, remplaçaient les verres, les bouteilles et les carafes.

La porcelaine opaque de Louis Lebeuf et la faïence anglaise à fleurs, ornement des tables bourgeoises, brillaient par leur absence; aucune assiette n'était pareille, mais chacune avait son mérite particulier; la Chine, le Japon, la Saxe, comptaient là des échantillons de leurs plus belles pâtes et de leurs plus riches couleurs: le tout un peu écorné, un peu fêlé, mais d'un goût exquis.

Les plats étaient, pour la plupart, des émaux de Bernard de Palissy, ou des faïences de Limoges, et quelquefois le couteau du découpeur rencontrait, sous les mets réels, un reptile, une grenouille ou un oiseau en relief. L'anguille mangeable mêlait ses replis à ceux de la couleuvre moulée.

Un honnête philistin eût éprouvé quelque frayeur à la vue de ces convives chevelus, barbus, moustachus, ou tondus d'une façon singulière, brandissant des dagues du xvi^e siècle, des kriss malais, des navajas, et courbés sur des nourritures auxquelles les reflets des lampes vacillantes prêtaient des apparences suspectes.

Le dîner tirait à sa fin; déjà quelques-uns des plus fervents adeptes ressentaient les effets de la pâte verte: j'avais, pour ma part, éprouvé une transposition complète de goût. L'eau que je buvais me semblait avoir la saveur du vin le plus exquis, la viande se changeait dans ma bouche en framboise, et réciproquement. Je n'aurais par discerné une côtelette d'une pêche.

Mes voisins commençaient à me paraître un peu originaux; ils ouvraient de grandes prunelles de chat-huant; leur nez s'allongeait en proboscide; leur bouche s'étendait en ouverture de grelot. Leurs figures se nuançaient de teintes surnaturelles. L'un d'eux, face pâle dans une barbe noire, riait aux éclats d'un spectacle invisible; l'autre faisait d'incroyables efforts pour porter son verre à ses lèvres, et ses contorsions pour y arriver excitaient des huées étourdissantes. Celui-ci, agité de mouvements nerveux, tournait ses pouces avec une incroyable agilité; celui-là, renversé sur le dos de sa chaise, les yeux vagues, les bras morts, se laissait couler en voluptueux dans la mer sans fond de l'anéantissement.

Moi, accoudé sur la table, je considérais tout cela à la clarté d'un reste de raison qui s'en allait et revenait par instants comme une veilleuse près de s'éteindre. De sourdes chaleurs me parcouraient les membres, et la folie, comme une vague qui écume sur une roche et se retire pour s'élancer de nouveau, atteignait et quittait ma cervelle, qu'elle finit par envahir tout à fait. L'hallucination, cet hôte étrange, s'était installée chez moi.

— Au salon, au salon ! cria un des convives ; n'entendez-vous pas ces chœurs célestes ? les musiciens sont au pupitre depuis longtemps. — En effet, une harmonie délicieuse nous arrivait par bouffées à travers le tumulte de la conversation.

V. — UN MONSIEUR QUI N'ÉTAIT PAS INVITÉ.

Le salon est une énorme pièce aux lambris sculptés et dorés, au plafond peint, aux frises ornées de satyres poursuivant des nymphes dans les roseaux, à la vaste cheminée de marbre de couleur, aux amples rideaux de brocatelle, où respire le luxe des temps écoulés. Des meubles de tapisserie, canapés, fauteuils et bergères, d'une largeur à permettre aux jupes des duchesses et des marquises de s'étaler à l'aise, reçurent les hachichins dans leurs bras moelleux et toujours ouverts. Une chauffeuse, à l'angle de la cheminée, me faisait des avances, je m'y établis, et m'abandonnai sans résistance aux effets de la drogue fantastique.

Au bout de quelques minutes, mes compagnons, les uns après les autres, disparurent, ne laissant d'autre vestige que leur ombre sur la muraille, qui l'eut bientôt absorbée ; — ainsi les taches brunes que l'eau fait sur le sable s'évanouissent en séchant. Et depuis ce temps, comme je n'eus plus la conscience de ce qu'ils faisaient, il faudra vous contenter pour cette fois du récit de mes simples impressions personnelles. — La solitude régna dans le salon, étoilé seulement de quelques clartés douteuses ; puis, tout à coup, il me passa un éclair rouge sous les paupières, une innombrable quantité de bougies s'allumèrent d'elles-mêmes, et je me sentis baigné par une lumière tiède et blonde. L'endroit où je me trouvais était bien le même, mais avec la différence de l'ébauche au tableau ; tout était plus grand, plus riche, plus splendide. La réalité ne servait que de point de départ aux magnificences de l'hallucination.

Je ne voyais encore personne, et pourtant je devinais la présence d'une multitude : j'entendais des frôlements d'étoffes, des craquements d'escarpins, des voix qui chuchotaient, susurraient, blésaient et zézayaient, des éclats de rire étouffés, des bruits de pieds de fauteuil et de table. On tracassait les porcelaines, on ouvrait et l'on refermait les portes ; il se passait quelque chose d'inaccoutumé.

Un personnage énigmatique m'apparut soudainement. Par où était-il entré ? je l'ignore ; pourtant sa vue ne me causa aucune frayeur : il avait un nez recourbé en bec d'oiseau, des yeux verts entourés de trois cercles bruns, qu'il essuyait fréquemment avec un immense mouchoir ; une haute cravate blanche empesée, dans le nœud de laquelle était passée une carte de visite où se lisaient écrits ces mots : — *Daucus-Carota, du pot d'or*, — étranglait son col mince, et faisait déborder la peau de ses joues en plis rougeâtres ; un habit noir à basques carrées, d'où pendaient des grappes de breloques, emprisonnait son corps bombé en poitrine de chapon. Quant à ses jambes, je dois avouer qu'elles étaient faites d'une racine de mandragore, bifurquée, noire, rugueuse, pleine de nœuds et de verrues, qui paraissait avoir été arrachée de frais, car des parcelles de terre adhéraient encore aux filaments. Ces jambes frétilaient et se tortillaient avec une activité extraordinaire, et, quand le petit torse qu'elles soutenaient fut tout à fait vis-à-vis de moi, l'étrange personnage éclata en sanglots, et, s'essuyant les yeux à tour de

bras, me dit de la voix la plus dolente : « C'est aujourd'hui qu'il faut mourir de rire ! » Et des larmes grosses comme des pois roulaient sur les ailes de son nez. « De rire... de rire... » répétèrent comme un écho des chœurs de voix discordantes et nasillardes.

VI. — FANTASIA.

Je regardai alors au plafond, et j'aperçus une foule de têtes sans corps comme celles des chérubins, qui avaient des expressions si comiques, des physionomies si joviales et si profondément heureuses, que je ne pouvais m'empêcher de partager leur hilarité. — Leurs yeux se plissaient, leurs bouches s'élargissaient, et leurs narines se dilataient; c'étaient des grimaces à réjouir le spleen en personne. Ces masques bouffons se mouvaient dans des zones tournant en sens inverse, ce qui produisait un effet éblouissant et vertigineux.

Peu à peu le salon s'était rempli de figures extraordinaires, comme on n'en trouve que dans les eaux-fortes de Callot et dans les aquatintes de Goya : un pêle-mêle d'oripeaux et de haillons caractéristiques, de formes humaines et bestiales; en toute autre occasion, j'eusse été peut-être inquiet d'une pareille compagnie, mais il n'y avait rien de menaçant dans ces monstruosité. C'était la malice, et non la férocité qui faisait pétiller ces prunelles. La bonne humeur seule découvrait ces crocs désordonnés et ces incisives pointues.

Comme si j'avais été le roi de la fête, chaque figure venait tour à tour dans le cercle lumineux dont j'occupais le centre, avec un air de componction grotesque, me marmotter à l'oreille des plaisanteries dont je ne puis me rappeler une seule, mais qui, sur le moment, me paraissaient prodigieusement spirituelles, et m'inspiraient la gaieté la plus folle.

A chaque nouvelle apparition, un rire homérique, olympien, immense, étourdissant, et qui semblait raisonner dans l'infini, éclatait autour de moi avec des mugissements de tonnerre. — Des voix tour à tour glapissantes ou cavernueuses criaient : « Non, c'est trop drôle; en voilà assez! Mon Dieu, mon Dieu, que je m'amuse! De plus fort en plus fort! — Finissez! je n'en puis plus... Ho! ho! hu! hu! hi! hi! Quelle bonne farce! Quel beau calembour! — Arrêtez! j'étouffe! j'étrangle! Ne me regardez pas comme cela... ou faites-moi cercler, je vais éclater... » Malgré ces protestations moitié bouffonnes, moitié suppliantes, la formidable hilarité allait toujours croissant, le vacarme augmentait d'intensité, les planchers et les murailles de la maison se soulevaient et palpitaient comme un diaphragme humain, secoués par ce rire frénétique, irrésistible, implacable.

Bientôt, au lieu de venir se présenter à moi un à un, les fantômes grotesques m'assaillirent en masse, secouant leurs longues manches de pierrot, trébuchant dans les plis de leur souquenille de magicien, écrasant leur nez de carton dans des chocs ridicules, faisant voler en nuage la poudre de leur perruque, et chantant faux des chansons extravagantes sur des rimes impossibles. Tous les types inventés par la verve moqueuse des peuples et des artistes se trouvaient réunis là, mais décuplés, centuplés de puissance. C'était une cohue étrange : le pulcinella napolitain tapait familièrement sur la bosse du punch anglais; l'arlequin de Bergame frottait son museau noir au masque enfariné du paillasse de France, qui poussait

des cris affreux ; le docteur holonais jetait du tabac dans les yeux du père Cassandre ; Tartaglia galopait à cheval sur un clown, et Gilles donnait du pied au derrière à don Spavento ; Karagheuz, armé de son bâton obscène, se battait en duel avec un bouffon osque. Plus loin se démenaient confusément les fantaisies des songes drôlatiques, créations hybrides, mélange informe de l'homme, de la bête et de l'ustensile, moines ayant des roues pour pieds et des marmites pour ventre, guerriers bardés de vaisselle brandissant des sabres de bois dans des serres d'oiseau, hommes d'état mus par des engrenages de tourne-broche, rois plongés à mi-corps dans des échauguettes en poivrière, alchimistes à la tête arrangée en soufflet, aux membres contournés en alambics, ribaudes faites d'une agrégation de citrouilles à renflements bizarres, tout ce que peut tracer dans la fièvre chaude du crayon un cynique à qui l'ivresse pousse le coude. — Cela grouillait, cela rampait, cela trottait, cela sautait, cela grognait, cela sifflait, comme dit Goethe dans la nuit du Walpurgis.

Pour me soustraire à l'empressement outré de ces baroques personnages, je me réfugiai dans un angle obscur, d'où je pus les voir se livrant à des danses telles que n'en connut jamais la Renaissance au temps de Chicard, ou l'Opéra sous le règne de Musard, le roi du quadrille échevelé. Ces danseurs, mille fois supérieurs à Molière, à Rabelais, à Swift et à Voltaire, écrivaient, avec un entrechat ou un balancé, des comédies si profondément philosophiques, des satires d'une si haute portée et d'un sel si piquant, que j'étais obligé de me tenir les côtes dans mon coin.

Daucus-Carota exécutait, tout en s'essuyant les yeux, des pirouettes et des cabrioles inconcevables, surtout pour un homme qui avait des jambes en racine de mandragore, et répétait d'un ton burlesquement piteux : « C'est aujourd'hui qu'il faut mourir de rire. »

O vous qui avez admiré la sublime stupidité d'Odry, la niaiserie enrouée d'Alcide Tousez, la bêtise pleine d'aplomb d'Arnal, les grimaces de macaque de Ravel, et qui croyez savoir ce que c'est qu'un masque comique, si vous aviez assisté à ce bal de *Gustave* évoqué par le hachich, vous conviendriez que les farceurs les plus désopilants de nos petits théâtres sont bons à sculpter aux angles d'un catafalque ou d'un tombeau !

Que de faces bizarrement convulsées ! que d'yeux clignotants et pétillants de sarcasmes sous leur membrane d'oiseau ! quels rictus de tirelires ! quelles bouches en coups de haches ! quels nez facétieusement dodécaèdres ! quels abdomens gros de moqueries pantagruéliques ! Comme à travers tout ce fourmillement de cauchemar sans angoisse se dessinaient par éclairs des ressemblances soudaines et d'un effet irrésistible, des caricatures à rendre jaloux Daumier et Gavarni, des fantaisies à faire pâmer d'aise les merveilleux artistes chinois, les Phidias du pousah et du magot !

Toutes les visions n'étaient pas cependant monstrueuses ou burlesques ; la grâce se montrait aussi dans ce carnaval de formes : près de la cheminée, une petite tête aux joues de pêche se roulait sur ses cheveux blonds, montrant dans un interminable accès de gaieté trente-deux petites dents grosses comme des grains de riz, et poussant un éclat de rire aigu, vibrant, argentin, prolongé, brodé de trilles et de points d'orgues, qui me traversait le tympan, et, par un magnétisme nerveux, me forçait à commettre une foule d'extravagances.

La frénésie joyeuse était à son plus haut point ; on n'entendait plus que des soupirs convulsifs, des gloussements inarticulés. Le rire avait perdu son timbre et

tournait au grognement, le spasme succédait au plaisir; le refrain de *Daucus-Carota* allait devenir vrai. Déjà plusieurs hachichins anéantis avaient roulé à terre avec cette molle lourdeur de l'ivresse qui rend les chutes peu dangereuses; des exclamations telles que celles-ci : « Mon Dieu, que je suis heureux! quelle félicité! je nage dans l'extase! je suis en paradis! je plonge dans des abîmes de délices! » se croisaient, se confondaient, se couvraient. Des cris rauques jaillissaient des poitrines oppressées; les bras se tendaient éperdument vers quelque vision fugitive; les talons et les nuques tambourinaient sur le plancher. Il était temps de jeter une goutte d'eau froide sur cette vapeur brûlante, ou la chaudière eût éclaté. L'enveloppe humaine, qui a si peu de force pour le plaisir et qui en a tant pour la douleur, n'aurait pu supporter une plus haute pression de bonheur.

Un des membres du club, qui n'avait pas pris part à la voluptueuse intoxication afin de surveiller la fantasia et d'empêcher de passer par les fenêtres ceux d'entre nous qui se seraient cru des ailes, se leva, ouvrit la caisse du piano et s'assit. Ses deux mains, tombant ensemble, s'enfoncèrent dans l'ivoire du clavier, et un glorieux accord résonnant avec force fit taire toutes les rumeurs et changea la direction de l'ivresse.

VII. — KIEF.

Le thème attaqué était, je crois, l'air d'Agathe dans le *Freyschütz*; cette mélodie céleste eut bientôt dissipé, comme un souffle qui balaie des nuées difformes, les visions ridicules dont j'étais obsédé. Les larves grimaçantes se retirèrent en rampant sous les fauteuils, ou se cachèrent entre les plis des rideaux en poussant de petits soupirs étouffés, et de nouveau il me sembla que j'étais seul dans le salon.

L'orgue colossal de Fribourg ne produit pas, à coup sûr, une masse de sonorité plus grande que le piano touché par le *voyant* (on appelle ainsi l'adepte sobre). Les notes vibraient avec tant de puissance, qu'elles m'entraient dans la poitrine comme des flèches lumineuses; bientôt l'air joué me parut sortir de moi-même; mes doigts s'agitaient sur un clavier absent; les sons en jaillissaient bleus et rouges, en étincelles électriques; l'âme de Weber s'était incarnée en moi. Le morceau achevé, je continuai par des improvisations intérieures, dans le goût du maître allemand, qui me causaient des ravissements ineffables; quel dommage qu'une sténographie magique n'ait pu recueillir ces mélodies inspirées, entendues de moi seul, et que je n'hésite pas, c'est bien modeste de ma part, à mettre au-dessus des chefs-d'œuvre de Rossini, de Meyerbeer, de Félicien David. — O Pillet! ô Vatel! un des trente opéras que je fis en dix minutes vous enrichirait en six mois.

A la gaieté un peu convulsive du commencement avait succédé un bien-être indéfinissable, un calme sans bornes. J'étais dans cette période bienheureuse du hachich que les Orientaux appellent le *kief*. Je ne sentais plus mon corps; les liens de la matière et de l'esprit étaient déliés; je me mouvais par ma seule volonté dans un milieu qui n'offrait pas de résistance. C'est ainsi, je l'imagine, que doivent agir des âmes dans le monde aromal où nous irons après notre mort. Une vapeur bleuâtre, un jour élyséen. un reflet de grotte azurine, formaient dans la chambre

une atmosphère où je voyais vaguement trembler des contours indécis ; cette atmosphère, à la fois fraîche et tiède, humide et parfumée, m'enveloppait, comme l'eau d'un bain, dans un baiser d'une douceur énervante ; si je voulais changer de place, l'air caressant faisait autour de moi mille remous voluptueux ; une langueur délicieuse s'emparait de mes sens, et me renversait sur le sofa, où je m'affaissais comme un vêtement qu'on abandonne. Je compris alors le plaisir qu'éprouvent, suivant leur degré de perfection, les esprits et les anges en traversant les éthers et les cieux, et à quoi l'éternité pouvait s'occuper dans les paradis.

Rien de matériel ne se mêlait à cette extase ; aucun désir terrestre n'en altérait la pureté. D'ailleurs, l'amour lui-même n'aurait pu l'augmenter, Roméo hachichin eût oublié Juliette. La pauvre enfant, se penchant dans les jasmins, eût tendu en vain du haut du balcon, à travers la nuit, ses beaux bras d'albâtre, Roméo serait resté au bas de l'échelle de soie, et, quoique je sois éperdument amoureux de l'ange de jeunesse et de beauté créé par Shakspeare, je dois convenir que la plus belle fille de Vérone, pour un hachichin, ne vaut pas la peine de se déranger.

Aussi je regardais d'un œil paisible, bien que charmé, la guirlande de femmes idéalement belles qui couronnaient la frise de leur divine nudité ; je voyais luire des épaules de satin, étinceler des seins d'argent, plafonner de petits pieds à plantes roses, onduler des hanches opulentes, sans éprouver la moindre tentation. Les spectres charmants qui troublaient saint Antoine n'eussent eu aucun pouvoir sur moi.

Par un prodige bizarre, au bout de quelques minutes de contemplation, je me fondais dans l'objet fixé, et je devenais moi-même cet objet. — Ainsi je m'étais transformé en nymphe Syrix, parce que la fresque représentait en effet la fille du Ladon poursuivie par Pan. J'éprouvais toutes les terreurs de la pauvre fugitive, et je cherchais à me cacher derrière des roseaux fantastiques, pour éviter le monstre à pieds de bouc.

VIII. — LE KIEF TOURNE AU CAICHEMAR.

Pendant mon extase, Daucus-Carota était rentré. Assis comme un tailleur ou comme un pacha sur ses racines proprement tortillées, il attachait sur moi des yeux flamboyants ; son bec claquait d'une façon si sardonique, un tel air de triomphe railleur éclatait dans toute sa petite personne contrefaite, que je frissonnai malgré moi. Devinant ma frayeur, il redoublait de contorsions et de grimaces, et se rapprochait en sautillant comme un faucheur blessé ou comme un cul-de-jatte dans sa gamelle.

Alors je sentis un souffle froid à mon oreille, et une voix dont l'accent m'était bien connu, quoique je ne pusse définir à qui elle appartenait, me dit : « Ce misérable Daucus-Carota, qui a vendu ses jambes pour boire, t'a escamoté la tête, et mis à la place, non pas une tête d'âne comme Puck à Bottom, mais une tête d'éléphant ! »

Singulièrement intrigué, j'allai droit à la glace, et je vis que l'avertissement n'était pas faux. On m'aurait pris pour une idole indoue ou javanaise : mon front s'était haussé, mon nez, allongé en trompe, se recourbait sur ma poitrine, mes oreilles balayaient mes épaules, et, pour surcroît de désagrément, j'étais couleur d'indigo, comme Shiva, le dieu bleu.

Exaspéré de fureur, je me mis à poursuivre Daucus-Carota, qui sautait et glapissait, et donnait tous les signes d'une terreur extrême; je parvins à l'attraper, et je le cognai si violemment sur le bord de la table, qu'il finit par me rendre ma tête, qu'il avait enveloppée dans son mouchoir.

Content de cette victoire, j'allai reprendre ma place sur le canapé; mais la même petite voix inconnue me dit : « Prends garde à toi, tu es entouré d'ennemis; les puissances invisibles cherchent à t'attirer et à te retenir. Tu es prisonnier ici : essaie de sortir, et tu verras. »

Un voile se déchira dans mon esprit, et il devint clair pour moi que les membres du club n'étaient autres que des cabalistes et des magiciens qui voulaient m'entraîner à ma perte.

IX. — TREAD-MILL.

Je me levai avec beaucoup de peine et me dirigeai vers la porte du salon, que je n'atteignis qu'au bout d'un temps considérable, une puissance inconnue me forçant de reculer d'un pas sur trois. A mon calcul, je mis dix ans à faire ce trajet. Daucus-Carota me suivait en ricanant et marmottait d'un air de fausse commiseration : « S'il marche de ce train-là, quand il arrivera, il sera vieux. »

J'étais pourtant parvenu à gagner la pièce voisine dont les dimensions me parurent changées et méconnaissables. Elle s'allongeait, s'allongeait... indéfiniment. La lumière, qui scintillait à son extrémité, semblait aussi éloignée qu'une étoile fixe. Le découragement me prit, et j'allais m'arrêter, lorsque la petite voix me dit, en m'effleurant presque de ses lèvres : « Courage! elle t'attend à onze heures. »

Faisant un appel désespéré aux puissances de mon âme, je réussis, par une énorme projection de volonté, à soulever mes pieds qui s'agrafiaient au sol et qu'il me fallait déraciner comme des troncs d'arbres. Le monstre aux jambes de mandragore m'escortait en parodiant mes efforts et en chantant, sur un ton de traînante psalmodie : « Le marbre gagne! le marbre gagne! »

En effet, je sentais mes extrémités se pétrifier, et le marbre m'envelopper jusqu'aux hanches comme la Daphné des Tuileries; j'étais statue jusqu'à mi-corps, ainsi que ces princes enchantés des *Mille et une Nuits*. Mes talons durcis résonnaient formidablement sur le plancher : j'aurais pu jouer le commandeur dans *Don Juan*.

Cependant j'étais arrivé sur le palier de l'escalier que j'essayai de descendre; il était à demi éclairé et prenait à travers mon rêve des proportions cyclopéennes et gigantesques. Ses deux bouts noyés d'ombre me semblaient plonger dans le ciel et dans l'enfer, deux gouffres; en levant la tête, j'apercevais indistinctement, dans une perspective prodigieuse, des superpositions de paliers innombrables, des rampes à gravir comme pour arriver au sommet de la tour de Lylacq; en la baissant, je pressentais des abîmes de degrés, des tourbillons de spirales, des ébousissements de circonvolutions. — Cet escalier doit percer la terre de part en part, me dis-je en continuant ma marche machinale. Je parviendrai au bas le lendemain du jugement dernier. Les figures des tableaux me regardaient d'un air de pitié, quelques-unes s'agitaient avec des contorsions pénibles, comme des muets qui

voudraient donner un avis important dans une occasion suprême. On eût dit qu'elles voulaient m'avertir d'un piège à éviter, mais une force inerte et morne m'entraînait ; les marches étaient molles et s'enfonçaient sous moi, ainsi que les échelles mystérieuses dans les épreuves de franc-maçonnerie. Les pierres gluantes et flasques s'affaissaient comme des ventres de crapaud ; de nouveaux paliers, de nouveaux degrés, se présentaient sans cesse à mes pas résignés, ceux que j'avais franchis se replaçaient d'eux-mêmes devant moi. Ce manège dura mille ans, à mon compte. Enfin j'arrivai au vestibule, où m'attendait une autre persécution, non moins terrible.

La chimère tenant une bougie dans ses pattes, que j'avais remarquée en entrant, me barrait le passage avec des intentions évidemment hostiles ; ses yeux verdâtres pétillaient d'ironie, sa bouche sournoise riait méchamment ; elle s'avancait vers moi presque à plat ventre, traînant dans la poussière son caparaçon de bronze, mais ce n'était pas par soumission ; des frémissements féroces agitaient sa croupe de lionne, et *Daucus-Carota* l'excitait comme on fait d'un chien qu'on veut faire battre : « Mords-le, mords-le ! de la viande de marbre pour une bouche d'airain, c'est un fier régal ! »

Sans me laisser effrayer par cette horrible bête, je passai outre. Une bouffée d'air froid vint me frapper la figure, et le ciel nocturne nettoyé de nuages m'apparut tout à coup. Un semis d'étoiles poudrait d'or les veines de ce grand bloc de lapis-lazuli. J'étais dans la cour.

Pour vous rendre l'effet que me produisit cette sombre architecture, il me faudrait la pointe dont *Piranèse* rayait le vernis noir de ses cuivres merveilleux : la cour avait pris les proportions du *Champ-de-Mars*, et s'était en quelques heures bordée d'édifices géants qui découpaient sur l'horizon une dentelure d'aiguilles, de coupoles, de tours, de pignons, de pyramides, dignes de Rome et de Babylone.

Ma surprise était extrême ; je n'avais jamais soupçonné l'île *Saint-Louis* de contenir tant de magnificences monumentales, qui d'ailleurs eussent couvert vingt fois sa superficie réelle, et je ne songeais pas sans appréhension au pouvoir des magiciens qui avaient pu, dans une soirée, élever de semblables constructions.

— Tu es le jouet de vaines illusions ; cette cour est très-petite, murmura la voix ; elle a vingt-sept pas de long sur vingt-cinq de large.

— Oui, oui, grommela l'avorton bifurqué, des pas de bottes de sept lieues. Jamais tu n'arriveras à onze heures ; voilà quinze cents ans que tu es parti. Une moitié de tes cheveux est déjà grise... Retourne là-haut, c'est le plus sage.

Comme je n'obéissais pas, l'odieux monstre m'entortilla dans les réseaux de ses jambes, et, s'aidant de ses mains comme de crampons, me remorqua malgré ma résistance, me fit remonter l'escalier où j'avais éprouvé tant d'angoisses, et me réinstalla, à mon grand désespoir, dans le salon d'où je m'étais si péniblement échappé.

Alors le vertige s'empara complètement de moi ; je devins fou, délirant. *Daucus-Carota* faisait des cabrioles jusqu'au plafond en me disant : « Imbécile, je t'ai rendu ta tête, mais, auparavant, j'avais enlevé la cervelle avec une cuiller. » J'éprouvai une affreuse tristesse, car, en portant la main à mon crâne, je le trouvai ouvert, et je perdis connaissance.

X. — NE CROYEZ PAS AUX CHRONOMÈTRES.

En revenant à moi, je vis la chambre pleine de gens vêtus de noir, qui s'abordaient d'un air triste et se serraient la main avec une cordialité mélancolique, comme des personnes affligées d'une douleur commune. Ils disaient : — Le Temps est mort; désormais il n'y aura plus ni années, ni mois, ni heures; le Temps est mort, et nous allons à son convoi.

— Il est vrai qu'il était bien vieux, mais je ne m'attendais pas à cet événement; il se portait à merveille pour son âge, ajouta une des personnes en deuil que je reconnus pour un peintre de mes amis.

— L'éternité était usée; il faut bien faire une fin, reprit un autre.

— Grand Dieu! m'écriai-je frappé d'une idée subite, s'il n'y a plus de temps, quand pourra-t-il être onze heures?

— Jamais... cria d'une voix tonnante Daucus-Carota, en me jetant son nez à la figure, et se montrant à moi sous son véritable aspect... Jamais... il sera toujours neuf heures un quart... L'aiguille restera sur la minute où le Temps a cessé d'être, et tu auras pour supplice de venir regarder l'aiguille immobile, et de retourner t'asseoir pour recommencer encore, et cela jusqu'à ce que tu marches sur l'os de tes talons.

Une force supérieure m'entraînait, et j'exécutai quatre ou cinq cents fois le voyage, interrogeant le cadran avec une inquiétude horrible. Daucus-Carota s'était assis à califourchon sur la pendule et me faisait d'épouvantables grimaces.

L'aiguille ne bougeait pas.

— Misérable! tu as arrêté le balancier, m'écriai-je ivre de rage.

— Non pas, il va et vient comme à l'ordinaire;... mais les soleils tomberont en poussière avant que cette flèche d'acier ait avancé d'un millionième de millimètre.

— Allons, je vois qu'il faut conjurer les mauvais esprits, la chose tourne au spleen, dit le *voyant*. Faisons un peu de musique. La harpe de David sera remplacée cette fois par un piano d'Érard.

Et, se plaçant sur le tabouret, il joua des mélodies d'un mouvement vif et d'un caractère gai... Cela paraissait beaucoup contrarier l'homme-mandragore, qui s'amointrissait, s'aplatissait, se décolorait et poussait des gémissements inarticulés; enfin il perdit toute apparence humaine, et roula sur le parquet sous la forme d'un salsifis à deux pivots. Le charme était rompu.

— Alleluia! le Temps est ressuscité, crièrent des voix enfantines et joyeuses; va voir la pendule maintenant.

L'aiguille marquait onze heures.

— Monsieur, votre voiture est en bas, me dit le domestique.

Le rêve était fini. Les hachichins s'en furent chacun chez eux de leur côté, comme les officiers après le convoi de Malbrouck.

Moi, je descendis d'un pas léger cet escalier qui m'avait causé tant de tortures, et quelques instants après j'étais dans ma chambre en pleine réalité; les dernières vapeurs soulevées par le hachich avaient disparu. Ma raison était revenue, ou du moins ce que j'appelle ainsi, faute d'autre terme. Ma lucidité aurait été jusqu'à rendre compte d'une pantomime ou d'un vaudeville, ou à faire des vers rimant de trois lettres.

THÉOPHILE GAUTIER.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

— RÉCEPTION DE M. LE C^{TE} ALFRED DE VIGNY PAR M. LE C^{TE} MOLÉ. —

— M. ÉTIENNE. —

C'est Patru, on le sait, qui le premier introduisit à l'Académie la mode du discours de réception. Il s'avisa, à son entrée (1640), d'adresser un si beau remerciement à la compagnie, qu'on obligea tous ceux qui furent reçus depuis d'en faire autant. Toutefois ces réceptions n'étaient point publiques; les compliments n'avaient lieu qu'à huis clos, et il se faisait ainsi bien des frais d'esprit et d'éloquence en pure perte. Ce fut Charles Perrault, beaucoup plus tard, qui fit faire le second pas et qui décida la publicité : « Le jour de ma réception (1671), dit-il en ses agréables *Mémoires*, je fis une harangue dont la compagnie témoigna être fort satisfaite, et j'eus lieu de croire que ses louanges étoient sincères. Je leur dis alors que, mon discours leur ayant fait quelque plaisir, il auroit fait plaisir à toute la terre, si elle avoit pu m'entendre; qu'il me sembloit qu'il ne seroit pas mal à propos que l'Académie ouvrît ses portes aux jours de réception, et qu'elle se fit voir dans ces sortes de cérémonies lorsqu'elle est parée..... Ce que je dis parut raisonnable, et d'ailleurs la plupart s'imaginèrent que cette pensée m'avoit été inspirée par M. Colbert (1); ainsi tout le monde s'y rangea. » Le premier académicien qu'on reçut après lui et qu'on reçut en public (janvier 1673) fut Fléchier, digne d'une telle inauguration. Perrault, qui mettait les modernes si fort au-dessus des anciens, comptait parmi les plus beaux avantages de son siècle cette cérémonie académique, dont il étoit le premier auteur. « On peut assurer, dit-il, que l'Académie changea de face à ce moment; de peu connue qu'elle étoit, elle devint si célèbre, qu'elle faisoit le sujet des conversations ordinaires. » — Perrault, en effet, avoit bien vu; cet homme d'esprit et d'invention, ce bras droit de M. Colbert, qui jugeoit si mal Homère et Pindare, entendoit le moderne à merveille; il avoit

(1) Perrault étoit près de lui comme premier commis.

le sentiment de son temps et de ce qui pouvait l'intéresser ; il trouva là une veine bien française, qui n'est pas épuisée après deux siècles ; on lui dut un genre de spectacle de plus, un des mieux faits pour une nation comme la nôtre, et l'on a pu dire sans raillerie que, si les Grecs avaient les Jeux olympiques et si les Espagnols ont les combats de taureaux, la société française a les réceptions académiques.

Les discours de réception se ressentirent de la publicité dès le premier jour : « Mais j'élève ma voix insensiblement, disait Fléchier, et je sens qu'animé par votre présence, par le sujet de mon discours (*l'éloge de Louis XIV*), par la majesté de ce lieu (*le Louvre*), j'entreprends de dire faiblement ce que vous avez dit, ce que vous direz avec tant de force... » Dès ce moment, le ton ne baissa plus ; la dimension du remerciement se contint pourtant dans d'assez justes limites, et la harangue, durant bien des années, ne passa guère la demi-heure. Le fameux discours de Buffon lui-même, qui fut une sorte d'innovation par la nature du sujet, n'excéda en rien les bornes habituelles. On commençait vers la fin du siècle à viser à l'heure. M. Daunou remarquait à propos du discours de réception de Rulhière, que, succédant à l'abbé de Boismon, il avait voulu donner à son morceau une étendue à peu près égale à celle d'un sermon de cet abbé. Garat, recevant Parny, parut long dans un discours de trois quarts d'heure. Mais, de nos jours, les barrières trop étroites ont dû céder ; les usages de la tribune ont gagné insensiblement, et l'on s'est donné carrière. En même temps que les compliments au cardinal de Richelieu, au chancelier Seguier et à Louis XIV, s'en sont allés avec tant d'autres choses, le fond des discours s'est mieux dessiné : celui du récipiendaire est devenu plus simple (plus simple de fond, sinon de ton) ; après le compliment de début et la révérence d'usage, le nouvel élu n'a qu'à raconter et à louer son prédécesseur. Quant à la réponse du directeur, elle est double : il reçoit, apprécie et loue avec plus ou moins d'effusion l'académicien nouveau, et il célèbre l'ancien. En devenant plus simples dans leur sujet, les discours sont aussi devenus plus longs ; les hors-d'œuvre, au besoin, n'y ont pas manqué : l'empire et l'empereur ont pourvu aux effets oratoires, comme précédemment avait fait Louis XIV ; le plus souvent même, on n'a pu les éviter, et la biographie des hommes politiques ou littéraires est venue, bon gré, mal gré, se mêler à ce cadre immense. C'a été tout naturellement le cas aujourd'hui dans cette séance, l'une des plus remplies et des plus neuves qu'ait jusqu'ici offertes l'Académie française à la curiosité d'un public choisi ; M. le comte Molé devait recevoir M. le comte Alfred de Vigny, lequel venait remplacer M. Étienne. On avait là, par le seul hasard des noms, tous les genres de diversité et de contraste dans la mesure qui est faite pour composer le piquant et l'intérêt. La séance promettait certainement beaucoup ; elle a tenu tout ce qu'elle promettait.

Par suite de la loi de progrès que nous avons signalée tout à l'heure, le discours de réception du nouvel académicien se trouve être le plus long qui ait jamais été prononcé à l'Académie jusqu'à ce jour. Est-il besoin d'ajouter aussitôt qu'il a bien d'autres avantages ? On sait les hautes qualités de M. de Vigny, son élévation naturelle d'essor, son élégance inévitable d'expression, ce culte de l'art qu'il porte en chacune de ses conceptions, qu'il garde jusque dans les moindres détails de ses pensées, et qui ne lui permet, pour ainsi dire, de se détacher d'aucune avant de l'avoir revêtue de ses plus beaux voiles et d'avoir arrangé au voile chaque pli. Dès le début de son discours, il a tracé dans une double peinture, pleine de magnificence, le caractère des deux familles, et comme des deux races, dans lesquelles il

range et auxquelles il ramène l'infinie variété des esprits : la première, celle de tous les penseurs, contemplateurs, ou songeurs solitaires, de tous les amants et chercheurs de l'idéal, philosophes ou poètes ; la seconde, celle des hommes d'action, des hommes positifs et pratiques, soit politiques, soit littéraires, des esprits critiques et applicables, de ceux qui visent à l'influence et à l'empire du moment, et qu'il embrasse sous le titre général d'*improvisateurs*. Cette dernière classe m'a paru fort élargie, je l'avoue, et dans des limites prodigieusement flottantes, puisqu'elle comprendrait, selon l'auteur, tant d'espèces diverses, depuis le grand politique jusqu'au journaliste spirituel, depuis le cardinal de Richelieu jusqu'à M. Étienne ; mais certainement, lorsqu'il retraçait les caractères de la première famille, et à mesure qu'il en dépeignait à nos regards le type accompli, on sentait combien M. de Vigny parlait de choses à lui familières et présentes, combien, plus que jamais, il tenait par essence et par choix à ce noble genre, et à quel point, si j'ose ainsi parler, l'auteur d'*Éloa* était de la maison quand il révélait les beautés du sanctuaire.

M. Étienne, lui, n'était pas du tout du sanctuaire, et une illusion de son ingénieux panégyriste a été, à un certain moment, d'essayer de l'y rattacher, ou, lors même qu'il le rangeait définitivement dans la seconde classe, d'employer à le peindre des couleurs encore empruntées à la sphère idéale et qui ressemblent trop à des rayons. Pindare, ayant à célébrer je ne sais lequel de ses héros, s'écriait au début : « Je te frappe de mes couronnes et je t'arrose de mes hymnes... » Quand le héros est tout à fait inconnu, le poète peut, jusqu'à un certain point, faire de la sorte, il n'a guère à craindre d'être démenti ; mais, quand il s'agit d'un académicien d'hier, d'un auteur de comédies et d'opéras-comiques auxquels chacun a pu assister, d'un rédacteur de journal qu'on lisait chaque matin, il y a nécessité, même pour le poète, de condescendre à une biographie plus simple, plus réelle, et de rattacher de temps en temps aux choses leur vrai nom. Cette nécessité, cette convenance, qui est à la portée de moindres esprits, devient quelquefois une difficulté pour des talents supérieurs beaucoup plus faits à d'autres régions. On a dit de Montesquieu qu'on s'apercevait bien que l'aigle était mal à l'aise dans les bosquets de Gnide ; nous sera-t-il permis de dire que l'auteur d'*Éloa* a souvent dû être fort empêché en voulant déployer ses ailes de cygne dans la biographie de l'auteur de *Joconde* et des *Deux Gendres* ? De là bien des contrastes singuliers, des transpositions de tons, et tout un portrait de fantaisie. Nous avons beaucoup relu M. Étienne dans ces derniers temps ; nous en parlerons très-brièvement en le montrant tel qu'il nous paraît avoir réellement été.

Il possédait, dit M. de Vigny, une qualité bien rare, et que Mazarin exigeait de ceux qu'il employait : *il était heureux*. C'est là un trait juste, et nous nous hâtons de le saisir. Oui, M. Étienne était heureux ; il avait l'humeur facile, le talent facile, la plume aisée, une sorte d'élégance courante et qui ne se cherche pas. On a beaucoup parlé de la littérature de *l'empire*, et on range sous ce nom bien des écrivains qui ne s'y rapportent qu'à peu près : M. Étienne en est peut-être le représentant le plus net et le mieux défini. Il a exactement commencé avec ce régime, il l'a servi officiellement, il y a fleuri, et, s'il s'est très-bien conservé sous le suivant et durant les belles années du libéralisme, il a toujours gardé son premier pli. Né en 1778 dans la Haute-Marne, venu à Paris sous le directoire, il était de cette jeunesse qui n'avait déjà plus les flammes premières, et qui, tout en faisant ses gaietés, attendait le mot d'ordre qui ne manqua pas. Attaché de bonne heure à

Maret, duc de Bassano, il prêtait sa plume à ce premier commis de l'empereur, en même temps qu'il amusait le public par ses jolies pièces ; de ce nombre, le petit acte de *Bruis et Palaprat*, en vers, dénota une intention littéraire assez distinguée. Le succès prodigieux de l'opéra-féerie de *Cendrillon* tenait encore la curiosité en éveil, lorsqu'on annonça quelques mois après (août 1810) la représentation des *Deux Gendres*, l'une de ces pièces en cinq actes et en vers qui, à cette époque propice, étaient des solennités attendues et faisaient les beaux jours du Théâtre-Français. La réussite des *Deux Gendres* mit le comble à la renommée de M. Étienne ; l'attention publique au dedans n'était alors distraite par rien, et les journaux n'avaient le champ libre que sur ces choses du théâtre. A ce court lendemain du mariage de l'empereur et dans les deux années de silence qui précédèrent la dernière grande guerre, il y eut là, en France, autour de M. Étienne, une vogue littéraire des plus animées, et finalement une mêlée des plus curieuses et des plus propres à faire connaître l'esprit du moment. Reçu à l'Académie française en novembre 1811, à l'âge de trente-trois ans ; dans l'intime faveur des ministres Bassano et Rovigo ; rédacteur en chef officiel du *Journal de l'Empire*, remplissant la scène française et celle de l'Opéra-Comique par la variété de ses succès, connu d'ailleurs encore par les joyeux soupers du *Caveau* et par des habitudes légèrement épicuriennes, on se demandait quel était l'avenir de ce *jeune homme* brillant, au front reposé, au teint vermeil, s'il n'était (comme quelques-uns le disaient) que le plus fécond et le plus facile des paresseux, un enfant de Favart, s'il ne faisait que préluder à des œuvres dramatiques plus mûres, et où il s'arrêterait dans ces routes diverses qu'il semblait parcourir sans effort. Le temps d'arrêt n'était pas loin. M. Étienne devait à son bonheur même d'avoir des envieux et des ennemis ; le bruit se répandit que la pièce des *Deux Gendres* n'était pas de lui, ou du moins qu'il avait eu pour la composer des secours tout particuliers, une ancienne comédie en vers. On exhuma *Conaxa* ; c'était le titre de la pièce qui avait, disait-on, servi de matière et d'étoffe aux *Deux Gendres*. Ce que cette découverte excita de curiosité, ce que cette querelle enfanta de brochures, d'explications, de révélations pour et contre, ne saurait se comprendre que lorsqu'on a parcouru le dossier désormais enseveli ; on en ferait un joli chapitre qui s'intitulerait bien : *un épisode littéraire sous l'empire*. Cette querelle et l'importance exagérée qu'elle acquit aussitôt est une des plus grandes preuves, en effet, du désœuvrement de l'esprit public à une époque où il était sevré de tout solide aliment. C'est bien le cas de dire que les objets se boursouflent dans le vide. La discussion se prenait où elle pouvait.

Entre les innombrables brochures publiées alors, quatre pièces principales suffirent pour éclairer l'opinion et fixer le jugement : 1° la *préface* explicative que M. Étienne mit en tête de la quatrième édition des *Deux Gendres* ; 2° la *Fin du procès des DEUX GENDRES*, écrite en faveur de M. Étienne, par Hoffmann ; 3° et 4° les deux plaidoiries adverses de Lebrun-Tossa, intitulées *Mes Révélations* et *Supplément à mes Révélations*. Toutes grossières et sans goût, toutes rebutantes que se trouvent ces dernières pièces, elles ne sont pas autant à mépriser qu'on est tenu de le faire paraître dans un éloge public. Il résulte clairement du débat que M. Étienne avait reçu de M. Lebrun-Tossa, son ami alors et son collaborateur en perspective, non pas *un projet de canevas*, mais une véritable pièce en trois actes et en vers, presque semblable en tout à celle qui est imprimée sous le titre de *Conaxa*, et qu'il en tira, comme c'est le droit et l'usage de tout poète dramatique

admis à reprendre son bien où il le trouve, une comédie en cinq actes et en vers, appropriée aux mœurs et au goût de 1810, marquée à neuf par les caractères de l'ambitieux et du philanthrope, et qui mérita son succès. Le seul tort de M. Étienne fut de ne pas avouer tout franchement la nature de ce secours qu'il avait reçu, et de compter sur la discrétion de Lebrun-Tossa, dont l'amour-propre était mis en jeu : « Quoi ! s'écriait celui-ci dans un apologue assez plaisant, vous ne me devez qu'un *projet de canevas* (le mot est bien trouvé), c'est-à-dire un *échantillon d'échantillon*, tandis que c'est *trois aunes de bon drap d'Elbeuf* que je vous ai données. » Je résume en ces quelques mots ce qui se noie chez lui dans un flot interminable de digressions et d'injures.

Le coup cependant était porté ; la faculté d'invention devenait suspecte et douteuse chez M. Étienne ; il essaya, en 1813, de poursuivre sa voie dans la comédie de *l'Intrigante*, qui n'eut que peu de représentations, et que quelques vers susceptibles d'allusions firent interrompre. Il nous est impossible, nous l'avouons, d'attacher à cette pièce le sens profond et grave que M. de Vigny y a découvert. Il parle du *grand cri* qui s'éleva dans Paris à cette occasion ; nous qui, en qualité de critique, avons l'oreille aux écoutes, nous n'avons nulle part recueilli l'écho de ce grand cri. M. Molé a lui-même dû rabattre énergiquement ce qu'il y a d'exagéré en certain tableau d'une représentation à Saint-Cloud, dans laquelle il se serait passé des choses formidables, des choses qui rappelleraient quasi le festin de Balthasar. Tout cela rentre dans le coloris fabuleux. Le peintre, en voyant ainsi, tenait à la main la lampe merveilleuse. Littérairement, cette pièce de *l'Intrigante* nous paraît faible, très-faible ; et ici, après avoir relu celle des *Deux Gendres* infiniment supérieure, après nous être reporté encore aux autres productions dramatiques de M. Étienne, nous sommes plus que jamais frappé du côté défectueux qui compromet l'avenir de toutes, même de celle qui est réputée à bon droit son chef-d'œuvre. Le langage de M. Étienne, quand il parle en vers, est facile, coulant, élégant, comme on dit, mais d'une élégance qui, sauf quelques vers heureux (1), devient et demeure aisément commune. Ce manque habituel de vitalité dans le style, ce néant de l'expression a beau se déguiser à la représentation sous le jeu agréable des scènes, il éclate tout entier à la lecture. Le faible ou le commun qui se retrouve si vite au delà de la première couche chez cet auteur spirituel a été en général l'écueil de la littérature de son moment. Que d'efforts il a fallu pour s'en éloigner et remettre le navire dans d'autres eaux ! Il n'a pas suffi pour cela de faire force de rames, on a dû employer les machines et les systèmes. Doctrinaires et romantiques y ont travaillé à l'envi ; ils y ont réussi, on n'en saurait douter, mais non pas sans quelque fatigue évidemment, ni sans quelques accrocs à ce qu'on appelait l'esprit français. Je faisais plus d'une de ces réflexions, à part moi, durant ce riche discours tout semé et comme tissu de poésie, et je me deman-

(1) On en a retenu et l'on en cite encore quelques-uns dans *les Deux Gendres* :

Ceux qui dinent chez moi ne sont pas mes amis...

Et à propos d'un écrit du genre philanthrope :

Vous y plaiguez le sort des nègres de l'Afrique,
Et vous ne pouvez pas garder un domestique...

On pourrait ainsi en glaner un certain nombre encore dans *les Deux Gendres*, presque pas un dans *l'Intrigante*.

dais tout bas, par exemple, ce que penserait l'élégance un peu effacée du défunt en s'entendant louer par l'élégance si tranchée de son successeur.

La chute de l'empire coupa court, ou à peu près, à la carrière dramatique de M. Étienne; la restauration le fit publiciste libéral à *la Minerve* et au *Constitutionnel*. La première formation du parti libéral serait piquante à étudier de près, et, dans ce parti naissant, nul personnage ne prêterait mieux à l'observation que lui. D'anciens amis de Fouché ou de Rovigo, des bonapartistes mécontents, en se mêlant à d'autres nuances, devinrent subitement les meneurs et, je n'hésite pas à le croire, les organes sincères d'une opinion publique qui les prit au sérieux et à laquelle ils sont restés fidèles. Mais, au début, c'était assez singulier : quand ils attaquaient le ministère Richelieu comme trop peu libéral, ceux qui connaissaient les masques avaient droit de sourire. Dans la première de ses *Lettres sur Paris* (1), M. Étienne s'écriait : « Il est des hommes qui voudraient garder, sous une monarchie constitutionnelle, des institutions créées pour un gouvernement absolu. Insensés, qui croient pouvoir allier la justice et l'arbitraire, le despotisme et la liberté ! Ils sont aussi déraisonnables qu'un architecte qui, voulant changer une prison en maison de plaisance, se bornerait à refaire la façade de l'édifice, et qui conserverait les cachots dans l'intérieur du bâtiment. » Ne dirait-on pas que quelques années auparavant, au plus beau temps de son crédit et de sa faveur, quand il siégeait en son cabinet du ministère, M. Étienne était dans une prison ? Ne presons pas trop ces contrastes ; lui-même il eut le tact d'apporter du ménagement et de la forme jusque dans son opposition, et, malgré l'odieuse radiation personnelle qui aurait pu l'irriter, sa tactique bien conduite sut toujours modérer la vivacité par le sang-froid et par des habitudes de tenue. Ses *Lettres sur Paris* eurent un grand, un rapide succès ; ce fut son dernier feu de talent et de jeunesse ; depuis ce temps, M. Étienne vécut un peu là-dessus, et, à part les rédactions d'adresse à la chambre dans les années qui suivirent 1830, on ne rattache plus son nom à aucun écrit bien distinct. Il rédigeait *le Constitutionnel*, et se laissa vivre de ce train d'improvisation facile et de paresse occupée qui semble avoir été le fond de ses goûts et de sa nature. Dans son insouciance d'homme qui savait la vie et qui n'aspirait pas à la gloire, il n'a pas même pris le soin de recueillir ses œuvres éparses et de dire : *Me voilà*, à ceux qui viendront après (2). Cet avenir, tel qu'il le jugeait, devait d'ailleurs avoir pour lui peu de charmes. M. Molé a relevé chez M. de Vigny un mot qui semblerait indiquer, de la part de M. Étienne, une sorte de concession faite en dernier lieu aux idées littéraires nouvelles. M. Étienne n'en fit aucune, en effet, ni aux idées, ni aux individus ; si quelque chose même put troubler la philosophie de son humeur, ce fut l'approche et l'avènement de certains noms qui ne lui agréaient en rien ; l'antipathie qu'il avait pour eux serait allée jusqu'à l'animosité, s'il avait pu prendre sur lui de haïr. On lui rend aujourd'hui plus de justice qu'il n'en rendait ; il eut des talents divers dont la réunion n'est jamais commune ; jeune, il contribua pour sa bonne part aux gracieux plaisirs de son temps ; plus tard, s'armant d'une plume habile en prose, il fut utile à une cause sensée, et il reste après tout l'homme le plus distingué de son groupe littéraire et politique.

(1) *La Minerve*, tome I^{er}, page 82.

(2) Nous apprenons avec plaisir que la famille de M. Étienne va au-devant des regrets du public, et que les œuvres s'impriment en ce moment chez MM. Didot.

En esquissant sous ces traits l'idée que je me fais de M. Étienne, j'ai assez indiqué les points sur lesquels je me sépare, comme critique, des appréciations de M. de Vigny. Je sais tout ce que permet ou ce qu'exige le genre du discours académique, même avec la sorte de liberté honnête qu'il comporte aujourd'hui : aussi n'est-ce point d'avoir trop loué son prédécesseur que je ferai ici un reproche à l'orateur-poète ; mais je trouve qu'il l'a par endroits loué autrement que de raison, qu'il l'a loué à côté et *au-dessus*, pour ainsi dire, et qu'il l'a, en un mot, transfiguré. Son élévation, encore une fois, l'a trompé ; sa haute fantaisie a prêté des lueurs à un sujet tout réel ; c'est un bel inconvénient pour M. de Vigny de ne pouvoir, à aucun instant, se séparer de cette poésie dont il fut un des premiers lévites, et dont il est apparu hier aux yeux de tous comme le pontife fidèle, inaltérable. Cet inconvénient (car c'en est un) a été assez racheté, dans ce discours même, par la richesse des pensées, par le précieux du tissu et tant de magnificence en plus d'un développement.

M. le comte Molé a répondu au récipiendaire avec la même franchise que celui-ci avait mise dans l'exposé de ses doctrines. C'est un usage qui s'introduit à l'Académie, et que, dans cette mesure, nous ne saurions qu'approuver. Une contradiction polie, tempérée de marques sincères d'estime, est encore un hommage ; n'est-ce pas reconnaître qu'on a en face de soi une conviction sérieuse, à laquelle on sent le besoin d'opposer la sienne ? Notre siècle n'est plus celui des fades compliments ; la vie publique aguerrit aux contradictions, elle y aguerrit même trop ; qu'à l'Académie du moins l'urbanité préside, comme nous venons de le voir, à ces oppositions nécessaires, et tout sera bien. Les peaux les plus tendres (et quelles peaux plus tendres que les épidermes de poètes !) finiront peut-être par s'y acclimater.

Il y a toujours beaucoup d'intérêt, selon moi, à voir un bon esprit, un esprit judicieux, aborder un sujet qu'on croit connaître à fond, et qui est nouveau pour lui. Sur ce sujet qui nous semble de notre ressort et de notre métier, et sur lequel, à force d'y avoir repassé, il nous est impossible désormais de retrouver notre première impression, soyez sûr que cet esprit bien fait, nourri dans d'autres habitudes, longtemps exercé dans d'autres matières, trouvera du premier coup d'œil quelque chose de neuf et d'imprévu qu'il sera utile d'entendre, surtout quand ce bon esprit, comme dans le cas présent, est à la fois un esprit très-délicat et très-fin.

Ce qu'il trouvera, ce ne sera pas sans doute ce que nous savons déjà sur la façon et sur l'artifice du livre, sur ces études de l'atelier si utiles toujours, sur ces secrets de la forme qui tiennent aussi à la pensée : il est bien possible qu'il glisse sur ces choses, et il est probable qu'il en laissera de côté plusieurs ; mais sur le fond même, sur l'effet de l'ensemble, sur le rapport essentiel entre l'art et la vérité, sur le point de jonction de la poésie et de l'histoire, de l'imagination et du bon sens, c'est là qu'il y a profit de l'entendre, de saisir son impression directe, son sentiment non absorbé par les détails et non corrompu par les charmes de l'exécution ; et, s'il s'agit en particulier de personnages historiques célèbres, de grands ministres ou de grands monarques que le poète a voulu peindre, et si le bon esprit judicieux et fin dont nous parlons a vu de près quelques-uns de ces personnages mêmes, s'il a vécu dans leur familiarité, s'il sait par sa propre expérience ce que c'est que l'homme d'état véritable et quelles qualités au fond sont nécessaires à ce rôle que dans l'antiquité les Platon et les Homère n'avaient garde de dénigrer, ne pourra-t-il point en quelques paroles simples et saines redonner

le ton, remettre dans le vrai, dissiper la fantasmagorie et le rêve, beaucoup plus aisément et avec plus d'autorité que ne le pourraient de purs gens de lettres entre eux ?

Et c'est pourquoi je voudrais que les éminents poètes, sans cesser de l'être, fissent plus de frais que j'en vois faire parfois pour mériter le suffrage de ce que j'appelle les *bons esprits*. Trop souvent, je le sais, la poésie dans sa forme directe, et à l'état de *vers*, trouve peu d'accès et a peu de chances favorables auprès d'hommes mûrs, occupés d'affaires et partis de points de vue différents. Aussi n'est-ce point de la sorte que je l'entends : gardons nos vers, gardons-les pour le public, laissons-leur faire leur chemin d'eux-mêmes ; qu'ils aillent, s'il se peut, à la jeunesse, qu'ils tâchent quelque temps encore de paraître jeunes à l'oreille et au cœur de ces générations rapides que chaque jour amène et qui nous ont déjà remplacés. Mais sur les autres sujets un peu mixtes et par les autres œuvres qui atteignent les bons esprits dont je parle, dans ces matières qui sont communes à tous ceux qui pensent, et où ces hommes de sens et de goût sont les excellents juges, prouvons-leur aussi que, tout poètes que nous sommes, nous voyons juste et nous pensons vrai : c'est la meilleure manière, ce me semble, de faire honneur auprès d'eux à la poésie, et de lui concilier des respects ; c'est une manière indirecte et plus sûre que de rester poètes jusqu'au bout des dents, et de venir à toute extrémité soutenir que *nos vers sont fort bons*. Ainsi l'homme d'imagination plaidera sa cause sans déployer ses cahiers, et il évitera le reproche le plus sensible à tout ami de l'idéal, celui d'être taxé de rêve et de chimère.

Mais je m'éloigne, et le discours de M. Molé, où rien n'est hors-d'œuvre, me rappelle à cette séance de tout à l'heure, qui avait commencé par être des plus belles et qui a fini par être des plus intéressantes. On définirait bien ce discours en disant qu'il n'a été qu'un enchaînement de convenances et une suite d'à-propos. Les applaudissements du public l'ont assez prouvé. Le directeur de l'Académie a laissé tomber au début quelques paroles de douleur et de respect sur la tombe de M. Royer-Collard, « sur cette tombe qui semble avoir voulu se dérober à nos hommages ; » puis il est entré dans son sujet. M. Étienne nous a été montré dès l'abord tel qu'on le connaissait, un peu embelli peut-être dans sa personne, selon les lois de la perspective oratoire, mais justement classé à titre d'esprit comme un élève de Voltaire. Puis sont venues les rectifications : M. Molé les a faites avec netteté, avec vigueur, et d'un ton où la conviction était appuyée par l'estime. Non, l'excès même du despotisme impérial n'amena point cette fuite panique des *familles françaises* dont avait parlé le poète à propos de *l'Intrigante* ; non, les familles nobles ne redoutaient point tant alors le contact avec le régime impérial, et trop souvent on les vit solliciter et ambitionner de servir celui qu'elles haïssaient déjà. M. Molé n'a point dit tout, il s'est borné à remettre dans le vrai jour. Ce n'est point, en effet, par des traits isolés et poussés à l'extrême que se peignent des époques tout entières ; il faut de l'espace, des nuances, et considérer tous les aspects. Peu s'en était fallu que, dans le discours du récipiendaire, M. Étienne, à propos toujours de cette *Intrigante*, si singulièrement agrandie, ne fût présenté comme un héros et un martyr d'indépendance, comme un *frondeur* de l'empire, comme un audacieux qui exposait ses places : M. Molé a fait remarquer qu'*heureusement*, d'après M. de Vigny lui-même, *il n'en perdit aucune*, et que, lorsqu'en 1814 il refusa de livrer sa pièce à ceux qui voulaient s'en faire une arme contre le prisonnier de l'île d'Elbe, il crut rester *fidèle* et non pas se montrer *généreux*.

C'est qu'en effet il est de ces choses qu'on ne peut entendre sans laisser échapper un mot de rappel : elles sont comme une fausse note pour une oreille juste. Oh ! quand on a la voix belle, pourquoi ne pas chanter juste toujours ?

Arrivant à l'éloge même du récipiendaire, et en se plaisant à reconnaître tout l'éclat de ses succès, le directeur a cru devoir excuser, ou du moins expliquer les retards que l'Académie mettait dans certains choix, et l'espèce de quarantaine que paraissaient subir au seuil certaines renommées. M. de Vigny avait provoqué cette sorte d'explication, en indiquant expressément lui-même (je ne veux pas dire en accusant) la lenteur qui ne permettait à l'Académie de se recruter parmi les générations nouvelles qu'à de *longs intervalles*. Et ici, il me semble qu'il n'a pas rendu entière justice à l'Académie. Depuis, en effet, que l'ancienne barrière a été forcée par l'entrée décisive de M. Victor Hugo, je ne vois pas que le groupe des écrivains plus ou moins novateurs ait tant à se plaindre, et, pour ne citer que les derniers élus, qu'est-ce donc que M. de Rémusat, M. Vitet, M. Mérimée, sinon des représentants eux-mêmes, et des plus distingués, de ces générations auxquelles M. de Vigny ne les croit point étrangers sans doute ? Ce n'est donc plus à de *grands intervalles*, mais en quelque sorte coup sur coup, que l'Académie leur a ouvert ses rangs. Elle est tout à fait hors de cause, et on n'en saurait faire qu'une question de préséance entre eux.

Une omission éclatante s'offrait au milieu du tableau que M. de Vigny venait de tracer de notre régénération littéraire, il avait négligé M. de Châteaubriand ; M. Molé s'en est emparé avec bonheur, avec l'accent d'une vieille amitié et de la justice ; il a ainsi renoué la chaîne dont le nouvel élu n'avait su voir que les derniers anneaux d'or.

Il y a longtemps qu'on ne parle plus du cardinal de Richelieu à l'Académie, lui que pendant plus d'un siècle on célébrait régulièrement dans chaque discours : cette fois la rentrée du cardinal a été imprévue, elle a été piquante ; *Cinq-Mars* en fournissait l'occasion et presque le devoir. M. Molé n'y a pas manqué ; le ton s'est élevé avec le sujet ; la grandeur méconnue du cardinal était vengée en ce moment non plus par l'académicien, mais par l'homme d'état.

Je ne veux pas épuiser l'énumération : le morceau sur l'empereur à propos de *la Canne de jonc*, le morceau sur la terreur à propos des descriptions de *Stello*, ont été vivement applaudis. L'éloge donné en passant à l'*Histoire du Consulat* de M. Thiers a paru une délicate et noble justice. En un mot, le tact de M. Molé a su, dans cette demi-heure si bien remplie, toucher tous les points de justesse et de convenance : son discours répondait au sentiment universel de l'auditoire, qui le lui a bien rendu.

En parlant avec élévation et chaleur du sentiment de l'admiration, de cette source de toute vie et de toute grandeur morale, M. Molé s'est appuyé d'une phrase que M. de Vigny a mise dans la bouche du capitaine Renaud, pour conclure, trop absolument, je le crois, que l'auteur était en garde contre ce sentiment et qu'il s'y était volontairement fermé. M. de Vigny, tel que nous avons l'honneur de le connaître, nous paraît une nature très-capable d'admiration, comme toutes les natures élevées, comme les natures véritablement poétiques. Seulement, de très-bonne heure, il paraît avoir fait entre les hommes la distinction qu'il a posée au commencement de son discours : il a mis d'une part les nobles songeurs, les *pen-seurs*, comme il dit, c'est-à-dire surtout les artistes et les poètes, et d'autre part il a vu en masse les hommes d'action, ceux qu'il appelle les *improvisateurs*, parmi

esquels il range les plus grands des politiques et des chefs de nations. Or, son admiration très-réelle, mais très-choisie, il la réserve presque exclusivement pour les plus glorieux du premier groupe, et il laisse volontiers au vulgaire l'admiration qui se prend aux personnages du second. Il est même allé jusqu'à penser qu'il y avait une lutte établie et comme perpétuelle entre les deux races; que celle des *penseurs* ou poètes, qui avait pour elle l'avenir, était opprimée dans le présent, et qu'il n'y avait de refuge assuré que dans le culte persévérant et le commerce solitaire de l'idéal. Longtemps il s'est donc tenu à part sur sa colline, et, comme je le lui disais un jour, il est rentré avant midi dans sa *tour d'ivoire*. Il en est sorti toutefois, il s'est mêlé depuis aux émotions contemporaines par son drame touchant de *Chatterton* et par ses ouvrages de prose, dans lesquels il n'a cessé de représenter, sous une forme ou sous une autre, cette pensée dont il était rempli, l'idée trop fixe du désaccord et de la lutte entre l'artiste et la société. Ce sentiment délicat et amer, rendu avec une subtilité vive et multiplié dans des tableaux attachants, lui a valu des admirateurs individuels très-empressés, très-sincères, parmi cette foule de jeunes talents plus ou moins blessés dont il épousait la cause et dont il caressait la souffrance. Il a excité des transports, il a eu de la gloire, bien que cette gloire elle-même ait gardé du mystère. Une veine d'ironie pourtant, qui, au premier coup d'œil, peut sembler le contraire de l'admiration, s'est glissée dans tout ce talent pur, et serait capable d'en faire méconnaître la qualité poétique bien rare à qui ne l'a pas vu dans sa forme primitive : *Moïse*, *Dolorida*, *Eloa*, resteront de nobles fragments de l'art moderne, de blanches colonnes d'un temple qui n'a pas été bâti, et que, dans son incomplet même, nous saluerons toujours.

Mais, quels que soient les regrets, pourquoi demeurer immobile? Pourquoi sans cesse revenir tourner dans le même cercle, y confiner sa pensée avec complaisance, et se reprendre, après plus de quinze ans, à des programmes épuisés? M. Molé, parlant au nom de l'Académie, a donné un bel exemple : « Le moment n'est-il pas venu, s'est-il écrié en finissant, de mettre un terme à ces disputes? A quoi serviraient-elles désormais?... Je voudrais, je l'avouerai, voir adopter le programme du *classique*, moins les entraves; du *romantique*, moins le factice, l'affectation et l'enflure. » Voilà le mot du bon sens. Le jour où le directeur de l'Académie, homme classique lui-même, proclame une telle solution, n'en faut-il pas conclure que le procès est vidé et que la cause est entendue? Dans toute cette fin de son discours, M. Molé s'est livré à des réflexions pleines de justesse et d'application : ce n'était plus un simple et noble amateur des lettres qui excelle à y toucher en passant, il en parlait avec autorité, avec conscience et plénitude. On avait plaisir, en l'écoutant, à retrouver le vieil ami de Châteaubriand et de Fontanes, celui à qui M. Joubert adressait ces lettres si fructueuses et si intimes, un esprit poli et sensé qui dans sa tendre jeunesse parut grave avant d'entrer aux affaires, et qui toujours se retrouve gracieux et délicat en en sortant.

SAINTE-BEUVE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1846.

Au moment où nous écrivons, les débats de l'adresse se prolongent encore à la chambre des députés. Tantôt brillants, tantôt traînants et confus, ils sont loin d'avoir épuisé la liste des questions à l'ordre du jour. L'opposition n'a aucune raison pour éviter les rencontres avec le cabinet ou pour les abréger; au contraire, en les rendant aussi fréquentes, aussi graves que possible, elle travaille et réussit parfois à semer entre le ministère et ses propres amis des causes sérieuses de déplaisir et de mécontentement. Il est peu agréable à une majorité d'être contrainte coup sur coup à des votes d'où l'on puisse conclure qu'il lui est indifférent que l'administration soit pure ou les lois obéies. Alors l'opposition triomphe, car ses échecs parlementaires lui semblent bien compensés par l'impression qu'elle croit avoir produite tant sur l'opinion que sur le corps électoral.

Cette situation réciproque de la majorité et de l'opposition est, à nos yeux, nous l'avouons, un spectacle assez triste, car de part et d'autre on se trouve entraîné à des actes, à des accusations dont, en suivant ses vrais instincts, on se fût abstenu. Les hommes graves de la majorité n'approuvent pas, à coup sûr, les excès de zèle dans lesquels peuvent tomber certains préfets, pas plus que dans l'opposition les esprits sérieux ne voudront soutenir qu'il doit être interdit au gouvernement d'exercer sur les élections la moindre influence; mais, comme on est rangé en bataille les uns contre les autres, on s'échauffe, on s'exalte: la modération, la vérité, succombent sous des exagérations que chaque parti impose à ses membres comme un devoir.

Au milieu de cette mêlée parlementaire, un fait a été remarqué, qui a paru nouveau à quelques-uns, et dont se sont affligés quelques autres: nous voulons parler de l'union de la gauche et du centre gauche. D'abord, cette alliance n'est pas nouvelle; elle est, depuis quatre ans, le point de ralliement de toutes les forces de l'opposition; puis elle n'a rien d'inquiétant pour la stabilité de l'avenir. Qui a perdu la restauration, si ce n'est la conviction où était le successeur de Louis XVIII qu'après un ministère royaliste, composé de ses plus dévoués serviteurs, il n'y avait plus d'administration possible, d'administration capable de gouverner et de sauver la monarchie? En vain M. de Martignac épuisait, au ser-

vice de la couronne, son énergie et son talent ; il se sentait suspect, et il en était désespéré. Que de fois ses intimes amis l'ont surpris ému jusqu'aux larmes des marques de défiance que ne lui épargnait pas une cour insensée ! Heureusement, aujourd'hui, la situation est autre. Si conservateur que l'on soit, on ne saurait nier que le gouvernement de 1830 a l'avantage de compter dans les rangs de l'opposition constitutionnelle des hommes aussi dévoués à sa cause, à sa perpétuité, que les membres de la majorité actuelle. Nous calomnierions le cabinet et ses amis, si nous ne pensions qu'ils sont les premiers à s'en féliciter.

Cette différence d'avec la restauration n'échappe pas aux partis extrêmes ; aussi attaquent-ils les représentants, les chefs du centre gauche et de la gauche avec la même violence que si ceux-ci étaient au pouvoir. Souvent même M. Thiers est plus assailli que M. Guizot. On ne pardonne pas non plus à M. Odilon Barrot et à ses amis de ne pas suivre avec une obéissance aveugle la consigne réformiste donnée par quelques journaux. M. Ledru-Rollin a eu l'insigne imprudence de se faire à la tribune l'organe de ces colères : il n'a pas compris qu'en exhumant du fond de quelques feuilles obscures de pareilles déclamations, pour les traduire au grand jour de la tribune, il en montrait lui-même toute la pauvreté, tout le néant. Sans le vouloir probablement, M. Ledru-Rollin avait l'air d'un auxiliaire du cabinet. Il semblait préoccupé du besoin, non pas d'attaquer le ministère actuel, mais un ministère futur ; c'est ce qu'a spirituellement relevé M. Duvergier de Hauranne, qui n'a pas voulu, pour son compte, coopérer à cette diversion singulière.

Il est remarquable, et ce n'est pas un des moindres gages de sécurité pour l'avenir, qu'au moment où l'on parle tant de l'union du centre gauche et de la gauche, le centre gauche a su garder toute la modération de ses opinions, sans permettre à une alliance qu'il a crue nécessaire de les altérer. Si M. Duvergier de Hauranne ne pense pas qu'à l'extérieur notre politique soit assez hardie, il n'est pas pour cela devenu partisan d'une politique de guerre, il a les mêmes opinions qu'au temps de Casimir Périer ; seulement il préfère les souvenirs d'Anvers et d'Ancône à ceux de Taïti et du Maroc. Jamais M. Thiers n'a parlé plus en homme de gouvernement, soit qu'il ait traité des questions étrangères, soit qu'il ait approfondi un des points les plus importants de la politique intérieure, c'est-à-dire la constitution de l'université. Dans cette dernière question, il a protesté hautement, il a fait plus, il a prouvé qu'il mettait à ses pieds toute préoccupation de parti, pour ne songer qu'à l'intérêt général.

Les débats de la chambre sur la question universitaire ont été remarquables par leur élévation, par leur éclat. Ils ont aussi le mérite d'avoir porté la lumière dans toutes les pensées, dans toutes les situations. Que M. le ministre de l'instruction publique ait été inspiré, en accomplissant la réforme du conseil royal, par les intentions les plus droites, par le plus vif désir d'accroître l'autorité morale de l'université, pour notre part, nous n'en avons jamais douté, et notre conviction avait devancé, sur ce point, les explications données à la chambre par M. de Salvandy. Ce point établi, il faudra convenir, d'un autre côté, que, lorsque l'opposition, par l'organe de M. Thiers, attaque les ordonnances du 7 décembre, c'est elle qui, dans cette circonstance, professe les opinions et les doctrines conservatrices. Ici les rôles sont intervertis, et ce changement ne se peut nier. Quand on a entendu M. Thiers regretter éloquemment une institution née de la force des choses, affermie par l'expérience, consacrée par trente années de pratique et de services rendus au pays, on ne peut avoir de doute sur l'esprit conservateur qui lui a si

heureusement dicté un de ses plus éclatants discours. M. Saint-Marc Girardin se trouve faire au cabinet une opposition aussi spirituelle que modérée en défendant ce que le gouvernement ébranle.

Quels sont donc les graves motifs qui ont déterminé le pouvoir à prendre ainsi l'initiative d'un aussi grand changement dans l'organisation de l'université? Des esprits soupçonneux avaient été chercher ces motifs dans une autre région que la sphère universitaire. On avait conjecturé que le cabinet n'avait pas sans quelque satisfaction adhéré à une réforme qu'il imaginait devoir être agréable à l'église, à la cour de Rome. C'est ce qu'avait indiqué à la fin de son discours M. Thiers avec précision et finesse. Toutefois l'honorable chef du centre gauche, en indiquant de cette manière quel procès de tendance on pouvait, pour ainsi dire, faire au cabinet, avait surtout insisté sur la question du fond, sur l'organisation même du corps universitaire. M. Guizot, au contraire, a surtout parlé des circonstances et des faits politiques au milieu desquels s'est accomplie la révolution qui a frappé le conseil royal.

Les insinuations sont désormais inutiles : la pensée du gouvernement a été avouée avec une hardiesse qu'on croit opportune. La réforme du conseil royal de l'instruction publique n'est plus une conception universitaire, c'est une combinaison politique. Au milieu des difficultés que présentait la rédaction de la loi sur l'instruction secondaire, dans le conflit des passions et des théories qui luttaient les unes contre les autres, le cabinet a imaginé qu'en portant la main sur le conseil royal, il arriverait à un grand résultat, qu'il parviendrait à pacifier les esprits. Il a fallu que sur ce point la conviction du ministère fût bien forte, car rien, on en tombe d'accord, n'appelait les coups de l'autorité sur le conseil : il était resté irréprochable. « Je n'ai eu, a dit M. Guizot, qu'à me féliciter du concours du conseil royal, quand j'ai eu l'honneur de le présider, et j'ai la ferme conviction que depuis cette époque, et à toutes les époques, et il y a trois mois encore, le conseil royal n'a jamais gouverné irrégulièrement l'université ; j'ai la conviction que le respect dû à la religion, aux croyances religieuses, le soin de les favoriser, de les développer, ont toujours préoccupé la pensée de l'ancien conseil royal. » M. Guizot proclame aussi que le conseil royal n'a jamais été tyrannique. Il semble donc qu'il avait toutes les raisons possibles pour arrêter le bras de son collègue, M. le ministre de l'instruction publique. Malheureusement, quand M. de Salvandy demanda à M. Guizot son adhésion, son appui pour la mesure qu'il projetait, ce dernier fut moins frappé de l'innocence du conseil que des avantages que pouvait offrir à sa politique cette espèce de coup d'état. En détruisant le conseil pour le réorganiser sur d'autres bases, on faisait aux adversaires de l'université une concession dont on espérait recueillir les fruits ; on se donnait les apparences de l'impartialité.

Quand M. le ministre des affaires étrangères affirme à la tribune qu'il ne veut pas éluder les promesses de la charte, quand il se déclare le partisan d'une liberté raisonnable de l'enseignement, nous croyons à la sincérité de son langage ; dans la sphère des croyances morales, M. Guizot aime franchement la liberté. Il veut aussi maintenir les droits de l'état sur l'enseignement public, nous en sommes convaincus. Enfin il annonce qu'il s'emploiera tout entier à conserver dans le pays la paix religieuse : c'est le devoir de tout gouvernement. Ces trois résultats sont également désirables, et les pouvoirs publics, aussi bien que le pays, doivent y tendre d'un commun accord ; mais nous doutons que la route prise par le ministère pour y arriver soit la meilleure.

Qui prononcera ? L'avenir. C'est à l'avenir que s'est référé M. Thiers, et M. Guizot a accepté ce renvoi à un avenir qu'il se flatte de ne pas voir arriver sitôt. En effet, M. le ministre des affaires étrangères n'a pas dissimulé que, pour vaincre les obstacles qu'il rencontrait dans l'œuvre de la pacification religieuse, il lui fallait beaucoup de sagesse et pas mal de temps. *Le temps*, a-t-il ajouté, *nous le prendrons, nous le prendrons tant qu'il le faudra*. Il faut que jusqu'à présent M. le ministre des affaires étrangères ait obtenu peu de chose, car son langage a été fort modeste. Est-il même certain que le principe de la dissolution de la société de Jésus ait été admis par le gouvernement romain ? Ne serait-il pas plus vrai que la cour de Rome est restée, sur ce point, dans les termes de la neutralité la plus entière ? Quelle que soit l'habileté du diplomate qui nous représente auprès du saint-siège, elle ne peut changer le fond de la situation. Or, le ministre ne s'est-il pas mis, beaucoup plus que ne le lui conseillait la prudence, à la merci du bon vouloir d'un gouvernement étranger ? C'est ce qu'a laissé penser le résumé si concis par lequel l'honorable M. Thiers a clos le débat.

Les développements qu'ont reçus les débats ouverts sur la conduite administrative du cabinet et sur l'instruction publique ont dû momentanément faire rejeter au second plan les questions de politique extérieure. Aucune d'entre elles d'ailleurs n'était en mesure de provoquer une résolution importante de la part de la chambre. Quoique la majorité puisse penser au fond du cœur des actes qu'on l'a contrainte de couvrir de son nom, depuis l'indemnité Pritchard jusqu'au traité de Tanger, cette majorité les a acceptés et ne peut guère permettre qu'on les remette en question devant elle. Le parti conservateur a trop souffert l'année dernière des sacrifices qui lui ont été imposés sur ces matières, pour qu'il soit possible de rouvrir des débats qui pèsent à tout le monde et qui seraient sans résultat. L'opposition n'avait donc à prendre que des réserves pour l'avenir, elle avait surtout à se dessiner sur une affaire qui est assurément la plus importante du temps présent, puisque la question d'Orient sommeille, et à indiquer la politique qui lui serait commandée par les intérêts du pays dans le conflit élevé entre les deux plus grandes puissances maritimes.

M. Thiers s'est chargé de le faire, et jamais tâche n'a été accomplie d'une manière plus élevée. Quelques mois avant de rentrer au pouvoir, à la veille du 1^{er} mars 1840, l'illustre orateur prononça un discours resté célèbre. Il se proposait de rendre son énergie première à l'alliance anglaise relâchée, sinon brisée, par le refus d'une intervention collective en Espagne, et plus tard par le peu d'accueil fait à Paris à la proposition d'une action énergique contre la Russie dans le Bosphore. Aujourd'hui, pour être fait sur un thème différent, le discours n'a pas une moindre portée. Il ne s'agit plus de renouer l'alliance anglaise : elle est devenue le premier article du symbole gouvernemental ; on la célèbre sur tous les tons, on se pâme en parlant de l'étroite intimité qui unit les deux couronnes. Il ne peut donc plus être question de prouver à la France l'avantage de bons rapports avec sa puissante voisine : il n'est point un parti sérieux qui n'en soit convaincu. L'œuvre vraiment utile, vraiment politique, c'est d'opposer une digue à l'entraînement du cabinet, d'exposer jusqu'où doit s'étendre l'alliance anglaise, et quelles questions il importe de résoudre par soi-même dans l'entière liberté de son action et de son influence.

Au premier rang des questions réservées, M. Thiers a placé celles qui divisent l'Angleterre et les États-Unis, et il a établi que l'intérêt évident de la France était

de décliner toute intervention dans un tel conflit. Ce n'est pas seulement une neutralité en cas de guerre qui convient au gouvernement français, c'est une neutralité diplomatique absolue, dont il ne saurait sortir qu'en suscitant au delà de l'Atlantique des ombrages et un mécontentement dangereux. Professer, comme l'a fait M. le ministre des affaires étrangères, la doctrine de la neutralité pour le cas d'hostilités ouvertes, et celle d'une intervention, pendant la paix, au profit de l'une des parties, c'est ajouter l'inconvénient d'une contradiction au péril d'une politique dangereuse. Or, n'est-ce pas sortir de la neutralité que d'exercer sur le Texas une coercition morale? N'est-ce pas sortir des limites de la prudence que d'aller chercher une défaite à laquelle il était si facile de se dérober? N'est-ce pas compromettre sa réputation d'habileté que de se faire donner par l'événement un si éclatant démenti, et de consigner dans un document authentique l'opinion que l'annexion est impopulaire au Texas, la veille même du jour où elle est proclamée à l'unanimité par la législature de ce pays? Commencer la politique de neutralité, si solennellement proclamée, par un acte d'ingérence toute gratuite dans les affaires de l'Amérique du Nord, c'est une œuvre que toute l'habileté du ministre n'a pu parvenir à justifier. Son argumentation a consisté à établir qu'en s'opposant à l'annexion du Texas, la France ne s'était jamais préoccupée du côté anglais de ce débat, et n'avait songé à garantir que ses intérêts particuliers. Alors se sont produits les détails statistiques sur les ressources maritimes et commerciales du nouvel état, que M. Thiers n'a pas eu de peine à réfuter. L'importance qu'aurait pour la France l'existence indépendante du Texas est une thèse peu sérieuse. Il y a, d'ailleurs, un fait irréfutable et que nous nous étonnons de n'avoir pas entendu alléguer dans cette discussion : c'est que, lorsqu'en 1838 la France a reconnu l'indépendance de la jeune république, elle n'a agi ni dans un intérêt commercial, ni dans un intérêt politique, mais pour se venger du Mexique, contre lequel elle avait, à cette époque, des griefs connus du monde entier.

M. Thiers a salué en termes magnifiques la grandeur future des États-Unis ; il a montré cette grandeur produisant dans le monde l'affranchissement de notre politique. Puis, étendant son horizon et remontant aux grands principes qui, depuis 1789, font à la fois en Europe notre gloire et notre faiblesse, il a montré combien la proclamation de ces principes et les susceptibilités qu'ils froissent chaque jour au sein des grandes cours nous ont fait perdre de notre liberté d'action ; il a constaté l'unité, artificielle sans doute, mais puissante, qui lie le continent européen en présence de la France révolutionnée, sinon révolutionnaire. Cette sainte-alliance persistante, avec des modifications et sous des noms divers, a contraint la France, depuis 1830, à se rejeter vers l'Angleterre. L'alliance anglaise est devenue la première nécessité de notre politique. De là des difficultés sérieuses lorsque nos progrès maritimes ou commerciaux ont porté ombrage à notre alliée, de là des exigences auxquelles on s'est trouvé presque toujours dans la nécessité de céder. Deux grands faits, selon M. Thiers, amèneront bientôt dans le monde l'affranchissement de notre action, aujourd'hui contenue et parfois détournée de sa direction naturelle : l'un, c'est le progrès pacifique et régulier des idées françaises en Europe ; l'autre, c'est l'extension de la puissance américaine. La grandeur des États-Unis ne fera pas sans doute abandonner à la France une alliance indispensable à la paix du monde, mais elle lui permettra de se mouvoir, au sein de cette alliance, avec une liberté qui lui est aujourd'hui refusée. Devant une telle perspective, susciter dans l'Union américaine des irritations contre nous et prendre parti pour

l'Angleterre dans un conflit diplomatique d'où l'on déclare qu'on s'empressera de se retirer, si le canon vient à gronder, c'est se montrer en même temps imprévoyant et timide. Le moyen le plus puissant qu'ait trouvé M. le ministre des affaires étrangères pour atténuer la vive impression causée par ces paroles au sein même de la majorité, c'est de jeter du haut de la tribune une éclatante déclaration de neutralité pour l'éventualité d'une guerre entre l'Angleterre et l'Amérique. La France a accepté cette déclaration, conforme aux sentiments comme aux intérêts du pays ; elle en remercie le gouvernement sans trop insister pour savoir comment la concilier avec la conduite tenue à Galveston. Puisse cette politique de neutralité être efficace ! puisse la France, dans le conflit de deux droits maritimes opposés et dans la lutte des principes les plus contraires, n'abandonner aucune des traditions qui ont fait sa force et sa gloire !

M. le ministre des affaires étrangères n'avait guère à opposer aux vastes considérations développées par M. Thiers qu'un seul fait, le respect des existences indépendantes et du *statu quo* territorial, tel qu'il est régi dans les deux mondes par les traités ; mais, lorsqu'il invoquait l'état de choses existant, et s'élevait contre l'ardeur conquérante des États-Unis, c'était pour retomber sous la pressante dialectique de M. Billault. Cet orateur, dans l'un de ses discours les plus substantiels, rappelait les invasions successives faites par l'Angleterre aux points les plus importants du vieux et du nouveau continent ; il la montrait s'établissant, sans protestations et sans obstacles de notre part, à Aden, à Bushire, dans la Nouvelle-Zélande, enfin dans le golfe du Mexique, à Balise et sur le territoire des Mosquitos.

Le débat sur cette importante question a repris à l'occasion du vote des paragraphes. Un admirable discours de M. Berryer a provoqué, de la part de M. le ministre des affaires étrangères, des explications analogues à celles qu'il avait fournies dans la discussion générale ; mais les déclarations plus nettes et plus précises sur le système de neutralité et sur la ferme intention du gouvernement de maintenir, en cas de guerre, les principes de droit maritime toujours professés par la France, ont sans doute augmenté le chiffre de la majorité, qui a rejeté l'amendement de M. Berryer. Peut-être cet amendement avait-il l'inconvénient de statuer pour une éventualité que tous écartent de leurs vœux ; c'était, comme l'a dit spirituellement M. Guizot, une réserve pour une hypothèse. Quoi qu'il en soit, l'effet de la discussion est produit, et les sentiments de la chambre ont éclaté avec une grande unanimité.

Le résultat de cette discussion aura été de donner au cabinet un sérieux avertissement. Toute décidée que soit la majorité à ne pas frapper les actes accomplis d'un blâme de nature à amener une crise ministérielle, il est manifesté qu'elle a improuvé la négociation relative au Texas, et que le cabinet est désormais placé dans l'impuissance de faire un pas de plus dans la voie où il semblait engagé. La majorité est dévouée à l'alliance anglaise ; mais elle la veut avec des limites déterminées et connues d'avance. Malheur au gouvernement qui, dans un entraînement irréfléchi, essaierait de les franchir !

Dans quinze jours, les sentiments véritables de la France seront connus au delà de l'Atlantique, et à une froideur d'un moment succédera la confiance accoutumée. Nous désirons sincèrement que les États-Unis mettent dans les délicates négociations aujourd'hui pendantes un esprit de conciliation sans lequel la paix du monde deviendrait impossible. Les derniers débats du congrès semblent de na-

ture à faire redouter des dispositions contraires. Ce n'est plus seulement le parti démocratique qui, par l'organe du général Cass, demande la dénonciation immédiate du traité de 1827 et la prise de possession du territoire entier de l'Orégon ; c'est le parti whig lui-même qui semble céder à la contagion universelle. Un homme considérable par les fonctions présidentielles qu'il a remplies, M. Quincy Adams, déclare que la première mesure à prendre est de dénoncer le traité, et, ajoutant l'ironie à la menace, il fait une longue dissertation pour établir que la convention de 1827, considérée à tort comme un traité d'occupation conjointe, assure dès à présent les droits des États-Unis à la souveraineté de tout l'Orégon, et n'attribue aux sujets anglais que des privilèges de commerce et de libre navigation que l'ex-président veut bien consentir à leur continuer ; il ne voit donc pas une seule possibilité de guerre, et n'est d'avis de s'y préparer que pour rassurer l'opinion publique. Au surplus, M. Adams finit par se montrer plus sincère, et déclare en face des deux mondes qu'il faudra désormais, dans toutes les questions territoriales, user du procédé militaire de Frédéric II, et traiter après l'occupation consommée.

En regard de cette motion vient se placer celle de M. Calhoun, qui, conformément à des offres antérieures faites par les États-Unis, aurait pour effet de céder à l'Angleterre la portion du territoire située au delà du 49^e degré de latitude, en réservant à l'Union le cours entier de la Colombie. On sait que cette proposition a été plusieurs fois repoussée à Londres ; mais au point où en sont arrivées les choses, il est à croire qu'elle y serait accueillie, si elle était reproduite. Aura-t-elle la majorité dans la chambre des représentants et au sénat ? Cela commence à devenir douteux. Telle est pourtant la seule chance qu'ait encore la cause de la paix. Ce sera déjà beaucoup pour le cabinet anglais que d'accueillir des ouvertures toujours repoussées avec hauteur tant qu'il n'a pas redouté la guerre, et de livrer à l'Union le seul cours d'eau navigable qui conduise à l'Océan Pacifique. On dit que, pour mettre l'honneur national à couvert sur ce point, le cabinet anglais aurait chargé des voyageurs d'explorer une rivière à peu près inconnue, et dont le cours véritable est à peine indiqué depuis les montagnes Rocheuses jusqu'à son embouchure. Le *Frazer-River* serait, contre toute expérience et toute vérité, officiellement déclaré navigable, et l'Angleterre profiterait de cette découverte géographique pour abandonner ses droits à la propriété de la Colombie.

Nous ne doutons pas que telle ne soit, en effet, la conclusion de ce grand débat, si le parti des négociations prévaut à Washington, comme on peut encore l'espérer ; mais si les États-Unis, dans un entraînement qui paraît avoir saisi la législature locale de New-York elle-même, ne parlent plus du 49^e degré et prétendent au 54^e, si c'est la souveraineté de l'Orégon tout entier qui est en question, que fera-t-on à Londres, et comment deviendra-t-il possible de céder sans déshonneur ? Après avoir reculé dans l'affaire de Mac-Leod, dans celle des frontières du Maine, et tout récemment dans l'affaire du Texas ; après avoir, depuis six ans, courbé la tête sous la menace, comment deviendra-t-il possible de céder, lorsque, loin d'offrir ce qu'elle avait deux fois refusé, on viendrait à s'emparer d'une chose qu'on n'avait pas même eu jusqu'ici l'audace de lui demander ?

On le voit, rien n'est moins rassurant qu'une telle perspective. Il règne au delà de l'Atlantique une telle surexcitation d'espérance et d'orgueil, et l'on s'y tient pour tellement convaincu que la Grande-Bretagne reculera devant une lutte dont le premier effet serait de lui enlever le Canada et de compromettre sa tranquillité intérieure en suspendant ses exportations, qu'on peut s'attendre aux dernières

extrémités, et à voir la majorité du sénat emportée par l'impulsion universelle. La crise ministérielle qui s'est ouverte en Angleterre, et les embarras parlementaires qui attendent le cabinet reconstitué, n'auront pu qu'exalter encore à Washington la confiance du parti démocratique et des hommes de l'ouest. Les prochaines nouvelles nous feront connaître le contre-coup produit aux États-Unis par la révélation de ces graves embarras.

Quel effet ces embarras auront-ils sur la résolution définitive de l'Angleterre elle-même? c'est ce qu'il est encore impossible d'apprécier. Le langage des membres du cabinet dans les deux chambres, celui de sir Robert Peel en particulier, ont été des plus pacifiques; mais la crise qui agite l'Angleterre peut avoir des phases non moins diverses qu'imprévues. Quelle politique sortira de l'agonie furieuse du torisme, des espérances surexcitées des whigs, de la situation difficile de sir Robert Peel? c'est assurément ce qu'il n'est pas encore possible de prévoir.

Les explications attendues avec tant d'impatience par l'Angleterre et par l'Europe ont été enfin données, et elles ont tiré toute leur grandeur de la réalité du gouvernement représentatif qui éclate en ce pays. Des hommes politiques qui stipulent pour leur propre parti sur des conditions nettes et précises; des rivaux parlementaires qui se promettent un loyal concours dans la défense de principes communs dont le triomphe importe à des intérêts supérieurs à ceux de leur ambition; une reine qui traite directement avec les chefs du parlement, les investit de tous ses pouvoirs, et ne leur fait aucune autre condition que celle de conquérir la majorité: c'est là un beau spectacle, dont la grandeur consiste surtout en ce que la valeur véritable des hommes devient la seule mesure de leur importance politique.

C'est par là que cette scène imposante produit sur tous les esprits un effet saisissant. Il y a sans doute beaucoup d'ombres au tableau, beaucoup de situations fausses et contraintes dans cet ensemble; mais les embarras des personnes disparaissent devant la forte organisation des partis. Qu'importe aux grands intérêts de l'Angleterre, qu'importe à l'histoire que sir Robert Peel ait été appelé aux affaires en 1841 pour faire exactement le contraire de ce qu'il propose aujourd'hui? Qu'importent les amères récriminations d'un romancier et les clameurs de la *dukery*? Ce qu'il faut à l'Angleterre dans la crise dont elle est menacée, c'est un homme d'état assez fortement établi au sein de son propre parti pour lui imposer des sacrifices, assez sûr de l'estime publique pour pouvoir compter au besoin même sur ses adversaires. Les sarcasmes de M. d'Israëli ont pu torturer le premier lord de la trésorerie pendant deux heures; il peut éprouver un sentiment pénible en écoutant des plaintes qui ne sont pas dénuées de fondement; mais les souffrances de sa vanité individuelle n'ôtent rien à la grandeur de son rôle politique. Le duc de Wellington est presque aussi grand pour avoir décidé l'émancipation catholique que pour avoir triomphé à Waterloo, et cependant cette grande mesure n'avait pas eu d'adversaire plus prononcé.

Sir Robert Peel a reculé devant l'imminence d'une crise terrible, comme le ministère de l'émancipation en 1829, comme celui de la réforme en 1832; il a vu que la ligue marchait à pas de géant à la conquête du pays, que la classe moyenne tout entière se jetait dans le mouvement; il a compris la haute portée de la lettre de lord John Russell, et il a pensé qu'il valait mieux être conséquent dans sa conduite générale que conséquent dans des théories économiques: aussi a-t-il préféré l'honneur de sauver son pays à la vaine satisfaction de son amour-propre indivi-

duel. Quel est d'ailleurs le parti, quel est l'homme qui n'apprenne rien à l'école des événements, lorsqu'ils parlent d'une voix aussi éclatante? Est-ce que le parti tory est aujourd'hui ce qu'il était il y a vingt ans? Qu'est-ce que le mouvement d'Oxford au point de vue religieux? qu'est ce que l'école de la *jeune Angleterre* au point de vue politique? Le docteur Pusey et M. Gladstone professent-ils les maximes de lord Eldon, et qu'y a-t-il de commun entre lord John Manners et le duc de Newcastle? Est-ce bien à M. d'Israëli, à l'auteur de tant d'utopies sociales, qu'il appartient d'attaquer un homme considérable parce qu'il a changé d'opinion sur des intérêts secondaires, et qu'il fait passer les grandes questions avant les petites? Lorsqu'on nous aura prouvé que les théories audacieuses et quasi républicaines énoncées dans les romans de la *jeune Angleterre* sont les mêmes que celles de M. Pitt, nous consentirons à prendre au sérieux les reproches lancés par un homme d'esprit, qui pourra parfois être un embarras pour la personne du premier ministre de l'Angleterre, mais qui ne sera jamais un danger pour sa politique.

A l'exposé de la conduite tenue par sir Robert Peel et lord John Russell durant la dernière crise a succédé l'exposé de ce plan auquel étaient attachées les destinées de vingt-cinq millions d'hommes, et qu'aucune indiscretion n'avait divulgué avant la publication intégrale. Il était facile de prévoir que la suppression de ce qui restait encore de droits protecteurs entrerait nécessairement dans la combinaison financière du premier ministre. Les tentatives déjà faites depuis trois ans n'ayant eu aucun inconvénient sous le rapport fiscal, et ayant répandu dans toutes les classes un grand bien-être, il était naturel que sir Robert Peel voulût compléter son ouvrage. Jusqu'à quel point la théorie sera-t-elle confirmée par la pratique dans cette expérience, la plus radicale qu'aucun gouvernement ait jamais tentée? c'est ce qu'il faut laisser à décider au temps, qui pourrait bien n'être pas en tout d'accord avec Say. Protégée pendant deux siècles par un régime prohibitif absolu, arrivée à un immense développement de l'industrie et de la richesse publique, l'Angleterre est sans doute dans une meilleure situation que les autres états de l'Europe pour tenter cette immense expérience. Jusqu'à présent, le royaume de Naples, dirigé par un prince hardi autant qu'éclairé, paraît seul disposé à entrer dans ces voies nouvelles. Sir Robert Peel l'a déclaré lui-même dans le parlement anglais en rendant hommage au roi de Naples. Quant aux *corn-laws*, elles ont été immolées en quelques mots. Dès aujourd'hui l'échelle mobile s'abaisse, et dans trois ans les lois céréales auront rejoint le *test* et les *rotten boroughs* dans ces pages de l'histoire où sont inscrites déjà tant de vieilles institutions abolies. Cette perspective suffira-t-elle pour faire accepter par M. Cobden et par les whigs le plan de sir Robert Peel? On peut le présumer dès aujourd'hui au ton général de la presse anglaise, et c'est avec une satisfaction véritable que nous en acceptons l'augure.

Le gouvernement représentatif n'a pas partout ces dehors magnifiques sous lesquels il vient de se déployer en France et en Angleterre. Néanmoins on peut assurer qu'il est en progrès évident sur tous les points de l'Europe, et qu'il s'assoit chaque jour plus solidement aux lieux où son établissement a été le plus difficile. Les débats des cortès espagnoles en sont une preuve, et la longue discussion de l'adresse a constaté les progrès faits dans l'ordre politique et administratif par le cabinet que préside le général Narvaez.

Les chambres espagnoles arrivent à peine au terme des débats de l'adresse. Le

sénat a eu promptement rédigé et voté sa réponse au discours de la reine Isabelle; mais dans le congrès la discussion a été longue, agitée. Ce n'est pas qu'en définitive le résultat du vote soit à nos yeux incertain. Sur l'ensemble de la politique, la majorité est incontestablement acquise au gouvernement, et les trente ou trente-cinq voix qui ont appuyé l'amendement proposé par M. Seijas Losano, au commencement des débats, forment le chiffre réel de l'opposition. Cette opposition est elle-même un démembrement du parti modéré; elle se compose d'un certain nombre d'hommes qui prétendent ne point sortir du cercle des opinions conservatrices. Des discours remarquables, quelquefois éloquents, ont été prononcés devant le congrès, parmi lesquels on peut citer l'attaque très-habile et très-vive de M. Pacheco, chef de cette opposition, et les défenses successives qu'ont présentées le général Narvaez, MM. Martinez de la Rosa, Pidal et Mon.

Les amis du ministère ont trop souvent cédé au dangereux plaisir d'attaquer lorsqu'ils n'avaient, pour se défendre, qu'à exposer les actes accomplis. Malgré les accusations dirigées contre lui, un cabinet qui a maintenu l'ordre depuis plus d'une année, qui a organisé l'administration municipale et provinciale, l'administration supérieure par le conseil d'état, qui a substitué au désordre des contributions anciennes un système uniforme et régulier, qui a établi sur de nouvelles bases l'enseignement public, un tel cabinet a fait ses preuves et rendu d'éminents services au pays. Certainement tout n'est point parfait dans les lois diverses que le gouvernement espagnol a promulguées depuis quelques mois avec l'autorisation préalable des chambres; mais ce qu'il faut considérer, c'est que, pour la première fois depuis la révolution, on peut voir en Espagne un ensemble de mesures administratives acceptables. L'opposition elle-même le reconnaît bien, lorsqu'elle admet en principe l'excellence de toutes ces mesures. Sur quoi portent donc les reproches? Sur des détails du système général, c'est-à-dire sur des imperfections que la pratique seule peut mettre en lumière et aider à corriger. Pense-t-on par exemple que le pouvoir civil puisse acquérir son autorité morale en un jour, que ce soit une œuvre bien facile d'appliquer tout un système financier sans statistique exacte, de fonder une administration qui puisse aussitôt suffire à tous les besoins? On ne saurait trop le répéter cependant, c'est là le plus pressant besoin de la Péninsule, et ce serait une grande illusion de croire qu'au delà des Pyrénées le pouvoir puisse aller impunément, comme en Angleterre, des tories extrêmes à sir Robert Peel, ou, comme en France, de M. Guizot à M. Molé ou à M. Thiers. Tant que l'Espagne n'aura pas cette organisation que le cabinet Narvaez a reçu la mission de créer, un changement de ministère ne sera rien moins qu'une révolution : chose assurément digne d'être méditée par tous les hommes du parti conservateur espagnol.

Malheureusement, nous le craignons, ces questions si vitales peuvent paraître aujourd'hui menacées encore d'un ajournement : la solution en est mise en péril par une autre question épineuse, brûlante, qui absorbe tous les esprits, et dont la passion publique s'est emparée : c'est le mariage de la reine. Il est aisé de voir que c'est la seule difficulté du gouvernement espagnol. On ne saurait imaginer à quel point les têtes sont échauffées à ce sujet, principalement à Madrid. Dans le congrès même, à vrai dire, c'est toujours à cela qu'on revient indirectement en parlant d'administration ou de finances; et lorsque dans une séance fort orageuse un jeune député de l'opposition, M. Llorente, reprochait tout récemment au ministère, à propos du système tributaire, d'être un *gouvernement de cour*, cette accu-

sation ne portait pas sur les projets de M. Mon, qui s'est défendu avec un plein succès. A tort ou à raison, on attribue à la reine-mère et au général Narvaez la résolution arrêtée de donner pour mari à la reine Isabelle le comte de Trapani. Or, dans toutes les classes en Espagne il y a une répugnance générale et extrême contre le jeune prince italien.

Dans la Péninsule, on est toujours prompt à recourir aux moyens hasardeux, extra-légaux. Ainsi, par une imprudence peu concevable, l'infant don Enrique, fils de l'infant don François de Paule, a cru devoir jeter dans la polémique une déclaration où il pose ouvertement ses prétentions à la main de la reine. L'effet de ce manifeste a été fâcheux pour le jeune prince même; on y a vu ou un enfantillage ou une ambitieuse folie, et, sauf le parti progressiste, qui, par une inconséquence singulière, applaudit à tout ce qui semble une violence faite aux pouvoirs publics, il n'est personne qui n'ait approuvé le gouvernement d'avoir prescrit à l'infant d'aller prendre le commandement de son navire; mais ce fait, qui est aujourd'hui blâmé par tous les hommes sages, n'en subsiste pas moins comme un dangereux élément de trouble dans des circonstances données. Il n'est pas de pays où on oublie plus aisément une faute qu'en Espagne. C'est au gouvernement qu'il appartient de faire par sa prudence que la faute de l'infant don Enrique reste bien une faute, et garde le caractère d'un appel inconséquent et inutile aux passions du dehors.

Depuis il s'est produit un fait, à notre avis, beaucoup plus grave encore, plus propre à éclairer le ministère espagnol, et qui prouve que les répugnances déclarées contre le comte de Trapani ne sont pas simplement un moyen d'opposition. Instruit que la question du mariage de la reine était à la délibération du conseil des ministres, qui tous ne paraissaient pas d'accord, un grand nombre de députés de la majorité elle-même, — cinquante ou soixante environ, — se sont réunis et ont signé un message pour demander au gouvernement de ne se point engager dans une voie où l'opinion publique se refuse à le suivre. Maintenant le cabinet persistera-t-il dans ses projets ou cédera-t-il à ces sollicitations amicales? C'est là ce qu'on ne peut dire. Il est très-vrai que les ministres ont quelque droit de se plaindre de ce témoignage mal déguisé de défiance de la part d'hommes dont les opinions ne sont pas douteuses, et dont la sympathie leur est acquise; mais ne doivent-ils pas y voir aussi la preuve de l'irrésistible puissance de l'opinion publique? Et, s'il y a quelque irrégularité dans cette intervention d'un certain nombre de députés venant demander au gouvernement des garanties sur une question qui n'est pas soumise au congrès, la cause n'en est-elle pas dans une faute qui a été commise l'an dernier, lorsqu'on a supprimé l'article de la constitution qui prescrivait de soumettre aux cortès le mariage de la reine? Quoi qu'on fasse, il est difficile de soustraire une affaire aussi importante aux délibérations des chambres sous un régime constitutionnel.

Comme on le voit, c'est là une situation sérieuse et délicate, une situation d'où dépend peut-être l'avenir de la Péninsule. Le gouvernement de Madrid, assure-t-on, a promis à ses amis des explications satisfaisantes. Nous souhaitons vivement qu'il les donne; nous le souhaitons pour l'Espagne, et aussi pour la France, dont l'influence est en jeu dans ces complications hasardeuses.

L'ARAGON

PENDANT LA GUERRE CIVILE.



I. — LES PYRÉNÉES ARAGONAISES.

De toutes les provinces de l'Espagne, l'Aragon est la plus vaste et la moins connue. Nulle autre n'a pesé aussi longtemps qu'elle sur l'histoire du monde, nulle autre n'est mieux protégée, par les accidents du sol, contre l'envahissement de ce courant anglo-français, sous lequel s'altère chaque jour la vieille physiologie de la Péninsule; nulle autre, enfin, ne longe la France sur une plus considérable étendue, et, malgré tant de titres à la curiosité, l'Aragon ne tente ni écrivains ni voyageurs. Quelques données banales sur les monuments de Saragosse, deux ou trois chimères historiques qui ont fait fortune, entre autres le fameux *sino no* (1), voilà à peu près tout ce qu'on en sait. Ce serait pourtant une tâche attrayante pour les historiens que d'aller ressaisir, sur le sol qui fut son berceau, la large et mystérieuse empreinte de cette race aragonaise, un moment prépondérante en France, souveraine en Sicile, conquérante en Grèce, mais dont le flot des âges et des peuples a effacé, d'Europe en Orient, le lumineux sillon. Pour le peintre, le poète, le touriste, l'Aragon a des mœurs et des costumes qu'on dirait copiés d'hier sur les personnages de Calderon et de Cervantes; pour l'archéologue, des merveilles ignorées. A l'époque de mon voyage, l'Aragon offrait en outre un genre d'intérêt qui garde une assez large place dans mes souvenirs : l'émeute d'un côté, et Cabrera de l'autre, y jouaient le dernier acte de ce drame de rue et de grand chemin, que Maroto a pu interrompre, mais dont l'avenir réserve peut-être encore le dénouement.

L'Aragon n'est guère accessible, du côté de la France, que par deux points :

(1) Ce *sino no*, que les trois quarts des historiens étrangers donnent comme la formule sacramentelle du serment politique des Aragonais, n'a été prononcé qu'une fois.

la vallée d'Aure, dans les Hautes-Pyrénées, et la vallée béarnaise d'Aspe, d'où je partis par une matinée de juin. La vallée d'Aspe est déjà à demi aragonaise. Les contrebandiers d'Echo, d'Anso et de Canfranc y accourent chaque jour par caravanes, de ce pas gymnastique qui devance l'amble des mulets, et qu'hommes et femmes soutiennent au besoin pendant vingt-quatre heures, sans autre temps d'arrêt que l'instant nécessaire pour échanger en France leurs outres d'huile contre des ballots de rouennerie et de morue. On voit là force costumes contemporains du roi goth Favila. Tel est, par exemple, celui des femmes d'Anso. Un corsage imperceptible se rattache, deux ou trois doigts au-dessous du sommet de leurs épaules, à une ample jupe de serge verte, jaune ou bleue, dans les plis de laquelle toute forme disparaît. Une énorme fraise de toile de chanvre très-grossière, mais très-finement dentelée à ses bords, engloutit le cou, les oreilles et une partie des tempes. Des cheveux massés négligemment sur le derrière de la tête, des manches de chemise qui laissent l'avant-bras nu, ou se prolongent en vastes bouffantes plissées qu'une fraise retroussée fixe au poignet, complètent, chez les Ansotanas, le costume classique des duègnes de l'ancien théâtre espagnol.

Je recommande le passage de la vallée d'Aspe à quiconque veut voir l'un des plus curieux paysages des Pyrénées. Quand on a franchi le dernier sommet du port de Paillette, limite des deux royaumes, d'un pas on croirait avoir sauté cinq cents lieues, tant est brusque, saisissant, le changement à vue qui s'opère dans le sol et dans le ciel. Un immense horizon se déroule : aux gorges humides et noirâtres du versant français succèdent des masses nues d'une éblouissante blancheur. Le contraste n'est pas moins rapide dans l'atmosphère que dans le paysage. Les brumes pluvieuses que le vent d'ouest refoule sur le versant français y sont retenues par la raréfaction de l'air supérieur, de sorte qu'en dépassant la dernière crête, on se sent comme inondé de clarté. C'est le ciel d'Orient à deux pas du ciel de Hollande. L'Araron, humble torrent qui donna son nom à un empire, prend naissance au sommet du port, non loin des ruines de Sainte-Christine, ancien monastère d'hospitaliers. A mesure qu'on descend son cours, le site se resserre, s'assombrit, se boise, et reprend peu à peu l'aspect du versant septentrional, mais sans offrir aux yeux les moindres traces de culture. Un reste de fort romain, un autre fort également en ruine, bien qu'il date à peine de la guerre de l'indépendance, attestent seuls le passage de l'homme. Cette fois, il n'y a plus à s'y tromper : cette lumière, cette solitude, ces ruines, ce silence, tout dit que l'on est bien en Espagne.

Canfranc, le premier village espagnol, n'est qu'une immonde rue encaissée entre deux montagnes à pic, qui la maintiennent dans une ombre perpétuelle. Ce glacial coupe-gorge fut peuplé, dans les premiers siècles de notre ère, par une bande de voleurs, qui dans la suite envoyèrent une colonie au lieu où s'élève aujourd'hui Oloron, d'où l'étymologie « au larron ! » dont se glorifie beaucoup cette sous-préfecture. Ainsi placés aux deux abords de la vallée d'Aspe, ces honnêtes pirates de montagne pouvaient rançonner les innombrables pèlerins, qui, au moyen âge, affluaient de France et d'Espagne vers Notre-Dame de Sarrance. Canfranc est pourvu d'une assez bonne hôtellerie, où l'on dîne à l'aragonaise, c'est-à-dire, à rebours. Voici l'ordre invariable du service : riz à l'huile, volaille à l'huile, mouton à l'huile et soupe à l'huile, le tout précédé d'une salade au vinaigre. Le lendemain, à mon lever, je ne pus obtenir de l'eau pour ma toilette. Comme j'insistais, l'hôtesse me répondit : « Vous êtes donc bien sale, pour avoir besoin de vous laver ! » ce qui me ferma la bouche. Le muletier que j'avais loué pour me con-

duire à Jaca, l'ancienne capitale du royaume d'Aragon, vint me prendre en chantant. C'était un muletier de la vieille-roche, un spécimen inaltéré de cette race d'*arrieros* joyeux et berneurs qui causaient tant d'angoisses au pacifique Sancho Pança.

La gorge de Canfranc débouche dans un groupe de larges vallons à peu près incultes. Vers le centre de ce montueux désert apparaît, sur un mamelon pelé, un véritable hameau africain, dont les grises façades, étroites et élevées comme les façades d'une tour carrée, ne laissent pénétrer le jour que par un ou deux guichets percés près du toit, et soigneusement recouverts de petits vitrages à demi opaques. A mon passage, d'horribles petits enfants, plus nus sous leurs haillons que la nudité même, jouaient dans la *poussière* des ruisseaux, pendant que leurs vigilantes mères se livraient entre elles, les unes assises, les autres agenouillées, à une inspection réciproque de leurs cheveux crépus.

Mon muletier m'assourdissait depuis deux heures de l'invariable refrain que voici, chanté à tue-tête sur toutes les variations de l'hymne de Riégo :

Si Carlos quiere corona
Que se la haga de papel;
Que la carona de Espana
No se ha hecho por el (1).

Tout à coup un accompagnement inattendu se fit entendre. L'orchestre, caché sous l'arche d'un pont qui barrait la route, se composait d'une guitare, d'une flûte, d'une clarinette et d'un tambour de basque. — *Estudiantes! estudiantes!* cria le muletier dont la face s'était subitement épanouie. Presque aussitôt nous vîmes apparaître quatre vigoureux gaillards dans le costume traditionnel de l'étudiant espagnol : vaste chapeau à claque, posé parallèlement aux épaules, qui en effleurent les deux cornes retombantes; cravate à la Colin; ample cape noire, portée par l'un en sautoir, tordue par l'autre en ceinture, drapée chez un troisième en ailes de chauve-souris, et lancée par le quatrième sur la tête du muletier, qui, avant d'avoir eu le temps de se reconnaître, tombait pelotonné sur lui-même au milieu des quatre étudiants, lesquels poursuivaient gravement leur concert. Ces écoliers si folâtres avaient bien trente ans chacun; mais l'étudiant de douzième année, qui est une excentricité chez nous, est chose très-ordinaire en Espagne. Tels qui ont commencé par racler de la guitare de ville en ville, pour se conformer aux usages de l'école, se font en vieillissant guitaristes de profession. Le métier est peu lucratif, du reste, depuis l'abolition des couvents. Don Nicomédès, le tambour de basque et le bouffon de la troupe, s'en plaignait amèrement à moi. Peu d'instant après notre rencontre, il m'avait demandé la permission de *cultiver mon estimable connaissance*, et je m'étais résigné de bonne grâce au rôle de confident. Les plaintes de don Nicomédès, exprimées dans le jargon pittoresque et moqueur de l'école, avaient pour moi tout l'intérêt d'une véridique esquisse de mœurs.

« Le temps n'est plus, me disait-il, où deux, trois mille écuelles de soupe nous étaient servies journellement à la porte de tel couvent de Salamanque, de Valence

(1) « Si don Carlos veut une couronne, — qu'il s'en fabrique une de papier, — car la couronne d'Espagne — n'a pas été faite pour lui. »

ou de Valladolid. Le bon temps pour l'écolier ! Il pouvait sans nul souci jeter sur les cartes son dernier carolus, ou distribuer sa pension en mantilles et en oranges à toutes les *muchachas* de la ville, sûr qu'il était de trouver sa pitance à l'heure voulue. La cuisine du couvent devenait-elle monotone, l'écolier mettait sa guitare en bandoulière, s'adjoignait cinq, six, dix bons compagnons, et la bande joyeuse s'en allait battre tous les pavés d'Espagne, courir la *tuna* (1), comme nous disons. Sur son passage pleuvaient des balcons pistoles, réaux et piécettes, et, de la rue aux balcons, montaient compliments, sérénades, médisances improvisées ; car vous saurez que chaque troupe d'étudiants a son improvisateur. Nous étions la liberté de la presse, monsieur, même la liberté de casser les vitres et de berner les alguazils ! A l'apparition de notre chapeau à claque, l'alcade le plus féroce se retirait riant et désarmé. Puis, quand de Saragosse à Gibraltar, de Salamanque à Barcelone, nous avions tout cassé, tout berné, tout damné, tout réjoui, nous reprenions le chemin de l'école, apportant des doublons par poignées et de l'appétit à effrayer les trois mille gamelles du couvent. Aujourd'hui l'Espagne est libre, mais la marmite est renversée. Et passe encore pour la famine ! ce qui nous achèvera, c'est le frac. A Saragosse, où nous allons, le général Esteller s'est avisé, il y a quatre ou cinq mois, de nous interdire la cape, et sous quel prétexte, monsieur ! sous prétexte qu'il suffisait d'endosser l'uniforme d'étudiant pour faire incognito un mauvais coup au coin des rues. A la vérité, Esteller a reçu naguère une cinquantaine de coups de couteau ; mais cela ne nous rend pas notre cape, et on parle déjà de la proscrire partout. Plus d'habit de corps, plus de privilège de corps. Les señoras nous riront au nez, les hommes prendront mal nos plaisanteries, l'alguazil nous traitera comme des marchands d'oranges. Il n'est pas jusqu'à cette bonne camaraderie de l'école et de l'armée qui ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Figurez-vous le malheureux étudiant sans cape, arrêtant l'officier en habit de *galu*, pour lui débiter notre vieux couplet de passe :

Estudiantes y militares
 Formemos una misma tropa :
 Vosotros para les armas,
 Nosotros para la sopa (2).

L'officier tournera dédaigneusement le dos... et il aura raison : l'écolier en frac rentre dans les conditions d'un modeste bourgeois qui pince de la guitare. C'est triste, et, pour ma part, j'ai bonne envie d'aller suspendre mon tambour de basque aux saules d'Oviédo, noble patrie du gentilhomme qui a l'honneur d'entretenir avec vous cette agréable causerie. Je donne jusqu'à nouvel ordre ma démission d'étudiant. A telle enseigne, excellence, que s'il vous faut un secrétaire, un majordome, un cocher, un précepteur pour votre jeune frère ou un maître à danser pour votre petite sœur, je suis licencié en théologie, *Asturien et fidèle*, et tout à fait votre serviteur. »

Je remerciai don Nicomédès, qui n'était pas, comme on pourrait le supposer, un mauvais plaisant. Dans ce pays, où les universités sont accessibles au plus

(1) Mot qui ne peut se traduire que par son dérivé *tunante*, vaurien.

(2) « Écoliers et soldats, — formons une même troupe, — vous pour les combats — et nous pour la soupe. »

pauvre et où la domesticité n'a rien de dégradant, il est très-ordinaire de donner ses habits à broser à un bachelier, voire un licencié en droit canon. Les piliers de l'hôtel des postes à Madrid sont garnis de petits placards écrits à la main, où un étudiant, presque toujours Asturien ou Galicien, et invariablement orné de « vingt-deux ans » joints « à une belle figure, *hermosa prestancia*, » fait aux amateurs l'énumération de ses aptitudes, depuis celle de secrétaire jusqu'à celle d'aide de cuisine, et s'offre à servir indifféremment un « gentilhomme en voyage » ou « une dame seule. » Les vingt-deux ans sont à l'adresse de la dame seule.

Don Nicomédès était un puits d'anecdotes toutes saupoudrées de ce sel *estu-diantino* qui défie la traduction. Je regrette surtout de ne pouvoir rendre, dans la piquante excentricité de l'original, le récit des tribulations subies par la petite troupe dans le trajet qu'elle avait dû faire en France pour se rendre de Barcelone à Saragosse en évitant les bandes carlistes. Dans les rues de Toulouse, les quatre étudiants avaient voulu essayer l'effet de ces lamentations spirituellement burlesques, qui, en Espagne, entr'ouvrent les lèvres les plus roses et les bourses les mieux nouées. Un sergent de ville avait fait mine de les arrêter pour délit de mendicité. — Voilà où nous sommes tombés, monsieur, ajouta don Nicomédès; mais, bah! tout le monde n'a pas la chance de mon ami Cabrera.

— Vous avez connu Ramon Cabrera? m'écriai-je; où donc?

— A l'université de Tortose, d'où on l'a chassé pour son bonheur. Mon ami Ramon promettait beaucoup. C'était bien lui, dans notre université, qui portait le plus énorme claque et le plus vieux manteau noir rapiécé de fil blanc... car vous saurez que c'est là notre point d'honneur à nous autres : nul étudiant n'oserait paraître à l'université avant d'avoir lacéré son manteau neuf et soumis son claque à un bain de vingt-quatre heures.... Ramon était enfin un garçon très-débraillé et très-aimable, et vif et joueur! et *couteleur!* je n'en parle pas : toutes les bonnes femmes de Tortose passaient le rosaire pour sa conversion. L'époque des ordinations arriva. Les postulants étaient rassemblés à l'église, quand l'évêque Saez monta à l'autel et interpella Ramon. Ramon se leva nonchalamment.

— Ramon, dit l'évêque, je vous refuse le sous-diaconat jusqu'au jour où vous changerez de vie.

— J'en changerai, votre illustrissime.

— Et quand cela, s'il vous plaît?

— Quand votre illustrissime changera de maîtresse.

Ramon fut chassé, comme je vous l'ai dit, et, deux ans après, l'écolier aurait pu faire pendre l'évêque, qui, je dois cet hommage à sa vieillesse, avait des mœurs irréprochables. —

Don Nicomédès était non-seulement un amusant conteur, mais un cicérone fort complaisant. En arrivant à Jaca, petite place forte située à six heures de marche de Canfranc, et bâtie ainsi que sa citadelle au sommet d'une redoute naturelle qui domine une riche vallée, l'officieux étudiant m'apprit que cette ville se vante d'avoir été fondée par Bacchus, qui serait devenu Jaccus pour le plaisir de laisser une étymologie à Jaca. Repris dès la fin du VIII^e siècle sur les Maures, Jaca fut assiégé l'année suivante et sauvé par ses femmes, qui, en voyant plier l'armée chrétienne, se précipitèrent sur le camp ennemi, armées de frondes, de coutelas et de massues. On ramassa parmi les cadavres quatre têtes de rois maures. Le souvenir de cet exploit féminin s'est perpétué jusqu'à nos jours. Tous les premiers vendredis de mai, les autorités ecclésiastiques et séculières se rendent en proces-

sion à la chapelle de la Victoire, bâtie au pied de la colline d'où l'escadron féminin apparut aux Sarrasins consternés. Une troupe d'hommes armés précède le cortège. Quatre têtes de carton hissées au bout de longues piques représentent les têtes des rois maures. Un membre de la municipalité, vêtu d'une longue robe de soie cramoisie, porte la bannière de la ville, où se lit cette légende en lettres d'or : *Christus vincit, Christus imperat, Christus regnat, Christus ab omni malo nos defendat*. Quelquefois le peuple se partage en deux troupes qui en viennent aux mains sur le théâtre de la bataille, appelé encore Champ-des-Tentes (*Campo de las Tiendas*). Arrive de la ville une nouvelle troupe d'hommes habillés en femmes : l'ennemi fuit en désordre, et les vainqueurs protestent, par de vigoureux coups de poing, de leur haine contre les Sarrasins. Quelques infidèles restent chaque fois étendus sur la place ; les chrétiens vont célébrer leur victoire au cabaret.

L'ancienne capitale des rois d'Aragon n'a pas d'édifice intéressant. J'excepte une excellente *fonda* (hôtel), où je pus me réconcilier avec la cuisine aragonaise, pendant que mes quatre étudiants révolutionnaient les balcons de la ville. Le cahot de mon mulet m'avait prédisposé au sommeil, et, la nuit à peine close, je me fis conduire dans ma chambre. C'était une immense salle rectangulaire au dernier goût espagnol de l'an 1600. De robustes madriers de chêne, croisant à angles droits leurs sculptures noires, remplaçaient le plafond. Le sol était carrelé de petits losanges en faïence peinte, produisant un effet analogue à celui d'une mosaïque d'assiettes à dessert, où je finis par découvrir le portrait de tous les animaux de la création. Un immense lit carré, qu'il fallait escalader, tant il était haut, deux fauteuils à montants raides rehaussés d'imperceptibles filets d'or, quelques tableaux religieux encadrés de clinquant, un grand christ ensanglanté et blême, composaient tout l'ameublement. J'oubliais un des détails les plus caractéristiques de ces vieux intérieurs d'Espagne, que l'invasion des mœurs françaises transforme de jour en jour, et qu'on ne trouve guère plus qu'en Aragon : c'étaient de petits fragments de glace de Venise, enchâssés dans des cisures de bois et plaqués au mur, non pas à hauteur d'homme, mais à dix pieds au dessus du sol. Ils chatoyaient jusque dans les poutres, ces malheureux petits miroirs ; en revanche, j'en étais réduit à faire ma toilette devant le cristal d'une carafe.

Je délayais à peine un second *bolado*, sorte d'écume de sucre solidifiée et parfumée au citron, qui, sous un très-grand volume, sature à peine un verre d'eau, quand une servante de l'hôtel entr'ouvrit brusquement ma porte : « *Caballero*, on vous attend au *locutorio* (1) des dames ; il y a *funcion* (2). » J'étais harassé, je m'excusai de mon mieux. Cinq minutes après, la servante rentra : « *Caballero*, on ne reçoit pas vos excuses. Ce sont *les jours* (3) de la señora. » Il fallut m'exécuter, sous peine de grossièreté flagrante. Dans les hôtels d'Aragon, le voyageur n'est pas, comme chez nous, un numéro représenté par une clef : c'est l'hôte dans la bonne vieille acception du mot, l'auditeur patient des interminables histoires que le maître de céans lui raconte à table d'un ton bienveillant et protecteur, le cavalier obligé de ses filles, et son associé dans les devoirs d'hospitalité à remplir vis-à-vis des nouveaux venus. Mon hôte de Jaca, je dois le dire, m'écorcha rai-

(1) Parloir, vieille désignation aragonaise qui répond à salon, à boudoir.

(2) Fête, soirée.

(3) La fête, l'anniversaire de la naissance.

sonnablement au départ ; mais, comme je tendais aux servantes l'étrene d'usage : « Vous êtes chez moi, monsieur, dit-il en s'interposant d'un air de dignité amicale, et j'ai l'habitude de payer mes domestiques. » Rognez donc l'addition de ces hidalgos pointilleux !

Je m'habillai à la hâte, et me dirigeai d'assez mauvaise humeur vers la *funcion*, qui avait réuni tout le beau monde de Jacá. La fête avait lieu dans un salon parqueté et meublé presque à la française, car la demoiselle de la maison se piquait de donner le ton à la ville. Par une recherche de luxe dont j'ai retrouvé plus tard de nombreux échantillons, le parquet avait été oint d'huile, et une insupportable odeur de rance se mêlait aux émanations musquées que répandaient dans l'air les toilettes d'une vingtaine de dames : les Espagnoles raffolent du musc, seul parfum, à vrai dire, qui puisse dominer l'odeur du cigare, admis dans tous les salons d'outre-Pyrénées. On dansait. L'orchestre se composait de mes étudiants du matin, qui, par un raffinement de dandysme *estudiantino*, avaient émaillé leurs manteaux de quatre ou cinq nouvelles arabesques au fil blanc. Le plus grave et le plus maigre de la bande avait décoré le devant de son chapeau d'armes parlantes : une cuiller et une fourchette de bois, placées en sautoir au-dessus d'un écriteau de papier, où se lisait : *La hambre en posta*, « la faim qui court la poste. » Le violon, la clarinette et la guitare jouaient un *britano*, sorte de gigue anglaise, qui alors partageait, chez nos voisins, la vogue naissante de la mazurka. Mon ami don Nicomédès, ne trouvant plus l'emploi de son tambour de basque, faisait des déclarations en jargon universitaire à un cercle de dames qui se pâmaient d'aise et le questionnaient toutes à la fois.

J'allais saluer les señoras de la maison, quand une gracieuse enfant vint m'arrêter vivement au passage : enfant par ses petites mains encore rosées, femme par ses cheveux déjà si longs et si abondants, qu'ils semblaient lourds à sa tête mignonne, et me rappelaient ce préjugé triste et charmant du peuple de Madrid, qui dit d'une jeune fille morte dans ce premier développement de sa beauté : « Elle est morte de ses cheveux. » Francisca, c'était son nom, — je le devinai aux diminutifs de Paca, Paquilla, Paquita, Frasquita. Frásquilla, Carrita, par lesquels chacun l'interpellait, — Francisca m'attira sans façon vers le quadrille, en me disant d'un air rieur et boudeur : « Que vous vous faites attendre, *caballerito* ! Voyez, on en est à la seconde figure du *britano*. A propos, vous m'apprendrez la seconde figure ? — Mais je ne sais pas le *britano*... — Ni moi non plus, » et de rire aux éclats. « Au couvent, on ne tolérait que le *zapateado* (1) et les *manchegas* (2) ; la mère Circuncision nous faisait de sempiternels sermons contre le *britano*, qu'elle trouve trop mondain... Elle est bien attrapée, la mère Circuncision ! Pendant que les autres dansent, moi, je cause avec mes *cortejos*. — Et combien avez-vous de *cortejos* ? — Jésus de mon âme ! j'en ai déjà cinq... six avec vous, car vous en êtes, n'est-ce pas ? — Très-volontiers. Et lequel préférez-vous, doña Frasquita ? — Belle question ! je les préfère tous. — Mais lequel épouserez-vous ? — Aucun. N'ai-je pas mon *novio* ? » Et M^{lle} Carrita se hâta de m'apprendre la différence essentielle qu'on fait des *cortejos*, simples adorateurs dont toute fille bien née peut avouer un nombre indéfini, au *novio*, fiancé, qui a des droits uniques.

(1) Danse populaire de l'ouest.

(2) Danse de la Manche.

II. — UN ESCORIAL INCONNU.

Je fis à Jaca la connaissance d'un bénédictin décloîtré qui m'abordait chaque jour avec ces mots : « Quand irez-vous à Saint-Jean de la Peña ? » Ainsi se nomme le monastère où avait vieilli ce bénédictin. Au dire de l'honnête *frayle*, qui avait un peu voyagé, il n'existait pas, à cinquante lieues à la ronde, de merveille architecturale qui pût rivaliser avec Saint-Jean de la Peña, hormis peut-être « la caserne neuve de Pau. » Ce terme de comparaison, qui était pour mon vieux moine le *nec plus ultra* de l'hyperbole admirative, me trouvait, je l'avoue, assez froid. Le bénédictin fit un appel plus décisif à ma curiosité en m'apprenant que ce monastère occupait la crête d'une montagne dont la masse isolée, la coupe hardie, avaient plus d'une fois attiré mes regards, et que cette crête, dont l'étroué profil semblait se projeter en lame de couteau dans les profondeurs raréfiées de l'horizon pyrénéen, formait un plateau circulaire dont le diamètre avait plus d'une lieue. Je partis donc, par une chaude matinée de juillet, sous la conduite d'Esteban, grand fainéant fort déguenillé que j'avais ramassé, pour quelques réaux, sur le seuil de ma *fonda*. J'estimais assez ce vagabond pour sa taciturnité et ses grands airs d'hidalgo ruiné.

Une rampe, adoucie par de nombreux zigzags, permet aux attelages de franchir le raide escarpement qui sépare le monastère de la plaine ; mais Esteban, ne comprenant pas l'utilité d'un chemin qui allonge les distances, me fit gravir une enfilade de précipices à pic qu'une araignée ou un chasseur d'isards eussent pu seuls contempler sans effroi. Trois heures après, nous atteignons la rampe supérieure de la chaussée. Des bancs jetés çà et là sous des bouquets symétriques de platanes nous annonçaient déjà le terme de notre course, quand Esteban partit comme un trait dans la direction du plateau. Deux coups de sifflets furent échangés, et suivis d'un de ces dialogues de cris inarticulés au moyen desquels les poumons pyrénéens annulent de prodigieuses distances. Esteban revint avec la même vitesse, et me fit signe de le suivre dans un épais taillis de houx qui protégeait le bas-côté du chemin. J'obéis. Au bout de quelques minutes, nous étions au point culminant d'un vaste ravin, fermé là en cul-de-sac par un mur naturel de blocs calcaires, et dont le lit, tapissé de mélèzes et de houx, va se perdre en serpentant dans les gerçures terreuses qui ceignent le pied de la montagne. Çà et là, quelques guérites de pierre, comme en semaient les ermites espagnols aux abords de tout riche couvent, percent cette immobile verdure. A droite du mur suinte un filet d'eau, reçu dans une auge de grès ; à gauche sont d'immenses cônes de granit, adossés à la montagne sans faire corps avec elle, et figurant un groupe d'obélisques que nul effort humain n'aurait pu achever de dresser ; au centre, comme pour faire repoussoir à cet amoncellement cyclopéen, apparaît une mesquine porte de bois, dont le cadre est enchâssé partie dans la roche, partie dans des lambeaux de maçonnerie qui le rattachent aux rebords informes des blocs environnants.

Je me perdais en réflexions sur l'utilité au moins problématique de cette porte, quand arriva un paysan tenant à la main un trousseau de clefs. — Soyez le bienvenu, me dit-il en regardant de travers Esteban ; je soupçonne ce drôle de s'être moqué de nous deux, car je ne suppose pas que vous ayez fait cette course pour

voir... — Et il hésitait à diriger vers la porte la clef qu'il venait de choisir dans le trousseau. — Enfin, puisque nous y sommes..... vous vous dédommageriez d'ailleurs au couvent neuf.

— Ouvre et tais-toi, dit froidement Esteban.

Le diffus cicérone se décida à attaquer la serrure, qui résista une bonne minute, d'où je conclus que l'objet mystérieux de la curiosité d'Esteban n'attirait que de bien rares visiteurs. Enfin la porte s'ouvrit, et nous pénétrâmes dans une excavation assez étroite, qui paraissait aller en s'élargissant vers le haut. Je me crus un moment dans une de ces mines d'or creusées jadis par les Phéniciens dans les montagnes de Jaca, et que la découverte du Pérou a seule fait fermer ; mais la roche, examinée de près, était du marbre le plus pur, ce qui excluait cette supposition. Je gravis trois ou quatre marches informes de vétusté. Soudain, taillée dans les vastes profondeurs du granit, m'apparaît une voûte lumineuse, immense, une sorte de ciel souterrain, cintre colossal que l'œil, un instant fasciné, éperdu, est tenté de prendre pour la courbe de l'atmosphère. C'était bien un souterrain, et cependant, entre ces murs de marbre, sous ce ciel de marbre, sur ce sol de marbre, un beau cloître du ix^e siècle déroulait ses sculptures grimaçantes dans des flots de clarté.

On ne s'explique pas d'abord d'où vient cette clarté : d'invisibles soupiraux, ménagés par la nature ou la main de l'homme entre les blocs qui encadrent la porte, dardent le jour de bas en haut, de sorte qu'il paraît tomber, non du dehors, mais des cassures chatoyantes de la voûte. Plus loin, vers les dernières profondeurs de la caverne, on cherche vainement ces ombres croissantes que ferait sentir sa structure ; la clarté y est plus pure encore, car elle tombe à pic, de la voûte même de la montagne, par un splendide ciel ouvert qu'un auvent naturel rend invisible, si on n'est presque au-dessous.

A gauche du cloître, qui occupe le centre du souterrain, est un compartiment plus sombre, où le jour ne pénètre qu'indirectement et après avoir ému deux fois ses rayons sur le marbre rose de la voûte et des parois, ce qui lui laisse une faible teinte d'opale, pareille à celle qui tombe des vitraux de nos basiliques. C'est le chœur, mais le chœur sans tableaux, sans statues, sans insignes religieux, et où l'incendie, le marteau peut-être, ont laissé d'indélébiles traces de destruction. Sa voûte est en partie artificielle, en partie formée par la voûte même de la caverne, et, vanité des vanités, ces maçonneries, vieilles à peine de quelques siècles, offrent déjà l'empreinte de la décrépitude, quand leur ajoutage antédiluvien semble rafraîchi d'hier par le ciseau.

Un mur sépare à demi le cloître du chœur. Ce mur, ainsi que les dalles environnantes, est tapissé de tombeaux que surchargent des inscriptions romanes, presque toutes illisibles et mutilées. Le visiteur distingue pourtant çà et là, entre deux millésimes oubliés, des fragments de noms et de blasons à demi noyés dans les plus mystérieux lointains du Romancero et de la légende. — parfois de saisissantes syllabes : REX — PR. NCE. S — REG. NA. ; mais il ne peut recomposer l'arbre mortuaire de cette dynastie inconnue. Patience : une porte s'ouvre à côté du chœur, et on pénètre dans un splendide salon, un véritable salon Louis XV, où les plus moelleuses nuances du marbre ne font pas regretter le velours, où d'élégantes inscriptions, ressortant en lettres d'or sur des plaques de bronze, remplacent les bergeries et les arabesques de Watteau. Ce boudoir enchâssé dans des ruines est un ossuaire ; ces inscriptions sont la reproduction complétée des épi-

taphes qui parsèment le cloître, et, muet cénacle de rois endormis depuis les temps carlovingiens sous leur armure de bataille, toute la vieille dynastie pyrénéenne des Garci Ximénès, des Abarca, des Arista, des Gonzalve Sanchez, des Fortun, des Ramire, des Pedro 1^{er}, déroule aux regards surpris ses noms dix fois séculaires. Cette caverne oubliée, dont ni hommes ni livres n'avaient su m'apprendre l'existence, et où m'avait conduit le caprice d'un mendiant, n'était rien moins que le berceau de la monarchie espagnole, la sépulture des premiers conquérants chrétiens.

A l'époque de l'invasion mahométane vivaient à Saragosse deux frères appelés Votus et Félix, en grand renom de noblesse, de richesse et de vertu. Un jour, dit la chronique, Votus, qui aimait la chasse, se laissa entraîner à la poursuite d'un sanglier jusqu'au bord du talus qui sert de façade au souterrain. Le sanglier disparaît tout à coup, et Votus, qui ne peut retenir son cheval, est près de rejoindre lui-même le cadavre broyé de sa proie, quand, par l'intercession de saint Jean-Baptiste, pour qui ce gentilhomme avait grande dévotion, le cheval s'arrête immobile, deux pieds fixés à la montagne, et le reste du corps suspendu sur l'horrible fondrière. Votus descendit de cheval et rendit grâce à saint Jean-Baptiste. Un sentier frayé par les bêtes sauvages, probablement le même qu'Esteban devait retrouver onze siècles plus tard, conduisit le chasseur devant la source qui jaillit du talus. Près de la source il vit une caverne, dans la caverne une église, et dans l'église un vieillard étendu sans souffle, la tête appuyée sur une pierre triangulaire où se lisait cette inscription :

« Moi, Jean, suis le fondateur et le premier habitant de cette église que j'ai dédiée à saint Jean-Baptiste. J'y ai vécu longtemps dans la solitude, et maintenant je repose dans le Seigneur. »

Après avoir enseveli le vieillard de ses propres mains, Votus courut à Saragosse, affranchit ses esclaves, distribua ses biens aux pauvres, et revint avec son frère Félix s'établir dans la caverne de Saint-Jean, où l'on allait de toutes parts les consulter.

Un jour s'y présentèrent six cents hommes, dernier débris des peuplades pyrénéennes, que traquait, de vallée en vallée, le Maure Ayub. D'après le conseil de Votus et de Félix, ils élurent roi Garci Ximénès, le principal de la contrée, et les pâles chrétiens errant dans les gorges voisines purent croire, à cette acclamation souterraine, que la montagne trouvait une voix pour annoncer l'indépendance de l'Aragon. Ce fut l'indépendance de l'Espagne entière, la réaction de la race celtibérienne, demeurée intacte dans ce coin des Pyrénées, contre les Maures et les Goths. A ce peuple, à ce roi, il ne manquait plus qu'un royaume. Garci Ximénès y avisa. Quelques jours après son élection, il surprenait dans les montagnes d'Aynsa une formidable armée d'infidèles, et, à la mort du Pharamond celtibérien, le royaume de Sobrarbe, fondé par sa massue, longeait les Pyrénées des frontières de Catalogne à l'Océan. Devenu plus tard l'Aragon, le royaume de Sobrarbe s'étend jusqu'à Saragosse et Calatayud, impose un empereur aux Goths, depuis longtemps stationnaires dans les plateaux de Castille et Léon, et, un moment refoulé par eux, déborde sur l'Espagne orientale, puis sur la Provence, la Sicile, l'Orient, jusqu'au jour où, absorbant de nouveau, par le mariage de Ferdinand-le-Catholique, l'Espagne gothe qu'il avait perdue par le divorce d'Alonzo-le-Batailleur, il fera flotter sur les tours de l'Alhambra, ce dernier refuge de l'islamisme, la bannière bénie par l'ermite Votus dans une caverne des Pyrénées. Filiation de race et filiation de victoires, tout rattache l'Espagne de Garci Ximénès à l'Espagne de Charles-Quint.

Les historiens ont universellement méconnu ce double rôle de la nationalité aragonaise. Quelques-uns ont fait de l'Aragon un infime satellite de la Navarre, qui n'a été longtemps qu'une province de Sobrarbe, qui a eu pour premiers rois les rois de Sobrarbe ou leurs fils puînés, qui ne s'est jamais séparée de Sobrarbe que par rébellion et pour tomber sous le joug des Français ou des Castellans. Tous ont subordonné l'Aragon à la Castille, qui n'a rien fait de grand que par lui, sous lui ou avec lui, et dont la gloire politique n'est qu'un reflet du nom aragonais. Cet oubli s'explique. Dépositaires de la civilisation romaine, les Goths sont devenus les historiographes du moyen âge espagnol, et naturellement ils ont amoindri le rôle d'un peuple rival, dernier représentant de la famille indigène. Zurita, qui a seul tenté de rendre à Garci Ximénès l'auréole usurpée de Pélage, est arrivé trop tard pour détourner le courant des souvenirs nationaux, et encore est-il effacé par le chroniqueur Moret, qui a tout sacrifié à la Navarre, son pays. Il reste cependant assez d'aveux et de monuments pour reconstruire, presque jour par jour, cette merveilleuse épopée aragonaise. La beauté aussi bien que la vérité historique y trouveraient profit. A part la poésie de convention que la légende et le Romancero ont laissé tomber sur l'Espagne de Pélage, on s'intéresse fort peu à ces Goths faibles et corrompus, qui, en oubliant le courage des barbares, n'ont su prendre à la civilisation latine que ses vices, sa mollesse, sa cupidité, et chez qui les Maures trouvent dix traîtres et pas un soldat. On ne s'intéresse pas beaucoup plus à ce Pélage, devenu l'hôte perfide des infidèles, pendant que le Celtibérien Garci Ximénès va chercher dans les entrailles d'une montagne ce dernier lambeau de sol libre qu'il ne trouve plus sous le ciel, et y puiser, Antée chrétien, la force qui étouffera, dans l'étreinte de huit siècles, l'islamisme vainqueur. Le tableau de la réaction aragonaise est pur de toute ombre ; sur son réveil plane la fatidique lueur des races prédestinées. On s'éprend malgré soi de cette peuplade inconnue, qui, de son nid de roches, a vu passer les Carthaginois, les Romains, les Goths, en gardant sa pauvreté et sa liberté, et qui, au jour de la désolation commune, réduite elle-même à une poignée de six cents combattants, descend dans la plaine pour enseigner la victoire aux débris humiliés de ces trois civilisations. On épie avec anxiété le silencieux enfantement de cette Espagne qui tient tout entière dans une caverne, et qui sera un jour l'Espagne de Philippe II, de cette royauté sans terre et sans soleil, qui, huit cents ans plus tard, ne pourra pas voir le soleil se coucher sur son empire, admirables antithèses comme Dieu et le temps savent seuls en créer.

Le souvenir de ces vieux rois de Sobrarbe, tel qu'il a surgi de la tradition locale, ce fidèle artisan des grands reliefs historiques, ressemble aux énumérations d'Homère : Fortun Garcès qui s'ensevelit sous un monceau d'ennemis ; Sanchez-Abarca courant, les jambes nues, par les montagnes, à la chasse des Sarrasins et des ours, et qui laisse la seconde moitié de son nom aux sandales du pâtre aragonais ; Inigo-Arista, attendant pour vaincre que la croix de Constantin apparaisse sur un buisson, ou coupant de sa main quatre têtes de rois maures, pour en faire avec la croix sur le buisson le blason de Sobrarbe ; Garcia-qui-tremble, formidable peureux, qui, pour distraire ses terreurs, semait sur chaque champ de bataille des hécatombes de mécréants, revivent tous dans la légende des vallées pyrénéennes, et peuvent patiemment attendre la réhabilitation historique qui exhamera leurs règnes des archives de Saint-Jean.

Un seul instant, la tradition orale et la tradition écrite se taisent, et on perd,

pour le ressaisir quelques années plus tard, le fil de cette succession de rois : l'Aragon est resté comme noyé dans le reflet contemporain de Charlemagne ; mais bientôt la dynastie de Sobrarbe n'aura plus à redouter ces interrègnes de gloire, car un empereur lui est né au milieu des pâtés de la vallée d'Echo. A peine âgé de vingt ans, Alonzo I^{er} passe l'Èbre, envahit le Bas-Aragon, refoule les Maures jusqu'à Valence, et fait de Saragosse la capitale d'un empire qui réunit à la couronne de Sobrarbe les couronnes d'Oviédo, Galice, Castille et Léon. Cette lumineuse existence, jalonnée par soixante batailles qui valent au Charlemagne aragonais le titre de *batailleur*, se perd tout à coup dans la fantastique pénombre des Frédéric Barberousse et des Emmanuel. Un jour qu'à la tête de trois cents chevaliers il a osé affronter, dans les montagnes de Fraga, l'armée combinée de tous les Maures d'Espagne. Le vieil empereur ne reparait plus. Les uns disent qu'il a été secrètement enseveli par les religieux de Montéaragon, d'autres qu'il vit encore, mais que, ne pouvant supporter la honte d'une première défaite, il est allé, chevalier sans nom, guerroyer en Palestine. Plus de trente ans après, arrive de Palestine à Saragosse un grand vieillard à barbe blanche, se disant le Batailleur, et qui ameute les jeunes seigneurs en leur racontant avec les plus minutieuses particularités la vie et les exploits des anciens. On craignait une révolte : apocryphe ou non, l'empereur-revenant fut pendu comme un Juif sous les fenêtres du palais de sa nièce, qui régnait alors conjointement avec le comte de Barcelone, son mari. Le peuple crut à un parricide.

A côté du Batailleur apparaît une bizarre figure, celle de Ramire-le-Moine. Alonzo étant mort sans postérité, les Navarrais et les Aragonais ne purent s'entendre sur l'élection du nouveau roi. Ceux-ci portèrent enfin leur choix sur un frère de l'empereur défunt, moine profès à Saint-Pons de Tomiers, près de Narbonne. On n'avait pas grande idée de ce personnage, mais il parut suffisant pour perpétuer la famille de Sobrarbe. Fray Ramiro fut donc couronné, dispensé et marié. En devenant roi, le pauvre moine n'avait fait que changer de cilice. C'était un éclat de rire universel quand le frère d'Alonzo passait dans les rues de Huesca, portant sa lance droite comme un cierge et son casque en arrière comme une mitre de prier. On lui donnait parfois les chevaux les plus fougueux, pour jouir de son allure gauche et embarrassée. Un jour que le cor sonnait pour la bataille, le malheureux roi s'enchevêtra tellement entre sa lance, son écu et les rênes de son cheval, qu'il mit l'écu à la place de la lance, la lance à la place de l'écu, et prit les rênes aux dents. La bonne humeur des Aragonais décerna d'une commune voix à Ramire les sobriquets de *rey cogulla* et de *rey carnicol* (1), qui apparaissent encore dans les refrains de quelques *jotas*. Pendant que les Aragonais riaient, Navarrais, Maures et Castellans rognèrent à qui mieux mieux l'Aragon. Ramire convoquait en vain les *ricombres* pour organiser la résistance ; les *ricombres* ne répondaient pas, occupés qu'ils étaient eux-mêmes à se tailler des héritages dans le manteau impérial du Batailleur.

Il bouillait cependant, sous l'armure mal assurée de ce bouffon involontaire, un vieux levain du sang des Alonzo et des Abarca. Une sombre tragédie couronne ses tristes et plaisantes tribulations. Ramire ayant envoyé demander conseil à son ancien prier, celui-ci conduisit l'affidé dans le jardin du couvent, et là, comme jadis Tarquin, se mit à abattre silencieusement les plants et les arbustes les plus

(1) Roi cagoule, roi aumusse.

élevés, en commençant par ceux qui dominaient les autres. Ramire était assez lettré pour comprendre l'allégorie. Il manda aux seigneurs que, « ne pouvant être entendu d'eux quand il les appelait, il avait résolu de faire fondre une cloche qui pût retentir dans tout l'Aragon, » et il leur donnait rendez-vous à Huesca pour la cérémonie. L'idée parut curieuse, pas un seigneur ne manqua à l'appel. L'heure venue, Ramire introduisit un à un, dans une salle qui s'appelle encore *la salle de la cloche*, quinze de ses plus dangereux *ricombres*, à commencer par le marquis de Luna, le plus intraitable et le plus puissant. Quand la porte s'ouvrit pour le reste des assistants, une hideuse pyramide de têtes, simulant la forme d'une cloche, se dressait au fond de la salle près de quinze cadavres décollés. La cloche de Huesca fit son effet, et l'aurole de respect et de terreur dont le vieux moine demeura entouré fut telle qu'étant rentré plus tard dans la vie monastique, il garda jusqu'à la mort tous les privilèges de la royauté.

L'ermitage de Saint-Jean et la monarchie de Sobrarbe avaient eu le même berceau ; leurs destinées furent parallèles. Fortun Garcès transforma en église la petite chapelle qu'avaient trouvée dans la caverne Votus et Félix. L'ermitage devint couvent, le couvent un des plus riches prieurés d'Espagne, et quand Paterne, moine français, vint, en 1025, imposer aux cénobites de Saint-Jean la règle de saint Benoît, ils avaient depuis longtemps échangé leurs cilices de bure contre la plus fine laine de Ségovie. Les rois se faisaient baptiser, couronner, enterrer à Saint-Jean. Les princes, les plus puissants *ricombres*, ambitionnaient le titre de chevaliers de Saint-Jean ; les plus hautes dames, celui de servantes (*ancillas de San-Juan*), et cet honneur s'acquittait, bien entendu, par d'énormes donations. A la récente abolition des couvents, les bénédictins de Saint-Jean de la Peña percevaient les redevances de près de deux cents villages et d'un nombre plus considérable de hameaux.

Le couvent souterrain a été incendié trois fois. Le premier incendie, qui eut lieu sous les premiers rois de Sobrarbe, brûla les archives, et c'est à cet accident que Briz Martinez et Zurita attribuent les lacunes des premiers siècles de l'histoire d'Aragon. Les deux autres incendies eurent lieu en 1494 et en 1675, et c'est après le dernier seulement que les bénédictins désertèrent la caverne pour aller s'établir sur le plateau supérieur. Les restes des rois d'Aragon ont été transportés, sous Charles III, dans l'élégant caveau dont j'ai parlé, et qui s'appelle le *Pantheon de los reyes* (Panthéon des rois). Les tombeaux sont au nombre de vingt-sept, et occupent, sur trois rangs, toute une muraille du Panthéon. Quelques-uns renferment divers personnages, désignés tantôt nominalemeut, tantôt par l'oublieuse formule : ET ALII QUAM PLURES, écrite sous le nom et sous l'écusson du mort principal. L'architecte du Panthéon est d'autant moins excusable dans sa recherche du *joli*, qu'il aurait pu s'inspirer des sombres magnificences des caveaux de l'Escorial ; il faut reconnaître cependant que sa donnée, toute fautive qu'elle est, a été exécutée avec une finesse exquise. Le marbre rosé des colonnes demi-saillantes qui règnent le long de murs s'harmonise avec le marbre vert des socles et le marbre blanc des chapiteaux. La profusion des dorures laisse tomber sur cet ensemble comme un reflet indécis qui émousse la crudité des teintes. Tout contraste, et rien ne choque. Sur la muraille opposée aux tombeaux sont sculptés trois cadres en relief, dont l'un représente le serment des rois d'Aragon ; les deux autres, un seul et même sujet traité de deux manières, et que la légende rapporte tantôt à Garci Ximénès, tantôt à Iñigo Arista. Des deux parts, c'est un champ de bataille au-

dessus duquel plane la croix miraculeuse de Sobrarbe. A la vue du signe redouté, les Maures fuient en désordre, et les turbans avec les têtes volent sous le cimenterre des chrétiens. Au fond, vis-à-vis de la porte, est un autel surmonté de trois suaves sculptures d'albâtre ou de marbre blanc, car, dans le demi-jour, on peut s'y méprendre; c'est un Christ de Carlos Salas entre une Vierge et un saint Jean très-finement drapés.

Nous rejoignîmes la chaussée, Esteban et moi, et de là nous eûmes bientôt atteint le plateau supérieur, dont le plan, légèrement incliné vers le midi, ne peut être soupçonné derrière la crête anguleuse qui le borne au nord, du côté de Jaca. Le nouveau monastère est au centre d'une immense pelouse, d'où ses bâtisses blanches, encore grandies par la raréfaction de l'air, se détachent avec une certaine ampleur monumentale. Mon ami le bénédictin ne m'avait pas trompé : c'est une caserne, une superbe caserne, mais voilà tout. Un beau réfectoire, de larges corridors, des cellules savamment prémunies contre le chaud et le froid, et où l'on n'a pas épargné l'espace, ce confortable de la vie cloîtrée; une vaste chapelle sans caractère architectural bien prononcé, mais dont la nudité ne manque pas de quelque grandeur, voilà tout ce qu'on peut citer du nouveau couvent de Saint-Jean de la Peña. Ce couvent n'est lui-même qu'une reconstruction datant à peine de 1816. L'ancien édifice, qui fut détruit pendant la guerre de l'indépendance, et qu'on avait mis quarante ans à bâtir, passait pour un des meilleurs morceaux de l'architecture du xvii^e siècle. Ce qu'on ne se lasse pas d'admirer, c'est l'aspect tout à la fois vaste et recueilli du paysage environnant. Pas un bruit, pas une ombre, pas une image lointaine d'en bas n'en troublent l'immobile sérénité. Au nord et au couchant, une vaste ceinture de pins voile l'amphithéâtre des Pyrénées. Au levant et au sud, le plateau perd ses vagues contours dans les profondeurs du ciel, et reproduit à l'œil l'horizon infini de la pleine mer; la terre semble avoir disparu pour qui la cherche en dehors du cloître où on est venu l'oublier.

III. — SARAGOSSE. — ROSEAUX ET RONDALLAS.

A l'époque de mon voyage, la guerre civile, à peu près terminée en Navarre, s'était concentrée sur Saragosse et ses alentours; l'immobile Aragnon, aux prises avec une révolution constitutionnelle, me promettait un curieux spectacle : du choc de ce moyen âge vivant contre les plus jeunes idées du siècle devaient jaillir d'étranges contrastes, de sanglants et bizarres anachronismes, dont les rares échos tombaient, de loin en loin, comme une sinistre énigme, sur l'Europe étonnée. Je louai donc jusqu'à Saragosse le muletier qui m'avait conduit à Jaca.

A Anzanigo, où j'arrivai vers le milieu du jour, je demandai vainement à dîner. A toutes mes instances, les filles de l'hôtellerie répondaient qu'un *gavacho* pouvait bien attendre, puisque d'honnêtes chrétiens attendaient aussi. Dans le langage haineux du paysan aragonais, *gavacho* désigne indistinctement un Français et

L'animal dont on fait les jambons de Bayonne.

Ces demoiselles étaient, à certains égards, excusables. Toute une caravane de muletiers m'avait précédé dans l'hôtellerie, et le muletier est un pouvoir dans les

posadas espagnoles, où il dispose tyranniquement de tout, depuis la guitare de l'hôte jusqu'à la maritorne traditionnelle inclusivement. Je m'estimai fort heureux d'être admis à la table de ces messieurs, et je fus, j'ose le dire, l'objet de leurs attentions. Quelques lieues après Anzanigo, on atteint, par une série de monticules échelonnés comme des gradins, la cime la plus méridionale des Pyrénées. De ces hauteurs, on domine Ayerbe et le château en ruines de ses marquis. Quelques petites tours d'observation, pouvant échanger entre elles des signaux, dessinent encore, de sommet en sommet, la ligne qui, du VIII^e au XI^e siècle, fut la frontière des chrétiens de Sobrarbe. Cette vue réveilla les goûts mélomanes de mon muletier, qui, sachant le pays fréquemment traversé par les estafettes établies entre la faction de Navarre et celle de Catalogne, se montrait, depuis une heure, très-circonspect à l'endroit des prétentions de don Carlos, et il chanta sur un air de *jota* :

Vinieron los Sarracenos
Y nos mataron à palos;
Pues Dios està por los malos
Quando son mas que los buenos (1).

Des hauteurs voisines d'Ayerbe, on découvre dans son entier l'immense lande de Gurrea, vrai désert d'Afrique, qui sépare Saragosse des Pyrénées. A sa surface calcinée, l'air, devenu visible comme à la bouche d'une fournaise ou au passage d'un fer incandescent, vibre et ondule avec tous les caprices du mirage. Le Gallego, profondément encaissé, projette son ruban d'argent le long du désert. Ayerbe n'est qu'une grande et laide bourgade où je passai la nuit. Dès qu'on me sut *gavacho*, on me montra obligeamment l'endroit où vingt gendarmes de la garde impériale, après avoir été promenés dans les rues, la selle au dos et la bride à la bouche, furent attachés à deux pas d'un bûcher dont la flamme, courbée par le vent, venait lécher leurs membres nus. Quand le vent se montrait trop paresseux, on lui substituait des jets d'huile bouillante. Ces souvenirs de 1808, à peu près effacés dans le reste de l'Espagne, sont encore très-vivaces en Aragon. La haine s'y alimente du voisinage ; c'est l'éternelle histoire des frères ennemis. Saragosse, qui laisse ronger par la poussière de huit siècles les bannières conquises sur les Maures, renouvelle très-soigneusement, à la façade de ses maisons, le lait de chaux destiné à faire ressortir la noire empreinte des balles françaises.

Le lendemain, nous abordâmes le désert de Gurrea, et, pendant douze mortelles heures, sous un soleil de plomb, dans les flots d'une poussière brûlante, nous eûmes l'avant-goût d'un voyage d'agrément à Tombouctou. Le surlendemain, nous entrions à Saragosse par le vieux pont *del Angel*, en face du *Pilar*, dont le dôme et les clochetons, extérieurement revêtus de faïences colorées, scintillent au loin comme d'énormes cristaux à facettes. C'est à Saragosse que je voudrais traduire le *Romancero*, si le *Romancero* pouvait être traduit. Façades écussonnées et rouillées, fenêtres en meurtrières, rues mystérieuses comme un guet-apens, noirs couvents dormant au soleil, immenses labyrinthes de pierre, où les clochers sont plus nombreux que les hommes, tout garde à Saragosse l'empreinte de cette

(1) « Vinrent les Sarrasins, — et ils nous étrillèrent d'importance, — car Dieu est pour les méchants, — quand ils sont plus forts que les bons. »

vieille Espagne, qui se faisait déjà si vieille au temps de Charlemagne et du Maure Gazul. Tolède et Burgos, les deux villes momies, n'en approchent point. Deux heures de l'après-midi sonnaient, l'heure de la sieste; aussi la ville semblait-elle déserte comme au jour du jugement. Pas un murmure ne s'élevait de l'immense damier des rues, si ce n'est au passage de deux ou trois groupes de galériens, dont les formes athlétiques, les visages bronzés, dépassant l'ombre de quelque grêle tour sarrasine, allaient silencieusement se perdre sous un pesant arceau des Goths, ou parmi les ruines que firent nos boulets. Survint un autre galérien, qui, plus éveillé que les autres, chantait d'une voix lamentable :

Mas que estrellas en el cielo,
Yo le diera punaladas...

« Plus qu'il n'y a d'étoiles au ciel, — je lui donnerais des coups de couteau. » Et là-dessus l'horloge de la Séo sonna pour la seconde fois deux heures, que répéta l'Archevêché, que répétèrent successivement et à cinq minutes d'intervalle le Pilar, l'Hospice, la Casa-Lonja, l'Escuelapia, et une trentaine de couvents, ce qui permet de savoir qu'il est deux heures pendant une bonne heure et demie.

Mon muletier, qui connaissait la ville, me logea chez un petit bourgeois de la rue de la Tour-Neuve, près de la place San-Felipe. Cette Tour-Neuve se nomme ainsi depuis neuf cents ans, et se dresse isolée au milieu de la place San-Felipe, qu'elle menace de son effrayante masse quadrangulaire, comme un legs d'immortelle haine laissé là par les Sarrasins proscrits. La tour de Pise n'est guère plus inclinée. La rue est en parfaite harmonie avec ce sombre accompagnement. Nulle part, dans Saragosse, plus noires broderies de pierre et de fer n'émaillent de plus noires façades; nulle part balcons plus jaloux ne protègent de leurs trèfles rouillés de plus menaçantes embrasures. — O Calderon, pensai-je, pourquoi vos don Félix et vos Elvire ne sont-ils plus là? — Deux coups discrètement frappés à la porte répondirent à cette exclamation mentale, et ma vieille hôtesse entra, m'apportant sur un antique plateau de faïence le *chocolate* obligé. — Quoi! me dit-elle, vous voilà déjà au balcon, *señor Francesito*? Vous y prendrez goût, je vous jure.

— J'en suis persuadé, *doña Escolastica*.

— Surtout, reprit *doña Escolastica* en clignant de l'œil, n'oubliez pas que je vous ai laissé le roseau.

— Quel roseau?

— Vous le voyez là, dans cet angle... Le plus heureux roseau de Saragosse, sans me vanter.

— Sur mon honneur, je ne comprends pas.

Mon accent fut sans doute empreint de vérité, car *doña Escolastica* laissa tomber ses bras comme dans le paroxysme de l'étonnement.

— Parlez-vous sérieusement? Jésus de mon âme, vous n'avez donc chez vous ni balcons ni voisines?

— Mais encore une fois, repris-je, plus intrigué que jamais, qu'a de commun ce roseau avec les balcons et les voisines?

Pour toute réponse, la *señora* prit dans un coin le roseau qu'elle m'avait montré, et qu'assurément je ne supposais pas inscrit dans l'inventaire de mes meubles; elle fixa un papier à l'un de ses bouts, et, le promenant sur la façade de la maison attenante :

— Ce roseau, *caballero*, commande (*manda*) à deux balcons (deux balcons formaient, en effet, la tangente au quart de cercle décrit par le roseau) ; deux balcons, reprit doña Escolastica avec un légitime orgueil de propriétaire, et trois señoras par balcon !

Doña Escolastica disait vrai. Un roseau délicatement fendu à l'une des extrémités, de manière à pouvoir retenir un billet, régît à Saragosse et dans quelques autres villes d'Espagne les innombrables intrigues de balcon. Tout voisin bien appris donne le signal à sa voisine, et il faut bien mal signer son nom ou bien mal nouer sa cravate pour ne pas obtenir une réponse courrier par courrier. Je veux dire roseau par roseau. Cet échange de madrigaux et de dédains quintessenciés ne crée d'ailleurs, de part et d'autre, ni droits ni devoirs. C'est l'inoffensive passion de l'hôtel de Rambouillet traduite en prose des romans de chevalerie. En revanche, une lettre sans signature, surtout un refus d'écrire, équivalent à un aveu, et alors c'est à l'église de Notre-Dame de Pilar que se continue l'intrigue. Chaque soir, à l'heure du rosaire, quand l'immense basilique n'a pas encore couronné de flammes ses candélabres d'or, et que la lampe perpétuellement allumée devant la statue miraculeuse de la Vierge (1) projette seule une lueur discrète sous les arceaux, les amoureux viennent s'agenouiller l'un près de l'autre et causent de leurs affaires, sans que nul y trouve à redire. L'Espagne a toujours un peu mêlé la dévotion à l'amour, et cet accouplement, dont l'extase de sainte Thérèse n'est peut-être que l'expression épurée, est encore aujourd'hui, comme autrefois, chez nos voisins, le thème invariable de l'élégie amoureuse. Si une circonstance imprévue empêche le rendez-vous, on se confie de part et d'autre à un employé de l'église. A l'époque de mon passage à Saragosse, le sonneur du Pilar était justement renommé pour sa discrétion.

La fin du jour approchait, et l'intérieur des balcons commençait à bourdonner déjà d'un murmure confus de voix féminines. Ça et là un rayon du soleil couchant allait chercher dans le pli des rideaux le creux d'une main mignonne ; mais ces rideaux restaient inexorablement fermés. Enfin une tête de femme se montra, puis deux, puis trois ; et, l'ombre envahissant d'un seul jet la rue de la Tour-Neuve, tous les balcons reprirent leur toilette de mantilles, la plus gracieuse toilette que puisse faire un grand balcon noir. Mes voisins de côté et de face répondirent à mon salut par un signe de tête familier, comme cela se pratique entre voisins de balcon.

Pendant une heure, à partir du coucher du soleil, les balcons de Saragosse se transforment en salons de visite, où les señoras rient et parlent toutes à la fois, tandis que leurs silencieux maris lisent à l'écart les journaux. La manœuvre des roseaux ne commence jamais qu'à la nuit noire, et quand le bruit simultané des portes qu'on verrouille et des tambours qui battent la retraite sur la place de la Constitution a mis en fuite les importuns. Pendant que les balcons du premier et du second étage vont leur train, les *rejas* du rez-de-chaussée ne demeurent point inactives. On appelle *rejas* d'énormes cages de fer qui débordent de la façade, à deux pieds au-dessus de la rue. Les mères les plus vigilantes s'inquiètent beaucoup moins de la sagesse des filles que de la solidité des *rejas*. C'est là que le *novio*

(1) Cette statue, dit la légende, est tombée du ciel, dans le XI^e siècle, vers le temps de la prise de Saragosse par l'empereur Alonzo-le-Batailleur. Le manteau et la couronne dont on la pare les jours de fête sont estimés plusieurs millions.

(fiancé) vient chaque soir entretenir sa *novia* avec la permission des grands parents. Enfin les caves même n'envient rien ni aux balcons, ni aux rez-de-chaussée. La plupart de ces caves sont des cabarets, où, à la nuit, la *marrana* vient danser avec son *marrano*, qui, depuis le matin, s'y livre à des festins de morue frite. Le *marrano* est à Saragosse ce qu'est le *manolo* à Madrid, le *jaque* à Malaga, à cette différence près que le *jaque* et le *manolo* font semblant de travailler le jour à quelque chose, tandis que le *marrano* n'a pour mission que de manger de la morue frite de l'aube à la brune.

Un soir que la tiédeur embaumée d'une nuit de juillet m'avait retenu plus tard que d'ordinaire à mon balcon, je vis passer une *rondalla*, probablement la dernière *rondalla*. Le vent, si faible qu'on ne l'entendait pas, jetait à chaudes bouffées dans la ville les senteurs de romarin enlevées à la plaine. On aurait dit le recueillement et les parfums d'une immense basilique. A intervalles inégaux, semblable au son de l'orgue, s'élevait une lente ondée de mugissements : l'Èbre venait de briser de plus fortes vagues aux arches du vieux pont del Angel, et, sur tous ces parfums, ces silences et ces bruits, le ciel jetait son illumination d'étoiles, frangée en guirlandes fantastiques par la silhouette des pignons et des clochers. Tout à coup un murmure croissant de guitares et de mandores s'éleva dans la direction de la place du Marché. A ce signal, la rue entière, qui semblait endormie, se réveilla avec fracas. — *Rondalla!* criaient joyeusement les señoras, accourues sur le balcon dans le plus simple négligé. — *Rondalla! rondalla!* hurlaient les marranos avinés, sortant en foule des cabarets pour aller rejoindre avec leurs guitares la sérénade ambulante.

La sérénade approchait. Au vacarme centuplé des instruments se joignit un long cri lugubre comme la première phrase d'un *Requiem*, puis un silence, puis ce même cri répété jusqu'à six fois, avec un égal nombre de silences, et tout cela dans un faux-bourdon étrange, fantastique, aigre, riant et funèbre tout à la fois. A la sixième reprise, les voix se taisent brusquement et d'aplomb, comme si tous les chanteurs étaient frappés de mort au milieu de la dernière note; mais un imperceptible frôlement de guitare s'empare peu à peu de l'oreille. Ce ne sont d'abord que des ritournelles capricieusement filées, où lutine çà et là le timbré cristallin des mandores. Le rythme devient ensuite plus véhément; chaque note éclate, se brise en milliers de notes, et ce n'est plus qu'un déluge de sons limpides, aigus, diamantés, éblouissants, d'étincelles d'arpèges pétillant en *crescendo*, mourant en soupir, remontant et tourbillonnant en gammes effrénées, inouïes, et d'une vitesse qui tient du vertige, pour s'éteindre dans un silence aussi inattendu que celui où viennent d'expirer les voix. Les chanteurs reprennent après deux ou trois pauses. Tel est l'air national des Aragonais, la *jota aragonesa*, déjà popularisé en France par quelques théâtres, mais dont on ne peut comprendre l'effet magique et sans nom que la nuit, sur les montagnes ou dans le sombre labyrinthe d'une ville espagnole. La *jota*, par la simplicité de son rythme, par les répétitions qu'elle admet, se prête beaucoup à l'improvisation, et les improvisations ne manquèrent pas cette nuit-là; maint impertinent solo fit rougir à tour de rôle les señoras du voisinage, que le médisant improvisateur finissait, du reste, par comparer à toutes les fleurs d'un parterre et à toutes les saintes du paradis. De stations en stations, la *rondalla* arriva sous le balcon de ma voisine de gauche, divine blonde de ce beau sang flamand qui, en Espagne, s'est conservé si pur quoique adouci, depuis le règne de Charles-Quint, et ma voisine obtint

les trois couplets suivants, qui, je regrette de le dire, n'étaient pas une improvisation :

Y los angeles del cielo,
A quien Dios mismo formó,
Truecan lo blanco por duelo,
Porque no son en el suelo,
A miraros como yó.

Y las hermosas pasadas
Que fueron ya desta vida
Son contentas y pagadas,
Porque fueron enterradas
Primero que vos nacida.

Y los difuntos pasados,
Por mucho santos que fuesen,
En la gloria son penados,
Descontentos, no pagados,
Por morir sin que os viesen (1).

L'intermède des guitares et des mandores reprit ; mais, dès les premières mesures, les musiciens s'arrêtèrent déconcertés : une cinquantaine de voix chantaient sur un autre air à deux cents pas de là, du côté de la rue de *las Botigas ondas*. — Sainte Vierge ! voici maintenant les autres ! s'écria le peuple féminin des balcons avec de petites frayeurs mêlées de plaisir. — Les autres ! répétèrent les concertants furieux à travers un déluge d'épouvantables jurons. La seconde troupe continuait imperturbablement son air, la première reprit le sien, et elles s'avancèrent l'une contre l'autre en raclant de la guitare sur des tons différents. Au moment de la rencontre, chaque troupe émit la prétention de tenir la rue, et on tira les couteaux : simple rivalité de sociétés philharmoniques. Tous les quartiers de Saragosse avaient, de temps immémorial, à cette époque, leurs troupes d'amateurs, aussi divisées entre elles que les Capulets et les Montaigus du moyen âge italien, et dont le point d'honneur consistait à s'interdire l'une à l'autre l'exercice de la guitare. C'est en cela que consistaient les rondallas. Je parle au passé, car, dès le lendemain, l'autorité fit placarder un ordre qui proscrivait à l'avenir toute espèce de rondalla. L'autorité fut influencée, dit-on, par le faux bruit qu'on s'était servi d'armes à feu, innovation qui fût devenue très-dangereuse pour les simples spectateurs. Je puis affirmer que ce bruit était une calomnie. A la vérité, plusieurs de ces messieurs étaient armés de tromblons, ce qui ne tire pas à conséquence dans le pays ; mais on ne se servit que du couteau. A la première explosion d'injures et de cris avait succédé une sorte de silence. Il faudrait le pinceau de Goya ou la plume d'Hoffmann pour peindre cette mêlée presque muette, ces têtes noires qui s'agitaient, ces bras aussitôt baissés que levés, ces couteaux, ces poitrines nues, ces ceintures rouges, vertes ou bleues, reluisant, tournoyant ou volant en lambeaux à la lueur des lanternes, et ces mandores brisées en rendant un son âcre

(1) « ... Et les anges du ciel, — que Dieu lui-même a formés, — changent le blanc en deuil, — n'étant pas sur la terre — à vous voir comme moi.

» Et les belles d'autrefois, — qui ne sont plus de cette vie, — sont heureuses et récompensées, — puisqu'elles étaient enterrées — avant que vous fussiez née.

» Et les trépassés d'autrefois, — tout saints qu'ils fussent, — pleurent dans la gloire, — malheureux et sans récompense, — pour être morts sans vous voir. »

et plaintif. Un homme, un seul, resta sur le carreau. La rue et les balcons furent déserts en un clin d'œil, car, en Espagne, le témoin d'un meurtre est ordinairement mis au secret.

IV. — CABRERA ET MONTÈS DEVANT SARAGOSSE.

Peu de jours après la *rondalla*, nous eûmes une assez chaude alerte. Cabrera, après avoir écrasé à Maëlla les derniers débris de la garnison de Saragosse, était tombé le matin même sur la banlieue de la ville, et, du haut de la Tour-Neuve, on voyait se rétrécir d'heure en heure le cercle lugubre de l'incendie, cet avant-coureur de l'assaut. Quand je dis nous, en parlant d'alerte, je fais insulte au flegme de ces dignes Saragossans. C'était un dimanche qu'on avait eu avis de l'approche des carlistes, et, suivant l'usage immémorial du dimanche, la population s'était répandue tout entière en dehors des remparts, à portée de carabine des éclaireurs ennemis. Les petits bourgeois dînaient en famille sous les platanes du Torrero. Les marranos éparpillés sur le champ du Sépulcre, au bruit des guitares raclées derrière les barreaux de fer de l'Aljaferia (1) par les prisonniers factieux, défiaient, en dansant, les premières fraîcheurs du *cierço*, sorte de mistral aragonais qui apporte parfois les glaces de Norwège aux citronniers en fleur. Le beau monde enfin émaillait de capes, de mantilles, d'éventails de nacre et d'épaulettes d'or l'aristocratique boulevard de Santa-Engracia, et çà et là quelques groupes bruyants commentaient avec chaleur la polémique engagée la veille entre les deux journaux de Saragosse sur le mérite intrinsèque du romantisme français. De temps à autre, un paysan effaré venait chercher le général San-Miguel dans la cohue des promeneurs :

— Quoi de nouveau? lui demandait-on au passage.

— L'avant-garde est à dix minutes, au moulin de la Casa-Blanca.

— Ils s'arrêteront là pour ce soir, se disaient les questionneurs en manière d'à *parte*, et chacun reprenait paisiblement la causerie interrompue.

J'accostai un groupe de sept ou huit voisines. La conversation était beaucoup plus sérieuse chez ces dames, car il s'agissait du bal masqué annoncé pour le 15, à l'occasion des fêtes du Pilar. — Vrai! doña Angustias? — Oui, ma chère, j'attends un domino de France. Savez-vous les vilaines choses qu'on raconte de Cabrera? — Des horreurs, ma chère! Est-il noir ou rose? — Noir. Venez à ma *tertulia* et amenez-moi Dolorès. — Dolorcita, la pauvre! vous savez bien que sa robe de deuil n'est pas encore prête. — *Ay! que lastima!* son frère dansait si bien! — *Pobrecito!* c'est avec moi qu'il a dansé son dernier *britanno*. — Ce ne sont pas les danseurs qui feront faute cette année... Et les señoras se montraient du coin de l'œil un cercle nombreux d'officiers qui faisaient, à quelques pas de là, tous leurs efforts pour attirer l'attention des jolies promeneuses.

Ces officiers paraissaient très-contents d'eux-mêmes. Chaque dérouté de l'armée du centre (et l'année 1858 en avait vu de nombreuses) rejetait à Saragosse deux ou trois états-majors sans cadre, qui promenaient six mois durant dans les balcons

(1) Ancien palais des rois maures de Saragosse, converti en prison, et où se trouvaient détenus huit cents prisonniers factieux.

et les *paseos* de la ville leurs avantages personnels et leur superbe dédain pour le civil. C'était, sans variante aucune et aux victoires près, l'antagonisme impérial du « bourgeois » et du « traîneur de sabre. » Comme partout, le beau sexe avait pris fait et cause pour l'armée, et, dans un temps où le plus mauvais cadet de village se mêlait de porter l'épaulette, je vous laisse à penser la besogne des mères, des frères et des maris. La France se trouvant un peu mêlée à toutes les façons du dandysme ultra-pyrénéen, ces modernes Almagro avaient pris au mot les muscadins du directoire, et la moitié de leurs visages disparaissait dans les profondeurs d'un col exorbitant, assez large du reste pour permettre des airs penchés. Joignez à cela le grasseyement andaloux, qui eût fait se pâmer Garat lui-même. Ces messieurs n'avaient eu garde surtout d'omettre la « légèreté française, » cette tradition qu'il faut aller chercher maintenant à Madrid ou à Moscou : l'œil aussi vaurien que possible, le poing à la hanche, le jarret tendu, ils paraient impertinamment autour des señoras éblouies, en se communiquant leurs remarques à haute et intelligible voix, comme doivent le faire de jeunes héros pris de vin.

Il circulait pourtant dans cette foule endimanchée une vague inquiétude et parfois des éclairs de colère. Montès, le fameux *torero*, qui devait arriver de Madrid pour les courses du Pilar, parviendrait-il à percer l'armée factieuse ? Quand ce doute attristant venait suspendre les causeries, peu s'en fallait que la population ne se précipitât, furieuse, vers les bivouacs de Cabrera. Les marranos seuls prenaient la chose avec philosophie. — *Si no hay toros, habrá prisioneros* ; « si on ne donne pas des taureaux, on donnera des prisonniers, » se disaient-ils l'un à l'autre, et les jeunes marranas, joignant le geste à la parole, faisaient coquettement glisser leur index sous leur menton, en saluant, à travers les grilles de fer de l'Aljaferia, les prisonniers en question, qui grattaient de plus belle la guitare en l'honneur de ces demoiselles.

En somme, le 7 octobre 1858 fut un dimanche assez gai. Ce n'était ni bravade, ni apathie de la part des Saragossans ; mieux que cela, c'était de la belle et bonne indifférence, commune, du reste, à cette époque, à tous les Espagnols. Cinq ans de troubles avaient porté à son apogée la lassitude des esprits. A force de tourner dans cet inexorable cercle de sacrifices inutiles, de succès et de défaites sans résultat, de luttes toujours renaissantes, nos placides péninsulaires avaient pris le sage parti de fermer les yeux sur tout. L'Espagne était à la guerre civile comme on est ailleurs en hiver ou en été. En vain l'habile tragédienne s'étudiait-elle à varier les péripéties du drame : le spectateur n'applaudissait ni ne sifflait, et, si elle a fini par baisser la toile, c'est qu'elle a vu son parterre de quinze millions d'hommes bien près de s'endormir.

Le *cierço*, devenu tout à coup glacial, fit ce que n'avait pu Cabrera ; il força la population à rentrer, et le général San-Miguel s'empressa de faire fermer les portes. Le sort de son prédécesseur Esteller, assassiné le 5 mars précédent, pour avoir laissé Cabañero pénétrer pendant la nuit dans la ville, lui donnait sans doute à réfléchir. Les marranos, ne comprenant pas l'utilité d'un général qui ne savait pas faire respecter leur sommeil, avaient traîné Esteller par les rues jusqu'à la place de la Constitution, où quelques balles avaient achevé l'œuvre des couteaux. San-Miguel fut, du reste, admirable. Toute la soirée, on le vit, sur les trottoirs du *Coso*, fumant et délibérant avec les marranos et les bourgeois. Malheureusement ces deux classes de citoyens n'étaient pas d'accord. Les bourgeois conseillaient la panacée ordinaire, c'est-à-dire l'installation immédiate d'une junte ; mais les mar-

ranos parlaient fort légèrement des juntes, et proposaient de trancher à eux seuls la question par le massacre des prisonniers. Pour complaire aux bourgeois, San-Miguel convoqua une junta; et la junta, pour complaire aux marranos, décréta pendant la nuit la mort d'un certain nombre de prisonniers, en représailles d'un égal nombre fusillé naguère par ordre de Cabrera. Tout le monde était ainsi satisfait.

Cette satisfaction, il est vrai, ne fut pas de longue durée. La junta, ne voulant ni exaspérer l'ennemi, ni se priver, en cas d'assaut, d'un otage précieux, avait décidé que l'exécution des prisonniers n'aurait lieu que plus tard; mais, le lendemain, les marranos s'étaient réveillés en goût de sang. Dès le point du jour, ils encombraient la place de la Constitution, vociférant contre la junta, qui avait gâté leur première idée, et insistant pour le massacre immédiat des factieux. San-Miguel, qui allait de groupe en groupe, essayant de renouer les causeries de la veille, n'était plus écouté. En vain frappait-il sur l'épaule des marranos influents, questionnant l'un sur sa marrana, l'autre sur son cheval, un troisième sur l'effet probable de la nouvelle batterie du Carmen : le marrano fronçait le sourcil, et s'éloignait en murmurant : « Tout ça c'est pour tromper le pauvre monde; moi, je préfère les prisonniers. » Et l'exaspération montait à son comble, et, de ce flot de têtes noires, de cette tempête de voix irritées, sortaient, bourdonnement lugubre, quatre uniques syllabes : — *Degollarlos!* — massacrons-les! Un moment il se fit silence, et tous les visages se tournèrent vers un groupe animé qui stationnait à l'entrée du Coso. Bientôt alla s'élargissant autour de ce groupe une nouvelle ondée de murmures, et grossi, de proche en proche, par les colères, les joies, les terreurs de la foule, ce cri : — Chorizo s'est évadé! — vint expirer au pied du cercle où se trouvait enfermé le général.

San-Miguel, que je venais d'accoster, pâlit malgré tout son sang-froid. Il n'y allait plus de la vie des prisonniers, mais de sa propre tête. Chorizo, l'épouvante des bourgeois, l'adoration des marranos et la coqueluche des marranas, était un simple abatteur, qui, à la tête d'une trentaine de coupe-jarrets, gouvernait et opprimait Saragosse dans les jours d'émeute. Chorizo avait ordonné et dirigé de sa personne l'assassinat public commis sept mois auparavant sur le général Esteller, et l'autorité s'était acquise une certaine réputation d'audace en envoyant ce boucher d'hommes expier son forfait à la forteresse de Monzon. Vraie ou fausse, la nouvelle de l'évasion de Chorizo (1) devait sonner très-mal aux oreilles de San-Miguel. Une subite inspiration le sauva. Il parla bas à un officier, qui fendit en toute hâte les groupes, et, un instant après, San-Miguel se trouvait seul sur la place de la Constitution. La générale avait battu, et la population, supposant l'assaut commencé, s'était portée en masse sur les remparts. Pendant vingt-quatre heures, la ville fut muette comme une nécropole; çà et là seulement un bruissement de pas annonçait l'arrestation de quelques suspects, à qui l'Aljaferia allait ouvrir ses grilles, et dont les blêmes visages ne déparaient pas ce cadre de solitude et de mort.

En réalité, l'ennemi n'avait pas bougé de ses bivouacs, et tout danger disparut même dans la matinée suivante. Soit que l'arrestation des suspects eût dérangé ses plans, soit que, dans son inexpérience des opérations de siège, il n'osât pas se

(1) *Chorizo* (saucisson) n'était qu'un nom de guerre donné au Trestailon aragonais, à cause de sa petite taille.

mesurer avec ce colosse endormi, dont la cuirasse de pierre avait ébréché, trente ans auparavant, l'épée de Napoléon, Cabrera s'éloigna de Saragosse. Harassés à dessein de rondes, de marches et de contre-marches pendant un jour et une nuit, les marranos furent les premiers à dire que la patrie était suffisamment sauvée. Des prisonniers et de Chorizo, il n'en fut plus question.

Le lendemain était la fête anniversaire de la reine, et, selon l'usage, le crieur public enjoignit, à son de trompe, aux habitants « d'illuminer sous peine d'amende. » Comme on voit, l'autorité saragossane n'y mettait pas d'hypocrisie. Personne d'ailleurs ne s'avisait d'en rire ou d'en murmurer. Aimée ou non, Isabelle II était le mot de ralliement, le signe conventionnel adopté par les libéraux : l'ordre d'illuminer en son honneur ne choquait pas plus que n'avait choqué, trois jours auparavant, la défense de porter le béret basque, insigne habituel des carlistes. — *Viva la reyna aun no lo merezca!* criaient les gardes nationaux de Saragosse dans la nuit du 5 mars, en courant sus aux soldats de Cabañero; « vive la reine, bien qu'elle ne le mérite pas! » — Cette façon froide et rassise d'envisager les choses qui, à certains degrés, se retrouve dans toutes les provinces et caractérise tous les partis espagnols, a son bon côté. Si elle exclut le dévouement aux personnes, elle exclut aussi ces rancunes d'individu et de caste, qui, à l'issue des guerres civiles, divisent ailleurs les citoyens. Pour l'immense majorité des Espagnols, la dernière lutte n'a été qu'une partie loyale, où l'enjeu et les droits étaient égaux de part et d'autre, où l'acharnement était quelquefois permis, mais en dehors de laquelle tout serait dit. La plupart des carlistes ont pu rentrer en Espagne sans avoir à braver les vengeances du parti libéral, et sans songer, de leur côté, à faire d'inutiles retours vers le passé. L'adversaire n'avait opposé qu'une reine à leur roi; mais la reine était par hasard un atout, et à cela que répondre? *Viva la reyna aun no lo merezca!* La philosophie pratique de l'Espagne s'est toujours inclinée devant une nécessité bien reconnue, et c'est là, pour qui saura l'employer, un infailible moyen de gouvernement. Peu importe au gouvernement de chercher des sympathies. Il ne sera, quoi qu'il fasse (dans certaines limites, bien entendu), ni plus ni moins aimé. La condition essentielle pour lui, c'est d'être fort, de le paraître surtout. Ce fatalisme tolérant, ce respect de l'opinion et de la position d'autrui, se sont exercés parfois jusqu'en pleine guerre civile. Pour ne pas citer le trait fort connu de ces soldats christinos et carlistes qui, entre deux fusillades, allaient se confondre dans les joyeuses évolutions d'un bal de village, voici un autre trait qui se rapporte à la nuit du 5 mars. Deux tambours se rejoignent, à quatre heures du matin, dans une de ces étroites ruelles de Saragosse où trois hommes ont peine à marcher de front, et à plus forte raison deux tambours :

- Pourquoi bats-tu la générale?
- Pourquoi bats-tu le rappel?
- J'ai mes ordres.
- J'ai mes ordres aussi.

En ce moment, une lanterne qui passait éclairait chez l'un le béret carliste, chez l'autre l'uniforme bleu des *nacionales* saragossans. Deux Français auraient dégainé; mais les deux tambours poursuivirent leur chemin de conserve, en continuant de battre, l'un la générale, l'autre le rappel. Ils admettaient réciproquement la légitimité de leurs baguettes.

V. — UN TOURISTE EN CAPILLA.

J'avais pris les mœurs constitutionnelles sur le fait; mais ce n'était là qu'une face de la médaille. Le côté carliste me manquait encore, et, pour tout avouer, je regrettais presque que Cabrera ne m'eût pas permis de compléter mes observations sur ses coupe-jarrets aragonais et catalans. Je n'avais rien perdu pour attendre.

Je partis au mois de décembre de Saragosse par un convoi de galères qui se rendait à Madrid. Je comptais visiter ainsi plus à loisir le Bas-Aragon, que je décrirai en deux mots : de Saragosse à Almunia, c'est un désert; d'Almunia à Calatayud, un jardin. Calatayud se compose de deux villes bien distinctes : l'une, étalant, au pied d'une falaise à pic, ses ruines romaines et gothes, ses sveltes minarets, qui resplendissent sous leur revêtement de faïence colorée; l'autre, bâtie ou plutôt creusée dans la coupe verticale de la falaise. Un rebord anguleux qui figure un toit, parfois un grossier placage de maçonnerie en guise de façade, des sentiers en boyau serpentant d'une hutte à l'autre comme sur la vase humide les sillons d'un énorme ver, donnent seuls à ces terriers aériens l'aspect d'habitations humaines. A quelque distance de Calatayud, les vignes, les amandiers, les grenadiers, disparaissent; la pâle verdure des saules remplace celle des oliviers, et, par une série graduelle de collines que hérissent les tours de l'Aragonais et du Goth, on atteint ce triste plateau de Castille-Nouvelle, où l'élévation du sol, jointe à la pureté de l'air, improvise, par le 40° de latitude, un climat hyperboréen.

Nous fûmes, les premiers jours, sur un perpétuel qui-vive. Un convoi de munitions et d'habillements, destiné à l'armée du centre, venait d'être dirigé de Madrid sur Saragosse, et nul doute que les carlistes essaieraient de le surprendre sur quelque point de la route. Nous arrivâmes pourtant sans encombre à Alcolea-del-Pinar, petit bourg défendu par une église fortifiée et par quelques soldats qui prenaient le soleil avec une insouciance parfaite. Leur officier, que j'interrogeai sur la position des troupes carlistes, m'assura que la plus rapprochée était à une vingtaine de lieues, et que le reste de la route était parfaitement sûr.

Moins de cinq minutes après notre passage, huit cents carlistes tombaient sur la garnison d'Alcolea par une de ces marches foudroyantes qui semblaient prêter aux colonnes de Balmaseda, de Cabrera et de Cabañero, le don d'ubiquité. Ils pouvaient aisément nous apercevoir; mais nos conducteurs ne hâtèrent pas pour cela l'allure de leurs galères. Ces dignes Aragonais s'arrêtèrent même à Sahuca, à moins d'une lieue d'Alcolea. A ma demande de passer outre, ils s'étaient bornés à répondre que Sahuca était de temps immémorial, pour les galères de Saragosse, une étape de couchée, et qu'après tout leurs pauvres mules ne partageaient pas mon antipathie politique à l'égard des factieux.

Au nombre des voyageurs se trouvait un vieux commandant de l'armée du centre, en congé pour Badajos, sa patrie. Je n'ai jamais vu vieillard si maigre et si taciturne. Je trouvai pourtant grâce devant son humeur morose au point que don Gregorio (c'était son nom) m'offrit, dès le second jour du voyage, de partager avec lui le bénéfice de son billet de logement. J'avais accepté, car toutes les *posadas* sont détestables sur cette route. Si l'alcade chargé de nous assigner notre logis s'avisait d'émettre un doute sur la réalité de mes droits, don Gregorio levait tran-

quillement sa canne, et elle ne s'était pas abaissée deux fois que le magistrat se confondait en excuses. Du reste, pas l'ombre d'une protestation. La bastonnade était à cette époque le lot quotidien des alcades de village : un simple caporal eût cru se manquer à lui-même en négligeant la moindre occasion de constater sur les épaules de ces souffre-douleur municipaux la prééminence du militaire sur le civil. Presque tous, d'ailleurs, étaient de pauvres diables que les habitants payaient pour ce rôle de bouc-émissaire. Malgré l'intérêt de curiosité qui s'attachait pour moi à voir battre l'autorité constituée, je regrettais d'occasionner de semblables scènes ; mais don Gregorio avait fait taire mes scrupules en déclarant que, moi absent, il ne s'en passerait pas moins la fantaisie.

Nous trouvâmes chez l'alcade de Sahuca deux paysans, envoyés, l'un par l'alcade d'Alcolea, qui faisait savoir au chef christino de Villaverde l'entrée des carlistes, l'autre par l'alcade de Villaverde, qui mandait au chef carliste d'Alcolea la retraite de la garnison constitutionnelle. Ces deux paysans venaient se relayer chez l'alcade de Sahuca, qui s'empressa d'expédier deux autres émissaires, l'un au chef christino de Villaverde, l'autre au chef carliste d'Alcolea. — Vous le voyez, messieurs, nous dit-il, nous voulons contenter tout le monde : eh bien ! nous sommes battus des deux côtés.

Calculant que, si les factieux visitaient Sahuca, ce serait pour piller notre convoi de galères, nous nous fîmes loger le plus loin possible de la posada où il était remisé. Le lendemain, je m'éveillai avant le jour. J'étais sous l'impression de ce double bien-être qui résulte d'un péril passé et des douceurs d'un bon lit par une nuit froide et pluvieuse, quand des coups sourds, à bruissement métallique, vinrent ébranler la porte de la maison. — *Faïciosos!* murmura dans son patois un valet de charrue, qui était entré à pas de loup dans ma chambre, et qui s'enfuit aussitôt. J'appelai don Gregorio, qui marmottait dans la pièce voisine des jurons et des *Ave Maria*.

— Combien en a-t-on fusillé à Saragosse ? me demanda-t-il à demi voix.

— Soixante.

— *Ergo*, Cabrera est en retard de huit, et nous risquons fort... *Ave Maria purissima*...

Le bruit des crosses et des haches redoubla, et cinquante voix crièrent : *Abrir ó se degolla todo!* — « ouvrez, ou on égorge tout ! »

C'était le meilleur parti à prendre. J'appelle à grands cris maîtres, valets et servantes : silence complet, et la porte craquait déjà. Je résolus d'ouvrir moi-même. Impatient, courant à droite et à gauche dans une obscurité profonde, je me heurtai en cinquante endroits. Deux allumettes avaient roulé sous mes doigts en éclatant, mais en s'éteignant aussitôt, et la porte ne rendait plus que le bruit aigre, fêlé, du bois qui mollit et cède. La troisième allumette fut heureusement moins rebelle, et en moins de deux secondes j'avais ouvert la porte, dont l'embrasure se hérissa aussitôt d'un faisceau de baïonnettes.

— *Atras!* (arrière !) dit une voix qui rendit les baïonnettes immobiles. En ce moment, une lanterne sourde éclaira la scène, et les rangs des factieux s'ouvrirent respectueusement devant le *señor comisario*. C'était un élégant jeune homme d'une tenue irréprochable.

— Monsieur le commissaire, dis-je en m'avançant, vous le voyez, nous nous sommes rendus.

— Rassurez-vous, *caballero*, me répondit-il avec aménité.

Je le saluai avec une politesse qui eût peut-être paru excessive en toute autre circonstance, et qu'il me rendit d'ailleurs avec usure. Il y eut même assaut de courtoisie entre nous au pied de l'escalier, où il me céda galamment le pas. A la troisième marche, j'étais enchanté de ma nouvelle connaissance, qui me dit à la quatrième :

— Mon gentilhomme, faites-moi la faveur de votre manteau.

— Je n'en ai pas, dis-je un peu déconcerté.

— C'est bien ! reprit le commissaire d'un air piqué. Où est votre compagnon ?

— Ici, monsieur l'officier, répondit don Gregorio d'une voix dolente. Le vieux routier s'était fait, pour la circonstance, une mine si souffreteuse, si humble, si *bourgeoise* dans l'acception militaire de ce mot, que le plus timide alcade de Castille lui eût rendu en ce moment tous ses coups de bâton.

— Maintenant, camarades, dit le commissaire, parlons franc. — Je frémis à ce mot de *camarades* ; nous étions évidemment dénoncés. — Vous êtes ici par billet de logement ?

— Franchement, oui, me hâtai-je de répondre d'un ton que je voulus rendre léger. La posada est si mauvaise que nous ne nous sommes pas fait scrupule de mystifier ce pauvre alcade en nous donnant à lui comme...

— Pas mal trouvé ! interrompit le commissaire. Puis, s'adressant à don Gregorio : — Et vous, mon ancien, que nous contez-vous ?

— Moi, monsieur l'officier, psalmodia don Gregorio avec des intonations admirables de vérité, je ne suis qu'un pauvre écrivain public de Saragosse... je vais chercher mon pain à Madrid. La misère est bien grande, mon brave monsieur, bien grande !

Le commissaire éclata de rire.

— A merveille, dit-il ; et cette redingote à collet droit ?

— J'ai été d'église, mon respectable officier... du temps *des autres*... vous savez ?

— Et que nous dites-vous de cette casquette ? reprit le commissaire en prenant des mains d'un soldat un bonnet de petite tenue, dont la vue parut déconcerter don Gregorio. Ce bonnet était le sien ; bien que le galon en fût arraché, le vieil officier avait jugé prudent de le jeter par la fenêtre, et, sur le sol blanchi par la neige, les factieux l'avaient facilement aperçu. Don Gregorio pouvait d'autant moins décliner ses titres de propriété, qu'il avait la tête nue, et que le bonnet s'y adaptait parfaitement.

— Je l'ai acheté à la friperie, dit-il.

— Comme vous y avez acheté cette balafre, dit le commissaire en suivant du doigt le large sillon d'une cicatrice qui partageait le menton du commandant. J'en suis bien fâché, mais, vous le savez comme moi, en temps de représailles les ordres sont rigoureux.

— Mais non ! mille fois non ! m'écriai-je outré. Nous ne sommes pas militaires. Voyez plutôt nos papiers... Et je tendis mon portefeuille. A vrai dire, j'ignorais si mon compagnon pouvait affronter la même épreuve ; mais, la cause de don Gregorio étant définitivement perdue, je ne devais plus songer qu'à tirer mon épingle du jeu.

— Des papiers, en a qui veut, dit le commissaire en refusant de prendre mon portefeuille, et là-dessus il nous quitta, en chargeant deux soldats de veiller à ce qu'on nous *respectât*.

Le corridor qui menait à l'escalier était hérissé de baïonnettes derrière lesquelles se mouvaient les bérets écarlates et bleus de la troupe. Il eût fallu le crayon de Charlet avec la couleur de Rembrandt pour saisir ces effets magiques d'armes étincelantes et rouillées, cette vague lueur de la lanterne sur ces faces balafrées, pâles, couleur de bronze, et dardant sur nous avec des impatiences de loup leurs fauves prunelles.

— Caballero, me faites-vous la faveur ? dit tout à coup un gigantesque Catalan qui, d'une main, me serrait la gorge et, de l'autre, fouillait dans mes poches. L'un des factionnaires chargés de veiller à ce qu'on nous respectât prit pour un essai de résistance les soubresauts convulsifs que m'arrachait le manque de respiration, et il m'asséna deux coups de crosse sur la poitrine, pendant que le second factionnaire prêtait main-forte à un Bas-Aragonais qui faisait à don Gregorio des politesses analogues.

Peu d'instants après, l'ordre fut donné de nous conduire à la posada où logeaient les chefs du détachement. Je protestai vainement que je n'étais qu'un touriste, le plus éclectique des touristes. — Arme au bras, alignez-vous ! cria un sergent sans m'écouter, et nous fûmes placés au centre d'un peloton. Nous trouvâmes au rez-de-chaussée le valet de charrue se débattant comme un désespéré entre quatre soldats qui lui liaient les mains derrière le dos. — *Buen mozo !* (un beau garçon !) dit le sergent en le toisant d'un coup d'œil de racoleur. Le malheureux valet fut placé à notre suite entre deux fusils, et la cause du trône et de l'autel compta un défenseur de plus.

Quand nous arrivâmes à l'hôtellerie, le chargement de nos trois galères gisait éparpillé et dépecé sur le sol de la remise. Porcelaines, cristaux, ornements d'église, pièces de mousseline, horlogerie, caisses de confitures et de nougats, roulaient confusément dans la boue sous les pieds des hommes et des chevaux. Toutes les bouches mâchaient, toutes les voix juraient, toutes les mains rapinaient ou brisaient, et sur ce pandémonium hurlant de cous nus et de poitrines nues planait la voix formidablement enrouée d'un robuste *manchego*, qui, perché sur le timon d'une galère, une chape d'officiant au dos et un ostensor brisé aux mains, lançait à pleine poitrine sur l'assistance distraite un sonore *Dominus vobiscum*.

On nous introduisit dans la salle basse de l'hôtellerie. Trois hommes accoudés à la table de cuisine, sur laquelle on avait à demi déployé, en guise de tapis, une magnifique pièce de velours, écoutaient, les sourcils froncés, le rapport de deux paysans.

Le commissaire s'avança. — Señores, voici nos deux prisonniers. L'un, le plus âgé, est probablement de la division Oráa ; quant à l'autre...

— *Fusilarlos ! fusilarlos !* dirent en se retournant à demi les trois hommes, et cela du ton de gens qu'on viendrait déranger pour une bagatelle. L'un d'eux, qui portait sur son uniforme une longue veste en peau d'agneau, ajouta, en jetant un coup d'œil sur mes cheveux, un peu longs, comme on les portait alors : *Este será maçon* (celui-ci est sans doute franc-maçon), et l'audience fut levée.

On nous conduisit au premier étage, dans l'unique chambre de l'hôtellerie, et on plaça deux factionnaires à la porte.

— Connaissez-vous la veste de peau d'agneau ? me dit don Gregorio.

— Non.

— Eh bien ! c'est Palillos. — Avez-vous remarqué son voisin de droite ?

— Oui.

— C'est Balmaseda. Quant au troisième, ce pourrait bien être Llangostera, car, enfin, qui se ressemble...

Et, sans achever le proverbe, don Gregorio se blottit, la tête sous le manteau, dans un coin d'où il ne bougea plus.

Llangostera, Balmaseda, Palillos!... Je n'avais pas pu réussir à voir Cabrera face à face, mais j'étais amplement dédommagé. Jamais plus lugubre et plus sanglante trinité ne s'était donné rendez-vous sur un grand chemin. Cabrera, quoi qu'il professât un suprême dédain pour le traité Elliot, fusillait du moins avec certaines formes, et presque toujours sous prétexte de représailles ; mais Llangostera, Balmaseda, Palillos, notamment les deux derniers, fusillaient indifféremment, parce qu'on était militaire, parce qu'on était voyageur, ou simplement parce qu'on était en vie.

Un *brasero*, seul système de chauffage connu en Espagne, était au centre de la chambre, et, à côté du *brasero*, un officier s'efforçait vainement d'ouvrir un nécessaire à secret dont, une heure auparavant, j'étais propriétaire. J'en fis un prétexte pour lier conversation.

— Quoi ! ceci est à vous ? *Faites-moi donc la faveur...* me dit l'officier en me passant le nécessaire, et je poussai obligeamment le secret. L'officier parut un peu désappointé en n'apercevant que des cigares. Il en alluma un, et m'invita à l'imiter. Nous causâmes. Il avait habité Saragosse, et me questionna particulièrement sur une famille dont j'eus l'occasion de lui parler en très-bons termes. D'autres officiers, presque tous jeunes, entrèrent successivement, et bientôt ils furent une vingtaine autour du *brasero*, guettant, pour la plupart, avec une anxiété qui m'eût paru comique sans la circonstance, la moindre occasion d'échanger avec moi les quelques lambeaux de français que leur fournissait leur mémoire. Ces jeunes gens étaient d'ailleurs pleins de savoir-vivre. A les voir observer, affecter même cette distinction quelque peu maniérée de forme et de langage qui révèle l'*hombre fino* (l'homme de bon ton), je comprenais qu'ils tenaient à se réhabiliter dans mon esprit, à démentir cette réputation de coupe-jarrets parvenus qu'on avait faite aux officiers des bandes carlistes. Quant à leurs opinions, elles me semblèrent plus que tièdes : quelques-uns même parlaient très-lestement de don Carlos. Un moment, la conversation tomba sur plusieurs officiers constitutionnels que j'avais connus à Saragosse. En parlant des grades qu'ils avaient obtenus, j'étais interrompu par ces exclamations bienveillantes : — « Tant mieux ! Ce garçon-là méritait de réussir ! » — absolument comme s'il se fût agi d'un ami d'enfance au service de quelque raja hindou. D'autres trahissaient leur indifférence politique plus naïvement encore : « Il a été plus heureux que moi. » Dès cette époque, la lutte était déjà bien moins une guerre d'institutions qu'une guerre de grades.

Je n'ai pas besoin de dire que j'étais moins préoccupé en ce moment d'études psychologiques que du désir de me créer des auxiliaires ; mais j'essayais en vain de provoquer une démarche en ma faveur. Chaque interpellation collective de ma part était accueillie par un silence unanime. Prenais-je à l'écart un officier, il m'objectait son peu d'influence, et puis disparaissait. Je finis par rester seul.

Entre six et sept heures, il se fit un grand tumulte dans l'hôtellerie, et le cri : « Formez les rangs, » bientôt suivi d'un roulement de tambours, vint redoubler mon anxiété. S'agissait-il de nous ? L'embrasure de la fenêtre devenait moins sombre ; mais la demi-lueur qui s'y montrait était encore si faible, qu'on pouvait moins l'attribuer au jour naissant qu'au reflet de la neige, dont les larges flocons

se détachaient, lourds et espacés, sur le fond obscur du ciel, comme sur une tenture noire des larmes d'argent. A moins d'admettre une exécution aux flambeaux, le moment n'était pas venu.

Tout à coup j'entendis la porte de la remise s'ouvrir à deux battants, et, à la clarté d'une torche de sapin, passèrent, sur deux files, carabines et tromblons à l'épaule, deux ou trois cents factieux qui prenaient évidemment la direction d'Alcolea. Battaient-ils en retraite? Un départ si brusque, l'apparition d'une cinquantaine de cavaliers qui suivaient les fantassins, et que suivirent bientôt, au milieu d'un groupe nombreux d'officiers, le commissaire (qui avait enfin trouvé un manteau neuf) et les trois hommes que don Gregorio avait appelés Balmaseda, Llangostera et Palillos, semblaient autoriser cette supposition. Le défilé s'opérait au milieu des plus fantastiques accidents de lumière. A un factieux en sabots, jambes nues et poitrine nue, succédait, dans le disque rougeâtre de la torche, un autre factieux enveloppé de mousseline, un autre portant pour tout bagage sa guitare en bandoulière, un quatrième ployant sous le butin. Puis apparaissaient çà et là les fantaisies les plus grotesques, les plus incohérentes : des bas de soie sous une capote trouée, un frac au dernier goût sur des nudités de sauvage, un châle de prix sur un lambeau de pantalon garance, volé jadis à quelque cadavre de la légion étrangère. Les détrousseurs et les mendiants de Callot, transportés sur le verre et se mouvant dans le foyer lumineux d'une lanterne magique, reproduiraient assez exactement ce diabolique défilé, rendu muet par la couche de neige qui assourdissait le bruit des pas. Puis tout disparut, et la torche s'éteignit, en éclairant d'une dernière lueur quelques têtes échevelées de femmes, qui gisaient demimortes au seuil des maisons.

— Si nous étions oubliés! pensai-je; et, lâchant brusquement les barreaux de fer de la fenêtre, je me retournai vers la porte... Au lieu de deux sentinelles, il y en avait sept. Ces sept défenseurs du trône et de l'autel attendaient en bâillant et en s'étirant qu'on voulût bien leur permettre de nous expédier.

Au jour, c'est-à-dire vers sept heures, un bruit de voix et de fusils annonça l'arrivée d'une nouvelle troupe. Un sergent entra :— *Abajo, señores!* (en bas, messieurs).

Je ne sais pas quelle figure je faisais; mais don Gregorio me parut admirable quand sa tête grise sortit du pan de manteau qui, depuis quatre heures, l'enveloppait : pas un muscle qui bougeât sur son visage où reparaisait, stéréotypée, cette inexorable empreinte de mauvaise humeur si redoutée des alcades.

En arrivant dans la remise où un peloton formait le quart de cercle, j'aperçus le propriétaire de ma boîte à cigares. Le coup d'œil que je lui jetai fut sans doute bien éloquent, car, après quelques secondes d'hésitation, cet officier se détacha du reste de sa compagnie, passa rapidement devant moi en laissant tomber à voix basse, sans me regarder, ces deux syllabes : *Callen* (taisez-vous), et s'approcha d'un autre officier assez âgé, qui me parut être le chef de la troupe arrivée depuis quelques instants.

— Commandant, dit-il, on s'est mépris sur le compte de ces messieurs. Ils s'étaient fait loger militairement par une raison bien simple : la posada n'avait que deux lits pour sept voyageurs.

Cette dernière circonstance était vraie.

— Que me contez-vous? maugréa d'un ton assez bourru le commandant, qui, examiné avec attention, était la contrefaçon carliste de don Gregorio. Que m'importe à moi? reprit-il; sais-je seulement de quoi il s'agit?

— C'est vrai, vous étiez absent; mais je vais vous expliquer... Et notre protecteur se mit à paraphraser sa première remarque.

Le commandant se croisa les bras et se promena de long en large, s'arrêtant tantôt devant don Gregorio, qui avait repris ses airs souffreteux d'*écrivain public*, et tantôt devant moi qui lui présentais, tout large ouvert, mon passe-port. Enfin il s'éloigna avec une impatience visible. — Tout est perdu, pensais-je; mais lui, se retournant brusquement : — *Vayan con dios!* euphémisme indigène qui signifie, dans sa traduction la plus vraie : « Qu'ils aillent au diable! » Jamais insolence ne m'a trouvé si reconnaissant.

Don Gregorio se dirigea aussitôt vers la porte. Avant de le rejoindre, j'allai serrer la main de notre libérateur, qui me dit : — En revenant à Saragosse, vous apprendrez aux N... que vous avez vu leur frère.

Cette famille, dont il m'avait parlé, était la sienne. Un mot médisant, indifférent même, glissé par moi dans une conversation en l'air, et, à l'heure qu'il est, je reposerais probablement dans quelque fossé de Sahuca.

Trois jours après, nous arrivâmes à Madrid dans l'état le moins brillant du monde, et les manolos étendus au soleil près de la porte d'Alcala durent nous prendre, à notre costume, pour des officiers d'Espartero qui venaient réclamer un à-compte sur leurs arriérés.

GUSTAVE D'ALAUX.

LA

PHILOSOPHIE ALLEMANDE.

DES DERNIERS TRAVAUX
SUR KANT, FICHTE, SCHELLING ET HEGEL.

- I. — *Rapport sur le concours ouvert par l'Académie des Sciences morales et politiques pour l'examen critique de la philosophie allemande*, par M. de Rémusat.
- II. — KANT. — *Critique du Jugement*, traduite par M. Barni.
- III. — FICHTE. — *Méthode pour arriver à la vie bienheureuse*, traduite par M. Bouillier, avec une introduction de M. Fichte le fils.
- IV. — SCHELLING. — *Bruno, ou du Principe divin et naturel des choses*, traduit par M. Husson.
- V. — HEGEL. — *Hegel et la Philosophie allemande*, par M. Ott (1).

La philosophie allemande présente aux méditations de l'historien un phénomène peut-être unique dans les annales de la pensée. Elle commence par le kantisme, doctrine circonspecte et sévère, si défiante à l'égard de la raison, qu'elle paraît la condamner au plus irrémédiable scepticisme, et toutefois l'œuvre du philosophe de Königsberg n'est que le premier anneau d'une chaîne de systèmes, différents, mais inséparables, qui viennent tous aboutir, comme à leur dernier terme, à la philosophie de Hegel, c'est-à-dire au dogmatisme le plus absolu, le plus vaste, le plus téméraire qui fût jamais.

Comment se sont produits ces étonnants contrastes, ces mouvements extraor-

(1) 1845. — Chez Ladrangé, quai des Augustins, 19.

dinaires de l'esprit humain ? Quel lien rattache Fichte à Kant, Schelling à Fichte, Hegel à Schelling, et fait de ces doctrines contraires les rameaux d'une même tige, ou, si l'on veut, les ondulations successives d'un même courant ? Que penser de l'originalité si vantée de cette altière philosophie hégélienne, qui naguère encore se décernait l'immortalité, et qui se meurt aujourd'hui à Berlin ? La France n'a-t-elle pas à recevoir de l'Allemagne plus d'une utile leçon et à lui faire entendre en retour quelques vérités sévères ? Vastes et délicates questions où il eût été impossible d'introduire des lecteurs français il y a quelques années, et qu'il est bien périlleux encore d'aborder en ce moment. Mais, après les nombreux travaux dont la philosophie allemande a été l'objet dans ces derniers temps, on peut espérer que l'entreprise d'éclaircir les épais nuages qui couvrent encore à presque tous les yeux la philosophie germanique, ne paraîtra pas trop téméraire, et qu'on nous saura même bon gré de l'avoir tentée.

On a comparé le mouvement d'idées qui, depuis un demi-siècle, agite l'Allemagne, à la période mémorable par où s'ouvre la philosophie moderne et au sein de laquelle se détachent avec un éclat singulier les noms de Descartes et de Spinoza, de Malebranche et de Leibnitz. On a fait plus d'honneur encore, s'il est possible, à cette famille de penseurs dont Kant est le père, en rappelant à son occasion une incomparable époque, celle où un même homme aurait pu voir Socrate instruire Platon, et Platon susciter Aristote. Pour nous, il faut l'avouer, tout en nous inclinant avec une admiration sincère devant les génies contemporains, nous craindrions, par ces altiers souvenirs, d'offusquer le légitime éclat qui s'attache à leur nom. La postérité commence à peine pour Hegel et pour Schelling, et il y a deux mille ans que Platon et Aristote nourrissent de leurs pensées le genre humain.

L'Allemagne peut du moins revendiquer cet insigne avantage, que l'initiative philosophique n'a cessé de lui appartenir en Europe depuis ces soixante dernières années. On remarquera que, des trois grands peuples qui marchent à la tête de la civilisation moderne, il n'en est aucun qui n'ait à son tour tenu le sceptre de la philosophie. Au xvii^e siècle, c'est la France qui donne le branle aux esprits, et l'école de Descartes est celle de l'Europe. A mesure que le cartésianisme décline, l'Angleterre fait de plus en plus prévaloir l'influence de son génie ; Bacon, Locke, Newton, Hume, voilà les maîtres nouveaux qu'adopte l'élite des nations. Venue la dernière dans cette glorieuse royauté de l'intelligence, la philosophie allemande a eu aussi son éclat et sa grandeur, et, si on la compare aux autres philosophies contemporaines, nul doute qu'elle ne les éclipse, soit par le nombre des hommes de génie qu'elle a enfantés, soit par l'impulsion forte et rapide qu'elle a donnée à la pensée humaine.

Tant d'ardeur et de fécondité ne l'a pas préservée de la commune loi. Tout mouvement philosophique a un orbite qu'il est destiné à parcourir : la philosophie allemande paraît avoir atteint le terme du sien. Où se formera le foyer nouveau de la pensée européenne ? L'avenir seul peut résoudre ce problème ; mais il est glorieux pour la patrie de Kant qu'aucun développement considérable d'idées ne puisse désormais se constituer que sous une condition, c'est de s'assimiler tout ce que la philosophie allemande a produit de substantiel dans sa rapide et brillante carrière. Essayons de concourir pour notre part à ce travail d'assimilation en jetant quelque lumière sur ces systèmes si célèbres et pourtant si mal connus ; attachons-nous à leurs principes fondamentaux ; cherchons le trait qui les carac-

térise, le lien qui les unit, la méthode qui en gouverne le développement et en mesure la valeur.

Parmi les publications récentes dont nous comptons nous servir librement pour l'exécution de ce dessein, nous signalerons tout à fait à part l'esquisse forte et brillante que vient de nous donner M. de Rémusat (1). L'auteur des *Essais de Philosophie* avait déjà beaucoup fait pour préparer la France à l'intelligence des doctrines allemandes en écrivant sur Kant, avant la publication de travaux plus complets, un morceau vraiment éminent par la précision lumineuse et la rare exactitude de l'analyse. Aujourd'hui M. de Rémusat, avec un zèle que rien ne rebute et une souplesse d'esprit admirable, passe d'Abélard à Hegel, des ténèbres de la scolastique à celles de la Germanie, et, portant partout avec soi l'heureuse vivacité d'un esprit qui sait tout animer et tout éclaircir, il nous développe beaucoup plus profondément qu'on ne l'avait fait encore l'enchaînement intérieur des quatre grands systèmes qui constituent la philosophie allemande, ceux de Kant, de Fichte, de Schelling et de Hegel. Ces noms illustres, en y joignant celui de Jacobi, sont les mêmes auxquels se sont attachés les auteurs des deux mémoires récemment couronnés par l'Académie des sciences morales et politiques (2). Nous imiterons ces exemples.

I.

Le glorieux fondateur de la philosophie allemande, Emmanuel Kant, est peut-être la plus exacte image et à coup sûr une des plus nobles et des plus pures de l'esprit du xviii^e siècle, siècle à la fois sceptique et croyant, naïf et raffiné, ironique et enthousiaste, qui a entassé ruines sur ruines avec une impitoyable rigueur et une sérénité merveilleuse, parce qu'il sentait en soi ce qui devait tout réparer, la force intérieure, la chaleur, la vie. En philosophie, le xviii^e siècle paraît vouloir de tout point contredire le grand siècle qui l'avait précédé. Or, ce qui avait caractérisé l'époque cartésienne, c'était un nombre infini de systèmes, de spéculations métaphysiques, où l'esprit nouveau déployait sa naissante fécondité. Au xviii^e siècle, on affecte une aversion décidée pour la métaphysique, on veut en finir avec les systèmes. Tandis que les sages de l'Écosse les réprouvent au nom du sens commun, et Hume au nom de l'empirisme, tandis que Voltaire les perce des traits de son ironie, Kant, plus grave que le redoutable moqueur, mais non plus indulgent, les cite au tribunal de sa critique, et prononce contre eux un arrêt qu'il croit sans appel.

Faisons toutefois ici une réserve nécessaire. Ce serait se former de Kant une idée fausse que de le confondre avec les interprètes consacrés du scepticisme, les Pyrrhon, les Montaigne, les Bayle. Si sa philosophie, prise à la rigueur, recèle le scepticisme, sa grande âme en fut toujours exempte. Comme le xviii^e siècle, Kant

(1) Dans l'introduction qui précède son Rapport à l'Académie des sciences morales et politiques, mentionné plus haut.

(2) M. Wilm a obtenu le prix, M. Fortuné Guiran une mention très-honorable. On annonce comme prochaine la publication de l'ouvrage de M. Wilm, qui comprendra quatre volumes.

a une foi : il croit fermement à la puissance et à la dignité de la raison ; comme Montesquieu, comme Turgot, comme l'immortelle Constituante, il croit aux droits de l'homme ; comme Reid et comme Rousseau, au devoir. Non, il n'était point sceptique, celui qui disait avec enthousiasme et avec grandeur : « Deux objets remplissent l'âme d'une admiration et d'un respect toujours renaissants, et qui s'accroissent à mesure que la pensée y revient plus souvent et s'y applique davantage : au-dessus de nous, le ciel étoilé ; au dedans, la loi morale. » Ce n'est point de l'âme d'un sceptique que s'exhalaient ces nobles accents : « Devoir ! mot sublime, qui n'offre l'idée de rien d'agréable ni de flatteur, et qui ne réveille que celle de soumission ! Malgré cela, tu n'es point terrible et menaçant ; tu n'as rien qui effraie et qui rebute l'âme. Pour émouvoir la volonté, tu n'as besoin que de lui montrer une loi, une loi simple, qui d'elle-même s'établit et s'interprète. Tu forces au respect jusqu'à la volonté rebelle dont tu ne parviens pas à te faire obéir. Les passions qui travaillent sourdement contre toi sont muettes et honteuses en ta présence. Quelle origine assez digne de toi t'assigner ? Où trouver la racine de ta noble tige ? Ce n'est pas dans les penchants sensuels, que tu repousses avec fierté. Ce ne peut être que dans ce sanctuaire où l'homme se trouve élevé au-dessus du monde sensible, affranchi du mécanisme de la nature, et où réside sa personnalité, sa liberté, son indépendance ! »

Ce ne sont point là les élans fugitifs d'un superficiel enthousiasme ; mais Kant vivait au XVIII^e siècle, et l'œuvre de cet âge devait être une œuvre de renversement. Voilà pourquoi la foi reste comme ensevelie au-dedans des âmes, tandis que le scepticisme éclate partout. Sa forme la plus générale et la plus sensible, c'est le mépris du passé. Les vastes conceptions d'un Aristote, d'un Descartes, d'un Leibnitz, ont perdu tout prestige ; on n'y voit guère que de brillants caprices de l'imagination, d'ingénieux romans dont s'est amusée la jeunesse de l'esprit humain, en attendant l'âge des sérieux travaux. D'où vient cependant que la philosophie, depuis deux mille années, erre ainsi à l'aventure à la merci de ces rêveries stériles et changeantes qu'on appelle des systèmes de métaphysique, alors que d'autres sciences déploient une activité si régulière en ses mouvements, si féconde en ses produits ? Les mathématiques ont éminemment ce caractère. Elles changent et se renouvellent, il est vrai, mais pour s'accroître et s'enrichir sans cesse. Descartes a surpassé Euclide, et tous deux ont été surpassés par Newton ; mais le calcul de l'infini n'a pas détruit l'analyse cartésienne, pas plus que celle-ci n'a renversé l'ancienne géométrie. En métaphysique, au contraire, les systèmes renversent les systèmes. Un philosophe ne peut croire qu'il a raison qu'à condition de condamner tous les autres à l'extravagance, et l'œuvre toujours reprise dans son entier est toujours à reprendre encore.

D'où vient cela ? On dit que les philosophes manquent de méthode ; mais, si la philosophie a ses poètes inspirés, elle a aussi ses géomètres. Quel plus sévère génie que l'auteur de la *Métaphysique* ? Quel plus méthodique ouvrage que l'*Éthique* de Spinoza ? La cause, suivant Kant, est tout autrement radicale. Pour la pénétrer, il soumet à une analyse profonde la nature intime des sciences. Il remarque, et c'est pour lui un trait de lumière, que les mathématiques n'ont pas pour objet de connaître les choses en elles-mêmes, mais seulement de développer certaines notions inhérentes à l'esprit humain, les notions d'unité, de nombre, d'espace, et autres semblables. Par exemple, la géométrie s'inquiète peu de l'existence des corps de la nature ; elle s'attache à la notion d'étendue, notion indépen-

dante des sens, et sur ce fondement tout idéal, tout abstrait, elle développe la série de ses constructions et de ses théorèmes. L'objet du géomètre, ce n'est pas une essence, un être en soi, c'est une idée. De même l'algébriste ne s'intéresse en rien à ces objets changeants dont l'égalité n'est qu'apparente, dont l'unité est toute relative; c'est la quantité idéale, le nombre abstrait, c'est-à-dire encore une idée, une notion, qui fait la matière de ses hautes combinaisons. Telle est, suivant Kant, l'origine de la solidité, de la certitude des mathématiques.

Elles n'ont pas seules ce privilège : les sciences physiques vantent avec raison leur exactitude, leur régulier développement; mais depuis quand ont-elles pris le rang élevé qu'elles occupent dans l'estime des hommes? Depuis que, se séparant de la métaphysique, elles ont abandonné la chimère d'une explication absolue des choses pour se réduire à l'expérience et au calcul, l'expérience, qui recueille les faits, le calcul, qui leur applique les lois de la pensée. La physique n'a rien à démêler avec l'essence impénétrable des choses. Les corps sont-ils ou non divisibles à l'infini? le monde a-t-il eu ou non un commencement? qu'importe à Galilée et à Toricelli? Ils laissent les docteurs de l'école argumenter pour ou contre ces fantômes opposés; il leur suffit d'explorer la nature et de contempler les cieux.

Interrogeons l'histoire des sciences philosophiques elles-mêmes. Depuis Aristote, tout a changé en philosophie, une seule chose exceptée, la logique. Ainsi la métaphysique varie avec les systèmes; la logique leur survit. Pourquoi cela? C'est que la logique ne s'occupe en aucune façon des objets de la pensée, mais seulement de la pensée elle-même. Le premier qui s'est dit : A quelles conditions la pensée peut-elle, en se développant, rester toujours d'accord avec ses propres lois? celui-là a créé la logique. Que sont devenues les entéléchies d'Aristote, et ses formes substantielles, et son premier ciel? L'*Organon* est resté; il est resté avec l'*Histoire des Animaux*, parce que deux choses seules restent dans les sciences : les faits de la nature visible et les lois de la pensée.

Cette idée fondamentale une fois conçue, on aperçoit à sa lumière les grandes lignes de l'entreprise philosophique de Kant. Il s'attache d'abord à ces hautes notions d'espace, de temps, d'unité, de cause, de substance, qui semblent emporter la pensée humaine dans une région supérieure au monde visible, et développer devant elle des perspectives infinies; Kant souffle sur ces illusions, et, appliquant à nos plus sublimes conceptions l'impitoyable scalpel de son analyse, il prétend démontrer qu'elles sont absolument vides quand on les sépare de l'expérience, et n'ont d'autre usage que de la régler.

Voilà l'*Analytique*, œuvre incomparable de pénétration, de sévérité, de finesse, et qui survivra au système ruineux qu'elle illustre et consacre, sans être capable de le soutenir.

La célèbre *Dialectique* sert de contre-épreuve à cette analyse. Nous trouvons ici les plus redoutables machines que le scepticisme ait jamais remuées pour ébranler sur ses bases l'esprit humain; bien des années ont passé sur la *Critique de la Raison pure*, bien des sources nouvelles ont rajeuni l'éternelle fécondité de la philosophie, mais je ne sais si les blessures qu'elle a reçues de la main de Kant sont encore bien guéries. Peut-être cette excessive timidité tant reprochée aux héritiers de l'école écossaise, aussi bien que cette ivresse spéculative qui emporte d'autres esprits dans la direction contraire, ont-elles une même origine, et c'est dans la dialectique kantienne qu'il la faut aller chercher.

Kant se propose tour à tour les trois grands objets de la pensée, l'homme, la

nature, Dieu. Étrange et désolant spectacle ! ce noble génie engage une lutte acharnée contre les croyances les plus saintes et les plus solides qu'il ait été donné à l'homme d'atteindre. La simplicité de l'âme, sa personnalité, son immatérialité, gage de ses destinées immortelles, toutes ces vérités, trésor commun des pauvres d'esprit et des hautes intelligences, Kant les immole sans pitié. Il faut voir cet esprit si sain et si droit emprunter aux sophistes leurs armes les plus dangereuses, pour prouver tour à tour que le monde est fini dans l'espace et dans le temps, et qu'il est infini, qu'il a et qu'il n'a pas des parties indivisibles, qu'il suppose et qu'il exclut toute cause libre, qu'il nécessite et qu'il repousse un être nécessaire. O Pascal ! que n'avez-vous entendu la voix du dialecticien de Königsberg ? quelle n'eût pas été votre joie en contemplant cette superbe raison invinciblement froissée par ses propres armes, et l'homme en révolte sanglante contre l'homme ! Mais cette joie farouche est loin de l'âme de Kant. Après avoir tout détruit, il aspire à tout relever. La conscience morale, la notion du devoir, tel est le point fixe et inébranlable qui sert de base au nouveau Descartes.

Ici la *Critique de la Raison pure* fait place à la *Critique de la Raison pratique*. Kant s'attache à l'idée du devoir et en présente une analyse d'une sévérité et d'une rigueur que ni l'antiquité ni le xvii^e siècle n'avaient connues, et qui depuis n'ont pas été surpassées. L'essence du devoir, c'est d'obliger, et cette obligation est évidente par soi, immédiate, absolue. Absolue, elle est universelle. De là cette belle formule de Kant : Agis de telle sorte que le motif de ton action puisse être élevé au rang d'un principe universel de législation morale. Nous voici transportés dans un monde nouveau, non-seulement au-dessus de la région sensible, mais au-dessus même des idées de la raison pure, incapables de rien nous apprendre sur la réalité des choses. La raison pure nous présentait la liberté, l'âme immortelle et Dieu comme de simples possibilités ; l'idée du devoir les transforme en autant de dogmes désormais à l'abri de toute atteinte. Le devoir, en effet, suppose l'autonomie de la volonté. Tu dois, dit la raison ; donc tu es libre. L'accord parfait de la raison et de la volonté, c'est la sainteté, le bonheur, d'un seul mot le souverain bien. Mais ni le bonheur ni la sainteté ne se peuvent réaliser en ce monde ; il faut à l'être moral une destinée supérieure, il faut à cette destinée un arbitre suprême, parfait dans son entendement et parfait dans sa volonté, architecte du monde moral, type de la sainteté, source du bien et du bonheur, en un mot Dieu.

Telle est dans son ensemble l'entreprise philosophique de Kant. Son premier défaut, le plus frappant de tous, celui qu'on a tant de fois et si justement signalé, c'est le défaut d'unité. La *Critique de la Raison pure* et la *Critique de la Raison pratique* ne forment pas une philosophie homogène, mais en quelque sorte deux philosophies distinctes et contraires, qu'aucun artifice de logique ou d'analyse ne saurait concilier. Ce n'est pas tout : Kant a composé une troisième critique, la *Critique du Jugement*, qui, en s'ajoutant aux deux autres par d'ingénieuses combinaisons, enrichit sans doute, mais aussi complique sa philosophie. Dans cet ouvrage qu'une exacte et habile traduction (1) vient de donner à notre littérature philosophique, Kant développe sur l'idée du beau des vues originales et profondes qui sont devenues le fondement de toute l'esthétique allemande, et rattache à cette idée essentielle de l'esprit humain une autre notion fondamentale, celle de

(1) Voyez *Critique du Jugement*, suivie des *Observations sur le beau et le sublime*, par Emmanuel Kant, traduit de l'allemand par M. Barni. — Chez Ladrance, 2 vol. in-8°.

finalité ou de cause finale qui tient une si grande place dans la science de la nature. A la rigueur, l'esthétique de Kant qui n'attribue à l'idée du beau aucune valeur objective est en parfaite harmonie avec l'esprit général du système; mais dans la théorie de la finalité on voit poindre des idées qui, bien faibles encore, dépassent déjà infiniment l'horizon de la philosophie critique : c'est, par exemple, l'idée de la nature conçue comme un vaste organisme où chaque série de phénomènes est une sorte de membre vivant qui concourt à l'harmonie et à la destination de l'ensemble; c'est encore l'idée de l'union intime du mécanisme et du dynamisme au sein de l'univers : hautes et solides conceptions auxquelles Schelling a rendu un juste hommage et où il a loyalement reconnu les germes de sa propre philosophie.

Il n'en reste pas moins vrai que le premier comme le dernier mot de la doctrine de Kant, c'est la *Critique de la Raison pure*. Or, en voici le fond en deux mots : Des deux termes dont se compose toute connaissance, savoir l'esprit humain, le *sujet*, d'une part, et de l'autre, les choses, l'*objet*, Kant supprime le second et prétend réduire la science au premier. Ici s'élève au sein même de l'idéalisme critique une double difficulté. Kant, en effet, y conserve et y détruit tout à la fois l'élément objectif de la connaissance. Il le détruit, car il nie la possibilité de l'atteindre, de le déterminer en aucune façon; il le conserve, car il n'ose pas nier son existence; au contraire, il l'affirme expressément, que dis-je? il la démontre (1). Par cette négation hardie, unie à cette illégitime affirmation, Kant est également infidèle aux données du sens commun et aux conditions de la science. Les droits de la conscience et du cœur de l'homme trouvent un interprète éloquent, Jacobi; ceux de la logique et de la science auront aussi le leur dans Fichte.

Réduire l'esprit humain à lui-même, la science à un seul de ses termes essentiels, le sujet, c'est dire que la nature et Dieu sont pour l'homme une illusion, que l'homme est à soi-même un objet inconnu, inaccessible, presque fantastique; c'est donner le plus audacieux démenti au cri du sens intime, aux instincts les plus puissants et les plus légitimes de notre nature.

La nature, l'instinct, le sentiment, voilà les armes de Jacobi contre la philosophie de Kant. Jacobi est, à beaucoup d'égards, le Jean-Jacques Rousseau de l'Allemagne. Comme l'éloquent vicaire savoyard, l'auteur de *Woldemar* et d'*Atwill* avait protesté avant Kant contre la bassesse et la sécheresse de la morale de l'intérêt. Quand la philosophie critique apparut, elle trouva Jacobi tout préparé contre elle. Elle le blessait en effet dans les plus sensibles endroits de son enthousiaste et délicate nature. La morale même de Kant, si pure et si élevée, ne trouvait pas grâce à ses yeux. Outre qu'elle s'accordait mal avec le reste du système, il lui reprochait d'être en elle-même trop amie des maximes et des règles, de faire à la raison une trop grande place qu'elle ravissait au sentiment. Il ne faut pas emprisonner dans des catégories le naïf et libre élan du cœur et glacer sous des formules

(1) Cette contradiction devient très-sensible dans les remaniements nombreux que Kant a fait subir à la *Critique de la Raison pure*. M. Tissot, à qui nous devons la traduction de cet immortel ouvrage, vient de rendre un nouveau service aux amis de la philosophie allemande, en reproduisant ces remaniements successifs à l'aide d'une combinaison heureuse dont M. Rosenkranz, l'éditeur allemand de Kant, lui avait donné l'exemple. — Voyez *Critique de la Raison pure*, deuxième édition, 1845, chez Ladrance.

abstraites la grâce ou l'héroïsme du dévouement. Si exactes que paraissent nos règles et nos maximes, quelque chose en nous de puissant et d'irrésistible leur échappe toujours : « Je mentirais, s'écrie Jacobi dans *Woldemar*, je mentirais comme Desdemone mourante..... je serais parjure comme Épaminondas et Jean de Witt... » Ces paroles marquent bien le rôle de Jacobi dans le mouvement de la philosophie allemande : il s'est épuisé en protestations. Il a protesté tour à tour contre Kant, contre Fichte, contre Schelling, opposant au scepticisme de la philosophie critique et à ses artificielles analyses, comme aux témérités de l'idéalisme et du panthéisme, la croyance spontanée, la foi naïve et irrésistible de la conscience.

Par malheur, à force de combattre les égarements des systèmes, Jacobi finit par prendre en haine la raison, mère des faux systèmes, mais aussi mère de la vérité. Nous le rapprochions tout à l'heure de Jean-Jacques ; il y avait aussi en lui du Pascal. La sagesse de la raison lui était une fausse sagesse, insupportable au cœur de l'homme, contraire à ses plus chères espérances. « Je ne veux pas, disait-il sans cesse, être sage à mes dépens. » Dans sa conversation célèbre avec Lessing sur Spinoza, il soutient que le spinozisme est le dernier mot de la raison, pour accabler ainsi du même coup la raison et le spinozisme. Emporté par les ardeurs de la polémique, il alla même jusqu'à prétendre que l'intérêt de la science, c'est qu'il n'y ait point de Dieu, car la science veut expliquer, et Dieu est l'inexplicable. On se souvient du mot de l'auteur des *Pensées* : « Athéisme, marque de force d'esprit. »

Mais ce que Jacobi invoque contre la raison impuissante, ce n'est point la religion de Pascal, c'est le sentiment dans ce qu'il a de plus élevé à la fois et de plus vague ; c'est, comme dit l'Allemagne, le *savoir immédiat*, plus sûr que le raisonnement et l'analyse. Jacobi revient ici à la raison sous une autre forme, et cette philosophie négative, sans rigueur et sans contenu, n'a d'intérêt qu'à titre de protestation légitime

En attaquant d'une autre manière la doctrine de Kant, Fichte ouvrait à la philosophie une nouvelle issue. De là l'intérêt supérieur de son entreprise.

Ce qui frappa surtout Fichte dans le système de Kant, ce fut le défaut de rigueur et d'homogénéité. Kant en effet, tout en refusant à l'esprit humain le droit de connaître autre chose que soi, ne conservait même pas cet avantage d'être conséquent dans l'erreur et de former un système établi sur un principe simple et bien lié dans toutes ses parties. Il reconnaissait en effet qu'il existe, par delà les phénomènes et par delà les lois que leur impose la pensée, des êtres, inaccessibles, il est vrai, mais réels. Le premier pas de la *Critique de la Raison pure*, c'est de constater que rien ne se produit dans la pensée que par l'expérience, par les phénomènes des sens. Or, ces phénomènes que l'esprit rencontre et qu'il ne produit pas supposent un principe étranger. Étrange concession ! Quoi ! la science a pour infranchissable enceinte l'esprit humain, le sujet, et cependant il existe autre chose, et la première condition de la science est de supposer un objet qu'elle ne connaît pas, qu'elle ne peut atteindre, et qui est l'origine de tout ! La science débute donc par une hypothèse, et par une hypothèse contradictoire à sa nature. La science a son principe hors d'elle, ou plutôt elle n'a pas de principe, elle n'est pas.

Cette rigueur et cette homogénéité parfaites, qui faisaient défaut dans le sys-

tème du maître, c'est ce que chercha avant tout le disciple. De là, sa fameuse *Théorie de la Science*. Ici, le principe de Kant est poussé à sa dernière conséquence. Plus d'élément objectif supposé arbitrairement; tout est sévèrement déduit d'un seul terme de la connaissance, du sujet. Le problème pour Fichte est celui-ci : tirer du moi la philosophie tout entière, et l'audacieux analyste prétend donner à cette déduction toute la rigueur des mathématiques. Celles-ci supposent en effet la loi de l'identité, qui s'exprime ainsi : $A = A$. Fichte n'en demande pas davantage; il ne réclame qu'une donnée primitive : $Moi = Moi$.

C'est sur cette pointe aiguë qu'il prétend faire reposer l'édifice entier de l'esprit humain. La nature et Dieu ne sont que des développements du moi. Le moi seul est principe, expliquant tout, posant tout, créant tout, étant tout, s'expliquant, se posant, se créant lui-même. Il faut également admirer ici l'excès d'extravagance de l'esprit humain et l'étonnante fécondité de ses ressources. Le voilà réduit par Kant à lui-même, voilà la philosophie enfermée dans le moi, enchaînée à une sorte de point mathématique. Laissez faire l'esprit humain : ce seul point conservé lui livrera tout le reste. Du moi, il tirera la nature et Dieu lui-même, car il faut un théâtre à son activité, un idéal à sa raison et à son cœur. De l'excès du scepticisme, il ira au dogmatisme le plus absolu. Tout à l'heure il doutait de tout; maintenant il se vante non-seulement de connaître la nature, mais de la créer; que dis-je? il se vante de créer Dieu! On sait que ce sont les propres expressions de Fichte, à la fois absurdes et conséquentes, également merveilleuses de rigueur logique et de folie.

Oui, Fichte tire du moi la nature et Dieu. Le moi, en effet, suppose le non-moi : il se limite lui-même, il n'est lui-même qu'en posant un autre que soi; il ne se pose qu'en s'opposant son contraire, et lui-même est le lien de cette opposition, la synthèse de cette antinomie; si, en effet, le moi n'est pour lui-même qu'en se limitant, cette faculté qu'il a de se limiter suppose qu'en soi il est illimité, infini. Il y a donc au-dessus du moi relatif, du moi divisible, du moi opposé au non-moi, un moi absolu qui enveloppe la nature et l'homme. Ce moi absolu, c'est Dieu. Voilà donc la pensée en possession de ses trois objets essentiels; voilà l'homme, la nature et Dieu dans leurs relations nécessaires, membres d'une même pensée à trois termes, séparés à la fois et réconciliés. Voilà une philosophie digne de ce nom, une science, une science rigoureuse, démontrée, homogène, partant d'un principe unique, pour en suivre et en épuiser toutes les conséquences.

Tel est le système de Fichte : qu'on trouve ce système absurde, bizarre, obscur, il n'en est pas moins vrai qu'il est une période essentielle de l'histoire de la philosophie allemande, un anneau nécessaire de la chaîne. On peut sans doute expliquer aussi l'influence qu'il a exercée par la beauté de quelques-unes de ses applications. La morale de Fichte, par exemple, est une suite imprévue peut-être, mais rigoureuse de sa métaphysique. Elle est fondée sur le moi. Le caractère éminent du moi, c'est la liberté. Conserver sa liberté, son moi, c'est le devoir; respecter le moi, la liberté des autres, c'est le droit. De là ce noble stoïcisme de Fichte, et cette passion pour la liberté, qui ont été en si parfait accord avec la mâle vigueur de son caractère et le rôle généreux qu'il s'est donné dans les affaires politiques de l'Allemagne. Mais, à nos yeux, l'importance du système de Fichte n'est pas là. Sa grandeur et son originalité, nous la trouvons dans cette extraordinaire métaphysique si justement et si hardiment appelée par lui-même *l'idéalisme subjectif absolu*. Elle a ce caractère singulier qu'en poussant à ses plus

extrêmes conséquences le scepticisme de Kant, elle prépare le dogmatisme de Schelling et de Hegel. Et il faut bien le remarquer, non-seulement elle le prépare, mais elle le commence et le contient. Fichte, en effet, aspire ouvertement à la science absolue. Il explique l'homme, la nature et Dieu. Il mène la philosophie allemande, si on peut ainsi dire, du subjectif à l'objectif par le subjectif même, du scepticisme au dogmatisme, d'une doctrine tellement timide, qu'elle ose à peine affirmer un être effectif, à cette philosophie ambitieuse qui embrasse dans ses cadres immenses l'histoire de l'humanité et celle de la nature, et prétend, sans mesure et sans réserve, à l'explication universelle des choses.

Schelling a commencé sa carrière philosophique par accepter le système de Fichte, comme Fichte avait d'abord adopté celui de Kant. Son premier écrit, composé à vingt ans, porte ce titre expressif : *Du moi comme principe de la philosophie* ; mais il ne tarda pas à s'apercevoir de l'impossibilité absolue de maintenir la philosophie dans cette étroite enceinte où elle étouffait. Sur les pas de Fichte, la philosophie avait perdu la nature ; il s'agissait de la reconquérir.

La nature existe en face du moi. Toute tentative de déduire la nature du moi, l'objet du sujet, est radicalement impuissante ; l'exemple de Fichte l'a prouvé. On ne réussirait pas mieux à déduire le sujet de l'objet, le moi de la nature, la pensée de l'être. Ainsi point d'être sans pensée, point de pensée sans être, et aucun moyen de résoudre la pensée dans l'être ou l'être dans la pensée. C'est dans ces termes que se posait devant Schelling le problème philosophique.

On s'explique très-simplement la solution où il fut conduit. Suivant lui, la pensée et l'être, le sujet et l'objet, ne peuvent être à la fois irréductibles et inséparables, s'il n'y a pas un principe commun de l'un et de l'autre, principe à la fois subjectif et objectif, intelligent et intelligible, source unique de la pensée et de l'être. Ce principe, ce *sujet-objet absolu*, comme l'appelle Schelling, est l'idéemère de sa philosophie. Remarquons que c'est à peu près de la même manière que Spinoza avait été conduit à l'unité de la substance. Son maître, Descartes, en effet, avait constaté au début de la science une dualité fondamentale. En face de l'être qui pense, il avait reconnu l'être étendu. Comment expliquer leur coexistence, bien plus, leur union ? Malebranche, préluant à l'idéalisme de Kant, avait nié qu'on pût connaître les corps ; Berkeley, devançant Fichte, avait essayé de déduire l'étendue de la pensée. Spinoza, sentant d'avance la vanité de ces tentatives, déclara hardiment que la coexistence de la pensée et de l'étendue n'était possible que par une substance infinie, à la fois étendue et pensante, à la fois nature et humanité. L'analogie est sensible, mais il ne faut pas l'exagérer. Le mouvement de la philosophie allemande a un caractère qui lui est propre et une originalité limitée, mais réelle. Schelling n'est point le plagiaire de Spinoza, bien qu'il l'ait connu et admiré dès sa jeunesse, bien que la polémique ardente qui divisa Mendelsohn et Jacobi, et à laquelle prit part toute l'Allemagne pensante, soit antérieure de quelques années aux premiers écrits de Schelling, et l'ait de bonne heure si vivement frappé, qu'il exprimait ouvertement, dans son premier essai, l'espérance de *réaliser un jour un système qui fût le pendant de l'Éthique de Spinoza* (1). C'est justement ce qui est arrivé, mais les différences des deux systèmes sont incontestables. Nous y insisterons un instant pour

(1) Schelling, *Du moi considéré comme principe de la philosophie*.

mettre en pleine lumière le principe fondamental de la philosophie de Schelling.

Dans l'univers de Spinoza, il y a deux mondes, à la fois unis et opposés, le monde de la pensée ou des âmes, et le monde de l'étendue ou des corps. Ces mondes se pénètrent l'un l'autre. Toute âme a un corps, tout corps a une âme. La pensée a ses lois, la nature a les siennes; mais ces lois se correspondent étroitement. Un des grands théorèmes de Spinoza est celui-ci : *L'ordre et la connexion des idées est le même que l'ordre et la connexion des choses* (1). Quel est le secret de cette identité? C'est que la pensée et l'étendue, les âmes et les corps, ne sont que les deux faces d'une même existence. La nature, c'est Dieu dans l'étendue et le mouvement; l'âme, c'est Dieu dans la pensée. Dieu étant un, les lois de son développement sont unes. Ainsi toutes les existences se pénètrent, tout s'unit, tout s'identifie.

Schelling part aussi de cette dualité, la pensée ou le sujet, les choses ou l'objet, ou encore la nature et l'humanité. La nature a des lois; mais une loi, c'est essentiellement quelque chose d'intellectuel, c'est une idée. La nature est donc toute pénétrée d'intelligence; d'un autre côté, l'humanité a aussi ses lois; elle est libre sans doute, mais elle n'est pas livrée au hasard. Des règles absolues gouvernent son développement. Il y a donc parenté entre l'humanité et la nature. D'où vient leur distinction? C'est que la nature obéit à ses lois sans conscience, tandis que l'humanité a conscience des siennes. En d'autres termes, il y a de l'être dans la pensée, de l'idéal dans le réel, et il y a aussi de la pensée dans l'être, du réel dans l'idéal. La différence, c'est qu'ici la pensée, et là l'être, dominant; mais au fond la pensée et l'être sont inséparables. Il y a donc un principe commun qui se développe tantôt sans conscience et tantôt avec conscience de soi-même. C'est le Dieu de Schelling.

Jusque-là le philosophe hollandais et le philosophe allemand ne diffèrent pas; voici le point où ils se séparent. Dans l'univers de Spinoza, il y a un abîme entre la pensée et l'étendue. La pensée et l'étendue, c'est toujours Dieu sans doute, mais il n'y a aucune sorte d'union entre ces deux parties de son être. Le flot des idées coule d'un côté, le flot des corps coule de l'autre. Dieu les embrasse, il est vrai; mais, dans cet océan infini, les ondes contraires ne s'unissent pas. De là au sein de la nature une solution de continuité éternelle. Il en est tout autrement dans le système de Schelling. L'ensemble des êtres compose une échelle continue et homogène où chaque forme de l'existence conduit à une forme supérieure. La nature n'est pas, comme dans Spinoza, dépourvue d'intelligence. Un courant infini de pensée circule dans toutes ses parties; seulement cette pensée n'arrive pas du premier coup à la plénitude de son être. C'est d'abord une pensée tellement obscure, tellement sourde, qu'elle s'échappe absolument à elle-même. Par degrés, elle s'éclaircit et se replie sur soi; elle se sent d'abord, puis se distingue, enfin elle arrive à se réfléchir, à se posséder, à se connaître parfaitement. « La nature, dit Schelling, sommeille dans la plante, elle rêve dans l'animal, elle se réveille dans l'homme. » Ce développement merveilleux est ce que les Allemands appellent le *progrès* ou le *processus* de l'être (*prozess*). L'idée du *processus* n'est pas dans Spinoza; elle appartient en propre à la philosophie allemande et à Schelling. Leibnitz, à la vérité, et, deux mille ans avant Leibnitz, Aristote, avaient conçu la nature comme une série de formes homogènes s'élevant de degrés en degrés à une

(1) *Éthique*, part. II, prop. 7.

perfection toujours croissante ; mais, dans Leibnitz comme dans Aristote, le lien substantiel qui unit ces formes diverses reste obscur ou inexpliqué. Schelling l'explique par le panthéisme, il est vrai, mais enfin il l'explique à ses risques et périls, et, de cette sorte, en empruntant tour à tour à Spinoza et à Leibnitz, il reste lui-même. On ne saurait refuser à cette fusion du dynamisme de Leibnitz et du panthéisme de Spinoza le caractère de l'originalité et de la grandeur, d'autant mieux que Schelling n'a copié personne ; c'est le mouvement propre de sa pensée, c'est le courant de la philosophie allemande qui l'a conduit à la philosophie de l'identité.

Le système de Schelling en effet, bien qu'il paraisse et qu'il soit réellement une réaction extrême contre la doctrine de Fichte, en un autre sens la continue. Fichte n'admettait-il pas aussi l'identité absolue des choses ? Ne résolvait-il pas l'opposition du moi et du non-moi dans un principe supérieur ? Seulement ce principe supérieur, c'était toujours le moi, et de là le caractère idéaliste et subjectif de tout le système. Cette identité admise par Fichte, Schelling la généralise et la transforme. Elle n'est plus pour lui renfermée dans cette étroite prison du moi ; elle est le fond de toutes choses. On peut dire que Schelling a pris des mains de Fichte les cadres de sa philosophie ; mais, en les élargissant, il leur a donné une ampleur infinie. Il a fait entrer dans le système de Fichte la nature exilée ; il y a répandu à pleines mains la réalité et la vie.

Faut-il s'étonner maintenant que Fichte, à la fin de sa vie, ait incliné aux idées de Schelling ? Dans la *Destination de l'homme* (1), dans un autre ouvrage fort curieux, *Instruction pour arriver à la vie bienheureuse* (2), le système de Fichte ne se distingue plus de celui de Schelling. Le moi n'est plus ici le moi subjectif de la *Théorie de la Science* ; c'est le moi réel, objectif, qui communique à la nature sa propre réalité, sa propre objectivité. M. Fichte le fils, qui porte avec honneur un grand nom, s'efforce en vain de confondre ces deux choses. Sa piété filiale est assurément fort ingénieuse, mais elle ne parvient pas à dissimuler l'intervalle immense qui sépare l'idéalisme de Fichte et cette philosophie de Schelling si pleine du sentiment de la nature et de la réalité. Aussi, tandis que la doctrine de Fichte était, sauf en morale, presque stérile en applications, la doctrine de Schelling régénérait les sciences physiques et donnait une impulsion merveilleuse à l'histoire des religions, à celle de la philosophie.

Le mouvement de la philosophie allemande ne pouvait s'arrêter à Schelling. Le système de Schelling, en effet, renfermait bien un principe, mais elle ne fournissait aucun moyen de le développer scientifiquement. Qu'avait fait Schelling ? Il avait conçu l'ensemble des choses comme la série progressive des formes variées d'un principe identique. Mais comment saisir ce principe ? comment atteindre la loi de son développement ? comment la démontrer ? C'est ce que Schelling ne faisait pas.

Pourquoi ce principe se développe-t-il ? Pourquoi devient-il tour à tour pesant, lumière, activité, conscience ? Est-ce à l'expérience qu'on le demandera ? Mais l'expérience constate les faits, elle ne les explique pas. Dira-t-on que le sujet-

(1) Ouvrage depuis longtemps traduit par M. Barchou de Penhoën.

(2) Cet éloquent écrit vient d'être traduit par M. Bouillier, avec deux introductions intéressantes. L'une du traducteur, l'autre de M. Fichte le fils. — 1 vol. in-8°, chez Ladrangé.

objet se développe par sa nature? On demandera quelle est sa nature, et Schelling ne la détermine en aucune façon. Il faut donc admettre ici la qualité occulte d'un principe inconnu. Que de mystères et d'hypothèses! et à quoi tout cela sert-il? Otez l'expérience, nul moyen n'apparaît de construire régulièrement ou même d'ébaucher la science. C'est sous le poids de cette difficulté que Schelling avait imaginé son *intuition intellectuelle*, faculté transcendante qui atteint l'absolu d'une prise immédiate, sans passer par les degrés laborieux de l'analyse et de la réflexion; mais jamais Schelling n'a pu éclaircir la nature équivoque de cette intuition prétendue. Est-ce un don naturel de l'esprit humain? est-ce un privilège? on ne sait. Quoi de plus obscur, de plus arbitraire, de plus incompatible avec les conditions de la science? Évidemment la philosophie allemande devait faire un pas de plus ou abandonner son principe. Ce dernier pas, Hegel le fit. Hegel a cherché, il a cru trouver une méthode pour construire la science absolue, pour la démontrer. Cette méthode, c'est la *logique*.

Faire connaître à des lecteurs français, même d'une manière générale, le système de Hegel, c'est, je n'hésite pas à le dire, une des plus difficiles entreprises qu'on se puisse proposer. D'abord personne ne s'est encore risqué à traduire aucun ouvrage de Hegel (1), de sorte que rien ne prépare le public ni à cette méthode étrange ni à cet étrange langage. Un écrivain consciencieux, M. Ott, esprit ferme et plein de sens, a fait, il est vrai, d'utiles efforts pour nous initier à la doctrine et à la terminologie hégéliennes (2); mais, tant qu'un traducteur habile et résolu n'aura pas fait passer dans notre langue un des grands ouvrages de Hegel, l'*Encyclopédie des sciences philosophiques* par exemple, les plus exactes analyses seront encore insuffisantes.

Rien ne paraît au premier abord plus extraordinaire, tranchons le mot, plus absurde que le système de Hegel. Non-seulement il pousse plus loin que ne l'avait fait Schelling et jusqu'à sa dernière limite le principe déjà fort équivoque de l'identité absolue de la pensée et de l'être; mais, par une suite de cet excès même, il introduit une loi qui est le renversement de toutes les idées reçues: c'est à savoir que les contradictoires sont identiques, par exemple que l'être est identique au néant, le fini à l'infini, la vie à la mort, la lumière aux ténèbres. La philosophie consiste, pour Hegel, à trouver en tout l'unité sous la contradiction, l'identité sous la différence.

On se sent disposé tout d'abord, à l'égard d'une telle entreprise, à la défiance et presque au dédain. Il est certain toutefois, à part la valeur même de la doctrine de Hegel, qu'elle est une suite nécessaire de ce qui précède, le terme fatal où la philosophie kantienne devait aboutir. Supposez que Kant, en 1820, fût sorti de son tombeau; nul doute qu'en voyant ce que la philosophie était devenue entre les mains de Hegel, il ne se fût écrié, comme Malebranche en lisant Spinoza, que c'était une *épouvantable chimère*. Et cependant ces deux principes si étranges et si dangereux, l'identité des contradictoires, l'identité de la pensée et de l'être, sont

(1) L'ouvrage important publié par M. Bénard sous ce titre : *Cours d'esthétique de Hegel* (2 volumes in-8°), n'est pas proprement une traduction; c'est une libre analyse.

(2) Mentionnons aussi les articles de M. Wilm dans la *Revue Germanique*, une dissertation étendue de M. Louis Prévost : *Hegel, exposition de sa doctrine*, et une thèse de M. Véra : *Platonis, Aristotelis et Hegelii de medio terminò doctrina*.

déjà dans le système de Kant. N'est-ce point Kant, en effet, qui dans sa dialectique a donné l'exemple déplorable d'opposer les idées l'une à l'autre, et de prouver que les thèses contradictoires sont également vraies? La logique de Hegel, sous ce point de vue, n'est-elle pas le développement des antinomies? Mais ce qui est plus évident encore et d'une plus grande conséquence, c'est que Kant a préparé l'identification absolue de la pensée et de l'être.

C'est une étude infiniment curieuse à se proposer que l'histoire de ce principe dont l'Allemagne est si fière, et où elle fait consister son principal titre d'honneur. On le voit naître avec Kant, se développer dans Fichte, se transformer dans Schelling, et arriver enfin dans le système de Hegel à son plein développement. Suivant Kant, ce que nous appelons les lois de la nature, ce sont en réalité les formes de notre intelligence que nous appliquons aux phénomènes. La grande erreur des philosophes, c'est de détacher ces lois de leur véritable principe, savoir l'esprit humain, le sujet, pour les transporter dans les choses, pour les objectiver. Kant aimait, comme on sait, à rendre sensible l'idée de sa réforme philosophique, en la rapprochant de celle que son compatriote Kopernic avait introduite dans l'astronomie. Le vulgaire croit que les astres tournent autour de la terre, ce qui ne peut s'accorder avec l'observation exacte des faits. Changez l'hypothèse, faites tourner la terre autour du soleil, toute contradiction disparaît, tout s'explique et s'éclaircit. De même on est accoutumé à subordonner la pensée à l'être, tandis qu'au vrai, suivant Kant, c'est l'être qui est subordonné à la pensée.

De cette conception à celle de Fichte, il n'y a qu'un pas. Si les choses ne sont que ce que les fait la pensée, c'est la pensée qui constitue, qui crée les choses. Le moi, en se pensant, en se posant, se crée; en posant le non-moi, il le crée; enfin, en posant Dieu, il le crée encore. Voilà l'identité absolue de la pensée et de l'être, explicitement professée par Fichte, et, comme on voit, rigoureusement déduite de l'idée fondamentale de Kant. Seulement il faut remarquer que cette identité absolue est dominée par le caractère propre du système de Fichte: je veux dire qu'elle est purement psychologique et subjective; l'être, pour Fichte, comme la pensée, c'est toujours le moi ou un développement du moi. Fichte ne pouvait donner à l'identité de la pensée et de l'être un autre sens qu'à condition de sortir de son système. Schelling, nous l'avons vu, reprit, mais en le transformant radicalement, le système de Fichte. A ses yeux, le moi et le non-moi ont une égale réalité, la nature et l'humanité subsistent en face l'une de l'autre; elles trouvent leur union dans un principe à la fois idéal et réel, subjectif et objectif, qui les constitue, les pénètre et les contient.

Cette identité de la pensée et de l'être, du sujet et de l'objet, conçue comme réelle et objective, est le principe commun de la philosophie de Schelling et de celle de Hegel, et on voit qu'elles se rattachent étroitement l'une et l'autre aux doctrines antérieures. Voici maintenant la différence des deux systèmes. Schelling n'identifie la pensée et l'être que dans leur principe premier, savoir Dieu; mais au-dessous de Dieu, la pensée et l'être, sans jamais se séparer, se distinguent. Il y a plus d'être dans la nature, il y a plus de pensée dans l'homme. S'il en est ainsi, l'être et la pensée sont deux choses différentes, et le principe de l'identité est en défaut. A la rigueur, en effet, si l'être et la pensée sont une seule et même essence, non-seulement la pensée doit se trouver partout où est l'être, mais elle doit s'y rencontrer dans la même proportion. Pourquoi cet équilibre est-il rompu? comment est-il possible qu'il vienne à se rompre? pourquoi Dieu est-il plus dans l'humanité

que dans la nature? Question téméraire sans doute, mais à laquelle est tenu de répondre celui qui ose soutenir que la science absolue est possible à l'homme. Or, cette question, Schelling ne la résout pas, et ne peut pas la résoudre. Le voilà convaincu d'inconséquence. Il a proclamé le principe de l'identité de la pensée et de l'être, il l'a dégagé du caractère relatif et subjectif qui le défigurait dans Fichte et dans Kant, mais il n'a pas osé le développer avec rigueur. Aussi sa philosophie ne s'est-elle soutenue que par des hypothèses ou par des emprunts déguisés qu'il a faits à l'expérience.

Hegel met sa gloire à être plus conséquent et plus hardi que son devancier, et il prétend tirer du principe de l'identité ce que Schelling ni aucun philosophe n'a jamais pu lui faire rendre, une science du développement des choses.

La pensée et l'être, c'est tout un. A quoi bon deux mots pour exprimer une essence unique? Ne disons pas la pensée, l'être, disons l'*idée*. L'idée, voilà le dieu de Hegel; le développement de l'idée, voilà la réalité; la connaissance de ce développement, voilà la science. La science de l'idée s'appelle la logique, et ainsi la métaphysique et la logique se confondent.

Grâce à cette identité vraiment absolue, la science devient possible. Elle se réduit, en effet, à déterminer les rapports nécessaires des idées. Dans la théorie de Schelling, on était réduit soit à s'appuyer sur l'expérience pour décrire le mouvement de l'être dans la nature, ce qui ne donnait pas une véritable science, ou à donner carrière à l'imagination, et à présenter des hypothèses déguisées sous le beau nom d'intuition intellectuelle. Cela tenait à ce que l'essence du premier principe restait indéterminée, et à ce que l'on admettait une distinction arbitraire entre les objets de la pensée et la pensée elle-même. Maintenant que nous savons que le premier principe, c'est l'idée, et que la nature et l'humanité ne sont autre chose que le développement de l'idée, les lois de l'idée étant connues, la science est trouvée.

On demandera comment les lois de l'idée peuvent être déterminées. Hegel répond à cette question par sa logique, qui est la détermination scientifique des lois de l'idée. Hegel ne donne pas ces lois comme une découverte accidentelle de son génie. Ces lois sont partout, dans la conscience de tout homme, dans la nature, dans l'histoire. Elles se déduisent toutes, au surplus, d'une loi unique et fondamentale, la loi de l'identité des contradictoires. Suivant Hegel, toute pensée, tout être, toute idée renferme une contradiction, et non-seulement cette contradiction existe dans les choses, mais elle les constitue. La vie est essentiellement la synthèse, l'union de deux éléments qui tout ensemble s'excluent et s'appellent nécessairement.

Au premier abord, dit Hegel, cette doctrine révolte le sens commun et paraît favorable au scepticisme. Loin de là; elle est au contraire l'arrêt de mort du scepticisme. Les pyrrhoniens triomphent de l'opposition des idées; cette opposition n'embarrasse en rien le vrai philosophe, qui y voit la condition et le mouvement même de la vie.

Le sens commun, loin de repousser le principe de l'identité des contradictoires, lui rend un éclatant témoignage. Le sens commun ne maintient-il pas la différence et l'identité de l'âme et du corps, la coexistence et l'opposition de la prescience de Dieu et du libre arbitre? C'est manquer au sens commun que d'abandonner une de ces vérités pour l'autre, sous le vain prétexte qu'elles se contredisent. Examinez le sens commun sous sa forme la plus haute, la religion; l'âme religieuse

n'adore-t-elle pas un Dieu à la fois personnel et infini, un Dieu immobile et vivant, visible et invisible tout ensemble? Le sceptique croit triompher en opposant ces attributs; c'est que le raisonnement a étouffé en lui la raison. Pendant qu'il se tourmente à aller d'un de ces contraires à l'autre, un élan du cœur vers Dieu les unit. La plus raisonnable des religions, le christianisme, n'enseigne-t-il pas au genre humain depuis dix-huit siècles que Dieu a fait le monde de rien, que Dieu s'est fait homme? Et ne sont-ce pas là autant de contradictions, mais des contradictions pleines de raison, de réalité et de vie?

Les sciences nous offrent aussi mille exemples de l'identité des contradictoires. En physique, n'admet-on pas sans aucune difficulté que la lumière suppose les ténèbres? Imaginez une lumière sans ombre. Les objets également éclairés ne se distinguent plus, et ce jour uniforme est en tout identique à la nuit. Ainsi la lumière *pure*, comme dit Hegel, la lumière *immédiate*, la lumière *en soi*, implique son contraire, l'obscurité. Non-seulement elle la suppose, mais elle la porte en soi, elle l'engendre, et d'un autre côté, en la produisant, elle se réalise elle-même. Le produit, c'est la lumière effective, la couleur.

Nous pouvons, sur cet exemple très-simple, prendre une idée générale du système de Hegel. Toute idée renferme trois éléments, ou, pour employer le langage consacré, trois *moments*. Vous pouvez la considérer ou en elle-même, ou dans son opposition avec l'idée contraire qu'elle renferme, ou enfin dans l'union qui les réconcilie. Le premier moment est celui de l'idée *en soi*, le second celui de l'idée *hors de soi*, le troisième enfin, celui de l'idée *en soi et pour soi*. L'idée existe d'abord d'une manière simple et immédiate, puis elle se divise et s'oppose à elle-même; enfin elle ramène ses deux membres à l'unité. Le moment de l'unité est celui de la vie, de la réalité concrète et individuelle. Celui qui ne considère l'idée que dans les moments antérieurs ne connaît que des abstractions. C'est la commune infirmité du vulgaire et de ces philosophes qui suivent la logique de l'école. Le vulgaire, l'homme dans la vie animale, s'en tient à cette première vue des choses qui nous les fait connaître dans un état de mélange et de confusion. C'est la perception des sens. L'entendement s'applique à cette matière grossière, la divise, la décompose. Ici éclatent les oppositions; toutes choses paraissent contraires, la vie et la mort, le mouvement et le repos, l'âme et le corps, le fait et le droit, la société et la nature, la philosophie et la religion. Les esprits qui s'attachent à ces oppositions ne peuvent manquer de tomber dans le scepticisme, absurde extrémité aussi éloignée du sens commun que de la vraie philosophie; mais s'arrêter au scepticisme, c'est bien mal connaître la nature des choses et la puissance de la pensée; l'entendement est au-dessus des sens, mais la raison est au-dessus de l'entendement. Ce que l'entendement sépare, la raison l'unit; les choses qui semblaient incompatibles apparaissent comme inséparables; à la confusion succède l'ordre, à la guerre la paix, au doute la foi, aux angoisses de l'âme, aux hésitations du raisonnement, la sérénité d'une affirmation sûre d'elle-même, la plénitude d'une compréhension parfaite. La vie et la mort ne sont que les deux moments de l'existence, le fait et le droit les deux aspects d'une même nécessité, la société un perfectionnement de la nature, la philosophie un perfectionnement de la religion.

On s'explique maintenant comment Hegel a pu être conduit au principe de sa logique et de toute sa philosophie, l'identité des contradictoires. Trouver dans chaque idée une idée contraire, et les unir dans une troisième idée; opposer à la

thèse l'antithèse, et les réunir dans la synthèse ; considérer successivement l'idée en soi, hors de soi, et pour soi, telle est sa méthode constante. L'idée à laquelle Hegel aboutit au terme de chaque opposition n'est pas autre chose que l'idée première, mais vivifiée par cette opposition elle-même, d'abstraite devenue concrète, de morte vivante. Cette même idée, ainsi transformée, traverse une nouvelle opposition, une nouvelle contradiction, pour en sortir victorieuse, et ainsi de suite à l'infini, depuis l'idée la plus simple, qui contient le germe de toutes les autres, jusqu'à la plus composée, qui en exprime le plus complet développement. La chaîne de ces oppositions, c'est la science. Elle consiste à faire voir l'universelle identité : partie d'une idée primitive au plus bas degré de la pensée, elle la retrouve au faite, et toutes les idées intermédiaires ne sont toujours que la même idée qui se déploie à l'infini.

Il est possible de s'orienter maintenant au sein de ce vaste édifice d'abstractions accumulées où se joue avec une fécondité et une subtilité inouïes la pensée de Hegel. Rien ne reste en dehors de ce système, et il y a là, on ne saurait en disconvenir, un effort immense pour tout embrasser et tout expliquer. Indiquons au moins les grandes lignes du monument. L'œuvre de Hegel comprend trois parties : la logique proprement dite, la philosophie de la nature, et la philosophie de l'esprit. Le principe premier et dernier des choses, ce que Hegel appelle l'idée, doit d'abord être envisagé en lui-même, dans les profondeurs de son essence non encore manifestée, dans ces lois nécessaires et primitives qui la constituent, et se réfléchissent plus tard en toutes ses œuvres. La science de l'idée en soi, c'est la *logique pure*, lumière, fondement, clef de voûte de tout le système. L'idée, par une suite nécessaire de sa nature, telle que la logique l'a décrite et expliquée, l'idée se développe, ou, pour mieux dire, se brise et met à nu l'élément de la contradiction qui était renfermé en son sein. Elle était Dieu en soi, elle devient nature ; éternelle, elle tombe dans le temps ; immuable, dans le changement. La *Philosophie de la nature* nous développe la série des mouvements nécessaires qui emportent l'idée à travers tous les degrés de l'échelle des êtres sensibles, et où elle épuise sa faculté de se contredire elle-même. Les lois de la mécanique, de la chimie, de la physiologie, se résolvent dans une série d'oppositions ; mais le principe suprême qui préside à ce développement veut que la contradiction nécessairement créée soit nécessairement détruite. L'idée, qui s'ignorait et se niait dans la nature, retourne à soi pour devenir esprit. La science du retour de l'idée à elle-même est la *philosophie de l'esprit*. Les religions, les arts, les systèmes, les institutions sociales, ne sont que les phases diverses de cette évolution que règle une éternelle et inflexible géométrie. L'histoire de l'humanité réfléchit celle de Dieu ; c'est une logique vivante, c'est Dieu qui se réalise, qui, parti de soi, revient à soi, refermant ainsi le cercle infini et éternel.

Reprenons ces grandes divisions. La logique, dans le système de Hegel, tient la place qu'occupe la théodicée dans les systèmes ordinaires ; elle est la science de Dieu considéré en soi, avant la création, si les mots Dieu et création ont ici un sens. Étrange théodicée, en effet, où, à la place de ces attributs sublimes de la justice éternelle, de la bonté infinie, de la beauté pure et sans mélange, nous trouvons une sèche et monotone énumération d'idées abstraites, l'être, le néant, la qualité, la quantité, la mesure, l'identité, la différence. Rien de plus aride que cette algèbre qui ajoute à la monotonie de notions toujours indéterminées l'in-

supportable uniformité du procédé qui les oppose et les combine sous la loi d'une trichotomie toujours renaissante. La *Somme* de saint Thomas, qui comprend quelques milliers de syllogismes à la suite les uns des autres, ou, pour choisir un plus convenable exemple, les deux cents propositions corollaires et scholies de l'*Ethique*, sont, à côté de la logique de Hegel, des œuvres pleines de charme et de vie.

Ces abstractions et la loi qui les enchaîne constituent pour Hegel le fond des choses. Le vulgaire y voit de vaines combinaisons de l'esprit; ce sont les véritables réalités. Quelle abstraction plus vide, à ce qu'il semble, que celle de l'être? Tout pour Hegel en va sortir. L'auteur de la *Logique* semble avoir voulu accumuler ici tous les sujets de défiance et d'étonnement. D'une idée abstraite il prétend faire sortir la réalité, et comment, je vous prie? par l'intermédiaire d'une idée encore plus vide, celle du néant. L'idée confondue avec l'être, l'être avec le néant, le concret sortant de l'abstrait, la contradiction placée à l'origine des choses, voilà l'épreuve où Hegel ne craint pas de soumettre notre bon sens et notre patience.

L'idée de l'être est en effet la plus simple de toutes les idées; toutes les autres la supposent, et elle n'en suppose aucune avant elle. Or, l'idée de l'être ou l'être, car Hegel identifie, ici comme toujours, ces deux choses, est identique au néant. Qu'est-ce en effet que l'être considéré en soi? C'est l'être absolument indéterminé, ce qui n'est ni fini, ni infini, ni esprit, ni matière, ce qui n'a ni quantité, ni qualité, ni rapport. Tout cela peut s'affirmer du néant. Penser au néant, c'est faire abstraction de toutes les formes de l'existence; c'est la même chose, par conséquent, que penser à l'être en soi. D'un autre côté, Hegel ne nie pas que l'être et le néant, ce qui est et ce qui n'est pas, ne soient deux termes contradictoires. Ils sont à la fois contradictoires et identiques. La contradiction dans l'identité, voilà la souveraine loi de la pensée et des choses.

Ainsi, du sein de l'idée de l'être, matière primitive des choses, sort l'idée du néant; mais l'être et le néant ne restent pas en face l'un de l'autre. L'être exclut et appelle le néant; ce double mouvement suscite une troisième idée que Hegel appelle le *devenir* et qui réconcilie les deux autres. Le devenir, c'est l'idée du développement par lequel un être devient ce qu'il n'était pas. Cette idée implique à la fois celle de l'être et celle du néant; elle en est la synthèse. Nous voilà sortis de cette abstraction confuse où tout se mêle et se perd; nous mettons le pied sur le terrain de la réalité; nous avons affaire à l'être déterminé, à la *qualité*.

Il est inutile de poursuivre cette déduction; j'aime mieux esquisser quelques-unes des grandes applications de la logique, particulièrement celles qui se rattachent à la philosophie de l'esprit.

L'idée dominante du système de Hegel se maintient avec une fermeté singulière au sein des applications les plus diverses. Partout l'idée traverse les trois moments nécessaires; elle est d'abord l'identité confuse des contraires; puis elle se divise, pour rentrer finalement dans son identité primitive, éclaircie et vivifiée. Cette loi domine et éclaire la psychologie, la morale, le droit, l'histoire de la civilisation, celle des religions et des philosophies.

Il y a, nous l'avons déjà vu, trois facultés dans l'esprit humain: la sensibilité qui nous livre les idées dans leur confusion, l'entendement qui les débrouille et les oppose, la raison qui les unit.

L'homme est d'abord pour lui-même unité confuse d'une âme et d'un corps:

cette unité se brise par la réflexion ; l'âme s'oppose le corps, mais elle s'aperçoit que le corps, c'est encore elle-même, et alors elle le ramène à soi comme un moment nécessaire de son existence.

Dans l'homme, tout est d'abord mêlé, l'instinct, la volonté, la raison. L'homme existe déjà sans doute dans l'enfant, mais d'une manière abstraite encore et indéterminée ; il est en soi, il n'est pas pour soi. L'âge de la réflexion arrive ; une opposition se déclare entre l'instinct et la raison, entre la nature et la volonté. De là le mal, mais de là aussi le bien. Le bien suppose le mal, car celui qui fait le bien sans effort, sous la seule impulsion d'une nature excellente, n'est pas véritablement bon. Ici se vérifie avec éclat, suivant Hegel, le principe de sa logique. On ne peut concevoir le bien sans concevoir en même temps le mal. Le bien en un sens implique donc le mal, et cependant il l'exclut. Il l'exclut et il le suppose, voilà la contradiction qu'il faut résoudre. Hegel y croit parvenir en démontrant qu'au fond l'instinct et la raison sont identiques. L'instinct, c'est la raison qui s'ignore. Après s'être opposée à elle-même dans la lutte de la volonté et de la nature, elle reconnaît leur identité, et dès lors tout rentre dans l'ordre au sein de l'âme pacifiée ; l'instinct comprend qu'obéir à la raison, c'est être fidèle à lui-même ; la raison comprend qu'elle est faite, non pour étouffer ou comprimer l'instinct, mais pour le conduire, et cette harmonie intelligente et volontaire de l'instinct et de la raison, c'est la vertu, mère du bonheur. On s'imagine que le bonheur et la vertu sont deux choses différentes : philosophie étroite, philosophie de l'entendement ! La raison identifie ce que le cœur de l'honnête homme ne sépare jamais, le bien-faire et le bien-être, l'action vertueuse et la félicité.

Ainsi, partout à la surface la contradiction, la différence ; partout au fond l'harmonie et l'identité. Quoi de plus opposé, à ce qu'il semble, que la philosophie et la religion ? quoi de plus divers que les cultes ? quoi de plus contraire que les systèmes philosophiques ? En réalité, toutes ces institutions religieuses dont la variété nous confond, dont l'opposition nous étonne, ne sont que les membres d'un même corps, les moments d'une même idée. Cette idée, qui se développe sous le voile du symbole dans la suite harmonique des religions, est la même qui, sous des formes plus claires, déploie dans le mouvement régulier des systèmes philosophiques sa nature toujours diverse et toujours identique. Les lois de la logique, partout présentes, parce qu'elles sont le fond de tout, déterminent et gouvernent souverainement cette double évolution.

Il y a trois grandes religions : la religion orientale, la religion grecque et la religion chrétienne, lesquelles correspondent aux trois moments nécessaires de l'idée logique. La religion orientale, c'est l'idée de Dieu à son premier moment, celui qui comprend tous les autres dans leur unité confuse. L'homme adore Dieu, mais sans le connaître et sans se connaître soi-même. Univers, homme, Dieu, tout cela ne forme encore qu'un tout indéci, la nature. La religion grecque, c'est l'idée de Dieu au moment de la diremption, de la contradiction. Dieu se divise pour ainsi dire, s'ébranche en mille rameaux, s'oppose à l'homme et à lui-même ; l'infini se perd et se dissout dans le fini. La religion chrétienne est par essence la religion de la réconciliation. Fille de l'Orient et de la Grèce, elle les reproduit et les identifie. Dieu, qui s'ignorait dans les obscurs symboles de l'Inde, qui était en quelque sorte hors de soi dans la prodigieuse variété des divinités contraires de la Grèce et de Rome, revient à soi dans le christianisme pour prendre conscience claire et pleine possession de soi. Aussi, le christianisme est-il la seule religion complète,

la seule vraie, la seule évidente par elle-même : c'est Dieu se sachant et s'affirmant Dieu.

Ce qu'on appelle les mystères de la religion chrétienne, ce sont les lois absolues des choses, obscures pour les sens, absurdes et contradictoires pour l'entendement, claires et harmonieuses pour la raison. Le premier de ces mystères, n'est-ce point celui de la sainte Trinité? Or, la sainte Trinité, c'est sous une forme auguste le principe même de la logique. Le Père, c'est l'idée en soi; le Fils, c'est l'idée hors de soi, dans sa manifestation visible, sous la double forme de la nature et de l'humanité. L'Esprit, c'est l'idée en soi et pour soi, parvenue au terme de son mouvement, se reconnaissant identique dans tous les degrés qu'elle a parcourus. Au sein même du Père se retrouvent les trois moments de l'idée, mais sous une forme encore tout idéale : l'Être ou la Puissance, objet de la pensée; le Verbe ou l'Intelligence, ou encore la Pensée, engendrée par l'Être; l'Amour enfin, qui précède de tous deux et qui les unit. Cette Trinité, tout idéale, se réalise par la création, royaume du Fils; mais, pour rattacher la création à son principe, il faut que le fini se sache infini, que l'homme se connaisse Dieu : c'est le royaume de l'Esprit.

Il appartient éminemment à la philosophie de réaliser sur la terre le royaume de l'Esprit. C'est elle en effet qui, en rattachant les symboles du christianisme aux lois de la pensée, démontre et explique ce que la religion ne faisait qu'affirmer, l'union intime de l'homme et de Dieu. La première forme de cette union se trouve dans la communauté chrétienne de l'église au berceau; la seconde, ç'a été l'église organisée; la dernière sera l'état où toutes les croyances religieuses sont appelées à s'allier bientôt sous la loi de la raison et de la liberté.

II.

Ce n'est point en quelques pages que l'on peut apprécier les résultats d'un mouvement philosophique aussi vaste, aussi varié que celui que nous venons de décrire; ce qui précède n'est point une histoire de la philosophie allemande, ce qui suit n'en sera pas une critique. Mais, de même que nous espérons en avoir dit assez pour piquer et déjà pour satisfaire un peu la curiosité, nous voudrions, dans les simples réflexions qui vont suivre, exciter quelque défiance et prévenir l'engouement.

Si je ne me trompe, la philosophie allemande est depuis un demi-siècle sous l'empire et comme sous le charme d'une illusion, et c'est là ce qui m'explique le vice fondamental de sa méthode, les étonnantes révolutions et les aberrations singulières de ses systèmes. Cette illusion, c'est de croire que la science absolue est possible pour l'esprit humain. La science absolue, je veux dire l'explication absolue et universelle des choses, voilà la chimère que poursuit depuis Fichte la philosophie allemande, et chacun des systèmes qu'elle a tour à tour enfantés n'est qu'un effort pour saisir l'insaisissable fantôme.

On explique d'ordinaire cette confiance démesurée dans la pure théorie par le génie spéculatif de la race germanique, et cette explication est vraie, mais elle ne suffit pas; car enfin cette terre de l'enthousiasme a porté de grands critiques : Wolf, Heyne, Paulus; cette race chimérique a produit Kant. Selon nous, c'est l'excès même du doute dans la doctrine de Kant qui nous explique dans celle de

Hegel l'excès de l'orgueil dogmatique. Deux éléments essentiels constituent en effet la science : d'un côté, l'esprit humain lui-même avec sa nature, ses conditions, ses lois; de l'autre, l'ensemble des choses, leur essence, leurs rapports. Réduire l'esprit humain à connaître sa constitution dans l'oubli de la nature des choses, c'est nier la science; concevoir la science comme indépendante de la nature de l'esprit humain, de ses conditions, de ses lois, de ses limites, c'est la nier encore, car c'est la rendre impossible et contradictoire.

La philosophie allemande nous offre le spectacle de ces deux excès contraires. Kant commence par reconnaître que dans la science les philosophes n'ont pas su faire la part de l'esprit humain, la part du sujet : vue profonde autant que solide, d'où est sortie une incomparable analyse de la raison; mais, bientôt entraîné par son principe, ce sage esprit oublie sa sagesse au point d'interdire à l'esprit humain tout accès dans la réalité des choses. Hegel s'est jeté à l'extrémité opposée. L'auteur de la *Critique de la Raison pure* osait à peine affirmer l'existence des objets extérieurs; l'auteur de la *Logique* en connaît à fond, en explique, en déduit, en démontre l'origine, l'essence et les lois. Le père de la philosophie allemande réduit la théodicée à soupçonner la possibilité de Dieu; pour le dernier héritier de cette philosophie, la nature divine n'a pas de mystères; le nombre et l'ordre de ses attributs se découvrent avec la même clarté que les propriétés des courbes géométriques. Kant enfermait la raison dans le cercle de l'expérience; Hegel refuse à l'expérience toute autorité scientifique; tout doit être démontré en philosophie, c'est-à-dire déduit des idées pures. Les plus hautes conceptions de l'esprit humain n'ont pour le maître qu'une valeur relative et subjective; rien de relatif et de subjectif, si l'on en croit le disciple, n'a de place dans les cadres de la science.

Ainsi, des deux termes nécessaires de toute connaissance, l'esprit humain et les choses, Kant supprime le second, Schelling et Hegel retranchent le premier. Fichte marque la transition d'un excès à l'autre. Fichte en effet, tout en exagérant le kantisme, poursuit la chimère de la science absolue; mais c'est dans le moi qu'il se flatte de la trouver. Il supprime comme Kant les choses, mais il en conserve les idées et prépare la transformation future qui, de ces idées, va faire les choses elles-mêmes.

Ainsi, Fichte, Schelling, Hegel, et on peut ajouter à ces noms éminents ceux de tous les philosophes de la moderne Allemagne, ont ce point commun au sein des différences qui les séparent : c'est de croire que la science absolue est possible, c'est de la chercher, c'est de la construire. De là leur méthode commune, aussi chimérique, aussi vaine que l'objet qu'elle poursuit. Son trait distinctif, c'est la suppression de l'expérience ou du moins la subordination complète de l'expérience aux données de la raison pure. L'Allemagne a le plus parfait mépris pour l'observation. Tenir compte des faits, c'est à ses yeux tomber dans l'empirisme, dernier degré de l'abaissement intellectuel. La science est essentiellement l'explication des choses; or, l'expérience n'explique rien; la science en expliquant démontre, l'expérience ne saurait rien démontrer. L'expérience est enfermée dans des limites nécessaires; elle sait ce qui arrive en tel temps en tel lieu; la science veut des résultats universels et durables; l'expérience est l'ouvrage d'un esprit fini, et partant elle est toujours relative et toujours subjective; la science est absolue et objective par essence.

Évidemment, si la philosophie poursuit la science absolue, la méthode philosophique, c'est la méthode à priori, fondée sur les idées pures, suivant l'ordre des

choses, expliquant tout, déduisant tout, méprisant l'expérience, ne reconnaissant aucune limite, aucune condition. A une telle science il faut une telle méthode; ces deux chimères sont faites l'une pour l'autre.

Si je ne m'abuse, le secret de toutes les spéculations allemandes est là : le principe de l'identité de la pensée et de l'être, commun fondement du système de Schelling et de celui de Hegel, le principe plus dangereux encore de l'identité des contradictoires dont la logique hégélienne est une perpétuelle application, enfin cette idée éminemment panthéiste du *processus* des choses qui fait de l'esprit humain le terme suprême où les développements successifs de l'existence viennent se concentrer et se réfléchir, tout cela nous apparaît comme autant de suites nécessaires de la double illusion que nous venons de signaler.

Pour que la science absolue soit construite, il ne suffit pas en effet que l'ordre des idées exprime l'ordre des choses, il faut que les idées embrassent, pénètrent, constituent les choses; il faut que les idées soient les choses. Supposez, en effet, que les choses soient séparées ou seulement distinctes des idées, un doute est possible sur la conformité parfaite des idées avec les choses; l'essence des êtres est soupçonnée, entrevue : elle n'est pas saisie, atteinte dans son fond. C'en est donc fait de la science absolue, s'il n'y a pas identité entre les idées et les choses.

La science absolue doit partir d'une première idée et en déduire toutes les autres. Quelle peut être cette idée? La plus compréhensive et la plus vague de toutes, l'idée de l'être indéterminé. Mais comment passer de l'être indéterminé à l'être réel, de l'abstrait au concret, du néant de l'existence à la vie? Il y a là une contradiction. Eh bien! au lieu de la dissimuler, acceptons-la hardiment. La contradiction est à l'origine des choses : que cette contradiction primitive devienne la loi fondamentale de la pensée et de l'être, qu'elle se retrouve dans toute la nature, qu'elle soit la force cachée par qui les idées sortent les unes des autres depuis la plus pauvre jusqu'à la plus riche, de sorte qu'en définitive le néant soit le principe, Dieu le terme, et que le néant devienne Dieu.

Mais comment l'esprit humain pourra-t-il connaître et décrire cette vaste et merveilleuse évolution? A une seule condition, c'est que l'esprit humain soit le degré supérieur où tout aboutit, le dernier cercle qui enveloppe et pénètre tous les autres; à condition que l'esprit humain soit tout, que l'homme soit Dieu. L'homme divinisé, voilà le dernier mot de la philosophie allemande.

Schelling dit que Dieu, c'est le sujet objet absolu; Hegel, que c'est l'idée, l'esprit infini. Mais il faut bien s'entendre. Le sujet-objet, considéré avant son développement, n'est qu'une abstraction, une identité vide. J'en dis autant de l'esprit infini, de l'idée en soi. Hegel lui-même déclare que l'idée en soi est identique au néant. Si c'est là Dieu, il faut s'expliquer avec franchise; mais non : le Dieu de la philosophie allemande n'est pas au commencement des choses, il est à leur terme. Ce Dieu, c'est l'esprit humain, ou plutôt Dieu est à la fois à l'origine, au terme et au milieu, ce qui revient à dire qu'il n'y a pas de Dieu distinct des choses.

Ces étranges doctrines, à défaut de mérite plus solide, ont-elles du moins celui de la nouveauté? C'est encore là une des illusions de la philosophie germanique.

Rien de plus naïf que les prétentions de nos voisins d'outre-Rhin en fait d'originalité. Dans l'école hégélienne en particulier, on les a portées à leur comble.

Hegel ne reconnaît en ses *Leçons sur l'histoire de la philosophie* que deux grandes époques, l'époque grecque et l'époque germanique. Or, il va sans dire que la philosophie germanique est comprise entre Kant et Hegel. C'est rayer d'un trait de plume des annales de la pensée humaine la scolastique et la philosophie française, des noms, par exemple, comme ceux d'Abélard et de Descartes. Que l'Allemagne traite avec ce mépris superbe des philosophes français, cela peut à la rigueur se concevoir ; mais rabaisser aussi Leibnitz, n'est-ce pas l'excès de l'ingratitude ? Elle est d'autant plus choquante, que ces altiers contempteurs de la philosophie du xvii^e siècle n'ont pas dédaigné de lui emprunter ses vues les plus originales. Le principe de l'homogénéité universelle de l'existence, la loi de continuité qui enchaîne tous les êtres, le dynamisme intérieur qui pénètre la nature sous l'apparent mécanisme de ses phénomènes, l'analogie profonde des lois de l'univers physique et des lois de l'humanité, toutes ces grandes idées qui sont la force et la richesse du système de Schelling, ne viennent-elles pas de Leibnitz ? Un autre cartésien, Spinoza, n'a-t-il pas aussi à revendiquer sa large part dans les spéculations de l'Allemagne ? Le principe de l'identité de la pensée et de l'être n'est-il pas, nous l'avons prouvé, le propre fonds du spinozisme ? Hegel accuse le Juif d'Amsterdam d'avoir méconnu le principe occidental, le principe moderne de la personnalité, d'avoir fait de Dieu la nécessité ou la chose absolue, sans reconnaître en lui la personne absolue ou l'idée ; mais est-ce bien à Hegel qu'il appartient d'élever contre le spinozisme une telle accusation, d'ailleurs si légitime ? Cette personnalité qu'il invoque, l'a-t-il respectée dans l'homme et en Dieu, lui qui n'a vu partout, du sommet de l'être jusqu'à son plus bas degré, que la rigoureuse géométrie de l'idée ? Tout en se distinguant de Spinoza, Hegel reconnaît pourtant à la philosophie germanique un grand précurseur. Lequel, je vous prie ? ce n'est pas Spinoza, ce sera peut-être Descartes ? Non ; c'est un Allemand du xvi^e siècle, le chimérique auteur de *l'Aurore naissante*, le cordonnier-philosophe de Görlitz, Jacob Böhme !

On croira peut-être que j'exagère ici les illusions du patriotisme germanique. Il faut donc citer Hegel lui-même :

« Nous verrons, dit-il dans un discours célèbre, que, chez les autres nations de l'Europe où les sciences sont cultivées avec zèle et autorité, il ne s'est plus conservé de la philosophie que le nom ; l'idée en a péri, et elle n'existe plus que chez la nation allemande. Nous avons reçu de la nature la mission d'être les conservateurs de ce feu sacré, comme aux Eumolpides d'Athènes avait été confiée la conservation des mystères d'Éleusis, aux habitants de Samothrace celle d'un culte plus pur et plus élevé, de même que plus anciennement encore l'esprit universel avait donné à la nation juive la conscience que ce serait d'elle qu'il sortirait renouvelé (1). »

On a le droit de sourire, dans la patrie de Descartes et de Malebranche, de cette naïve exaltation. Pour moi, ce qui m'étonne, c'est que l'histoire de la philosophie, qui a été cultivée avec tant de patience et de profondeur par la savante Allemagne, n'ait pas quelque peu altéré la sérénité de cet orgueil. En France, si notre philosophie contemporaine peut paraître, en fait d'originalité, porter trop loin la modestie et l'abnégation, nous avons du moins cet avantage, que la con-

(1) Ces paroles ont été prononcées par Hegel, à Heidelberg, en octobre 1816, à l'ouverture de son cours d'histoire de la philosophie.

naissance impartiale et approfondie des grandes conceptions du passé nous a donné une sorte de maturité précoce qui nous préserve des illusions. Platon, longtemps médité, nous rend moins sensibles à l'originalité de Schelling; Plotin, bien connu, nous tient en garde contre Hegel.

Je ne veux point faire ici un étalage indiscret d'érudition, et je sais que les mêmes principes peuvent recevoir des mains du temps et du génie des développements pleins de nouveauté et de grandeur; toutefois il ne sera pas inutile, pour mettre à leur place bien des prétentions et prévenir plus d'un entraînement, de rappeler quelques souvenirs historiques, et de montrer jusque dans la plus haute antiquité les traces de ces mêmes doctrines que l'Allemagne se flatte d'avoir inventées.

Identifier la pensée et l'être, l'intelligent et l'intelligible, dans une seule et même essence, l'idée; faire des idées le dernier fond des choses, ne voir dans les réalités individuelles et périssables que l'ombre de l'idée, l'idée, pour ainsi dire, brisée et séparée de soi; admettre même au sein des idées un élément nécessaire de négation et de contradiction, et expliquer les choses par l'union ineffable de l'être et du néant, de l'identité et de la différence, n'est-ce point là, je le demande à quiconque a médité *la République*, *le Timée* et *le Sophiste*, n'est-ce point là la substance du système de Platon? n'est-ce point de la sorte que l'entendait Aristote, quand il élevait contre son maître cette plainte amère qui peut paraître aujourd'hui une prophétie, que la théorie des idées absorbait la philosophie dans la logique (1)?

Nous pourrions remonter plus haut, jusqu'à cette école pythagoricienne, mère du platonisme. Pour moi, quand j'entends Hegel démontrer *à priori* que le mouvement le plus vrai est le mouvement circulaire, quitte à trouver bientôt d'excellentes raisons pour prouver, toujours *à priori*, que le mouvement des planètes doit être elliptique; quand je vois un métaphysicien du XIX^e siècle déduire la ligne du point, la surface de la ligne, le solide de la surface, croyant ainsi transformer de purs nombres en corps, des abstractions en réalités, il me semble, je l'avoue, que je recule de plus de deux mille années, et je me reporte à ces jours d'innocence de la philosophie que nous retrace si bien Aristote, où rien n'avait encore altéré la foi naïve de la spéculation en elle-même. L'auteur de *la Métaphysique* est ici vraiment admirable de bon sens et de haute ironie :

« Tout ce que les pythagoriciens, nous dit-il, pouvaient montrer dans les nombres qui s'accordât avec les phénomènes, ils le recueillirent et ils en composèrent un système; et, si quelque chose manquait, ils y suppléaient, pour que le système fût bien d'accord et complet (2). »

N'est-ce point là la logique hégélienne au berceau? et que pourrait-on opposer à la physique chimérique du philosophe de Berlin, qui fût plus fort que ces paroles qu'adresse Aristote aux métaphysiciens-géomètres de la grande Grèce :

« Les êtres mathématiques sont sans mouvement.... Comment pourra-t-il y avoir du mouvement, si on ne suppose d'autres sujets que le fini et l'infini, le pair et l'impair? Comment rendront-ils compte de la légèreté et de la pesanteur? Aussi n'ont-ils rien dit de bon sur le feu, la terre et les autres choses semblables, parce qu'ils n'ont rien dit, je pense, qui convienne proprement aux choses sen-

(1) Aristote, *Métaphysique*, I, 8.

(2) Id, *ibid.*, 4.

sibles.... De nos jours, les mathématiques sont devenues la philosophie tout entière (1). »

Au lieu de mathématiques, lisez logique, et ce passage vient, après deux mille ans, accabler les hégéliens du bon sens immortel d'Aristote ; mais, sans remonter à ces temps primitifs de la philosophie, je trouve au déclin de la civilisation grecque et romaine un mouvement philosophique plein d'analogies curieuses avec celui qui agite depuis soixante ans l'Allemagne. Je veux parler de la philosophie alexandrine. Elle aussi avait été précédée par un radical scepticisme, celui d'Énésidème et d'Agrippa. Elle aussi s'élança à l'extrémité contraire, pour embrasser le fantôme de la science absolue et celui de la méthode rationnelle. Comme Hegel, Plotin dédaigne l'expérience; comme lui, il prétend saisir l'ordre absolu des choses, et non-seulement le saisir, mais le déduire et le démontrer; tous deux admettent dans l'être un mouvement dialectique qui se réfléchit dans la science et identifie la raison et l'être dans l'idée. A Alexandrie comme à Berlin, on voit clair dans les mystères de l'essence divine; on la décompose en trois éléments à la fois distincts et inséparables, trinité primitive qui se retrouve au fond de toute chose et de toute pensée. Cette trinité devient pour les deux écoles une baguette magique qui fait tomber tout voile, éclaireit toute obscurité, efface toute différence. Les systèmes philosophiques se rapprochent, les symboles religieux se confondent, tout se pénètre et s'unit. Au sommet de la trinité, par delà toutes les déterminations de la pensée et de l'être, l'unité absolue, indéterminée, identité du néant et de l'existence, centre où toutes les contradictions se perdent et s'identifient, source d'où tout s'épanche et où tout revient, abîme où la pensée humaine, après avoir parcouru le cercle nécessaire de ses révolutions, vient chercher le repos dans l'anéantissement de la conscience et de la personne.

Ainsi, même principe, la recherche de la science absolue; même méthode, la spéculation toute rationnelle; mêmes résultats, l'identité de la pensée et de l'être, l'identité des contradictoires, l'unification de l'homme avec Dieu.

Que d'autres signalent les différences; pour nous, nous n'avons dû chercher que les analogies, estimant utile, avant que de combattre de front la méthode germanique, de constater qu'elle a déjà traversé plus d'une épreuve et subi plus d'une mémorable condamnation.

Demandons-nous maintenant sur quoi repose, en définitive, cette méthode altière du haut de laquelle la philosophie allemande regarde avec dédain ce qu'il lui plaît d'appeler l'empirisme français? On est confondu, quand on adresse cette question à l'Allemagne elle-même, de trouver un si frappant contraste entre la hauteur de ses prétentions et la vanité des titres sur lesquels elle prétend les appuyer. Il y a déjà quelques années, Schelling ressaisit la plume avec éclat, après un silence qui étonnait et affligeait tous les amis de la philosophie, pour prendre en main la défense d'une méthode bien compromise, et pour l'opposer à celle que la philosophie française s'honore d'avoir héritée de Descartes (2). Certes, on ne saurait donner à la méthode allemande un plus illustre défenseur ni un plus habile interprète. Schelling a autant d'esprit que de génie, et dans ses écrits, notamment dans celui que nous signalons, il sait unir la grâce à la grandeur. Mais quel est le fond de cette brillante apologie? Le voici en peu de mots.

(1) Aristote, *Métaphysique*, I, 7 et 8.

(2) Voyez l'écrit intitulé: *Jugement de M. Schelling sur la philosophie de M. Cousin*. 1835.

Ce que Schelling, ce que les métaphysiciens de l'Allemagne ne peuvent comprendre, c'est que la philosophie soit une science, une science digne de ce nom, et qu'en même temps elle doive tenir compte de deux choses : d'une part, de la nature de l'esprit humain, de ses conditions, de ses limites, de ses lois; de l'autre, des données de l'expérience. Une philosophie appuyée sur l'étude de la nature humaine leur paraît empreinte d'un caractère tout relatif et tout subjectif. « La science, nous dit Schelling, doit être homogène; si vous mêlez l'expérience et la raison, votre philosophie n'est plus *d'une seule pièce*. L'expérience, d'ailleurs, n'est pas un procédé à l'usage de la métaphysique; elle constate des existences, elle ne les explique pas. Elle donne le *que* et non le *comment*. Cet empirisme timide n'a rien à nous dire sur la nature des choses, sur celle du premier principe; il se borne à quelques attributs tout négatifs, à quelques déterminations abstraites et vides. C'est une science sans contenu; ce n'est point une *philosophie réelle*. »

Nous répondrons en substance à Schelling et à l'Allemagne : La philosophie telle que vous la concevez, dans son homogénéité et son universalité absolue, est, par sa définition même, un idéal, ou, pour mieux parler, une chimère entièrement inaccessible, sans aucune proportion avec l'esprit humain et avec toute la constitution de notre nature. Cette philosophie, nous vous défions non-seulement de la construire, mais même de la commencer. Quant aux objections que vous adressez à la nôtre, elles ne tombent pas sur nous, mais sur l'esprit humain. C'est à la nature des choses que vous faites le procès. Contre vous, au surplus, nous ne voulons d'autres défenseurs que vous-mêmes. Le crime capital que vous nous reprochez, celui de consulter l'expérience, vous le commettez comme nous, ajoutant ainsi aux inconvénients de l'illusion ceux de l'inconséquence, et compliquant votre situation de telle sorte que, si l'expérience a des dangers, vous les subissez, et, si elle a des avantages, vous ne les recueillez pas.

Oui, j'ose le dire au nom de l'histoire, concevoir la philosophie comme indépendante des limites de l'esprit humain et des conditions de l'expérience, c'est placer l'homme entre le scepticisme absolu et une exaltation voisine de la folie. Fausse alternative, également répudiée par la conscience de l'humanité, par les lois d'une exacte logique et par la nature même de la pensée. Quoi ! l'homme ne connaîtra rien s'il ne connaît tout, et il n'y a point de milieu entre la science absolue et l'absolue ignorance ! Certes, la métaphysique n'est point un rêve, et nous croyons qu'il a été donné à l'homme de pénétrer au delà des apparences des sens, de sonder sa propre nature, d'atteindre dans leur fond ces causes invisibles qui soutiennent et animent l'univers, de porter ses regards jusqu'à l'être des êtres, et d'entrevoir quelques-unes des merveilles adorables de sa perfection. En se tenant dans ces limites, on a le droit de faire appel au sens commun; on se sent fort du témoignage de ses semblables. Le genre humain, en effet, est religieux, et une métaphysique secrète est présente au sein de toute religion. Il n'en est aucune, depuis le plus grossier fétichisme jusqu'au spiritualisme le plus pur, qui ne contienne sur la nature et l'ordre des choses une doctrine plus ou moins profonde, toujours proportionnée aux besoins et aux lumières croissantes de la civilisation; mais autant la conscience de l'humanité soutient et autorise une philosophie réglée dans ses vœux, autant elle réprouve une ambition excessive qui ne sait pas reconnaître l'irremédiable infirmité de notre nature. Quel orgueil, ou plutôt quel délire de croire que cet homme, qui est un abîme à lui-même, pourra contempler

sans voile les origines éternelles de l'être! Un brin de paille est pour lui plein de mystères, et il n'y en aura pas dans l'essence de Dieu! Quoi! cette chétive créature qui, dans le rapide intervalle placé entre l'instant de la naissance et celui de la mort, résiste à grand'peine à toutes les causes de destruction qui menacent son existence, voilà le séjour de la science absolue!

Cette science absolue, dites-vous, est dans l'esprit humain; mais est-elle le commun partage de tous, ou le privilège de quelques-uns, celui d'un seul peut-être? Dans la première alternative, voilà autant de philosophes que d'hommes, voilà une égalité absolue entre toutes les intelligences. Dans la seconde, quel abîme vous creusez entre un homme et un autre homme! Vous possédez, Hegel, la science absolue, et il y a des hommes, vos semblables, qui ne l'ont pas! N'y en eût-il qu'un seul, cet homme n'est plus votre égal. Entre la science absolue et ce qui n'est pas elle, il y a l'infini. Cet homme ne sait pas tout; donc, au prix de ce que vous savez, il ne sait rien. Ou il n'est point homme, ou vous-même vous êtes plus qu'homme.

Examinons à l'œuvre ces philosophes qui cherchent et qui ont trouvé la science absolue. Schelling place à la cime des choses un principe qu'il appelle l'identique absolu, le sujet-objet. Ce principe se détermine, s'objective par sa nature, et se donne ainsi à lui-même une première forme qu'il brise aussitôt pour en revêtir une autre, jusqu'à ce qu'il ait épuisé sa puissance d'objectivité, et soit entré en pleine possession de son être.

Ici Hegel arrête son maître et lui dit : Vous êtes infidèle aux conditions de la science absolue. La science absolue doit tout expliquer et tout démontrer. Or, vous débutez par une hypothèse et par une énigme. L'absolu se divise, l'identique se différencie. Qu'est-ce que l'absolu? qu'est-ce que l'identique? Il se divise, dites-vous; il se différencie, il s'objective; pourquoi cela et comment? Le principe du système doit être clair par excellence, puisqu'il doit tout éclaircir. Or, votre principe est inintelligible, et il offusquera de ses ténèbres le reste du système. Puis, comment décririez-vous l'évolution de l'absolu dans la nature et dans l'homme? Vous ne connaissez pas la nature de l'absolu et les lois intimes de son développement. Comment pourriez-vous le voir dans les choses, ne le voyant pas en soi? Il faudra donc recourir à l'expérience. Vous sortez de la science absolue.

Nous ne savons pas, en vérité, ce que Schelling pourrait répondre à ces objections. On ne saurait mieux le mettre en contradiction avec ses propres principes, et signaler dans son système les deux choses qui ne devraient jamais se rencontrer dans une philosophie toute à priori : des mystères inexplicables, des secours tirés de l'expérience.

Mais si Hegel triomphe contre Schelling, le maître n'est pas moins fort contre son disciple. Il faut entendre Schelling presser de sa vive dialectique les fastueuses théories qui, entre autres torts, ont eu celui de faire oublier les siennes. On a prétendu, dit-il, qu'en métaphysique, il ne fallait rien supposer. On m'a reproché de faire des hypothèses. Or, par où commence-t-on? Par une hypothèse, et la plus étrange de toutes, l'hypothèse de la notion logique, ou de l'idée « à laquelle on attribue la faculté de se transformer par sa nature même en son contraire, et puis de retourner à soi, de redevenir elle-même, chose qu'on peut bien penser d'un être réel, vivant, mais qu'on ne saurait dire de la simple notion sans la plus ab-

surde des fictions (1). » Voilà, suivant Schelling, une première supposition toute gratuite. Cependant le système se soutient assez bien tant qu'on reste dans la sphère de la logique pure, où il ne s'agit que de combiner des abstractions ; mais comment passer de l'idée à l'être ? Cela est impossible, cela est inconcevable. Nouvelle hypothèse, nouvelle absurdité, que Schelling relève avec la plus perçante ironie : « L'idée, dit-il, l'idée de Hegel, on ne sait trop pourquoi, ennuyée peut-être de son existence purement logique, s'avise de se décomposer dans ses moments, afin d'expliquer la création. »

On ne saurait mieux dire, et voilà une admirable revanche de Schelling contre l'infidèle et orgueilleux disciple ; mais que pensera tout ami désintéressé de la vérité en écoutant ces deux illustres adversaires, si habiles dans l'attaque, si faibles dans la défense ? Non, sans doute, Hegel, pas plus que Schelling, n'a pu faire le premier pas en philosophie sans laisser des mystères dans la science et sans faire des emprunts à l'observation : double preuve, preuve irréfragable de la vanité de la science absolue et de la méthode rationnelle.

Après avoir tant attaqué l'empirisme, Schelling, dans ce même écrit que nous combattons, finit par convenir qu'on ne peut se passer de l'expérience en métaphysique. L'aveu est loyal, mais bien tardif, et après tout c'est une contradiction. Si nous en croyons les bruits encore un peu vagues qui viennent de l'Allemagne, la nouvelle philosophie de Schelling a pour caractère de s'appuyer sur la tradition et l'expérience (2). On ne peut qu'applaudir à ce dessein et admirer la vivace fécondité de ce génie que ni l'âge ni la contradiction n'ont pu épuiser ; mais, quand Schelling aura terminé sa seconde philosophie, ne craint-il pas qu'on lui en demande une troisième pour mettre les deux autres d'accord ? D'un côté, une doctrine toute rationnelle ; de l'autre, un système tout fondé sur l'expérience et la tradition, est-ce là cette philosophie d'une seule pièce qu'on nous reproche de ne pas avoir ? est-ce là cette homogénéité, cette unité tant célébrées ?

Il est vrai que Schelling prétend faire de l'expérience en grand. Notre psychologie lui paraît, comme eût dit Spinoza, *historiola animæ*. En général, on méprise beaucoup la psychologie au delà du Rhin, et on croirait, à entendre nos dédaigneux voisins, qu'il ne sied qu'à un étroit génie de s'y appliquer. Pour nous, nous ne voyons pas ce qui empêcherait qu'en psychologie on ne fit de l'expérience tout à fait en grand, à la manière de Socrate et de Kant, lesquels, sans sortir de la conscience, ont su y descendre à une certaine profondeur. Nous préférons hautement les *Méditations* de Descartes, qui vivront toujours, à ses *Principes* ou à ses *Météores*, qui n'ont pas plus duré que le système des tourbillons ; et dans les *Méditations*, ce que nous admirons le plus, ce sont les deux premières, où Descartes ne dépasse pas encore le *Cogito*. Mais enfin, qu'on la fasse en grand ou en petit, l'expérience est toujours l'expérience ; elle est toujours l'ouvrage d'un être limité dans l'espace et dans le temps, placé dans de certaines conditions, entravé par mille obstacles, sujet à l'ignorance, à l'erreur, à toutes les misères du doute et de la réflexion. Nous voilà descendus des hauteurs de la science absolue ; nous voilà redevenus des hommes. Faut-il s'en plaindre ? Notre philosophie sera-t-elle moins

(1) Jugement de M. Schelling, etc., p. 17.

(2) Voyez l'esquisse que donne M. Matter du nouveau système de Schelling dans l'ouvrage intitulé : *Schelling, ou la Philosophie de la nature et la Philosophie de la révélation*. Paris, 1845.

rigoureuse, parce qu'elle reposera sur une analyse plus exacte de nos moyens de connaître; moins réelle, parce qu'elle vivra de faits, et non d'abstractions; moins légitime enfin, parce qu'étant faite par des hommes, elle tiendra compte des idées, des besoins et des limites de la nature humaine?

Plus chimérique ou moins sincère que Schelling, Hegel prétend se passer tout à fait de l'expérience, ou du moins la subordonner en tout à la raison. Il faut lui rendre cette justice, que jamais philosophe n'a porté plus loin l'ambition spéculative; nul n'a fait un plus grand effort pour satisfaire aux conditions de la science absolue. Où le conduit cet excès de confiance? Disons-le nettement, à un véritable délire. Qu'on jette les yeux sur sa philosophie de la nature, et qu'on le suive, si on en a la patience, dans l'inextricable dédale de ses prétendues démonstrations. J'ose dire qu'en voyant cet esprit si ingénieux et si élevé se consumer en stériles combinaisons d'idées et de mots, identifier les notions les plus différentes, établir les rapprochements les plus étranges, abuser des analogies verbales, jouer avec les mots comme les scolastiques les plus décriés, déduire le temps de l'espace, de l'un et de l'autre le lieu, du lieu le mouvement, du mouvement la matière; démontrer géométriquement que la nature doit graviter; distribuer les rôles entre les parties du système planétaire, donner au soleil le rôle du genre, aux comètes celui de l'espèce, aux planètes celui de l'individu; prouver que le soleil doit tourner nécessairement sur lui-même, en vertu des lois de la logique; expliquer par raison spéculative pourquoi l'esprit fini, c'est-à-dire l'homme, a son séjour dans une planète plutôt que dans une autre; déterminer à priori le nombre des corps élémentaires; trouver des preuves démonstratives qui le fixent justement au chiffre marqué par les dernières découvertes de la chimie, oui, j'ose dire, sans épuiser cette triste énumération, qu'on sent profondément ce que Hegel n'a jamais su reconnaître: le contraste de l'orgueil humain et de la prodigieuse faiblesse de notre nature. Voilà un penseur versé dans les sciences physiques qui prend parti entre Kepler et Newton, abstraction faite du calcul et des expériences; voilà un philosophe qui définit la lumière, *le moi de la nature*, qui nous assure que le feu n'est autre chose que *l'air devenu affirmatif*, sans parler de mille autres propositions non moins bizarres que mon respect pour le génie de Hegel m'empêche de citer.

Tout cela ne serait rien encore, si Hegel restait dans le domaine de la physique; mais quand il porte dans les sciences morales ce mépris du bon sens, ce défi audacieux jeté aux notions reçues, ces définitions prodigieuses, ces analogies extraordinaires, ces monstrueuses transformations; quand on le voit rompre en visière à tout ce que les hommes respectent. identifier le bien et le mal, le droit et le fait, le libre arbitre et la fatalité, on se souvient alors que Hegel, dans ses *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, a réhabilité les sophistes. et on s'éloigne avec une sorte de tristesse et de dégoût d'une philosophie qui nous promettait de tout comprendre et de tout éclaircir, et qui n'est le plus souvent que le chaos de toutes les idées, la confusion de tout langage, la négation de toute science et de toute foi.

Nous ne voulons aboutir au surplus qu'à une conclusion très-simple: c'est que la philosophie allemande, quelle que soit sa part d'originalité et de grandeur, si riches, si neuves, si brillantes que puissent être plusieurs de ses applications, quelle que soit la place encore indécisée que la postérité assignera aux hommes de génie qui ont marché ou qui marchent encore à sa tête, la philosophie allemande

s'appuie sur une méthode radicalement défectueuse, répudiée par le sens commun, condamnée par les leçons de l'histoire, convaincue d'illusion par ses propres égarements et d'inconséquence par ses propres aveux, incompatible enfin avec les conditions de la science et la constitution de l'esprit humain.

Rien n'est plus propre, ce nous semble, que ces aberrations de la raison spéculative à nous attacher de plus en plus à la méthode qui a fait de tout temps la force et l'honneur de la philosophie française, et lui a donné sur la vie réelle une si féconde influence. Est-ce à dire que nous n'ayons pas à notre tour plus d'une utile leçon à recevoir de l'Allemagne? Nous sommes bien éloignés d'une telle pensée. Des reproches essentiels que nous adressent nos voisins, s'il n'en est aucun peut-être qui soit entièrement mérité, presque tous sont de nature à provoquer en France de sérieuses réflexions. Ce n'est pas le moment d'y insister, mais nous voulons au moins les indiquer avec franchise; sévères, comme nous le sommes en France, pour la philosophie allemande, il nous conviendrait mal d'être trop indulgents pour nous-mêmes.

On nous dit : Vous faites de l'expérience en petit, enfermés que vous êtes dans une étroite psychologie. Aspirez à quelque chose de plus élevé, à une métaphysique réelle qui atteigne l'origine et le fond des choses. Ne vous bornez pas à la théodicée toute formelle, toute négative de la scolastique; tenez compte des progrès accomplis; au lieu de revenir à Descartes, imitez-le : avancez.

Tout n'est pas également fondé, grâce à Dieu, dans ces hautains reproches; mais on ne saurait se dissimuler toutefois que, depuis un demi-siècle surtout, et particulièrement en France, il ne se soit accompli une séparation déplorable entre la philosophie et les sciences. Au XVII^e siècle, on distinguait, mais on ne séparait pas, la métaphysique et la physique, la science de Dieu et la science de la nature; les fruits de cette union étaient admirables. Descartes publiait à la fois le *Discours de la Méthode*, la *Géométrie* et la *Dioptrique*, régénérant du même coup la philosophie et les sciences. Cette analyse sévère qu'il appliquait à la pensée avec tant de génie, transportée dans les mathématiques, enfantait une science nouvelle, l'application de l'algèbre à la géométrie. On se représente Malebranche comme un spéculatif perdu dans l'abstraction et la mysticité; ce rêveur tenait fort bien sa place à l'Académie des sciences. Que dire de Leibnitz qui créait en même temps le calcul de l'infini et le système des monades, réunissant en sa vaste pensée, véritable miroir vivant de l'univers, pour lui appliquer une de ses expressions favorites, tous les objets qu'une intelligence finie peut embrasser? Quel spectacle que celui de la controverse de Newton et de Leibnitz! l'auteur du nouveau système du monde et celui de la *Théodicée* discutant devant l'Angleterre et l'Allemagne attentives les premiers principes des connaissances humaines! Tout change au XVIII^e siècle, et la philosophie et les sciences commencent à s'isoler. D'Alembert est, certes, un grand esprit, et le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, tour à tour trop vanté et trop dédaigné, est un beau morceau de philosophie; mais retranchez-en la part qui revient à Bacon et celle de Locke, que restera-t-il à l'illustre géomètre? Condillac analyse avec une rare finesse la langue des calculs; mais il n'a guère plus d'autorité chez les savants que d'Alembert n'en conserve aujourd'hui chez les philosophes. C'est ainsi que, préparé par le XVIII^e siècle, le divorce de la métaphysique et des sciences est maintenant consommé, et je ne sais en vérité qui des deux en souffre le plus. L'Allemagne nous donne ici d'excellents modèles. De tout temps, la philosophie y a pénétré d'une

vie commune toutes les sciences particulières. Celles-ci gagnent à cette alliance du mouvement et de l'unité; la philosophie en retire à son tour des applications qui l'enrichissent, l'éprouvent et la consacrent. De nos jours, par exemple, les systèmes de Schelling et de Hegel ont agi de la manière la plus puissante sur la marche des sciences naturelles. La philosophie de l'identité a eu ses physiciens et ses physiologistes; il suffit de nommer Steffens, Troxler, Oken.

En Allemagne, la philosophie anime et gouverne tout. Non-seulement elle domine les sciences, mais elle est intimement mêlée à toutes les questions religieuses. Strauss, Marheinecke, ont appliqué l'hégélianisme à la théologie. Schleiermacher, Schelling, Görres, Baader, sont à la fois de grands philosophes et de grands théologiens. En France, nous sommes sur ce point d'une discrétion voisine de la timidité. L'étude des religions est au berceau. Quels monuments considérables en citerait-on depuis le triste livre de Dupuis et celui de Benjamin Constant? La théologie, même réduite au christianisme, est une science à peu près perdue; si le clergé l'abandonne, est-ce une raison pour la laisser périr? n'est-ce pas plutôt aux philosophes qu'il appartient de ranimer les études théologiques, d'unir ensemble, pour les féconder l'une par l'autre, l'histoire des cultes et celle des systèmes, de pénétrer dans l'analyse approfondie des dogmes du christianisme, de remettre en honneur l'étude de ses grands docteurs, d'inspirer ainsi au clergé une émulation salutaire qui tournera au profit de tout le monde?

Si la philosophie française se mêlait plus intimement à la vie scientifique et à la vie religieuse, nul doute qu'elle ne devint plus hardie et plus féconde dans l'ordre même de la spéculation métaphysique. M. Schelling nous reproche de nous arrêter en théodicée à la science un peu creuse de l'école. On nous demande aussi, d'un autre côté de l'Allemagne, si, en revenant à Descartes et à Leibnitz, nous entendons porter la philosophie en arrière, supprimer le xviii^e siècle, ne tenir aucun compte ni de ce qui s'est accompli dans l'ordre religieux et politique, ni des immenses progrès qu'ont faits les sciences naturelles depuis cent cinquante années.

Ces reproches, dans leur sévérité excessive, sont loin assurément d'être mérités. Les philosophes allemands prennent trop souvent notre modération pour de la faiblesse, et notre discrétion pour de l'impuissance. La théodicée de Descartes et de Leibnitz, que nous nous honorons en effet de suivre, leur paraît presque vide, parce qu'elle se borne à éclaircir quelques-uns des attributs de l'être des êtres, et sait marquer des limites à la curiosité de l'homme; mais ces limites, nous ne les avons pas faites, et, puisqu'on ne les peut détruire, la véritable sagesse est de les reconnaître, et la véritable force de ne jamais les franchir. Il faut l'avouer, au surplus: en France, nous craignons les illusions et nous avons peu de goût pour les grandes aventures. Le seul besoin qui nous tourmente profondément, c'est celui de voir clair dans nos idées. Nous disons tous volontiers ce que répétait sans cesse l'illustre et regrettable Jouffroy: Je n'ai pas peur du doute; j'ai peur de l'obscurité.

Conservons cette terreur salutaire: mais n'en abusons pas. Sachons emprunter à l'Allemagne quelque chose de sa généreuse ardeur. Surtout gardons-nous d'isoler la philosophie. Souvenons-nous qu'au temps de Descartes et de Malebranche, elle se mêlait intimement aux sciences, à la religion, à toute la vie intellectuelle et morale de la société. C'est par là que la philosophie française a joué un rôle dans les grandes affaires du monde; c'est par là qu'elle saura le conserver et l'accroître encore.

DOCUMENTS NOUVEAUX

SUR

OLIVIER CROMWELL.

CROMWELL HOMME DE GUERRE ET CHEF DE PARTI.

(1641-1654. — SECONDE PARTIE. ¹)

Letters and Speeches of Oliver Cromwell, with elucidations, etc.,
BY THOMAS CARLYLE. — 2 vol. Londres, 1846.

J'ai à m'occuper de Cromwell militant, de Cromwell homme de guerre et chef de parti. Ce seront toujours ses paroles expresses que je reproduirai. On verra la suite des actes se développer dans la série des écrits, la ruse et la violence prendre chacune leur place : en Irlande, la violence et le sang versé ; au parlement, la modestie et la fourbe ; toujours et au fond la conviction. On trouvera Cromwell rusé, cruel, violent, gai par boutades, quand il a réussi ; jamais factice, jamais faux. On le verra burlesque, et riant comme un lion qui s'amuse ; jamais léger, ainsi que les historiens l'ont voulu dire. Il a jeté des oreillers à la tête de Hazlerig, son ami ; donc c'est un hypocrite. La belle plaisanterie ! Il a barbouillé d'encre le nez d'un de ses confrères : donc c'est un hypocrite. La folle conclusion ! Ce qui est vrai, c'est que, dans les plus difficiles conjonctures, le fermier et le rustre, le gentilhomme de campagne, reparaissent tout à coup ; de temps à autre il respire et s'ébat.

(1) Voyez la première partie, *Jeunesse de Cromwell*, livraison du 31 décembre 1845.

On ne doit pas oublier des faits fondamentaux : le Nord avait le protestantisme pour arme, et Cromwell était protestant par excellence. Le protestantisme calviniste servait de pointe extrême à cette arme ; Cromwell était le plus calviniste des calvinistes. Représentant le Nord armé contre Rome, il se trouvait le centre de la moitié de l'Europe. Lorsqu'il avait vigoureusement battu son enclume, il riait lourdement, comme un forgeron qui se repose. Cette explication est beaucoup plus simple que l'aspect bizarre et mêlé sous lequel Cromwell se présente communément ; mais de ce que le point de vue est simple, on ne doit pas conclure qu'il est faux.

Cromwell ne tendit pas au trône ; où les événements le portèrent, il se porta, car il avait force et ressort. Il monta du côté où le vent soufflait. Quand le moment vint où les armes devaient décider la question, il fallut un guerrier calviniste ; Cromwell fut guerrier pour le calvinisme, calviniste dans la guerre et pour la guerre. Il eut une idée de génie ; il organisa par le fanatisme des gens irréguliers et indisciplinés, et les lança contre la vieille chevalerie, qui avait son organisation et sa discipline. Cette idée fit sa fortune.

En 1641, les épées qui sont tirées ne se heurtent pas encore. Cromwell passe peu de temps à Ely, où il laisse sa femme, et prend une part assidue aux débats du parlement. Il est des plus zélés puritains, offre son argent, ne fait pas de longs discours, et, personnage tout pratique, propose des solutions aux questions urgentes ; entre février et juillet 1642, il se lève de temps à autre à la chambre, pour presser, activer, donner des moyens de succès : toujours des succès, jamais des paroles. Pendant ces années 1641, 42, 45, Charles désespéré fait ses grandes fautes, livre la tête de Strafford, veut prendre et saisir de sa main les conspirateurs, et arbore l'étendard à Nottingham par une journée triste et humide, cet étendard qui fut abattu par le vent. Pauvre Charles ! En vérité, Thomas Carlyle n'a pas assez de pitié pour le rêveur calomnié. Que pouvait faire un tel roi ? D'Israëli et Lingard prouvent très-bien qu'il avait du cœur et de l'esprit, qu'il n'était pas mené par sa femme, qu'il n'était point perfide ; — seulement, comme tous les pauvres êtres pressés d'un sort extrême, il n'a pas su prendre son parti, et se précipiter dans sa destinée. C'est le saut mortel, *il salto mortale*, et l'on se rappelle le soldat à qui Montluc disait de se jeter du haut des créneaux d'une citadelle ; l'homme reculait : « Monseigneur, cria-t-il, je vous le donne en douze ! » Charles aurait pu en effet deviner la monarchie constitutionnelle et se découronner du droit divin ; c'étaient choses peu faciles assurément.

Le roi commettait donc des fautes graves et se défendait assez mal contre l'orage, pendant que les communes calvinistes, ayant le vent en poupe, marchaient avec une vigueur triomphale. Olivier Saint-Jean, cousin de Cromwell par alliance, devenait procureur général (*solicitor-general*) ; la cour et Charles quittaient Whitehall ; les pamphlets abondaient pour et contre ; la bague du « constable » perdait sa force, et les offrandes volontaires des citoyens calvinistes s'entassaient sur le tapis vert du parlement. Chacun, protestant de son respect envers le roi, apportait de l'argent pour lever les milices et ruiner le trône ; Hampden donnait mille livres sterling ; Cromwell, trois cents livres le 7 février, puis cinq cents le 9 avril. Le premier à briser la légalité, ce fut Cromwell. On lit dans le journal de la chambre des communes, à la date du 15 juillet :

« M. Cromwell fit une motion pour que nous rendissions un ordre permettant

aux bourgeois de Cambridge de lever deux compagnies de volontaires, et de leur nommer des capitaines. »

Le même jour, 15 juillet, le greffier des communes écrit ces mots sur son registre :

« Attendu que M. Cromwell a envoyé des armes dans le comté de Cambridge pour la défense de ce comté, il est cejourd'hui ordonné—que les 100 livres sterling qu'il a dépensées à notre service lui seront rendues... quelque jour. »

M. Cromwell sait-il qu'il y a haute trahison dans tout ceci; qu'il n'y va pas seulement de la bourse, mais aussi de la tête? M. Cromwell le sait bien et ne s'arrête pas. Ce qui suit est encore plus curieux.

« 15 août. — Dans le comté de Cambridge, M. Cromwell a saisi le magasin du château de Cambridge, et a empêché d'enlever l'argenterie de l'université, dont la valeur était, d'après ce que l'on dit, de 20,000 livres sterling ou environ. »

Voilà ce que rapporte à la chambre sir Philippe Stapleton, membre pour Aldborough, et membre également du nouveau comité pour la défense du royaume. M. Cromwell touchera une indemnité, car il est allé dans le Cambridgeshire en personne, et, depuis que l'on a commencé à y lever des milices, il en a pris le commandement en chef. Il paraît que ce n'est pas sans quelque résultat, s'il faut en croire certain chroniqueur royaliste, sir John Brampton, dont la société camdenienne a publié les notes (1) :

« A notre retour, dit-il, près de Huntingdon, entre cette ville et Cambridge, quelques mousquetaires s'élançant hors des blés, et nous ordonnent d'arrêter, nous disant qu'il fallait que nous fussions fouillés, et qu'à cet effet il nous fallait aller devant M. Cromwell, pour lui rendre compte d'où nous venions et où nous allions. Je demandai où se trouvait M. Cromwell. Un soldat me répondit qu'il était à quatre milles de là. Je répliquai qu'il n'était pas raisonnable de nous emmener loin de notre chemin; que, si M. Cromwell avait été là, je lui aurais volontiers donné toutes les satisfactions qu'il aurait pu désirer; puis, plongeant ma main dans ma poche, je remis douze pence à l'un d'eux, qui nous dit que nous pouvions passer. Je vis clairement par là qu'il n'aurait pas été possible à mon père d'aller avec sa voiture trouver le roi à York. »

Cromwell, en 1644, avant même que les citoyens protestants aient le pressentiment de la lutte dans laquelle ils vont entrer, est donc chef militaire de son comté, en révolte ouverte, et arrête les royalistes sur les grands chemins. Cette prévision jointe à l'audace donne la victoire. Le 14 septembre, on retrouve Cromwell capitaine du « soixante-septième escadron, » ou *troupe* de cavalerie, sous le comte d'Essex; on ne s'en étonne pas plus que de voir au même moment son fils aîné cornette du « huitième escadron; » il s'engage corps et biens, famille et avenir, dans le combat populaire. Devenu membre de l'association puritaine formée pour assurer dans les cinq comtés de l'est (Norfolk, Lincoln, Essex, Cambridge et Herts)

(1) *Camden Society*, 1845. (Brampton's Autobiog., p. 86.)

l'autorité parlementaire, il ne se fait pas faute de visiter les châteaux, d'enlever les armes cachées, d'imposer silence et terreur. Ses procédés, en cas de résistance ou même de suspicion, n'étaient point cléments, comme l'atteste la lettre suivante, adressée à « son bon ami » Robert Barnard, habitant de Saint-Yves, homme riche, juge de paix et mauvais protestant. Le style en est dur et à peine anglais, même pour l'époque et pour un bourgeois; on voit que Cromwell, s'il avait beaucoup médité la Bible, avait peu profité de son année d'études à Cambridge, et qu'il s'inquiétait fort de réussir, très-peu de bien écrire :

A mon bon ami Robert Barnard, écuyer, présentez cette lettre.

« Huntingdon, 25 janvier 1642.

» MONSIEUR BARNARD,

» Il est très-vrai que mon lieutenant et quelques autres soldats de ma troupe ont été à votre maison. J'ai pris la liberté de vous faire demander : la raison en était que vous m'aviez été représenté comme actif contre le parlement, et *pour* ceux qui troublent la paix de ce pays et du royaume, — avec ceux qui ont tenu des *meetings* non en petit nombre, dans des intentions et vers un but beaucoup trop... mais trop pleins de soupçons (1).

» Il est vrai, monsieur, que vous avez été réservé dans vos mouvements : ne soyez pas trop confiant en cela. La subtilité peut vous tromper, l'intégrité jamais. De tout mon cœur je désirerai que vos opinions changent ainsi que vos pratiques. Je viens seulement pour empêcher les gens d'augmenter la déchirure (*rent*), de faire le mal, mais non pour faire mal à aucun, et je ne vous en ferai pas; j'espère que vous ne m'en donnerez pas sujet. Si vous le faites, il faudra que l'on me pardonne ce que m'imposent mes devoirs envers le peuple.

» Si votre bon sens vous dispose dans cette voie, sachez que je suis votre serviteur,

» OLIVIER CROMWELL. »

« Soyez assuré que je ne veux vous enlever par de belles paroles ni vos maisons ni votre liberté. »

On doit noter le grand caractère et les traits puissants de cette lettre mal écrite; il n'est encore qu'un bourgeois rebelle, prêt à tout, résolu à ne rien négliger pour le peuple (*the public*), et il avertit Barnard de ne pas essayer de le duper : — *Subtlety may deceive you, integrity never will.*

Ce fut vers la même époque que le fermier, ayant endossé désormais la cuirasse noire et portant la bandoulière de cuir jaune sur ses épaules robustes, alla rendre à son oncle Cromwell, le gentilhomme ruiné, habitant une tourelle des marécages, la petite visite domiciliaire dont nous avons parlé (2). La province s'accoutumait à le voir traverser au grand trot les cinq comtés de l'association pour courir au

(1) Voici le sens de cette période embrouillée : « Vous êtes favorable aux moteurs de troubles, et vous adhérez à ceux qui se réunissent dans des intentions suspectes (*too-too full of suspect*). » *Suspect* est le vieux mot pour *suspicion*.

(2) Voir notre premier article : *la Jeunesse de Cromwell*.

secours et venger les injures de ses coreligionnaires. Les paysans de Hapton, par exemple, dans le comté de Norfolk, étaient fort inquiétés, comme puritains, par un nommé Brown, qui ne l'était pas. Voici l'épître courtoise que le seigneur du lieu, sir Thomas Knyvett, reçut de Cromwell; soutenue de deux cents dévots à cheval, portant arquebuse, épée en corbeille et *poitrinal* (1) en bon état, elle fut sans doute de quelque avantage aux calvinistes opprimés de Hapton.

A mon bon ami Thomas Knyvett, écuyer, en sa maison d'Ashwellthorpe, cette lettre.

« Janvier 1642, Norfolk.

» MONSIEUR,

» Je ne puis prétendre avoir de crédit auprès de vous pour aucun service que je vous aie rendu, ni vous demander de faveurs pour ceux que je pourrais vous rendre; mais comme j'ai conscience de ma disposition à faire, pour obliger un galant homme, tout ce que la courtoisie exige, je ne crains pas de commencer en demandant votre protection pour vos pauvres honnêtes voisins, les habitants de Hapton, lesquels, d'après ce que j'apprends, sont dans une fâcheuse position, et sont menacés de la voir empirée par un certain Robert Brown, votre tenancier, qui, peu satisfait des sentiments de ces gens, cherche tous les moyens de les inquiéter.

» Véritablement, rien ne me pousse à vous faire cette demande, hormis l'intérêt que m'inspirent et leur bonne foi et les persécutions que j'apprends qu'ils sont exposés à souffrir pour leur conscience et pour ce que le monde appelle leur obstination.

» Je n'ai pas honte de solliciter en faveur d'hommes placés en un lieu quelconque sous une telle oppression; je fais en cela comme je voudrais que l'on fit pour moi. Monsieur, le siècle présent est batailleur, et la pire des colères, à mon avis, est celle dont la différence d'opinion est la base; blesser les hommes dans leurs personnes, dans leurs maisons ou dans leurs biens, ne peut y être un bon remède. Monsieur, vous ne vous repentirez pas d'avoir protégé contre l'oppression et l'injure les malheureux habitants de Hapton, et la présente n'est à d'autres fins que de vous prier de le faire. Monsieur, la sincère gratitude et les plus grands efforts pour s'acquitter de cette obligation ne vous manqueront pas de la part d'

» OLIVIER CROMWELL. »

Le défenseur déterminé des opinions populaires se montre dans ces lettres que Thomas Carlyle a déterrées, et qui dormaient chez les descendants de Knyvett et de Barnard. On n'a pas besoin de commenter cette énergique protection donnée au peuple et ce ton sévère, dominateur, décisif, courtois cependant. Le progrès de Cromwell s'y marque d'une façon certaine, et par des degrés reconnaissables. Bientôt « l'association puritaine » de l'est englobe deux nouveaux comtés, mouvement qui place *sept comtés* à la fois sous l'autorité d'un seul homme. Nous ne sommes qu'en 1642. On avait essayé de grouper ainsi plusieurs autres provinces; ces associations, qui n'avaient pas de Cromwell, tombèrent l'une après l'autre, et

(1) *Petronel*, espèce de tromblon, que l'on suspendait sur la poitrine, et dont la bouche était très-évasée. Voyez l'ouvrage curieux du Dr Meyrick, *Des Armures au moyen âge*.

ne laissèrent subsister que le groupe des sept comtés de l'est, ayant pour chef unique le fermier calviniste de Huntingdon; on le voit, c'est l'homme de sa cause, celui qui la sert le mieux.

A la première affaire, à Edgehill, il juge que les commis (*apprentices*) de Londres et les fils de marchands de vin (*tapsters*), enrégimentés par les communes, ont de la peine à tenir contre des cavaliers faits au métier des armes; il communique sa remarque à son cousin Hampden.

— Nos ennemis sont gens d'honneur, répond Hampden.

— A l'honneur il faut opposer la religion.

Telle est la réponse de Cromwell; reconnaissant que l'irrégularité serait battue par l'ordre, il se met à chercher l'ordre dans le fanatisme, un ordre bien plus sévère et bien plus profond. On peut voir dans d'Israëli et Butler ce qu'était l'armée puritaine et ce qu'il en fit. Amas de haillons et de lèche-frites, de broches et de pioches, de bourgeois et de petits garçons, elle s'organisa, et battit les meilleures troupes de l'Europe. Cromwell avait compris que la piété, qui est un amour formateur et transformateur, remplacerait l'expérience; de ses hommes il fit des moines armés, des moines calvinistes prêts à tout; il les enivra de l'orgueil de leur grandeur, et n'eut pas de peine, car lui-même avait cet orgueil et cette grandeur.

Voilà donc le personnage le plus calviniste du pays devenu le premier chef militaire; les conséquences sont faciles à deviner. Premier calviniste, premier soldat, où n'ira-t-il pas dans un temps où le pouvoir est réservé au calvinisme, et au triomphe militaire?

Le grand acte de Cromwell fut de régulariser l'armée par le fanatisme. Hume et Lingard n'en parlent pas; lui-même s'en souvient bien dans ses discours au parlement, où il répète incessamment qu'il a décidé le triomphe de la cause en faisant de ses hommes de guerre des hommes bibliques. Tout fut décidé par cette transformation. Dans les engagements auxquels les troupes « régulières et dévotes » de Cromwell prirent part, elles eurent invariablement le dessus. Déjà, dans un ouvrage où nous avons voulu grouper les détails de mœurs les plus vivement caractéristiques du mouvement social à cette époque, nous avons signalé, sans posséder encore les documents nouveaux dont Carlyle était notre opinion, cette action décisive de Cromwell.

« C'était un curieux spectacle, disions-nous, que l'armée puritaine en marche. La caricature y dominait, surtout au commencement de la campagne. — « Ils sont armés de toutes pièces, dit un royaliste, habillés de toutes les couleurs et vêtus de tous les haillons. Il y a des piques, des hallebardes, des épées, des rapières et des tourne-broches. Tantôt ils font halte pour prêcher, tantôt ils chantent des psaumes en faisant l'exercice. On entend souvent les capitaines crier : *En joue ! feu ! au nom du Seigneur !*... Il y a des sergents qui ne font jamais l'appel de leurs hommes qu'en récitant le premier chapitre de saint Luc ou le premier livre de la Genèse : *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre...* *Au*, c'est le premier homme; *commencement*, c'est le second, et ainsi de suite. Chaque roulement de tambour portait aussi un nom biblique. — Faites battre, disait un capitaine, le rappel de saint Matthieu ou la générale de l'Apocalypse. » — Les drapeaux puritains correspondaient, par le choix extravagant de leurs exergues, à la singularité de ces détails : la plupart étaient chargés de peintures symboliques et de citations de la Bible. Un soir, auprès d'York, une troupe de cavaliers chantait, en

suivant sa marche, des couplets satiriques. Un corps de puritains passait à peu de distance, chantant sur le même air les psaumes de David. Les deux troupes en vinrent aux mains, toujours chantant, et se battirent avec tant de fureur, qu'il n'y eut que des morts et pas de blessés (1). »

L'instigateur de ces folies fut Cromwell. Il continua l'œuvre de Pym en transportant sur le champ de bataille l'émotion politique et la fièvre religieuse. Lui-même partageait cet enthousiasme, et semblait contempler avec une gaieté sauvage l'exaltation universelle; comme Pym, il se gardait bien de la décourager. Plusieurs traités de discipline militaire, destinés à faire marcher de front l'austérité religieuse et les vertus guerrières, furent publiés alors avec l'autorisation et par l'instigation de Cromwell, et paraissent fort étranges. L'un a pour titre le *Catéchisme du soldat*, par Robert Ram; l'autre, le *Havresac chrétien pour les soldats du parlement*. Rien n'est plus singulier dans ce genre que le petit livre composé par un nommé Lazare Howard, capitaine, et dont le but est de faire servir chacun des mouvements du soldat à son amélioration spirituelle; il est intitulé : *Exercices militaires et spirituels pour les fantassins*, « avec les instructions à donner pour arriver au paradis en douze temps, l'arme au bras. » Ce livre, qu'on prendrait volontiers pour une plaisanterie, est sérieux. — Il faudrait, dit-il, faire profiter à l'âme chaque mouvement du corps, et, par un double mouvement simultané, faire de nous à la fois des soldats terrestres et des soldats célestes. — Or, voici ce qu'il propose : chaque commandement prononcé, « *demi-tour à gauche! en avant, marche!* etc., » se décompose en acrostiches, et un verset, soit de la Bible, soit des psaumes, se trouve attaché à chacune des lettres qui composent ce commandement. Ainsi, après le commandement : *demi-tour à gauche*, tous les soldats répètent en exécutant le mouvement :

D—onnez-nous notre pain quotidien...

E—t pardonnez-nous nos offenses...

M—arie, pleine de grâces...

I—rrité, le Seigneur frappa Sodome...

T—on frère Abel, qu'en as-tu fait?...

O—h! vous m'avez précipité dans l'abîme!...

U—n enfant d'Abraham dans le désert...

R—achel pleurait et ne voulait pas se consoler, etc.

Les fantassins continuaient à répéter ces phrases bibliques privées de sens, « mais qui, dit Lazare Howard, étaient un exercice spirituel fort utile, » jusqu'à ce que le chef, par un nouveau commandement, les mît sur une piste nouvelle.

Ces singulières absurdités, encouragées par les ministres calvinistes, qui avaient pris les armes en dépit de leur ministère de paix, étaient sérieusement approuvées par Cromwell. Le fameux prédicateur Hugues Peters, officier de cavalerie, disait fréquemment, dans le cours de cette guerre, « que les saints devaient tous jours avoir les louanges de Dieu dans la bouche et l'épée à deux tranchants dans les mains. » Lorsque Essex, nommé général des troupes parlementaires, quitta Londres, il pria l'assemblée des théologiens d'ordonner un jeûne pour son succès. Baillie nous apprend comment ce jeûne fut célébré.

(1) Charles I^{er}, *sa cour et son parlement*, livre III, ch. 4.

« Nous passâmes, dit-il, notre temps depuis neuf heures jusqu'à cinq fort agréablement. Après que le docteur Twiss eut fait une courte prière, M. Marshall pria longuement pendant deux heures, attaquant on ne peut plus divinement les péchés des membres de l'assemblée par un discours admirable, pathétique et sage. M. Arrowsmith prêcha ensuite pendant une heure, puis on chanta un psaume. M. Henderson ouvrit alors une conférence touchante sur l'enthousiasme qui manquait à l'assemblée, les autres fautes auxquelles il fallait remédier, et sur la nécessité de prêcher contre toute sorte de sectes, spécialement contre les anabaptistes et les antinomiens. Le docteur Twiss finit par une courte prière et une bénédiction : Dieu nous assista vraiment dans tout cet exercice militaire, qui dura huit heures, et nous devons en attendre une miséricorde signalée. »

Essex, homme d'esprit et d'une raison calme, se laissa bientôt dépasser par le moteur ardent de cette guerre sainte, par le calviniste populaire et le fermier résolu. Cromwell, d'abord second commandant des puritains, monta au premier rang, qu'il garda; ceux qui le soutenaient étaient surtout les francs-tenanciers ou leurs fils, soldats par sentiment du devoir, enthousiastes de religion et de politique. A leur tête, il se trouva maître du mouvement révolutionnaire et guerrier.

Dès 1645, les journaux signalent comme le plus heureux et le plus biblique des soldats parlementaires — *that valiant soldier, M. Cromwell*. Ses bulletins font autorité; le premier de ces bulletins est daté de Grantham (1) :

A. cette lettre.

« Grantham, 15 mai 1645.

» MONSIEUR,

» Dieu nous a accordé ce soir une glorieuse victoire sur nos ennemis. Ils avaient d'après ce que nous apprenons, vingt et un étendards de cavalerie légère, et deux ou trois de dragons.

» C'est vers le soir qu'ils sont sortis et se sont formés devant nous, à deux milles de la ville. Aussitôt que nous entendîmes le cri d'alarme, nous déployâmes nos forces, qui consistaient en douze escadrons, et les mêmes en bataille. — Quelques-uns de nos soldats étaient dans un état de faiblesse et de fatigue aussi grand que vous ayez jamais vu : il a plu à Dieu de faire pencher la balance en faveur de cette poignée d'hommes, car après que les deux partis furent restés pendant quelque temps en face l'un de l'autre hors de portée du mousquet, et quand les dragons des deux côtés eurent échangé des coups de fusil pendant une demi-heure ou plus, l'ennemi n'avançant pas sur nous, nous résolûmes de le charger, et approchant de lui après une fusillade de part et d'autre, nous avançâmes avec nos escadrons au grand trot. L'ennemi nous attendait de pied ferme; nos hommes le chargèrent résolument; par la Providence divine, nous le mêmes aussitôt en déroute. Tout prit la fuite, fut poursuivi et sabré pendant deux ou trois milles.

» Je crois que dans la poursuite plusieurs de nos soldats ont tué chacun deux ou trois hommes; mais nous ne sommes pas certains du nombre des morts. Nous avons fait quarante-cinq prisonniers, outre les chevaux et les armes tombés en

(1) *Perfect Diurnals*, etc., 22-29 may 1645. (*Journal parfait*, etc.)

notre possession ; nous avons délivré plusieurs prisonniers qu'ils nous avaient faits depuis peu, et nous leur avons pris quatre ou cinq étendards.

» Je suis.

» OLIVIER CROMWELL. »

La lutte est décidément engagée, et le sang coule ; partout où les puritains de Cromwell font leur apparition, les cavaliers de Charles I^{er} sont mis en fuite. Les bulletins du fermier-colonel, homme d'ordre et qui, rentré dans ses logements, écrit exactement ce qui s'est passé, sont fort nombreux ; nous ne citerons que les premiers en date, remarquables par la clarté du détail et la simplicité de la dicti on.

Au comité de l'association, séant à Cambridge.

« Huntingdon, 31 juillet 1643.

» MESSIEURS,

» Il a plu au Seigneur d'accorder à votre serviteur et à vos soldats une victoire importante à Gainsborough. Mercredi, après avoir pris Burley-House, je marchai sur Grantham, et là je joignis environ trois cents chevaux et dragons de Nottingham. Outre ceux-ci, nous rencontrâmes, le jeudi soir, comme il était convenu, les hommes de Lincoln à North-Scarle, à environ dix milles de Gainsborough. Là nous nous sommes reposés jusqu'à deux heures du matin, et alors nous nous sommes mis tous en marche pour Gainsborough.

» A environ un mille et demi de la ville, nous rencontrâmes un poste avancé ennemi d'environ cent chevaux. Nos dragons essayèrent de les repousser ; mais l'ennemi ne mit pas pied à terre, les chargea et les força de se replier sur le corps principal. Nous avançâmes jusqu'au pied d'une colline escarpée ; nous ne pouvions la gravir que par des sentiers ; nos hommes essayèrent, et l'ennemi s'y opposa, mais nous réussîmes et gagnâmes la crête de la colline. Cela fut exécuté par les Lincoliens, qui formaient l'avant-garde.

» Quand nous eûmes tous atteint le haut de la colline, nous vîmes un corps nombreux de cavalerie ennemie devant nous, à environ une portée de mousquet ou plus près, et une bonne réserve d'un régiment entier de cavalerie derrière. Nous nous occupâmes à mettre nos hommes en aussi bon ordre que possible. Pendant ce temps, l'ennemi avança sur nous pour nous prendre à notre désavantage, mais, quoique peu en ordre, nous chargeâmes leur corps principal. J'avais l'aile droite. Nous vîmes cheval contre cheval, et nous travaillâmes de l'épée et du pistolet un assez joli espace de temps (*a pretty time*), les deux partis gardant leurs rangs serrés, de sorte que l'un ne pouvait pas entamer l'autre. A la fin, ils plièrent un peu ; nos hommes s'en aperçurent, se précipitèrent sur eux, et mirent immédiatement le corps entier en déroute, les uns fuyant à gauche, les autres à droite de la réserve ennemie, et nos gens les poursuivirent et les sabrèrent pendant cinq ou six milles.

» Ayant remarqué ce corps de réserve immobile et ferme, j'empêchai mon major, M. Whalley, de les suivre ; et avec mon propre escadron et le reste de mon régiment, en tout trois escadrons, nous nous réunîmes en un seul corps. Dans

cette réserve était le général Cavendish. Un moment il me fit face ; dans un autre instant, il avait en tête quatre escadrons de Lincoln : c'était tout ce qu'il y avait là des nôtres ; le reste était occupé à la poursuite. A la fin, le général Cavendish chargea les Lincolnien et les mit en déroute. Aussitôt je tombai sur ses derrières avec mes trois escadrons, ce qui l'embarrassa tellement, qu'il abandonna la poursuite et aurait bien voulu se défaire de moi ; mais je continuai à le presser, je culbutai sa troupe jusqu'au bas de la côte avec grand carnage : le général et plusieurs de ses hommes furent acculés dans une fondrière, où mon lieutenant le tua d'un coup d'épée dans les fausses côtes. Le reste de ce corps fut mis complètement en déroute, pas un homme ne tint pied.

» Après une défaite *si totale* de l'ennemi, nous ravitaillâmes la ville avec les vivres et les munitions que nous avons apportés. Nous fûmes informés qu'il y avait à environ un mille de nous, de l'autre côté de la ville, six escadrons de cavalerie et trois cents fantassins. Nous demandâmes à lord Willoughby quatre cents hommes de son infanterie, et avec ces hommes et nos chevaux nous marchâmes à l'ennemi. Quand nous approchâmes de l'endroit où sa cavalerie était postée, nous revînmes avec mes escadrons à la poursuite de deux ou trois escadrons ennemis, qui se retirèrent dans un petit village au bas de la montagne. Quand nous revînmes sur la hauteur, nous vîmes au-dessous de nous, à environ un quart de mille, un régiment d'infanterie, puis un autre, puis le régiment du marquis de Newcastle, en tout environ cinquante drapeaux d'infanterie et un corps considérable de cavalerie ; — c'était bien l'armée de Newcastle. Son arrivée si inattendue nous fit tenir conseil de nouveau. Lord Willoughby et moi, étant dans la ville, nous convînmes de rappeler notre infanterie. Je sortis pour les délivrer ; mais, avant mon arrivée, plusieurs de nos fantassins étaient engagés ; l'ennemi avançait avec toutes ses forces. Notre infanterie se retirait en désordre avec quelque perte et regagna la ville, où nous sommes maintenant. Notre cavalerie eut aussi peine à se tirer d'affaire ; les hommes et les chevaux étaient fatigués d'un long combat ; cependant ils firent face à la cavalerie fraîche de l'ennemi, et par plusieurs mouvements ils se dégagèrent sans perdre un homme, l'ennemi suivant leur arrière-garde.

» L'honneur de cette retraite est dû à Dieu, ainsi que tout le reste. Le major Whalley s'est comporté avec le courage qui convient à un gentilhomme et à un chrétien. Ainsi vous avez le rapport véridique, aussi bref que je l'ai pu. Il reste à présent à considérer ce que vous devez faire en cette circonstance. Que le Seigneur vous inspire ce qu'il faut faire.

» Messieurs, je suis votre fidèle serviteur,

» OLIVIER CROMWELL. »

A la bonne heure ! Olivier Cromwell est fort content, et ce double élément de Bible et de guerre semble merveilleusement lui convenir. L'œil fixé sur le Seigneur, « il sabre, il fait carnage, il travaille de l'épée et du pistolet pendant un joli espace de temps ; » c'est évidemment un personnage avec lequel il ne faut pas plaisanter. Pour quiconque n'est pas calviniste pur, il est sans pitié, et n'a pas une larme pour ce pauvre Cavendish, gentilhomme de vingt-trois ans, aimable, accompli, que tous les cavaliers et les poètes pleurèrent, et qui tomba dans cette fondrière, percé à mort d'une grande épée puritaine. Déjà se réunissent autour du fermier de Saint-Yves les plus terribles troupiers bibliques, les *ironsides* ou « poi-

trines d'airain (1), » qui formèrent plus tard sa vieille garde. Ce sont gens qui ne plaisaient pas plus que leur chef; la force morale soutient en eux la vigueur du corps. « Il n'y en a pas un, dit le journaliste contemporain Vicars, qui boive, paillardise ou pille. Celui qui jure paie une amende de douze pence. » Cromwell est le maître de ces hommes.

Un nouveau monde politique qui éclôt exige un nouveau roi; le voici. Observez quel ton décisif et vigoureux prend ce Cromwell à la tête de l'association des sept comtés, l'assurance redoutable avec laquelle il saisit, dès l'origine, la conduite des affaires, et surtout sa foi profonde dans l'énergie morale de son calvinisme invétéré. Étudiée de près, dans les documents officiels et les correspondances authentiques, la vie de Cromwell se simplifie. C'est une marche constante vers la royauté par la victoire, une permanence de combat soutenue par la volonté et la sagacité, surtout une clairvoyance qui révèle toujours ce que veut l'avenir, et tire de la confusion et du chaos ce que la nation calviniste désire.

Après cinq ou six victoires, il reparait dans la cathédrale même d'Ély, où il avait laissé sa famille et sa femme. Là il se hâte de faire tomber les quatre surplis, et comme le prêtre était à l'autel : « Allons, cria cette voix âpre, arrivez, monsieur, et plus d'enfantillage! » Le révérend Hitch donna les quatre surplis.

Pendant les batailles succèdent aux batailles; les « poitrines d'airain » de Cromwell, qui perd son fils dans la guerre, achèvent de s'y bronzer, et Cromwell lui-même, continuant ce mouvement d'ascension qui l'emporte, s'accoutume à se regarder, non plus comme un mortel, mais comme l'instrument divin des miséricordes et des vengeances. Les sombres vapeurs de Saint-Yves se dissipent pour faire place à une activité infatigable et triomphante. Sans doute elle se montra farouche, violente, sanguinaire, et employa mille artifices; on ne peut le soupçonner de mensonge. Les maux qu'il éprouve sont des « visitations. » Les heureux succès sont des « providences. » Il est si profondément persuadé de la présence de la main divine, qu'il touche à la fois à la superstition et au fanatisme, et, quoi qu'en dise Voltaire, cela ne le rapetisse pas; on peut être enthousiaste et grand, comme on peut être sensément petit. Cromwell portait la Bible dans le cœur, Calvin dans le cerveau. C'est cette foi, cette ardeur de conviction que Carlyle exalte, non sans raison. Devant elle, les Essex et les Manchester, les gentilshommes bien élevés, un peu sceptiques, à demi calvinistes, ne tardent pas à s'effacer. C'est Cromwell qui, un jour de bataille, comme on lui disait que le roi en personne conduirait son armée, répliqua : « Je tirerai sur lui comme sur un autre! » C'est encore Cromwell qui s'écrie devant son état-major : « On ne sera bien en Angleterre que lorsqu'il n'y sera plus question de noblesse! » Enfin, c'est lui qui fait décréter, « l'abnégation calviniste » (*self-denying*) comme loi de l'état, et qui décide le parlement à « modeler » l'armée sur le type biblique (*new-model*) : extravagantes inventions d'un protestantisme extrême, folies décisives qui donnaient un corps et une discipline aux plus ardentes passions de l'époque, de la race et du pays. L'ombre de Knox dut se réjouir et Rome trembler. Les modérés furent forcés de se taire; Essex reçut une pension qu'on ne lui paya guère, Manchester s'éclipsa dans les comités administratifs, et comme on avait grand besoin de Cromwell, qui était à la fois le meilleur soldat, le plus dur à la peine et le plus dévot puritain, le parlement le nomma lieutenant général et le laissa dans les

(1) Littéralement : *côtes de fer*. Voyez Bates, *Elenchus Motuum*.

comtés de l'est continuer à protéger les calvinistes. Le roi battu, bivouaquant dans les champs et au sommet des collines, échappant à la fureur puritaine par des marches et des contre-marches, errant des mois entiers comme un bohème dans son royaume insurgé, tantôt passant la nuit sous un hangar, tantôt déguisé « en groom » après une défaite, soutenait, avec un front calme et avec une résignation que M. Carlyle n'admire pas assez, cette triste fortune. Bristol tombait aux mains des parlementaires; les royalistes commençaient à s'enfermer dans leurs châteaux et forteresses, et rien ne causait plus de joie aux calvinistes que la chute de ces monuments féodaux.

Près de Basingstoke, dans le Hampshire, s'élevait un manoir fortifié appartenant au marquis de Winchester, catholique, grand ennemi des parlementaires, et d'où depuis quatre années, grâce à l'épaisseur de ses murailles et aux localités, le marquis et sa famille, entourés de nombreux serviteurs, avaient bravé les ennemis du trône et de la noblesse. *Basing-House* (le château de Basing) avait soutenu quatre sièges et restait debout, en dépit de la population calviniste, qui s'irritait et aurait donné beaucoup pour jeter à bas « le repaire papiste. » Olivier Cromwell alla droit à ce château, composé de deux bâtiments, la vieille forteresse et le château neuf, et entouré d'un mur de circonvallation de près d'un mille de tour. Il canonna le rempart pendant une journée; ses « poitrines d'airain » firent le reste, et l'étendard calviniste fut planté sur la tour de Basing. Avec Cromwell se trouvait le célèbre prédicateur Hugues Peters, dont nous avons parlé plus haut, et auquel le parlement assemblé demanda un rapport spécial, tant la chose semblait importante. On ne sera pas fâché d'écouter ce puritain, dont le journal des communes a conservé les paroles, et de voir par ses yeux la forteresse de 1643, le siège, la défense, l'ameublement, le détail complet, vainqueurs et vaincus, passions et fureurs, si souvent mal imités par le roman et par l'histoire. Hugues Peters, le prédicant, tête rasée, vêtu de son pourpoint noir flottant, chaussé de ses immenses bottes militaires, et la rapière au côté, raconta donc :

« Qu'il était venu dans Basing-House le mardi 14 octobre 1643; — qu'il avait examiné d'abord les ouvrages, qui étaient nombreux, la circonvallation ayant au delà d'un mille de tour. La vieille maison était restée (d'après ce que l'on rapporte) pendant deux ou trois cents ans un nid, un repaire d'idolâtrie; la nouvelle maison était supérieure à l'autre en beauté et en magnificence, et toutes les deux dignes de recevoir la cour d'un empereur.

» Il paraît qu'avant l'assaut, dans les deux maisons, les appartements étaient tous entièrement meublés; elles renfermaient des provisions pour des années plutôt que pour des mois. Quatre cents quarters de froment (trois mille deux cents boisseaux), plusieurs chambres pleines de lard, chacune en contenant des flèches par centaines, du fromage en proportion, et de la farine d'orge, du bœuf, du porc; plusieurs celliers remplis de bière, et de la meilleure. » — M. Peters l'avait goûtée.

« Dans une chambre un lit complet qui coûtait 1,300 liv. (32,500 fr.). Beaucoup de livres papistes, des chapes et autres ornements. En vérité, la maison était dans toute sa gloire, et l'ennemi était persuadé que c'était le dernier endroit que le parlement pourrait prendre, parce qu'il avait souvent résisté aux forces que nous y avions envoyées précédemment. Dans les diverses chambres et dans toute la maison, il y eut soixante-quatorze hommes de tués et une seule femme, la fille du docteur Griffiths; par ses injures, la pauvre dame avait exaspéré nos soldats,

déjà échauffés par l'action. — Là restèrent étendus morts le major Cuffle, homme d'une grande importance parmi eux et célèbre papiste, il fut tué par les mains du major Harrison, cet homme pieux et vaillant, » — le boucher Harrison, — « et Robinson l'acteur, que l'on avait vu un peu avant l'assaut parodier le parlement et notre armée, et les tourner en ridicule. Huit ou neuf dames de rang, qui fuyaient ensemble, furent traitées un peu grossièrement par la soldatesque, cependant pas malhonnêtement, si l'on considère le feu de l'action.

» Les soldats continuèrent le pillage jusqu'au mardi soir; un soldat eut pour sa part cent vingt pièces d'or; d'autres de l'argenterie, d'autres des bijoux; — dans le nombre, il y en eut un qui avait trois sacs d'argent, et, faute d'avoir su garder le secret, son butin retomba dans le pillage général, et il n'eut à la fin qu'une demi-couronne pour sa part. — Les soldats vendirent le blé aux paysans, et ils maintinrent assez bien les prix pendant quelque temps; mais ensuite le marché faiblit, et la hâte fit baisser la marchandise. Après cela, ils vendirent les meubles, jusqu'à ce qu'ils eussent enlevé les tabourets, les chaises et les gros meubles, qu'ils vendirent en bloc aux gens de la campagne.

» Dans tous ces grands bâtiments, avant le soir, il ne restait pas une barre de fer aux fenêtres, excepté où il y avait le feu. A la fin, ils s'en prirent au plomb, et, mercredi matin, il restait à peine une gouttière à la maison. Ce que les soldats laissèrent, le feu s'en empara, et cela avec une rapidité extraordinaire; en moins de douze heures, il ne laissa que les murailles et les cheminées; — il avait été allumé par une de nos premières grenades, et l'ennemi avait négligé de l'éteindre. » — Quelle scène!

« Nous ne savons pas comment évaluer exactement le nombre de personnes que la maison contenait, car nous n'avons pas tout à fait trois cents prisonniers, et nous avons trouvé peut-être une centaine de tués; — plusieurs corps étant sous les décombres ne furent pas découverts tout de suite. Seulement, en approchant de la maison, mardi soir, nous entendîmes sortir des caves des cris de gens qui demandaient quartier; mais nos hommes ne pouvaient pas aller à eux, ni eux venir à nous. Parmi les morts que nous vîmes, il y avait un de leurs officiers étendu par terre; il paraissait d'une taille si extraordinaire, qu'on le mesura; depuis le bout des orteils jusqu'au haut de la tête, il avait neuf pieds de long (1). »

« Le marquis ayant été pressé par M. Peters de se rendre avant que l'on en vînt à l'assaut, s'écria que, si le roi n'avait pas d'autre possession que Basing-House en Angleterre, il s'exposerait au même hasard et se défendrait jusqu'à la dernière extrémité. — Ces papistes trouvaient dans leur malheur cette consolation, que Basing-House était surnommé *Loyauté*. Mais, au sujet du roi et du parlement, il fut bientôt réduit au silence: tout ce qu'il put dire, c'est qu'il espérait que le roi pourrait avoir son jour. Ainsi il a plu au Seigneur de montrer sur quelle semence mortelle croît toute gloire terrestre, et combien justes et équitables sont les voies de Dieu, qui prend les pécheurs dans leurs propres pièges, et élève les mains de son peuple méprisé.

» Voici la vingtième garnison prise cet été par cette armée, — et je crois que la plupart de ces victoires ont été la réponse aux prières, et les trophées de la foi accordés à quelque serviteur de Dieu. Le commandant de cette brigade, le lieutenant général Cromwell, a passé beaucoup de temps avec Dieu en prière, la nuit

(1) On sait que le pied anglais équivalait à dix pouces et demi du nôtre.

avant l'assaut ; — et rarement il combat sans être appuyé sur quelque texte de l'Écriture. Cette fois il se reposait sur cette bienheureuse parole de Dieu écrite dans le cent quinzième psaume, huitième verset : *Non à moi, ô Seigneur ! non à moi, mais à ton nom donne la gloire !... Les idoles sont d'argent et d'or ; elles sont l'ouvrage des hommes ! Ceux qui les font sont semblables à elles, et ainsi est chacun qui se fie en elles. Ce qui a été accompli. »*

M. Peters présenta l'étendard du marquis lui-même, il l'avait apporté de Basing. On y lisait écrits ces mots : *Donec pax redeat terris*, la devise choisie par le roi Charles pour ses médailles de couronnement.

Le psaume médité par le calviniste Cromwell avant l'action était un de ceux que les protestants appliquaient le plus volontiers à l'église romaine accusée par eux, et bien injustement, d'idolâtrie et de paganisme. Dans ce triomphe du calvinisme démocratique et septentrional. c'est Cromwell qui joue le rôle de Mahomet ; humanité, courtoisie, élégance, respect du sexe et des arts, sont sacrifiés au succès de cette terrible cause, et l'on doit remarquer que parmi les prisonniers faits dans la résidence magnifique de Basing se trouvaient deux artistes anglais, les premiers de leur époque, Inigo Jones, l'architecte, et le graveur Hollar, dont les cuivres sont des chefs-d'œuvre.

Pendant que Cromwell, plus populaire encore après la prise de la forteresse catholique de Basing, poursuit avec une opiniâtre ardeur son sillon calviniste, les dernières forces du roi sont écrasées près de Chester, et Charles Stuart, trop confiant dans son origine écossaise, va se livrer aux Écossais, qui aiment les Stuarts ; il oublie qu'ils sont avant tout protestants, que le calvinisme l'emporte chez eux sur la nationalité, et que ces puritains ont poursuivi jusqu'à la mort la catholique Marie, sa grand-mère. Il ne lui reste pas un seul homme de troupes, mais seulement le titre de roi, et le fantôme d'un pouvoir encore respecté. Qu'il ait voulu finasser et temporiser en de si tristes circonstances, cela est naturel ; on a paru croire qu'il lui était facile de diriger sa barque entre le calvinisme écossais et la démocratie biblique de Cromwell, surtout contre le vaste mouvement septentrional du protestantisme armé. Ce n'était pas à lui qu'on en voulait, mais à la chevalerie et au papisme ; le 11 février 1647, Fairfax lui-même, rencontrant, sur la route de Holmby, le roi, que les Écossais venaient de livrer, « descendit de cheval (1), dit Whitlocke, baisa la main royale, remonta ensuite, et fit route avec lui en causant très-respectueusement. »

Charles I^{er}, qui lisait l'*Astrée* avec tant de bonheur dans sa jeunesse, et qui pendant sa vie en a toujours pratiqué les maximes romanesques, une fois livré par les puritains écossais, peu sensibles à sa chevaleresque démarche, ne fait plus que languir et se traîner de prison en prison, et de douleur en douleur, jusqu'à l'échafaud qui l'attend. La cause de Cromwell et du protestantisme triomphe, non sans apporter ses embarras et ses misères. Quel protestantisme dominera ? Celui qui détruit une portion du christianisme, ou celui qui le détruit tout entier ? Celui qui impose un certain dogme général et fait de la communauté religieuse « une plateforme, » selon la phrase du temps, ou bien celui qui, plus fidèle à son principe d'examen, en fait un domaine accidenté, établissant radicalement la liberté de l'homme, et permettant à sa pensée d'être luthérienne, brownienne, schismatique, érastienne, même socinienne ? Que faire ? Comment arrêter ou servir ce développe-

(1) Whitlocke. p. 242.

ment naturel du principe calviniste? L'âme de Cromwell est triste et retombe dans ses ténèbres mélancoliques. Les communes, préférant l'ordre à la liberté, penchent vers le protestantisme uniforme, le presbytérianisme. L'armée, qui a vécu d'une vie indépendante et biblique, réclame la liberté indéfinie de l'examen religieux ; entre l'armée et les communes, la guerre éclate. « Jamais, écrit Cromwell à Fairfax, les cœurs des hommes ne furent remplis de plus d'amertume ; mais, certes, le démon n'a qu'un temps : monsieur, il est bon que l'âme s'affermisse contre ces choses. La nue simplicité du Christ en viendra à bout au moyen de la raison et de la patience qu'il lui plaît d'accorder. » A ce curieux petit billet daté de 1646, et qui ne laisse pas douter de sa persistance dans la dévote ferveur de ses premières années, il ajoute cet étrange post-scriptum : « Le jour de vigile-jeûne, on a posté deux cents hommes de cavalerie et d'infanterie dans Covent-Garden, pour nous empêcher, « nous autres soldats (*us soldiers*), » de couper le cou des presbytériens. Voilà de beaux tours que l'on joue à Dieu ! »

Lui-même logeait assez près de Covent-Garden, et sans doute les deux cents hommes postés par les communes, pour défendre le parlement et le presbytérianisme, auront passé sous sa fenêtre. Il a marié ses deux filles, Elisabeth et Brigitte, cette dernière au général Ireton, le républicain. Il aime beaucoup Brigitte, qui est une fille sérieuse et résolue, et il trouve le temps, vers cette époque, de lui envoyer de petits sermons épistolaires dont voici un échantillon.

*A ma fille bien-aimée Brigitte Ireton, à Cornbury, au quartier général,
cette lettre.*

« CHÈRE FILLE,

» Je n'écris pas à ton mari, qui, lorsqu'il reçoit une ligne de moi, m'en renvoie des milliers, ce qui le fait veiller fort tard... Ensuite, j'ai d'autres affaires à soigner maintenant.

» Votre sœur Claypole est exercée par quelques pensées troublées. Elle voit sa propre vanité et les torts de son esprit charnel ; déplorant quoi, elle cherche, je l'espère au moins, cela seul qui satisfait. Chercher ainsi, c'est prendre la première place après ceux qui trouvent. Tout fidèle et humble cœur qui cherchera bien sera sûr de trouver à la fin. Heureux qui cherche ! Heureux qui trouve ! Qui jamais a goûté les grâces du Seigneur, sans bien comprendre notre vanité, égoïsme et méchanceté ? Qui jamais a goûté cette grâce et n'en a pas désiré et ardemment sollicité la pleine jouissance ? Cher cœur, sollicite bien. Que ni ton mari, ni rien ne refroidisse ton affection pour le Christ. J'espère que ton mari ne sera pour toi qu'un stimulant religieux. Ce que tu dois aimer en lui, c'est l'image du Christ qu'il porte. Vois cela, préfère cela, et tout le reste pour cela. Je prie pour toi et lui. Prie pour moi.....

» Ton père,

» OLIVIER CROMWELL. »

Cet homme est resté le même depuis la solitude de Saint-Yves ; la guerre, la renommée, les mouvements politiques, ne l'ont pas changé. Après avoir vaincu le roi qui est en prison, la chevalerie qui se soumet avec rage, et le catholicisme qui se cache, il a un second combat à livrer : il lui faut non-seulement faire triom-

pher le principe définitif d'examen et d'indépendance calviniste, mais écraser les communes, et donner le pouvoir aux troupes puritaines, espèce de parlement biblique et armé.

Incorporé à l'armée, il ne pouvait se maintenir qu'avec elle, et, s'il cédait aux girondins de l'époque, gens remarquables d'ailleurs, il était perdu, lui et la cause calviniste. Denzil-Holles, un de ces presbytériens, n'a-t-il pas dit que, « si le roi venait à eux, on lui remettrait la couronne sur la tête ? » L'arrogance et les airs dominateurs de ces gens de loi n'ont-ils pas mécontenté l'armée ? Ceux qui ont conquis l'indépendance populaire et la liberté calviniste, les saints en un mot, ne semblent-ils pas sur le point d'être débordés et mis de côté par les modérés et les gens de loi ? C'est ce que dit un jour Cromwell à son ami Ludlow : « Nous ne serons quittes de ces gens-là que si les soldats viennent leur tirer les oreilles ? » Et c'est ce qui arriva. L'armée publia son manifeste ; la Cité riposta. L'armée était d'accord avec le vrai sentiment calviniste ; Cromwell la commandait, elle eut le dessus. Bientôt les onze membres, chefs de ce qu'on peut nommer la Gironde presbytérienne, furent éliminés, et laissèrent l'armée maîtresse du terrain, après quoi elle fit son entrée solennelle dans Londres et dans la Cité, *trois hommes sur chaque rang*, avec des branches de laurier sur les chapeaux et l'épée au fourreau. « Le service divin et le sermon calviniste de Putney satisfirent pleinement les auditeurs. » Le roi s'enfuit de Hampton-Court ; il peut rallier des partisans, et tout n'est pas encore gagné. Réfugié et bientôt prisonnier dans l'île de Wight, il donne à sa situation douloureuse toute la dignité d'une résignation héroïque et sereine. Cependant le vrai roi, le roi de l'armée et du puritanisme, Cromwell, reçoit du peuple qu'il a défendu une liste civile que l'on prélève sur les terres confisquées au marquis de Worcester et à quelques autres. La lettre suivante, adressée aux communes, prouvera combien Cromwell savait mépriser le petit intérêt et le sacrifier au grand, le présent à l'avenir.

Au comité des pairs et des communes, etc., siégeant à Derby.

« Les deux chambres du parlement ayant dernièrement conféré à moi et à mes héritiers 1,680 livres sterling par année, prises sur les propriétés de lord Worcester, et la nécessité des temps requérant le secours des citoyens, je fais ici à l'état l'offre de 1,000 livres sterl. à lui payer annuellement sur cette somme, payable tous les six mois, par sommes de 500 livres, à dater de Noël prochain, et cela pendant cinq années, si la guerre continue avec l'Irlande, et si je vis jusque-là. Le parlement disposera de l'usage à faire de ces 1,000 livres, à moins que le paiement n'en soit suspendu par la guerre ou par un accident quelconque.

» En outre, comme il m'est dû une solde arriérée de près de 1,500 livres sterl., comme lieutenant général, ainsi qu'une somme plus considérable à titre de gouverneur de l'île d'Ély, je remets et tiens quitte l'état de tout paiement à opérer pour cette cause, et le reconnais par ces présentes libéré de toute dette à mon égard.

» OLIVIER CROMWELL. »

Tout en soignant ainsi les intérêts de sa gloire et de son ambition, et en calmant les jalousies par cette prudente générosité, il marie fort bien ses deux autres filles (*two littles wenches*), Marie et Françoise, et ce pauvre Richard, qui n'aimait

pas la poudre à canon, et qui devait occuper un mois le trône paternel. Carlyle réimprime consciencieusement les dix lettres relatives au contrat de mariage, et qui montrent Cromwell, comme toujours, avisé, prévoyant et clairvoyant quant à ses affaires personnelles.

Le parti modéré, le parti de l'ordre presbytérien, veut reprendre le dessus, et fait un dernier effort qui contraint Cromwell à quitter Londres, et à endosser le harnais de nouveau. La bataille de Preston lui assure la victoire définitive, et l'armée biblique est maîtresse. Tout plie, tout cède; les Écossais eux-mêmes, qui se sont révoltés contre les indépendants, écoutent avec plaisir les sermons du révérend Stapylton, qui leur prêche l'indépendance de l'examen. « Pendant que nous minions le château, dit Cromwell (1), M. Stapylton prêchait, et les auditeurs témoignaient leur satisfaction par des gémissements, selon leur manière nationale (*in their usual way of groans*). »

Au milieu de tout cela, on ne savait que faire du roi, lequel ne savait que faire de lui-même, et, dans des négociations sans fin, on proposait, de part et d'autre, des clauses illusoire que personne ne voulait accepter. Un seul homme, Cromwell, le chef de l'armée et l'homme de la Bible, grandissait dans l'orage. L'Écosse était domptée. Le puritain chargé de la garde du roi est le jeune colonel Robert Hammond, que Cromwell aime beaucoup, mais qui est rempli de doutes et de scrupules religieux sur la légalité même de la conduite tenue par les communes, Cromwell prend la peine de lui écrire une lettre de vingt pages, qui atteste éloquemment la sincérité du puritain. C'est toujours le même mysticisme sombre et profond, la même conviction que Dieu est là, omniprésent et omniscient, guidant le bras, dirigeant le glaive, vengeur éternel. « O cher Robin, dit Cromwell, vous avez vos doutes. et moi aussi. Dieu, dites-vous, a créé les puissances pour qu'on leur obéisse. Oui, Robin; mais je suis loin de penser que les puissances ont le plein droit de tout faire (*anything*) et d'exiger l'obéissance. Tout le monde avoue qu'il y a des circonstances où la résistance est légale. Si cela est, votre argument tombe et les conséquences aussi. En réalité, cher Robin, pour ne pas multiplier les mots, la vraie question est de savoir si notre situation est celle d'une résistance légale... Seulement cherche dans ton cœur une réponse à ces deux ou trois questions : 1° Le salut du peuple est-il la loi suprême? — 2° Tout le fruit de la guerre n'est-il pas sur le point d'être perdu? — 3° Enfin, cette armée n'est-elle pas un pouvoir réel appelé par Dieu pour sauver le peuple et combattre le roi, de manière à obtenir ces fruits?... Robin, prends garde aux hommes et regarde Dieu! ne redoute pas les difficultés, mais mesure-les et agis ensuite... Je t'ai écrit tout cela parce que mon cœur t'aime et que je ne voudrais pas te voir t'écarter de la route droite. Adieu, Robin. »

Cette lettre si grave et si raisonnée, où Cromwell apparaît si redoutable dans sa conviction, précède de peu l'enlèvement du roi que de grossiers soldats, mèche allumée, fumant et chantant des psaumes, amènent à Londres. Immédiatement après cette exécution, le 6 novembre 1648, les quarante-un membres des communes qui pourraient s'opposer aux desseins de l'extrême puritanisme sont à leur tour enlevés au moment même où ils entrent à la chambre, et conduits d'abord dans une mauvaise taverne, « à l'encontre de l'enfer, » puis à la Tour, et quelques-uns chez eux. « De quel droit? demande un petit homme habillé de noir, portant, dit Whit-

(1) Lettre 88.

locke, une canne très-mince, et qui a la voix très-âpre et très-aiguë. D'après quelle loi? — Par la loi de la nécessité, lui répond l'ami de Cromwell Hugues Peters, et le pouvoir de l'épée! » Ce questionneur furieux, qui resta plusieurs années à la Tour, se nommait Clément Walker et siégeait aux communes. Presbytérien, homme d'esprit, d'une indomptable opiniâtreté, c'est lui qui, dans sa prison, a écrit contre Cromwell cette *Histoire de l'Indépendance*, consultée par tous les historiens, pamphlet très-mordant et très-habile, mais qu'il faut se garder de prendre pour de l'histoire.

Tout est donc prêt pour l'échafaud, et l'on ne peut nier que Cromwell et Bradshaw avaient non-seulement prévu, mais résolu et tramé cette mort avec une froideur de coup d'œil que le fanatisme puritain explique, que nous ne pouvons sans regret et sans peine observer chez Thomas Carlyle. écrivain du XIX^e siècle, et très en dehors des passions qui menaient le monde septentrional en 1648. Charles I^{er} tombe victime. Au moment même où le roi vient de mourir et où Cromwell et l'armée triomphent, un parti qui n'est pas sans analogie avec celui de Babeuf lève la tête. Cromwell l'écrase; il a son vendémiaire, son 18 brumaire et son 18 fructidor. Il agit plus bourgeoisement, plus pieusement que Bonaparte; comme lui, il se débarrasse de ceux qui le gênent.

Sans doute, Cromwell est alors bien près du souverain pouvoir, ou plutôt la réalité de la puissance est dans sa main; mais l'Irlande est là, toute catholique, qui réclame la présence du maître. Il part, après avoir, d'accord avec Bradshaw, Ludlow et les principaux puritains, déclaré que *l'Angleterre est une république*. L'acte est laconique; il a six lignes. Notre fermier a bien changé son équipage et ses allures depuis le temps où il faisait paître ses bœufs sur les bords de l'Ouse. « Sa voiture est attelée de six belles juments grises truitées; plusieurs voitures le suivent, et beaucoup de grands officiers s'y trouvent. Quatre-vingts hommes d'élite, la plupart colonels, lui servent d'escorte. Je ne crois pas que jamais roi ait eu de tels gardes-du-corps. » Ainsi parle le journaliste du temps, et l'on voit que, longtemps avant d'être nommé protecteur, Cromwell s'était fait roi.

La pauvre Irlande catholique ne tarde guère à être écrasée, et cela sans pitié, sans remords, par le représentant du calvinisme. Non-seulement l'Angleterre, mais le protestantisme tout entier voit avec enthousiasme cet homme qui satisfait ses plus chers désirs, et porte des coups si mortels à l'autorité de Rome. Le trône s'élève en perspective devant le fermier de Saint-Yves, et il s'en doute fort bien, car il s'inquiète des études politiques de son héritier Richard, qui a épousé une miss Mayor, et dont le tempérament rêveur ne plaît guère à Cromwell. Le petit fragment de la lettre suivante adressée au beau-père de Richard, chez lequel ce dernier demeurait, est aussi curieux qu'instructif: « Je vous ai confié Richard: je vous en prie, donnez-lui de bons conseils. Je ne porte pas envie à ses plaisirs, mais je crains qu'il ne se laisse absorber par eux. Je voudrais qu'il pensât aux affaires, et qu'il s'habitât à les comprendre; qu'il lût un peu d'histoire, étudiât les mathématiques et la cosmographie. Ces choses sont bonnes, subordonnées aux choses divines. Elles valent mieux que l'oisiveté, ou les plaisirs apparents du monde. Ces choses rendent propres à servir le peuple, et c'est pour cela que l'homme est né. » On peut méditer cette dernière phrase, écrite pour la famille seulement, et non pour produire de l'effet.

Le farouche personnage qui, dans ce moment même, en qualité de lord-lieutenant d'Irlande, sert le peuple en massacrant les catholiques irlandais, se déride un

peu à sa façon en écrivant à sa fille Dorothée, dont la voiture avait apparemment versé dans les chemins mal tenus de cette époque, et qui avait fait une fausse couche. Cromwell, ennemi du luxe, n'approuvait pas ces grands airs, et disait à Dorothée : « On m'a dit que tu as récemment fait une fausse couche. Je te prie de faire attention à ces carrosses qui sont perfides. Monte plutôt le bidet de ton père (*thy father's nag*), qui te le prêtera volontiers quand il te plaira de sortir. »

Immédiatement après avoir écrit cette petite plaisanterie, il tombe avec une fureur inexprimable sur les catholiques d'Irlande, et en fait une atroce boucherie. Il est vrai que, du moment où l'Irlande épouvantée se tait, Cromwell replonge son épée dans le fourreau, non sans dire à ses amis que « Dieu l'a voulu, » et que c'est pour lui « chose de grand trouble et de grand regret. » Le fataliste est toujours là, et c'est dans le même temps qu'il écrit à l'un de ses amis cette phrase souverainement calviniste : « Je l'ai fait ; *il n'est pas bon de ne pas suivre les providences* (les signes par lesquels Dieu s'annonce). » Cromwell croyait essentiellement à sa mission. Le lord-lieutenant d'Irlande reçut alors du parlement une lettre solennelle de remerciements et de félicitations. On y ajoutait la permission, pour lui ou sa famille, d'habiter le Poulailier, le « Cockpit, » partie du palais de Whitehall où Henri VIII, qui aimait tous les plaisirs sanglants, se donnait celui des combats de coqs. Les appartements du Poulailier, embellis par Élisabeth et Charles I^{er}, étaient devenus fort somptueux. Le parlement y ajoutait le parc Saint-James et Spring-Garden. Ces déplacements splendides ne satisfirent nullement la bonne M^{me} Cromwell, qui s'était habituée à ses vieux logements noirs (1).

Cromwell a passé neuf mois en Irlande ; il s'embarque à bord du *Président* à la fin de mai, et fait voile pour l'Angleterre. Après une traversée orageuse, il débarque à Bristol, où « les grands canons le saluent trois fois, » traverse l'Angleterre à bride abattue et trouve à Hounslow ses vieux amis et ses rivaux, Fairfax, les membres du parlement, les hommes du nouveau régime. On se met en marche pour Hyde-Park, où la milice rangée en bataille, où les magistrats et le lord-maire attendent ce bourgeois parvenu, pour lui offrir les fleurs de leur éloquence. De Whitehall il se rend à sa demeure du « Poulailier, » où le soldat va se reposer dans sa famille. Les sombres puritains poussent des cris, les volées de l'artillerie retentissent, les chapeaux pointus sautent en l'air ; les clameurs de la joie populaire remplissent les rues ; félicitations et flatteries se mêlent dans le palais habité par Cromwell. Il avait ses courtisans, comme Napoléon revenant d'Égypte. L'un d'eux lui dit : — Quelle foule s'empresse de voir le triomphe de votre seigneurie ! — Oui, dit Cromwell, et, s'il s'agissait de me voir pendre, quelle foule y aurait-il ! »

A peine jouit-il du repos du *Cockpit*, et se livre-t-il à quelques pardonnables facéties, dont l'une consiste à jeter des oreillers à la tête de ses amis dans un escalier, et l'autre à faire chanter des motets à deux ou trois de ses plus lourds et de ses plus grossiers capitaines ; un nouveau péril fort grave menace la jeune république. En tuant le roi, l'on n'a pas tué la royauté. Les Écossais jaloux se souviennent de leur compatriote, du jeune Stuart, fils de Charles I^{er}, assez mauvais sujet, issu de Catherine Muir de Caldwell, Écossaise, et de Steward, autre Écossais ; on impose à Charles II le *covenant*, c'est-à-dire le serment biblique, et on lui fait écouter trois sermons presbytériens par jour ; il s'en console en courant les rues

(1) Ludlow, p. 400.

avec Buckingham, et en faisant l'orgie avec Wilmot. Cependant l'Écosse s'arme pour lui, et Cromwell se met en marche, non sans penser à sermonner sa famille, car il est toujours prédicateur infatigable et moral, comme le prouve le billet suivant.

Pour mon bien-aimé frère Richard Mayor, écuyer, à sa maison à Hursley, remettez ces lettres.

« Alnswick, 17 juin 1650.

» CHER FRÈRE,

» L'extrême foule d'affaires que j'ai eues à Londres est la meilleure excuse que je puisse prendre de mon silence en lettres. Vraiment, monsieur, mon cœur m'est témoin que je ne suis pas fautif dans mon affection pour vous et les vôtres; vous êtes tous souvent dans mes humbles prières.

» Je serais bien content d'apprendre comment va le marmot. Je gronderais volontiers père et mère de leur négligence à mon égard : je sais que mon fils est paresseux, mais j'avais meilleure opinion de Dorothée. J'ai peur que son mari ne la gâte; je vous en prie, dites-le bien de ma part. Si j'avais autant de loisir qu'eux, j'écrirais quelquefois. Si ma fille est enceinte, je lui pardonne, mais non si elle nourrit.

» Que le Seigneur les bénisse! J'espère que vous donnez à mon fils (Richard) de bons conseils; je crois qu'il en a besoin. Il est à l'époque dangereuse de sa vie, et ce monde est plein de vanité. Oh! combien il est bon de s'approcher de Jésus-Christ de bonne heure! cela seul mérite notre étude. Je vous en supplie, voyez-le. — J'espère que vous vous acquitterez de mon devoir et de votre amitié. Vous voyez comme je suis occupé. J'ai besoin de pitié. Je sais ce que je ressens en mon cœur. Une haute situation, un haut emploi dans le monde, ne méritent pas qu'on les cherche; je n'aurais pas de consolation dans les miennes, si mon espoir n'était pas dans la présence du Seigneur. Je n'ai pas ambitionné ces choses; véritablement j'y ai été appelé par le Seigneur; c'est pourquoi je ne suis pas dépourvu de quelque assurance qu'il donnera à son pauvre ver de terre, à son faible serviteur, la force de faire sa volonté, et d'atteindre le seul but pour lequel je suis né. En cela, je demande vos prières. Je vous prie de me rappeler à l'amitié de ma chère sœur, à notre fils et à notre fille, à ma cousine Anna, et je suis toujours

» Votre très-affectionné frère,

» OLIVIER CROMWELL. »

Pourquoi cet aveu du néant de l'homme dans la grandeur serait-il taxé d'hypocrisie? Tous les grands hommes, depuis Salomon jusqu'à Bonaparte, n'ont-ils pas exprimé le même sentiment? Tartufe ou non, Cromwell tient à son armée un discours fort militaire: « Soyez doublement, triplement actifs et vigilants; nous avons bien de l'ouvrage sur les bras! » Un de ses colonels, Hodgson, de l'Yorkshire, s'est donné la peine d'écrire ce discours, et de nous apprendre que ce fut « un grand plaisir pour le général de voir dans une halte un de ses soldats porter à ses lèvres un tonneau plein de lait caillé à la mode écossaise, et soulever le tonneau de manière à ce que l'un de ses camarades l'en coiffât; alors on ne vit plus le soldat du tout, la crème entra dans ses bottes, son accoutrement militaire en

ruissela, et sa tête fut perdue au fond du tonneau. Olivier riait à se tenir les côtes, car notre Olivier aime une bonne farce. » Le lendemain de cette niaiserie, il écrit le bulletin suivant :

Au très-honorable le lord-président du conseil d'état, cette lettre.

« Musselburgh, 30 juillet 1650.

» MILORD,

» Nous sommes partis de Berwick lundi, le 22 juillet, et nous avons couché dans la maison de milord Mordington lundi, mardi et mercredi. Jeudi, nous nous sommes dirigés sur Copperspath; vendredi, nous sommes allés à Dunbar, où nous avons reçu quelques vivres de nos vaisseaux; de là, nous avons marché sur Haddington.

» Le dimanche, apprenant que l'armée écossaise avait l'intention de nous combattre à Gladsmoor, nous nous efforcâmes de nous rendre maîtres de la position des marais avant eux, et nous battîmes le tambour de très-grand matin; mais, quand nous y arrivâmes, aucune partie considérable de leur armée ne s'y montra. Sur quoi quatorze cents chevaux, sous les ordres, sous le commandement du major général Lambert et du colonel Whalley, furent envoyés en avant-garde à Musselburgh, pour voir en même temps s'ils pourraient faire quelque découverte et faire quelque entreprise contre l'ennemi; je marchais sur leurs talons avec le reste de l'armée. Nos hommes rencontrèrent quelque-uns de leurs cavaliers; mais ceux-ci ne purent nous arrêter. Nous couchâmes à Musselburgh, le soir, campés tout près, l'armée de l'ennemi étant entre Edimbourg et Leith, à environ quatre milles de nous, retranchée par une ligne flanquée d'Edimbourg à Leith; leur canon de Leith battant la plus grande partie de la ligne, de sorte que leur position était très-forte.

» Lundi, 29 courant, nous résolûmes de les approcher, pour voir s'ils voulaient nous livrer bataille; et, quand nous approchâmes de la place, nous résolûmes d'amener nos canons aussi près d'eux que nous le pourrions, espérant que cela les gênerait. Nous nous aperçûmes aussi qu'ils avaient quelques forces sur une hauteur qui commande Edimbourg, et que de là ils pourraient nous faire du mal, et nous nous décidâmes à envoyer une colonne pour prendre possession de ladite hauteur; mais, après tout, nous trouvâmes que leur armée n'était pas facile à entamer. Sur cela, nous restâmes tranquilles tout ledit jour, et qui se trouva être un jour dur et une nuit de pluie comme j'en ai vu rarement, et grandement à notre désavantage, l'ennemi ayant assez pour se mettre à l'abri, et nous rien de considérable. Nos soldats supportèrent cette difficulté avec un grand courage et une grande résolution, espérant qu'ils en viendraient bientôt aux mains. Le matin, le terrain étant très-humide et nos provisions très-rares, nous résolûmes de retraiter à nos quartiers de Musselburgh, pour nous y reposer et y prendre des vivres.

» L'ennemi, quand nous nous retirâmes, tomba sur notre arrière-garde, et la mit quelque peu en désordre; mais nos corps de cavalerie, étant en assez bon ordre, eurent une escarmouche avec eux, et il y eut un démêlé chaud où ils montrèrent du courage, le major général et le colonel Whalley étant à l'arrière-garde, et l'ennemi poussant des corps considérables pour soutenir leur première attaque.

Nos hommes les chargèrent jusque dans leurs retranchements et les battirent. Le cheval du major général reçut un coup de feu au cou et un à la tête ; lui-même, blessé d'un coup de lance dans le bras, et percé dans une autre partie du corps, fut fait prisonnier, mais délivré immédiatement par le lieutenant Empsom de mon régiment. Le colonel Whalley, qui était alors le plus près du major général, chargea très-résolument, et repoussa l'ennemi, et en tua plusieurs sur la place, et fit plusieurs prisonniers, sans aucune perte considérable ; ce qui véritablement les émerveilla et les refroidit tellement, que nous retraits à Musselburgh, mais qu'ils n'osèrent pas envoyer un homme pour nous inquiéter. Nous apprenons que leur jeune roi voyait tout ceci, mais fut très-mal satisfait de voir leurs gens ne pas faire mieux.

» Nous arrivâmes le soir à Musselburgh, tellement fatigués, et si rendus faute de sommeil, et si crottés à cause du temps mouillé, que nous nous attendions que l'ennemi tomberait sur nous, ce qu'il fit effectivement entre trois et quatre heures ce matin, avec quinze de leurs escadrons les plus choisis, sous le commandement du major général Montgomery et de Straham, deux champions de l'église. Ils avaient fondé une grande attente et un grand espoir sur cette affaire. L'ennemi s'avança avec beaucoup de résolution : il fit reposer nos gardes avancées, et mit un régiment de cavalerie en quelque désordre ; mais nos gens, prenant l'alarme promptement, chargèrent l'ennemi, le mirent en déroute, firent beaucoup de prisonniers et en tuèrent un grand nombre (*did execution*) ; ils les poursuivirent jusqu'à un quart de mille d'Édimbourg, et je suis informé que Straham fut tué là, et en outre plusieurs officiers de qualité. Nous primes le major du régiment de Straham, le major Hamilton, un lieutenant colonel et divers autres officiers et personnes de qualité, dont nous ne savons pas encore les noms. Véritablement, c'est un doux commencement de notre affaire, ou plutôt de celle du Seigneur, et je crois qu'il n'est pas très-satisfaisant pour l'ennemi, particulièrement pour le parti de l'église (*kirk*). Nous n'avons perdu personne dans cette affaire, autant que je suis informé, qu'un cornette ; je n'ai pas entendu parler de quatre hommes de plus. Le major général sera, je crois, d'ici à quelques jours en état de reprendre le harnais. Et je crois que cette œuvre, qui est celle du Seigneur, prospérera entre les mains de ses serviteurs.

» Je n'ai pas jugé à propos d'attaquer l'ennemi, situé comme il l'est ; mais certainement ceci le provoquerait suffisamment à combattre s'il en avait envie. Je ne crois pas qu'il ait moins de six ou sept mille chevaux, et quatorze ou quinze mille fantassins. La raison, d'après ce que j'apprends, de leur parti pour ne pas nous combattre, est qu'ils attendent plusieurs autres corps de troupes du nord de l'Écosse, et ils font entendre que, lorsque ces renforts viendront, alors ils nous donneront bataille ; mais je crois qu'ils voudraient plutôt nous tenter de les attaquer dans leurs fortes positions, où ils sont retranchés, ou bien ils espèrent que nous aurons la famine, faute de provisions ; ce qui arrivera très-probablement, si nous ne sommes pas approvisionnés à temps et copieusement.

» Je suis, milord, votre très-humble serviteur,

» OLIVIER CROMWELL. »

« P.-S. J'apprends, depuis que j'ai écrit cette lettre, que le major général Montgomery est tué. »

On a jugé Cromwell soldat, homme de famille, prédicateur. Il est bon de le connaître argumentateur et théologien. Voici les arguments que le fermier emploie contre le redoutable *kirk*, le calvinisme écossais. Voici ce qu'il écrit à ses chefs protestants :

A l'assemblée générale de l'église (kirk) d'Écosse, ou, dans le cas où elle ne serait pas assemblée, aux commissaires de l'église d'Écosse, ceci.

« Musselburgh, 3 août 1650.

» MESSIEURS,

» Votre réponse à la déclaration de l'armée est venue sous nos yeux. Quelques-uns de nos pieux ministres ont rédigé à Berwick cette réponse, laquelle j'ai jugé convenable de vous envoyer.

» Que vous ou nous, dans ces grandes affaires démêlées, obéissions à la volonté ou à l'esprit de Dieu, c'est seulement par sa grâce et sa miséricorde envers nous. Et par conséquent, ayant dit comme dans nos papiers (manifestes) nous confions l'issue de ces choses à lui qui dispose de toutes choses, vous assurant que nous avons la lumière et la consolation qui augmentent en nous de jour en jour; et nous sommes persuadés que, devant qu'il soit longtemps, le Seigneur manifestera son bon plaisir, de façon que tous verront son doigt, et son peuple dira : *Ceci est l'œuvre du Seigneur, et elle est merveilleuse en nos yeux. Celui-ci est le jour que le Seigneur a fait; nous serons contents et nous nous réjouirons en lui.* — Permettez-moi seulement de dire en un mot ceci :

» Vous prenez sur vous de nous juger dans les choses de notre Dieu, quoique vous ne nous connaissiez pas, quoique dans les choses que nous avons dites à vous, dans ce qui est intitulé la *Déclaration de l'armée*, nous ayons parlé la parole de nos cœurs comme en la présence du Seigneur qui nous a éprouvés; et, par vos paroles dures et fallacieuses, vous avez engendré le préjugé en ceux qui vous croient trop en affaires de conscience, affaires dans lesquelles chaque âme doit répondre à Dieu pour elle-même; de sorte que quelques-uns vous ont suivis jusqu'au moment où leur âme s'est exhalée (1), et que d'autres continuent dans la voie où ils sont conduits par vous, nous le craignons, à leur ruine.

» Et ce n'est pas merveille que vous agissiez ainsi envers nous, quand véritablement vous pouvez trouver dans vos cœurs le courage de cacher à vos propres gens les déclarations que nous vous avons envoyées, déclarations par lesquelles ils pourraient voir et comprendre l'affection de nos entrailles envers eux, particulièrement envers ceux d'entre eux qui craignent le Seigneur. Envoyez autant de vos déclarations que vous voudrez parmi nos gens; vos papiers ont le passage libre : je ne les crains pas. Ce qui est selon Dieu en ces papiers, plût au ciel que cela fût accepté et admis! Un de ceux que vous avez envoyés depuis peu, adressé *aux sous-officiers et soldats de l'armée anglaise*, a produit de leur part la *réponse* ci-incluse, laquelle ils m'ont prié de vous envoyer; non une réponse subtile et politique, mais une simple et unie, une spirituelle. Dieu seul sait ce qu'elle est, et Dieu aussi, quand il sera temps, le fera voir (rendra manifeste).

(1) Dans l'escarmouche de Musselburgh et autres.

» Et multiplions-nous ces choses comme hommes, ou les faisons-nous pour l'amour du Seigneur Christ et de son peuple? Véritablement, par la grâce de Dieu, nous ne sommes pas effrayés de votre nombre ni confiants en nous-mêmes. Nous pourrions, — je prie Dieu que vous ne preniez pas cela pour une vanterie, — nous pourrions faire face à votre armée, à tout ce que vous pouvez amener contre nous. Nous avons donné, — nous le disons humblement devant notre Dieu, en qui est tout notre espoir, — nous avons donné quelque preuve que des pensées de cette espèce n'ont pas d'empire sur nous. Le Seigneur n'a pas détourné sa face de nous depuis que nous vous avons approchés de si près.

» Le poids de vos propres péchés est déjà plus que vous ne pouvez supporter : n'attirez donc pas sur vous le sang d'hommes innocents, — trompés par les prétextes du roi et de l'alliance (*covenant*), — aux yeux de qui vous cachez une connaissance plus réelle! Je suis persuadé que plusieurs d'entre vous qui conduisent le peuple ont eu de la peine à se persuader dans ces choses, dans lesquelles vous avez censuré les autres, et vous êtes établis « sur la parole de Dieu. » Tout ce que vous dites est-il donc infailliblement selon la parole de Dieu? Je vous adjure, par les entrailles du Christ, de croire qu'il est possible que vous vous trompiez. On peut mettre précepte sur précepte, ligne sur ligne, et cependant la parole du Seigneur peut être pour quelques-uns la parole du jugement, afin qu'ils tombent à la renverse et soient brisés, et qu'ils tombent dans le piège et soient pris (1)! Il peut y avoir une plénitude spirituelle, que le monde peut appeler ivresse (2). Il peut y avoir aussi une confiance charnelle en des préceptes mal compris, ce qui peut être appelé une ivresse spirituelle. Il peut y avoir un *covenant* fait avec la mort et avec l'enfer (3)! Je ne prétends pas dire que le vôtre soit ainsi. Mais jugez si ces choses ont un but politique : d'éviter le fléau qui déborde, ou d'accomplir des intérêts mondains ; et si en cela nous (4) avons fait alliance avec des hommes méchants et charnels, et si nous avons de l'estime pour eux, ou autrement si nous les avons attirés à faire pacte avec nous, si c'est là un *covenant* de Dieu, un *covenant* spirituel? Pensez à ces choses; nous espérons que nous y avons pensé.

» Je vous prie de lire le vingt-huitième chapitre d'Isaiah, depuis le cinquième jusqu'au quinzième verset ; et n'ayez pas honte de savoir que c'est l'esprit qui vivifie et qui donne la vie.

» Que le Seigneur vous donne l'entendement pour faire ce qui est agréable à ses yeux.

» Vous confiant à la grâce de Dieu, je demeure

» Votre humble serviteur,

» OLIVIER CROMWELL. »

C'est dans la même intention qu'il écrit au général écossais Lesley l'épître suivante :

(1) Paroles de la Bible.

(2) Comme dans le second chapitre des *Actes*.

(3) Comme vous pouvez dire de nous, tandis que c'est plutôt vous qui êtes « ivres. »

(4) C'est-à-dire vous.

Pour le très-honorable David Lesley, lieutenant général de l'armée des Écossais, cette lettre.

« Du camp des monts Pentland, 14 août 1650.

» MONSIEUR,

» J'ai reçu la vôtre du 15 courant, avec la déclaration dont vous parlez y incluse, — laquelle j'ai fait lire en présence d'autant d'officiers qu'il a été possible de rassembler, ce dont votre trompette peut donner témoignage. Nous vous faisons cette réponse, par laquelle j'espère, avec la grâce du Seigneur, il paraîtra que nous continuons à être ce que nous avons déclaré être aux honnêtes gens de l'Écosse, désirant pour eux comme pour nos propres âmes, notre affaire n'étant en aucune façon d'empêcher aucun d'eux d'adorer Dieu de telle façon, qu'en leurs consciences ils sont persuadés par la parole de Dieu qu'ils doivent le faire, quoique leur manière soit différente de la nôtre ; — mais nous sommes toujours prêts à remplir en cela les obligations que le *covenant* nous impose.

» Mais que sous prétexte du *covenant*, mal interprété, torturé hors de son véritable sens et de la justice, un roi soit accepté par vous et nous soit imposé, et que ceci soit appelé « la cause de Dieu et du royaume, » et que ceci soit fait « à la satisfaction du peuple de Dieu dans les deux nations, » — joignant à cela un désaveu des méchants ; sachez que celui (1) qui est à la tête de ces peuples, celui sur qui repose tout leur espoir et leur bien-être, à présent même, a une armée papiste en Irlande, combattant pour lui et sous ses ordres ; qu'il a le prince Rupert, homme dont la main s'est plongée profondément dans le sang de beaucoup d'hommes innocents en Angleterre ; qu'il a maintenant cet homme à la tête de nos vaisseaux, qui nous ont été volés dans un but méchant ; qu'il a les vaisseaux français et irlandais, commettant journellement des déprédations sur nos côtes ; qu'il a de fortes combinaisons avec les méchants de l'Angleterre pour lever des armées au milieu de nos entrailles, en vertu de nombreuses commissions qu'il a issues récemment à cet effet. — Comment les intérêts de Dieu, pour lesquels vous prétendez l'avoir reçu, et les intérêts méchants dans leur but et leurs conséquences, tous concentrés en cet homme, comment ces intérêts peuvent être conciliés, c'est ce que nous ne pouvons concevoir.

» Et comment nous croirions que pendant que des méchants, notoirement connus, combattent et complotent contre nous d'un côté, et que de l'autre vous vous déclarez en sa faveur, comment nous croirions que ce n'est pas « épouser la » querelle et les intérêts du parti des méchants, » mais que c'est purement « combattre sur les anciennes bases par les principes précédents, pour la défense » de la cause de Dieu et des royaumes, comme on le fait depuis douze ans, » ainsi que vous dites ; comment ceci serait « pour la sécurité du peuple de Dieu dans » les deux nations, » ou comment nous opposer à cela ferait de nous les ennemis des hommes pieux, selon vous, c'est ce que nous ne saurions comprendre. Particulièrement, considérant que tous ces méchants prennent leur confiance et leur encouragement dans les derniers arrangements de votre église écossaise (*kirk*) et votre état avec votre roi ; car comme nous l'avons déjà dit, et comme nous vous

(1) Charles Stuart.

le répétons, nous cherchons seulement « quelque caution suffisante » pour la sécurité de ceux qui nous emploient ; ce qui, dans notre opinion, ne se trouvera pas dans quelques soumissions formelles ou feintes, de la part d'une personne qui ne connaît pas d'autres moyens d'arriver à ses méchantes fins, et qui est, en conséquence, conseillée de céder en ce point par ceux qui ont assisté son père, et qui l'ont jusqu'à présent poussé dans ses desseins les plus mauvais et les plus désespérés : desseins renouvelés maintenant par eux. Comment pouvez-vous, dans la voie où vous êtes engagés, nous défendre et vous défendre vous-mêmes de ces maux ? c'est maintenant, autant que nous y sommes concernés, notre devoir de le chercher.

» Si c'est là l'état de la querelle pour laquelle vous dites que vous voulez combattre notre armée, nous vous en donnerons l'occasion ; autrement, pourquoi serions-nous ici ? Et, si notre espoir n'est pas dans le Seigneur, il en ira mal pour nous. Nous nous confions et nous vous confions à celui qui lit dans le cœur et qui ajuste les rênes, celui avec qui sont toutes nos voies, qui a le pouvoir de faire pour nous et pour vous au delà de ce que nous savons, et nous faisons des vœux pour que cela soit en grande miséricorde de son pauvre peuple, et pour la gloire de son grand nom.

» Et ayant rempli votre désir en rendant vos déclarations publiques, comme je l'ai dit précédemment, je vous prie de faire de même en faisant connaître à l'état et à l'église et à l'armée le contenu de cette lettre. Dans lequel but je vous en ai inclus deux copies, et je demeure

» Votre humble serviteur,

» OLIVIER CROMWELL. »

Pour contre-balancer cette redoutable présence de Cromwell, qui disserte ainsi l'épée à la main, et valoir au prétendant l'affection des calvinistes, on fait signer à Charles II une déclaration dans laquelle il avoue les « péchés de son père, » et il signe. Cependant Cromwell, campé sur les collines Pentland, surveille le mouvement de ses ennemis.

A..... au conseil d'état, à Whitehall, cette lettre.

« Musselburgh, 30 août 1650.

» MONSIEUR,

» Depuis ma dernière, voyant que les ennemis ne se souciaient pas d'attaquer, — et que cependant ils se formalisaient aisément des propos qui se tenaient à ce sujet dans notre armée, ce qui amenait quelques-uns d'entre eux à venir parler à nos officiers, et leur dire qu'ils voulaient nous combattre ; — comme pourtant ils restaient tranquilles dans leurs fortifications ou très-près, à l'ouest d'Édimbourg, nous résolûmes, le Seigneur aidant, de nous en approcher encore, et de voir si nous pourrions les combattre. Et véritablement, si nous étions arrivés une heure plus tôt, nous croyons que nous en aurions eu probablement l'occasion.

» Dans ce dessein, le mardi, 27 courant, nous avons marché vers l'ouest d'Édimbourg, du côté de Stirling ; l'ennemi, voyant cela, manœuvra avec toute la hâte possible pour nous en empêcher, et les avant-gardes des deux armées escarmou-

chèrent dans un lieu où les marais et les défilés rendaient difficile aux deux armées d'approcher l'une de l'autre. Nous qui ne connaissions pas le terrain, nous avançâmes, espérant en venir aux mains; mais nous trouvâmes cela impossible, à cause des marais et des autres difficultés.

» Nous fîmes avancer notre canon, et nous tirâmes dans la journée deux ou trois cents boulets sur eux; ils nous en envoyèrent aussi un grand nombre, et c'est tout ce qui se passa entre nous tout ce jour-là. Nous avons eu environ vingt tués ou blessés dans cette affaire, mais pas un officier. Nous sommes informés que l'ennemi a eu environ quatre-vingts hommes tués et quelques officiers supérieurs. Voyant qu'ils voulaient garder leur terrain, et que nous ne pouvions pas les en chasser, et n'ayant plus de pain, nous fûmes obligés d'en aller chercher; nous retraitsâmes donc mercredi matin, vers les dix ou onze heures. L'ennemi voyant cela, et craignant, comme nous le supposons, que nous allassions nous mettre entre Édimbourg et lui, ce qui n'était pas notre intention, quoique notre mouvement en eût l'air, l'ennemi retraitsa en toute hâte; et, comme il y avait un marais et des défilés entre lui et nous, il n'y eut pas d'action importante, sauf des escarmouches entre l'avant-garde de notre cavalerie et la sienne, près d'Édimbourg, sans perte considérable d'aucun côté, excepté que nous lui primes deux ou trois chevaux.

» Le mardi soir, nous fîmes halte à un mille d'Édimbourg et de l'ennemi. La nuit fut tempestueuse et la matinée humide. Pendant la nuit, l'ennemi marcha entre Leith et Édimbourg, pour se mettre entre nous et nos vivres, car il savait que nous n'en avions plus; mais le Seigneur, dans sa miséricorde, l'en empêcha, et, nous en étant aperçus le matin, nous arrivâmes, par la bonté du Seigneur, au bord de la mer, à temps pour nous ravitailler; l'ennemi était rangé en bataille sur la colline près d'Arthur's-Seat, nous regardant, mais n'osant rien entreprendre.

» Et ainsi vous avez le récit des présents événements.

» Votre humble serviteur,

» OLIVIER CROMWELL. »

La petite ville de Dunbar, l'une des plus pittoresques et des plus sauvages de l'Écosse, est perchée sur un roc exposé à tous les ouragans de l'Océan germanique, et forme, avec ses environs et son vieux château en ruines, une petite péninsule, dont l'armée de Cromwell occupe la base. En face, dans la baie, il a ses vaisseaux; derrière lui, les ravins de Lammermoor sont occupés par Lesley, général de l'armée écossaise, qui lui coupe la retraite. Le vent souffle, la pluie tombe, ses soldats sont fatigués; il n'a que douze mille hommes exténués; Lesley en a vingt-trois mille de troupes fraîches. Il trouve moyen de faire parvenir la lettre suivante au puritain Hazlerig :

A sir Arthur Hazlerig, gouverneur de Newcastle, cette lettre.

« Dunbar, 2 septembre 1650.

» MONSIEUR,

» Nous sommes dans une position très-difficile. L'ennemi nous a bouché le passage au défilé de Copperspath, et nous ne pouvons le traverser sans presque

un miracle. Il est tellement maître des hauteurs, que nous ne savons pas comment passer par là sans la plus grande difficulté, et le temps que nous restons ici détruit nos hommes, qui tombent malades au delà de l'imagination.

» Je vois que vos forces ne sont plus à présent en état de nous délivrer. En conséquence, quoi qu'il nous arrive, vous ferez bien de concentrer autant de forces, que vous en pourrez réunir, et le sud y contribuera autant qu'il le pourra. Cette affaire concerne presque tous les hommes de bien. Si vos forces avaient été prêtes pour tomber sur les derrières de Copperspath, cela aurait pu nous faire arriver des secours; mais Dieu, qui seul est sage, sait ce qui est pour le mieux. Nous travaillerons tous pour le bien. Nos courages ne sont pas abattus, Dieu soit loué, — quoique notre présente condition soit ce qu'elle est. Et, véritablement, nous avons grand espoir dans le Seigneur, dont nous avons éprouvé depuis longtemps la miséricorde.

» Rassemblez effectivement contre eux autant de forces que vous le pourrez. Envoyez à nos amis du sud pour qu'ils fournissent du renfort. Montrez à H. Vane ce que je vous écris. Je ne voudrais pas que cela fût public, de peur d'augmenter le danger. Vous savez l'usage qu'il en faut faire. Donnez-moi de vos nouvelles.

» Je suis votre serviteur,

» OLIVIER CROMWELL. »

Cette brièveté sévère annonce et la gravité du péril et l'énergie de l'homme. Le 2 septembre 1650, vers quatre heures, il voit les troupes de Lesley se mouvoir peu à peu, et s'échelonner en descendant vers le fond de la ravine qui sépare le promontoire de Lammermoor. Il comprend qu'il s'agit pour lui, ou d'être anéanti avec son armée, ou de vaincre; empruntant d'avance à Napoléon sa manœuvre favorite, il se porte, avec presque toutes ses forces sur un seul point, sur l'aile droite de Lesley qu'il enfonce, mais seulement après trois quarts d'heure de combat et un grand carnage. Trois mille hommes tombent sur la place, et, étonné lui-même de sa victoire, Cromwell s'écrie : « Ils fuient ! je jure qu'ils fuient ! »

» — Halte ! dit-il alors, chantons le psaume cent dix-sept ! »

Et pendant que le soleil levant jetait son premier rayon sur la mer, pendant que la cavalerie puritaine accourait de toutes parts, au bruit du clairon qui l'appelait autour du chef, le puritain armé chantait ces vieux vers calvinistes, dont le mètre est aussi suranné que le langage, et que douze mille hommes répétaient en chœur :

Oui ! pour nous, toujours le Seigneur
Fut bon dans sa magnificence ;
Les ennemis de sa grandeur
Disparaissent en sa présence.

Nations, louez le Seigneur !
Que toujours ceux qui le haïssent,
Comme aujourd'hui, pleius de terreur,
Devant son nom s'évanouissent !

On fit dix mille prisonniers, et Cromwell, après avoir écrit son rapport, qui n'a pas moins de vingt pages, se hâta de dire à sa ménagère, Elisabeth Cromwell, qu'il était encore vivant.

Pour ma femme chérie, Élisabeth Cromwell, cette lettre.

« Dunbar, 4 septembre 1650.

» MA TRÈS-CHÈRE ,

» Je n'ai pas le loisir d'écrire beaucoup, mais je serais tenté de te gronder de ce que, dans plusieurs de tes lettres, tu m'écris que je ne devrais pas oublier toi et tes petits enfants. Véritablement, si je ne vous aime pas trop, je crois que je ne pêche pas beaucoup par l'autre extrême. Tu es pour moi la plus chère des créatures ; que cela suffise.

» Le Seigneur nous a montré une miséricorde extrême : — qui peut savoir combien elle est grande ! Ma faible foi a été soutenue. J'ai été merveilleusement supporté dans mon homme intérieur, quoique, je l'assure, je devienne vieux, et je sens que les infirmités de l'âge s'emparent de moi rapidement. Plût à Dieu que mes corruptions diminuassent aussi vite ! Prie pour moi à ce dernier sujet. Henry Vane et Gilbert Pickering te donneront les détails de nos succès récents. Mes amitiés à tous nos chers amis. Je suis toujours à toi.

» OLIVIER CROMWELL. »

Mayor, beau-père de Richard Cromwell, et que le puritain aimait fort, reçut aussi la lettre que voici :

Pour mon bon frère, Richard Mayor, écuyer, à Hursley, cette lettre.

« Dunbar, 4 septembre 1650.

» CHER FRÈRE ,

» Ayant une occasion aussi belle que celle de faire part d'une si grande miséricorde que celle que le Seigneur a daigné répandre sur nous en Écosse, je n'ai pas voulu négliger de vous en faire part, tout surchargé d'affaires que je le suis.

» Mercredi, nous avons combattu les armées écossaises. D'après tous les calculs, elles se montaient à plus de vingt mille hommes ; nous en avons à peine onze mille, et il y avait beaucoup de malades dans notre armée. Après avoir longtemps invoqué Dieu, nous combattîmes plus d'une heure. Nous avons tué à l'ennemi, d'après ce que l'on croit généralement, trois mille hommes ; nous avons fait près de dix mille prisonniers, pris toute leur artillerie, environ trente canons grands et petits, outre les boulets, les mèches et la poudre, et des officiers supérieurs, environ deux cents drapeaux et plus de dix mille armes. Nous n'avons pas perdu trente hommes. C'est l'œuvre de Dieu, et elle est merveilleuse à nos yeux. Mon bon monsieur, reportez-en toute la gloire à Dieu ; animez tous les vôtres et tous ceux qui vous entourent. Priez pour votre affectionné frère,

» OLIVIER CROMWELL. »

« Je vous prie de présenter mes amitiés à ma chère sœur et à toute votre famille. Dites, je vous prie, à Dorothée que je ne l'oublie pas, non plus que son marmot. Elle m'écrit avec beaucoup trop de cérémonie et de compliments ; j'at-

tends d'elle une lettre tout unie. Elle est trop pudique pour me dire si elle est enceinte ou non. Je demande à Dieu de répandre sa bénédiction sur elle et sur son mari. Le Seigneur rend féconds tous ceux-là qui sont bons. Ils ont le loisir d'écrire souvent, mais vraiment ils sont paresseux l'un et l'autre, et ils méritent le blâme. »

Après quoi il marcha sur Édimbourg, pour achever sa conquête, et adressa aux ministres rebelles la petite admonestation suivante :

Pour l'honorable M. le gouverneur du château d'Édimbourg, cette lettre.

« Édimbourg, 9 septembre 1650.

» MONSIEUR,

» La bonté que l'on a montrée à vos ministres l'a été de bonne foi, pensant qu'elle aurait pu être payée de retour ; mais je suis bien aise de dire aux gens de votre parti que, s'ils avaient toujours en vue le service de leur maître (comme ils appellent cela), la crainte d'éprouver des pertes n'aurait pas causé un semblable retour, et la conduite de notre parti, comme il leur plaît de dire à l'égard des ministres du Christ en Angleterre, aurait encore moins été une raison de persécution personnelle.

» Les ministres en Angleterre sont protégés et ont la liberté de prêcher l'Évangile, mais non sous ce prétexte de railler le pouvoir civil, de se mettre au-dessus, et de l'avilir à leur gré. Aucun homme n'a été persécuté en Angleterre ni en Irlande pour avoir prêché l'Évangile, et aucun ministre n'a été molesté en Écosse depuis que l'armée y est entrée. La vérité sied bien à la bouche des ministres du Christ.

» Quand des ministres prétendent à une glorieuse réforme, et en posent les bases en s'emparant du pouvoir mondain, quand ils font des mélanges mondains pour obtenir ce but, comme la dernière convention avec leur roi, et qu'ils espèrent de réussir dans leurs projets par son moyen, ils peuvent savoir que la Sion promise ne sera pas bâtie avec un mortier si impur.

» Quant à l'injuste invasion dont ils parlent, il fut un temps où une armée écossaise vint en Angleterre sans y être appelée par l'autorité suprême. Nous avons dit, dans nos proclamations, avec quels cœurs et pour quelle cause nous venions, et le Seigneur nous a entendus ; quand vous ne le vouliez pas vous-mêmes, dans un appel aussi solennel que tout autre que l'on voudrait y comparer.

» Et quoiqu'ils semblent se consoler parce qu'ils sont des fils de Jacob, de qui, disent-ils, Dieu a détourné sa face momentanément, cependant il n'est pas étonnant, quand le Seigneur a levé sa main si éminemment contre une famille qu'il l'a fait, et si souvent, contre celle-ci, et que les hommes ne veulent pas voir sa main, — il n'est pas étonnant si le Seigneur détourne sa face de pareils hommes, leur jetant la honte pour cela et pour leur haine de son peuple, comme il en est aujourd'hui. Quand ils mettront uniquement leur confiance dans l'épée de l'esprit, qui est la parole de Dieu, laquelle a la puissance d'abattre les forteresses et toutes les imaginations qui s'élèvent elles-mêmes, — laquelle seule est capable d'équarrir et d'ajuster les pierres pour la nouvelle Jérusalem, — alors et pas avant, et

par ce moyen et par d'autres, sera bâtie Jérusalem, la cité du Seigneur, laquelle sera la louange de toute la terre, la Sion du Saint des saints d'Israël.

» Je n'ai rien à dire, si ce n'est que je suis, monsieur, votre très-humble serviteur,

» OLIVIER CROMWELL. »

A la poudre à canon succèdent les négociations théologiques, et Cromwell s'établit à Édimbourg pour les suivre de près. Il n'oublie pas sa femme Élisabeth, qui lui adresse de temps à autre des lettres d'une orthographe plus qu'irrégulière, mais d'un excellent sens; elle lui dit, entre autres choses, qu'il n'écrit pas assez souvent au président Bradshaw. Cromwell lui répond cinq ou six lettres, celles-ci par exemple.

A ma femme chérie, Élisabeth Cromwell, au Poulaitter, cette lettre.

« Édimbourg, 16 avril 1651.

» MA TRÈS-CHÈRE,

» Je loue le Seigneur de ce que je suis augmenté en force dans mon homme extérieur; mais ce n'est pas assez pour moi, à moins que je n'aie un cœur pour mieux aimer et servir mon père céleste, et que je n'obtienne un plus grand rayon de la lumière de sa face, laquelle vaut mieux que la vie, et que je n'aie un plus grand pouvoir sur mes corruptions. J'attends dans ces espérances, et je ne suis pas sans espoir qu'elles me soient gracieusement exaucées. Prie pour moi; vraiment je le fais tous les jours pour toi et pour toute la chère famille, et que Dieu tout-puissant répande sur vous ses bénédictions spirituelles.

» Fais penser la pauvre Betzy à la grande miséricorde du Seigneur. Oh! je la prie de chercher le Seigneur non-seulement quand elle a besoin de lui, mais de se tourner vers le Seigneur en action et en vérité, et de ne pas s'éloigner de lui, et de se méfier de la faiblesse de son propre cœur et des tentations des vanités mondaines et des compagnies mondaines, ce à quoi je crains qu'elle soit trop portée. Je prie souvent pour elle et pour lui (1). Véritablement, ils me sont chers, bien chers, et je crains que Satan ne les trompe, — sachant combien nos cœurs sont faibles et combien l'adversaire est subtil, et comment la trahison de nos cœurs et la vanité du monde ouvrent la voie à ses tentations. Que le Seigneur leur donne la sincérité du cœur envers lui. Qu'ils le cherchent en sincérité, et ils le trouveront.

» Mon amour aux chers enfants; je prie Dieu de leur accorder sa grâce. Je les remercie de leurs lettres: qu'ils m'écrivent souvent.

» Méfiez-vous des visites de milord Herbert chez vous. S'il en fait, cela peut causer du scandale, comme si j'étais en marché avec lui. Vraiment, soyez prudente; — vous savez ce que je veux dire. Faites penser sir Henry Vane à l'affaire de mes biens. M. Floyd connaît toutes mes intentions à cet égard.

» Si Richard Cromwell et sa femme sont auprès de vous, assurez-les de ma tendresse. Je prie pour eux; Dieu le permettant, je leur écrirai. Je les aime bien tendrement. En vérité, je ne puis pas encore écrire longtemps; je suis fatigué, et suis ton

» OLIVIER CROMWELL. »

(1) Élisabeth Claypole et son mari.

Ces affections domestiques semblent reposer l'âme violente du puritain et du guerrier, qui continue à serrer de près Charles II et ses partisans écossais, et qui n'en écrit pas moins à sa femme :

Pour ma femme chérie, Élisabeth Cromwell, au Poulailier, cette lettre.

» Édimbourg, 5 mai 1651.

» MA BIEN-AIMÉE,

» Je n'ai pu me décider à laisser partir ce courrier sans en profiter, quoique j'aie peu de chose à écrire ; mais en vérité j'aime à écrire à ma chérie qui est au fond de mon cœur. Je me réjouis d'apprendre que son âme prospère : que le Seigneur augmente de plus en plus ses faveurs envers toi ! Le grand bien que ton âme puisse désirer, c'est que le Seigneur jette sur toi la lumière de sa face, ce qui vaut mieux que la vie. Que le Seigneur bénisse tous tes bons conseils et ton bon exemple à tous ceux qui t'entourent ; qu'il entende toutes tes prières et qu'il te soit toujours propice.

» Je suis bien aise d'apprendre que ton fils et ta fille sont auprès de toi. J'espère que tu trouveras quelque occasion de donner de bons conseils à lui. Présente mon respect à ma mère et mes amitiés à toute la famille. Prie toujours pour ton

» OLIVIER CROMWELL. »

La bataille de Worcester met le dernier sceau à cette série de victoires si chèrement achetées, et l'Écosse, comme l'Irlande, est enfin réduite. Il revient à Londres, où tout se prosterne devant le dictateur. Après l'avoir suivi dans cette redoutable carrière, non-seulement on ne s'étonne pas de le voir maître, mais on admire qu'il ne se soit pas déclaré plus tôt souverain de la Grande-Bretagne. Grâce aux lettres et aux documents recueillis par Thomas Carlyle, nous n'avons pas perdu un des mouvements de l'athlète puritain.

C'est là un bon travail, et qui manquait. Le verbe de l'homme supérieur le montre tout entier ; c'est une partie, et peut-être la plus intime, de son action. Malheureusement Carlyle, ne se contentant pas de ce travail, a trouvé carrière pour son humorisme ; dans les intervalles, il a jeté ses commentaires, ses bizarres explications, souvent ses facéties.

Avec un tel plan et de telles idées, on doit bien penser que M. Carlyle n'estime et n'admire pas Charles I^{er}, Fairfax, rien de ce qui n'est pas Cromwell ; il ne voit que Cromwell. Il jette à flots la lumière sur cet homme, ou plutôt il l'inonde de lumière ; tous les autres objets s'effacent, les proportions disparaissent. A peine la mort de Charles I^{er} est-elle indiquée de la façon la plus cursive et la plus rapide. Rien n'existe que Cromwell. Les opinions de d'Israëli, d'Hallam, de Burnet, ne sont pas même discutées. Tous les collecteurs de notes, de documents et de mémoires sont balayés à la fois sous le nom de *Dryasdust* (sec comme poussière), emprunté à Walter Scott. Les quolibets et les sarcasmes sont prodigués. Tantôt il appelle les recueils de Rushworth « la coagulation de la stupidité, » et, toutes les fois qu'il en parle, il revient à ce mot ; tantôt il traite d'Israëli de « montagne de mensonges. » Il a toujours l'air de se parler à lui-même, et sans une grande

fatigue et une exacte connaissance non-seulement de l'histoire, mais des écrivains antérieurs, on ne parvient même pas à saisir le sens du commentateur nouveau. Ce singulier modèle de mauvais style et de forte pensée ne peut donc être comparé à rien; des fumées et des éclairs sortent en même temps de sa grotte sybilline. Une seule fois il semble dire que « jargon coagulé » signifie *Somers' Tracts*. Sans aucun doute, ces pamphlets que Somers a recueillis sont du « jargon ; » mais, si Somers ne les avait pas « coagulés, » comment Thomas Carlyle aurait-il fait son livre ?

Il n'est pas plus juste pour les historiens qui l'ont précédé. Ni Bossuet, ni Hume, ni d'Israëli, n'ont de valeur à ses yeux. Cette ivresse inique du jugement personnel conduit à de mauvais résultats, et le coup d'œil d'ensemble est perdu. De ce que M. Hallam est un peu sec, il ne s'ensuit pas qu'on ait le droit de le désigner par un sobriquet, *Sec-comme-Poussière*, et parce que Heath a fait de Cromwell une mauvaise biographie royaliste, il ne demeure pas prouvé qu'on puisse le nommer sans cesse *Pourriture-Heath*; tel est le nom de baptême que Carlyle lui donne. Le roman, le poëme, la satire, se mêlent, se combinent, se heurtent chez lui de la façon la plus extravagante. Il s'arrête au milieu d'un grave récit et s'écrie : — *Abîme! — O mort ! ô temps !* Il est peut-être bon de montrer au lecteur français ce que c'est que cet étrange livre, et de lui donner quelque échantillon de cette façon de faire. Voici une des phrases de Carlyle prise au hasard : « Si *Sec-comme-Poussière* avait vu la semaille de la colline Saint-George, la chute menacée des haies des parcs, et le galop vers Burford, il aurait réfléchi à ce que signifie la conviction dans un temps sérieux, non pas de longues amplifications dans la salle d'Exeter, mais une rapide et silencieuse pratique sur la face du globe, et peut-être laisserait-il ses pauvres cheveux en paix. » Ce qui signifie : « Si le lecteur avait assisté aux tentatives des niveleurs, il saurait combien la foi est puissante, et ne se fâcherait pas contre Cromwell. »

L'étude qu'il a faite de Cromwell est, au surplus, aussi minutieuse qu'utile. Il prouve que l'hypocrisie tenait peu de place dans cette vie; la concentration, l'intensité, la résolution, y occupaient presque tout l'espace. On voit le cyclope dans sa caverne, essayant de lutter contre sa propre pensée, sa conscience et les ténèbres de sa position. Ce qui domine en Cromwell, c'est la force de la volonté et l'audace de la ruse. On reconnaît là les caractères de ce portrait redoutable, gravé d'après Cooper, et qui sert d'introduction au volume; une tête de sanglier aux traits massifs et entassés, l'œil foudroyant, plein d'une exaltation comprimée et prête à faire éruption; une tête de fer, d'une vigueur effrayante, non sans quelques indices d'une bonhomie vulgaire et d'une virile bonté. En effet, dans ses rapports de famille, Cromwell, on l'a vu, devient bonhomme. Carlyle se moque alors un peu de lui et interrompt son héros pour lui adresser des phrases comme celles-ci : « Votre altesse est tendre... elle a l'air sombre ! » ou : « Votre altesse *patauge* ; c'est que l'affaire est difficile ! »

C'est pour la critique une énigme assez rude qu'un tel livre. Au lieu de dire qu'il y avait de la sincérité dans le puritanisme, il dit que, « comme il n'y avait pas de *flunkeyisme* dans ce temps-là, » il le respecte. Qu'est-ce que le *flunkeyisme* ? Un terme de jargon; Carlyle emploie des mots écossais, irlandais, latins et carlyliens. Je ne connais que Hamann et Jean-Paul qui se soient donné de telles libertés; aussi est-il difficile de discuter avec un homme qui parle par hiéroglyphes et se réserve toujours un nuage pour asile.

Certains penseurs, et quelques-uns puissants, ne parviennent jamais à la discipline de leurs méditations. Préoccupés de l'idée, dominés par elle, ils en sont amoureux et comme ivres. Hamann, parmi les Allemands, a été tel. Plusieurs des philosophes qui lui ont succédé ont dérobé ses oracles, résultats qui lui étaient échappés par bouffées nuageuses et ardentes, sans se classer et se coordonner dans une atmosphère sereine et pure. Tel est aussi Carlyle. Ce n'est pas que le style leur manque ; ils ont de la couleur, de la verve et de l'éclat. Méprisant la composition comme artificielle, ils deviennent difficilement populaires. Des esprits plus lucides qu'eux s'assimilent, pour les classer, ces fragments, ces boutades, ces aperçus, ces points de vue. Ils vont au fond du système et pénètrent dans le sanctuaire, où ils allument la lampe, et l'on peut voir se dessiner l'édifice.

Ce travail de composition tient en grande partie à la tradition grecque et romaine, et c'est dans les littératures germanique et anglaise qu'apparaissent les plus étranges exemples de cette non-systématisation, de ce désordre volontaire, de cette liberté de la pensée ne voulant relever que de ses caprices, que ces caprices soient force ou faiblesse. On chercherait en vain en Italie, en Espagne et en France, rien qui ressemble à Hamann, Jean-Paul, Novalis, Carlyle, ou au vieux Thomas Brown. L'humorisme est la forme définitive, la forme sans forme de cette indépendance ridicule, lorsqu'elle n'est pas souverainement féconde dans sa sauvage et impétueuse allure.

Je ne crois pas que jusqu'ici on eût appliqué à l'histoire cette méthode discursive. Carlyle lui-même, en s'attaquant à la révolution française, avait été forcé de s'astreindre au cadre des événements. L'histoire a une méthode dont elle ne peut pas se dégager ; elle se meut dans le temps, qui a ses limites, et dans l'espace, qui a les siennes. Carlyle s'était donc rejeté, en traitant la révolution française, sur les tableaux, les scènes, les portraits, la recherche des effets lointains et des causes secrètes. Cette fois il a été plus loin, et il a tenté une méthode nouvelle, l'histoire humoristique. On a vu ce qu'il a inventé, et comment son livre, mauvais en soi, précieux et bizarre, n'est nullement une histoire, on le pense bien.

Cromwell, après tout, ressort plus terrible de ce travail incomplet. On le voit auteur définitif de la scission protestante et armée du Nord, scission commencée par les Nassau et par Luther, mise en train par Élisabeth. A ce titre, Cromwell est un des plus grands noms modernes. Il se place, comme Charlemagne et Grégoire VII, au centre d'un mouvement politique immense qu'il assure et qu'il fait triompher. Dans son admiration pour cette cause, Carlyle oublie toute justice. Odin, Cromwell, Mahomet, incarnations d'une de ces pensées qui font tourner le monde sur son axe, sont pour lui des dieux. Comme les idolâtres, il devient aveugle ; comme les fanatiques, il devient féroce. Il n'a point de larmes pour les victimes, il n'a point de pitié pour ce qui est détruit.

Il semble que l'on n'ait pas remarqué les explosions successives de l'esprit du Midi et de celui du Nord, qui ont pour représentants des héros différents. Au moyen âge, Charlemagne représente et établit le génie féodal du Nord. Après lui et par révolusion, Grégoire VII rétablit et étend le principe méridional de l'autorité ; ensuite éclate le même principe catholique en Espagne, avec l'inquisition et Isabelle-la-Catholique ; il passe en France avec la ligue et s'établit, non sans restrictions, sous Louis XIV. Puis se fait jour de nouveau le principe de la liberté du Nord qui s'était révélé sous sa forme religieuse et germanique avec Luther et qui reparaît terrible avec Cromwell : Cromwell est l'action de Luther. Enfin règne

Guillaume III, l'administrateur de la même croyance, le dernier venu. Quant à Napoléon, c'est le continuateur du principe de l'autorité.

La généalogie du principe de l'autorité s'établit donc au Midi par les Romains, — Grégoire VII et l'Italie, — l'inquisition et l'Espagne, — la ligue, Richelieu et Louis XIV en France, — enfin Napoléon. Au Nord, la descendance du principe de liberté s'établit par Arminius, — la féodalité hiérarchique, — Wycliffe en Angleterre, — Luther en Allemagne, — Nassau en Hollande et dans les Pays-Bas, — le puritanisme et Cromwell en Angleterre, — Washington et l'Amérique septentrionale. Au milieu de ces groupes en contraste, la figure de deux pontifes religieux se laisse apercevoir : celle de Grégoire VII, qui établit dans le Midi le principe de l'autorité sur le catholicisme, et celle de Cromwell, plantant au Nord le drapeau de la liberté sur le protestantisme. Ces deux figures sont vraiment colossales, et quand un des esprits les plus lumineux de ce temps, M. Villemain, les a choisies pour sujets de ses études, on n'a pas assez rendu justice à ce qu'il y avait de profond dans ce double choix.

Le meneur et le dictateur qui a donné une forme et une réalité à la révolte protestante du Nord, c'est Cromwell, qui lui a assuré l'empire. La ligue du Nord, que W. Temple avait essayée, que Guillaume III avait régularisée, que les mains de Burke et de Pitt ont consolidée, a eu cet homme pour grand moteur, et l'apparition singulière d'un Mahomet protestant est un des plus curieux spectacles du monde moderne.

Après avoir conquis la réalité du pouvoir, comment Cromwell en usera-t-il ? Quelle direction donnera-t-il à la politique de l'Angleterre, qui se trouve dans ses mains ? Le chef de parti, le guerrier et l'homme nous sont connus, le roi nous reste à étudier ; c'est ce dont nous nous occuperons bientôt. Ce qui demeure acquis à l'histoire, c'est la sincérité fondamentale de Cromwell. Nous ne discutons ici ni les actes de sa vie, ni la valeur de sa cause. Rien n'a plus contribué à défigurer le portrait de ce fataliste déterminé que l'horreur du xviii^e siècle pour le fanatisme. Du fanatique on a fait un hypocrite. Lequel vaut le mieux ? Assurément c'est le fanatique ; il a pour lui force et sincérité. L'hypocrite complet ne réussit à rien. Ce n'est point avec un masque, même porté habilement, que l'on dompte et domine les hommes ; c'est par une grande conviction soutenue d'énergie et servie par la ruse. Napoléon, qui a souvent trompé les hommes, avait sa foi, sa religion, sa croyance. Il croyait au génie humain représenté par le calcul ; il avait la foi de l'algèbre, celle du progrès et de la civilisation. Il est bon que le monde sache que la ruse n'est pas seule maîtresse, et que, pour conduire ou séduire l'humanité, il ne suffit pas du mensonge.

PHILARÈTE CHASLES.

SOUVENIRS

D'UN NATURALISTE.

LES COTES DE SICILE.

II.

LE GOLFE DE CASTELLAMMARE. — SANTO-VITO. ¹

En quittant la Torre dell' Isola, nous filâmes d'abord droit à l'ouest, laissant sur la gauche Capaci et Carini, avec leurs riches vallées, que borde une côte basse et sablonneuse. Bientôt, poussés par la brise, nous doublons la pointe de l'*Omo-Morto*, tournions brusquement vers le sud, et entrions dans la baie de Castellammare, la plus grande de toutes celles qui découpent les rivages de la Sicile. Grâce à cette admirable diaphanéité de l'air, dont notre atmosphère brumeuse ne saurait jamais donner une idée, nous embrassions d'un coup d'œil ce magnifique bassin qui s'enfonce à près de cinq lieues dans les terres, s'arrondit en demi-cercle, et présente sur ses deux rives le contraste le plus frappant. A l'est, les sommets éloignés du Belvedere, du Montelepre, du Monte-Mitro, du Firicino et du mont Bonifato dessinaient une vaste enceinte, aux gradins admirablement étagés, qui, s'abaissant lentement jusqu'aux plaines de Partinico, portait jusque sur la plage ses champs couverts de riches moissons ou de forêts d'oliviers. A l'ouest, au contraire, le mont Baïda s'élevait brusquement du rivage et jetait jusqu'au cap de Santo-Vito

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1845.

sa chaîne de rochers arides, tandis qu'au fond du golfe le mont Inici semblait sortir de la mer même et regretter l'étroit espace qu'il abandonnait à la ville tapie au pied de ses rampes grisâtres.

La brise nous avait quittés : les bras de nos matelots la remplacèrent, et, tandis que sous les coups cadencés de leurs rames *la Sainte-Rosalie* marchait plus lentement vers Castellammare, nous pûmes observer à loisir un spectacle assez curieux qui nous avait déjà frappés à notre arrivée en Sicile. Dans toute son étendue, l'horizon était d'une pureté parfaite; nulle part la plus légère vapeur n'affaiblissait l'azur foncé du ciel, et cependant, en face de nous, vers le tiers supérieur du mont Inici, des nuages aux formes changeantes rampaient sur les flancs de la montagne, disparaissaient par instants pour se reformer sur un autre point au bout de quelques minutes, et parfois se détachaient des rochers, où ils semblaient prendre naissance, en formant une bande étroite qui ne tardait pas à s'évanouir.

Les lois générales de la physique expliquent facilement ce phénomène, qui peut surprendre au premier abord. L'eau, ce liquide presque aussi nécessaire que l'air lui-même à l'existence des êtres organisés, se mêle à notre atmosphère de deux manières différentes. Tantôt elle devient entièrement invisible par suite d'une véritable *dissolution*, et alors les instruments connus sous le nom d'*hygromètres* sont nécessaires pour nous en révéler l'existence; tantôt, au contraire, ses molécules réunies en petites sphères creuses flottent en l'air comme autant de ballons microscopiques, et, par leur réunion, forment ces *vapeurs visibles* que nous appelons brouillards ou nuages. Un simple refroidissement suffit pour faire passer subitement la vapeur invisible à ce dernier état; car, comme tous les autres gaz, l'air froid ne peut dissoudre autant d'eau que l'air chaud. Or, quand les rayons du soleil frappent les flancs nus d'une montagne escarpée, la réverbération agit rapidement sur les couches d'air environnantes. Devenues à la fois plus humides et plus légères, elles s'élèvent le long de ce plan incliné, en formant de véritables courants ascendants: Arrivées à une certaine hauteur, elles perdent leur excès de calorique, et alors la vapeur invisible, revêtant la forme vésiculaire, se montre tout à coup aux yeux de l'observateur; mais de nouvelles quantités d'air chaud affluent sans cesse, se mêlent aux couches froides de ces régions élevées, les réchauffent, et la vapeur, paraissant ou disparaissant tour à tour au gré de ces influences diverses, présente ces mouvements, ces transformations irrégulières qui traduisent fidèlement aux regards la lutte du froid et du chaud.

Nous entrâmes dans le petit havre de Castellammare vers trois heures de l'après-midi. Fidèles aux habitudes siciliennes, les chefs de la douane et de la santé étaient couchés, et leurs employés, se conformant à la consigne, firent d'abord mine de s'opposer à notre débarquement; mais là où il règne, le despotisme est chose fort commode pour ceux qui l'ont de leur côté, et, dans un pays où les chefs sont la loi vivante, nos lettres de recommandation nous mettaient au-dessus des règles ordinaires. Nous sautâmes à terre, en prononçant les mots magiques de *Serra di Falco* et de *Cacamo*, et, quelques instants après, nous vîmes arriver *doganelli* et *sanitarii*, qui venaient supplier nos excellences de vouloir bien les excuser de ne pas s'être trouvés prêts à les recevoir. Nous agîmes en bons princes, et pardonnâmes généreusement. Bientôt cependant se présenta une difficulté plus sérieuse. Il s'agissait de trouver un logement quelconque. Or, Castellammare, malgré son port de commerce assez fréquenté et ses dix à douze mille habitants, ne possède pas la moindre auberge, le moindre cabaret où le voyageur puisse, pour son argent,

passer une nuit. Heureusement Artese, en sa qualité de matelot caboteur, avait partout quelque ami prêt à rendre service *per l'onore* et aussi un peu pour le *compliment* ou étrenne que notre cuisinier ne manquait pas de promettre en notre nom. Après quelques pourparlers, nous fûmes installés dans une espèce de chambre basse, qu'on débarrassa tout exprès d'un monceau d'ognons à demi pourris, et dont l'atmosphère âcre et nauséabonde nous fit presque regretter le triste parfum de nos blattes. Il va sans dire, d'ailleurs, que l'ameublement resta tout entier à notre charge. Comme à la halte précédente, on nous fournit des planches et des chevalets ; mais, pour compléter la literie, il fallut transporter de la barque au logis nos couchettes et nos cabans.

Dans toute l'étendue du golfe qui porte son nom, Castellammare est le seul point où les navires puissent trouver un abri sûr contre la tempête. On comprend dès lors toute l'importance de ce petit port. Aussi n'avait-on rien négligé dans les siècles passés pour en assurer la défense. La vieille ville était bâtie sur une langue de rocher calcaire qui se détache du rivage et s'avance dans la mer. Une tranchée large et profonde la séparait de la terre ferme, et de hautes murailles en partie taillées dans le roc l'environnaient de toutes parts, tandis qu'à son extrémité un donjon formidable enfonçait jusque sous les vagues les fondements de ses tours. Une chapelle basse et voûtée, que décore la croix des templiers, peut faire supposer que des moines guerriers présidèrent à l'établissement de ces fortifications, jadis imprenables peut-être, mais qui, faciles à dominer, ont perdu toute leur valeur depuis la découverte de l'artillerie. Aussi sont-elles aujourd'hui entièrement abandonnées. Le château tombe en ruines, et ses débris sont livrés à une population de mendiants que nous avons vus étaler leurs guenilles sur des portes ornées encore de fières armoiries. Un pont de pierre à deux arches élevées a remplacé le pont-levis, et la ville, sortant de son enceinte crénelée, s'est répandue tout autour du port, a gravi les premières pentes de la montagne, et étend chaque année plus avant dans les champs ses rues droites et larges, bordées de maisons à deux étages.

Nous avions cru trouver à Castellammare d'amples sujets de recherches et de travaux ; dès le jour même de notre arrivée, nous reconnûmes que c'était là un faux espoir. D'un côté s'étendait un rivage où dominaient le sable et les galets, de l'autre des roches acores s'enfonçaient brusquement dans la mer, et ne portaient que quelques touffes rares de fucus ou quelques rameaux de gorgones et de caryophyllies. A peine installés, il fallait donc songer à repartir ; mais auparavant nous résolûmes de visiter le temple de Ségeste, qui s'élève à deux lieues environ de Castellammare, dans une contrée déserte, désignée aujourd'hui sous le nom de *Barbara*.

Le lendemain, accompagnés de Carmel, et guidés par le *deputato sanitario* lui-même, qui s'offrit pour nous servir de cicérone, nous sortîmes de Castellammare, et suivîmes pendant quelque temps une route où se montraient encore çà et là quelques traces du travail de l'homme ; puis, quittant ce chemin jadis frayé, nous entrâmes dans un véritable sentier sicilien. Ici nous eûmes grand besoin, pour ne pas renoncer à nos mulets, de compter sur la fermeté de leurs jambes ; mais, rassurés bientôt par la sûreté de leur allure et par l'instinct admirable avec lequel ils se dirigeaient au milieu des pierres roulantes, des trous et des rochers, nous reportâmes toute notre attention sur le paysage environnant. Le sentier s'élevait peu à peu en contournant la montagne qui domine Castellammare, et, à mesure

que nous avancions, la contrée, d'abord couverte de riches vignobles, de fermes et de bosquets d'oliviers, d'orangers, de citronniers, devenait de plus en plus pittoresque et sauvage. A mi-chemin, toute trace de culture avait disparu, et nos regards ne rencontraient plus que de vastes landes arides se rattachant sur la droite aux flancs décharnés du mont Inici. Tout à coup, à un coude du chemin, nous nous arrêtâmes frappés d'admiration. A un quart de lieue de distance, au centre de ce désert, qui semble avoir toujours échappé à l'activité humaine, se montrait, posé sur une haute colline comme sur un piédestal, un des plus magnifiques monuments de l'art antique. Le temple de Ségeste était sous nos yeux.

L'archéologie ne nous apprend rien de certain sur cet admirable édifice. Était-il consacré à Vénus, à Cérès ou à Diane ? L'histoire et la tradition sont muettes sur cette question. Était-il placé dans l'enceinte de la ville ou en dehors des murs ? On l'ignore également. On n'en sait guère plus sur l'époque de sa fondation ; mais le caractère général de l'architecture, qui, tout en rappelant celle des temples de Pæstum, présente quelque chose de plus rude et de plus grossier, semble accuser une plus antique origine, et quelques historiens ont fait honneur de sa fondation tantôt aux Troyens échappés à la ruine de leur patrie, tantôt aux Élymes, un des peuples qui les premiers habitèrent la Sicile. Si ces conjectures sont vraies, la conservation entière de ce monument contemporain des premiers temps historiques n'en est que plus merveilleuse. Pas une seule de ses trente-six colonnes, de près de trente pieds de haut, de plus de six pieds de diamètre, n'a chancelé sur le dé qui lui sert de piédestal. Pas une pierre ne s'est détachée de cette corniche toute simple qui couronne l'édifice de sa large saillie. A peine quelques frêles graminées, quelques fenouils en arbrisseaux, quelques chamærops aux feuilles étalées en éventail, ont-ils poussé sur ces frontons tout unis ou dans les fentes étroites qui séparent ces blocs solides aux arêtes encore vives, comme si l'ouvrier venait de les tailler. Le seul signe de vétusté peut-être se trouverait dans cette teinte générale qu'ont avivée les étés de plus de trente siècles, et qu'on ne saurait reproduire qu'avec la terre de Sienna brûlée ou le rouge de mars.

De quelle indignation douloureuse ne doit pas être saisi l'artiste qui, arrivé en face de cet auguste monument des âges passés, le trouve défiguré comme à plaisir par la sotte vanité d'un contemporain ! Quelques atterrissements avaient engravé le bas de l'édifice : le roi Ferdinand fit enlever les terres qui cachaient le soubassement et le pavé ; puis il voulut immortaliser le souvenir de cette royale munificence, et une longue plaque de marbre d'un blanc sale, posée comme une énorme tache au beau milieu du fronton, étale en lettres à demi dédorées cette inscription fastueuse : FERDINANDI I REGIS AUGUSTISSIMI PROVIDENTIA RESTITUIT ANNO 1781. Ajoutons que le très-auguste monarque n'avait eu ni le mérite de l'idée, ni celui d'une entière exécution : l'honneur doit en revenir, pour la plus grande partie, au duc de Serra di Falco, qui, par ses belles recherches sur les antiquités siciliennes, a su mériter une place parmi les plus célèbres archéologues modernes et le titre de correspondant de l'Institut.

Du temple nous passâmes au théâtre, dont la scène parfaitement conservée et les gradins inférieurs en assez bon état doivent encore au duc de Serra di Falco et au roi Ferdinand de s'être vu débarrasser des débris qui les recouvraient. Le temple et le théâtre, voilà tout ce qui reste de cette fière et opulente Ségeste, autrefois rivale d'Agrigente et de Syracuse. De la ville et de ses palais, rien ; pas un pan de mur, pas un débris quelconque. La nature elle-même semble avoir subi

l'influence de cette dévastation inexplicable. Autour de ce temple miraculeusement resté debout, en face de ce théâtre si singulièrement préservé, se déroule toujours la perspective grandiose que contemplèrent jadis les compagnons d'Énée ou les successeurs des Lestrignons. Du haut de la colline où siégeaient les spectateurs, l'œil, partant des pentes abruptes de l'Inici, aperçoit les eaux du golfe et la pointe de l'Omo-Morto bleuie par l'éloignement, remonte jusqu'aux pics du Bonifato, et s'égaré ensuite dans un labyrinthe de montagnes dont les sommets étagés, pressés les uns sur les autres comme autant de vagues solides, se perdent en tout sens à l'horizon, du mont Eryx à Corleone. Mais dans cet immense cirque dont on croit occuper le centre règnent le silence, l'immobilité de la tombe; le mouvement, la vie, l'homme, ne se montrent nulle part. Cachée par son rocher, Calatafimi ne laisse voir que les ruines de sa forteresse sarrasine; Alcamo disparaît derrière une ondulation du terrain. Seul sur les flancs d'une montagne absolument nue qui lui appartient tout entière, le château féodal des marquis de Cardillo semble régner sur ce désert, et ajoute au caractère général de cet étrange paysage en évoquant les souvenirs des sombres conceptions de quelques romanciers.

Au milieu de cette grande scène, et malgré l'impression profonde qu'elle produisait sur notre imagination, nous n'en restâmes pas moins naturalistes. Quelques insectes bourdonnaient dans les champs couverts de graminées sauvages et de fenouils de six pieds de haut. M. Blanchard put commencer sa collection et capturer entre autres un charmant lépidoptère, seul représentant européen d'un genre qui appartient essentiellement à l'Afrique : c'était la *syntomis phégyenne*, qui, au premier coup d'œil, ressemble bien plutôt à une grosse mouche qu'à un papillon à cause de son corps allongé, de ses ailes étroites et rejetées en arrière, de sa couleur d'un bleu d'acier tacheté de blanc jaunâtre. De notre côté, M. Edwards et moi nous cherchâmes à atteindre quelques reptiles destinés à augmenter la curieuse ménagerie fondée au Muséum par MM. Duméril et Bibron. Après avoir soulevé bien des pierres et pris un exercice violent, nous réussîmes à emprisonner dans nos boîtes quelques jolies variétés de lézard et un très-beau *scinque*. Cet animal, assez semblable à un lézard dont la tête, le cou, le corps et la queue seraient d'une seule venue, est couvert d'écailles lisses, luisantes et comme vernies. Il a joui longtemps d'une immense réputation en médecine : Pline a vanté sa chair comme un spécifique certain contre les blessures empoisonnées, et les anciens formulaires lui attribuent toute sorte de propriétés dépuratives, excitantes, enthelmintiques, analeptiques, aphrodisiaques, anti-cancéreuses, etc. Encore aujourd'hui, les Orientaux la regardent comme une sorte de panacée universelle. Il n'est pas étonnant que dans les contrées où l'on croit à ses vertus imaginaires le scinque soit chassé avec une sorte de fureur; aussi les habitants des déserts de la basse Égypte lui ont-ils déclaré une guerre acharnée. Ils le font sécher au soleil, et l'envoient par sacs au Caire et à Alexandrie, où il fait l'objet d'un commerce assez important.

Revenus le soir à Castellammare, nous quittâmes dès le lendemain ce petit havre si pauvre pour nous, et notre embarcation, filant rapidement le long du rivage occidental du golfe, se dirigea vers le cap de Santo-Vito. L'aspect de cette côte était peu fait pour nous arrêter. Partout un calcaire compacte s'avancait vers la mer en pointes menaçantes, ou élevait d'aplomb sur les flots ses plans escarpés. Çà et là s'ouvraient quelques grottes profondes où se montraient seulement de beaux groupes de caryophyllies d'un jaune orangé; mais cette vue, loin de nous séduire, nous poussait toujours plus loin, car déjà l'expérience nous avait appris

que la présence de ce joli polype annonçait une stérilité complète sous tous les autres rapports. Parfois aussi s'ouvrait dans le mur de rochers que longeait *la Sainte-Rosalie* une brèche irrégulière qui servait d'entrée à quelque petite *cale* à la grève sablonneuse ou couverte de galets. Toujours ces anses, quelque peu sûres qu'elles fussent d'ailleurs contre le mauvais temps, se montraient dominées par une ou plusieurs tours bâties sur quelque mamelon escarpé. Le nombre de ces constructions, que nous avons prises jusque-là pour des espèces de phares, piqua notre curiosité. Quelques questions adressées à nos hommes nous apprirent que c'étaient autant d'ouvrages de défense élevés contre les pirates barbaresques, qui, stimulés par le voisinage, peut-être aussi par les souvenirs de leur domination passée, ne cessaient de tenter de véritables *razzias* sur cette terre de Sicile, qu'arracha au joug de leurs ancêtres l'épée des fils de Tancrède. Le nombre de ces tours est de près de deux cents, et dix mille hommes de garnison veillaient sans cesse sur leurs créneaux, prêts à sonner la cloche d'alarme à la vue de la moindre felouque, du moindre brigantin suspect. Depuis la conquête d'Alger, toutes ces précautions sont devenues inutiles. Les soldats sont rentrés dans les villes, et les tours abandonnées sur ces rives désertes ne servent plus qu'à témoigner de la grandeur du service rendu par la France à la cause de l'humanité et de la civilisation.

Cependant nous approchions du cap de Santo-Vito. Là, au dire de nos hommes, nous devions trouver dans le *santuario* un logement des plus confortables et une abondance de vivres que, depuis notre départ de Palerme, nous ne connaissions plus que de souvenir. Il nous tardait d'autant plus d'atteindre cette terre promise, qu'une pluie froide, poussée par un vent impétueux, commençait à glacer nos membres, mal garantis par notre légère tente. Nous arrivâmes enfin, et du premier coup d'œil nous reconnûmes que l'architecte qui éleva ce monument tout auprès du rivage avait songé bien plus à la sûreté de ses habitants qu'à l'élégance de l'architecture. L'église de Santo-Vito a tout l'aspect d'un château fort du moyen âge. Une haute et grosse tour carrée, percée d'étroites meurtrières, lui sert de clocher, et, pour s'emparer de cet inaccessible donjon dont les murs, d'une épaisseur énorme, semblent défier l'artillerie elle-même, il faudrait presque un siège en règle, quelque faible que fût la garnison. Au pied de la tour se groupent quelques maisons presque toutes de fraîche date, et dont le nombre s'accroît rapidement depuis qu'on n'a plus à craindre les pirates algériens. Les reliques de Santo-Vito ont une grande réputation sur toute la côte : chaque année, un grand nombre de pèlerins viennent demander à leurs vertus miraculeuses la guérison de l'âme et du corps, et leurs offrandes assurent au sanctuaire qui les possède un revenu considérable.

Le desservant de cette riche cure a le titre de chanoine et habite un presbytère bâti au sommet du clocher. Des logements assez spacieux, destinés à donner l'hospitalité aux pèlerins, occupent le reste de la plate-forme, et c'était là que nous comptions nous installer ; mais le maître du lieu ne parut nullement disposé à partager avec nous son gîte aérien. Il nous reçut d'un air dur, soupçonneux, et c'est à peine s'il crut nécessaire d'employer quelques formules de politesse en nous conseillant de chercher un logement préférable à la petite chambre qu'il disait pouvoir seule nous offrir. Tel ne semblait pas être l'avis de la jeune gouvernante du *padre*, belle Sicilienne au teint brun, à la taille cambrée, aux yeux noirs étincelants, qui nous examinait avec une curiosité mal déguisée. Malheureusement

elle ne fut pas consultée, et il fallut chercher fortune ailleurs. Après bien des courses inutiles, Artese finit par découvrir, à un premier étage où l'on arrivait à l'aide d'une trappe et d'une échelle, deux petites chambres éclairées par de prétendues fenêtres sans carreaux, et un cabinet parfaitement obscur. En mettant en réquisition tous les meubles disponibles du village, il parvint à réunir trois chaises et deux tables, mais pas un chevalet, pas une planche, et cette fois nos matelas furent tout simplement étendus sur le sol. Cette première difficulté vaincue, notre factotum reprit son rôle de cuisinier et s'occupa des vivres. Ici il ne fut guère plus heureux que pour le logement. car pendant notre séjour à Santo-Vito, à l'exception d'une vieille poule qu'une cuisson des plus prolongées eut grand'peine à ramollir, notre nourriture se composa exclusivement d'œufs et de *cacio-cavallo*.

On voit que tout n'était pas jouissance dans notre expédition. Certes, il n'y avait pas grand mérite pour M. Blanchard et pour moi à supporter gaiement ce que notre genre de vie présentait de pénible : nous étions jeunes et avions à gagner nos épaulettes ; mais lorsqu'un homme de l'âge de M. Milne Edwards, que vingt ans de travaux d'une importance incontestée ont élevé aux premières positions scientifiques, renonce au confort de son cabinet sans autre but que de tenter des recherches nouvelles ; lorsque, ne pouvant espérer pour récompense de son travail que les résultats de ce travail même, il s'expose volontairement aux fatigues, aux privations que nous avons endurées, il faut bien le reconnaître, cet homme donne à la science la preuve irrécusable d'un dévouement peu commun, et, si sa parole en acquiert plus d'autorité, qui donc aura le droit de se plaindre d'une influence si honorablement conquise ?

Au reste, il faut le dire, toutes ces petites misères étaient bien vite oubliées lorsqu'elles nous valaient d'amples matériaux d'étude ; mais à Santo-Vito cette juste compensation nous manqua trop souvent. Le vent, qui chassait une pluie glacée jusque sur nos tables de travail, poussait des vagues furieuses contre ces côtes ouvertes de toute part, et nos petites bêtes, entraînées ou contraintes de trouver un refuge dans les profondeurs de la mer, échappaient à tous nos moyens de chasse. Souvent nous revînmes à vide de nos excursions. M. Blanchard trouva cependant plus d'une curieuse observation à faire. Les rochers étaient couverts de vermetts qui, retirés dans leurs enveloppes solides et entrelacées, bravaient impunément les chocs de la tempête, et notre compagnon pouvait s'en procurer à loisir ; les grands tritons lui arrivaient en abondance, et son travail sur les nerfs de ces animaux commençait à présenter un véritable intérêt. Sur terre, il recueillait plusieurs belles espèces d'insectes appartenant à la famille des mélasomes, hôtes habituels des sables du rivage. Il reconnaissait que les zoologistes, trompés par de petites différences extérieures, avaient multiplié outre mesure les espèces en distinguant comme telles de simples variétés ; il rectifiait aussi une erreur plus grave en s'assurant que les différences sexuelles avaient conduit au même résultat, et que, dans les genres *Erodias*, *Tentyrie*, et plusieurs autres, on avait souvent séparé, comme étant spécifiquement différents, le mâle et la femelle d'une même espèce.

Parmi les insectes qui attirèrent l'attention de notre compagnon de voyage, nous devons une mention spéciale aux fourmis, dont un grand nombre d'espèces propres aux pays chauds habitent les côtes de Sicile. Mêlée aux riantes fictions de la mythologie, l'histoire des abeilles est devenue populaire ; mais, pour n'avoir

pas été racontée par les poètes, celle des fourmis n'est pas moins merveilleuse. Chez elles, plus encore que chez leurs sœurs, l'observateur peut admirer un étrange mélange d'instinct et de raisonnement se manifestant dans des actes d'une complication extrême. Leurs familles diverses, toutes soumises à un gouvernement franchement républicain, présentent d'ailleurs dans leurs habitudes des différences complètes. A côté d'espèces dont les colonies habitent constamment les arbres, où elles trouvent et la nourriture et l'abri, il en est d'autres dont la vie s'écoule dans de profonds et obscurs souterrains où ne pénétra jamais la lumière du jour. Il en est qui, méritant en partie la réputation que leur ont faite les fabulistes, recueillent péniblement et la nourriture du jour et celle du lendemain. Il en est d'autres qui savent se procurer le nécessaire, peut-être le superflu, sans se donner tant de peine, et qui, semblables aux peuples pasteurs, élèvent de véritables troupeaux de pucerons, les soignent dès leur enfance, leur construisent des abris ou les parquent dans l'intérieur même de leur fourmilière, et, pour récompense de ces soins, trouvent une nourriture abondante dans la liqueur sucrée que secrètent ces petits animaux. Il en est, enfin, qui dédaignent tous les soins domestiques, mènent la vie fière et oisive des anciens peuples guerriers, et comme eux savent se faire servir par des esclaves. Une des espèces que nous trouvions au cap de Santo-Vito devait appartenir à ces tribus d'amazones, et, si le hasard nous eût favorisés, nous aurions sans doute été témoins de quelqu'une de ces razzias que Hubert a comparées à la traite des nègres; nous aurions vu, comme ce naturaliste, les fourmis guerrières marcher en colonnes serrées sur quelque peuplade voisine, faire le siège de la fourmilière, l'emporter d'assaut après une résistance désespérée, et revenir triomphantes, chargées d'œufs ou de jeunes larves qui, se développant sous leurs yeux et acceptant cet esclavage, leur rendront par la suite tous les services que les Lacédémoniens exigeaient des Ilotes. Si, faute de temps et d'occasions, nous ne pûmes assister à quelqu'une des scènes curieuses que les fourmis présentent aux yeux des observateurs, nous voulûmes du moins emporter un témoignage de leur industrie. Une de leurs cités souterraines fut enlevée avec soin par M. Blanchard et destinée à venir prendre place dans les collections du Muséum.

De son côté, M. Edwards, servi par un hasard heureux, put terminer à Santo-Vito deux beaux travaux relatifs à l'organisation des *béroés* et des *stéphanomies*, dont l'étude l'avait surtout préoccupé pendant notre séjour à la Torre dell' Isola. Il put en outre vérifier et étendre à de nouvelles espèces ses observations précédentes sur la distinction des sexes dans les *méduses*, sur l'organisation des *équorides*, et cet ensemble de recherches, dont les résultats n'ont pas encore été publiés, jettera, nous en sommes certain, un jour tout nouveau sur un des groupes les plus curieux de l'embranchement des rayonnés, la classe des *acalèphes*.

Les naturalistes ont donné le nom de méduses à des animaux exclusivement marins dont le corps ressemble à une cloche renversée, ou mieux peut-être à un champignon dont le pied serait remplacé d'ordinaire par des appendices plus ou moins multipliés. Tantôt ce corps singulier est incolore et d'une transparence égale à celle du cristal; tantôt, décoré des plus vives couleurs et présentant un aspect opalin, il semble emprunter sa brillante parure à de riches émaux. Longtemps ces êtres bizarres furent dédaignés par les naturalistes, qui ne voyaient en eux, comme l'avait fait Réaumur, qu'une espèce de *gelée vivante*; mais la science moderne, de plus en plus exigeante, a su pénétrer les mystères de ces organismes.

M. Duméril un des premiers, injectant leurs cavités internes avec du lait, vit ce liquide se distribuer dans des canaux disposés avec une régularité presque mathématique. Les recherches de ce savant furent reprises successivement par divers observateurs, et cette organisation, qu'on avait crue d'une si grande simplicité, sembla se compliquer davantage à mesure qu'on apprenait à la mieux connaître. Dans les aurélies, les chrysaores, les rhizostomes et autres genres voisins, on découvrit des cavités digestives, des systèmes de circulation, des organes de reproduction parfaitement caractérisés, et M. Ehrenberg, l'illustre micrographe de Berlin, pénétrant plus avant encore, isola les éléments premiers de l'organisme, et signala l'existence d'appareils sensoriaux qu'il regarda, très-probablement avec raison, comme de véritables yeux.

Cependant, chez les méduses aussi bien que dans presque toutes les grandes familles animales, la machine organique présente des degrés très-divers de complication et de perfectionnement. A côté des genres que nous venons de citer, il en est d'autres qui, dépourvus d'appendices inférieurs et d'une structure beaucoup plus simple, semblaient atteints d'une dégradation très-avancée, et auxquels certains observateurs croyaient encore pouvoir appliquer, avec de légères restrictions, les expressions de Réaumur. Chez les eudores, chez les équorées on n'avait pas découvert les organes de reproduction : un naturaliste allemand, M. Eschscholtz, avait cru en conséquence pouvoir partager les méduses en deux groupes, distingués l'un de l'autre par la présence ou l'absence de ces organes. M. Edwards a démontré que cette distinction était fondée sur des observations incomplètes : il a retrouvé chez les équorées presque tous les appareils découverts dans les aurélies ; il a montré que chez elles aussi les sexes étaient distincts et reconnaissables à des signes caractéristiques. On comprend sans peine ce qu'ont d'important ces résultats qui, sous le rapport des fonctions les plus fondamentales de l'être animé, rétablissent l'uniformité dans toute la famille des méduses.

Le naturaliste qui avait trouvé dans l'étude des méduses des faits aussi curieux ne devait pas négliger les béroés, leurs voisines et leurs proches parentes. Ici les caractères extérieurs présentent une variabilité qui pouvait faire supposer de grandes modifications organiques. Émail ou cristal, le corps de ces animaux revêt les formes les plus disparates. A côté des béroés proprement dites, qui ressemblent assez à de grands cornets, on trouve les callianires, au corps allongé, festonné, portant de chaque côté une espèce d'aile large et chargée d'un triple rang d'épais bourrelets ; les cydippes, parfaitement sphériques, semblables à de petits ballons qui traîneraient après eux deux longs cordages contractiles ; les cestes, en forme d'épais ruban tout uni, de plusieurs pieds de long, de plus de trois pouces de large, et qui portent le nom poétique de *ceinture de Vénus*. A ne tenir compte que des formes extérieures, les membres de cette grande famille des béroïdes n'ont pour ainsi dire d'autre caractère commun que la forme et le mode d'action des organes du mouvement. Ceux-ci consistent en de très-petites palettes frangées, couchées les unes sur les autres, et disposées en séries sur divers points du corps. Ces palettes, presque microscopiques, sont continuellement en vibration, battent sans cesse le liquide où flotte l'animal, et, malgré leur petitesse, meuvent très-bien, grâce à la multiplicité des impulsions, ces corps d'une dimension souvent assez considérable.

Malgré cette diversité si grande dans les formes extérieures, les béroïdes présentent dans leur organisation une uniformité remarquable. Les cavités internes

sont plus ou moins allongées, les canaux circulatoires plus ou moins ramifiés, mais partout se retrouvent les mêmes dispositions organiques. Cestes ou cydippes, tous ces genres, en apparence si éloignés, semblent sortis du même moule, lorsque l'on ne tient compte que des caractères anatomiques, et ces derniers sont très-remarquables : ils rapprochent les béroïdes des méduses, et les éloignent entièrement des mollusques acéphales, parmi lesquels certains auteurs modernes avaient voulu les placer, à côté de l'huître et des autres coquillages voisins. Un seul fait justifiera ce que nous avançons ici. Dans les mollusques acéphales, le tube alimentaire présente deux ouvertures, dont l'une sert à l'entrée des aliments, l'autre à la sortie des résidus de la digestion, tandis que chez les béroïdes comme chez les mollusques il n'existe qu'une seule ouverture, alternativement employée à ces deux usages.

Un des résultats les plus importants des recherches de M. Edwards sur les béroïdes a été de faire connaître leur système nerveux. L'existence ou l'absence de cet appareil chez les animaux inférieurs a été de tout temps vivement débattue. Quelques-uns des plus illustres naturalistes le leur refusent entièrement. Cuvier, qui, sans être aussi absolu, partageait leur manière de voir, se laissa guider surtout par cette considération, en établissant son quatrième embranchement du règne animal, celui des rayonnés. De nos jours, au contraire, les admirables découvertes de M. Ehrenberg ont fait revenir sur ces arrêts évidemment prématurés ; et peut-être, par une réaction trop vive, a-t-on quelquefois admis un peu par théorie ce qui n'existait pas en réalité. La gravité de la question, l'autorité des hommes illustres qui professent, sur ce point, des opinions contraires, se réunissent donc ici pour donner à des faits précis une haute valeur. Eh bien ! M. Edwards a trouvé chez les béroïdes un système nerveux central, une sorte de cerveau d'où partent des filets bien visibles qui se distribuent à tout le corps. Ces faits confirment les résultats moins complets, sous quelques rapports, que l'étude des méduses avait fournis à M. Ehrenberg. Ainsi les béroïdes, et très-probablement les méduses, possèdent bien réellement ce système organique important dont Cuvier a cru pouvoir dire de lui qu'il était l'animal tout entier.

A côté des méduses et des béroïdes, les naturalistes systématiques ont placé les stéphanomies, qui, avec les autres acalèphes hydrostatiques, sont peut-être les créatures les plus extraordinaires que le monde marin offre à l'observation des naturalistes. Qu'on se figure un axe de cristal flexible, long quelquefois de plus d'un mètre, tout autour duquel est attachée, par de longs pédoncules également transparents, une multitude de petits corps allongés ou aplatis en forme de boutons de fleur ; qu'on mêle à cette guirlande des perles d'un rouge vif et une infinité de filaments de diverses grosseurs ; qu'on donne le mouvement et la vie à toutes ces parties, puis qu'on se rappelle que chacune d'elles est un organe ayant ses fonctions propres, l'un chargé de saisir la nourriture, l'autre de la digérer, un troisième d'assurer la propagation de l'espèce, un quatrième de respirer, un cinquième peut-être de voir, et l'on n'aura encore qu'une faible idée du merveilleux de cette organisation entièrement méconnue jusqu'à ce jour. C'est une sorte de colonie formée, non plus par des individus distincts comme chez les polypes, mais par des organes libres et flottants ; c'est un peu comme si, chez l'homme, la main, la bouche, l'estomac, l'intestin, le poumon, indéfiniment multipliés, étaient attachés à autant de fils partant d'une colonne vertébrale isolée. Tous ces appareils se mêlent, s'entrelacent sans cesse les uns aux autres autour de l'axe mince qui

les réunit. Seuls, les organes de la locomotion sont groupés à part à l'extrémité antérieure. Ils consistent en un nombre considérable de petites cloches soudées à la tige centrale, et dont l'ouverture est dirigée en arrière. Ces clochettes se dilatent et se contractent sans cesse tour à tour. Par ces mouvements alternatifs, elles chassent avec force l'eau contenue dans leur intérieur, sont poussées en avant par la résistance du liquide, et entraînent après elles l'étrange corps qui les suit. Cette structure, sans analogue dans le règne animal, fait des stéphanomies des êtres tout à fait à part, et l'embryogénie seule, en nous révélant leurs affinités réelles, pourra nous permettre de leur assigner une place dans nos cadres zoologiques.

Des trois naturalistes de l'expédition, je me trouvais le plus mal partagé. Pendant tout le temps de notre séjour à Santo-Vito, je ne vis pas un seul mollusque phlébentéré; les annélides même étaient rares. Cependant je pus commencer sur un genre appartenant à ce groupe un travail terminé plus tard, et mettre sous les yeux de mes compagnons les faits curieux que j'avais découverts sur les côtes de la Manche, pendant mon séjour à Bréhat, relativement au mode de propagation des *syllis*. D'après les observations de Muller, ancien zoologiste danois, on croyait que ces petites annélides errantes, de deux à trois pouces de long, étaient *fissipares*, c'est-à-dire que chez elles un individu, d'abord unique, pouvait se partager en deux moitiés qui, acquérant bientôt, l'une sa tête, l'autre sa queue, formaient ainsi deux individus parfaits destinés à vivre d'une manière toute semblable. Ce mode de génération, assez commun chez les animaux les plus simples, était déjà très-remarquable pour les *syllis*, dont l'organisation est assez compliquée; mais chez elles les choses se passent bien différemment.

Lorsqu'une *syllis* veut se reproduire, il se forme à sa partie postérieure une suite d'anneaux dont le plus avancé s'organise bientôt en une tête ayant ses yeux et ses antennes. Les deux annélides, mère et fille, restent cependant réunies par la peau et par l'intestin, en sorte que la dernière ne profite que des résidus de la nourriture avalée par la première. Pendant cette période de son existence, la *syllis* de nouvelle formation manifeste, par ses mouvements, qu'elle jouit d'une vie et d'une volonté propre, car souvent j'ai pu reconnaître qu'il y avait lutte entre les deux, chacune voulant aller de son côté. En pareil cas, celle qui avait poussé comme une sorte de bourgeon était presque toujours vaincue, et finissait par être entraînée. C'est pourtant à cette dernière, et à elle seule, qu'est réservé le soin d'assurer la conservation de l'espèce. Au bout d'un certain temps, on la voit se remplir d'œufs en nombre tellement considérable, que son diamètre en est presque doublé, tandis qu'il ne s'en montre pas un seul dans l'intérieur du corps de l'*individu souche*.

Lorsque ces œufs ont acquis un certain développement, la division devient complète, et la nouvelle *syllis* jouit enfin de sa liberté; mais bientôt les œufs, grossissant toujours davantage, se trouvent trop à l'étroit; le corps se rompt, et l'animal meurt en laissant échapper les germes qui lui étaient confiés. Tous ces phénomènes s'accomplissent exactement de la même manière chez les mâles. Eux aussi produisent des bourgeons qui s'organisent en animaux parfaits; mais ici les individus de formation nouvelle renferment, au lieu d'œufs, cette liqueur mystérieuse dont le contact, comme celui du flambeau de Prométhée, suffit pour éveiller la vie. Comme leurs sœurs ou leurs frères femelles, ils ne vivent que peu de jours, et périssent en remplissant la tâche que leur assigna la nature. C'est là, je le crois,

le premier exemple connu d'animaux à vie indépendante créés uniquement pour servir de *machines à reproduction*.

Ces faits, d'abord accueillis avec incrédulité par les naturalistes qui ne voient la nature vivante qu'au travers de leurs collections, purent être vérifiés bien des fois par mes deux compagnons, et plus tard M. Edwards a montré qu'ils n'étaient pas isolés. Dans le courant du voyage, il trouva une autre espèce d'annélide marine, proche parente des myrianes, qui se divisait non plus en deux, mais en sept segments, tous ayant leur tête distincte, tous réunis en chapelet par la peau et le canal alimentaire. Or, ici comme chez les syllis, l'individu primitif, qui certes méritait bien le titre d'*individu souche*, ne contenait pas un seul œuf, tandis que les six autres auxquels il avait donné naissance en étaient comme gorgés.

Une particularité bien digne de remarque, c'est que les jeunes syllis formées ainsi de toute pièce ne ressemblent pas aux anciennes. Avant même d'être séparées de l'individu souche, elles diffèrent assez de ce dernier par leurs caractères extérieurs pour que les zoologistes, qui veulent juger de tout par les dehors seulement, se voient obligés, en vertu de leurs principes, de former deux espèces distinctes. peut-être même deux genres, avec ces animaux dont l'un n'est qu'une portion de l'autre. Que dire de principes qui entraînent de pareilles conséquences, sinon qu'ils doivent inévitablement conduire à des erreurs qui, pour ne pas être toujours aussi évidentes, n'en sont pas moins bien réelles ? Mais que dire surtout des hommes qui, en présence de ces faits, en présence de mille autres tout aussi significatifs enregistrés par la science moderne, soutiennent encore que la vraie, la bonne zoologie repose uniquement sur ces principes ?

En réfléchissant au singulier mode de propagation présenté par les syllis et les myrianes, on est conduit à se poser une question qui, au premier abord, peut paraître assez étrange. Les individus primitifs ont-ils un sexe ? Évidemment non ; ils ne sont ni mâles ni femelles, car aucun d'eux ne joue en réalité le rôle de père ou celui de mère ; ils ne sont jamais ni fécondants ni fécondés. Agissant tous de la même manière, et comme des tiges qui pousseraient des bourgeons, ils donnent également naissance aux *individus secondaires*. Chez ces derniers seulement se prononcent les caractères des sexes, se développent les œufs et le liquide qui doit féconder ces germes d'une nouvelle génération ; mais les petits qui sortent de ces œufs ne reproduisent pas les traits de leurs parents immédiats : c'est aux individus primitifs qu'ils ressemblent. Ainsi, chez les animaux dont nous parlons, jamais les fils ne présentent les caractères du père et de la mère.

Voici des faits plus étranges encore. Depuis longtemps les zoologistes, toujours guidés par les caractères extérieurs, ont admis dans l'embranchement des animaux rayonnés deux classes distinctes dont l'une renferme les *acalèphes*, l'autre les *polypes*. Dans la première se trouve la grande famille des *méduses*, dont nous avons parlé plus haut. Parmi les polypes, la famille des *hydriaires* renferme des animaux presque toujours fixés, groupés en colonies, réunis par une partie commune, tantôt semblable à la tige traçante de certaines plantes, tantôt ramifiée en arbrisseaux, tantôt enfin étendue comme une sorte de plaque et recouverte par des polypes serrés comme les brins d'une touffe de gazon. Eh bien ! il résulte des découvertes de MM. Sars, Löwen, Van-Bénéden, Siehold, que certains polypes hydriaires ne sont qu'une des formes transitoires que doivent revêtir quelques méduses pour arriver à leur état définitif.

Qu'on ne croie pas qu'il s'agisse ici de métamorphoses comparables à celles des

insectes. Chez ces derniers, de chaque germe ou œuf sort une larve qui, tour à tour ver, chenille, chrysalide ou papillon, conserve toujours son individualité propre. Chez nos rayonnés, les phénomènes sont bien autrement complexes. L'œuf d'une méduse donne d'abord naissance à une larve ovoïde, ciliée, très-semblable à certains infusoires. Après avoir joui quelque temps de sa liberté, cette larve se fixe, se déforme, s'allonge. et devient une tige de polypier hydraire, sur laquelle poussent, comme autant de feuilles, un nombre indéterminé de polypes bien caractérisés. Puis, un beau jour, sur cette même tige, naissent de nouveaux bourgeons, qui, au lieu de présenter la forme des polypes, prennent peu à peu les caractères des méduses. D'abord adhérents, ces bourgeons se détachent enfin, et, devenus de véritables acalèphes, ils abandonnent leurs frères fixés et commencent leur vie vagabonde, tandis que le polypier qui leur donna naissance continue à végéter sur place et à pousser de nouveaux polypes. Ainsi, chez les rayonnés qui nous occupent, un seul et même germe, après s'être modifié une première fois, devient l'origine de deux sortes d'animaux entièrement dissemblables, et dont les uns, toujours enchaînés au rocher qui les vit naître, mettent pour ainsi dire en commun une portion de leur individualité, tandis que les autres, libres et isolés, jouissent d'une vie complètement indépendante. Qui de nous ne crierait au prodige, s'il voyait d'un œuf pondu dans sa basse-cour sortir un reptile, qui enfanterait ensuite de toutes pièces un nombre indéterminé de poissons et d'oiseaux? Eh bien! la génération des méduses est pour le moins aussi merveilleuse que le fait en apparence incroyable que nous venons de supposer.

Pour se passer chez des animaux inférieurs et trop peu observés jusqu'à ce jour, ces phénomènes ont-ils moins d'importance? Non, certes. Et pour le zoologiste vraiment digne de ce nom, qui, sans s'arrêter aux modifications plus ou moins curieuses de la forme, cherche à pénétrer les secrets cachés sous cette enveloppe; pour celui qui, voulant se faire une juste idée de la création, s'efforce de saisir tous les rapports établis entre les mille éléments de ce magnifique ensemble, ces faits ont autant de valeur que si on les voyait s'accomplir chez le mammifère le plus voisin de l'homme. Or, une de leurs premières conséquences, comme l'a dit M. Dujardin, c'est de nous montrer ce qu'ont d'inexact les notions généralement admises en zoologie sur la nature de l'espèce. Toutes les définitions données jusqu'à ce jour par les plus illustres maîtres de la science reposent principalement sur la ressemblance des individus, et nous venons de voir que chez les syllis, chez les méduses, cette ressemblance n'existe ni entre les fils et les parents, ni même entre les frères. L'idée toute biologique de succession des êtres devra donc être substituée dorénavant à l'idée toute morphologique d'identité dans leurs caractères.

A ces résultats, qui touchent aux questions fondamentales de la zoologie, viennent s'en ajouter d'autres plus généraux encore. Pendant bien des siècles, aux yeux du savant comme aux yeux de l'homme du monde, le règne animal et le règne végétal ont été séparés par des limites absolues. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. A mesure qu'on a davantage cherché à préciser les différences prétendues qui devaient exister entre ces grandes divisions de la création animée, on les a vues s'effacer une à une. Sans doute, au sommet des deux règnes, le naturaliste ne saurait se méprendre sur la nature animale ou végétale de l'être qu'il examine; mais, à mesure qu'il descend en s'éloignant de ce point de départ, des analogies apparaissent, des ressemblances se prononcent, et un moment arrive où l'examen le plus scrupuleux ne suffit plus pour donner une certitude complète. A l'extré-

mité des deux séries existent des familles entières que les botanistes et les zoologistes se disputent depuis des siècles, et dont leurs efforts combinés n'ont pu déterminer encore la nature ambiguë. Mais c'est principalement dans les divers modes de reproduction, et pendant les premiers temps de l'existence, que se montrent les rapports les plus multipliés, les plus intimes. On dirait que, dans l'accomplissement de l'acte où se manifeste le plus immédiatement sa puissance, la vie ne veut employer partout que des moyens identiques, et qu'au moment d'animer la matière brute elle hésite et ne sait trop encore si elle fera du nouvel être un animal ou un végétal.

Rappelons quelques exemples pour mieux faire saisir ces rapports. On sait que chez les animaux, dans le plus grand nombre des cas, le concours de deux agents est nécessaire pour assurer la perpétuité des espèces. Il en est de même chez les végétaux. Ici les fleurs, réalisant d'ordinaire une des plus gracieuses fictions de la mythologie païenne, sont à la fois mâles et femelles. Autour du pistil qui recèle l'ovule se groupent les étamines dont le pollen doit féconder ce germe et en déterminer le développement sous forme de graine ou de fruit. Dans les plantes qui réunissent ainsi les deux sexes, chaque corolle est un lit nuptial où s'accomplissent les plus secrets mystères de l'amour. Souvent aussi les sexes sont séparés. Portés tantôt sur le même arbre, tantôt sur des arbres différents, les fleurs mâles et les fleurs femelles sont obligées de compter sur un intermédiaire, et, pour que l'épouse devienne mère, il faut que le souffle des vents lui apporte les émanations vivifiantes de l'époux. Tous ces degrés divers se retrouvent dans le règne animal. Là aussi, pour beaucoup d'espèces, la fable du fils de Vénus et d'Hermès devient une réalité, et se complique même des circonstances les plus inattendues. Là aussi, bien souvent, les mouvements de la vague ou le courant des fleuves doivent remplacer l'haleine des zéphyrus et suppléer à un rapprochement impossible entre des individus fixés comme des plantes sur le sol qui les vit naître.

On pourrait toutefois signaler entre les animaux et les plantes, sous le rapport dont nous parlons, une différence assez remarquable. Chez les premiers, les sexes se reconnaissent en général pendant toute la vie à des caractères extérieurs ou intérieurs. Il n'en est pas de même pour les végétaux. Le dattier mâle et le dattier femelle germent et grandissent l'un à côté de l'autre, en tout semblables entre eux jusqu'au moment où l'apparition des fleurs révèle leurs destinations diverses. Les syllis nous présentent un fait tout pareil. En temps ordinaire, on ne trouve chez elles que des individus que rien ne distingue l'un de l'autre. Vienne l'instant de la reproduction, et, comme le palmier pousse sa fleur, de même l'annélide produira des parties nouvelles qui s'ajouteront à ses anciens organes et revêtiront seules les caractères essentiels des deux sexes. Ainsi l'arbre et l'animal sont également neutres jusqu'à une certaine époque. Plus tard, chez le premier, le sexe se montre dans la fleur; chez le second, dans l'individu secondaire: celui-ci peut donc être considéré comme une véritable fleur animale venue sur l'individu primitif.

Poursuivons ce curieux parallèle, et voyons à quel mode de reproduction, observé dans le règne végétal, pourra se comparer celui que nous avons vu exister chez quelques méduses.

Tous nos lecteurs connaissent l'agaric de couche, ce champignon que l'industrie est parvenue à multiplier en si grande abondance pour satisfaire aux besoins de la cuisine parisienne. Ce qui sert à nos repas n'est pas le végétal tout entier; ce

n'est en quelque sorte que la fleur d'une production assez singulière que l'on désigne en botanique sous le nom de *mycelium*. Cette production se compose d'un grand nombre de filaments très-fins, formant une espèce de feutrage sur lequel se développe à certaines époques la partie charnue vulgairement connue sous le nom de champignon. Or, un mycelium d'agaric isolé ressemble beaucoup à d'autres productions végétales, à ces moisissures qui naissent sur le bois pourri, dans des lieux humides et obscurs. Néanmoins les botanistes, voyant celles-ci se propager sans changer de forme, les ont depuis longtemps partagées en groupes particuliers dont un porte le nom de *mucédinées*. Eh bien ! M. Dutrochet, un des savants qui ont su le mieux arriver à de grands résultats par l'observation des petits phénomènes, reconnu, il y a peu d'années, que sous l'influence de certaines circonstances une mucédinée bien caractérisée pouvait donner naissance à un agaric, fait aussi singulier au premier abord que si l'on voyait un chêne pousser sur une ronce.

Ici la ressemblance avec ce que nous avons vu se passer chez les méduses est vraiment merveilleuse. Des lames disposées sous le chapeau de l'agaric tombe une *spore* ou corps reproducteur, de même que chez les méduses l'ovaire placé sous l'ombrelle laisse s'échapper un œuf qui se change en larve ciliée. Cette larve se fixe et produit un polypier, comme la spore, en se développant, donne naissance à un mycelium. Soumis à certaines conditions, celui-ci conservera cette forme première et poussera seulement des rameaux plus ou moins nombreux, de même que le polypier enfantera des polypes. Tous deux pourront d'ailleurs se reproduire sous cette forme par bourgeons adhérents ou libres. Trompés par ces apparences, les naturalistes perdront la trace de leur origine et les isoleront des champignons et des acalèphes ; mais que les conditions changent, et le mycelium, renonçant à son rôle de mucédinée, produira un agaric, le polypier engendrera une méduse. Or, si le champignon n'est en réalité que l'organe floral du mycelium, nous serons pleinement autorisé à adopter l'opinion émise par M. Dujardin, à voir dans la méduse la fleur animale du polypier.

Rien ne serait plus facile que de multiplier ces exemples et de prouver de plus en plus que, dans les divers procédés mis en œuvre dans les deux règnes pour assurer la durée des espèces, la nature se copie en quelque sorte elle-même. Avec tous les zoologistes qui ont étudié les polypes, nous citerions ces animaux qui se reproduisent, à la manière des plantes, par bourgeons, par bulbilles, par boutures. Avec MM. Adolphe Brongniart, Decaisne, Thuret et quelques autres botanistes, nous montrerions en revanche les granulations de certains polleus empruntant un des caractères les plus essentiels de l'animalité et se mouvant à la manière des infusoires ; nous mettrions sous les yeux de nos lecteurs ces spores des algues d'eau douce, véritables *larves végétales*, qui, avant de se fixer, parcourent librement en tout sens, à l'aide de cils vibratiles, le vase où on les observe, et qui semblent réaliser la métamorphose d'un animal en végétal. Nous verrions ainsi disparaître un à un tous ces caractères différentiels si tranchés, que le savoir imparfait de nos pères assignait aux deux règnes ; tous, disons-nous, jusqu'aux caractères empruntés à la chimie, comme l'ont prouvé les curieuses analyses de jeunes tissus exécutées par M. Payen, et les phénomènes si remarquables qui accompagnent la fécondation des arum (1). A cette uniformité d'action, il est impossible de ne pas

(1) Voyez l'article sur les *Tendances modernes de la Chimie*, livraison du 31 juillet 1842 de la *Revue des Deux Mondes*.

reconnaître l'influence d'une cause unique et constante. Dès lors, la vie, ce je ne sais quoi qui anime l'algue et le chêne, l'infusoire et l'éléphant, se montre à nous comme une force universelle dont la nature intime nous échappe, il est vrai, tout aussi bien que celle des autres agents, mais qui, reconnaissable comme eux à ses effets, reste toujours et partout la même dans son essence, malgré l'infinie variété de ses manifestations.

A. DE QUATREFAGES.



LA

LIGUE EN 1846.

La ligue est sans contredit l'exemple le plus complet et le plus éclatant du succès que peut obtenir un mouvement d'opinion en Angleterre. Pour la première fois dans l'histoire de ce peuple essentiellement hiérarchique, on voit des bourgeois, des parvenus, se mettre en campagne sans arborer quelque drapeau blasonné et sans avoir à leur tête une fraction de l'aristocratie. Pour la première fois, une réunion d'hommes luttant contre des intérêts que la constitution protège n'appelle à son aide ni transactions ni délais, et remplit son programme, un programme de révolution, dans l'intervalle des sept années que doit durer une législature. On a comparé les progrès de la ligue à la course d'une locomotive; elle porte en effet le cachet, et elle est en même temps la merveille d'une époque d'improvisation.

Je ne veux rabaisser aucune des tentatives qui ont été faites, depuis le commencement du siècle, de l'autre côté du détroit, dans l'intérêt des libertés publiques. Tous les monopoles ont été successivement attaqués : après le monopole religieux, le monopole politique, et, après les privilèges qui avaient leur raison d'être dans l'histoire, le monopole plus récent dont jouissent, pour les produits de la terre, les propriétaires du sol. Aucune exception cependant ne tenait à de plus profondes racines; le privilège foncier enchaînait l'intérêt de celui qui cultive à l'intérêt de celui qui possède, et rien ne semblait plus difficile que d'aliéner à leurs maîtres les vassaux de cette autre féodalité.

L'association catholique, qui détermina par son aptitude imposante les concessions de 1829, avait trouvé le terrain préparé par trente années de controverse. Ce que le duc de Wellington accorda aux populations à demi soulevées de l'Irlande, Pitt lui-même, dès 1804, l'avait jugé possible, en admettant les partisans avoués de l'émancipation à siéger avec lui dans le conseil. L'union politique de Birmingham, cette conjuration légale de toutes les classes de la société en faveur

de la réforme parlementaire, avait été précédée longtemps auparavant par les démonstrations des grands seigneurs whigs obéissant à l'impulsion un peu radicale du duc de Richmond et de lord Grey. Celui-ci n'accomplit qu'à la fin de sa carrière un projet qui en avait signalé les débuts. Encore fallut-il l'élan imprimé aux idées de liberté en Europe, par la commotion de 1830, pour venir à bout des résistances qu'un demi-siècle de propagande avait déjà ébranlées.

La cause de la ligue est la seule qui ait triomphé, sans cesser d'être une question de classe, et sans trouver un appui réel, pas plus dans les rangs élevés de la société que dans les régions inférieures. Elle a vaincu, grâce à une organisation savante, par la simplicité des moyens, par le talent et par l'indomptable énergie de ses chefs, par la puissance des intérêts qu'elle représente. Le succès de la ligue a dépassé les espérances de ses partisans et les craintes de ses adversaires. Jamais encore l'avenir ne s'était plus soudainement rapproché du présent. Au printemps de 1839, lorsque les délégués de cette grande confédération, qui sortait à peine de ses langes, vinrent présenter leur pétition à la chambre des communes, on s'étonnait de la naïve confiance avec laquelle ils entreprenaient non pas de modifier ni de corriger, mais de faire abolir sur l'heure et d'une manière absolue les lois sur les céréales; et, dans ce parti réformiste qui les avait accueillis avec une bienveillance un peu incrédule, les plus politiques leur disaient : « Abolir les lois sur les céréales! vous auriez aussitôt fait de renverser la monarchie (1). »

La monarchie reste debout, mais le système protecteur a reçu le coup de grâce. Les grands propriétaires et leurs fermiers, qui n'avaient, au dire de sir Robert Peel, réclamé le privilège d'approvisionner le marché intérieur que pour suivre l'exemple des manufacturiers et des marchands, vont être forcément ramenés à cet âge d'or de leur innocence primitive, dont parle Adam Smith, quand il avance, moins en économiste qu'en historien, que « les propriétaires fonciers et les fermiers, à leur éternel honneur, sont de toutes les classes de la société la moins entachée de l'esprit de monopole. » L'aristocratie désormais ne peut plus gouverner qu'en vertu de la capacité, et dominer que par la grandeur morale. L'industrie lui dispute ses clients, et le commerce l'égalé en richesse. Si donc l'aristocratie ne change pas de caractère, le pouvoir changera de mains.

La ligue a grandi en peu de temps, elle a grandi avec les obstacles qu'elle rencontrait; mais aucune association n'a eu des commencements plus humbles. Trois hommes, je l'ai dit ailleurs (2), lui servirent de parrains à sa naissance : un membre de la chambre des communes, le docteur Bowring; le rédacteur du *Manchester Times*, M. Prentice, et un membre de la chambre du commerce, M. J.-B. Smith. Sous ce patronage assurément plus éclairé que notable, un économiste amateur, M. Paulton, allait de ville en ville, prêchant contre les lois qui restreignent l'importation des grains étrangers. S'étant d'abord fait entendre à Manchester, il échauffa bientôt de sa parole les manufacturiers de Birmingham, de Wolverhampton, de Coventry, de Derby, de Leicester et du Nottingham; mais la première démonstration un peu sérieuse fut la pétition votée, à la fin de 1838, par la chambre de commerce de Manchester, pétition que l'on met aujourd'hui, en matière de liberté commerciale, sur la même ligne que la fameuse déclaration des droits. Il y était dit que, « sans l'abolition immédiate des lois rendues pour

(1) Discours de M. Cobden à Covent-Garden, 18 décembre 1845.

(2) *Études sur l'Angleterre*, t. II.

empêcher l'introduction des grains, la ruine des manufactures devenait inévitable, et que l'application, sur une plus grande échelle, du principe de la liberté commerciale pouvait seule assurer la prospérité de l'industrie et le repos du pays. »

Par cette démarche, qui eut un grand retentissement, la chambre de commerce de Manchester se rendait l'organe de l'industrie britannique. En cela, comme en toutes choses, depuis le règne de la vapeur, Manchester prenait l'initiative. Après avoir donné à l'Angleterre la manufacture de coton dans la personne d'Arkwright, et le gouvernement modérateur dans la personne de sir Robert Peel, l'inépuisable fécondité du Lancashire allait encore se signaler dans les instruments de l'agitation libérale, en produisant un administrateur comme M. Wilson, des orateurs tels que M. Cobden et M. Bright, et un nombre incroyable de ces natures d'élite qui, en se dévouant à la chose publique, ne comptent pour rien les sacrifices de temps et d'argent.

L'agitation populaire, même dans un pays tel que la Grande-Bretagne, où elle sert de complément et d'auxiliaire aux pouvoirs établis, n'est en général qu'une fièvre passagère de la société, qu'un vigoureux coup de collier donné, au moment opportun, en faveur d'un intérêt ou d'une idée. La ligue seule a imaginé d'en faire un moyen de gouvernement. Dès le début, la ligue a formé une sorte d'état dans l'état. Depuis près de huit ans que le conseil de la ligue, ce parlement de la réforme commerciale, siège à Manchester, il n'a pas cessé de rendre des décrets, que son président promulgue, que son journal et ses pamphlets expliquent au peuple, et que ses missionnaires vont ensuite faire exécuter dans les villes ainsi que dans les comtés.

Cette courte, mais brillante histoire a trois époques bien distinctes : la période contemplative, celle qui comprend les études, les tâtonnements et l'enseignement par la presse et par la parole ; la période active ou de propagande, qui s'étend de 1843 à 1845 ; enfin la période politique ou d'influence, celle où la ligue, faisant et défaisant les majorités électorales, effraie l'aristocratie et amène les chefs de parti à capituler. A chacune de ces époques, l'enthousiasme va croissant, et avec l'enthousiasme les sacrifices. Le budget de la ligue grossit d'année en année : en 1839, 6,000 liv. sterl. ; en 1840 et 41, 8,000 liv. sterl. ; en 1842, 10,000 liv. sterl. ; en 1843, 50,000 liv. sterl. ; en 1844, plus de 100,000 liv. sterl. ; enfin, en 1845, 250,000 liv. sterl. Je ne compte pas dans ces contributions volontaires les 5 ou 600,000 liv. sterl. qui ont été dépensées par les clients de la ligue, en 1844 et en 1845, à acquérir les propriétés qui leur confèrent les droits électoraux.

Le conseil exécutif de la ligue se partage en comités, de même qu'un gouvernement distribue les matières d'état entre divers ministères. Il comprend le comité d'agriculture, le comité de commerce, le comité de publication, le comité électoral, et jusqu'à un comité religieux. On aura une idée de l'étendue des relations que le conseil entretient, quand on saura que, dans une contrée où le port d'une lettre ne coûte que 10 centimes, il dépense en moyenne, pour ce seul article, 5 à 600 francs par jour. Plus de cent comités locaux, dans la Grande-Bretagne, correspondent avec le comité central de Manchester.

Les publications qui émanent de la ligue sont innombrables. Outre un journal hebdomadaire, qui, après avoir paru d'abord sous le titre d'*Anti-corn law circular*, et plus tard sous celui d'*Anti-bread-tax circular*, prit, en 1845, en agrandissant son cadre et son format, le nom de la *Ligue* elle-même, chaque semaine, des

milliers d'adresses et de brochures sont répandus d'un bout du royaume à l'autre. En 1845, le chiffre total de ces envois s'est élevé à neuf millions de brochures pesant ensemble deux cent mille kilogrammes. En 1843, le journal *the League* a publié un million d'exemplaires, et le conseil a dépensé, en publications de toute espèce, une somme de 20,000 liv. sterl.

La parole n'a pas été moins active que la presse. En 1845, selon M. Fonteyrand, qui a puisé ce renseignement à bonne source, quatorze orateurs avaient parcouru, au nom de la ligue, cinquante-neuf comtés, et y avaient prononcé plus de six cent cinquante discours publics. Dans les derniers mois de 1843, et sans parler des nombreuses réunions qui eurent lieu dans la métropole, M. Cobden et M. Bright avaient harangué la foule avide de les entendre, à Birmingham, Blackburn, Barnley, Halifax, Huddersfield, Leeds, Sheffield, Wakefield, Preston, Gloucester, Bristol, Stroud, Bath, Nottingham, Derby et Wootton-under-Edge. Soixante *meetings* avaient en outre été tenus dans les villes principales pour réclamer, dans la perspective de la disette qui s'annonçait, le libre commerce des grains. A aucune époque, l'esprit humain n'avait fait, pour une cause, si grande qu'elle fût, de tels frais de logique et d'éloquence.

Dans l'intervalle et comme en se jouant, la ligue semait les institutions utiles. Elle bâtissait à Manchester un immense édifice, un temple élevé à la liberté commerciale, qui peut contenir dix mille personnes, et où l'industrie manufacturière tient déjà ses assises. Elle prenait l'initiative de ces expositions de l'industrie, que l'Angleterre ignorait, et qui, d'abord inaugurées à Manchester en 1842, se sont renouvelées à Londres avec le même succès en 1843. Enfin, ne trouvant pas une grande sympathie auprès du clergé de l'église anglicane, qui vit de la dîme levée sur les fruits du sol, et qui dépend par conséquent de la propriété foncière, la ligue convoquait à Manchester un concile des ministres dissidents, et faisait bénir par eux, comme une autre croisade, cette levée de boucliers des villes contre les campagnes, de la bourgeoisie industrielle contre l'aristocratie.

Il y a loin encore de l'agitation au pouvoir, même dans les gouvernements les plus populaires. La ligue avait beau inspirer l'opinion publique : sa voix, obéie à Manchester, écoutée dans toutes les villes manufacturières, expirait à la porte du parlement. La chambre des communes, la chambre qui était le produit du bill de réforme, provoquée chaque année, par la motion de M. Villiers, à modifier les lois sur les grains, avait constamment refusé, à une immense majorité, de porter la main sur cette arche sainte de la propriété foncière. Désespérant d'agir par l'opinion sur le parlement, la ligue résolut de s'adresser au corps électoral.

En 1854, sir Robert Peel, chef d'un parti vaincu, avait conseillé à ses amis d'user dans leur intérêt, et contre leurs adversaires, des droits que l'acte de réforme leur conférait. La ligue s'est approprié ce mot d'ordre : à l'exemple des conservateurs, elle enrôle les électeurs par centaines. Une chaumière qui représente un loyer de quarante shillings donne le droit de voter aux élections de comté ; quiconque possède un capital de soixante livres sterling, un fils de famille, un commis, un ouvrier même peut acquérir ainsi le suffrage. La population urbaine va prendre droit de cité dans les campagnes, et l'épargne, qui n'était jusqu'à présent qu'une source d'aisance, mène enfin à l'indépendance politique. C'est l'avènement d'une classe nouvelle, c'est presque un changement dans la constitution.

Les opérations électorales de la ligue ont été dirigées avec une telle activité, que, dès la première année de ce travail et en agissant sur les listes urbaines, elle

avait déplacé la majorité dans trente-deux bourgs. Restaient les comtés, qui sont la citadelle de l'aristocratie territoriale. La ligue en a envahi neuf, les plus considérables par la population et par la richesse, Middlesex, Lancastre, Warwik, Stafford, Chester, York, Gloucester, Somerset et Surrey, représentant 145,000 votants, ou le tiers des électeurs ruraux dans l'Angleterre proprement dite. Dans ces collèges, elle a conquis en deux ans une majorité claire et nette de 16,446 voix (1). Par ce seul fait, l'ascendant du parti conservateur était remis en question. Faut-il s'étonner si les journaux tories ont sonné l'alarme, et si la coterie des ducs, lâchant la bride aux sociétés d'agriculture, a voulu en faire encore une fois des agences électorales?

C'est des conquêtes de la ligue en matière d'élections que date réellement son influence. Jusque-là, comme l'a dit spirituellement M. Sidney Herbert (2), elle ressemblait un peu à une armée de théâtre, faisant constamment parader les mêmes acteurs. On entendait le bruit, mais on doutait du nombre. L'incrédulité s'est dissipée à la publication des listes électorales. Quand on a vu tout le chemin que la ligue avait parcouru en si peu de temps, on a compris qu'une puissance jusqu'alors inconnue à l'Angleterre venait de se révéler, et les deux fractions de l'aristocratie, les whigs comme les tories, sont accourues pour empêcher, en concédant la réforme réclamée par la ligue, que le gouvernement du pays ne passât tout à fait dans ses mains.

Je sais que les circonstances ont favorisé et hâté le succès de l'agitation. Le déficit de la récolte, la perspective menaçante d'une famine en Irlande, le mécontentement des ouvriers en Angleterre, voilà sans doute le plus formidable argument que l'on puisse invoquer contre le monopole des subsistances; mais cet état de choses n'aurait pas suffi pour déterminer la chute définitive du système protecteur. L'Angleterre s'était déjà trouvée plus d'une fois aux prises avec les difficultés d'une disette, et chaque fois la suspension temporaire des lois sur les céréales y avait pourvu. Le danger passé, la protection reprenait son empire; les propriétaires fonciers recommençaient à rançonner le peuple, et le gouvernement se rendormait.

Il est certain qu'en ouvrant les ports du royaume aux grains étrangers, sir Robert Peel aurait pu, pour quelque temps, conjurer le mécontentement général. Les mauvais résultats de la récolte n'ont pas décidé les hommes publics, mais leur ont servi de prétexte et d'excuse pour colorer un changement de conduite. Supposez que la ligue n'eût pas existé, ou qu'elle n'eût pas fait les mêmes progrès dans la confiance des électeurs, toutes choses restant d'ailleurs égales, la pomme de terre manquant à quatre millions d'Irlandais, et le prix du pain ayant augmenté d'un quart ou d'un tiers en Angleterre, lord John Russell aurait-il écrit sa lettre aux électeurs de Londres, et sir Robert Peel aurait-il provoqué une crise ministérielle aux dépens de l'union qui régnait dans sa majorité, afin d'étendre le principe de la liberté commerciale jusqu'à ces régions de l'intérêt aristocratique, d'où il l'avait tenu jusqu'alors soigneusement écarté?

Évidemment ce n'est pas une de ces convictions désintéressées qu'impose l'amour purement contemplatif de la science, c'est la raison d'état qui a parlé. Le chef des whigs a passé du côté de la ligue, à laquelle il apporte l'autorité de son

(1) Discours de M. George Wilson à Manchester, décembre 1845.

(2) Chambre des communes, séance du 9 janvier.

nom et le concours d'un grand parti politique, quand il a vu que cette agitation prenait le caractère d'une lutte acharnée entre l'intérêt manufacturier et l'intérêt agricole, et que les gens de Manchester étaient devenus assez forts pour donner le signal d'une guerre intestine entre les diverses classes de la société. Il est venu diriger le mouvement pour rester maître de le modérer et de le rendre moins exclusif. Quant au chef auquel appartient la direction du parti conservateur, il a jugé bien vite, avec la sûreté habituelle de son coup d'œil, que, s'il permettait à lord John Russell d'occuper cette position, c'en était fait du gouvernement, qui laissait usurper ainsi son rôle d'arbitre. Perdre la majorité dans la chambre des communes et retomber peut-être dans la situation d'une minorité factieuse, voilà le sort qui était réservé au parti conservateur, dans le cas où le programme de 1842 serait resté le programme de 1846. Sir Robert Peel n'avait pas tiré miraculeusement l'aristocratie de dessous les décombres de la réforme, en 1834, pour la laisser périr douze ans plus tard, en défendant sans espoir la brèche ouverte dans la législation sur les céréales. Aux dépens de sa réputation et de son repos, il a préféré faire violence, pour le sauver, au grand parti qui lui avait confié ses destinées.

« J'ai toujours prévu, disait M. Cobden dans une assemblée publique, à la fin de décembre, que nous aurions à culbuter, avant de réussir, un ou deux gouvernements (1). » La prophétie s'est accomplie à la lettre. En effet, non-seulement la ligue a renversé le ministère de sir Robert Peel tout le temps qui a été nécessaire pour humilier la résistance du duc de Wellington, mais elle a réduit encore les whigs à la dure nécessité d'étaler les infirmités qui leur rendaient l'exercice du pouvoir impossible. La ligue a obligé le ministère tory à faire en quelque sorte peau neuve ; elle a fait avorter dans son germe la tentative de ranimer l'ancienne combinaison whig. Le terrain du gouvernement est donc maintenant déblayé et peut recevoir la semence nouvelle.

Dans l'intervalle qui s'est écoulé entre la reconstitution du ministère et la présentation au parlement du projet de réforme commerciale élaboré par sir Robert Peel, les deux partis extrêmes, qui sont les véritables personnages de ce drame, ont cherché à se fortifier et à faire des recrues. Les résultats obtenus sont-ils les mêmes pour l'un comme pour l'autre, et sont-ils également préparés à la bataille décisive qui va s'engager ?

La ligue a montré une rare habileté dans cette crise. La vapeur des révolutions lui avait d'abord monté à la tête : en présence des cabinets faits ou à faire qui s'écroulaient l'un sur l'autre, elle imaginait déjà qu'aucune puissance ne tiendrait devant elle, et quelques paroles de haine ou de subversion s'étaient mêlées à ses cris de victoire ; mais la réflexion n'a pas tardé à modérer cet emportement, qu'expliquait d'ailleurs ce qu'il y avait d'inattendu dans le succès. Pour ne gêner aucune combinaison, pour éviter d'être un embarras et un obstacle, la ligue a pris une attitude expectante. Après avoir pourvu à toutes les éventualités par l'ouverture de cette magnifique souscription que les manufacturiers de Manchester ont remplie dans une soirée jusqu'à concurrence de 15,000,000 de francs, elle a suspendu ses réunions publiques. M. Cobden et M. Bright ont laissé la parole aux événements. Le théâtre de l'agitation, la salle de Covent-Garden, a été rendue

(1) « I have always expected that we should knock one or two governments on the head, before we succeeded. » (*Speech at Covent-Garden.*)

aux amusements de la saison. Toute polémique a cessé, et l'on met ce repos à profit pour resserrer, dans l'intérieur du parti, les liens un peu relâchés de la discipline.

En attendant, les manufacturiers, qui forment le conseil exécutif de la ligue, ont pris individuellement, mais sous une inspiration commune, une résolution qui va les réconcilier tout à fait avec les classes inférieures. On sait que les ouvriers des manufactures, loin de s'associer à l'attaque dirigée par les organes de la bourgeoisie contre les privilèges dont jouit la propriété foncière, avaient protesté, à plusieurs reprises, de leur indifférence profonde pour ce mouvement. Bien peu d'entre eux, en effet, comprennent la différence de situation qui résulte pour un ménage laborieux du bon marché des aliments, et ils ne s'inquiètent généralement que de la hausse ou de la baisse des salaires. L'aristocratie, avec laquelle ils ne sont pas habituellement en contact, ne saurait froisser leurs intérêts immédiats, ou leur devenir odieuse. La domination qu'ils supportent avec impatience, c'est celle du maître qui les emploie. Voyant se former sous leurs doigts les richesses que l'industrie accumule, ils finissent par croire que les profits de cette industrie se répartissent d'une manière trop inégale entre le capital et le travail. De là les coalitions qu'ils trament entre eux, tantôt pour obtenir une augmentation dans le prix de la main-d'œuvre, tantôt pour amener une réduction dans le nombre des heures que dure la journée.

Sur ce dernier point, celui que les ouvriers ont le plus à cœur, les chefs de la manufacture sont prêts à faire les concessions que réclame l'opinion publique. Ils ont déclaré qu'aussitôt après l'abrogation des lois qui concernent les céréales, la durée du travail dans les usines et dans les ateliers serait réduite à onze heures par jour. L'expérience de quelques-uns d'entre eux, et notamment de la maison Gardner, à Preston, autorise à penser que la quantité des produits ne diminuera pas dans la proportion des heures retranchées au travail, et que les salaires garderont, à peu de chose près, le même niveau ; mais en revanche la santé des femmes et des jeunes gens, la moralité des ménages et l'ordre public y gagneront parmi les populations industrielles. Les ouvriers auront plus de temps à donner à la culture de leur intelligence et à l'éducation de leurs enfants ; la famille cessera d'être une exception sociale, à l'usage exclusif des classes que la fortune a élevées au sommet de sa roue.

Cette concession des fabricants paraît avoir calmé les haines qui fermentaient dans les bas quartiers des villes industrielles. La cherté du pain a contribué aussi à ouvrir les yeux de la classe ouvrière ; elle commence donc à faire cause commune avec la ligue, et figure au rang le plus humble, mais non pas le moins important, de ses souscripteurs. Désormais la ligue ne se bornera plus à représenter les classes moyennes ; les maîtres de la manufacture seront aussi les chefs des ouvriers. Les multitudes, qui manquaient à cette grande armée, entrent enfin dans les cadres. La puissance de la ligue est complète et presque sans bornes ; malheur à qui la mettra dans la nécessité d'en faire usage !

Pendant que la ligue attire à elle de nombreuses recrues des deux extrémités de l'échelle sociale, le parti des propriétaires fonciers, qui avait sous la main une clientèle dès longtemps assurée dans la population des campagnes, voit la plupart de ces vassaux, dont la fidélité a été récompensée par la misère, impatients d'échapper à l'oppression qui pèse sur eux. Pendant que l'armée industrielle grossit, l'armée agricole se dissipe. Les fermiers tiennent encore bon, quoique plusieurs,

séduits par la prospérité des districts de l'Écosse, où le fermage se paie en grains, se soient déclarés pour l'abolition des lois sur les céréales; mais parmi les laboureurs, les simples journaliers, le mécontentement est unanime. Ils peuvent gagner à un changement, et ils n'ont absolument rien à y perdre. Pourquoi défendraient-ils les lois sous l'empire desquelles ils sont descendus à cet état de dégradation dont aucun autre peuple libre en Europe ne présente le spectacle?

Les journaux conservateurs ont rendu compte des nombreux *meetings* qui ont été tenus dans les comtés, soit pour sommer les députés trop libéraux de donner leur démission, soit pour recevoir le serment prêté au système protecteur par les députés fidèles, soit même pour écouter les lamentations du duc de Richmond, et pour faire un auto-da-fé solennel de quelque numéro du *Times*. De pareilles solennités peuvent exercer de l'influence sur les décisions de la chambre des communes, et déterminer par exemple des membres scrupuleux ou timorés à abandonner leur poste; mais elles ne détournent pas le courant de l'opinion publique. Les hommes qui assistent à ces réunions ne l'espèrent point eux-mêmes, car le ton de leur harangue est uniformément celui du désespoir, et je ne sais plus lequel de ces malencontreux orateurs n'a pas fait difficulté d'annoncer à son auditoire que le projet du ministère recevrait la sanction du parlement.

Aux doléances des *squires* et aux déclamations des *ducs*, il n'y a qu'à opposer le récit des réunions dans lesquelles les laboureurs n'empruntent pas, pour expliquer leur situation, la voix de leurs maîtres. Vers la même époque où la société centrale d'agriculture, présidée par le duc de Richmond, s'insurgeait contre sir Robert Peel et contre la ligue, un million de laboureurs s'assemblaient à Goatsacre dans le comté de Wilts pour délibérer sur leur commune détresse. Ce *meeting* avait lieu, par une soirée d'hiver, dans un carrefour formé par plusieurs routes. La pauvreté de ces bonnes gens ne leur avait pas permis d'élever une tribune pour le président et pour les orateurs, ni d'offrir un abri à l'auditoire. Une planche, supportée par quatre pieux et adossée à une haie, servait de plate-forme, et cinq ou six lanternes éclairaient de leur lumière douteuse des groupes composés de femmes et d'enfants en haillons. Un laboureur avancé en âge, étant appelé à présider, dit ces simples paroles :

« Vous savez, compagnons, par votre propre expérience, que nous sommes dans la détresse et dans la pauvreté. Vous êtes réunis ici ce soir pour faire connaître cette détresse à sa majesté et à ses ministres, pour les prier d'ouvrir les ports et de rapporter les lois sur les grains, qui sont injustes, afin que nous puissions, nous et nos familles, jouir des bienfaits de la Providence. En ce qui touche mes propres souffrances, je n'ai que six shillings (7 fr. 55 c.) par semaine pour vivre et pour faire vivre ma femme avec deux petits enfants. Je ne puis pas gagner assez pour notre subsistance. Il faut trouver 6 liv. st. 10 sh. (168 fr.) par an, pour payer le loyer de la maison que j'occupe et du jardin, et la récolte de pommes de terre a manqué. Je dis donc : Unissons-nous tous ensemble, et demandons la liberté du commerce. (Applaudissements.) La liberté du commerce pour toujours ! (Nouveaux applaudissements.) Pourquoi avons-nous été jetés dans ce monde? n'est-ce pas pour le bien de la société?... Dieu nous a donné l'intelligence, la volonté et des facultés, qu'il fait servir d'instrument à ses desseins. Dieu jeta les yeux sur son peuple en Égypte, et, voyant l'affliction dans laquelle il était plongé, suscita Moïse pour le délivrer. Plus tard il suscita Gédéon pour tirer ce peuple des mains des

Madianites, et Cyrus pour faire cesser la captivité de Babylone. Dans une époque plus voisine de la nôtre, Dieu appela Olivier Cromwell et plusieurs autres pour faire ce qui devait être fait. Aujourd'hui, n'y a-t-il pas aussi un Cobden, un Bright et un Radnor? Il ne nous appartient pas de rechercher si ces hommes sont bons ou méchants; il nous suffit de savoir qu'ils font une œuvre bonne et morale dans l'intérêt de la nation. (Applaudissements.)

» Il est une classe de personnes dont je voudrais parler, parce que vous en avez quelques-uns parmi vous, pauvres gens, qu'il faut plaindre, parce qu'ils craignent, là où la crainte ne devrait pas exister. Ils craignent d'être renvoyés de leur travail et chassés de leur maison; ils ont peur de tel homme puissant, ou de tel autre également puissant, ou de tel autre encore; ils redoutent la furie de l'opresseur. N'ayez pas peur, mes pauvres compagnons, car l'Écriture dit : « Toute langue qui prononcera contre toi une sentence, tu la condamneras. » Levons-nous donc, mes compagnons, pour demander de bonnes lois, la liberté et l'égalité. Je ne porte pas envie à l'homme riche à cause de ses richesses; mais n'est-il pas déraisonnable et arbitraire que le riche possède exclusivement et absolument le pouvoir d'envoyer au parlement les membres qui doivent faire les lois? Lorsque tout homme doit obéir à toute loi qui est rendue, tout homme ne devrait-il pas être consulté? Et maintenant, un mot ou deux aux protectionistes. A quoi leur sert de défendre les lois sur les grains, après qu'il a été démontré que ces lois ne leur étaient d'aucun avantage? Mais ils se laissent conduire par le duc de Buckingham et par d'autres, tout comme cet ours que des Italiens mènent par les rues et qu'ils taillent ensuite en pièces pour en faire de la graisse d'ours, quand il leur a rapporté assez d'argent. C'est ainsi que l'on traite le pauvre fermier, et que le pauvre laboureur est conduit à la misère et à la ruine. »

« On prétend, dit un autre laboureur, que la liberté du commerce empirerait notre situation. Je ne crois pas que cela soit possible, et je voudrais en tout cas que l'on en fit l'expérience. J'ai entendu dire que, dans les siècles passés, les journaliers avaient pour nourriture du pain, du beurre, du fromage, du bœuf, du porc, et pour boisson de la bière; maintenant nos aliments sont des pommes de terre de mauvaise qualité avec du sel. Je rends souvent grâce au ciel de ce qu'il a, dans sa bonté, semé autour de nous les torrents et les ruisseaux en abondance, et de ce que la griffe de l'impôt n'y est pas marquée. »

« Qui a de l'argent ici? s'écrie un troisième. Personne peut-être! — Voilà cinq semaines, répond quelqu'un du plus épais de la foule, que je n'ai possédé un liard. » Un quatrième produit son budget de l'année, qui donne cinq shillings et demi (7 fr. environ) à répartir par semaine entre huit personnes. Un cinquième apporte une pomme de terre noire de pourriture, et dit : « Voilà de quoi se nourrit ma famille; les pores n'en voulaient pas. »

La résignation touchante que respirent ces plaintes annonce une classe d'hommes cultivée, et qui porte le malheur avec une dignité peu commune. Cependant un levain d'amertume s'y mêle déjà. On sent vibrer dans ce langage, qui a la même couleur religieuse, quelque chose de la résolution qui animait les puritains disciplinés par Cromwell. Il ne faudrait pas trop prolonger l'épreuve de misère à laquelle l'état de l'ordre social expose tant de familles laborieuses, si l'on ne veut

pas que des hommes qui commencent à regarder en face les grandeurs qui les oppriment, se livrent à des pensées de bouleversement et de désordre. Les ducs et les marquis, qui traitent les ligueurs de jacobins, n'ont qu'à jeter les yeux plus près de leurs manoirs seigneuriaux ; ils apercevront dans les campagnes, pour peu que la flamme tombe sur ces matières combustibles, tous les éléments d'une jacquerie.

Voilà donc la situation dans laquelle sir Robert Peel a trouvé les partis à l'ouverture du parlement britannique. La ligue était triomphante, l'aristocratie divisée et déçue de ses espérances ; il n'y avait pas un seul homme, en Angleterre, qui ne crût désormais que la dernière heure du système prohibitif avait sonné. Ajoutez qu'un gouvernement qui aurait résolu d'en finir avec cette difficulté ne pouvait pas rencontrer des circonstances plus favorables : au dedans, un commencement de disette, et par conséquent la nécessité de se procurer des grains à tout prix ; au dehors, des récoltes médiocres et des prix peu inférieurs à ceux de la Grande-Bretagne. Il était évident que la suppression complète des droits d'entrée ne devait amener aucune perturbation dans les fortunes, et que des mesures de transition n'auraient plus dès lors aucun caractère d'utilité.

Ces mesures, rien ne les sollicitait, ni l'état du pays, ni la ligue, ni les propriétaires eux-mêmes. Mais il est rare que les questions se posent aux gouvernements sous une forme aussi simple ; les considérations de personnes, les antécédents des partis, l'intérêt de telle ou telle combinaison politique, viennent les compliquer à l'envi. En modifiant ses opinions et sa ligne de conduite, ainsi qu'il en a loyalement fait l'aveu, en passant d'un système de protection modérée au principe d'une liberté sans limite, sir Robert Peel n'a pas pu s'affranchir entièrement de la prétention d'établir un lien quelconque entre le présent et le passé. Il veut encore paraître conséquent avec lui-même, et que tous les partis trouvent leur compte à ce qu'il va faire. Accordant le principe aux uns, capitulant sur l'application avec les autres, il enfante une œuvre que l'on expliquerait difficilement, mais dans laquelle la grandeur de l'ensemble finit par couvrir la contradiction des détails.

Il y a, dans le projet soumis à la chambre des communes par sir Robert Peel, deux parties bien distinctes. Le premier ministre ne s'est pas borné à régler la difficulté capitale du moment. Poursuivant la réforme des tarifs commerciaux, réforme que Huskisson avait entamée à une époque où elle n'était pas sans péril, et que tous ses successeurs avaient continuée, chacun dans la mesure de ses lumières ou de ses forces, sir Robert Peel fait main basse sur ce qui reste encore des droits prohibitifs. Le tarif des douanes, conçu originairement dans un système de protection, est converti en instrument fiscal, en moyen de revenu. Tous les droits d'importation sont ramenés à un *maximum* de 10 à 15 pour 100 pour la valeur, et cela pour les marchandises de grosse consommation comme pour les objets de luxe, pour les produits dans lesquels l'infériorité du travail britannique est manifeste, aussi bien que pour les articles dans lesquels il défie la concurrence du monde entier. Sir Robert Peel ouvre le marché anglais à l'industrie étrangère, sans exiger, sans attendre même aucune réciprocité. C'est un exemple et une leçon qu'il donne aux peuples civilisés du continent, qui se traînent dans l'ornière mercantile. Peut-être aussi fallait-il que la nation qui avait fait la première la faute de s'envelopper d'une barrière infranchissable au commerce l'expiât aussi la première, et qu'elle en offrît la plus complète réparation.

Cette immense réforme se trouve déparée par quelques taches sur lesquelles je demande à ne pas insister. Peut-être encore les motifs n'ont-ils pas été aussi purs que la mesure est grande et bienfaisante. Sir Robert Peel a voulu faire payer au parti manufacturier le triomphe que celui-ci obtenait sur le parti agricole. Il a pris au mot les agitateurs qui demandaient la liberté de commerce la plus illimitée. Les manufacturiers avaient coutume d'alléguer qu'ils ne pouvaient pas lutter avec l'industrie étrangère, tant que leurs ouvriers paieraient le pain plus cher qu'on ne le paie aux États-Unis, en France ou en Allemagne. Sir Robert Peel, rétorquant ce raisonnement, a déclaré que les agriculteurs ne pouvaient pas produire le blé au prix de la Saxe ou de la France, tant que leurs vêtements, leur ameublement et leurs constructions leur coûteraient plus cher qu'ailleurs. Ainsi quelques-uns réclamaient les avantages du bon marché, il en fait jouir tout le monde.

Le projet de loi stipule, en faveur de la propriété foncière, des compensations qui n'ont d'autre inconvénient que d'entamer, par les détails, une réforme administrative qui demanderait à être vue de plus haut et abordée avec plus d'ensemble. Ainsi, pour simplifier la surveillance et l'entretien des routes vicinales, qui dépendaient, en Angleterre seulement, de seize mille administrations locales, le premier ministre propose de réduire le nombre de ces commissions à cinq cents, en étendant le cercle dans lequel s'exercera leur autorité. Il diminue aussi le poids de la taxe des pauvres pour la propriété foncière, en décidant que les manufacturiers ne pourront plus, dans les temps de crise, repousser vers les paroisses rurales leurs ouvriers malades ou épuisés par le travail et par l'âge, et que cinq années de résidence dans une ville industrielle donneront droit aux secours que cette ville est tenue de distribuer.

Arrivons cependant à la partie du projet qui en est à la fois l'essence et la base, et sur laquelle seule paraît devoir porter le débat. Sir Robert Peel propose d'abolir les droits établis à l'importation des grains étrangers ; mais la suppression de ces droits ne sera pas immédiate. Le projet de loi réserve, en faveur des propriétaires intéressés au régime actuel, et pour dernière consolation, un délai de trois années. Il y a néanmoins une première réduction dans le tarif, réduction applicable à cette période triennale. Les droits, qui, selon le système de 1842, pouvaient s'élever à 22 shillings par *quarter*, sont renfermés entre une limite *maximum* de 10 shillings et une limite *minimum* de 4 sh., de telle sorte que le prix du blé n'excède jamais 58 shillings le *quarter*, soit à peu près 25 francs l'hectolitre.

Ce système apportera un soulagement réel à la situation de l'Angleterre. Il en résultera une diminution immédiate de 9 à 10 shill. dans la quotité des droits perçus à l'importation des grains étrangers : l'introduction des blés sera donc immédiate et abondante ; mais ce droit de 4 shillings par *quarter*, qui ne pèse que faiblement sur le consommateur, tant que le prix du blé se maintient entre 50 et 60 shillings, ne pourrait plus être perçu dans le cas où le blé atteindrait des prix de famine. C'est là le principal défaut du projet ; sir Robert Peel fait la loi à une époque de disette, comme il la ferait pour une époque d'abondance, et le seul cas à prévoir est précisément celui que le ministre néglige.

Que feront maintenant les partis en présence de ce projet, qui est defectueux à beaucoup d'égards, et qui ne satisfait complètement personne ? Sir Robert Peel, avec un courage que lui commande sa position, insiste pour que la difficulté des céréales soit vidée avant toute autre, et déjà le débat vient de s'ouvrir, au bruit des pétitions qui pleuvent des deux côtés, chargées d'innombrables signa-

tures (1). Le parti agricole a eu le temps de recueillir son sang-froid et de se composer un maintien, il n'éclate plus en invectives. Il garde plus de ménagements envers le ministre, mais il ne fait pas grâce au projet. Les délais attachés à l'exécution de cette sentence ne désarment en aucune façon les adversaires du *bill* : les défenseurs de la protection n'y voient pour leur système qu'une agonie plus lente, et la mort est toujours au bout. La réforme politique leur semble un lit de roses auprès de la réforme commerciale; sir Robert Peel est un révolutionnaire auprès de lord Grey. C'est pourquoi M. Sidney Herbert, interpellant cette émeute de grands seigneurs, leur a demandé s'ils entendaient que les lois sur les grains fussent une institution nationale.

La tactique du parti se dessine, au reste, très-nettement dans l'amendement qu'a présenté M. Miles. Autant le ministère apporte d'empressement à faire décider le sort de la mesure, autant les grands propriétaires se croient intéressés à traîner la discussion en longueur. La chambre des communes ayant été nommée en majorité avec mandat tacite ou exprès de défendre les lois sur les céréales, ils prétendent que les électeurs soient consultés, et que l'on sache si la métamorphose qui vient de s'opérer dans les convictions du premier ministre s'est étendue à l'opinion du pays. Voilà ce que veut M. Miles, quand il demande l'ajournement de la discussion à six mois, formule qui, dans les usages du parlement britannique, équivalait à un rejet absolu.

La situation des whigs et des ligueurs est beaucoup plus difficile. Ils n'approuvent pas toutes les dispositions du projet, et ils ne pourraient cependant pas voter contre le *bill* sans compromettre l'avenir même de la cause, qui leur doit d'être en ce moment à la veille du succès. Dans une réunion qui s'est tenue chez lord John Russell, et à laquelle assistaient les membres principaux de l'opposition libérale, les conseils de la prudence ont prévalu. Il a été décidé que l'on ne tenterait pas une diversion qui ne profiterait qu'à l'ennemi commun. Lord John Russell en a fait lui-même à la chambre la déclaration formelle : « Je désire que la mesure du très-honorable baronnet réussisse dans cette chambre et dans l'autre, et aucun vote ne sera émis par moi qui puisse la mettre en péril. Si donc, lorsque nous entrerons en comité, le très-honorable baronnet vient nous dire que, tout bien considéré, le délai de trois années lui paraît être une partie essentielle de son plan, je n'hésiterai pas, pour mon propre compte, à passer de son côté dans la division (2). »

Ce que les whigs n'osent pas, ils voudraient bien le voir tenter par leurs adversaires. Ainsi, tout en déclarant que l'opposition votera pour le projet, lord John Russell engage sir Robert Peel à examiner s'il n'y aurait pas avantage pour le gouvernement, pour la propriété foncière, pour l'industrie, pour la nation en un mot, à rentrer sans délai ni transition dans un système de liberté complète. On assure que le premier ministre ne serait pas éloigné d'adopter ce parti; mais le duc de Wellington y est contraire, et il ne faut pas oublier que le duc seul dispose de la chambre des lords.

La division qui existe dans les conseils du gouvernement paraît s'étendre aussi au conseil exécutif de la ligue. M. Cobden, l'homme politique, l'homme d'état du

(1) La seule pétition du comté de Lancastre contre la loi sur les céréales porte 314,500 signatures.

(2) *Lord John Russell's speech*, 9 février 1846.

parti, pense qu'il faut, avant tout et quoi qu'il arrive, soutenir le ministère. D'autres, plus ardents ou moins expérimentés, voudraient que l'on combattit le projet, au risque d'accabler le ministère par le feu croisé des libéraux et des conservateurs. C'est la lutte naturelle que livre dans tous les partis, à l'esprit de gouvernement, l'esprit révolutionnaire. Dans la chambre des communes, les représentants de la ligue n'ont pas même pris la parole ; mais le journal de la ligue a déclaré, en termes formels, que, si les organes de cette opinion ne pouvaient pas obtenir la suppression immédiate de tout droit d'entrée sur les grains, ils voteraient pour le projet de sir Robert Peel. A tout événement, la double déclaration de lord John Russell et de la ligue fixe le sort de la loi ; elle obtiendra très-certainement une majorité de plus de cent voix dans la chambre des communes.

Supposons le vote émis et le débat terminé ; laissons le premier ministre aux prises avec le ressentiment de ses anciens amis, et recomposant péniblement, à l'aide du temps, la phalange aristocratique. Que va devenir l'association formidable qui a triomphé en peu de temps, et par la seule influence de l'opinion publique, des forces combinées de la propriété foncière et du gouvernement ? La ligue, en un mot, va-t-elle se dissoudre ? C'est pour faire cesser l'agitation, c'est afin de rendre le pouvoir au gouvernement régulier, que sir Robert Peel sacrifie le système protecteur. Il espère donc que la ligue rentrera majestueusement dans le repos, après avoir contemplé son ouvrage. La ligue elle-même en avait peut-être l'intention, lorsque M. Cobden disait en son nom, à Manchester : « Tout nouveau principe politique doit avoir ses représentants spéciaux, de même que toute foi a ses martyrs. C'est une erreur de supposer que notre association peut être employée à d'autres desseins. C'est une erreur de supposer que des hommes qui se sont distingués dans la défense de la liberté commerciale puissent désormais s'identifier avec la même énergie et le même succès à tout autre principe. Ce sera bien assez pour la ligue d'avoir assuré le triomphe du principe qui est devant nous (1). »

Mais le projet de sir Robert Peel, en rejetant dans l'avenir la suppression complète des droits établis à l'importation des grains, autorise en quelque sorte la ligue à rester en état d'observation, et à ne pas licencier ses troupes. Le principe de la liberté commerciale est reconnu, le gouvernement le proclame ; mais il reste à en surveiller l'application. La ligue entre dans une nouvelle phase de son existence, plus pacifique peut-être, mais non pas moins ambitieuse. Elle va régler l'exercice du pouvoir qu'elle a conquis. Elle a trouvé dans la liberté du commerce, selon la belle expression de M. Cobden, le principe de la gravitation dans le monde moral ; il lui reste à en déterminer les lois et à en déduire les conséquences.

Au surplus, quand on accorderait que la mission apparente, ostensible, de la ligue touche à son terme, il resterait encore à examiner si le mouvement d'ascension et d'expansion qu'elle a suscité et qu'elle représente au sein de la classe moyenne peut s'arrêter en un jour. « Nous montrerons aux propriétaires fonciers, disait encore M. Cobden à Manchester, que nous pouvons transférer le pouvoir des mains d'une seule classe aux mains des classes moyennes et industrielles de l'Angleterre. Nous continuerons ce mouvement, et j'espère qu'il ne s'arrêtera jamais (2). »

Oui, j'en crois M. Cobden et M. Bright, la ligue est la lutte des populations

(1) *Cobden's speech*, Manchester, 15 janvier 1846.

(2) *Ibid.*, 20 décembre 1845.

manufacturières contre les propriétaires du sol. Dans cette guerre sociale, l'abolition des lois sur les céréales marquera peut-être un temps d'arrêt ; mais ni l'une ni l'autre classe ne posera les armes. La ligue a conquis une position ; il lui en reste d'autres à prendre. Les manufacturiers ne paieront plus tribut aux propriétaires fonciers ; mais l'aristocratie, en perdant ce privilège, conserve encore la prépondérance législative ; la richesse mobilière et industrielle ne pèse pas, dans l'état, du même poids que le capital représenté par le sol. L'aristocratie n'a légalement qu'une seule tête, mais de fait elle en a deux. Il existe d'autres irrégularités sociales, d'autres supériorités que celles qui sont inscrites dans la hiérarchie parlementaire, et celles-là demandent aussi à être reconnues. La manufacture prétend marcher l'égal du manoir. C'est une révolution qui commence ; ce n'est pas une agitation qui finit.

Peu importe donc que la ligue fondée en 1838 soit ou ne soit pas dissoute. Les manufacturiers de la Grande-Bretagne ont appris à s'associer ; ils connaissent leurs intérêts communs, ils ont un but tracé devant eux. Au moindre événement, au premier signal, ils seront toujours prêts à marcher de concert. La puissance existe, elle est organisée ; on s'en servira quand on voudra.

LÉON FAUCHER.

PASTORALES.

JUILLET.

O mes amis, ô vous qui n'avez pas d'affaire,
Pourquoi demeurez-vous dans Paris solitaire
Lorsque l'ardent juillet et la saison d'été
Chassent aux champs quiconque a de la liberté?
Ne souhaitez-vous pas reposer votre vue
Des toits, des murs, des gens qui passent dans la rue?
Si vous m'aimez encore et si vous êtes las
De cette sécheresse et de ce grand fracas,
Venez, je vous attends ; quittez une rivière
Entre ses quais brûlants tristement prisonnière,
Et qui dans un lit sec semble contre son gré
Pousser avec effort quelque flot altéré.

Je sais parmi nos bois une claire fontaine,
Fraîche même à midi, tant son eau souterraine,
Par des canaux cachés au soleil, sous les monts,
S'est refroidie avant d'entrer en ces vallons,
Et tant elle a choisi, pour percer la colline,
Un recoin ombragé de la forêt voisine!
Ce n'est pas un ruisseau comme en veut un amant,
Qui sur son flot plaintif emporte lentement
Le feuillage des bois desséché par l'automne
Et berce la tristesse à son bruit monotone ;
Il n'a pas, sous les monts dont il quitte le seuil,
Appris à sangloter de quelque nymphe en deuil ;
Mais, comme un écolier paresseux qui déserte,
Il s'évade gaiment dans la campagne verte,

Court en avant, revient, fait cent tours, s'amusant
 Tantôt à s'exercer contre un caillou luisant,
 S'il pourra l'entraîner vers des rives nouvelles,
 Et tantôt à courber les herbes moins rebelles.
 Sur leurs fronts chevelus, des tilleuls à l'entour
 Soutiennent dans les airs le poids brûlant du jour,
 Et, tandis qu'à leurs pieds l'onde se précipite,
 De leurs rameaux unis ils protègent sa fuite.
 — Ceux qui les ont plantés sont morts depuis longtemps.
 Sans doute ils ont voulu qu'après le doux printemps,
 Lorsque l'été, jaloux de la fraîcheur des sources,
 Trompe la soif aride au bout des longues courses,
 Un lieu fidèle et sûr leur gardât la boisson
 Qui fait que le buveur rend grâce à l'échanson.
 Sans doute ils ont hanté souvent cette retraite,
 Amenant avec eux un appareil de fête,
 Et ces arbres muets, magnifiques rideaux,
 Ont prêté leur tenture à maints rians tableaux.
 Ils ont vu les valets dans les vastes corbeilles
 Porter les blonds gâteaux et les noires bouteilles,
 Mettre au bain dans le flot du limpide courant
 Les flacons de cristal pleins d'un vin transparent,
 Et, mollement couchés sous les ombres épaisses,
 Les jeunes gens d'alors et leurs jeunes maîtresses.
 Plus d'une entremêla, sur ce plaisant gazon,
 Ses pieds lascifs au bruit d'une allègre chanson,
 Savante à remuer d'une grâce amoureuse
 Et sa hanche arrondie et sa taille nerveuse,
 Tandis que, sur son corps qu'ils dessinent, les vents
 De ses habits légers collent les plis mouvants.
 Dans ce coin, des buveurs autour d'une bouteille
 Ont tenu les propos que le bon vin conseille,
 Et rendu l'heure prompte à s'enfuir, excitant
 Le chant par la boisson et la soif par le chant.

Où donc sont ces rieurs? où la danse folâtre?
 Où donc ces pieds mignons, ces épaules d'albâtre?
 Où toute cette joie? — Où les neiges d'autan.
 — Qu'importe, mes amis? n'en demandons pas tant
 La source coule encore à travers la prairie;
 Ces morts, en y buvant, ne nous l'ont pas tarie;
 L'ombrage qu'ils aimaient ne porte pas leur deuil,
 Et, comme il le leur fit, il va nous faire accueil.
 Allons, c'est notre tour d'être jeunes, de rire,
 D'aimer et d'aspirer les senteurs du zéphyre!
 Venez, amis, partons, puisque c'est notre tour,
 Et qu'avec soi chacun emmène son amour.

Quand on s'égare aux bois avec une maîtresse,
 Et qu'on porte en son sein la puissante jeunesse,
 A quoi bon, mes amis, s'informer par quels pieds
 Les chemins qu'on parcourt furent jadis frayés ?

OCTOBRE.

Puisque Cybèle a clos ses amours de l'année,
 Puisqu'elle a — jusqu'à mai, veuve du beau soleil, —
 Feuille à feuille quitté sa robe d'hyménée,
 Et que, froide déjà, triste et découronnée,
 Elle va réparer ses flancs dans le sommeil ;

Puisque les vigneron ont fini la vendange,
 Que le vin a coulé sous l'effort des pressoirs,
 Que pour les soins d'hiver le village s'arrange,
 Que l'attirail des champs s'abrite sous la grange,
 Et que les froids matins se rapprochent des soirs ;

Quittons les champs mouillés et les vignes désertes ;
 Regagnons à Paris nos gîtes enfumés :
 Ce n'est plus la saison des vestes entr'ouvertes,
 Des chaleurs qui faisaient aimer les ombres vertes,
 Des levers matinaux et des toits mal fermés.

Ce qu'il faut maintenant, c'est une chambre close,
 Un foyer où pétille un fagot de genêts,
 De la bière, une pipe, et, dessus toute chose,
 Deux compagnons qu'on aime, avec lesquels on cause
 Bien avant dans la nuit, les pieds sur les chenets.

WATTEAU.

J'aime les nobles parcs aux arbres réguliers,
 Comme on n'en voit, hélas ! plus guère qu'en gravure,
 Avec de la charmille et de grands escaliers
 Montés et descendus par des gens en parure.

Sur la dernière marche est un jeune galant
 Qui conduit aux bosquets une fine marquise,
 Tient un discours rapide et marche d'un pas lent,
 Pour qu'avant le bosquet la pauvre âme soit prise.

Ou bien ce sont encore, au plus frais d'un jardin,
 Des couples d'amoureux assis sur l'herbe molle,
 Négligemment vêtus de vestes de satin,
 Causant d'amour, dansant, ou jouant de la viole.

Oh! les charmants tableaux! Que ces gens sont heureux!
 Comme leur vie est calme, et comme ils n'ont d'affaire
 Que les rians propos, la musique, les jeux,
 Le loisir sans scrupule et l'amour sans mystère!



ORSO.

« Cette chanson sauvage et cette voix lointaine,
 Ma chère, c'est Orso qui revient dans la plaine,
 Orso qui m'a vue hier et me verra demain ;
 Suivant de la montagne une dernière pente,
 Il guide lestement son troupeau lourd, et chante
 Parmi les pieds pesants des bœufs sur le chemin.

» Quand il passe le soir, la belle paysanne
 Qui vient de récolter ses blés mûrs et qui vanne,
 Pour mieux le voir passer, pour mieux ouïr son chant,
 Monte sur les degrés écornés de sa porte.
 Et dit qu'il est plus beau le soir, et qu'il emporte
 Dans ses cheveux dorés un rayon du couchant.

» S'il voulait, il n'aurait qu'à choisir, car les filles
 Suspendent la moisson et posent leurs faucilles
 Lorsque leur mère entame un récit merveilleux
 Des gobelets d'argent qu'il gagna dans les joûtes,
 Des rencontres qu'il eut vers le soir sur les routes,
 Et des seigneurs auxquels il fit baisser les yeux.

» Mais le pâtre a le cœur plus haut que sa fortune ;
 Et sans s'inquiéter s'il est aimé d'aucune,
 Si les filles des champs rougissent à son nom,

Et, faisant leur travail au cri de la cigale,
Songent à mieux garder leur figure du hâle,
Pour disputer son cœur ; Orso prend le plus long,

» Orso prend le plus long de deux milles peut-être,
Pour voir flotter un pan de voile à ma fenêtre.
Mais c'est là que finit son audace d'amour !
Et moi, pour consoler sa tendresse muette,
A ses yeux tous les soirs j'accorde cette fête.
Et lui laisse emporter du bonheur pour un jour ! »

Ainsi parlait Stella, fille noble de Sienne.
Le pâtre, insouciant de la patricienne,
Avait une maîtresse au village voisin,
Et ne l'eût pas troquée avec une marquise ;
Car elle avait l'œil noir et la taille bien prise,
Et jamais cœur plus doux n'habita plus beau sein.

ÉMILE AUGIER.



CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1846.

La discussion de l'adresse, si éclatante à ses débuts, s'est terminée brusquement au milieu de la lassitude générale. Le ministère avait consacré tous ses efforts à couvrir MM. Duchâtel et Martin (du Nord), et à donner un sens politique aux ordonnances de M. de Salvandy. M. le ministre des affaires étrangères était à bout d'éloquence, et l'opposition elle-même, après avoir applaudi deux excellents discours de MM. de Rémusat et Billault, attendait avec impatience le moment de clore un débat désormais sans résultat possible, puisque la majorité paraissait avoir pris un parti irrévocable. L'opposition ne se faisait nulle illusion sur les motifs qui avaient amené la majorité à la pensée de soutenir le ministère dans toutes les questions où son existence se trouverait engagée. Elle savait fort bien qu'un grand nombre de membres du parti conservateur blâmaient l'intervention gratuitement exercée dans l'affaire du Texas, que plusieurs autres regardaient la convention sur le droit de visite, prix de notre conduite au Texas, comme contenant certaines dérogations à nos principes de droit maritime; elle était très-convaincue qu'il restait beaucoup de doute dans l'esprit des adhérents à la politique du cabinet et sur la parfaite moralité de l'administration à l'intérieur et sur sa complète indépendance au dehors, mais elle savait d'un autre côté qu'aucune fraction du parti conservateur ne consentirait à rompre avec le gouvernement à la veille d'élections générales où son concours est souvent nécessaire et sa neutralité toujours utile. Aussi l'opposition aurait-elle pressé le vote, loin de le retarder, si l'incident de Madagascar n'était venu changer un moment la physionomie du débat. Un discours de M. de Lasteyrie, qui a produit une vive impression sur la chambre, avait rendu évidents et les périls de l'expédition projetée et l'inutilité des sacrifices imposés au pays pour venger une injure sans gravité. Néanmoins il n'était pas à croire que l'on dût être plus heureux en portant le combat sur ce point plutôt que sur les autres; mais une petite coterie, dont M. Darblay est l'orateur et M. d'Angeville l'enfant perdu, avait arrêté, dit-on, depuis longtemps dans ses conseils, de faire payer au cabinet l'appui qu'elle consent à lui prêter, et c'était

aux dépens de M. l'amiral de Mackau qu'on avait résolu de faire ses preuves d'indépendance. Le secret avait été bien gardé, et ce n'est qu'en voyant M. Jacques Lefebvre donner des marques de sympathie, et menacer d'un nouvel amendement de sa façon, que le ministère a compris toute l'étendue du péril. Le cabinet se trouve vis-à-vis de la coterie dont il s'agit dans la situation du brave qui ne manque jamais de s'écrier d'une voix tonnante : Si tu avances, je recule. Il a donc reculé avec une prudence que n'aurait pas sir Robert Peel, mais qui réussit fort bien à M. le ministre des affaires étrangères depuis six ans, et il est venu déclarer avec solennité que l'expédition ne partirait point avant que M. d'Angeville ait consenti à signer ses passe-ports. On dit que cette abnégation a désarmé l'honorable membre, et qu'il permettra à la flotte de mettre à la voile le mois prochain. Nous verrons.

On assure que la démission de M. le ministre de la marine a été donnée et reprise sur de très-vives insistances. Ce n'est pas sans peine non plus qu'on a réussi à retenir dans le cabinet M. Martin (du Nord), encore tout agité de la discussion sur le conseil d'état, et qui voit lui échapper la succession, si longtemps convoitée, de M. le président Zangiacomi. La couronne paraît mettre le plus grand prix à ne rien changer dans le personnel de son gouvernement, non plus que dans l'ensemble de sa politique. Elle croit que cette longue durée des hommes et des choses est un gage de stabilité qui doit vivement impressionner l'Europe. Ce n'est pas sans un juste orgueil qu'une royauté sortie d'une révolution met la fixité des institutions et le calme profond des esprits en regard des bouleversements qui emportent, chez nos voisins, des lois réputées aussi immuables que le sol britannique lui-même.

Comment, en effet, ne régnerait-il pas un calme profond dans un pays où les principales questions sont résolues, et qui, loin d'être condamné, comme l'Angleterre, à des expériences redoutables, n'a désormais qu'à suivre le mouvement naturel des événements et des idées ? La France n'a pas à changer ses lois céréales, car aucun de ses gouvernements antérieurs n'avait conçu la coupable pensée de fonder sur la souffrance permanente des classes pauvres la puissance de l'aristocratie territoriale ; elle n'a pas à résoudre les terribles problèmes que soulèvent l'état intérieur de l'Irlande et la domination d'une église qui n'est plus qu'un établissement purement politique, car elle ne doit à aucune classe de ses sujets les tardives réparations impérieusement imposées aujourd'hui au gouvernement de la Grande-Bretagne. Il est donc fort naturel que dans notre pays les discussions parlementaires offrent moins de grandeur que celles auxquelles nous assistons chez nos voisins. Mieux vaut, pour l'honneur et la sécurité d'un peuple, discuter la falsification des vins, devant des banquettes dégarnies, que de remuer, au milieu de toutes les émotions populaires, les terribles problèmes que s'efforce de trancher en ce moment sir Robert Peel avec tant de courage et d'éclat.

Avec une fermeté qui l'honore, le premier lord de la trésorerie a demandé que la question des céréales fût soumise avant toute autre aux délibérations de la chambre, et qu'on ne s'occupât d'aucune partie du plan financier avant qu'elle fût résolue. L'engagement pris avant l'ouverture des débats, par les principaux membres du parti whig, de soutenir les mesures du baronnet, la détermination déjà présentée de MM. Cobden et Bright, de ne pas entraver le vote de la mesure, tout en faisant au nom des *free traders* une démonstration en faveur de l'abolition immédiate, tous ces indices parlementaires, joints à la pression chaque jour plus forte

exercée par l'opinion du dehors, ne laissent, dès lundi soir, aucun doute sur le résultat final du débat au sein des communes. La discussion n'a du reste été signalée jusqu'ici par aucun incident remarquable. A la suite de M. Miles, qui a proposé l'ajournement du bill à six mois, sont arrivés à la file tous les chasseurs au renard et tous les suppôts d'Oxford, qui, avec plus de découragement encore que de fureur, ont reproché au premier ministre son ingratitude, sa trahison et ses attentats contre l'arche sainte de la propriété et de l'église. Sir W. Heathcote, lord Norreys, M. Hope, sir Robert Inglis, ont refait le discours de M. d'Israëli, à peu près comme MM. Liadières et de Peyramont refont les harangues de M. Guizot. Un seul discours, celui de lord Sandon, a été remarqué au milieu de toutes les lamentations échappées au torysme en désarroi. Le noble lord, avec un grand sens politique, a déclaré que, tout en déplorant les mesures proposées par sir Robert Peel, il les voterait, attendu que lord John Russell ferait pis encore, et que, sous peine de courir vers un abîme, il fallait que l'Angleterre fût gouvernée par l'un ou par l'autre de ces deux hommes d'état. La peur d'une révolution imminente, tel est en effet le mobile unique de la politique anglaise dans cette crise ; elle inspire à la fois sir Robert Peel dans les mesures qu'il propose, et lord Sandon dans les votes auxquels il se résigne. Devant cette redoutable perspective, la chambre des lords ne manquera pas de fléchir, on n'entretient plus désormais aucun doute à cet égard.

Mais, si le résultat immédiat de la discussion législative est devenu certain, les résultats éloignés de la mesure elle-même ne prêtent pas moins aux conjectures les plus diverses. Quelles conséquences économiques auront des lois qui affecteront, dans la proportion d'un quart, selon les supputations les plus vraisemblables, la masse de la richesse produite par l'agriculture du royaume ? La culture anglaise pourra-t-elle soutenir la concurrence avec celle des pays étrangers ? L'aristocratie territoriale résistera-t-elle à cette épreuve, comme elle a triomphé de celle du bill de réforme ? C'est ce que personne assurément ne saurait dire. Il ne serait pas moins téméraire de hasarder des conjectures sur l'avenir politique que l'adoption de son plan financier prépare à sir Robert Peel. Après avoir livré les intérêts de son propre parti, trouvera-t-il encore dans celui-ci un grand dévouement pour le défendre ? et, lorsque lord John Russell grandit chaque jour par l'appui désintéressé qu'il prête aux mesures de son rival, sir Robert ne s'affaiblit-il pas par la grandeur même du sacrifice qu'il impose à ses amis et à lui-même ? C'est l'opinion des hommes qui connaissent le mieux l'Angleterre : on incline à penser qu'après avoir usé sa force à surmonter de gigantesques obstacles, le premier ministre pourrait bien aller se briser tout à coup contre une difficulté imprévue et sans importance. Quelque grand service qu'il rende à son pays, il faut reconnaître que l'honorable baronnet joue, depuis trois ans, une partie sans exemple vis-à-vis des siens et la situation du chef du parti whig devient d'autant meilleure, qu'il n'abuse jamais des embarras de son adversaire. Lord John Russell est désormais le seul homme qui puisse prétendre à la *consistance politique*, dans le sens bien connu que les Anglais attachent à cette expression.

Pendant que l'Angleterre est agitée jusque dans ses fondements, ses destinées s'accomplissent en Asie, et quelques millions d'hommes viennent s'ajouter à cet empire, le plus grand qu'ait vu le monde. Depuis lord Clive jusqu'à sir Henry Hardinge, trois générations ont suffi pour rendre l'Angleterre maîtresse d'un territoire peuplé de deux cents millions d'hommes. Les journaux de Londres restent fidèles

à leur tactique habituelle dans les affaires de l'Inde. Ils paraissent se résigner à la conquête du royaume de Lahore beaucoup plus qu'ils ne semblent s'en féliciter. C'est la fatalité qui conduit l'Angleterre jusqu'aux bords du Sutledge ; elle s'avance jusque-là par la seule nécessité de mettre un terme à l'anarchie qui dévore des populations inoffensives ; elle a gagné la bataille de Ferozepore pour rétablir la sécurité de ses possessions compromises et de ses relations commerciales devenues impossibles. C'est dans l'intérêt général autant que dans le sien qu'elle a ouvert la Chine et qu'elle vient de consommer la conquête de l'Inde. Tel est le thème de toute la presse britannique.

Les États-Unis ne disent pas autre chose pour justifier leur établissement au Texas, leurs prétentions sur l'Orégon et sur les côtes de la mer Vermeille. Lorsqu'ils envahiront le Mexique, ils auront mille raisons à donner, toutes aussi spécieuses que celles alléguées par le gouverneur général des Indes pour s'emparer du territoire de Dhuleep-Singh, et au premier rang figureront sans doute le bien-être des populations indigènes et l'intérêt du commerce européen. Peut-être le gouvernement de l'Union aura-t-il aussi l'outrecuidance de demander pourquoi on n'a pas inventé plus tôt la théorie de l'équilibre asiatique, qui aurait donné tant de force à celle de l'équilibre américain.

L'ajournement au 10 février de la motion tendante à la dénonciation immédiate du traité de 1827, et de celle beaucoup plus décisive de M. Hannegan, ayant pour objet d'interdire toute concession à l'Angleterre de territoires situés au nord du 49^e degré, prouve que les intérêts pacifiques ont repris quelque empire dans le sénat, et jusque dans la chambre des représentants. Pourtant la majorité est bien faible, même dans le premier de ces corps, et les préparatifs militaires s'organisent sur une grande échelle. Il est remarquable, d'ailleurs, qu'aucun orateur ne conteste les principes mis en avant par les organes les plus avancés du parti démocratique, et que les chefs des whigs se bornent à combattre l'opportunité de ces manifestations incandescentes. C'est ainsi que M. Calhoun lui-même prononce un long discours pour établir le droit des États-Unis d'empêcher toute intervention européenne dans les affaires du nouveau continent, et qu'il va jusqu'à qualifier d'*outrage inouï* la conduite de la France et de l'Angleterre dans la Plata. Ce n'est qu'en s'abritant derrière ces doctrines qu'on parvient à obtenir l'ajournement à quelques jours d'un débat dangereux. Ce n'est également que sous la condition formelle de n'offrir à l'Angleterre que ce qu'elle a refusé jusqu'ici, qu'il est encore permis aux hommes modérés de parler de paix, et de faire des vœux pour une transaction. Avoir à traiter avec un tel peuple est une rude tâche, et les menaces de M. Allen ne doivent pas moins aller au cœur de sir Robert Peel que les sarcasmes de M. d'Israëli et les injures de M. Stafford O'Brien. Faire au dedans et au dehors des concessions sans exemple, livrer à la fois les lois céréales à la ligue et tout le cours de la Colombie aux États-Unis, telle est la double mission à laquelle le premier ministre de la couronne britannique se voit condamné. Certes, si les jours de l'empire sont passés pour la France, ceux de M. Pitt sont aussi à jamais passés pour l'Angleterre.

On comprend de quel prix est pour la Grande-Bretagne, dans une pareille situation, le maintien des bons rapports avec la France. Si l'une des deux puissances avait la pensée de vendre son alliance à l'autre, ce ne serait pas à coup sûr la France qui se trouverait placée dans la nécessité de l'acheter. Loin d'abuser de cette situation, félicitons-nous des pacifiques relations des deux peuples et de la

gloire conquise en commun par les deux marines dans les eaux du Parana ; mais tâchons de rendre cette alliance féconde, ne fût-ce que pour la rendre durable. Que les scandales donnés en Syrie par des agents anglais cessent au moins d'affliger la chrétienté et d'attester au monde le mépris des conseils de la France. Ne rançonnons pas l'Angleterre au milieu des périls qu'elle traverse et des éventualités qui la menacent ; mais comprenons bien que la visite promise pour cet été par la reine Victoria ne saurait être le seul fruit de l'union de deux grands peuples, et que les fêtes préparées à Versailles la cimenteront moins qu'une intervention profitable à l'humanité.

Les étranges révélations que chaque jour amène sur l'état intérieur de la Russie et sur la persécution religieuse en Pologne fixent de plus en plus l'attention de l'Europe. L'exposé présenté à la congrégation de la propagande romaine par la supérieure des religieuses basiliennes a révélé au monde des cruautés qu'il semblait destiné à ne plus connaître. A de telles horreurs, le premier mouvement est d'opposer un sentiment d'incrédulité, et ce sentiment est d'autant plus naturel, que ces faits, pour être vrais, n'en sont pas moins invraisemblables ; mais comment douter, comment ne pas voir que de telles persécutions, quelle que puisse être ou l'exagération des détails ou l'exaltation des victimes, sont la conséquence à peu près inévitable du système suivi en Pologne et hautement avoué par le gouvernement russe ? La réunion par la force des Grecs-unis à l'église orthodoxe russe est une œuvre qui se poursuit depuis plusieurs années avec d'autant plus de persévérance, qu'on regarde cette réunion comme un acheminement vers la destruction du rite latin et de la foi catholique, âme véritable de la nationalité polonaise. L'apostasie largement rétribuée de plusieurs évêques et d'une assez grande quantité d'ecclésiastiques du rite grec-uni est un fait qui n'a jamais été contesté. Comment dès lors s'étonner de la violence d'agents subalternes appuyés sur un gouvernement militaire, et qui ont à triompher, chez leurs anciens coreligionnaires, de croyances sacrifiées par eux-mêmes à des cupidités grossières ? D'ailleurs, les faits relatifs à l'abbesse de Minsk et à ses malheureuses compagnes sont connus de l'Europe entière depuis six mois ; ils ont été publiés en France et en Allemagne, sans provoquer autre chose qu'une vague dénégation du *Journal de Francfort*. Les feuilles de Paris qui se trouvent vis-à-vis du cabinet impérial dans une situation analogue à celle de ce journal ne sont pas, jusqu'à présent, sorties de leur silence semi-officiel, et n'ont pas encore été autorisées à répondre à cette demande d'enquête que tous les organes de la presse indépendante ont adressée à l'empereur Nicolas, dans l'intérêt de son honneur autant que dans celui de la vérité. Démentir solennellement, et par voie d'enquête, des faits qui ont eu tant de complices et tant de témoins, ce n'est pas, en effet, une œuvre facile, surtout lorsqu'un témoignage aussi éclatant d'improbation aurait pour résultat d'enlever à l'autorité autocratique le caractère d'infailibilité qu'elle prétend revêtir aux yeux des peuples, et de ruiner un vaste système qui ne peut triompher que par la force et la persévérance. Envoyer l'évêque Siemasko en Sibérie, frapper l'un des hommes dont l'apostasie a été si longtemps présentée comme un grand exemple de patriotisme et de soumission à l'empereur, ce serait perdre tout le bénéfice de la politique qui a peuplé les mines et les déserts de l'empire de tant de victimes. Une telle déférence pour l'opinion du dehors serait directement contraire au but que, depuis dix ans surtout, l'empereur s'efforce d'atteindre. Ce but évident consiste à retrancher la Russie de la communion intellectuelle de l'Europe, à la faire vivre

d'une vie propre, en dehors de toutes les conditions de la civilisation occidentale. Fonder une vaste unité religieuse et militaire, concentrer aux mains d'un roi-pontife toutes les forces morales et matérielles de plus de quarante millions d'hommes, jeter un fier défi au mouvement européen, qui tend de plus en plus à séparer l'autorité religieuse de l'autorité politique et à étendre l'importance de l'individu aux dépens de l'omnipotence de l'état, tel est l'objet qu'on se propose et qu'on poursuit à travers une route baignée de larmes et de sang. Le génie des Ivans a triomphé de celui des derniers Romanows; Alexandre n'est plus, comme il l'avait si tristement prédit, qu'un accident heureux, et, loin de vouloir se confondre avec l'Europe, la Russie aspire à se poser en antagonisme contre elle. Il ne suffit pas de se montrer comme un brillant météore dans toutes les cours, et de déployer les bonnes manières d'un *gentleman* accompli, pour n'être pas un barbare. On mériterait ce titre, si l'on s'obstinait à marcher dans des voies contraires à celles où s'engage l'humanité tout entière.

Une pareille tentative ne pourrait d'ailleurs manquer d'être funeste au gouvernement qui ne craindrait pas de l'entreprendre. Ce n'est pas dans un temps où l'Allemagne marche à grands pas vers la liberté politique, où la France, l'Angleterre et le midi de l'Europe sont unis dans la pratique des institutions représentatives existantes à Athènes comme à Lisbonne; ce n'est pas dans un siècle qui voit grandir à l'horizon la colossale puissance des États-Unis, qu'on a beaucoup à redouter l'autocratie militaire de Saint-Petersbourg et la papauté d'un pontife à grosses épauettes. La domination de l'Europe occidentale par les Cosaques est un épouvantail de petits enfants que personne ne prend au sérieux. Le système suivi par l'empereur Nicolas n'augmente ni les forces militaires, ni les ressources financières de son empire; il a de plus pour effet de lui enlever toutes les forces morales à l'aide desquelles son prédécesseur avait conquis une si haute influence sur les cabinets étrangers. Quel est aujourd'hui l'homme d'état qui oserait avouer une alliance intime avec le persécuteur acharné de la Pologne, avec l'ennemi personnel de la liberté de conscience? Quelle est la nation qui consentirait à suivre en commun un grand plan politique avec un peuple soumis à un tel régime et condamné à poursuivre une pareille œuvre? Le parti de l'alliance russe était considérable en France, et avait des organes respectables dans la presse et dans les chambres. Où est-il maintenant, et qui oserait opposer un projet d'alliance russe à l'alliance anglaise? Si l'on peut encore acheter certains silences, on ne pourrait plus, de quelque prix qu'on les payât, obtenir des paroles sympathiques. L'Angleterre vient de témoigner en plein parlement les mêmes répugnances; elles sont plus vives encore en Allemagne, et l'Autriche elle-même, malgré les sentiments personnels de M. de Metternich, attaché à la Russie par des liens anciens et bien connus, a accueilli avec une explosion de joie l'annonce de la rupture du mariage si longtemps poursuivi avec un de ses archiducs. C'est à l'héritier du trône constitutionnel du Wurtemberg, dont l'aïeule était une grande-duchesse de Russie, que va s'unir la belle princesse appelée par le royal poète qui gouverne la Bavière *le modèle des peintres et le rêve des poètes*. Il faut la féliciter de venir vivre aux portes de la France, dans une atmosphère de civilisation et de liberté; il faut plaindre l'empereur son père d'élever une barrière entre sa patrie et l'Europe, et de lui avoir fait perdre en quelques années tout le profit que la Russie avait tiré de l'habileté de Catherine et des libérales vertus d'Alexandre.

Pendant que l'Occident repousse l'influence russe, l'Orient lui échappe de son

côté. Les races chrétiennes acquièrent de plus en plus au sein de l'empire ottoman le sentiment de leur importance; elles croissent en population, en richesses et en lumières, et, lorsque le jour de la catastrophe arrivera pour la domination musulmane, les héritiers seront sur les lieux et assez forts pour recueillir eux-mêmes l'héritage et pour le défendre. Le cabinet russe, par ses trésors et son habileté diplomatique, peut bien dominer les faibles cours de Bucharest et de Jassy, il peut exercer de l'influence en Serbie et contre-balancer à Constantinople même, au moyen de ses pensionnaires dévoués, les honnêtes et patriotiques intentions de Réchid-Pacha; mais cela ne fait pas que le cœur du peuple aille vers lui, et, pour s'assurer des dispositions intimes des populations, il suffit d'observer le spectacle qu'offre la Grèce.

Lorsque le colonel Kalergis organisait l'insurrection militaire de septembre, sous une impulsion trop connue, ce n'était pas à coup sûr dans la pensée de faire triompher le gouvernement représentatif, et d'élever à Athènes une tribune nationale dont l'écho retentirait au loin. On espérait dégoûter un prince timide d'une royauté pleine de périls, et il se trouve qu'on a affermi son trône, fait arriver au pouvoir les patriotes les plus probes et les plus éprouvés, et qu'on a inauguré la liberté, au lieu de préparer l'anarchie. Le général Coletti recueille le prix de ses efforts et de sa courageuse modération. Son nom se trouve glorieusement associé à la fondation d'un gouvernement libre et régulier dans sa patrie, si souvent déclarée, par certains esprits, incapable de supporter l'épreuve des institutions représentatives. Les premières opérations des chambres grecques ont constaté que la majorité qui avait appuyé le ministère de M. Coletti s'était retrouvée dans toute sa force. M. Rigas Palamidès a été porté à la présidence par soixante-six voix, tandis que douze suffrages seulement allaient s'égarer sur M. Delyannis, le candidat avoué de M. Mavrocordato et de sir Edmond Lyons. Cette élection n'a pas été seulement un succès ministériel; elle a constaté la formation d'un parti nombreux et discipliné, qui aura, on est porté à l'espérer, la plus heureuse influence sur les destinées de la Grèce. Partout l'ordre matériel se rétablit, le nouveau système administratif est en vigueur sur tous les points, et l'on approuve généralement les choix de nomarques et d'éparques chargés par la couronne d'initier les provinces grecques à l'unité des institutions. Les bandes qui infestaient les provinces sont dispersées, et l'action ordinaire des lois et des tribunaux s'exerce depuis une année, dans toute la Grèce, avec une régularité qu'elle n'avait pas possédée jusqu'ici. La seule difficulté que rencontre M. Coletti consiste dans la réserve que témoigne jusqu'à présent M. Metaxa. Cette réserve, du reste, n'a pas cessé d'être bienveillante, et les hommes politiques qui suivent la bannière de cet ancien ministre ont refusé jusqu'à présent de faire cause commune avec M. Mavrocordato. M. Metaxa ne dispose d'ailleurs que d'une trentaine de voix. Être arrivé à ce point, après deux années, à travers les intrigues étrangères qui se sont croisées sur le sol de la Grèce, pour dégoûter ce noble pays de la liberté, c'est assurément avoir été heureux et s'être montré fort habile.

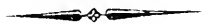
La gloire la plus pure que puisse aujourd'hui revendiquer la France, c'est de voir ses institutions successivement imitées par tous les peuples dans leur marche progressive et pacifique. Pendant que notre organisation départementale est appliquée à la Grèce, l'Espagne copie les principales dispositions de notre loi électorale, comme elle avait appliqué, l'année dernière, les principes de notre comptabilité, et essayé de transformer ses vieilles universités en rectorats acadé-

miques ; elle vient de substituer l'élection directe d'arrondissement à l'élection provinciale, et peut-être a-t-elle poussé l'imitation trop loin en rejetant l'amendement qui avait pour but d'élever le chiffre de chaque collège électoral à plus de cent cinquante électeurs. Si l'élection directe a des avantages, les petites circonscriptions électorales ont des inconvénients que M. Martinez de la Rosa et le général Narvaez, qui ont si longtemps vécu en France, connaissent assurément aussi bien que nous. Il y a du reste en Espagne, comme ailleurs et plus qu'ailleurs, un parti *autochtone* et anti-français par essence, dont M. Orense est à la fois le coryphée et l'orateur. Ce dernier a nettement déclaré qu'il voterait systématiquement contre toute loi qui aurait une ressemblance avec les lois françaises. Il est difficile de s'expliquer d'après cela comment l'honorable membre a pu se décider à prêter serment à la constitution. L'engagement pris par le cabinet de consulter les cortès sur le mariage de la reine a pu seul calmer l'agitation que cette question délicate avait soulevée à Madrid et dans toute la monarchie. Les vœux de la reine-mère en faveur d'un prince napolitain ne sont douteux pour personne ; mais ce mariage rencontrera, au sein de la nation, non moins de résistance que le projet d'union avec le comte de Montemolin n'en a rencontré parmi les hommes du gouvernement. La France renonce à la main de la reine pour un prince de la dynastie régnante ; d'un autre côté, elle donne l'exclusion à tout candidat étranger à la maison de Bourbon ; entre de telles difficultés et de tels repoussements, la reine Isabelle II paraît destinée à ne pas connaître de longtemps la situation intéressante dans laquelle sa sœur d'Angleterre retombe si fréquemment, aux applaudissements de ses loyaux sujets.

Pendant que l'Espagne est exclusivement dominée par la pensée de sa réorganisation intérieure, les événements semblent lui préparer au dehors un rôle qu'elle a cessé de jouer depuis longtemps. La république dominicaine se sépare de celle d'Haïti, et la marine de Cuba se dispose, dit-on, à rétablir le pavillon espagnol sur des points où il a cessé de flotter depuis 1821. On sait que Toussaint-Louverture conquit, pendant les troubles de Saint-Domingue, la partie espagnole de l'île. Une insurrection des créoles rendit Santo-Domingo à l'Espagne, dont les droits furent reconnus en 1814 par les traités de Paris. Sept années plus tard, cette colonie suivit le mouvement d'émancipation qui entraînait alors le Nouveau-Monde tout entier ; mais ce ne fut pas au profit des colons eux-mêmes que s'opéra cette révolution. Le président Boyer, alors chef du gouvernement d'Haïti, adjoignit Santo-Domingo à cette république, et, depuis cette époque, les colons espagnols, gouvernés et molestés par les noirs, n'ont pas cessé de regretter l'acte qui les avait séparés de la mère-patrie. Aujourd'hui la partie orientale de Saint-Domingue, constituée en état indépendant, se souvient de l'Espagne, et lui demande des secours contre une odieuse et trop longue oppression : cela n'a rien que de fort naturel, et peut rendre à la Péninsule, dans les affaires du Nouveau-Monde, une importance inattendue.

Il ne serait pas non plus impossible que la nouvelle révolution accomplie au Mexique par le général Paredès eût pour effet de réveiller dans ce malheureux pays l'ancienne pensée d'une organisation monarchique sous un prince espagnol. Le haut clergé et les grands propriétaires, si puissants au Mexique, n'ont abandonné cette espérance qu'à regret, et le général Paredès paraît représenter des intérêts analogues. L'Europe ne pourrait que voir avec satisfaction toute tentative qui aurait pour but d'arracher le Mexique à l'anarchie et à l'isolement où il se

confine. L'établissement d'un lien avec son ancienne métropole ne saurait éveiller aucune susceptibilité, et ce serait peut-être le moyen le plus sûr de débarrasser la reine Isabelle de celui de ses prétendants qui demande sa main dans les journaux. Si un tel prince est jamais appelé à monter sur un trône, ce ne peut être que sur celui du Mexique.



L'ALLEMAGNE

DU PRÉSENT.

A M. LE PRINCE DE METTERNICH.

STUTTGART.

A Tubingue, c'était la vie en marche avec son cortège de passions et d'espérances. A Stuttgart, tout me sembla d'abord plus rassis, ainsi qu'il convient dans une honnête résidence allemande où le prince habite et où la bureaucratie règne. La ville elle-même, avec ses grandes rues droites et uniformes, avec ses vastes casernes, avec les longues et monotones allées de son parc, la ville, propre et rangée comme elle est, représente assez au naturel les ennuis et les mérites de ce règne silencieux de la bureaucratie germanique. L'esprit administratif est une des traditions les plus directes que l'Allemagne d'aujourd'hui tienne encore de notre gouvernement impérial; mais, tandis que cet esprit s'est nécessairement adouci chez nous pour se plier au jeu des institutions libres, il s'est modifié chez nos voisins d'une manière moins heureuse en empruntant les habitudes mécaniques de la discipline militaire. On a toujours aimé à jouer au soldat de l'autre côté du Rhin; nous apportions là le goût de l'ordre et de la règle, c'est devenu presque tout de suite le goût de la manœuvre et de l'exercice. Il n'est guère de bon employé allemand qui n'ait un peu de l'étoffe d'un bon caporal. Maintenant que le pays change pour ainsi dire de tempérament, je ne sais trop s'il s'accommodera bien du régime auquel le mettaient ses fonctionnaires; ce qu'il y a de sûr, c'est

que ce régime avait jusqu'ici comme absorbé tout le mouvement politique. Ainsi, même en Wurtemberg, dans un état constitutionnel doté de deux chambres à peu près délibérantes et d'un ministère à peu près responsable, la vie parlementaire s'est trouvée dès l'origine étouffée sous l'appareil administratif, et entre les plus notables événements qui se soient passés cette année au midi de l'Allemagne, il faut certes compter l'éveil très-décisif d'un pays si longtemps et si lourdement oppressé. Il est arrivé là ce qui arrive toujours, ce que j'avais vu, dans d'autres sphères, à Fribourg et à Tubingue ; les idées modernes ont repris leur force et leur sincérité sous le coup même de l'excessive opposition qu'elles rencontraient : les ultramontains se croyaient maîtres partout et partout traitaient en victorieux : leur tyrannie ne sert qu'à soulever la grande question de l'état civil ; les piétistes allaient supprimer toute liberté de la pensée pour en mieux punir le libertinage : la pensée se fait plus raisonnable et plus pratique ; le gouvernement wurtembergeois entamait peu à peu sa propre charte : il ne réussit qu'à se créer des ennuis qui l'obligent maintenant à la souffrir dans sa vraie vérité. Souhaitons donc franchement le plus complet, le plus rapide triomphe à toutes les réactions ; c'est d'ordinaire le plus court chemin pour revenir au bon sens et à la justice.

La législature du Wurtemberg n'a de session régulière que de trois ans en trois ans. D'une session à l'autre, les chambres sont représentées auprès du gouvernement par une commission élue dans leur sein ; elle est composée de douze membres, dont six doivent résider constamment à Stuttgart ; encore dans les six faut-il ranger les présidents des deux chambres, choisis par le roi sur une liste de trois candidats pour chacune. Cette commission, gardant ainsi des rapports permanents avec le cabinet, soumise à toutes les influences de l'autorité centrale, trop peu nombreuse pour avoir elle-même beaucoup de crédit sur le public, devient plutôt une sorte de département ministériel qu'elle n'est une puissance indépendante ; elle entre dans le secret des affaires sans pouvoir les prendre à son compte et les produire au grand jour. Depuis 1819 jusqu'à 1853, les commissions ont humblement exercé ce demi-contrôle qui leur était laissé, sans que le pays se souciât beaucoup qu'il en fût autrement, et semblât s'apercevoir qu'il lui manquait un parlement véritable. La charte de 1819 avait tiré cette institution du vieux pacte consenti à Tubingue en 1514 par le duc de Wurtemberg et ses fidèles états. C'était un souvenir qui flattait à la fois le patriotisme local et l'érudition historique, deux vanités essentiellement allemandes. On y céda de confiance ; on prit même si bien l'habitude de considérer l'assemblée nationale comme un rouage de plus dans la bureaucratie, que l'on ne nomma presque pour députés que des employés de l'état ou des communes. Il y eut mieux encore : en Wurtemberg, on ne connaît point de cens d'éligibilité ; les élus reçoivent donc une indemnité pécuniaire pendant le cours de la session ; on en vint à se demander à quoi servait cette dépense, et des paysans du cercle du Danube imaginèrent qu'on pourrait assez facilement la supprimer en se passant de députés. Je ne sais plus quel collègue porta toutes ses voix sur le roi lui-même, et lui décerna le mandat populaire. C'était un tour de Souabe, un de ces bons tours qui font que l'on ne sait jamais si l'on doit rire de l'auteur ou du patient, tant il y a de naïveté dans la malice ou de malice dans la naïveté. D'une façon comme de l'autre, ce n'était pas la marque d'une éducation fort avancée en matière constitutionnelle.

Les événements de juillet et la guerre de Pologne produisirent dans toute l'Allemagne un ébranlement auquel le Wurtemberg ne pouvait pourtant échapper ;

les élections de 1831 s'étaient ressenties du contre-coup de ces grandes commotions; un nouvel esprit s'était développé comme par miracle dans le corps électoral, et la chambre qui sortit de ce scrutin quasi-révolutionnaire s'annonça sous les auspices de noms si compromettants, qu'au lieu de la réunir tout de suite on la prorogea jusqu'en 1835. On ne perdit pas pour attendre : il y avait là des démagogues de 1824 à peine lavés par une amnistie des sentences capitales qui les avaient frappés, des hommes auxquels le roi refusa publiquement de donner la main, des ennemis déclarés du régime bureaucratique et de la prérogative absolue. A peine la session commencée, la chambre fut dissoute, et le roi en appela au pays par une proclamation qui distinguait profondément les députés du pays lui-même et supprimait tout intermédiaire légal entre la personne du prince et la masse de ses sujets. Ce fut un coup d'état. La seconde session de 1835 se trouva bientôt aussi calme que la première avait menacé d'être turbulente; l'opposition ne comptait plus que dix-neuf membres; fatigués d'un rôle inutile, réduits à l'impuissance, ils finirent par se décourager, et aucun d'eux ne se remit sur les rangs aux élections de 1839. Pour celles-ci, le gouvernement n'eut pas raison à moitié : de 1839 à 1844, la chambre lui appartint tout entière; il n'y avait plus ni majorité, ni minorité; il y avait des fonctionnaires enrégimentés, sur leurs bancs, en séance publique, dans le même ordre et sous la même discipline qu'au fond de leurs bureaux. D'aveu général et de compte réglé, sur quatre-vingt-treize députés qui forment la seconde chambre, il en était sept en tout qui passaient pour indépendants par leur position. En Wurtemberg peut-être plus qu'ailleurs, les fonctionnaires sont réellement la partie intelligente de la société, il est même juste de dire que l'opinion publique les considère fort et croit volontiers à leur probité politique; mais plus de quatre-vingts fonctionnaires sur quatre-vingt-treize députés, en vérité c'était trop! Le pouvoir parlementaire s'endort et succombe à moins. Comment allait-il sortir d'une si profonde léthargie?

Il y a deux manières pour un gouvernement de se débarrasser de la constitution qu'il a jurée. Le plus simple, c'est de la mettre tout entière à néant et de la remplacer d'un coup à sa guise; on réussit ou l'on ne réussit pas, mais au moins sait-on ce que l'on fait, si l'on ne sait pas toujours ce qu'on devient : c'est purement une question de force. D'aucuns, n'aimant pas à jouer si gros jeu, violent l'esprit sans tuer la lettre, et dépassent tout doucement les limites qu'ils ont l'air de garder; le malheur est qu'il faut bien toujours s'appuyer quelque part et pencher d'un côté : on ne voulait pas donner trop à gauche, on se laisse prendre à droite; on voulait se décharger d'un fardeau, c'est un contre-poids dont on se prive, et, faute de l'avoir, on tombe en d'autres périls, on se heurte à des écueils inconnus. En Wurtemberg du moins, ce fut ainsi que se passèrent les choses.

La chambre élective était annulée; la première chambre pesa bientôt si fort dans la balance dégarnie, qu'elle faillit emporter tout. La charte de 1819 avait autant que possible organisé l'équilibre; le meilleur était assurément de s'y tenir. Obligé par les traités de Vienne de garantir une grande position dans l'état aux anciens seigneurs immédiats de la Souabe autrichienne, le royal auteur de la charte wurtembergeoise avait fait de son mieux pour ne point subir la domination de cette aristocratie catholique et féodale. Et d'abord, il appela tout à côté d'elle, dans la première chambre, une aristocratie nouvelle formée du temps de l'empire par les hauts emplois de l'administration. Nommés à titre héréditaire ou viager suivant le gré du prince, et au nombre qu'il lui plaisait, choisis de préférence

dans la souche protestante du vieux duché de Wurtemberg, ces représentants naturels des principes modernes venaient contrarier jusque sur leur terrain les derniers fils du moyen âge; ce n'était point assez pour les tenir en bride, si l'on n'eût en même temps assuré la prépondérance de la seconde chambre. La constitution du royaume de Saxe range dans le sénat les députés des propriétaires de biens nobles qui votent à part dans toute l'Allemagne, ceux des églises, celui de l'université, enfin les premiers magistrats de certaines villes. Mis à la même place en Wurtemberg, ces simples mandataires électifs se seraient rencontrés face à face avec de gros seigneurs terriens, qui se souviennent encore d'avoir hérité des dépouilles de la maison de Hohenstauffen; l'Allemagne luttera longtemps pour résister un peu à de telles influences. La partie eût donc été tout au plus égale dans la première chambre, et la seconde, en un pays d'industrie assez médiocre, se fût trouvée bien réduite. Au contraire, en adjoignant de droit à celle-ci toute une portion de la noblesse, les *propriétaires-chevaliers*, comme on les appelle, en y introduisant l'évêque catholique et le surintendant protestant avec le chancelier de l'université, on assurait à ses délibérations une autorité incontestable; on opposait à l'antiquité de la race et du patrimoine l'éclat de la religion, de la science et même de la fortune. Il fallait cependant que la masse des députés ne fût point discréditée par une trop visible insignifiance; autrement il ne servait de rien que la tête eût par elle-même une valeur plus sérieuse; il n'y avait point de base solide sur laquelle pût s'appuyer une action politique; toute action revenait alors soit au roi, soit à l'autre chambre. Supposez notre chambre des pairs avec son mode de recrutement et le peu de racines qui l'attachent au pays. Le roi avait certainement le champ libre; mais combattre tout seul ces maisons princières de la haute Souabe qui avaient été des états d'empire et ne l'oubliaient point grâce aux instigations autrichiennes, ce n'était pas chose si commode, et ce fut là le nouvel embarras que le gouvernement wurtembergeois se donna comme à plaisir en s'efforçant d'en écarter un autre que la charte lui commandait d'accepter plus loyalement. Il ne s'aperçut pas assez vite qu'un contrôle efficace de la chambre élective, tout en le gênant peut-être, lui servait du moins de sauvegarde contre les prétentions de la chambre héréditaire, et, pour s'être trop précautionné contre le débordement démocratique de 1830, il n'eut plus la vigueur de fermer la porte à cette soudaine invasion de l'esprit du moyen âge qu'on allait susciter contre lui. En vérité, les péripéties de l'histoire constitutionnelle se ressemblent partout.

Nul esprit n'était pourtant plus antipathique à celui du prince et de son conseil. Le roi Guillaume est un homme de bon sens et de sens moderne: protestant par conscience et par amour pour ses traditions de famille, libéral par le cœur, il a cédé avec moins d'empressement que beaucoup d'autres aux facilités, aux séductions, aux menaces, avec lesquelles la diète de Francfort a successivement introduit la pratique du pouvoir absolu chez les petits souverains constitutionnels de l'Allemagne; il n'a jamais été au delà du *despotisme éclairé*. Aussi, parmi ces singuliers conspirateurs d'avant 1830, qui rêvaient de fondre une république allemande avec un saint empire, il en était qui comptaient secrètement sur le roi de Wurtemberg pour en faire leur nouveau César; celui-ci se savait entouré de cette popularité mystérieuse, et dérangeait le moins possible la charte qu'il avait volontairement donnée. Il ne recula décidément que devant le flot démagogique soulevé dans toute l'Allemagne par la révolution de juillet; l'âge le gagnait; il crut les couronnes menacées, et résolut de mettre la sienne sous la tutelle des hautes puis-

sances ; il était mal instruit du reste à subir leurs lois. Quand après 1815 elles avaient voulu, de congrès en congrès, limiter ou suspendre les droits naturels des états de second ordre, sous prétexte de poursuivre les factions révolutionnaires, le roi Guillaume avait protesté par note formelle auprès de toutes les cours. Offensées d'une dissidence si marquée, la Russie, la Prusse et l'Autriche rappelèrent leurs ambassadeurs au mois de février 1823, et punirent ainsi le prince qui leur avait déplu, en le mettant au ban de la sainte-alliance. Il supporta noblement cette honorable disgrâce, et, lors même qu'il eut fini par céder quelque chose de son premier ressentiment, il demeura toujours, malgré les liens de la parenté, l'un des plus fermes adversaires de la politique russe en Allemagne. On conçoit facilement qu'il ne ressent pas plus de goût pour l'Autriche, dont le patronage catholique n'est pas encore tout à fait oublié dans la haute Souabe. A l'endroit de cette province d'accession nouvelle, il a les susceptibilités inquiètes d'un maître de fraîche date, et le voisinage des grandes officines ultramontaines de la Suisse lui est d'autant plus odieux, qu'il sert de point d'appui aux influences autrichiennes sur tout ce côté-là. Aussi, dernièrement encore, à propos des troubles de Lucerne, il faillit rompre en visière avec le cabinet de Vienne, et l'on eut grand'peine à obtenir de lui qu'à l'instar de toutes les puissances limitrophes, il envoyât un corps d'observation sur les bords du lac de Constance. Sa réserve accoutumée ne l'abandonne guère qu'au sujet des menées jésuitiques, et il ne cachait pas en ce temps-là qu'il eût volontiers parlé comme M. Thiers, et pris même position que lui vis-à-vis de cette triste échauffourée. Tel est le prince auquel l'aristocratie féodale a déclaré, dans ces dernières années, une sorte de guerre religieuse qui, pour avoir été moins bruyante en 1843, n'est peut-être pas encore aujourd'hui terminée. Par un heureux retour, cette lutte même force le gouvernement à supporter plus de sincérité dans l'exercice des droits constitutionnels, et elle est l'occasion d'un mouvement politique moins exagéré, mais presque aussi vif que celui de 1831 ; ce n'était certes pas celui-là que les auteurs du mouvement catholique attendaient.

De 1833 à 1839, la première chambre, encouragée par l'affaiblissement de la seconde, avait déjà donné des preuves significatives de ses tendances ; elle avait défendu pied à pied l'établissement aristocratique, et traîné l'administration après elle dans cette voie si contraire à tous les intérêts administratifs. C'est ainsi qu'en 1836 ces riches propriétaires empêchèrent qu'on ne fit une loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. La même année, le cabinet, inspiré par la sagesse libérale du roi, avait proposé le rachat des droits féodaux sous des conditions équitables : obligés de céder à l'unanime désir de toute la nation, les grands seigneurs wurtembergeois vendirent leur consentement à si haut prix, que les orateurs les plus modérés de la seconde chambre les menaçaient presque d'une guerre de paysans. Enfin, en 1839, ils profitèrent de la révision du code pénal pour y insérer les dispositions les plus exorbitantes contre le braconnage, et protégèrent leur droit de chasse avec autant de rigueur que la *dukery* britannique. A soutenir de pareilles causes, on ne se rend pas aisément populaire ; la noblesse souabe finit par le sentir, et depuis 1840 elle a su trouver un meilleur terrain pour donner carrière à ses ambitions : elle a porté tout le débat sur la question religieuse ; les jésuites de Munich sont bien pour quelque chose dans cette habile conversion.

Le Wurtemberg était l'un des pays qui avaient joui le plus tranquillement de cette paix ecclésiastique décrétée depuis 1805 par les autorités temporelles ; on

eût pu douter qu'elle y dût être si solide. Napoléon, en augmentant les états du duc Frédéric, dont il faisait un roi, avait tenu plus de compte des arrangements territoriaux que des affinités religieuses ; il était entré près d'un tiers de nouveaux sujets catholiques dans cette récente monarchie, dont le centre primitif avait été de tout temps le foyer du protestantisme au midi de l'Allemagne. La modération et la fermeté du gouvernement parèrent aux embarras qui pouvaient résulter d'une situation si délicate. Des édits, successivement proclamés de 1803 à 1811, organisèrent l'église catholique du Wurtemberg sous la direction d'un vicaire-général et d'un conseil supérieur, l'un et l'autre à la nomination du roi. On régla tout en vue d'une mutuelle tolérance ; on s'appliqua plutôt à rapprocher qu'à diviser, mais sans rien forcer, et par conséquent sans rien aigrir ; ce fut l'esprit de M. de Wessenberg qui dicta cette noble politique. Son empire dura même plus longtemps en Wurtemberg qu'en Bade ; lorsque l'évêché de Rottenbourg fut érigé par le pape en 1827 comme l'un des quatre de la province du Haut-Rhin, le gouvernement ne voulut pourtant pas de concordat avec Rome ; il s'en tint aux édits de Frédéric, et le conseil ecclésiastique garda ses fonctions sous la surveillance immédiate du ministre de l'intérieur. Des années se passèrent avant que personne songeât à s'en plaindre. L'évêque était un personnage assez nul auquel chacune des deux parties s'était rabattue faute de pouvoir imposer à l'autre un candidat qui fût tout à fait de son choix. Le conseil agissait en pleine liberté ; il agissait bien ; la reconnaissance générale le défend aujourd'hui contre des attaques systématiques ; ses adversaires eux-mêmes ont sans doute commencé par oublier ce qu'ils lui doivent : une faculté de théologie catholique établie à Tubingue, un grand collège et deux petits, organisés sur le modèle des fameux séminaires protestants, l'excellent emploi des revenus ecclésiastiques, le développement des écoles paroissiales, enfin l'amélioration constante du sort des curés, si maltraités par les anciens seigneurs du spirituel. Tout cela malheureusement s'accomplissait d'un point de vue trop libéral et trop élevé : on ne cherchait point dans les institutions religieuses un moyen de propagande dogmatique à l'usage des masses ; on les regardait comme une satisfaction d'ordre public pour la conscience des particuliers ; ce n'était point ainsi qu'on pouvait contenter Rome. Elle remua sourdement ; elle attendit ; puis un jour l'évêque wurtembergeois fut mandé à Munich auprès du légat du pape ; il était parti fort indifférent, il revint ultramontain ; tout éclata. Le moment arrivait en Allemagne pour la réaction catholique. Mûrie par les persécutions de Frédéric-Guillaume III, elle acceptait dédaigneusement les concessions de Frédéric-Guillaume IV, et, marchant droit à son triomphe, préparait de loin les miracles de Trèves ; elle savait à point sur qui compter : l'aristocratie de la haute Souabe devint tout aussitôt l'un de ses instruments.

Il était, à vrai dire, assez difficile de fabriquer une agitation religieuse en Wurtemberg ; le gouvernement n'avait pas imité les violences prussiennes ; il n'avait point détruit l'ordre antique qui déterminait les rapports respectifs des cultes. On sait comment le vieux Frédéric-Guillaume, ayant ordonné que désormais tous les enfants suivissent la religion du père, n'avait bientôt plus mis sur le Rhin que des employés protestants pour y faire la souche d'une nouvelle église, en même temps que de familles nouvelles. Le roi de Wurtemberg n'avait jamais prétendu conquérir ses sujets dissidents à la foi de la majorité : il avait seulement voulu maintenir l'entière liberté des mariages mixtes, et sur ce point il restait inébranlable. Les membres de son conseil ecclésiastique n'étaient pas gens à l'y tracasser, et

les curés, nommés sous leurs auspices, se conformaient sans scrupule à ces pacifiques intentions. Les fidèles ne se trouvaient pas scandalisés de cette indulgence de leurs pasteurs, et ne semblaient point d'ailleurs très-disposés à s'émouvoir beaucoup en faveur des démonstrations du prosélytisme romain. Le catéchisme populaire n'était pas précisément rédigé pour le servir, et l'enseignement religieux des campagnes avait peu à peu ruiné ses moyens d'action les plus sûrs; on y passait assez vite sur l'adoration des saints et des reliques, on ne recommandait guère les pèlerinages, et personne pourtant ne se croyait opprimé.

A peine revenu de Munich, l'évêque de Rottenbourg, dans un accès de ferveur qui ne devait point avoir de suite, dénonça cette oppression jusqu'alors ignorée. Nos prélats nous ont transmis l'écho de ses plaintes. Il les apporta lui-même à la seconde chambre des états de 1842; l'éloquence et la majorité lui firent défaut pour les soutenir, mais la première chambre ramassa le gant qu'il n'avait pas su jeter, et les seigneurs médiatisés se présentèrent à sa place comme les champions de l'église. Aussitôt les pétitions circulèrent à travers tout le pays, lancées jusque dans les derniers villages par cette haute influence des grands propriétaires, répandues par l'activité des plus jeunes prêtres, exaltées par les journaux bavarois. On acheta des gazettes, on multiplia les pamphlets; on vint presque à bout de créer une inquiétude publique, et de persuader aux catholiques troublés qu'on attentait à leur foi; on leur apprit tout ce qu'ils avaient souffert, et l'on dressa de leurs griefs une liste formidable. On réclamait purement et simplement ce qu'on réclame aujourd'hui partout de ce côté-là, l'autonomie de l'église, c'est-à-dire, au sens vrai dans lequel il faut l'entendre, l'abdication du temporel en l'honneur et pour le plus grand profit du spirituel. Les meneurs criaient à la persécution, parce qu'on ne dépensait pas à leur gré tous les revenus ecclésiastiques, parce qu'on ne permettait pas aux prêtres de rompre la paix des mariages mixtes, parce qu'on n'abandonnait pas toute influence sur l'éducation du clergé et sur la distribution des fonctions curiales. En Bavière, la population protestante de Franconie est livrée sans merci aux entreprises des jésuites; en Autriche, les habitants des vallées protestantes du Tyrol ont été forcés de s'expatrier, et les protestants de la Bohême n'ont encore que des *chapelles de tolérance* (*Gnadenkapellen*); le pacte fédéral qui a décrété l'égalité des trois confessions reconnues est à chaque instant violé par les puissances catholiques : tout cela n'était plus rien à côté de cette grande tyrannie qui accablait, disait-on, les catholiques du Wurtemberg. Ce fut avec ces clameurs qu'on se précipita dans le champ clos politique, et le plus vite qu'il fut possible on fit de la question religieuse une question électorale. J'imagine que c'est là le programme absolu de la faction ultramontaine, puisqu'elle le suit maintenant partout; il serait bon pourtant qu'elle y prît garde : qui combat avec l'épée périra par l'épée.

La législation de 1839 allait justement expirer, et la chambre devait être renouvelée à la fin de 1844. De compagnie avec le jeune clergé, la noblesse se mit en mouvement et chercha des candidats. Le gouvernement laissa beaucoup faire et la censure beaucoup passer; ce fut sa seule tactique, il n'en fallait pas davantage; l'ancien parti libéral releva tout aussitôt la tête; c'était bien sur quoi l'on comptait, c'était la diversion qui devait dominer l'agitation catholique, et ressusciter la seconde chambre vis-à-vis de la première, du jour où elle y serait franchement représentée. Voilà comment le pouvoir parlementaire fut tout d'un coup restauré : les opinions se prononcèrent, et la vie reparut; on avait menacé le

gouvernement d'une opposition, il y en eut deux, dont l'une absorba l'autre. L'opposition ultramontaine manœuvrait en Wurtemberg comme en Belgique et comme en France : au nom de la liberté, elle offrait son alliance à l'opposition libérale ; celle-ci accepta sous bénéfice d'inventaire, et toute cette année du moins elle a commencé par s'occuper de ses propres intérêts ; c'étaient ceux du temps et du pays. La session a été très-véritablement une session constitutionnelle. Jamais, depuis 1855, on n'avait vu de préoccupations politiques plus sérieuses ; jamais aussi élections n'avaient été plus contestées. Le gouvernement garda, bien entendu, l'avantage, mais il était arrivé à la chambre près d'un tiers de membres indépendants, et parmi ceux-là les radicaux de 1851. Ces derniers du reste avaient subi, comme tout le monde, l'effet du cours des ans ; ils étaient pénétrés de ce besoin de modération qui règne aujourd'hui en Allemagne, de ce ferme bon sens dont s'honorent les caractères les plus décidés : « L'esprit de liberté, disait Paul Pfizer, un ardent démagogue d'autrefois, l'esprit immortel ne s'est pas endormi ; seulement il a pris de lui-même une conscience plus claire, il est plus calme et plus sobre. » Le mot est juste autant que profond ; l'Allemagne se dérobe à l'ivresse des songes.

Ouverts sous de tels auspices, les états de 1845 ne les ont pas démentis, et cette sage conduite a porté ses fruits. On y a gagné de tous les côtés. Grâce à la popularité d'une chambre devenue plus nationale sans être moins éclairée, le cabinet wurtembergeois a fait accepter une loi de chemin de fer qu'il avait jusqu'alors forcément ajournée, de peur d'échouer dans l'exécution contre l'entêtement des préjugés rustiques. Le parti constitutionnel n'a pas été moins heureux ; ses principes ont eu leur victoire. Il a presque dicté l'adresse ; il y a inséré ses vœux les plus significatifs ; il a parlé d'unité allemande, mais dans quels termes et avec quelle nouvelle pensée, c'est là ce qui m'a par-dessus tout instruit en même temps qu'étonné. Le discours de la couronne annonçait, suivant l'usage, le progrès continu des travaux militaires de la citadelle d'Ulm : la construction de cette forteresse fédérale est pour le Wurtemberg une charge d'autant plus onéreuse qu'elle ne peut guère jamais servir qu'à la défense de l'Autriche ; créé par la France, le royaume de Wurtemberg n'aura jamais rien à craindre de la France, naturellement intéressée à la conservation des petits états germaniques du sud ; la forteresse d'Ulm n'est donc rien qu'un gage exigé par les grandes puissances, et ceux qui le donnent ont bien le droit de réclamer du retour. Ce fut ainsi que l'entendit la chambre, et voici la remarquable réponse qu'elle fit au roi : « Nous nous réjouissons de ces grands travaux comme d'un signe croissant de l'unité allemande ; puisse cette unité assurer au dehors la considération de la patrie commune ! puisse-t-elle à l'intérieur amener un développement plus complet pour ces institutions qui, en garantissant les intérêts moraux et matériels des peuples, font la force et l'honneur des états ! C'est dans cette espérance que nous comptons particulièrement sur les bons soins de votre majesté pour le rétablissement de la liberté de la presse en Allemagne. » Le roi s'excusa d'écouter un vœu si formel, en se couvrant des obligations qui lui étaient imposées par sa qualité de membre du corps germanique. C'est là, comme on le sait, en Allemagne, le suprême refuge des princes contre les peuples ; c'est, au delà du Rhin, l'expédient ordinaire de cette fiction constitutionnelle qui veut que les personnes royales, pour rester toujours agréables, n'aient jamais l'air de dire non. Les députés wurtembergeois ne se payèrent point d'un déclinatoire trop commode, et, quand vint la discussion du

budget, ils refusèrent, à une majorité considérable, de voter les frais de censure. Le ministère essaya bien d'invoquer à son tour les nécessités du pacte fédéral : puisqu'il n'y avait qu'une langue et qu'une littérature en Allemagne, il ne devait y avoir qu'une seule et même loi pour en réprimer les écarts, et, puisqu'il était dans l'ordre que cette loi fût faite à Francfort, il fallait bien l'accepter telle quelle ; on n'y pouvait rien. La chambre ne se rendit point, et, sans plus d'égards pour ces superbes exigences de la diète, elle attaqua vivement tous les abus qu'elles servaient à justifier. Elle voulut traiter publiquement toutes les questions d'affaires extérieures, malgré le cabinet qui prétendait les enterrer à huis clos ; elle blâma sévèrement les dépenses croissantes du service diplomatique et du service militaire, les unes et les autres déterminées pourtant, disait-on, par les convenances générales de l'empire allemand ; enfin, d'accord avec la chambre saxonne et la chambre badoise, elle protesta contre les articles secrets signés à Vienne en 1854, et dernièrement publiés pour l'éternelle humiliation des petits états germaniques. Ce fut toute une politique très-nette, très-ferme et très-sensée, qui releva le moral du pays sans nuire à l'action du gouvernement.

Quant à l'opposition ultramontaine, ses griefs perdirent de leur retentissement aussitôt que l'attention publique fut sérieusement distraite par les débats constitutionnels ; à peine si ses réclamations, de longue main préparées, sont arrivées jusqu'à la tribune ; elles y échouèrent sans résultats ; la division se mit dans ce camp dévot, et le ruina si bien, qu'il ne compta presque plus à la chambre. Le 29 avril, il demandait encore, mais pour ne rien obtenir, de nouveaux séminaires et de nouvelles chaires de théologie ; le 30, la chambre votait une augmentation considérable sur le budget du culte israélite, et sollicitait l'entière émancipation des Juifs. Était-ce là ce qu'avait espéré la vieille aristocratie de la Souabe quand elle s'était si fort appliquée aux intrigues électorales ? Pensant travailler contre le siècle, elle avait travaillé pour lui.

Cet épisode d'histoire parlementaire, tel qu'il m'était raconté par des témoins fort proches et fort équitables, m'en avait appris beaucoup sur ces allures nouvelles des bons esprits politiques. J'eus occasion d'en mieux juger encore, et de les voir à l'œuvre, lorsque l'abbé Ronge et ses amis arrivèrent à Stuttgart. Je m'étais beaucoup attardé pour ne pas manquer une pareille rencontre ; j'ai suivi très-assidûment la pièce à toutes les scènes, et, je le déclare avec grande sincérité, ce qu'il y avait là de plus intéressant, ce n'était ni le rôle ni le personnage des acteurs, c'était l'attitude des spectateurs et des critiques. Ce qui me donnait le plus d'espérance dans l'Allemagne du présent, ce n'était pas ce que disaient les orateurs de l'église insurgée, c'était ce que j'entendais dire d'eux et de leur mission. Jusque sous le feu de leur parole, il y avait, même parmi les plus simples, autre chose que de l'enthousiasme aveugle pour des idées passionnées, il y avait le besoin réfléchi de faire acte d'émancipation publique ; et quant aux hommes graves, quelle que fût leur opinion sur la valeur théorique de la doctrine, tous restaient d'abord et surtout attentifs à la portée sociale de l'événement. Profonde révolution qu'on ne remarque point assez ! Voici qu'un système se produit dans ce pays des systèmes ; il est armé de pied en cap ; il interroge la philosophie et l'histoire pour emprunter des titres à l'une, à l'autre un droit de cité ; il descend de la spéculation dans la pratique, et déclare qu'il va réformer le monde par la double vertu des vieilles traditions et de la science moderne ; ce système s'appelle haute-

ment une religion! et du système lui-même, de la pure conception, l'Allemagne chercheuse, érudite et pédantesque, ne s'en occupe pas, ou bien s'en occupe-t-elle, c'est pour la prendre en dédain et passer outre; mais c'est aux effets qu'elle s'arrête, c'est aux influences extérieures de ce vaste mouvement des consciences : ce qui la frappe, ce sont les résultats positifs; c'est par les résultats qu'elle découvre et mesure les principes.

Que l'on ne s'y trompe pas, les résultats sont considérables : l'Allemagne se façonne à la vie réelle qui lui manquait; elle est tout entière comme traversée par un même courant, et tous les esprits sont tendus en même temps vers un même but, vers un but immédiat et possible; ç'a été là le premier fruit de cette récente agitation. L'on est sorti de l'isolement et de l'apathie des petites existences; on est entré en foule sur les grands chemins par où marchent les grands peuples. Blessé pour ainsi dire à l'endroit le plus délicat, à l'endroit des convictions religieuses, le sens commun se réveille et s'inquiète; il réclame satisfaction pour tout ce qu'on lui refuse, et on lui refusait beaucoup; il ne se tourmente plus seulement de quelques articles de foi; toutes les libertés sont en jeu, et l'on s'en est enfin aperçu. Il ne fallait qu'une occasion pour éclairer l'instinct des masses, pour leur apprendre quelles étaient au juste ces tristes lacunes des institutions qui les gouvernent : cette occasion, les rongiens l'ont fournie; la pensée publique voulait un point de repère, ils le lui ont donné : on leur a su un gré infini d'avoir appelé la nation à se prononcer elle-même en quelque chose, selon la mode des nations libres, et, sous ombre de discuter des matières de for intérieur, on a pénétré jusqu'au plus vif de tout l'établissement politique. On a bientôt acquis l'habitude des pétitions générales, des assemblées, des associations; on a gagné presque d'un coup cette admirable force qui vient aux hommes quand ils se réunissent; on a scruté tous les droits qu'on possédait déjà pour leur demander tout l'usage qu'ils comportaient; les communes ont mis à profit l'indépendance qui leur était garantie dans la plupart des constitutions germaniques, comme un dernier bienfait du moyen âge; les chambres enfin, soit à Carlsruhe, soit à Dresde, se sont attaquées aux problèmes les plus difficiles de la société moderne; elles ont souvent remué, tranché parfois cet antique débat du spirituel et du temporel, dont la sincère et complète solution sera certainement le devoir le plus grave des législateurs futurs.

Qu'on se rappelle ces eaux stagnantes sur lesquelles l'Allemagne s'était endormie après 1833, pour se bercer des rêves malsains de cet absurde idéalisme d'où le canon de 1840 l'avait à peine retirée. Que l'on contemple ensuite ce mouvement si profond, si puissant, si régulier, qui, depuis tout à l'heure deux ans, la porte comme sur un grand fleuve : niera-t-on le changement, et ne sont-ce pas là des résultats? A qui maintenant les faut-il attribuer? J'ai vu de près l'abbé Ronge, j'ai entendu ses plus renommés adeptes, ses plus fervents panégyristes, je n'ai trouvé là que de pauvres discours, de pauvres idées et de pauvres gens; mais, si petits que fussent les hommes, ils étaient couverts par un grand principe auquel ils s'appuyaient comme sans le savoir, et c'est lui qui combattait pour eux. La cause qu'ils songeaient le moins à plaider, c'est justement celle dont ils restaient à vrai dire les instruments plutôt que les champions, celle-là pourtant qui leur valait l'assentiment spontané de tout un peuple, la cause victorieuse de l'état moderne contre l'état du passé. Je m'explique.

L'état du moyen âge, l'état catholique, reposait uniquement sur la sanction du

culte, la seule force morale qui conduisit alors le monde. Alors, en effet, l'état naissait presque toujours du hasard ou de la violence, il n'avait ni origines raisonnées, ni fondements raisonnables; on le subissait, on ne le constituait pas. L'œuvre de la révolution française, c'est proprement d'avoir constitué l'état, d'en avoir, pour ainsi dire, fait jouer les ressorts en plein soleil, d'avoir montré tout exprès comment l'intelligence humaine produisait d'elle-même, à son goût et à son heure, le plus glorieux monument qui pût attester sa liberté créatrice. Un pareil effort porte avec lui sa moralité. L'état est donc légitimement sorti de la tutelle religieuse, du jour où il a trouvé dans la conscience réfléchie le droit d'être par lui-même. Malheureusement pour eux, les princes allemands ont repoussé le plus loin qu'ils ont pu ce legs impérissable de notre révolution, et, voulant garder toute l'intégrité de leur autorité personnelle, ils ont privé les peuples de cette activité souveraine hors de laquelle il n'y a plus désormais ni titre certain ni justification valable pour les gouvernements. Il est advenu de cet isolement orgueilleux de leur majesté qu'elle a été obligée, pour se rassurer et se couvrir, d'implorer l'appui de la vieille loi sociale détruite en 89 après qu'elle avait jusque-là guidé la longue suite des âges. Ils ont toujours prétendu identifier l'église avec l'état; ils ont encore soutenu que l'état et le culte se confondaient en une seule et même force indivisible par essence, et que l'état n'était point, s'il n'était ou païen, ou juif, ou chrétien. Dire comme chez nous : L'état, c'est l'état, un corps à part, un pouvoir distinct doué d'une vertu intrinsèque. — ils avaient raison de ne pas l'oser, car cela, chez nous, ne signifie rien de moins que le grand ensemble des idées et des vouloirs de tous, rangés sous l'ordre providentiel dont leur concours fait la justice; mais cela chez eux n'eût rien signifié, sinon : L'état, c'est la force. Il n'y a jamais eu de tyrannie qui ait crûment divulgué son secret; celle-ci, pour cacher le sien, résolut donc de se béatifier. C'était tout simplement continuer, avec la bonne foi de moins, un expédient déjà vieux de trois siècles. La réforme, il est vrai, lorsqu'elle rompit l'unité spirituelle, avait en principe dégagé la société civile de l'*enveloppement* ecclésiastique. Ce grand principe de l'avenir, Luther lui-même, au milieu des contradictions de son génie, l'avait solennellement proclamé : « On naît homme et citoyen avant de devenir chrétien. Es-tu prince, juge, seigneur ou dame; as-tu des gens sous toi et veux-tu savoir le droit qui te revient sur eux, n'interroge pas la loi chrétienne, interroge la loi de César ou la loi du pays; c'est celle là qui est la règle; tu commandes comme magistrat et non pas comme chrétien. » Mais on n'échappe pas si vite à l'empire des traditions séculaires, et le propre des novateurs, c'est souvent de croire conserver. La réforme conserva dans la pratique cette identité du temporel et du spirituel, contre laquelle pourtant elle était comme une protestation vivante, protestation stérile jusqu'au jour où l'esprit du xviii^e siècle la traduisit dans ses œuvres. La réforme aggrava même la situation qu'elle semblait appelée à changer : elle maintenait la nécessité absolue d'un état chrétien; ce fut le prince et non pas le prêtre qu'elle institua le ministre souverain de cette nécessité, le gardien de la foi devenue plus que jamais une obligation politique. Ne voulant pas renoncer à cette intime union de l'église et de l'état qui avait été le patrimoine et la force du moyen âge, ne pouvant pas faire que l'état abdiquât devant elle comme il avait abdiqué devant Rome, elle donna la première cet exemple funeste de mettre l'église au service de l'état. Mieux valait encore le contraire; la dignité humaine en souffrait moins. Par quelles extrémités celle-ci dut alors passer, afin qu'il restât quelque chose de cet étrange accouplement des

deux puissances où l'on voyait très-sincèrement tout le salut des trônes, quelles humiliations furent imposées à la conscience des peuples, quelles violences, quelles iniquités; c'est là l'histoire du xvii^e siècle. Les princes eurent ce terrible droit de réformation inscrit au traité de Westphalie, *jus reformandi*; il s'introduisit dans le droit public ce monstrueux axiome : *Ejus est religio cujus regio*, et quatre fois en quarante ans les pauvres habitants du Palatinat durent changer de religion.

Le mince mérite des traités de Vienne en cette matière, ce fut de donner aux trois confessions reconnues droit de bourgeoisie, non plus seulement comme autrefois dans l'empire en général, mais dans chacune des parties de l'empire; chaque prince s'obligea plus ou moins à souffrir trois cultes chez lui, tandis qu'auparavant il pouvait tout ramener au sien. Au fond, la différence fut petite, il y eut trois religions d'état au lieu d'une; le système ne changea pas, et pour une bonne raison : l'état, toujours personnifié dans une volonté individuelle, toujours soustrait à cette intervention commune du peuple qui crée sa vertu et sa moralité, l'état, pour demeurer vieux en dépit de son siècle, se réfugia derrière la vieille garantie, comme si la nouvelle n'existait pas. Décidés à ne point régner par l'accord et l'action de la raison publique, les souverains exploitèrent au profit de leur autorité particulière cette grande autorité du spirituel et du surnaturel qu'ils s'étaient jadis à tout prix arrogée, parce qu'alors le monde n'en voulait pas d'autre. Ordonner l'égalité des cultes reconnus, ce n'était point décerner à l'état un caractère purement rationnel, tant que cette reconnaissance entraînait une alliance intime et nécessaire avec eux : on faisait pour ceux-là ce qu'on eût fait pour un seul, on leur demandait en retour les mêmes offices. on mettait presque toute la vie civile sous leur sauvegarde, et l'on évitait pieusement par là de lui fournir de meilleures bases politiques. C'est ainsi que les Juifs se trouvent exclus de la cité allemande, et c'est pour cela que le libéralisme allemand veut les y faire entrer; mais la cause des Juifs n'était pas suffisamment favorable; malgré d'incontestables progrès, ils ne sentent pas encore eux-mêmes en Allemagne, aussi bien qu'en France, tout ce qu'ils gagnent à devenir une église au lieu de rester une nation. C'est alors que sont arrivés ces nouveaux catholiques, disant hautement par la force des choses plus encore que par la claire notion des idées : « Notre culte n'est pas le vôtre, on ne lui a marqué de place ni en 1648, ni en 1815; il est né d'hier; en sommes-nous moins vos compatriotes, et perdrons-nous nos droits publics pour embrasser notre foi religieuse? Parce que nous ne voulons être ni catholiques romains, ni luthériens, ni calvinistes, ni même évangéliques, faut-il que nous restions hors la loi, qui ne reconnaît de sujets et de citoyens que sous l'une ou l'autre de ces quatre conditions? faut-il que nos familles ne soient plus des familles légales, ou bien faut-il acheter cette légalité qui nous manque au prix de notre conscience, et, puisque vous n'admettez point encore de pacte civil sans l'intervention sacerdotale, faut-il donc aller chercher vos prêtres? »

A cette grave et décisive question, le bon sens universel a déjà répondu dans toute l'Allemagne. Proclamer au sein de la diète de Francfort une cinquième communion privilégiée, ce serait le comble du ridicule; supprimer tout ascendant positif de la société religieuse sur la société laïque, organiser la société laïque par elle-même, c'est l'ordre du temps et le vœu de la raison, c'est la vraie nécessité déterminée par l'apparition des catholiques allemands. Quoi donc! le pouvoir matériel du souverain politique va régler les liens les plus délicats de l'humanité, présider à l'œuvre sainte de la famille! Oui, sans doute, si le souverain n'est qu'un

individu, être variable et caduc comme toute créature vivant en elle seule, oui, ce sera tyrannie pure ; mais, si pour souverain on n'a que la volonté générale régulièrement et constamment exprimée, ce sera justice et harmonie, ce sera le plus beau, le plus fécond, le plus pacifique triomphe d'une grande révolution. Le premier jour où dans la commune allemande un simple magistrat joindra valablement l'homme à la femme et leur donnera la bénédiction civile, ce jour-là ne sera pas loin de cet autre jour si impatiemment attendu où il y aura une tribune à Berlin : le souverain aura changé.

Voilà de quels nobles principes l'Allemagne est aujourd'hui préoccupée à l'occasion de la secte nouvelle, voilà ce qui donne tant d'importance à des manifestations en elles-mêmes assez mesquines. Je ne sais si elles sont un cri profond de la conscience religieuse ; je suis sûr qu'elles répondent à un besoin profond de la pensée sociale. Supposez l'état civil constitué au delà du Rhin comme chez nous, l'état civil avec toutes ses conséquences politiques : l'abbé Ronge n'eût été que l'abbé Chatel. On s'est beaucoup inquiété à Rome de notre *église française* ; c'est la meilleure preuve qu'on n'y connaît rien de la France. Il y avait quelque chose qui nous préservait de l'hérésie, ce n'étaient peut-être pas les foudres du Vatican, c'était à coup sûr le titre II au livre 1^{er} du code Napoléon. Une hérésie de plus et ce code-là de moins, certaines gens, il est vrai, accepteraient vite le marché. Je doute pourtant qu'il vienne désormais beaucoup d'hérésies sérieuses ; il n'y aura pas plus d'hérésies que de conciles : les uns en diraient trop, les autres ne signifient rien ; j'en ai bien eu la preuve : il m'a suffi d'aller éconter des hérétiques.

C'était à Canstatt, une petite ville de plaisance qui est au bout du parc de Stuttgart. L'abbé Ronge et ses amis sont restés là trois jours, prêchant et discutant. Le gouvernement wurtembergeois leur avait à peu près donné toutes les tolérances qu'ils demandaient. Il s'était bien gardé de les appuyer directement, comme avait d'abord fait le roi de Prusse : le roi Guillaume respecte avec trop de sang-froid et de sincérité les droits positifs et les susceptibilités équitables de ses sujets catholiques ; mais il ne s'était pas davantage avisé de tourmenter assez mal à propos les nouveaux dissidents, comme on a fait depuis dans le cabinet de Berlin ; encore moins les aurait-il poursuivis comme le grand-duc de Bade, proscrits comme le roi de Bavière, qui les déclare communistes et criminels de lèse-majesté : traqués comme l'Autriche, qui veille sans cesse à l'entrée de cette inflammable Bohême, d'où elle a déjà jeté plus d'un suspect au *carcere duro*. Le roi Guillaume est de meilleur sens et jouit surtout d'une situation meilleure. Si l'âge ne l'empêchait maintenant, il eût aspiré de grand cœur à devenir le chef politique du protestantisme allemand, il eût ambitionné cette belle place que le roi de Prusse, dont elle était le patrimoine naturel, semble aujourd'hui risquer à plaisir. A n'y pas regarder de trop près, les réformateurs de 1845 ont un peu l'air de fraterniser avec les réformateurs du xvi^e siècle. Toutes les bonnes âmes de l'église évangélique s'y sont laissé prendre ; il n'y a que les piétistes qui aient vu plus clair et dénoncé fort justement les sectaires catholiques comme les ennemis assurés de toute espèce d'orthodoxie. Cette fois pourtant on n'a pas donné raison aux piétistes. Les rongiens n'ont point eu le choix de la tribune, on ne pouvait leur ouvrir les églises du culte de la majorité sans blesser la minorité ; mais ils ont eu la liberté de la parole, qu'on ne pouvait leur refuser sans mentir à l'esprit même du protestantisme. C'eût été néanmoins leur intérêt qu'on les empêchât de s'exposer encore au grand jour d'une solennité si publique. Ce beau nom de *concile* dont ils ont

décidé de parer leurs assemblées est bien pesant à porter dans ce temps-ci. Le concile de Leipsig n'a pas été précisément un modèle d'éloquence et d'union; celui de Canstatt n'était ni mieux doué ni mieux d'accord.

Il ne faut pas trop s'arrêter à la mine, et cependant comment se défendre d'une sympathie tout instinctive, quand on contemple cette puissante figure de Luther, telle que Lucas Cranach la peignit si souvent? Je vois encore ce beau tableau, qui est à Weimar : Luther au pied de la croix avec l'apôtre saint Jean et son ami Cranach; le sang régénérateur a jailli du flanc divin, et coule sur sa tête comme pour la consacrer par un nouveau baptême : c'est la tête inspirée d'un héros. Je me rappelle l'impression que me laissa son portrait dans la petite cellule où il avait habité, au vieux couvent des augustins d'Erfurt, une pauvre cellule de moine avec une étroite fenêtre sur l'étroit préau d'un cloître où l'herbe cachait des tombes. Quelle grande physionomie ! quelle force et quelle douceur ! le plus indomptable courage et la plus inépuisable tendresse, les violences d'une nature emportée, les charmes d'un cœur délicat, un œil si ouvert et si franc, une si généreuse simplicité dans le regard et sur les lèvres ! L'abbé Ronge a fort peu de ces glorieux traits, et, si l'un lui manque plus que les autres, c'est assurément la simplicité; il y a bien moins de bonhomie que de finesse sur son visage pâle, et on lui croirait plutôt l'esprit d'affaires que la passion du vrai. Il est actif, remuant, toujours prêt à payer de sa personne, et cependant sa pose, sa coiffure, sa mise, tout est, chez lui, prétentieux comme chez un oisif. On lui a déjà reproché la coquetterie de ses habits et de sa chevelure; il s'en est défendu avec plus d'esprit que de sincérité. Au fait, il m'a paru, pour un Allemand, le plus élégant du monde. Cette élégance n'est pas, du reste, une condition essentielle du nouvel apostolat : les autres missionnaires seraient loin de la remplir; ce n'est pas cela qu'ils ont gardé du maître, c'est seulement l'affectation. Chacun en use comme il peut. Je n'ai jamais rencontré de plus piètre figure plus vaniteusement drapée que celle de l'abbé Kerbler, le premier des orateurs de la propagande. J'ai passé toute une journée avec lui et ses amis sur le bateau à vapeur de Heilbronn à Heidelberg; ils étaient fort en gaieté : Luther et ses disciples vivaient d'habitude très-familièrement ensemble, mais il y avait sans doute plus de tact et moins de vulgarité dans leur abandon.

Tels étaient les pères du concile de Canstatt; ce qu'ils y firent, en vérité, ce sera bientôt dit. A Leipsig, on s'était un peu tard repenti d'avoir provoqué la publicité de la discussion sur des points de dogme; les réformateurs avaient failli se diviser, et, pour contenter tout le monde, philosophes et mystiques, on avait glissé sur une équivoque à l'endroit le plus difficile; on avait défini le Christ, non pas le fils de Dieu au sens orthodoxe, non pas un sage divin au sens rationaliste, mais *l'envoyé de Dieu, Gottgesandte*; c'était à chacun d'entendre le mot comme il lui plaisait. Pour plus de sûreté, on ne voulut traiter à Canstatt que des points de discipline; on ne fut pas plus heureux. Il y eut une imposante minorité qui ne voulut pas consentir à donner voix délibérative aux femmes sur les choses de la religion : c'était pourtant une utile galanterie à l'adresse des dames protestantes, auxquelles on devait beaucoup de reconnaissance. Il y eut une autre minorité qui menaça de quitter la place, si on la forçait à communier sous les deux espèces. Pour sortir d'embarras, on décréta que les canons des conciles généraux ne seraient absolument obligatoires dans aucune commune en particulier; autant valait n'en pas faire. A Leipsig, du moins, leur avait-on attribué force de loi, sous la seule

condition d'être adoptés par la majorité des communes. Voilà donc déjà, dans une église d'hier, des antinomies à résoudre et des concordances à trouver.

Après ces arrangements de famille, le concile se tourna tout à fait vers le public, et voulut profiter de l'occasion pour confesser encore sa foi ; ce fut la dernière journée. Les orateurs se succédèrent à la tribune improvisée dans la salle de conversation des bains de Canstatt ; ils parlèrent de tout autre chose que du fond même de leur religion, avec le même aplomb que nos prédicateurs à la mode, lorsqu'ils mettent l'orthodoxie sous forme romantique. Ils démontrèrent l'un après l'autre les rapports prédestinés de leur catholicisme avec la vie domestique, avec la commune, avec l'état, avec l'histoire du monde. Ce discours-là surtout fut curieux : l'apparition de l'abbé Ronge servait de but et de clef à tout l'enchaînement des siècles ; c'était l'idée de Bossuet habillée des langes hégéliens, et détournée de sa large route pour aller étouffer dans un petit chemin de traverse. — Au commencement était Dieu, c'est-à-dire l'idée de Dieu en l'homme ; et Dieu, pour l'homme, ce fut d'abord la matière inanimée ou inintelligente, l'eau, le feu, l'animal ; puis ce fut l'homme lui-même, mais l'homme monstrueux, le Brahma couché sur le lotus, avec son pied dans la bouche (vieille étrangeté, même pour nous qui la lisons aujourd'hui partout), et Dieu devint le type humain de la perfection sensuelle, le Dieu marbre de la Grèce ; enfin l'homme se vit tout entier dans la divinité, et ce fut Jésus. Obscurci et ensanglanté par Rome, épuré, mais appauvri par Luther, le culte de Jésus est définitivement restauré par M. Ronge, qui lui rend à la fois et sa simplicité raisonnable et ses beautés plastiques, une liturgie par exemple, des tableaux, des statues et les pompes de la messe en musique. — Je me figure que, si l'écolier du *Faust* voulut répéter à ses camarades cette leçon de Méphistophélès qui lui avait tant troublé la cervelle, il s'y prit à peu près de cette manière-là. Je demandai quel était ce doucereux jeune homme qui se regardait si précieusement pérorer, comme s'il se fût miré dans sa parole ; on me répondit que c'était l'illustre M. Dowiat, le saint Jean du nouveau messie, la bouche d'or de la nouvelle église.

Aurais-je, par hasard, trop sévèrement ici jugé les personnes après avoir commencé par réserver avec tant d'éloge les principes et les résultats d'une œuvre où les personnes ont cependant une place si marquée ? Je ne le crois pas. Les personnes sont ce qu'elles peuvent dans ce vaste mouvement ; l'œuvre reste, l'œuvre de tous et non pas celle d'un individu, tant que ce n'est pas un individu de génie ; elle reste avec ce que chacun y a porté dans la mesure de son esprit, et ce ne sont pas toujours les plus grands qui fraient la voie. C'est là surtout le caractère de notre époque ; il n'y a plus besoin de juges, comme en Israël, pour sauver le peuple, le peuple aux mille têtes se sauve lui-même, et, si les héros deviennent rares, ce n'est pas que les ressources de l'humanité baissent, c'est que le niveau de la foule monte. Les rongiens ne sont pas des héros ; où est le tort ? Ils ne font pas le siècle, ils le suivent, et plus ils sont en eux-mêmes insignifiants et chétifs, plus leur succès doit donner à penser aux gens qui voudraient l'arrêter par la violence : il faut une force immense dans le public pour compenser cette réelle faiblesse de ses chefs apparents. La force existe ; ces quelques âmes pleines de contradictions et de misères, poussées au dehors soit par un premier hasard, soit par un coup de providence, ont rencontré là cette grande âme de tous qui les attendait, qui les a lancées et soutenues. Il n'y a de révolutions véritables que celles qui sont complètes avant d'éclater ; c'est justement pour cela qu'elles éclatent, et c'est bien

encore ici le cas. Qu'est-ce, en effet, qu'on demande? Une église nationale et raisonnable. Or, cette église nationale, vingt-cinq ans d'indépendance l'avaient déjà constituée; elle avait beau se dire toujours catholique : lorsqu'on inventa de la mener à Trèves pour adorer la sainte robe, elle s'aperçut bien que son catholicisme n'était point celui du pape. Cette église raisonnable, ce dogme de plus en plus mitigé par l'intervention du sens naturel, c'était là l'entreprise universelle de tout un siècle, et plus mûre encore en Allemagne qu'ailleurs;—mais l'illusion des rongiens, mais ce que je sens comme leur petitesse, comme leur vanité personnelle, c'est d'avoir prétendu intervertir subitement ce développement logique de la pensée humaine : rationalistes bornés, ils ont voulu changer une doctrine en catéchisme, et improviser une religion de plus avec la raison, au lieu de laisser la raison pénétrer et pénétrer encore les anciennes. Ils ont voulu refaire une règle de nature immuable, tandis que l'effort de toutes les sociétés modernes, c'est de sortir de cette immobilité de la règle, c'est de la remplacer par les progrès et les perfectionnements de la vie. Le propre de l'avenir en ces délicates matières, c'est peut-être qu'il pourra se passer de symboles officiels, ou les rendra toujours d'ordre plus intime, en les multipliant toujours. Le symbole de Leipsig accepte sans doute avec une exemplaire modestie ces infaillibles vicissitudes qui l'attendent; il eût été plus sûr de ne pas le proclamer à si grand bruit. Des esprits mieux instruits auraient compté davantage sur la pente du siècle; ils auraient mis moins d'orgueil à se donner pour des fondateurs; ils n'auraient pas affiché cette étrange ambition de décréter encore la croyance humaine à la majorité des voix! Après tout pourtant, cette sotte présomption, c'est l'infirmité de quelques individus, ce n'est pas la ruine du grand travail commun. Le cours des choses en souffre peu; qui sait même s'il ne faut pas de ces gens qui viennent parfois brutalement l'aider à leurs dépens plus qu'à leur honneur? Qui sait s'il ne faut pas de ces enfants perdus dans toutes les batailles?

Singulier contraste! cet établissement officiel que je reproche aux rongiens d'avoir tenté faute de sens et de simplicité, c'est ce que certains en Allemagne leur reprochent d'avoir manqué faute des lumières de l'école. La nouvelle philosophie hégélienne n'est pas seulement une philosophie, c'est une église; elle possède la vérité absolue, elle a le secret du monde, et pourrait, au besoin, remonter la machine; c'est bien le moins qu'elle la conduise à tout jamais, avec tout empire et toute sécurité, suivant ces lois éternelles qui lui ont été révélées, non plus par l'inspiration mystique, mais par la connaissance de l'être en soi. Ces grands docteurs qui ont découvert de si magnifiques constructions pour gouverner du fond de leur cerveau jusqu'aux plus menus détails des choses, ces maîtres intrépides de la science, ont eu honte d'un édifice aussi peu savant que l'était celui de l'abbé Ronze : ils ont admiré cette profonde ignorance qui ne savait pas rattacher un système aux trois moments de la dialectique hégélienne, cette simplicité qui n'usait pas, dans une démonstration chrétienne, de ces curieuses combinaisons de l'être et du néant engendrant le *devenir*; ils ont ravalé jusqu'au plus bas tant d'impuissance et de vulgarité. Ils ne se doutent pas que l'Allemagne se bat aujourd'hui par-dessus leurs têtes dans cette arène vulgaire qu'ils dédaignent si fort. Ce qui justement a donné gain de cause aux rongiens, c'est d'avoir plaidé les lieux communs et les arguments populaires; c'est d'être descendus sur la place publique, d'avoir été des orateurs de carrefour en un pays où la parole parlée, bien plus neuve que la parole écrite, exerce un empire dont on ne peut encore apprécier tous les effets.

J'ai vu des hommes pleurer en écoutant le beau dire des pères du concile de Canstatt. Ronge lui-même sait à propos rappeler les victoires de 1813 et les gloires de l'émancipation nationale pour encourager ses auditeurs à rechercher celles de l'émancipation religieuse. Il se sert avec industrie des immortels ressentiments de l'Allemagne contre Rome, et à ce seul nom, prononcé devant la foule, on s'aperçoit qu'il y fermente encore des rancunes séculaires. Il semble que ce soit toujours hier que le vaillant capitaine Frönsberg s'en allait à Rome avec sa chaîne d'or au cou pour en étrangler le pape.

Aussi ai-je rencontré des esprits distingués qui, croyant désormais à la possibilité d'une fusion complète entre les différentes communions établies sur le sol germanique, saluent aujourd'hui dans la propagande rongienne un nouvel espoir d'unité pour l'Allemagne, une nouvelle garantie de grandeur publique. Telle est notamment l'opinion de M. Gervinus, qui l'a publiée dans un petit livre, plein de faits et d'idées, intitulé : *La Mission des catholiques allemands*. Quelle que soit la gravité d'un témoignage si compétent, je me permets encore de douter de l'avenir et surtout de l'importance d'une semblable révolution. Je ne sais pas s'il est à présent de la plus entière nécessité pour un peuple d'avoir une religion proprement nationale : c'était la condition rigoureuse de toute existence politique aux premiers temps de la cité barbare ; est-ce à dire qu'après trois mille ans passés, cette condition soit indispensable à la cité moderne ? Et quand celle-ci n'a point par origine cette unité de religion qu'on suppose une force, pense-t-on beaucoup gagner à la lui procurer ? A-t-il beaucoup servi d'avoir fait des évangéliques avec les luthériens et les calvinistes ? J'ai vu la société de Gustave-Adolphe siéger à Stuttgart quelques jours avant les rongiens ; ces honnêtes orthodoxes n'avaient pas en eux plus de consistance que les hérétiques. Enfin même, cette aptitude générale, cette valeur politique, qui leur manquaient à tous, appartiennent-elles du moins encore à l'église dans les pays où l'église se trouve naturellement nationale ? Non, car l'église ne doit plus nulle part agir comme pouvoir public ; elle ne réussit qu'à compromettre sa sainteté en se jetant sur un terrain qui n'est plus prêt pour ses pas ; tout aussitôt ses charités deviennent intrigues ; ses amitiés, coteries ; ses antipathies, factions et guerres civiles. L'église maintenant ne saurait plus être qu'une autorité morale, et son domaine, que le domaine particulier des consciences individuelles. Lorsqu'elle régnait sur la société, elle en organisait tout l'ordre pour le soumettre à une vérité absolue d'où elle avait tiré la loi suprême ; il n'y avait point de place pour la libre pensée dans le monde extérieur des institutions ; la libre pensée se perpétuait dans le monde intérieur des âmes. Les rôles sont désormais changés ; rien n'arrête l'action privée de l'église enseignant sa doctrine, mais elle a perdu qualité pour commander au nom du droit public. Le droit public ne relève plus de son principe d'infailibilité ; la société n'est plus théocratique ; elle admet l'excellence de telle ou telle règle, elle ne prononce pas que cette règle soit le tout de l'humanité, qu'après celle-là trouvée il ne reste plus rien à faire qu'à se croiser les bras dans une muette et perpétuelle observance ; elle ne gouverne point de par une immuable sagesse, recours obligé de toute église qui gouverne. La raison laïque reconnaît qu'elle se trompe et se précautionne contre ses fautes ; la raison ecclésiastique ne doit jamais se tromper. On se lasse pourtant, on s'alarme de cette radicale perfection : si ce n'est le miracle de Dieu, c'est le froid de la mort et la correction de la matière brute. Mieux valent encore les chances, les erreurs même de la liberté ; l'erreur, c'est le mouvement ;

errer, c'est vivre; et voilà comment s'est formé l'état nouveau, comment, à travers bien des angoisses et bien des chutes, il a grandi et marché, gagné peu à peu les esprits, réconcilié les cœurs et préparé toujours ses forces à des épreuves qui recommencent toujours. C'est là sa gloire; c'est cette activité souveraine perpétuellement appliquée à l'amélioration de lui-même; c'est cette facile promptitude à recevoir dans son sein des éléments contraires qui l'enrichissent sans le troubler; il n'exclue rien, il ne supprime rien, il s'approprie tout; il faut être exclusif quand on est à soi seul la vérité tout entière; l'état n'est plus que la voie vivante par où l'on y va, la route infinie de l'infinie vérité.

On aurait beaucoup à traduire pour montrer combien cette notion de l'état moderne se propage en Allemagne, pour exprimer tout ce qu'elle y répand de bon esprit et de saines pensées. J'ai sous les yeux une œuvre excellente publiée par M. Charles Weil dans ses *Annales constitutionnelles*, l'un des trois ou quatre recueils politiques qui se sont produits dans ces dernières années, et qui présentent leur vif libéralisme sous des formes assez graves pour défier la censure. M. Weil trace un tableau frappant des révolutions, des complications ecclésiastiques de l'Allemagne (*Die kirchlichen Wirren in Deutschland*). C'est une étude aussi claire que profonde, et d'un bout à l'autre dominée par ce sage esprit, si positif et si net, qui caractérise à l'avance les futurs publicistes de l'Allemagne constitutionnelle. Je voudrais dire quelle force cet esprit sent en lui-même, avec quelle confiance il attend l'avenir: je ne saurais mieux faire que n'a fait M. Weil en citant pour couronnement et conclusion de son esquisse ce beau passage de Milton:

« Il me semble que je vois en ma pensée une noble et puissante nation se levant comme un homme fort après son sommeil, et secouant son invincible chevelure; il me semble que je la vois, comme un aigle, renouveler sa puissante jeunesse en fixant son regard immobile sur le plein soleil de midi, et rafraîchir ses yeux trop longtemps abusés à la source même des célestes lumières. Cependant la troupe timide de ces oiseaux honteux qui n'aiment que le crépuscule vole lourdement à l'entour, et dans son étonnement pousse des cris envieux, comme si elle annonçait une ère de schismes et de discordes. »

LE

ROMAN D'AUTREFOIS.

MADemoiselle DE SCUDÉRY.

Tout le monde connaît de réputation George de Scudéry, gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde et capitaine d'un vaisseau du roi. Si nous en croyons Conrart, après avoir longtemps servi le roi dans ses armées de terre et de mer, il se rendit célèbre dans toute la France par un grand nombre d'écrits de prose et de vers dont il enrichit le public. Le public ne lui en a pas gardé une longue reconnaissance. De tous ces écrits, on n'a guère retenu que le premier vers d'*Alaric*, quelques phrases de son misérable pamphlet contre le *Cid*, quelques lambeaux de ses préfaces, remarquables par le ton superbe dont il parle de lui-même, et curieuses à cet égard, même aujourd'hui. On sait que sa grande prétention était de passer avant tout pour un homme d'épée, un homme terrible, qui avait plus usé de mèches en arquebuse qu'en chandelle, de sorte qu'il savait mieux ranger les soldats que les parotes, et mieux quarrer les bataillons que les périodes (1). La littérature n'était pour lui qu'une occupation fort secondaire, un simple passe-temps dont il était parfois tenté de rougir, quand il songeait à ses ancêtres : car il sortait d'une maison où l'on n'avait jamais eu de plumes qu'au chapeau.

Les fières allures de ce redoutable personnage forment un assez singulier contraste avec le maintien timide et sentimental de sa discrète sœur. Justement

(1) Préface de *Lygdamon*.

estimée pour son caractère, trop vantée pour ses écrits, elle vécut renfermée dans quelques cercles, sans s'écarter un instant de la réserve qu'elle s'était imposée. Ses romans étaient signés par son frère ; Scudéry s'en déclarait l'auteur, plusieurs le croyaient, et elle les laissait croire. Cette modestie lui profita : malgré ses rodomontades et son fracas, Scudéry fut bientôt oublié. La réputation de sa sœur fut plus éclatante, plus durable même qu'on ne le croit en général. Jusqu'à la fin de sa longue carrière, elle conserva des partisans, des enthousiastes, et jusqu'à des lecteurs, après avoir eu l'honneur d'être rudement attaquée par Molière et par Boileau.

Plus jeune que son frère de six années, Magdeleine de Scudéry naquit au Havre en 1607. Son père, lieutenant de la ville, était de Provence. Si l'on en croit George de Scudéry, leur famille était originaire de Sicile, et leurs ancêtres passèrent en France avec les princes de la maison d'Anjou. Voilà une noblesse suffisamment ancienne, et l'on ne peut s'étonner après cela de voir M^{lle} de Scudéry peupler tous ses romans de *personnes de qualité*. Elle avait à l'égard de la naissance, nous dit Tallemant des Réaux, la même vanité que son frère. « Elle disait toujours : *Depuis le renversement de notre maison*. Vous diriez qu'elle parle du bouleversement de l'empire grec. » Son père mourut, qu'elle était encore fort jeune ; sa mère, bientôt après. Recueillie alors par un oncle qui vivait à la campagne, en Normandie, elle passa chez lui la plus grande partie de sa jeunesse, pendant que son frère courait le monde, promenait sa vanité dans les petites cours de l'Italie, servait dans les armées du roi, et se signalait au Pas-de-Suze par cette belle retraite que M. de Turenne, en se moquant, lui enviait, et pour laquelle il eût donné, disait-il, toutes ses victoires.

Il est probable que la vie monotone que M^{lle} de Scudéry menait à la campagne ne contribua pas peu à développer ses instincts romanesques. Dès son enfance, elle lisait beaucoup de romans. C'était alors la grande vogue de *l'Astrée*, et M^{lle} de Scudéry, pauvre et retirée au fond de la Normandie, avait tout le loisir nécessaire pour nourrir son esprit de sentiments délicats et raffinés, en méditant sur les perfidies de l'inconstant Hylas et sur les respectueuses langueurs du tendre Céladon. « Elle m'a conté, dit Tallemant, qu'étant encore fort jeune fille, un dom Gabriel, feuillant, qui était son confesseur, lui ôta un roman où elle prenait bien du plaisir, et lui dit : « Je vous donnerai un livre qui vous sera plus utile. » Il se méprit, et au lieu de ce livre il lui donna un autre roman : il y avait trois marques à trois endroits qui n'étaient pas plus honnêtes que de raison. La première fois que le moine revint, elle lui en fit la guerre. « Ah ! dit-il, je les ai ôtées à une » personne ; ces marques ne sont pas de moi. » Quelques jours après, il lui rendit le premier roman, sans doute parce qu'il avait eu le loisir de le lire, et dit à la mère de M^{lle} de Scudéry que sa fille avait l'esprit trop bien fait pour se laisser gâter l'esprit à de semblables lectures. M. Sarrau, conseiller huguenot à Rouen, lui prêta ensuite les autres romans. » Ainsi, moines et huguenots semblaient s'entendre pour exciter cette imagination déjà trop vive ; la solitude l'achevait.

Elle ne devait pas se marier : sa pauvreté éloignait d'elle les prétendants. Elle était d'ailleurs fort laide, grande, maigre, avec une figure longue, noire, *et un ton de voix de magister qui n'était nullement agréable* (1). Le point est à noter dans la vie d'une femme auteur, et n'a point dû médiocrement influencer sur la tour-

(1) Tallemant des Réaux.

nure de ses goûts et de son imagination. Elle songea de bonne heure à mériter par les grâces de son esprit les hommages qu'on ne pouvait rendre à sa figure. Douce, honnête, d'une âme pure et élevée, elle devait déjà rêver ces amours métaphysiques dont elle a rempli ses romans, ces chastes unions des cœurs où les séductions de la beauté n'entraient pour rien. Plus tard, elle trouva cette affection toute platonique dans un homme qui semblait fait exprès pour elle, Pellisson, noble cœur, esprit délicat, et comme elle d'une laideur achevée (1). C'était de lui que Guilleragues disait : *Vraiment il abuse de la permission qu'ont les hommes d'être laids.*

Courart, le doyen des beaux esprits au xvii^e siècle, nous a laissé quelques détails sur la jeunesse de M^{lle} de Scudéry. Il nous apprend, entre autres choses, que, « comme elle avait dès lors une imagination prodigieuse, une mémoire excellente, un jugement exquis, une humeur vive et naturellement portée à savoir tout ce qu'elle voyait faire de curieux et tout ce qu'elle entendait dire de louable, elle apprit d'elle-même les choses qui dépendent de l'agriculture, du jardinage, de la cuisine, les causes et les effets des maladies, la composition d'une infinité de remèdes, de parfums, d'eaux de senteur et de distillations utiles ou galantes pour la nécessité ou pour le plaisir. » Occupations fort innocentes et qui assurent à M^{lle} de Scudéry une supériorité marquée sur la plupart des précieuses et des femmes savantes, sur Madelon et sur Philaminte, si dédaigneuses des choses du ménage ; mais ces études ne préparaient guère l'auteur futur de la *Clélie* à comprendre les héros de la vieille Rome. Plus tard son style doux et ressemblera assez à ces *distillations galantes* où elle excellait dans sa jeunesse ; on conviendra qu'il fallait autre chose pour représenter Brutus et Mucius Scœvola.

M^{lle} de Scudéry s'occupait pourtant d'études plus relevées ; elle apprit l'espagnol et l'italien, qui étaient alors si fort à la mode. Elle lut les principaux auteurs dans l'une et l'autre langue, et y fit pour ses romans futurs ses provisions d'emphase et de *concezzi*. Déjà, dans la maison de son oncle où, selon Courart, *les bonnes compagnies abordaient tous les jours de tous les côtés*, elle s'exerçait aux conversations, se préparant ainsi à figurer un jour avec honneur dans le salon de M^{me} de Rambouillet et à présider plus tard chez elle ses réunions sentimentales et littéraires entre Ménage et Chapelain.

Après la mort de son oncle, vers 1650, elle vint s'établir à Paris avec son frère, et ils demeurèrent ensemble jusqu'en 1655. Scudéry, protégé par Richelieu, travaillait pour le théâtre avec cette fécondité malheureuse dont s'égayait Boileau :

Bienheureux Scudéry dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume (2) !
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants,
Semblent être formés en dépit du bon sens ;

(1) La petite vérole lui avait déchiqueté les joues et déplacé presque les yeux. L'abbé d'Olivet, *Histoire de l'Académie*.

(2) Boileau exagère beaucoup cependant. Scudéry composa seize pièces pour le théâtre, et publia en outre une douzaine de volumes de prose et de vers. Il est vrai que quelques personnes pouvaient le regarder comme l'auteur des romans écrits par sa sœur et signés par lui, quoiqu'il fût impossible d'y reconnaître la main de Scudéry. Dans tous les cas, cela ne ferait en tout, en 1654, époque où Boileau a écrit ces vers, qu'une cinquantaine de volumes publiés en trente-quatre ans. Cette fécondité, fort extraordinaire pour le temps, semblerait aujourd'hui une extrême stérilité.

*Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire.*

Ses ouvrages se vendaient assez bien, en effet, si nous en croyons Tallemant, témoin peu suspect toutes les fois qu'il s'agit de louer; mais on sait que la fécondité littéraire était peu lucrative au xvii^e siècle (1). Aussi Scudéry et sa sœur, tous deux sans fortune, vivaient-ils assez misérablement. Segrais, dans ses mémoires, nous le montre mangeant un morceau de pain sous son manteau en se promenant au Luxembourg, parce qu'il ne savait où dîner. Pendant ce temps-là, sa sœur restait enfermée au logis. Scudéry avait pour elle les plus grandes jalousies du monde; il la tenait sous clef et ne voulait pas souffrir qu'on la vît, s'instituant ainsi le tyrannique défenseur d'une vertu qu'on ne songeait guère à compromettre. Plus tard, quand elle eut dépassé quarante ans, elle n'était pas encore libre de recevoir qui elle voulait. Pellisson, par exemple, déplaisait à Scudéry. Conrart l'ayant mené souper un jour chez M^{lle} de Scudéry, le frère l'apprit, et le soir *il pensa manger sa sœur* (2). Tallemant s'étonne de la patience avec laquelle elle subissait cette surveillance étrange. Cela n'a pourtant rien d'extraordinaire: on sait que la manie des précieuses était de transporter le roman dans la vie privée, et le rôle de frère féroce qu'avait pris Scudéry, celui d'innocente captive que sa sœur acceptait de si bonne grâce, devaient charmer l'imagination de M^{lle} de Scudéry, surtout à l'âge de quarante et quelques années.

Ce ménage, assez ridicule à nos yeux, était pourtant fort honorable. Tous deux supportaient leur pauvreté avec noblesse et fierté. On sait que la reine Christine, qui protégeait Scudéry, lui ayant fait offrir une chaîne d'or de mille pistoles pour la dédicace de son *Ataric*, à la condition qu'il effacerait de son poème le nom et l'éloge du comte de la Gardie (un favori que la reine avait disgracié), l'auteur répondit que, *quand la chaîne serait aussi grosse et aussi pesante que celle dont il est fait mention dans l'histoire des Incas, il ne détruirait jamais l'autel où il avait sacrifié*. Ce trait fait passer sur les ridicules de Scudéry et compense un peu ses attaques de commande contre Pierre Corneille. C'est sans doute à cette dignité de caractère, au moins autant qu'à sa célébrité, que Scudéry dut d'être admis avec sa sœur au nombre des habitués de l'hôtel de Rambouillet.

Cette société célèbre, si longtemps dépréciée, a trouvé de nos jours un zélé défenseur. M. Rœderer, dans un mémoire plein de recherches curieuses sur la *Société polie*, a représenté l'hôtel de Rambouillet comme l'asile de la sagesse et des bonnes mœurs au milieu d'une cour turbulente et corrompue; il oppose les vertus de M^{me} de Rambouillet, de sa fille Julie d'Angennes, de son gendre M. de Montausier, leur conduite réservée et fière, aux scandales et aux bassesses qui déshonoraient alors cette cour dépravée par l'influence des Médicis. Tout cela est exact et vrai, et M. Rœderer démontre sans peine ce qu'on ne songe guère à lui contester.

Il est également vrai que l'hôtel de Rambouillet a eu sur la littérature une influence d'abord salutaire; dès qu'elle a pu devenir dangereuse, Boileau par ses

(1) On citait plus tard comme un prix extraordinaire (non pour l'auteur, mais pour le temps) une somme de 2 000 livres que le libraire de Chapelain lui paya pour sa *Pucelle*, si longtemps attendue et d'abord très-favorablement accueillie. Boileau reçut, dit-on, 600 livres pour *le Lutrin*, et Racine 200 pour *Andromaque*.

(2) Tallemant des Réaux.

épigrammes, Molière, La Fontaine et Racine par leurs ouvrages, l'ont anéantie. Les scrupules et les délicatesses infinies que les écrivains inspirés par l'hôtel de Rambouillet portaient dans la peinture des passions, leur décence de langage qui faisait la guerre aux mots, aux syllabes les plus innocentes, et les traitait d'*obsécrités* (1), étaient, malgré les exagérations, d'un bon et utile exemple après le xvi^e siècle, après Brantôme, Rabelais, Régnier, et au temps des échappées grossières, parfois ignobles, de Théophile, de Saint-Amand et de Scarron. Il était bien d'ennoblir et de purifier l'amour, de mettre plus d'élévation dans les sentiments, plus de décence dans les paroles. La langue même leur a sans doute quelques obligations. Je ne parle pas seulement des mots et des tournures que les précieuses ont introduits et dont plusieurs se sont maintenus ; mais cette délicatesse extrême dans le choix des termes. ces conversations élégantes que l'on travaillait comme un livre, devaient purifier une langue pleine encore de trouble et de confusion. L'affectation et la recherche, fatales aux littératures en décadence, peuvent rendre quelques services à une littérature jeune et imparfaite, comme ces maladies qui épuisent la vieillesse, et dans un corps jeune et vigoureux épurent le sang. Avec leurs subtilités sentimentales, ces beaux esprits assouplissaient la langue en la torturant. Ainsi travaillé en tout sens, le langage pouvait se prêter aux formes diverses dont une pensée meilleure allait avoir besoin. De plus, à côté de l'Académie fondée par Richelieu, M^{me} de Rambouillet établissait une sorte d'institution analogue, une succursale élégante de l'Académie, une académie de salon, moins pédante et plus polie. A l'Académie française, Richelieu mêlait les poètes aux grands seigneurs, et, par ce contact salutaire, donnait plus de politesse mondaine aux uns, aux autres plus de politesse littéraire : il assurait en outre aux écrivains des protecteurs, et, ce qui vaut mieux, en faisant marcher de pair la naissance et le mérite, il donnait aux poètes plus de fierté. Les écrivains se déshabituèrent peu à peu de cette domesticité à l'égard des grands seigneurs, de cette servitude personnelle à laquelle ils étaient assujettis ; ils allaient arriver à ne plus dire comme Malherbe : *J'appartiens à M. de Bellegarde*, ou comme Corneille lui-même : *Je suis à M. le cardinal*. Ils apprenaient ainsi à sentir leur dignité ; plus respectés, ils devenaient plus respectables : des droits nouveaux créent des devoirs, et la fierté s'augmente de la considération dont on jouit. Tout cela se retrouvait avec plus de familiarité et moins de pompe officielle à l'hôtel de Rambouillet.

Voilà des services fort essentiels rendus à notre littérature, on ne peut les méconnaître ; mais M. Rœderer ne s'en tient pas là : selon lui, c'est une calomnie de prétendre que, chez M^{me} de Rambouillet, on ait poussé la décence jusqu'à la pruderie, la délicatesse d'esprit jusqu'au raffinement et à l'affectation ; c'est une erreur de croire que M^{lle} de Scudéry ait été l'expression, sinon la plus distinguée, au moins la plus exacte et la plus vraie de cette société illustre. L'héritière accomplie de M^{me} de Rambouillet a été M^{me} de Maintenon. Quand il y a tant de paradoxes faciles à soutenir, c'est avoir du malheur que de tomber précisément sur

(1) Ce mot lui-même est de l'invention des précieuses. Du temps de l'*École des Femmes* (1662), il n'avait point encore passé dans la langue commune. Dans la *Critique de l'École des Femmes*, une précieuse emploie cette expression : « Comment dites-vous ce mot-là, madame ? reprend Élise. — *Obsécrité*, madame. — Ah ! mon Dieu ! *obsécrité* ! Je ne sais ce que ce mot veut dire ; mais je le trouve le plus joli du monde. »

celui-là. La pruderie et l'affectation qui se mêlaient aux qualités solides et brillantes de l'hôtel sont parfaitement constatées; c'est là un des points les moins contestables de notre histoire littéraire; les documents abondent et ne permettent pas à cet égard la moindre hésitation. Tallemant, qui a vécu à l'hôtel pendant fort longtemps, qui a eu sa part dans toutes les habitudes, dans tous les divertissements du lieu, Tallemant, qui a fait son madrigal pour la *Guirlande de Julie*, malgré son admiration pour la marquise et pour ses enfants, ne dit-il pas : *Elle est un peu trop complimenteuse... un peu trop délicate; cela va dans l'excès. Son mari et elle vivaient un peu trop en cérémonie.* Il parle de ses filles dans le même sens (1). Mais c'est surtout par la présence de l'austère Montausier que M. Rœderer veut absolument absoudre l'hôtel de Rambouillet; il s'indigne qu'on en veuille faire un Céladon. On sait pourtant que M. de Montausier aima quatorze ans Julie d'Angennes avec une discrétion et un respect qui ne lui permirent, après plusieurs épreuves, de déclarer son amour et de l'épouser que quand elle eut atteint trente-huit ans. « C'a été, dit Tallemant, un *mourant* d'une constance qui a duré plus de treize ans. » M. Rœderer s'irrite à l'idée qu'on veuille jeter du ridicule sur un homme si vertueux, comme si tout cela le rendait moins estimable, et comme si la vertu la plus rigide devait nécessairement préserver de tous ces travers. Quant au mauvais goût de Montausier, rien n'est plus certain. Ses deux familiers étaient Conrart et surtout Chapelain : il professait une grande admiration pour la *Pucelle*, il allait assidûment aux réunions de M^{lle} de Scudéry, et l'on verra plus tard ce qu'étaient ces réunions. Les autres habitués de l'hôtel ne donnent pas une meilleure idée du goût qui y régnait. C'était d'abord Voiture, qui y passait tout son temps; or, il suffit de lire ses lettres pour se convaincre que, s'il avait infiniment d'esprit, ce n'était assurément ni du meilleur ni du plus naturel. C'étaient encore (selon M. Rœderer lui-même) Scudéry, Conrart, Ménage, Cotin et Chapelain. M. Rœderer déclare qu'il *s'inquiète peu* des épigrammes de Boileau contre ces derniers; mais il y a une chose beaucoup plus inquiétante que les épigrammes de Boileau : ce sont les ouvrages même de Cotin et de Chapelain. Quand on y jette un coup d'œil, on est obligé de songer à l'estime qu'en faisait alors un certain monde, pour excuser Boileau de s'en être occupé si souvent.

Après cela, que Corneille, qui vivait d'ordinaire à Rouen, ait fait à l'hôtel quelques apparitions, qu'il y ait été admiré, que M^{mes} de Lafayette et de Sévigné y soient venues souvent dans leur jeunesse, peu importe. Tout est sain aux forts : l'austère génie du poète, la raison exquise et charmante des deux marquises, leur servaient de préservatif contre la contagion; ce n'étaient pas là d'ailleurs les habi-

(1) Il raconte un tour que le jeune Pisani, fils de M^{me} de Rambouillet, fit à une de ses deux sœurs, et qui prouve jusqu'où celle-ci poussait, à certains égards, la délicatesse. M^{me} de Rambouillet et ses filles avaient la plus grande aversion contre les bonnets de nuit : « Un jour, M. de Pisani envoya prier sa plus jeune sœur de venir jusque dans sa chambre : c'était celle qui était la plus déchaînée contre ces pauvres bonnets. Elle ne fut pas plutôt dans la chambre de son frère, que cinq ou six hommes sortent d'un cabinet avec des bonnets de nuit, qui, à la vérité, avaient des coiffes bien blanches, car des bonnets sans coiffes eussent été capables de la faire mourir de frayeur. » Le marquis de Montausier, instruit de cette aversion, ne voulut jamais, après son mariage, porter des bonnets de nuit, jusqu'au moment où une grave blessure, reçue à la tête au combat de Montansais, l'eût forcé enfin de renoncer à ses scrupules.

tués de tous les jours. Quant à M^{me} de Maintenon, dont on veut faire l'héritière accomplie de ces réunions; quant à ce cœur glacé, où l'ambition dévorait les semences de toutes les passions, sans honneur pour son caractère et sans profit pour sa vertu; cette femme qui fit tout servir aux intérêts de son orgueil, et la pruderie de sa conduite, et les vices d'autrui; exploitant le crédit et la faveur de ses amis, qu'au besoin elle savait changer en disgrâce; trahissant, par zèle sans doute pour la morale, M^{me} de Montespan, sa bienfaitrice, que Louis XIV abandonnait; trahissant, par piété peut-être, Fénelon lui-même, dont les erreurs théologiques l'effrayèrent du jour où il fut disgracié, — si c'est là l'expression la plus achevée de cette *société polie*, si c'est là ce que devait produire l'influence de la marquise de Rambouillet, c'est assurément pour elle une pauvre gloire, que son cœur loyal eût désavouée sans doute. Nous croyons lui faire moins de tort en attribuant en partie à son influence et le *Cyrus* et la *Clélie*. M^{lle} de Scudéry au moins n'a que des ridicules, et cela vaut mille fois mieux.

Nous avons cru devoir insister un peu sur ce point, d'abord parce que cette réhabilitation complète de l'hôtel Rambouillet est presque devenue une opinion à la mode, et ensuite parce que M^{lle} de Scudéry, par ses qualités comme par ses défauts, nous paraît l'expression la plus fidèle de l'esprit qui y régnait. C'est elle seule précisément qu'entre tous les auteurs de cette école M. Rœderer sacrifie; il dénature les faits pour éloigner de ceux dont il entreprend la défense toute responsabilité possible à l'égard du *Cyrus* et de la *Clélie* (1). Il démontre, assez inutilement peut-être, que Julie d'Angennes et le marquis de Montausier n'ont pu, dans leurs longues et patientes amours, suivre tout l'itinéraire de *Tendre*, dont la carte ne fut publiée dans la *Clélie* que dix ans après leur mariage; il prouve qu'ils ne purent se modeler sur les héros de M^{lle} de Scudéry. Cela est incontestable; ils n'en sont pas la copie sans doute, mais ils pourraient bien en être l'original, et c'est ce dont on peut se convaincre en lisant les romans de M^{lle} de Scudéry.

Il y a, entre les écrivains et le monde où ils vivent, une sorte d'action et de réaction réciproques dont il est souvent difficile de déterminer exactement la mesure. On a dit et répété que la littérature est l'expression de la société; en mainte circonstance, il serait aussi vrai de dire que la société est l'expression de la littérature. A toute époque civilisée, il y a une classe de personnes qui subissent inévitablement cette influence; ce sont celles qui joignent au goût de la lecture quelque délicatesse dans le cœur, un certain mouvement dans l'imagination, un besoin irrésistible de rêverie. Combien d'âmes pour lesquelles l'apparition d'un livre est un événement aussi grave que les plus retentissantes révolutions! Combien feraient toute leur histoire en racontant les lectures qui les ont émues et passionnées (2)! Il y a là, pour chacun, tout un monde de révolutions intérieures; le plus souvent

(1) « M^{lle} de Scudéry avait fait des romans; mais, tant qu'elle avait été de la société de Julie d'Angennes, elle les avait publiés sous le nom de son frère. Détachée de toute contrainte par sa séparation d'avec Julie, elle inonda Paris de ses nouvelles productions, et les répandit sous son nom. » Il y a là plusieurs inexactitudes : d'abord M. et M^{me} de Montausier continuèrent toujours à voir M^{lle} de Scudéry, de plus tous ses romans ont été publiés sous le nom de son frère, et ses autres ouvrages parurent sans nom d'auteur.

(2) « M^{me} de Staël disait que l'enlèvement de Clarisse avait été un des événements de sa jeunesse... Que ce soit à propos de Clarisse ou de quelque autre, chaque imagination poétique et tendre peut se redire cela. » (M. Sainte-Beuve.)

elles ne se manifestent point et resteront ignorées de l'écrivain qui les a suscitées. Parfois aussi elles se marquent au dehors par des actions dont ceux qui nous entourent ignorent la cause mystérieuse. L'imagination a la plus grande part sans doute dans toutes nos passions ; c'est elle qui embellit, qui divinise leur objet ? c'est sur elle que ces fictions ont une influence souveraine, c'est par là qu'elles ont tant de prise sur notre âme et la gouvernent souvent à notre insu. C'est ainsi que quelques esprits lettrés arrivent à ne plus rien sentir qu'à travers les livres. Leurs émotions sont un contre-coup de leurs lectures, leurs sentiments les plus vifs sont des reminiscences, et ils font encore de la littérature quand ils croient faire de la passion. Cela est vrai surtout des romans ; aussi ne peut-on se défendre d'une certaine émotion en parcourant ceux des temps passés, ceux même dont l'intérêt s'est évanoui, où le langage de la passion s'est refroidi pour nous. Quand nous lisons *la Nouvelle Héloïse*, Julie et Saint-Preux ne nous émeuvent plus guère ; mais ce qui peut encore nous émouvoir, c'est la pensée que tant d'âmes, qui ne sont plus aujourd'hui sur la terre, ont confondu leurs émotions secrètes avec celles de ces deux personnages, qu'elles ont aimé, qu'elles ont souffert avec Julie, avec Saint-Preux. Aussi c'est montrer, sous une apparence de gravité, un esprit bien peu sérieux peut-être, que de dédaigner par une fausse délicatesse l'étude de ces œuvres, médiocres souvent comme œuvres littéraires, mais souvent aussi fort importantes pour l'histoire des mœurs et des idées. L'influence des chefs-d'œuvre est plus grande et plus pénétrante à la longue ; mais l'influence des romans qui ont eu du succès est toujours sur les contemporains plus vive et plus étendue. Au xvii^e siècle, *Cinna* et *Athalie* ont bien moins agité de cœurs que la *Cléopâtre* et la *Clélie*. La vulgarité même de ces fictions romanesques devait les rendre plus populaires et plus puissantes sur la masse des lecteurs. La grande poésie ne s'adresse qu'au petit nombre des esprits délicats et cultivés ; pour conserver toute sa grandeur, elle va chercher les événements et les personnages qu'elle représente dans une sphère plus lointaine et moins accessible à toutes les intelligences. On n'est guère tenté, en lisant Corneille et Racine, de s'assimiler à Auguste et à Joad : on n'a pas tous les jours l'occasion de déjouer des conspirations ou de renverser des empires ; mais les événements que le roman raconte d'ordinaire sont ceux qui peuvent nous arriver tous les jours, les émotions qu'il exprime sont celles qui nous remuent. Aussi, quand le roman ne se résigne pas à peindre les scènes de la vie contemporaine, quand il va chercher ses héros dans le domaine de l'histoire, qui appartient à l'épopée ou à la tragédie, il lui arrive presque toujours d'être obligé de fausser l'histoire, de montrer du moins ses héros par leur côté vulgaire, de les rapetisser enfin à la taille de ses lecteurs, s'il veut plaire à la foule ; autrement il devient une œuvre d'art, et n'émeut plus que les esprits lettrés. Si les héros de La Calprenède étaient dans ses romans tels qu'ils furent dans la réalité, si le Brutus de M^{lle} de Scudéry était celui de l'histoire, leurs romans n'eussent pas eu sans doute un succès si populaire. Pour réussir, l'anachronisme était de rigueur, et c'est une condition que La Calprenède et M^{lle} de Scudéry ont parfaitement remplie.

Aussi, parmi les romans qui ont passionné toute une génération, en est-il bien peu qu'on doive juger comme une œuvre littéraire ; ils tenaient à une époque, ils ont disparu avec elle. Il ne faut les étudier que comme un document historique, comme on étudie les chroniques et les mémoires. C'est un journal des modes du temps passé ; on y trouve figurés les costumes divers qu'ont adoptés successivement les passions humaines, au fond toujours les mêmes, mais variables dans leur ex-

pression. Ainsi étudiés, les romans peuvent être encore l'occasion d'une foule d'observations intéressantes et de curieux rapprochements.

Examinez en détail l'*Astrée*, la *Cléopâtre*, la *Clélie*; vous y reconnaîtrez comme un perpétuel échange entre la société contemporaine et les auteurs : la société prête aux livres des événements, des personnages, des sentiments, et les livres lui rendent, souvent avec usure, tout ce qu'elle leur a prêté.

Dans son *Astrée*, d'Urfé mêlait au récit de ses propres aventures celui de quelques événements qui préoccupaient alors les esprits. Il y trouvait un double avantage : en peignant, sous les noms de *Céladon* et d'*Astrée*, ses propres amours avec Diane de Châteaumorand, il portait dans son livre cet intérêt passionné que l'on a toujours quand on parle de soi, et ses contemporains, en retrouvant la reine Marguerite de Valois sous le nom de Galatée, M. le prince et M^{me} la princesse sous les noms de Calidon et de Calidée, Henri IV sous celui d'Enric, s'intéressaient au roman, comme on s'intéresse à la chronique du jour. Aussi ce roman eut-il un prodigieux succès : on s'en souvint longtemps, on le copiait même dans la vie commune; on cherchait à reproduire les passions et les aventures dont il était rempli. Les mémoires sont pleins des rapprochements continuels qu'on faisait alors entre les événements du jour et les fictions de l'*Astrée*. Cela est surtout sensible au temps de la fronde, où les passions romanesques jouèrent un si grand rôle, et qui semble n'avoir été pour quelques-uns qu'un amusement, une contre-façon du roman, une débauche d'imagination poursuivie à coups d'épée. Citons un exemple tiré des Mémoires du cardinal de Retz : Paris est assiégé, on se bat tous les jours. Noirmoutier, Matha, Laigues et La Boulaie reviennent de faire le coup de pistolet dans le faubourg. « Ils entrèrent tout cuirassés dans la chambre de M^{me} de Longueville, qui était toute pleine de dames. Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons qui étaient dans la salle, et de trompettes qui étaient dans la place, donnait un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs. Noirmoutier, qui était grand amateur de l'*Astrée*, me dit : J'imagine que nous sommes assiégés dans Marcelli. — Vous avez raison, lui répondis-je; M^{me} de Longueville est aussi belle que Galatée; mais Marsillac (M. de La Rochefoucauld) n'est pas aussi honnête homme que Lindamor. »

La Calprenède et Gomberville, qui vinrent après d'Urfé, semblent au premier abord s'être un peu plus défendus des allusions et des portraits. La Calprenède surtout affiche dans ses préfaces un respect pour l'histoire que pourtant il n'observe guère dans ses romans. Ses héros ont les manières langoureuses que l'*Astrée* avait mises à la mode; ils sont de plus fanfarons et batailleurs comme des raffinés. Pourtant dans la *Cléopâtre*, si les personnages et les sentiments sont faux historiquement, les faits dans leur ensemble ont été reproduits avec assez d'exactitude : ce mérite (si c'en est un) est surtout frappant, quand on compare La Calprenède à M^{lle} de Scudéry, chez qui l'histoire n'est plus qu'un cadre commode pour les historiettes contemporaines, et les noms antiques, des pseudonymes pour les gens de sa connaissance.

Le premier roman de M^{lle} de Scudéry, l'*Illustre Bassa*, parut en 1644 : son frère, qui le signa comme la *Clélie* et le *Cyrus*, doit y avoir mis la main. Là, comme partout, l'auteur fait bon marché de l'histoire, et ce sont des Turcs étranges que les Turcs de M^{lle} de Scudéry; mais enfin les mœurs y sont un peu moins doucereuses, le langage moins tendre, les allusions moins fréquentes que dans ses autres romans. L'imitation de La Calprenède perce à chaque page; M^{lle} de Scudéry

ne copie pas encore exclusivement la société présente, elle copie les romans de son devancier. Avec beaucoup de bonne volonté, on pourrait à la rigueur se croire à Constantinople, ou à Byzance, comme on disait alors ; avec *Cyrus* et *Clélie*, nous serons décidément à Paris, rue Saint-Thomas du Louvre, dans la chambre bleue de M^{me} de Rambouillet.

L'Illustre Bassa a quatre volumes ; le *Cyrus* en a dix, chacun de douze cents pages environ, sans pages blanches, sans alinéas, sans têtes de chapitre et autres perfectionnements modernes. On devine facilement la cause de cette excessive fécondité : c'est que des romans plus longs rapportaient davantage. M^{lle} de Scudéry avait besoin de cela pour vivre. Elle semble du reste avoir toujours fait ce commerce avec beaucoup d'honnêteté, et n'avoir jamais imité La Calprenède, qui, selon Tallemant, *affinait plaisamment les libraires*. « Il traitait avec eux pour deux ou quatre volumes ; après, quand ces volumes étaient faits, il leur disait : *J'en veux faire trente, moi !* Il fallait venir à composition, et il leur fallait toujours donner quelque chose, de peur qu'il ne laissât l'ouvrage imparfait (1). » Défendons-nous ici des rapprochements.

Le sujet du second roman de M^{lle} de Scudéry est l'histoire de *Cyrus*, telle qu'elle est racontée dans Hérodote, mais entremêlée d'aventures héroïques ou galantes, et de récits étrangers au fond même du roman et qui viennent à chaque instant interrompre la suite des événements. Des enlèvements, des captivités plus ou moins prolongées, des accidents romanesques, mais vulgaires dans leur étrangeté, d'interminables conversations, retardent le dénouement jusqu'au dixième volume. *Cyrus*, ce *Cyrus qui brisait les portes d'airain*, préside des assemblées d'honnêtes gens et de dames de qualité. On met sur le tapis des questions galantes ; chacun disserte à son tour ; *Cyrus* recueille les voix et résume les discussions. Tout cela se retrouve dans la *Clélie*, et comme sur un fond persan ou romain M^{lle} de Scudéry dessine toujours les mêmes personnages, comme ses héros ont tous un air de famille qui ne permet guère de les distinguer, nous n'insisterons pas davantage sur ce roman. En nous arrêtant un peu plus longtemps sur la *Clélie*, qui est comme le chef-d'œuvre du genre, et qui fit surtout la gloire de M^{lle} de Scudéry, nous nous trouverons avoir donné une idée suffisante de tous ces ouvrages. Ils se ressemblent si fort, que l'analyse du *Cyrus* serait souvent celle de la *Clélie*.

Notons cependant un point essentiel : au septième volume, nous voyons paraître sous des noms supposés l'hôtel de Rambouillet tout entier : M^{me} de Rambouillet et sa fille, sous les noms de *Cléomyre* et d'*Élise* ; M. de Montausier, *Mégabyse* ; Conrart, *Théodamas*, etc. ; M^{lle} de Scudéry elle-même s'y est représentée sous le nom de *Sapho*, qui lui resta dans la société. Ses amis y ont un rôle ou tout au moins un *portrait* : c'est elle qui mit les portraits à la mode et en fit presque un genre de littérature ; on s'amusait à en composer dans les assemblées ; plu-

(1) Il paraît que, si les romanciers attrapaient déjà leurs libraires, leurs confrères, les auteurs dramatiques ou autres, le leur rendaient bien. Aussi les faiseurs de romans prenaient-ils leurs précautions. Gomberville, dans le privilège de *Polexandre*, fit insérer ce qui suit : « Faisons très-expresses défenses à toutes personnes d'imprimer ledit livre.... ni d'en extraire aucune pièce ou histoire pour les mettre en vers, ou en faire des desseins de comédies, tragédies, poèmes ou romans, même d'en prendre des titres ou frontispices, sans le consentement de l'exposant, à peine de trois mille livres d'amende. » (Privilège du roi du 15 janvier 1657.)

sieurs nous ont été conservés : à la suite des Mémoires de M^{lle} de Montpensier, nous en trouvons quelques-uns. La Rochefoucauld nous a laissé le sien, Fléchier également. *Je vous avoue*, dit Madelon à Mascarille dans *les Précieuses ridicules*, *que je suis furieusement pour les portraits ; je ne vois rien de si galant que cela.* — *Les portraits sont difficiles et demandent un esprit profond : vous en verrez de ma façon qui ne vous déplairont pas.* Les dames du temps tenaient à avoir leur portrait dans les romans de M^{lle} de Scudéry ; c'était comme une comédie où elles voulaient jouer un rôle. On a les *clefs* imprimées du *Cyrus* et de la *Clélie*. Ceux qui aiment ces curiosités peuvent les lire en toute confiance. Ces clefs sont parfaitement authentiques, et ne ressemblent en rien à celles de La Bruyère et du *Télémaque*, inventées par la malignité des contemporains. Les pseudonymes que M^{lle} de Scudéry donnait aux gens de sa connaissance n'étaient un mystère pour personne, et comme d'ailleurs presque tous ces portraits sont très-flattés, on conçoit fort bien qu'on n'eût aucune répugnance à s'y reconnaître (1).

Le *Cyrus* parut en 1650, au milieu de la fronde. Il est dédié à M^{me} de Longueville. On reconnaît dans cette dédicace la main de Scudéry. Tout ce qu'il a écrit est marqué d'un tel caractère d'emphase hautaine, qu'il est impossible de s'y méprendre. Scudéry, *frondeur* très-décidé, ainsi que sa sœur, ne manque pas de prodiguer à M^{me} de Longueville et à sa famille les éloges les plus extravagants. « Votre âme, lui dit-il, a moins de taches que le soleil ; elle passe comme les rayons de ce bel astre sur la corruption de la terre sans s'y altérer ; elle ne change jamais, non plus que lui ; elle ne quitte non plus sa route que le soleil quitte la sienne, et elle ne s'arrête non plus dans le chemin de la gloire que cet astre éclatant dans son chemin ordinaire, allant toujours de perfection en perfection, sans rétrograder jamais, non plus que l'astre dont je parle, etc. » Thomas Diafoirus n'eût pas mieux dit. Cette comparaison entre le soleil et M^{me} de Longueville se poursuit longtemps encore. *Cyrus*, adorateur du soleil, en sa qualité de Persan, vient se prosterner humblement avec l'auteur aux pieds de M^{me} de Longueville *et de sa divinité visible, afin de suivre la religion de son pays.* Voilà toute la couleur locale du livre. Joignez à cela force louanges pour le prince de Condé. — Scudéry ne se bornait pas à ces démonstrations respectueuses pour les chefs de la fronde ; il *intrigua pour M. le prince*, et fut obligé, après les troubles, de se retirer quelque temps à Granville, en Normandie, où il se maria. Cependant sa sœur allait à Vincennes visiter pieusement, et comme en pèlerinage, la chambre où avait été enfermé Condé. « Lorsque je fus au donjon, dit-elle dans une de ses lettres, j'eus la hardiesse de faire quatre vers et de les graver sur une pierre où M. le prince avait fait planter des œillets, qu'il arrosait quand il y était. » Voici ces vers :

(1) La gravité des solitaires de Port-Royal ne fut pas insensible aux hommages que leur rendit M^{lle} de Scudéry dans sa *Clélie*. « Vous avez oublié (leur dit Racine dans sa » lettre à l'auteur des *Hérésies imaginaires*), vous avez oublié que M^{lle} de Scudéry avait » fait une peinture avantageuse de Port Royal dans sa *Clélie*. Cependant j'avais oui dire » que vous aviez souffert patiemment qu'on vous eût loués dans ce livre horrible (*horrible*, » comme roman, aux yeux des jansénistes). L'on fit venir au désert le volume qui parlait » de vous. Il y courut de main en main, et tous les solitaires voulurent voir l'endroit où » ils étaient traités d'illustres. Ne lui a-t-on pas même rendu ses louanges dans l'une des » *Provinciales*, et n'est-ce pas elle que l'auteur entend lorsqu'il parle d'une personne qu'il » admire sans la connaître ? » Janvier 1666.

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
 Arrosa d'une main qui gagnait des batailles,
 Souviens-toi qu'Apollon bâtissait des murailles,
 Et ne t'étonne pas si Mars est jardinier.

Ce quatrain courut tout Paris.

La fronde et l'hôtel de Rambouillet, telles sont les deux inspirations dominantes de M^{lle} de Scudéry. On les retrouve partout dans la *Clélie*, qui parut après les troubles en 1654.

Comme roman, et surtout comme roman historique, la *Clélie* ne supporte pas même l'examen. Elle dépasse de beaucoup pour le ridicule la renommée dont elle jouit à cet égard. Le tort de M^{lle} de Scudéry a été de prendre ses héros dans l'histoire, et surtout dans l'histoire romaine. Au moins les héros du *Cyrus*, le pays où ils vivaient, les mœurs, les coutumes de ce pays, sont peu connus; mais Brutus, Lucrece, Mucius Scœvola, Horatius Coclès! par quelle fatalité M^{lle} de Scudéry a-t-elle choisi des caractères si connus, qu'elle ne pouvait que travestir étrangement? Ne pouvait-elle pas, comme d'Urfé, choisir des héros en l'air, et peupler une contrée quelconque de bergers de son invention? Il est vrai que la vérité du langage, l'exactitude du costume, inquiétaient fort peu les contemporains, et, dans la préface de l'*Astrée*, d'Urfé répondait d'avance à ceux qui auraient pu trouver ses bergers trop élégants: « Ce qui m'a fortifié davantage en l'opinion que mes bergers et mes bergères pouvaient parler de cette façon sans sortir de la bienséance des bergers, ç'a été que j'ai vu ceux qui en représentent sur les théâtres ne leur faire pas porter des habits de bureau, des sabots, ni des accoutrements mal faits comme les gens de village les portent ordinairement. Au contraire, s'ils leur donnent une houlette en la main, elle est peinte et dorée; leurs jupes sont de taffetas, leur panetière bien troussée, et quelquefois faite de toile d'or ou d'argent, et se contentent, pourvu que l'on puisse reconnaître que la forme de l'habit a quelque chose de berger. » M^{lle} de Scudéry pouvait faire la même réponse, et quand elle voyait Auguste paraître sur le théâtre avec des canons, des dentelles et une vaste perruque, elle pouvait dire également qu'il suffisait bien à Brutus et à Mucius Scœvola de porter un nom en *us* pour avoir quelque chose de romain.

La critique sur ce point est trop facile, et il serait puéril d'y insister longtemps: nous ne citerons que deux exemples de ces singuliers travestissements.

Il y a dans cette histoire, racontée par Tite-Live, deux figures dont la grandeur saisit d'abord, Lucrece et Brutus. On pardonnerait volontiers à M^{lle} de Scudéry de les avoir entourés de ses héros de ruelles et de ses héroïnes de qualité; mais, pour ces deux personnages, il semble qu'elle était tenue de les respecter. Une femme, une honnête femme surtout, aurait dû comprendre Lucrece et ne pas la défigurer. C'est un trait singulier et touchant de l'histoire romaine, que deux fois la mort d'une femme ait été fatale à la tyrannie, que deux fois la puissance d'un seul, maîtresse sur la place publique et à l'armée, ait trouvé sa perte dans cet asile des vertus domestiques qu'elle venait profaner. Lucrece et Virginie, la vertu et l'innocence, longtemps inconnues et révélées tout à coup par un amour impur, jetées subitement au milieu de ces hommes rudes et énergiques qui reléguèrent la femme dans l'obscurité du foyer, n'apparaissant un instant que pour mourir, et par leur mort sauver la liberté: il y a dans la gravité touchante de cette his-

toire, racontée par Tite-Live, un charme que l'art dramatique n'a pas encore atteint. Voici ce que M^{lle} de Scudéry a fait de Lucrece : une prude sentimentale, qui fait et reçoit de petits vers, une précieuse tenant bureau d'esprit, agitant volontiers des thèses d'amour, qu'elle traite avec une profondeur affligeante pour son mari Collatin (il va sans dire qu'elle ne l'aime point), amoureuse de Brutus, et réservant pour lui son *dernier soupir*. L'histoire de sa mort est un des endroits les plus curieux du livre, et le passage où elle raconte que Sextus a été *le plus insolent de tous les hommes* est d'un ridicule achevé, mais qui afflige plus qu'il ne fait rire, quand on vient à songer quelles étaient ces grandes âmes que M^{lle} de Scudéry avilissait ainsi.

Quant à Brutus, c'est encore pis : ce rôle de fou pris volontairement et poursuivi pendant tant d'années ; cet homme terrible dans sa folie simulée, comme Hamlet dans son délire involontaire ; cette dissimulation si obstinée, cette haine patiente, parce qu'elle est implacable ; cette explosion soudaine après tant d'outrages dévorés ; enfin le sang de ses fils et le sien versés pour fonder la république, rien de tout cela n'a pu sauver Brutus de la transformation étrange que lui a fait subir M^{lle} de Scudéry. Il soupire pour Lucrece et lui adresse des madrigaux : c'est là sa grande affaire, et, s'il médite de renverser la royauté, il semble que ce projet soit pour lui quelque chose de fort accessoire, une simple distraction à ses préoccupations amoureuses. Voici comment le dépeint un de ses confidents : « Ce qui est incompréhensible, dit Aronce, c'est de voir que Brutus, en contrefaisant éternellement le stupide, ait pu conserver ce grand et admirable esprit que vous lui trouverez tantôt. — Quand vous le connaîtrez par vous-même, reprit Herminius, vous en serez bien plus épouvanté ; car, comme je vous l'ai déjà dit, Brutus n'a pas seulement du bon sens, de la capacité, du jugement et de la connaissance des grandes choses ; mais il a l'esprit galant, adroit et admirablement bien tourné. De plus, il connaît si parfaitement toutes les délicatesses de l'amour, et il sait si bien se servir de toutes ces ingénieuses tromperies, qui gagnent quelquefois plutôt le cœur d'une belle personne que les plus grands services, qu'il n'y a pas un galant en Grèce ou en Afrique qui sache mieux que lui l'art de conquérir un illustre cœur. »

Dans la tragédie de M. Ponsard, Brutus est deviné par Lucrece ; c'est une noble et généreuse pensée. Tandis que les jeunes Tarquins raillent et dédaignent le pauvre fou, seule, par cette sympathie secrète des grands cœurs, Lucrece a compris que cette folie était un masque qui tomberait tôt ou tard. De même, dans la *Clélie*, Lucrece pénètre le secret de Brutus, mais voici comment. Dès que Brutus l'aperçoit, il en tombe fatalement amoureux : *avant que de l'avoir vue, il était ravi d'être cru effroyablement stupide, à cause que cela servait au dessein qu'il avait ; mais pour cette admirable fille, il ne pouvait souffrir qu'elle pensât de lui ce que tant d'autres en pensaient*. Il se met donc en devoir de faire connaître à Lucrece tout son esprit ; il trouve pour cela un moyen ingénieux. Il y a réunion chez Lucrece, on cause, on se dit des galanteries, on joue aux petits jeux ; Lucrece s'avise d'écrire sur des tablettes les mots suivants : *Toujours. l'on. si. mais. aimait. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. serait. n'est. qu'il*. — Elle les présente aux beaux esprits de l'endroit ; aucun n'y peut trouver un sens raisonnable. Brutus seul comprend la galanterie de Lucrece, et, rangeant ses paroles comme elles devaient l'être, il reconnaît que c'étaient deux vers qu'il écrit aussitôt sur ses tablettes, et qu'il passe furtivement à Lucrece :

Qu'il serait doux d'aimer si l'on aimait toujours !
Mais, hélas ! il n'est point d'éternelles amours.

Et il y ajoute ces deux vers de sa façon :

Permettez-moi d'aimer, merveille de nos jours !
Vous verrez qu'on peut voir d'éternelles amours.

Lucrèce rougit : Brutus est deviné.

Ces citations suffisent abondamment pour montrer que les héros de M^{lle} de Scudéry sont des républicains de fantaisie et des Romains de convention. Boileau, dans ses *Héros de roman*, n'a eu aucune peine à faire sentir le ridicule de ces rudes personnages parlant un langage si doucereux. Molière, plus philosophe, a attaqué le *Cyrus* et la *Clélie* d'une façon beaucoup plus comique dans la forme, beaucoup plus sérieuse dans le fond. Il ne s'est pas donné le facile plaisir de démontrer que Brutus n'a jamais soupiré si galamment, et que Lucrèce ne recevait point de madrigaux ; mais, par quelques traits d'une ineffaçable vigueur, il a décrédité à jamais l'esprit même du livre, et ces traditions sentimentales que M^{lle} de Scudéry transmettait au public après les avoir reçues elle-même de l'hôtel de Rambouillet. Aujourd'hui c'est seulement comme un tableau des mœurs du temps que l'on peut étudier la *Clélie*.

La fronde y a bien marqué sa trace ; cette guerre où les intérêts de galanterie et l'esprit d'intrigue remplaçaient des deux côtés l'énergique et sauvage ardeur des guerres féodales et religieuses, cette lutte sans cruauté, mais sans grandeur, où l'on quitte un parti parce que l'on quitte sa maîtresse, où les relations sociales, les divertissements, les conversations sont à peine interrompues : tel est le modèle mesquin d'après lequel M^{lle} de Scudéry représente la tragique révolution qui chasse les rois de Rome. Dans la *Clélie*, l'amour, ou ce qu'elle appelle de ce nom, est le motif de toutes les entreprises, la cause de tous les événements. Si Brutus détruit à Rome la royauté, c'est pour venger son amante ; si Horatius Coclès est un héros, c'est pour mériter un regard de Clélie. Point d'antipathies entre les deux partis, point de haines violentes entre les républicains et les partisans des rois ; c'est une lutte de courtoisie, un combat de civilités entre gens qui savent vivre, quelques duels, beaucoup de visites, beaucoup d'entretiens. Les messages amoureux vont et viennent d'un camp à l'autre avec la même facilité que les billets de Bussy à sa cousine, et ceux de La Rochefoucauld à M^{me} de Longueville. Les dames assistent aux carrousels, ou du haut des remparts regardent les combats qui se livrent aux portes, comme M^{lle} de Montpensier et ses dames contemplaient du haut de la Bastille le combat de la porte Saint-Antoine. Leur présence anime les combattants, et quand Horatius Coclès, après avoir défendu vaillamment le pont du Janicule, tombe dans le Tibre, dès qu'il reparait à la surface, son premier soin est de regarder vers la fenêtre de Clélie, pour voir si elle l'a aperçu.

Chacun des héros de la fronde avait sa dame à laquelle il devait rapporter toutes ses pensées ; les belles passions étaient aussi de rigueur à l'hôtel de Rambouillet. Il en était de même à Rome au temps de Brutus, si nous en croyons M^{lle} de Scudéry. Il est clair que pour elle l'espèce humaine est exactement divisée en deux classes, les amants et les amantes ; l'amour est la seule passion qui trouve place dans ce roman ; M^{lle} de Scudéry semble avoir aboli toutes les autres. Il n'y a guère que Tarquin chez qui l'amour soit combattu par l'ambition : aussi c'est

un personnage sacrifié. Tous aiment ou ont aimé : comme, au milieu d'un si grand nombre de personnages, il doit nécessairement s'en trouver quelques-uns (bien peu, il est vrai) qui ne sont plus en âge d'être amoureux, on a soin de nous raconter longuement leurs anciennes passions. Tous d'ailleurs aiment de la même façon, patiemment et purement : Sextus seul fait exception à cette règle, on ne pouvait raisonnablement en faire un amant honnête ; mais chacun demeure d'accord qu'*il ne se peut guère voir un plus aimable libertin*. Entre tous ces amants, il y a quelques différences cependant ; c'est une espèce qui a ses variétés. Il y a l'amant sombre et mélancolique, Brutus ; l'amant *violent et incivil*, Horatius Coclès, que l'amour porte souvent à des extrémités fâcheuses, comme d'enlever un certain nombre de fois Clélie, qui ne l'aime pas. Il y a encore l'*amant agréable* qui se contente de charmer sa maîtresse par son enjouement et sa belle humeur, Amilcar ; enfin le parfait amant, l'*incomparable Aronce*, le héros du livre, le type et l'idéal du genre. Dans la société des précieuses, c'était sur ce modèle qu'on était tenu de se former. M. de Montausier attendit quatorze ans avant d'épouser Julie d'Angennes ; Aronce est également respectueux et tendre ; il semble se créer à plaisir des difficultés pour ne pas s'unir à Clélie. On se demande souvent pourquoi il n'en finit pas plus tôt, s'il est aussi passionné qu'on le dépeint ; *mais la belle chose que ce serait*, dit judicieusement Madelon, *si d'abord Cyrus épousait Mandane et qu'Aronce de plain-pied fut marié à Clélie !* C'est ce qui explique pourquoi Julie d'Angennes avait trente-huit ans au moment de son mariage, et pourquoi les romans de M^{lle} de Scudéry peuvent remplir dix volumes entiers.

On concevrait pourtant ces retards calculés et volontaires, si on pouvait les attribuer à un sentiment caché des misères de notre nature et de la vanité de nos affections même, à cet instinct secret qui nous avertit de conserver le plus longtemps possible l'illusion chérie, et de retarder le moment fatal où l'idéal rêvé peut s'évanouir. Le pape, dit-on, offrit à Pétrarque de le séculariser pour qu'il pût épouser Laure : *Non, très-saint Père*, reprit le poète ; *j'ai encore bien des sonnets à faire*. L'idéal que le poète veut conserver pour son imagination, chacun, sans se l'avouer sans doute, peut vouloir le garder pour son cœur. Il ne paraît pas cependant que M^{lle} de Scudéry ait prêté ce sentiment à Aronce, quoique ses amants aient le tort de raisonner beaucoup trop leur tendresse, et de n'être enivrés d'amour qu'avec préméditation. « Vardes, dit Bussy-Rabutin dans une de ses lettres, *a dessein d'être amoureux de M^{me} de Roquelaure cet hiver.* » Les amants de la *Clélie* semblent taillés sur ce patron ; ces gens-là semblent tous jouer avec la passion. Ils s'analysent eux-mêmes, ils ont toujours la main sur leur cœur pour en compter les battements, ils semblent ne voir dans leur amour qu'un sujet de dissertations galantes, un prétexte à des madrigaux : c'est pour eux un amusement de société, une mode que doivent suivre les honnêtes gens ; ce n'est point, comme dans nos grands tragiques, un entraînement irréfléchi, marqué de ce caractère de fatalité qui en excuse les égarements ; ce sont de molles et volontaires langueurs qui énervent l'âme et dépravent la volonté.

On a beaucoup cité le mot de Ninon : *Les précieuses sont les jansénistes de l'amour*. Il y a bien du molinisme pourtant dans leur manière d'en discuter. Comme les adversaires de Pascal, elles ont la fureur des cas de conscience, elles *distinguent* toujours. Au sens simple et droit de la morale vulgaire, elles substituent volontiers des subtilités mystiques, une casuistique amoureuse, qui ne peut tourner au profit de l'honnêteté. J'imagine que ces romans ont troublé bien d'au-

tres ménages que celui de Gorgibus. Sans ajouter entièrement foi aux méchancetés de Tallemant et de Saint-Evremond contre les précieuses, sans aller fouiller les mémoires du temps pour y trouver des anecdotes scandaleuses, on peut croire qu'il y avait bien des dangers à *naviguer ainsi sur le fleuve du Tendre*; et c'est avec raison qu'Arnolphe, stupéfait d'entendre Agnès développer avec tant d'aisance tous les motifs qui excusent son amour pour Horace, s'écrie avec effroi :

Peste ! une précieuse en dirait-elle plus !

Ce n'est pourtant pas la faute de M^{lle} de Scudéry si tous ses héros ne sont pas des gens parfaits. Ils sont tous remplis d'esprit, de grâce, de nobles sentiments ; je ne vois que Tarquin, Tullie et Sextus qui fassent un peu ombre au tableau : il n'en pouvait être autrement. Cette habitude de donner ainsi tant de vertus à tout le monde fait honneur sans doute à M^{lle} de Scudéry : douce et honnête, elle ne pouvait se complaire dans le tableau du vice et du crime. D'ailleurs, ces personnages étant des portraits et représentant les amis et connaissances de M^{lle} de Scudéry, il était malaisé de les peindre en laid ; aussi leur prodigue-t-elle sans marchander toutes les qualités, toutes les perfections que les romanciers réservent d'ordinaire pour un seul personnage. Les noms propres reviennent rarement sans être accompagnés d'une épithète laudative : *l'illustre Aronce, l'incomparable Clélie, l'aimable Xénocrate, l'agréable Amilcar*. Ces épithètes s'attachent aux noms et en deviennent inséparables, comme les épithètes homériques. De plus, ce sont tous des gens de qualité. M^{lle} de Scudéry a créé à cet effet toute une féodalité romaine et carthaginoise : *le prince d'Amériole, le prince de Numidie, la princesse des Léontins*, etc. Quelques-uns, comme chez nous les ducs de l'empire, doivent leur titre aux batailles ou aux sièges où ils se sont distingués : le second fils de Tarquin a reçu le nom de *prince de Pométie*, parce qu'il s'est signalé au siège de cette ville. Toute cette société, beaucoup trop nombreuse, arrive de Sicile, de Grèce, d'Afrique, de tous les points de l'Italie. M^{lle} de Scudéry les fait aller et venir d'un pays à l'autre avec une merveilleuse facilité, non point pour compliquer les événements, non point pour varier les caractères et former des contrastes, mais simplement, je suppose, pour augmenter le nombre des portraits, et, en multipliant les interlocuteurs, allonger les conversations.

En effet, ce roman n'est guère qu'une conversation en dix volumes, interrompue de temps en temps par quelques incidents, et surtout par de longues histoires que raconte un des personnages. C'est là encore un des traits de l'époque, c'est le goût des romans et des récits merveilleux qui a passé dans le roman même. Il y a même un passage remarquable où Amilcar, après avoir raconté une histoire, propose de donner la *clef* des personnages, et la donne en effet : il se trouve que ce sont tous des amis de Clélie. Tout le monde, dans ce roman, cause, et cause bien ; M^{lle} de Scudéry a soin de nous le faire remarquer dans l'occasion. Quand Sextus est amené chez Lucrèce, une des choses qui l'enchantent, c'est *qu'elle se tire admirablement de la conversation*. Ailleurs, Porsenna, amoureux de Galérite, est obligé de s'en séparer : il entretient un moment la jeune fille. « Cette séparation fut tendre et touchante, et ceux qui ont raconté cette aventure disent qu'il n'était pas croyable qu'une aussi jeune personne que Galérite eût pu se tirer d'une conversation de cette nature avec autant de jugement et autant d'adresse. » Malheureusement, il y a là un inconvénient grave : les plus jeunes personnes se

tirent des conversations (qui toutes roulent invariablement sur l'amour) avec une sûreté et une sagacité un peu étranges à leur âge : naïveté, fraîcheur, innocence, tout cela leur manque. La jeune Clélie disserte sur l'amour comme aurait pu faire M^{lle} de Scudéry elle-même après tant d'observations désintéressées, ou M^{me} de Longueville après une si longue expérience personnelle. Cependant ces entretiens sont une des parties du livre les plus dignes d'attention ; ils sont souvent ingénieux et spirituels, remplis d'observations fines et délicates. C'est d'ailleurs un tableau fidèle des conversations du temps. Toute une société a contribué à ce roman, comme une génération entière a pris part, dit-on, aux poèmes homériques ; et il était naturel que ce fût une femme qui se chargeât de réunir et de publier cette épopée de la conversation galante au xvii^e siècle.

M^{lle} de Scudéry renonça bientôt à cette forme du roman qui la gênait ; et, au lieu d'encadrer ses dissertations dans une bordure historique qui ne leur convenait guère, elle publia une série de *conversations* ou d'*entretiens* sur divers sujets de morale. Ce genre plus grave était d'ailleurs plus convenable à son âge et lui réussit : cet ouvrage est sans doute ce qu'elle a fait de meilleur, sinon de plus curieux. On y trouve la délicatesse et l'élévation ordinaire de son âme, et le style en est agréable. Il ne faudrait pas croire en effet que le style de M^{lle} de Scudéry soit aussi affecté et aussi prétentieux que les aventures de ses héros et les sentiments qu'elle leur prête ; il est simple en général, et presque toujours assez négligé, surtout dans ses romans, qu'elle écrivait à la hâte. Les mêmes formes y reviennent souvent ; on ne saurait croire par exemple combien il y a de phrases qui commencent par ces tournures lourdes et gauchês : *si bien que... de sorte que... joint que*. C'est le raffinement dans la métaphysique amoureuse, c'est la subtilité dans les sentiments qu'il faut critiquer en elle ; mais son langage est presque toujours assez naturel, surtout quand on le compare à celui de Balzac et de Voiture, si vantés à l'hôtel de Rambouillet.

La société de M^{me} de Rambouillet s'était peu à peu dissoute : plusieurs sociétés moins illustres en avaient recueilli les débris. M^{lle} de Scudéry eut ses réunions, et ses *samedis* devinrent bientôt célèbres. Pellisson, Sarrazin, Godeau, Conrart, Chapelain, M. de Montausier, en étaient les habitués. Chacun y avait un nom de roman, ordinairement celui sous lequel il avait été désigné dans le *Cyrus* ou la *Clélie* : Conrart, *Théodamas* ; Pellisson, *Herminius* ou *Acante* ; Sarrazin, *Amilcar* ou *Polyandre*, etc. Godeau, évêque de Vence, petit et chétif après s'être intitulé le *naïf de Julie* à l'hôtel de Rambouillet, s'appelait chez *Sapho* le *mage de Sidon*, ou bien encore le *mage de Tendre*. Les conversations roulaient d'ordinaire sur des sujets d'amour, comme dans la *Clélie* : Pellisson était chargé de tenir registre des délibérations ; ces comptes rendus s'appelaient *chroniques du samedi* (1). On en a un extrait que chacun peut consulter dans les manuscrits de Conrart, à la bibliothèque de l'Arsenal. Si les détails que ce manuscrit renferme nous avaient été transmis par une personne étrangère à ces réunions, on croirait qu'on y a

(1) Ce manuscrit existe encore. « Je l'ai eu entre les mains, dit M. de Monmerqué dans sa précieuse édition de Tallemant : il fait aujourd'hui partie de la riche et curieuse bibliothèque de M. Feuillet, des affaires étrangères, de la société des bibliophiles français. Ce recueil est écrit par Conrart pour la plus grande partie. Il porte des corrections et des additions de la main de Pellisson. On y rencontre même quelques mots tracés par M^{lle} de Scudéry. »

voulu ridiculiser à plaisir la société de *Sapho*. On y trouve le compte rendu d'une journée célèbre dans les annales des précieuses. Le samedi 20 décembre 1653, l'assemblée étant réunie, Théodamas (Conrart), qui brûle d'une passion discrète pour la princesse *Philoxène* (M^{me} Arragonais), lui envoie un cachet de cristal avec un billet en vers. Il faut répondre, et alors s'engage une espèce de tournoi poétique et galant : Polyandre et Acante improvisent chacun un madrigal, qui est accueilli avec enthousiasme; peu à peu l'ivresse poétique devient contagieuse, les têtes s'échauffent, les madrigaux se succèdent, se croisent avec une extrême rapidité, la plume court de main en main; jusqu'aux valets de la maison, tout le monde fait des vers, et ces vers, que le manuscrit rapporte, sont tous plus pitoyables les uns que les autres. Enfin, d'un commun accord, on assigne à l'invincible Polyandre (Sarrazin) le prix du combat. Cette mémorable journée prit le nom de journée des madrigaux. Un extrait de ce compte rendu serait un commentaire excellent à joindre aux *Précieuses ridicules* (1). Le madrigal de Mascarille vaut bien ceux de l'invincible Polyandre.

Malgré toutes ces niaiseries, M^{lle} de Scudéry vivait honorée et respectée. En 1671, l'Académie ouvrit, pour la première fois, le concours pour le prix d'éloquence, fondé par Balzac : M^{lle} de Scudéry obtint le prix. Son discours de la *Gloire* est pourtant assez faible; mais un prix fondé par un des héros de l'hôtel de Rambouillet revenait de droit à M^{lle} de Scudéry. M^{me} de Sévigné parle toujours d'elle avec beaucoup d'estime : « *L'esprit et la pénétration de Sapho n'ont point de bornes*, dit-elle dans une lettre à M. de Pomponne; elle lui écrivait quelquefois. Huet, Segrais, Ménage, Fléchier, professaient une grande admiration pour cette illustre fille, et Mascaron, évêque de Tulle, lui écrivait en 1672 : L'occupation de mon automne est la lecture du *Cyrus*, de la *Clélie* et d'Ibrahim (*l'Illustre Bassa*). Ces ouvrages ont toujours pour moi le charme de la nouveauté, et j'y trouve tant de choses propres pour réformer le monde, que je ne fais point de difficulté de vous avouer que, dans les sermons que je prépare pour la cour, vous serez très-souvent à côté de saint Augustin et de saint Bernard. »

M^{lle} de Scudéry méritait ces hommages par son caractère beaucoup plus que par son talent. Son cœur était toujours du parti des opprimés; elle resta fidèle à Fouquet disgracié; c'est elle qu'il chargeait de remettre secrètement au gazetier Loret la pension que celui-ci touchait avant la chute du surintendant (le haineux Colbert, irrité de la fidélité de Loret envers son bienfaiteur, avait supprimé la pension); c'est à elle que Pellisson faisait passer les mémoires qu'au fond de la Bastille il écrivait en faveur de Fouquet. M^{lle} de Scudéry ne négligea rien, de son côté, pour adoucir la captivité du pauvre Pellisson jusqu'au moment où il fut rendu à la liberté.

George de Scudéry était mort en 1667; sa veuve, qui eut avec Bussy-Rabutin une correspondance suivie, ne semble pas avoir continué de fréquenter sa belle-sœur; du moins elle ne parle jamais d'elle dans ses lettres. M^{lle} de Scudéry resta seule, et vit peu à peu disparaître tous ses anciens amis : de nouvelles connaissances les remplacèrent imparfaitement. Son esprit garda jusqu'à la fin la même

(1) Ainsi qu'aux *Femmes savantes*. Chrysale se plaint que ses valets eux-mêmes font des vers :

L'un me brûle mon rôt en lisant quelque histoire;
L'autre rêve à des vers, quand je demande à boire.

vivacité : à quatre-vingt-douze ans, elle adressait encore au roi quelques jolis vers. Elle mourut en 1701 ; deux églises se disputèrent l'honneur de lui donner la sépulture ; il fallut que l'autorité intervînt pour terminer ce différend. Longtemps encore elle eut des admirateurs. L'abbé Prévost la cite avec éloge dans son journal (*le Pour et le Contre*), et Hoffmann a donné son nom à l'un de ses meilleurs contes (1).

Nous n'avons point dissimulé les côtés faibles de M^{lle} de Scudéry, nous n'avons point cédé à cette manie de réhabilitation qui est, dit-on, une des maladies de notre siècle (quoique de nos jours le défaut le plus général ne soit pas de flatter les vaincus). Nous pensons pourtant qu'une étude sérieuse de ces romans ne serait pas inutile à l'histoire de notre littérature. Ces ouvrages, quelle que soit leur faiblesse, ont joui longtemps d'une heureuse destinée ; il est impossible qu'ils n'aient pas eu une assez grande influence. Si *le Roman comique* préparait *Gil Blas*, M^{lle} de Scudéry, dans un autre genre, ouvrait la voie à M^{me} de La Fayette : *la Princesse de Clèves* est la peinture sobre et correcte de ces passions contenues que la *Clélie* analyse si longuement. Cette influence se retrouverait également au théâtre. S'il est arrivé parfois aux héros de Corneille d'imiter les allures des capitans mis en honneur par La Calprenède, ne trouve-t-on pas aussi dans Racine les fadeurs sentimentales de M^{lle} de Scudéry ? Dans ses tragédies, comme dans la *Clélie*, n'y a-t-il pas beaucoup d'entretiens et trop peu d'action ? Enfin cette anatomie profonde des passions, qui nous étonne dans Racine, ces retours continuels que les amants font sur eux-mêmes, ce soin avec lequel ils étudient leurs propres émotions, n'est-ce pas là ce que M^{lle} de Scudéry essayait de faire dans la mesure de son talent ? Nous ne voulons pas établir ici une comparaison trop injurieuse pour Racine ; mais est-il possible à un poète, et surtout à un poète dramatique, de se soustraire entièrement à l'influence du goût dominant ? Or, presque tous ceux qui assistaient aux représentations d'*Andromaque* et de *Phèdre* avaient lu et admiré M^{lle} de Scudéry. — Cette étude, d'ailleurs, nous inspirerait une admiration plus éclairée et plus vive pour Corneille et pour Racine ; elle prouverait qu'ils ne devaient leurs qualités qu'à eux-mêmes, et que leurs défauts, au contraire, leur ont été imposés par les préjugés et le mauvais goût de leurs contemporains (2). On

(1) Boileau ne publia qu'en 1710 son *Dialogue des héros de roman*. Cette critique de la *Clélie* et du *Cyrus* venait bien tard ; mais sans doute les romans de M^{lle} de Scudéry avaient encore quelque réputation, puisque Boileau a pensé que cette critique pouvait offrir quelque intérêt. Il dit dans la préface que, *dans sa jeunesse, il lut ces romans, ainsi que les lisait tout le monde, avec beaucoup d'admiration, et qu'il les regardait alors comme des chefs-d'œuvre de notre langue.* « Mais enfin, mes années étant accrues, et la raison m'ayant ouvert les yeux, je reconnus la puérilité de ces ouvrages.... Je composai ce dialogue dans ma tête, mais... je gagnai sur moi de ne point l'écrire et de ne le point laisser voir sur le papier, ne voulant pas donner ce chagrin à une fille, après tout, qui avait beaucoup de mérite, et encore plus de probité et d'honneur que d'esprit. »

(2) Ce qui est assez remarquable, c'est que les contemporains de Racine lui reprochent parfois de n'être pas assez tendre :

Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre ;
Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.

Bussy, dans une de ses lettres, déclare qu'il n'a pas trouvé tant de tendresse dans *Bérénice*, et il ajoute avec sa fatuité ordinaire : *Du temps que je me mêlais d'avoir de la tendresse, il me souvient que j'eusse donné là-dessus le reste à Bérénice.* (15 août 1671.)

leur a souvent reproché, par exemple, d'avoir négligé la vérité historique, la *couleur locale*, de n'être pas assez Grecs ou assez Romains. La lecture de La Calprenède et de M^{lle} de Scudéry nous corrigerait de cette injuste sévérité; elle nous montrerait que nos deux grands tragiques ont été sur ce point beaucoup plus rigoureux avec eux-mêmes qu'on ne l'était à leur égard. Le public qui se contentait des Romains et des Grecs de la *Cléopâtre* et de la *Clélie* ne pouvait être fort exigeant.

Enfin il serait intéressant d'étudier ainsi à son origine, et de suivre dans ses développements, cette littérature de second ordre qui, pendant deux siècles, va côtoyant la grande littérature, jusqu'au moment où, de nos jours, elle semble parfois s'en séparer et trop souvent devenir une espèce de marchandise qui n'a plus rien de littéraire. On rencontrerait d'abord Marivaux imitant M^{lle} de Scudéry dans ses subtiles et ingénieuses analyses, et, comme elle, *pesant précieusement des riens dans des balances de toiles d'araignée*; un peu plus tard, l'abbé Prévost avec ses grands romans, auxquels un seul de ses ouvrages, court et rapide, a survécu (1). *Dans ce genre secondaire, où la délicatesse et un certain intérêt suffisent, mais où nul génie (s'il s'en rencontre) n'est de trop* (2), nous trouverions à toute époque des triomphes mérités et des succès scandaleux; à côté de Voltaire et de Jean-Jacques, de *Zadig* et de *la Nouvelle Héloïse*, nous verrions Crébillon fils goûté, applaudi, exalté, et d'Arnaud-Baculard comparé par Frédéric-le-Grand à Voltaire, qui eut ce jour-là assez de modestie pour s'en fâcher. Ainsi, peu à peu, en suivant ce courant plus ou moins rapide, plus ou moins grossi par les affluents étrangers, nous arriverions par degrés à l'immense débordement auquel nous assistons aujourd'hui, et l'histoire du temps passé nous consolerait peut-être un peu de nos misères. Le xvii^e siècle lui-même avait bien les siennes. Grâce à l'éloignement, ce n'est plus pour nous que le siècle de Corneille et de Molière, de La Fontaine et de Racine; il n'en était pas de même pour les contemporains. Que de noms oubliés aujourd'hui étaient alors cités avec honneur à côté de ces grands noms! Pourtant il ne faudrait pas pousser trop loin le parallèle. Sans doute, au xvii^e siècle comme aujourd'hui, on arrivait au succès en flattant des goûts frivoles, en sacrifiant les suffrages sérieux aux engouements passagers; mais le public qui donnait alors le ton aux romanciers, le public dont l'opinion était souveraine, dont le caprice avait force de loi, ne ressemblait guère à celui d'aujourd'hui. Sous Louis XIV, on s'adressait à une société choisie, on en reproduisait le ton et le langage, et il fallait encore quelque talent pour représenter fidèlement ces entretiens, quintessenciés peut-être, mais délicats et ingénieux. Aujourd'hui l'on s'adresse à la foule et chacun se met à son aise; les lecteurs, plus nombreux, sont aussi moins exigeants. La *Clélie* avait au moins une forme littéraire qui dissimulait un peu l'absurdité du fond; elle se recommandait par le style, et c'est là ce qui a valu à ce mauvais roman une existence si longue et si brillante, une vogue si inquiétante pour le goût. La plupart des romans actuels ne présentent pas le même danger. Assurément, s'il fallait choisir entre les improvisateurs d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, nous prendrions parti pour les premiers; après tout, le langage des ruelles valait mieux que celui des bagnes. Il faut pourtant convenir que nos ro-

(1) Si ses longs développements semblent une imitation de Richardson, Prévost n'avait pas oublié, comme on l'a vu plus haut, les romans de M^{lle} de Scudéry.

(2) M. Sainte-Beuve.

mans médiocres ont un incontestable avantage sur la *Cléopâtre* et la *Clélie*; ils vivent beaucoup moins longtemps. Depuis que la presse quotidienne leur est venue en aide, la consommation est devenue plus considérable, mais aussi plus rapide; ils meurent chaque jour en détail, et, s'ils arrivent en foule, ils disparaissent plus promptement.

EUGÈNE DESPOIS.

DE

L'AGITATION INDUSTRIELLE

ET

DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL.



- I. — *De la Liberté du Travail*, par M. CHARLES DUNOYER.
- II. — *Essai sur l'Organisation du Travail et l'Avenir des Classes laborieuses*, par M. MORIN.
- III. — *Des Lois du Travail et des Classes ouvrières*, par M. G. DUPUYNODE.
- IV. — *Du Paupérisme*, par M. MARCHAND.
- V. — *L'Organisation du Travail et l'Association*, par M. MATH. BRIANCOURT.
- VI. — *L'Organisation du Travail d'après la théorie de Fourier*, par M. P. FOREST.
- VII. — *Histoire des Idées sociales*, par M. F. VILLEGARDELLE.
- VIII. — Publications diverses.

Il ne faut pas s'étonner que les questions qui touchent au travail industriel préoccupent notre époque. L'esprit d'industrie s'est emparé de notre société, il l'anime et la stimule, il exerce sur les activités individuelles une influence prépondérante, et forme le trait le plus prononcé de la physionomie générale de ce temps. Chaque époque apparaît ainsi avec sa préoccupation principale qui lui donne un caractère. Tout près de nous, le xviii^e siècle se distingue par un mouvement philosophique inouï ; nous voyons ensuite la république française livrée aux grandes illusions démocratiques, l'empire aux idées militaires, la restauration à la lutte de deux principes et de deux régimes. Aujourd'hui notre société, fatiguée de longues commotions, se tourne avec une sorte d'entraînement vers les efforts pacifiques de l'industrie : elle doit se ressentir de cette nouvelle application de ses forces. La vie industrielle soulève, parmi nous, des questions qui lui

sont propres, et qui dérivent de ses conditions élémentaires. Les idées et les faits industriels ont des historiens, les ouvriers trouvent des généalogistes qui suivent à travers les siècles le rude chemin que le travail a couvert de ses sueurs.

S'il est une tendance, au milieu de ce mouvement, qui mérite d'être accueillie avec une faveur particulière, c'est celle qui se propose de relever l'état moral et d'améliorer le sort des classes laborieuses ; mais, hélas ! on s'est bien souvent égaré dans la recherche des moyens. Tantôt on a méconnu, dans des plans impraticables, quelques-uns des éléments essentiels de la nature humaine ; tantôt on n'a pas compris la situation relative et le rôle spécial des divers agents de la production. On a contesté des améliorations évidentes, on a exagéré les maux réels, les incertitudes douloureuses qui se mêlent au bien accompli. Le pouvoir social a été amèrement accusé, comme s'il tenait sous sa main un remède infailible. Toutefois ces erreurs de la critique et de la théorie ne sont pas une raison pour comprimer l'essor de la pensée qui aspire vers un état de choses meilleur et plus sûr. La disposition des esprits à s'occuper des questions relatives aux classes ouvrières est bonne et suffisamment motivée. Il convient seulement de l'éclairer, de la diriger, d'en prévenir ou d'en redresser les écarts.

Depuis plusieurs années, nous entendons incessamment répéter que pour étouffer dans leur germe les causes de la misère, et ouvrir devant le monde l'ère d'un bonheur inconnu jusqu'à ce jour, il faut organiser le travail. On prétend résumer toutes les autres questions dans celle-là. Des cris partis des camps les plus opposés somment le gouvernement de se mettre à l'œuvre et de donner au travail une satisfaction légitime. Des écrits nombreux, dont les conclusions sont fort diverses, ont été publiés sur ce sujet, qui défraie à lui seul la polémique de plusieurs journaux. Survient-il quelque part une perturbation dans les faits industriels, on l'attribue au défaut d'organisation du travail. Les ouvriers d'un corps d'état exigent-ils une augmentation de salaire, les ateliers sont-ils subitement abandonnés, la tranquillité publique est-elle inquiétée soit par le désordre matériel, soit par des contre-coups funestes, et la liberté des transactions profondément atteinte, c'est toujours faute de cette organisation du travail, qu'on érige en remède infailible. Avec l'organisation du travail, plus de plaintes, plus de désirs immodérés, plus de ces désordres si fertiles en souffrances, c'est-à-dire d'autres hommes, une autre société. A l'origine, la question s'était annoncée par de simples recherches sur l'état des travailleurs ; plus tard, elle avait produit différents systèmes ; en ce moment, elle traverse une nouvelle phase. On ne se borne plus à discuter, on veut agir, et, avec l'organisation du travail pour mot d'ordre, on cherche à semer l'agitation parmi les classes laborieuses.

Je crois utile d'examiner de près le mouvement auquel nous assistons, de l'interroger sur sa nature, sur ses tendances, sur son avenir. Contient-il des germes féconds ? est-ce un vain bruit et une agitation condamnée d'avance à rester stérile ? Cette question de l'organisation du travail est-elle pour notre époque une question aussi grosse, aussi menaçante qu'on se plaît à le redire ? N'a-t-elle pas été dénaturée par des exagérations gratuites ? Je voudrais essayer de dégager le problème de la déclamation et de l'erreur, et, après avoir apprécié ce qu'on propose, indiquer ce qu'on peut faire ; mais, avant tout, il faut s'entendre sur les mots et poser la question en ses termes simples et naturels.

I. — ÉTAT DE LA QUESTION.

L'organisation du travail comprend deux ordres d'idées : le régime disciplinaire auquel sont assujettis les travailleurs, la distribution des produits du travail. Le régime disciplinaire résulte de la loi ou d'institutions particulières consacrées par l'usage ; la distribution des produits peut être également assujettie à des règles arbitraires et positives, l'histoire en offre des exemples dans certains états de société ; elle peut aussi être laissée dans le domaine de la convention libre, et alors elle est dominée par les lois générales de la production que la science moderne a mises en lumière.

Les principes fondamentaux sous l'empire desquels le travail peut être placé ne sont ni très-nombreux ni fort compliqués. On peut les ramener à cette alternative, l'asservissement ou la liberté. Au milieu des vicissitudes économiques dont l'histoire nous offre le spectacle, mille variétés, mille différences, mille conditions distinctes se sont manifestées. Toutes se rapportent cependant à l'un des deux régimes : si elles s'écartent de l'un, elles se rapprochent de l'autre. Un pays n'est pas absolument libre de se prononcer entre les deux principes et de faire un choix. L'ordre industriel est soumis à des influences dont les peuples ne s'affranchissent point en un jour ; il se ressent de l'état social, des idées et des habitudes politiques. Les sociétés humaines, pour qui le travail est une nécessité, ont toujours possédé un ensemble de règles ou d'usages qui en ont constitué l'organisation. Moins le travail était libre, plus les règles étaient simples et uniformes. Qu'on cesse donc de nous présenter l'idée même de l'organisation comme une découverte de notre temps. Lorsque le travail était complètement asservi, lorsque le travailleur était esclave, l'autorité du maître tenait lieu de discipline ; avec la propriété de la personne du travailleur, la loi lui adjugeait tous les produits de son industrie. Elle contenait bien cependant quelques dispositions inspirées par une protestation secrète de l'humanité offensée, qui s'écartaient de la rigueur de son principe ; mais les conditions qu'elle imposait au maître étaient souvent inexécutées, et les réserves qu'elle faisait au profit de l'esclave restaient presque toujours illusoire. C'était là un système d'organisation, système détestable, outrageant, immoral, mais très-régulier et très-prévoyant. Le servage, la corporation privilégiée et exclusive, sont autant de modes qui dérivent, en s'adoucissant, du même principe général.

Le régime de la liberté répugne-t-il à l'idée d'ordre ? Non : il suppose l'ordre au contraire, car, en industrie comme en politique, il n'y a point de liberté sans règle. La liberté résulte de l'équilibre des forces diverses, destiné à prévenir tout choc, tout empiétement illégitime. Le travail demeure libre toutes les fois que le travailleur conserve la disposition de lui-même, qu'il peut choisir le métier auquel il appliquera son activité, en changer si cela lui convient, débattre les conditions de son concours, l'accorder ou le refuser quand bon lui semble. Chez nous, le travail est libre ; toutes les exigences de la liberté sont satisfaites. Nos pères ont adopté, il n'y a guère plus d'un demi-siècle, ce grand principe, glorieusement proclamé déjà par Turgot. Les résultats du nouveau régime ont été immenses.

Au premier moment et sous l'influence des idées de réaction contre des abus

antérieurs, on s'était livré avec enthousiasme aux rêves d'une liberté illimitée, sans excès, se suffisant à elle-même. Cette belle illusion s'évanouit bientôt devant l'expérience. On sentit le besoin de modérer l'arbitraire individuel, qui dégénérait en licence et compromettait tous les intérêts. Un régime disciplinaire fut alors ébauché avec une hardiesse remarquable. La loi du 22 germinal an xi sur la police des manufactures, devenue insuffisante aujourd'hui, révélait des vues arrêtées et des prévisions lointaines : elle renouait des traditions violemment interrompues et posait les bases du nouvel ordre industriel. Des arrêtés sur les livrets d'ouvriers et sur l'établissement des chambres consultatives développèrent la pensée de cette loi. A la même époque, les chambres de commerce renaissaient, les conseils de prud'hommes allaient être institués. Tels furent les éléments de la nouvelle organisation ; il faut y ajouter les articles du code civil sur le *louage d'ouvrage* et ceux du code pénal contre les coalitions, déjà prévues par la loi de germinal. Quelques actes postérieurs ont modifié ou étendu les institutions de ce temps ; ils ont eu pour objet de les mettre d'accord avec l'esprit de notre nouveau droit public. D'autres dispositions réglementaires, celles, par exemple, qui concernent le travail des enfants dans les manufactures, appartiennent à un ordre d'idées tout à fait étranger à la législation économique du consulat et de l'empire. Le gouvernement de 1850 a sa part dans l'œuvre d'organisation de l'industrie. Les institutions protectrices destinées aux classes laborieuses et consacrées par des lois ou par des ordonnances royales, telles que les salles d'asile, les écoles, les caisses d'épargne, sont un élément très-notable du régime actuel. On doit y rattacher aussi les institutions de différents corps d'état, efforts du travail pour trouver en lui-même des appuis et des garanties.

En dernière analyse, la nouvelle organisation se compose de lois de discipline contre certains abus de la liberté, d'établissements publics créés dans l'intérêt des travailleurs, et des institutions privées de l'industrie. Elle ne saurait admettre, sans être aussitôt infidèle à son principe, des dispositions impératives concernant la répartition des produits entre les divers agents producteurs. Ce régime est-il homogène sur tous les points, est-il complet, est-il au-dessus de toute critique ? Non, sans doute : il présente des lacunes fâcheuses et des inconséquences regrettables, quelquefois il déploie trop de rigueur, quelquefois il est trop relâché, et il laisse en dehors de son action des faits qu'il devrait atteindre ; mais les changements accomplis prouvent qu'il n'est pas condamné à l'immobilité. On avait songé, même sous l'empire, à développer d'une façon systématique l'œuvre récemment entreprise. Nous sommes mieux placés aujourd'hui pour concilier les exigences diverses. Délivrés des appréhensions du commencement de ce siècle, nous ne sommes pas partagés sans cesse entre la crainte de tomber dans les excès des anciennes corporations et celle de rouvrir carrière aux abus d'une liberté anarchique. Les quarante dernières années d'expérience nous ont rendu familières les idées de transaction ; ces idées doivent servir de base aux lois économiques comme aux lois politiques, si on veut fonder un état de choses à la fois libre et régulier.

Que demandent aujourd'hui les théoriciens de l'organisation du travail ? Veulent-ils modifier, corriger, étendre l'ordre industriel existant ? Non ; ils ne se contentent pas de modifications partielles et graduées. Pour la plupart, ils repoussent en masse tous les éléments actuels ; ils demandent un ordre économique tout nouveau, absolument différent, et qui suppose d'abord le bouleversement complet de l'ordre social et politique. La question se trouve ainsi ramenée à des termes très-

simples et très-clairs : nous avons un régime industriel qui est devenu l'objet d'attaques vives et nombreuses ; on en propose d'autres pour le remplacer. Dans une telle situation, que devons-nous faire ? Examiner ces divers régimes, afin de voir s'il en est un qui se concilie mieux que le nôtre avec le développement individuel et la sécurité sociale, qui soit plus avantageux pour les progrès de l'industrie et le bien-être des masses. D'un autre côté, des économistes ne se bornent point à repousser tous ces systèmes d'organisation ; ils veulent exclure absolument le pouvoir public du domaine de l'industrie. Voici donc trois partis fort distincts entre lesquels il faut choisir : adopter l'un des systèmes proposés ; rejeter toute prescription réglementaire, et, au milieu d'une société soigneusement ordonnée, laisser l'industrie et le travail en dehors des lois ; demeurer dans les termes de la liberté disciplinée sur le terrain de l'organisation actuelle, sauf les compléments et les modifications dont elle paraît susceptible. Nous le dirons tout de suite, ce dernier système nous paraît le seul admissible, et nous espérons démontrer que seul il s'accommode aux nécessités du pays ; il a pour lui l'épreuve du temps, et, s'il n'a pas enfanté les merveilles imaginaires que promettent les théories nouvelles, il a suffi, tel qu'il est, pour garantir la société contre le désordre et ouvrir à l'industrie une carrière brillante. Il se prête d'ailleurs à toutes les réformes utiles. Il s'accorde mieux que tout autre, comme les faits les plus significatifs l'ont prouvé, avec l'intérêt des classes laborieuses. Aussi avons-nous pleine confiance dans le principe libéral des institutions actuelles. Quels sont les moyens de les améliorer encore et de compléter notre régime industriel, soit dans l'ordre des établissements de prévoyance, soit dans l'ordre des lois de discipline ? L'enquête dont on a essayé de faire tant de bruit est-elle nécessaire ? En a-t-on besoin pour savoir à quelles mesures s'arrêter ? L'étude des théories récemment développées préparera notre réponse à ces questions.

II. — SYSTÈMES RESTRICTIFS DE LA LIBERTÉ DU TRAVAIL.

Depuis que l'attention publique s'est portée sur l'organisation du travail, ou plutôt depuis que les partis se sont emparés de la question, chacun a voulu dire son mot. Quelques-uns ont étudié le problème pour lui-même, en vue des intérêts qu'il embrasse ; les autres l'ont saisi comme un moyen, comme une bonne occasion de s'adresser au public, et ils l'ont traité le plus souvent sans avoir aucune connaissance de nos lois économiques. De là tant d'écrits déclamatoires, qui manquent de bases et de conclusions. Toutefois, au milieu de ce désordre, plusieurs systèmes plus ou moins contraires au principe de la liberté se dessinent nettement ; les opinions qui se groupent autour d'eux se prêtent à l'analyse. Ainsi, nous avons les idées des communistes sur l'organisation du travail, la théorie de Fourier expliquée par ses disciples, les idées des radicaux, le système qu'on peut appeler *système des ouvriers*, celui des conseils industriels hiérarchisés, enfin celui de la restriction de la liberté des masses.

Les écrivains communistes sont ceux qui entendent le régime industriel de la façon la plus radicale et la plus subversive. Tous les autres acceptent l'institution de la propriété. Si quelques-uns la mutilent, si l'école de Fourier, par exemple, lui porte une rude atteinte avec ses actions commanditaires, le principe cependant

est à peu près conservé. Nous n'avons pas l'intention de refaire l'histoire du communisme ni d'entrer en longue discussion avec lui (1). La théorie est connue. Quoiqu'elle se présente non-seulement comme une doctrine économique, mais comme une doctrine sociale complète, elle ne brille point par la variété et l'invention; elle repose sur une seule idée, l'idée fautive de l'égalité absolue entre les hommes. L'homme se croit volontiers l'égal de ses supérieurs, et le supérieur de ses égaux. C'est le secret penchant de sa nature; mais il sait fort bien reconnaître entre ses semblables l'inégalité essentielle des facultés et des moyens dont l'inégalité des conditions est la conséquence inévitable. Le communisme refuse d'accepter le principe et la conséquence; il prétend rétablir pendant la vie, par son organisation du travail et son mode de distribuer les produits, l'égalité parfaite. Pour atteindre son but, il rend le travail obligatoire à tout le monde. Ce n'est pas là une innovation fort originale; parmi nous, le travail est déjà la commune loi; l'individu entièrement oisif devient de plus en plus rare. Le trait particulier de la doctrine consiste à imposer de force ce qui s'opère naturellement, si on laisse les choses à leur cours ordinaire. Dans notre société toutefois, chaque ordre de travaux a ses conditions spéciales et un rang hiérarchique. Le communisme croit pouvoir supprimer les différences qui s'y produisent. La constitution politique vers laquelle il aspire décréterait l'égalité de tous les travaux. Pure fiction, profondément contraire à la nature des choses! Au milieu des applications si diverses qu'imposent à l'activité humaine les exigences sociales, il serait trop absurde d'astreindre chacun à supporter à son tour sa part de tous les services. Pourtant l'égalité serait à ce prix. Sans une telle distribution, elle n'est plus qu'un mensonge; les professions et les métiers restent ce qu'ils sont naturellement, en dépit des lois conventionnelles. Le partage égal du bien-être exigerait aussi un égal développement intellectuel. Or, le communisme ne songe point à donner à tous les hommes une instruction semblable, pas plus qu'un même emploi. On dit bien: Chacun sera libre de choisir son état; mais, comme certains métiers indispensables seraient infailliblement abandonnés, on est contraint de placer l'autorité d'un conseil ou d'une magistrature quelconque au-dessus des volontés individuelles. Que devient alors la liberté? que deviennent les promesses de l'égalité des positions et du bonheur?

L'organisation du travail selon les idées communistes n'est pas plus attrayante en pratique qu'elle n'est solide en principe. Imaginez sur quelque point du globe une *Icarie* véritable: est-il un seul homme d'un peu d'activité et d'un peu d'énergie qui consente à échanger les rudes labeurs de notre société actuelle, même avec ses accidents et ses incertitudes, contre les conditions d'un pareil état social? L'existence y devient insipide et gênée; il lui manque le mouvement et la vie; rien n'y remplace le plaisir d'un choix volontaire et la satisfaction qui accompagne tout effort soutenu par l'espérance.

Le socialisme exagéré qui forme la doctrine communiste s'est élevé avec une aigreur extrême contre la concurrence industrielle. Sa critique, plus véhémement que judicieuse, n'a pas jeté un grand jour sur la question même de l'organisation du travail; cependant cette critique constitue seule l'action propre du commu-

(1) Voyez, sur l'histoire du communisme, un travail remarquable publié dans cette *Revue*, livraison du 30 juin 1842: *Des Idées et des Sectes communistes*, par M. L. Reybaud.

nisme moderne. Si on la supprime, il n'est plus rien ; ses déductions manquent d'originalité après les anciennes utopies du même genre. Depuis des siècles, il est demeuré au même point ; il ne s'est pas transformé, il ne s'est pas associé au mouvement général de l'humanité. On le croirait encore au temps où la verve moqueuse d'Aristophane s'exerçait aux dépens de la doctrine et tournait en ridicule ces esprits étroits ou cupides qui prétendaient déconper à leur usage et soumettre au niveau de leurs petites pratiques l'idéal que la philosophie avait offert à la contemplation des esprits élevés. On peut aujourd'hui sans crainte laisser les communistes se cramponner, en désespoir de cause, à la question du régime industriel : leur discussion a été éprouvée ; ils n'ébranleront point l'édifice social, ils ne rallieront pas sous leurs drapeaux vieillissés de nombreux prosélytes. L'école a même perdu de son terrain depuis quelques années : ses publications deviennent plus rares, la curiosité qui les faisait lire d'abord s'est bientôt rebutée d'une théorie sans justesse et sans nouveauté.

Une autre école, celle de Fourier, prend une part plus active à la discussion du problème économique. Deux écrits viennent d'analyser et de trier les vues du maître sur l'organisation du travail : *l'Organisation du Travail, d'après la théorie de Fourier*, par M. P. Forest. — *l'Organisation du Travail et l'Association*, par M. Math. Briancourt. Sans vouloir revenir ici sur l'appréciation générale du fouriérisme (1), je me borne à considérer le côté industriel du système. L'organisation imaginée par Fourier doit, si l'on en croit ses disciples, rendre le travail attrayant, entraîner passionnément les hommes sans le secours de la morale et de la faim. Je crains plutôt qu'elle ne soit de nature à conduire à la négligence, à l'oisiveté. L'homme se sent porté à ménager sa peine, s'il n'est mû par un stimulant énergique, tel que la nécessité de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, le désir d'améliorer son état, d'assurer son avenir. Fourier rejette ce puissant mobile. Est-il parvenu à lui en substituer un autre dont l'influence soit plus déterminante et meilleure pour l'individu et pour la société ? Je le cherche vainement dans les détails très-complicés de sa combinaison sociale. J'y trouve des analyses ingénieuses et des moyens secondaires d'influence ; mais ni *les groupes et les sous-groupes*, ni *les intrigues émulatrices*, ni *la passion de l'unitarisme*, ni toutes les conditions prétendues du *travail attrayant*, n'offrent rien qui paraisse devoir exercer sur l'individu une impulsion soutenue et le pousser à l'accomplissement certain et vigilant de son devoir. Assuré contre les suites de son indolence, il ferait le moins de besogne qu'il pourrait ; on serait bientôt contraint d'en revenir aux stimulants actuels, sous peine de voir les travaux délaissés et l'homme n'être plus que le roi fainéant d'une nature improductive et envahissante. Les lois de la morale et les besoins de la vie restent encore le frein le plus solide et l'aiguillon le plus sûr.

L'auteur d'une des brochures dont nous venons de parler, M. Forest, s'est efforcé d'atténuer les bizarreries mêlées aux conceptions du génie de Fourier ; il a ménagé les susceptibilités des lecteurs étrangers à la doctrine. Il déclare, du reste, sans façon, compter sur la prochaine réalisation d'une commune sociétaire. « Pour cela, dit-il, il ne faut que des hommes et des capitaux. Des hommes, il n'en manque pas en France qui ne demandent pas mieux que d'abandonner une position ennuyeuse et incertaine pour essayer d'un nouveau genre de vie. » C'est vrai, le

(1) Cette appréciation a été faite dans un travail développé ; voyez dans la livraison du 31 juillet 1845 : *Des Idées et de l'École de Fourier depuis 1850*.

nouveau a des attraits puissants ; mais le nouveau devient bientôt vieux, et il faudrait des changements continuels pour retenir les individus que l'appât de la nouveauté aurait seul réunis. D'ailleurs, on ne doit point espérer enrégimenter sous les sarraux phalanstériens ceux qui occupent déjà une place dans notre société laborieuse. Il ne faudrait pas se montrer trop difficile sur la qualité. On serait obligé d'ouvrir à deux battants les portes de la commune aux désœuvrés, aux esprits inquiets et toujours mécontents de leur sort. Une fois les membres du phalanstère rassemblés, il resterait à les faire travailler *passionnément*, sans le secours de la morale et de la faim, par le *pur attrait du travail*. Là commencerait une difficulté plus sérieuse ; là se trouverait, même pour une agrégation mieux choisie, une cause de dissolution. On demande quinze millions de francs pour un essai en grand, et tout au plus deux ou trois millions pour un essai restreint. Ce qui peut arriver de plus heureux à l'école, c'est de ne point trouver les fonds nécessaires pour une épreuve, et, sans trop d'illusion, elle peut compter sur ce bonheur-là.

Le fouriérisme a pris la question de l'organisation du travail comme un moyen de propager ses enseignements : vain effort, il reste muré dans le cercle d'un petit nombre d'adeptes. La plupart même de ceux qui suivent sa polémique sont étrangers à sa doctrine ; la théorie phalanstérienne manque, en effet, de cette simplicité et de cette netteté qui saisissent les intelligences et les gagnent à une idée. On la rend triviale, sans qu'elle devienne populaire. Ce vice de la doctrine est très-frappant dans l'ouvrage de M. Briancourt. En exposant le système dans une sorte de roman dialogué, M. Briancourt a cru que l'étude en serait plus attrayante, et il n'est parvenu qu'à lui ôter son caractère original. Le dialogue sur des matières sociales et politiques est soumis, d'ailleurs, à des conditions sévères, sous peine de devenir plat et ennuyeux. Si on met en scène, comme l'écrivain fouriériste, des personnages vulgaires, on tombe infailliblement dans des familiarités de mauvais goût. Pour traiter des matières sérieuses, il faut supposer des interlocuteurs familiers avec de pareilles discussions. Quand on rassemble, pour converser sur un mode nouveau de sociabilité, un pharmacien, un juge de paix, un chef d'escadron en retraite, et quelques autres honnêtes gens aussi peu accoutumés à débattre des sujets philosophiques, on se condamne d'avance à abaisser un langage qui devrait toujours être noble et digne. Il n'est point étonnant dès lors que l'écrit dont nous parlons soit semé d'objections banales, de comparaisons risquées et d'expressions communes. Fourier ne se fait pas faute de vulgarités pareilles ; le caractère original de son style empêche, sinon qu'on s'en aperçoive, du moins qu'on en soit blessé. Ses disciples ont tout à perdre à le suivre dans cette voie : croire attirer les masses en leur parlant un langage trivial, c'est se méprendre sur leurs sentiments.

Les écrivains radicaux, tout en réclamant, pour la plupart, une révolution sociale, n'aspirent pas à transformer les conditions traditionnelles de l'humanité aussi complètement que le voudraient les communistes et les fouriéristes. L'école radicale nous a paru du reste extrêmement divisée sur la question du travail. Néanmoins, malgré ses dissidences intérieures, un signe remarquable caractérise assez généralement ses efforts, et les revêt d'une certaine uniformité. On semble d'accord pour sommer le gouvernement d'organiser le travail et de résoudre par des lois le problème économique. J'aperçois, il est vrai, des réserves sur la constitution du pouvoir politique qui serait le mieux en mesure de devenir le directeur général de l'industrie ; mais le trait principal n'en subsiste pas moins : la tendance

prononcée à conférer au gouvernement une action considérable. Les uns demandent que le pouvoir central devienne le régulateur suprême de la production, et fonde des ateliers sociaux; les autres soutiennent qu'il doit assurer du travail aux ouvriers, et fixer les salaires, comme s'il disposait de toutes les influences qui en occasionnent les fréquentes variations.

Cette attitude nouvelle de l'école radicale, cette réaction inattendue contre les principes de liberté, ne sont pas les faits les moins significatifs de notre époque, ni les moins utiles à méditer. Le pouvoir est loin de chercher à sortir du cercle de son action; il ne prétend point devenir l'arbitre quotidien et responsable de l'industrie, et maîtriser des conditions sur lesquelles il ne peut exercer qu'une influence indirecte. Il résiste à des sollicitations multipliées; il répudie une part trop étendue, contraire aux vrais principes, qui dispenserait l'individu de prévoyance, diminuerait ses efforts personnels au grand préjudice de sa dignité morale, et ne pourrait pas réaliser des espérances follement conçues. D'où viennent, au contraire, les sollicitations nouvelles des radicaux? Si nous nous reportons au delà de la révolution de juillet, le parti libéral n'aurait point songé à mettre ainsi entre les mains d'un gouvernement la direction du travail, à lui livrer l'industrie organisée et dépendante. Quelle opposition eût alors soulevée une prétention pareille, si elle avait osé se produire! Que s'est-il donc passé? Est-ce que l'école radicale renonce à ses antécédents? Non; mais elle a subi l'influence des événements même contre lesquels elle a inutilement protesté. Sous la restauration, une défiance irrésistible s'éveillait au sein du pays devant chaque manifestation du pouvoir, défiance légitime, car le gouvernement, malgré des services réels et un désir de bien administrer auquel on n'a pas encore rendu pleine justice, se posait politiquement en ennemi de la société renouvelée; il se montrait incapable de la comprendre et de la diriger. La révolution de juillet a mis fin à cet antagonisme: elle a conquis un gouvernement pour les idées nouvelles et les nouveaux intérêts. Les conséquences de ce grand changement, qui constituent la force morale de l'établissement de 1830, éclatent jusque dans le langage de ses adversaires. Si l'esprit de défiance n'a pas été étouffé, il est devenu moins vif, moins général. On a un peu perdu l'habitude de regarder le pouvoir comme nécessairement ennemi. C'est grâce à cette transformation lente et profonde de l'opinion publique qu'a pu se produire l'idée d'accroître l'action du gouvernement dans l'ordre des intérêts industriels.

On doit néanmoins, au milieu du mouvement de l'école radicale, faire aussi la part des passions et des entraînements politiques. Les avances ont-elles toujours été sincères? En pressant le gouvernement d'agir, n'a-t-on jamais eu l'intention secrète de lui susciter des embarras? N'a-t-on jamais pensé à le mettre dans cette alternative ou de sortir de son rôle pour suivre une impulsion téméraire, ou de donner, en résistant à cette impulsion, l'occasion de dire aux classes laborieuses qu'il se préoccupait peu de leur sort? Plus d'une fois le ton des radicaux a permis de leur imputer cette duplicité mal déguisée; mais qu'importent les intentions? Il s'agit pour nous de voir si la polémique de l'école radicale a fourni de nouveaux et bons éléments à la solution du problème.

J'y ai vainement cherché un système complet, homogène, qui pût satisfaire des esprits sérieux et positifs. Tout se réduit à peu près à une critique virulente, poussée fréquemment au delà de toute mesure et de toute vérité, et à quelques propositions vagues, déclamatoires. Rien de plus facile que de s'élever contre la concurrence: on ferme les yeux sur le bien; on généralise des accidents partiels, et,

méconnaissant cette vérité que l'homme abuse des meilleures choses, on attribue au principe de la liberté un mal qui a sa source dans l'homme même. Il ne suffit pas pourtant d'accuser l'ordre actuel, et d'invoquer une révolution sociale et économique; il ne suffit pas de s'écrier : L'association et la solidarité universelles sont un remède infaillible à tous les maux ; il faudrait encore nous montrer dans une discussion calme et solide les moyens de constituer cette association solidaire sans nuire au développement de l'individu, et sans affaiblir l'industrie elle-même; il faudrait nous prouver qu'une fois établi, le nouveau régime agirait efficacement dans le sens voulu, et ne tendrait pas à replacer le travail sous un joug dont la révolution française était si fière de l'avoir affranchi. Oui, sans doute, l'association est un élément de puissance, et la solidarité peut devenir un utile appui contre les vicissitudes de l'industrie ; mais on prétend faire violence aux volontés, on aspire à tirer du principe plus qu'il ne peut rendre, on le presse sans mesure, et il éclate entre des mains imprudentes. La stérilité de la polémique radicale, malgré des efforts ardents et répétés, contribue à démontrer tout ce qu'il y a de chimérique dans l'organisation du travail, quand on la comprend en dehors du principe de la liberté de l'industrie disciplinée par des lois spéciales et favorisée par des institutions prévoyantes. Je passerais volontiers sur la faiblesse des doctrines, si elles n'étaient pas de nature à répandre parmi les classes ouvrières des enseignements superficiels qui n'éclairent point l'esprit et éveillent des convoitises dangereuses. Ainsi, pendant que d'un côté l'école fait une guerre quelquefois légitime à des sentiments de cupidité qui se produisent sous une certaine forme, elle en favorise d'un autre côté la propagation au milieu des masses sous une forme différente. Si les radicaux tiennent à passer pour les amis sincères et désintéressés des travailleurs, ils doivent s'abstenir de flatter leurs passions et leurs mauvais instincts.

Quelques recueils consacrés particulièrement à la défense des intérêts des ouvriers, et rédigés par des ouvriers même, ont souvent donné aux radicaux l'exemple d'une louable modération. Les rédacteurs de ces recueils proposent, au nom des travailleurs, un mode d'organisation de l'industrie que son origine même recommande à l'attention. Ce système considère aussi l'association comme la seule garantie d'une juste récompense du labeur accompli ; il prend pour formule ces mots : association du capital et du travail ! Que de fois cette phrase a été prononcée sans être suffisamment comprise ! Disons-le d'abord : le principe est juste. Si le travail et le capital étaient séparés l'un de l'autre, ils resteraient stériles et improductifs ; mais cette idée, vraie en elle-même, est altérée par les applications proposées. Quelques mots la replaceront sous son véritable jour.

Le travail a besoin d'un capital qui le féconde ; comme les ouvriers n'en ont pas, ou n'en possèdent qu'un insuffisant, ils sont obligés de se mettre en rapport avec les capitalistes. De ce rapprochement naît la nécessité d'une convention et d'un partage. Unis pour produire, le capital et le travail doivent recueillir dans les fruits la part déterminée par eux comme condition de leur accord. Si l'ouvrier touche la sienne sous forme de salaire, elle sera nécessairement réduite, parce qu'elle est certaine, parce qu'on la paie avant de connaître les résultats définitifs d'une spéculation et indépendamment de toute perte possible. La portion qu'il sacrifie sur un dividende éventuel équivaut à une prime d'assurance ; elle le met à l'abri des suites d'une mauvaise affaire. Serait-il selon l'intérêt de l'ouvrier de renoncer au salaire certain pour une association sans réserve avec le capital ? En aurait-il les moyens ? Dans la plupart des industries, on le sait, il faut attendre un

temps plus ou moins long avant de recueillir des bénéfices ; l'ouvrier a peu ou point d'avances ; chaque jour doit lui fournir son pain et celui de sa famille. Passons cependant sur cette grave objection. Qu'arrivera-t-il si, au jour du règlement, l'entreprise se trouve en perte ou seulement en équilibre ? Qui nourrira l'ouvrier dont les ressources sont épuisées ? qui soutiendra sa famille ? Des cas se rencontrent, surtout dans les spéculations les moins hasardeuses, où une société plus étroite que celle qui résulte du salaire peut devenir avantageuse aux maîtres comme aux ouvriers ; on en cite déjà des exemples, et l'avenir les multipliera ; mais il faut alors que l'ouvrier possède déjà un petit capital, il est même bon pour lui de ne pas hasarder l'entière rémunération de son concours et de continuer à en recevoir une partie sous la forme assurée du salaire. Tout dépend de faits particuliers, de circonstances spéciales ; ni ces faits, ni ces circonstances, ne se prêtent à une généralisation théorique. Les maîtres et les ouvriers sont seuls en mesure de discerner leur intérêt. Une contrainte légale serait un présent funeste pour les uns et pour les autres. En dehors de l'accord volontaire, on ne recueillerait que des déceptions et du désordre. Concluons, en dernière analyse, que si l'association du capital et du travail est susceptible d'être utilement introduite, en une certaine mesure, dans notre régime industriel, elle ne pourrait être, sans une violence périlleuse, substituée systématiquement au principe de la liberté des conventions, et devenir la loi universelle de l'industrie.

Le système qui propose une *hiérarchie de conseils industriels* appartient également à des ouvriers. Ses principaux éléments sont indiqués dans la brochure d'un ouvrier imprimeur, M. Adolphe Boyer, dont cette *Revue* s'est occupée (1). Ce projet a été depuis repris et développé dans diverses publications. Remarquons d'abord qu'il penche singulièrement vers certaines tendances des écrivains radicaux ; il finit presque toujours par charger l'état du sort des travailleurs. Si des conseils doivent, en effet, fixer les salaires et assurer du travail au nom du gouvernement, l'état devient bientôt un garant responsable. La question peut se transformer, à tous moments, en une question d'impôt et d'assistance publique. Mieux vaut, pour les classes laborieuses, l'action indirecte du pouvoir, laissant à chacun le soin de lui-même et de son avenir, qu'une intervention immédiate, nécessairement despotique et entourée de mille écueils. Les détails du système sont aussi vicieux que ses tendances générales. La corporation communale, telle qu'elle a été conçue, placée à la base de l'échelle, serait investie d'attributions très-multipliées et très-complexes ; elle ne pourrait suffire à sa tâche. Vouloir, par exemple, qu'elle détermine le taux des salaires, c'est lui supposer, au milieu de la solidarité actuelle de tous les intérêts, la connaissance d'une foule d'éléments variables, le plus souvent placés hors de sa sphère. Le conseil suprême, chargé de régler la production nationale, revêtu d'une autorité indépendante et rendant l'action d'un ministre du commerce à peu près superflue, est une combinaison arbitraire, sans aucun lien avec la nature des choses. Il a fallu l'aveuglement d'une préoccupation exclusive pour s'imaginer que les décisions d'un conseil nombreux seraient plus rapides et plus sûres que celles d'un ministre responsable. Le ministre du commerce, par sa correspondance quotidienne avec les préfets, par des agents et des inspecteurs attachés à son département, par les chambres de commerce, par les conseils de

(1) Voyez, dans la livraison du 51 août 1841, l'article de M. de Carné sur les *Publications démocratiques et communistes*.

prud'hommes, par les chambres consultatives des arts et manufactures, etc., possède des facilités d'information très-diverses et très-étendues. Il peut rapprocher et comparer les renseignements transmis, les contrôler les uns par les autres; il peut en demander de nouveaux pour éclaircir les points douteux, et prescrire des enquêtes locales. Affranchi de préoccupations particulières, il est en mesure de juger les choses dans leur ensemble. Le conseil qu'on propose en serait réduit à des informations individuelles, souvent dominées par une rivalité d'intérêts locaux. Après avoir entendu successivement tous ses membres, il serait obligé, avant d'agir, de discuter et de se mettre d'accord. Combien de complications et de détours sous prétexte de simplifier les choses!

Que le travail libre forme des associations libres, que les métiers affranchis se donnent des syndicats volontaires qui suppléent avantageusement à l'action toujours un peu suspecte des lois de police, l'ordre industriel existant pourrait, moyennant certaines précautions, se prêter à ces garanties et revenir un peu sur l'interdiction prononcée par les lois de 1791. Il admet, d'ailleurs, divers conseils qui secondent avec avantage l'administration de l'industrie et du commerce. Ce sont là des éléments de l'organisation du travail. L'erreur du système que nous désignons sous le nom de *système des conseils industriels* consiste à vouloir agrandir démesurément le rôle et la portée de ces conseils, qu'il reconstitue dans un esprit envahissant, exclusif, et, je dois ajouter, rétrograde.

Si les théories d'organisation dont j'ai parlé ne s'appuient pas toutes sur une petite école, elles sont entourées, du moins, d'un certain nombre de suffrages; elles ne se présentent pas comme une opinion individuelle et isolée. Voici un dernier projet, qui n'a que son auteur pour partisan, et qui ne semble pas destiné à en réunir d'autres. J'en parle, néanmoins, à cause de son caractère étrange, inattendu, et parce qu'il offre un sujet de réflexions utiles sur le devoir des classes les plus favorisées envers les classes laborieuses. Ce système est exposé dans un livre intitulé *Du Paupérisme*, par M. Marchand. On peut l'appeler *système de restriction de la liberté des masses*. Les classes laborieuses, affirme M. Marchand, sont avilies; elles ont perdu la conscience de leur dignité; en attendant qu'elles aient repris leur rang, il faut les contenir et leur enlever une liberté funeste. Sans un régime très-sévère, elles ne cesseront point de se nuire à elles-mêmes et à la société. Voilà en quel sens M. Marchand réclame l'organisation du travail. Que le bien-être du peuple soit intimement lié à sa condition morale et intellectuelle, c'est une idée juste; mais elle a entraîné dans des exagérations impraticables un esprit raide, peu judicieux, qui se place en dehors de la réalité et ne recule devant aucune des conséquences de son principe. Les règlements disciplinaires de M. Marchand reviennent à établir sur une grande échelle une sorte de surveillance de haute police. L'ouvrier aurait constamment en face de lui un agent chargé de suivre ses mouvements et de réprimer ses écarts. Ce projet ne se borne pas aux manufactures, il embrasse toutes les professions. Afin de soumettre plus aisément à la surveillance et aux règles disciplinaires les ouvriers qui travaillent hors des fabriques, on les grouperait en corporations. Les familles ouvrières assistées par les bureaux de charité reçoivent déjà des visiteurs chargés de constater les besoins et de vérifier l'emploi des secours: c'est une conséquence de tout système de bienfaisance publique, conséquence fâcheuse sous certains rapports, et cependant inévitable; mais de quel droit épier la vie de l'ouvrier qui ne réclame aucun secours, et venir exercer des visites domiciliaires chez celui qui vit de son travail

sans demander rien à personne ? De quel droit ! réplique M. Marchand ; est-ce qu'on peut dire de lui, dans la situation où il est, qu'il n'aura jamais besoin, suivant toute apparence, de recourir à la société ? Cette éventualité paraît suffire à l'auteur pour légitimer les soupçons et motiver la mesure.

Il n'est pas nécessaire, j'imagine, de discuter de pareilles propositions. Sans parler de ses autres défauts, ce mode haineux d'organiser l'industrie a celui d'être impraticable. Nous ne vivons pas dans un temps où une partie de la société puisse faire peser sur l'autre une législation draconienne, et, par une inégalité révoltante, rendre les conditions de la vie plus dures pour certaines classes que ne le comportent les différences résultant de l'état social. Sans doute, M. Marchand se propose l'avantage des travailleurs pour dernier but de ses efforts, mais il se trompe de route et place le terme trop loin. Sa pensée bienveillante se résume un peu sèchement en cet adage d'une justesse équivoque : *Qui aime bien châtie bien*. Le devoir et l'intérêt des classes supérieures leur commandent de chercher à guider les classes laborieuses, à réformer les mauvaises habitudes, et à favoriser par des institutions sages le développement des idées d'ordre et d'économie. L'ilotisme des travailleurs, fût-il possible, ne conduirait point au but. Hâtons-nous de le dire, M. Marchand fait violence à son esprit, quand il traite de l'organisation de l'industrie ; ce n'est point là l'objet de ses études ; il n'a pas une idée exacte du sujet ; la question lui apparaît à travers d'épais nuages ; il manque de doctrines économiques comme de vues sociales et politiques. Il a étudié, au contraire, avec quelque soin certaines institutions de bienfaisance. Pourquoi ne pas rester sur ce terrain, qui lui était connu ? Pourquoi se perdre dans une introduction absolument inutile ? Nous avons un système de plus, mais la question n'y a rien gagné.

Si nous jetons un regard en arrière, nous sommes loin de l'intervention absolue du gouvernement dans le régime industriel. Le gouvernement n'est plus ni un entrepreneur général, ni un régulateur suprême, ni un garant responsable du sort des classes laborieuses ; il est réduit à un rôle de police inquisitoriale et tracassière. Ici s'arrête le mouvement vers l'organisation du travail ; la résistance qu'il a provoquée réclame maintenant notre attention. On ne rencontrera plus sur ce nouveau terrain des partis politiques cachés derrière des théories, on va se trouver en face de doctrines économiques qui se produisent sans arrière-pensée, et peuvent être étudiées du seul point de vue de la science.

III. — LES PARTISANS DE LA LIBERTÉ ILLIMITÉE DU TRAVAIL.

A entendre les partisans de la liberté absolue, les adversaires de toute discipline industrielle, on dirait qu'en France le travail est encore asservi, et que nous avons à entreprendre la conquête d'un grand principe méconnu. De quoi s'agit-il cependant, même dans le cercle de leurs idées ? De supprimer quelques tutelles administratives et quelques moyens préventifs. L'école économique ultra-libérale se révoiterait moins, j'imagine, contre les rares conditions réglementaires de l'ordre existant, si elle ne voyait pas en face d'elle des propositions qui tendent à porter une atteinte sérieuse à la liberté. Ses doctrines sont une réaction contre des doctrines extrêmes ; elles subissent la loi commune à toutes les réactions : elles sont elles-mêmes exagérées. Déterminer les actes coupables et nuisibles, pro-

noncer des peines et, quand il y a lieu, des dommages-intérêts, telle est, à ses yeux, la seule part du pouvoir social. Hostile à toute pensée d'organisation de l'industrie, comment cette école se rallie-t-elle au mouvement dont nous suivons les manifestations et les péripéties? Elle s'y rattache par son opposition même; elle forme un côté du tableau; elle est un contre-poids. D'autres convient l'autorité à une intervention excessive; elle, au contraire, fait ressortir, en les grossissant, les dangers de la centralisation industrielle.

M. Ch. Dunoyer, dans un livre sur *la Liberté du travail*, qui reproduit et complète ses travaux antérieurs, vient d'exposer les enseignements de cette école; il en a déduit, sans hésiter, les dernières conséquences. Le gouvernement doit laisser le travail à son indépendance entière, et s'abstenir de lui imposer des règles. Toutes les mesures de précaution sont condamnées: point d'enquêtes, point d'interdictions, point d'autorisations préalables, jamais de surveillance et d'inspection préventive. Ainsi la loi sur le travail des enfants, le décret de 1810 et les ordonnances relatives aux établissements insalubres, les règlements concernant l'emploi des machines à vapeur, et toutes les dispositions analogues, sont aux yeux de M. Dunoyer des erreurs graves en législation économique. Cette théorie n'est pas rassurante. Combien de malheurs occasionnés par l'imprudence ou la cupidité ne pourraient être réparés par des dommages-intérêts! Ne vaut-il pas mieux les prévenir en assujettissant la liberté à quelques conditions? Punir est bien aussi un moyen de prévenir, mais c'est le dernier de tous, c'est l'*ultima ratio* de la société à l'égard de ses membres; elle ne doit en user qu'avec discernement et réserve. La liberté absolue tendrait trop les ressorts du pouvoir répressif, sans apporter néanmoins des garanties suffisantes à la sécurité publique. Ce n'est point là une idée pratique. M. Dunoyer, il est vrai, s'en inquiète fort peu; il a parlé quelque part avec beaucoup d'ironie des esprits pratiques. « Dans ce temps-ci, dit-il, on les a souvent exaltés au préjudice des hommes de pensée. » Je ne le nie point; mais M. Dunoyer niera-t-il que le mérite des hommes de théorie, le signe de leur supériorité, soit d'émettre eux-mêmes des idées pratiques? Ne pas dédaigner les théories, mais n'admettre que celles qui peuvent, en dernière analyse, devenir une réalité et produire de bons résultats, telle est, je crois, la véritable maxime. Si on doit laisser à l'esprit un champ vaste pour ses spéculations, il doit lui-même s'imposer la souveraineté du bon sens qui marque les idées justes d'un sceau indélébile.

M. Dunoyer est malheureusement enclin à exagérer la vérité. Cette tendance fâcheuse de la part d'un esprit distingué éclate en cent endroits de son livre. Voici une idée juste, ingénieuse, qui ne manque pas d'un certain caractère de nouveauté; tournez quelques pages, et elle vient aboutir à des conséquences grosses d'erreurs et de périls. Cette observation frappera bien vite tous ceux qui liront l'ouvrage de M. Dunoyer; elle suffit pour en faire apprécier la valeur philosophique.

On peut analyser ce livre en trois propositions: la liberté industrielle, affranchie de ses dernières entraves, est la fin vers laquelle marchent les peuples et le suprême bonheur où puissent atteindre les sociétés humaines; plus les mœurs s'améliorent, plus les esprits s'éclairent, et plus le but se rapproche; si les nations s'attardent sur la route, ce n'est jamais au gouvernement qu'il faut s'en prendre, mais à elles-mêmes. Je n'aurais rien à dire contre ces propositions entendues dans un sens modéré: elles seraient bonnes à répandre, et pourraient servir les intérêts

de la civilisation ; malheureusement, le commentaire et les développements les faussent et les dénaturent, la dernière surtout devient extrêmement dangereuse. M. Dunoyer ne se lasse point de s'écrier : Le gouvernement est toujours ce que l'état d'une nation veut qu'il soit ; l'initiative des améliorations appartient aux peuples ; les excès reprochés au pouvoir sont le fait de la population considérée dans son activité collective ; les maux des peuples ne sont imputables qu'à leurs propres fautes. Oui, sans doute, l'influence de la société sur son gouvernement est une loi incontestable ; si cette influence est plus ou moins étendue, plus ou moins active, elle n'est jamais tout à fait absente d'un pays. Gardons-nous d'en conclure, d'un ton dogmatique, que les gouvernements sont innocents de tout mal et doivent être absous de tout reproche, que la société seule est coupable, et qu'on a tort d'accuser telle ou telle forme politique. Mille circonstances indépendantes de la volonté d'un peuple n'ont-elles jamais maintenu un gouvernement oppressif et des institutions funestes ? Les annales des nations sont remplies de ces exemples ; on ne résume pas aussi aisément la philosophie de l'histoire en un aphorisme sentencieux. Tous les publicistes ont reconnu la double action des mœurs sur les lois et des lois sur les mœurs. On ne s'était point encore représenté les gouvernements comme des personnifications impassibles de l'état social, incapables d'erreurs et incapables de bien. Dites aux peuples de se rendre dignes de la liberté ; dites-leur que leur sort est pour beaucoup entre leurs mains, que leur avenir dépend pour beaucoup de leur propre volonté ; s'ils veulent s'élever à une condition meilleure, qu'ils développent leurs bons instincts, qu'ils contiennent les mauvais, qu'ils se pènètrent de leurs devoirs, luttent et travaillent sans cesse, et ne perdent pas un temps précieux à rêver des révolutions politiques. Voilà d'excellents conseils ; mais distinguez donc en même temps le caractère des institutions : les unes favorisent le mouvement vers le bien, les autres le contrarient ou l'étouffent. En voulant réagir trop vivement contre l'opinion qui rapporte tout au pouvoir social, M. Dunoyer s'est mépris sur le rôle du gouvernement, sur son influence, sur sa responsabilité, comme sur la vertu des institutions dans leurs rapports avec la moralité et la liberté des peuples.

Le tableau qu'il trace de la vie industrielle nous paraît également manquer d'exactitude. Après avoir rappelé les états sociaux par lesquels les peuples ont passé, M. Dunoyer s'applique à démontrer que le bonheur suit les progrès de l'industrie. Je n'entends pas contester absolument cette proposition qui contredit le brillant paradoxe de Rousseau ; mais, quand M. Dunoyer passe de la spéculation à l'étude des faits, je ne puis consentir à suivre son apologie jusqu'au bout. Les appréciations ne sont ni complètes ni impartiales ; l'observation a seulement porté sur une partie des éléments. La vie industrielle développe certains côtés de l'activité humaine ; elle les développe à sa façon, sous certaines formes et en suivant des lois qui lui sont particulières. Le premier mérite de l'esprit industriel, c'est de stimuler l'effort de l'homme, de secouer sa torpeur, de l'arracher à l'indolence et aux maux dont elle est la source ; il soutient, il développe l'énergie individuelle, et, en dirigeant nos forces vers un but commun, il conduit à ces grands résultats qui accroissent la sphère des conquêtes sur le monde physique et rendent véritablement l'homme le roi de la nature. Voilà de grands et sérieux avantages. L'industrie accroît-elle dans une égale proportion le cercle moral de l'individu ? Les faits ordinaires nous montrent que, si elle augmente son activité, c'est en vue de lui-même et de son propre bien ; elle ne lui met

pas devant les yeux un noble but étranger à son intérêt personnel. Elle crée des volontés actives, infatigables; elle ne produit guère ces grandes personnalités qui n'aspirent à s'élever que pour agir plus loin autour d'elles, qui recherchent l'importance morale plutôt que la fortune. L'esprit industriel porte l'homme vers les détails, il l'habitue à tenir grand compte des petites choses; s'il le rend plus habile, plus clairvoyant pour certaines œuvres, il limite sa vue et le détourne des idées générales.

En provoquant au travail, l'industrie exerce une influence salutaire; le travail est moral de sa nature; il est ennemi du désordre et contient les passions. Le spectacle des fortunes qu'il édifie est un spectacle fortifiant et un encouragement utile. Cependant, à côté de ces succès laborieux dont l'œil saisit l'origine et les développements, un siècle industriel ne présente-t-il pas aussi des fortunes rapides, nées d'un hasard, d'un mouvement factice, qui ne supposent ni efforts préalables, ni valeur personnelle? N'est-ce pas là un mal moral très-profond? Tous les temps, tous les principes, peut-on dire, offrent de pareils exemples et de semblables accidents; oui, mais la portée s'en trouve contenue dans un cercle plus ou moins large. Quand ces exemples s'adressent directement aux masses, ils sont plus pernicieux; ils tendent à arracher des esprits abusés au solide terrain du travail persévérant, de l'ordre, de l'économie, pour les jeter dans le tourbillon des affaires aléatoires et dans les incertitudes du jeu industriel. Ces distinctions et beaucoup d'autres, également importantes, soit de l'ordre moral, soit de l'ordre politique, sont omises par M. Dunoyer; elles étaient indispensables, cependant, à la vérité d'un tableau de la vie industrielle, envisagée d'un point de vue élevé et sous toutes ses faces.

Je ne blâme pas l'auteur de *la Liberté du travail* d'avoir une idée fixe sur l'industrie et de la suivre avec entraînement. Je ne puis toutefois me défendre de la crainte qu'il n'ait conçu cette idée et ne s'y soit attaché avant l'examen des faits; il a ensuite interrogé les phénomènes économiques au profit de cette opinion prématurée, en omettant ceux qui la contrariaient. Je crois encore qu'il confond quelquefois l'industrie, cette lutte éternelle de l'homme contre les forces du monde extérieur, avec le fait de la prédominance exclusive des idées industrielles. L'industrie est destinée à poursuivre toujours une mission qui s'agrandit par ses propres succès; le fait de la prédominance des idées industrielles est un pur accident dans l'histoire. Beaucoup de personnes le regardent, il est vrai, comme définitif; à les entendre, le monde serait voué à ce nouvel état exclusivement et pour jamais. Toutes les influences qui ont prédominé à des moments plus ou moins longs s'étaient aussi flattées d'un règne immortel. Comme le temps s'est joué de ces prétentions orgueilleuses! En regardant derrière nous, nous apercevons ces puissances d'un jour tombées les unes après les autres sur la route des siècles. La domination exclusive des idées industrielles passera de même. Que veut dire M. Dunoyer par la vie industrielle? Entend-il parler de cet empire jaloux et éphémère? Je le répète, son langage le ferait croire. Ce serait une erreur capitale. Lui qui si souvent perd de vue la réalité dans ses doctrines, il aurait ici, par un retour malheureux, méconnu les lois du mouvement historique en se préoccupant trop de la réalité d'un jour.

Une dernière question pour revenir au régime de l'industrie : le système de l'exclusion complète du gouvernement conviendrait-il à notre société? Chaque peuple a ses traditions et ses habitudes; l'ordre industriel doit infailliblement s'en

ressentir. Il ne saurait être coulé partout dans un moule uniforme. Eh bien! en laissant de côté toutes les autres objections, notre société serait encore mal choisie pour l'expérience proposée. Nous sommes accoutumés à voir agir le gouvernement, à compter sur lui; nous avons des habitudes de centralisation. Qu'on s'en plaigne ou qu'on s'en applaudisse, les faits sont là; ils parlent assez haut. Si la manie réglementaire profitait de cette disposition pour envahir chaque jour un nouveau terrain, la résistance deviendrait nécessaire; mais, en repoussant radicalement toute intervention et tout concours de l'état, M. Dunoyer empiète sur une action légitime, conforme aux principes généraux, et de plus nécessitée par les habitudes du pays. La vérité pratique se complaît dans les milieux; elle nous paraît ici placée à une distance égale des enseignements de M. Dunoyer et de ceux qu'il poursuit de ses attaques. Ne soyons ni les partisans aveugles ni les adversaires outrés du régime réglementaire; sans prétendre empêcher tous les abus, ne laissons pas se produire ceux qui tombent raisonnablement sous le coup des mesures préventives. Il restera toujours, hélas! un champ assez vaste à la répression judiciaire.

Deux ouvrages qui ont été récemment l'objet d'un rapport et d'une discussion à l'Académie des sciences morales et politiques se rattachent par beaucoup de liens aux doctrines de M. Dunoyer: nous voulons désigner l'essai de M. Morin sur *l'Organisation du travail et l'avenir des classes laborieuses*, et celui de M. Dupuynode sur les *Lois du travail et les classes ouvrières*. Toutefois ces deux livres sont moins exclusifs à l'égard du pouvoir social. Le premier surtout atteste un esprit de sage mesure; l'auteur sait, en général, faire la part de l'individu et celle du gouvernement. Il apprécie sans aigreur les utopies et les paradoxes contemporains, et développe ses vues sans espérances désordonnées. M. Dupuynode cède avec plus d'entraînement aux inspirations de l'école à laquelle il appartient; il se montre trop optimiste dans son plaidoyer en faveur de la concurrence. Il aurait mieux valu borner l'éloge à quelques grands traits, et, entrant plus profondément dans le mouvement auquel nous assistons, en discuter les éléments divers, pour faire sortir d'une comparaison impartiale la supériorité éprouvée du principe de la liberté. L'agitation fomentée contre la concurrence ne saurait résister à une appréciation calme et méthodique qui ne s'arrête point aux apparences et sonde la réalité. Quel est en effet le caractère de cette agitation factice? Se distingue-t-elle par la fécondité des vues, la variété des idées, l'abondance des découvertes? Non, elle est essentiellement critique; elle attaque, elle dénigre, elle condamne avec une insigne prévention et une partialité préconçue, et puis, quand elle veut s'affirmer elle-même et se produire, sa fougue aboutit à l'impuissance.

Nous n'entendons pas condamner en masse tous les ouvrages de critique économique. Quand des travaux de cette nature reposent sur des études sérieuses, quand ils restent dans les termes de la science, ils préparent les esprits à des distinctions, que les auteurs n'ont pas toujours faites, entre le mal qui tient aux imperfections de la nature humaine et celui qui dérive de lois arbitraires et transitoires, entre les changements compatibles avec les conditions d'une société et ceux qui leur répugnent. C'est aux esprits politiques que revient ensuite la tâche d'approprier les mesures aux besoins sociaux et de les mettre en harmonie avec des exigences souvent hostiles. On leur reproche, quelquefois avec justesse, d'être un peu lents et un peu timorés; toutefois, s'il y a dans une idée une somme suffisante de raison, ils finissent toujours par l'accueillir, et ils la débarrassent de l'alliage qui souvent en compromettrait le succès.

C'est en ce sens que le mouvement économique de notre époque n'aura pas été stérile. Il tient d'ailleurs l'attention publique éveillée sur un ordre de faits qui méritent de l'occuper. Si un bon régime industriel peut être aidé par certaines lois, par certaines institutions, il doit avant tout procéder des mœurs et s'appuyer sur des idées reçues. Or, l'influence que produit peu à peu sur nous cette sollicitude pour les intérêts des classes ouvrières, dont tant d'écrits sont les témoignages, ne peut qu'être avantageuse à la solution libérale des problèmes industriels. On ne s'est pas borné malheureusement, nous l'avons dit, à demander par quels moyens le gouvernement peut dès aujourd'hui répondre à cette attente de l'opinion, et quelles garanties nouvelles il peut introduire dans le régime du travail ; on lui a reproché d'avoir négligé les intérêts des travailleurs, on a nié même que l'ordre existant se prêtât aux changements, aux améliorations indispensables. Avant d'examiner ce que le gouvernement peut faire, voyons donc ce qu'il a fait ; avant d'indiquer ce qui nous semble devoir compléter les institutions actuelles, assurons-nous que ces institutions ne repoussent pas d'avance toute idée de progrès, tout essai judicieux de réforme.

IV. — LE RÉGIME ACTUEL ET SES EFFETS.

Le gouvernement de 1850 pouvait-il demeurer indifférent aux besoins des classes ouvrières ? Lorsque tous les esprits, vivement émus par les événements de la veille, étaient si disposés à prendre feu et à s'agiter, n'aurait-il pas commis une faute politique énorme en laissant aux passions des partis de légitimes mécontentements à exploiter ? Le travail industriel occupait trop de place dans le pays, il contribuait de trop près à la prospérité publique, pour ne pas obtenir d'un gouvernement nouveau, fondé par un mouvement populaire, ce concours soutenu, cette sollicitude attentive que les gouvernements anciens eux-mêmes ne refusent point sans danger à des forces vives et réelles. Aussi le pouvoir témoigna-t-il avec empressement qu'il avait à cœur l'amélioration du sort des classes laborieuses. Sous un régime de publicité poussée alors jusqu'à la licence, il n'avait qu'un seul moyen de faire croire à ses bonnes intentions : c'était de les rendre efficaces. Le gouvernement se mit donc à l'œuvre, comme l'humanité et une politique prudente lui en faisaient la loi. Des institutions furent créées ou développées, institutions durables et fécondes, qui attestaient à la fois le désir d'améliorer le sort des travailleurs et la ferme volonté de protéger la liberté par la discipline. Des résultats notables ont été obtenus, et sans entrer dans les détails il importe de constater ici quelques faits significatifs.

Nos salles d'asile ont reçu, depuis 1850, un régime légal et un caractère public. Leur nombre, qui n'était encore que de 102 en 1854, montait à 1,489 à la date des derniers relevés officiels. Le développement des écoles primaires ne s'est point ralenti non plus depuis la loi de 1853, qui en est le fondement et la charte. S'il reste encore quelque chose à faire, le progrès de l'instruction parmi les ouvriers n'en est pas moins un titre acquis au gouvernement de 1850. La disposition de la loi sur le travail des enfants dans les manufactures qui rend obligatoire la fréquentation des écoles atteste la volonté de persister dans la voie heureusement ouverte. Le nombre des communes sans écoles diminue d'année en année. Durant

la dernière période triennale, 4,496 nouvelles écoles communales se sont établies. Plus de 130 communes ont des écoles d'apprentis, recevant de 7 à 8,000 élèves. Il n'est pas inutile d'ajouter ici que les départements manufacturiers sont ceux où se trouvent le plus d'écoles, et ceux dans lesquels, eu égard à la population, elles comptent le plus grand nombre d'élèves. — Le mouvement des caisses d'épargne, durant les quinze dernières années, paraît encore plus frappant. 14 seulement avaient été autorisées depuis 1818, date de l'ouverture de la caisse de Paris, jusqu'au mois de juillet 1830. Il serait peut-être injuste de reprocher au dernier gouvernement la longue inertie de l'institution. Sous l'influence d'anciens souvenirs, le nouvel établissement financier avait eu à vaincre des répulsions d'autant plus tenaces qu'elles étaient plus inintelligentes. Quoi qu'il en soit, il était pénible de voir les caisses d'épargne, destinées à propager les habitudes d'ordre et d'économie, arrêtées dans leur marche, surtout quand on jetait les yeux sur leur développement rapide en Angleterre. Le gouvernement anglais, avec son intelligence rarement en défaut de tout ce qui peut être utile aux classes populaires sans entamer les bases aristocratiques sur lesquelles repose la société, avait puissamment secondé une tendance conforme aux instincts conservateurs. Il s'appliqua, par plusieurs bills, à régulariser l'institution, qui, favorisée par cette bienveillance éclairée, s'étendit promptement sur tous les points du Royaume-Uni. Nos caisses d'épargne se sont enfin associées à ce mouvement. De 14, le nombre des autorisations s'est élevé à plus de 550. Non-seulement le nombre des déposants et le chiffre des dépôts se sont accrus à mesure que l'institution se propageait, mais même, dans les caisses antérieurement établies, on a vu parfois décupler les versements. D'après le dernier rapport présenté au roi par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, la classe laborieuse figure pour une très-large part dans les dépôts effectués.

Tout en donnant une impulsion large et soutenue aux institutions favorables aux travailleurs, le gouvernement de 1830 n'a point négligé des mesures d'un autre ordre qui appartiennent à la discipline industrielle, ou qui concernent les besoins généraux de l'industrie et intéressent en conséquence tous les agents qu'elle emploie. De nouveaux conseils de prud'hommes ont été créés; leur nombre était de 54 il y a quinze ans, il est aujourd'hui de 70. Cette institution, qui tempère et facilite les rapports des ouvriers et des maîtres, s'est introduite dans la ville de Paris, où on avait si longtemps presque désespéré de l'établir. Une loi spéciale a pris sous sa protection les enfants des manufactures. Elle est applicable à plus de 5,000 fabriques et usines renfermant une population de plus de 80,000 enfants. L'enseignement industriel a pris de l'extension. Dès les premiers mois qui suivirent la révolution de juillet, une ordonnance royale reconstitua le conseil supérieur du commerce et les conseils généraux de l'agriculture, du commerce et des manufactures, dont la sixième session vient de se terminer. Je ne crois pas que leur constitution nouvelle soit à l'abri de tout reproche; néanmoins elle a été un progrès: elle attestait visiblement la pensée, comme le disait alors une circulaire ministérielle, de mettre les conseils *en harmonie avec le caractère de nos institutions politiques*. Une autre ordonnance a consolidé, en les étendant, les bases des chambres de commerce, et tenté de raviver un peu les chambres consultatives des arts et manufactures, engourdis sous le régime énervant de l'arrêté de l'an xi. Si la mesure à l'égard de ces dernières chambres n'a pas eu de résultats bien marqués, la situation actuelle est cependant préférable à l'ancienne.

Un projet très-curieux et connu de fort peu de personnes avait été élaboré, sous l'empire, pour réformer les chambres consultatives. La pensée de ce projet était émanée directement de Napoléon, dans un conseil des finances du 21 février 1806; l'empereur avait rapidement exprimé ses vues sur l'organisation industrielle: il voulait faire des chambres consultatives la clef de voûte d'un nouveau régime. L'idée du projet est libérale au fond; cependant l'intention en fut méconnue par d'excellents esprits: on crut y voir un retour déguisé vers le système des anciennes corporations. Elle leur empruntait, il est vrai, certaines formes; mais elle se retrempait dans le principe de la liberté du travail. Les événements empêchèrent l'empereur de suivre la réalisation de sa pensée, et ils emportèrent le projet à peine éclos. Je ne voudrais point conseiller de le reprendre aujourd'hui, du moins intégralement. La situation n'est plus la même; ce projet pourrait seulement être consulté avec fruit, si on jugeait convenable de remanier l'organisation des chambres consultatives.

L'attention publique se dirige en ce moment vers d'autres objets. En 1806, on songeait surtout à contenir; sans perdre de vue la nécessité d'un frein, on doit se préoccuper davantage aujourd'hui d'améliorer les situations dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel. Les mesures favorables aux classes ouvrières dont nous venons de parler répondent à cette tendance, qui s'est encore révélée tout récemment par quelques-unes des questions dont M. le ministre de l'agriculture et du commerce avait saisi les conseils généraux convoqués auprès de lui. Refondre dans un esprit libéral les éléments épars de la législation sur les conseils de prud'hommes, fortifier l'action de la loi sur le travail des enfants en la dégageant de certaines difficultés pratiques, rechercher s'il serait possible de donner à la prévoyance des travailleurs de nouveaux stimulants et de nouvelles garanties, compléter les conditions légales du contrat d'apprentissage ébauchées par la loi du 22 germinal an xi: telles sont, si je ne me trompe, les intentions exprimées, intentions qui s'associent au sentiment général. Ce sont là des questions mises à l'étude, des questions *ouvertes*, pour emprunter au vocabulaire politique de l'Angleterre un mot qu'il serait bon d'introduire chez nous avec sa signification originelle et avec l'usage auquel il s'applique; elles viennent s'ajouter aux projets de lois concernant l'industrie et le commerce portés déjà devant les chambres, comme à ceux qui ont été adoptés durant les années précédentes.

On le voit, l'action du gouvernement de juillet, en ce qui concerne l'organisation du travail entendue dans son sens légitime, est considérable. Quels en ont été les résultats? Quelle est aujourd'hui la situation des classes laborieuses après un demi-siècle de liberté et après une grande révolution opérée dans l'industrie par l'emploi des agents mécaniques? Le sort des travailleurs demande à être envisagé dans deux conditions très-distinctes, dans les établissements industriels et dans les corps d'état placés en dehors des manufactures. Sous le régime de la liberté, la position de ceux-ci s'est-elle améliorée? Sont-ils plus heureux qu'avant l'abolition des maîtrises et de tout l'ancien système économique? A leur égard, la réponse ne me paraît ni difficile ni douteuse: ils ont été affranchis d'une tutelle oppressive. Ce n'est point à eux que la substitution des agents mécaniques aux forces de l'homme a pu occasionner un préjudice même momentané; ils profitent au contraire, dans les différents usages de la vie, de l'abaissement du prix de presque tous les articles sortant des manufactures. Sans nier les accidents isolés et les souffrances individuelles, ces travailleurs se trouvent, en général, dans des conditions bien meilleures

que celles du passé. Ils ont plus de moyens de s'éclairer et plus de moyens de contentement intérieur. Il est plus facile pour eux de prendre un état. De nombreux établissements sont ouverts pour recueillir et pour instruire leurs enfants; d'autres sollicitent leurs épargnes pour les leur rendre augmentées dans les moments de gêne. Les salaires sont généralement assez élevés, du moins ceux des hommes. Si l'indigence cependant exerce encore des ravages douloureux, c'est presque toujours la faute de l'ouvrier. La cause du mal n'est pas dans l'organisation industrielle ni dans le taux des salaires; elle dérive des mauvaises habitudes, de l'imprévoyance et du désordre. Je ne veux pas dire que le nouveau régime soit parfait: il a des inconvénients comme toutes les choses humaines, cependant presque tout le bien opéré vient de lui, et presque tout le mal tient à des causes qui lui sont étrangères. C'est dans les grandes villes qu'on voit la dissipation rompre le plus souvent l'équilibre, et rendre pires des situations que l'esprit d'ordre et de conduite aurait le moyen de rendre meilleures.

Si nous considérons maintenant cette autre partie de la population laborieuse qui remplit les manufactures, il devient beaucoup moins facile de caractériser son état en termes généraux. On remarque de trop grandes différences entre les nombreuses branches de l'industrie manufacturière, et jusque dans le sein d'une même fabrication. Ainsi on ne doit point confondre les ouvriers de nos établissements métallurgiques et de quelques autres usines à feu continu, telles que les verreries et les cristalleries, avec ceux de l'industrie manufacturière proprement dite. Une distinction déjà faite, et qui repose sur des observations exactes, entre les ouvriers employés au travail du coton, de la laine et de la soie, ne permet pas non plus d'assimiler les tisserands du Nord ou du Haut-Rhin aux travailleurs des fabriques de draps de Sedan et de Lodève, des fabriques de mousseline de Tarare ou des métiers de Lyon. De notables différences existent entre des villes adonnées à la même industrie. On a dit que le tisserand de Roubaix et de Turcoing était généralement moins malheureux que celui de Lille. Cette remarque est encore juste aujourd'hui. A Sedan, la situation de l'ouvrier est meilleure qu'à Reims, à Lyon qu'à Nîmes ou à Avignon. Le salaire et l'état physique dépendent aussi de la nature du travail. Toutefois le plus fatigant, et celui qui assujettit l'homme aux inconvénients soit de l'humidité, soit d'émanations délétères, soit d'une attitude incommode, est souvent le plus mal rétribué, parce qu'il exige généralement une habileté moindre. La durée du travail est moins longue pour les ouvriers de la plupart des manufactures que pour ceux qui travaillent librement chez eux, en famille, comme à Lyon, à Saint-Étienne et Saint-Chamond. Cependant le sort de ces derniers est préférable; ceux qui consacrent une partie de l'année aux travaux des champs et une autre aux travaux des fabriques paraissent aussi dans des conditions meilleures.

Telles sont les différences les plus remarquables, celles qui ressortent le plus dans les documents recueillis depuis plusieurs années. Si elles s'opposent à un jugement trop absolu, trop uniforme, elles permettent néanmoins de grouper certaines industries et de constater certains résultats. Dans les établissements métallurgiques et dans les verreries et les cristalleries, la situation des ouvriers est satisfaisante. La construction des chemins de fer active le mouvement de nos forges. Nos verreries éprouvent bien de temps en temps des ralentissements fâcheux, jamais cependant elles n'ont à déplorer les perturbations désolantes dont d'autres industries ont été frappées. Nos grands établissements de cristallerie sont

des modèles d'une bonne organisation intérieure. Dans l'industrie manufacturière même, où le domaine de la misère est encore si étendu, d'heureuses modifications se sont opérées sur plusieurs points depuis vingt-cinq ans. Le bien, il est vrai, n'est pas général, mais les adversaires de la liberté le méconnaissent, même quand il existe. Sur certaines places, l'état moral et l'état physique des travailleurs se sont incontestablement améliorés. Les tisseurs de soie à Lyon, par exemple, se relèvent peu à peu de leur ancienne situation, dont l'abrutissement était devenu proverbial; ils ont de meilleures habitudes, une vie plus régulière. L'industrie de la laine présente aussi, en divers endroits, des changements favorables. Plusieurs grandes fabriques de draps à Sedan, à Elbeuf et ailleurs se distinguent par une excellente discipline et un bon vouloir éclairé à l'égard du travailleur. L'industrie du coton est la moins bien partagée. Le tisserand demeure exposé au dénûment, aux vices, aux souffrances qu'ont tristement signalés déjà les patientes recherches de M. Villermé.

Quelle est la cause du mal qui afflige la population de certaines fabriques? Il faut s'en prendre ici, du moins en partie, pour les familles nombreuses, pendant que les enfants sont en bas âge, à l'insuffisance des salaires rapprochés des besoins de chaque jour; mais la rétribution du travail ne peut pas être calculée sur le nombre des enfants. Sous quelque régime industriel qu'elle se trouve placée, si l'on excepte la théorie communiste, une famille nombreuse, ayant plus d'exigences à satisfaire, sera toujours plus exposée au fléau de l'indigence. L'économie politique peut donner des conseils, la bienfaisance doit distribuer des secours: là s'arrêtent leurs moyens. Souvent, hélas! la débauche aggrave la cause primitive de la misère, et les familles tombent alors dans la plus affligeante abjection. Les adversaires de la liberté du travail ont cependant l'habitude d'expliquer tous les maux par les effets de la concurrence.

Je ne cherche point à déguiser le mal ni à grossir les améliorations réalisées. Dieu me préserve d'accepter comme définitif et irremédiable l'état de choses actuel! A côté du dénûment matériel, j'aperçois des besoins de l'ordre moral d'une nécessité encore plus impérieuse. Cependant on est heureux de pouvoir constater que des résultats avantageux ont été obtenus déjà, soit sous l'influence d'institutions salutaires, soit par l'effet de quelques lois de discipline; ils doivent soutenir les efforts et engager à les poursuivre. Un examen attentif et impartial de la situation conduit inévitablement aux conclusions suivantes: l'aisance universelle s'est accrue depuis un demi-siècle; la somme du bien s'est augmentée, et la somme du mal s'est amoindrie; la grande majorité de la classe ouvrière a participé au progrès général. Ces faits se sont accomplis sous le régime de la liberté du travail, au sein de l'organisation industrielle qui s'inspire de ce principe. Il faut savoir maintenant ce qu'on peut lui demander encore et quelles améliorations un avenir prochain peut légitimement en attendre.

V. — CONCLUSIONS.

Si on étudie les dispositions actuelles des ouvriers, on s'aperçoit qu'ils sont préoccupés du désir d'améliorer leur sort et d'accroître leur bien-être, désir légitime, pourvu qu'il soit réglé, et que le goût du bien matériel n'étouffe point dans

l'âme les instincts moraux. Tous les systèmes d'organisation que j'ai discutés, sauf de rares exceptions, se proposent d'une manière trop exclusive, on l'aura remarqué, la recherche du bonheur physique. Travailler moins et gagner plus, voilà le résumé de leur programme ; ce programme est séduisant, mais il est dangereux, car il s'adresse à des esprits qu'on entraîne aisément. Aussi plus d'une fois s'est-il traduit en des prétentions intempestives ou démesurées. A tout prendre, cependant, l'agitation en vue du bien-être est préférable à l'agitation politique que les partis cherchaient à entretenir parmi les ouvriers il y a dix à douze ans. On leur parlait alors du gouvernement et de leurs droits politiques ; on leur citait l'exemple des classes moyennes. Étrange confusion ! lorsque les classes moyennes commencent à s'affranchir des liens de la féodalité territoriale, leur situation même les poussait vers le gouvernement. Aux conditions de loisir qu'elles avaient gagnées par l'industrie et par certaines professions libérales, il leur restait seulement à joindre l'intelligence des affaires publiques. Il est vrai qu'elles s'emparèrent du pouvoir avant d'être complètement préparées à leur tâche nouvelle, de pénibles déceptions suivirent les fautes de leur inexpérience et de leur confiance en elles-mêmes ; toutefois, par la force des choses et la loi du temps, elles devaient arriver où nous les voyons aujourd'hui. Les classes ouvrières n'ont point devant elles le même avenir. La loi du travail matériel est trop exigeante ; tout en laissant libre carrière aux déplacements individuels favorisés par le principe de l'égalité civile, elle maintient les destinées des classes. Complexe de sa nature, l'œuvre sociale embrasse une foule d'éléments qui absorbent presque exclusivement les activités particulières. Le bon sens des masses, laissé à lui-même, saisit à merveille les nécessités journalières qui résultent de ces lois fondamentales. Nous l'avons vu résister aux avances intéressées des partis, nous le verrons également repousser les promesses trompeuses des théoriciens du bonheur. L'agitation industrielle échouera comme l'agitation politique. Le mouvement actuel est même un hommage involontaire à la puissance des idées d'ordre, car on est obligé de recourir, pour agiter les masses, à une pensée d'organisation. Les institutions de l'ordre économique promettent-elles de réaliser jamais pour l'homme de travail un état inébranlable et sûr, à l'abri de tout accident extérieur et de l'influence de ses propres égarements ? Hélas ! non ; tout ce qu'on peut demander au régime industriel, c'est de limiter ou d'adoucir les mauvaises chances, d'aplanir certains obstacles, d'assurer les droits de chacun, de préparer des ressources, en un mot de créer des garanties. Le système de la liberté du travail, qui respecte la dignité personnelle, et que notre état social impose, d'ailleurs, à notre législation économique, se prête avec une pleine sécurité aux mesures réclamées par l'intérêt des travailleurs, dans la double sphère des institutions protectrices et des lois de discipline.

On doit désirer d'abord que le gouvernement continue à étendre les établissements destinés aux classes laborieuses ; qu'il recherche lui-même les moyens d'améliorer le régime des salles d'asile, des écoles primaires, des caisses d'épargne ; qu'il profite de tous les exemples, de tous les essais des autres peuples. Voilà un but tracé d'avance aux efforts de l'administration, et vers lequel nous l'avons vue marcher depuis quinze ans avec une louable persévérance. L'enseignement professionnel, malgré quelques progrès accomplis, n'en est encore qu'à son début ; il est susceptible de recevoir des développements féconds et des applications variées. Nous aimerions aussi voir déterminer par une loi les règles qui doivent présider aux sociétés de secours mutuels entre ouvriers. Cette institution, injustement cri-

tiquée à une autre époque par des esprits méticuleux, existe en Angleterre, sur une vaste échelle, avec un régime légal prévoyant et consacré par l'expérience. En France, abandonnée à elle-même, elle est beaucoup moins répandue, beaucoup moins active. Nos sociétés de secours mutuels manquent de bases et d'homogénéité. L'emploi des fonds, les garanties de leur conservation, les voies à suivre en cas de difficultés, la publication des statuts, les cas de dissolution, etc., ont été pendant longtemps laissés à l'arbitraire aveugle des partis. Si ces associations n'étaient pas soumises à la nécessité de se pourvoir d'une autorisation, quand elles se composent de plus de vingt personnes, elles échapperaient complètement à l'action du pouvoir. Cette autorisation même appartient à un autre ordre d'idées; elle se rattache à la police générale et non à une intention de patronage industriel. Cependant elle oblige les sociétés à soumettre leurs statuts au ministre de l'intérieur, qui les communique aujourd'hui au département chargé des intérêts industriels et commerciaux. Les observations bienveillantes et officieuses du ministre du commerce forment la seule part de l'autorité dans la conduite de l'institution. Cette part est insuffisante et d'une efficacité accidentelle et douteuse.

Un assez grand nombre de sociétés de secours mutuels avaient néanmoins tenté de s'établir depuis le commencement de ce siècle, on évalue à 4,000 les autorisations accordées; mais beaucoup n'ont eu qu'une existence éphémère et se sont dissoutes sans laisser de traces. Celles qui se soutiennent et prospèrent ont dû leur succès à un hasard heureux; elles avaient rencontré des fondateurs intelligents qui leur avaient donné des statuts sages et réfléchis. Le plus souvent l'ignorance des principes accumulait les erreurs, les inconséquences, les germes de dissolution, dans des règlements écrits par des ouvriers sur la table d'un cabaret. En arrêtant les bases par une mesure générale, une loi préviendrait la plus grande partie de ces inconvénients. C'est le seul moyen de féconder l'institution, de l'arracher à l'anarchie qui l'a un peu décréditée, et contre laquelle l'administration lutte aujourd'hui. Les sociétés de secours mutuels assurent non-seulement à chacun de leurs membres des secours en cas de maladie ou d'infirmité, quelques-unes promettent aussi des pensions dans la vieillesse; si elles étaient établies de manière à tenir ces promesses, je les regarderais comme les meilleures caisses de retraite des invalides de l'industrie. Elles ne pourront, toutefois, suffire d'une manière certaine à cette dernière partie de leur tâche tant qu'elles resteront isolées. Ne serait-il pas possible, sans enlever à chaque association son individualité, de grouper les chances, et, en établissant des rapports entre toutes les sociétés reconues, de créer une vaste solidarité pour le service des retraites?

On a proposé de fonder, sous le patronage immédiat et la garantie du gouvernement, un établissement spécial pour assurer des pensions, après un certain âge, aux ouvriers qui auraient rempli les conditions prescrites. Ce projet réunit des sympathies considérables. Deux motifs étaient de nature à lui gagner des partisans: l'un d'humanité, l'autre de politique. Au nom de l'humanité, on désire procurer des ressources à la vieillesse, si souvent abandonnée, du travailleur; au nom de l'intérêt politique, on cherche à resserrer par un nouveau nœud les rapports que les caisses d'épargne ont déjà heureusement établis entre le gouvernement et les classes laborieuses, et à conquérir ainsi de nouvelles garanties d'ordre public. Certaines feuilles radicales, qui comprennent la portée d'une caisse de retraite sous ce dernier point de vue, ont sournoisement combattu la proposition. Cette hostilité pourrait bien servir le projet dont il s'agit; il ne faudrait pas cependant que des préoccupations

politiques le fissent accepter aveuglément. Quant à nous, nous accordons à l'idée première un assentiment complet : elle honore les esprits qui l'ont conçue et les hommes qui la patronent ; nous n'approuvons pas également les moyens d'application proposés. On s'abuse sur l'étendue de la responsabilité de l'état ; de plus, il est certain, comme on l'a justement dit, que l'établissement tel qu'il serait constitué tendrait à relâcher encore le lien déjà trop affaibli de la famille. L'idée a besoin d'être mûrie. Pour le moment, il nous paraît sage de s'en tenir aux institutions existantes. Les sociétés de secours mutuels, régénérées et combinées avec l'action des caisses d'épargne, suffiront pour stimuler et récompenser efficacement la prévoyance de l'ouvrier, en attendant qu'il se produise une théorie de caisse de retraite conforme à des principes dont il serait très-dangereux de s'écarter. Toutefois, nous ne le déguisons pas, nous pencherions en faveur de la pensée qui prendrait les sociétés de secours mutuels pour bases, la solidarité entre elles pour moyen, et les caisses d'épargne pour auxiliaires.

Beaucoup d'autres propositions de la nature la plus diverse, inspirées par un esprit de bienveillance envers les classes laborieuses, ont surgi au milieu du mouvement de ces dernières années. Quelquefois elles ont empiété sur le domaine de la bienfaisance privée ; quelquefois elles ont voulu étendre mal à propos le patronage de l'autorité. Les ouvriers possèdent, d'ailleurs, des institutions spéciales dont les services ne sauraient être mis en doute, malgré les inconvénients et les abus qui s'y mêlent encore. Ces institutions sont une tentative de l'industrie pour s'organiser elle-même. On doit chercher à régulariser leur action, à faire prévaloir peu à peu le bon sens sur des traditions grossières ; je ne pense pas qu'il y ait avantage à réagir systématiquement contre elles ; j'estime, au contraire, qu'elles peuvent compléter utilement le régime du travail. A des magistrats et à des bureaux officiels, les ouvriers préféreront toujours leurs institutions familières. Au lieu de créer arbitrairement des établissements nouveaux, mieux vaudrait, quand on remaniera la législation impériale sur les conseils de prud'hommes, accroître la sphère de leur patronage industriel, dont la pensée un peu obscure se trouve déjà dans la loi de 1806. C'est alors qu'ils devraient être surtout intimement liés par leur origine avec tous les intérêts sur lesquels leur autorité s'étend. A cette condition, ils pourraient recevoir avec avantage des attributions disciplinaires plus larges et plus précises.

En fait de discipline industrielle, aucun principe ne s'oppose à de nouvelles mesures qui auraient pour objet de prévenir certains abus, l'insalubrité des fabriques, par exemple, quand elle provient de la mauvaise appropriation du local. Favorables à l'ouvrier, ces mesures seraient aussi conformes à l'intérêt bien entendu des manufacturiers. On a dit souvent avec quelque raison que le régime intérieur des manufactures formait un gouvernement tout à fait absolu. Or, le gouvernement absolu n'est bon nulle part ; il fait payer trop cher les services qu'il rend. Sans doute, la propriété a droit au plus grand respect ; mais la société qui la consacre et la garantit peut lui imposer toutes les conditions dictées par l'intérêt général. La propriété qui emploie des masses nombreuses, qui les réunit sur un même point, exige des règlements spéciaux. C'est bien assez de l'insalubrité inévitable de certains travaux, sans y ajouter encore volontairement celle du local. Qu'on ne dise pas : l'ouvrier est libre, il peut s'abstenir d'entrer dans un atelier malsain. En réalité, sa liberté n'est souvent qu'un vain mot ; une nécessité rigoureuse enveloppe sa vie. En Angleterre, où l'on ne passe point pour traiter légère-

ment le droit de propriété, on veille avec soin, comme le constatent les rapports des inspecteurs, à la bonne tenue et à la salubrité des ateliers atteints par les bills sur le travail des enfants. Je ne suis pas de ceux qui citent à tout propos l'exemple de l'Angleterre : nos fabriques n'ont jamais offert le triste spectacle que présentent encore un grand nombre des ateliers de nos voisins. Un plus vaste développement industriel appelle chez eux une surveillance plus continue et un régime plus strictement ordonné. Cependant nous devons tendre à proportionner les moyens à nos besoins constants. Aussi regardons-nous comme une pensée de sage prévoyance la disposition relative à la salubrité des ateliers introduite dans la loi de 1841 sur le travail des enfants.

On a parlé de rendre obligatoires pour certaines industries insalubres, qui compromettent la santé et même la vie de l'ouvrier, les procédés de fabrication les moins périlleux. Le but se trouve à peu près atteint par la législation sur les établissements insalubres. L'autorité chargée, suivant les cas, d'accorder l'autorisation, impose toujours les conditions qui peuvent diminuer les dangers. Si de nouveaux moyens plus rassurants sont découverts plus tard, elle peut même exiger qu'ils soient appliqués. Les règlements relatifs aux machines à vapeur permettent également de prescrire des mesures dans l'intérêt de la sûreté de l'ouvrier, comme dans celui de la sûreté publique. Quand on étudie les détails de notre législation industrielle, on la trouve moins incomplète sous le rapport des moyens de protection que ne le feraient croire les critiques dont elle a été l'objet.

En se bornant à exercer vis-à-vis de l'industrie une influence protectrice, le gouvernement reste fidèle à son rôle naturel ; il ne porte point atteinte au principe de la liberté du travail ; il le régit comme tout autre élément social. La loi peut aussi fixer les bases de certains contrats industriels, et leur prêter une sanction lorsqu'ils sont conclus. Des lacunes existent, à ce sujet, dans nos codes ; les études sur le contrat d'apprentissage, le projet de loi sur les livrets d'ouvriers, attestent qu'on s'occupe de les combler.

Des dispositions du code pénal répriment les atteintes portées à la liberté et à la sécurité des transactions par des concerts soit entre les maîtres, soit entre les ouvriers. Que la coalition des uns et des autres, environnée de certaines circonstances, soit un délit punissable, personne ne peut raisonnablement le contester. L'application d'une peine dépend des faits et des conjonctures ; mais la pénalité légale a-t-elle été répartie avec une impartiale équité ? La loi est beaucoup plus sévère pour les coalitions d'ouvriers que pour celles des maîtres ; le législateur a été visiblement frappé de considérations qui ne sont pas dépourvues de justesse : le danger est plus grand dans un cas que dans l'autre ; les ouvriers sont plus faciles à égarer, à entraîner à des actes violents ; leurs coalitions seraient plus fréquentes et menaceraient davantage la tranquillité publique. De tels motifs justifiaient une gradation proportionnée dans la peine. Cependant la différence admise est trop large, au moins sous deux rapports : la loi punit très-durement les moteurs d'une coalition parmi les ouvriers ; elle ne parle point des meneurs qui cherchent quelquefois à aigrir les ressentiments des maîtres, à envenimer des discussions, à provoquer des accords funestes pour l'ouvrier, et contre lesquels la coalition devient presque son seul moyen de résistance. De plus, la surveillance de la haute police, qui peut être prononcée, en certains cas, contre les ouvriers, nous paraît une aggravation trop rigoureuse de la peine. Le code, à notre avis, prodigue trop la surveillance, et les tribunaux sont enclins à la prodiguer encore davantage. Ce

serait une bonne mesure de modifier suivant ces idées les articles 414 et 416 du code pénal. Il serait juste aussi de qualifier dans les mêmes termes le délit des maîtres et celui des ouvriers.

L'autorité n'est point appelée par les nécessités de la discipline industrielle à intervenir dans le règlement des conditions même du travail et de sa rémunération; elle doit s'abstenir d'y interposer son action; elle y compromettrait le prestige qui est une partie de sa force; elle se verrait bientôt entraînée dans un despotisme de tous les instants, funeste à l'individu et à la société. Du domaine de la volonté, de la prévoyance, de l'énergie de chaque homme, le travail passerait dans celui de l'administration. Si éclairée, si bienveillante qu'on la suppose, avec une armée de nouveaux agents ou de conseils électifs, l'administration compliquerait l'œuvre au lieu de la faciliter. Dispensateur officiel du salaire, le gouvernement aurait contre lui le mécontentement des ouvriers intelligents, actifs, laborieux, que son intervention blesserait, et le mécontentement des moins capables et des plus négligents, toujours portés à se plaindre de la règle, à trouver la besogne trop forte et le gain trop faible. Ne convions le pouvoir qu'à des améliorations possibles; si nous voulons sérieusement relever l'état des ouvriers, travaillons-y avec patience, sans nous bercer du fol espoir d'obtenir tous les résultats en un jour, et sans prétendre, avec quelques théories plus ou moins hasardées, changer, comme par un coup de baguette, une situation qui résulte des habitudes et du temps.

Les défenseurs les plus bruyants des intérêts de la classe laborieuse paraissent décidés à suivre une autre ligne. Ils négligent le réel et s'épuisent à courir après l'ombre. Ils semblent perdre de vue toute pensée d'améliorations particulières et d'efforts positifs. Une idée les a seule occupés durant ces derniers temps, l'idée d'une enquête générale sur l'état des travailleurs. On s'était efforcé de donner à ce cri de ralliement le plus grand éclat possible, sauf à l'abandonner ensuite pour en adopter un nouveau. Une chose m'étonne, je le dirai franchement, c'est que la demande d'une enquête si souvent répétée n'ait pas produit plus d'impression sur les classes ouvrières. Elle a été accueillie avec une froideur évidente. Serait-ce trop s'aventurer d'en conclure que l'enquête n'est pas un besoin très-sérieux et très-vif? Nul ne s'imagine qu'elle mettrait fin à toutes les plaintes, et donnerait satisfaction à toutes les exigences. Plus son cercle d'action serait étendu, moins ses conclusions seraient nettes et pratiques. On discute avant, on discuterait après. Que le résultat vienne tromper les prévisions de ceux qui la réclament, ils ne se gêneraient point pour s'en prendre à l'autorité qui l'aurait faite, pour accuser ses intentions et ses moyens. Rien ne serait résolu. Est-ce que le mal est d'ailleurs ignoré? est-ce que les faits ne sont pas connus? Chaque jour, une enquête s'accomplit sous un régime de publicité et de discussion, et cette enquête continuelle se complète, se rectifie elle-même; elle ne se rapporte pas seulement à un moment donné, mais à l'ensemble d'une situation. L'Angleterre, dira-t-on, procède en tout par des enquêtes, et elle en tire des avantages manifestes. Avant d'invoquer l'exemple de nos voisins, on devrait se rendre un compte plus exact de leur situation et de leur manière d'agir. D'abord l'Angleterre n'a point un système administratif pareil au nôtre, qui concentre tous les éléments d'information; elle n'a pas, à tous les degrés de la hiérarchie, des corps délibérants, dont la discussion porte incessamment la lumière sur l'état du pays. L'enquête parlementaire est souvent le seul moyen d'éclairer les questions. Aussi l'histoire du parlement anglais embrasse-t-elle une série d'enquêtes dont chacune forme le point d'appui de

quelque bill important. De plus, en Angleterre, on procède par enquêtes partielles, sur un ordre de faits circonscrits. En suivant cette méthode, il est possible d'arriver à des conclusions utiles et réalisables. De semblables mesures peuvent, en certaines circonstances, être utilement importées chez nous, et servir d'auxiliaires aux moyens réguliers et habituels d'information. Elles diffèrent profondément de l'enquête très-générale, très-complexe, proposée en ce moment, et qui, s'étendant sur tout le pays, sur toutes les industries, sur toute l'existence des travailleurs, remuerait à la fois presque toutes les questions économiques.

Nous soumettons ces observations aux esprits calmes et réfléchis; nous n'avons point de répugnance préconçue contre l'enquête : elle ne pourrait qu'apporter de nouveaux arguments à notre opinion sur l'état des classes ouvrières; seulement, si l'enquête était une fois ouverte, elle ne devrait point s'en tenir au point de vue économique. On ne découvrirait point la source du mal sans remonter jusqu'aux sentiments et aux croyances. Les dérèglements, origine de tant de misères, proviennent de la faiblesse du sens moral et de l'absence d'une éducation religieuse. Sous ce rapport, les besoins sont immenses; ne désespérons point de les satisfaire. Il se manifeste au sein de notre société un retour évident vers les idées de l'ordre et du devoir. Le mouvement arrive jusqu'aux masses : il leur portera des moyens de réforme et un frein contre le vice. Les utopies vaines et creuses des théoriciens du bonheur tendraient à contrarier ce mouvement salutaire, à le détourner de ses voies, à le corrompre par un esprit matérialiste. L'agitation industrielle qu'ils ont essayé de provoquer est tristement marquée de cet esprit. On a négligé le bien moral, on ne s'est préoccupé que du bien-être. Quant aux partis politiques, ils ont pris à tâche d'embrouiller la question, loin de chercher à l'éclaircir. Il convenait à leurs desseins qu'elle demeurât dans le vague et les ténèbres. Aussi on les verra la délaissier de plus en plus, à mesure que le bon sens public reconnaîtra la stérilité de leur philanthropie bruyante. Les tendances des partis se concentraient d'ailleurs à peu près exclusivement, comme celles des socialistes, vers la recherche du bonheur physique. Nous comprenons d'une autre façon l'organisation du travail. Si nous désirons pour les familles ouvrières de meilleures conditions d'existence matérielle, nous ne croyons pas qu'il suffise d'en demander les moyens à des réformes économiques; les améliorations morales en sont la garantie nécessaire. Notre régime industriel, dans les lois de discipline comme dans les institutions de protection, s'est généralement inspiré de cette double pensée, qui se révèle surtout dans les actes du gouvernement de 1830. On peut encore adresser de justes critiques à certaines parties de l'ordre existant; mais, jugé dans son ensemble et comparé aux systèmes qui prétendent le remplacer, il est le seul qui convienne aux idées politiques de notre temps, qui respecte la dignité de l'individu et encourage son activité, tout en offrant des garanties suffisantes à la sécurité publique et à la prospérité de l'industrie nationale.

A. AUDIGANNE.

DE

LA COMÉDIE POLITIQUE

EN ALLEMAGNE.

Die politische Wochenstube (*Les Couches politiques*),
PAR M. PRUTZ. — Zurich, 1845.

Depuis que la poésie allemande a abandonné les voies souveraines de l'art pour s'engager au service des intérêts quotidiens, elle a essayé çà et là, bien que trop rarement, de se rattacher à des traditions nationales. Le *xvii^e* siècle est naturellement, dans les jours de lutte, l'arsenal obligé de la polémique. Publicistes, poètes, controversistes de toute sorte, pamphlétaires politiques ou religieux, tous peuvent trouver là des modèles, ou, si c'est trop dire, des encouragements. Cette féconde et tumultueuse époque restera longtemps encore la véritable patrie des novateurs. Les écrivains du *xvii^e* siècle ont été étudiés dans ces dernières années par quelques-uns des nouveaux tribuns avec un empressement juvénile. Ulric de Hutten a reparu tout à coup dans les vers irrités de M. Herwegh, fier, sauvage, et sa lance à la main, comme dans le tableau d'Albert Dürer. Il n'était pas difficile de rencontrer chez le chevalier Ulric de belliqueux refrains, des cris de bataille, des clameurs furieuses contre les papistes; il suffisait pour cela d'ouvrir au hasard ses *discours* et ses *dialogues*. On a fait plus encore : on a recueilli dans tous les poètes de ce temps les hardis passages qui pouvaient venir en aide aux controverses présentes ; on a précieusement rassemblé tous les titres du libéral esprit qui s'éveille; M. Hoffmann de Fallersleben, M. Margraff, ont donné des recueils bien remplis,

bien composés, et dirigés nettement vers ce but. Toutes ces études sont excellentes; cette direction est saine et salutaire; ce qu'il y a eu de moins médiocre dans les récentes tentatives de cette poésie politique est venu de là; les traditions des ancêtres ont servi de guides aux mieux inspirés de ces jeunes tribuns, et sauvé quelques strophes de M. Herwegh, de M. Prutz, de M. Dingelstedt. Les autres, abandonnés à eux-mêmes et à la rhétorique des gazettes, ont été reniés par la Muse.

Il y a cependant une forme particulière de cette poésie politique, dont le xvi^e siècle n'offrait aucun modèle aux poètes libéraux de l'Allemagne : c'est celle qui essaie de traduire sur la scène les événements contemporains; c'est ce drame hardi, cette comédie puissante et libre qui emprunte ses personnages au monde politique, afin de signaler gaiement les ruses des uns; les déceptions des autres, tout le mouvement des sociétés nouvelles. Cette comédie n'aura jamais, je le crois, comme la poésie politique elle-même, qu'une valeur très-secondaire, puisqu'elle est obligée de vivre non sur les sentiments éternels de l'âme, mais sur des faits particuliers et des passions fugitives. Son succès, s'il est plus vif, sera nécessairement moins durable. Quelle qu'elle soit cependant, elle peut avoir un jour aux conditions nouvelles de la société une existence à peu près certaine et une place assez considérable dans la poésie de l'avenir. Un critique éminent, M. Gustave Planche, discutait ici même, il y a quelques années, l'importance possible de ce genre nouveau; il analysait ses mérites et ses inconvénients; il indiquait les ressources que trouverait la Muse dans le spectacle de la vie publique, dans l'étude de ses ridicules et de ses misères. Cette importance ne saurait être contestée; il est certain que c'est là, pour un ordre inférieur de poésie, une matière riche et précieuse qui attend la main de l'artiste. Mais que de difficultés dans une pareille tâche! La première de toutes, le premier obstacle, c'est l'absence même d'une forme indiquée, d'une tradition consacrée par les maîtres. Ni le théâtre d'Eschyle ou d'Aristophane, ni le drame de Shakspeare, ne peuvent fournir au poète de salutaires exemples; tout est à faire ici dès le premier pas.

Nos jeunes poètes de l'Allemagne, en suivant avec piété les traces de leurs aïeux, ont rencontré, au temps de la réforme, quelques essais de comédie politique. A l'époque où Pierre Gringoire et les enfants sans souci raillaient le pape Jules II sur les tréteaux des halles, ces tentatives aristophanesques se produisaient aussi au delà du Rhin, et les poètes de Nuremberg, Rosenplüt, Hans Sachs, s'efforçaient de traduire sur leur scène naïve les événements contemporains, les luttes de l'Allemagne avec la papauté, tout le drame passionné de la réforme; œuvres bizarres, curieuses pour l'historien, mais d'où la poésie est absente. Ni M. Prutz, ni M. Herwegh ne pouvaient trouver là d'utiles indications; la médiocrité de ces compositions les avertissait au contraire de chercher en eux-mêmes la forme nouvelle d'un art nouveau. Encore une fois, il fallait ou renoncer à la prétention de créer en Allemagne la comédie politique, ou affronter courageusement les difficultés du problème et se souvenir enfin des conditions impérieuses de l'art et de la vraie poésie. Quand je voyais tous ces écrivains chercher dans les gazettes des idées et des rimes, quand je les voyais méconnaître si résolument les lois éternelles de l'invention, je ne pouvais guère m'imaginer que ce bruyant groupe des poètes démocratiques, si ambitieux et si irréflecti qu'il fût, prétendit donner un jour à l'Allemagne ce théâtre dont je viens de parler. Voici pourtant un de ces écrivains, le plus hardi et le plus confiant, M. Prutz, qui se glorifie déjà d'avoir réussi. Son œuvre, quoique diversement jugée, a obtenu de nombreux suffrages; on a félicité l'auteur

d'avoir ouvert une route féconde; de plus, cette comédie s'adresse aux passions les plus vives du moment, elle croit embrasser la situation présente d'une façon complète, elle prétend donner un tableau exact de la Prusse et de l'Allemagne entière. De quelque côté qu'on l'envisage, elle mérite donc une attention sérieuse. Le critique est attiré par la question littéraire, le publiciste par l'événement politique. Que ce soit une tentative intéressante pour l'art, ou seulement un document de plus pour la situation de l'Allemagne, la comédie de M. Prutz a droit d'être discutée et jugée.

A ne considérer d'abord que le problème littéraire, le nom et les précédents travaux de M. Prutz m'inspirent, je l'avoue, une assez grande défiance, et le premier regard jeté rapidement sur son œuvre ne confirme que trop mes scrupules et mes craintes. M. Prutz a commencé par être un journaliste ardent et passionné; il appartient à la jeune école de Hegel, et il a pris une part active à la rédaction des *Annales de Halle*. Sa vocation pour la poésie ne s'est décidée que longtemps après ses premiers travaux philosophiques; vocation factice, on le voyait trop, et nous avons déjà signalé cette absence de naturel et de sincérité dans ses vers (1). M. Prutz a voulu être poète, il le veut encore: il y met une sorte d'obstination qui atteste l'énergie de son humeur et qui se traduit souvent en de vigoureux emportements; mais la simplicité, mais la franchise du langage, l'invention saine et naturelle, ne les lui demandez pas. Quand il quitta brusquement la philosophie et la critique pour les travaux de l'imagination, le succès des vers de M. Herwegh l'avait enivré; il prit cette excitation pour l'appel impérieux de la Muse, et convoita désormais la bruyante renommée des *Poésies d'un vivant*. Ce qu'il y avait d'énergique dans les vers de M. Prutz lui venait de M. Herwegh; ajoutez à ces inspirations d'emprunt un travail de tous les jours, une science réelle du langage et du rythme, une habileté très-apprise, toute une rhétorique complète, et vous saurez de quoi se compose le talent de M. Prutz. Aujourd'hui, c'est lui qui prend les devants; il ne se résigne plus à être le débiteur de M. Herwegh, il prétend, au contraire, montrer à la poésie allemande des routes inconnues et fonder le théâtre politique. Quoi donc! Faut-il croire que l'imagination s'est éveillée une bonne fois dans l'esprit persévérant du critique, et que le poète nouveau-né va enfin marcher seul? Non, le critique, l'érudit va reparaître ici plus que jamais; M. Prutz n'aura fait que changer de maître. Cette comédie politique, cette œuvre si difficile et qui demande, nous l'avons dit, une forme nouvelle enfantée hardiment par une imagination libre, il ira tout simplement l'emprunter à la Grèce antique; il dérobera Aristophane. Au lieu d'une création originale, née, comme il convient, du mouvement de la vie moderne, nous aurons une étude, énergique peut-être, obstinée, opiniâtre, sur un modèle qui ne saurait être reproduit; nous n'aurons pas la comédie que nous cherchions et que l'auteur annonce.

M. Prutz avait-il bien réfléchi quand il prit Aristophane pour modèle? Est-ce pour obéir aux conseils d'une méditation sérieuse qu'il se décida à faire entrer les idées, les sentiments, les passions de l'homme moderne dans la forme de la comédie ancienne? Je ne le pense pas. Les objections, pour peu qu'il y eût songé, se fussent présentées en foule à son esprit et l'eussent détourné d'une si étrange entreprise. Quoi donc! Aristophane en Allemagne! l'ennemi de Cléon transporté tout à coup dans une société si différente et autorisé par le poète à renouveler,

(1) Voir la livraison du 30 juin 1844, *la Poésie et les Poètes démocratiques*.

après plus de deux mille ans, ces hardiesses vraiment extraordinaires que tous les commentaires du monde n'expliqueront jamais! En outre, était-il bien prudent d'entraîner la Muse sur ces places publiques où l'imagination joyeuse du poète païen allait chercher tant de plaisanteries aujourd'hui grossières, tant de bouffonneries dont le sens est perdu? Quand Aristophane, aux fêtes de Bacchus, déchainait du fond des antres sacrés les faunes et les satyres et tous les burlesques démons du rire antique, il était sûr de son génie, et il savait bien qu'il charmerait les plus nobles esprits de la Grèce. Grossier, violent, il l'était sans doute, mais avec quelle grâce! Platon l'a dit. M. Prutz est-il aussi sûr de lui-même? La muse allemande, si elle se souille à de telles équivoques, aura-t-elle l'excuse du polythéisme, ou bien saura-t-elle corriger par le sourire et la grâce tant de folles équipées et s'y jouer légèrement? Il est permis d'en douter. M. Prutz n'a pas eu le loisir de faire toutes ces réflexions. Quand il a demandé à Aristophane des exemples glorieux, il a obéi à une sorte de caprice irrité, et nullement à une intention d'artiste. L'auteur des *Guêpes* et des *Oiseaux* était en grande faveur depuis quelque temps à la cour de Berlin; M. Prutz a cru voir là un défi, une provocation, et il l'a relevée avec cette vivacité passionnée qu'il a presque toujours prise jusqu'ici pour une inspiration sincère. Ardeurs factices, émotions suspectes, tous ces défauts de la poésie politique en Allemagne ne seront jamais plus blessants que dans la tentative de M. Prutz. Le talent même que l'auteur y apportera, la verve incontestable de sa pensée, feront éclater plus désagréablement tout ce qu'il y a de voulu, d'âpre et de contraint dans ses inventions.

On se rappelle ces soirées de Berlin où les drames de Sophocle, les comédies d'Aristophane et de Plaute, les poétiques fantaisies de Shakspeare, paraissaient tour à tour sur la scène avec leurs grâces naturelles pour enchanter une noble et studieuse assemblée. Les plus aimables esprits, les plus sévères intelligences, se passionnaient pour ces fêtes de l'art. M. Tieck, M. Mendelsohn, étaient les introducteurs de Sophocle et de Shakspeare, et l'auteur du *Chat botté*, profitant de cette veine heureuse, évoquait gracieusement les œuvres de sa jeunesse, qui revenaient, un peu vieilles, mais toujours souriantes, solliciter avant de mourir un dernier hommage. Ces petites comédies fantasques, imitées à la fois de Shakspeare et d'Aristophane, c'était bien en effet un ingénieux intermède entre *les Guêpes* et *le Songe d'une nuit d'été*. Loisirs fortunés, innocentes études! il semblait que ces occupations d'une cour instruite et brillante dussent être acceptées avec sympathie comme un hommage aux choses de l'intelligence; comment ne pas s'abandonner au charme de ces solennités studieuses? et qui aurait eu le courage de troubler ces fêtes naïves? Eh bien! non, l'esprit nouveau qui s'agite si fort chez nos voisins se sentit comme blessé. Ce souffle inattendu d'une poésie adorée, au lieu de rafraîchir les âmes, aigrit et envenima les plaies vives de cette jeune milice littéraire si éveillée aujourd'hui dans toute l'Allemagne et si prompte à l'attaque. Tandis que la cour de Prusse se laissait charmer par les inventions du poète athénien, tandis que M. Tieck ressuscitait avec grâce ses légères tentatives de fantaisie aristophanesque, l'école nouvelle s'imagina voir là une provocation moqueuse, et c'est précisément à l'auteur des *Nuées* et des *Oiseaux* qu'elle alla demander conseil pour une réponse hautaine. M. Henri Heine, dans son bizarre et spirituel poème *l'Allemagne*, avait raillé gaiement le goût de Frédéric-Guillaume IV pour Aristophane, et cette faveur subite, inattendue, de la poésie antique.

« Dans ce dernier chapitre, j'ai tâché d'imiter un peu la conclusion des *Oiseaux*; c'est bien certainement la meilleure comédie d'Aristophane.

» *Les Guêpes* aussi sont une excellente pièce. On la donne aujourd'hui traduite en allemand, sur le théâtre de Berlin, pour l'amusement du roi.

» Oui, le roi aime cette comédie; pourtant, si l'auteur vivait, je ne lui conseillerais guère de se rendre en personne à Berlin.

» Le véritable Aristophane à Berlin! Ah! le pauvre poète! ses affaires iraient mal; nous le verrions bientôt accompagné d'un chœur de gendarmes. »

Or, au moment même où M. Henri Heine, dans ses ironiques menaces, signalait ainsi aux spectateurs de Berlin cet Aristophane qu'on oubliait trop en effet, le hardi citoyen, le satirique sans pitié, voilà qu'un poète traçait vivement une esquisse bizarre, une scène très-voisine de la comédie antique par l'audace des attaques et la vigueur trop souvent cruelle des railleries. C'était M. Freiligrath en sa *Profession de foi*. Nous avons signalé ici cette mascarade burlesque où tous les amis du roi de Prusse, ministres, conseillers, écrivains et artistes, comparaissaient devant le poète pour être bafoués comme Cléon et Euripide. Pourtant ce n'était là qu'une scène, moins encore, un plan, une indication, une ébauche; la comédie annoncée par M. Heine, esquissée rapidement par M. Freiligrath, c'est M. Prutz qui l'a faite. M. Heine raillait agréablement; M. Freiligrath était vif, pressant, mais il n'avait garde d'insister, et son esquisse pouvait sembler une fantaisie excusable; avec M. Prutz nous aurons l'œuvre complète, sans timidité, sans hésitation, sans fausse modestie. A la bonne heure! nous allons savoir si le génie allemand est aussi grec qu'il s'en félicite; ni M. Heine, ni M. Freiligrath, ne nous avaient permis de faire cette étude. Soyons attentifs, s'il vous plaît: voici l'Aristophane tudesque.

La pièce s'ouvre par une altercation fort bruyante entre un chirurgien et son valet; ce chirurgien est un charlatan, et le valet un rustre grossier. De quoi s'agit-il? quel est le sujet de la querelle? Le docteur, pour s'exercer la main, veut absolument faire une opération. Pourquoi ne serait-ce pas sur Kilian (Kilian, c'est le valet)? *Faciamus experimentum in anima vili*. Toinette conseillait à Argan de se faire couper le bras gauche et crever l'œil droit, lequel *incommode l'autre et lui dérobe sa nourriture*. Le docteur veut arracher à Kilian, devinez! son estomac. La plaisanterie est tout à fait allemande en vérité, et dès le premier mot nous sommes aussi loin d'Athènes que de Paris. Kilian résiste, comme on pense; lui enlever son estomac, à lui, à ce Kilian sensuel et glouton! Le docteur se fâche. — Eh! butor! ne vois-tu pas que c'est pour ton bien et qu'il y va de ton honneur? Ah! quel service rendu à l'humanité, si on lui enlevait seulement l'estomac! Quelle gloire ce serait pour toi, Kilian, si tu donnais un tel exemple et le mettais à la mode! D'où viennent tous nos maux, je te prie? Qu'est-ce qui éteint les flammes sacrées de l'inspiration? qu'est-ce qui enfante la lâcheté, l'égoïsme, la convoitise? L'estomac. Pourquoi Freiligrath a-t-il accepté la pension du roi de Prusse? pourquoi Dingelstedt est-il conseiller aulique? qui leur a donné ces détestables conseils? qui brise chez les plus forts tous les plans, tous les projets de vertu et de liberté? L'estomac, ô Kilian! Et si le système que je t'indique était appliqué à l'état, ah! c'est là que le progrès serait glorieux. Quels fonctionnaires nous aurions alors! quels soldats! quel peuple! Cet amour de liberté dont on parle tant, qu'est-ce autre chose que de l'appétit? Que les rois y songent; ce n'est pas le

cœur, c'est l'estomac qui fait les révolutions. Arrachez cet organe malfaisant, tout est sauvé.

Cette scène bizarre, grossière dans les détails, pleine de violences, pleine de personnalités injurieuses, indique assez, dès le commencement, quel sera le ton de toute la pièce. Les noms propres n'effraieront pas l'auteur. Les plus simples précautions que prenait le hardi poète grec seront intrépidement rejetées par la muse tudesque ; Cléon va être amené sur le théâtre, sans masque, sans déguisement, pour être rossé par le charcutier. Enivré de sa parole brutale, le pamphlétaire se prendra pour un poète, et, comme il ne comprend guère cet Aristophane à qui il n'emprunte que les gros mots, il se complaira dans son œuvre sans le plus léger scrupule, et s'écriera, le barbare : « Athéniens, applaudissez ! »

Mais continuons, la chose vaut la peine d'être examinée de près. Kilian refuse donc de passer par les mains du docteur, et il est chassé de la maison. Il ne partira cependant que s'il est payé ; mais comment faire ? le docteur n'a ni sou ni maille. Kilian propose à son maître de lui laisser emporter quelque objet de sa pharmacie, et les voilà tous deux examinant en détail fioles et alambics. Ici, maintes plaisanteries grotesques. Cette fiole contient l'esprit de M. Goeschel, conseiller, professeur, et qui a passé du camp de Hegel dans celui de Schelling. Cette autre, ce flacon infect, c'est la pensée de M. Henri Léo, distillée par M. Hengstemberg. — Prends garde, Kilian, s'écrie le docteur, tu tiens là l'essence de l'hypocrisie et de la délation ; auprès de ce venin exécrable, l'arsenic est une poudre bienfaisante. — La plaisanterie, si plaisanterie il y a, continue longtemps de la sorte ; et comment l'auteur, en rangeant ainsi dans des fioles empoisonnées l'esprit de ses adversaires, ne s'aperçoit-il pas qu'il est lui-même un de ces dénonciateurs injurieux qu'il prétend châtier ? Ce n'est rien encore, nous en verrons bien d'autres.

Cependant le jovial Kilian a tenu bon ; il conservera son estomac, et le docteur veut bien ne pas le chasser pour cette fois. Kilian reprend son service de chaque jour auprès de ce chirurgien endiablé, il va faire sa tournée par la ville, et chercher les malades honteux qu'il amènera en secret dans la maison de son maître. Ce maître en effet, il est temps de le dire, s'est donné un fâcheux métier, et sa maison ressemble fort à un mauvais lieu. Il faut l'entendre, lorsque, son instrument à la main, et attendant ses pratiques, il raconte lui-même tous les détails de son honnête entreprise. Que vous semble de l'invention ? C'est dans ce lieu équivoque, c'est entre les mains de ce personnage ignoble, que l'auteur va placer la satire de tout ce qui l'entoure. Il a voulu mettre à nu les plaies de son pays, et il l'amène, cette noble Allemagne, sous le scalpel brutal d'un charlatan sans vergogne !

Dès que ces confidences sont terminées, un mendiant se présente, humble, chapeau bas, et annonce au docteur qu'il est chargé de faire une quête pour élever une statue à l'héroïque représentant de la Germanie primitive, au vainqueur des légions romaines, à Arminius. Prenez garde, ce costume de mendiant est un costume d'emprunt ; le personnage qui le porte s'appelle Schlaukopf, c'est-à-dire fin matois, rusé coquin, et, si l'auteur ne désigne pas sous ce nom le roi de Prusse en personne, au moins ne peut-on douter que ce ne soit le pouvoir, l'autorité en général, ou, si l'on veut, la diète elle-même. Schlaukopf, il est vrai, quand il sera démasqué, racontera tout à l'heure au docteur qu'il a été autrefois républicain et démagogue, et que maintenant, dévoué au pouvoir, il a été nommé conseiller in-

time et espion privilégié de sa majesté ; mais ce n'est là qu'une précaution de l'auteur, la seule peut-être qu'il ait prise dans son étrange pamphlet. Quand nous verrons Schlaukopf accorder à Germania sa très-auguste protection, quand nous le verrons diriger en maître les destinées de sa pupille, alors tous les doutes seront impossibles ; l'allusion ne sera que trop directe, le symbole ne sera que trop clair et trop parlant. Schlaukopf présente donc sa requête au chirurgien ; or, la requête est fort mal accueillie. Les plaisanteries et les bonnes raisons ne manquent pas pour châtier comme il convient ce puénil patriotisme, qui va chercher ses appuis dans les souvenirs fabuleux des temps primitifs. De ces plaisanteries vives et sensées, le docteur, qui est en verve, n'en oublie pas une seule. A l'entendre parler ainsi, on dirait vraiment un homme honnête, sérieux, un bon et courageux citoyen. Tous les arguments du solliciteur sont repoussés par lui avec une verve incisive, et c'est plaisir de l'écouter quand il oppose à ce patriotisme hypocrite le sentiment présent, le sentiment national, qu'il faut encourager autour de soi, au lieu de l'aller chercher dans les forêts d'Arminius. Ce n'est pas là précisément ce que demandait Schlaukopf. Cette leçon de politique n'est guère de son goût : il s'emporte, il menace, et le docteur est forcé de le congédier rudement ; mais, au moment où il saisit le mendiant par les épaules pour le jeter dehors, la perruque du bonhomme lui reste dans la main, son faux nez tombe à terre, et le docteur reconnaît son vieil ami, son vieux camarade de la *Burschenschaft*, le démocrate Schlaukopf. Seulement, le démocrate s'est converti, et s'appelle aujourd'hui M. le conseiller intime. Il n'en faut pas davantage pour apaiser le docteur ; le voilà converti lui-même par une illumination subite ; le libéral est immédiatement enrôlé dans l'armée du pouvoir. Cette conversion miraculeuse inspire même à Schlaukopf une confiance et une admiration si grande, qu'il va conférer sur-le-champ au docteur une dignité suprême. Agenouille-toi, lui dit-il, et écoute avec un respect religieux. Un grand événement se prépare.

LE DOCTEUR.

J'entends ; on va créer un nouvel ordre, n'est-ce pas ?

SCHLAUKOPF.

Plus que cela.

LE DOCTEUR.

Les grenadiers auront cinq boutonnières au lieu de six dans l'uniforme du dimanche ?

SCHLAUKOPF.

Élève-toi, élève-toi plus haut ; c'est un événement d'intérêt universel ; il s'agit de l'avenir de la patrie, du bonheur du genre humain.

LE DOCTEUR.

Ah ! je devine. On étudie peut-être une nouvelle comédie à Postdam ?

SCHLAUKOPF.

Non, tu ne devineras pas. Cela dépasse tous les efforts possibles de l'imagination. Heureuse époque, qui verra ce miracle ! les temps anciens seront rajeunis. L'esprit saint va descendre une seconde fois, porté sur les ailes d'un aigle.

LE DOCTEUR, à part.

S'il ne se moque pas de moi en ce moment, certes il ne l'a jamais fait. Je sais ce que veut dire ce mouvement de ses narines. Quel fripon! (*Haut.*) Eh bien! t'expliqueras-tu? sommes-nous à la fin?

SCHLAUKOPF.

A la fin? non, mais plutôt au commencement des grands siècles nouveaux. L'Allemagne, — je dis l'Allemagne, notre patrie, Germania, la reine aux cheveux blonds, le pays d'Hermann....

LE DOCTEUR.

Et de Luther, et de Frédéric, etc. Pourquoi t'arrêter dans l'antichambre?

SCHLAUKOPF.

L'Allemagne... l'Allemagne est grosse!

L'Allemagne est grosse; la blonde Germania va mettre au monde un enfant, et le docteur est nommé accoucheur de la princesse. C'est chez lui, dans sa maison, que Germania vient faire ses couches. La voici. Voyez-vous ce brillant équipage, ce char magnifique, ce cortège immense? C'est Germania qui arrive. Remarquez d'abord ces chevaux qui traînent le char de la princesse; ils sont bien maigres et bien efflanqués, il est vrai; n'en soyez pas surpris, ce sont les états provinciaux; et c'est aussi pour cela qu'ils sont attelés par derrière. Tel est l'usage aujourd'hui dans tous les états allemands, ajoute gravement Schlaukopf. Et que font là ces esclaves autour de la voiture dorée? C'est le peuple; on ne s'en sert que dans les occasions difficiles, quand l'équipage est embourbé. Pendant le cortège s'approche, et Schlaukopf va reprendre sa place à la tête de la procession. La voiture s'est arrêtée à la porte du docteur. Schlaukopf entre le premier; derrière lui s'avancent les esclaves portant le trône où est assise Germania. La jeune princesse est blonde, dit l'auteur; elle a la figure légèrement grasse et souriante, la bouche grande, les yeux d'un bleu pâle; elle porte une robe d'étoffe anglaise, un châle fabriqué en France, un chapeau de paille d'Italie. Le docteur la complimente en mauvais français, et elle y répond le plus gracieusement qu'elle peut, tandis que les esclaves, murmurant à voix basse un chant d'espérance, invoquent le nouveau-né, l'avenir de la patrie souffrante, l'avenir bienfaisant qui brisera leurs fers.

Ainsi finit le premier acte. Avec cette dernière scène, l'action, il faut l'avouer, est engagée vivement; l'intérêt s'éveille. Qu'est-ce? que va-t-il arriver? Quel sera ce bienfaiteur promis par Germania à la patrie inquiète? Sans les grossièretés si fréquentes des détails, l'invention serait bonne: il y a du Rabelais dans cette bizarre allégorie. Au moment où tant de promesses solennelles ont éveillé l'attente publique, ce n'est pas une mauvaise idée de nous présenter Germania en mal d'enfant. Puisse la délivrance être heureuse, et que le nouveau-né réponde aux espérances de la patrie! Nous saurons tout à l'heure quel sera ce nouveau-né: en attendant que le poète poursuive, laissons-le profiter de l'entr'acte et adresser la parole au public. C'est ce que faisait Aristophane dans les anapestes de la parabase; M. Prutz est un imitateur trop fidèle du maître pour oublier les privilèges de l'intermède antique. Hélas! pourquoi faut-il qu'il s'attache si fort à la partie extérieure de son modèle, et si peu vraiment à l'art lui-même, à la grâce du lan-

gage, à l'immortelle poésie? Mais ajournons nos objections, et laissons la parole au poète; aussi bien il est impatient, il a mille choses à dire, son cœur déborde.

D'abord M. Prutz, je crois le comprendre, est un peu inquiet du succès de sa pièce, inquiétude qui ne durera pas, dernier reste de timidité et de modestie dont il sera vite guéri. Il voudrait justifier la hardiesse de ses facéties, et ne trouve rien de mieux pour cela que d'en accuser le lecteur lui-même, ou d'en faire au moins son complice. « Il y a longtemps, lecteur, que vous nous disiez : Votre poésie lyrique, vos hymnes politiques, vos cris de guerre et de bataille, ce n'est pas de la poésie; élevez-vous de la polémique des journaux jusqu'à la vraie inspiration, et créez des œuvres que l'art puisse reconnaître! Cette œuvre, la voici. C'est une comédie, une comédie politique; lisez-la et riez franchement. » Je me souviens d'avoir adressé souvent ce reproche à la poésie démocratique dont M. Herwegh, M. Prutz, M. Hoffmann, sont les belliqueux représentants, et je voudrais bien que mon conseil, s'il en est ici question, eût réussi à modérer les ardeurs de ces gazettes rimées; pourtant il n'est pas bien sûr encore que la critique doive se féliciter du résultat, et j'ai des doutes, je l'avoue, sur la valeur de l'échange qu'on nous propose. Y gagnerons-nous beaucoup? Nous le verrons tout à l'heure. Du reste, M. Prutz sent bien que ce simple changement de forme ne suffit pas, si les défauts persistent : ode ou comédie, peu importe, si la chanson est la même. Il prévoit qu'on lui reprochera encore le ton factice de son langage, la rhétorique pompeuse de ses vers. Un très-spirituel écrivain, M. Vischer, dans ses *Sentiers critiques*, a osé blâmer cet abus de la rhétorique dans les vers de M. Herwegh, et a signalé au contraire la grâce non cherchée, l'inspiration naturelle et bien venue d'un aimable poète, M. Édouard Moericke; aussitôt M. Visscher est sermonné vertement en pleine parabase, et traité de Souabe devant tout le public d'Athènes. Puis l'auteur s'adresse à celui qui le premier, en Allemagne, a imité Aristophane, au comte Auguste Platen. Il signale en beaux vers, je le veux bien, la riche simplicité, la beauté savante de son langage; mais pourquoi cet orgueilleux rapprochement? L'amour-propre du poète s'irrite, s'enflamme, et ce discours humblement commencé va s'emporter jusqu'à l'infatuation. M. Prutz entreprend la défense de Platen, comme si l'on contestait à Platen la pureté antique de sa poésie. Voilà le comte Platen sous la très-auguste protection de M. Prutz, et M. Arnold Ruge, qui s'est permis quelques objections sur la valeur des comédies aristophanesques de Platen, M. Arnold Ruge est aussi rudement interpellé que M. Vischer! Qu'est-ce à dire, et comment se fait-il que l'auteur ne songe pas un peu plus à lui-même? Au lieu de s'attaquer si singulièrement aux critiques de Platen et de M. Herwegh, ne devrait-il pas répondre aux objections très-légitimes que va soulever son œuvre? Il s'agit bien de Platen et de M. Herwegh! M. Prutz a voulu, par cette ruse bizarre, nous dire habilement qu'il était le continuateur d'Herwegh et de Platen; il a emprunté à M. Herwegh ses hardiesses politiques, au comte Platen sa forme savante et pure, et de tout cela est résulté le chef-d'œuvre nouveau. Or, cet enthousiasme de M. Prutz pour lui-même ne lui est vraiment pas permis, même dans le désordre lyrique de la strophe et de l'antistrophe. On ne nie pas la parenté de M. Prutz et de M. Herwegh; mais qui admettra jamais le rapprochement établi ici entre la pièce de M. Prutz et les études aristophanesques de Platen? Les comédies de Platen sont des satires littéraires : l'auteur de *la Fourchette fatale* et de *l'Œdipe romantique* n'imité ni *les Chevaliers*, ni *Lysistrata*, ni *les Nuées*, œuvres

d'une société qui a disparu, modèles proposés à l'étude et interdits à l'imitation ; il imite quelques scènes admirables des *Grenouilles*, le débat d'Eschyle et d'Euripide ; il donne son avis, comme Aristophane, sur le théâtre de son pays. Ce sont là, encore une fois, des critiques permises et utiles. Comparez-les, si vous voulez, aux satires de Boileau, aux passages les plus vifs de Molière, à la scène d'Oronte, à celle de Trissotin et Vadius, mais ne les confondez pas avec ce dialogue effronté où vont paraître les noms les plus honorés de l'Allemagne ! Quand Platen étudie l'auteur des *Grenouilles*, il se rappelle deux choses : d'abord, qu'il ne peut emprunter au poète grec la liberté cynique de ses injures ; puis, qu'il doit surtout s'attacher à la grâce, à la poésie, et corriger par là du moins ce qu'il y a de trop rude dans la forme de la comédie ancienne. Si M. Prutz croit avoir suivi cet exemple excellent d'un artiste sincère, décidément il est dupe de son amour-propre. Il ne voit pas qu'il a substitué à une critique littéraire, très-vive sans doute, mais acceptable, une diatribe sans pudeur, et devant laquelle eût reculé peut-être la licence du poète antique. Il est aveugle surtout quand il s'écrie : « L'alouette se berce en chantant dans le bleu infini du ciel, là-haut, au-dessus des ruines. J'ai fait comme elle, sans souci, perdu dans la mélodie qui m'enivre, et attentif seulement au signe que me faisait l'idéale poésie ! J'ai oublié qu'un gendarme, courbé sur le canon de son fusil, m'ajustait longuement et allait m'envoyer une balle. » Non, il n'a pas chanté dans la nue comme l'alouette joyeuse, il ne s'est pas élevé à de si hautes régions, et le gendarme, puisque gendarme il y a, n'ira pas le frapper lâchement au milieu de son vol ; il l'arrêtera d'une façon toute prosaïque, au coin de cette rue suspecte, dans cette maison équivoque où il n'a pas craint de déshonorer la Muse.

Voici le second acte. Schlaukopf est très-inquiet ; que va-t-il arriver ? Quel sera ce nouveau-né impatientement attendu par toute l'Allemagne ? Si Germania allait accoucher d'un monstre ! Pour éviter tout embarras, il s'adresse au docteur et le prie d'appeler à son aide quelque ruse de son métier. Le docteur fait la sourde oreille, et Schlaukopf, pour le corrompre, est obligé de lui montrer les présents envoyés à Germania par tous les souverains d'Allemagne, à l'occasion de sa prochaine délivrance. Dons précieux, magnifiques ! la Prusse donne à l'enfant de Germania la cathédrale de Cologne, une petite flotte allemande, et un code d'instruction criminelle ; l'Autriche fera construire plusieurs maisons de jésuites ; le roi de Bavière a déjà composé lui-même, dans le style qui lui est propre, une méthode de lecture pour le royal bambin ; le roi de Hanovre lui envoie un titre national, une charte, une constitution, sur un fort beau parchemin, mais déchiré : cela servira à lui faire un tambour. Toutes ces plaisanteries n'ont pas besoin d'explication, les allusions sont claires, et quand M. Prutz ne sort pas des limites permises de la satire, quand il châtie par le ridicule cet esprit illibéral contre lequel l'Allemagne entière réclame, sa raillerie, plus fine, plus adroite, n'inspire pas de répugnance. Par malheur, ces bonnes inspirations sont rares ; l'auteur redescend bien vite aux trivialités, aux détails injurieux, aux bouffonneries grotesques ou cyniques. Comment exprimer, dans une langue honnête, l'expédient que propose le docteur pour tirer Schlaukopf d'inquiétude, et prévenir toutes les suites de l'accouchement malheureux de Germania ? Je ne m'en charge pas. Ces gaillardises rabelaisiennes, assaisonnées encore de gros sel germanique, seraient difficilement acceptées chez nous par le lecteur le moins scrupuleux. On s'indignerait surtout quand on verrait les plus beaux noms de l'antique poésie, les plus nobles filles

de l'art grec, Antigone, Médée, jetées sans pitié et comme perdues au milieu de ces facéties effrontées.

La scène suivante amène deux hauts personnages qui viennent consulter le docteur. L'un s'appelle le Romantique et l'autre le Philosophe ; on verra trop clairement tout à l'heure de qui il est question. Le Romantique prend le premier la parole, et expose au docteur le triste état de son esprit ; il a beaucoup produit jadis, mais aujourd'hui son intelligence est épuisée, son imagination s'éteint ; il lui est impossible de donner le jour à une œuvre qui puisse vivre une heure seulement. C'est pour cela qu'il s'adresse au docteur. « Apprenez-moi, maître, comment je retrouverai le secret de ces créations heureuses qui ont fait de moi le poète favori de la cour ? — Vous venez trop tard, répond le docteur ; à un tel mal je ne sais point de remède ; renoncez pour toujours, il le faut, à ces inspirations vraies où brillait une étincelle de la flamme sacrée. *La révolte des Cévennes, Camoens, Une Vie de Poète, Sternbald*, tout cela est fini ! Tieck est le favori du roi, ce n'est plus l'amant de la Muse. Résignez-vous, vieillard, votre maladie est incurable. Toutefois prenez ce flacon, il peut vous rendre service. Quand vous verrez naître près de vous une œuvre éblouissante de vie et de jeunesse, jetez un peu de cette poudre sur le père et sur l'enfant : vous défigurerez l'enfant, vous découragerez le père.

LE ROMANTIQUE.

Eh ! maudit bavard, si c'est là le fond de ton sac, c'était bien la peine que je vinsse te trouver ! Ce que tu me recommandes dans ton discours diffus, il y a longtemps que je le fais sans ton conseil.

LE DOCTEUR.

Quoi ! en vérité, tu aurais déjà...

LE ROMANTIQUE.

Sans doute, ne le sais-tu pas ? Ne me suis-je pas toujours barricadé avec toutes les médiocrités, avec les derniers débris de la société de Dresde, avec ces vieilles femmes qui radotent autour d'une table à thé, plutôt que de m'intéresser jamais à un jeune talent ? N'ai-je pas été l'éditeur de Foerster, le patron de tous les impuissants, plutôt que de protéger jamais les générations nouvelles ? N'ai-je pas parodié Sophocle et mis Shakspeare en ballets, plutôt que d'ouvrir une seule fois ma porte aux jeunes poètes contemporains ou de leur aplanir la route ? Ne les ai-je pas tous repoussés, et ceux-là même qui suivaient mon drapeau et m'encensaient comme le grand Lama ? Quand ai-je parlé avec éloge de la poésie moderne ? Quand ai-je témoigné quelque sympathie à la génération qui se lève ? Quand ai-je négligé de l'accabler sous la raillerie et le dédain ? Je serais ton maître là-dessus. J'ai bien besoin, en vérité, de ta sottise recette ! Donne-la à Gutzkow ; il est envieux, c'est vrai, mais ce n'est qu'un maladroit, etc.

Et le poète s'en va, plein de mépris pour ce timide charlatan à qui il donnerait des leçons. Scène cruelle, détestables injures, affaiblies pourtant par celles qui vont suivre ! Le docteur rentre et se met au travail ; mais le Philosophe, qui est demeuré immobile dans son coin, se présente tout à coup et demande à son tour sa consultation. « Ah ! je t'oubliais, dit le docteur. — Cela m'est arrivé plus d'une

fois, reprend le Philosophe; j'y suis accoutumé, mais cela ne m'inquiète guère; j'attends patiemment. et, dès que la place de mes rivaux est vide, je ne manque pas l'occasion. — Eh bien! que veux-tu? — Je veux que tu m'accouches. — Toi! un homme! — Pourquoi pas? » Et le Philosophe expose très-scientifiquement au docteur son étrange situation. Dès ce moment, il est impossible de ne pas reconnaître la personne que le poète a osé mettre sur la scène. Chaque philosophe en Allemagne a une langue qui lui est propre; celui-ci ne parle que de puissances, de polarités, etc. Ce n'est ni Kant, ni Fichte, ni Hegel. Il cherche donc un accoucheur, car il espère donner enfin le jour à l'enfant qu'il porte depuis trente ans dans son cerveau. Le docteur consent à faire l'opération, si singulière qu'elle lui paraisse, et Kilian apporte une pioche. Oui, une pioche! A la bonne heure! L'instrument est digne de cette satire tudesque. Choisissez la plus grossière et la plus lourde, elle sera trop légère encore et trop élégante. Je supprime mille détails. Les atroces bouffonneries de l'opération ne sauraient s'indiquer même de la façon la plus lointaine et dans les termes les plus voilés. Détournons les yeux et ouvrons les fenêtres; ce sera bien assez d'entendre ce dialogue. Or, le docteur a commencé de creuser avec son instrument le cerveau et le cœur du Philosophe. « Ne vois-tu rien? — Non, pas encore. — Qu'est-ce que cela? — Un fragment de la logique de Hegel. — Et ceci? — Un livre de Fichte. — Et ceci encore? — Un chapitre de Kant. — Et cet autre fragment? — Le système de Spinoza. — Et là? — Jacob Boehme. — Et un peu plus au fond? — La scolastique. — Quoi! rien! s'écrie le Philosophe désespéré. Et mon enfant! — Attends; j'aperçois quelque chose; le voici peut-être : *les Quatre Ages du monde, philosophie positive*. — Eh! non, butor! Ce n'est qu'une annonce. Lâche-moi; ta pioche m'a déchiré le cœur. » Et le Philosophe se sauve en poussant des cris de honte et de douleur.

J'ai exposé, aussi complètement que l'honnêteté le permettait, cette scène odieuse, cette plaisanterie abominable. Il fallait que le lecteur devint juge, et qu'il sût jusqu'où peut s'emporter la haine dans ces satires barbares. Que vous semble de cet atticisme à coups de pioche? Les deux hommes qui viennent d'être bafoués et outragés ainsi, ce poète envieux et ce fripon déguisé en philosophe, ce sont, ne l'oubliez pas, deux des noms les plus honorés de l'Allemagne présente : je les nomme, c'est M. Tieck et M. de Schelling. Tous deux ont rempli déjà une carrière longue et brillante. Si la gloire n'est rien, si l'Allemagne désormais renie ses maîtres, si les plus charmantes créations d'une poésie aimable et les plus éclatants travaux dans le domaine de la philosophie ne défendent plus les artistes et les penseurs, la vieillesse, à ce qu'il semble, devrait les protéger. Mais ne faisons pas à M. Tieck et à M. de Schelling l'injure de les défendre; ne méconnaissons pas non plus l'Allemagne nouvelle au point de croire que ces énormités doivent y plaire, même aux plus furieux chefs des partis extrêmes. Quand Aristophane fit représenter *les Nuées*, Socrate n'eut qu'à paraître dans la salle, et la pièce tomba; M. de Schelling n'aura pas même besoin de se montrer pour triompher de son adversaire. Que nous sommes loin de la Grèce, et que ces tristes parodies font de mal! Platon nous a montré Socrate et Aristophane conversant sur l'amour au souper d'Agathon. Eh bien! s'il y a quelque part à Berlin un Agathon hospitalier, s'il y a une table brillante où les plus ingénieux esprits et les plus graves penseurs se puissent rencontrer et causer familièrement de l'éternel idéal, M. de Schelling, à coup sûr, n'y rencontrera jamais M. Prutz.

Que devient cependant Germania ? L'Allemagne, l'Allemagne de Barberousse, de Luther et de Frédéric, va mettre au monde cet enfant sur qui reposent les espérances du peuple ; vous devez être empressé de savoir ce qui va se passer et quel sera le fils de David. Ne prenez pas tant de souci ; cette Germania, cette noble femme entrée tout à l'heure si triomphalement, et que les esclaves invoquaient tout bas, c'est une fille des rues que maître Schlaukopf a ramassée on ne sait où. Ce détail nous est révélé par une scène très-vive où Schlaukopf et sa créature se querellent dans un langage très-approprié à la situation. Germania s'ennuie de son rôle, et elle est toute prête à jeter le froc aux orties ; Schlaukopf finit cependant par la calmer, en lui montrant que leur intérêt est le même. La protégée de Schlaukopf consent à rester dans la maison du docteur, et, pour passer le temps, elle lie une intrigue amoureuse avec Kilian. Germania, que nous prenions pour une reine, n'est qu'une fille d'auberge. Ceci va tout droit à l'adresse de l'Allemagne officielle ; les gouvernements, les congrès, la diète enfin, sont agréablement représentés ici et mis en scène sous le masque de cette créature. S'il est absolument impossible de louer le bon goût de l'écrivain, on ne peut contester la netteté brutale de ses attaques ; c'est un mérite qu'on ne lui enlèvera pas.

Le troisième acte va commencer, le dénouement approche ; il faut ici que le poète, pendant l'entr'acte, nous explique les beautés de son œuvre. Cette seconde parabase n'est pas moins curieuse que la première. Tout à l'heure, M. Prutz nous apprenait qu'il était l'héritier d'Aristophane, et que, s'il avait emprunté au comte Platen la pureté savante de son style, c'était afin de verser dans ce moule antique les pensées hardies de la génération nouvelle. Voilà pour la forme, et le lecteur est, en effet, très-édifié sur ce point ; mais il lui reste peut-être encore quelques scrupules sur la moralité de la pièce. Le second plaidoyer sera donc une dissertation sur la morale. Or, la comédie de M. Prutz, c'est lui qui l'affirme, ne serait repoussée par aucun des grands maîtres de la scène.

La pièce, à parler franc, est digne de Molière.

M. Prutz ne dit pas cela en souriant, il le crie d'un ton furieux, le poing sur la hanche, et vraiment on peut plaindre d'avance tous ceux qui s'aviseraient d'en douter. L'auteur, nous le savons, possède une pioche qui lui rend de grands services dans les discussions littéraires. Tant pis pour M^{me} l'Esthétique, c'est M. Prutz qui l'appelle ainsi, tant pis pour elle, si le métier du docteur, et les propos de Germania, et l'accouchement du philosophe, ne lui paraissent pas précisément ce qu'il y a de plus pur et de plus honnête ! elle sera rudement apostrophée et traitée d'hypocrite. Ceux qui blâment les inventions du nouvel Aristophane sont des fats qui pratiquent la vertu à l'Opéra, et qui gardent leur sottise admiration pour les frivolités de la poésie française, pour les romans de M. Paul de Kock et les drames de M. Victor Hugo. Le sens littéraire de M. Prutz, qui n'est pas du tout M^{me} l'Esthétique, confond très-naturellement toutes ces choses. Puis l'auteur part de là, et fait une revue des poètes de son temps. Malheur à ceux qui n'ont point assaisonné leurs œuvres de jovialités tudesques ! ce sont des écrivains perfides dont il faut se défier. Un chaste poète, M. Halm, a emprunté aux légendes du moyen âge cette admirable figure de Griselidis, si noblement illustrée par Boccace, et il en a fait une tragédie touchante ; M. Halm est un écrivain immoral, il amollit les âmes. Son héroïne ne s'appelle pas Griselidis, mais Grisette. — Le reste ne saurait se traduire :

*Auch die Griseldis krœntet ihr, das Ding aus Dreck und Butter,
Griseldis nicht : Grisette !*

Et voilà M. Prutz dénonçant la pièce de M. Halm, laquelle, dans une société bien gouvernée, aurait été sévèrement défendue. C'est toujours, comme on voit, la même copie servile, inintelligente, du théâtre d'Aristophane, et parce que l'auteur des *Nuées*, dans la liberté des mœurs païennes, a pu discuter les œuvres de ses rivaux et accorder à sa muse un témoignage que confirmait la Grèce. M. Prutz ne sait ni comprendre les différences des temps et les privilèges d'un génie à part, ni prévoir les mésaventures qui l'attendent. Cette singulière invective se termine enfin par un appel au peuple : « O mon peuple, si tu veux que la Grèce revive par toi, renonce à la fausse pudeur. Aime surtout les couleurs franches, le blanc ou le noir ; laisse les teintes grises aux ânes. Les poètes étouffent dans l'atmosphère parfumée de l'esthétique. Un jour, quand tu auras conquis tous tes droits, tu auras aussi un théâtre politique ; alors ma comédie servira de modèle et de guide aux libres génies de l'avenir. » Après cela, il ne restait plus rien à dire, et M. Prutz est bien forcé de s'arrêter.

Malgré l'admiration que M. Prutz professe pour son œuvre, je ne voudrais pas être bien sévère pour lui, ni le traiter aussi rigoureusement qu'il a traité ses confrères d'Allemagne. Il y a quelques belles scènes dans le troisième acte, et, si elles ne rachètent pas complètement (il s'en faut bien) les crudités de ce qui précède, elles permettent du moins à l'esprit de s'y reposer un peu. Il fait nuit : une femme couverte de haillons, épuisée par le jeûne et les veilles, arrive à pas lents dans la rue déserte. Si vous pouviez la voir dans l'ombre, vous reconnaîtrez, malgré les ravages de la souffrance, la noblesse de son origine écrite sur son visage pâle et fier. Écoutez du moins ses plaintes : ce sont les premières paroles de la pièce où la poésie apparaisse. La fière mendicante s'adresse à la nuit ; elle l'invoque et la bénit comme une consolatrice, elle lui demande de cacher ses douleurs, et, brisée enfin de fatigue, elle s'endort sur une pierre du chemin. Tout à coup, voici Kilian qui sort de la maison du docteur ; c'est l'heure du rendez-vous que lui a donné Germania. Germania arrive de son côté, cherchant dans l'obscurité la main du rustre amoureux. Chut ! une porte s'ouvre. Qui va là ? C'est Schlaukopf, toujours inquiet du succès de sa ruse, et qui veut aller écouter à la porte de Germania. Un quatrième personnage survient : je reconnais le pas et la voix du docteur ; il s'en va discrètement, à pas de loup, dérober à Germania, pendant son sommeil, quelques-uns des présents qu'elle a reçus des souverains d'Allemagne. Or, comme ils se heurtent tous les quatre dans l'ombre, Schlaukopf effrayé appelle au secours, et deux gendarmes arrivent. L'étrangère, réveillée par ce bruit, reconnaît Schlaukopf son persécuteur et l'aventurière effrontée qui lui a dérobé sa couronne. C'est elle qui est Germania, la vraie Germania, l'Allemagne enfin, méconnue, outragée par Schlaukopf, chassée de son trône et remplacée ignominieusement par cette fille sans nom. L'embarras est grand, et les gendarmes, qui n'y comprennent rien, veulent arrêter tout le monde. L'auteur a mis ici quelques belles paroles dans la bouche de l'étrangère, quand elle répond aux sarcasmes de Schlaukopf.

L'ÉTRANGÈRE.

Oui, raille-moi ! rouvre ma plaie de tes doigts sanglants. Tu la connais, la main qui a versé mon sang et m'a arraché ma couronne. C'est toi, c'est toi qui m'as chassée

de mes domaines, par ruse, par trahison, pour te livrer à tes débauches. Alors tu as fait monter à ma place cette créature, lâche instrument de libertinage, qui s'est donnée à toi sans résistance et sans pudeur. Elle repose sur des tapis somptueux ; moi, je couche, meurtrie, sur la pierre. Tu as construit des palais pour elle, des prisons pour moi. Tes courtisans l'ont entourée d'hommages ; moi, ils m'ont chassée, ils m'ont condamnée à tous les maux de l'exil ; ils ont mis à prix ma tête sans tache. Puis, comme tu sentais bien que tu ne pourrais, malgré tes ruses, aveugler complètement notre peuple et arracher de son cœur la douce espérance d'un meilleur avenir, tu t'es vanté toi-même de faire naître ces temps nouveaux.... Elle va enfanter, mais non pas le bien qu'on attend, non pas l'avenir qu'on invoque ; non. l'enfant qu'elle a conçu de toi, c'est un dragon qui se déchaînera, furieux, enflammé, par le monde. Sache-le, tu en seras la première victime. Mais toi, reine des ombres, qui as osé usurper ma place, va-t'en ! cache-toi de honte ! laisse-moi cette place qui m'appartient ! C'est moi qui suis la maîtresse et la reine.

LES ESCLAVES.

O étrangère, secours-nous ! Tu n'as pas de robe brillante, tu n'as pas de parure royale, tu portes des haillons comme une mendicante ; mais ne ressemblons-nous pas à des mendiants nous-mêmes ? nos mains meurtries ne portent-elles pas des chaînes ?

Oh ! puisses-tu être la libératrice que nous appelons, la chaste femme, la mère future de notre sauveur, la mère de celui qui brisera notre joug et par qui l'éclair de la liberté illuminera tout à coup ce monde endormi dans la nuit !

Que les gouttes de sang de ton front deviennent des diamants précieux ! C'est vers toi que les cœurs s'élancent, c'est devant toi que les genoux fléchissent. Apparais enfin, comme une reine, à ton peuple qui t'invoque !

Cette opposition des deux Allemagnes est peut-être ce qu'il y a de plus net et de plus acceptable dans la satire de M. Prutz. Si l'auteur avait mis plus d'art et d'habileté dans sa fable, si la personnification des chancelleries allemandes n'était pas violemment injurieuse, l'idée serait assez vive. Je sais bien que c'est là un lieu commun, je sais bien qu'il est admis partout que le gouvernement et le pays sont en guerre, qu'il y a un pays officiel, source de toute corruption, et un pays méconnu, souffrant, en qui seul résident la vertu et la probité ; cependant cette opposition est si marquée aujourd'hui chez nos voisins, il y a un désaccord si manifeste, un si éclatant divorce entre la société ancienne que représentent les cabinets, et cette société nouvelle qui a déjà conscience de ses forces et qui commence à parler si haut ; cette situation est si évidente du Rhin jusqu'à l'Elbe, de Carlsruhe à Königsberg, que l'auteur était certainement autorisé à en faire son profit. Quand il rentre d'ailleurs dans cette satire générale, il évite les noms propres, les allusions personnelles, il est plus près de la poésie. Mais revenons à la comédie : le moment est grave ; les gendarmes ne savent à qui entendre, et Schlaukopf va être arrêté lui-même. Il faut pourtant que la fausse Germania réponde aux discours de l'étrangère ; comment faire parler cette vulgaire créature ? Schlaukopf lui souffle sa leçon, et elle débite avec emphase les strophes que voici :

GERMANIA.

Dès les temps primitifs, dès le début de la vie, ô douceur ! ô églogues ! ô joies patriarcales ! ô première innocence de la Germanie ! au fond des forêts pleines

d'ombre, près de la source murmurante, longtemps je demeurai couchée dans des peaux velues, et je buvais l'hydromel fait de fruits sauvages et de glands.

SCHLAUKOPF, LE DOCTEUR ET KILIAN, *en chœur.*

Des fruits sauvages et des glands ! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Conduite bientôt à l'école chez les prêtres, je me cassai le nez sur un crucifix. Oh ! la bonne chrétienne ! oh ! la bonne Allemande que j'étais ! Je m'arrachais les morceaux de la bouche pour doter des couvents et bâtir des cathédrales. Un jour même, vêtue d'un habit de pénitente, je baisai la pantoufle du pape.

LE CHOEUR.

La pantoufle du pape ! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Puis, dans l'Orient, oh ! comme mon cœur m'entraînait (on eût dit l'ivresse de l'opium), lorsque, ravie par la foi, je partais pour visiter les lieux saints ! Pendant ce temps-là, il est vrai, les prêtres romains me ruinaient, ils mettaient ma maison sens dessus dessous, et dilapidaient mon patrimoine. Mon champ fut dévasté, mon toit croula ; mais je le supportai patiemment.

LE CHOEUR.

Elle le supporta patiemment ! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Plus tard, je revins au logis. C'en était fait ! plus de toit, plus de foyer, plus d'abri ! Mais Dieu vint au secours de l'Allemagne. Privée de la vie active, je me jetai sur la théorie. J'eus de l'encre au lieu de sang, du parchemin au lieu de pain. Je devins érudite et permis volontiers que le premier venu me menât par le bout du nez.

LE CHOEUR.

Par le bout du nez ! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Quelquefois, il est vrai, à travers la nuit silencieuse, j'ai entendu retentir à mes oreilles fatiguées un grand cri, comme si l'on voulait me réveiller. Mais que me fait le monde ? que m'importe l'histoire ? Quand je suis bien repue et bien joyeuse, il ne m'en faut pas davantage, et, s'il plaît à Dieu et au roi, je resterai toujours ainsi.

LE CHOEUR.

Elle restera toujours ainsi ! C'est elle, c'est bien elle.

On voit clairement ici l'ancienne Allemagne, l'Allemagne des temps primitifs et du moyen âge, celle de l'érudition et de la philosophie, cette Allemagne qui, à travers tant de fortunes diverses, depuis les *Minnesinger* jusqu'à Goethe, s'est toujours plus souciee de l'idéal que des intérêts de la chose publique. Je ne sais s'il

est permis de parodier si cruellement tous les souvenirs ; mais on a tant abusé du saint-empire, on a si ridiculement mêlé les jouets enfantins du romantisme aux problèmes virils du monde moderne, que le poète est peut-être excusable. Ceci, je veux le croire, ne s'adresse pas aux traditions vénérables du passé, mais seulement aux hommes qui ont imaginé ou exploité ce patriotisme menteur, cet absurde engouement teutonique, toutes ces sottises et dangereuses fantaisies derrière lesquelles s'est longtemps cachée la haine des institutions libérales. Cependant la profession de foi de Germania n'apaise pas les gens de police, les gendarmes insistent, et les deux femmes sont arrêtées. Tout ce qui suit n'est plus qu'une fantaisie moitié grotesque, moitié sérieuse. Au moment où la fausse Germania est saisie par les gendarmes, elle fait explosion comme une bombe ; on en voit sortir, au milieu de flots de fumée, des chœurs de moines, de piétistes, de chevaliers, et, pour terminer, plusieurs compagnies de cosaques qui font main basse sur les derniers débris de l'Allemagne. L'autre, au contraire, la noble et malheureuse femme, se relève ; les esclaves ont brisé ses chaînes, et l'entourent en célébrant la liberté.

Telle est l'œuvre bizarre que l'auteur a intitulée *les Couches politiques*. Il en a été beaucoup parlé depuis quelques mois, et elle soulève en effet plus d'une question grave. Soit qu'on n'y cherche qu'un problème littéraire, soit qu'on en veuille juger l'importance au sein de ce mouvement qui s'accroît chaque jour, la comédie de M. Prutz méritait la discussion qu'elle a provoquée. Un critique original, dont la renommée est en train de grandir, M. Vischer, rudement interpellé dans le monologue du poète, a donné son avis sans aigreur, sans rancune, et je crois même avec une bienveillante courtoisie, comme il sied à un homme d'esprit qui ne veut pas se venger. Il n'a pas eu de peine à montrer que l'auteur des *Couches politiques* a pris une fausse voie et s'y est perdu résolument. Le spirituel article de M. Vischer, inséré dans les *Annales du présent*, signale avec beaucoup de sens l'erreur où s'est engagé M. Prutz, quand il a copié avec une docilité servile la forme d'Aristophane. Pour un homme qui vante sans cesse l'originalité et l'audace, la méprise, en effet, est vraiment inexplicable. Il y a toutefois des objections plus sérieuses à faire. Or, comme M. Prutz, qui nous a indiqué peut-être dans ses vives récriminations, ne nous a pourtant pas apostrophé comme M. Vischer, nous sommes plus libre à son égard, et rien ne nous empêche de dire franchement toute notre pensée. Il ne suffit pas de reprocher à l'auteur ce singulier retour à une forme dramatique si éloignée de nos mœurs, il faut lui demander compte du résultat qu'il a obtenu. M. Prutz aurait pu réfuter victorieusement la critique, si cette œuvre, composée d'après un modèle imprudemment choisi, eût dérobé à ce modèle impossible quelques-unes des beautés immortelles qu'on y admire. Est-ce là ce qu'il a fait ? L'analyse exacte qu'on vient de lire nous dispense de répondre longuement à cette question. M. Prutz a pris d'Aristophane la verve bruyante, la farce bouffonne, les gros traits, tout ce qu'il est trop facile de s'approprier ; mais la gaieté naturelle, et surtout cette grâce qui enchantait Platon, M. Prutz s'en est-il préoccupé un seul instant ? Et puis, sous la farce même, sous les inventions les plus folles, quel sens toujours sérieux chez le poète athénien ! On connaît le début célèbre du discours d'Alcibiade dans *le Banquet*, quand il commence l'éloge de Socrate ; ces magnifiques paroles que Rabelais s'est appliquées à lui-même au premier chapitre de *Gargantua*, n'est-ce pas à Aristophane surtout qu'elles conviennent ? « Je dis d'abord qu'il ressemble tout à fait à ces Silènes

qu'on voit exposés dans les ateliers de sculpteurs et que les artistes représentent avec une flûte ou des pipeaux à la main, et dans l'intérieur desquels, quand on les ouvre, en séparant les deux pièces dont ils se composent, on trouve renfermées des statues de divinités (1). » Eh bien ! cette divinité cachée sous une grossière enveloppe, cette divinité que saluait Alcibiade sous la laideur railleuse de Socrate, où est-elle plus visible au dire des anciens, où est-elle plus belle que dans Aristophane ? Brisez la statue difforme, le dieu paraîtra ! Il n'était pas même besoin de briser la statue ; elle s'entr'ouvrait de temps en temps et laissait voir l'hôte immortel : c'était le cœur du citoyen, c'était l'imagination du poète qui tout à coup éclatait sous le masque et illuminait la scène.

Il y a, en outre, un point de vue beaucoup trop oublié des jeunes poètes que tentent les hardiesses de la comédie ancienne. En quoi consistait, je vous prie, cette audace que vous prétendez reproduire ? Qui a donné à Aristophane cette réputation de droiture et de vrai courage ? Aristophane était un citoyen dévoué et l'ennemi résolu de cette démagogie sans frein au service de laquelle vous voulez condamner sa muse. Quand l'auteur des *Chevaliers* attaque si énergiquement Cléon, quand sa comédie devient comme un combat à mort, quel est son but, sinon de travailler pour sa part à la rude éducation du peuple ? Je comprends pourquoi il ne ménage ni les leçons directes ni les railleries sans pitié ; je sais le secret de cette plaisanterie implacable : il parle à un peuple mobile, passionné, livré aux démagogues ; il a besoin de frapper fort. Sa hardiesse et son courage, c'est d'avoir bravé la popularité en face. J'indique cette dernière et décisive différence entre la muse d'Aristophane et celle de M. Prutz.

La comédie ancienne, la comédie d'Aristophane introduite en Allemagne ! est-ce bien possible ? est-ce là une tentative sérieuse ? Non, certes. Si la comédie politique renaît un jour, il faut, encore une fois, qu'elle commence par se créer une nouvelle forme, appropriée aux mœurs et à la civilisation modernes. Elle abandonnera au pamphlet les attaques personnelles ; elle n'oubliera pas que, si l'art est la transfiguration de la réalité, cette loi est plus impérieuse encore en ces délicates matières. Elle étudiera les caractères, les passions ; elle cherchera dans le spectacle de la vie publique les éléments dont la poésie profitera ; elle idéaliserà sans cesse. On ne verra pas s'agiter sur la scène le masque d'un homme que chacun pourra reconnaître, mais l'humanité même avec ses passions, ses ridicules, ses faiblesses ; l'ambition et la lâcheté, la convoitise et la déception seront mises en jeu dans une fable naturelle et possible, sans qu'il en sorte jamais une allusion injurieuse. Un Molière, dans notre société, ne manquerait pas à cette tâche, et ce n'est pas lui qui prendrait une satire pour une comédie. Celui qui a taillé si hardiment des figures solides dans la confuse et flottante matière de la vie humaine, celui qui, en faisant une peinture si franche de la noblesse et du peuple de son temps, a représenté l'homme de tous les siècles, saurait bien retrouver aujourd'hui les éternelles passions de l'âme, avec le caractère particulier qu'elles empruntent aux conditions d'une société nouvelle. Je crois comprendre que *Monsieur de Pourceaugnac*, *George Dandin* et *le Bourgeois Gentilhomme* ont été au xv^e siècle d'admirables comédies politiques. Cette seule indication résume assez tout ce que je viens de dire.

Mais si la comédie pure, la comédie de caractère, la peinture de la société et

(1) Platon, *le Banquet*, traduction de M. Cousin, t. VI, p. 525.

de la vie, n'a jamais réussi chez nos voisins, cette forme nouvelle que la comédie peut ambitionner y sera-t-elle plus heureuse? Il est permis d'en douter. Jusqu'à l'heure où il y aura quelque part, en Allemagne, à Berlin, à Dresde, à Munich, un centre plus actif, un foyer plus complet, les Allemands seront toujours condamnés à dire, comme le critique latin : *In comœdia maximo claudicamus*. Il y a place dans l'Allemagne actuelle pour des pamphlets et des satires ; la situation est favorable aux publicistes, elle ne l'est pas aux poètes comiques, aux artistes consciencieux et désintéressés. Au milieu de difficultés si grandes, l'injure est certainement plus facile que l'art élevé d'un Molière, et M. Prutz a cédé à une séduction indigne de la Muse. Il se croit bien audacieux ; audace menteuse, qui accuse, au contraire, la paresse du poète, puisqu'il n'a compté que sur les plus mauvaises passions ! Il semble que M. Prutz se soit dit : L'auteur des *Nuées* a bafoué Socrate ; j'insulterai M. de Schelling, la haine m'applaudira, et je serai protégé par le souvenir glorieux d'un maître immortel. Je ne doute pas qu'il ne soit vite désabusé ; l'Allemagne repoussera toujours de tels scandales. Il y a dans la correspondance de Goethe avec Zelter une lettre curieuse sur ce point et qui me rassure. Zelter écrit à Goethe qu'on vient de publier à Berlin une comédie intitulée *les Quatre Vents*, comédie satirique dirigée contre le système de Hegel, et il raconte avec une douleur sentie l'affliction naïve qu'en eut Hegel, le découragement qui s'empara de lui pendant quelques jours. Ce n'était là pourtant qu'une forme de la critique littéraire, et depuis *les Grenouilles* d'Aristophane jusqu'aux *Précieuses ridicules* les exemples ne manquent pas pour consacrer le droit du poète. Ici, dans *les Couches politiques*, y a-t-il rien de semblable ? Que diraient Goethe et Zelter ? Est-ce le système du philosophe qui est discuté gaiement ? n'est-ce pas l'homme qui est traîné sur la scène et brutalement outragé ? Nous rions de bon cœur quand Sganarelle bâtonne Marphurius ; je défie un honnête homme de lire la pièce de M. Prutz sans que la rougeur lui monte au front.

J'insiste, bien que cela puisse sembler inutile pour une thèse si évidente, j'insiste à dessein et parce que la situation présente de l'Allemagne n'offre que trop de dangers sur ce point. La question a deux aspects, elle est à la fois littéraire et politique. L'intérêt des lettres parle d'abord et veut qu'on réproouve nettement cette grossière licence. Écoutez un homme qui a trop souvent cédé à ces haines passionnées, et qui, à son tour, en a mille fois souffert : dans un traité vif et pressant sur la satire, Voltaire dénonce ces honteuses habitudes qui déshonorent les lettres ; il se rappelle que ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni en Italie, les écrivains n'ont renoncé à la dignité de la plume, et il s'écrie : « Les pays qui ont porté les Copernic, les Ticho-Brahé, les Otto Guéric, les Leibnitz, les Bernouilli, les Wolf, les Huyghens ; ces pays où la poudre, les télescopes, l'imprimerie, les machines pneumatiques, les pendules, etc., ont été inventés ; ces pays que quelques-uns de nos petits-maîtres ont osé mépriser parce qu'on n'y faisait pas la révérence si bien que chez nous ; ces pays, dis-je, n'ont rien qui ressemble à ces recueils... vous n'en trouverez pas un seul en Angleterre, malgré la liberté et la licence qui y règnent. Vous n'en trouverez pas même en Italie, malgré le goût des Italiens pour les pasquinades. » Eh bien ! l'Allemagne voudrait-elle donner un démenti à l'éloge de Voltaire ? Si la pièce de M. Prutz n'était pas énergiquement condamnée par l'opinion, si l'auteur fondait, comme il y prétend, ce théâtre injurieux et effronté, que le moment serait mal choisi pour cela ! et combien cette direction de la poésie serait aujourd'hui plus funeste que jamais ! L'Allemagne s'agite ; mille

partis sont aux prises, protestants, catholiques, *amis des lumières*, libéraux, démagogues, athées, tant d'écoles, tant de sectes, tant d'armées en révolte! A la faveur de ces troubles, d'où sortiront sans doute de grands biens, prenez garde, ô poètes, d'introduire la baine; que ces conflits, utiles et féconds pour le renouvellement de l'Allemagne, ne coûtent rien à la sainteté de la Muse!

Pense-t-on d'ailleurs que de telles armes seraient victorieuses et qu'elles serviraient efficacement la régénération politique de ce pays? Ceux qui s'intéressent à la cause libérale au delà du Rhin souffrent bien de ces tristes violences. La pièce de M. Prutz a été poursuivie d'abord, et l'auteur accusé de lèse-majesté; mais la poursuite vient d'être abandonnée, il y a quelques jours, sur un ordre exprès du roi de Prusse. Je le comprends sans peine, ces désordres font plus de bien que de mal à l'autorité; ils décourageraient, si cela était possible, les défenseurs sérieux du mouvement constitutionnel. Nous sommes un peu portés en France à voir dans ce travail de l'Allemagne une suite, une régularité, qu'il aura un jour sans doute, mais qui lui fait encore défaut en bien des endroits. Eh bien! quand nous rencontrons de telles œuvres, un doute nous arrête, et cette foi sympathique avec laquelle nous suivions ses destinées hésite et se trouble en nous. Ce que nous ressentons ainsi, comment tant de cœurs dévoués ne l'éprouveraient-ils pas plus vivement chez nos voisins? Répétons-le, ces excès sont plus dangereux pour la cause embrassée par le poète que pour les ennemis qu'il attaque; et c'est pour cela qu'il nous appartient de les blâmer sans ménagement. Nous ne voulons pas que les défenseurs honnêtes de la liberté véritable puissent être détournés de leur but par ces violences qui les indignent, et que ce parti constitutionnel, à peine formé, divisé encore sur bien des points, soit ébranlé dans sa foi à l'heure des luttes décisives. Nous ne voulons pas nous-mêmes perdre cette confiance qui nous anime et être entraîné peut-être à diminuer la valeur des choses. J'allais oublier de dire, par exemple, que M. Prutz est toujours, malgré tant de fautes commises, un esprit actif, laborieux, ardent, qu'il a rendu et peut rendre encore d'incontestables services. Son *Histoire du Journalisme en Allemagne*, qui l'occupe aujourd'hui, et dont un volume a paru, est un excellent travail qui demandera, quand il sera complet, une étude attentive; je ne pardonne pas à M. Prutz de m'avoir fait oublier un instant ses titres sérieux au milieu des remontrances si nombreuses que lui devait une critique sincère. Pourquoi ne se dévouerait-il pas désormais à ces fortes études? Il y a chez lui l'étoffe d'un publiciste; ce sont là ses premières études, celles que lui indiquait sa vocation véritable. La poésie politique, au contraire, l'a mal servi; ses deux premiers recueils étaient médiocres, et cette comédie achèvera de discréditer sa muse. Si M. Prutz devait, comme nous le désirons, revenir tout entier à ces travaux d'histoire et de philosophie, nous n'aurions pas insisté si vivement sur sa tentative aristophanesque; mais cela était nécessaire. M. Prutz annonce qu'il va persévérer dans cette voie; il veut tenir toutes les promesses de la parabase et fonder en Allemagne le théâtre dont il s'imagine avoir posé la première pierre indestructible. C'était le devoir d'une critique franche et droite de lui signaler son erreur; il importait de proscrire énergiquement cette satire injurieuse, cette comédie démagogique, impossible à nos mœurs, contraire à la noblesse de l'art, et fatale surtout aux intérêts si sacrés de la cause libérale en Allemagne.

DOCUMENTS NOUVEAUX

SUR

OLIVIER CROMWELL.

CROMWELL CHEF DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGLETERRE.

(1650-1658. — TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE. ¹)

Letters and Speeches of Oliver Cromwell, with elucidations, etc.,
BY THOMAS CARLYLE. — 2 vol. Londres, 1846.

Après la bataille de Worcester, le calvinisme vainqueur se divisait en deux fractions : les hommes de guerre puritains, Cromwell à leur tête ; les hommes de loi, ayant derrière eux les presbytériens et le parlement.

Le long parlement siégeait toujours. Le vainqueur de Dunbar, de Worcester, de Trédah, c'est-à-dire l'âme puritaine de l'Angleterre, le calvinisme incarné, se trouvait donc en face d'une centaine de parlementaires, qui ne manquaient ni de bravoure, ni de sagacité, ni de talent. Pendant que la destinée s'agitait sur le champ de bataille, ils avaient administré avec vigueur, et l'opinion populaire avait pour eux du respect ; c'étaient les premiers commis de l'état.

Cependant leurs qualités même n'avaient rien de royal, de dominant et de souverain. Godwin le philosophe (2) et récemment M. Forster (3) les ont trop vantés.

(1) Voyez la livraison du 31 décembre 1845 et celle du 15 février 1846.

(2) *Histoire de la République*, 5 vol.

(3) *Hommes d'état de la République*, 6 vol.

Nul d'entre eux ne s'élevait à la hauteur de Cromwell, — ni le pesant Bulstrode, rempli d'arguties pédantesques, heureux de sa gravité magistrale et de sa robe de juge; — ni le vieux avocat Saint-John, « au nez crochu, à la phrase tortue, » fanatique sombre et avare dans sa vieillesse; — ni le métaphysicien Vane, subtil constructeur de nuages, et portant dans la vie réelle cet amour des abstractions, cette active subtilité d'intelligence qui embarrasse la vie pratique au lieu de la servir; — ni le plus brillant et le plus puissant d'entre eux, Henri Marten, qui, plaisant à tous et même se faisant craindre, ne pouvait diriger personne ou se faire obéir, faute de dignité, d'aplomb et de sérieux. Il n'était pas sans analogie avec notre Camille Desmoulins; c'était, pour le dire en passant, un des plus curieux et des plus aimables personnages de cette grave et terrible époque. Poète, homme de sens, de cœur et d'esprit vif, ce petit homme, que les contemporains nous représentent « toujours droit sur les reins et bien serré dans ses habits, » changeait par une saillie et un à-propos le cours des discussions parlementaires; le feu de ses bons mots a traversé deux siècles sans s'éteindre. L'indomptable railleur avait toujours dans sa poche des chansons contre les royalistes et de belles odes en faveur de la république. Mais comment en faire un roi? Il n'est pas sérieux.

Ce roi sera Cromwell. Il arrive du champ de bataille de Worcester le 16 septembre 1651, et trouve un parlement qui, depuis le mois d'avril 1649, devrait ne plus siéger, mais qui a pris un moyen excellent de continuer sa vie, celui de s'assembler tous les mercredis pour ne rien faire, ou, comme le dit Henri Marten, « pour considérer ce qu'il y aurait à faire. » Le peuple, qui n'appelle Cromwell que *le général*, a pour ce débris de parlement immobile une désignation moins polie, il le nomme le *croupion*. Afin d'arrêter les mauvais discours, et par l'instigation de Cromwell, l'assemblée décide qu'elle vivra trois ans de plus, et là, pendant trente et un mois, les éléments confusément entassés du puritanisme, de la monarchie et de la démocratie, essaient de se débrouiller, mais en vain. Les hommes d'armes veulent une république avec Cromwell pour chef. Les hommes de loi accepteraient soit Cromwell, soit un fils du roi, avec un gouvernement mixte. Cromwell tient plusieurs conférences, où l'on parle beaucoup, et qui n'aboutissent à rien, selon la coutume; il ne se déclare ni pour la république, ni contre elle, écartant seulement le nom des Stuarts, et réclamant comme nécessaire un pouvoir fort et centralisé.

Pendant ce temps, les terribles matelots puritains balaient la mer, font respecter le pavillon et enivrent le peuple d'orgueil; les gens de loi et les commissaires de la république vendent les biens nationaux des royalistes réfractaires, et reçoivent les amendes exigées de tous les gentilshommes qui ont servi le roi Stuart. On abuse fort de ce droit d'exaction; l'avidité s'en mêle, et, grâce à la chicane des hommes de loi, plus d'un honnête bourgeois est confondu avec les royalistes; on spéculé sur la terreur publique; chacun des membres du *croupion* reçoit dans la matinée trente ou quarante sollicitateurs. C'est alors que les chefs de l'armée, qui sont aussi les meneurs du puritanisme, adressent à Cromwell une pétition contre ce débris d'assemblée, et demandent la régénération totale du gouvernement. Le ton de la prière et celui de la menace se mêlaient dans ce document étrange qui effraya les parlementaires. « La chose est dangereuse, dit Bulstrode à Cromwell; prenez-y garde, arrêtez cela. » Cromwell n'arrêta rien, tout au contraire. Cette force militaire, son appui et son instrument, allait détruire à son bénéfice les

parleurs des communes. Il chargea leur président Lenthall de remercier les officiers, et Carlyle, qui ne manque jamais une occasion de bouffonnerie, s'arrête pour dire à ce pauvre président : « Votre discours, seigneur, a dû vous faire autant de plaisir qu'un bel âne en éprouve en mangeant des chardons ! »

L'assemblée comprend le mécontentement populaire, prévoit le sort qui lui est réservé, et, après avoir travaillé pendant des mois et des années avec une processionnelle lenteur à l'acte constitutif, elle s'éveille tout à coup, et veut achever ce bill à l'instant même. Il faudrait satisfaire tout le monde ; la chose est difficile. Presbytériens qui voudraient revenir au pouvoir, hommes de loi qui voudraient le garder, officiers puritains qui demandent avant tout le calvinisme pur et l'examen libre, ne s'accordent pas aisément, et le bill qui leur plairait également est une impossible chimère. On ne convient que d'un fait et d'une clause agréables à tous les membres de l'assemblée, c'est que le *croupion* lui-même, transformé en comité électoral, décidera de la validité des élections, manière ingénieuse de se continuer et de se perpétuer. De nouvelles conférences se tiennent chez Cromwell, et là les officiers, devenus plus véhéments, jurent, à la barbe des membres des communes qui y assistent, que le *croupion* sera détruit. Le général se tait ; il attend, sachant bien que les choses ne peuvent se décider qu'en sa faveur. Nous sommes au 20 avril 1655.

Le juge Bulstrode, qui, la veille, est rentré chez lui « les larmes aux yeux, » vient chercher le matin Cromwell, qu'il trouve dans son salon, « en habit noir et en bas gris de filoselle, » attendant les parlementaires, qui doivent avoir une nouvelle conférence avec les officiers. Ces membres ne viennent pas ; ils ont résolu de passer leur bill et de lui donner force de loi. Pendant qu'ils se dépêchent de terminer cet acte, qui tuera Cromwell et ses officiers, Cromwell, qui a peine à croire ce qu'on lui rapporte, fait venir une compagnie de mousquetaires de son propre régiment, et s'écrie : « Ce n'est pas honnête ; non, ce n'est pas de l'honnêteté la plus vulgaire ; » et marche droit à la chambre. Elle ne se composait que de cinquante-trois personnes ; on y débattait le bill qui allait passer, quand Cromwell entra et se mit à sa place ordinaire. Cette scène décisive doit aux recherches du nouvel historien quelques faits nouveaux, de peu d'importance.

Après avoir écouté quelque temps le débat, il fit signe à Harrison, qui vint se placer près de lui. Pendant un quart d'heure, il garda le silence ; mais, quand la question suivante fut mise aux voix : « Le bill passera-t-il ? » il fit signe à Harrison, et dit : « Voici le moment ; il le faut, je le ferai. » Puis il se leva, mit son chapeau sur la table, et parla d'abord et assez longtemps en faveur du parlement ; puis, changeant de ton, il lui rappela ses fautes, ses dénis de justice, son égoïsme et toutes ses iniquités ; il s'échauffa jusqu'à la colère et jusqu'à l'injure. Sir Peter Wentworth le rappelle à l'ordre. « Ce langage est étrange, dit-il, inaccoutumé dans les murs du parlement et de la part d'un homme qui avait notre confiance, que nous avons si hautement honoré, d'un homme... — Allons ! allons ! s'écria le général de tous ses poumons, nous en avons assez, je vais finir tout cela, et faire taire les bavards ; » et, s'avançant jusqu'au centre de la chambre, enfonçant son chapeau, frappant du pied le parquet : « Vous ne devez pas siéger ici plus longtemps, vous allez céder la place à de meilleurs hommes ; faites-les entrer ! » Et, sur l'ordre de Harrison, trente mousquetaires, terribles vétérans des guerres civiles, se rangent sur deux lignes et portent les armes. La fureur de Cromwell éclate encore : « Vous vous appelez un parlement ! leur dit-il ; vous n'en êtes pas un ; je le

répète, vous n'êtes pas un parlement; vous avez parmi vous des ivrognes, » — et son regard tombe sur ce pauvre M. Chaloner. — « Vous avez des coureurs de filles, » — et il se tourne vers le petit Henri Marten, qui avait dans son tempérament un peu du faune et du poète. — « Vous avez des corrompus, » — et il regarde Bulstrode; — « des gens scandaleux, qui font honte à l'Évangile! Et vous seriez un parlement du peuple de Dieu! Allez! partez! qu'on n'entende plus parler de vous! au nom de Dieu, allez! »

Tous les membres se sont levés, et le général, soulevant la masse d'argent qui repose sur la table, symbole sacré du pouvoir des communes : « Que ferons-nous de ce joujou? Emportez-le! » — Il le donna à un mousquetaire. Puis, voyant que le président ou orateur Lenthall ne quitte pas son siège : « Faites-le descendre, dit-il à Harrison. — Je ne céderai qu'à la force! — Eh bien! reprend Harrison, je vais vous donner la main! » — On sait le reste, et ce 18 brumaire a été décrit plusieurs fois avec une exactitude et une similitude de détails qui ne laisse aucun doute sur leur authenticité. On a dit que Cromwell y avait joué la comédie. Je crois tout simplement qu'il était fort en colère de ce qu'on avait voulu le gagner de vitesse et le duper. Cette colère de Cromwell était grande, et je ne puis la croire exagérée ni factice; ce qui est certain, c'est que les sénateurs disparurent comme un rêve s'efface, qu'on n'entendit plus parler d'eux, que la nation ne prit nullement leur défense. « A leur départ, disait Cromwell en riant de son rire sérieux qui était fort redoutable, je n'entendis pas un chien aboyer! »

Il se calma dès que cette singulière bataille fut gagnée; le jour même, le 23 avril 1655, il s'occupait des intérêts locaux de ces *marécages* dont il avait été « seigneur » dans sa jeunesse, et il traçait de sa main la lettre suivante, que M. Carlyle a retrouvée manuscrite et autographe dans les archives de *Sergeant's Inn* à Londres. Il avait fait continuer, dans sa province, ces travaux de dessèchement et cette construction de levées (*new Bedford level*) que les ingénieurs anglais achèvent aujourd'hui et dont nous avons parlé; il était même entré de ses deniers dans une compagnie d'entrepreneurs (*adventurers*) chargés de ces travaux. Les propriétaires des terrains adjacents, se trouvant lésés par le mouvement des terres, avaient réclamé des indemnités et un arbitrage que le parlement avait promis et fait attendre; puis, fatiguées de ces délais, les populations s'étaient ameutées; elles avaient détruit les tranchées, bouleversé les travaux et dispersé les travailleurs, ce que Cromwell ne voulut pas souffrir. En sortant de la chambre des communes, dont il avait mis « la clef dans sa poche, » il écrivit donc :

A M. Parker, agent de la compagnie des entrepreneurs pour le dessèchement des marécages.

« Whitehall, 25 avril 1655.

» MONSIEUR PARKER,

» J'apprends que quelques gens de désordre ont commis de graves dommages dans le comté de Cambridge, du côté de Swaftham et de Botsham, qu'ils ont renversé les travaux commencés par les entrepreneurs, et menacé les ouvriers qu'on emploie de ce côté-là. Je vous prie d'envoyer un de mes régiments avec un capitaine, qui emploiera tous les moyens pour faire rentrer la population dans l'ordre, et qui lui dira que personne ne doit susciter de trouble, que cela ne peut être souffert; mais que, si les entrepreneurs causent du tort à quelqu'un, plainte doit

être portée, qu'alors on prendra les mesures que l'équité réclame, et que justice sera faite. Je reste

» Votre bon ami,

» OLIVIER CROMWELL. »

Aussitôt après, cent quarante lettres de convocation sont adressées aux notables puritains dont Cromwell et ses officiers se croient sûrs, et qui tous, à l'exception de deux seulement, répondent à son appel; personne ne réclame, tant est réelle l'analogie de ses vues et de celles qui sont le fonds même du calvinisme bourgeois. « On y trouvait, dit Clarendon, des hommes estimés et des propriétaires. » — « Beaucoup d'entre eux, ajoute Bulstrode (un des membres du *croupion* qui vient de succomber), avaient du savoir et de la fortune. » C'est parmi ces hommes que siégeait le tanneur *Barbone*, homme opulent, d'une piété sévère, dont le magasin était un des plus achalandés de Fleet-Street; les mauvais plaisants, défigurant son nom, le nommèrent *Barebone* (ossement sec), et donnèrent ce sobriquet au parlement dont il faisait partie. D'autres puritains, fort considérables dans leur temps, Ireton l'alderman, Jaffray d'Aberdeen, Swinton d'Édimbourg, le célèbre amiral Blake, le poète biblique Rouse, prévôt d'Éton, et dont les vieux hymnes se chantent encore dans les solitudes d'Écosse, s'y trouvaient à côté d'Ashley Cooper, qui devint lord Shaftsbury, de Charles Howard, et du colonel Édouard Montagué, qui, tous trois, firent souche; les descendants de ces républicains sont aujourd'hui pairs d'Angleterre.

Le parlement *Barebone*, comme l'histoire l'a nommé par mépris, s'assemble, et ne dure que cinq mois. Incapable de s'accorder, fatigué d'une situation inférieure que domine la volonté de Cromwell, ce parlement se détruit lui-même et demande un roi à grands cris. A cinquante-quatre ans, le fermier puritain, « dont les cheveux châtain tirent sur le gris, » dit Maidstone, mais dont la vigueur n'est pas affaiblie, est installé solennellement comme lord protecteur des trois-royaumes. Le premier homme de la nation, le *king, kœnning, canning, knowing*, l'homme qui « peut et qui sait, » est enfin trouvé, et tout se tait, et tout se calme, et tout repose, excepté dans le fond de quelques tavernes obscures, où les débris du mysticisme anarchique se remuent avec une sourde fureur. Soixante ordonnances émanent l'une après l'autre de la chancellerie du protecteur. Des traités de paix sont signés avec les puissances étrangères. La France, même l'Espagne, envoient des ambassades. La Hollande, la Suède, le Danemark, le Portugal reconnaissent Cromwell. Il quitte « le Poulailleur de Henri VIII » et va loger à Whitehall, dans le palais même des Stuarts. C'est à cette époque qu'il adresse à Richard Mayor, qui veut lui faire faire une acquisition avantageuse de propriétés, la lettre suivante :

Pour mon bon frère Richard Mayor, écuyer, à Hursley, dans le Hampshire, cette lettre.

« Whitehall, 4 mai 1654.

» CHER FRÈRE,

» J'ai reçu votre aimable lettre et je vous en remercie. S'il était convenable de poursuivre cette affaire, vous n'en auriez eu que la peine et non la dépense, car vraiment ma terre d'Essex et quelque argent que j'ai entre les mains y auraient été employés.

» Mais, en vérité, j'ai répugnance à courir après les choses du monde, lorsque le Seigneur m'a comblé de tant de faveurs que je n'ai pas demandées, et je répugne à faire penser aux hommes que je cours après ces choses, ce qu'ils ne manqueront pas de croire pour peu que vous vous mêliez de l'affaire (car ils le sauront de manière ou d'autre); je répugne tant à cela que, véritablement, je n'ose ni agir en cette chose ni m'en mêler. Ainsi, je vous ai dit ma pensée toute nue. Ma tendre amitié à vous et à ma sœur, mes bénédictions et mon amitié à ma chère Dorothee et à son enfant, mon amitié à tous.

» Je suis votre frère affectionné,

» OLIVIER P. »

Cependant le puritanisme anglais, dont Cromwell tient le gouvernail, suit une route prospère. On procède à la première élection régulière qui ait eu lieu depuis quarante ans. Elle envoie au parlement quatre cents membres, dont trente Écossais, trente Irlandais; la majorité en est presbytérienne et constitutionnelle. Cromwell, après le serment prêté, vient ouvrir ce parlement. — « Vous êtes réunis, messieurs, dit-il aux communes, pour le plus grand objet dont l'Angleterre ait été témoin. Vous avez sur les épaules les intérêts de trois grandes nations et de tous les domaines qui dépendent d'elles. Et vraiment, je crois pouvoir le dire sans exagération, vous avez sur les épaules l'intérêt du christianisme sur la face du globe.... » Ces paroles servent de début à un discours marqué d'un bout à l'autre du même caractère de sagacité, de simplicité et de force. Il réclame des députés la « conservation de l'Angleterre, » d'une part la « sainteté, » de l'autre la « discipline. » Il blâme du même coup et à la fois le presbytérianisme despotique qui imposerait aux consciences une loi uniforme et violente, et le mysticisme anarchique qui livrerait la société aux utopies des rêveurs. C'est en d'autres mots et sous d'autres formes la situation même des temps modernes, où l'ordre essaie de s'asseoir et de se compléter entre l'effervescence des volontés individuelles et l'abus de l'autorité centrale. « Il y avait, dit Cromwell, trop de sévérité et de dureté dans le vieux système (l'uniformité presbytérienne); oui, trop de domination en matière de conscience, un esprit peu chrétien dans tous les temps, et qui ne convient nullement à celui-ci. Quoi! refuser la liberté de conscience à ceux qui l'ont achetée de leur sang, à ceux qui ont acheté la liberté civile et religieuse des gens même qui voudraient les tyranniser! » Le despotisme presbytérien et l'intolérance une fois écrasés, Cromwell se retourne vers les puritains extrêmes, les anarchistes bibliques, qu'il traite moins rudement; la plupart sont ses anciens amis : — « Ceci est une erreur plus subtile et plus raffinée, et qui a déçu beaucoup de gens d'intégrité et de mérite, beaucoup de gens sincères.... Ils ont des prétentions spiritualistes très-hautes; ils espèrent le règne du Christ sur la terre. Ce règne n'arrivera que lorsque l'esprit saint aura subjugué, vaincu et effacé toute iniquité terrestre, lorsque l'éternelle et complète justice disposera du monde; alors nous approcherons de cette gloire, mais non auparavant!... Sous ce prétexte, un homme ou plusieurs hommes ont-ils le droit de dire qu'ils sont les seuls propres à faire des lois et à gouverner les nations? les seuls qui puissent régler la propriété et la liberté? Cela est insoutenable! Qu'ils nous apportent donc d'irréfragables preuves de leur mission et des manifestations claires de la volonté de Dieu! S'ils gardaient leurs idées en eux-mêmes et leurs théories (*notions*), on les laisserait tranquilles, elles ne pourraient nuire qu'à ceux dont l'esprit les a con-

ques. Mais que l'on en vienne à la pratique, et que l'on nous dise que la liberté et la propriété ne s'accordent point avec le règne du Christ, qu'il faut abolir la loi, la subvertir, peut-être la remplacer par la loi judaïque, au lieu de nos lois, à nous, que nous connaissons!... non, cela n'est point supportable! Quand de telles idées veulent régner, il est temps alors que le magistrat s'en mêle. Si de plus on met tout en œuvre pour bouleverser les choses, famille contre famille, mari contre femme, parents contre enfants; si l'on ne répète que ces mots : Révolutionnez, révolutionnez, révolutionnez (*overturn, overturn, overturn*), oh! alors, je dis que l'ennemi public veille, et que le magistrat doit s'en mêler! » Telle est en général l'éloquence publique de Cromwell, pleine de sens et de choses. Pour trouver de telles paroles obscures et équivoques, il faut certes avoir grande envie de ne pas comprendre.

Quand ce discours fut achevé, dit un vieux journal, « les membres du parlement firent *hum* (1)! et témoignèrent leur contentement et leur satisfaction par des expressions singulières. » Cette satisfaction mutuelle ne dura pas longtemps. A peine assemblé, le parlement se mit à délibérer ardemment, « de huit heures du matin à huit heures du soir, dit Guibon Goddard, et tous les jours, pour savoir s'il avait raison de siéger, » si le gouvernement appartenait à un seul homme ou à plusieurs, et dans quelles proportions; ce qui ruinait la base même du protectorat et déplaisait assurément à celui que l'on ébranlait ainsi. Huit jours après l'ouverture de cette chambre, « je voulus, dit un membre (ce même Guibon Goddard, qui a laissé des notes intéressantes), me rendre à Westminster, et je trouvai la porte des communes fermée, des sentinelles devant. — On ne passe pas, me dit-on; si vous êtes membre, vous pouvez vous rendre à la chambre peinte, où le protecteur va se trouver. — J'y allai. Entre neuf et dix heures, il arriva avec son escorte d'officiers, de hallebardes et de gardes du corps, s'assit couvert sous le dais, et parla une heure et demie. »

Nous entrons dans une portion nouvelle du travail de Carlyle, la collation et la reproduction exacte des discours publics tenus par Cromwell, travail excellent qui présente le fermier puritain, chef politique de l'Angleterre, sous une face entièrement nouvelle. Ces discours improvisés, que Cromwell n'a jamais corrigés ni revus, avaient été publiés sans ponctuation, sans exactitude, mêlés d'interpolations et de commentaires ridicules, dont les *reporters* avaient orné l'original, et complètement défigurés. Carlyle a consulté les registres des communes, les pamphlets de l'époque, les notes manuscrites de quelques membres des divers parlements du protectorat, et les a restitués avec un très-grand soin. Il résulte de ce travail que les circonlocutions ambiguës attribuées à Cromwell ne lui appartiennent nullement.

Ces discours sont fort simples et ne portent aucune trace d'hypocrisie ou de charlatanisme. Il ne dissimule pas son origine; il n'est qu'un soldat et se regarde comme un soldat de Dieu. Une grande énergie, une clarté parfaite, un besoin ardent et quelquefois extrême de bien faire comprendre et de mettre en relief sa pensée, de fréquentes répétitions de mots, tels en sont les principaux caractères. Il a souvent peine à rendre ce qu'il médite; on assiste au travail confus d'un esprit qui se cherche, on sent que le métier d'orateur le gêne; plus l'idée qui le tourmente est profonde, étrange ou élevée, plus les angoisses de cet enfantement se

(1) *Parliamentary history*, XX. 518, 55.

laissent sentir. C'est par une subtilité inadmissible que l'on accuse d'obscurité volontaire les embarras de diction et les périphrases de ce fermier mystique étonné de sa puissance. Un autre genre d'obscurité résulte de l'emploi fervent des paroles bibliques qu'il emprunte surtout à David, Isaïe et Jérémie, et qui donnent aux discours de cet autre Mahomet une couleur tout orientale. Ainsi, dans la salle de Whitehall, le dos à la fenêtre, ayant ses officiers rangés à sa droite et à sa gauche, et devant lui la table au tapis vert entourée des notables puritains qu'il a convoqués, il énumère la série de miracles providentiels dont il a été l'instrument, et entonne tout à coup, comme sur le champ de bataille de Dunbar, le psaume du triomphe : « Oui ! la victoire, s'écrie-t-il, est excessivement grande, et ce que Dieu accomplit est extrêmement haut. La fin de ce psaume frappe à mon cœur, et, j'en suis sûr, aux vôtres : — « Dieu foudroie les montagnes comme les collines, et elles tremblent... Dieu lui-même a sa colline, élevée comme la colline de Bashan, et les chariots de Dieu sont vingt mille et les anges plus de mille, et Dieu demeurera sur cette colline pour toujours ! »

Ensuite il reprend avec sa familiarité d'homme populaire : « Je suis bien fâché de vous en avoir dit si long dans une chambre si étroite, et il fait bien chaud ! » ce qui n'empêche pas les paroles précédentes d'être fort éloquentes, y compris le verset de ce psaume qui « frappe au cœur de Cromwell et de ceux qui l'écoutent. » (*It closeth with my heart.*)

Quand il veut expliquer son élévation et faire comprendre par quel enchaînement fatal et nécessaire il est parvenu au suprême pouvoir : « Je suis un homme, dit-il (vous le savez ; pour moi, certes, je m'en souviens), qui de mon premier grade ai monté successivement et été porté à des fonctions de confiance plus haute. D'abord capitaine de cavalerie, j'ai travaillé à faire de mon mieux, et Dieu m'a protégé comme il lui a plu. J'ai eu une idée fort simple et ingénue, — que des hommes très-grands et très-sages, même très-honnêtes, ont jugée commune et presque idiote, — l'idée de me faire aider par des instruments qui eussent les mêmes vues que moi. Je vais vous dire toute la vérité : j'avais alors un ami, homme très-estimable, — une très-noble personne, — dont la mémoire, j'en suis sûr, est chère à tous, — M. John Hampden. Quand nous commençâmes cette entreprise, je vis que nos hommes étaient partout battus. Je le vis, et je demandai que l'on ajoutât quelques régiments à l'armée de milord Essex ; je lui dis que je pourrais y mettre des hommes qui, selon moi, auraient en eux l'Esprit qu'il fallait pour avancer un peu l'œuvre. C'est très-vrai ce que je vous dis ; Dieu sait si c'est vrai ! — « Vos soldats, lui dis-je, sont la plupart de vieux domestiques, des garçons d'auberge et de telles gens ; — et, quant à nos ennemis, ce sont fils de gentilshommes, cadets de famille, hommes de qualité, et croyez-vous que les courages de personnes de ce genre seront de force contre des cavaliers ayant honneur, bravoure et résolution ? » — En vérité, je lui représentai cela selon ma conscience, et je lui dis : — « Il faut que vos hommes aient un Esprit, — ne prenez pas en mal mes paroles, — un Esprit qui aille aussi loin que peuvent aller ces gentilshommes, sans quoi vous serez battus, toujours battus ! » — Réellement, je lui dis cela. C'était un homme prudent et honorable, et il me répondit que j'avais une bonne idée, mais qu'elle était impraticable. Je repris que je pourrais l'y aider tant soit peu, et je le fis. Et en vérité il faut bien que je le dise, — attribuez-le à qui vous voudrez ! — je réussis à enrégimenter des hommes qui avaient la crainte de Dieu devant les yeux et de la conscience dans ce qu'ils faisaient, et depuis ce jour jusqu'à présent

ils ne furent jamais battus, mais toujours battants, dès qu'ils se mettaient de la partie! Et vraiment il y a là de quoi louer Dieu, et cela peut vous apprendre à choisir ceux qui sont religieux et saints. Et il y en a tant, parmi eux, de paisibles, d'honnêtes, prêts à vivre sous un gouvernement réglé, à obéir aux magistrats et aux autorités, selon la loi de l'Évangile! De la sainteté! non, il n'y en a pas, je n'en reconnais pas hors de ce cercle! Sans l'esprit d'ordre et de discipline, que l'on dise ce que l'on voudra, il n'y a qu'esprit diabolique, démoniaque et qui vient des profondeurs de Satan! »

Ainsi s'explique Cromwell devant le parlement sur les événements de sa vie. Rien n'est moins obscur. Il mérite d'être roi, selon lui, et il l'est devenu pour avoir donné une âme à l'armée protestante et créé l'*esprit* des troupes populaires. Il soutiendra jusqu'à la mort l'ordre et la discipline d'une part, la liberté calviniste de l'autre.

C'est à propos de cette obscurité prétendue des discours tenus par Cromwell et laborieusement improvisés, que Thomas Carlyle s'amuse à comparer en cinq longues pages les labeurs artificieux de la rhétorique et ceux d'une conviction qui se dépêtre lentement au sein d'une diction inexpérimentée et incertaine; l'étrange commentateur s'écrie : « Art du discours! art du discours! fantôme rhétorique à deux jambes! blasphème scandaleux! avortement de la nature! va-t'en! Cède la place à l'intelligibilité, à la véracité de ces paroles, à la splendeur du vrai et à l'héroïque profondeur de cet homme qui parle et qui a quelque chose à dire! Et toi, singe de la mer morte, rhéteur, ne regarde pas de ton œil louche dans le saint des saints! Tu ne vas pas jusqu'au fond! » Quelque jugement que l'on porte sur ce dithyrambe bouffon, il reste prouvé que Cromwell, violent dans l'emploi de sa ruse hardie, était sincère quant à son but, et persuadé de la nécessité fatale de sa mission.

Quant au talent de l'orateur, Cromwell n'a pas la moindre prétention; il sait ce qui lui manque, il avoue son embarras et son peu d'habileté dans ce genre. « Je n'ai pas étudié, dit-il au parlement, l'art de rhétorique; je n'ai pas grande liaison avec les rhéteurs ni avec leur marchandise (*what they deal with*)... des paroles! — Vrai, messieurs, vrai, notre affaire ici est de parler choses (*speak things*). La dispensation de Dieu qui est sur nous le veut ainsi... La première chose dont j'ai à parler, c'est la *conservation*... le droit d'être, le droit de nature... Il faut conserver l'Angleterre; comment la conserverons-nous? comment existons-nous? C'est ce que je vais examiner. » Sous quelque phraséologie grossière ou mal enchaînée que de telles idées se cachent, c'est de l'éloquence politique toute pure, l'éloquence des choses et des faits. Il frappe toujours au but.

Ayant donc convoqué les communes, coupables, selon lui, d'ébranler sa nouvelle autorité en recherchant trop curieusement les causes de son pouvoir, il leur dit avec beaucoup de simplicité qu'on l'a « porté au trône, qu'on l'a prié de l'accepter, qu'il n'y a plus à reculer aujourd'hui; » puisqu'on le lui a donné, il faut le lui rendre possible. Après une installation solennelle, un consentement général et un parti pris, il est trop tard pour discuter les bases d'un gouvernement accepté. Que ce parlement un peu pédantesque et qui remue imprudemment de telles questions y prenne bien garde; la dissolution n'est pas loin. Pendant que « le gouvernement du protecteur, comme dit le *Correspondant de Bruxelles*, devient plus formidable et plus important qu'il n'a jamais été aux yeux de toutes les nations, » Cromwell, toujours maître de son armée et de ses saints, laissera-t-il vivre ce

parlement qui ne concourt pas à augmenter la prépondérance de la nation, — un parlement qui s'amuse à bâtir des constitutions sur le papier, qui brûle un ou deux hérétiques, chose assez inutile en soi, et qui ne donne pas d'argent, chose nécessaire? Non. C'est ce qu'il leur dit d'une façon fort verte, assez brutale et très-peu oratoire :

« Je ne me suis point appelé à cette place. Je le répète, je ne me suis point appelé à cette place ! De cela Dieu m'est témoin, — et j'ai beaucoup de témoins qui, je le crois, offriraient leur vie et porteraient témoignage de cela. Non, je ne me suis point appelé à cette place ! et, lorsque j'y suis, ce n'est pas moi seul qui porte témoignage pour moi-même ou pour mon office ; c'est Dieu et le peuple de ces nations qui ont aussi porté témoignage pour mon office et pour moi. Si Dieu m'y a appelé et si le peuple porte témoignage pour moi, — Dieu et le peuple me l'ôteront, autrement je ne le quitterai pas ! Je serais infidèle au dépôt que Dieu m'a confié et à l'intérêt du peuple si je le quittais.

» Que je ne me suis point appelé moi-même à cette place, voilà ma première assertion.

» Que je ne me porte pas témoignage pour moi-même, mais que j'ai beaucoup de témoins, voilà ma seconde. Je vais prendre la liberté de vous parler plus au long de ces deux choses. — Pour rendre mes assertions plus claires et plus intelligibles, permettez-moi de remonter un peu en arrière.

» J'étais gentilhomme de naissance, ne vivant ni dans une grande splendeur ni dans l'obscurité. J'ai été appelé à plusieurs emplois dans la nation, pour servir dans le parlement et dans d'autres emplois, et, — afin d'entrer dans d'autres détails, — je me suis efforcé de remplir, dans ces services, le devoir d'un honnête homme envers Dieu, dans l'intérêt de son peuple et envers la chose publique (*commonwealth*) ; j'ai eu à cette époque une approbation suffisante dans les cœurs des hommes, et j'en ai reçu quelques preuves. Je ne veux pas raconter toutes les époques, les circonstances et les occasions qui, par la volonté de Dieu, m'ont appelé à l'y servir, ni la présence et les bénédictions de Dieu qui en ont porté témoignage.

» Ayant eu quelques occasions de voir, avec mes frères et compatriotes, une heureuse fin mise à vos guerres violentes et à nos débats opiniâtres contre l'ennemi commun, j'espérais, dans la vie privée, recueillir avec mes frères les fruits et les compensations de nos fatigues et de nos dangers, à savoir, jouir de la paix et de la liberté, et des privilèges d'un chrétien et d'un homme à peu près sur le pied d'égalité avec les autres, selon ce qu'il plairait à Dieu de me dispenser. Quand, dis-je, Dieu mit fin à nos guerres, ou du moins les amena à une issue qui faisait espérer d'en voir bientôt la fin, — après le combat de Worcester, — je vins à Londres pour rendre mes hommages et mes devoirs au parlement alors assemblé, espérant que tous les esprits seraient disposés à faire ce qui semblait la volonté de Dieu, à savoir, donner la paix et le repos à son peuple, et particulièrement à ceux qui avaient répandu le plus de leur sang dans l'exécution des affaires militaires. — Je fus trompé dans mon attente, l'issue ne fut pas telle. [*Murmures étouffés de Bradshaw et compagnie.*] Malgré tous les charlatanismes et les fausses représentations, l'issue ne fut pas telle, elle ne le fut pas.

» Je puis le dire dans la simplicité de mon âme, je n'aime pas, je n'aime pas, — je n'ai pas voulu le faire dans mon discours précédent, — je dis que je n'aime pas à fouiller les plaies, à découvrir la nudité ! Le point auquel je veux en venir

est ceci : j'espérais obtenir la permission, quant à moi, de me retirer dans la vie privée. Je demandai à être quitte de ma charge; je l'ai redemandé et redemandé, et que Dieu soit juge entre moi et tous les hommes si je mens en cette affaire. Il est connu de beaucoup que je ne mens pas quant aux faits; mais, si je mens en mon cœur en cherchant à vous représenter ce qui n'était pas en mon cœur, de cela que le Seigneur soit juge. Que les hommes sans charité, qui mesurent les autres d'après eux-mêmes, jugent comme ils voudront. Pour les faits, c'est vrai. Quant à la sincérité et l'intégrité de mon cœur dans ce désir, j'en appelle au grand juge! — Mais je ne pus obtenir ce que je demandais, ce après quoi mon âme soupirait, et la pure vérité est que beaucoup étaient d'opinion que ma demande ne pouvait pas être accordée. »

Maintenant qu'on l'a porté au pouvoir et qu'on l'a fait ce qu'il est, il ne quittera pas la place. Il exige que ceux qu'il a convoqués reconnaissent l'autorité qui les convoque, et il continue :

« Je suis fâché, je suis fâché, je suis mortellement fâché qu'il y ait sujet à cela, mais il y a sujet, et, si vous ne donnez pas satisfaction dans les choses que l'on vous demande raisonnablement, moi, pour ma part, je ferai ce qui convient à mon devoir, et je demanderai conseil à Dieu. — Voici donc quelque chose (*montrant un parchemin écrit*) qui vous sera présenté, et qui, je l'espère, suffira, avec les qualifications que je vous ai dites.

» Faites connaître votre opinion à cet égard en donnant votre assentiment et en signant; cela vous donnera l'entrée pour faire, comme parlement, les choses qui sont pour le bien du peuple. Ce parchemin, quand on vous l'aura montré et que vous l'aurez signé comme je l'ai dit, terminera la controverse, et cela peut donner à ce parlement une marche heureuse et une bonne issue.

» J'avais pensé intérieurement qu'il ne serait ni déshonnête ni déshonorable, ni contre la vraie liberté, non, ni la liberté des parlements, si, quand un parlement était choisi, comme vous l'avez été, en vertu de la puissance du gouvernement, et conformément à ce gouvernement, on exigeait, avant votre entrée dans la chambre, que vous reconnaissiez votre élection et l'autorité qui vous envoie. On s'y est refusé; ce dont je me suis d'abord abstenu par une juste confiance, vous m'y forcez à présent. Voyant que l'autorité qui vous a élus est peu respectée, qu'elle est méprisée, j'agis; — jusqu'à ce que vous ayez fait une semblable déclaration et qu'elle soit manifestée, jusqu'à ce que vous ayez accepté votre mandat, J'AI DONNÉ L'ORDRE DE METTRE FIN A VOS ENTRÉES DANS LA CHAMBRE DU PARLEMENT. »

Cette chambre aurait dû vivre cinq mois, jusqu'au 3 février, et il est probable que le protecteur avait cette date fort présente à la mémoire lorsqu'il s'avisait de la dissoudre le 22 janvier, douze jours avant le temps légal, par un de ces violents artifices dont l'effet fut toujours certain, et qui tiennent tant de place dans sa vie de chef de parti. Il reproche aux communes de lui rendre la constitution intenable et le gouvernement impossible. — « J'avais, messieurs, dit-il, de très-consolantes espérances, que Dieu ferait une bénédiction de la convocation de ce parlement, et, que le Seigneur m'en soit témoin! je désirais pouvoir mener à ce but les affaires de la nation. Cette bénédiction vers laquelle nous avons gravi si péniblement, c'était vérité, justice, paix. — et j'espérais tout améliorer. — J'ai été fait ce que je suis par votre pétition, et c'est vous qui, vous reportant à l'ancienne constitu-

tion, m'avez engagé à accepter la place de protecteur. Pas un homme vivant ne peut dire que je l'aie cherchée ! non, pas un homme, pas une femme qui foule aux pieds le sol anglais ! Mais, quand je contemplais la triste condition à laquelle échappait notre nation sortant d'une guerre intestine pour jouir d'une paix de cinq ou six années, je croyais qu'elle s'estimait heureuse. Vous vous êtes adressés à moi, vous m'avez demandé que je me chargeasse du gouvernement, fardeau trop lourd pour toute créature ; cette pétition me venait de l'assemblée qui avait alors la capacité législative, et très-assurément je pensai que ceux qui avaient fait la charpente me la rendraient logeable et commode. Je puis le dire en présence de Dieu, devant qui nous sommes de pauvres fourmis rampantes, — j'aurais été heureux de vivre au coin de ma forêt, en gardant un troupeau de brebis !... » — N'est-ce pas un passage de Shakspeare, moins l'idéal de la poésie ? Ainsi, dans tous ses discours comme dans ses lettres, l'âme de Cromwell est transparente ; et si des nuages et des ténèbres y apparaissent, si l'on y voit des tristesses sombres et des obscurités pénibles, c'est précisément en cela qu'elle est naïve ; elle se montre dans son état réel et sans rien déguiser. D'ailleurs, le but et le fonds de ce discours, c'est la nécessité : « Si vous gouvernez, l'Angleterre est perdue ; car vous ne gouvernez pas. Quant à moi, que vous avez fait protecteur, je ne peux pas reculer ; je resterai où je suis, et je vous chasse. » Il le dit sans périphrases et de la manière la plus rudement éloquente : « Placé comme je suis et dans ce poste, je ne puis le quitter. Je veux qu'on me roule dans mon tombeau, et que l'on m'enterre avec infamie avant que j'y consente. »

Entre 1655 et 1656, il essaie le gouvernement des majors généraux, tous puritains, les maréchaux du puritanisme, entre lesquels il divise l'Angleterre ; véritables gouverneurs militaires, dévoués à Cromwell et à sa cause. La monarchie pondérée et constitutionnelle n'a pas pu lui servir ; l'arbitraire sans doute vaudra mieux, et il en use ; personne ne se plaint : on paie les taxes, l'ordre s'établit, les magistrats reprennent leur place aux assises ; les journaux de Hollande annoncent avec aigreur que le commerce renaît à Londres.

Cet arbitraire porte d'ailleurs d'excellents fruits : Cromwell surveille l'Amérique, s'entend avec les protestants de l'Europe entière, protège les calvinistes piémontais ; enfin il attire à lui tous les cœurs et tous les intérêts de la bourgeoisie et du commerce par un seul acte, en abrégant les délais de justice, et diminuant les frais de procédure. Il y trouvait l'avantage d'une popularité très-grande, d'un bienfait réel pour les classes pauvres, et aussi celui de soumettre et de punir les avocats et les hommes de loi réfractaires contre lesquels son armée avait une vieille dent. Les avocats résistent ; Bulstrode et Widdrington, savants jurisconsultes, répondent qu'ils « n'osent » obéir à un mandat que le parlement n'a pas sanctionné. Le maître des rôles, Lenthall, ce Brutus que Harrison a fait descendre de son siège, quand il présidait le parlement, s'écrie : « Je n'y consentirai jamais ; on me pendra plutôt à la porte de l'hôtel des Rôles ! » Il ne fut pas pendu, et garda sa place. Widdrington et Bulstrode abandonnèrent la leur en s'écriant : « Nous y perdons mille livres de rente. » Cependant, ajoute Bulstrode, qui raconte l'anecdote, « le protecteur, qui était un bon homme, sentant qu'il nous avait fait tort, nous nomma commissaires du trésor par forme de dédommagement. » Ainsi, à force d'adresse, de fermeté et de patience, Cromwell, chose peu croyable, vint à bout de ce groupe criard et blessé, dont il mutilait les honoraires et qui se tut. D'ailleurs, ajoute Bulstrode, « par de petites caresses qui ne

signifient rien, il gagnait le cœur de beaucoup de monde, et il donna un dîner où il fut très-gai... » Par parenthèse, Bulstrode n'y fut pas invité. Ces caresses, quoi qu'il en dise, signifient beaucoup. Cordialité pour ceux qui nous aiment, dureté envers qui résiste, la main ouverte à ceux qui sont utiles, bienveillance pour tous, fortune offerte aux généreux et aux fidèles : ce sont des marques royales, et la grande ambition se reconnaît là.

Cromwell avait bien ces marques royales, et l'Europe entière les respectait en lui ; ses hommes de mer, Blake, Penn et Goodson, toujours vainqueurs, donnaient la chasse aux Espagnols ; l'ambassadeur extraordinaire de Suède venait le complimenter en cérémonie, au milieu de ses gardes du corps « en uniforme gris à revers de velours noir ; » toutes les populations méridionales reculaient de terreur à son nom. Il aurait voulu profiter de la circonstance pour former définitivement sa grande ligue du Nord, celle que les Nassau avaient préparée, la ligue du Nord protestant ; le temps n'était pas venu, les événements n'étaient pas mûrs. Il était réservé à Guillaume III d'achever cette œuvre redoutable, dont Louis XIV a senti les premières atteintes et Napoléon les derniers coups.

Cependant l'Irlande remuait, et le fils de Cromwell avait à y combattre la révolte, l'anarchie, et de trop justes rancunes. Le protecteur lui écrivit :

Pour mon fils Henri Cromwell à Dublin, Irlande.

« Whitehall, 21 novembre 1655.

» MON FILS,

» J'ai vu votre lettre à M. le secrétaire Thurloe, et j'y vois la conduite de quelques personnes qui sont auprès de vous, tant vis-à-vis de vous-même que dans les affaires publiques.

» Je suis persuadé qu'il peut y avoir quelques personnes qui ne sont pas très-satisfaites du présent état de choses, et qui saisissent volontiers les occasions de manifester leur mécontentement ; mais cela ne devrait pas faire trop d'impression sur vous. Le temps et la patience peuvent les conduire à une meilleure disposition d'esprit, et les amener à reconnaître ce qui, pour le présent, semble leur être caché, particulièrement s'ils voient votre modération et votre amour pour eux, quand ils se trouvent dans des sentiments inverses à votre égard. Je vous engage sérieusement à vous appliquer à cela ; faites tous les efforts qui sont en vous. Vous et moi, nous recueillerons le fruit de votre manière d'agir, quels qu'en soient l'issue et l'événement.

» Quant au secours que vous demandez, il y a longtemps que j'y pense, et je ne manquerai pas de vous envoyer un nouveau renfort au conseil, aussitôt qu'il pourra se trouver des hommes qui conviendront à ce poste. Je pense aussi à vous envoyer une personne capable de commander le nord de l'Irlande, pays qui, je le crois, en a grand besoin ; je crois comme vous que Trevor et le colonel Mervin sont des hommes très-dangereux, et qui pourraient devenir les chefs d'une nouvelle rébellion. C'est pourquoi je vous engage à changer le siège du conseil, afin qu'il soit à l'abri dans quelque localité sûre ; plus loin ces hommes seront de leur propre localité, mieux cela vaudra.

» Je vous recommande au Seigneur et suis votre père affectionné,

» OLIVIER P. »

Patience, modération, fermeté, tolérance, mais aussi vigilance et prévoyance, voilà ce que le protecteur recommande à son fils ; il prêche d'exemple d'ailleurs, et amnistie tous ceux qu'il peut sauver sans péril pour lui-même et le pays. Un charmant poète, que le capitaine Hayne lui amena, Cleveland, celui qui avait composé tant de vers satiriques contre les puritains et Cromwell lui-même, esprit brillant et ingénieux, le Tyrée de son parti, lui dut la vie. Une petite édition de ses œuvres (la vingtième), que j'ai sous les yeux, a roulé sans doute dans la poche de quelque cavalier, du champ de bataille à la taverne, entre Worcester et Edgell. Ce pauvre poète est « bien déchu » en 1655, « bien vieilli, mais toujours élégant ; » il se cache à Norwich chez un gentilhomme auquel il apprend la littérature « pour trente louis par an, » seule pitance qui reste à cet ancien élève de Cambridge, avocat spirituel, plus royaliste que le roi et plus célèbre alors que Milton. De sa muse, tantôt érotique et tantôt grossière, provenait la chanson célèbre que les cavaliers avaient si souvent répétée dans leurs marches :

En avant, chenapans bibliques!
Gredins bénis, montrez du cœur!
Anglais, cavaliers, catholiques,
Fuiront à votre seule odeur, etc., etc.

Le chef de ces « chenapans bénis, » David Lesley, avait fait Cleveland prisonnier à Newark, et, au lieu de lui décerner la couronne du martyr, il l'avait renvoyé avec ces mots : « Laissez aller le pauvre diable, et qu'il débite ailleurs ses chansons ! » Cromwell en fit autant et ne fut pas moins magnanime que Lesley.

Les anabaptistes, les papistes, les conspirateurs à surveiller, Blake, Montaigu et les amiraux à diriger, les protestants piémontais à protéger, n'empêchent pas le protecteur d'établir l'ordre dans ses finances, de vendre et d'acheter, de mettre ses propriétés en état comme du temps où il demeurait à Saint-Yves. Il veut vendre le domaine de Newhall, et il écrit à son fils Richard comme à son héritier :

A mon bon fils Richard Cromwell, écuyer, à Hursley, cette lettre.

« Whitehall, 29 mai 1656.

» MON FILS,

» Vous savez qu'il y a toujours eu chez nous un désir de vendre Newhall, parce que depuis quatre ans il n'a rapporté que peu ou point de revenu, et je ne vous ai jamais entendu dire qu'il vous plût comme manoir.

» Il paraît que l'on peut trouver un acquéreur qui en donnera 18,000 livres sterling. On placera cet argent où vous voudrez, chez M. Wallop ou partout ailleurs, et l'argent sera mis entre les mains d'un fidéi-commis chargé de le placer ainsi : ou je vous constituerai Burleigh, qui rapporte près de 1,500 livres (1) par an, outre les bois. Waterhouse vous donnera tous les autres détails.

» Je suis votre père affectionné,

» OLIVIER P. »

Newhall ne fut pas vendu. La liste civile du protecteur devint fort considérable, et en 1658 il put disposer en faveur de sa famille de douze domaines dont

(1) Au-dessus de cette somme est écrit : 1,260 livres.

Richard, à la mort de son père, donna la liste et la cédule : — Dalby, 989 liv. st. 9 sh. 1 d. ; — Broughton, 533 liv. st. 8 sh. 8 d. ; — Cower, 479 liv. st. ; — Newhall, 1,200 liv. st. ; — Chepstall, 559 liv. st. 7 sh. 5 d. ; — Magore, 448 liv. st. ; — Tydenham, 3,124 liv. st. 9 sh. 6 d. ; — Woolaston, 664 liv. st. 16 sh. 6 d. ; — Chaulton, 500 liv. st. 8 d. ; — Burleigh, 4,236 liv. st. 12 sh. 8 d. ; — Okham, 326 liv. st. 14 sh. 11 d. ; — Egleton, 79 liv. st. 11 sh. 6 d. Ce total considérable prouve assez que Cromwell, généreux envers la république servie par lui, sait toutefois qu'on n'est pas roi longtemps sans la force pécuniaire, et qu'il a su mettre à profit les dons de son parlement et les fruits de la guerre. Les mauvais jours peuvent renaître, car l'Irlande remue encore.

A Henry Cromwell, major général de l'armée en Irlande.

« Whitehall, 20 août 1656.

» MON FILS HARRY,

» Nous sommes informés de plusieurs côtés que le vieil ennemi forme le dessein d'envahir l'Irlande et divers autres points de l'état (*commonwealth*), et que lui, ainsi que l'Espagne, correspondent activement avec quelques Irlandais influents, afin de faire éclater une rébellion soudaine dans ce pays.

» C'est pourquoi nous jugeons très-nécessaire que vous mettiez tous les soins possibles à disposer les forces de façon qu'elles soient en état de faire face à tout événement de ce genre qui pourrait arriver, et dans ce but que vous concentriez toutes les garnisons d'Irlande, et que vous teniez en campagne une armée d'expédition, divisée en deux ou trois corps placés dans les positions les plus convenables et les plus avantageuses au service, selon que l'occasion le requerra ; ayant aussi le plus grand soin, sur toutes choses, de rompre et d'empêcher les desseins et les combinaisons de l'ennemi. — Et il faut particulièrement avoir l'œil sur le nord, où sans nul doute des mécontents et des agitateurs s'efforcent de fomenter de nouveaux troubles. Je ne fais nul doute que vous communiquerez cette lettre au colonel Cooper, afin qu'il redouble de surveillance, d'activité, et pare à ce danger.

» Je suis votre père affectionné

» OLIVIER CROMWELL. »

On vient à bout de l'Irlande, et un nouveau parlement s'assemble ; Cromwell, qui n'a point peur des parlements et qui les brise sans peine, installe celui-là ; son allocution à cette nouvelle assemblée n'a pas moins de cinquante pages ; elle mériterait d'être transcrite tout entière, tant il y a de clarté et de force dans l'enchaînement logique des idées et des faits. « L'Espagne, le catholicisme, sont vos ennemis nécessaires, éternels, dit-il. L'Allemagne, le Danemark, la Suisse, ont les mêmes intérêts que vous. Sans doute, il y a des Anglais papistes ; mais ce sont des Anglais espagnolisés ; ils ne sont plus Anglais ; ce sont vos ennemis. » Comme dans le premier discours que nous avons cité, des papistes il passe aux mystiques, aux quakers, aux utopistes, qu'il ménage un peu moins cette fois ; sa forte ironie est digne d'être citée. « J'ai peine à vous parler de certaines idées purement séraphiques. Ce sont des imaginations bien pauvres et de bien peu de prix ! » Et il continue, écrasant tout sur sa route, et démontrant d'une manière irréfutable que le calvinisme du Nord veut un guide et que l'Angleterre doit l'être. Ces idées, d'une très-haute et très-juste politique, se répandent comme un torrent, sans

ordre et sans grammaire, quelquefois avec embarras, toujours avec éloquence. Toutefois il épure ses communes, et ne laisse siéger au parlement que trois cents et quelques membres sur quatre cents qui ont été nommés. Cette élimination, fort arbitraire, fort illégale, n'excite pas le moindre murmure dans le peuple, qui voit trente-huit chariots, pleins de l'argent que Blake a pris aux Espagnols, suivre triomphalement la route de Portsmouth à Londres, parcourir les rues encore assez mal pavées de la capitale, et verser enfin leur prise dans les caveaux de la Tour. Les majors généraux, qui commençaient à exercer sur les royalistes des exactions insupportables, sont rappelés, et le protecteur est plus solide qu'auparavant. Deux ou trois assassinats ou tentatives d'assassinat ne l'ébranlent pas, au contraire. Aux yeux du bourgeois calviniste, et même du cavalier épouvanté, le roi-modèle, le roi nécessaire, c'est le protecteur. Quant au parlement, soumis à l'illégal triage du maître, il devient docile, aimable, humble et prévenant.

Seulement, pour s'occuper de quelque chose, ces quatre cents personnes s'amuse, pendant trois mois et demi, à juger un quaker, un pauvre fou nommé Nayler, qui se croit une incarnation du Christ. Sera-t-il pendu, rôti, mutilé, emprisonné, marqué, fouetté? Cent dix séances sont consacrées à ce beau débat, « qui prouve, dit assez malhonnêtement l'Écossais Carlyle, le puits et l'abîme sans fond de stupidité que contient le caractère anglais. » Ce pauvre Nayler est condamné à « monter sur un âne à rebours, la tête tournée du côté de la queue de l'animal, — à être marqué sur l'épaule, — à avoir la langue percée, — au pain et à l'eau, — et aux travaux forcés à perpétuité. » Cromwell, mécontent sans doute de ce beau jugement, et trouvant dangereux que l'on châtie si durement les quakers, alors même qu'ils sont fous, ne voulant pas non plus que la chambre s'arroge l'autorité judiciaire, envoie au président ou *speaker* Widdrington, personnage « bien emparlé, » dit le duc de Créqui dans une lettre, le message suivant :

A notre très-ami et féal sir Thomas Widdrington, speaker (président) du parlement, pour communiquer au parlement.

O. P.

« TRÈS-AMÉ ET TRÈS-FÉAL,

» Nous, de notre part, salut.

» Ayant remarqué un jugement rendu par vous (le parlement) contre un certain James Nayler : quoique nous détestions et abhorrions l'idée d'accorder ou faire accorder la moindre protection à des personnes qui ont de telles opinions et de telles pratiques, ou qui sont sous le poids des crimes généralement imputés à cette personne ; néanmoins, nous, à qui le présent gouvernement est confié dans l'intérêt du peuple de ces nations, et ne sachant pas jusqu'où pourraient s'étendre les conséquences d'une procédure entreprise entièrement sans nous, — nous désirons que la chambre nous fasse connaître d'après quels principes et quelles raisons elle a procédé.

» Donné à Whitehall, le 23 décembre 1656. »

Le pauvre parlement demanda humblement pardon et ne jugea plus de quakers. Ce n'était point d'ailleurs une œuvre aisée, même pour Cromwell, de contenir, d'étouffer ou de réprimer les saillies mystiques du puritanisme, et de condamner au repos

ou à la règle l'élément vital et constitutif de la nouvelle société britannique. Ce principe de l'examen individuel, qui avait renversé la hiérarchie papale, continuait de s'agiter, et faisait éruption de mille manières extravagantes. Tout homme qui priaient croyait posséder l'esprit saint, et ses actions, quelles qu'elles fussent, se trouvaient justifiées. Telle est l'origine du quakerisme, secte de paix, bercée d'abord dans les persécutions et foulée aux pieds de tous. On vit un nommé John Davy, surnommé *Theauro John*, c'est-à-dire *Souffle-de-Dieu*, entrer dans la chambre des communes l'épée nue, frapper d'estoc et de taille, et s'écrier : « Que faites-vous là ? Dieu le défend ! » — Un fou plus pacifique et plus doux, le cordonnier George Fox, obéit à Dieu d'une façon moins violente ; Dieu lui ordonne de se faire une culotte de peau, et il la fait, — de s'en revêtir, et il obéit, — de s'en aller prêcher, une Bible sous le bras, l'inspiration divine et la nécessité de suivre aveuglément l'instinct, il cède à cette injonction suprême. Indépendant de tout le genre humain, il quitte sa boutique, et descend lentement la jolie vallée de Bever ou Belvoir, « où l'éternel firmament couvre et protège de pauvres toits de chaume, et où le vent qui murmure agite à peine la colonne de fumée qui sort de ces toits. » Il entend du sein de ces chaumières des voix douces qui lui crient : « Sauvez nos âmes, sauvez-nous ! » et il continue sa route, pour obéir à ces voix ; il entre dans les cabanes, prêche la doctrine de l'impulsion divine, de l'esprit saint qu'on doit écouter, et fonde la nation des quakers. Ainsi se développe, en face du spiritualisme catholique de Rome, le spiritualisme calviniste, qui ne tarde pas à produire des monstres étranges.

C'est au protecteur Cromwell qu'il appartient de les écraser, bien qu'ils renaissent comme l'hydre de Lerne, et que ce travail d'Hercule ne soit pas sans danger : le calvinisme ne doit point frapper sa propre racine. Cromwell se montre assez clément. Le pal, le facot et la hache, que ses communes voudraient employer contre les rebelles, lui semblent de surrogation ; il ne tue et ne mutilé pas ; la prison et quelques amendes bénignes lui suffisent. Aussi Bunyan, le troupiier-chaudronnier calviniste, et Fox, « qui a trouvé des âmes fort tendres dans la vallée de Bever, » poursuivent-ils leurs croisades mystiques ; on les enferme de temps en temps dans une geôle, et ils vont leur train. Au mois d'octobre 1655, huit hommes et femmes, le premier à cheval et escorté de deux femmes à pied qui tiennent sa bride, homme musculeux, « de cinquante ans, aux longs cheveux jaunâtres et plats, qui descendent plus bas que ses joues, les lèvres serrées et minces, muet et sombre, le chapeau sur les yeux, » traversent processionnellement la ville de Bristol stupéfaite. Les cinq autres personnes, à pied et à cheval, chantent à pleine poitrine : « Hosannah ! saint ! saint ! trois fois saint ! seigneur Sabaoth ! » — et ne répondent qu'en chantant aux questions qu'on leur adresse. Une pluie violente et la fange des chemins ne les arrêtent pas, et ils chantent toujours « leurs mélodies nasales, » comme dit Butler, jusqu'à ce que l'autorité suspende la marche triomphale des quakers, et les envoie à Londres, où le parlement doit les examiner et les juger.

Ce sont des symptômes menaçants. Il n'y a rien de plus dangereux pour une autorité que les révoltes qui émanent du principe même qui la constitue. Ici le calvinisme mystique, ennemi de Rome, se révolte contre l'autorité de Cromwell. Fox, malgré sa paisible humeur, fut arrêté dans le Leicestershire, mis en prison, traîné de geôle en geôle par les officiers subalternes de la police, et forcé de coucher souvent, ou dans une cave, ou à la belle étoile, « ce qui lui rendait très-utile

(il en convient dans son journal) la culotte de peau qui l'escorta toute sa vie, et qu'il avait cousue d'après un ordre exprès de Dieu même. »

Au milieu de ces persécutions, il trouva moyen d'écrire au protecteur et de lui demander un rendez-vous. Cromwell l'accorda. C'était le matin; on habillait le protecteur, lorsque le quaker faisant son entrée : « La paix soit dans cette maison ! » s'écria-t-il. — « Merci, George, » répondit doucement Cromwell ! — « Je viens t'exhorter, reprit George, à rester dans la crainte de Dieu ; ce qui pourra t'acquérir la sagesse de Dieu, chose si nécessaire à ceux qui gouvernent. — Amen ! » — « Il m'écouta très-bien, continue Fox (1); je lui parlai longuement et sans crainte de Dieu et de ses apôtres d'autrefois, de ses prêtres et de ses ministres d'aujourd'hui, de la vie et de la mort, de l'univers sans limites, du rayon et de la lumière, et souvent le protecteur m'interrompait pour me dire : *C'est très-bien, c'est vrai*, et il se comporta envers moi avec beaucoup de douceur et de modération. » — Comment Cromwell n'aurait-il pas de la sympathie pour George Fox, qui est exactement dans la même situation mentale où se trouvait le fermier de Saint-Yves en proie à ses vapeurs noires? Ces pensées mystiques rouvraient en lui les sources des émotions de sa jeunesse. « Son œil devint humide, et comme plusieurs personnes, de celles qui se disaient nobles et seigneurs, entraient dans la chambre, il me prit la main : « *Reviens me voir*, me dit-il; va, toi et moi, si nous passons une heure ensemble, nous nous rapprocherons fort. Je ne te souhaite pas plus de mal que je n'en veux à mon âme. » — « Prête donc l'oreille à Dieu, » lui dis-je en m'en allant. — « Le capitaine Drury me pria de rester et de dîner avec les gardes du corps d'Olivier. Je refusai, Dieu ne me le permettant pas. » — C'est ainsi, avec cette douceur si politique et ce mélange de pitié, de sympathie et de respect, que Cromwell traitait les maladies et les abus du calvinisme.

L'histoire des relations de Mazarin avec Cromwell est encore à faire, et ce serait une curieuse monographie que celle qui mettrait en présence ce Sicilien qui gouverna la France et le fermier du Nottinghamshire, devenu roi d'Angleterre. Un intérêt commun les rapprochait, la crainte de l'Espagne. Mazarin, assez peu catholique, Cromwell, roi du calvinisme, s'entendaient à merveille pour abaisser la puissance espagnole et arrêter l'essor de cette grande monarchie catholique, maîtresse de la moitié de l'Europe et du Nouveau-Monde. Cromwell et Mazarin avaient des espions communs, des trames cachées, des desseins que leur coopération pouvait seule faire réussir; l'un et l'autre travaillaient à brouiller les deux Stuarts, Charles et Jacques, et l'on jugera par cette lettre secrète, dont l'authenticité est incontestable, du degré d'intimité que ces rapports avaient fini par atteindre.

A son éminence le cardinal Mazarin.

« Les obligations et les nombreuses marques d'affection que j'ai reçues de votre éminence m'engagent à y répondre d'une manière digne de votre mérite; mais dans les présentes conjonctures et dans l'état actuel de mes affaires, malgré la résolution que j'en ai formée en mon esprit, il est possible (2) (vous dirai-je, il est nécessaire?) que je n'obéisse pas à votre appel en faveur de la tolérance (pour les catholiques).

(1) *Fox's Journal*, 1656; Leeds, I, 265.

(2) *I may not (shall I tell you, I cannot?)*.

Je dis que je ne le puis pas, quant à la déclaration publique de mon sentiment sur ce point; cependant je crois que sous mon gouvernement votre éminence a moins à se plaindre, au sujet des catholiques, de violences faites aux consciences des hommes que sous le parlement, car j'ai eu compassion de quelques-uns, et ces quelques-uns sont nombreux; j'ai fait une différence. Véritablement (et je puis le dire avec joie en présence de Dieu, qui est témoin dans mon intérieur de la vérité de ce que j'affirme) j'ai fait une différence, et, selon les paroles de Jude, « j'en ai délivré plusieurs du feu, » — du feu dévorant de la persécution qui tyrannisait leurs consciences, et par un emploi arbitraire du pouvoir usurpait leurs biens. Et dans ceci, aussitôt que je pourrai me débarrasser des obstacles et des affaires dont le poids m'opprime, c'est mon dessein d'aller plus avant et de remplir la promesse que j'ai faite à votre éminence à ce sujet.

» Et maintenant je viens faire mes remerciements à votre éminence du choix judicieux de la personne à qui vous avez confié notre affaire la plus importante, affaire dans laquelle votre éminence est concernée, mais pas aussi sérieusement et aussi profondément que moi. Je dois confesser que j'avais quelques doutes du succès, jusqu'au moment où la Providence les a dissipés par les effets. Véritablement, et pour parler avec candeur, je n'étais pas sans quelques doutes, et je n'aurai pas honte de faire connaître à votre éminence les causes que j'avais de douter fortement. Je craignais que Berkley ne fût pas capable de conduire cette besogne et de la mener à bonne fin, et que le duc (1) ne se fût refroidi dans sa poursuite ou qu'il eût cédé à son frère. Je craignais aussi que les instructions que j'avais envoyées par 290 (2) ne fussent pas exprimées d'une manière assez claire; quelques affaires que j'avais ici me privaient du loisir de prendre toutes les précautions que je prendrais en quelques circonstances. Si je ne me méprends pas sur le caractère du duc, d'après ce que m'en a communiqué votre éminence, le feu qui est allumé entre eux n'aura pas besoin de souffler pour l'animer et le faire continuer de brûler; mais j'enverrai par Lockhart, à votre éminence, mon opinion sur ce que je crois ultérieurement nécessaire à ce sujet.

» Et maintenant je me vanterai à votre éminence de mon entière tranquillité qui repose sur une confiance fondée dans le Seigneur, car je ne doute pas que, si l'on agrandit cet éloignement (3) et que l'on entretienne ce désaccord, en choisissant avec précaution les personnes que l'on adjoindra à l'affaire, je ne doute pas que ce parti, déjà abandonné de Dieu quant à la dispensation extérieure des miséricordes et déjà odieux à ses compatriotes, ne s'avilisse finalement aux yeux du monde entier.

» Si j'ai occupé trop longtemps votre éminence par cette lettre, vous pouvez l'attribuer à la joie que j'éprouve de l'issue de cette affaire, et je conclurai en vous donnant l'assurance que je ne resterai jamais en arrière pour démontrer comme il convient à un frère et confédéré que je suis

» Votre serviteur,

» OLIVIER P. »

(1) Le duc d'Yorck, frère de Charles II.

(2) C'est un chiffre à la place du nom d'un homme; probablement la clef en est perdue.

(3) La brouille entre les deux frères et la division du parti royaliste, division que Mazarin fomentait.

Il est assez probable que le cardinal espérait attraper le puritain, et ce spirituel ministre avait assurément tout ce qu'il faut pour faire des dupes. La lourde rudesse de Cromwell paraissait devoir s'y prêter assez bien. Le 25 mars 1656, un traité fut signé, d'après lequel le roi de France fournissait vingt mille hommes, Cromwell dix mille et une flotte; ces forces combinées devaient attaquer l'Espagne dans sa partie faible, en Flandre, prendre Gravelines, qui resterait à la France, Dunkerque et Mardyck, dont hériterait l'Angleterre, à laquelle de telles possessions maritimes sont fort désirables. Les dix mille hommes de Cromwell débarquent à Boulogne, « en uniformes rouges tout neufs, dit un pamphlet; » le jeune Louis XIV va les passer en revue sur la côte, ce qui est assurément la seule revue de troupes anglaises qu'il ait jamais passée. Cependant le cardinal, qui a tant soit peu peur de Cromwell et du traité, l'élude, dirige l'armée sur Montmédy et Cambrai, et néglige ou fait semblant d'oublier Dunkerque et Mardyck, sur lesquels son confédéré avait eu l'œil ouvert. La cour et Mazarin se trouvent à Péronne; Lockhart, homme d'esprit, ambassadeur de Cromwell, et qui se trouve près de Mazarin, reçoit coup sur coup les deux véhémentes lettres que voici, écrites le même jour par le protecteur, tant ce dernier était de mauvaise humeur et résolu.

A sir William Lockhart, notre ambassadeur en France.

« Whitehall, 31 août 1657.

» MONSIEUR,

» J'ai vu votre dernière lettre à M. le secrétaire, ainsi que plusieurs autres, et, quoique je ne doute ni de votre zèle ni de votre capacité pour nous servir dans une si grande affaire, cependant je suis entièrement convaincu que le cardinal manque à la bonne foi dans l'exécution. Et ce qui vient encore augmenter notre mécontentement à cet égard, c'est la résolution que nous avons prise de notre côté de faire plutôt plus que moins que notre traité. Et quoique nous n'ayons jamais été assez simple pour croire que les Français et leurs intérêts ne faisaient qu'un avec les nôtres en toute chose, cependant, à l'égard des Espagnols, qui ont été de tout temps les ennemis les plus implacables de la France, nous ne pouvions jamais supposer, avant de faire notre traité, que, nous réglant sur de telles bases, on pût nous manquer de foi comme on l'a fait.

» Parler de nous donner des garnisons à l'intérieur pour garant de ce que l'on fera à l'avenir, parler de ce que l'on doit faire dans la campagne prochaine, ce sont des mots bons pour les enfants. S'ils veulent nous donner des garnisons, qu'ils nous donnent Calais, Dieppe et Boulogne, ce qu'ils sont, je crois, aussi disposés à faire que de tenir leur parole en nous remettant entre nos mains une des garnisons espagnoles sur les côtes! Je crois positivement ce que je vous dis: ils ont peur que nous occupions une position de l'autre côté de la mer, fût-elle espagnole.

» Je vous prie de dire de ma part au cardinal que je pense que si la France désire conserver son terrain, et, encore mieux, en gagner sur les Espagnols, l'exécution de son traité avec nous contribuera mieux à le faire que tout ce que je connais des desseins qu'il a.—Quoique nous ne prétendions pas avoir des troupes comme celles qu'il a, cependant nous pensons qu'ayant en notre pouvoir de renforcer et d'assurer par mer son siège, et d'augmenter par mer ses forces si nous le voulons,

et l'ennemi ne pouvant rien faire pour secourir la place, le meilleur moment de l'attaquer est à *présent*, particulièrement si nous considérons que la cavalerie française pourra ravager la Flandre, que l'on ne peut amener aucun secours à la place, et que l'armée française ainsi que la nôtre recevront constamment autant de renforts que l'Angleterre et la France pourront en fournir sans que rien l'empêche, — surtout en considérant que les Hollandais sont à présent fort occupés du côté du midi.

» Je vous prie de lui faire savoir que les Anglais ont fait une bonne expérience des expéditions. Ils sont certains, si les Espagnols gardent la campagne, que ces derniers ne peuvent pas s'opposer au siège, et ne pourront pas non plus diriger une attaque contre la France ni se ménager la possibilité d'une retraite. Que signifient alors tous ces *délais*, si ce n'est qu'ils donnent aux Espagnols l'occasion de se renforcer d'autant, et de faire que nos hommes servent encore la France un autre été sans la moindre apparence de réciprocité et sans le moindre avantage pour nous ?

» C'est pourquoi, si l'on ne veut pas écouter ceci, je désire que l'on pèse les choses et que l'on nous donne satisfaction pour les grandes dépenses que nous avons faites avec nos forces navales et d'autre manière, dépenses que nous avons encourues dans un but honorable et honnête, pour remplir les engagements que nous avons pris. Et enfin on peut prendre en considération comment on peut mettre nos hommes en position de nous être rendus, — et nous espérons que nous saurons les employer plus utilement que de les laisser où ils sont.

» Je désire que nous puissions savoir ce que dit la France et ce qu'elle fera à ce sujet : nous serons toujours prêts, en tant que le Seigneur nous assistera, de faire ce que l'on peut raisonnablement attendre de notre part. Et vous pouvez aussi dire en outre au cardinal que nos intentions, comme elles l'ont été, seront de rendre tous les services en notre pouvoir pour avancer les intérêts qui nous sont communs.

» Pensant qu'il est important que cette dépêche vous parvienne vite, nous vous l'envoyons par exprès.

» Votre ami sincère,

» OLIVIER P. »

Aussitôt après, il reprend la plume et écrit :

A sir William Lockhart, notre ambassadeur en France.

« Whitehall, 31 août 1657.

» MONSIEUR,

» Après la lettre que nous vous avons écrite, nous désirons que *Dunkerque* soit le but plutôt que Gravelines, et nous désirons beaucoup mieux qu'il le soit ; — mais l'un des deux plutôt que d'y manquer.

» Nous ne manquerons pas d'y envoyer, aux frais de la France, deux de nos vieux régiments, et deux mille hommes de pied, si besoin est, — si *Dunkerque* est le but. Je crois que si l'armée est bien retranchée, et si l'on y ajoute le régiment à pied de la Ferté, nous pourrions laisser à la plus grande partie de la cavalerie française la liberté d'avoir l'œil sur les Espagnols, — n'en laissant que le nombre nécessaire pour soutenir l'infanterie.

» Et comme ce mouvement empêchera probablement les Espagnols d'assister Charles Stuart dans toute entreprise contre nous, vous pouvez être assuré que, si l'on peut avec quelque raison compter sur la coopération des Français, nous ferons de notre côté tout ce qui sera raisonnable; mais, si véritablement les Français sont tellement faux envers nous que de ne pas vouloir nous laisser prendre un pied de l'autre côté de l'eau, — alors je vous prie, comme dans notre autre lettre, que toutes choses soient faites pour nous donner satisfaction pour les dépenses que nous avons encourues et pour le retrait de nos troupes.

» Et, véritablement, monsieur, je vous prie de prendre sur vous de la hardiesse et de la liberté dans vos rapports avec les Français à l'égard de ces choses.

» Votre ami sincère,

» OLIVIER P. »

Malgré Cromwell et Mazarin, l'Espagne et Stuart essaient encore de lever la tête. Don Juan d'Autriche promet dix mille hommes; les marchands hollandais, calvinistes au fond de l'âme, mais jaloux du commerce anglais, prêtent vingt-deux vaisseaux. On veut tenter, par tous les moyens, de rendre à Charles Stuart le trône de son père, et de renverser le puritanisme et Cromwell. Il faudrait seulement que les cavaliers de Londres fussent prêts à marcher pour le roi. Une espèce de fermier qui arrive de Flandre, « le chapeau couvert d'une toile cirée, un bonnet pardessus, et une petite valise roulée derrière lui sur la croupe de son bidet, » trotte de Colchester à Stratford-at-Bow, s'arrête dans les plus humbles auberges, « boit de l'ale chaude avec les fermiers, joue au trictrac avec eux, » et n'éveille aucune défiance. Il vient soulever l'Angleterre pour le roi Charles; c'est le duc d'Ormond, le bras droit et le principal conseiller de Charles Stuart. Il a fait « teindre ses cheveux, » et va loger fort secrètement « chez un chirurgien papiste, domicilié à Drury-Lane. » Peu de personnes se doutent de ce qu'il vient faire à Londres; Cromwell et ses espions sont parfaitement instruits. Le duc d'Ormond s'était caché pendant une quinzaine, lorsque le protecteur, rencontrant lord Broghill dans le parc, l'accosta par ces mots : « Un de vos vieux amis est ici; c'est le duc d'Ormond, qui demeure maintenant à Drury-Lane, chez le chirurgien papiste. Il ferait mieux de partir; dites-le-lui. » Lord Broghill, qui n'en savait rien, fut très-étonné. s'informa, reconnut la vérité du fait, et instruisit de sa conversation avec Cromwell le duc d'Ormond, qui ne se le fit pas dire deux fois, et s'en alla à franc étrier de Londres à Douvres; puis il s'embarqua pour Bruges, où il retrouva le prétendant. « Cromwell a beaucoup d'ennemis, lui dit-il; quant à le renverser au moyen d'une insurrection royaliste, c'est chimère!... » Charles, au surplus, ne l'espérait guère, et cet homme d'esprit, qui savait très-bien sa position, n'usait des loisirs de l'exil qu'en faveur de ses jouissances gastronomiques et de ses erreurs amoureuses. Pour alliés sincères, il n'avait que Rome et l'Espagne, alliés dangereux, car ils étaient profondément odieux à la population calviniste. La France de Mazarin soutenait Cromwell, et Charles n'avait rien de mieux à faire que de danser avec les beautés flamandes-espagnoles de Bruges, et de donner des bals à Bréda. Parmi les royalistes anglais, les gens raisonnables croisaient les bras et se taisaient; ceux qui ne l'étaient pas, devenus furieux par l'impuissance, se réunissant dans les tavernes, tramaient des assassinats, formaient des plans insensés, s'apprétaient à mettre le feu à la Tour, à s'emparer de la Cité, fomentaient l'émeute à grand-peine et à grand bruit, et, comme il arrive toujours dans ces af-

faïres, au moment même de l'exécution, on leur mettait la main sur le collet. Le 22 mai 1658, Barkstead, le gouverneur de la Tour, entra dans la Cité au grand galop, suivi de cinq couleuvrines (*drakes*) « qui faisaient un bruit formidable, » mit en fuite les émeutiers, saisit les chefs, et tout fut fini.

On fit aussi peu d'exécutions sanglantes que possible. Quelques royalistes, conspirateurs obstinés, succombèrent. Cromwell en laissa échapper beaucoup, et pardonna aux autres. Dunkerque fut arraché aux Espagnols; les victoires succédèrent aux victoires. La république d'Angleterre avait conquis auprès des puissances européennes le même rang que Bonaparte en 1802 avait assigné à la république française. C'en est fait des espérances de Charles II; le ministre espagnol lui-même, don Louis de Haro, secoue la tête quand on lui parle d'une restauration en faveur des Stuarts; Mazarin, satisfait du résultat pour lui-même, bien que Cromwell ait pris la part du lion, et n'ait laissé à son confrère que celle du renard, rencontre Ormond sur le grand chemin, et lui dit en passant : « Il n'y a plus d'espoir! » — Son neveu arrive à Londres, qu'il traverse dans un équipage doré, pour complimenter « le plus invincible des souverains, » et les journaux anglais prétendent même (ce que nous ne croyons guère) que le jeune Louis XIV l'eût accompagné sans une attaque de petite vérole qui l'en empêcha. L'Angleterre puritaine, sauvée et glorifiée par cet invincible fermier de Saint-Yves, l'Angleterre, debout, « le pied sur l'Espagne catholique, tenant d'une main la Bible, et de l'autre l'épée, » symbole expressif que Cromwell fait élever sur Temple-Bar, accueille l'ambassadeur Créqui; et le beau Fauconberg, l'élégant de la cour de Cromwell, celui dont l'oncle a été décapité pour conspiration, vient à cheval au-devant de l'ambassadeur de Mazarin, et lui fait les honneurs de Londres devant la foule ébahie.

Au milieu de ces succès, il ne se relâche pas de son activité, et, dans une lettre des plus remarquables, il jette déjà les yeux sur Gibraltar :

« Nous sommes informé que les Espagnols ont envoyé tous les hommes dont ils pouvaient disposer par les six ou sept vaisseaux qu'ils ont expédiés aux Indes occidentales au mois de mars dernier. Nous savons aussi qu'il a toujours été reconnu que ce qui manque le plus aux Espagnols, ce sont les hommes, — comme aussi, dans ce moment, l'argent. Vous êtes à même de savoir mieux quel nombre d'hommes il y a à Cadix et à l'entour. Nous ne parlons que de probabilités. Ne serait-il pas digne de votre attention et de celle de votre conseil de guerre de juger s'il ne serait pas possible de brûler ou détruire par tout autre moyen la flotte qu'ils ont à présent à Cadix; si Puntal et les forts sont assez formidables pour décourager d'une semblable entreprise; si Cadix lui-même est inattaquable, ou si l'île sur laquelle il est situé ne peut être empêchée d'avitailler la ville par le pont, l'île étant si étroite en quelques endroits; si quelque autre endroit n'est pas attaquant, particulièrement la ville et le château de Gibraltar? et, si nous pouvions nous en emparer et le conserver, ne serait-ce pas un avantage pour notre commerce et un désavantage pour les Espagnols? et cela ne nous mettrait-il pas en état, sans entretenir une si grande flotte sur ces côtes, en y faisant stationner six frégates légères, de faire plus de mal aux Espagnols et de diminuer nos dépenses? »

Les grandes colonisations de l'Angleterre indiquées et même commencées, les finances en bon état, la France alliée et amie, l'Espagne battue, les mers soumises,

tous les ennemis du protecteur réduits au silence, prouvent assez que c'est un roi. Ici, en 1657, lorsque depuis longtemps le pouvoir réel est à lui, vient se placer l'offre solennelle que Widdrington lui fait de la part des communes, l'offre du *titre royal*; « une plume au chapeau, » rien de plus, comme il le dit lui-même aux officiers généraux qui l'avertissent que le peuple de Dieu sera scandalisé s'il se fait roi. « Roi! je le suis déjà, » leur répond-il en cent cinquante pages, six discours et une énorme quantité de paroles. « Quant à ce nom que vous m'offrez, je ne sais si je dois le prendre. » On a fait de la royauté offerte à Cromwell une affaire beaucoup trop importante: ce titre, dont il possédait la réalité suprême, n'ajoutait qu'un danger à sa situation. Entre ce danger et son ambition, entre la crainte de blesser le peuple et celle d'irriter les soldats, il hésite longtemps; la trace de cette hésitation est partout empreinte dans les interminables argumentations de ses discours, que l'on a regardées comme le dernier terme de la fraude. Il était seulement fort embarrassé. Cromwell refuse donc, avec beaucoup de raison, selon nous, et non sans quelque peine; puis le cours triomphal de la république continue. Mais la vieillesse arrive, et le ton de Cromwell, dans les deux discours suivants, est mélancolique.

« A vous dire vrai, j'ai éprouvé une indisposition; c'est pourquoi je n'ose vous parler plus longuement, — si ce n'est pour vous faire savoir que j'ai déclaré simplement et avec franchise l'état où est notre cause, et ce qu'elle a obtenu par les soins et les travaux de ce parlement depuis la dernière fois qu'il s'est assemblé. Je serais heureux de reposer mes os près des vôtres, et je l'aurais fait gaiement et de bon cœur dans la condition la moins élevée que j'aie jamais occupée, pour servir le parlement.

» Si Dieu, comme je l'espère, vous donne..... il vous l'a donné; car de quoi ai-je parlé, excepté de ce que vous avez fait? il vous a donné la force de faire ce que vous avez fait, et, si Dieu vous bénit dans cette œuvre et rend cette assemblée heureuse en cela, vous serez tous nommés les bénis du Seigneur. Les générations à venir nous béniront. Vous serez les « réparateurs des brèches et des sentiers » dans lesquels il faut vivre; » et, s'il est un ouvrage plus grand que celui-ci dans ce monde et que les mortels puissent exécuter, j'avoue mon ignorance à cet égard.

» Comme je vous l'ai dit, je suis malade. Je n'ai pas le pouvoir de vous parler plus longuement; mais j'ai prié une honorable personne qui est ici à mon côté de discourir un peu plus en détail de ce qui peut être le plus convenable pour cette occasion et cette assemblée. »

Pourtant les vues mâles et fortes de l'homme politique se retrouvent dans ce dernier discours, où « son altesse, dit Carlyle, regardant l'avenir et le passé, l'extérieur et le pays même, tout bien considéré, s'exprime véritablement avec noblesse. »

« MILORDS ET MESSIEURS DES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT,

» (Car c'est ainsi que je dois vous reconnaître), en vous ainsi qu'en moi est déposé le pouvoir législatif de ces nations! — L'impression du poids de ces affaires et de ces intérêts pour lesquels nous sommes rassemblés est telle, que je ne

saurais, en bonne conscience, être content de moi-même, si je ne vous exposais quelques-unes de mes craintes sur l'état des affaires de ces nations, vous proposant en même temps le remède qu'il peut être utile d'appliquer aux dangers dont nous sommes menacés en ce moment.

» Je considère que le bien-être, que l'existence même de ces nations est à présent en danger. Si Dieu bénit cette assemblée, notre paix et notre tranquillité peuvent être prolongées ; s'il en était *autrement*, — quand j'aurai parlé, je vous laisserai à considérer et à juger si, en ce qui concerne l'honneur, il y a même possibilité à nous de remplir ce devoir qui pèse sur nous, d'assurer la préservation et le salut de ces nations ! Quand je vous aurai dit les choses qui se présentent à ma pensée, je leur laisserai faire sur vos cœurs l'impression qu'il plaira à Dieu tout-puissant de produire en vous.

» Je regarde ceci comme le grand devoir de ma place, (*je me regarde*) comme étant placé sur la tour de garde pour voir ce qui peut servir le bien public de ces nations, et ce qui peut empêcher le mal ; qu'ainsi, par les avis d'un conseil aussi sage et aussi grand que celui-ci, dans lequel est la vie et l'esprit de ces nations, ce bien puisse, humainement parlant, être obtenu, et ce mal, quel qu'il soit, être évité.

» Je vous prie instamment de jeter les yeux sur vos affaires intérieures ; voyez sur quel pied elles sont ! Je suis persuadé que vous êtes tous, j'admets que vous êtes tous des hommes bons, honnêtes et dignes, et qu'il n'y a pas un homme parmi vous qui ne désire d'être reconnu pour un bon patriote ; je sais que c'est votre désir. Nous sommes sujets à nous vanter quelquefois de ce que nous sommes, et certainement il n'y a pas de honte à nous d'être Anglais ; — mais c'est pour nous un motif d'agir en Anglais et de chercher le bien réel et l'intérêt de cette nation. — Mais, je vous prie, où en sont les choses chez nous ? — Je déclare que je ne sais pas bien par où commencer ni par où finir un pareil sujet, je n'en sais rien ; mais, je dois vous le dire, que l'on commence par où l'on vandra, on aura de la peine à se tirer de l'embarras que je vous signale. Nous sommes pleins de calamités et de divisions entre nous au sujet de l'esprit qui doit animer les hommes, et cela n'a rien d'étonnant ; cependant, par une providence de Dieu, providence merveilleuse, admirable et jamais suffisamment admirée, nous sommes encore en paix ! Et les combats que nous avons soutenus ! et les avantages que nous avons remportés ! — Oui, vraiment, nous qui sommes ici, nous sommes un étonnement pour le monde ; et considérant la manière dont nous sommes disposés ou plutôt indisposés, c'est le plus grand miracle qui soit jamais arrivé aux fils des hommes que nous soyons revenus à la paix. Et quiconque essaiera de la rompre, que Dieu tout-puissant déracine cet homme du sein de cette nation ! et il le fera, quelques prétextes que l'on prenne.

» Ceux qui brisent la paix considèrent-ils où ils nous poussent ? Ils devraient y regarder. Celui qui ne considère pas la femme enceinte dans cette nation, les enfants à la mamelle qui ne connaissent pas leur main droite de leur main gauche (et, autant que je sache, cette cité en est aussi pleine que l'on disait qu'était Ninive) ; celui qui ne considère pas ces êtres, et le fruit que porteront celles qui vivent et qu'il faut y ajouter ; celui qui ne considère pas ces choses doit avoir le cœur d'un Caïn qui fut marqué et fait ennemi de tous les hommes ses ennemis ! Oui, la colère et la justice de Dieu poursuivront un tel homme jusqu'au tombeau, sinon jusqu'à l'enfer... »

De ses anciens majors généraux, ces maréchaux du calvinisme, Cromwell fait autant de lords, et constitue sa chambre des pairs. La première session du parlement se termine assez bien; la seconde commence mal pour Olivier. Il n'hésite pas, fait venir les membres à Whitehall, et les casse. « S'ils eussent siégé deux ou trois jours de plus, dit Samuel Hartlib dans une lettre, une conspiration royaliste éclatait, et Londres était à feu et à sang. »

Cromwell touchait à sa soixantième année. Robuste encore, mais affaîsé, Dieu venait de le frapper dans sa famille de plusieurs coups successifs; il avait passé quatorze jours près du lit de sa fille mourante, Élisabeth Claypole, et cette énergie colossale, qui pendant vingt années avait porté le fardeau, « trop lourd pour un homme, » dont il parle si souvent, pliait et laissait pressentir la décadence. Ce fut alors que George Fox, le quaker, fit sa dernière apparition devant lui et vint réclamer en faveur des quakers persécutés. Malgré son indulgence pour les folies mystiques, Cromwell ne voulait pas qu'on troublât l'ordre. On avait pris au collet et mis en prison, « dans les Mews, » quelques « grands chapeaux » de quakers qui avaient essayé de prêcher en place publique, et de suivre l'inspiration avec une obéissance trop entière; George lui-même et son impérissable culotte de cuir avait eu le même sort; « la puissance de Dieu agissant sur les persécuteurs, » on l'avait bientôt relâché. Cependant il voulut adresser au protecteur quelques remontrances, et comme ce dernier, « dans son grand carrosse, entouré de ses gardes, faisait sa promenade du soir dans Hyde-Park, » Fox s'avança; il fut d'abord repoussé; Cromwell baissa les glaces et l'accueillit très-cordialement. Le lendemain, à Whitehall, Fox se croyant sûr de son affaire, la scène changea; Cromwell « se moqua un peu de moi, dit le quaker... il s'assit sur le bout d'une table,... me dit des choses comiques,... et me traita lestement. » — Je le crois bien; le bon sens de Cromwell avait découvert le défaut de la cuirasse. « Il me dit que mon énorme confiance en moi-même, c'est-à-dire en Dieu qui était en moi, n'était pas la moins notable de mes acquisitions (1). » Le quaker s'en alla peu content, et le lendemain « je pris un bateau, dit-il, et je descendis (il veut dire *je remontai*) la Tamise jusqu'à Kingston, d'où je me rendis à Hampton-Court pour parler au protecteur des souffrances des amis. Je le rencontrai dans le parc; il était à cheval à la tête de ses gardes du corps, et, avant même que je le visse, j'aperçus et sentis un souffle (2) de mort qui s'élançait et traversait l'air contre lui, et, quand je me trouvai devant lui, il était pâle comme un mort. Quand je lui eus expliqué les souffrances des amis et l'eus averti, selon que j'étais poussé de Dieu, il me dit : Venez me voir demain... Le lendemain, on me dit qu'il était malade, et je ne le vis plus. »

Son œuvre était accomplie. Le 20 août 1658, il tomba malade, quitta Hampton-Court pour Londres, et ne se releva plus. Tel nous avons vu le fermier rêveur, mystique, déchiré des doutes de Hamlet, dans la solitude de Saint-Yves, tel nous le retrouvons à sa mort. Jeune, il n'avait aucune raison pour simuler le fanatisme; mourant, il n'avait plus de motif pour garder le masque. « Mes enfants, disait-il en se soulevant, vivez en chrétiens. Je vous laisse le pacte avec le Seigneur pour

(1) *Journal de Fox*, I, 381, 2.

(2) *Waft*, mot qui n'est pas anglais, mot inventé par Fox. Les Bunyan, les Fox, les Baxter et les mystiques anglais ont enrichi la langue de beaucoup d'expressions, dont quelques-unes sont restées.

vous alimenter ! » Les trois jours de son agonie, pendant laquelle une furieuse tempête éclata, ne furent pour lui qu'une longue et mystique angoisse, une lutte avec Dieu révélée par des gémissements, des sanglots et des prières continuelles.

Cromwell laissait non-seulement l'Angleterre florissante, mais remplie de germes qui devaient faire la grandeur des deux siècles suivants. Carlyle ne reconnaît pas cette grandeur ; il eût fallu, selon lui, que l'Angleterre demeurât attachée au puritanisme et fidèle à la loi biblique du *covenant*. Carlyle ne se contente pas de regretter cette époque, il flétrit celles qui lui ont succédé, n'épargnant ni le xviii^e siècle, ni le xix^e. Il pense que le développement de l'Angleterre depuis Cromwell ne doit compter absolument pour rien ; l'Inde, le commerce, la richesse, l'industrie, ne sont rien. Il termine son livre par une comparaison des plus burlesques, où l'Angleterre actuelle est assimilée à *une autruche qui tourne le dos au soleil*. Le soleil, c'est le puritanisme que l'on a cessé de regarder en face ; je ne veux pas priver le lecteur de ce curieux morceau : « Comme une gourmande autruche, occupée seulement de vivre et de garder sa peau, l'Angleterre d'aujourd'hui montre au soleil son *autre extrémité*, avec sa tête cachée dans le premier buisson de défroques d'église..... Elle se réveillera bientôt d'une terrible manière, *a posteriori*, cette autruche absorbée par le soin grossier de sa vie.... » Telle est la bouffonnerie grotesque qui couronne l'œuvre.

Ce reproche, ce jugement, cette prétention, n'ont rien de philosophique et de raisonnable. L'état de fièvre ardente, qui développe les énergies d'un peuple et prépare la fécondation de son avenir par l'intensité du désir et la violence de l'enthousiasme, situation anormale et de peu de durée, doit céder la place à des phases moins magnifiquement orageuses ; quand la crise a cessé, on profite du renouvellement ; la vie ordinaire reprend son cours. A quoi donc les crises violentes seraient-elles bonnes sans ce progrès tranquille des époques secondaires, qui recueillent le bénéfice des grands orages ?

PHILARÈTE CHASLES.



LA

MARINE DE LA FRANCE

EN 1846.

- I. — *Compte présenté au roi*, par M. LE MINISTRE DE LA MARINE.
- II. — *Mémoires* du baron PORTAL, ancien ministre de la marine.
- III. — *Appel au gouvernement et aux chambres*, par M. FONTMARTIN DE L'ESPINASSE, directeur du port à Bordeaux.
- IV. — *Mémoire au roi*, par M. F. LEPOMELLEC, maire de Saint-Brieuc.
- V. — *Mémoires sur les constructions en fer, les chaudières tubulaires et les propulseurs hélicoïdes*, par MM. DUPUY DE LÔME, GERVAISE, SOCHET, ingénieurs de la marine, et BOURGOIS, enseigne de vaisseau.
- VI. — *De l'Admission en France des fers et tôles étrangers*, publication du ministère du commerce.

Les questions qui intéressent la marine et touchent à notre influence sur les mers se sont bien éclaircies depuis quelque temps. La lumière est venue de tant de côtés et de si haut, que le pays entier s'est rendu à l'évidence. On comprend aujourd'hui ce que vaut la marine, ce qu'elle peut, ce qu'on en doit attendre. Si quelques détails restent livrés à la discussion, on semble pourtant s'être entendu sur deux points : l'un qu'on ne saurait, sans déchoir, négliger un intérêt de cet ordre et qu'il faut désormais porter de ce côté un effort soutenu ; l'autre que, dans l'ensemble des moyens appropriés à ce but, il convient de faire une place considérable aux nouveaux instruments que la vapeur a mis au service de nos flottes.

Ces idées, désormais élémentaires, se sont emparées de l'opinion d'une manière si puissante, que l'influence s'en est transmise du pays aux chambres et des chambres au cabinet. Le gouvernement a été mis en demeure d'agir, et le projet d'organisation

qu'il présente cette année est le fruit de l'une de ces heureuses violences auxquelles un ministre spécial se résigne toujours avec une satisfaction mêlée de fierté. Pour M. de Mackau, cette loi deviendra une date, comme la loi de 1820 en fut une pour le baron Portal.

C'est par l'histoire de cette dernière époque que commence le document remarquable dont les chambres ont été saisies à l'appui du nouveau projet d'organisation. En 1820, notre marine marchait vers un dépérissement fatal; le matériel s'en allait en ruines, le personnel subissait les atteintes d'un découragement profond et offrait tous les symptômes d'une désorganisation prochaine. L'argent manquait aux services, et de 125 millions, chiffre atteint sous l'empire, le budget de ce département était descendu à 45 millions. C'était trop ou trop peu : trop si l'on renonçait à cette arme, trop peu si l'on voulait en conserver même les traditions.

Les choses se trouvaient parvenues au dernier degré de cet abandon lorsque le baron Portal arriva aux affaires. Il faut lire, dans ses curieux Mémoires, le récit des résistances qu'il rencontra lorsqu'il voulut sérieusement reconstituer notre marine. On serait étonné de voir quels hommes l'appuyèrent et quels hommes lui firent obstacle. Il eut contre lui le baron Louis, pour lui M. de Villèle. Le baron Louis était pourtant le collègue de Portal, tandis que M. de Villèle figurait à la tête du parti qui conspirait la ruine du ministère. Un membre de l'opposition montrait ainsi plus de sympathie pour notre régime naval que les membres même du cabinet. Tandis que les budgets des autres départements étaient l'objet des plus vives attaques, M. de Villèle couvrit le budget de la marine de son influence et assura le succès des innovations hardies du baron Portal.

Il faut tout dire, c'était une question de vie ou de mort. Le ministre s'expliquait là-dessus en termes formels. Dans le rapport qui précède le budget de 1820, il exposait les souffrances et les dangers de la situation, déclarant d'une manière expresse que les 45 millions accordés chaque année à la marine étaient un sacrifice gratuit, et qu'ainsi, depuis 1815, 270 millions avaient été dépensés en pure perte. Il ajoutait : « Je l'affirme sans hésiter, notre puissance navale est en péril; les progrès de la destruction s'étendent avec une telle rapidité, que, si l'on persévérait dans le même système, la marine, après avoir consommé 500 millions de plus, aurait totalement cessé d'être en 1850. C'est dire assez, ou qu'il faut abandonner l'institution pour épargner la dépense, ou augmenter la dépense pour maintenir l'institution. »

Un langage aussi ferme ne fut pas sans influence sur les chambres; le budget du baron Portal fut voté et prit dès lors le nom de budget normal de la marine. Voici quelles en étaient les bases. Au lieu de 45 millions, allocation dérisoire, le ministre en demandait 65 : 59 millions pour la marine, 6 pour les colonies. Cette augmentation de 20 millions ne devait pas figurer en entier dans l'exercice suivant, mais se répartir d'une manière successive sur une certaine période d'années. L'allocation intégrale n'eut guère lieu qu'en 1850. Moyennant ces 65 millions, maintenus pendant onze années, le ministre promettait d'assurer à la France une force active de 58 vaisseaux, de 50 frégates et d'un nombre proportionné de bâtiments inférieurs.

Tel fut le point de départ de notre réorganisation maritime. C'était beaucoup que d'avoir obtenu des chambres, au milieu des préventions qui pesaient sur l'arme et des embarras financiers dans lesquels se débattait le pays, cette reconnaissance formelle de notre état naval. Il en fut d'ailleurs de ce programme du

baron Portal comme de tous les programmes ; les faits ne s'y conformèrent pas. Le chapitre des dépenses imprévues vint s'ajouter à celui des dépenses ordinaires. On fit les expéditions d'Espagne, de Morée et d'Afrique, et le chiffre des bâtiments armés passa de 76 , portant 8,750 hommes, qu'il était en 1820, à celui de 158, avec 15,000 hommes, en 1825 ; enfin, en 1826, à celui de 206, avec 20,000 hommes embarqués. De là des allocations toujours croissantes, au point que la moyenne annuelle des dépenses, de 1825 à 1830, s'éleva à 74 millions de francs, avec cette circonstance fâcheuse que les constructions et les approvisionnements y perdirent en raison directe de l'augmentation des armements.

Les premières années qui suivirent la révolution de 1830 ne firent qu'aggraver cette situation irrégulière. D'un côté, par la force des choses, les armements devenaient chaque jour plus nombreux ; de l'autre, par un principe de fausse économie, les crédits étaient mesurés, au sein des chambres, d'une manière plus avare. En vain les ministres qui se succédaient émettaient-ils du haut de la tribune des protestations répétées ; la marche était prise, on la suivait. Ainsi les chambres faisaient porter de plus en plus au matériel de la marine, à ses approvisionnements, à ses ressources, la peine de l'augmentation obligée de l'armement et de la force active. Chaque année, sous l'empire de ce système, les prévisions inscrites au budget, pour des constructions neuves, étaient abaissées au-dessous des besoins, et chaque année les constructions réalisées restaient forcément au-dessous de ces prévisions même. Les travaux et les magasins demeuraient de la sorte sous le coup d'une souffrance forcée et d'une situation sans issue.

A partir de 1855, il s'opère, dans l'opinion des pouvoirs publics, une petite réaction en faveur de la marine. On ne l'envisage plus comme une institution parasite ; on la traite avec moins de dédain et de rigueur. En 1857, une ordonnance royale vient en aide à ce mouvement, et cherche à asseoir les armements et les constructions sur de nouvelles bases. Désormais on laissera décroître le nombre des bâtiments à flot, de manière à ce qu'ils se réduisent à 20 vaisseaux de ligne et à 25 frégates, et l'on conservera sur le chantier un même nombre de frégates et de vaisseaux à 22/24 d'avancement ; enfin 13 vaisseaux et 16 frégates en construction serviront à remplacer les bâtiments du même rang, à mesure qu'ils auront été lancés.

Ce n'était là évidemment qu'une combinaison provisoire et qui ne devait, les faits l'ont prouvé, porter remède à rien. Elle reposait sur le maintien d'une paix constante. Les événements de 1840 se chargèrent de donner un démenti à ces illusions ; ils créèrent à la marine une position toute nouvelle. L'attitude prise dans le Levant par notre escadre d'évolution, et l'éloge qu'en firent les officiers anglais eux-mêmes, causèrent dans le pays une satisfaction mêlée d'étonnement. On consentit dès lors à reconnaître que notre flotte est un des éléments essentiels de la grandeur du pays, et un instrument de défense digne d'attention et d'intérêt. Depuis ce moment, les allocations du budget allèrent toujours croissant, sans qu'il s'élevât dans les chambres la moindre objection contre des sacrifices nécessaires. Il y eut un élan fécond sur tous les détails du service. Le personnel s'accrut dans une proportion considérable, l'état des armements atteignit le chiffre de 240 bâtiments à la mer ; enfin les travaux des chantiers reçurent une impulsion énergique, si bien que dans le cours d'une seule année, en 1842, les constructions furent avancées dans la proportion de 5 vaisseaux et demi. Il faut ajouter que cette activité ne s'est pas soutenue, et qu'elle est aujourd'hui rentrée dans les limites d'autrefois.

C'est en présence de cette situation que le ministre actuel propose aux chambres

un plan nouveau d'organisation pour notre établissement maritime. Le moment, la situation des esprits, la marche des événements, tout est favorable à ce travail, et fait bien préjuger de l'accueil qui l'attend devant les chambres. Ajoutons que c'était une œuvre fort délicate en présence des transformations qui s'opèrent dans la science navale, et de celles qu'un avenir prochain tient en réserve. Il fallait se défendre d'un double écueil, de trop accorder à l'innovation ou d'incliner trop vers la routine. Pour les esprits doués de quelque prévoyance, le rôle de la vapeur est désormais tracé; elle devient l'arme de l'avenir, l'arme essentielle. L'administration ne pouvait pas se placer à ce point de vue; elle avait à ménager les intérêts existants, les traditions, les préjugés même; elle devait garder une sorte de neutralité entre ceux qui s'appuient sur le matériel d'autrefois et ceux qui posent avec hardiesse le problème du renouvellement.

Avant d'exposer son plan, le ministre a voulu faire nettement apprécier la situation actuelle. Dans cette pensée, il examine successivement où en sont aujourd'hui, 1° l'inscription maritime et les équipages de ligne, 2° les bâtiments et les constructions, 3° les approvisionnements et les arsenaux. Il n'est pas sans intérêt de poursuivre avec lui cet examen, et de vérifier l'état de nos ressources.

Dans l'inscription maritime, le *Compte au roi* signale un mouvement continu d'ascension depuis 1820. Le nombre des hommes inscrits est, en 1836, de 101,944, en 1840, de 110,458, en 1845, de 125,272. Ainsi, il faudrait constater, si ces chiffres ne reposent pas sur une illusion, une augmentation de 24,000 marins inscrits dans l'espace de dix années, et, dans la seule période des cinq années écoulées depuis 1840, une augmentation de 15,000 marins inscrits.

Je m'arrête sur ce détail pour exprimer un doute et le motiver. Il existe, il doit exister du moins, entre le mouvement de l'inscription maritime et le mouvement de la navigation marchande, une relation, une correspondance nécessaire. L'inscription précise le nombre de nos marins du commerce, la navigation constate leur emploi. Or, si l'une s'accroît, l'autre doit nécessairement s'accroître. Il est impossible d'admettre qu'il se soit créé plus de marins, et qu'en même temps il y ait eu moins de marins employés. Si, pendant que le ministre se félicite de voir 24,000 hommes de plus enrichir, dans une période de dix années, les registres de l'inscription, il était prouvé que l'activité de la navigation du commerce, loin de prendre le même essor, n'a offert que des chiffres stationnaires et souvent rétrogrades, on serait fondé à se demander si la base même de l'inscription n'est pas fautive, et si des non-valeurs difficiles à saisir ne lui enlèvent pas tout caractère d'exactitude rigoureuse. Un coup d'œil jeté sur les états émarés du ministère du commerce va nous mettre à même d'établir ce rapprochement et de pousser à fond ce contrôle.

Dans les documents distribués aux trois conseils généraux réunis en session, l'effectif de notre marine marchande est porté, pour l'année 1844, à 13,679 navires, jaugeant 604,657 tonneaux. Tel est, à sa date la plus récente, le mobilier consacré à notre navigation commerciale. Comparons-le avec celui des périodes antérieures, et nous verrons sur-le-champ s'il y a progrès ou décadence. En remontant aussi loin que le document officiel, on trouve, pour 1827, 14,522 navires, jaugeant 692,125 tonneaux, c'est-à-dire que dans un espace de dix-huit années nous aurions perdu sur l'effectif 643 bâtiments et 87,488 tonneaux. Si l'on veut, pendant cette même période, appliquer ce rapprochement à d'autres millésimes, on trouve pour :

1828.	—	14,447	navires,	jaugeant	695,381	tonneaux.
1851.	—	15,031	—	—	684,127	—
1857.	—	15,617	—	—	680,565	—
1859.	—	15,742	—	—	675,508	—

Ainsi l'effectif de notre marine marchande a constamment décréu dans une période de dix-huit années. Il est vrai que d'un côté le tonnage légal a été abaissé de 15 pour 100, et que de l'autre on a, en 1840, rayé des états un certain nombre de bâtiments hors de service; mais ces deux causes limitent plutôt qu'elles ne changent les conclusions que l'on doit tirer de ce rapprochement. On pourrait nous opposer, avec plus de raison, le mouvement général de la navigation marchande, qui n'a pas subi une dépréciation comme l'effectif, et s'est au contraire élevé. En diminuant comme nombre, le mobilier de la marine du commerce se serait multiplié par l'activité. Cependant, sur ce point même, les états n'expliquent pas toutes les anomalies. Par exemple, les entrées et sorties réunies figurent, en 1844, pour un chiffre de 1,256,098 tonneaux, et, en 1859, pour un chiffre de 1,342,522 tonneaux. Il y a évidemment ici une diminution de travail, d'activité, par conséquent un moindre emploi de bras. Il faudrait que l'inscription, pour se mettre en harmonie avec ce fait, eût subi, en 1844, une grande dépréciation sur les existences de 1859. C'est le contraire qui a lieu. Le chiffre de 1859 est de 106,820 marins, celui de 1844 de 125,272, c'est-à-dire que l'inscription constate 18,000 marins de plus, là où le mouvement commercial se traduit par 90,000 tonneaux de moins.

Il est impossible qu'il ne se cache pas là-dessous quelque fiction dont il importe de faire justice. Sans doute, on doit tenir compte de ce fait que tous les marins inscrits ne sont pas appelés à jouer un rôle dans le mouvement commercial, et que beaucoup d'entre eux demeurent étrangers au service de la navigation marchande : ainsi les pêcheurs des côtes, les ouvriers des arsenaux, les hommes embarqués sur nos bâtiments de guerre; mais il faudrait alors que l'accroissement de l'inscription eût porté en entier sur ces trois classes, et que de 1856 à 1845, pendant que les équipages du commerce restaient au moins stationnaires, l'inscription se fût enrichie de 24,000 hommes en pêcheurs, ouvriers ou marins de la flotte. Personne n'oserait s'abriter derrière cette conclusion, et pourtant c'est la seule manière de conclure. A moins pourtant que l'on ne veuille convenir des mécomptes de l'inscription, et ne l'envisager que comme un recensement approximatif et touchant aux limites de l'arbitraire.

Du reste, ce chiffre de 125,272 inscrits est une véritable fiction à quelque point de vue qu'on l'envisage. Il comprend non-seulement tout ce qui est marin, mais ce qui l'a été et peut le devenir. Aussi le ministre a-t-il soin de faire lui-même un travail de départ en limitant à 46,000 le nombre des hommes d'élite, et à 10,000 ceux de second choix. C'est là le nerf de nos flottes et en même temps la seule ressource de notre marine marchande. Le temps nous a légué cette combinaison qui maintient deux intérêts bien distincts dans une mutuelle dépendance, ou plutôt qui impose à l'un des servitudes onéreuses, et attribue à l'autre des pouvoirs discrétionnaires. Peut-être faudra-t-il réformer un jour de fond en comble ce code exceptionnel; en attendant, d'heureuses modifications y ont été introduites, et, dans le nombre, il convient de citer la levée permanente qui a remplacé les réquisitions inopinées. La levée permanente est une sorte de compromis entre le

recrutement et le régime des classes; elle fait fait arriver successivement à bord de la flotte la partie jeune et active de nos gens de mer, et répartit sur tous, aussi équitablement que possible, les charges du service militaire.

De ce coup d'œil sur le personnel, le *Compte au roi* passe à l'examen du matériel et en examine d'abord l'ensemble. Au 1^{er} janvier 1846, la France possède 268 bâtiments à voile dont 224 à flot et 44 en chantier, 74 bâtiments à vapeur, dont 55 à flot et 19 en construction (1), ensemble 342 bâtiments, dont 279 à flot et 63 en construction. En outre, se présentent, comme réserve, les 17 paquebots transatlantiques, construits et armés dans les ports militaires. Sous le rapport numérique, cet ensemble excède de 2 bâtiments l'effectif réglementaire; en le décomposant, on trouve 2 vaisseaux de plus; les corvettes offrent un excédant de 8. Quant à la valeur des coques, si elles sont anciennes, le ministre affirme qu'elles n'en sont pas moins bonnes, et il cite *l'Océan*, qui date de 1793 et tient, malgré son âge, la tête de notre escadre d'évolutions. Il ne faudrait pourtant pas que cette confiance allât trop loin et plaçât nos flottes sous le coup de radoubs perpétuels. Que les vieux vaisseaux soient encore propres à un service de navigation, cela se conçoit; mais il serait peut-être imprudent de s'y fier pour un service de bataille.

La flotte à vapeur ne tient pas, dans le document distribué aux chambres, une place qui soit en rapport avec le rôle qu'elle est appelée à jouer. Le ministre se retranche, il est vrai, derrière l'incertitude qui pèse encore sur le nouveau moteur et sur les perfectionnements que chaque jour il subit. Ainsi, en moins de six années, plusieurs découvertes en ont modifié profondément l'économie. L'une est l'abandon des machines à balanciers pour des machines à connexion directe, plus légères, plus simples et occupant moins de place à bord. L'autre est l'emploi de chaudières à tubes au lieu de chaudières à carneaux, substitution qui, tout en diminuant l'encombrement et le poids des moteurs, permet d'en pousser la force jusqu'à des pressions beaucoup plus élevées. D'autre part, dans la construction des

(1) Voici le détail de ces vaisseaux :

VOILE.

- 46 vaisseaux de quatre rangs, dont 23 à flot et 23 en chantier.
- 49 frégates de trois rangs, dont 31 à flot et 18 en chantier.
- 59 corvettes de trois classes, dont 56 à flot et 3 en chantier.
- 47 bricks de deux classes.
- 52 bâtiments légers à flot.
- 55 bâtiments de transport à flot.

268

VAPEUR.

- | | | |
|---------------|---|---|
| 9 frégates. | } | 1 de 640 chevaux en construction. |
| | | 2 de 540 à flot. |
| | | 5 de 450, dont 3 à flot et 2 en construction. |
| | | 1 de 400 en construction. |
| 17 corvettes. | } | 5 de 520, dont 1 à flot et 4 en construction. |
| | | 12 de 220, dont 9 à flot et 3 en construction. |
| | | 48 bâtiments de 160 chevaux et au-dessous, dont 40 à flot et 8 en construction. |

bâtiments, la tôle a remplacé le bois, ce qui réduit la pesanteur des coques, accroît l'espace libre à l'intérieur et ajoute à la finesse des formes. Enfin un nouveau moyen de propulsion, l'hélice, promet de faire disparaître les inconvénients qu'offraient les roues à aubes et de placer la machine entière hors de l'atteinte des projectiles. Tous ces motifs autorisent le ministre à n'aborder que discrètement les problèmes qui se rattachent à notre flotte à vapeur et à les ajourner pour ainsi dire. Il se contente de maintenir le chiffre de 100 bâtiments, fixé par une ordonnance récente, et d'admettre les catégories proposées par la commission que présidait M. le prince de Joinville. Dans ce système, la flotte à vapeur se partagerait en deux classes, l'une de bâtiments de combat, l'autre de bâtiments de transport. Les premiers, munis d'un appareil à hélice, entièrement immergé, pourront prêter le flanc à l'ennemi et entrer en ligne de bataille; les seconds, mus par des roues à aubes, seront disposés de manière à ne combattre qu'en éclaireurs et toujours par l'avant ou l'arrière. La première classe comprend les bâtiments de 400 à 600 chevaux; la seconde, ceux de 300 chevaux et au-dessous.

Voici donc quelle serait la composition définitive de la flotte :

BATIMENTS A VOILE.

A FLOT.	EN CHANTIER.		TOTAL.
	Aux 22/24.	Aux 14/24 en moyenne.	
Vaisseaux de quatre rangs.	20	4	44
Frégates de trois rangs.	40	16	66
Corvettes à gaillards.	} 60	»	60
Corvettes à batterie barbette.		»	
Bricks de guerre.	} 60	»	60
Bricks aviso.		»	
Bâtiments légers.	40	»	40
Transports à batterie couverte de 5 à 600 tonneaux.	20	»	20
	<u>240</u>	<u>50</u>	<u>290</u>

BATIMENTS A VAPEUR.

TOUS A FLOT.		NOMBRE	FORCE
		DES BATIMENTS.	DES CHEVAUX.
Bâtiments de 1 ^{re} classe.	{ 1 ^{er} rang de 600 chevaux et plus.	10	6,000
	{ 2 ^e rang de 400 chevaux.	20	9,000
Bâtiments de 2 ^e classe.	{ 1 ^{er} rang de 300 chevaux.	20	6,000
	{ 2 ^e rang de 180 à 300 chevaux.	50	5,700
	{ 3 ^e rang de 90 à 100 chevaux.	20	2,100
	Ensemble.	<u>100</u>	<u>28,800</u>

RÉCAPITULATION.

	A FLOT.	EN CHANTIER.	TOTAL.
Bâtiments à voiles.	240	50	290
Bâtiments à vapeur.	100	»	100
	<u>340</u>	<u>50</u>	<u>390</u>

A la suite de ces chiffres, qui constituent, selon l'expression du ministre, la composition normale de la flotte, le *Compte au roi* aborde la question des matières et complète cet ordre de recherches par un tableau qui précise l'approvisionnement normal des arsenaux de la marine. Il en résulte qu'il faudrait, pour élever les existences à un niveau satisfaisant, affecter 25 millions et demi à des achats en bois, métaux, chanvres, toiles, brais, goudrons, résineux et autres articles. Avec un tel approvisionnement réparti entre les cinq ports militaires, on n'obtiendrait sans doute ni un équilibre absolu entre les besoins et les ressources, ni une régularité constante dans les mouvements des magasins ; mais on aurait du moins une situation où aucun service ne resterait en souffrance, et dans laquelle une part serait faite aux nécessités imprévues et aux fluctuations du travail.

Maintenant par quelles combinaisons financières obtiendra-t-on cette flotte normale de 100 bâtiments à vapeur tous à flots, et de 290 bâtiments à voile, à flot ou en chantier ? Pour y atteindre, il y aurait à construire, dans leur totalité, 9 vaisseaux, 19 frégates, 57 corvettes et 48 bâtiments de moindre force, le tout à voile, plus 52 bâtiments à vapeur. En outre, il resterait à achever, en travaux de chantier, 200/24^{es} de vaisseau et 202/24^{es} de frégate. La dépense est considérable, elle comprend :

Pour les coques.	70,194,000 fr.
Pour l'armement.	24,200,000
Pour le matériel d'artillerie.	9,200,000
Pour les machines à vapeur.	7,800,000
Pour l'approvisionnement normal.	25,500,000
Soit.	<u>135,000,000</u>

C'est ce chiffre auquel le ministre s'arrête après des calculs approfondis. Il est vrai qu'il faut en déduire 6 millions qui sont affectés chaque année aux constructions neuves, de sorte qu'en distribuant sur une période de sept exercices, à partir de 1847, la somme nécessaire à l'exécution de ce plan, il ne reste plus pour chaque exercice que 13 millions 500 mille francs dont le département de la marine serait doté jusqu'en 1854. Ainsi combinée, cette dépense serait d'un poids moins lourd pour le pays, et permettrait de la répartir entre les divers ports d'une manière plus réfléchie et plus fructueuse.

Tel est, dans une analyse succincte, le projet dont les chambres sont saisies et que le document officiel développe avec beaucoup d'étendue et de force. Ce document fait honneur à l'administration ; il compose un traité complet sur la matière, et se distingue par la précision et le choix des détails, l'enchaînement des idées, la netteté du style. Il est à désirer que les chambres en adoptent les conclusions, et prouvent ainsi que la passion récente dont elles se sont prises pour la marine part d'un sentiment sincère et non d'une inspiration de tactique. Cependant, dans l'intérêt même de la loi, il importe d'examiner les objections qu'elle soulève.

Et d'abord, au point de vue de ceux qui placent dans le vaisseau de ligne le principal et presque notre seul instrument de puissance à la mer, il est certain que le projet actuel, loin d'ajouter à nos forces, semble en retrancher quelque chose. En effet, après une dépense de 135 millions, nous nous retrouverions, vers la fin de 1854, avec 20 vaisseaux à flot et 24 en chantier, tandis que nous avons aujourd'hui 46 vaisseaux dont 25 à flot et 25 en construction, c'est-à-dire qu'après

une dépense énorme et sept années d'attente nous aurions, non pas plus de vaisseaux, non pas même un chiffre égal, mais 2 vaisseaux de moins.

Le nombre de nos frégates se serait, il est vrai, accru de 17; mais les frégates sont loin de faire dans une ligne de bataille la même figure que les vaisseaux. En premier lieu, il convient d'éliminer de nos calculs les frégates de troisième rang portant du calibre de 18 et de ne compter que sur les frégates des premier et second rangs qui portent du calibre de 30. Encore y a-t-il une distinction à établir entre les deux batteries de ces bâtiments. La batterie couverte doit seule figurer pour toute sa valeur, la batterie du pont étant trop exposée aux débris de la mâture et n'étant d'ailleurs composée que de caronades. On méconnaîtrait donc les nécessités d'un rapprochement exact, si l'on estimait dans la ligne de bataille les frégates de 60 comme des bâtiments de 60 canons, et les frégates de 50 comme des bâtiments de 50 canons. Rien de plus arbitraire ni de plus dangereux que cette évaluation, et il faut ajouter qu'il est à peu près impossible d'en trouver une qui soit d'une précision rigoureuse. Les Anglais calculent la force d'un bâtiment par la masse du fer qu'il peut lancer; cependant le calibre n'est pas tout dans une pièce, il y a encore la longueur et le poids, la faculté de supporter plusieurs charges. La résistance des murailles peut aussi conduire à un résultat approximatif; mais en général on se trouve réduit à chercher une valeur de convention comme le terme de comparaison le plus réel et le plus sincère. A ce compte, nos frégates, si on voulait les introduire dans la ligne de bataille, où elles auraient en outre l'inconvénient de créer des points faibles, devraient y figurer dans cette proportion que trois grandes frégates fussent comptées pour deux petits vaisseaux. Il est aisé d'établir sur cette base le bilan de notre force et de voir ce qu'y ajoute le projet de loi présenté aux chambres.

Peut-être, pour le faire avec plus de fruit, est-il utile de prendre dans l'histoire de notre marine une date qui puisse fournir matière à un rapprochement, 1792, par exemple. En 1792, la France possédait 76 vaisseaux de ligne; les frégates ne comptaient pas alors dans la ligne de bataille. En 1854, nous aurons 44 vaisseaux et 66 frégates tant à flot qu'en chantier, c'est-à-dire 40 vaisseaux 16/24^{es} d'achevés, plus 54 frégates de 1^{er} et 2^e rang achevées et lancées. Voilà donc une valeur de 51 vaisseaux formant notre établissement normal, chiffre qui constate une infériorité d'un tiers sur l'établissement de 1792. Pour les bâtiments armés et à la mer, l'avantage reste encore à la marine de l'autre siècle. Dans l'année 1793, 21 vaisseaux se trouvèrent réunis dans la baie de Quiberon sous les ordres de Morard de Galles, 4 croisaient aux Antilles sous les ordres du contre-amiral de Sercey, 17 étaient mouillés à Toulon sous le commandement du contre-amiral Trogoff : en tout 45 vaisseaux. En 1854, nous n'aurons à flot que 20 vaisseaux et 54 frégates de 1^{er} et 2^e rang, c'est-à-dire une valeur de 51 vaisseaux. C'est encore une infériorité d'un quart à peu près. Il y a plus, la réserve de 1792 était presque toute à flot, tandis que la nôtre est sur chantier, encore livrée soit aux erreurs de calcul dans l'avancement, soit aux délais nécessaires pour un armement complet.

Ainsi, les objections ne manqueraient pas de la part des hommes spéciaux qui s'appuient sur les traditions de l'arme et n'ont pas vu s'affaiblir encore la confiance qu'ils portent à nos vaisseaux. Je l'avoue, mes scrupules sont tout autres, et, si j'avais quelques reproches à faire au projet de loi, ils seraient d'une nature complètement opposée. Je trouve qu'il accorde trop à la voile et n'accorde pas assez à

la vapeur ; je trouve qu'il fait une part trop grande à la flottille, à ce système de petites constructions et de petits armements dans lesquels s'engloutissent des sommes énormes sans que le pays en retire des avantages proportionnés ; je trouve qu'il n'envisage pas assez hardiment l'avenir, et ne distingue pas d'une manière suffisamment nette les choses qui s'en vont des choses qui arrivent.

J'entends dire d'ici qu'il est périlleux de porter dans une organisation en vigueur, et dont le temps a prouvé l'efficacité, des idées de réforme absolue et presque révolutionnaire. J'entends dire qu'il ne faut pas sacrifier la flotte d'aujourd'hui à la flotte de demain, et s'exposer, dans le cours des essais et dans le conflit des systèmes, à rester sans instruments de défense. Ce reproche ne m'arrête pas ; c'est celui que les habitudes opposent toujours à l'innovation, celui qui, depuis l'origine des siècles, a essayé de paralyser l'essor des découvertes. Je sais d'ailleurs tout ce qu'il y a de respectable dans cette défense de la tradition ; il faut qu'il en soit ainsi : la cause est belle et elle a des défenseurs naturels. C'est un devoir comme aussi un préjugé d'état pour les hommes qui ont recueilli l'héritage du passé et qui en ont accru les gloires.

Pour justifier l'organisation qui existe, qui fonctionne, les arguments ne manquent pas. Avec la voile, on possède une organisation complète, sanctionnée par l'expérience ; avec la vapeur, on n'a que des tâtonnements. La navigation à l'aide des vents est arrivée presque à sa perfection ; la navigation à feu est encore dans l'enfance. Tandis que l'une est stationnaire et ne comporte plus que des améliorations de détail, l'autre se trouve dans la première fièvre de la découverte, toujours féconde en surprises. Chaque jour, des procédés nouveaux font place aux anciens, et ces expériences, réalisées à grands frais, se détruisent l'une l'autre. On va ainsi vers l'inconnu, en accumulant les sacrifices, sans bien savoir s'il y aura une compensation et quelle sera cette compensation. Dès lors, à quoi bon se hâter ? Et ne vaut-il pas mieux attendre que l'innovation ait dit son dernier mot et parcouru sa période d'épreuves ?

Ces arguments ne sont pas nouveaux ; plus d'une fois ils ont été réfutés. Depuis que la vapeur est à l'œuvre, il est impossible de s'abuser sur ce que vaut la voile, cet agent imparfait, capricieux, inégal, sans force régulière et suivie. Dans la lutte contre les éléments, la vapeur commande, la voile obéit. La vapeur a une force propre, indépendante des conditions atmosphériques ; la voile est à la merci des flots et des vents. C'est de ce fait qu'il faut partir quand on veut apprécier ce que l'avenir réserve à l'un et à l'autre moteur. Les obstacles passagers ne sont rien, l'essentiel est de s'assurer des qualités intrinsèques, virtuelles. Il y a, en toute chose, une valeur absolue qui tantôt s'y manifeste et tantôt y sommeille. C'est à quoi il faut s'attacher surtout quand on veut franchir les limites d'un horizon étroit.

Il me souvient d'avoir, il y a cinq ans de cela (1), parlé de la vapeur et de la puissance qui y réside à peu près dans les mêmes termes dont je me sers aujourd'hui. C'est le propre d'un principe vrai que de ne jamais exposer celui qui le professe à des mécomptes ou à des démentis. Cependant l'emploi de la vapeur comme instrument de guerre était alors une hypothèse bien téméraire, et je suis persuadé que les esprits spéciaux ont dû me regarder comme un rêveur. Des inconvénients graves semblaient empêcher que les bâtiments à feu devinssent propres à un ser-

(1) *Avenir de notre Marine*, — *Revue des Deux Mondes*, avril 1840.

vice de combat. Tout le monde en était convaincu quand j'avais la thèse contraire. Le temps a marché et m'a donné raison contre les hommes du métier. Les obstacles ont disparu ou se sont amoindris, et des perfectionnements faciles à prévoir ont, en agrandissant l'application, donné gain de cause à la théorie. Ces perfectionnements, auxquels le document distribué aux chambres par M. de Mackau n'accorde qu'une mention succincte, méritent une attention sérieuse, et je vais m'y arrêter un instant. Les plus essentiels sont les chaudières à tubes, imitées de celles des locomotives, et le propulseur à hélice, logé au-dessous de la flottaison. Deux avantages essentiels résultent de l'emploi des chaudières tubulaires ; elles sont plus légères et occupent moins de place. M. Sochet, ingénieur de la marine, cite, dans un fort bon mémoire, des chaudières de 260 chevaux, celles du *Black Eagle* par M. Penn, comme ne pesant que 30 tonneaux, eau non comprise, et n'occupant qu'une superficie de 15 mètres carrés environ. Il est vrai de dire que tous les constructeurs ne sont pas arrivés au même résultat. Les surfaces de chauffe varient également d'un atelier à l'autre. La limite supérieure qu'a observée M. Sochet pour la superficie totale des tubes est d'un mètre carré ou d'un mètre et un dixième par force de cheval dans les chaudières où la flamme fait retour par les tubes.

M. Gervaise, sous-ingénieur de la marine, qui s'est occupé de la même question, estime que l'encombrement des nouvelles chaudières est inférieur de 50 pour 100 à celui donné par l'ancien système, et il a vu fabriquer en Angleterre des appareils complets pour la mer (machines, chaudières et eau de chaudières), dont le poids était de 500 à 525 kilogrammes seulement par force de cheval. Un dernier avantage des chaudières à tubes, et que M. Sochet place au-dessus des autres, c'est l'excès de pression qu'elles peuvent supporter. Avec les anciennes chaudières, la pression de la vapeur n'était quelquefois que d'un sixième d'atmosphère ; elle ne dépassait jamais un tiers ou 25 centimètres de hauteur de mercure. Avec les chaudières tubulaires, la plus faible pression dont on fasse usage, celle que dans les premiers temps l'amirauté anglaise avait adoptée, est d'une demi-atmosphère ; sur les bâtiments de commerce, elle s'élève sensiblement au delà d'une atmosphère. C'est à l'emploi du système tubulaire que les meilleurs marcheurs de l'Angleterre, comme le *Prince de Galles*, le *Météore*, le *Saphir*, la *Princesse Alice*, doivent leur réputation, ce système ayant permis d'augmenter considérablement la détente et par suite la puissance des machines à égalité de poids des appareils et de dépense du combustible. Ainsi le *Prince de Galles*, avec d'anciennes chaudières à bouilleurs et une tension de 50 centimètres de mercure, obtenait une vitesse de 12 à 13 nœuds ; aujourd'hui qu'il a des appareils tubulaires où la tension est de 80 centimètres et que la détente a été portée à la moitié de la course, le nombre des révolutions de roues s'est élevé de 27 à 35, et l'augmentation de sillage a été de plus de deux nœuds.

L'emploi du propulseur à hélice est un incident bien plus fécond encore dans l'histoire de la vapeur. L'un des plus graves empêchements que rencontrât l'application des moteurs à feu à un service de guerre était la situation essentiellement vulnérable de l'appareil. Non-seulement les roues extérieures, mais la machine elle-même, se trouvaient exposées aux ravages du canon ennemi, et un seul boulet aurait pu, en frappant le bâtiment d'immobilité, le laisser à la merci de son adversaire. L'hélice a changé cette situation : complètement immergée, elle échappe à l'action des projectiles et maintient son énergie dans les mers les plus agitées. Quel-

ques inconvénients de détail sont encore attachés à l'emploi de la vis ; mais chaque jour ils tendent à disparaître, et avant peu elle aura donné la mesure des services qu'elle peut rendre. Supérieurs aux navires à roues pour les qualités de la mer et l'économie du combustible, les bâtiments à hélice n'obtiennent pas encore les mêmes vitesses dans les eaux calmes. Il résulte néanmoins d'un savant mémoire de M. Bourgois, enseigne de vaisseau, que les avantages reconnus aux propulseurs sous-marins tiennent essentiellement à leur nature et à la position qu'ils occupent, tandis que leur infériorité actuelle ne dépend que de leurs formes, déjà bien des fois modifiées, sans que l'on ait mis dans ces expériences toute l'exactitude désirable. Parmi les divers systèmes successivement essayés, il n'en est aucun qui ait donné des résultats complets, et peut-être faudrait-il emprunter à chacun d'eux quelque détail pour arriver à une perfection relative. Ainsi M. Bourgois estime que le système d'Ericson est supérieur au système de Smith à bord des bâtiments dont la vis est le propulseur principal ; que le système de Smith est préférable pour les machines auxiliaires ; que ces deux systèmes se modifieraient utilement à l'aide du système de Woodcroft ; enfin qu'un bâtiment de guerre, dont tout l'appareil doit être à l'abri des boulets, ne peut sans imprudence être muni de roues d'engrenage, et qu'il y a nécessité d'atteler ses machines directement à l'arbre de la vis.

Ainsi voilà deux perfectionnements qui suffisent pour assurer à la vapeur un nouveau domaine, celui de l'action militaire. Les hommes de l'art en conviennent ; on peut aujourd'hui armer et installer une frégate à vapeur avec un appareil à hélice entièrement à l'abri du boulet, et sans empiéter en aucune manière sur les batteries. Plus tard peut-être reconnaîtra-t-on que de la frégate à vapeur on doit arriver jusqu'au vaisseau à vapeur ; mais, dans tous les cas, la frégate suffit pour rendre un vaisseau à voiles un objet impuissant et presque ridicule. Que veut-on que devienne cette masse gouvernée par le vent à côté d'une frégate de 60 canons, qui évoluera avec une entière liberté d'allures, et, ne prêtant jamais le flanc, se bornera à envoyer ses volées entières de bout en bout, jusqu'à ce qu'elle ait réduit le colosse désemparé à demander grâce ? Évidemment il y a là en germe tout un ordre de faits nouveaux par lesquels il serait imprudent de se laisser surprendre.

Dans l'ancienne tactique, la voile avait deux fonctions, la croisière et le combat. Le jour où la vapeur a ouvert son premier sillon sur les mers, la croisière lui a échappé. Désormais il ne lui est plus donné de soumettre toute une étendue de côtes à un blocus rigoureux. La vapeur se rit de sa surveillance inefficace. Quant au service de combat, si l'effectif en vapeur s'élève en nombre et en puissance, évidemment la voile perdra ce dernier attribut. Lorsqu'on veut la défendre jusqu'au bout, on parle des mers lointaines, où la flotte à feu ne saurait se porter. Ce sont là des exceptions ; le vrai théâtre de nos luttes est dans les eaux d'Europe, à nos portes, sur notre littoral ; on peut sans péril subordonner à ce grand intérêt les intérêts d'un ordre purement secondaire.

Enfin il est une dernière considération dont on s'arme pour défendre le vaisseau de ligne, c'est le besoin de conserver une marine de guerre qui puisse ouvrir le feu avec succès contre des batteries placées sur le rivage. Pour cet emploi, il faut nécessairement, dit-on, un corps flottant qui vomisse d'un seul jet de grandes masses de fer et soit pourvu de murailles capables d'offrir une résistance énorme. A l'appui de cette considération, on invoque le souvenir de campagnes récentes, celle de Mogador, par exemple, ou celle de Saint-Jean-d'Acres, en ajoutant que,

sans vaisseaux de ligne, aucune de ces expéditions n'eût réussi. Les vaisseaux auraient ainsi une destination utile, indispensable, et qui se trouve désormais placée, par l'effet de glorieux exemples, au premier rang des opérations navales.

C'est beaucoup se hasarder que de conclure ainsi ; c'est vouloir, à l'aide de quelques heureuses exceptions, consacrer une règle inadmissible. Que l'on réfléchisse à la nature des expéditions dont on se fait un argument ? Se sont-elles passées entre puissances de premier ordre et de la même valeur ? De ce que l'on a pu démanteler les murailles et faire taire le feu des Égyptiens à Saint-Jean-d'Acres et des Marocains à Mogador, il ne serait pas sage de conclure que l'on se permettrait impunément les mêmes coups de main vis-à-vis d'une batterie européenne, servie par des artilleurs européens. Il a déjà fallu de la hardiesse et de la résolution pour user de ce procédé vis-à-vis de nations à demi barbares, au milieu des dangers que font courir, dans une rade foraine, les variations de la brise et des obstacles que la houle oppose à un pointage régulier. Que serait-ce si l'on avait affaire à un bon armement, à des canonniers exercés, à des ouvrages solides, enfin à tous les moyens de destruction que la science met entre les mains des peuples policés ? En y songeant mûrement, on s'assure vite que cette nature d'opérations, entièrement exceptionnelle, ne saurait servir de base à des calculs généraux, à ceux qu'inspirent les nécessités d'une guerre sérieuse. Pour attaquer une batterie à terre, des frégates à vapeur, libres de leurs mouvements, pouvant quitter la partie ou la reprendre, opérer de nuit ou de jour, seraient des instruments, sinon plus énergiques, du moins plus maniables et moins exposés que ne le sont des vaisseaux de ligne. Ainsi, dans ce cas même, rien n'enchaîne notre régime naval au maintien de ces colosses de guerre.

Sous cette impression, il est difficile de se défendre d'un sentiment de regret, quand on voit les sommes considérables que le projet de loi consacre aux constructions de bâtiments qui ont la voile pour moteur. Il faut être juste néanmoins : un gouvernement ne peut pas marcher, en matière d'innovation, du même pas que les esprits spéculatifs ; son rôle l'astreint à plus de réserve. Pendant que les uns l'accusent d'aller trop lentement, d'autres lui reprochent d'aller trop vite, et il doit trouver dans ces imputations contradictoires la preuve qu'il suit une ligne prudente entre deux excès. Cependant il est un point sur lequel on doit se montrer moins facile : c'est l'oubli où le document distribué aux chambres laisse l'influence de la marine marchande sur les destinées de notre marine militaire. Cette sorte de préterition a un double tort, celui de ressembler à de l'ingratitude, et celui plus grave encore de ne pas fournir un élément précieux au problème de notre réorganisation navale.

La marine marchande n'est pas un accessoire pour la marine de l'état, c'est pour elle un élément principal et la source même de sa vie. En tout pays, en tout temps, la force navale a eu pour mesure l'activité commerciale, et la prépondérance sur les mers a été constamment l'apanage des peuples les plus marchands. C'est donc un devoir, quand on s'occupe de la marine militaire, et un devoir étroit, que de suivre avec sollicitude les fluctuations des intérêts commerciaux et de la navigation marchande. Notre infériorité navale vient de là, seulement de là, et vainement cherchera-t-on à pallier les effets, si l'on ne détruit pas la cause.

On l'a vu, rien n'est plus affligeant que l'état de langueur dans lequel se débattent nos armements et notre marine de commerce. Chaque année, la part du pavillon étranger s'accroît dans l'ensemble du mouvement de nos ports, tandis que

la part de notre pavillon diminue. Là où le pavillon étranger figure, en 1844, pour 1,357,789 tonneaux, le nôtre ne figure que pour 679,066. Ainsi nous perdons constamment du terrain, et, pour peu que les choses suivent cette pente, nous en serons bientôt réduits à n'avoir plus sur les mers que le petit nombre de bâtiments affectés à notre navigation réservée.

Voici à quoi tiennent cette souffrance et ce marasme. Toutes les industries qui ont leur siège dans le royaume vivent sous le régime de la protection : des tarifs élevés les défendent contre la concurrence étrangère. Si les produits étrangers parviennent à se faire jour au moyen de quelque issue, à l'instant des cris d'alarme se font entendre, et les chambres sont mises en demeure d'y pourvoir. C'est d'un côté l'agriculture qui se plaint, de l'autre c'est la manufacture qui s'impose, et le gouvernement n'a ni la force de combattre ces exigences ni les moyens de résister à ces intérêts coalisés. Les voix industrielles et agricoles forment, dans le parlement, une masse compacte qui est plus puissante que la raison, plus forte que la justice.

Ce régime funeste à la richesse du pays est donc, en France, la charte des industries; elles ont toutes le droit d'en invoquer le bénéfice. Toutes, non; il en est une qui seule est mise hors la loi : c'est l'industrie maritime. Pendant que les autres ont un privilège absolu sur le marché français, celle-ci n'y figure qu'en parasite et sur un plan secondaire. On semble avoir tout fait pour elle quand on lui a gardé, comme terrain réservé, la navigation coloniale et les pêches lointaines. Ce sont là des hochets avec lesquels on l'amuse. Et cependant quelle industrie serait autant que la marine fondée à demander un privilège plus ample? Elle n'est pas seulement un intérêt, elle est une gloire pour la France.

Si donc toute industrie nationale exerce une revendication sur ce qui la touche dans l'activité du pays, il existe pour l'industrie maritime un contingent naturel dans le transport de toutes les matières premières qui servent à l'aliment de notre marché, au travail de nos usines et de nos manufactures. C'est un magnifique lot, si on veut le lui restituer : 1,357,789 tonneaux de marchandises que le pavillon étranger importe, à son détriment, dans nos havres et nos ports de mer! Le régime de la protection n'en vaudrait pas mieux pour cela; il ajouterait une mesure fâcheuse à une série d'actes et d'institutions déplorables, mais du moins il serait conséquent, il ne reculerait pas devant le principe qu'il a posé.

Eh bien! cette réparation, qui ne serait autre chose que le mal dans le mal, ne nous est pas même permise. Notre action est libre à l'égard de toutes les autres industries; pour l'industrie maritime, elle ne l'est pas. Nous sommes liés vis-à-vis de deux grandes puissances, l'Angleterre et les États-Unis, par ce que l'on nomme des traités de réciprocité. Ce sont autant de servitudes pour nous, et des servitudes sans compensations. Dans des pactes de ce genre, ce que l'on nomme réciprocité est une pure fiction; tout l'avantage reste à celle des deux puissances dont la navigation s'exerce dans les termes les moins coûteux. Or, comme, en France, les éléments de la navigation, tels que l'achat du navire, les salaires des équipages, les frais d'armement et d'avitaillement, s'élèvent à un taux excessif et supérieur à celui des autres nations maritimes, il s'ensuit que tout traité de réciprocité équivaut, pour nous, à un traité d'abdication, et qu'au lieu de consentir à un acte de convenance mutuelle, nous nous résignons sciemment ou involontairement à un véritable sacrifice.

Quand cet empêchement n'existerait pas, à l'instant même il s'en manifesterait

un autre. Le transport des matières premières ne pourrait être rendu à notre pavillon sans qu'à l'instant même le prix ne s'en accrût par suite d'une navigation plus coûteuse. Or, ces matières défraient le travail des autres industries, de celles précisément que la protection couvre d'une manière efficace. Il serait naturel qu'elles subissent la loi qu'elles ont faite et dont elles jouissent. Eh bien ! non ; aussi ardemment qu'elles se réclament de ce régime quand il les sert, elles le repousseraient s'il devait leur nuire ; et comme la marine n'est pas partie intégrante dans leurs intérêts coalisés, comme elle ne tient pas beaucoup de place dans la chambre et dans le corps électoral, elle serait sacrifiée sans pitié. Aussi bien ce serait une expérience trop chanceuse pour la fortune du royaume que d'ajouter un contre-fort de plus à cette muraille de Chine dont on l'entoure. Il vaut mieux ne pas insister sur un pareil moyen, comme aussi sur les combinaisons mixtes qui auraient pour objet d'exclure de nos transports ce que l'on nomme le tiers-pavillon. Cependant il est assez étrange de voir que le régime de la protection ne consente à désertter son propre terrain que pour frapper la marine, c'est-à-dire l'une des forces vives du pays, l'un de ses moyens de défense. L'inconséquence pourrait être plus heureuse et mieux placée.

En attendant, la marine marchande est atteinte d'un mal profond, qui l'emportera si l'on n'y prend garde. Peu à peu le commerce déserte les expéditions lointaines, où il trouve des rivaux plus heureux et plus hardis. A peine maintient-il un système d'opérations languissantes sur trois ou quatre points du globe où notre pavillon jouit d'un privilège exclusif. Partout où il rencontre la concurrence étrangère, il ne peut tenir et cède au premier choc. C'est le fruit d'un régime qui énerve nos forces en nous tenant repliés sur nous-mêmes ; c'est la conséquence nécessaire de ces théories intéressées qui s'obstinent à considérer le marché intérieur comme l'unique théâtre de l'activité et l'instrument exclusif de la prospérité nationale. Avec de telles règles de conduite, non-seulement un peuple est mis au ban des nations, mais il perd encore ses qualités les plus brillantes, le ressort que donne l'habitude des expéditions lointaines, enfin cet esprit d'entreprises qui a livré l'univers comme une proie à la domination ou à l'activité de la race saxonne.

Ces problèmes, auxquels tant d'intérêts sont liés, auraient pu tenir une place dans le projet de réorganisation de nos forces de mer. C'est là vraiment que se trouve la partie vivante de la marine. Si, pendant que l'on demande aux chambres les moyens de restaurer et d'accroître le mobilier naval, on laisse s'en aller et dépérir les grandes réserves où nos flottes vont puiser, il pourra arriver qu'un jour on ait trop de vaisseaux en proportion des hommes propres à ce service. Peut-être alors verra-t-on mieux que, pour qu'un peuple donne la mesure de ses aptitudes naturelles, il est nécessaire de laisser plus de jeu à son essor et de briser les entraves dans lesquelles son activité s'amollit et s'éteint. Au milieu d'un réseau de privilèges, on a fait de la marine une exception, c'est-à-dire qu'on l'a appelée à lutter en l'énergant ; elle porte la peine de ce triste régime. Puisque les autres industries ne veulent pas l'admettre au partage de leurs privilèges, qu'elles rentrent avec elle dans la voie de la liberté. Il n'y a de vérité que dans ce dernier moyen, et de justice que dans l'alternative.

Ces réserves nous mettent plus à l'aise pour indiquer ce qui, dans le projet actuel, nous paraît mériter un dernier et sincère éloge. En présentant une loi qui atteste le désir d'assurer à notre marine une situation digne d'elle et du pays, le ministre n'a pas seulement rempli un devoir vis-à-vis d'une arme à laquelle il ap-

partient et qu'il a honorée; il a fait encore un acte de courage. C'est triste à dire, et pourtant c'est ainsi. Tout ce qui ressemble à de l'initiative, à une attitude plus forte, a le privilège d'exciter ici des préventions, ailleurs de l'ombrage. Le bruit qui s'est fait en 1840 a rendu les oreilles si délicates, qu'on ne souffre plus rien de ce qui peut les blesser. On veut s'épargner jusqu'à l'ombre d'un reproche, d'une réclamation. Il faut savoir gré à M. de Mackau de ne pas s'être laissé arrêter par des scrupules pareils dans les propositions qu'il a soumises aux chambres. Avec plus de liberté, il eût sans doute entrepris davantage; c'est déjà beaucoup qu'il ait pu montrer la volonté d'agir pendant qu'il n'avait autour de lui que des exemples d'inertie. En résumé, si le projet de loi dont les chambres sont saisies ne va pas jusqu'à la limite de nos besoins, s'il n'a pas toute la grandeur qu'on aime à rêver pour un pays comme la France, il a du moins, comparé à ce qui se fait, le caractère d'une heureuse exception. C'est un gage donné à l'avenir; c'est un premier pas dans une voie meilleure.

LOUIS REYBAUD.



LA

FAUSSE CONVERSION

OU

BON SANG NE PEUT MENTIR.

(Un salon.)

SCÈNE PREMIÈRE.

FLORINE.

Mes chers seigneurs, je ne puis que vous répéter ce que je vous ai déjà dit, — ma maîtresse n'y est pas.

LE DUC.

Ceci est de la dernière fausseté, je l'ai vue en descendant de ma chaise, — le front appuyé à la vitre de sa fenêtre.

LE CHEVALIER.

Je ne croirai qu'elle n'y est pas que si elle vient nous le dire elle-même.

LE DUC.

Nous prend-elle pour des créanciers, ou pour des hommes de lettres qui viennent lui offrir des dédicaces?

M. DE VAUDORÉ.

Nous ne sommes pas des drôles et des marouffes sans consistance ; — cette

consigne ne nous regarde pas. — Messieurs, vous n'avez pas la vraie manière d'interroger les soubrettes. (*Il tire sa bourse.*) — Tiens, Florine, sois franche, ta maîtresse est chez elle.

FLORINE.

Oui, monsieur.

M. DE VAUDORÉ.

Je savais bien, moi, que je la ferais parler.

LE CHEVALIER.

Voilà qui est féroce de se céler de la sorte à des amis tels que nous, qui n'avons jamais manqué un de ses soupers. — Quelle ingratitude!

M. DE VAUDORÉ.

Fais-nous entrer, petite.

FLORINE.

Votre éloquence est bien persuasive, monsieur; mais je me vois, bien à regret, forcée de garder votre bourse sans vous ouvrir la porte.

M. DE VAUDORÉ.

Ah çà! mais, — Florine, tu es pire que Cerbère : tu prends le gâteau, et tu ne laisses point passer.

FLORINE.

Je connais mes devoirs.

LE DUC.

Puisque les choses en sont là, je suis décidé à faire le siège de la maison ; je vais établir un pétard sous la porte ou pousser une mine jusque dans l'alcôve de Célinde. Je sais où elle est, Dieu merci!

FLORINE.

Monsieur le duc est un homme terrible!

M. DE VAUDORÉ, *à part.*

J'ai bien envie de retourner faire ma cour à la Rosimène; — il est vrai qu'elle m'a reçu fort durement. — Être chassé, ou ne pas être admis, les chances sont égales; — je reste. — Mon Dieu, qu'en ce siècle de corruption il est difficile d'avoir une affaire de cœur!

LE CHEVALIER.

Allons, Florine, ne nous tiens pas rigueur, il n'est pas dans tes habitudes d'être cruelle.

FLORINE.

Vous aimez vous faire répéter les choses : — ma maîtresse est chez elle, c'est vrai, mais c'est comme si elle n'y était pas. Madame ne veut recevoir personne, ni aujourd'hui, ni demain, ni après; c'est une chose résolue; nous voulons vivre désormais loin du bruit et du monde, dans une solitude inaccessible.

LE DUC.

Traderi-dera, — nous y mettrons bon ordre; nous n'avons pas envie de mourir

d'ennui tout vifs. Nous poursuivrons Céline jusqu'au fin fond de sa Thébaidé. — Que diable, après avoir montré à ses amis un si joli visage pétri de lis et de roses, on ne leur fait pas baiser une figure de bois de chêne étoilée de clous d'acier.

LE COMMANDEUR.

Céline, la perle de nos soupers! Céline qui trempait si gaillardement ses jolies lèvres roses dans la mousse du vin de Champagne moins pétillant qu'elle!

LE MARQUIS.

Céline qui chantait si bien les couplets au dessert, qui nous amusait tant! Céline, ce sourire de notre joie, cette étoile de nos folles nuits!

LE CHEVALIER.

Elle se retire du monde.

LE DUC.

Elle se fait ermite et vertueuse.

LE CHEVALIER.

C'est ignoble.

LE DUC.

C'est monstrueux.

M. DE VAUDORÉ.

Que faites-vous donc ainsi, claquemurées? A quoi passez-vous votre temps?

FLORINE.

Nous lisons *le Contrat social*, et nous étudions la philosophie.

LE COMMANDEUR.

Je gage que votre philosophie a des moustaches et des éperons.

LE MARQUIS.

Céline est amoureuse d'un nègre ou d'un poète, pour le moins.

LE DUC.

Quelque espèce de ce genre.

LE CHEVALIER.

Fi donc! Céline est une fille qui a des sentiments et qui n'aime qu'en bon lieu; c'est un caprice qui ne peut durer.

LE COMMANDEUR.

Comment allons-nous faire pour nous ruiner?

LE MARQUIS.

Elle avait une fantaisie inventive à dessécher en un an la plus riche veine des mines du Pérou. Il faudra maintenant trouver nous-mêmes la manière de dépenser notre argent. Son absence se fait cruellement sentir. Vous n'allez pas me croire, tant c'est ridicule, mais il y a plus de quinze jours que je n'ai rien emprunté; je ne sais que faire de mes richesses. Tiens, duc, veux-tu que je te prête mille louis?

LE DUC.

Merci ; je joue du soir au matin pour me préserver d'une congestion pécuniaire.

LE MARQUIS.

Il faut y prendre garde, c'est grave. Vois plutôt ce gros financier, il est bourré d'écus, de louis, de doublons et de quadruples que son gilet mordoré a toutes les peines du monde à contenir, il va éclater un de ces jours, il mourra d'or fondu.

LE DUC.

Il n'y avait que Céline pour empêcher de pareils malheurs.

LE CHEVALIER.

Qu'allons-nous faire aujourd'hui ?

LE DUC.

Ma foi, je ne sais, mon cher ; je m'étais arrangé dans l'idée de passer ma soirée chez Céline. Du diable si j'imagine rien.

LE COMMANDEUR.

Parbleu ! restons. Si Céline ne veut pas y être, ce n'est pas notre faute. Nous sommes ici un peu chez nous d'ailleurs.

LE DUC.

J'ai donné la maison.

LE COMMANDEUR.

Moi, l'ameublement.

LE MARQUIS.

Moi, la livrée et les équipages.

LE CHEVALIER.

Nous sommes ici en hôtel garni....

TOUS.

Par nous.

LE COMMANDEUR.

Restons-y.

LE CHEVALIER.

Voilà des cartes ; faisons un whist.

FLORINE.

Y pensez-vous, messieurs ? — Vous oubliez que vous n'êtes pas chez vous.

LE DUC.

Au contraire, ma belle, nous nous en souvenons. — A combien la fiche, monsieur le chevalier ?

LE CHEVALIER.

A un louis, pour commencer.

FLORINE.

Messieurs, de grâce.....

LE CHEVALIER.

Si tu dis un mot de plus, Florine, l'on te fera embrasser M. de Vaudoré, qui est aujourd'hui dans un de ses beaux jours de laideur.

FLORINE.

Je vous cède la place, et vais informer ma maîtresse de ce qui se passe.

LE DUC.

Ce serait vraiment un meurtre de laisser prendre à une aussi jolie fille que Célinde des habitudes sauvages et gothiques; maintenons-la malgré elle dans la bonne route, et ne lui laissons pas perdre les traditions de la belle vie élégante.

LE CHEVALIER.

La voici elle-même; notre obstination a produit son effet.

SCÈNE II.

LES MÊMES, CÉLINDE.

LE DUC.

Ma toute belle, vous voilà donc enfin : vous voyez ici un duc, un marquis, un commandeur, un chevalier, et même un financier, qui se meurent de votre absence. D'où vous vient cette cruauté tout à fait hyrcanienne, qui vous rend insensible aux soupirs de tant d'adorateurs? — Ce pauvre chevalier en a perdu le peu de sens qu'il avait; il se néglige, ne se fait plus friser que trois fois par jour, et porte la même montre toute une semaine. — C'est un homme perdu.

CÉLINDE.

Monsieur, cessez vos plaisanteries. — je ne suis pas d'humeur à les souffrir, — et dites-moi pourquoi vous restez chez moi de force et malgré mes ordres? Est-ce parce que je suis danseuse et que vous êtes duc?

LE DUC.

La violence de mon désespoir m'a rendu impoli. Je n'avais pas d'autre moyen ; je l'ai pris.

LE CHEVALIER.

Vous manquez à tout Paris.

LE COMMANDEUR.

L'univers est fort embarrassé de sa personne et ne sait que devenir.

LE DUC.

Si vous saviez comme Vaudoré devient stupide, depuis qu'il ne vous voit plus!

CÉLINDE.

Vous voulez absolument que je quitte la place. Cette obstination est étrange vouloir visiter les gens en dépit d'eux !

LE COMMANDEUR.

Méchante ! est-ce que l'on peut vivre sans vous ?

CÉLINDE.

Je vous assure que je n'ai pas la moindre envie de vous voir, et que je ne forcerai jamais votre porte. — Retirez-vous, de grâce : c'est le seul plaisir que vous puissiez me faire.

M. DE VAUDORÉ, *à part*.

Oh ! le petit démon ! — Décidément je ne lui parlerai pas de ma flamme, et je garderai pour une occasion meilleure ce petit quatrain galant écrit au dos d'une traite de cinquante mille écus que j'avais apportée tout exprès dans ma poche. — Je crois, en vérité, que la Rosimène est encore d'humeur moins revêche. Il me prend je ne sais quelles envies d'y retourner.

LE CHEVALIER.

Cela n'est pas aimable. — Nous traiter ainsi, nous, vos meilleurs amis !

CÉLINDE.

Vous n'êtes pas mes amis, — je l'espère, — quoique vous remplissiez ma maison. Mes jours couleront désormais dans la retraite. Je ne veux plus voir personne.

LE DUC.

Personne, à la bonne heure ; mais moi, je suis quelqu'un.

CÉLINDE.

Laissez-moi vivre à ma guise. Oubliez-moi, cela ne vous sera pas difficile. Assez d'autres me remplaceront : vous avez Daphné, Laurina, Lindamire, — tout l'Opéra, toute la Comédie. On vous recevra à bras ouverts. — Je vous ai assez amusés ; j'ai assez chanté, assez dansé à vos fêtes et à vos soupers ; que me voulez vous ? Vous avez eu ma gaieté, mon sourire, ma beauté, mon talent. — Que ne puis-je vous les reprendre ! — Vous avez cru payer tout cela avec quelques poignées d'or. Ennuyez-vous tant qu'il vous plaira, que m'importe ? D'ailleurs, je ne vous amuserais guère, mon caractère a changé totalement. J'ai senti le vide de cette frivolité brillante. — Pour avoir trop connu les autres, le goût des plaisirs simples m'est venu. Je veux réfléchir et penser, c'est assez vous dire qu'il ne peut plus y avoir rien de commun entre nous.

LE CHEVALIER.

C'est Célinde qui parle ainsi ?

CÉLINDE.

Oui, moi. — Qu'y a-t-il donc là de si étonnant ? Cela ne me plaît plus de rire, je ne ris plus. Je ne veux voir personne, — je ferme ma porte, voilà tout.

LE COMMANDEUR.

Quel caprice singulier que d'éteindre au moment de son plus vif éclat un des astres les plus lumineux du ciel de l'Opéra !

CÉLINDE.

Rien n'est plus simple : je vous divertis et vous ne me divertissez pas. Croyez-vous, monsieur le duc, qu'il soit si agréable de voir toute une soirée M. le marquis, renversé dans un fauteuil, dandiner une de ses jambes, tirer de sa poche un petit miroir, et se faire à lui-même les mines les plus engageantes?

LE DUC.

En effet, ce n'est pas fort gai.

CÉLINDE.

Et vous, chevalier, trouvez-vous que M. le duc, qui ne fait que parler de sa meute, de ses chevaux et de ses équipages, et qui est sur tout ce qui regarde l'écurie d'une profondeur à désespérer un palefrenier anglais, soit réellement un personnage fort récréatif?

LE CHEVALIER.

C'est vrai que la conversation n'est pas le fort de ce pauvre duc.

CÉLINDE.

Commandeur, vous n'êtes plus que l'ombre de vous-même; votre principal mérite consiste à être grand mangeur et grand buveur; vous n'êtes pas un homme, vous êtes un estomac; vous avez baissé d'un dindon, et six bouteilles seulement vous troublent la cervelle; vous vous endormez après dîner,—dormez chez vous.

M. DE VAUDORÉ.

Que les apparences sont trompeuses! moi qui la croyais si douce et si charmante!

CÉLINDE.

Quant à M. de Vaudoré, c'est un sac d'écus avec un habit et un jabot; — qu'on le serre dans un coffre-fort, c'est sa place.

TOUS.

Bien dit, bien dit; elle a toujours de l'esprit comme un diable.

LE DUC.

Vous ne voulez pas venir à Marly?

CÉLINDE.

Non.

LE CHEVALIER.

Au concert de musique qui se donne aux Menus, et où l'on entendra ce fameux chanteur étranger?

CÉLINDE.

Non, vous dis-je.

LE COMMANDEUR.

Il vient de m'arriver du Périgord certaines maîtresses truffes qui ne seraient pas méchantes, arrosées d'un petit vin que j'ai, — dans un coin de ma cave connu de moi seul; — venez souper avec nous.

CÉLINDE.

Non, non, mille fois non ; je ne veux plus vivre que de fraises et de crème ; tous vos mets empoisonnés ne me tentent pas.

LE COMMANDEUR.

Des mets empoisonnés, — des truffes de premier choix ! Ne répétez pas ce que vous venez de dire, ou vous seriez perdue de réputation. Pour que vous teniez de semblables propos, il faut qu'il se soit passé quelque chose d'étrange dans votre esprit. Vous avez lu de mauvais livres, ou vous êtes amoureuse, — ce qui est de pauvre goût, et bon seulement pour les couturières.

CÉLINDE, *à part*.

Ils ne s'en iront pas. — S'ils se rencontraient avec Saint-Albin !

LE DUC.

Vous brûlez d'un amour épuré pour quelqu'un de naissance ambiguë que vous n'osez produire, — un courtaud de boutique, un soldat, un barbouilleur de papier. Prenez-y garde, Célinde, vous ne pouvez descendre plus bas que les barons. — Il faut être duchesse ou reine pour se permettre le caprice d'un laquais ou d'un poëte, sans que cela tire à conséquence. — Voilà ce que j'avais à vous dire dans votre intérêt. Maintenant je vous abandonne à votre malheureux sort. — Messieurs, puisque Célinde est si peu hospitalière aujourd'hui, venez passer la nuit chez moi. — Nous boirons, et, au dessert, Lindamire et Rosimène danseront sur la table un pas nouveau avec accompagnement de verres cassés. — Madame, je mets mes regrets à vos pieds.

M. DE VAUDORÉ.

J'avais pourtant bien envie de lui glisser mon quatrain.

SCÈNE III.

CÉLINDE.

Partis enfin ! cela a été difficile. — Ils avaient ici leurs habitudes ; ils étaient à l'aise comme chez eux, plus que chez eux. — Une danseuse, une fille de théâtre, cela ne gêne pas. — C'est comme un chat familier, une levrette qui joue par la chambre. — Ah ! mes chers marquis, je vous bais de toute mon âme. — Étaient-ils naïvement insolents ! quel ton de maîtres ils prenaient ! ils se seraient volontiers passés de moi dans ma maison ; — mais où avais-je la tête, où avais-je le cœur, de ne point voir cela, de ne m'en être aperçue qu'aujourd'hui ? — Ils ont toujours été ainsi ; — moi seule suis différente : Célinde la danseuse, Célinde la folle créature. — la perle des soupers, comme ils disent, Célinde n'est plus ; — il est né en moi une nouvelle femme. — Depuis que j'ai lu les œuvres du philosophe de Genève, mes yeux se sont dessillés. Je n'avais jamais aimé. Je n'avais pas rencontré Saint-Albin, ce jeune homme à l'âme honnête, au cœur enthousiaste, épris des charmes de la vertu et des beautés de la nature, qui chaque soir, après l'Opéra, déclame si éloquemment dans mon boudoir contre la corruption des villes, et fait de si charmants tableaux de la vie innocente des pasteurs ! Quelle sensibilité naïve ! quelle fraîcheur d'émotion et quelle jolie figure ! Non, Saint-Preux lui-même n'est pas

plus passionné. — S'ils avaient su, ces marquis imbéciles, que j'adore un jeune précepteur portant le nom tout simple de Saint-Albin, un frac anglais et des cheveux sans poudre, ils n'auraient pas assez de brocards, assez de plaisanteries... Mais le temps presse... C'est ce soir que je dois quitter ces lieux, théâtre de ma honte.... J'ai écrit à Francœur que je rompais mon engagement. Renvoyons ces présents, prix de coupables faiblesses. (*Elle sonne.*) Florine, reporte ces bracelets à M. le duc, cette rivière au chevalier.

SCÈNE IV.

CÉLINDE, SAINT-ALBIN.

CÉLINDE.

Enfin ! — J'ai cru que vous ne viendriez pas.

SAINT-ALBIN.

Il n'est pas l'heure encore.

CÉLINDE.

Mon cœur avance toujours. — Personne ne vous a vu ?

SAINT-ALBIN.

Personne. La ruelle était déserte.

CÉLINDE.

Ce n'est pas que je rougisse de vous, — bien que vous ne soyez ni duc ni traitant ; — mais je crains pour mon bonheur. — Nos grands seigneurs blasés ne me pardonneraient pas d'être heureuse.

SAINT-ALBIN.

Est-ce qu'ils vous entourent toujours de leurs obsessions ?

CÉLINDE.

Toujours. — Mais j'ai pris mon parti. — J'abandonne pour vous la gloire, les planches, la fortune. Je quitte le théâtre.

SAINT-ALBIN.

Vous renoncez à l'Opéra !

CÉLINDE.

Cela m'ennuie de vivre dans les nuages et dans les gloires mythologiques. J'abdique ; de déesse, je redeviens femme. — Je ne serai plus belle que pour vous, monsieur.

SAINT-ALBIN.

Comment reconnaître une pareille marque d'amour ?

CÉLINDE.

Les répétitions ne viendront plus déranger nos rendez-vous. Nous aurons tout le temps de nous aimer.

SAINT-ALBIN.

Oui, ma toute belle... Vingt-quatre heures par jour, ce n'est pas trop.

CÉLINDE.

Nous vivrons à la campagne, tout seuls, dans une petite maison avec des contrevents verts, sur le penchant d'un coteau exposé au soleil levant; nous réaliserons l'idéal de Jean-Jacques. Nous aurons deux belles vaches suisses truitées que je trairai moi-même. Nous appellerons notre servante Ketly, et nous cultiverons la vertu au sein de la belle nature.

SAINT-ALBIN.

Ce sera charmant. Vous m'avez compris; la vie pastorale fut toujours mon rêve.

CÉLINDE.

Le dimanche, nous irons danser sous la coudrette avec les bons villageois. J'aurai un déshabillé blanc, des souliers plats et un simple ruban glacé dans mes cheveux.

SAINT-ALBIN.

Pourvu que vous n'alliez pas vous oublier au milieu de la contredanse et faire quelque pirouette ou quelque gargouillade.

CÉLINDE.

N'ayez pas peur. J'aurai bien vite désappris ces grâces factices, ces pas étudiés. J'étais née pour être bergère.

SAINT-ALBIN.

Labourer la terre, garder les troupeaux, c'est la vraie destination de l'homme... — Paris, ville de boue et de fumée, que ne puis-je te quitter pour jamais!

CÉLINDE.

Fuyons loin d'une société corrompue.

SAINT-ALBIN.

J'aurais cependant bien voulu me commander une veste tourterelle et quelques habits printaniers assortis à notre nouvelle existence. Ces tailleurs de village sont si maladroits! Mais qu'importe au bonheur la coupe d'un vêtement? La vertu seule peut rendre l'homme heureux.

CÉLINDE.

La vertu.... accompagnée d'un peu d'amour.... Venez, cher Saint-Albin; ma voiture nous attend au bout de la ruelle.

SAINT-ALBIN.

Il faudra que j'écrive à la famille dont j'élève les enfants d'après la méthode de l'*Émile* qu'une nécessité impérieuse me force à renoncer à ces fonctions philosophiques.

CÉLINDE.

Vous aurez peut-être plus tard l'occasion d'exercer vos talents dans notre ermitage... Ah! Saint-Albin, je ne serai pas une mère dénaturée... notre enfant ne sucera pas un lait mercenaire!

(Ils sortent)

SCÈNE V.

(Un mois après. — Un ermitage près de Montmorency.)

SAINT-ALBIN, CÉLINDE.

SAINT-ALBIN.

Comment vous habillerez-vous pour aller à cette fête champêtre? Il y aura quelques femmes de la ville. Mettrez-vous vos diamants?

CÉLINDE.

Les fleurs des champs formeront ma parure. Je ne veux pas de ces ornements fastueux qui me rappelleraient ce que je dois oublier. J'ai renvoyé les écrins à ceux qui me les avaient donnés.

SAINT-ALBIN.

Sublime désintéressement! — (*A part.*) C'est dommage, j'aimé les folles bluettes que les belles pierres lancent aux feux des bougies. — (*Haut.*) Et vos dentelles?

CÉLINDE.

Je les ai vendues et j'en ai donné l'argent aux pauvres. Elles se seraient déchirées aux ronces des buissons, aux piquants des églantiers.

SAINT-ALBIN.

Des dentelles font bien au bas d'une robe.

CÉLINDE.

Irai-je traîner des falbalas dans la rosée des prairies? Un fourreau de toile anglaise rayée de rose, un chapeau de paille sur l'oreille, voilà ma toilette.

SAINT-ALBIN.

Il faudra vous farder un peu; je vous trouve pâle.

CÉLINDE.

L'onde cristalline des sources suffira pour raviver les couleurs de mes joues.

SAINT-ALBIN.

Je suis d'avis pourtant qu'une touche de rouge sous l'œil allume le regard, et qu'une assassine posée au coin de la lèvre donne du piquant à la physionomie.... Prendrez-vous votre sachet de peau d'Espagne? Ces bons villageois ont quelquefois l'odeur forte.

CÉLINDE.

La violette des bois, attiédie sur mon cœur, sera notre seul parfum.

SAINT-ALBIN.

J'apprécie la violette; mais le musc et l'eau de Portugal ont bien leur charme.

CÉLINDE.

Un charme perfide, qui enivre et qui trouble... La nature repousse tous ces vains raffinements.

SAINT-ALBIN.

Vous ferez comme vous voudrez, vous serez toujours jolie.

(Il prend son chapeau.)

CÉLINDE.

Vous sortez encore ?

SAINT-ALBIN.

Je n'ai pas mis les pieds dehors depuis un siècle.

CÉLINDE.

Vous êtes resté absent hier toute la journée.

SAINT-ALBIN.

Est-ce hier que j'ai été à Paris... pour ces affaires que vous savez?... Il me semblait qu'il y avait plus longtemps.

CÉLINDE.

Ce n'est pas galant, ce que vous dites là.

SAINT-ALBIN.

Vous avez vraiment un mauvais caractère. J'ai parlé sans intention... Adieu, je vais faire un tour de promenade et méditer au fond des bois sur la vraie manière de rendre les hommes heureux.

SCÈNE VI.

FLORINE, CÉLINDE.

FLORINE.

Oh ! la méchante bête que cette vilaine vache rousse ! elle a enlevé mon bonnet d'un coup de corne, et d'un coup de pied renversé le seau de lait dans l'étable. Nous n'aurons pas de crème pour le fromage, et il faudrait faire deux lieues pour s'en procurer d'autre. Vive Paris, pour avoir ce qu'on veut !

CÉLINDE, *réveuse*.

Il doit y avoir opéra aujourd'hui.

FLORINE.

Oui, et la Rosimène danse le pas de madame dans *les Indes galantes*.

CÉLINDE.

La Rosimène... danser mon pas ! — Une créature pareille... tout au plus bonne à figurer dans l'espalier.

FLORINE.

Elle a tant intrigué, qu'elle a passé premier sujet.

CÉLINDE.

Qui t'a dit cela ?... C'est impossible.

FLORINE.

Vous savez ce jeune peintre-décorateur qui me trouvait gentille, je l'ai rencontré l'autre jour dans le bois ; il m'a proposé de faire une étude d'arbre d'après moi, et, pendant que je posais, il m'a raconté toutes les histoires des coulisses.

CÉLINDE.

Mais elle n'est pas seulement *en dehors* ; elle a volé deux balustres à quelque balcon pour s'en faire des jambes.

FLORINE.

M. de Vaudoré fait des folies pour elle ; il lui a donné un hôtel dans le faubourg, une argenterie magnifique de Germain, et, l'autre jour, elle s'est montrée au Cours-la-Reine en voiture à quatre chevaux soupe de lait, avec un cocher énorme et trois laquais gigantesques par derrière. Un train de princesse du sang !

CÉLINDE.

C'est une horreur ! un morceau de chair taillé à coups de serpe !

FLORINE.

Quand je pense que madame, qui est si bien faite, s'est ensevelie toute vive dans un affreux désert par amour pour un petit jeune homme, assez joli, il est vrai, mais sans la moindre consistance....

CÉLINDE, *effrayée*.

Florine, Florine, regarde !

FLORINE.

Qu'y a-t-il ?

CÉLINDE.

Un crapaud qui est entré par la porte ouverte, et qui s'avance en sautellant sur le parquet.

FLORINE.

L'affreuse bête ! avec ses gros yeux saillants, il ressemble à faire peur à M. de Vaudoré.

CÉLINDE.

Je vais m'évanouir ; Florine, ne m'abandonne pas dans ce péril extrême.

FLORINE.

Où sont les pincettes, que je l'attrape par une patte, et que je le jette délicatement par-dessus le mur ?

CÉLINDE.

Prends garde qu'il ne te lance son venin à la figure.

FLORINE.

Ne craignez rien, je suis brave. Nous voilà débarrassées de ce visiteur importun.

CÉLINDE.

Je respire. Dans les descriptions d'ermitages et de chaumières, les auteurs ne parlent pas de crapauds qui veulent se glisser dans votre intimité.

FLORINE.

Je l'ai toujours dit à madame, que les auteurs étaient des imbéciles. La campagne est faite pour les paysans, et non pour les personnes bien élevées.

CÉLINDE.

Grand Dieu! une guêpe qui se cogne en bourdonnant contre les vitres! Si elle allait me piquer!

FLORINE.

Avec deux ou trois coups de mouchoir, je vais tâcher de la faire tomber à terre, nous l'écraserons ensuite. (*Elle tue la guêpe.*)

CÉLINDE.

Quel aiguillon et quelles pinces! C'est affreux d'être ainsi poursuivie par les animaux malfaisants; hier, j'ai trouvé une araignée énorme dans mes draps.

FLORINE.

Il faut bien que les champs soient peuplés par les bêtes, puisque les hommes comme il faut sont à la ville

CÉLINDE.

Il me semble que la peau me cuit; j'ai peur d'avoir attrapé un coup de soleil, j'ai arrosé les fleurs dans le jardin sans fichu.

FLORINE.

La peau de madame est toujours d'une blancheur éblouissante.

CÉLINDE.

Tu trouves?

FLORINE.

Ce n'est pas comme cette Rosimène, avec son teint bis et sa nuque jaune. Je voudrais avoir l'argent qu'elle dépense en blanc de perles et en céruse.

CÉLINDE.

J'entends les sabots de Suzon qui accourt en toute hâte. Il faut qu'il y ait quelque chose d'extraordinaire. (*Entre Suzon.*)

SUZON.

Madame, faites excuse d'entrer comme ça tout droit, sans dire gare, dans votre belle chambre comme dans une étable à pourceaux. Il y a là un beau mosieu qui voudrait parler à vous.

FLORINE.

Fais entrer le beau monsieur.

CÉLINDE.

Non! non...

FLORINE.

Cela nous amusera. — Je serais si contente d'apercevoir un visage humain.

SCÈNE VII.

CÉLINDE, FLORINE, LE DUC.

CÉLINDE.

Ciel ! le duc !

FLORINE.

Monseigneur ! quoi ? — C'est vous ?

LE DUC.

Moi-même... charmante sauvage, je vous trouve enfin ; voilà trois semaines que mes grisons battent la campagne pour vous déterrer.

FLORINE.

Le fait est que nous étions au bout du monde.

LE DUC.

Vous me haïssez donc bien, mauvaise, que vous vous êtes expatriée pour ne me plus voir. A propos, voilà l'écrin que vous m'avez renvoyé, comme si j'étais un traitant. — Un homme de qualité ne reprend jamais ce qu'il a donné.

CÉLINDE.

Monsieur !

FLORINE.

Il n'y a que les gens de race pour avoir de ces procédés-là.

LE DUC.

Vous aviez un caprice pour ce petit freluquet ; ce n'était pas la peine de vous enfuir pour cela. — Un homme d'esprit comprend tout. Je me serais arrangé de façon à ne pas rencontrer Saint-Albin, ou plutôt il fallait me le présenter. Je l'aurais poussé s'il avait eu quelque mérite. Une jolie femme peut avoir un philosophe comme elle a un carlin, cela ne tire pas à conséquence.

CÉLINDE.

Saint-Albin a su m'inspirer l'amour de la vertu.

LE DUC.

Lui ! — Je n'en voudrais pas dire de mal , car j'aurais l'air d'un rival éconduit ; mais ce cher monsieur n'est pas ce qu'il paraît être , comme on dit dans les romans du jour, ou je me trompe fort.

FLORINE.

Je suis de l'avis de M. le duc, M. Saint-Albin a des allures qui ne sont pas claires pour un homme patriarcal et bocager.

CÉLINDE.

Florine...

LE DUC.

Ma chère Célinde, je vous aime plus que vous ne sauriez le croire d'après mon ton léger et mes manières frivoles. Je ne vous ai jamais dit de phrases alambiquées, — pourtant j'ai fait pour vous des sacrifices devant lesquels reculeraient bien des amants ampoulés et romanesques. Sans parler de deux ou trois coups d'épée que j'ai donnés et que j'aurais pu recevoir, — pour que vous puissiez écraser toutes vos rivales, pour que votre vanité féminine ne souffrît jamais, j'ai engagé le château de mes pères, le manoir féodal peuplé de leurs portraits, dont les yeux fixes semblent m'accabler de reproches silencieux. Les juifs ont entre leurs sales griffes les nobles parchemins, les chartes constellées de sceaux armoriés et d'empreintes royales ; mais Célinde a pu faire ferrer d'argent ses fringants coursiers, mais sa beauté, fleur divine, a pu s'épanouir splendidement au milieu des merveilles du luxe et des arts ; ce joyau sans prix a vu son éclat doublé par la richesse de la monture. Et moi, l'air dédaigneux et le cœur ravi, tout en ne parlant que de chiens et de chevaux anglais, j'ai joui de ce bonheur si doux pour un galant homme d'avoir réparé une injustice du sort en faisant une reine.... d'opéra de celle qui eût dû naître sur un trône.

FLORINE.

Comme monsieur le duc s'exprime avec facilité, bien qu'il n'emprunte rien au jargon des livres à la mode ! — Je n'aime pas les amoureux qui donneraient leur vie pour leur maîtresse, et qui lui refusent cinquante louis ou la quittent pour quelque plat mariage.

CÉLINDE.

Cher duc, ah ! si j'avais pu savoir... Hélas ! il est trop tard.... Saint-Albin m'adore.... je dois finir mes jours dans cette retraite.... loin du bruit, loin du monde, loin des succès.

LE DUC.

Renoncer ainsi à l'art, à la gloire, à l'espoir de se faire un nom immortel pour un grimaud qui vous trompe, j'en suis sûr... Laisser cette grosse Rosimène faire craquer sous son poids les planches que vous effleuriez si légèrement du bout de votre petit pied, c'est impardonnable ! Le public a si mauvais goût, qu'il serait capable de l'applaudir.

CÉLINDE.

Le parterre prend souvent l'indécence pour la volupté et la minauderie pour la grâce.

LE DUC.

Vous n'auriez qu'à reparaître pour la faire rentrer parmi les figurantes à vingt-cinq sous la pièce dont elle n'aurait jamais dû sortir.

CÉLINDE.

Pourquoi parler de cela, puisque mon sort est à jamais fixé ?

LE DUC.

Ce sont là des mots bien solennels !

SUZON, une lettre à la main.

Madame, voilà une lettre qu'un petit garçon m'a donnée pour vous.

CÉLINDE.

C'est l'écriture de Saint-Albin... Qu'est-ce que cela signifie? Il vient de sortir à l'instant : que peut-il avoir à me dire? Je tremble... rompons le cachet. — Duc, vous permettez?

LE DUC.

Comment donc!

CÉLINDE *lit.*

« MA CHÈRE CÉLINDE,

» Ce que j'avais à vous dire était tellement embarrassant, que j'ai pris le parti
 » de vous en informer par une lettre. Vous allez m'appeler perfide, je ne fus
 » qu'imprudent; la destinée qui s'acharne sur moi ne veut pas que je sois heureux
 » selon le vœu de mon cœur. — Homme simple et vertueux, j'étais fait pour le
 » bonheur des champs, et voici qu'un événement, que j'aurais dû prévoir, me rap-
 » pelle à la ville. — Vous savez, Célinde, que, partageant les idées de Jean-Jacques,
 » je formais à la vertu une jeune âme dans le sein d'une famille riche. Mon élève
 » avait une sœur qui venait souvent écouter mes leçons; comme Saint-Preux, mon
 » modèle, mon héros, j'avais besoin d'une Julie pour admirer la lune sur le lac, et
 » me promener dans les bosquets de Clarens... Que vous dirai-je? j'imitai si fidè-
 » lement mon type d'adoption, que bientôt ma Julie ne put cacher que, méprisant
 » de vils préjugés, elle avait cédé aux doux entraînements de la nature, et se trou-
 » vait dans la position de donner un citoyen de plus à la patrie. Les parents,
 » s'étant aperçus de l'état de leur fille, ne sommèrent de réparer l'outrage fait
 » à son honneur, en sorte que je me suis vu forcé de promettre d'épouser
 » une héritière qui n'a pas moins de cent mille écus de dot... Cela n'est-il pas
 » tout à fait contrariant pour moi, qui fais profession de mépriser les richesses
 » et qui ne demande qu'un lait pur sous un toit de chaume? O Célinde, ne m'en
 » voulez pas. Le destin impérieux m'entraîne, tâchez de m'oublier : vous êtes heu-
 » reuse, vous, rien ne vous empêche de couler dans la retraite, au sein des plai-
 » sirs simples, des jours exempts d'orages.

» Adieu pour jamais,

» Le malheureux SAINT-ALBIN. »

CÉLINDE.

Le scélérat! comme il m'a trompée! Oh! j'étouffe de douleur et de rage!

LE DUC.

Qu'est-ce donc?

CÉLINDE.

Lisez.

LE DUC.

Cela n'a rien qui m'étonne. Les gens romanesques font toujours des folies avec les riches héritières.

FLORINE.

C'était un gueux, un libertin, un hypocrite; je ne l'ai jamais dit à madame, mais il m'embrassait toujours dans le corridor sombre, et si j'avais voulu... Heureusement j'ai des principes.

CÉLINDE.

Et j'ai pu le préférer à vous!

LE DUC.

Tant pis pour lui s'il ne ressemblait pas à votre rêve.

FLORINE.

Maintenant nous n'avons plus de raison de rester dans les terres labourées. Si nous retournions un peu voir en quel état est le pavé de Paris....

CÉLINDE.

Adieu, marguerites à la couronne d'argent, aromes du foin vert, fumées lointaines montant du sein des feuillages, ramiers qui roucoulez sur la pente des toits couverts de fleurs sauvages; mon cœur a connu des plaisirs trop irritants pour pouvoir goûter votre charme doux et monotone.

LE DUC.

Votre églogue est donc terminée.

CÉLINDE.

Oui. — Donnez-moi la main et conduisez-moi.

LE DUC.

J'ai précisément ma voiture au coin de la route.

FLORINE.

Vivat! Pour une soubrette, il vaut mieux porter des billets doux que traire des vaches.

(Ils sortent.)

SCÈNE VIII.

(Le foyer de la danse à l'Opéra.)

LA ROSIMÈNE.

Cet imbécile de Champagne qui n'a pas mis d'eau dans mon arrosoir.... J'ai manqué choir en faisant des battements. Ma place était claire et luisante comme un parquet ciré.

M. DE VAUDORÉ.

Je ferai bâtonner ce drôle en rentrant.

LE CHEVALIER.

Mademoiselle Rosimène est mise avec un goût exquis.

LA ROSIMÈNE.

Ma jupe coûte mille écus, M. de Vaudoré fait bien les choses.

LE COMMANDEUR.

Nous irons souper chez vous après le ballet. J'ai envoyé ce matin une bourriche de gibier et la recette pour les cailles à la Sivry.

LA ROSIMÈNE.

Ah ! j'adore le gibier.

LE CHEVALIER, *à part*.

Elle adore tout !

LA ROSIMÈNE.

Je ne suis pas une bégueule comme Célinde, moi ; je mange et je bois, c'est plus gai.

LE COMMANDEUR.

A propos... que devient Célinde ?

M. DE VAUDORÉ.

Elle se livre aux plaisirs champêtres, et se nourrit de crème dans une laiterie suisse.

LE COMMANDEUR.

Mauvaise nourriture qui débilite l'estomac ! c'est assez de teter quand on est petit enfant.

LA ROSIMÈNE.

Je préfère les fortifiants, les mets relevés. Après ça, Célinde a toujours eu des idées romanesques. Elle avait le défaut de lire. Je vous demande un peu à quoi ça sert ?

LE CHEVALIER.

Rosimène, vous êtes ce soir d'une verve, d'un mordant ; c'est incroyable comme vous vous formez !

LA ROSIMÈNE.

Je dois ça à mon gros vieux Crésus. — Il me paie des maîtres de toutes sortes. Je ne les reçois pas, mais je leur donne leur cachet, et c'est comme si j'avais pris ma leçon.

M. DE VAUDORÉ.

Elle deviendra une Ninon, une Marion Delorme, une Aspasia ! — Je ferai les fonds nécessaires.

L'AVERTISSEUR.

Madame, on va commencer.

LA ROSIMÈNE.

C'est bon, c'est bon.... Le public peut bien attendre. Il faut que je me mette en train. Je n'ai pas travaillé aujourd'hui.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, CÉLINDE, LE DUC.

CÉLINDE.

Ma chère petite, ne vous échauffez pas si fort. Votre corsage est déjà tout mouillé de sueur.

TOUS.

Célinde!

CÉLINDE.

Vous ne dansez pas ce soir ; je reprends mon service.

LA ROSIMÈNE.

C'est une indignité, c'est une horreur ! J'ai des droits que je ferai valoir ; et mon costume, qui me coûte les yeux de la tête !

CÉLINDE.

Cela regarde M. de Vaudoré.

LE CHEVALIER, *s'avançant vers Célinde.*

Est-ce à votre ombre que je parle, Célinde ? En tous cas, on n'aurait jamais vu plus gracieux revenant.

CÉLINDE.

C'est bien moi, chevalier. Commandeur, je vous invite pour ce soir. Nous ferons des folies jusqu'au matin ; je tâcherai que vous ne vous endormiez pas.

LE COMMANDEUR, *quittant la Rosimène.*

Je serai plus éveillé qu'un émerillon.

CÉLINDE.

Marquis, j'ai à me faire pardonner bien des torts. J'ai calomnié l'autre fois votre esprit et vos mollets. — Venez, je serai charmante comme une coupable.

LE MARQUIS. (*Il passe du côté de Célinde.*)

Un sourire de votre bouche fait oublier bien des paroles piquantes.

CÉLINDE, *à part.*

Lui prendrai-je son Vaudoré ? Non, il est trop laid et trop bête. Laissons-le-lui ; la clémence sied aux grandes âmes.

L'AVERTISSEUR.

Madame, c'est à vous.

CÉLINDE.

Adieu, messieurs, à bientôt.... Duc, venez me prendre après mon pas, — vous me conduirez chez moi.

LE CHEVALIER.

Je vous avais bien dit que ces bergeries-là ne dureraient point... Bon sang ne peut mentir.

THÉOPHILE GAUTIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.



28 février 1846.

En faisant suivre le vote de l'adresse de la présentation immédiate des fonds secrets, le ministère avait ôté au débat de cette loi tout caractère sérieux. Lorsque la question de confiance venait d'être résolue par un vote de la chambre, il devenait impossible de la poser de nouveau presque dans les mêmes termes, et l'opposition a fait preuve d'esprit politique en déclinant une discussion sans motifs comme sans résultats. Les réserves prises par l'honorable chef de la gauche le mettront en mesure d'ouvrir un solennel et dernier débat lors de la discussion du budget, et ce sera à la veille de comparaître devant le corps électoral que la chambre se livrera une fois encore à l'appréciation d'une politique que tant d'incidents peuvent éclairer d'un jour nouveau d'ici à deux mois.

La majorité qui s'est rencontrée pour repousser la demande en reprise du projet de loi sur l'instruction secondaire a constaté d'ailleurs qu'aucune discussion approfondie n'était désormais possible au sein de la chambre, et que toutes les pensées y étaient dirigées vers l'urne électorale. M. Odilon Barrot, d'accord avec M. Thiers, a tenu à établir que, loin de reculer devant le grand problème de la liberté de l'enseignement, ainsi qu'on l'en accusait, il appelait le débat de tous ses vœux : le ministère a pensé qu'en le déclinant et en professant des théories générales, qu'il s'est refusé à préciser, il se concilierait pour les élections le concours du parti religieux. Les centres, qui applaudissaient naguère avec passion au rapport de M. Thiers, ont applaudi avec non moins d'ardeur au discours de M. Guizot, et ont docilement suivi le cabinet sur cette question, comme ils le suivraient sur toute autre. Les légitimistes, de leur côté, ont saisi cette occasion pour enterrer le projet de 1844 avec le concours inattendu des hommes qui l'avaient accueilli avec tant de faveur, et, pour la première fois depuis quinze années, ils ont publiquement voté avec la majorité conservatrice sur une question de gouvernement.

Nous comprenons fort bien leur conduite, et elle était indiquée par la nature des choses. Néanmoins, si nous portions à l'avenir de ce parti un intérêt qu'il ne peut attendre de nous, mais qu'il serait naturel qu'il eût pour lui-même, nous aurions à lui faire remarquer qu'en enterrant le projet relatif à l'enseignement secondaire, ainsi que le lui demandait le cabinet, il a donné sa démission politique, et qu'il a

accepté implicitement un rôle tout différent de celui qu'il s'est efforcé de jouer depuis 1850. Ce rôle, il est vrai, a été pour lui fécond en déboires infinis : il a atteint le dernier terme de sa caducité, appuyé d'un côté sur la constitution historique découverte par M. de Genoude, et de l'autre sur la déclaration réformiste rédigée par M. de Laurentie. Pendant que ses douairières continuent d'aiguiser des épigrammes surannées comme elles, sa jeunesse dorée rentre furtivement dans les salons des Tuileries, et ses hommes politiques se transforment en spéculateurs : ils consacrent aux chemins de fer et à la bourse une activité dont il leur est interdit de faire profiter l'état. En abdiquant les mœurs chevaleresques et les susceptibilités aristocratiques pour se livrer avec ardeur aux combinaisons mercantiles, ils croient sans doute donner à la société nouvelle un gage de leur retour sinon vers ses idées, du moins vers ses intérêts. Quoi qu'il en soit, les élections prochaines auront pour résultat de constater que le parti légitimiste a cessé de vivre de sa vie propre, et que l'action que ses membres sont appelés à exercer dans notre société constitutionnelle s'appliquera désormais à des intérêts très-différents de ceux qui semblaient les dominer exclusivement jusqu'ici.

Dans l'état de préoccupation et de désarroi où se trouve la chambre, les questions économiques sont seules de nature à arrêter quelque peu son attention, et elles rempliront à peu près les séances d'ici au vote du budget. M. Desmousseaux de Givré a attaché son nom à une réforme dont il est à regretter que le gouvernement n'ait pas pris l'initiative ; car, si la loi relative à la substitution du droit au poids au droit par tête était émanée du ministère, des dispositions relatives au commerce de la boucherie en auraient formé le complément nécessaire. La résolution transmise à la chambre des pairs n'en est pas moins un service signalé rendu en même temps aux classes ouvrières et aux intérêts agricoles ; elle aura pour effet immédiat d'abaisser le prix de la viande dans les grandes villes, en y faisant entrer le petit bétail en concurrence avec celui que fournissaient jusqu'à présent certains arrondissements privilégiés par la loi en même temps que par la nature ; elle aura pour conséquence éloignée, mais certaine, de développer l'élevage des bestiaux dans les pays de petite culture, et d'augmenter ainsi la masse des engrais, sans lesquels aucun progrès n'est possible ; elle mettra aussi un frein à la monomanie administrative qui tend à transformer les races au lieu de les améliorer : travers déplorable que justifiait d'ailleurs l'interdiction dont le petit bétail était frappé dans les grands centres de consommation, et dans lequel persiste, avec une excuse moins légitime, l'administration des haras, au grand détriment de nos races chevalines.

Il n'est guère moins nécessaire d'abaisser en France le prix de la viande de boucherie que d'abaisser le prix du blé en Angleterre. La solennelle discussion qui dure encore à Londres n'a peut-être pas été sans influence sur celle à laquelle nous venons d'assister. Sir Robert Peel a fait faire à la doctrine de la liberté des échanges un pas de géant dans tout l'univers, et l'influence de ces mesures sur notre régime économique sera incalculable.

La société qui vient de se former à Bordeaux sous le coup de ces grands débats est loin d'être appelée aux destinées de l'*Anti-corn-laws-league*, mais le seul fait de sa constitution est symptomatique et significatif. Nous sommes loin, sans doute, d'être arrivés, comme l'Angleterre, à pouvoir affronter impunément la concurrence étrangère pour la plus grande partie des objets produits soit par l'industrie, soit par le sol français, et l'application immédiate des principes du premier lord de la trésorerie occasionnerait chez nous des perturbations auxquelles un gouvernement

sensé ne saurait s'exposer ; mais, dès aujourd'hui, le principe est conquis, et la protection ne pourra plus se défendre désormais qu'à titre de régime temporaire et transitoire. Tout opposé que soit notre parlement aux doctrines de liberté industrielle et agricole, il faudra bien qu'il subisse l'influence du temps et celle des faits : lorsque l'Angleterre aura consommé sa révolution, lorsque nos lignes de fer, en se soudant aux lignes étrangères, auront fait disparaître les frontières commerciales, il faudra bien qu'une grande épreuve soit tentée, dussions-nous voir M. Grandin se faire tuer sur ses métiers, et M. Darblay mourir de douleur sur ses sacs de farine.

Il est à présumer que ces pensées seront présentes à l'esprit des deux chambres, lorsqu'elles auront à discuter le traité conclu le 11 décembre dernier avec le gouvernement belge, dans le but de maintenir les résultats politiques du traité du 16 juillet 1842. Il faut bien reconnaître en effet que si elles ne se laissent pas toucher par la pensée que la France ne saurait reculer dans la liberté lorsqu'on avance autour d'elle, et que si elles font abstraction du grand intérêt politique engagé dans cette négociation, la convention nouvelle rencontrera des résistances plus vives encore que celles qui ont accueilli le traité de 1842. Le principe fondamental de celui-ci est maintenu dans toutes ses applications. Pour les toiles belges, l'ancien droit est conservé jusqu'à concurrence d'une importation de trois millions de kilogrammes, importation qui n'a jamais été atteinte, et qui excède d'environ huit cent mille kilogrammes la moyenne des quantités introduites en France depuis trois ans. Le droit exceptionnel consenti pour les fils belges à cette époque est également conservé jusqu'à concurrence de deux millions de kilogrammes, maximum des quantités importées en France jusqu'à ce jour ; puis un droit progressif est établi au delà de cette limite, droit gradué de telle manière qu'il maintient toujours à la Belgique une situation de faveur, puisque ce droit ne s'élève, dans aucun cas, jusqu'au taux établi par le tarif général sur les provenances similaires d'une autre origine.

Lorsque les chambres entameront la discussion de ce traité, il se lèvera un grand nombre de députés de l'ouest et du nord, qui viendront prouver que les faveurs nouvelles concédées à nos vins et à nos draps ne sont pas en équilibre avec les avantages attribués à nos voisins au détriment de notre industrie linière, et nous prévoyons que la chambre sera de leur avis. Néanmoins nous ne méconnaissions point l'importance de rattacher la Belgique au système politique de la France au prix de certaines concessions, même onéreuses, et il nous semblerait d'ailleurs assez difficile de faire moins aujourd'hui qu'en 1842, et de reculer lorsque l'Angleterre avance ; mais nous avons éprouvé une pénible surprise en ne trouvant dans le traité du 10 décembre aucune trace des efforts que M. le ministre des affaires étrangères a faits dans d'autres circonstances pour protéger la propriété littéraire contre une odieuse contrefaçon. Reculer devant la Belgique lorsque la France a fait triompher les véritables principes dans les négociations récentes avec la Hollande et avec la Sardaigne, c'est là un acte d'inconséquence ou de faiblesse qui nous étonne plus encore qu'il ne nous afflige. L'industrie de la contrefaçon n'intéresse, en Belgique, que quelques spéculateurs, et une concurrence effrénée conduit presque toujours ceux-ci vers leur ruine. Elle ne touche à aucun intérêt général que le gouvernement du pays soit contraint de respecter. Atteindre enfin dans son principal foyer cette spéculation toujours immorale et le plus souvent infructueuse pour ceux qui s'y livrent, c'était là une œuvre d'honné-

teté publique dont nous regrettons que le ministre n'ait pas pris l'énergique initiative. On ne s'explique pas que la France ait reculé si vite dans l'application de maximes naguère proclamées si solennellement. La discussion du traité belge sera d'ailleurs l'une des plus grandes difficultés de la session. On dit que le ministère en est préoccupé, et qu'il use déjà de toute son influence pour atténuer la résistance protectionniste qui se prépare. C'est à l'opposition de faire entrer la liberté commerciale dans son programme électoral. Se montrer indifférent sur de tels intérêts serait une sorte d'abdication.

La situation actuelle et l'avenir de l'Algérie seront l'objet principal de l'attention de la chambre. Le débat préliminaire des bureaux a constaté tout ce qu'il y avait d'incertain et d'incohérent dans l'opinion du parlement sur cet immense intérêt. Cette incertitude a fait jusqu'ici la principale difficulté de la question, car elle a eu pour effet nécessaire de l'abandonner au hasard des événements et à la direction arbitraire d'hommes fort braves sans doute, mais que la nature même de leurs études et de leurs devoirs rendait incapables d'embrasser aucune vue d'ensemble. Depuis quinze ans, la France ne refuse pour l'Afrique ni les soldats ni les millions, mais elle lui refuse quelque chose de plus urgent encore : son attention sérieuse et réfléchie. La chambre voit dans cette question une nécessité pénible, et le gouvernement s'y engage dans le même esprit que le parlement lui-même, avec une absence entière de vues et de desseins, prenant sa part des glorieux bulletins et de la popularité passagère qui entoure parfois les chefs de notre armée, puis rejetant sur eux et sur la force des choses des calamités dont il ne se tient pas pour responsable, et qu'il ne s'efforce guère plus de comprendre que de prévenir. En un mot, tout le monde subit le problème africain, et personne ne le domine ; et au train dont vont les choses, pour que cette grosse affaire réussît, il faudrait qu'elle se fît toute seule.

Quelle organisation donner aux tribus indigènes ? comment fonder la colonisation civile et attirer les capitaux en Algérie ? quel but attribuer à notre conquête, et quelle forme de gouvernement lui donner ? Ce sont là des questions auxquelles personne ne saurait répondre, et auxquelles il est presque honteux d'ajouter que personne n'a réfléchi. Le moment est venu de sortir d'une indolence qui nous coûte si cher, et qui compromettrait d'une manière grave notre considération en Europe. Rien n'est en effet plus humiliant pour un grand peuple que d'afficher des prétentions à la hauteur desquelles il se montre incapable de monter. On dit la chambre très-frappée de cet état de choses, et très-empressée d'ouvrir un débat qui lui donnera enfin ce qui lui manque : des idées nettes et des résolutions irrévocables.

Une première question doit évidemment dominer toutes les autres, c'est celle qui se rapporte à la continuation de la guerre et à l'anéantissement d'Abd-el-Kader. Quelque système qu'on puisse avoir sur l'avenir de notre colonie, qu'on soit partisan de l'occupation restreinte ou de l'occupation illimitée, du gouvernement militaire ou du gouvernement civil, il ne faut pas moins détruire la puissance de l'émir, puisque le pouvoir de la France ne saurait en aucune sorte coexister avec le sien. Nous ne saurions d'ailleurs nous faire aucune idée de l'esprit des tribus et de la nature des relations permanentes à établir avec elles, tant que l'homme qu'elles admirent et qu'elles redoutent sera en mesure d'exercer le double prestige du fanatisme et de la terreur. Comment veut-on que les indigènes restent fidèles à la France, lorsque du jour au lendemain ils sont exposés à voir

fondre sur eux Abd-el-Kader, promenant dans leurs douairs la vengeance et la mort? Voilà dix ans que ce qui vient de se passer aux bords de l'Isser arrive dans toutes les parties de l'Algérie, et que la domination française est ébranlée beaucoup moins par la répugnance qu'elle inspire que par la crainte de ne pouvoir s'appuyer sur elle au jour du péril. Nous ne saurions demander aux Arabes d'accepter notre gouvernement, lorsque nous sommes manifestement trop faibles pour les défendre, et les hésitations qu'ils éprouvent aujourd'hui constatent beaucoup plus leur terreur de l'émir que leur repoussement contre nous. Écraser Abd-el-Kader et le mettre, par un internat sévère au Maroc, dans l'impuissance de menacer les tribus, tel est donc le premier intérêt et le premier devoir de la France. C'est ici que les conséquences désastreuses du traité de Tanger se déroulent dans une triste évidence. Nous avons manqué à notre fortune en ne profitant pas du prestige de nos succès, et en laissant au hasard ce qu'avec plus de résolution il nous était alors possible de lui ôter. Nous avons manqué de prévoyance et d'esprit politique, et voici que nous sommes condamnés à recommencer dans des conditions moins favorables ce qu'il nous était alors si facile d'achever. Le premier point est donc de remettre les choses sur le pied où elles étaient dans l'été de 1844, soit en agissant directement contre le Maroc, soit par une action concertée avec Muley-Abd-el-Rhaman. On sait que ce concert est aujourd'hui possible; toutes les garanties désirables paraissent avoir été données à cet égard par l'ambassadeur marocain durant son séjour à Paris. Entre les deux périls qui le menacent, l'empereur s'inquiète moins des projets des Français que de ceux de l'émir, et un corps marocain commandé par un prince de la famille impériale sera mis, assure-t-on, à la disposition de la France, pour constater le bon accord des deux gouvernements.

Mais, pendant que la France poursuivra Abd-el-Kader, il ne lui sera pas interdit d'avancer simultanément une œuvre pacifique et durable, celle de la colonisation. Si son gouvernement n'a pas trouvé moyen d'implanter sous peu d'années un demi-million de colons agricoles en Algérie, elle est destinée à subir dans l'avenir une humiliation sans exemple. Une colonisation sérieuse et prompte peut seule assurer l'Afrique à la France; il n'est donc pas d'affaire qui engage au même degré la responsabilité du pouvoir. Il est temps de substituer à des essais faits sans ensemble et sans bon vouloir, et à des théories de colonisation militaire que la chambre repousse systématiquement, un vaste plan de colonisation civile connu du parlement, approuvé par lui, et auquel son adhésion viendra prêter la force morale qui a malheureusement manqué jusqu'ici à tout ce qui s'est fait en Afrique. Au lieu de commencer par appeler des colons, il faudra commencer par appeler les capitaux; l'argent attirera les agriculteurs beaucoup plus que les agriculteurs n'attireront l'argent. Ce n'est pas en distribuant des feuilles et des secours de route à des malheureux exténués par la fatigue et par la faim, et en faisant de la Mitidja une sorte de succursale de nos dépôts de mendicité, qu'il est possible de constituer une colonie véritable. Le premier soin devra être de distribuer toutes les terres dont la France peut disposer à des capitalistes assez solides pour les mettre promptement en valeur. Cette distribution devra se faire soit par voie de concessions directes, soit par voie d'adjudications; elle devra s'étendre non pas seulement à la France, mais à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la Suisse, à la Belgique, à toutes les parties de l'Europe où manque la terre et où abondent les capitaux. A qui persuadera-t-on qu'il serait difficile de trouver à distribuer, soit à de riches particu-

liers, soit à de grandes compagnies, des terres d'une fertilité proverbiale, sous un climat admirable, à la porte des villes où flotte le drapeau tricolore, lorsque la France aura, par une loi, déclaré sa ferme volonté d'unir à jamais le sol algérien à son propre territoire, et qu'Abd-el-Kader aura été vaincu? N'est-il pas plus rationnel de s'en rapporter aux propriétaires pour faire arriver les colons que d'aller soi-même quérir ceux-ci dans la partie la plus misérable de la population? et la plus sûre garantie ne se trouvera-t-elle pas dans les capitaux engagés et dans les conditions imposées aux adjudicataires? La mise en culture des terres de l'Afrique française ne présente pas à l'industrie privée des chances moins belles que la construction des chemins de fer : diriger de ce côté l'esprit d'association en inspirant confiance, telle doit être la tâche principale du gouvernement.

Nous rendons pleine justice à M. le maréchal Bugeaud, et nous ne voyons pas sans dégoût le dénigrement auquel il est en butte. Abaisser les réputations acquises est une triste tâche qui ne nous aura jamais ni pour approbateurs, ni pour complices. Nous tenons M. le duc d'Isly pour nécessaire à l'œuvre militaire qui est impérieusement commandée à la France; mais en ce qui concerne l'avenir de la colonie et sa constitution civile, sans méconnaître les ressources de son esprit hardi et résolu, nous croyons que son influence devra du moins être balancée, et que ce n'est pas à l'autorité militaire qu'il appartient de résoudre les grands problèmes financiers qui se rapportent à la colonisation. Qu'un gouverneur général militaire soit maintenu à la tête de la colonie, nous le trouvons bien; que ce haut personnage étende son autorité directe sur la population civile elle-même dans toutes les matières qui touchent à l'ordre public et à la sûreté de l'établissement, cela doit être; mais pourquoi, dans les questions purement administratives, l'administration civile ne s'exercerait-elle pas dans toute son indépendance, en ne relevant que du cabinet, dont elle recevrait les inspirations et appliquerait les ordres? La concentration de tous les pouvoirs aux mains de l'autorité militaire est à la fois sans avantage et sans exemple. La chambre en est convaincue, et le débat qui se prépare sur les affaires d'Algérie aura pour principal résultat de renforcer l'élément civil au sein de notre colonie. On dit le ministère très-disposé à entrer dans cette voie, et décidé à limiter les pouvoirs du maréchal gouverneur au point de l'amener peut-être à abandonner sa position, ce que nous regretterions sincèrement. La création d'un ministère spécial pour les affaires d'Algérie paraît aussi rencontrer une grande faveur. Quant à nous, nous ne saurions qu'approuver une résolution qui placerait quelque part une responsabilité effective et permanente, conforme à tous les principes du gouvernement représentatif.

Le débat se prolonge, en Angleterre, fort au delà du terme qui lui avait été d'abord assigné. Cette prolongation est un calcul du parti tory, qui profite plus que tout autre du bénéfice du temps. La réaction agricole s'opère, au sein du corps électoral, avec une vivacité qui n'avait pas été prévue. Elle n'est sans doute pas assez forte pour empêcher le vote du plan de sir Robert Peel dans les communes. Ce plan passera, et les calculs les plus défavorables n'estiment pas à moins de 50 voix le chiffre de la majorité ministérielle. Cette majorité suffira-t-elle pour faire fléchir la chambre des lords? Cela devient douteux, et le résultat des élections aujourd'hui connu est de nature à inspirer au parti des ducs des résolutions audacieuses. Trois membres du cabinet ont perdu leur siège dans la chambre des communes, et le succès de lord Morpeth est loin de compenser l'échec subi par la plupart des membres ministériels démissionnaires. On parle d'un amendement

qui aurait pour but de rendre permanente l'échelle de droits proposée par sir Robert Peel pour trois années; on parle de la dissolution de la chambre, de la formation d'un ministère whig-tory, en dehors duquel resteraient à la fois sir Robert Peel et lord Palmerston, sous la direction de lord John Russell. Dans une situation aussi incertaine et aussi troublée, toutes les conjectures sont naturelles.

La réalisation d'aucune de ces hypothèses ne saurait d'ailleurs malheureusement conjurer les périls de la situation, c'est-à-dire la lutte désespérée de la classe agricole contre la classe manufacturière, l'antagonisme inconciliable des intérêts ruraux contre les intérêts bourgeois. Sir Robert Peel est le seul homme par lequel une transaction régulière soit possible. La grandeur d'un tel service à rendre à son pays maintient seule son courage et sa santé chancelante. Des correspondances émanées d'une source élevée assurent qu'il remplira son rôle jusqu'au bout, mais qu'il est invariablement décidé à se retirer sitôt que son bill aura reçu la sanction royale. Il accepterait la pairie, et cesserait de réclamer de son parti un concours qu'il a perdu le droit de lui demander, quelque honorables qu'aient été, d'ailleurs, les motifs de sa conduite parlementaire. Les personnes bien informées assurent qu'un ministère de coalition remplacerait alors le cabinet actuel, et, à vrai dire, les positions sont aujourd'hui assez bouleversées pour qu'une telle administration soit devenue possible. Jamais semblable confusion de principes et de personnes n'avait existé dans le gouvernement de la Grande-Bretagne.

Nous voyons avec bonheur que les difficultés contre lesquelles se débattent nos voisins ne se compliqueront pas, du moins cette fois, d'une lutte armée avec les États-Unis. Les dernières nouvelles constatent que le parti de la paix a triomphé de la fièvre guerrière à laquelle l'Union a semblé s'abandonner pendant six semaines. M. Calhoun, étroitement lié, dans le sénat, avec M. Webster, est parvenu à faire écarter les résolutions de M. Allen, relatives à l'intervention de l'Europe dans les affaires du continent américain. Il n'est plus douteux qu'ils ne réussissent à écarter les autres propositions d'une nature offensive. La dénonciation de la convention de 1827 ne sera plus qu'un moyen de rouvrir une négociation dans laquelle l'Angleterre n'a à défendre d'autre intérêt sérieux que celui de son honneur. C'est à l'influence croissante des états du sud qu'est due la direction nouvelle récemment imprimée aux affaires et à l'opinion au delà de l'Atlantique. Pour ces états, la guerre aurait été, en effet, une source d'incalculables calamités. Pendant qu'un blocus rigoureux les aurait empêchés de diriger vers l'Europe les riches cargaisons de coton qu'ils lui envoient depuis si longtemps, on aurait vu les esclaves, encouragés par les excitations, par l'or et par les armes de l'étranger, promener le fer et le feu dans les campagnes. Les noirs auraient été, dans une pareille guerre, les plus redoutables auxiliaires des Anglais: c'est ce qu'ont enfin compris les agriculteurs du sud, et cette appréhension n'a pas peu contribué à sauver la paix du monde.

Pendant que la paix avec l'Amérique devient probable, la conquête du Penjaub devient certaine. L'armée anglaise a éprouvé sans doute des pertes immenses dans les sanglantes journées de décembre: mais elle a conservé des forces suffisantes pour pénétrer jusqu'à Lahore, et du moment où, contre leur espérance, les Sickhs ne sont pas parvenus à provoquer de défections dans les rangs des troupes indigènes, il ne faut pas douter que sir Henri Hardinge ne consomme son entreprise.

Voilà donc l'Angleterre qui va toucher, dans l'Orient, aux états tributaires de la Perse, et peser directement sur la cour de Téhéran. Tandis que cette grande destinée s'accomplit, le bruit se répand en Allemagne qu'une convention de la plus haute importance est sur le point de se conclure entre la Perse et la Russie. Si l'on en croit des révélations émanées de la *Gazette d'Augsbourg*, une convention pour l'extradition des déserteurs aurait été négociée entre les deux gouvernements, et des stipulations toutes politiques formeraient l'appendice secret de cet acte. Les ports d'Endjeli et d'Esterabad, sur la côte méridionale de la mer Caspienne, seraient abandonnés à la Russie comme stations pour ses vaisseaux. Cette puissance serait en outre autorisée à construire sur la route d'Esterabad à Téhéran des caravansérais fortifiés, pour protéger son commerce dans l'intérieur de la Perse, et à y placer des garnisons. Enfin le shah céderait à une compagnie russe, moyennant une redevance, l'exploitation des mines de houille du Mazenderan, ce qui donnerait au gouvernement russe d'immenses ressources pour sa navigation à vapeur. De son côté, la Russie renoncerait aux sommes encore dues pour les indemnités de guerre stipulées dans le traité de 1828, et l'empereur garantirait la possession du trône au fils du shah, dont la santé est gravement altérée. Un corps d'armée russe serait mis, pour cette prochaine éventualité, à la disposition du gouvernement persan, et dès à présent six mille hommes devraient se tenir prêts à passer l'Araxe.

On attribue ce projet de traité au grand-vizir, gagné par l'or de la Russie, et l'on assure que Mirza-Djafar-Khan, fort connu de la diplomatie européenne, se rend à Pétersbourg pour achever la négociation de ce traité de vasselage. Répondre à la conquête du Penjaub par un traité d'Unkiar-Skelessy avec la Perse, ce serait pour la Russie un événement heureux, et un tel succès lui ferait retrouver une partie de l'ascendant qu'elle a perdu depuis quelques années dans la politique spéciale de l'Orient et dans la politique générale de l'Europe. Cet événement diplomatique, s'il s'accomplit, hâtera le jour d'une lutte gigantesque dans laquelle les destinées de l'Occident lui-même seront jouées aux bords du Sutledge. Ainsi le monde se transforme, trois puissances s'agrandissent, pendant que la France, immobile sur elle-même, ne parvient pas à s'asseoir en Algérie, et oppose infructueusement cent mille hommes à moins de deux millions de pauvres Arabes sans discipline. Un tel spectacle ne saurait se prolonger : il faut que la France triomphe ou qu'elle abdique.

Un désaccord personnel, depuis longtemps connu, a fini par amener la dissolution du ministère espagnol, au moment où M. Mon venait de présenter aux cortès le projet de budget le plus satisfaisant qui ait jamais été rédigé en Espagne. Dans leurs déclarations parlementaires, les nouveaux ministres se sont maintenus scrupuleusement dans la ligne suivie par leurs prédécesseurs, et rien n'est changé à la politique ferme et modérée qui triomphe en Espagne depuis deux ans pour le salut de ce pays. Le général Narvaez avait les défauts de ses qualités au delà de la mesure où cet inconvénient est d'ordinaire tolérable. Il portait dans la vie politique ce mépris que professent les natures violentes et militaires pour les hommes élevée hors des camps. MM. Mon et Pidal étaient devenus surtout, malgré la douceur de leurs mœurs, l'objet de son antipathie à raison des habitudes régulières qu'ils entendaient faire prévaloir dans toutes les parties du service. M. Martinez de la Rosa calmait seul, à force de prudence et de souplesse, les colères du duc de Valence et les justes susceptibilités de ses collègues ; mais, depuis la

signature du manifeste contre le mariage du comte de Trapani, la situation du conseil était devenue impossible, et tout Madrid savait qu'il ne s'assemblait pas un seul jour sans qu'on dût redouter, à l'issue de la séance, une rencontre personnelle entre les ministres de la couronne. Le général Narvaez aspirait à faire chasser ses collègues tout en conservant les affaires ; de leur côté, ceux-ci désiraient conserver leurs portefeuilles en se débarrassant du général. Ces deux partis étaient également périlleux, car l'un faisait tomber l'Espagne sous une administration militaire, l'autre avait pour effet de blesser mortellement le duc de Valence et de briser à jamais son influence, qu'il peut être utile de ménager. La reine, avec une rare prudence, a évité ces deux écueils : une situation honorifique, dont il se montre satisfait, est assurée à l'ancien président du conseil, et l'avenir de l'Espagne est remis à des hommes sincèrement dévoués au trône et à la constitution de la monarchie. Tout Paris connaît M. le marquis de Miraflores, qui ne paraît pas destiné à jouer le premier rôle dans le cabinet qu'il préside. Ce rôle est réservé à M. Isturitz, l'une des meilleures renommées de la Péninsule. M. Arazola, jurisconsulte de mérite, y prendra aussi une position importante ; le général Roncali, ami personnel de Narvaez, a pour mission de maintenir la discipline de l'armée, et son éloquence facile lui permettra de prendre une part brillante aux débats parlementaires ; enfin notre société diplomatique et littéraire reverra avec bonheur M. Martinez de la Rosa, si, après une nouvelle administration de deux années, il revient reprendre à Paris une position qui lui sied mieux qu'à tout autre.

Les événements qui se passent à Berne sont encore trop obscurs, sinon dans leurs causes, du moins dans leurs conséquences, pour que nous devions nous y arrêter longtemps. Il faut attendre au mois prochain la réunion de la constituante, pour apprécier la portée d'un mouvement qui s'efforcera sans doute de devenir fédéral, mais que l'action morale de l'Europe s'attachera à restreindre dans les limites du canton où il a pris naissance.

Le résultat immédiat de cet événement a été la déchéance de M. Neuhaus et le renversement de la politique semi-radical que'il représentait. Traduit, pour ainsi dire, à la barre de ce même grand conseil qui lui accordait, il y a quelques mois, un vote de confiance, il ne s'est pas justifié ; la majorité s'est déclarée non satisfaite de ses explications, et il devra se retirer de la scène qu'il a remplie si longtemps. C'est que le parti corps-franc a besoin de places pour ses hommes et du pouvoir absolu pour lui-même. Ses hommes sont obérés et sans considération ; son principe, le principe d'une souveraineté populaire sans conditions, sans responsabilité et sans mesure, exige que le pouvoir soit exercé par ses élus ; son intérêt, enfin, l'oblige à s'assurer la pleine possession de l'arbitraire.

Il est donc probable que Berne va tomber dans un état de désorganisation et d'embarras intérieurs qui pourraient, jusqu'à un certain point, rendre son action au dehors beaucoup moins agressive qu'il n'est permis de s'y attendre ; mais, à supposer que le radicalisme soit forcé d'ajourner ses projets, la guerre n'en est pas moins toujours menaçante entre lui et les cantons catholiques. Comment se rencontreront, dans la prochaine diète, ces adversaires qui se sont pris corps à corps, et dont tant d'événements ont envenimé la haine et les méfiances ? Berne, en appelant à son gouvernement les chefs du parti corps-franc, ne met-il pas face à face, dans les conseils de la confédération, des combattants et non des alliés ?

De plus en plus le terrain neutre disparaît, les factions extrêmes envahissent tout ; les voici maintenant au premier rang en diète : l'esprit conciliateur et libéral est calomnié et dédaigné. L'habileté gouvernementale elle-même a perdu la partie avec M. Neuhaus : tout est livré à la fois à la violence et au hasard. Ce mouvement touche à de trop grands intérêts pour que nous ne le suivions pas avec soin dans ses phases principales.

FÉNELON.

SES ÉCRITS POLITIQUES, RELIGIEUX ET LITTÉRAIRES.

On a vu dans la querelle du quiétisme (1) le trait principal de Fénelon. La même chose a été comme l'aiguillon de ses grandes qualités et la cause de ses erreurs, soit de doctrine, soit de conduite : c'est cette confiance au sens propre qu'il semble représenter dans le xvii^e siècle, comme Bossuet représente le sens commun, la tradition. C'est encore, pour traduire cette idée dans le langage de notre temps, l'esprit de liberté opposé à l'esprit de discipline, lequel est plus cher aux hommes, dont il flatte les passions et caresse l'orgueil, et plus aimable, parce qu'il parle plus à l'imagination.

Est-ce donc à dire que Fénelon soit le premier ou le seul écrivain du xvii^e siècle où l'esprit de liberté se soit fait sentir? Bien loin de là. Cet esprit souffle dans tous les ouvrages sortis de mains de génie, et ce serait un sujet intéressant d'en faire l'histoire spéciale au milieu des grandeurs du siècle de Louis XIV; mais il y est contenu, réglé, et comme contre-balancé par l'esprit de discipline. L'opposition est toujours mêlée de déférence et de respect. Il se passe au sein de la société, comme dans l'esprit de chaque homme en particulier, à cette époque à la fois si philosophique et si chrétienne, une lutte régulière entre l'imagination, qui grossit le mal et qui provoque la résistance, et la raison, qui reconnaît le bien et fait trouver dans l'obéissance de la douceur et de la gloire. L'esprit de liberté remplit les écrits de Pascal, de La Bruyère, où il paraît sous les traits du doute et de l'examen, de Bossuet, qui se couvre de Dieu pour dire à la face des grands et des puissants du monde des vérités qui quelque jour les renverseront. Cependant l'esprit de discipline a le dessus, la raison domine en toutes choses l'imagination, et c'est cet admirable arrangement qui fait la beauté des écrits et la grandeur personnelle des écrivains au xvii^e siècle. L'art, sous toutes les formes, en est comme

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1845.

l'image sensible : la hardiesse ne s'y montre jamais que dans la sagesse, et l'invention n'est que le bonheur de retrouver le bien de tous.

Le trait distinctif de Fénelon n'est donc point d'avoir été inspiré le premier par l'esprit de liberté, mais d'avoir le premier rompu l'équilibre entre cet esprit et l'esprit de discipline ; et, s'il est vrai que ce caractère, lui a donné dans notre nation une gloire en quelque sorte plus aimable que celle de ses contemporains, à cause de toutes ses complaisances pour notre sens propre, on ne peut nier qu'il n'ait jeté ce grand homme dans des fautes qui n'étaient guère moins inouïes alors que ses nouveautés. Chez lui, l'opposition est pleine de vues ; la déférence n'est le plus souvent que de civilité, et pour servir de couverture à l'opposition. L'invention est quelquefois hardie, ingénieuse ; mais il n'invente que pour les délicatesses d'un petit troupeau. L'imagination, pour tout dire, domine la raison. Fénelon est le premier que je lise avec inquiétude ; c'est encore un maître pourtant, mais avec lequel je fais des réserves, et qui, pour m'avoir trop flatté dans mon instinct d'opposition et d'indépendance, n'obtient plus de moi cet abandon, cette petitesse du disciple fidèle, que je sens à toutes les pages de Bossuet.

L'invention, dans Fénelon, n'est pas de celle qui demande une grande force de génie, et qui crée ces systèmes, monuments de l'audace et de l'impuissance de l'homme. Il n'a attaché son nom à aucune de ces erreurs éclatantes, où la recherche des vérités inaccessibles et la poursuite acharnée de Dieu et de l'âme ont fait tomber quelques esprits sublimes. Ces erreurs-là font une partie de la gloire de l'esprit humain, et provoquent incessamment la curiosité, ainsi que la recherche qui les engendre. Les imaginations de Fénelon n'ont pas l'attrait de celles de Descartes, de Leibnitz, de Malebranche même, qu'il a combattu dans un ouvrage subtil et oublié ; ce sont trop souvent des bizarreries qui font regretter la dextérité qu'il y déploie. Il a manqué, dans l'invention, de cette force de génie qui fait vivre les systèmes, et son bon sens, admirable en mille endroits, faillit où ne se tromperait pas un esprit ordinaire. Enfin, jusqu'à Fénelon les imperfections des grands écrivains semblent n'être que les imperfections même de la nature humaine : ce sont, dans ses écrits, des défauts particuliers à un écrivain, et dont il est seul responsable.

Cette doctrine des parfaits, cet impossible amour de Dieu, cette piété distinguée, toutes ces rêveries du sens propre, ce rare, ce *grand fin* en religion, selon l'expression du temps, telle est, pour la plus grande part, l'invention dans Fénelon. Mais à quoi bon raffiner ? Souvenons-nous des paroles de Louis XIV, si exactes, si modérées. « M. l'archevêque de Cambrai est le plus chimérique des beaux esprits de mon royaume. » Bel esprit, voilà la part de l'estime : on le disait alors des plus beaux génies ; chimérique, voilà la cause de tous les défauts de Fénelon. Un jugement de cet auteur ne peut être que le commentaire intelligent des paroles de Louis XIV. Il faut en chercher l'application à toutes les matières sur lesquelles il a laissé quelque écrit considérable.

I. — FÉNELON CHIMÉRIQUE DANS LA RELIGION.

On n'a pas oublié les étranges nouveautés du quietisme, et comment Leibnitz, parlant des écrits de Fénelon sur ce sujet, n'y trouvait à louer que son innocence.

Les erreurs de ce prélat n'y sont pas seulement de pure théologie ; s'il en était ainsi, il ne faudrait pas s'en occuper. Ce sont à la fois des erreurs contre la philosophie chrétienne, contre ce qu'on a appelé le gallicanisme, qui n'est que le christianisme approprié à l'esprit français, contre la nature elle-même que Fénelon trompait par le leurre d'une perfection impossible. Quelques remarques sur ces erreurs ne sont pas hors de mon sujet. La philosophie chrétienne, le christianisme français, la mesure de perfection possible à l'homme, tout cela peut intéresser ceux même que ne touche point le dogme. J'y vois, pour mon compte, ou les titres du monde moderne, ou les privilèges particuliers de l'esprit français, ou les droits même de la raison.

La tendance générale des écrits théologiques de Fénelon est, si l'on s'en souvient, de substituer le particulier à l'universel, le sens propre à la tradition. Il est vrai que, ne pouvant pas s'en cacher les conséquences, il avait pris soin d'en déterminer et d'en borner l'usage dans la pratique. C'était, disait-il, une curiosité de quelques esprits délicats qu'il fallait satisfaire en l'éclairant ; c'était, selon ses amis, de la piété distinguée. Quoi ! un esprit si pénétrant ne pas sentir qu'en religion, ainsi qu'en toutes choses, ce qui en est comme la partie défendue est ce qu'on en aime le plus, et qu'à la longue, où il y aura une religion pour les délicats, il y aura autant de religions que de degrés dans cette délicatesse ! Abandonner la religion à la liberté du sens propre, c'est semer les sectes à l'infini, témoin les pays de protestantisme où le droit d'examen n'est pas réglé par une église établie, témoin ces innombrables églises dans l'église américaine. Dans une société polie, qui donc ne voudra pas appartenir à la religion de curiosité ? Qui ne préférera une piété distinguée à la piété de tous ? Qui ne trouvera le compte de son amour-propre à sortir de la foule des simples et des ignorants pour se ranger parmi les délicats et les raffinés ?

Nous le voyons pour les opinions profanes : adhérer à la doctrine commune, quand on n'y est pas invité par un intérêt, n'est pas le premier mouvement. Différer au contraire et se départir flatte l'indépendance, et cet indomptable sens propre qu'il est si dangereux, et tout au moins si superflu d'encourager. Établissez en principe, écrivez dans vos livres que l'adhésion est un effet grossier de l'esprit d'imitation, et que différer est la marque d'un esprit indépendant et rare : vous autorisez, vous constituez en quelque sorte la dissolution et la dispersion. Les hommes de génie, qui sont les sages de ce monde, devraient-ils l'être moins que les sociétés elles-mêmes, lesquelles, par un admirable instinct, se défendent sans cesse contre le sens propre, et, pour un article de leurs lois qui le reconnaît ou le tolère, en font mille qui le suspectent, le contrarient ou l'oppriment ?

Combien ce principe n'est-il pas plus vrai encore de la religion que de la société ? Qui fait la force des religions, si ce n'est la tradition et l'unité ? Qui fait leur caractère divin, si ce n'est qu'elles ne sont pas débattues comme les opinions humaines, et à la merci des commodités de chacun ? Qui est plus propre à faire naître la foi ou à l'entretenir que l'unité et la tradition ? Les grands hommes du protestantisme l'eurent bientôt compris, car, dans le temps même qu'ils se séparaient de l'unité catholique, ils essayaient d'en former une à leur façon, et, tout en rejetant la tradition de l'église établie, ils allaient chercher dans les ténèbres des origines la tradition plus lointaine encore d'une église primitive.

Méconnaître des vérités si simples étonnerait d'un spéculatif étudiant les religions dans leur rapport avec la nature humaine ; combien n'est-ce pas plus éton-

nant d'un prêtre catholique, d'un chrétien, d'un archevêque! comme s'écriait Bossuet en présence de ce scandale. Fénelon ne réparait rien en suivant dans la pratique la religion de tout le monde, et en se montrant catholique sincère dans l'exercice de son ministère et dans les exemples de sa vie. Par son attachement opiniâtre au seul point contesté, s'il n'autorisait pas la défiance sur tout son fonds de religion, il affaiblissait inévitablement celui de ses disciples. Il n'est pas dans la nature humaine d'aimer sans partialité, et, si dans un ensemble de doctrines il en est une, douteuse ou combattue, à laquelle elle s'est attachée, prenez garde qu'elle ne se refroidisse tout au moins pour le reste.

Regardez dans le fond d'un janséniste, vous y verrez que la doctrine de saint Augustin sur la grâce est à elle seule plus considérable que tout le christianisme. Le jésuite croira plus au pape qu'à l'église; le quiétiste pensera que l'amour de Dieu rend le christianisme inutile. En religion, il n'y a pas de doctrine particulière qui ne devienne un schisme, pas de dissidents qui ne dégénèrent en sectaires. L'homme supérieur qui s'est fait des disciples par quelque opinion de son sens propre n'a plus la force de les retenir dans la tradition. Fénelon n'obtint pas de son petit troupeau l'impartialité entre la doctrine du pur amour et la religion de tout le monde; et lui-même, quoiqu'il voulût rester catholique, n'était-il pas invinciblement quiétiste?

Dans tous ses écrits théologiques, la préférence pour la religion du pur amour est manifeste. Entre les deux traditions catholiques, dont l'une, favorable au sens propre, était de tolérance, et dont l'autre, celle que défend Bossuet, était d'obligation universelle, c'est de la première qu'il s'inspire le plus souvent. Pour l'autre, s'il l'invoque, c'est avec une foi d'habitude, et par le devoir de sa profession plutôt que par goût. Parmi les saints, il ne pratique guère que les mystiques, et ne s'autorise, dans leurs livres, que des doctrines que leur sainteté même ou l'obscurité de la matière a protégées contre les suspicions de l'église établie. On ne sent pas, dans la plupart de ses sermons, l'autorité, et pour ainsi dire la moelle des pères de la grande tradition, et déjà une certaine morale psychologique et des procédés d'éloquence remplacent ce commentaire passionné des saintes lettres, cet enthousiasme de la tradition qui, dans les sermons de Bossuet, égale presque les pensées du prêtre à celles que les livres saints prêtent à Dieu.

Que dire de cette chimère de cinq sortes d'amour, dont les quatre premières sont mêlées, dans des proportions décroissantes, d'intérêt personnel, et dont la dernière seulement est pure de tout motif humain? Quelle conscience eût résisté à cette analyse de l'intérieur, à cette contention impossible pour s'épurer successivement de ces quatre sortes d'intérêt personnel, et se volatiliser pour ainsi dire jusqu'à cet amour qu'on ne peut plus distinguer du sujet qui aime? Mais je veux voir ce miracle de désintéressement, cet être complètement détaché que la présence de Dieu occupe et remplit sans cesse, et chez qui toute pensée n'est plus qu'un effet immédiat de cette présence: que devient l'activité humaine? Quel sera le rôle de cet être dans le monde? quelle fonction, quel office remplira-t-il? Je n'imagine qu'un lieu où il fût à sa place, absorbé sans distraction par la présence divine: c'est cette colonne au haut de laquelle certains fanatiques de l'Orient consomment leur inutile vie dans la contemplation et l'extase. Image grossière, mais forte, de l'impuissance de l'homme qui veut s'isoler de la terre! N'y pouvant parvenir, même avec les ailes de sa pensée, il entasse des marches de pierre entre le sol et lui.

II. — FÉNELON CHIMÉRIQUE DANS LA POLITIQUE.

C'est peut-être un premier reproche à faire à Fénelon, qu'il ait donné lieu à des jugements sur ses opinions politiques ; car, si quelque chimère lui a été plus chère que celle des cinq amours, c'est sans doute la chimère de gouverner. Bossuet s'était occupé, lui aussi, des matières politiques, mais on sait avec quelle admirable mesure ! D'une part, il s'en était tenu aux généralités, aux rapports du prince au sujet, laissant les affaires à ceux qui en avaient le maniement, et n'en disputant pas quand il n'avait pas qualité pour en décider. D'autre part, il n'avait pris la politique que sur le point où elle touche à la religion, et, s'il combattait la souveraineté du peuple et le droit d'insurrection, c'est parce que Jurieu prétendait en reconnaître le principe dans la tradition chrétienne. Fénelon va bien au delà des devoirs de l'évêque et des droits du spéculatif ; il fait des plans de gouvernement, et il donne des avis sur la conduite ; il décide à la fois dans la théorie et dans les affaires.

C'est par la bouche de Mentor que Fénelon a exposé ses maximes de gouvernement. Beaucoup sont excellentes, surtout en ce qui regarde les flatteurs, quoique trop détaillées et trop évidemment à l'adresse de Louis XIV ; mais ces maximes sont aussi anciennes que la royauté, et personne n'en a eu l'invention. Il ne faut noter que ce qui est propre à Fénelon.

Une royauté absolue, des sujets partagés en classes que distingue un habit différent, et la vertu pour toute constitution, voilà l'idéal de Fénelon. Cet idéal ne fut-il rêvé que pour Salente ? Non. Cette chimère des classes, si contraire à l'esprit d'égalité du christianisme, n'est pas un détail d'imagination dans une sorte de république idéale ; c'est une institution que Fénelon rêvait pour Salente et qu'il eût imposée à Paris.

A Salente, Mentor conseille à Idoménée de régler les conditions par la naissance, et de les distinguer par l'habit. Les hommes du premier rang, après le roi, seront vêtus de blanc, avec une frange d'or au bas de leurs habits. Ils auront au doigt un anneau d'or avec le portrait du prince. Le bleu sera la couleur des seconds, avec une frange d'argent ; ils auront l'anneau, mais point de médaille. Les troisièmes seront habillés de vert, sans anneau et sans frange ; ils auront la médaille d'argent. Les vêtements des quatrièmes seront jaune-aurore ; des cinquièmes, rouge pâle ou rose ; des sixièmes, gris-de-lin ; des septièmes, qui seront les derniers du peuple, jaune mêlé de blanc (1).

A Paris, si Fénelon est moins occupé des costumes, il ne l'est pas moins des privilèges de naissance et des différences qui doivent marquer les conditions. Dans un plan de gouvernement tracé pour le duc de Bourgogne, je vois que la maison du roi doit être composée des seuls nobles choisis. Les pages du roi doivent être des enfants de haute noblesse. Pour les places militaires, les nobles seront préférés, et, pour la magistrature, ils passeront avant les roturiers à mérite égal, et avec le droit de garder l'épée. Les maîtres d'hôtel du roi, les gentilshommes ordinaires, seront tous nobles vérifiés. Mésalliances interdites aux nobles des deux

(1) *Télémaque*, livre x.

sexes; défense aux acquéreurs des terres des noms nobles de prendre ces noms; aucun ordre pour les militaires sans naissance proportionnée.

Pour le nombre et la distribution des classes, et le costume propre à chacune, si Fénelon n'a pas donné des prescriptions expresses, il y songeait. Ce devait être la matière de réglemens ultérieurs compris dans son plan sous ce titre : *Lois somptuaires pour toutes les conditions*; car comment faire des lois somptuaires sans toucher aux habits, et comment les appliquer à toutes les conditions sans fixer le nombre de celles-ci ?

Cette théorie des lois somptuaires, qu'il faut, dit Fénelon dans ce même plan, imiter des Romains, comme si l'efficacité en était incontestable, et qu'une institution républicaine convînt à un état monarchique, Mentor en fait l'application la plus étendue au peuple de Salente. Là tout est réglé : nourriture, les viandes sont apprêtées sans ragoût, le roi ne boit que du vin du pays; ameublement : point d'étoffes façonnées, étrangères, point de broderies, prohibition des parfums, des vases d'or et d'argent; propriété : chaque famille, dans chaque classe, ne possédera de terre que ce qu'il en faudra pour la nourrir. Sur ce dernier point, Fénelon copie Mentor en interdisant, dans son plan de gouvernement pour la France, l'abus des grands parcs nouveaux et en les restreignant à un nombre déterminé d'arpents.

Si je note tous ces détails de règlement, renouvelés pour la plupart de certaines utopies dont nous parlent les histoires, essayés sans succès, sinon sans violences, c'est qu'il n'y a pas de marque plus certaine du chimérique que la manie de réglementer. La liberté humaine a toujours résisté à ces législateurs qui ont prétendu régler ainsi ses moindres mouvements; elle s'échappe de ces compartiments où l'on veut l'enfermer, et jusque dans les sociétés où les classes sont le plus séparées, ou bien elle rompt les barrières de force, et confond toutes les classes dans une égalité violente, ou bien elle y fait des brèches assez larges pour que ces classes puissent communiquer et se mêler incessamment. Elle hait ces prescriptions orgueilleuses qui vont à mesurer à chacun l'air, l'espace, la nourriture, à imposer une forme ou un tarif aux habits, à affubler l'homme de l'éternelle livrée d'une condition immuable. Elle veut le changement; et, dût-elle toujours le prendre pour le progrès, de quel droit lui ôteriez-vous le seul aiguillon qui pousse les nations en avant et qui produit cette succession d'époques, de mœurs, de formes sociales, dont la variété fait la beauté même de la nature humaine ?

Vouloir, au lieu de lois générales qui se bornent à régler dans les sociétés ce qui s'y voit d'immuable, ou du moins n'y change que très-lentement et très-peu, des lois d'un détail infini attachées à tous les mouvements de l'homme comme les fils à tous les membres de l'automate; élever des murailles d'airain, non-seulement dans la société, entre les diverses classes, mais dans l'homme, entre ses diverses facultés; vouloir la vie, et prescrire l'immobilité; établir le commerce et prohiber le luxe; allumer le flambeau des arts et des sciences et en empêcher le rayonnement avec la main; permettre la gloire et châtier le triomphe, n'est pas d'un grand législateur, mais d'un rêveur ingénieux, et, selon le mot de Louis XIV, d'un bel esprit chimérique.

Serait-ce trop de sévérité envers Fénelon que d'ajouter que cette inquiétude de tous les mouvements de la liberté humaine, et ces prodigieuses inventions de moyens préventifs, pourraient presque faire douter de sa charité comme chrétien, et de sa tolérance comme philosophe ? Saint-Simon, qui d'ailleurs n'a pas flatté

le portrait de l'archevêque de Cambrai, en a porté ce jugement à la fois si vraisemblable et si vrai : « Sa persuasion, dit-il, gâtée par l'habitude, ne voulait point de résistance ; il voulait être cru du premier mot ; l'autorité qu'il usurpait était sans raisonnement de la part de ses auditeurs, et sa domination sans la plus légère contradiction. Être l'oracle lui était tourné en habitude dont sa condamnation et ses suites n'avaient pu lui faire rien rabattre ; il voulait gouverner en maître qui ne rend raison à personne, régner directement, de plain-pied (1). » Je reconnais là, pour mon compte, le contradicteur de Bossuet dans l'affaire du quietisme ; je le reconnais aux autres traits que note Saint-Simon, à cette modestie qui était ou une grâce naturelle, ou une adresse, selon le besoin, à son impatience, à sa surprise quand on le suspecte, qu'on doute, ou qu'on lui résiste, à ce moi de l'homme habitué à persuader sans raisonnement et qui discutait moins pour convaincre les gens, ce qu'il croyait tout fait d'avance, que pour leur faire goûter, dans la beauté de ses discours, la douceur de leur déférence. Au reste, Saint-Simon n'en n'eût-il rien dit, je le conclurais de cette prétention à tout régler qui est la marque des esprits absolus et tyranniques. Fénelon lui-même l'a remarqué de Louis XIV, le roi le plus absolu et le plus occupé de réglemens. Qu'on ne s'y trompe pas, cet excès de sollicitude n'est que défiance de la liberté humaine, et prévention contre toute résistance. Ce n'est point par désintéressement qu'on se substitue à ceux qu'on prétend régler, qu'on les dépossède d'eux-mêmes, et qu'on se charge de toutes leurs fonctions physiques et morales. Voilà l'usurpation monstrueuse dont parle si admirablement Saint-Simon. Le souverain pense, agit, respire au lieu et place du sujet ; il le contient implicitement et l'absorbe. Ce besoin de régler, c'est le désir secret de se débarrasser de toute contradiction et de jouir tranquillement de l'empire.

L'esprit absolu de Fénelon se trahit dans la précision sèche et la dureté de tous ses réglemens. Il tranche par articles courts et laconiques, et sa froide intelligence se plaît à ce spectacle d'une société qui exécute tous les mouvements avec la précision d'un mécanisme. Le peuple, pour Mentor, ce sont des nombres et non des âmes dont la moindre est si grande, que nul moraliste ne la peut embrasser tout entière, et si libre, que, même après s'être donnée, elle se reprend et se reconquiert elle-même. Un esprit vraiment libéral est plus tendre pour la liberté humaine ; il touche avec plus de délicatesse à tout ce qui regarde l'âme, et s'il est chargé du gouvernement, au lieu de confisquer les volontés, il les invite et les incline à se borner elles-mêmes, et s'autorise contre leurs excès de la tendresse même qu'il a pour elles.

La suite fera voir d'une façon plus sensible combien Fénelon a mérité le reproche d'avoir trop aimé la domination ; toutefois telle a été la séduction de ses talents et de sa vertu jusque dans la postérité, qu'aujourd'hui encore c'est de Bossuet que l'on croit ce qui n'est vrai que de Fénelon. Bossuet est l'esprit absolu et dominateur. En religion, beaucoup lui donnent tort à cause du mérite que Fénelon sut tirer de sa défaite. En politique, il a le mauvais rôle, et le livre de la *Politique selon l'Écriture sainte* paraît le livre des tyrans, comme le *Télémaque* est celui des bons princes et des peuples libres. Et pourtant, lu sans prévention, Bossuet n'a fait qu'exprimer dans un langage admirable des principes sans lesquels ni les gouvernements ne peuvent faire le bien du peuple, ni les peuples ne peuvent sup-

(1) *Mémoires*, livre xxii.

porter les gouvernements. Seulement Bossuet ne fait aucune flatterie aux peuples, et il ne se prononce pas sur le droit redoutable et mystérieux des révolutions, aimant mieux croire que les gouvernements n'oublieront pas toute modération et toute raison jusqu'à rendre nécessaire l'exercice de ce droit. Il respecte la liberté humaine, il n'enchaîne pas les sociétés dans des plans de gouvernement imaginaires, et il aime le spectacle de leurs vicissitudes pendant le peu de temps que ce spectacle dure. Pourquoi donc l'esprit de liberté le tient-il pour suspect, et au contraire montre-t-il tant de faveur à Fénelon? C'est que Fénelon a ruiné le principe même de la monarchie absolue par un idéal de perfection impossible, et qu'au lieu de n'abaisser que devant Dieu la royauté de Louis XIV, comme a fait Bossuet, il l'a abaissée et avilie devant les hommes. Le dirai-je? c'est que les peuples ont plus de faiblesse pour ceux qui les séduisent que pour leurs vrais amis, pour ceux qui les leurrent d'un bonheur imaginaire par la liberté que pour ceux qui leur proposent un bonheur possible par la discipline.

III. — ERREURS DE FÉNELON SUR LA POLITIQUE DE CONDUITE.

Telle a été la part du chimérique dans Fénelon en ce qui regarde les matières de gouvernement. Examinons ses jugements sur la conduite des affaires de son temps et sur la politique de Louis XIV.

Il a fait un grand nombre de mémoires politiques : sur quelle partie des affaires, sur quel événement n'en a-t-il pas fait? On sait que les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse ne décidaient rien sans ses conseils; il en donnait sur le connu comme sur l'inconnu, sur les nouvelles certaines comme sur les bruits les plus hasardés; il réglait à la fois le présent et le futur, le provisoire et le définitif. Outre les mémoires sur la guerre de la succession et cette lettre trop louée de nos jours, où Fénelon donne des conseils si durs à Louis XIV, il n'est pas de circonstance qui n'ait produit quelque écrit de direction pour ses deux amis, et il n'est pas un de ces écrits où le chimérique n'ait laissé sa marque (1).

Parmi tous ces mémoires, attachons-nous à ceux qui ont exercé sur les esprits la séduction propre à Fénelon, par exemple la lettre à Louis XIV (2) : quel en est le trait le plus saillant? C'est un blâme violent de toutes les conquêtes de ce prince. « Le bien d'autrui, dit Fénelon, ne nous est jamais nécessaire. » Il nie qu'on ait le droit de retenir certaines places, sous prétexte qu'elles servent à la sûreté des frontières. Il critique l'acquisition de Strasbourg; il eût fallu, selon lui, faire réparation à la Hollande pour la guerre de 1672, rendre Valenciennes, Cambrai, Strasbourg, quoique Louis XIV les eût moins conquises par ses armes que reçues de la force des choses. Mais, ces places rendues, de quelles frontières la France devrait-elle s'entourer? De la vertu, dit Fénelon, de la modération, de la bonne foi dans les traités. Qui le nie? Seulement de bonnes places n'y gâtent rien, et c'est un secours indispensable contre les voisins qui pourraient avoir d'autres maximes.

(1) *Mémoire sur la question de savoir si l'on doit rechercher le duc d'Orléans pour la mort du duc de Bourgogne. — Mémoire sur l'éducation du jeune prince. — Mémoire sur le conseil de régence. — Mémoire sur la manière de se conduire avec le roi.*

(2) Retrouvée, comme on sait, au commencement de ce siècle, par M. Renouard.

Je remarque en passant la manière dont Fénelon, dans cette lettre, parle de son ami le duc de Beauvilliers, « dont la faiblesse, dit-il, et la timidité déshonorent le roi. » C'est ainsi qu'il se servait de ses amitiés pour sa puissance, et peut-être de ses vertus pour sa faveur ; et quand l'esprit de domination, qui lui fit désirer jusqu'au dernier jour d'entrer dans le conseil, commandait des duretés contre un ami, dût cet ami être le duc de Beauvilliers, l'âme de son âme, dit Saint-Simon, sa main n'hésitait pas à les écrire.

Je n'aime pas mieux la politique de ses mémoires sur la guerre de la succession. Quel remède propose-t-il pour guérir tous les maux causés par cette guerre ? Qui le croirait ? L'abdication de Philippe V et *une défaite sans ressources* de la France. L'abdication de Philippe V, il veut qu'on l'exige ; la défaite sans ressources, il la désire. A la vérité, il en a quelque scrupule. « Ne croyez pas, écrit-il au duc de Chevreuse, que ce soit l'effet de l'indisposition du cœur d'un homme disgracié (1). » Aussi insiste-t-il : « J'ai le cœur déchiré par nos malheurs, dit-il plus loin, mais mon fonds ne peut consentir à aucun succès. Je crois voir qu'un succès gâterait tout sans ressource. » Pourquoi ? C'est que le même succès qui relèverait la France relèverait aussi Louis XIV, et « qu'il n'y a que l'humilité et l'abus de la prospérité qui puissent apaiser Dieu. » Et il conseille le sacrifice de la Franche-Comté, des trois évêchés, de plus encore, s'il le faut, pour avoir la paix. « Nulle paix, dit-il, ne peut être que bonne à acheter très-chèrement. » Et pourtant, dans la même lettre, il fait ce beau portrait de la France : « Vous êtes comme le lion terrassé, mais la gueule ouverte, expirant et prêt à déchirer tout. » Oui, c'est le lion de la bataille de Denain, c'est le vieux roi Louis XIV déclarant qu'il aimerait mieux s'ensevelir avec sa noblesse sous les ruines de son royaume que de consentir à cette paix *très-chèrement achetée* dont veut Fénelon.

Le prélat tient fort à ce mot : une paix heureuse, une paix supportable, comme celle d'Utrecht, laisserait à Louis XIV quelque gloire ; il la faut très-chèrement achetée, c'est-à-dire par des cessions de territoire, et par le sacrifice sanglant de quelques membres de la France. Il y revient dans le *Mémoire sur la manière de se conduire avec le roi*, écrit à l'époque où de la royale famille dépeuplée par la mort il ne restait plus qu'un vieillard septuagénaire et un enfant. « Il faut, dit-il, rendre le roi très-facile à acheter *très-chèrement* la paix. » Il est une guerre pourtant, la seule que Fénelon permette et conseille même à Louis XIV : c'est la guerre aux ennemis personnels de l'archevêque de Cambrai, aux jansénistes, dont il demande la destruction, seul moyen, avec une prompte paix, « de mettre le roi en repos pour longtemps. »

Je sais bien que ces énormités sont cachées sous les attrayantes nouveautés d'une défense de la France par un appel aux masses, d'une convocation régulière des états généraux, d'élections libres et périodiques, enfin d'une intervention légale du pays dans les affaires du pays. Je sais pareillement que le gouvernement de Louis XIV était perdu d'abus, et que bon nombre des critiques de Fénelon sont méritées. Les erreurs de l'illustre prélat n'ôtent rien à la gloire de ces vues justes et hardies, encore que l'inquiétude et une sorte d'impatience de l'avenir y aient plus de part que la hardiesse calme et impartiale d'un esprit prévoyant ; on y sent encore le chimérique dans le manque d'à-propos. Sans doute, Louis XIV était cause d'une partie des maux qui accablaient la France ; mais lui seul avait le secret de

(1) *Correspondance* de Fénelon.

les guérir, et ce secret, c'était la victoire. Je reconnais dans les plans de gouvernement de Fénelon, à l'époque des désastres de Malplaquet et de Gertruydenberg, la tradition du chimérique des idéologues de 1814. Ceux-là aussi ne proposaient-ils pas à Napoléon des plans de constitution pour repousser l'Europe qui préparait Waterloo ?

IV. — ERREURS DE DIRECTION. — DIRECTION D'UN ROI.

On sait quel a été, au xvii^e siècle, l'empire de ce qu'on y appelait la direction, c'est-à-dire des conseils du directeur spirituel. Fénelon fut l'un des directeurs les plus goûtés de son temps. Ses écrits de spiritualité ont été le pain de beaucoup d'âmes parmi les personnages les plus choisis et les plus qualifiés de son temps. Dans ce petit gouvernement qui lui fut déferé sur tant de consciences, et qu'il exerça en maître si absolu, le chimérique domine encore. Vous le retrouvez dans ce désir d'une perfection impossible, et dans cette prodigieuse multiplicité de prescriptions qui n'enfantent que les vains efforts et les scrupules.

Le plus bel écrit de direction qui soit sorti de sa plume est l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*. C'est la royauté au tribunal du directeur spirituel, c'est Fénelon confessant le duc de Bourgogne devenu roi. Cet examen embrasse tous les actes quelconques et toutes les pensées possibles d'un roi. La paix, la guerre, les traités, l'administration, le pouvoir des ministres, le commerce, les bâtiments : c'est trop peu ; les transactions du roi avec ses sujets, les acquisitions payées en rentes, les galériens, la paie des troupes, les enrôlements, lesquels doivent se faire par un choix, dans chaque village, de tous les jeunes hommes libres dont l'absence ne nuirait en rien au labourage ni au commerce ; que sais-je ? mille autres points y sont touchés, où l'archevêque décide moins en confesseur parlant tout bas au tribunal de la pénitence qu'en premier ministre opinant à la table du conseil.

La politique de *Télémaque* et des *Mémoires* reparait dans l'*Examen*. Dans *Télémaque*, Mentor veut qu'Idoménée se contente, pour toute distinction de costume, d'un habit de laine très-fine, teinte en pourpre, avec une légère broderie d'or. Dans l'*Examen*, la broderie est de trop. « Si vous en avez, dit-il, les valets de chambre en porteront. Et, s'étendant sur cet article de luxe, il se plaint comme d'un prodige qu'il y ait à Paris plus de carrosses à six chevaux qu'il n'y avait de mules cent ans en deçà, et qu'au lieu d'une seule chambre avec plusieurs lits, comme au temps de saint Louis, on ne puisse plus se passer d'appartements vastes et d'enfilades. Sur ce point, l'*Examen* exagère la simplicité recommandée dans le *Télémaque* ; car, si Mentor ne veut à Salente que de petites maisons sans ornements, encore souffre-t-il qu'il y ait dans ces maisons « de petites chambres pour toutes les personnes libres. »

Voici d'autres nouveautés de l'*Examen*. « Si le roi, dit Fénelon, a des prétentions personnelles sur quelque succession dans les états voisins, il doit faire la guerre sur son épargne, et tout au plus avec les secours donnés par les peuples par pure affection. » Et il rappelle l'exemple de Charles VIII allant recueillir à ses frais la succession du duc d'Anjou. Étrange politique, étrange usage de l'histoire ! Comme si la véritable nouveauté n'eût pas été alors de décider que les princes ne

peuvent pas avoir de guerres personnelles, et qu'il ne saurait y avoir d'héritages au dehors où la nation ne soit cohéritière avec le prince !

Parmi les moyens de gouvernement, Fénelon interdit l'espionnage ; à la bonne heure, je reconnais là le chrétien, l'évêque, qui ne veut pas qu'on se serve du vice, même pour les besoins de l'état. « Qu'on chasse donc et que l'on confonde, s'écrie-t-il, les rapporteurs de profession, ces pestes de cour ! » Mais il est tels secrets qu'il importe de savoir. Comment les pénétrer ? La même imagination qui rêvait tout à l'heure une armée formée de tous les jeunes gens qui sont inutiles à l'agriculture et au commerce invente une sorte d'espionnage licite, fait à contre-cœur et par pur dévouement « par d'honnêtes gens, dit-il, que le prince obligerait malgré eux à veiller, à observer, à savoir ce qui se passe, à l'en avertir secrètement. »

Ces chimères, d'ailleurs fort innocentes, sont la marque, et je dirais presque le châtiment de la contradiction où tomba cet homme illustre en voulant renouveler dans sa personne la fortune de Richelieu et de Mazarin. C'est par l'impossibilité de concilier la sévérité chrétienne avec la facilité de la politique, qu'il arrive à imaginer une civilisation sans luxe, et l'espionnage fait par d'honnêtes gens qui en ont l'horreur. Il fallait bien que, la part faite à la politique par l'homme qui prétendait entrer au conseil, l'archevêque et le chrétien fissent toutes réserves au nom de la morale chrétienne. De là des contradictions dont Fénelon ne peut se tirer que par des rêveries. Quoique doué d'un grand sens, comme tous les hommes supérieurs, il en manqua pour se conduire sur ce point, et il s'agita toute sa vie entre l'ambition de gouverner l'état, sans désespérer un seul jour, dit Saint-Simon, et les empêchements de sa robe et de sa vertu. En cela, comme en tout le reste, Bossuet lui est bien supérieur, car il se servit d'abord de son admirable bon sens pour se connaître et se mettre à sa place, et, quand il eut à toucher aux matières politiques, il sut s'y arrêter au point où le prêtre eût tranché du ministre.

Bossuet a un autre avantage en tout ce qui regarde cette matière si délicate de la direction. C'est qu'il se borne à des prescriptions générales et sommaires, à ce qu'un esprit d'une capacité ordinaire peut oublier ou ne pas voir. Au lieu de susciter cette foule de menus scrupules et de petites perplexités où la conscience s'embarrasse, et qui empêchent l'activité, il se contente d'avertir la conscience par des traits frappants, et de la mettre en exercice pour ainsi dire, lui laissant trouver, par une induction facile et involontaire, toutes les prescriptions de détail qui dépendent de la prescription générale. Par la méthode contraire, Fénelon s'abîme et s'éblouit dans l'infinité des détails, et, si sa direction doit avoir quelque effet, c'est d'exciter stérilement notre curiosité sur nous-mêmes. Pendant qu'il nous insinue dans tous ces replis et qu'il nous mène à la poursuite de tant de nuances fugitives, l'heure d'agir est passée.

Bossuet ne fait pas un examen en quelque sorte calomnieux des consciences royales ; il ne s'enfonce pas comme à plaisir dans ce mauvais fonds de corruption qui nous rend toutes nos pensées suspectes, et nous fait craindre toutes nos actions. Soit prudence, soit que, l'essentiel étant réglé, il ne lui paraisse ni d'une bonne morale, ni dans l'esprit de la charité chrétienne de forcer les suppositions, il demeure en deçà d'une corruption extraordinaire ; bien différent de Fénelon, qui ne craint pas de souiller sa chaste imagination de tout un détail de prévarications et d'arrière-pensées dont la supposition serait une injure même pour un roi malhonnête homme.

Par exemple, examinant le prince sur les raisons qu'il aurait eues d'éloigner

de sa personne les sujets forts et distingués, Fénelon lui demande s'il n'a pas craint « qu'ils ne contredissent ses passions injustes, ses mauvais goûts, ses motifs bas et indécents. » A quel tribunal de la pénitence un roi se vit-il poursuivi de suppositions si violentes? Rien n'est respecté par cette subtilité préventive, et Fénelon s'en méfie d'autant moins, qu'il n'avait pas à craindre qu'on vît dans ces suppositions des aveux involontaires de son propre fonds. Qui n'aimera mieux Bossuet, retenu dans la liberté du confesseur par un respect mêlé de confiance pour la personne du pénitent, n'attaquant les vices des princes que sur l'autorité de la morale universelle, ou avec les paroles même des livres saints dont la hardiesse couvre la sienne et la rend respectueuse et décente, et sachant interroger les consciences royales sans les fatiguer de sa pénétration implacable, sans les embarrasser par sa subtilité, sans les attrister et les décourager par sa défiance?

Peut-être paraîtra-t-il sévère de rechercher dans la conduite du duc de Bourgogne l'influence de ce tour d'esprit de Fénelon, et d'examiner s'il ne serait pas juste de rendre le précepteur responsable de certains travers de l'élève, comme il est juste de lui faire honneur des victoires que ce jeune prince remporta sur son naturel. La recherche est délicate, mais mon sujet l'exige, et la vérité m'y force.

Quels étaient les défauts que la voix publique reprochait au duc de Bourgogne? On le disait « trop particulier, trop renfermé, dévot jusqu'à la sévérité la plus scrupuleuse dans les minuties, irrésolu, ne sachant pas prendre une certaine autorité modérée, mais décisive; raisonnant trop et faisant trop peu, bornant ses occupations les plus solides à des spéculations vagues et à des résolutions stériles, livré à des amusements puérils qui apétissent l'esprit, affaiblissent le cœur et avilissent l'homme. » Qui donc parlait ainsi du jeune prince? Fénelon lui-même (1). Et c'est au duc de Bourgogne qu'il tenait ce langage. A la vérité, il ne parle pas de son chef: ce sont des bruits qu'il a recueillis et qu'il rapporte; mais il est trop évident qu'il y croit.

Comparez ce portrait du duc de Bourgogne avec celui qu'en a tracé un homme qui l'aimait pour les mêmes motifs que Fénelon, par l'attrait de ses grandes qualités et par le même fonds de prévention contre Louis XIV. « Il était, dit Saint-Simon, dévot, timide, mesuré à l'excès, renfermé, raisonnant, pesant et comparant toutes choses, quelquefois incertain, ordinairement distrait et porté aux minuties. Sa vie se passait pour la plus grande partie dans le cabinet, à des occupations scientifiques, à des *réveries* et à la *poursuite de chimères*. On parlait de mouches étouffées dans l'huile, de crapauds crevés avec de la poudre, de bagatelles, de mécaniques, occupations dont il sortait par des gaietés déplacées ou des exercices physiques de peu de dignité (2). » Saint-Simon lui reproche le trop continuél amusement de cire fondue, ce qui s'entend des longues lettres qu'il écrivait dans le temps qu'il eût fallu agir.

Les aveux du duc de Bourgogne lui-même complètent ce portrait. « Il confesse son indécision; il avoue qu'il se laisse aller à un serrement de cœur et aux noirceurs causées par les contradictions et les peines de l'incertitude; que quelques fois, paresse ou négligence, d'autres, mauvaise honte ou respect humain, ou timidité, l'empêchent de prendre des partis et de trancher net dans des choses impor-

(1) *Correspondance* de Fénelon avec le duc de Bourgogne pendant et après la guerre malheureuse où nous fûmes battus en Flandre et où nous perdîmes Lille.

(2) *Mémoires*, chap. 265.

tantes (1). » Ailleurs, il représente ainsi son intérieur : « Je ne vois en moi que haut et bas, chutes et rechutes, relâchements, omissions et paresse dans mes devoirs les plus essentiels, immortifications, délicatesse, orgueil, hauteur, mépris du genre humain, attachement aux créatures, à la terre, à la vie, sans avoir cet amour du Créateur au-dessus de tout, ni du prochain comme de moi-même. » Il s'avoue renfermé, donnant trop de temps à la prière, écrivant beaucoup.

Ces défauts nous coûtèrent peut-être la perte de Lille. On imputa du moins la plus grande partie des malheurs de la campagne de 1710 au duc de Bourgogne, lequel reconnut lui-même, avec une magnanimité qui promettait pour l'avenir d'écilatantes réparations, que, dans deux occasions capitales, il avait reçu du roi la puissance décisive, et qu'il n'en avait pas usé. « Sous l'influence de cette dévotion sombre, timide, scrupuleuse, disproportionnée à sa place, » que lui reproche Fénelon, on le voit demander à son ancien précepteur, dans le fort de la guerre, s'il croyait qu'il fût absolument mal de loger dans une abbaye de filles. Pendant que Lille était aux abois, il perdait plusieurs heures à assister à une procession générale pour le succès de nos armes. Quand on vint lui annoncer que la ville était prise, on le trouva jouant au volant, et sachant déjà la chose. La partie n'en fut pas interrompue.

On reconnaît dans les plus saillants de ces défauts l'effet de l'éducation qu'avait reçue le duc de Bourgogne. Cette piété sombre et minutieuse, ce trop de temps donné à la prière, ces scrupules, cette curiosité et ce mécontentement de soi, cet excès de raisonnement et cette peur d'agir, ces *rêveries et cette poursuite de chimères*, voilà tout le chimérique de la perfection impossible imaginée par son précepteur. Quant à ces excès de table et ces exercices physiques sans mesure, après la tristesse des retours sur soi-même et l'abus de la solitude, quoi de plus semblable à cet état glissant du quietisme, où, au sortir des extases de l'amour pur, le corps s'abandonne à tous ses appétits ? N'est-ce pas l'effet de cette piété inaccessible qui ne souffre pas d'état intermédiaire entre l'extase et l'empire des sens ?

Fénelon ne s'étonnait pas qu'on l'accusât des défauts de son élève. « On dit, lui écrit-il, que vous vous ressentez de l'éducation qu'on vous a donnée (2). » Mais, dans le même temps, ses lettres l'y enfonçaient plus avant, principalement sur l'article de la piété. « Allez à l'armée, lui écrit-il, non comme un grand prince, mais comme un petit berger avec cinq pierres contre le géant Goliath ; agissez continuellement dans la dépendance continue de l'esprit de grâce ; soyez fidèle à lire et à prier dans les temps de réserve, et à marcher pendant la journée en présence de Dieu. » Après la prise de Lille, il le loue d'avoir dit, en parlant de son revers, ces aimables paroles : *Hi in curribus, et hi in equis*, etc., etc. Ailleurs, il l'engage à s'accoutumer à rentrer souvent au-dedans de lui-même « pour y renouveler la possession que Dieu doit avoir de son cœur. » Six ans auparavant, voici ce qu'il lui écrivait : « Au nom de Dieu, que l'oraison nourrisse votre cœur, comme les repas nourrissent votre corps. Que l'oraison de certains temps réglés soit une source de présence de Dieu dans la journée, et que la présence de Dieu, devenant fréquente dans la journée, soit un renouvellement d'oraison. Cette vue courte et amoureuse de Dieu ranime tout l'homme, et calme ses passions. » Le

(1) Correspondance avec Fénelon.

(2) Lettre du 25 octobre 1708.

prince qui recevait ces étranges conseils avait alors vingt ans, et devait être l'héritier de Louis XIV !

Il faut serrer les choses de plus près ; il faut placer chaque trait de caractère en regard de chaque particularité de l'éducation. On ne peut être trop exact dans ses preuves quand on blâme un Fénelon.

Dans la religion, par quelle pratique le royal élève répond-il à la doctrine du pur amour enseignée par le précepteur ? Par cette dévotion sombre et solitaire qui ne peut rien de plus pour rendre Dieu présent que l'isolement absolu, et ce que Saint-Simon appelle le *particulier sans bornes*. Fénelon ménage-t-il du moins la conscience du jeune prince sur les querelles théologiques du temps ? Point. Il lui a inculqué sa haine pour les jansénistes. « J'espère, lui écrit le duc de Bourgogne, par la grâce de Dieu, non pas telle que les jansénistes l'entendent, mais telle que la connaît l'église catholique, que je ne tomberai jamais dans les pièges qu'ils voudront me dresser. » Est-ce donc ainsi que le sage Mentor a oublié le conseil, qu'il donnait au roi Idoménée, de ne se point mêler des affaires de religion, et d'en laisser le débat aux prêtres des dieux (1) ? Il fait plus ; il force Télémaque à lire ses écrits théologiques. Le duc de Bourgogne lit le mandement de Fénelon contre un M. Hubert, janséniste déguisé, qui substituait à la doctrine de la prédestination pure celle de l'impuissance morale, et imaginait le système des deux délectations. Aussi la leçon porte ses fruits. Le duc de Bourgogne était devenu théologien, témoin le mémoire qu'il avait écrit sur ces matières et que fit publier Louis XIV après sa mort, pour démentir le bruit répandu par les jansénistes que le dauphin était bien intentionné pour eux.

En politique, quelle est la théorie du gouvernement la plus chère à Fénelon ? La domination de la noblesse. Or, de quoi Saint-Simon loue-t-il le plus le duc de Bourgogne ? De ce que le prince est d'accord avec lui sur la part qu'il faut faire aux ducs. S'agit-il de juger la conduite de Louis XIV, on a vu quels durs avis Fénelon donne à Louis XIV, l'étrange conseil de restituer, comme illégitimes, les conquêtes du roi, et, pour unique remède à tous les maux de la guerre, la défaite. Or, que disait-on du duc de Bourgogne ? Qu'il avait tenu à Versailles ce propos : « Ce que la France souffre vient de Dieu, qui veut nous faire expier nos fautes passées ; » qu'il ne ménageait pas le roi, et affectait une dévotion qui tournait à critiquer son grand-père (2). C'est Fénelon lui-même qui s'en plaint. « On dit même, lui écrivait-il deux ans auparavant, pendant la campagne de Flandre, on dit que vos maximes scrupuleuses vont jusqu'à ralentir votre zèle pour la conservation des conquêtes du roi ;... et l'on ne manque pas d'attribuer ce scrupule aux instructions que je vous ai données. » L'opinion publique lui en renvoyait le reproche ; était-elle si injuste ? Sans doute, les instructions n'étaient pas directes ; mais Fénelon pouvait-il se flatter de tenir si secrets les écrits où il qualifiait d'ini-ques toutes les conquêtes du roi, que le duc de Bourgogne n'en connût rien ? Avait-il du moins si bien caché ce fonds où il désirait pour la France une défaite sans ressource, que son élève n'en eût rien vu ? A défaut d'allusions personnelles à Louis XIV, et d'attaques directes, dont Fénelon était incapable, les seules maximes générales du *Télémaque*, et tant de traits qui atteignaient Louis XIV à travers Idoménée, n'auraient-ils pas suffi pour donner au jeune prince ces scrupules sur

(1) *Télémaque*, livre xvii.

(2) Lettre de Fénelon à M. de Chevreuse, 7 avril 1710.

la gloire de son aïeul, et cette prévention contre ses conquêtes dont s'alarmait Fénelon ?

Ce n'est pas forcer la vérité que d'imputer à l'esprit qui dressait, dans l'*Examen*, un acte d'accusation si minutieux contre les consciences royales, les *scrupules et les noirceurs de l'incertitude* dont s'accuse le duc de Bourgogne. « Sa vigilance sur lui-même, dit Saint-Simon, le renfermait dans son cabinet, comme un asile impénétrable aux occasions. » Fénelon lui avait inspiré une terreur si outrée des flatteurs, que, pour échapper à leurs pièges, il ne trouvait d'autre moyen que de vivre seul. « La crainte d'être cause pour autrui d'un oubli de la charité, ajoute Saint-Simon, et de provoquer à la médisance, l'empêchait d'interroger personne sur les autres, et de tourner à la connaissance des hommes cette lampe dont il se servait si soigneusement pour éclairer tous les replis de son cœur et de sa conscience. Avec cette austérité, il avait conservé de son éducation une précision et un littéral qui se répandaient sur tout, et qui gênaient lui et tout le monde avec lui, parmi lequel il était toujours comme un homme en peine et pressé de le quitter. Il ressemblait fort à ces jeunes séminaristes qui se dédommagent de l'enchaînement de leurs exercices par tout le bruit et toutes les puérilités qu'ils peuvent. » Saint-Simon se scandalise à ce sujet de la conduite des dames de son particulier, lesquelles, dit-il, « abusaient avec indécence de sa bonté, de ses distractions, de sa dévotion, et de ses gaietés peu décentes qui sentaient si fort le séminaire. »

Fénelon savait toutes ces circonstances; la plupart même ne nous sont connues que par les plaintes qu'il en fait, soit au prince, soit à ses amis. Il jugeait mieux qu'aucun autre de ce qui manquait au duc de Bourgogne, et il est remarquable qu'il ne le gourmande que des défauts qui lui venaient de son éducation. Oserai-je dire toute ma pensée? Fénelon, qui, toute sa vie, désira d'entrer dans le gouvernement, avait-il, à l'insu de sa vertu, formé son élève pour ses secrètes espérances? Se flattant, non tout haut, ni avec l'indiscrétion d'une ambition grossière, mais secrètement, et peut-être en s'en faisant le reproche, qu'il régnerait quelque jour avec son élève devenu roi, ne lui donna-t-il pas ou ne lui voulut-il pas voir toutes les dispositions qui pouvaient le servir dans ses desseins?

Tant qu'il fut à la cour, dans tout l'éclat de la faveur et des prédictions qu'on faisait autour de lui de sa naissance, de ses séductions et de ses grands talents, il combattit, dans le naturel de son élève, ce qui était capable de lui résister; ce qui cédait, il l'inclina vers ses espérances et ses plans de domination. Il lui inspira une piété qui ne pouvait ni s'affranchir ni manquer un moment du secours d'un directeur; il lui donna des scrupules que seul il pouvait lever. Il le rendit trop curieux de son intérieur, pour n'y pas désirer incessamment la lumière d'autrui, et paresseux à l'action pour qu'il fût plus souple au conseil.

Après sa disgrâce, il eut besoin, dans son élève, de dispositions toutes contraires. Celles qui convenaient aux espérances ne convenaient plus aux revers. Fénelon entreprit alors de défaire son propre ouvrage. Il conseilla une piété moins disproportionnée à l'état du prince; il critiqua les habitudes d'isolement; il exhorta au commerce des hommes, à l'activité. En gardant les défauts de son éducation, le duc de Bourgogne eût enfoncé son ancien précepteur plus avant dans sa disgrâce; par les qualités, trop longtemps effarouchées, que Fénelon voulait rappeler, le duc de Bourgogne, plus heureux à l'armée, plus puissant à la cour, entourait de quelque gloire l'exil de Cambrai, et la faveur du futur corrigeait la disgrâce du présent. « Au nom de Dieu, écrit-il au duc de Chevreuse après la mort du grand

dauphin, que le dauphin ne se laisse gouverner ni par vous, *ni par moi*, ni par aucune personne du monde (1)! » Quel vif aveu du secret désir de gouverner dans ces mots : *ni par moi*!

A quelle influence le duc de Bourgogne dut-il de prendre enfin possession de son véritable naturel, et à qui faut-il faire honneur des regrets que coûta sa perte ? A Louis XIV. C'est cet aïeul que Fénelon lui avait appris à moins respecter, qui releva la réputation de son petit-fils; il le fit participer aux affaires, et il l'arracha aux préjugés de son éducation, « pour lui faire voir les hommes, dit Saint-Simon, les lui faire étudier, entretenir, sans se livrer à eux, lui apprendre à parler avec force, et acquérir une autorité douce. » Il l'émançipa peu à peu de ces vaines délicatesses et de cette servitude du doute sur l'intérieur où l'avait élevé Fénelon, et il l'eût rendu digne de réparer les malheurs de sa vieillesse et les fautes de sa trop longue vie.

V. — DIRECTION DES PARTICULIERS, LETTRES SPIRITUELLES.

La même chimère de perfection, par un détail infini de prescriptions minutieuses, et par l'impossible pratique du pur amour, caractérise les autres écrits de direction de Fénelon. Parmi beaucoup d'onction, de douceur, d'intelligence des choses de la vie, de conseils délicats et sensés pour en accommoder les nécessités avec une piété facile, dominant le raffinement, la subtilité sans bornes, l'excitation à une vaine curiosité sur soi. Le duc de Chevreuse en fut presque victime. Ce personnage paraît avoir été un esprit très-timoré, comme le duc de Bourgogne, écrasé de petits soins, et embarrassé de mille scrupules. Était-ce son naturel, ou le devait-il à l'état de dépendance filiale dans lequel il vivait à l'égard de Fénelon ? Quoi qu'il en soit, il demandait des remèdes à celui d'où lui venait le mal, mal aimé, entretenu, selon le langage du temps. Fénelon, avec une sagacité à *faire peur*, pénètre dans les secrets motifs de ces scrupules, fouille les replis, visite les arrières-coins, si j'ose parler ainsi, de cette nature si compliquée, et il exagère cette stérile sollicitude, afin de l'en guérir. Ainsi, le moyen de se délivrer de petites choses, c'est d'être présent à de plus petites encore; c'est de s'écouter d'un peu plus près, de s'enfoncer de la défiance dans le soupçon; c'est d'aller au-devant de soi, de se creuser, de se poursuivre, dût la raison s'éblouir dans ces vains efforts pour s'atteindre. Fénelon cherche à tirer son malheureux ami du réseau de scrupules où il se débat et où il devait trouver une mort prématurée, mais c'est pour le recevoir tout tremblant et tout agité dans un autre réseau encore plus serré de précautions infinies contre lui-même.

Au reste, nul homme n'était moins propre à diriger et à soutenir les esprits dans une voie simple que celui qui s'est peint ainsi : « Je ne puis m'expliquer mon fonds. Il m'échappe, il me paraît changer à toute heure. Je ne saurais guère rien dire qui ne me paraisse faux un moment après (2). » A qui fait-il cet aveu, si glorieux pour sa vertu, mais qui devait ruiner toute sa direction ? A l'une des personnes qu'il dirigeait. Bossuet se défie moins de son fonds, et croit plus à son

(1) Lettre du 27 juillet 1711.

(2) Lettres spirituelles.

autorité. Aux religieuses qui le consultent, il dit, dans ce style impérieux du prêtre qui, avant de régler les autres, s'est d'abord réglé lui-même : « Tenez-vous invariablement à mes règles. »

Il est vrai que Bossuet n'écrit le plus souvent qu'à des religieuses, et ne s'occupe que de l'activité bornée de la vie du convent. Les lettres de Fénelon sont, pour la plupart, adressées à des personnes du monde. Où l'on n'avait qu'à commander, en sa double qualité de directeur des consciences et de supérieur ecclésiastique, l'autre ne pouvait que conseiller ; mais, chose étrange, ou plutôt très-explicable quand on y réfléchit, celui qui commande est plus doux que celui qui conseille. C'est un des effets de cette séduction attachée au nom de Fénelon, qu'on l'ait cru plus indulgent, plus véritablement inspiré de la charité chrétienne que Bossuet. Fénelon lui-même n'en eût pas accepté l'éloge. Il se trouve quelquefois si dur, qu'il s'en fait le reproche et en demande pardon. « Pardon, monseigneur, écrit-il au duc de Bourgogne qu'il vient de fort maltraiter, j'écris en fou. » Non, mais en homme habitué à l'empire, et qui, soit prudence mondaine, soit vertu, déguisait sous ces aimables reproches à lui-même l'ardeur avec laquelle il voulait être écouté et obéi.

Pour Bossuet, la louange d'avoir été doux n'est que vraie et méritée. Son indulgence et sa charité se montrent jusque dans ses commandements si exprès à ses religieuses. Ce qu'il veut, c'est une certaine modération dans leur sévérité pour elles-mêmes et dans leurs inquiétudes sur leur intérieur. Il est indulgent, parce que, n'ayant pas fait la règle, et n'étant point intéressé par amour-propre à la faire exécuter, il comprend mieux les faiblesses et les impuissances, et, par condescendance, va jusqu'à exiger des personnes qu'elles ne se rendent pas trop misérables. Il est, si je puis emprunter une comparaison à nos institutions judiciaires, à la fois juge et juré : comme juge, il a le dépôt de la loi et le devoir de l'appliquer ; mais, comme juré, il tient compte des circonstances atténuantes.

Fénelon est dur, il l'avoue, et comment ne le serait-il pas ? Il a fait lui-même la règle qu'il applique, et la stricte exécution de cette règle est sa gloire personnelle. Plus il a de vertu et plus il est dur, car ce qui est possible à sa vertu, comment souffrirait-il qu'il fût impossible à autrui ? Cette dureté est l'inévitable conséquence de toute doctrine née du sens propre, et plus on a de vertu, plus on s'y doit opiniâtrer. Toutefois Fénelon sent qu'il doit paraître dur ; mais c'est encore un autre effet du sens propre, qu'on s'y attache davantage dans le moment même qu'on en voit l'excès. Il se mêle d'ailleurs aux aveux de Fénelon sur sa dureté cette constante préoccupation de plaire dont parle Saint-Simon. Dans cette peinture de lui-même, dont on a vu plus haut quelques traits : « Je me sens, dit-il, un attachement foncier à moi-même. » Voilà la confession naïve du sens propre. Les excuses au duc de Bourgogne et à la duchesse de Chevreuse : « J'écris en fou, pardon de ce que j'ai écrit de trop dur, » c'est le même aveu, avec ce mélange du désir de plaire.

VI. — DU CHIMÉRIQUE DANS LES DOCTRINES LITTÉRAIRES DE FÉNELON.

La chimère d'une perfection impossible est la seule cause des erreurs littéraires de Fénelon, et, en particulier, de ses étranges théories sur la langue et la poésie françaises.

Notre langue ne lui paraît pas assez riche. C'est trop peu de regretter la désuétude de quelques mots expressifs des siècles précédents ; il demande l'introduction de mots nouveaux. Il vante à cet égard la liberté dont jouissent les Anglais, chez lesquels chacun est maître souverain de la langue de tous. Il est vrai que ces mots nouveaux ne doivent avoir pour objet que de rendre notre langue plus claire, plus précise, plus courte, plus harmonieuse, qu'il faudra faire choix d'un son doux et éloigné de tout équivoque ; mais qui sera chargé de faire ce choix ? Qui Fénelon accrédite-t-il pour fabriquer des mots de ce titre ? L'Académie française. Ses membres hasarderont ces mots dans la conversation ; on les essaiera, sauf à les laisser, s'ils déplaisent. C'est ce puéril travail de découvertes sans audace et de créations à froid que Fénelon propose à l'Académie ! Richelieu l'entendait bien mieux, à mon avis, lui qui fondait ce grand corps pour discipliner la langue et la fixer ? Et Bossuet, lui qui voulait que l'Académie française défendît cette langue contre la mobilité des caprices populaires ! Ces deux grands esprits avaient senti qu'en matière de langage la liberté se fait elle-même sa part, et plutôt trop grande que trop petite ; que tout favorise le changement et l'innovation, notre mobilité, nos modes, la faiblesse humaine qui ne sait pas se fixer, même à ce qu'elle préfère, la vanité qui engendre tant d'inventeurs, l'ignorance qui pense créer ce qui a été fait. Fénelon ne trouve pas ces tendances assez fortes. Il se met du côté de la liberté, comme si elle avait besoin d'aide, contre la discipline, qui ne parvient pas à se maintenir, même avec l'appui de la puissance publique. J'aimerais autant un moraliste qui se rangerait du côté de la complaisance mondaine contre le devoir.

Que dire de cette chimère de mots nouveaux introduits par l'Académie française et essayés d'abord dans les conversations ? Comment Fénelon, qui écrit de génie, a-t-il parlé d'abandonner, même à un corps si considérable, ce qui est le plus beau privilège du génie, la vraie liberté en fait de langage ? car n'est-ce pas au génie seulement qu'il appartient, non de créer par voie d'essai et de tâtonnement, mais de tirer du sein même de la langue un mot, un tour, qui exprimeront une idée immédiatement vraie pour tous les esprits cultivés ? Si les académies pouvaient avoir un emploi quelconque en cette matière, ne serait-ce pas plutôt celui de vérifier si l'écrivain aurait frappé juste, si l'idée serait dans l'esprit humain et le mot dans le génie de la langue, et d'en consigner les raisons dans leurs vocabulaires ?

Fénelon n'estimait pas que ce fût assez d'introduire des mots nouveaux, il en voulait de composés, comme dans la langue grecque, où du moins une admirable syntaxe règle toutes ces combinaisons, et comme dans la langue allemande, qui les permet au premier venu et qui souffre tout de tout le monde. Enfin, pour qu'il n'y eût pas une seule des causes de la ruine des langues qui ne pût s'autoriser de ce grand nom, il recommandait, à titre de *nouveauté gracieuse*, de joindre les termes qu'on n'a pas coutume de mettre ensemble. Or, par quoi périssent les langues, sinon par l'abus des mots nouveaux et les rapprochements, parmi les mots en usage, de ceux qui n'ont pas coutume d'aller ensemble ? C'est à cette double marque que l'on reconnaît les écrivains des époques de décadence. Heureusement les écrits de Fénelon donnent un démenti à sa doctrine, car, en même temps qu'il s'interdit tout ce qu'il conseille, aucun écrivain n'a mieux prouvé que, pour l'abondance des mots et la liberté du tour, nous n'avons rien à envier à personne.

Voici d'autres énormités. Il se plaint de notre versification (1), qui perd plus,

(1) Lettre sur les occupations de l'Académie française.

dit-il, qu'elle ne gagne par les rimes. Il en donne pour raison les sacrifices de pensée qu'on fait à la richesse de la rime, quoique le contraire éclate à toutes les pages de tous les grands poètes contemporains. Dans une lettre à Lamothe-Houdard, qu'il met fort à l'aise par ces nouveautés, il fait un procès à la rime. « Elle gêne plus qu'elle n'orne le vers; elle le charge d'épithètes; elle rend souvent la diction forcée et pleine de vaine parure. En allongeant les discours, elle les affaiblit; souvent on a recours à un vers inutile pour en amener un bon... Nos grands vers sont presque toujours languissants ou raboteux. » Et Lamothe, enchanté, répond à Fénelon : « Je défère absolument à tout ce que vous alléguiez contre la versification française. » Je le crois bien. Quel poète médiocre ne s'empresserait d'en croire celui qui lui ouvre une facilité ou lui prête une excuse? Et pourtant, disons-le à l'honneur de Lamothe, le peu qui est allégué, dans cette correspondance, à la décharge de notre versification et en faveur de la rime, c'est Lamothe qui le dit. Il remarque avec raison que « de la difficulté vaincue naît un plaisir très-sensible pour le lecteur. » C'est beaucoup pour Lamothe, mais c'est trop peu pour nous. Non, le plaisir divin qu'on goûte à lire de beaux vers ne vient pas de la difficulté vaincue, mais de la plénitude de sens qui résulte de la propriété des termes jointe à l'exactitude de la rime. Fénelon aurait-il donc été moins sensible à ce plaisir que Lamothe-Houdard? Il est vrai que le langage d'Auguste dans *Cinna* lui paraît emphatique, et qu'il met la prose de Molière, quoiqu'il ne la trouvât pas assez naturelle, au-dessus de ses vers, « où il a été gêné, disait-il, par la versification française. »

Mais la rime n'est pas la seule gêne pour notre poésie; il en est une autre plus incommode peut-être : ce sont nos habitudes de langage direct, c'est la rigueur de notre syntaxe, c'est cette place fatale que chaque mot occupe dans la phrase, « ce qui exclut toute suspension de l'esprit, toute attention, toute surprise, toute variété, et souvent toute magnifique cadence. » Pour y remédier, Fénelon propose l'inversion. Il en fait valoir fort ingénieusement les avantages. C'est comme si quelque contemporain de Cicéron ou de Virgile eût blâmé, dans la langue latine, l'usage des inversions et l'incommodité du sens suspendu, et eût demandé le langage direct. Une singulière inquiétude d'esprit empêchait Fénelon de reconnaître que le génie des langues tient à des circonstances, *fatales* en effet, mais que par cela même il faut accepter, cette fatalité n'en étant que le caractère immuable, et la marque même de la personnalité d'un peuple. Ces exemples d'inversions gracieuses tirées de Virgile ne prouvent rien; car que voulait Virgile, par ses inversions si habilement ménagées, sinon ce que voulaient, en menant leurs lecteurs droit au sens par l'ordre naturel et logique des mots, Corneille, Racine et Molière? La même chose : rendre leurs peintures sensibles, frappantes, et parler au génie de leur pays par le génie même de sa langue.

A la vérité, Fénelon ne demande pas qu'on substitue complètement l'inversion à l'ordre direct; il veut seulement un mélange insensible des deux procédés. On commencera par des inversions douces et à peine sensibles, et, si l'usage s'en établit, on les hasardera en plus grand nombre. Langue vraiment chimérique, que celle qui réunirait ainsi les caractères les plus indigènes, en quelque sorte, des autres langues, les inversions du latin, les composés du grec, et notre langage direct! On ne relèverait pas cette chimère, si elle était sans danger; mais l'histoire des langues ne prouve que trop combien leur nuisent ces théories imaginées pour les enrichir. Tandis qu'elles cherchent des qualités d'emprunt, elles perdent leurs

qualités naturelles, et l'on sait combien cette corruption est rapide, les esprits ne pouvant s'attacher à la chimère du mieux sans que le bien leur devienne haïssable et rebutant comme le mal. Notre siècle a vu se renouveler les théories de Fénelon, et nous savons, pour en avoir été témoins, avec quelle ardeur une langue se précipite dans cette imitation des autres langues, ou plutôt dans cette abdication d'elle-même. Trouver, dans l'étude même du génie d'une langue, le secret de ses beautés et les raisons de s'y plaire paraît plus propre à l'enrichir que d'envier aux autres langues leurs avantages; à quoi servent en effet ces regrets de certaines qualités qui nous manquent, sinon à nous empêcher de voir les singuliers privilèges que nous avons?

Je ne souffre pas beaucoup de voir cette vaine ambition dans un écrivain médiocre, car se plaindre qu'on n'a pas assez de sa langue pour exprimer ses idées est la marque qu'on croit avoir assez d'idées pour remplir plusieurs langues; c'est de la vanité qui sied bien où est la médiocrité. Dans un homme supérieur, c'est je ne sais quelle inquiétude d'esprit déplorable et une sorte d'impiété du génie. A la vérité, avec un degré de plus de génie, on se préserve de ces illusions. Voit-on Molière se plaindre de notre poésie et la trouver trop étroite pour son abondance incomparable? Bossuet accuse-t-il de timidité notre langage direct, et ne s'est-il pas fait dans notre syntaxe une syntaxe particulière pour toutes ces hardiesses sublimes, pour cette impétuosité de naturel, pour ce langage à la fois si étonnant et si attendu? Dans le peu qu'il a écrit sur notre langue, il l'estime si excellente, qu'au lieu d'engager l'Académie, comme fait Fénelon, à y introduire des mots nouveaux et composés, et à y faire arriver tout doucement les inversions, il la convie à se constituer gardienne de ce dépôt, et à la défendre contre les changements. Si, au contraire, dans le temps de Molière et de Bossuet, quelqu'un n'est pas tout à fait content de notre langue ou s'avise de regretter ce qui lui manque, c'est quelque écrivain éminent, non toutefois jusqu'à ce degré suprême, c'est La Bruyère (1), c'est Fénelon, que je consens à placer bien haut, pourvu que ce soit au-dessous de Molière et de Bossuet.

Par toutes ces théories, auxquelles se mêlent d'ailleurs tant de vérités de détail, ou fortes, ou délicates, qui les atténuent souvent ou les contredisent; par cette ardeur de toucher à toutes choses, par tant de mobilité et d'inquiétude, par ce mélange de l'esprit de domination et de l'esprit de liberté, Fénelon appartient au xviii^e siècle. Un prêtre, un archevêque, est le véritable précurseur de la philosophie. Pourquoi le xviii^e siècle l'a-t-il si fort vanté? Parce qu'il s'y est reconnu.

Sa doctrine de l'amour pur et désintéressé, qui se conforme par déférence au culte extérieur, mais qui peut s'en passer, où mène-t-elle, sinon au déisme du xviii^e siècle?

Qu'est-ce que le *Télémaque*, sinon le premier roman philosophique de notre langue?

Qui sortira de ces critiques si vives, et, en égard au temps, si indiscrettes du gouvernement de Louis XIV, sinon ce formidable esprit d'analyse qui va discuter, et qui aura la gloire de dissoudre la société monarchique et catholique du xviii^e siècle?

Où nous conduisent les théories sur l'insuffisance de notre langue, sinon au re-

(1) La Bruyère se plaint de l'appauvrissement de la langue au chapitre des *Ouvrages de l'Esprit*.

lâchement de cette langue, et les critiques contre la tyrannie de la rime, sinon à la ruine de l'art d'écrire en vers ?

Ce moi qui remplit tous les écrits de Fénelon, le moi de Montaigne, humilié par Pascal, presque anéanti par le jansénisme, qui l'avait effacé de tous les écrits, mais qui reparait dans Fénelon si pétulant, si inquiet, si téméraire, malgré tant de grâces, qu'est-ce autre chose que le moi des écrivains du xviii^e siècle ?

Qu'est-ce que le sens propre, l'expérience personnelle, dont Fénelon est l'organe, sinon l'esprit même de l'ère de la philosophie ?

Voici le premier auteur du xvii^e siècle que je lis avec inquiétude et défiance. La vérité même y a je ne sais quoi de personnel à l'écrivain qui lui donne le même air qu'à l'erreur. Elle est séduisante comme une nouveauté qui n'engage personne, plutôt qu'imposante comme une loi qui oblige la nature humaine. Elle plaît, mais elle n'inspire pas l'obéissance. C'est du bonheur, c'est le fruit d'une veine heureuse, et voilà pourquoi l'auteur l'impose aux autres comme une vue propre, plutôt qu'il ne leur en fait le partage comme le bien de tous. Ce que Fénelon confesse de la contradiction de son fonds, « qui lui fait trouver faux, dit-il, un moment après, ce qu'il vient de dire, » je l'éprouve même de ce qu'il exprime de plus vrai ; j'ai peur, un moment après, qu'il ne me paraisse faux. Il y a de l'humeur et de la fortune jusque dans ses vues les plus justes, et il semble que la vérité, pour cet esprit supérieur, soit moins cet idéal dont la recherche anime et console la vie qu'un moyen de faire triompher la personne.

Quant aux erreurs, en si grand nombre, où il est tombé, le caractère en est le même que celui des vérités ; elles y paraissent moins de l'humanité que d'un homme. Fénelon se trompe, non par l'imperfection humaine, mais par l'effet de l'emportement de la passion. Où Bossuet cesse de voir la vérité, on sent que c'est notre nature qui fléchit comme sous une recherche au-dessus de ses forces. Fénelon n'est jamais plus triomphant qu'en pleine erreur. Cela est tout simple. Par la même instabilité d'esprit qui lui faisait trouver faux ce qu'il avait dit, il devait trouver invinciblement vrai ce qu'il disait de faux, au moment où il le disait. Je me trouble, je me sens confondu dans ce mélange d'erreurs et de vérités venues d'un fonds où l'on n'en fait pas toujours la différence, et ce manque d'autorité, même aux endroits où le ton de l'autorité domine, me laisse ma triste liberté que j'avais si doucement abandonnée à Bossuet.

Ne sont-ce pas là des traits de ressemblance frappants entre Fénelon et les écrivains du xviii^e siècle ?

Mais, si ce grand esprit est tombé dans toutes les erreurs attachées au sens propre, il a toute la gloire d'invention et de nouveautés solides que le sens propre pouvait donner de son temps. Dans tous les ordres d'idées où l'on a vu la part du chimérique, il y a la part des réalités, des vérités pratiques et bienfaisantes. L'esprit de discipline avait tout dit dans Bossuet ; il fallait que l'esprit de liberté parlât à son tour, et c'est par la plume de Fénelon qu'il a revendiqué ses droits, non moins légitimes que ceux de l'esprit de discipline. La plus solide de toutes les nouveautés de ce grand homme est d'avoir indiqué au xviii^e siècle sa véritable tâche : l'application au bien-être de la nation de toutes ces vérités dont le choix et l'expression durable sont la gloire du xvii^e. Jusqu'à Fénelon, le christianisme n'avait mis de prix à la vie des hommes qu'au regard de la religion, et à cause du sacrifice inappréciable dont leur régénération a été achetée. Fénelon fut le premier qui y mit du prix dans l'ordre de la société, et au point de vue des biens et

des maux de la vie présente. A la charité chrétienne, il ajouta l'amour de l'humanité, cette passion sublime qui devait échauffer tous les écrits du xviii^e siècle. *Télémaque* est comme une première déclaration des droits des peuples, et le grand caractère de ce livre, c'est que les doctrines en sont formées d'un doux mélange de la charité chrétienne et de la philosophie.

J'admire beaucoup moins certaines nouveautés de détail, ces projets d'assemblées libres et se réunissant régulièrement, et tous ces pressentiments du gouvernement représentatif dont on a beaucoup trop loué Fénelon. L'invention ne lui en était pas propre, car l'Angleterre lui en fournissait des exemples; et elle pouvait bien être un manque de convenance à cause de son caractère, et d'à-propos à cause de son temps. Dans ces théories, le nouveau, tel que Fénelon l'imagine, est si incompatible avec ce qu'il veut conserver du passé, que ce n'est qu'une difficulté de plus ajoutée à toutes celles qu'il veut résoudre, outre qu'à y regarder d'un peu près, si les abus de la monarchie absolue y sont fort justement attaqués, c'est plutôt au profit de la noblesse que du peuple. Que le désir de trouver pour notre société nouvelle des origines merveilleuses, jusqu'au sein de la cour de Louis XIV, ne nous trompe donc pas sur les vues politiques de Fénelon; tout cela est du domaine du chimérique, et la gloire des inventions durables en ce genre doit être laissée tout entière aux héroïques novateurs de 1789.

VII. — PAR QUELLES QUALITÉS FÉNELON APPARTIENT AU XVII^e SIÈCLE.

En écrivant ce qu'on vient de lire, je n'ai pas été sans scrupule sur la sévérité de quelques-unes de mes remarques, ni sans inquiétude sur leur justice. Non que j'aie douté de ma sincérité : l'écrivain qui n'effacerait pas à l'instant tout ce qu'il ne pourrait pas donner pour vrai selon sa nature et ses lumières ne serait pas digne de ce nom; mais peut-être, pour échapper aux séductions dangereuses, ai-je fermé les yeux à certaines grâces solides. Aussi n'est-ce pas sans une sorte de soulagement que j'entre dans l'examen ou plutôt dans l'admiration des vrais titres de Fénelon, de ce qui a fait de l'archevêque de Cambrai l'un des plus grands écrivains du xvii^e siècle.

Il a toutes les qualités des plus illustres : le goût du vrai, qui perce jusque dans ses erreurs, lesquelles n'en sont le plus souvent que l'excès; — l'amour de la règle, qu'il porte jusque dans les insurrections du sens propre, car il n'est pas un écrivain de son temps qui parle plus souvent de la règle, et qui en répète en plus d'endroits le mot; — l'accord du caractère et des écrits, par où les plus grands esprits de ce siècle en sont aussi les plus honnêtes gens; — l'éducation par les deux antiquités chrétienne et païenne : par la première, pour la science de l'homme; par la seconde, pour la méthode; — enfin toutes les qualités de langage qui font durer les livres français : la clarté, la précision, la propriété, avec un tour vif et facile qui paraît comme la physionomie de ce grand homme dans sa ressemblance avec ses contemporains.

Il est d'autres nuances de cette physionomie. C'est d'abord un naturel qui diffère du naturel commun à tous les écrivains du xvii^e siècle par la facilité qui le rend plus aimable. Dans cet homme à qui Bossuet trouve de l'esprit à faire peur,

vous n'en surprendriez jamais l'affectation : c'est ce feu qui, au dire de Saint-Simon, sortait de ses yeux comme un torrent. Il y a dans Fénelon je ne sais quelle plénitude qui fait qu'il ne cherche jamais ce qu'il va dire, et que toutes ses pensées sur chaque objet sont toujours prêtes. Les paroles lui coulent des lèvres sans interruption et sans efforts. Toutes n'ont pas le même poids, mais toutes sont naturelles, et les plus profondes ne paraissent pas avoir été tirées de plus loin ni s'être présentées plus laborieusement que les plus ordinaires. En lisant Fénelon, on est poursuivi des images de ces hommes divins qu'il admirait tant dans les livres d'Homère, lesquels répandaient les paroles ailées et tenaient les peuples suspendus à leur bouche d'or.

Un autre trait propre à Fénelon, c'est la vivacité et la variété de son goût pour les choses de l'esprit, et la liberté pleine de candeur avec laquelle il en porte des jugements. Aucun moderne n'a mieux senti les grâces du paganisme que cet archevêque chrétien. Le génie de Molière n'a pas pu désarmer Bossuet jugeant le comédien avec la sévérité des canons. Fénelon, sans songer à la profession de Molière, loue l'*Amphitryon* et admire l'*Avare*. Plus libre que Pascal, qui parle trop dédaigneusement des poètes, quoiqu'il connût les anciens et qu'il écrivit après le *Cid*, Fénelon est plein de leurs vers : il pense avec eux tout haut, comme Montaigne, et cite Horace d'abondance, comme Bossuet les pères de l'église. Le *Télémaque* est inouï, si l'on regarde la robe de Fénelon, la tyrannie de l'étiquette au temps de Louis XIV, et même certaines convenances plus respectables. Bossuet en est scandalisé. « La cabale admire cet ouvrage, écrit-il à son neveu ; le reste du monde le trouve peu sérieux et peu digne d'un prêtre (1). » Oui, si ce prêtre eût failli dans la foi ou dans la conduite ; mais un tel livre rehaussait la vertu du chrétien resté pur dans ce penchant presque païen pour le paganisme, et ce qui n'eût été qu'une inconvenance dans un caractère et avec des talents médiocres était une supériorité d'esprit dans un prêtre vertueux et dans un homme de génie.

C'est peut-être par cette liberté ingénue que les écrits de Fénelon sont à part dans cette famille de chefs-d'œuvre. Je ne parle que de ses écrits de choix. Le *Traité de l'éducation des filles*, par exemple, n'est pas un livre timide où l'on sente la retenue ecclésiastique ni le scrupule d'un auteur n'ayant pas toujours pensé chastement sur ce sujet, et qui craindrait de laisser échapper des vérités indiscrettes. Tout ce qui s'y rapporte au caractère des femmes y est dit librement et peint au vif. Le jeune prêtre qui écrivait ce traité pour les filles de M^{me} de Beauvilliers a pénétré au fond de ces natures délicates avec un regard qui n'est ni curieux et indiscret comme celui d'un homme du monde, ni honteux et détourné comme celui d'un novice qui aurait peur de mettre son imagination sur de telles matières. Écrit pour une mère de famille, il n'y manque rien de ce qu'une mère de famille éclairée et forte doit savoir sur un si cher sujet (2). En revanche, il ne s'y trouve rien pour qui ne chercherait pas dans la connaissance des femmes un moyen de les rendre plus solides et plus heureuses. Et pourtant, admirable fruit de la science reçue dans un cœur pur ! la femme est tout entière dans ces charmantes analyses de la nature de la jeune fille ; mais on l'y voit du même œil et dans le même esprit que Fénelon lui-même. Ses peintures instruisent et purifient tout

(1) Lettre de Bossuet à son neveu.

(2) Fénelon avait pris ses observations au couvent des Nouvelles-Catholiques, dont il était directeur.

ensemble. Comme le sublime auteur de la Vénus de Milo, il sait nous faire voir la beauté nue innocemment.

La liberté qui anime les belles pages du *Traité de l'existence de Dieu* est d'une autre sorte. Quoique l'esprit chrétien y domine, et que ce soit le prêtre de la religion révélée qui démontre le premier dogme de la religion naturelle, on y sent le disciple de Descartes cherchant Dieu par delà la foi, et pensant à ceux qui n'en peuvent recevoir la connaissance que par la raison. Il ne craint pas d'emprunter des preuves aux païens. Tantôt il raisonne de cette vérité sublime avec la subtilité de Socrate et de Platon, tantôt il la rend familière et accessible à tous par l'aimable et facile rhétorique de Cicéron. Ce qui se voit du chrétien dans ce traité, c'est un désir plus vif et plus tendre de persuader ceux qui le liront, et un choix de preuves qui s'adressent au cœur. Fénelon a voulu intéresser toutes les facultés de l'homme à une connaissance si capitale.

On peut faire, sur ces deux traités, une remarque qui s'applique à presque tous les ouvrages de Fénelon : c'est que le commencement en vaut mieux que la fin. On en lit les premières pages avec délices ; on est tout d'abord au milieu du sujet. Ce qu'il a de vif, d'intéressant, d'essentiel, paraît dès le début. Ce sont ces pensées justes que Fénelon a toutes prêtes sur toutes choses. Peu à peu on sent de la fatigue, et il faut quelque effort pour aller jusqu'au bout. Le sujet ne se développe pas, et l'esprit de l'auteur s'épuise. Après avoir donné toutes les bonnes raisons, il en vient aux raisons menues ou douteuses, ou aux subtilités du sujet. Tout ce qu'il en savait et tout ce qu'il en pouvait voir, il l'a su et il l'a vu en prenant la plume, et il y est entré avec une aisance et une grâce charmantes. Vous diriez une conversation forte, solide, éblouissante, qui dégénérerait en un traité. Fénelon commence par où les autres finissent. C'est par cette raison, entre autres, qu'il est inférieur, dans les sermons, à Bossuet et à Bourdaloue, malgré des passages très-brillants et d'heureux changements au patron commun. Il ne sait pas composer, faire un plan, tracer un chemin, mener l'auditeur au but par des raisons qui se fortifient en s'enchaînant. S'il l'enlève dès les premières paroles, il ne le soutient pas. Notre esprit ne prétend point régler le pas des auteurs ; qu'on nous fasse courir dès le début, nous nous y prêtons sans peine, pourvu qu'une fois lancés on ne nous arrête point tout court, et que nous ne nous croyions pas arrivés quand nous ne sommes qu'à moitié chemin. Peu importe sur quel ton l'on commence, pourvu qu'on s'y soutienne, et, si vous me ravissez au-dessus de la terre, prenez garde de me laisser tomber.

Tout est charmant dans les *Dialogues sur l'Éloquence* et la lettre sur les *occupations de l'Académie française*. Les *Dialogues* sont une imitation du Gorgias de Platon, et Fénelon s'est heureusement inspiré de cette méthode de Socrate amenant peu à peu son interlocuteur, par la douce insinuation de la logique familière, à se dépouiller de ses préjugés et à se laisser surprendre en quelque sorte par la vérité. De la même façon que Socrate tire de Gorgias, par mille adresses de discours, l'aveu qu'il n'est qu'un sophiste, Fénelon fait revenir l'interlocuteur de son admiration pour la méchante éloquence ; mais cette imitation est si naturelle, et les raisons que donne Fénelon sont d'ailleurs si propres à l'objet qu'il traite et au génie de notre pays, qu'on peut regarder ces *Dialogues* comme l'un des ouvrages de critique les plus originaux dans notre langue.

Ces *Dialogues* me font penser aux *Dialogues des Morts* du même auteur, lesquels furent composés pour le duc de Bourgogne sur le modèle de ceux de Lucien.

La morale n'y dépasse point l'âge et l'intelligence d'un enfant, et l'histoire y est touchée plutôt que traitée. Ils plaisent cependant, même aux personnes mûres, par cette manière ingénieuse de mêler de sages préceptes à de curieux détails sur la vie des personnages historiques, sur leur temps, sur les mœurs de leur pays, et de faire converser et se quereller entre eux quelquefois les grands hommes sur les actions qui les ont rendus célèbres.

Je ne trouve, chez les anciens, que l'*Épître aux Pisons* qui soit comparable à la lettre de Fénelon sur les *occupations de l'Académie*. Les vers d'Horace, aux endroits familiers, ressemblent à la prose de Fénelon, comme celle-ci, dans tout le cours de la lettre, a le tour vif, concis, aimable, des vers d'Horace. La pensée générale en est excellente ; c'est partout le simple, le vrai, le naturel, que recommande Fénelon, et chacune de ses phrases en est comme un modèle. Les erreurs même de critique que j'ai dû y noter comme des effets du chimérique sont d'un homme qui se trompait quelquefois de route en visant à l'idéal. Les principes n'y sont qu'indiqués, mais d'une main si légère et si sûre, qu'ils flattent l'esprit en même temps qu'ils le règlent. L'ouvrage est plein de jugements courts et complets sur les genres, et de portraits frappants des auteurs célèbres : ainsi les portraits de Cicéron et de Tacite, quoique esquissés d'une plume qui peignait à fresque et ne revenait point sur ce qu'elle avait écrit. Une mémoire heureuse, qui mêle à propos les citations décisives aux raisonnements sur l'art, l'amour des anciens, qui n'empêche pas l'estime pour les modernes, cette même liberté ingénue dont j'ai parlé tout à l'heure, qui inspire à un prélat de judicieuses remarques sur la comédie, une littérature aussi variée que profonde, telles sont les séductions de ce charmant ouvrage, fruit de la vieillesse de Fénelon dans un siècle où la vieillesse n'était que l'âge mûr de la raison.

Cet idéal du vrai, du simple, du naturel, de l'aimable, qu'il a pris plaisir à y tracer, est l'image même de son génie. Sa critique littéraire va au même but que sa conduite : plaire aux lecteurs, dans les écrits, par la simplicité, l'amour du vrai, la candeur ; dans la conduite, par la vertu. Il veut que l'agréable attire à la règle, que l'instruction soit du plaisir, que l'estime vienne de l'attrait. Ce n'est pas dommage que de tels hommes nous donnent leur goût particulier pour la règle du beau. Bossuet, qui avait un autre idéal, donne une autre théorie. Où Fénelon recommande le simple, le naturel, l'aimable, Bossuet veut la grandeur des pensées et la majesté du style (1). Si la première théorie sent le désir de plaire, et vient d'un homme qui avait tout conquis par l'influence sur les personnes et par la conversation, la seconde sied bien à un homme qui avait fait sa fortune par la chaire et en parlant au nom de quelque chose de plus grand que lui.

Le caractère de la critique dans ces opuscules de Fénelon, c'est que les écrits n'y sont jugés que dans leurs rapports avec les actions. Quant à cette sorte de scolastique littéraire, née de la mauvaise fertilité des derniers temps, qui distingue le fond de la forme, l'art de son objet, l'écrivain de l'homme, elle ne trouverait pas dans Fénelon autorité pour un seul de ces principes d'invention récente qui ont corrompu le goût de notre nation. L'écrivain n'est pour Fénelon que l'honnête homme qui excelle à bien dire, et ne s'adresse, dans le lecteur, qu'à l'honnête

(1) Dans son discours de réception à l'Académie française, à l'endroit où il parle si magnifiquement de la langue française, on trouve jusqu'à trois fois en quelques lignes les mots *majesté* et *majestueux*.

homme qui cherche le vrai pour s'y conformer. Il aime les lettres pour leur influence bienfaisante. Il est plein de vues sur les qualités et les effets des ouvrages de l'esprit, et de jugements délicats et profonds sur tous ceux qui nous servent de modèles. Voici des traits qu'on ne trouve que dans Fénelon. Parlant de Démosthène, « il se sert de sa parole, dit-il, comme un homme modeste se sert de son habit pour se couvrir. » Image à la fois sévère et aimable qui devrait être toujours présente à ceux qui manient la parole ou la plume. Un écrit qui ne persuade pas quelque vérité ou ne redresse pas quelque erreur, une peinture qui ne fait pas aimer le beau ou haïr le laid, un ouvrage d'esprit où l'auteur ne communique pas avec le lecteur par la meilleure partie de lui-même, n'est qu'une production méprisante ou un vain jeu d'esprit.

Il est temps d'en venir au titre le plus populaire de Fénelon, au *Télémaque*. Cette théorie du simple, du naturel, de l'aimable, c'est là qu'il l'a réalisée. De tous les ouvrages écrits dans notre langue, celui-là est peut-être le plus aimable.

Il fut composé de 1693 à 1694, et il eut tout d'abord le malheur d'être trop admiré par les étrangers. Les rois qui faisaient la guerre à Louis XIV trouvèrent beau de l'insulter par l'affectation de leurs égards pour Fénelon, et de leur admiration pour le *Télémaque*. Il n'échappa d'ailleurs à personne que, soit calcul, soit plutôt un hasard auquel l'auteur ne songea pas à se dérober, le *Télémaque* fût en mille endroits une critique du caractère personnel de Louis XIV et des actes de son gouvernement. Fénelon eut à s'en défendre plus d'une fois. Écrivant le *Télémaque* dans le temps qu'il était le plus comblé par le roi, « il eût été, écrivit-il à Michel Letellier, non-seulement l'homme le plus ingrat, mais encore le plus insensé, d'y vouloir faire des portraits satiriques et insolents. — Il est vrai, ajoute-t-il, que j'ai mis dans ces aventures toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement, et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine; mais je n'en ai marqué aucun avec une affectation qui tende à aucun portrait ni caractère. » Nul n'a le droit de ne pas croire Fénelon sur parole. Sa vertu n'est pas une moindre gloire pour notre nation que son esprit. Je ne remarquerai donc pas que la fameuse lettre à Louis XIV, écrite spontanément ou commandée, respire la prévention la plus amère et la plus violente, et que si Fénelon s'y est montré si dur pour Louis XIV, quoiqu'il n'eût rien perdu de sa faveur, il est douteux que, disgracié et relégué à Cambrai, il vit les fautes du vieux roi d'un œil moins prévenu. Là, comme dans sa querelle sur le quietisme, sa bonne foi l'aveuglait. En enseignant le pur amour, il croyait rester orthodoxe; de même, en composant une peinture des rois absolus de traits pris à Louis XIV, il croyait avoir gardé les égards et la reconnaissance. La suite de sa lettre à Letellier le fait voir : « Plus on lira cet ouvrage, dit-il, plus on verra que j'ai voulu *dire tout*, sans peindre personne de suite. » On n'en veut pas davantage. Si Louis XIV n'est pas peint de suite dans *Télémaque*, *tout y est dit* sur Louis XIV.

Que sont, en effet, ces exhortations de Mentor à Idoménée, pour qu'il fasse fleurir l'agriculture, qu'il mette la paix avant la guerre, qu'il procure avant tout à son peuple l'abondance des aliments; qu'il se défende des détails; qu'il ne se mêle point des différends entre les prêtres des dieux, et qu'il étouffe les disputes sur les choses sacrées dès leur naissance; qu'il ne montre ni partialité ni prévention en ces matières: qu'est-ce que tout cela, sinon une critique des guerres de Louis XIV, de ses bâtiments, de sa passion pour les détails, de son intervention dans les disputes religieuses, de sa prévention dans celle du quietisme? A qui,

sinon à Louis XIV dans la personne d'Idoménée, Mentor conseille-t-il de ne point marier contre leur gré des filles riches à des généraux ruinés à la guerre ?

Comme Idoménée est modelé sur Louis XIV, Télémaque est modelé sur le duc de Bourgogne. Ce Télémaque, pour lequel « il ne fallait jamais rien trouver d'impossible, et dont les moindres retardements irritaient le naturel ardent, » c'est le duc de Bourgogne, « s'emportant, dit Saint-Simon, contre la pluie, quand elle s'opposait à ce qu'il voulait faire. » A la vérité, le moment de colère passé, la raison le saisissait et surnageait à tout ; il sentait ses fautes et il les avouait, « et quelquefois avec tant de dépit qu'il rappelait la fureur. » Ainsi fait Télémaque, lorsqu'au sortir de ses emportements, « retiré dans sa tente, aux prises avec lui-même, on l'entend rugir comme un lion furieux. » Cet orgueil, cette hauteur inexprimable, que note Saint-Simon dans le duc de Bourgogne, c'est l'orgueil, c'est la hauteur où Pénélope a nourri Télémaque malgré Mentor. Il n'est pas jusqu'aux effets de ses bons soins sur le naturel du duc de Bourgogne, que Fénelon n'ait représentés dans les changements de Télémaque sous l'habile main de Mentor. J'en vois une vive image dans la comparaison de Télémaque à un coursier fougueux qui ne connaît que la voix et la main d'un seul homme capable de le dompter, et que Mentor arrêta d'un seul regard dans sa plus grande impétuosité. On disait les mêmes choses de l'influence extraordinaire de Fénelon sur son élève.

Enfin Mentor n'est en mille endroits que Fénelon lui-même. La politique qu'il enseigne à Salente rappelle la politique de la lettre à Louis XIV, et de ces trop fameux mémoires où le chimérique donne de si étranges conseils. La morale de Mentor est copiée des *Directions pour la conscience d'un roi*, et le trop grand nombre de prescriptions fatigue dans le roman comme dans l'ouvrage de direction. Télémaque en est accablé, et peut-être faut-il voir une image du découragement où tombait le duc de Bourgogne lui-même dans cette peinture du fils d'Ulysse disant naïvement à Mentor : « Si toutes ces choses sont vraies, l'état d'un roi est bien malheureux ; il est l'homme le moins libre et le moins tranquille de son royaume ; c'est un esclave qui sacrifie son repos pour la liberté et la félicité publique. »

Ce mélange du roman et de l'allusion dans le *Télémaque* est l'une des causes du froid qu'on y sent, quoique le plan en soit heureux, le récit rapide, et que l'ouvrage soit écrit de verve. La vérité manque souvent à ces caractères formés de traits qui appartiennent à des civilisations si différentes. On s'habitue difficilement à ce petit roi grec, tantôt gourmandé et conseillé comme aurait pu l'être Louis XIV par un confesseur pénétré de ses devoirs, tantôt faisant des fautes que ne comportaient ni son temps ni son état, afin de donner matière à des critiques qui s'adressent à un autre temps et à un autre état. Mentor ne cache pas assez Fénelon. Nous sommes presque plus souvent à Versailles qu'à Salente, et tantôt il semble voir Télémaque recevant des conseils pour régner sur la France du xvii^e siècle, tantôt le duc de Bourgogne instruit à gouverner quelque jour l'île d'Ithaque. Au moment même où l'imagination de l'auteur nous emporte dans le monde d'Homère, une allusion, un détail emprunté à un autre monde, un anachronisme de politique ou de morale, nous ramènent au temps de la guerre de la succession et du quétisme.

Une autre cause du froid de cet ouvrage, c'est que l'Olympe païen y est représenté par un chrétien et l'amour par un prêtre. Homère a peint ses dieux comme son temps les voyait. Leurs images remplissaient les terres et les mers. Sans cesse

mêlés parmi les mortels, on les attendait comme des hôtes, et on croyait quelquefois saluer un dieu dans l'étranger qu'un visage noble, un air de majesté, distinguaient des autres hommes. Virgile, dit-on, ne croyait pas aux dieux qu'il a chantés : je le veux bien, quoiqu'il soit plus sage de laisser la chose en doute ; mais il vivait dans un temps où Auguste élevait des temples à Mars vengeur, à Apollon, à Jupiter tonnant ; où, pour lui complaire, de riches citoyens construisaient le temple d'Hercule, celui des Muses, celui de Saturne. Virgile voyait les statues des dieux dans ces temples ; il croyait aux dieux d'Homère ; n'a-t-il pas respiré l'ambrosie qui émanait de la chevelure de Vénus ? Homère et Virgile avaient trouvé les traits de leurs dieux, comme Raphaël l'ineffable beauté de ses vierges, au fond des esprits et des cœurs de leurs contemporains. Les dieux dont se sert Fénelon ne sont qu'une machine dans une fable. Son Jupiter est un souvenir de collège. En peignant Vénus après Virgile, il a craint sa propre imagination. Son Neptune et son Éole « aux sourcils épais et pendants, aux yeux pleins d'un feu sombre et austère, » ne sont que des figures rébarbatives. Les dieux de Fénelon ressemblent à ces vaines figures de la Vierge auxquelles s'essaient les peintres depuis que le protestantisme et la philosophie ont effacé de notre imagination cet idéal que Raphaël avait reçu de la foi du moyen âge. Si nous ne sommes point touchés, comme Bossuet, du manque de convenance canonique du *Télémaque*, il n'est guère possible de n'y pas sentir une sorte de manque de convenance littéraire ; mais il faut l'entendre dans le sens le plus doux et le plus respectueux pour Fénelon.

La même remarque s'applique à la peinture de l'amour. Calypso sait moins aimer que Didon abandonnée, et le fils d'Ulysse est plus pâle encore que le fils d'Anchise. Cette fiction de l'enfant Amour que Calypso, pour se soulager de la flamme qui coulait dans son sein, donne à porter à sa suivante Eucharis, qu'est-ce autre chose qu'une manière de se dérober à des peintures interdites au caractère du prêtre ? Eucharis inspire à Calypso une jalousie qui fait songer à celle d'Hermione. Cette prose agréable et facile, qui se joue autour du cœur et qui n'y pénètre pas, nous fait adorer les vers de Virgile et de Racine, qui sont comme la langue naturelle de l'amour.

Voici une dernière cause du froid dans le *Télémaque*. Les païens y sont trop chrétiens. Je ne veux point parler de certains principes de morale qui, pour n'avoir été clairement enseignés que par le christianisme, pouvaient se trouver au fond de quelqu'une des grandes âmes du monde païen, d'un Socrate par exemple ; il s'agit des principes que le christianisme seul a pu révéler à l'homme, parce qu'il a fait naître en lui la faculté qui les conçoit ; il s'agit de ces vérités qui seraient demeurées inconnues à dix générations de Socrate se succédant dans le monde païen. En mêlant ces vérités aux vues de la sagesse antique et en faisant parler Mentor comme l'Évangile, Fénelon a plus d'une fois discrédité la plus belle morale par l'incompétence, si je puis parler ainsi, du personnage qui l'enseigne.

Ces défauts du *Télémaque* ne sont d'ailleurs sensibles qu'aux personnes assez instruites pour discerner tous les genres de convenances dans les ouvrages de l'esprit. Elles seules peuvent s'offenser de voir les vives couleurs de l'antiquité païenne s'éteindre sous le pinceau languissant ou timide d'un prélat chrétien. Aussi, un certain âge passé, *Télémaque* est-il peu lu, quoiqu'il soit plein de beautés qui vont aux esprits mûrs. Pour l'estimer son prix, il serait besoin de se rappeler, en le lisant, quel but s'est proposé Fénelon et pour quel lecteur il a écrit.

Fénelon voulait faire voir au duc de Bourgogne, dans un cadre propre à intéresser son imagination, tout le détail des devoirs qui l'attendaient sur le trône, et le munir en quelque sorte de bonnes impressions et de précautions efficaces sur tous les points de la conduite d'un roi. Aucun sujet n'y convenait mieux que les aventures de Télémaque. Quoi de plus ingénieux que de donner pour modèle de conduite au petit-fils de Louis XIV le fils d'un des plus grands rois de la Grèce héroïque? Quel dessein plus élevé, plus religieux, que de montrer dans l'élève de Mentor, quoique si bien doué par les dieux, fils d'une telle mère et d'un tel père, si accoutumé aux grands exemples, combien le secours des dieux lui est nécessaire pour ne point manquer à sa naissance ni à ses devoirs, et quel peu de mérite nous avons dans les actions qui nous honorent le plus aux yeux des hommes? Par le choix du sujet, Fénelon mettait sans cesse son élève en présence de lui-même. Par la création du personnage de Mentor, il l'instruisait à rapporter tout l'honneur de ses belles actions à la protection divine, et, en lui inspirant le bien, il lui en ôtait l'orgueil. Par l'intérêt des détails, la grâce des descriptions, la variété des aventures, il le ramenait à son insu, et comme par mille chemins agréables, au même but, à cet idéal sévère de la royauté juste, pacifique, bienfaisante, maîtresse de ses passions et dévouée au bien des peuples.

Dans le plan de Fénelon, cette invention de l'Olympe, que nous trouvons un peu froide, était heureuse et appropriée. Le jeune prince avait l'imagination accoutumée aux dieux d'Homère et de Virgile. Lui en donner des portraits vivants dans un récit tout plein d'ailleurs des usages, des mœurs, du beau ciel de la Grèce, c'était tout ensemble graver plus avant dans son esprit les beautés de ces grands poètes, et lui enseigner la vie par les images qui lui étaient le plus familières.

L'objet du roman y fait excuser pareillement le mélange des deux morales. L'âge du jeune prince et son peu de science lui dérobaient cette sorte d'anachronisme, l'effet de la morale sur son cœur n'était point affaibli par des scrupules de savoir ou de goût. Ce n'était, après tout, que de la morale sublime mêlée à de l'excellente morale. Il y a même plus d'un endroit où ce mélange a produit les plus grandes beautés. Telle est la peinture du bonheur des justes dans les Champs-Élysées. Là, Fénelon n'a point suivi Homère et Virgile. Ceux-ci font consister ce bonheur dans la paisible continuation des soins qui occupaient les justes pendant leur vie. Les héros n'ont pas cessé d'aimer la guerre : les uns continuent de prendre soin de leurs armes et de mener paître leurs chevaux (1); les autres exercent leurs membres dans les jeux, ils luttent sur l'arène, ou bien ils dansent aux accents de la lyre d'Orphée. Ce bonheur, fort grossier, est plus dans l'esprit du paganisme que les douces joies de la contemplation que Fénelon prête aux âmes heureuses dans des Champs-Élysées fort semblables au paradis chrétien; mais telle est l'excellence de l'art dans cette fiction, que, loin d'y être choqué de voir des héros païens heureux à la manière de nos saints, on croit lire quelques pages sublimes de Platon rêvant pour l'âme de Socrate, délivrée des liens terrestres, quelque félicité proportionnée à son intelligence et digne de sa vertu.

Enfin on trouve encore à louer, par l'intention de l'auteur, sa retenue dans la

(1) Quæ gratia currûm
 Armorumque fuit vivis, quæ cura nitentes
 Pascere equos, eadem sequitur tellure repostos.
 (Virgile, *Æn.*, vi.)

peinture de l'amour. Si, d'ailleurs, les traits généraux en sont exacts, et si la vérité se fait sentir sous la chasteté des images, comment ne pas savoir gré à Fénelon de n'avoir pas chatouillé par de fortes peintures de cette passion un jeune cœur qu'il formait pour y résister? Ne point toucher à l'amour dans un plan d'éducation eût été d'un précepteur éludant le plus délicat de ses devoirs; le peindre trop au vif, c'était risquer de faire sortir le mal du remède même. L'esprit infini de Fénelon et ce tact admirable que donne la vertu lui suggérèrent une peinture modérée qui avertissait son élève sans le troubler, et qui le prévenait contre l'amour avant qu'il eût à s'en défendre. Ce mérite de discrétion est d'ailleurs commun à tout l'ouvrage. Tout ce qui est du monde s'y voit au naturel, et il ne s'y voit rien qui fasse baisser les yeux. Nos biens et nos maux, nos ambitions, nos poursuites, les difficultés de la vertu, les douceurs du plaisir si rapides et sitôt changées en amertumes, tout y est peint avec une liberté chaste qui donne la connaissance sans la faire payer de l'innocence. Tant de périls qui nous sont signalés par ce livre, tant d'embûches, tant d'issues si surprenantes des desseins les mieux calculés, tant d'attention à avoir sur soi-même pour se garder des autres et de soi, tout cela nous ferait haïr le monde, ou nous en donnerait trop de crainte, si en même temps, par la beauté du spectacle des choses humaines, par la douceur que Fénelon a su attacher à l'activité, au devoir, aux victoires remportées sur soi, au bien qu'on fait, à l'espérance, on ne se sentait porté d'une généreuse ardeur à affronter les combats qui nous y attendent. L'impression générale que doit recevoir de la lecture du *Télémaque* tout jeune homme intelligent est un mélange d'appréhension et de résolution qui le prépare efficacement pour les luttes de la vie.

Telles sont les beautés du *Télémaque* comme ouvrage d'éducation. S'il est vrai que le lecteur cultivé et mûr peut y être touché des parties défectueuses, combien plus souvent n'est-il pas charmé par tant de rapidité dans le récit, de vérité dans les caractères, de grâce et de fraîcheur dans les descriptions, par la profondeur sans affectation, par cette facilité qui nous donne la sensation d'une source jaillissante et intarissable! Il est tel livre où Fénelon n'est pas moins inventeur qu'Homère, et n'a pas moins de douceur et d'éclat que Virgile. Son *Télémaque* est brillant, fier, passionné, solide. S'il a plus de délicatesse d'esprit et de sentiment que les héros d'Homère, on ne lui en veut pas plus qu'à l'Iphigénie de Racine d'être plus ingénieuse et plus tendre qu'on ne l'était au temps d'Agamemnon. Les deux grands épiques anciens n'ont pas de caractère plus intéressant que celui de Philoclès, sacrifié par Idoménée aux intrigues et aux calomnies de son favori Protésilas. Cet homme, tombé de la toute-puissance qu'il avait exercée avec modération, exilé dans un coin de l'île de Samos, où il vit du travail de ses mains; puis, par un retour de fortune, ramené en triomphe à Salente, où il retrouve la faveur du prince et la puissance, et ne s'en sert pas contre ses ennemis; enfin, se retirant dans une solitude, non pour s'y dérober à ses devoirs envers sa patrie, car Idoménée y vient chercher souvent ses conseils, mais pour échapper à l'injustice et à l'envie à force de médiocrité: c'est là une création que rendent vraisemblable certains exemples de la sagesse antique, et à laquelle l'esprit chrétien, habilement caché sous une mise en scène grecque, donne une grandeur inconnue des héros comme des sages du paganisme.

En parlant de la mise en scène du *Télémaque*, j'en ai indiqué l'attrait le plus durable. La mythologie grecque est restée la religion de l'imagination chez les peuples modernes. Le génie grec est encore notre idéal dans les arts. Tout livre

qui nous en donne des images sensibles trouve en nous une préparation et une conformité d'éducation première. Ni l'abus qu'on en fait, ni tant d'imitations maladroites, n'ont pu nous en détacher. Une statue qui rappelle la beauté noble et naïve de la statuaire grecque donne à l'artiste qui la crée le premier rang dans les arts. Quelques pièces d'André Chénier qui sentent le miel de l'Hymette, et qui reflètent en quelques endroits le beau ciel sous lequel était née sa mère, ont rendu son nom immortel. C'est ce même ciel dont Fénelon a éclairé les scènes du *Télémaque*, c'est cette présence du génie grec à toutes les pages, ce sont toutes ces images agréables ou sérieuses par lesquelles l'antiquité nous a préparés à la connaissance de la vie, qui donnent un mérite d'éternelle nouveauté à ce livre charmant, espèce de vase antique où la main de Fénelon semble avoir composé un bouquet des plus belles fleurs de la Grèce.

NISARD.

LES

ENFANTS TROUVÉS.

DES PLUS RÉCENTS TRAVAUX SUR LA QUESTION.

D'UNE RÉFORME PROCHAINE DANS L'ADMINISTRATION
DES ENFANTS TROUVÉS.

- I. — *Histoire statistique et morale des enfants trouvés,*
par MM. TERME et MONTFALCON.
- II. — *Les Hospices d'enfants trouvés. — Recherches statistiques sur l'infanticide,*
par M. REMACLE.
- III. — *Des Institutions actuelles des enfants trouvés,* par l'abbé GAILLARD.
- IV. — *Parti à prendre sur la question des enfants trouvés,* par M. CUREL.
- V. — Documents officiels, etc.
-

I. — CAUSES DES EXPOSITIONS.

La question des enfants trouvés est entrée, depuis ces derniers temps, dans une phase nouvelle. L'administration des hospices et la science économique ont tour à tour apporté leurs lumières à l'œuvre difficile d'une réforme. D'un côté, les conseils généraux signalaient l'accroissement des enfants trouvés comme un fléau dangereux pour nos finances ; de l'autre, des hommes graves étudiaient au sein de la société le côté moral de la situation. Le moment est venu de se faire une opinion sur le meilleur système de secours qu'il convient d'adopter. Ce système doit s'appuyer avant tout sur la connaissance des causes de l'exposition, comme sur un moyen d'atteindre et de détruire le mal dans sa racine. Rechercher ces causes, qui ne sont pas encore toutes dévoilées, examiner la valeur des mesures que l'administration a essayées contre l'accroissement des enfants trouvés, présenter un

projet de réforme qui prenne de plus haut les besoins de la mère et qui réunisse autour d'elle les éléments d'une nouvelle charité, tel sera aujourd'hui l'objet de nos études (1).

Il faut d'abord bien établir qu'en général les mères n'abandonnent point leurs enfants sans y être contraintes. Le sentiment de la maternité est tellement dans la nature de la femme, qu'il commence chez elle presque avec l'existence. Jeune fille, elle nourrit ce sentiment confus; chaque enfant qu'elle rencontre communique une vivacité nouvelle aux vœux que, sans le savoir peut-être, elle forme déjà au fond de son cœur. Plus tard le mariage vient donner un but à ces vagues aspirations. On la voit alors partager tout son être avec le nouveau-né qu'elle porte sur son sein, lui donner son âme dans chaque sourire, et se dévouer par amour pour lui aux plus rudes fatigues. Ses idées, ses soins, ses regards, n'ont plus alors qu'un objet : être mère, c'est toute la femme. Quand mille exemples de cette tendresse aveugle, infinie, inépuisable, existent tous les jours sous nos yeux, quand chacun de nous en a senti les douces et pénétrantes atteintes, comment croire après cela qu'une femme renonce volontairement aux devoirs de mère? Non; nous sommes obligés d'admettre que, dans presque tous les cas, sa résolution a été forcée par des causes supérieures à l'attrait de la nature. Telle est la règle générale contre laquelle ne sauraient prévaloir quelques tristes exceptions.

Ces exceptions, devons-nous en tenir compte? Sans doute, dans un travail complet sur les causes de l'exposition, il faut réserver une place à la plus déplorable de ces causes, à cet endurcissement du cœur qui est un vice de la nature contre lequel la société ne peut rien; mais nous ne voulons nous occuper ici que des causes contre lesquelles il est des remèdes efficaces. Notre but n'est pas de satisfaire une curiosité stérile, nous cherchons à réunir les éléments d'une réforme pratique. L'absence de l'amour maternel est d'ailleurs, dans la plupart des cas, moins une cause qu'un effet. Ce n'est pas toujours la nature qu'il faut accuser, c'est le désordre, la misère, souvent aussi le hasard de la naissance. Ce qu'on pourrait nommer la race des enfants trouvés se conserve, se reproduit par elle-même. D'après les statistiques officielles, 129,629 enfants délaissés donneraient à leur tour un chiffre moyen de 56.000 expositions annuelles. Un tel résultat ne doit pas nous étonner. Où ces malheureux prendraient-ils envers leurs nouveau-nés des sentiments et des soins qu'on n'a pas eus pour leur enfance? Les sentiments du cœur se correspondent, et l'on donne aux autres selon que l'on a reçu soi-même. La fille qui n'a point connu sa mère ne tiendra pas beaucoup de son côté à connaître son enfant et à le garder auprès d'elle. L'exposition crée de la sorte des êtres sans solidarité morale. Cette indifférence transmise contribue énormément à perpétuer, surtout dans nos grandes villes, une population d'hommes et de femmes qui, privés de famille à leur naissance, se croient délivrés ensuite de l'obligation d'en élever une. Diminuer le nombre des enfants trouvés, ce serait diminuer en même temps le nombre de ces parents dénaturés.

Nous sommes ramenés ainsi à la nécessité d'une lutte à la fois énergique et prudente contre les seules causes d'exposition que l'on puisse se flatter de détruire. Ces causes, l'administration ne les a qu'imparfaitement connues jusqu'à ce jour. Il y a dans le cœur de l'homme et surtout dans celui de la femme mille nuances délicates que la statistique ne saura jamais atteindre ni fixer. Il est donc nécessaire

(1) Voyez la première partie de ce travail dans la livraison du 31 décembre 1845.

d'employer des moyens de contrôle plus subtils : L'analyse morale, le raisonnement, l'observation personnelle des faits, tels sont les fils conducteurs qui nous paraissent mener plus directement, et comme par un chemin de traverse, à la connaissance des causes de l'exposition dans les grandes villes.

Nous diviserons ces causes en deux classes selon le caractère des influences auxquelles la mère obéit : tantôt sa volonté nous apparaît comme enchaînée par une nécessité impérieuse ; la crainte du déshonneur, le désordre, la misère, ont triomphé de l'amour maternel ; tantôt à côté de la nécessité se place une autre influence. Des conseils, d'odieuses menaces, en un mot l'action intelligente d'une volonté perverse remplace ou fortifie vis-à-vis de la mère l'action fatale des événements. Suivant MM. Terme et Montfalcon, les expositions dont la crainte du déshonneur a été le seul motif figurent pour un chiffre bien minime dans la somme totale des abandons d'enfants. Un prêtre que les fonctions de son ministère ont mis à même d'observer les faits de plus près, l'abbé Gaillard, croit au contraire que le sentiment de la honte est une des influences qui enlèvent le plus d'enfants à leurs mères. La statistique nous dit en effet que les expositions sont plus nombreuses, toutes choses égales d'ailleurs, dans les endroits où les mœurs sont plus sévères, et qu'elles diminuent dans les pays où les mœurs se relâchent (1). Quelle conséquence tirer de ces résultats ? Faut-il démoraliser la population pour diminuer le nombre des enfants trouvés ? Le remède serait ici pire que le mal. Nous aurons à voir si des mesures dictées par une sollicitude éclairée et charitable pour les filles-mères ne conduiraient pas plus sûrement au même résultat. Le sort de ces filles mérite encore plus de pitié que de blâme, car leur supplice vient d'un sentiment honnête : c'est ce qu'on garde de vertu dans le vice qui fait rougir.

Si des motifs d'honneur et de délicatesse déterminent quelques mères à se séparer de leurs enfants, le désordre des mœurs n'entraîne-t-il point d'un autre côté les mêmes conséquences ? Ici la réponse, il faut l'avouer, est moins facile. On ne peut nier que la débauche ne soit une cause d'endurcissement. Cependant il ne faudrait pas s'en exagérer l'importance. Des médecins dont le témoignage s'appuie sur une longue et constante pratique dans nos grandes villes assurent que les filles les plus libertines, les plus éhontées, sont souvent les plus désolées, les plus malheureuses, quand la nécessité les oblige à se séparer de leurs enfants. Si quelques économistes ont classé la débauche parmi les causes dominantes d'exposition, c'est qu'ils ont confondu son influence avec celle de la vie dissipée, des mœurs oisives au milieu desquelles elle se produit souvent. Les habitudes de coquetterie et de dissimulation que cette vie entraîne mènent plus rapidement encore que le désordre à l'oubli des devoirs maternels. Des femmes qui falsifient tout jusqu'à leur visage finissent par user la délicatesse et pour ainsi dire la fleur de leurs sentiments, comme elles altèrent la fraîcheur de leur teint sous le fard dont elles se couvrent. Les mères insensibles aux douceurs de la maternité se rencontrent en assez grand nombre parmi les filles de théâtre, les femmes entretenues et

(1) A Strasbourg, par exemple, où l'opinion est très-tolérante, plusieurs maternités précèdent en général le mariage dans les classes inférieures, et cette violation de la pudeur n'entraîne pourtant qu'un nombre assez faible d'enfants trouvés. La raison en est simple : ces filles-mères trouvent aisément à se placer avec leur nouveau-né, en qualité de nourrices, chez les bourgeois de la ville, qui ferment les yeux sur une faiblesse regardée comme tout ordinaire.

cette nouvelle variété de femmes galantes connues sous le nom de *lorettes*. De telles personnes se sont habituées à tromper tous les sentiments de la nature. Elles élèvent à grands frais dans leurs appartements des aras, des singes, des lévriers, et elles font porter leur enfant à l'hospice, se déchargeant sur la charité publique du soin de pourvoir à sa nourriture. Une naissance n'est, pour ces créatures égoïstes et blasées, qu'un embarras, un outrage à leur beauté, un fléau destructeur de leurs charmes.

La preuve du reste que cette négligence, souvent même cette haine des enfants, n'est pas toujours la suite de mœurs dérégées, c'est qu'on retrouve un semblable oubli des devoirs de la nature chez des femmes mariées. Les économistes ne sont point encore parvenus à se mettre d'accord sur la proportion des enfants légitimes reçus dans les hospices. Dans quelques localités, assure M. Lelong, membre du conseil général de la Seine-Inférieure, leur nombre a égalé et quelquefois même dépassé le nombre des expositions d'enfants nés hors du mariage. Ce résultat est au moins douteux ; mais, quel que soit le chiffre relatif des uns et des autres, on ne peut se défendre d'un sentiment pénible en songeant que ces enfants légitimes se trouvent déchus par un tel abandon de tous leurs droits civils. Cet acte seul leur imprime un caractère de bâtardise. Les femmes mariées qui exposent leurs enfants veulent bien pour elles des bénéfices et de la considération que donne dans la société l'union légale, mais elles ne veulent point étendre les mêmes avantages à leur postérité. Égoïsme monstrueux ! Les pauvres filles-mères qui, abandonnées de leurs séducteurs, élèvent à force de privations et de sacrifices le fruit d'un commerce illicite, affligent sans doute la morale publique ; mais leur libertinage nous révolte moins que cette froide et sordide indifférence couverte du manteau de la légalité.

La crainte de la honte, la dépravation, l'endurcissement, sont des influences toutes morales. Il est une influence matérielle qui résume toutes les autres : nous avons nommé la misère. Plus les conditions de l'existence sont dures pour une race du genre humain ou pour une classe de la société, moins les mères tiennent à léguer à leurs enfants le triste héritage de leurs souffrances et de leurs privations. Un savant anatomiste, M. Serres, nous racontait un jour avoir reçu des crânes de nouveau-nés qui provenaient d'une race soumise et maltraitée ; ces crânes portaient tous la trace imperceptible d'une piqûre d'aiguille qui avait dû occasionner sourdement la mort. Aux colonies, les femmes esclaves font périr en secret leur fruit dans leurs entrailles ou après leur délivrance, dans la crainte d'ajouter de nouvelles fatigues à leurs travaux, déjà si pénibles. Chez nous, les pères et mères des classes inférieures de la société montrent d'autant moins de répugnance au délaissement, qu'ils doivent faire partager à leur nouveau-né un sort plus triste et plus nécessaire. La pauvreté exerce encore une plus grande influence sur l'exposition des enfants légitimes que sur l'exposition des enfants naturels. Suivant MM. Terme et Montfalcon, l'extrême misère peut contraindre une femme, bonne mère d'ailleurs, au délaissement de son nouveau-né : ils en ont vu des exemples. L'abbé Gaillard croit même que cette cause agit presque seule sur l'abandon des enfants nés dans le mariage. Les médecins qui ont eu l'heureuse mission d'assister de pauvres femmes du peuple dans les travaux de l'enfantement ont presque tous été témoins de scènes navrantes. Quelques-unes accouchent sur la paille dans des greniers. Le médecin est obligé d'envoyer chercher de vieux linges pour envelopper l'enfant, qui sans cela eût été porté tout nu à l'hospice. Ces femmes fondent

en larmes et en sanglots quand elles voient leur nouveau-né s'éloigner d'elles. Il est rare qu'elles permettent son enlèvement sans se ménager par quelques signes le moyen de le retrouver un jour : dernière précaution bien touchante de la part d'une malheureuse mère qui se voit à ce point abandonnée de Dieu et des hommes ! L'espérance, ce sentiment dont la religion a fait une vertu, est, dans le cœur de la femme contrainte d'abandonner son enfant, quelque chose de plus encore : c'est la foi en une Providence qui protège les petits de l'oiseau sous l'aile de leur mère. Hélas ! il arrive trop souvent que l'oiseleur arrache pour toujours la couvée du nid et que le besoin enlève à jamais l'enfant du berceau.

Un ordre de causes moins connues comprend celles qui supposent l'action d'une volonté étrangère à celle de la mère. Sur ce terrain, c'est le père que nous rencontrons d'abord. Il faut le dire à son honneur, la femme se résigne moins aisément que l'homme à l'abandon de son enfant. Presque toujours sa résolution a été forcée, soit par l'éloignement du séducteur, soit par les conseils de l'amant ou du mari. La position abaissée de la femme dans les classes ouvrières est une des causes morales qui contribuent le plus à peupler nos hospices d'enfants trouvés. Une malheureuse accouche-t-elle sur un grabat, souvent l'homme sera assez lâche pour lui faire un crime de sa fécondité. En général, ces pauvres créatures accueillent ces grossières offenses avec un murmure timide et patient. Le père annonce hautement la résolution de mettre le nouveau-né à la charge de l'hospice : la mère désire le conserver, elle le ferait si elle était seule ; mais la crainte d'aggraver par sa résistance une position déjà si affreuse et d'encourir tout à fait la disgrâce de son mari l'emporte sur le sentiment maternel : elle se résigne. Accoutumée à fléchir dans toutes les actions de la vie, elle obéit cette fois encore en gémissant. Il n'est pas rare que le mari se charge de porter lui-même l'enfant dans le tour. Quelques économistes ont accusé le libertinage des mères : trop souvent la mauvaise conduite de l'homme amène le mépris des devoirs chez la femme, et les enfants portent la peine attachée au relâchement des liens conjugaux. L'exposition, dans un pareil cas, n'a même pas la misère pour excuse : des parents sans tendresse et sans moralité se débarrassent quelquefois des fruits du mariage uniquement pour être plus libres de suivre leurs penchants vicieux.

L'action de l'homme sur l'accroissement des expositions ne se limite pas à ce triste abus de l'autorité paternelle : dans nos campagnes, elle s'exerce encore sous une autre forme. Il n'est guère de plaie vive du cœur humain sur laquelle ne s'établisse une industrie ignoble et parasite. On ne s'attendait sans doute pas à rencontrer dans notre société le métier d'*expositeur* ; ce métier existe pourtant, il est même lucratif. De tels hommes se chargent, moyennant un prix convenu, de conduire secrètement au tour le plus voisin les enfants qu'on veut faire disparaître. Une facilité qui sert si bien les désirs de tant de filles ne pouvait manquer d'être recherchée ; les expositeurs ont réussi. Leurs prétentions s'accroissent à mesure qu'ils ont la conscience d'être plus nécessaires : en général, ces hommes vendent chèrement leurs services ; ils reçoivent pour chaque enfant une rétribution qui s'élève de 50 à 100 francs. Ce tarif varie d'ailleurs selon les localités et selon les personnes dont les expositeurs tiennent le secret entre les mains. Quelques-uns sont parvenus à mettre leur entreprise clandestine sur le pied d'un véritable établissement industriel ; ils travaillent en grand et ont des voitures pour faire régulièrement le chemin de l'hospice. Si encore ces misérables ne faisaient que servir l'indifférence de certaines mères en leur facilitant les voies à l'exposition ! mais on

a vu des repris de justice, des gens sans aveu, parcourir ainsi tout un département, et intimider les filles séduites pour leur arracher le fruit de leur grossesse. Il y en a même qui poussaient la contrainte et l'audace jusqu'à ravir les enfants dans les bras des mères, en les menaçant de les perdre si elles refusaient de les leur abandonner moyennant un indigne salaire. Suivant M. Curel, préfet du département des Hautes-Alpes, cette vile spéculation est une des causes qui livrent le plus d'enfants aux tours des hospices. Dans quel état encore les malheureux confiés aux mains des expositeurs arrivent-ils entre les bras de la charité publique ! Des faits d'une gravité accablante démontrent que ces hommes ne respectent guère la matière de leur industrie : des enfants ont souvent péri, faute de soins, durant le trajet ; d'autres ont été jetés à la porte de l'asile avec une négligence déplorable. Un enfant n'est, pour de tels êtres, qu'une marchandise dont ils n'ont pas même à supporter les avaries. Les tribunaux ont sévi çà et là contre ces criminels abus ; mais, il faut bien le dire, ils ont sévi mollement. La crainte d'un jugement et de quelques mois de prison ne suffit pas à éloigner ces spéculateurs sans âme et sans pudeur d'un métier qui leur produit de beaux bénéfices. Il faudrait d'ailleurs plus qu'une répression accidentelle pour arrêter la pratique de telles manœuvres ténébreuses ; il faudrait un système de surveillance bien établi et sévèrement pratiqué.

Les officiers de santé ne sont pas toujours demeurés étrangers à de semblables actes ; mais, de toutes les instigations qui poussent les filles-mères à l'abandon de leurs nouveau-nés, la plus puissante dans les grandes villes, c'est l'entremise des sages-femmes. Nous devons arrêter ici quelques instants notre attention sur une plaie affligeante et peu connue. L'institution des sages-femmes n'est point condamnable en principe ; elle a pour but d'offrir à la mère, dans les classes pauvres, des secours qu'elle ne peut réclamer du médecin, de fournir aussi un asile secret et assuré aux jeunes filles qui se trouvent dans la nécessité de donner clandestinement le jour à un enfant. Si de tels services sont utiles, la nature même de cette utilité les rend dangereux pour la morale publique. Il ne faut pas que la jeune fille ou la femme mariée qui a commis une faute ne puisse la cacher ; si telle était l'intention du législateur, il aurait voulu multiplier le suicide et l'infanticide. La force des préjugés est si grande en effet, que souvent on a recours au crime pour masquer une faute. La femme chez laquelle tous les sentiments d'honneur et de délicatesse frémissent encore se détruira ou détruira son enfant, plutôt que de divulguer sa faiblesse. Elle tue pour qu'on ne sache pas qu'elle a aimé, c'est-à-dire qu'elle a été femme. Dans un tel état de choses, on comprend la nécessité d'un asile mystérieux où cette infortunée reçoive tous les soins que réclame son état. Cet asile de l'amour trompé, souvent même du repentir, existe chez la sage-femme. Celle qui prend à petit bruit le chemin d'une de ces maisons de refuge ne lui confie pas seulement sa vie, son enfant, mais encore son secret ; elle s'y décide avec d'autant moins de peine, que la sage-femme, avant tout, est femme, et qu'à ce titre elle comprend les faiblesses de son sexe. On lui dit ce qu'on n'oserait pas dire au médecin, ce qu'une timidité bien naturelle fait cacher même aux parents. La sage-femme est donc, sous ce point de vue, un confesseur qui a charge d'âme. Plus de telles fonctions sont importantes et délicates, plus l'abus en est facile : ce voile de mystère qui protège la naissance dans la maison d'accouchement peut favoriser bien des désordres. Il faudrait que les sages-femmes fussent d'une moralité au-dessus de toutes les séductions pour ne trahir jamais le secret qui leur

est confié, pour détourner du libertinage la jeune fille timide qui vient réclamer leur secours une première fois. A ces conditions, leur ministère mériterait vraiment la reconnaissance publique. En est-il ainsi? Existe-t-il beaucoup de sages-femmes honnêtes, charitables, discrètes, qui soient pour la jeune fille séduite des sœurs aînées, et qui cherchent à la ramener aux bonnes mœurs tout en soulageant sa souffrance? Avant de répondre à cette question, nous devons rechercher la source à laquelle l'institution des sages-femmes se renouvelle constamment dans les grandes villes.

Il nous en coûte de le dire : cette source est impure. Des filles qui ont vécu du théâtre ou de la débauche finissent d'ordinaire par prendre, en désespoir d'amants, une profession qui n'exige pas de grandes études (1). Voilà les mains, au moins suspectes, entre lesquelles plus d'une jeune fille séduite, mais encore intéressante après sa faute, vient remettre ce qu'elle a de plus précieux au monde, son honneur et son enfant! Qui ne tremblerait pour l'un ou pour l'autre de ces trésors, surtout quand il est si aisé d'en trahir le dépôt? C'est à peine si une moralité vigoureuse résisterait à des épreuves aussi délicates, aussi répétées; comment espérer que l'honnêteté douteuse ou tout au moins bien novice de ces femmes sortira d'une telle entreprise avec les honneurs de la guerre? Voyons maintenant si l'expérience justifie nos craintes.

Il semble d'abord que les sages-femmes devraient être plus nombreuses dans les endroits où l'on a le plus besoin de leurs services. L'administration l'a voulu ainsi, mais le contraire arrive, et ce fait seul nous met sur la trace des abus que cache leur ministère. Les sages-femmes sont très-nombreuses à Paris et dans les grandes cités, où les secours de la médecine sont prompts et faciles; elles sont rares dans les petites villes, où ces secours sont moins à la portée de tous les habitants; elles manquent enfin dans les hameaux, où leur entremise serait la plus utile à cause de l'absence des hommes de l'art. Ces femmes recherchent évidemment les grandes villes, parce que les grandes villes sont des foyers de libertinage. Il n'est personne qui, en parcourant les rues de Paris, n'ait remarqué le nombre vraiment prodigieux des tableaux de sages-femmes qui garnissent les murs. Plus on s'enfonce dans les quartiers pauvres, obscurs, mal famés, plus ces enseignes se multiplient. Le grand nombre des maisons d'accouchement, évidemment hors de toute proportion avec les besoins réels, la vie excentrique et dissipée que mènent les maîtresses de ces établissements, tout nous dit que souvent leur profession est un masque, et que sous ce masque se cachent çà et là d'autres manœuvres que l'on n'avoue pas. Il nous reste à chercher quelles sont ces manœuvres, et comment de telles femmes vont mêlant la sainteté de leur ministère à toute sorte de profanations (2).

Pour beaucoup d'entre elles, ce métier est un prétexte, un voile complaisant destiné à couvrir le dérèglement des mœurs, tout en attirant les regards, et en mon-

(1) Ceux qui ont été à même d'observer les mœurs des habitants de la campagne savent fort bien que les femmes qui ont souvent été mères sont regardées comme très-capables d'assister et de conseiller les jeunes femmes en travail dans les hameaux où la médecine n'est pas encore représentée. Ce sont les matrones.

(2) Les renseignements qu'on va lire ont été recueillis par un médecin distingué dans le cours d'une longue et orageuse pratique. Nous avons dû, par une réserve que l'on comprendra, écarter quelques détails, sans cependant sacrifier les faits principaux. Quand on tient à guérir une plaie, il faut avoir le courage de la sonder et d'en étudier la nature.

trant le chemin de leur domicile. Les sages-femmes, dans les grandes villes, ne viennent pas seulement au secours de la licence, elles vont pour la plupart au-devant. On les voit s'entremettre à l'envi dans toute sorte d'intrigues, et négocier, moyennant un prix fixé, des rencontres funestes à la vertu. Couvertes du manteau de la science qu'elles possèdent assez mal, ces créatures spéculent, et sur quoi? sur ce qu'il y a de plus délicat, de plus précieux, de plus sacré dans le monde, les faiblesses du cœur et la maternité! Les sages-femmes ont tout profit à favoriser la violation des devoirs. Loin de détourner la jeune fille d'une première faute, leur intérêt est au contraire de l'engager à la récidive, en lui évitant les ennuis et les embarras de la fécondité. Aussi excitent-elles la jeune mère à l'abandon de son enfant, comme au seul moyen de conserver intacte la liberté de ses actions. L'ardeur que mettent les sages-femmes à séparer les filles-mères de leur nouveau-né relève d'un motif plus profond et plus calculé qu'on ne le croirait. Les maîtresses de maisons d'accouchement n'enlèvent pas le nouveau-né pour l'hospice, en vue seulement du gain attaché à cette démarche clandestine : non ; elles savent que l'enfant est en outre un moyen de réparation pour la mère, et elles craignent plus que tout le reste les suites de cette influence morale.

L'action que les sages-femmes exercent à Paris sur les expositions d'enfants est incalculable ; non-seulement la plupart d'entre elles acceptent volontiers la commission de porter elles-mêmes le nouveau-né aux Enfants-Trouvés, mais, non contentes d'une coupable complicité, elles obsèdent, en cas de résistance, l'esprit affaibli des femmes récemment délivrées, pour les amener à une séparation contre laquelle se soulève la nature. Quelques-unes ont eu recours, en pareil cas, à la menace ou à la fraude. A peine ont-elles obtenu, par une sorte de contrainte morale, la permission d'enlever le nouveau-né pour l'hospice, qu'elles s'en saisissent comme d'une proie. Ce petit être leur a été remis ordinairement couvert des nippes de la mère ; un grand nombre de ces femmes le dépouillent en chemin, et le jettent ensuite tout nu dans le tour. Voler les langes d'un enfant abandonné, c'est presque aussi odieux que de prendre le linceul d'un mort ! La maison d'accouchement, située dans le quartier Saint-Jacques, étant ouverte aux sages-femmes comme le théâtre classique de leurs études, elles en profitent pour y semer de mauvaises influences. Parmi les femmes enceintes qui mettent au jour dans cet hospice les fruits de l'imprudencé ou de la débauché, il y en a un grand nombre qui sont irrésolues sur la destination de leur enfant. Les religieuses leur donnent de bons avis pour les déterminer à remplir les devoirs de mère. Le plus souvent ces avis ont un heureux résultat : les pauvres Madeleines, à demi repentantes, sont sur le point de sortir de l'hospice avec leur enfant qu'elles ont bien l'intention de garder. Une sage-femme survient qui détruit l'ouvrage des religieuses. Cette mauvaise conseillère choisit plus d'une flèche dans son carquois ; elle en a qui manquent rarement le but. Elle trouve moyen de persuader à la mère que son enfant sera mieux traité entre les bras de la charité que dans les siens, déjà si chargés de misères et de travaux. Une des ruses, un des arguments que les sages-femmes emploient le plus ordinairement en pareil cas, et qui ont le plus de prise sur le cœur des faibles mères, c'est de leur laisser croire qu'elles pourront communiquer librement avec leur nouveau-né après son admission dans l'hospice. On sait qu'il n'en est rien : l'enfant tombé dans le tour est un enfant perdu pour sa mère. Quelques sages-femmes ont eu alors recours à des artifices inimaginables pour abuser les pauvres filles durant plusieurs années, en leur donnant sur le compte de leur enfant des

nouvelles fausses, qu'elles faisaient semblant de tenir de l'administration par une voie secrète et coûteuse. Il va sans dire que les mères payaient les frais de cette correspondance imaginaire. La ruse finissait quelquefois par se découvrir : l'enfant était mort ou perdu depuis longtemps ; mais la honte de leur lâche action réduisait le plus souvent ces malheureuses mères au silence, et assurait l'impunité d'une complice mille fois plus coupable qu'elles-mêmes.

Comme on le voit, les sages-femmes ont d'autres motifs que la rétribution directe pour exhorter les mères au délaisement. Ce gain pourtant n'est pas à dédaigner. Les sages-femmes exigent en général de 20 à 30 francs pour déposer un enfant dans le tour, et croirait-on qu'une quinzaine d'entre elles à Paris portent à l'hospice jusqu'à sept enfants par semaine ? ce qui suppose en moyenne, pour chacune, un revenu de 9,000 francs par an ! Quelques-unes même retirent de leur industrie un bénéfice encore plus considérable ; il y en a qui prélèvent sur les expositions une rente annuelle de 14,000 à 20,000 francs. Sur 5,000 nouveau-nés (et nous comptons au plus bas) qui tombent, année commune, à la charge de l'hospice de Paris, la moitié au moins ont passé entre les mains des sages-femmes. On voit d'ici quelle vaste exploitation ! Il n'y a plus guère sujet après cela de s'étonner du grand nombre des sages-femmes et de la concurrence qui règne en un pareil métier. On a plutôt le droit d'être surpris en voyant ces pourvoyeuses du tour exiger un prix si élevé d'une commission que le premier venu pourrait remplir ; mais les sages-femmes ont le talent d'exagérer aux yeux des filles-mères les difficultés de l'admission dans l'hospice. Elles profitent ainsi de l'ignorance et de la honte des malheureuses pour les rançonner, car ces difficultés n'existent pas : le tour est ouvert pour tout le monde. Enfin elles s'arment de toutes les ressources du charlatanisme pour persuader aux mères que le secret de l'exposition sera mieux placé entre leurs mains. La discrétion devrait assurément constituer la première qualité de semblables confidentes, mais les sages-femmes ne connaissent que la discrétion qui s'achète, et la coupable facilité avec laquelle ces femmes vendent le secret qui leur a été confié n'a d'égale que leur adresse à poursuivre et à dévoiler les traces d'une affaire ténébreuse.

Les enfants que les sages-femmes ravissent en quelque sorte par violence au sein des mères sont-ils du moins déposés invariablement dans le tour de l'hospice ? Des témoignages accablants nous forcent d'en douter. D'abord un certain nombre de ces enfants sont exposés sur la voie publique ; ces commissionnaires infidèles trouvent quelquefois plus commode de s'épargner les ennuis et les longueurs de la route en se déchargeant du nouveau-né au coin de la première borne venue. Il est arrivé aussi que des enfants confiés à des sages-femmes pour être portés dans l'hospice ont été redemandés plus tard à l'administration par leurs parents, et n'ont pas été trouvés inscrits sur les registres. Ces enfants avaient été vendus par les sages-femmes dans des familles où se machinait une odieuse supercherie. Il fallait simuler une grossesse, un accouchement, pour que le mari, en l'absence d'héritiers directs, ne léguât pas ses biens à des collatéraux, et les sages-femmes avaient prêté avec empressement à ces tristes manœuvres un concours intéressé.

L'infanticide et l'avortement relèvent en grande partie des mêmes causes auxquelles nous avons dû attribuer la multiplicité des expositions. L'administration a dans ces derniers temps dirigé de nombreuses recherches statistiques sur les crimes envers les naissances, mais elle n'est pas remontée à la source. L'influence des sages-femmes se montre là plus active qu'ailleurs et plus funeste. C'est par

leur intervention, souvent même par leur conseil, que se commettent presque toutes ces énormités dont la trace fugitive échappe trop souvent aux lumières de la justice. L'idée de l'infanticide ou de l'autre crime, plus lâche encore, est presque toujours, chez la jeune fille séduite, le résultat d'un sentiment d'honneur exagéré ou d'une légèreté déplorable. Si au malaise de son état, qui obscurcit toutes ses facultés morales, s'ajoute le concours de circonstances impérieuses; si surtout une personne de son sexe, lui évitant l'embarras d'un aveu pénible, prête à ces circonstances l'entremise et le ministère de la science médicale, c'en est fait du fruit de la grossesse : on essaiera de porter en commun des mains criminelles sur l'ouvrage de Dieu.

Les causes des expositions et des crimes envers les naissances sont maintenant connues. C'est sur ces causes qu'il faut agir, si l'on tient à restreindre sérieusement le nombre des enfants trouvés. Laissez la femme à ses inspirations; écartez les besoins matériels dont le poids entraîne et subjugue trop souvent sa volonté; éloignez d'elle surtout les démarches perfides, les industries intéressées à sa faiblesse, et nous croyons que le sentiment maternel, dégagé alors des circonstances qui l'excitent à faillir, combattra lui-même le fléau bien mieux que ne peuvent le faire les actes administratifs. Là, mais là seulement est le remède au mal. Faute de s'être attaqué aux causes des expositions, faute surtout d'être venu au secours de la nature pour lui restituer toute son action et tous ses droits, on n'a guère tenté jusqu'ici que des réformes impuissantes, téméraires, prématurées. L'administration supérieure a fait de grands pas en France depuis quelques années sur le terrain de la question des enfants trouvés; mais, il faut bien le dire, et nous espérons le démontrer, ce sont des pas hors de la voie.

II. — DES MESURES ADMINISTRATIVES : LE DÉPLACEMENT, LA FERMETURE DES TOURS.

Il nous est venu d'Angleterre, dans ces derniers temps, je ne sais quelles théories matérialistes, qui au nom de l'économie sapent toutes les bases de la morale et de l'humanité. Que disent ces théories? Les riches ne doivent rien aux pauvres; il faut que chacun pourvoie comme il peut à ses besoins; l'assistance publique est un abus qui encourage la paresse et les penchants vicieux. Peu s'en faut que, séduit par de telles doctrines, on n'ait déclaré la charité une vertu immorale ou tout au moins dangereuse. Voici un homme qui meurt de faim à votre porte : gardez-vous bien de le secourir, car vous en feriez peut-être un mendiant ou un vagabond. Voici un enfant qu'une main inconnue a jeté sur le seuil de votre maison : n'allez pas commettre la faute de vous laisser attendrir et d'adopter cet enfant, car d'autres mères pourraient le savoir, et l'idée qu'une femme a pu exposer un nouveau-né sans causer sa mort les engagerait à en faire autant. Mal pour mal, nous aimons encore mieux la doctrine chrétienne qui a fait un précepte de l'aumône. Si l'aumône est un palliatif grossier et impuissant, elle entretient du moins le lien social. Une charité irréfléchie peut sans doute devenir funeste aux pauvres en les poussant à l'oisiveté, et nous sommes même prêt à reconnaître que dans beaucoup de cas il vaudrait mieux donner du travail que des secours. Travailler, c'est devenir meilleur : l'ouvrier actif rapporte non-seulement au logis, à la fin de

la semaine, l'argent nécessaire pour nourrir sa famille; il rapporte encore chaque soir à sa femme, à ses enfants, un front plus joyeux, un cœur plus fidèle et plus dévoué. Celui qui donne de l'ouvrage donne deux fois, car, outre le salaire qui est le fruit du travail, il communique le bien-être moral attaché à l'accomplissement d'un devoir. Il y aura néanmoins toujours une classe de pauvres que cette philanthropie n'atteindra pas. C'est surtout vers ceux-là, c'est vers les vieillards, les infirmes, les enfants en bas âge, que la charité chrétienne inclinait le cœur des riches. Elle leur disait : Vous êtes les pourvoyeurs de leurs besoins; je vous adjure de prélever pour eux un fonds sur la modération de vos vanités et de vos délicatesses sensuelles. Un tel langage était sans contredit plus humain que celui des économistes de la Grande-Bretagne; il était même plus politique, car la société est aux yeux du philosophe un apport mutuel de forces et d'éléments divers qui se fécondent par l'union. La somme des services se mesure sur celle des biens : celui qui a plus reçu est tenu à faire et à donner davantage.

Quoi qu'il en soit, les doctrines économiques (1) contraires à la charité ont prévalu dans ces derniers temps. Un des résultats de l'application de ces doctrines au système administratif a été de réduire la somme des secours publics. Les enfants trouvés ne pouvaient manquer d'être compris dans une telle réforme. La question de ces enfants se rattache en effet à celle du paupérisme par des liens faciles à saisir : chez de telles victimes, sorties nues du ventre d'une mère ignorée, la pauvreté est, pour ainsi dire, de naissance. Qu'a prétendu l'administration en introduisant des changements dans le service des enfants trouvés? Elle a voulu faire des économies. Il est bon sans doute d'épargner les deniers des contribuables, il est juste de ménager le budget, notre bourse à tous; mais toute économie qui entreprend sur les comptes de la morale et de l'humanité est une économie onéreuse pour un état. Si peu que coûte l'oubli des devoirs de la charité, cet oubli coûte toujours trop cher. Il est vrai que l'économie a une morale à elle : moins on secourra les enfants trouvés, nous dit-elle, moins les pères et les mères exposeront leurs enfants. Ce raisonnement n'est pas neuf, il remonte au rhéteur Sénèque; admis et suivi courageusement dans la pratique, il amènerait des conséquences monstrueuses.

Depuis longtemps les hospices de province se plaignaient du grand nombre d'enfants trouvés qui étaient à leur charge. On avait cru remarquer dans certaines localités que des filles-mères, après avoir délaissé leur nouveau-né dans le tour, cherchaient, par un sentiment bien naturel, à suivre la piste de cet enfant chez la nourrice entre les bras de laquelle l'administration l'avait remis. Quelques-unes, encore à demi mères, surveillaient ainsi de l'œil et du cœur le fruit de leur malheureuse grossesse. L'administration crut voir dans cet exercice clandestin des droits de la nature un abus qu'il fallait réprimer. Le moyen qu'on inventa pour déjouer cette pieuse fraude n'était pas heureux : il consistait à transporter les enfants placés en nourrice d'un département dans un autre. Le déplacement (c'est le nom qui fut donné à cette mesure) eut quelques heureux résultats, si l'on n'envisage ici que la question financière. Certaines mères froissées dans leurs

(1) Nous regrettons de retrouver une partie de ces doctrines dans un ouvrage récent : *Parti à prendre dans la question des enfants trouvés*, par M. T. Curel; nous le regrettons d'autant plus, que nous aurons bientôt l'occasion de louer les idées pratiques et le bon sens administratif de l'auteur.

sentiments les plus tendres, et voyant tout à coup leur sollicitude déroutée, se décidèrent à retirer leur enfant. L'hospice bénéficia ainsi d'une diminution dans ses dépenses. Ces minces avantages matériels ne sont-ils point balancés par d'autres inconvénients moraux? Nous voulons croire que les transports ont été effectués avec tous les ménagements convenables; on a choisi le moment de la belle saison; on n'a déplacé que les enfants valides, dont l'allaitement était terminé depuis six semaines au moins. Tout cela est fort bien pour prévenir les accidents mortels; mais a-t-on aussi ménagé le cœur des nourrices et l'avenir des enfants? L'état ne doit pas calculer uniquement dans les secours aux enfants trouvés les soins qui conservent l'existence: un enfant ne vit pas seulement de lait; il lui faut en outre de la tendresse, des affections qui veillent autour de son berceau. Le déplacement détruit tout cela. Un lien commençait à se former entre ces enfants délaissés par leurs véritables parents et la famille adoptive que l'état leur a donnée; ce lien moral, le seul qui puisse exister pour eux, vous le brisez. Les premières nourrices avaient appris à aimer leur nourrisson; ce nourrisson était presque devenu pour elles un enfant: on le leur enlève. Et cet enfant déplacé, où va-t-il? Exilé si jeune sur la terre, il voit changer déjà au-dessus de sa tête le ciel qui l'a vu naître et grandir. Nous savons bien qu'une autre nourrice, un autre toit va le recevoir; mais on ne transporte pas ses affections comme son domicile. Cet enfant s'était fait une famille, il commençait à tenir par des attaches mystérieuses au sein qui lui versait sa nourriture, et vous le jetez entre les mains d'une femme inconnue, pour laquelle il n'est plus qu'un étranger. Combien faudra-t-il de temps pour que ce tendre arbrisseau, transplanté dans une nouvelle terre, reprenne racine? L'amour naît d'un regard, d'un souffle, d'un mouvement de la nature: il n'en est pas de même de l'attachement.

Le système des échanges est fatal aux enfants: il est quelquefois inutile pour dérouter les recherches des mères. Plus d'une a en effet réussi à suivre, malgré la distance, les traces qu'on voulait leur dérober. De l'avis même des partisans du système, les déplacements, pour atteindre le but qu'on se propose, auraient besoin d'être souvent renouvelés. Or, nous ne craignons pas de le dire, le déplacement souvent reproduit serait une mesure inhumaine, qui punirait les enfants pour des fraudes dont ils seraient les innocentes victimes. Des hommes graves, des économistes de bonne foi, des médecins, qu'avait d'abord séduits l'idée de dépayser les nourrissons, ont renoncé à cette idée, après avoir été témoins des scènes douloureuses qui accompagnent un pareil acte administratif, après avoir vu des nourrices, des vieillards fondre en larmes, en se séparant des petits enfants qu'ils s'étaient accoutumés à regarder comme les leurs. Des femmes les serreraient entre leurs bras pour les défendre contre les atteintes de l'autorité. On eût dit un second massacre des innocents. Quelques pauvres familles refusaient même absolument de rendre ces enfants adoptifs, et aimaient mieux partager avec eux leur pain noir que de les voir s'en aller. Qu'a produit le déplacement en échange de tant de larmes? Une économie de deux ou trois millions!

L'administration s'est autorisée de l'accroissement des enfants trouvés pour essayer une autre mesure encore plus grave: nous voulons parler de la fermeture des tours. Cet accroissement est sans doute un fait alarmant et capital, mais il y aurait de l'injustice à le mettre tout entier sur le compte de nos institutions de bienfaisance. L'augmentation du nombre des enfants trouvés paraît tenir à deux autres causes: le mouvement de la population, et les soins apportés dans le régime

des établissements où l'état exerce les devoirs de la maternité. Ce n'est pas tant le nombre des naissances inconnues et délaissées qui augmente, c'est la mortalité qui diminue. Il n'y a guère plus d'enfants exposés qu'autrefois ; il y a dans nos asiles publics beaucoup plus d'enfants conservés. Il est vrai que pour l'administration le résultat est le même : la charge de l'hospice s'accroît aussi bien des conquêtes de la science que du désordre des mœurs. Aussi voyons-nous l'économie publique s'épouvanter de ces soins charitables et vouloir y mettre un terme ou du moins une mesure. Intéressée à méconnaître ce qu'a de consolant pour l'humanité l'élévation progressive du chiffre des enfants sauvés d'une mort presque certaine par la généreuse assistance de nos hospices, elle n'a voulu voir dans la liberté du tour qu'un encouragement à l'oisiveté, au libertinage, au mépris des devoirs de la nature. Un des freins que la nature a mis au libertinage des femmes, disent les adversaires du tour, c'est la crainte d'avoir des enfants : leur apprendre à braver un tel péril, c'est renverser la digue qui retient chez la plupart d'entre elles tous les penchants vicieux. A vrai dire, nous ne croyons pas que la suppression des tours diminuerait beaucoup le nombre des naissances illégitimes : la faiblesse ou le vice ne prévoient pas. L'amour est, comme tout le monde sait, une force aveugle qui ne calcule même pas avec la mort. Ce n'est pas l'oubli de la pudeur, c'est tout au plus l'oubli de la maternité que le tour encourage. Ici encore les plaintes ont été excessives ; on a accusé cette institution nouvelle (1) d'être une provocation indirecte au délaissement, un appel muet à l'indifférence des mères, un tronc ouvert à l'immoralité publique. On a été jusqu'à dire que la liberté du tour menaçait la famille, et que la famille ne résisterait pas longtemps à une si rude et si constante épreuve. L'influence de ces craintes exagérées se trahit dans les nouvelles mesures que vient de prendre l'administration.

Quelques départements ont substitué au tour l'admission à bureau ouvert. Le dépôt du nouveau-né s'y fait sans mystère, dans un bureau de l'hospice, par un étranger qui donne son nom et celui de la mère. Le nom et le domicile de cette femme sont inscrits sur un registre. Si l'ancien système avait ses défauts, le nouveau présente aussi des inconvénients. Le mystère du tour favorisait sans doute quelques abus : la réception banale et clandestine offrait aux mères qui voulaient se débarrasser de leurs enfants une facilité dangereuse ; mais cette clandestinité même avait aussi quelques avantages moraux. L'exposition du tour était du moins une œuvre nocturne, furtive, inaperçue, une œuvre qui fuyait la lumière ; on en a fait par la nouvelle mesure une œuvre avouée, régulière, qui ose se déclarer elle-même aux fonctionnaires publics. Le tour tolérait l'abandon du nouveau-né ; l'admission à bureau ouvert l'autorise. Il était bon qu'on se cachât pour manquer aux devoirs de la nature ; il était moral d'épargner la rougeur des mères. Qu'arrivera-t-il ? La malheureuse que vous mettez dans la nécessité de confesser sa faute s'en excusera sur les circonstances qui l'ont amenée à faillir ; elle appuiera sur son état de misère le refus d'élever son enfant ; elle cherchera, en un mot, à s'absoudre elle-même en accusant la société. Quelle a été la pensée de l'administration ? Elle a compté sur l'effet de cette mesure pour intimider l'amour-propre et le respect humain : elle s'est dit qu'un grand nombre de mères reculeraient devant l'obligation de se faire connaître à un employé. Nous ne contestons pas

(1) Les tours n'étaient pas connus au temps de saint Vincent de Paule ; ils étaient même peu communs en France pendant les premières années du XIX^e siècle.

que la nécessité de se découvrir n'ait arrêté en chemin des femmes qui avaient gardé quelque pudeur ; mais dès lors le but de l'institution est manqué. Vous écartez la faiblesse honteuse et timide ; vous n'écartez pas le vice endurci qui lève le masque et qui ose dire son nom. Abolir le mystère des réceptions, dépouiller l'exposition du secret dont le législateur avait cru prudent de l'entourer, c'est une tentative qui aggrave le principe du mal au lieu de le détruire. Il y a des délits tellement contraires à la nature, que l'administration doit paraître les ignorer ; il y a des secours qui tombent sur des besoins si délicats, qu'elle ne doit point intervenir directement dans la distribution de ces secours. La providence de l'état doit être vis-à-vis des enfants trouvés comme la providence divine, qui cache sa main.

L'administration a prétendu en outre se réserver par l'admission à bureau ouvert un droit d'examen sur les expositions. Ce droit s'est exercé et même assez sévèrement dans quelques provinces. Le résultat d'une telle information a été le refus d'un grand nombre de nouveau-nés à la porte de l'hospice, et le refoulement de ces nouveau-nés dans les bras de leur mère. Nous ne doutons pas que dans les provinces, où il est plus facile à l'administration d'exercer son contrôle vis-à-vis des habitants, les motifs d'exclusion n'aient été fondés sur un examen sincère des moyens d'existence. En voilà assez peut-être pour justifier les auteurs de l'enquête ; mais les nouveau-nés rendus de vive force à leurs mères, comment sont-ils reçus, comment sont-ils traités ? Il a souvent fallu que le maire ou le préfet, suivi d'autres officiers publics, se rendit au domicile des femmes qui venaient d'accoucher pour leur faire reprendre leur enfant. Rien ne manquait à de telles scènes de contrainte et de violence. Comment ne pas trembler ensuite pour le sort d'un être frêle et sans défense ainsi imposé de vive force aux soins de celle qui lui a donné le jour ? Cette femme cède à la crainte, à la nécessité : elle se vengera. L'autorité, dit-on, a les yeux sur elle, mais l'autorité ne voit pas tout. A peine l'action des officiers publics s'est-elle éloignée, que l'enfant est exposé de nouveau sur un grand chemin ; ou, si la mère le garde, c'est pour lui faire sentir sa colère. En fermant brusquement la voie des tours, on multiplie le nombre de ces petits martyrs domestiques, pour lesquels le toit maternel est un enfer et l'existence une mort mille fois répétée. C'est pour fuir les mauvais traitements de la femme chargée malgré elle de remplir les devoirs de la nature, qu'un grand nombre de jeunes garçons et de jeunes filles s'échappent, et vont se jeter chaque jour dans le vice, dans la misère ou dans le vagabondage. La loi ne crée pas des sentiments ; elle peut bien obliger les femmes à garder leurs enfants, elle ne saurait faire des mères. Il lui faudrait pour cela une puissance dont Dieu seul a le secret. Or, quand le cœur manque aux mères, l'hospice, malgré tous ses maux et ses dangers, vaut encore mieux pour les enfants que la maison maternelle.

La clôture des tours n'était qu'un premier pas dans une voie plus rigoureuse encore, un acheminement vers la suppression des hospices d'enfants trouvés. O Vincent de Paule, ton œuvre fut battue en brèche de tous côtés, les établissements que créa ta main charitable passèrent pour des fléaux du genre humain ! Au nom de Malthus, on t'accusa d'avoir décimé la population ! Une science inconnue de ton temps, la statistique, établit qu'en contribuant à augmenter le nombre des enfants trouvés, les hospices dont tu fus le fondateur avaient étendu les lois d'une mortalité sauvage sur une plus forte masse d'individus. Ta charité, ô malheureux apôtre, avait donc été en définitive une vertu nuisible et meurtrière ! Nous négligerons

ces attaques. Il n'est pas vrai que les établissements d'enfants trouvés aient versé sur la société tous les maux qu'on leur reproche. Ces asiles publics ont répondu aux besoins des deux derniers siècles. Il y avait de malheureux enfants jetés sur le pavé de la rue : un bon prêtre sentit le besoin de les ramasser dans un pan de sa robe ; la charité chrétienne en eût fait autant à sa place. De tels établissements sont-ils devenus inutiles de notre temps par le progrès des mœurs ? Non, puisque les mêmes maux et les mêmes besoins existent. Il y a encore des petits enfants privés de mère. Que deviendraient sans les hospices le plus grand nombre de ces enfants nouveau-nés qu'on expose chaque jour ? Ils mourraient. Ce seul mot tranche pour nous la question et donne raison à Vincent de Paule contre Malthus. Il est vrai que l'administration ne se montre point si aisément convaincue : que nous dit-elle ? Beaucoup de mères qui n'auraient point abandonné leur enfant, si elles avaient cru l'exposer à la mort, se décident à cet acte contre nature, quand elles savent que leur enfant sera recueilli. Sans doute les hospices admettent quelques abus, mais mieux valent dix abus qu'un crime. Est-il d'ailleurs bien moral de suspendre un pareil glaive au-dessus de la résolution d'une pauvre mère, pour la forcer à remplir son devoir ? Il peut s'en trouver une que le danger de mort de son enfant n'arrête pas. Nous croyons qu'il y aurait de la barbarie à calculer les chances qui suffissent exactement à sauver les nouveau-nés de la destruction, car il peut arriver qu'une chance sur cent vienne à manquer, et l'on ne peut jouer sans une légèreté criminelle avec la vie que Dieu a mise dans ces enfants.

De tels calculs ont pourtant été faits. Il s'est rencontré des lumières complaisantes pour mettre la science au service des théories administratives. Il s'agissait de prouver que le nombre des infanticides et des autres crimes contre les naissances n'avait point augmenté dans les départements où les nouvelles mesures avaient été appliquées. M. Remacle a dirigé vers cet objet des recherches fort savantes à coup sûr ; ces recherches ont néanmoins l'inconvénient de toutes les statistiques, où l'opinion de l'homme n'a pas été faite sur les chiffres, mais où les chiffres ont été faits sur une opinion arrêtée d'avance. Les calculs arithmétiques donnent presque toujours en pareil cas la réponse qu'on souhaite. Le bon sens et la conscience ont aussi leurs révélations, si la statistique a les siennes. Or, une voix intérieure nous dit qu'on ne retire pas subitement sans danger la main tutélaire étendue depuis de longues années sur les expositions. Quoi ! le libertinage, le vice, la misère, trouvent tout à coup la voie du tour fermée, et vous voulez que la pensée de l'abandon, irritée par cet obstacle, ne cherche pas d'autres moyens pour se satisfaire ! On aurait beau grouper des chiffres autour d'une telle affirmation, qu'on ne les croirait pas. Sans doute les tours n'exercent pas une influence absolue sur les infanticides ; c'est dans le cœur de la mère bien plus encore que dans les institutions de bienfaisance qu'il faudrait mettre des garanties contre un pareil crime. La mère qui expose tuera néanmoins une autre fois si les circonstances le lui conseillent, et si l'état refuse de se charger du fruit de sa grossesse. Quand la France ne ferait par l'existence des tours qu'enlever toute excuse à un acte monstrueux et révoltant, elle remplirait encore le devoir de toute société vigilante, qui est d'éloigner de ses membres les tentations et les dangers de chute. Il y a d'ailleurs un autre crime plus caché que l'infanticide, plus insaisissable, plus rebelle à la statistique ; ce crime, puisqu'il faut le nommer par son nom, c'est l'avortement. Or, les tentatives d'avortement se multiplient. Les aveux même de l'administration

ne nous laissent aucun doute à cet égard (1). Qu'on accuse les progrès de la science de servir trop bien les désirs coupables de certaines femmes, toujours est-il que le fait existe, et que ce fait est alarmant. Il se rencontre, nous le savons, des mères qui, malgré la présence des tours, ont recours à l'avortement pour s'éviter les ennuis et les incommodités d'une grossesse féconde; mais le nombre de ces mères augmentera, quand à de tels motifs, basés sur un vil et immoral égoïsme, s'ajoutera pour elles l'obligation de garder leur enfant. On a dit, pour démontrer l'impuissance des tours, que l'infanticide était le plus souvent un acte de délire. Il n'en est pas de même de l'avortement. Ce dernier crime se commet souvent de sang-froid; il est volontaire, réfléchi, prémédité. La femme qui s'y livre, quoique entraînée par de perfides conseils, a eu le temps de calculer les chances de sa situation et les motifs de cet acte. Il y aurait donc de l'entêtement à soutenir que le plus ou moins d'obstacles apportés à l'abandon des enfants nouveau-nés n'exercera aucune influence sur l'extinction de ces enfants dans le ventre de leur mère.

Les départements étaient déjà engagés dans la voie des épreuves et des tentatives, que la ville de Paris hésitait encore. Une expérience avait été faite néanmoins durant les deux derniers mois de l'année 1857 et les deux premiers mois de 1858. Cette expérience fut courte: le résultat n'en fut pas heureux. On avait fait garder le tour durant la nuit par deux sergents de ville: les expositeurs, trouvant l'entrée de l'hospice fermée ou du moins contrariée, ne se déconcertèrent nullement. On déposa les enfants çà et là aux environs de la maison de la Maternité. Des accidents survinrent, et la mesure fut retirée. Aujourd'hui le conseil des hospices demande au conseil général de la Seine le rétablissement du système essayé en 1857 pour la réception des enfants dans l'hospice. Un projet de règlement est voté. On n'a pas osé détruire le tour de Paris. L'administration a inventé un moyen mixte, qui, tout en respectant l'existence matérielle de ce cylindre de bois, en rend l'usage illusoire. Des agents de l'hospice auront les yeux sur le tour: chaque déposant qui aura le courage d'affronter la présence de ces agents sera interrogé sur l'origine du nouveau-né, sur la mère qui lui a confié la mission de l'apporter, et sur les motifs de cet abandon. On voit jusqu'où peut remonter une telle enquête. Cette invention du tour surveillé ne nous semble pas heureuse: elle enlève à l'institution son caractère. Quelle a été la pensée du fondateur? C'est de couvrir d'un voile impénétrable l'acte d'abandon du nouveau-né. Du moment que vous ôtez ce voile, vous ôtez le tour. Ce que nous avons dit de l'admission à bureau ouvert retrouve ici son application. La nécessité de fuir la lumière et les regards agit plus qu'on ne le croit sur les natures timorées. Voici, à ce propos, un fait que nous pouvons garantir. Une fille-mère, réduite à l'isolement et à la misère la plus affreuse, était sur le point de perdre son enfant après s'être perdue elle-même. Une nuit, elle s'engage d'un pas tremblant dans cette longue et tortueuse rue d'Enfer, toute pleine de ténèbres. Elle arrive devant l'hospice. Sa conscience

(1) A Paris, le nombre des nouveau-nés et des fœtus reçus à la Morgue présente, pour les années 1854, 1855 et 1856, une moyenne annuelle de 19; pour 1857 et 1858, la moyenne a été de 59 par an; la moyenne pour les six années de 1859 à 1844 a été de 61. Ces chiffres sont encore très-éloignés de nous donner une idée exacte des crimes qui se commettent. Toutes les statistiques officielles ne révèlent jamais, en matière d'avortement et d'infanticide, que le mal connu, patent, constaté; elles ne peuvent dévoiler la plaie latente.

troublée donne une voix au moindre bruit du vent, au moindre mouvement des feuilles. Pleine d'hésitation et de crainte, elle se traîne jusqu'au cylindre fatal. La lune est au-dessus de sa tête. A cette pâle clarté, elle voit son enfant; elle le regarde avec un déchirement de cœur; elle l'embrasse une dernière fois, elle l'embrasse encore, et elle pleure. Alors un bruit de voiture se fait entendre derrière elle : ce bruit augmente sa frayeur; elle se retire. Le danger s'éloigne : la voix de la nature la détourne de son coupable dessein. Quoi qu'il doive lui en coûter, elle élèvera son enfant. Cette mère a tenu sa résolution, et elle serait désespérée aujourd'hui d'avoir manqué à ses devoirs, car son enfant est sa consolation, son soutien; son enfant la nourrit. Dira-t-on que les représentations des fonctionnaires de l'hospice auraient déterminé le même changement? Nous ne savons : le tour avec son silence éloquent, sa solitude, ses terreurs nocturnes, parlait peut-être mieux que la voix des hommes à certaines consciences délicates. Supposons d'ailleurs que le même effet heureux eût été produit par les conseils de l'administration, l'idée d'abandon, qui est restée un secret entre cette femme et Dieu, un secret à jamais ignoré de son enfant, cette idée serait devenue par le fait de l'admission à bureau ouvert un secret public. Tout est là.

Cette recherche de la maternité, mesure tracassière et inquisitoriale, s'il en fut, atteindra-t-elle le but qu'on se propose? L'administration veut arriver par ce moyen à dévoiler les crimes que les naissances et les expositions clandestines peuvent couvrir. L'intention est bonne, mais il y aurait de la naïveté à croire que les expositions entachées de forfaiture viendront s'offrir d'elles-mêmes à la lumière d'une enquête. On aura recours, en pareils cas, à d'autres moyens qui compromettront l'existence des enfants. Un des moindres dangers à craindre est celui des expositions sur la voie publique. Cet abus persiste malgré l'existence des tours. Le chiffre moyen des enfants exposés dans les rues de Paris, de 1858 à 1844, est de 29 par année. Le nombre de ces enfants augmentera. On sait comment doivent s'expliquer de telles expositions dans l'état actuel des choses. Des sages-femmes, pour en avoir plus tôt fait, déposent quelquefois l'enfant qui leur a été commis dans une allée ou même au milieu de la rue. Des filles isolées, venues à Paris pour cacher leur faute, ignorent le chemin de l'hospice et n'osent pas le demander, craignant qu'on ne lise leur secret sur leur figure, dans leur maintien embarrassé ou dans le son tremblant de leur voix : elles se décident alors par honte et par timidité à abandonner la nuit leur enfant dans un endroit désert. La fermeture des tours ne détruira pas ces causes d'exposition sur la voie publique, elle en créera d'autres qui n'existent point à cette heure. La preuve que l'administration pressent elle-même le danger, c'est qu'elle n'a pas osé appliquer les nouvelles mesures durant l'hiver de 1846; elle attend le retour de la belle saison. Dieu veuille que la surveillance des tours n'amène point sur la tête des mères et des nouveau-nés d'autres maux plus graves encore! Dieu veuille qu'on ne remplace pas l'hospice des Enfants-Trouvés par la cour d'assises (1)! L'état

(1) Le projet de réforme, dicté par un intérêt tout fiscal et admis à la hâte, était de nature à soulever des craintes sérieuses. L'administration des hospices, prévoyant l'effet de ces craintes, a entrepris de calmer l'opinion et la conscience des hommes éclairés qui avaient adopté, sur sa demande, une mesure si grave. Il faut bien le dire, cette administration met du secret partout, même dans sa publicité. Une brochure où sont démenties les accusations qu'une voix éloquente venait de faire entendre devant le conseil général de Saône-et-Loire n'a été distribuée qu'en très-petit nombre. M. de Lamartine avait pro-

disait autrefois avec le Christ : Laissez venir à moi les petits enfants ! Il se réserve maintenant de laisser venir à lui ceux qu'il voudra et de repousser les autres. Une telle limite arbitraire, un tel choix, mis à la place d'une institution libérale, où tous étaient appelés, où tous étaient élus, est bien fait pour soulever quelques terreurs, quand on songe que ces enfants exclus seront peut-être repoussés dans la souffrance ou dans la mort. Que nous dit l'administration pour nous rassurer ? — Les hospices augmentent le nombre des victimes au lieu de le diminuer, car la mortalité des enfants trouvés est telle que l'abandon d'un nouveau-né dans le tour est un infanticide indirect. — On voit d'ici quelle grave responsabilité un tel aveu fait peser sur les hommes qui dirigent ces établissements. Quelle consolation en outre que celle qui consiste à remplacer un danger de mort par un autre, et à mettre, pour ainsi dire, la conscience entre deux glaives !

Tout n'est pas blâmable cependant, il faut le reconnaître, dans les vues de l'administration des hospices. Il faut tenir compte aussi de sa position difficile. Depuis quelques années, la ville de Paris se plaint de ce que les quatorze départements voisins, qui ont fermé leurs tours, font refluer sur elle un nombre considérable d'expositions étrangères. L'inconvénient est grave : il accuse le besoin d'une juridiction uniforme pour le service des enfants trouvés dans tout le royaume. Il est sans doute pénible de voir l'humanité de certains départements qui ont conservé l'usage des tours punie et imposée par d'autres départements plus économiques qui l'ont abolie. Cet état de choses fâcheux ne démontre-t-il pas d'un autre côté que les tours sont encore nécessaires, puisque les expositions, trouvant la voie fermée sur un point, se répandent ailleurs, et vont même quelquefois chercher l'entrée libre d'un hospice à une grande distance ? L'anéantissement de ces institutions muettes et charitables n'a guère abouti jusqu'à ce jour qu'à déplacer le mal. Malgré cet enseignement des faits, l'administration des hospices de la ville de Paris s'est laissé entraîner dans la voie des tentatives par le mouvement des provinces. Nous résumerons en deux mots notre jugement sur ces essais. Le déplacement est une mesure violente ; l'échange compromet le peu d'existence civile qui reste aux enfants trouvés (1). La fermeture des tours, à Paris surtout, est une expérience téméraire qui peut amener de grands malheurs. On sème l'économie ; on récoltera le crime. L'administration avoue elle-même qu'elle va agir sur l'inconnu, mais elle veut agir. Nous avons bien le droit de trembler sur le résultat, quand on songe que de telles expériences administratives ont pour matière ce qu'il y a de plus faible, de plus innocent, de plus digne d'intérêt, l'enfant qui vient de naître.

noncé en faveur des tours un plaidoyer généreux, mais chargé, par malheur, de faits inexactes. Ce sont ces faits que M. Boicerboise, administrateur des Enfants-Trouvés, a voulu combattre. Ce démenti timide une fois donné, on crut avoir répondu. Nous ne suivrons pas le conseil des hospices dans le demi-jour de cette discussion : un fait domine seul tout le nouveau système ; ce fait, c'est le droit de contrôle substitué au libre exercice des expositions.

(1) Le déplacement n'a jamais eu lieu pour les enfants de l'hospice de Paris, qui se trouvent dispersés en nourrice sur presque toute l'étendue du royaume.

III. — PROJET DE RÉFORME : LES SECOURS A DOMICILE. — LES CRÈCHES.

Si nous blâmons le caractère étroit et coercitif des nouvelles mesures, s'ensuit-il que nous réclamions le maintien de l'ancien système? Non en vérité. Le tour est loin de répondre à tous les besoins. Nous venons de combattre les adversaires de cette institution, qui veulent la détruire subitement; nous devons combattre aussi les partisans exclusifs des tours, qui veulent les maintenir contre le progrès des idées. « Ingénieuse invention de la charité, s'écrie M. de Lamartine, qui a des mains pour recevoir et qui n'a point d'yeux pour révéler! » Nous ne voulons pas, pour notre compte, d'une charité aveugle. Laissons à cette vertu chrétienne son cœur, ses entrailles de mère, mais enlevons-lui son bandeau. Nous avons besoin à l'avenir d'une charité qui raisonne et qui aime. Ce n'est plus seulement à réparer le mal causé par les expositions, c'est à le prévenir qu'il faut maintenant travailler.

Pour certains moralistes, le tour doit être conservé comme un châtiment. On se montre enchanté de la douleur qui accompagne chez la jeune fille séduite l'abandon de son nouveau-né. A nos yeux, ce supplice est injuste en ce qu'il frappe deux victimes, là où il n'y a qu'une seule volonté coupable. La femme a péché, soit; mais a-t-il péché, ce pauvre enfant qui tend ses petits bras à la vie? Ce sont d'ailleurs les moins criminelles qui souffrent le plus d'un pareil sacrifice. Le tour ne punit donc en définitive que l'innocence ou le remords. Est-il vrai encore que cette institution conserve la honte nécessaire aux bonnes mœurs? « Chez nous, on sait encore rougir! » s'écrie l'abbé Gaillard, émerveillé de ce résultat dont il fait honneur à l'existence des tours. — Chez nous aussi, on sait exposer et tuer au besoin le fruit de ses entrailles: nous aimerions mieux moins de rougeur et plus d'humanité. Écartons cette odieuse doctrine qui tend à faire d'une première faute une nécessité pour la femme de renoncer aux devoirs de la nature. La morale chrétienne, toute de tolérance et de pardon, ne peut exiger une telle immolation du cœur. Il est urgent de faire comprendre à ces filles trompées que la faute n'est pas dans la naissance de leur enfant, et que, si cette faute peut être rachetée devant l'opinion, c'est surtout par l'accomplissement des devoirs de mère. Faire de l'exercice de ces devoirs un commencement de réhabilitation pour les filles déchues, c'est leur ouvrir une source nouvelle d'innocence retrouvée, bien préférable, selon nous, à ce repentir stérile qui entraîne parfois l'enfant à l'hospice et la mère au fond d'un cloître. En rattachant la femme au sentiment de la maternité, on la rattache au sentiment de la vertu: Dieu a mis le germe du pardon dans la faute. Beaucoup de filles-mères que l'abandon de leur enfant délivre d'un frein, d'une occupation morale, auraient arrêté le cours de leurs désordres si elles avaient eu la présence de cet enfant pour les retenir, si un amour nouveau avait remplacé dans leur cœur celui qui les égare. On oppose à cette vérité des exceptions; sans doute il y a quelques femmes perdues qui gardent auprès d'elles leur très-jeune fille pour lui faire suivre la trace de leurs dérèglements. Il ne faut pas s'arrêter à ces exemples. Dieu merci, assez rares. En général, ces mères étourdies qui savent ce qu'on souffre dans le vice cherchent à éviter à l'être qui leur doit la vie la même expérience et les mêmes égarements. Les enfants sont les anges gardiens de la

vertu régénérée des filles-mères. Comptez-vous d'ailleurs pour rien d'épargner à ces malheureuses le remords d'une lâche action? L'exposition, qui est un délit devant la loi, est un crime devant la nature. De quoi rougiront-elles si elles ne rougissent pas de cela? Il est temps d'établir sur les ruines du tour ce principe dicté par la plus simple morale : une fille qui devient mère n'est pas moins obligée de nourrir son enfant qu'une femme mariée; elle peut seulement réclamer le soutien de la charité publique pour l'aider dans cette tâche difficile. Au-dessus de la famille, il existe dans les sociétés modernes une paternité inconnue des anciens, la paternité de l'état. A Dieu ne plaise que nous voulions abolir cette paternité, d'autant plus sublime qu'elle tient moins aux liens du sang! nous voudrions seulement qu'elle se dissimulât toujours derrière les parents naturels du nouveau-né. La société doit nourrir, en cas d'indigence, l'enfant dans sa mère.

Les partisans du tour applaudissent encore au caractère de cette institution, qui permet à la mère de retrouver son enfant : soit, nous nous réjouissons avec eux de ce résultat, mais nous désirerions quelque chose de mieux ; nous voudrions qu'elle ne le perdît jamais. Oui, nous voudrions que l'enfant ne quittât jamais ce sein destiné à le nourrir, ces bras faits pour le porter, cette maison qui est la sienne par le droit de la naissance. Sans doute, il est bon que l'enfant rentre après deux ou trois ans dans sa famille : nous avons été nous-même témoin de scènes touchantes dans cet instant solennel où la nature reprenait ses droits; il faut cependant le dire, cette séparation, si courte qu'elle soit, laisse une trace dans le cœur des victimes. Nous nous plaisons à croire que la mère se montrera désormais tendre, attachée à ses devoirs; elle aimera peut-être plus son enfant que si elle ne l'eût jamais quitté; elle a des torts si graves à réparer envers lui! Mais l'enfant oubliera-t-il jamais l'outrage qui a frappé sa naissance? De quel œil verra-t-il ce sein qui l'a repoussé? comment prendra-t-il des entrailles filiales pour celle qui l'a une fois renié? L'expérience nous apprend que ces enfants réclamés ont rarement fait la joie de leur mère.

Le droit d'exposition que le tour sanctionne, du moins par son silence, c'est le droit de vie et de mort morale, car le père ou la mère qui délaisse un nouveau-né dans le tour lui fait perdre son état civil; c'est le droit de vie et de mort matérielle, car bien peu d'enfants reviennent de cette cruelle expérience. Sans doute, le mouvement de mortalité qui enlevait autrefois les enfants trouvés en masse s'est un peu calmé dans ces derniers temps : il faut pourtant bien le dire, cette mortalité est toujours effroyable. Elle dépasse de deux tiers au moins la perte des nouveau-nés dans les classes les plus pauvres (1). Il résulte de cette cruelle expé-

(1) Laissons parler les chiffres : en réunissant la mortalité de l'hospice à celle de la campagne, on découvre que 66 enfants trouvés sur 100 sont frappés de mort dans la première année de la vie. La mortalité des nouveau-nés conservés par leur mère ne présente, dans le même espace de temps, que 19 décès sur 100 enfants. Un tel résultat ne doit pas nous surprendre : l'enfant que l'hospice envoie en nourrice à la campagne retrouve une famille sans doute, mais c'est une famille artificielle, un lait étranger, des soins mercenaires, une tendresse plutôt acquise que naturelle et spontanée. Encore présentons-nous le beau côté du tableau : plusieurs de ces enfants mis en pension dans des familles agricoles sont traités en esclaves par le maître nourricier; un calcul sordide règle la quantité de leurs aliments et la nature de leurs travaux. Il existe des inspecteurs, mais bien des abus échappent à leur surveillance. Comment les enfants abandonnés qu'une administration place entre des mains étrangères ne souffriraient-ils point de l'absence des soins mater-

rience qu'une mère qui éloigne d'elle son nouveau-né l'envoie à une mort probable. On se demande avec effroi à quoi servent alors tant de sacrifices qu'une aveugle humanité impose au trésor public. Avec la moitié de la somme (11 ou 12 millions) que dépense l'état en France pour l'entretien des enfants trouvés dans les hospices, il rendrait au moins les trois quarts de ces enfants à leurs mères.

Voilà bien assez de motifs pour remplacer un système de séparation et d'isolement par un système opposé. Vincent de Paule, Napoléon, vous tous, prêtres, moralistes, législateurs, qui avez voulu combattre le fléau des expositions, vous avez songé à l'enfant ; mais avez-vous songé à la mère ? Tout système qui n'embrasse pas l'un et l'autre dans sa prévoyance est à nos yeux un système incomplet, transitoire, inefficace. Comment séparer ce que la nature a si étroitement uni ? Il est affreux qu'une mère perde son enfant ; il est affreux qu'un enfant perde sa mère. L'état doit intervenir dans un tel sacrifice et descendre au secours de la femme avant qu'elle ait renoncé à ses devoirs. Le tour vient bien en aide aux naissances occultes ou malheureuses, mais il vient trop tard ; le tour ne soulage qu'à la condition de briser des liens précieux. Il dit à la mère pauvre et abattue : Si tu ne veux pas le voir expirer dans tes bras, donne-moi ton enfant ! Le tour, c'est la séparation ou la mort. Cette institution n'est donc point définitive ; seulement il faut la remplacer avec toute sorte de ménagements. La société actuelle est chrétienne par le cœur, philosophe par la tête ; elle doit imprimer ce double caractère au système de secours qu'elle médite pour les enfants trouvés. Conservons le tour encore quelque temps, puisque le tour est après tout une garantie d'existence pour les nouveau-nés ; mais cherchons à lui substituer des garanties meilleures, en réveillant dans le cœur de la femme le sentiment de la maternité.

Il faut remonter aux temps les plus orageux de la révolution pour trouver le germe de l'idée féconde qui doit, selon nous, transformer le service des enfants trouvés. Une loi du 28 juin 1795 offrait des secours aux mères, pour arrêter celles que la misère portait à exposer leurs enfants. Le législateur avait en vue d'encourager ainsi l'amour maternel et de faire tourner cet amour au profit du nouveau-né. L'état se montra prodigue de secours. Toute fille qui déclarait sa grossesse devait recevoir une pension alimentaire qui pouvait s'élever jusqu'à 120 francs. Cette mesure eut d'heureux résultats. Les expositions diminuèrent vers la fin de la révolution, non pas que les naissances naturelles fussent moins nombreuses, mais parce que les filles-mères se décidaient plus aisément à garder leur enfant. Nous devons tenir compte sans doute des circonstances uniques dans l'histoire au milieu desquelles se trouvait placée la France. La nécessité de faire appel aux forces vives du pays, pour maintenir la défense du territoire, a bien pu amener quelque exagération dans le tarif des secours qu'on accordait aux filles-mères,

nels, puisque les enfants mis en nourrice par leurs parents courent déjà de grands dangers ? M. Benoiston de Châteauneuf a comparé la mortalité de la campagne avec celle des enfants élevés à Paris, et il a trouvé le résultat suivant : sur 100 enfants nourris par leur mère, il en meurt 18 la première année ; sur le même nombre mis en nourrice, il en périt 29. Cette mortalité augmente pour les enfants du peuple en raison de l'éloignement des nourrices, de leur manque de soins et de leur état de pauvreté. M. Marbeau a dévoilé aussi, dans un récent mémoire à l'Académie des sciences morales, plusieurs fraudes commises par les femmes de la campagne, qui font métier de vendre leur lait et leurs soins à des enfants de la ville.

Cette mesure, isolée des circonstances fatales qui l'ont vue naître, nous indique pourtant la trace de la meilleure voie à suivre pour arriver à la fermeture des tours et même des hospices. Il faut effacer, dans les temps calmes où nous sommes, l'idée de récompense qu'un régime militaire avait attachée à la grossesse des filles; mais il faut conserver l'idée d'indemnité qui seule peut combattre chez elles les funestes inspirations de l'indigence. Un tel système est économique, il est moral.

Nous ne venons point ouvrir une nouvelle source de dépenses. Il s'agit tout simplement de remplacer à domicile pour la mère les secours que l'on donne aujourd'hui à l'enfant dans l'hospice, il s'agit de payer à la femme qui gardera son nouveau-né les mois de nourrice qu'on paie actuellement à une femme étrangère. L'état recueillera de ce système, par la suite, des avantages certains, car les enfants secourus ne resteront pas à sa charge, comme dans les hospices, jusqu'à l'âge de douze ans. Il est bon néanmoins d'y prendre garde : une économie hâtive ferait avorter les résultats. Dans un département où les bénéfices opérés par la clôture des tours s'élevaient à 155,000 francs, la somme fixée par le conseil général pour secours aux filles-mères n'a pas dépassé 2,000 francs. Qu'est-il arrivé? Une de ces malheureuses, hors d'état de payer des mois de nourrice et ne pouvant rien obtenir de la charité étroite du conseil, a assassiné son enfant. A Paris, l'administration vient aussi d'entrer dans la voie des secours; mais elle y est entrée avec parcimonie. Il est à désirer qu'elle y entre plus largement, si elle tient à tarir la source des expositions. Peut-être sera-t-il même nécessaire, dans les commencements, de dépasser les ressources de l'ancien budget : ce sont des avances qui se retrouveront plus tard. Il faut aller tout d'abord les mains pleines de secours au-devant des besoins, car chacun de ces secours d'argent, c'est peut-être un crime de moins, c'est à coup sûr une vertu de plus dans la société. Jamais aumône ne descendit sur une meilleure terre. N'oublions pas en outre que le nouveau système aura à combattre des habitudes funestes, n'oublions pas qu'il s'agit de désapprendre aux filles-mères le chemin des tours. Une telle œuvre ne peut être le fruit que de nombreux sacrifices. Quand le fatal penchant à l'abandon des enfants sera redressé, quand le torrent impur qui entraîne aujourd'hui tant de nouveau-nés à l'oubli et à la mort aura changé de cours, alors, mais alors seulement, l'état pourra refermer ses mains. Ces sacrifices passagers trouveront d'ailleurs une compensation morale dans les devoirs et dans les sentiments de famille qu'ils feront refluer. Quelques moralistes se sont effrayés de ces secours, qu'ils regardent comme une prime d'encouragement offerte au libertinage. Dans le sujet délicat qui nous occupe, les nuances sont tout : il ne faut pas encourager les filles à devenir mères; mais, une fois qu'elles le sont, il faut leur prêter assistance pour leur ôter l'envie d'effacer par un crime les traces de leur faiblesse. Les indemnités que leur servira l'administration ne seront point des motifs pour réitérer une première faute. L'homme qui tend la main à son semblable tombé sur le bord d'un abîme ne l'engage pas pour cela à recommencer sa chute; il l'aide au contraire à se relever, et lui inspire ainsi l'effroi du danger qu'il a couru.

Nos vues ne sont pas des utopies : un administrateur distingué, M. Curel, préfet du département des Hautes-Alpes, les a mises en pratique, et il a réussi à éteindre dans sa localité le fléau des expositions. Le tour existe encore, mais on ne s'en sert plus; il est fermé en principe. Objectera-t-on contre un tel résultat que le nouveau système ne s'est guère exercé jusqu'ici que sur une population restreinte

et connue? Sans doute, le département des Hautes-Alpes n'est pas la France, l'action de l'autorité rencontrera plus d'obstacles dans les grandes villes; mais le cœur des mères est le même partout, et en s'adressant à cette tendresse quelquefois obscurcie, rarement éteinte, en dégagant les bons sentiments de la femme des entraves du besoin, on obtiendra partout des succès consolants. Il faut seulement suivre la marche prudente et ferme que M. Curel s'est tracée. Avant de briser l'institution ancienne, il faut en rendre l'usage inutile. Supprimer les tours, c'est le but, ce n'est pas le moyen. Isolée, la fermeture des tours serait une tentative téméraire, rétrograde, homicide. Le système des secours à domicile est au contraire une mesure sage, utile et morale, qui peut seule fermer le gouffre ouvert dans nos campagnes, et surtout dans nos grandes villes, par l'habitude funeste du délaissement. En attendant ce résultat qu'on entrevoit dans l'avenir, une administration éclairée, qui s'appuiera sur tous les sentiments de la nature, rétrécira de jour en jour la voie des expositions, sans recourir à la contrainte. Le tour n'aura plus besoin alors d'être aboli; il tombera tôt ou tard de lui-même, quand une fois il sera vide. Ce que M. Curel a tenté avait été essayé ailleurs et n'avait pas réussi; c'est que la difficulté n'est pas tant dans la nature du secours que dans la manière de le distribuer. L'aumône ne porte son fruit que quand elle est accompagnée d'exhortations et de surveillance. Quoique les moyens de douceur soient de beaucoup préférables dans un tel service, il faut savoir quelquefois s'armer d'une sévérité bienveillante, car il y a des consciences indecises qui ont besoin de se sentir sous le regard de l'autorité pour redresser leurs voies tortueuses. L'accord des pouvoirs et de certaines influences morales est encore nécessaire, comme l'observe M. Curel, pour assurer le succès de cette œuvre délicate. Il ne faut surtout pas négliger dans les campagnes l'assistance du clergé; le curé peut beaucoup sur l'esprit de ses jeunes brebis égarées, et il ne refusera sans doute pas son concours à l'administration dans une œuvre toute dictée par l'esprit évangélique.

Le secours à domicile combattra la misère, qui est une des causes dominantes d'abandon, mais il n'éloignera pas les mauvais conseils. Toute réforme administrative qui n'aura pas pour auxiliaire une réforme dans l'institution des sages-femmes sera frappée d'impuissance. Là, nous l'avons dit, est la racine du mal. Il conviendrait d'abord de restreindre le nombre des élèves-femmes qui se destinent à la pratique des accouchements, en posant à l'entrée de cette profession des examens sérieux. A l'heure qu'il est, les sages-femmes ne savent rien; cette ignorance les rend téméraires; elles négligent trop souvent d'appeler le médecin dans des cas difficiles où leur ministère ne suffit pas. Une telle assurance aveugle et compromet maintes fois les jours de la mère ou ceux de l'enfant. Il serait ensuite utile de les écarter des grandes villes pour les refouler dans les petites localités. Dans les hameaux, tout le monde se connaît; il est difficile de s'y livrer à un commerce clandestin et criminel. Celles qui, ayant offert des garanties de moralité, demeureraient dans les grandes villes, à Paris surtout, devraient être pourvues d'une autorisation spéciale pour tenir une *maison d'accouchement*. Il importe qu'une surveillance plane sur ces établissements douteux, de manière à dévoiler les abus qui s'y cachent, sans enlever à de telles maisons l'obscurité qui convient aux mystères de la pudeur vaincue et confuse de sa défaite. Nous savons que des commissaires de police se sont plus d'une fois transportés, à Paris et dans les provinces, au domicile des sages-femmes, pour savoir le nom de leurs pensionnaires et pour vérifier la nécessité où ces dernières se trouvaient d'abandonner leur en-

fant. De telles visites ont presque toujours eu des résultats fâcheux. La main de la police est trop brutale pour toucher à ces voiles délicats ; s'il faut en croire des témoignages très-graves, la décence n'aurait même pas toujours présidé à ces inspections. Nous voudrions que ces fonctions de surveillance fussent confiées, dans chaque arrondissement, à un ou deux médecins, dont le caractère serait estimé, et qui réuniraient aux lumières de la science une connaissance pratique du cœur humain. Quel tact moral ne faudrait-il pas pour distinguer, en toute occasion, le vice de la faiblesse abusée, pour marquer la limite entre une faute souvent générale et l'acte qui commence à être crime ou délit, enfin pour ne requérir l'intervention de la justice que dans les cas extrêmes, où tous les moyens de douceur et de persuasion auraient été essayés sans succès ! C'est, du reste, moins contre les mères que contre les auteurs et les complices de l'exposition qu'il sera besoin de sévir.

Il y a une autre influence sur laquelle nous comptons pour combattre les manœuvres des sages-femmes. Déjà dans quelques villes existent des sociétés de charité maternelle, dont l'action bienfaisante, jusqu'ici fort bornée, pourrait concourir puissamment à conserver les enfants dans les familles. Il s'agirait d'organiser ces sociétés sur une échelle plus étendue. Nous voudrions qu'elles envoyassent au chevet du lit de chaque fille en travail un ange consolateur. La femme assistant la femme, la devinant, prévenant dans son cœur des idées de désespoir, d'abandon ou de suicide, quel spectacle ! C'est dans le monde, au milieu de la richesse et des plaisirs, qu'on recruterait des missionnaires pour cette œuvre utile, qui aurait aussi ses joies sérieuses. Il faudrait toute l'autorité de la vertu, mais d'une vertu douce et intelligente, pour traiter avec les faiblesses du cœur humain. C'est ici surtout que les caractères varient avec la nature de la faute : telle fille-mère a failli par légèreté, telle autre par besoin ; chez celle-ci, la conscience n'est pas morte, elle n'est qu'endormie ; chez celle-là, le remords et la honte menacent les jours de l'enfant ; il y en a peut-être qui ont secoué toute pudeur. Qui ménagera toutes ces nuances ? Nous parlons, les femmes agissent. Elles sont douées d'une pénétration merveilleuse pour entrer dans chaque souffrance. Leur charité distribuera à l'une un secours, à l'autre un conseil ; leur voix réveillera celles-ci de leur somnolence morale, épargnera à celles-là l'humiliation d'un avoué. Quand elles ne pourront sauver la mère, elles chercheront toujours à sauver l'enfant. Une fille a-t-elle résolu d'exposer son nouveau-né, elles feront semblant de consentir à la nécessité qui lui dicte cet arrêt fatal ; elles l'engageront seulement à le conserver durant une semaine. Gagner quelques jours avec la nature, c'est gagner tout. Le sentiment maternel a besoin d'être mis à l'essai. Presque toutes les femmes qui abandonnent et qui sacrifient leur enfant n'ont pas eu le temps de l'aimer. Ont-elles fait une fois l'apprentissage des devoirs de mère, elles y trouvent un charme qui les retient et qui les attache pour l'avenir à leur nouveau-né. L'indifférence vaincue, il faudra combattre encore la honte qui pousse au délaissement. Si l'enfant n'est pas la faute, il en est du moins la révélation ; c'est cette révélation que l'on hait, qu'on veut écarter de ses propres regards, et surtout des yeux du monde. Une morale éclairée fera comprendre à ces malheureuses que, si leur conduite de fille est peu digne d'éloge, leur conduite de mère peut leur mériter plus tard l'estime et le pardon. C'est rendre service aux filles-mères que de les forcer à élever leur nouveau-né : elles s'en détachent dans un premier moment de honte, de gêne ou d'indifférence ; mais plus tard quels regrets ! En venant à leur secours, on leur

ménage un soutien, une consolation pour l'avenir. Ce n'est point dans le tourbillon des plaisirs, souvent même des désordres, que la voix de la nature se fait entendre. Les sentiments maternels sont plus lents à naître chez ces filles dissipées que chez les autres femmes ; mais quand la jeunesse, l'âge des étourdissements, a cessé, quand les adorateurs se retirent, on se souvient amèrement de l'enfant qu'on a mis au jour. C'est alors que le cœur parle, malheureusement il est trop tard. Où le retrouver ? Cet enfant ne repoussera-t-il pas d'ailleurs les bras qui l'ont lui-même rejeté ? On le craint, et la solitude, une solitude morne, éternelle, punit alors cruellement celles qui dans leur jeunesse ont oublié d'être mères.

L'influence de telles sociétés charitables balancerait d'abord l'action malfaisante des sages-femmes ; elle ne tarderait pas à la dominer. Il est bien entendu que ces fonctions seraient purement honorifiques. A Paris surtout, on trouvera dans chaque quartier des mains blanches et oisives, toujours prêtes à s'entremettre dans une œuvre de bienfaisance. Le grand mal quand on donnerait au soulagement des peines les plus graves quelques-unes de ces heures dorées qui s'éteignent çà et là dans l'ennui d'un salon ou d'un boudoir ! Il ne faut pas que les filles-mères se sentent abandonnées ; chacune de ces malheureuses, reconnaissant qu'elle a sur elle les yeux de la société qui applaudit à ses efforts, à ses pénibles devoirs, à ses sacrifices, trouvera dans cette surveillance même un noble motif d'émulation, qui soutiendra son courage défaillant. N'oublions pas que sa tâche est rude et ingrate. Les travaux de la maternité, déjà si écrasants pour la femme mariée dans les classes ouvrières, le sont bien davantage pour la fille isolée. Le mépris, d'autant plus dur qu'il est plus aveugle, habite précisément les régions basses de la société. Il faut être éclairé pour être bienveillant. Les gens du peuple ne comprennent rien à la vertu repentante, ni à une faute rachetée ; il est donc nécessaire que le baume et le pardon viennent de plus haut. Nous aimerions mieux voir aussi les secours d'argent passer par les mains de ces sociétés maternelles que par les mains de l'administration. Les plus faibles d'entre les faibles, celles qui ont aimé, n'en comprendront que mieux les rougeurs de l'amour facile et puni. Rien ne s'oppose, comme on voit, à introduire dans le service des enfants trouvés un ministère nouveau, le ministère des femmes du monde. Qu'on ne s'effraie pas de telles fonctions, moins faites pour exalter les vues ambitieuses d'un sexe timide que pour contenter son cœur. Il ne s'agit pas d'appeler les femmes du monde au maniement d'affaires administratives, mais d'envoyer au lit de la fille du peuple, après le grand désastre de l'honneur naufragé, une chaste colombe qui lui rapporte le rameau vert de l'espérance.

Les secours combattent le besoin ; les sociétés maternelles éloigneront les mauvais conseils et les résolutions funestes. Il reste encore un obstacle à vaincre, c'est l'embarras que cause à une ouvrière allant en journée la présence d'un enfant qui vient de naître. Une institution s'élève à Paris pour détruire cet inconvénient : nous avons nommé les *crèches*. Le premier essai de ce genre a été fait dans le quartier de Chaillot. On loua un local modeste, on acheta douze berceaux, quelques petits fauteuils, un crucifix, et le 14 novembre 1843 la crèche était ouverte. Un prêtre la bénit ; des sermons de charité furent prêchés dans les églises sur ce texte connu : *Infantem positum in præsepio*. L'éloquence de la chaire, si pauvre qu'elle soit aujourd'hui, trouva quelques inspirations touchantes ; le rapprochement entre la crèche de Bethléem, où l'enfant-Dieu fut couché sur un peu de litière

fraîche, et celle de Chaillot, où l'enfant du pauvre allait trouver un berceau, des langes blancs et des soins charitables, tout cela était de nature à ouvrir la source des aumônes. Les aumônes coulèrent en effet. M^{me} la duchesse d'Orléans vint en son nom et au nom de son fils au secours de l'œuvre commencée. Nous aimons à voir ce qu'il y a de plus grand par la naissance descendre vers ce qu'il y a de plus petit et de plus faible. La crèche ayant réussi à Chaillot, d'autres quartiers de Paris accueillirent cette fondation utile. Vers la fin de décembre dernier, une crèche s'ouvrait rue de la Montagne-Sainte-Genève, au centre de la population la plus souffrante et la plus démoralisée. Nous avons visité ces lieux avec intérêt. Au milieu d'une grande cour, dont les bâtiments conservent un air abbatial, montez un escalier raide et étroit, sur les marches duquel la pauvreté a laissé ses traces ; au second étage (si ce n'est pas un troisième) se trouve la crèche : deux chambres aux murs nus, avec des berceaux garnis de rideaux blancs, une lingerie naissante et un tronc pour recevoir les offrandes des visiteurs. Dans la première pièce sont les nouveau-nés qui sommeillent, dans la seconde se tiennent les enfants au-dessous de deux ans, assis sur de petits fauteuils, et qui jouent. Deux dames de charité surveillent les berceuses. L'instant de la journée le plus intéressant est celui où les mères s'échappent de leurs travaux pour venir donner le sein à leur nourrisson ou prendre dans leurs bras leur enfant sevré. La tendresse de ces femmes, si belles dans ce moment-là sous leurs haillons, la joie angélique de ces petits êtres qui reconnaissent leur mère, qui voudraient lui parler et qui ne savent, tout cela met gracieusement en action ce vers du poète latin :

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.

On voit clairement le but des crèches : fournir aux mères pauvres qui travaillent un moyen économique de faire garder leur enfant durant la journée. Cette institution enlève une excuse et un motif grave au délaissement ; elle sert à renouer le lien de la famille, sans lequel tous les autres liens de la société se relâchent. Il importe néanmoins de modifier plusieurs des statuts : la crèche ne reçoit que les enfants dont les mères se conduisent bien (1). Nous n'approuvons guère cette charité exclusive qui regarde aux mœurs de la personne secourue plus qu'à ses besoins et aux infirmités du premier âge. Ce ne sont d'ailleurs pas les femmes d'une conduite irréprochable, d'une vie sévère, qui abandonnent leurs nouveau-nés. En allégeant à ces dernières le fardeau de la maternité, vous faites sans doute une œuvre méritoire ; mais cette œuvre, ainsi restreinte, n'exerce plus aucune influence sur les expositions d'enfants trouvés, qui restent en dehors de votre prévoyance inutile. Il faut transporter aux crèches la liberté qui existe pour les tours, si l'on tient sérieusement à remplacer une institution qui favorise les causes du délaissement par une autre institution plus morale qui les prévienne. Le second inconvénient est dans la distance : une femme perdra une partie de sa journée, l'hiver par la gelée, presque toute l'année par la pluie, s'il faut qu'elle apporte, loin de chez elle, le matin, qu'elle allaite à midi et qu'elle reprenne le soir son nouveau-né. Pour que la crèche fût recherchée par l'ouvrière, il serait nécessaire que la crèche se trouvât toujours à la portée de son domicile. On voit combien ces établissements auraient besoin d'être multipliés. Nous avons visité tout ce qui

(1) Premier article du règlement.

existe jusqu'ici dans Paris, et ce que nous avons visité est encore peu de chose. C'est moins une œuvre faite que le noyau d'une œuvre. Du reste, l'idée nous semble féconde, et peut avoir d'heureux développements. Une bonne étoile s'arrêtera, nous n'en doutons pas, sur ces établissements si utiles, sur ces crèches où déjà l'enfant du pauvre est entouré d'un bien-être qui manquait au petit enfant de l'Évangile. Il faut maintenant que la bienfaisance vienne au secours de l'œuvre imparfaite. Si votre charité hésite encore, mères, regardez votre enfant ! Femmes du monde, donnez un berceau pour que le berceau de votre nouveau-né ne soit jamais vide !

Nous arrivons à un dernier moyen d'éteindre les expositions : c'est la recherche de la paternité. Dans l'état actuel des choses, l'enfant est puni, la mère est punie : est-il juste que l'homme qui est le plus coupable, souvent même le seul coupable, soit le seul aussi qui échappe au châtement ? On objecte que le secours payé par le séducteur à la mère de l'enfant constituerait un privilège en faveur de la richesse. Ce privilège existe déjà ; tout le monde sait que ce sont les jeunes gens riches et oisifs qui, pour passer le temps, font œuvre de séduire les jeunes filles ; seulement, au privilège la recherche de la paternité ajouterait la charge. Dans l'état présent, ils trompent et ils abandonnent ; c'est tout profit. La seule objection grave qu'on élève contre la recherche de la paternité, c'est la difficulté matérielle, souvent même l'impossibilité absolue, de remonter à la preuve du délit. Aussi cette mesure est-elle extrêmement délicate. Avant la révolution de 89, la recherche de la paternité était admise en France. Elle s'est maintenue en Angleterre jusqu'à ces derniers temps. Une fille était-elle devenue mère, elle nommait le père de son enfant ; son serment était considéré comme une preuve, et suffisait pour faire condamner le séducteur à épouser la fille ou à payer la pension de son enfant jusqu'à la douzième année : un refus était puni d'un long emprisonnement. L'exercice de ce droit donna naissance à des fraudes considérables. Aujourd'hui, depuis 1854, ce sont les paroisses et non les filles qui mettent le père en cause pour en obtenir la pension destinée à l'entretien de l'enfant. La déclaration et le serment de la mère ne sont plus considérés comme des preuves suffisantes. Un tel usage s'introduirait-il heureusement dans les mœurs françaises ? Des hommes graves, qui appartiennent à l'administration, ne seraient pas éloignés d'admettre la recherche de la paternité, non toutefois pour imposer le mariage, en tout état de cause, comme peine de la séduction (au moyen âge, il fallait choisir entre épouser la femme ou la potence), mais pour encourager les unions légitimes, qui sont la plus forte garantie contre l'abandon des nouveau-nés. C'est ici que les sociétés maternelles interviendraient encore avec succès ; leur influence toute de persuasion et de douceur enlèverait à la recherche de la paternité ce qu'une telle enquête a toujours d'odieux et de blessant entre les mains de la justice.

Les armes de la prévoyance pourront sembler insuffisantes en présence des causes si nombreuses qui invitent les mères au délaissement. Pas une de ces causes, la misère, la honte, la séduction, n'échapperait cependant tout à fait aux moyens que nous venons d'indiquer. Le temps ferait le reste. Si les enfants trouvés n'avaient pas disparu entièrement sous l'action de ces moyens pratiqués avec une persévérance intelligente, leur nombre aurait du moins beaucoup diminué. Il serait temps alors de porter la main sur les hospices. Nous arrivons, on le voit, au même but que l'administration se propose d'atteindre par la fermeture des tours ; seulement nous y arrivons après avoir tari la source des expositions d'enfants. Cette

voie nous semble la seule raisonnable, la seule possible. Si la solution n'est pas là, elle n'est nulle part. La clôture des tours et des hospices, non comme mesure immédiate et préalable, mais comme objet d'efforts constants, comme mesure préparée, tel est le terme vers lequel doivent tendre les vues de l'administration. Tous les moralistes ont entendu sortir des sociétés anciennes et modernes une grande voix qui se lamentait, la voix de la mère pleurant le fruit de ses entrailles, que le sentiment de l'honneur ou une nécessité cruelle lui avait ravi. Tous ont rencontré sur le chemin Rachel abandonnée et refusant toute consolation, parce que ses enfants n'étaient plus pour elle. Quitte tes vêtements de deuil, ô femme inconsolée ! relève ta tête abattue, ô mère ! tes enfants sont retrouvés. Un système de charité plus large que celui des tours peut te les rendre.

Le chiffre total des malheureux qui vivent au milieu de nous privés d'état civil et de famille dépasse un million. L'antiquité ne voyait de motif d'intérêt au théâtre et ailleurs, que dans l'existence de ces acteurs mystérieux sur la scène du monde. On ne comprenait alors que la poésie de la fatalité. Aujourd'hui la poésie de la charité, la poésie de la famille surtout, est destinée à remplacer la source désormais tarie où puisait la muse antique. Les naissances occultes doivent rentrer dans la règle des naissances ordinaires. L'opinion publique, tout en conservant l'amour du devoir et le respect du bien, pardonnera la faute de la fille à la tendresse de la mère. Il faut surtout qu'elle lève l'anathème jeté sur la tête de l'enfant, car nul ne peut être coupable d'une faute qu'il n'a pas commise. Le péché originel s'en va de nos croyances ; qu'il s'efface aussi de nos mœurs ! Les progrès du christianisme et de la philosophie ont rendu l'existence matérielle de l'homme sacrée jusque dans le sein de la femme ; ils doivent assurer maintenant son existence morale et civile. De quelque part qu'il nous vienne, tout enfant qui naît, aux yeux de l'état, c'est un citoyen ; aux yeux de l'économie politique, c'est un travailleur ; aux yeux de la religion, c'est un frère.

ALPHEONSE ESQUIROS.



LA

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

ET

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

I.

L'organisation, le service des bibliothèques publiques, ont été, depuis quinze ans, le sujet de nombreuses études; le plus important de ces dépôts, la Bibliothèque royale, a soulevé à diverses reprises, dans la presse, à la tribune, de vives polémiques. Plusieurs réformes ont été tentées; il a paru des ordonnances royales, des circulaires ministérielles; les chambres ont voté des crédits considérables, et aujourd'hui cette question, que réveillent chaque année les débats sur le budget, est tombée dans le domaine de la discussion publique.

Il faut le reconnaître, ce n'est pas la première fois qu'on se préoccupe vivement en France de la conservation des livres. En parcourant les décrets par lesquels la convention ordonna de rassembler les volumes épars dans les couvents, les châteaux et les palais, on est frappé de la grandeur des vues qui dirigeaient cette assemblée au moment où elle constituait, en quelque sorte, les domaines intellectuels de la nation, et rendait accessibles pour tous des trésors qui, jusque-là, étaient restés le monopole du petit nombre. La guerre et la terreur devaient, malheureusement, paralyser ces desseins dès le principe, et le gouvernement révolutionnaire eut bientôt oublié les livres. Les conquêtes de l'empire, les défiances de la restauration, leur furent peu favorables; mais, dans ces dernières années, la curiosité, on pourrait dire la pitié qui s'attache à tous les débris, s'est de nouveau tournée vers les catacombes où reposent les frères monuments de l'intelligence humaine.

L'intérêt qu'ils inspirent s'accroît en raison directe de la diffusion des lumières, de la production toujours croissante des livres contemporains, de la destruction lente et sourde des vieux livres. On comprend mieux de jour en jour l'influence qu'exercent les bibliothèques sur le progrès des sciences et des lettres. Aussi a-t-on beaucoup fait depuis quelque temps pour améliorer le service de ces grands dépôts, mais il reste encore beaucoup à faire, et c'est ce que nous espérons prouver sans sortir de l'enceinte de la Bibliothèque royale. Nous n'oublierons jamais que sous la question administrative se cache ici une question littéraire, et qu'on ne peut bien résoudre l'une et l'autre qu'à la condition de ne les point séparer.

Un érudit du xvi^e siècle, en traitant ce sujet, eût commencé, sans aucun doute, par disserter sur le roi Cadmus, l'invention de l'écriture et l'alphabet phénicien ; je ne suis point savant *more majorum*, et j'ai l'ambition d'être moins diffus. J'entrerais donc brusquement en matière, en réservant toutefois quelques prolégomènes pour les bibliothèques et les bibliophiles des vieux temps ; nous allons descendre dans des nécropoles, et l'on peut, sans digression, donner un souvenir aux morts, à des morts glorieux qui sont les contemporains de tous les âges. Leurs noms, qui se lisaient, il y a vingt siècles, sur les papyrus des villas romaines, se lisent encore aujourd'hui sur les in-octavo de la rue Richelieu. Ce n'est pas nous écarter du sujet que de passer par Athènes et par Rome avant d'arriver à Paris.

En suivant l'ordre chronologique, la première place parmi les bibliophiles de l'antiquité, d'après Diodore de Sicile, appartient au roi Osymandias, qui avait bâti dans son palais de Thèbes une vaste bibliothèque, à l'entrée de laquelle il avait placé cette devise philosophique : PHARMACIE DE L'ÂME. Diodore en donne la description ; mais un Français mieux renseigné sur l'Égypte que les savants de la Grèce antique, Champollion, a restitué ce monument à son véritable fondateur, Rhamsès Sésostris, et, par un de ces bonheurs qui suffiraient seuls à la gloire d'un archéologue, il en a retrouvé les vestiges au milieu des ruines de la ville des rois, vestiges reconnaissables encore à leurs bas-reliefs symboliques, qui offrent d'un côté le dieu des sciences et des arts, Thôth, à la tête d'ibis, et, de l'autre, sa compagne inséparable, la déesse Saf, qu'une légende hiéroglyphique décore du titre de *dame des lettres, présidente de la salle des livres*. On cite encore avec honneur, sur la vieille terre des Pharaons, Ptolémée-Soter, et, parmi les monarques de l'Orient, Eumène, roi de Pergame. La Grèce eut aussi ses bibliophiles (1), Euripide, Aristote, et surtout Pisistrate, qui ouvrit sa bibliothèque au public athénien. Quant aux Romains, ils ne prirent que fort tard le goût des livres. Occupés de la conquête du monde, ils ne comptaient pas les volumes des vaincus parmi les dépouilles opimes : il leur fallait avant tout ce qu'il faut aux peuples jeunes et forts, du fer et du blé ; mais, quand le monde fut soumis, le nombre des *liseurs* s'accrut rapidement. Cicéron, qui était arrivé à la fortune et au cumul par la philosophie, avait formé de riches collections dans chacune de ses quatorze maisons de campagne. Lucullus, toujours friand, rassemblait des raretés. César songeait à doter Rome d'une bibliothèque, et ce projet fut réalisé par Auguste, qui fit construire, avec les dépouilles des Dalmates, un monument entouré de portiques, et consacré par Octavie à son fils Marcellus. Au déclin de l'empire, les livres se multiplièrent (c'est un symptôme

(1) Voir, sur les bibliothèques anciennes, Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques anciennes*, etc., 1818 ; H. Géraud, *Essai sur les livres dans l'antiquité*, 1840 ; L. Lalanne, *Curiosités bibliographiques*, 1845.

alarmant dans les décadences) en même temps que la littérature devenait un métier. La plupart des petites villes de l'Italie eurent alors des bibliothèques dotées par les habitants notables; Pline-le-Jeune, entre autres, donna cent mille sesterces au municpe de Côme, pour fonder une collection publique, et, quoique l'histoire ne le dise pas, on peut croire qu'il compléta ce présent magnifique par quelques exemplaires de ses opuscules.

Quand le christianisme se fut propagé dans l'empire, une ère nouvelle commença pour les livres. Dans le monde antique, c'était un meuble pour l'esprit; dans le monde chrétien, ce fut un instrument de salut ou de damnation. Les uns y cherchèrent la parole de Satan, les autres l'écho muet de la parole divine. On rassembla les textes sacrés, les écrits des pères, pour trouver la voie qui mène au ciel; on les propagea comme une aumône spirituelle, et, au ^v^e siècle, saint Isidore de Péluse, comparant aux accapareurs de blé ceux qui refusaient de prêter les ouvrages des auteurs chrétiens, les déclarait maudits. Les évêques formèrent des collections dont ils dotèrent les églises; les fondateurs des ordres religieux, psychologues habiles qui connaissaient l'homme et Satan, imposèrent aux moines les travaux du copiste pour engourdir par l'étude les instincts toujours prêts à se révolter, et les moines s'occupèrent à copier sans choisir, très-souvent sans comprendre: dignes gens qui prenaient Aristote pour un diacre et Virgile pour un sorcier; mais ce travail de tous les jours, ce travail puissant de la solitude qui ne s'interrompait jamais, ne laissa pas que d'enfanter des volumes, et les cloîtres, en fait de livres, furent longtemps plus riches que les palais.

Charlemagne avait formé pour son usage deux bibliothèques, l'une à l'île Barbe, l'autre à Aix-la-Chapelle. Toutes deux périrent avec lui, comme l'empire qu'il avait fondé, et il faut attendre jusqu'à Louis IX pour retrouver quelques traces d'une collection royale. Sous Charles V, la *librairie* du Louvre, dont Gilles Mallet nous a laissé l'inventaire, comptait neuf cent dix volumes. Louis XI, Charles VIII, Louis XII, la portèrent successivement à dix-huit cent quatre-vingt-dix volumes. Jusqu'au règne de Henri IV, ce ne fut pour ainsi dire qu'un cabinet de lecture à l'usage des rois; mais Henri, plus généreux, permit aux savants, sans s'inquiéter de leurs blasons, de consulter ses livres, et, pour en populariser l'usage, il les fit transporter, en 1595, dans le collège de Clermont, et plus tard dans le couvent des Cordeliers. En 1622, ils sont transférés rue de La Harpe, et Richelieu, qui les protège, en augmente rapidement le chiffre, qui s'élève à 6,088 pour les manuscrits, 10,618 pour les imprimés. Colbert et Louvois ne sont pas moins empressés que le cardinal-ministre. En 1682, Mabillon reçoit la mission de parcourir l'Italie, et jamais mission scientifique ne valut plus d'honneur au ministre qui en conçut l'idée, au savant qui la remplit. En même temps que les seigneurs italiens envoyaient au pieux bénédictin des bouquets par leurs pages, les érudits des monastères, les gardiens des bibliothèques, lui adressaient des volumes, des copies, des indications, et, par le seul ascendant de la science et de la vertu, un pauvre moine au déclin de l'âge rapporta de ses voyages pacifiques plus de trésors que des armées victorieuses.

Vers la même époque, l'orientaliste Petit de la Croix fut chargé d'acheter en Afrique douze cents peaux de maroquin pour relier les livres de la Bibliothèque du roi, et Louis XIV, qui avait pour habitude de faire payer leurs défaites à ses ennemis, Louis XIV, dans ses guerres avec les puissances barbaresques, imposa aux vaincus, parmi les conditions de la paix, la fourniture d'un certain nombre de

ces mêmes peaux, qui se voient encore aujourd'hui sur les volumes de la rue de Richelieu. — Dans les premières années du xviii^e siècle, le dépôt s'accrut si rapidement par les dons des missionnaires, les envois de la compagnie des Indes, l'adjonction des cabinets de Gaignières et de d'Hozier, qu'il fallut chercher un nouveau local. On le transféra, en 1724, dans les bâtiments actuels. En 1757, il fut enfin rendu public, et, sous le règne de Louis XVI, on y comptait 152,868 volumes imprimés.

Malgré les nombreux abus qu'elle tolérait, qu'elle encourageait même, l'ancienne monarchie avait du bon quelquefois, surtout en ce qui touche les lettres, et l'on ne saurait donner trop d'éloges à nos rois pour l'attention sévère qu'ils apportaient dans le choix des hommes chargés de veiller à la conservation des bibliothèques. On ne regardait pas alors l'ordonnance qui conférait les fonctions comme une sorte de sacrement qui conférait en même temps la science, et les bibliothécaires du passé nous ont légué de beaux exemples, que par malheur on ne suit guère. Ainsi, chaque fois qu'on imprimait un ouvrage nouveau de quelque importance, les frères Dupuis envoyaient à l'imprimeur du grand papier, fabriqué à leurs frais, afin d'avoir un exemplaire de choix dont ils faisaient hommage au dépôt confié à leur garde. M. Clément n'était pas moins dévoué, et, s'il eut le malheur de pécher par excès de confiance, de laisser voler, en 1706, une dizaine de manuscrits précieux et quatorze feuillets de la Bible de Charles-le-Chauve, ses regrets furent si profonds, qu'au lieu de l'accuser on le plaignit, car le chagrin, dit un de ses biographes, altéra sa santé, et il traîna toujours depuis une vie languissante. Instruits par l'exemple de M. Clément, M. de Boze et l'abbé Barthélemy exagérèrent les précautions. « Je n'ai jamais, disait ce dernier, montré le cabinet qu'avec une sorte de frayeur. » Cette frayeur était même si grande, que, dans un voyage qu'il fit en Italie, l'auteur du *Jeune Anacharsis* emporta la clef des collections, qui restèrent deux ans fermées. Sans doute, cette défiance avait de graves inconvénients, mais du moins, comme compensation, l'aménagement intérieur était admirable, et les visiteurs disaient avec un bibliophile du xviii^e siècle : « On ne peut rien ajouter au bel ordre et à la distribution de ce bel établissement. » Aujourd'hui trouve-t-on encore ce bel ordre qu'on admirait autrefois ?

II.

La Bibliothèque du roi, on le sait, est divisée en quatre grandes sections : imprimés, — manuscrits, — estampes, cartes et plans, — médailles. Nous allons, dans notre exploration, suivre pour ainsi dire l'ordre chronologique. Nous visiterons d'abord les médailles, qui nous reportent aux origines de l'histoire ; nous irons chercher ensuite le moyen âge aux manuscrits, pour passer de là à la partie vraiment encyclopédique, aux imprimés, où viennent se confondre l'antiquité, le moyen âge et la société moderne.

C'est à François I^{er} qu'on doit, chez nous, la formation de la plus ancienne collection de médailles. Cette collection, commencée au garde-meuble de la couronne, se composait primitivement d'une vingtaine de pièces d'or, d'une centaine de pièces d'argent, et, tout en laissant au *père des lettres* la gloire de l'initiative, on peut croire que ce fut là pour lui une fantaisie de luxe plutôt qu'une affaire

de science, car il fit incruster ses médailles sur des assiettes et sur des plats, de telle sorte que, dans ce grand siècle de la renaissance, la numismatique au berceau ne fut qu'un appendice de la vaisselle royale. Henri II ajouta à la collection de son père quelques monnaies antiques recueillies par Catherine de Médicis; Charles IX et Henri IV s'occupèrent également de réunir de nouvelles richesses, mais le cabinet ne commença à prendre une véritable importance que sous Louis XIV. A cette date, il s'augmenta rapidement par des achats, des legs, des voyages. Parmi les explorateurs qui contribuèrent le plus à l'enrichir, on cite Pellerin, l'homme le plus heureux de son siècle en trouvailles numismatiques, et Vaillant, qui poussa le dévouement jusqu'à risquer sa vie en avalant, pour les sauver des Algériens, les plus précieuses des pièces qu'il avait rassemblées dans ses explorations. La science n'y perdit rien, mais le numismate faillit en mourir.

La révolution, par les dépouilles des maisons religieuses, l'empire, par ses conquêtes, ajoutèrent d'importants trésors à ceux que la vieille monarchie avait rassemblés à grands frais; mais, en 1815, la défaite nous enleva ce que la victoire nous avait donné, et deux fois en moins de cinquante ans, le 26 pluviôse an xii et le 5 novembre 1831, des voleurs pénétrèrent dans le cabinet des médailles, et signalèrent leur présence par des soustractions déplorables. Quoi qu'il en soit, la collection est encore, dans son ensemble, la plus riche de l'Europe, car elle se compose de cent quarante mille pièces environ, quatre-vingt mille pour l'antiquité, soixante mille pour les temps modernes. Sous le rapport de l'ordre scientifique, de la surveillance et des soins, les plus exigeants trouveraient difficilement quelque chose à reprendre; mais il est une mesure que depuis longtemps des hommes spéciaux réclament de tous leurs vœux : nous voulons parler de l'adjonction au dépôt de la Bibliothèque du musée monétaire formé par M. de Sussy à l'hôtel des Monnaies. Dans chacun des deux musées, on trouve des séries incomplètes; cette adjonction comblerait les lacunes, et elle épargnerait dans les achats plus d'une dépense inutile. Il y aurait aussi profit pour le public, car le musée de la Monnaie est à peu près inaccessible, et, sous le rapport de la direction scientifique, on y trouverait, comme on eût dit au xvi^e siècle, *bien des choses à rappoincter*.

Pour les visiteurs qui n'ont d'autre mobile que la curiosité, et qui se contentent d'admirer les belles choses, les *antiques* l'emportent sur les médailles; le cabinet contient même plus que sa désignation ne semblerait promettre. Comme l'antiquité, le moyen âge et la renaissance y sont représentés par des chefs-d'œuvre également précieux, également bien choisis; car ce n'est pas seulement le vernis de l'âge, mais le cachet de l'art qu'on exige des objets admis, et il serait à désirer qu'on rencontrât cette discrétion, cette consigne sévère, à la porte de tous les musées. Une somme de 30,000 francs est affectée chaque année aux acquisitions, mais cette somme paraît insuffisante à quelques amateurs passionnés qui prétendent que les Anglais, nos rivaux en toutes choses, nous enlèvent, en vertu du droit d'enchère, nos raretés les plus précieuses, et, pour soutenir la lutte, on demande, comme toujours, une augmentation sur les crédits. On dit encore que, si les dons sont de jour en jour plus rares, c'est qu'on ne fait peut-être point, pour encourager les donateurs, ce qu'il conviendrait de faire, et qu'on est à leur égard indifférent, quelquefois même ingrat. Enfin on demande pour les médailles antiques qu'il soit publié un supplément au catalogue de Mionnet, et un inventaire des objets d'art grecs, romains, du moyen âge ou de la renaissance, attendu que la

description donnée par M. Dumersan laisse à désirer sous plus d'un rapport. On ajoute qu'il est fort difficile d'obtenir communication des acquisitions nouvelles, et que le public, pour en prendre connaissance, est généralement obligé d'attendre que les érudits de l'Institut aient fait leur mémoire. Quelques personnes verraient donc avec plaisir qu'on publiât chaque année un état de situation. A part l'augmentation des crédits, ces observations paraissent fort plausibles aux gens bien informés.

Nous ne nous arrêterons point à décrire le département des manuscrits : un volume suffirait à peine pour raconter avec quelque détail la formation de cette collection inestimable à laquelle chaque peuple et chaque siècle ont fourni leur contingent, et qui compte aujourd'hui quatre-vingt mille volumes environ, et plus d'un million deux cent mille pièces détachées. A côté des documents scientifiques et littéraires, à côté des manuscrits de l'Inde et du Japon, on trouve d'immenses encyclopédies historiques qui effraient et découragent par leur abondance même, et qui nous montrent combien est ridicule et vain le mépris qu'on affiche trop souvent de notre temps pour l'érudition du passé, combien était forte et patiente, auprès de notre science égoïste et hâtive, la science désintéressée de ces hommes qui dépensaient leur vie entière à former des recueils dont nous avons peine à dresser l'inventaire. Il y a là de véritables reliques, des reliques plus orthodoxes que ce cœur apocryphe de saint Louis qui a soulevé, entre nos savants, une de ces guerres pacifiques comme il en éclata un jour entre les barnabites et les carmes pour l'authenticité d'une goutte du lait de la Vierge. On remarque ici les autographes des hommes immortels dont la France s'honore, là des volumes illustrés par leur origine, sanctifiés par leur âge ou les mains qui les ont feuilletés, les livres de prières de Charles-le-Chauve, de saint Louis, de Marie Stuart. Enfin, sur le vélin des missels, des chroniques, s'étale un immense musée de miniatures où les enlumineurs ont prodigué avec l'or toutes les fantaisies de leur pinceau, un musée qui donne souvent, dans un seul in-quarto, un nombre de figures égal à celles qui se voient aux verrières les plus riches de nos cathédrales (1).

Les manuscrits sont partagés en trois grandes sections : 1^o manuscrits grecs et latins, 2^o manuscrits orientaux, 3^o manuscrits français et en langues modernes. Les volumes forment autant de séries particulières qu'il y a de langues différentes, et dans ces séries même on retrouve souvent de nouvelles subdivisions qui pour la plupart ne reposent point sur un ordre logique, mais qui sont uniquement motivées par les dates successives de leur adjonction. La partie antérieure à la seconde moitié du xviii^e siècle est désignée sous le titre d'*ancien fonds* ; les collections acquises depuis cette époque forment ce qu'on appelle les *suppléments*, et dans les *suppléments* ainsi que dans l'*ancien fonds* sont intercalées des collections particulières qui portent le nom, soit de leur premier possesseur, soit des maisons monastiques dont elles proviennent.

Les dispositions adoptées jusqu'à ce jour dans le rangement des manuscrits et ces classifications fragmentaires et morcelées ont été l'objet de quelques critiques. On a dit qu'au lieu d'une seule et même collection, on avait vingt collections différentes au milieu desquelles il était impossible de se retrouver, et en conséquence

(1) L'*Emblemata biblica* renferme 9,840 figures ; la Bible n^o 6829 de l'ancien fonds contient 3,016 petits tableaux, où sont représentés 15,080 personnages, c'est-à-dire plus du double de figures qu'il n'en existe sur les vitraux de Chartres et de Bourges.

on a demandé que les anciens fonds, les suppléments, les collections particulières, fussent réunis dans un ensemble méthodique; mais le classement par ordre de matières, qu'il est si désirable d'obtenir pour le département des imprimés, nous paraît avoir ici plus d'un inconvénient, car on ne peut, sous aucun rapport, assimiler le service des manuscrits à celui des livres. En effet, aux manuscrits le personnel est nombreux, le public restreint. Les conservateurs et les employés ont tous une spécialité distincte, la diversité des idiomes ayant de tout temps fait la diversité des emplois. Ils connaissent, par une longue pratique et leurs travaux personnels, tous les détails des collections confiées à leur garde, et la communication, la remise en place des ouvrages, n'offrent aucune difficulté. Les volumes dont se compose l'ancien fonds ont acquis dans l'usage, par les citations et les renvois, une sorte de personnalité qu'on ne pourrait détruire sans de graves inconvénients, et de grandes difficultés pour les vérifications et les recherches. Afin de répondre à tous les besoins du service, il suffit, nous le pensons, de terminer les inventaires particuliers des divers fonds, et les dépouillements, très-avancés déjà, des collections distinctes, non pas en s'en tenant, comme on l'a fait trop souvent jusqu'ici, à une indication concise jusqu'à devenir inintelligible, mais en distinguant, autant que possible, les pièces inédites de celles qui ont été imprimées, en signalant les variantes les plus notables des divers exemplaires, en coordonnant par des renvois les documents de même nature qui existent dans les autres dépôts de Paris, et même de la province. On ajouterait ensuite aux inventaires des index onomastiques, géographiques, philologiques; on dresserait pour les manuscrits à vignettes des catalogues descriptifs, et l'on réaliserait ainsi l'une des œuvres les plus utiles que puissent réclamer les véritables intérêts de la science.

Un travail de ce genre ne peut, il est vrai, s'accomplir que lentement, et tout ce qu'il faut demander aujourd'hui, c'est que l'on continue d'imprimer le catalogue commencé par Capperonnier, en publiant d'abord le catalogue des manuscrits français de l'ancien fonds, puis les catalogues partiels des fonds nouveaux qui sont terminés; car ce n'est que par la publicité, et une publicité sans limites, que le dépôt des manuscrits peut répondre au but de son institution. Cette publicité, on la doit à la mémoire des savants qui ont consacré leur vie et leur fortune à former tant de collections précieuses, et que l'avidité des plagiaires, qui vivent, comme les chacals, de la substance des morts, dépouille impunément de la gloire qu'ils méritent; on la doit aux villes qui, dans ces dernières années, ont fait tant de sacrifices pour la conservation de leurs archives, et qui très-souvent ignorent que les documents qu'elles regrettent existent parfaitement intacts au dépôt de la rue Richelieu.

En ce qui touche la conservation matérielle, on n'a rien négligé dans ces dernières années. Un grand nombre de feuilles volantes ont été fixées par la brochure; tous les volumes, toutes les pièces détachées ont reçu l'estampille, et c'est une précaution sage, car il y a, dans plus d'une bibliothèque, des gens qui, à défaut d'autres titres, se sont fait un nom en lacérant des feuillets, en emportant des parchemins et des volumes; il suffira de rappeler la perte d'un précieux manuscrit de l'ancien fonds, qui contenait quelques poésies inédites de Dante, et l'apparition de l'autographe de Molière dans une vente publique. Le manuscrit ne s'est jamais retrouvé. L'autographe, par une sorte de hasard providentiel, a été heureusement réintégré dans le dépôt; on a déployé, pour faire rentrer ce précieux document, tout le zèle imaginable, mais peut-être n'a-t-on point cherché suffisam-

ment à savoir comment il était sorti. Il serait bon cependant de démentir, par un exemple sévère, cet axiome à l'usage de certains bibliophiles : *Voler un livre, ce n'est pas voler.*

Si les voleurs sont à craindre, s'il est difficile, malgré la surveillance la plus active, de prévenir tous les méfaits, les emprunteurs ne sont pas moins redoutables, et la faculté du prêt, qui nous paraît aux imprimés une mesure excellente, si on la renferme dans certaines limites, nous semble déplorable et ruineuse au dépôt des manuscrits. Sans doute, la générosité, même dans les choses intellectuelles, est une rare vertu, et on doit féliciter les conservateurs de la libéralité avec laquelle ils communiquent aux visiteurs les plus obscurs tous les trésors du dépôt; on doit les féliciter même d'avoir laissé tomber en désuétude certaine ordonnance qui défendait de prendre des copies, à moins d'une autorisation particulière, contresignée du ministre de l'instruction publique : il y avait là monopole et privilège, comme on disait au moyen âge. Cependant n'est-ce pas encore un privilège, nous le demandons, que cette faculté, tout exceptionnelle, que l'on accorde à de rares élus, d'emporter des manuscrits dont on peut réclamer chaque jour la communication? Qu'un livre de la rue Richelieu soit prêté, on le retrouvera à l'Arsenal, à la Mazarine, dans la bibliothèque d'un ami; mais où trouver le manuscrit qu'on cherche, quand il est unique et qu'il est sorti pour six mois? On sait d'ailleurs la jalousie des savants quand il s'agit de découvertes ou de choses inédites. Tout se pardonne, excepté les rivalités d'amour-propre; et si par hasard on est prévenu d'une concurrence, si la curiosité s'éveille sur le sujet dont on s'occupe ou dont on a l'intention de s'occuper, vite on emprunte, et le travail, pour le rival qu'on redoute, devient impossible : nous en savons des exemples.

Les manuscrits une fois dehors, Dieu sait quand ils rentrent, malgré les lettres de rappel; Dieu sait, tandis qu'ils courent le monde, à quelles épreuves ils sont soumis! Tel troubadour est resté dix ans chez un amateur de sirventes; tel légiste qui, depuis le ^{xiii}^e siècle, cloîtré comme les moines, n'était sorti qu'une seule fois, en 95, pour passer de Saint-Germain à la rue de Richelieu, est parti pour la Picardie ou le Béarn; tels autographes, et nous pourrions les citer, livrés aux mains noircies des compositeurs, ont servi à l'impression de plusieurs volumes, les éditeurs voulant par là économiser des frais de copie. Presque toujours, dans ces pérégrinations imprudentes, le manuscrit se dégrade; il peut se perdre, et s'il se perd, quelle que soit d'ailleurs la probité, la solvabilité de l'emprunteur, comment le remplacer, puisqu'il est unique? Au cabinet des antiques, laisse-t-on sortir les médailles? Au Musée du Louvre, laisse-t-on sortir les tableaux?

En ce qui touche les acquisitions nouvelles, elles nous semblent, relativement à l'importance du dépôt, beaucoup trop restreintes. Ce n'est pas que l'emploi des fonds ne soit très-sagement réglé, car on n'achète que des manuscrits inédits ou présentant un intérêt véritable soit par leur âge, soit par leurs variantes, ce qui est une mesure excellente, et les prix sont vivement débattus avec les vendeurs; mais ces sortes de raretés ont presque toujours une valeur fictive très-élevée : la concurrence est redoutable, parce qu'elle part d'amateurs riches, que la bibliomanie, comme toutes les passions, rend généreux. On paie cher pour n'avoir souvent qu'un très-petit nombre d'ouvrages. Il y aurait donc profit à chercher, à côté des achats, un moyen, moins dispendieux que les achats même, d'enrichir le dépôt; or, nous possédons, dans une proportion vraiment surprenante, des documents que l'Europe nous envie; offrons aux étrangers, à charge d'échange, les

copies exactes de celles de nos richesses qui peuvent éveiller leur curiosité, flatter leur orgueil national, compléter leurs collections. Les villes de la province ont des manuscrits uniques, de précieuses lettres d'écrivains, de savants, de rois et de princes, de grands personnages historiques ; elles ont des archives qui renferment des documents de nature à intéresser la France entière ; qu'on leur en demande des duplicata : on tient sous la main, pour s'acquitter envers elles, une monnaie toute prête, qui n'apportera au budget aucune charge nouvelle ; je veux parler des livres provenant des souscriptions, et des publications du gouvernement. Que l'état se montre généreux envers les villes, mais que les villes à leur tour s'acquittent envers l'état. Un système de copies, dans les grandes bibliothèques de l'Europe, a été organisé avec succès, pour les collections musicales du Conservatoire, par le bibliothécaire de cet établissement, M. Bottée de Toulmon, dont le zèle est d'autant plus louable qu'il remplit depuis quinze ans ses fonctions à titre gratuit. La bibliothèque du Jardin des Plantes, cette bibliothèque, véritable modèle d'ordre et de belle tenue, grâce aux bons soins de M. Jules Desnoyers, échange les *Annales du Muséum* contre les publications du même genre qui sont faites par les plus célèbres sociétés savantes de l'Europe, et elle doit à cette mesure une collection vraiment unique de livres étrangers. Pourquoi n'appliquerait-on pas ce système à la Bibliothèque du roi, non-seulement pour les manuscrits, mais même pour obtenir des imprimés ? En régularisant la répartition des ouvrages provenant des souscriptions ou publiés aux frais de l'état, on arriverait, sans aucun doute, aux résultats les plus satisfaisants. Ne serait-ce point d'ailleurs une amélioration véritable que de donner aux villes, d'après une règle fixe, et comme prime d'encouragement, ce qui se donne trop souvent aux individus à titre de faveur personnelle ?

Lorsque Louis XIV régnait sur la France et que Colbert et Louvois étaient ses ministres, les ambassadeurs avaient mission de s'enquérir, sans éveiller toutefois la susceptibilité jalouse des peuples amis, de tout ce qui pouvait contribuer à enrichir nos dépôts littéraires. Lors de l'établissement des interprètes orientaux, il leur fut ordonné d'envoyer, soit en original, soit en copie, soit en traduction, tout ce qu'ils pourraient rassembler d'écrivains arabes, turcs, persans, etc. Les grandes associations commerciales, les missionnaires, rivalisaient de zèle et de désintéressement avec les agents diplomatiques ; mais, en comparant ce qui se faisait autrefois et ce qui se fait de nos jours, on serait parfois tenté de croire que la science a cessé de compter parmi les grands intérêts du pays.

Il nous reste, pour compléter la revue des *annexes* de la Bibliothèque royale, à parler du dépôt des estampes et du dépôt des cartes et plans. Le *dépôt des estampes*, comme la collection des *antiques*, est avant tout du domaine de l'art. Le service, l'entretien de ce dépôt, ne soulèvent aucune objection ; mais il n'en est pas de même de l'emplacement, et l'exiguïté du local a plus d'une fois provoqué les plaintes des travailleurs. On a émis le vœu que le cabinet des estampes fût annexé soit au Musée du Louvre, dont il est, pour ainsi dire, la contre-partie, soit à l'École des Beaux-Arts, et que, cette réunion une fois opérée, on y adjoignît une bibliothèque spéciale. Cette idée vaut bien qu'on l'examine, car, dans l'administration des sciences ou des arts, spécialiser et simplifier sera toujours un progrès. On peut appliquer la même remarque à la section des cartes et plans, attendu que, si ce dépôt n'a point reçu tous les développements que semblait promettre l'ordonnance du 30 mars 1828, c'est uniquement au morcellement des diverses collections du même genre qu'il faut s'en prendre. En effet, on devait y

réunir tout ce qui concerne la géographie, la statistique, les voyages; mais ce projet, d'une incontestable utilité pratique, n'a point été suivi, et des documents statistiques, topographiques, hydrographiques, historiques, d'un prix infini, sont restés éparpillés dans les archives des divers ministères. Il est juste de reconnaître que des motifs graves et la *raison d'état* s'opposent à ce que le public soit admis dans ces dépôts importants; mais pourquoi les pièces qui n'intéressent aujourd'hui que la science ou les études historiques ne seraient-elles point rendues accessibles aux travailleurs sérieux? Pourquoi donc ouvrir à tout venant la Bibliothèque et ses précieux dépôts avec une libéralité qui va jusqu'à en compromettre l'existence, et, de l'autre, enfermer certaines collections d'un intérêt général, comme les jaloux des poètes classiques de Rome enfermaient leur maîtresse, sous une triple porte d'airain? Ne serait-ce point que le hasard a trop souvent jusqu'ici présidé au gouvernement des livres?

III.

Nous arrivons maintenant à la section des imprimés, à la partie la plus usuelle de la Bibliothèque, à celle qui intéresse toutes les classes de lecteurs. Cette section, la plus fréquentée de toutes, est aussi celle qui jusqu'à ce jour a laissé le plus à désirer sous le rapport de l'ordre et du service. *On ne trouve rien à la Bibliothèque du roi* : le mot est devenu proverbial, et il est permis d'affirmer sans exagération qu'on peut s'estimer heureux quand, sur dix ouvrages dont on a fait la demande, on réussit à en obtenir quatre. Dans quelques sections même, on doit renoncer complètement à demander, certain qu'on est à l'avance que le bulletin expédié pour les recherches du bureau des conservateurs reviendra chargé de cette apostille désespérante : *N'est pas en place*. Cette situation a donné lieu à des réclamations fort vives de la part des habitués. L'administration supérieure elle-même a sanctionné ces plaintes du public, et on lit dans le rapport au roi qui précède l'ordonnance de 1839 que *tous les désordres et tous les abus* se sont introduits dans le régime de ce vaste établissement; que, malgré les ordonnances de 1828 et de 1852, *les abus n'ont pas été détruits*, et que *l'accumulation même des richesses a plongé la Bibliothèque royale dans un désordre progressif*. Nous devons ajouter qu'on aurait tort de faire peser sur l'administration actuelle toute la responsabilité d'un tel état de choses. Le mal date de loin; il faut en chercher la première cause dans l'absence complète de classement méthodique au moment des nombreux dépôts opérés par suite de la révolution, et l'on peut dire qu'après de longues années les livres sont restés dans le désordre et l'anarchie de la terreur.

Dans toute bibliothèque régulièrement organisée, on dispose d'ordinaire l'arrangement matériel d'après l'ordre indiqué par les bibliographes et la logique. L'Écriture sainte ouvre la série; c'est Dieu, l'éternel Alpha, qu'on trouve au point de départ. Après les livres de Dieu, les livres des hommes qui traitent de Dieu dans ses rapports avec l'humanité, des devoirs de l'homme envers l'auteur de toutes choses, c'est-à-dire les livres de *théologie*; puis les livres de prières, la *liturgie*; puis, après la science des lois divines, la science des lois humaines, la *politique*, le *droit*, etc. Tout s'enchaîne et se déduit de la sorte; on ne peut s'égarer, car on

marche appuyé sur une méthode, une idée. Ici, par malheur, le hasard a remplacé la méthode. Une seule partie, celle qui est antérieure à la révolution, est très-bien rangée; elle comprend, avec les intercalations, environ deux cent mille volumes, et comme elle se trouve au premier étage, dans les salles accessibles au public, elle peut donner aux visiteurs illustres une impression très-favorable. Quant aux six ou sept cent mille volumes qui restent, malgré quelques tentatives de rangement, ils sont à peu près dans le chaos. En effet, au rez-de-chaussée, nous trouvons : 1° les *grands papiers*, 2° les *livres sur vélin*, 3° les *pièces sur l'histoire de France*, 4° les *journaux de la révolution*, 5° les *périodiques*. — Au premier comble, nous trouvons des *livres nouveaux* (qu'est-ce que des livres nouveaux ?) et quelques fonds de bibliothèque acquis en masse, tels que ceux de Falconnet, de Langlès. — Dans le deuxième comble, nous trouvons les livres provenant de diverses bibliothèques monastiques, telles que Saint-Germain-des-Prés, Saint-Sulpice, etc.; les papiers de la police de Paris de 1750 à 1780; de grandes collections historiques, par exemple un recueil considérable sur l'histoire du Noyonnais; des recueils sur le magnétisme et sur les jésuites; une grande quantité de brochures sur les hommes célèbres; une collection de musique. Les brochures sont rangées à part; mais qu'entend-on par brochures? Combien faut-il qu'un imprimé ait de pages pour qu'il soit brochure ou livre? Les brochures sont uniquement classées par ordre alphabétique; il suffit donc, sur les bulletins de demande, de transposer un mot dans l'énoncé du titre pour qu'il devienne impossible de trouver. Dans telle section de l'histoire, on a adopté l'ordre chronologique; dans telle autre, l'ordre alphabétique. Comment se reconnaître dans cette confusion? Au lieu de reprocher aux employés de ne trouver que rarement, ne serait-il pas plus juste de les féliciter de trouver quelquefois? Ajoutons que l'incertitude de ces employés eux-mêmes est si grande, que quelques-uns portent le nombre des volumes à douze cent mille, tandis que d'autres le réduisent à sept cent mille.

Ce n'est pas tout que le service public; il y a les acquisitions. Lorsqu'on achète un volume, il faut d'abord s'assurer qu'il manque, et, comme cette vérification est toujours difficile et incertaine, il peut arriver qu'on paie fort cher ce qu'on avait déjà depuis longtemps. Enfin, si des soustractions sont commises, quel moyen aura-t-on de les constater, et pourra-t-on s'en apercevoir en temps utile (1)?

L'insuffisance du classement matériel, la dispersion sur les points les plus éloignés des livres appartenant à la même famille bibliographique, voilà donc un

(1) Il nous est impossible de ne pas appuyer ici nos paroles par un exemple. En énumérant tout à l'heure les richesses de la Bibliothèque, nous parlions d'une précieuse collection de musique. Cette collection fut donnée à Louis XIV par le chanoine Brossard, grand-chantre à la cathédrale de Meaux, à la charge qu'on assurerait à sa nièce une pension viagère de 1,200 livres, et le grand roi fut si charmé du legs, qu'il doubla la pension. Or, il est arrivé, il y a quelques années, qu'un amateur, j'allais me servir d'un autre mot, s'introduisit par abus de confiance au milieu de ce trésor. Il y signala sa présence par des vides effrayants; mais, comme les pièces, rangées dans des reliures mobiles, n'étaient que fort imparfaitement inventoriées, comme on les avait déclassées à peu près au hasard, on ne s'aperçut des soustractions que beaucoup plus tard, et quand déjà l'individu était allé s'établir au delà de la frontière. On ignorait ce qu'on avait perdu; il fallut, pour la restitution, s'en rapporter à la conscience du voleur, et, afin de mettre les choses en règle, on lui donna un quitus en échange de quelques volumes insignifiants.

premier vice dont il est superflu de faire ressortir les conséquences. Une autre cause de désordre, c'est le manque de catalogue. Cette importante question du catalogue est pendante depuis cinquante ans, et elle est loin d'être résolue. Qu'a-t-on fait jusqu'ici pour la résoudre? Les cent cinquante mille volumes antérieurs à 89 sont fort exactement catalogués, et on en possède l'inventaire imprimé pour l'Écriture sainte, la théologie, les belles-lettres et le droit. Chaque série porte pour indication générale une lettre de l'alphabet. A, Écriture sainte, B, liturgie et conciles, etc., jusqu'à Z. Les livres, dans chaque série, sont classés sous un numéro d'ordre, les numéros se suivent jusqu'à la fin de la série; mais, comme l'a très-bien expliqué M. Danjou dans *l'Exposé succinct d'un nouveau système d'organisation des bibliothèques publiques*, « les premiers auteurs du catalogue, n'ayant point prévu l'immense accroissement qu'il devait recevoir, n'y ont laissé aucune lacune. Si la lettre A, par exemple, contenait cinq mille ouvrages, on a employé cinq mille numéros, et comme, par suite de la régularité des classifications, un livre a toujours une place déterminée, il a pu arriver qu'entre les n^{os} 10 et 11, il a fallu insérer cent ouvrages, ce qui a nécessité l'emploi des *bis*, *ter*, *quater*, et a obligé de multiplier les sous-chiffres, jusqu'à produire, dans le numérotage et dans le catalogue, une confusion inextricable. » Deux cent mille volumes environ ont été ainsi intercalés, et, pour un grand nombre d'ouvrages, les numéros surchargés de chiffres additionnels et d'exposants sont devenus de véritables formules algébriques, témoin ce numéro d'ordre :

Z, 2284
2 Z-D
500.

Procéder de la sorte, c'était s'enfoncer chaque jour plus avant dans un labyrinthe sans issue. On finit par le reconnaître, et, pour couper le mal dans sa racine, on demanda des crédits supplémentaires. En 1838, une annuité de 15,000 francs fut affectée pour douze ans aux travaux du catalogue. En 1845, la chambre trouva sans doute que ces travaux ne marchaient pas assez vite; elle voulut bien, comme on l'a dit, n'accuser du retard que ce qu'on appelait la parcimonie de la première allocation, et elle porta l'annuité à 40,000 fr., « espérant, disait le rapporteur, qu'il serait possible de terminer le catalogue longtemps avant l'expiration des douze années, et de faire ainsi profiter plus promptement la Bibliothèque des avantages qui y sont attachés. » Les crédits ont encore six années à courir; dans six ans, on aura dépensé une somme totale de 345,000 fr.; cette somme épuisée, aura-t-on enfin le catalogue? Quelques bibliographes pessimistes commencent à désespérer, et la marche suivie jusqu'à ce jour a été de leur part l'objet de diverses critiques. En commençant, disent-ils, par recopier, pour toute la partie déjà cataloguée, les anciens inventaires, au lieu d'opérer sur les livres même, on a indiqué des livres perdus depuis longtemps, et chacun sait par expérience que le nombre en est considérable. On a de plus reproduit de singulières bévues, et les erreurs étaient si grandes, qu'on assure que près de trois cent mille cartes ont été mises au pilon. Ce premier travail terminé, on s'est aperçu que, pour arriver à l'exactitude, il fallait vérifier sur les ouvrages même, et comme cette vérification était très-difficile, pour ne pas dire impossible, on a recommencé à nouveaux frais en opérant sur les livres. Le travail languit faute de direction suffisante;

tandis qu'on inventorie les ouvrages anciens, on laisse les ouvrages nouveaux s'entasser au hasard, et, au train dont vont les choses, il restera toujours pour les acquisitions annuelles et le produit du dépôt légal un arriéré de cent mille volumes; de plus, quand toutes les cartes auront été relevées, on n'aura encore qu'un inventaire, et il faudra recommencer de nouveau l'œuvre la plus difficile, la plus importante, la table méthodique; car le catalogue alphabétique, qui peut satisfaire à certains besoins du service, est tout à fait insuffisant pour les recherches sérieuses.

Impatentés de ces retardements, les bibliographes, après avoir fait des critiques, ont fait des projets. Les uns ont proposé de soumissionner l'entreprise du catalogue, ce qui n'était, je pense, qu'une épigramme détournée. D'autres ont demandé de fermer le dépôt, d'interdire le prêt, de suspendre les acquisitions, et de concentrer toutes les ressources du budget, toutes les forces du personnel, sur le classement matériel et l'inventaire méthodique. Enfin un écrivain tout à fait spécial, qui réunit à une parfaite connaissance des livres une longue pratique de la Bibliothèque du roi, M. Danjou, a proposé la rédaction d'une *bibliographie universelle*. Cette bibliographie, dressée par un comité d'hommes empruntés à toutes les spécialités, et, au besoin, à toutes les nations de l'Europe, comprendrait l'indication de tous les écrits publiés depuis l'invention de l'imprimerie; chaque ouvrage, dans cet immense répertoire, porterait un numéro d'ordre, et la bibliographie une fois imprimée, chaque bibliothèque de la France, à commencer par la Bibliothèque du roi, se trouverait, au moyen d'un récolement général, et par le simple report du numéro d'ordre sur les volumes, en possession d'un catalogue tout fait, qui serait en même temps l'inventaire particulier de chaque établissement, et le plus vaste monument d'érudition littéraire qu'on eût élevé jusqu'à ce jour. Ce projet peut effrayer, mais M. Danjou établit, dans une série de propositions fort ingénieuses, que la rédaction de la *bibliographie universelle* est beaucoup plus près du possible qu'on ne le croirait au premier abord, et qu'elle serait plus sûre, peut-être même plus expéditive, que l'exécution du seul catalogue des imprimés de la rue Richelieu, si l'on s'obstine dans la voie suivie jusqu'à ce jour.

Est-ce le zèle qui manque aux employés de la Bibliothèque du roi pour mener à bonne fin cette œuvre difficile? Non certes. Il est juste de reconnaître que la littérature classique y est dignement représentée par M. Naudet, la fine et saine littérature par M. Magnin, la philologie grecque et orientale par MM. Pilon et Dubeux; il y a même deux bibliographes, MM. Ravenel et Guichard; mais, dans un dépôt encyclopédique comme celui de la rue Richelieu, c'est la spécialité seule qui fait la capacité. A côté de la littérature, de la philologie, de l'histoire, à côté de la bibliographie elle-même, il y a la théologie orthodoxe et hétérodoxe, la jurisprudence française et étrangère, la philosophie, les sciences naturelles et les sciences exactes, la médecine, l'agriculture, les arts, etc., et cependant on ne trouve dans le conservatoire ni un théologien, ni un juriconsulte, ni un philosophe, ni un naturaliste, ni un chimiste, ni un physicien, ni un agronome. Les classifications forment une des parties les plus importantes des sciences, les monographies se multiplient jusqu'à la confusion; est-il possible, nous le demandons, d'assigner aux livres scientifiques la place qui leur appartient, quand on est étranger à la connaissance des systèmes et des classifications sur lesquels repose la science? Est-il possible, pour les acquisitions, de choisir avec connaissance de cause entre

tel et tel ouvrage, quand on est étranger à la spécialité qui en fait le sujet? L'ordre, dans un établissement de ce genre, c'est, nous le répétons, la spécialité dans le personnel et dans la classification, et cependant MM. les conservateurs, dans la seconde de leurs lettres adressées en 1859 à M. le ministre de l'instruction publique, déclaraient « que des difficultés matérielles, insurmontables, s'opposent au morcellement des matières que la division d'une grande bibliothèque, telle que la Bibliothèque royale, en sections séparées n'est qu'une *chimère*, » et qu'il faut, conformément au règlement de 1828, que « tous les employés, dans leurs dépôts respectifs, s'occupent exclusivement et sans distinction de tout ce qui concerne le service. » Autant vaudrait leur demander la science universelle. Mais, pour se montrer aussi exigeant, quelle position leur a-t-on faite jusqu'ici? Les hauts fonctionnaires étant pris pour la plupart en dehors du personnel actif et de la hiérarchie de la Bibliothèque, chacun voit devant soi une barrière infranchissable. Les auxiliaires qui espèrent 1,200 francs après vingt ans de service, les surnuméraires qui ne gagnent rien, et les aspirants surnuméraires, c'est-à-dire d'honnêtes jeunes gens qui aspirent à ne rien gagner, après s'être laissé prendre aux amorces de la science, sentent vite le découragement éteindre leur vocation; ceux qui ont conscience de leur valeur ne cherchent point leur avenir de ce côté, et souvent ils quittent la Bibliothèque au moment même où ils commençaient à la connaître, et d'autant plus volontiers que le service est fatigant à l'excès, car le nombre des lecteurs s'est élevé depuis quinze ans de cent cinquante environ à quatre cents, terme moyen, par séance. Du reste, on aurait tort de conclure de là que le niveau de l'instruction s'élève en proportion des *liseurs*, et il suffit d'une visite à la Bibliothèque du roi pour constater que le nombre des oisifs, des ignorants ou des maniaques l'emporte, et de beaucoup, sur le nombre des travailleurs sérieux. Il y a là toute une population d'habituez malheureux qui ont quitté pour la littérature les occupations positives, et qui, trompés comme Ève par le démon de la curiosité et de l'orgueil, sont tombés comme elle en touchant à l'arbre de la science, ce qui tendrait à prouver que la lumière perd souvent en éclat ce qu'elle gagne en diffusion, et que les bibliothèques, comme toutes les choses de ce monde, entraînent avec elles plus d'un abus, car elles multiplient les faux savants (1), elles encouragent une sorte d'oisiveté laborieuse plus fatale à certaines natures que le repos et la réflexion, elles favorisent la production hâtive et toujours croissante des livres; et par la facilité de trouver les outils, le métier, dans l'histoire, dans les sciences, plus encore que dans la littérature, tend chaque jour à se substituer au travail sérieux, à la recherche originale, aux libres inspirations. La théologie est morte étouffée sous la glose; l'érudition, dans la philosophie, tue l'idée; l'abus des livres peut tuer la science.

En insistant plus longuement sur le détail, il nous serait facile de trouver encore plus d'une objection, plus d'une critique; nous ne nous arrêterons pas plus long-

(1) On cite, touchant l'ignorance de certains habitués, des anecdotes tout à fait caractéristiques : ainsi, par exemple, on demande les Tables de Moïse, d'après celles du mont Sinai; un livre *sur tout ce qu'il y a de plus intéressant au monde*; Homère, *poème d'Achille*, le *philosophe le plus ancien*; *Biographie du sortilège*, par Ducange. Du reste, il faut ajouter que certains employés sont tout à fait dignes de ce public; on en a vu, même parmi les dignitaires, chercher Jansénius au mot *Senius* d'abord, et ensuite au mot *Jean*. Nous pourrions multiplier à l'infini ces exemples; mais peut-être trouvera-t-on que c'est déjà trop de puérilités.

temps cependant, car nous croyons, par ce qui précède, avoir suffisamment démontré la nécessité d'une réforme. Seulement cette réforme ne sera possible, et ici nous ne faisons que répéter l'opinion des hommes les plus compétents, que le jour où l'on aura établi dans le classement et la distribution matérielle des divisions, non pas fictives, mais rationnelles et basées sur l'ordre logique des sciences. Pour arriver à ce résultat, il faut, avant tout, des hommes compétents dans chaque branche de nos connaissances : l'adjonction des spécialités, tel serait donc le dernier mot de cette réforme bibliographique.

IV.

Nous connaissons maintenant, autant du moins que peut le permettre l'immen-sité du dépôt, les quatre départements qui composent la Bibliothèque du roi. Nous avons vu sur quels points portaient surtout les difficultés, les embarras ; il nous reste à donner quelques détails sur l'organisation administrative, les débats soulevés par la reconstruction de la Bibliothèque et les projets de translation. Voyons d'abord l'organisation administrative.

Sous l'ancienne monarchie, le gouvernement de cette riche collection était absolu comme celui du pays ; les emplois subalternes étaient seuls accessibles aux savants, et la charge la plus importante, celle de bibliothécaire, se transmettait comme un héritage dans certaines familles privilégiées. Il arriva même un jour que cette charge fut confiée à un enfant de huit ans, l'abbé de Louvois. La révolution coupa court à cet abus. En 1796, la convention établit l'administration de la Bibliothèque sur des bases nouvelles ; elle créa un conservatoire de huit membres, dont deux pour les imprimés, trois pour les manuscrits, deux pour les antiques, médailles et pierres gravées, un pour les estampes. En cas de vacances par suite de décès ou de démissions, les conservateurs, en vertu du nouveau décret, nommaient eux-mêmes leurs collègues, et chacun d'eux choisissait dans sa section les employés qu'il jugeait aptes au service. De plus, le conservatoire élisait chaque année un directeur temporaire, dont les fonctions se bornaient à surveiller l'exécution des règlements, à présider aux délibérations. Placés de la sorte en dehors de toute préoccupation politique et ne relevant que d'eux-mêmes, ces conservateurs étaient quittes envers le pouvoir quand ils avaient justifié de l'emploi des fonds ; en retour de leur science et de leurs soins, la république leur allouait 6,000 francs et un logement dans les combles.

L'indépendance que la convention avait faite au conservatoire porta ombrage à Napoléon, qui d'ailleurs n'était point parfaitement satisfait du service. Il songea un instant à créer un directeur général des bibliothèques, et à confier cette place à M. de Châteaubriand, car en ce moment l'illustre écrivain n'avait point encore rétracté sa dédicace au premier consul. Ce projet n'eut point de suite ; mais Napoléon improvisa dans le conservatoire un 18 brumaire, et nomma un dictateur qu'il choisit, du reste, parmi les conservateurs eux-mêmes. Monté sur le faite, le dictateur, comme le héros de Corneille, aspira vite à descendre, et après un mois d'exercice il abdiqua sa dignité ; car il avait reconnu sans doute que ce n'est point chose facile, même au plus habile, que de gouverner des savants. Napoléon alors eut recours à un moyen terme : il se réserva le droit, soit d'approuver les élec-

tions faites par le conservatoire, soit de choisir parmi trois candidats qui lui seraient présentés. La restauration laissa longtemps les choses dans le même état, en se préoccupant toutefois, lorsqu'il s'agissait de choix nouveaux, de l'opinion des candidats plutôt que de leur science. En 1828, M. de Martignac, dans des vues d'économie, réduisit de moitié le nombre des conservateurs. Cette mesure, qui allégeait le budget de la Bibliothèque d'une somme de 24,000 francs, fut approuvée par les personnes qui, à tort ou à raison, classent les conservateurs parmi les sinécuristes. Après la révolution de juillet, l'ordonnance du 1^{er} novembre 1832 rétablit les quatre places supprimées; le conservatoire garda la faculté de se recruter par voie d'élection, sauf l'approbation ministérielle; de plus, la même ordonnance institua un directeur pris parmi les administrateurs de la Bibliothèque, présenté par eux, et nommé pour cinq ans par le ministre, et elle donna place dans le conservatoire aux conservateurs-adjoints créés par l'ordonnance de 1828. Ce n'était là qu'un vain formalisme bureaucratique, une réorganisation insuffisante, et le rapport administratif qui l'avait provoquée, tout en cherchant à en faire ressortir les avantages, en signalait encore les inconvénients, comme on le voit par cette phrase significative : « Si c'est le propre des administrations collectives d'écarter en général de toute participation à leurs affaires des hommes supérieurs dont la nomination est presque un coup d'état, et que l'autorité seule pourrait leur imposer, il y a du moins certitude avec elles qu'elles ne feront jamais de ces choix honteux que la faveur personnelle et une lâche considération du moment dictent quelquefois aux gouvernements. » Nous ne chercherons pas si depuis 1832 le conservatoire a fait participer à ses affaires des hommes supérieurs, mais on peut à coup sûr lui reprocher de n'avoir point cherché des hommes spéciaux.

La réorganisation du personnel devait, on le croyait du moins en 1832, amener dans un temps très-rapproché de notables améliorations, et répondre à tous les besoins. Le public attendit avec confiance. On espéra des catalogues, les catalogues furent ajournés. On espéra qu'en demandant des livres on pourrait les obtenir : les années s'écoulèrent; le public attendit toujours et se plaignit de nouveau. L'administration de la Bibliothèque alors s'excusa sur l'insuffisance de ses ressources, et réclama des crédits supplémentaires : les crédits furent votés. On arriva ainsi en 1839, et, à cette date, M. le ministre de l'instruction publique jugea fort sagement que, malgré tout ce qu'on avait fait, il restait encore bien des choses à faire. Enfin, le 22 février 1839, parut une ordonnance qui réorganisait la Bibliothèque sur des bases nouvelles. Excellente dans l'intention, quoique très-incomplète dans le détail, cette ordonnance remédiait cependant à de nombreux abus. Au conservatoire, qui n'a qu'une responsabilité collective et abstraite, elle substituait un chef suprême chargé d'une surveillance administrative, un chef personnellement responsable, et par là même placé dans l'impossibilité de continuer le désordre qui jusque-là ne retombait sur personne; elle créait dans l'administration supérieure des spécialités positives, et posait pour principe que les cinq classes de l'Institut seraient toujours représentées dans le conservatoire; elle créait également des spécialités dans les emplois subalternes; enfin elle améliorait d'une façon notable la situation des employés. Malheureusement, elle avait contre elle de fortes apparences d'illégalité, en ce qu'elle bouleversait la loi de l'an iv, et cette loi, ainsi que le disait en 1852 M. Hippolyte Royer-Collard, chef de la division des lettres, dans son rapport à M. Guizot, cette loi ne peut être changée par une ordonnance que dans les mesures administratives et réglementaires que pres-

crivent certains articles de son texte. Ce qui est véritablement légal, par conséquent ce qui ne peut être modifié que par une loi, c'est la partie organique, ce qui est relatif au pouvoir du conservatoire, à sa constitution, à ses attributions, et c'est précisément sur ce point que portait la réforme. Ce côté vulnérable ne pouvait échapper à la sagacité de MM. les conservateurs. L'administration de la rue Richelieu répondit par un manifeste très-vif à l'ordonnance ministérielle (1), en concluant toujours sur elle-même par une apologie. Nous ne raconterons point ici dans le détail toutes les péripéties de cette guerre, et nous nous bornerons, en constatant tout simplement les faits administratifs, à dire sans commentaire que l'ordonnance de M. de Salvandy fut rapportée la même année par M. Villemain, qui remit en vigueur, sauf quelques légères modifications, le régime de 1852.

Voilà donc, en remontant à moins de vingt ans dans le passé, quatre révolutions, contre-révolutions et coups d'état qui s'accomplissent dans l'administration de la Bibliothèque, et, malgré tant d'essais de réforme, on trouve à grand'peine quelques améliorations appréciables pour le public. La même incertitude a régné jusqu'ici dans la question du déplacement, et l'histoire des utopies architectoniques qui ont été faites à ce sujet demanderait à elle seule plusieurs pages. La discussion, qui s'agitait déjà en 1787, fut reprise en l'an ix, ranimée de nouveau vers 1810, ajournée comme toujours, et reprise dans les dernières années de la restauration. A cette époque, M. Visconti, architecte de la Bibliothèque, présenta un plan de restauration générale; ce plan fut approuvé en 1831 par une commission spéciale, et l'on commença l'année suivante, du côté de la rue Vivienne, une galerie dont les travaux furent poussés avec la plus grande activité pendant trois mois; puis, on les suspendit tout à coup après avoir enfoncé cinq cent mille francs dans les fondations et les premières assises. En 1854, en 1858, en 1844, des commissions nouvelles furent nommées pour étudier la question, et elles insistèrent toutes sur la nécessité d'un déplacement ou tout au moins de la reconstruction. On s'apprêtait donc à démolir, quand tout à coup la pitié s'éveilla pour les bâtiments condamnés. Des arguments victorieux furent invoqués en leur faveur, et le marteau des démolisseurs resta fort heureusement suspendu (2).

Bien que le conseil général de la Seine ait nommé récemment une commission pour étudier le déplacement de la Bibliothèque au point de vue des embellissements de Paris, c'est-à-dire abstraction faite des intérêts de ce grand dépôt, on annonce cependant que les plans de M. Visconti seront adoptés, et que l'on se contentera de consolider et d'agrandir. On a d'ailleurs le récent exemple de Sainte-Geneviève : 300,000 fr. auraient suffi pour les travaux de réparation; on préféra dépenser 1,700,000 fr. pour bâtir à neuf. Aujourd'hui les bâtiments, qui menaçaient ruine il y a tantôt cinq ans, ont repris comme par enchantement leur solidité. C'est la mythologique histoire d'Éson rajeuni, et les murs qu'on jugeait trop faibles pour porter les livres des moines sont assez robustes encore pour soutenir les dortoirs, les cabinets de physique et les livres du collège Henri IV.

(1) *Lettres des conservateurs de la Bibliothèque royale à M. le ministre de l'instruction publique*, in-8°, 1859.

(2) Voir sur cette question un travail de M. le comte de Laborde : *De l'organisation des Bibliothèques dans Paris*, 1845, in-8°.

Quoiqu'on ait tout à craindre quand il s'agit d'embellissements, espérons néanmoins que le vieux palais de la rue Richelieu, ce palais illustré par les pinceaux de Grimaldi Bolognèse et de Romanelli, échappera longtemps encore à cette ruine qui menace tous les débris vénérables; espérons qu'on sortira enfin de ce provisoire si longtemps prolongé qui paralyse, dans le service de la Bibliothèque, toute espèce d'amélioration; car à quoi bon ranger et classer aujourd'hui ce qu'un déménagement doit déranger, déclasser demain? Il importe donc de résoudre au plus tôt la question du local, et, cette question une fois résolue, il sera facile d'établir sur de nouvelles bases le classement matériel des livres, de distribuer dans les grandes divisions et les subdivisions bibliographiques les divers fonds qui sont restés morcelés jusqu'ici, et qui forment pour ainsi dire autant de dépôts isolés. On pourra réaliser ainsi dans un seul et même établissement le projet si éminemment pratique et utile que M. Arago développait à la chambre en 1855. Aux spécialités dans les classifications, on joindra les spécialités dans le personnel, en constituant deux catégories trop souvent confondues : d'une part, les hommes de science, qui, tout en s'occupant de l'ordre et de la direction intérieure, donnent aux travailleurs sérieux des indications et des conseils; de l'autre, les hommes de peine, qui distribuent les livres. Mais comme le travail du bibliothécaire est, avant tout, un travail d'abnégation, qui ne mène ni à la gloire ni à la fortune, on doit à ceux qui s'en chargent une position sûre et digne, et c'est là, dans les emplois secondaires, ce qui a manqué jusqu'ici.

V.

Si de la Bibliothèque du roi nous passons maintenant dans les autres dépôts littéraires de Paris pour les visiter en détail, nous n'aurions que trop souvent encore l'occasion de répéter quelques-unes des observations qu'on vient de lire, et la comparaison nous fournirait des observations nouvelles. Ainsi le personnel, insuffisant dans la rue Richelieu, excède dans d'autres bibliothèques les besoins du service. Les budgets sont surchargés par les traitements d'employés parasites, et le chiffre total de ces traitements n'est nullement en rapport avec le chiffre des acquisitions. Les catalogues des manuscrits laissent beaucoup à désirer, et on n'a en général, pour les imprimés, que des catalogues alphabétiques, ce qui rend impossible toute recherche sérieuse sur un sujet donné, et condamne les travailleurs les plus intrépides à d'inévitables omissions. Il importerait donc, avant tout, pour l'Arsenal, Sainte-Geneviève, la Mazarine, de publier les catalogues des manuscrits, et de rédiger, pour les imprimés, des catalogues méthodiques.

Le nombre des livres augmente chaque jour à tel point, qu'il est impossible, dans chaque dépôt, de se tenir au courant sans un surcroît de dépenses considérable. Il faudrait donc que nos diverses bibliothèques limitassent à certaines spécialités leurs acquisitions nouvelles; au lieu de cinq ou six collections morcelées, où les mêmes ouvrages se répètent, tandis que d'autres ne se trouvent nulle part, on arriverait, après quelques années, à posséder, dans chaque branche des connaissances humaines, des collections distinctes et à peu près complètes, non-seule-

ment pour les livres français, mais pour les livres étrangers, qu'il est si difficile de se procurer aujourd'hui.

A côté de la Mazarine, de l'Arsenal, de Sainte-Geneviève, Paris possède une quarantaine d'autres bibliothèques, entretenues aux frais de l'état, dépendantes des grands centres administratifs, des grands établissements scientifiques, et, pour la plupart, inaccessibles au public : ne serait-ce pas rendre aux études un véritable service que d'adopter, pour quelques-unes de ces collections, en faveur des travailleurs sérieux et en s'entourant des garanties que réclame la conservation des livres, un mode uniforme d'admission, basé sur certains titres, réglé par certaines lois fixes, par exemple un système de cartes d'entrée qui, ménagées sagement et combinées avec quelques séances publiques, éloigneraient les oisifs et les lecteurs frivoles ? Ajoutons qu'à Paris, comme dans la province, il existe un grand nombre de doubles qui forment un fonds à peu près perdu pour l'étude. Des circulaires ministérielles ont, à diverses reprises, prescrit le récolement de ces doubles à l'aide desquels il serait facile, sans aucune charge nouvelle pour le budget, et au moyen des seuls échanges, d'accroître certains dépôts, et même d'en former de nouveaux. Par malheur, cette mesure n'a été que très-imparfaitement exécutée ; les échanges n'ont point été faits, et les doubles reposent toujours, en attendant une destination, sous l'épaisse poussière qui les recouvre depuis le jour où la convention *nationalisa* les livres des nobles, des prêtres et des *suppliciés*.

L'organisation du personnel mérite également de fixer l'attention. Aucune loi fixe n'a réglé jusqu'ici les conditions de l'admission ou celles de l'avancement. Les hauts emplois, élevés jusqu'à la dignité de sinécure, sont donnés d'ordinaire à des hommes recommandables sans doute, mais dont les titres sont rarement spéciaux, à des hommes qui ont payé leur dette dans d'autres carrières, et qui, pour se mettre au courant de leur nouvelle tâche, sont parfois obligés de demander l'initiation à leurs inférieurs. Les employés subalternes, confinés dans un service d'hommes de peine, et sûrs d'avance de ne jamais franchir une certaine limite, se laissent gagner par le découragement. Ici, ce sont les bibliothécaires qui nomment eux-mêmes leurs collègues ; là, c'est l'autorité ministérielle ; en province, c'est le conseil municipal, sauf l'approbation du ministre. Pourquoi ne point coordonner entre elles ces administrations morcelées, pour constituer une hiérarchie, un avancement régulier ? La récente ordonnance qui vient de réorganiser les Archives du royaume pose en principe que les archivistes des départements auront droit d'être admis dans ce dépôt central. Pourquoi ne pas étendre aux bibliothèques de Paris la même mesure en faveur des bibliothécaires de la province ? Un grand nombre d'entre eux ont des titres réels : ils prennent leurs devoirs au sérieux ; ils ont rédigé, publié d'excellents catalogues. Sous ce rapport, on peut le dire, ils sont, et de beaucoup, en avance sur leurs collègues de la capitale. Quels encouragements ont-ils reçus ? Un exemplaire des *Éléments de paléographie*. Pourquoi les élèves de l'école des Chartes, qui semblent formés pour les fonctions de bibliothécaires, sont-ils exclus en fait de toutes les bibliothèques de Paris ? On ne saurait trop insister sur la nécessité d'élever le niveau de l'instruction dans le personnel de nos dépôts scientifiques et littéraires. La bibliographie, l'*ars magna* des Allemands, est peu cultivée en France, et, comme on le disait à la chambre en 1838, les livres, même les plus utiles, courent risque de n'être lus et feuilletés qu'à de longues années d'intervalle, lorsqu'il est impossible d'indiquer aux visiteurs qui se présentent quels ouvrages doivent être offerts à leurs méditations.

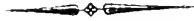
L'instruction que l'état donne aux enfants dans les collèges, aux jeunes gens dans les facultés, se complète pour les hommes faits par les bibliothèques, et c'est bien le moins qu'ils y trouvent des guides bienveillants et éclairés.

Cent quatre-vingt-quinze villes en France, parmi lesquelles Carpentras se place la première par ordre de date, possèdent des bibliothèques publiques, donnant un total de deux millions six cent mille volumes, c'est-à-dire un volume pour quinze habitants, ce qui est, certes, un chiffre restreint, et à côté de ces villes privilégiées il en reste huit cent vingt-deux autres de trois mille à trente mille âmes qui ne possèdent aucune collection publique de livres. Il importerait donc de favoriser d'une part le développement des dépôts déjà fondés, de l'autre la création de bibliothèques nouvelles dans les localités qui en ont été privées jusqu'à ce jour. Seulement il faudrait prendre avant tout pour point de départ l'instruction pratique et professionnelle. La plupart des collections de la province, formées en grande partie de la déponille des couvents, sont trop exclusivement littéraires, et, dans leur constitution actuelle, elles sont avant tout un cabinet de lecture à l'usage de quelques membres des sociétés savantes et de quelques professeurs de l'endroit. Il nous semble qu'au moment où la moralisation des classes laborieuses occupe à bon droit tous les esprits sérieux, au moment où les villes s'imposent pour l'instruction élémentaire de si lourds sacrifices, il y aurait, au point de vue du progrès, un profit véritable à attirer dans les dépôts publics, par l'attrait de lectures utiles, cette partie de la population, dont les enfants, après avoir fréquenté quelques années les écoles primaires, passent le reste de leur vie à oublier le peu qu'ils ont appris. Quelques villes, et le nombre en est malheureusement trop restreint, après avoir établi des écoles d'adultes, ont complété l'instruction donnée dans ces écoles en ouvrant le dimanche et le soir des séances publiques dans les bibliothèques communales. Nous avons constaté nous-même les résultats les plus satisfaisants au point de vue de l'instruction pratique et au point de vue moral. Le peuple est avide de lecture, mais il lit au hasard, au rabais, des rapsodies qui l'abêtissent ou le dépravent. Le parti qu'on peut tirer de cette curiosité instinctive, sous le rapport de la direction morale et même de la direction politique, n'a point frappé seulement les administrations municipales de certaines villes; il a éveillé, dans ces derniers temps, l'attention du clergé, et à Paris comme dans la province il existe un grand nombre de bibliothèques paroissiales qui louent ou prêtent, en encourageant au besoin les abonnés par des indulgences, des livres dont le catalogue formerait parfois un étrange appendice à la *Bibliothèque bleue*.

Le succès qu'ont obtenu ces diverses tentatives montre assez quels résultats on pourrait attendre d'un meilleur régime appliqué à nos bibliothèques publiques. Jamais d'ailleurs une telle réforme n'a été plus nécessaire. Le plus important de ces dépôts, où s'augmente chaque jour la population des oisifs et des simples curieux, ne livre aujourd'hui qu'au prix de lenteurs fâcheuses ses trésors épars aux travailleurs sérieux. Rétablir l'ordre dans celles de nos bibliothèques où il est compromis, ce sera les rendre à leur véritable destination, qui est de faciliter les recherches du savant, les travaux utiles, et non d'alimenter une curiosité malade ou frivole. Il y a longtemps déjà que l'inventaire, le classement et pour ainsi dire la synthèse des livres préoccupent les hommes qui s'inquiètent du perfectionnement social. Au xvi^e siècle, Bacon s'effrayait de l'incessante production de l'imprimerie; en présence des in-folio compactes prodigués par ses contemporains à l'avidité empressement des lecteurs, il s'effrayait de chercher quelques idées au

milieu de tant de mots, quelques vérités au milieu de tant de mensonges, et il demandait qu'on dressât l'inventaire des connaissances et des idées humaines. Cet inventaire est là sous notre main, c'est le catalogue méthodique de nos bibliothèques. Qu'on l'exécute, et, à côté d'une œuvre administrative excellente, on aura réalisé la pensée philosophique d'un grand homme.

CHARLES LOUANDRE.



DU

COMMERCE EXTÉRIEUR

DE LA FRANCE.

I.

Nous n'avons pas dans les travaux de la statistique une confiance aveugle, et nous sommes loin surtout de les considérer comme le fondement nécessaire des grandes vérités que l'économie politique enseigne. Les données que ces travaux fournissent sont en général trop incertaines, trop fugitives, trop variables, pour qu'on en déduise des règles fixes, et, quand même elles seraient aussi exactes qu'on le suppose quelquefois, elles n'ont pas ordinairement un rapport assez direct avec les principes généraux que la science cherche à établir. Ce n'est pas sur le terrain mouvant des relevés statistiques que cette science repose; elle s'appuie sur la base plus solide de l'observation, et c'est dans le développement régulier des faits historiques, où les effets s'enchaînent avec les causes, qu'elle va chercher ses exemples et ses leçons. Toutefois, dans un autre ordre d'idées, les travaux statistiques peuvent encore ouvrir une source féconde d'observations. S'ils ne révèlent jamais les grands principes de la science, ils en éclairent du moins l'application et les confirment quelquefois. Ils sont d'ailleurs pour un peuple une sorte de bilan toujours utile à consulter. C'est à ce titre que le tableau du commerce extérieur, publié tous les ans par l'administration des douanes, se recommande à l'attention publique.

Quelques personnes attachent peu d'importance aux relations commerciales qu'un pays se crée au dehors, prétendant qu'en somme elles sont peu considérables relativement à la masse des relations créées au dedans. Que le commerce intérieur, pris dans ses détails et son ensemble, soit toujours la grande affaire d'un peuple, c'est ce que personne ne sera tenté de nier. S'ensuit-il que le commerce extérieur

n'ait aucun prix ? Quand il ne ferait qu'augmenter d'autant la masse générale des affaires, il serait encore digne de considération à ce seul titre, et ce n'est pas une augmentation si médiocre que celle qui porte aujourd'hui sur une valeur totale de 2 milliards 340 millions. Si l'on veut d'ailleurs se faire une juste idée de l'importance réelle de ce commerce, il faut le considérer beaucoup moins en lui-même que par rapport à l'influence qu'il exerce sur le commerce intérieur. On ne sait pas assez combien les relations plus ou moins étendues qu'un pays entretient avec l'étranger modifient l'organisation de sa propre industrie et sont nécessaires à l'équilibre de sa constitution économique. Si on y prenait garde, on se montrerait plus circonspect à hasarder ces mesures restrictives dont on est si facilement prodigue. Dans certains cas, le commerce extérieur est au dedans l'unique modérateur des prix, en ce qu'il peut seul prévenir les monopoles qui les élèvent. Dans d'autres cas, il est la condition nécessaire du développement de certaines industries, où il introduit la division du travail avec toutes ses conséquences, et qu'il perfectionne en les agrandissant. Renfermée dans les limites d'un seul pays, une industrie est presque toujours étroite, mesquine, bornée dans ses vues, mal ordonnée dans ses moyens, d'une organisation chétive, sans élasticité et sans force, et par-dessus tout écrasée sous le poids de monopoles qui l'amointrissent et qui l'étouffent. Au contraire, mise en communication incessante avec le dehors par un échange continu de produits, elle s'ordonne en général sur des bases plus larges, elle simplifie ses formes et s'organise mieux en s'étendant.

C'est quand on considère les choses de ce dernier point de vue, que la question du commerce extérieur s'élève, en se liant aux parties les plus hautes de la science économique, comme aux plus grands intérêts des peuples. Il est vrai que, pour l'envisager ainsi, ce ne sont pas tant les relevés de la douane qu'il faut consulter, au moins dans leurs résultats ordinaires et leurs détails, que certaines faits d'un autre ordre déduits d'une observation plus large. Au reste, tel n'est pas l'objet que nous nous proposons en ce moment. Écartant ici toute idée ou toute conception théorique, nous voulons seulement rappeler les résultats les plus intéressants que le tableau du commerce extérieur nous offre, et en présenter le résumé ou la substance, en y mêlant les réflexions que leur examen attentif suggère.

II. — INCERTITUDE DES DONNÉES SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR.

Mais d'abord jusqu'à quel point peut-on s'en rapporter aux relevés présentés par la douane ? Quelle confiance méritent ces tableaux de chiffres, en apparence si rigoureux et si précis ?

C'est une justice à rendre à l'administration, qu'elle apporte dans l'exécution de sa tâche un soin consciencieux. Ces tableaux du commerce extérieur, qui forment depuis longtemps un beau travail, n'ont guère cessé de s'améliorer tous les ans. Ils sont à la fois plus circonstanciés qu'ils ne l'étaient, distribués dans un meilleur ordre et plus complets. Les chiffres y sont groupés de diverses manières, avec une attention souvent fort délicate, qui épargne au lecteur la peine de rapprocher pour comparer. Quant à la sincérité des calculs, elle ne saurait être mise en doute. Avec cela, il s'en faut bien qu'on doive en accepter les résultats d'une manière absolue et sans réserve, ni qu'on puisse en tirer toutes les vérités utiles que

de semblables tableaux paraissent renfermer. C'est qu'il s'y trouve, outre des lacunes inévitables, de graves inexactitudes, qui naissent ou de la difficulté des évaluations ou du système vicieux qu'on y observe.

Une partie des marchandises importées en France échappe d'abord par la contrebande à l'œil vigilant de la douane, qui ne peut en conséquence la faire entrer dans ses calculs. L'administration s'efforce quelquefois, il est vrai, d'estimer approximativement la somme des valeurs ainsi dérobées à son contrôle; mais elle ne fait cette estimation que par conjecture, par hypothèse, et il s'en faut bien qu'on puisse accepter ses chiffres comme exacts. Quoique l'exportation donne aussi parfois quelque ouverture à la fraude, c'est surtout sur l'importation qu'elle s'exerce, et c'est là par conséquent que les lacunes des relevés doivent être fortes. Ainsi, les résultats généraux sont en ce point entachés d'erreur, et, de plus, l'équilibre entre l'importation et l'exportation, si tant est que cet équilibre doive exister, est détruit.

Pour les marchandises déclarées à la douane, les évaluations ne sont guère moins fantives. A cet égard, l'administration est obligée de s'en rapporter en général à des estimations une fois faites, estimations qui n'ont peut-être jamais été parfaitement exactes, et qui, demeurant fixes, alors que toutes les valeurs réelles sont variables, sont devenues nécessairement fausses avec le temps. C'est le tarif arrêté par une ordonnance de 1826 qui sert encore de règle et que l'administration prend tous les ans pour base de ses calculs. Combien de fois, et dans quelle mesure, les valeurs des choses n'ont-elles pas changé depuis cette époque, quelques-unes en plus, la plupart en moins! Il est bien vrai, d'ailleurs, que, pour un grand nombre de marchandises, l'estimation officielle n'a été juste en aucun temps.

Prenons pour exemple l'un des plus importants de nos produits agricoles, les vins. Dans les états de la douane, ceux de nos vins qui sont expédiés par la frontière du sud-est, pour la Sardaigne ou pour la Suisse, sont portés en compte à raison de 20 et 21 centimes le litre. Qui croira jamais que la masse des vins exportés de France pour ces deux pays ait pu, depuis 1826, ressortir à un tel prix? On en trouve à ce taux dans les campagnes du midi de la France et même à un taux plus bas; mais ils sont en général consommés sur place et ne s'exportent guère, même pour un pays voisin. Quant aux vins expédiés en Belgique et en Angleterre, ils sont estimés en masse, pour le premier de ces pays, à 47 centimes le litre, et pour le second à 1 franc 68 centimes, estimations qui, bien que fort supérieures à la précédente, paraîtront encore au-dessous des prix réels, si l'on considère que la Belgique, où le vin est en général une boisson de luxe, n'en consomme guère de médiocre, et que l'Angleterre, où ce produit est en outre frappé de droits exorbitants, s'attache exclusivement à nos meilleurs crus.

Une autre cause d'erreur, plus grave peut-être que les précédentes, quoiqu'elle passe généralement inaperçue, c'est que les marchandises d'exportation sont estimées au départ et les marchandises d'importation à l'arrivée, c'est-à-dire, les premières à peu près au prix de fabrique, et les autres avec la surcharge de tous les frais du voyage qu'elles ont dû faire et du bénéfice de l'expéditeur. Quand la théorie de la balance du commerce, cette vieille chimère à laquelle un certain nombre d'esprits rétifs s'attachent encore, serait aussi vraie qu'elle est fausse, cette seule considération infirmerait tous les calculs sur lesquels on prétend l'asseoir. Il résulte, en effet, de là que, dans toute expédition faite au dehors, et particulièrement par mer, la valeur estimative des retours excède nécessairement

celle des envois, que par conséquent la somme officielle des importations faites par un pays est et doit toujours être fort supérieure à celle de ses exportations : d'où il suit qu'au regard des théoriciens de la balance tous les peuples du monde qui font le commerce avec l'étranger se ruinent (1). Heureusement pour l'honneur de cette théorie, et pour la tranquillité de ceux qui la professent, la contrebande vient, en dérobant aux relevés de la douane une grande partie des valeurs d'importation, rétablir dans une certaine mesure l'équilibre ; autrement, l'effrayante disproportion qu'ils y remarqueraient sans cesse troublerait à coup sûr le repos de leurs nuits.

Malgré la contrebande, toutefois, et la lacune qu'elle produit dans les états officiels, la différence en faveur des importations subsiste encore presque partout, tant est grande l'inexactitude qui résulte de la méthode de calcul que nous venons de signaler. C'est ainsi que, pour la France en particulier, la somme totale des importations durant la période des cinq années 1840 à 1844 excède de 539 millions la somme totale des exportations.

On voit donc que les chiffres fournis par la douane, si rigoureux et si précis qu'ils paraissent, ne sont rien moins que des guides sûrs. Aussi ne faut-il pas les regarder comme des données absolues, mais seulement comme des indications relatives pouvant servir d'objets de comparaison d'une année à l'autre, en observant en outre que, sauf quelques cas particuliers, on ne doit pas s'arrêter à de faibles différences, mais prendre les choses d'un peu haut.

III. — DU COMMERCE EXTÉRIEUR DEPUIS 1850. — RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

Considérons d'abord le commerce extérieur de la France durant les quinze années qui se sont écoulées depuis et y compris 1850. Il ne peut être question, quand on embrasse un si long intervalle de temps, que de comparer les résultats généraux ; mais ces résultats ne sont ni les moins intéressants ni les moins sûrs. Ils témoignent suffisamment d'ailleurs, et beaucoup mieux que ne feraient même les détails, des progrès du pays dans le développement de ses relations extérieures, et de la continuité de ces progrès malgré quelques variations accidentelles. Ajoutons que, si les états de la douane recèlent effectivement quelques grandes vérités, c'est particulièrement dans les résultats généraux qu'on peut les rencontrer.

(1) Supposez un navire qui parte du Havre pour la Martinique avec une cargaison de marchandises françaises estimées valoir 150,000 francs. Le fret pour l'aller et le retour est de 20,000 fr. ; nous supposons pour le bénéfice de l'expéditeur, commission comprise, 20,000 fr. ; cette cargaison sera donc vendue à la Martinique au prix de 190,000 fr. Du montant intégral de cette somme, on achète dans la colonie des sucres pour le retour. Le bénéfice de ce retour sera, par hypothèse, de 40,000 fr., c'est-à-dire que les sucres vaudront à l'arrivée en France 200,000 fr. Si les évaluations de la douane sont exactes, au départ aussi bien qu'à l'arrivée, elle a dû porter d'une part, à la colonne des exportations, 150,000 fr. ; de l'autre, à la colonne des importations, 200,000 fr. Au dire des partisans de la balance, la France est, dans ce cas, en perte de 50,000 fr., et un tel commerce la ruine. Le fait est cependant qu'elle n'a effectué qu'un simple échange de marchandises, sans verser au dehors une seule obole en numéraire.

Voici d'abord les tableaux. Ils sont divisés en trois périodes de cinq années chacune.

PREMIÈRE PÉRIODE.

ANNÉES.	IMPORTATION.	EXPORTATION.	TOTAL.
	Millions.	Millions.	Millions.
1850	658	575	1,211
1851	515	618	1,151
1852	655	696	1,549
1853	695	766	1,459
1854	720	715	1,455
TOTAL.	3,217	5,568	6 585
Moyenne des cinq années.	645	675	1,517

DEUXIÈME PÉRIODE.

ANNÉES.	IMPORTATION.	EXPORTATION.	TOTAL.
	Millions.	Millions.	Millions.
1855	761	854	1,595
1856	906	961	1,867
1857	808	758	1,566
1858	957	956	1,895
1859	947	1,005	1,950
TOTAL.	4,559	4,512	8,871
Moyenne des cinq années.	871	902	1,774

TROISIÈME PÉRIODE.

ANNÉES.	IMPORTATION.	EXPORTATION.	TOTAL.
	Millions.	Millions.	Millions.
1840	1,052	1,011	2,065
1841	1,121	1,066	2,187
1842	1,142	940	2,082
1845	1,187	992	2,179
1844	1,195	1,147	2,540
TOTAL.	5,695	5,156	10,851
Moyenne des cinq années.	1,159	1,051	2,170

Cherchons dans ces tableaux ce qu'ils enseignent.

Malgré les entraves dont notre commerce extérieur est chargé, on voit qu'il n'a pas laissé de s'accroître d'année en année, à la faveur de la paix profonde dont nous jouissons, et grâce au besoin que les peuples éprouvent de plus en plus de se communiquer. La progression ascendante a été même assez rapide. Du chiffre de 1,211 millions, où il était en 1850, ce commerce s'est élevé, en 1844, à 2,540 millions, c'est-à-dire qu'il a été presque doublé en quinze ans. On serait tenté de croire, en effet, qu'une série de quinze années suffit pour doubler l'importance de nos relations avec le dehors, si l'on ne considérait que l'année 1850, qui ouvre cette série, affectée dans les derniers mois par la révolution politique

qui signala cette époque, fut inférieure dans son ensemble à l'année 1829 (1).

Acceptant toutefois comme juste cette comparaison entre la première et la dernière année de la série, nous trouvons que l'augmentation de l'une sur l'autre est de 1,129 millions, lesquels, répartis sur quatorze années, donnent une augmentation moyenne de 80 millions par an.

Ce mouvement ascendant de notre commerce extérieur est pourtant marqué, dans le cours des quinze années que nous parcourons, par quelques temps d'arrêt, et même par quelques pas rétrogrades : ainsi, en 1831, 1834, 1837 et 1842 ; mais ces exceptions n'infirmen point la règle, car il est facile de les expliquer, les unes après les autres, par des causes accidentelles, étrangères au mouvement commercial proprement dit. L'année 1831 se ressentit, comme on sait, de la commotion politique de 1830, dont elle porta, financièrement parlant, tout le poids. L'année 1834 vit naître et expirer la dernière grande émeute que l'émotion populaire, résultat de ce grand événement, ait enfantée. En 1837, le monde commercial fut ébranlé, depuis Washington jusqu'à Vienne, par la lutte du président Jackson contre la banque des États-Unis, et par la déroute générale des banques américaines. Enfin, c'est en 1842 que le changement du tarif des États-Unis ferma brusquement l'accès de ce pays à une masse considérable de nos marchandises. Au reste, à quelque cause que l'on attribue ces temps d'arrêt, ils sont encore aujourd'hui fort regrettables, car il ne nous paraît pas qu'ils aient été suffisamment compensés par des accroissements extraordinaires dans les années suivantes ; mais on voit du moins qu'ils ne troublent pas d'une manière essentielle la loi générale du mouvement.

Il y a des conséquences d'un autre ordre, conséquences plus étranges ou plus inattendues, à tirer de ces tableaux.

Des trois périodes dans lesquelles nos quinze années se divisent, la dernière a été sans contredit la plus heureuse et la plus calme. Sauf le cri de guerre un instant poussé en 1840, et dont le monde financier n'a été que faiblement ému, aucun de ces accidents graves qui déterminent les crises commerciales n'a traversé le cours de ces cinq années prospères. On y voit figurer, du reste, l'année 1844, qui a été peut-être pour l'industrie la plus heureuse de notre histoire. Au contraire, la première période, qui va de 1830 à 1834, a été singulièrement tourmentée. Aucune des grandes commotions qui soumettent le commerce d'un pays à de rudes épreuves n'a été épargnée à ces années d'angoisses. C'est d'abord une révolution qui renverse un trône et qui ébranle l'état ; ensuite les partis aux prises et l'émeute en permanence dans les rues ; le peuple sans cesse en émoi, menaçant ou la propriété ou le trône, et la bourgeoisie toujours armée pour les défendre ; les ateliers désertés ; la guerre sur la frontière ; un vaste appel aux armes ; la France, indignée et frémissante en face de l'Europe qui la menace ; au milieu de tout cela, une disette de céréales qui se prolonge durant trois ans ; des crises financières et commerciales se succédant les unes aux autres, et devenues, pour ainsi dire, chroniques ; le crédit privé anéanti, le crédit public en péril, et les finances de l'état épuisées, et pour couronnement de l'œuvre la rente 5 pour 100 tombée à 65 francs. Tel est le tableau fidèle de cette époque, et ce tableau se rapporte plus ou moins à toutes les années de la période, puisque c'est en 1830

(1) Année 1829 : commerce général, importations et exportations réunies, 1,224 millions.

que l'agitation commence, et en 1834 que la dernière grande émeute est réprimée. Le contraste est donc, à cet égard, bien prononcé entre les deux périodes que nous comparons. Eh bien ! ce contraste se fait assez profondément sentir dans les relevés de la douane ; mais vent-on savoir à quels traits ? Les partisans de la balance du commerce ne le croiront jamais tant qu'ils n'auront pas consulté eux-mêmes les publications officielles qui l'attestent. Ce qui signale ce contraste, c'est que, dans la première période, dans la période calamiteuse, la balance du commerce nous est constamment et assez largement favorable, tandis que, dans la seconde, dans cette période qui n'a guère connu que des jours prospères, cette même balance est très-décidément contre nous.

On peut voir, en effet, que, pour les cinq années de 1830 à 1834, la somme totale des importations n'est que de 3,217 millions, tandis que la somme des exportations s'élève à 3,368 millions : différence en faveur des exportations, 151, soit en moyenne environ 30 millions par an. Au contraire, dans la troisième période, c'est la somme des importations qui excède celle des exportations de l'énorme chiffre de 539 millions, ou en moyenne environ 108 millions par an. Ainsi, quand le commerce et l'industrie sont en souffrance, la théorie de la balance nous apprend que le pays prospère et s'enrichit, et quand, au contraire, le commerce et l'industrie sont visiblement florissants, plus florissants peut-être qu'ils ne l'ont été à aucune autre époque, cette même balance nous annonce hautement que la France se ruine. Ce qui est plus remarquable encore, c'est que, des cinq années de la première période, c'est précisément la plus calamiteuse de toutes, l'année 1831, que la balance du commerce nous montre comme la plus favorable, puisque l'excédant des exportations sur les importations est, pour cette seule année, de 103 millions, comme si les faits prenaient plaisir à se jouer des partisans de cette doctrine.

Si la théorie de la balance du commerce n'était depuis longtemps condamnée par le raisonnement, ces seuls rapprochements suffiraient pour la confondre. A cet égard, on peut dire que, si les relevés statistiques ne nous apprennent rien, ils confirment du moins ce que la science enseigne. Après cela, ne faut-il pas s'étonner qu'il se trouve encore aujourd'hui tant d'hommes qui osent présenter cette vaine chimère de la balance du commerce comme une règle à suivre, ou qui, sans la proclamer tout haut, en acceptent aveuglément les conséquences.

Rien de plus simple, au reste, que le phénomène, en apparence étrange, que nous venons de signaler, et l'explication s'en trouve donnée par avance dans ce que nous avons écrit ici même sur le crédit et les banques (1) et sur les monnaies françaises (2). Quand le commerce et l'industrie sont en souffrance, quand le crédit est mort, la puissance d'acheter est fort restreinte, et le besoin de vendre se fait, au contraire, très-vivement sentir. En outre, les titres de crédit n'ayant plus cours, l'emploi du numéraire s'étend, parce qu'il intervient seul dans toutes les transactions. Chacun s'efforce donc de se défaire de ses marchandises comme il le peut, quelquefois même avec perte, et il en cherche à tout prix l'écoulement au dehors, avec d'autant plus de raison qu'il trouve difficilement à les placer au dedans. C'est ainsi que l'exportation s'anime. En même temps, la gêne qu'on éprouve fait qu'on achète peu à l'étranger, et que les expéditeurs s'efforcent à

(1) *Du Crédit et des Banques*, — *Revue des Deux Mondes*, livraison du 31 août 1842.

(2) *Des Monnaies en France*, — *ibid.*, livraison du 15 octobre 1844.

l'envi l'un de l'autre de réaliser leurs capitaux, en effectuant les retours en numéraire. Il suit de là que l'accroissement proportionnel des exportations, loin d'être un signe favorable au pays, est, au contraire, un témoignage de sa détresse, et que c'est dans l'accroissement des importations qu'on trouve la véritable mesure de sa prospérité.

Après tout cependant, les importations et les exportations d'un pays tendent constamment, malgré quelques oscillations accidentelles, à se remettre en équilibre. Il est impossible, en effet, que les relations d'un peuple avec le dehors, quand on les prend sur une longue série d'années, se résolvent autrement qu'en un simple échange de produits contre produits, et en général, si les supputations de la douane étaient complètes, si les évaluations étaient exactes, on trouverait qu'après un certain laps de temps les chiffres se balancent. Au fond, les tableaux qui précèdent ne paraissent pas s'éloigner beaucoup de ce résultat. Pour les quinze années qu'ils embrassent, la somme totale des importations s'élève à 13 milliards 271 millions, et celle des exportations à 13 milliards 36 millions seulement; différence en faveur des importations, 235 millions. A cette somme totale des importations, il conviendrait d'ajouter les valeurs dérobées par la contrebande au contrôle de la douane, ce qui augmenterait sensiblement le chiffre, et rendrait la différence encore plus forte; mais aussi nous avons vu que les évaluations de la douane sont inégalement faites, puisque les marchandises exportées sont estimées au départ, et les marchandises d'importation à l'arrivée, c'est-à-dire que, si les premières sont portées dans les états pour leur valeur réelle d'échange, les autres sont comparativement surfaites. Rien n'empêche donc de croire que, depuis 1830 jusqu'à 1844 inclusivement, l'équilibre s'est maintenu. Et, en effet, une seule chose aurait pu le rompre à notre avantage, en nous permettant de demander à l'étranger de plus grandes valeurs en marchandises que celles que nous lui aurions expédiées nous-mêmes: c'eût été l'extension nouvelle donnée à notre crédit par un large développement des banques. La propagation des titres de crédit rendant alors superflue une partie du numéraire dont notre circulation intérieure regorge, nous l'aurions versée au dehors, en échange contre des marchandises utiles, et la richesse du pays se serait accrue d'autant. De même, une seule chose aurait pu rendre l'importation sensiblement inférieure à l'exportation; c'eût été l'appauvrissement du pays et le dépérissement intérieur de son crédit et de son commerce, circonstance qui, en amoindrissant d'une part ses ressources, en augmentant de l'autre le besoin du numéraire effectif dans ses transactions, l'aurait mis hors d'état de tirer de l'étranger l'exact équivalent de ses propres marchandises. Rien de semblable ne s'est rencontré en France. Au surplus, l'une ou l'autre de ces causes n'aurait encore rompu l'équilibre des importations et des exportations que d'une manière transitoire, et, le bénéfice une fois réalisé ou la perte consommée, cet équilibre se serait toujours rétabli sur de nouvelles bases dans la suite des temps.

IV. — COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1844.

Les derniers tableaux publiés par l'administration des douanes se rapportent à l'année 1844, car ce n'est guère que dix mois après la fin de chaque exercice,

que ces tableaux sont livrés au public. On a déjà fait remarquer plusieurs fois que cette publication est bien tardive. Quoique le travail qu'elle nécessite soit fort étendu, on peut espérer que l'administration parviendra à en rapprocher le terme.

On a vu que le commerce extérieur de la France pendant cette année 1844 a porté sur une valeur totale de 2,540 millions, savoir : 1,193 à l'importation, et 1,147 à l'exportation ; mais ce chiffre comprend toutes les valeurs que la douane a constatées à l'entrée ou à la sortie, quelle qu'en soit la destination ou la provenance, c'est-à-dire qu'on y a fait entrer les marchandises qui n'ont fait que passer sur notre territoire en transit, et même celles qui n'ont été que déposées momentanément dans les entrepôts de nos villes maritimes. C'est le commerce général. Quant au commerce spécial, comprenant seulement les produits étrangers que la France a reçus pour sa propre consommation, et les produits nationaux qu'elle a expédiés à l'étranger, il a porté sur une valeur totale de 1,657 millions, dont 867 à l'importation et 790 à l'exportation.

Remarquons en passant que si pour le commerce général les importations de 1844, comme celles des quatre années précédentes, excèdent les exportations, la différence pour le commerce spécial est encore plus forte ; c'est 46 millions d'un côté et 77 de l'autre. On a déjà vu pourquoi ce résultat n'a rien dont on doive s'étonner ni surtout s'alarmer. Nous savons, en effet, qu'en dépit de ces différences, l'année 1844 a été pour la France une époque de grande prospérité.

Dans son ensemble, le commerce extérieur de la France peut être envisagé soit par rapport à la nature ou à l'espèce des marchandises qui en ont été l'objet, soit par rapport aux pays avec lesquels les échanges ont eu lieu, soit enfin par rapport à la voie que les marchandises ont suivie, par terre ou par mer. Nous le considérerons tour à tour sous ces points de vue divers.

V. — NATURE OU ESPÈCE DES MARCHANDISES ÉCHANGÉES.

C'est un fait assez digne d'attention que l'énorme chiffre pour lequel figurent dans le total des valeurs importées en France les matières nécessaires à l'industrie et les objets de consommation naturels. Au commerce spécial, le seul qui nous intéresse à cet égard, ces produits forment ensemble environ 94 pour 100 de l'importation totale. Ainsi les objets de consommation fabriqués comptent à peine dans la masse. Voici, au reste, un tableau résumé, qui donnera une juste idée de ces rapports.

COMMERCE SPÉCIAL. — IMPORTATIONS DE 1844.

	Millions.	Proportion pour 100.
Matières nécessaires à l'industrie.	598.6	69.4
Objets de consommation naturels.	214.6	24.2
Objets fabriqués	54.2	6.4
TOTAL.	867.4	100.0

A l'exportation, au contraire, c'est la masse des objets manufacturés qui l'emporte d'une manière sensible. Ici les produits ne sont divisés, dans les états de la douane, qu'en deux classes : produits naturels et objets manufacturés.

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS.

	Millions.	Proportion pour 100.
Produits naturels	189.6	24.0
Objets manufacturés.	600.8	76.0
TOTAL.	790.4	100.0

Ne semblerait-il pas résulter de là que la France, qu'on représente sans cesse comme un pays essentiellement agricole, serait au contraire, au moins par rapport à ses relations avec le dehors, un pays de fabrique, un pays essentiellement manufacturier, dont le commerce consisterait avant tout à échanger les fruits de son travail contre les produits naturels qui lui manquent? Il est vrai de dire que les classifications admises par la douane sont à certains égards arbitraires et surtout arbitrairement appliquées. C'est ainsi qu'à l'importation on voit figurer parmi les matières nécessaires à l'industrie les fils de lin, comme si les fils de lin n'étaient pas un produit déjà fort avancé de l'industrie manufacturière, alors qu'à l'exportation ces mêmes fils sont classés, en effet, comme produits de nos manufactures. C'est encore ainsi que les eaux-de-vie de vin et les liqueurs, qui sont fabriquées dans des usines à l'aide de procédés de distillation plus ou moins complexes, sont classées dans les exportations comme produits naturels. Il est bon de remarquer en outre qu'à l'importation c'est surtout sur les objets manufacturés, dont la valeur est en général plus haute, que la contrebande s'exerce, ce qui ne laisse pas de diminuer d'une manière probablement assez forte le rapport de ces objets avec les autres dans les états officiels. Toutefois, ces réserves faites, on ne saurait douter que les importations de la France ne se composent en très-grande partie de matières nécessaires à l'industrie et d'objets de consommation naturels, tandis que ses exportations sont principalement alimentées par les produits de ses manufactures. Il reste donc constant qu'à ce point de vue la France est avant tout un pays de fabrique, et que c'est particulièrement à ce titre qu'on la voit figurer sur le marché du monde.

Que d'interprétations à faire sur ce seul fait! Malheureusement les états officiels se bornent à le constater sans en déterminer les causes, et laissent ainsi le champ libre à toutes les théories contraires. En présence de cette énorme importation de matières premières et de produits naturels que la douane signale, les uns prétendent qu'il faut se hâter d'y mettre un terme; ils s'indignent ou s'alarment: ils s'écrient que notre agriculture est en péril, que l'invasion des produits étrangers, en supplantant les nôtres, la menace et la ruine, et qu'il faut arrêter cette invasion croissante par une large surélévation des droits protecteurs ou même par des prohibitions. D'autres, plus touchés, à ce qu'il semble, des intérêts de l'industrie manufacturière, se réjouissent de cette abondante importation de matières premières et de produits naturels, la considérant comme nécessaire, soit à l'alimentation de nos manufactures, soit à la subsistance ou à l'entretien de la classe ouvrière qui les fréquente. Quelques-uns enfin, mieux avisés selon nous, pensent qu'après tout il n'est pas bon que la France se voie forcée de tirer sans cesse du dehors des quantités si considérables de produits agricoles, sans être jamais en mesure de vendre à l'étranger des quantités équivalentes de produits du même ordre; que l'agriculture nationale souffre de cet état de choses, qui diminue à la fois son importance et son activité; qu'il vaudrait mieux enfin que nos manufactures fussent

plus largement alimentées par les produits de notre propre sol, ou du moins que ces produits trouvassent, en compensation du débouché qui leur échappe au dedans, un débouché pareil au dehors ; mais ils pensent aussi que la cause du mal dont on se plaint est précisément dans l'existence de ces droits protecteurs, que l'on invoque pour y mettre un terme, et que le remède véritable est dans le retour à une liberté complète. En théorie, ils prouvent que les droits protecteurs n'ont d'autre effet, en ce qui concerne les produits du sol, que d'en exhausser les prix à l'intérieur et d'en rendre par là l'écoulement impossible au dehors, sans arrêter pour cela l'introduction des denrées étrangères. En fait, ils montrent que les mêmes causes produisent en tous lieux les mêmes effets, et que la situation actuelle de la France répond exactement à celle de tous les pays qui ont adopté à cet égard la même conduite.

Les principales matières qui ont alimenté notre importation en 1844 sont les suivantes, que nous présentons, comme dans les tableaux officiels, par rang d'importance.

COMMERCE SPÉCIAL. — IMPORTATIONS.

	VALEURS EN MILLIONS.		VALEURS EN MILLIONS.
Coton en laine.	104.7	Huile d'olive.	22.7
Soies brutes.	61.2	Cendres et regrets d'orfèvre. . .	21.0
Sucre des colonies françaises. . .	54.9	Tissus de lin ou de chanvre. . .	18.7
Céréales.	50.7	Café.	14.4
Laines en masse.	48.8	Cuivre.	14.3
Bois communs	39.7	Bestiaux	9.7
Graines oléagineuses.	39.2	Plomb.	9.5
Fils de lin ou de chanvre.	32.1	Chevaux	9.1
Peaux brutes	28.5	Lin.	8.7
Tabac en feuilles	26.3	Suif brut et saindoux.	8.0
Houille	24.0	Fonte brute	8.0
Indigo.	23.2	Poissons de mer.	7.8

Toutes ces marchandises sont ou des matières premières ou des objets de consommation naturels, sauf les fils de lin ou de chanvre, que nous ne consentons pas, malgré les indications officielles, à ranger dans la même catégorie, et les tissus qui en proviennent. Ainsi, on ne trouve dans toute cette liste que deux produits fabriqués, dont l'un est placé au 8^e rang d'importance, et l'autre au 15^e. Celui qui vient après, c'est l'horlogerie, qui ne figure qu'au 25^e rang. C'est dire assez que, si l'agriculture française a tort d'accuser l'insuffisance de nos tarifs, l'industrie manufacturière est, à d'autres égards, aussi mal fondée à élever des plaintes semblables.

A l'exportation, les marchandises se classent par rang d'importance de la manière suivante :

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS.

	VALEURS EN MILLIONS.		VALEURS EN MILLIONS.
Tissus de soie ou de fleuret. . .	145.7	Tissus de laine.	104.0
Tissus de coton.	108.5	Vins	51.2

	VALEURS EN MILLIONS.		VALEURS EN MILLIONS.
Tissus de lin ou de chanvre.	28.6	Poterie, verres et cristaux.	19.8
Tabletterie, bimbeloterie, mercerie, parapluies, meubles et ouvrages en bois.	28.5	Linge et habillements.	15.5
Peaux ouvrées.	25.7	Eaux-de-vie de vin.	11.0
Papier et ses applications.	20.6	Chevaux, mules, mulets et bestiaux.	10.6
		Ouvrages en métaux.	10.5

Toutes ces marchandises sont des produits fabriqués, sauf les vins, le seul de nos produits agricoles qui ait une certaine importance au dehors, et les chevaux, mules, mulets et bestiaux, qui, réunis ensemble, n'occupent encore que le 12^e rang dans nos exportations; car, pour les eaux-de-vie de vin, nous avons déjà dit qu'elles sont classées à tort parmi les produits naturels.

L'industrie des soieries occupe toujours le premier rang parmi celles qui alimentent nos exportations, mais elle paraît tendre à le perdre, si l'on en juge par les résultats comparatifs des six années qui se terminent en 1844, et l'industrie des cotonnades, aussi bien que celle des lainages, s'apprête visiblement à le lui disputer. On en jugera par le tableau suivant :

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS.

VALEURS EN MILLIONS.			
ANNÉES.	TISSUS DE SOIE.	TISSUS DE COTON.	TISSUS DE LAINE.
1839.	140.8	85.8	60.6
1840.	141.9	108.5	61.1
1841.	162.1	104.7	64.6
1842.	112.1	74.3	65.8
1845.	129.6	82.1	79.6
1844.	145.7	108.5	104.0

On ne saurait dire que l'industrie des soieries ait décliné durant cette période, car la décroissance subite qu'elle a éprouvée en 1842, et dont elle s'est à peine relevée depuis lors, est due à une circonstance particulière, l'exhaussement du tarif des États-Unis; mais elle ne s'est point agrandie en proportion de l'accroissement général de la richesse et de l'extension qu'a prise la consommation des soieries chez tous les peuples commerçants. Il s'en faut de beaucoup qu'elle ait suivi le progrès des industries rivales à l'étranger, et particulièrement de l'industrie anglaise. Et pourtant elle trouve sur notre propre sol la plus grande partie de la matière première qu'elle met en œuvre, avantage que ses rivales n'ont point. C'est que, dans l'état présent des choses, sous l'empire de ce système soi-disant protecteur, qui élève d'une manière artificielle la valeur vénale de tous les produits du sol, ce qui devrait être un avantage pour l'industrie devient, au contraire, une cause d'infériorité. Qu'importe qu'elle trouve sa matière première à l'intérieur, si elle lui coûte davantage? Mieux vaudrait pour elle la tirer du dehors et ne la payer du moins que ce qu'elle vaut sur le marché du monde. Si l'existence des soies brutes sur notre sol est un bienfait de la nature, le système protecteur en a fait, pour l'industrie qui emploie ces matières, un désavantage réel, puisqu'il en a fait un prétexte pour lui défendre d'employer à des conditions égales les soies étrangères. Aussi cette industrie a-t-elle cessé de lutter au dehors pour la vente des

étoffes unies ou communes, dans lesquelles la matière constitue une grande partie de la valeur : elle ne se soutient plus guère que par la production des étoffes riches, et grâce à la supériorité du travail et du goût. On pourrait faire sur la fabrication des tissus de lin, dont la situation est à certains égards la même, des observations semblables. C'est ainsi que les plus nationales de nos industries sont frappées au cœur par nos lois protectrices, et semblent condamnées sous ce régime à ne traîner qu'une existence chétive et misérable.

VI. — PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION.

Si l'on considère notre commerce extérieur par rapport aux pays avec lesquels les échanges ont été effectués, on trouve que ces pays se classent par rang d'importance dans l'ordre suivant :

COMMERCE SPÉCIAL. — IMPORTATIONS.

	VALEURS EN MILLIONS.		VALEURS EN MILLIONS.
États-Unis	155.6	Bourbon	19.4
Belgique.	104.0	Martinique.	17.6
Angleterre	91.8	Deux-Siciles.	16.6
États sardes.	86.5	Pays-Bas	15.6
Association commerciale alle- mande.	50.4	Norvège	15.7
Russie.	44.7	Saint-Pierre et Miquelon et Grande-Pêche.	18.0
Espagne.	51.9	Égypte.	12.8
Turquie.	50.1	Toscane	12.5
Indes anglaises.	26.8	Rio de la Plata, Uruguay.	10.7
Suisse.	24.0	Brésil	9.0
deloupe	21.5		

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS.

	VALEURS EN MILLIONS.		VALEURS EN MILLIONS.
États-Unis.	102.0	Mexique, Texas.	12.0
Angleterre	99.2	Chili.	11.2
Espagne.	74.4	Possessions espagnoles en Amé- rique.	8.5
Algérie	65.4	Rio de la Plata, Uruguay.	6.8
Association commerciale alle- mande, Hanovre.	57.4	Deux-Siciles	5.9
Suisse.	47.7	Sénégal.	5.6
Belgique.	46.5	Pérou, Bolivia.	5.4
États sardes.	41.9	Saint-Pierre et Miquelon et Grande-Pêche.	4.9
Guadeloupe.	25.1	Haïti	4.9
Martinique	20.5	Indes anglaises.	4.5
Brésil.	17.2	Ile Maurice et Cap de Bonne-Es- pérance.	4.5
Toscane.	17.0	Égypte.	5.4
Villes anséatiques.	17.0	Possessions danoises en Améri- que	5.5
Pays-Bas.	15.7		
Bourbon.	14.9		
Russie.	15.6		
Turquie	15.1		

Il y a longtemps que les États-Unis occupent dans notre commerce spécial le premier rang. Ils l'avaient perdu quant à nos exportations depuis le changement de tarif de 1842 ; ils l'ont repris en 1844, et il est à croire qu'ils le conserveront longtemps, à moins que la grande réforme commerciale qui se prépare en Angleterre ne vienne accroître d'une manière sensible nos relations avec ce dernier pays.

Ce qui s'est passé dans ces dernières années entre les États-Unis et la France ne laisse pas de porter avec soi quelques enseignements. Par l'élévation de leurs tarifs en 1842, les États-Unis avaient tout à coup mis des entraves à l'exportation de nos marchandises, et particulièrement de nos soieries, à tel point que le chiffre avait considérablement baissé pendant deux ans ; mais la France ayant continué de son côté à recevoir les marchandises des États-Unis sur le même pied qu'auparavant, et le besoin qu'elle avait de ces marchandises, particulièrement des cotons bruts, n'ayant pas permis que l'importation en diminuât d'une manière sensible, l'exportation des marchandises françaises a repris peu à peu, et par la seule force des choses, son ancien cours. Si la France, suivant les conseils d'une politique étroite et fautive, avait agi en 1842 par représailles, c'en était fait peut-être de ces précieuses relations.

Ce n'est pas une circonstance indigne de remarque que la Belgique, qui ne renferme guère plus de 4 millions d'âmes, occupe par rapport à nos importations le 2^e rang, avant l'Angleterre, dont le commerce et l'industrie sont bien autrement considérables, et qui est presque aussi voisine. Il est vrai que, par rapport à nos exportations, la Belgique n'occupe plus que le 7^e rang. Pourquoi cette différence ? Ce n'est pas là, comme quelques hommes le pensent, une raison de se plaindre de nos relations avec ce pays ; cependant c'est un fait à signaler et dont il serait intéressant de rechercher la cause. Une circonstance encore plus digne d'attention, et que nous sommes étonné de ne pas voir prendre en plus sérieuse considération par le gouvernement ou par les chambres, c'est l'extrême exigüité de notre commerce avec les états du nord de l'Europe qui se groupent autour de la mer Baltique : la Norvège, la Suède, la Russie du nord et le Danemark. La Norvège ne figure dans nos importations qu'au 16^e rang, et pour une valeur totale de 13 millions 700,000 fr. ; la Suède au 27^e rang, après Haïti, après les villes anséatiques, après le Mexique et le Texas, et seulement pour une valeur de 5 millions 700,000 francs. Quant au Danemark, il compte à peine, relégué qu'il est au 58^e rang, après les États-Romains, Lucques et Monaco, avec un chiffre total de 1 million 700,000 francs. Pour la Russie même, si l'on distinguait la région du nord, où le commerce se fait principalement par la Baltique, de la région du midi, où il se fait par la mer Noire, on verrait qu'elle n'occupe aussi qu'un rang fort secondaire dans nos importations.

C'est bien pis pour les exportations. La Norvège n'y figure plus qu'au 40^e rang et le Danemark au 59^e, tous les deux avec le chiffre insignifiant de 1 million 400,000 fr. Et la Suède, ce grand pays, qui le croirait ? est au 42^e rang, avec un chiffre qu'on n'ose pas dire : 700,000 fr. seulement. La Russie enfin, bien que l'on confonde toujours les deux régions en une, n'est plus ici qu'au 16^e rang, après l'île Bourbon, et avec un chiffre de 13 millions 600,000 francs. Ensemble la Suède, la Norvège et le Danemark, qui forment avec la Russie cette grande région du nord placée à si peu de distance de nous, et qu'on voit s'étendre sur la carte avec un immense développement de côtes maritimes, n'égalent pas, quant à la valeur de nos exportations, l'Égypte seule, ou les possessions danoises en Amérique.

Est-ce donc que tous ces pays n'ont rien à nous offrir ou rien à recevoir de nous? Il nous semble, au contraire, que leurs productions sont assez différentes des nôtres pour que d'utiles échanges se fassent. Combien de ces productions seraient utiles à notre industrie manufacturière! combien d'autres nécessaires à notre navigation marchande! Les bois de construction, les fers, les aciers, le brai et le goudron, les peaux brutes, les graines oléagineuses, le suif brut, les lins et les chanvres, les céréales et beaucoup d'autres. Et combien aussi de nos marchandises conviendraient à ces pays, sans parler de nos vins! les tissus de soie, de laine ou de coton, le papier et ses applications, les huiles d'olive et les savons, les poteries, les verres et les cristaux, les instruments de précision, les amandes, les olives, les fruits de table, et beaucoup d'autres produits du climat méridional. Malheureusement le gouvernement oublie ces contrées ou les néglige, ou bien notre système protecteur, en repoussant leurs produits, les éloigne de nous à leur détriment comme au nôtre.

L'Algérie figure dès à présent (année 1844) au 4^e rang parmi les pays vers lesquels nous exportons nos marchandises, et il est intéressant de remarquer les progrès qu'elle a faits à cet égard depuis six ans.

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS POUR L'ALGÉRIE.

ANNÉES.	1839.	1840.	1841.	1842.	1843.	1844.
VALEURS EN MILLIONS.	16.4	22.1	29.6	33.6	41.4	63.4

En suivant cette progression ascendante, l'Algérie promettrait à la France, dans un avenir prochain, des compensations pour tous les sacrifices qu'elle a nécessités. Il ne faut pourtant pas trop se flatter sur ce point, car il est probable que la présence d'une armée tous les jours de plus en plus forte entre pour quelque chose dans ce débit croissant de nos marchandises; et ce qui tend à faire croire que c'est avec notre propre argent qu'elle nous achète nos produits, c'est qu'elle ne figure qu'au 35^e rang dans nos importations.

VII. — COMMERCE PAR TERRE ET PAR MER.

Des deux voies que le commerce extérieur peut prendre, la terre ou la mer, cette dernière est de beaucoup la plus suivie. Dans l'ensemble du mouvement du commerce extérieur, transit compris, le commerce par mer figure, en effet, pour 1,658 millions, ou 71 p. 100, et le commerce par terre pour 682 millions, ou 29 pour 100. Le commerce par mer a donc porté sur plus des deux tiers de la totalité des valeurs échangées. A quoi faut-il attribuer une différence si forte? La France a sans doute un grand développement de côtes maritimes, et comme la mer conduit partout, jusqu'aux pays les plus lointains, il est juste d'ajouter qu'elle est la voie par excellence. Toutefois ces deux circonstances n'expliqueraient pas suffisamment la préférence si large qu'on lui donne. La cause en est plutôt dans les droits différentiels qui, pour la plupart des marchandises, favorisent les transports par mer.

A quoi nous servent pourtant ces faveurs accordées aux transports maritimes, si ce n'est pas notre propre navigation qui en profite?

Dans le total des valeurs transportées par mer en 1844 (1,658 millions), la part des pavillons français et étrangers a été :

Pour les navires français, de 764 millions, ou 46 pour 100 ;
 — navires étrangers, 894 — 54 pour 100.

Mais il est bon de faire remarquer que la part des navires français, bien qu'inférieure déjà à celle des navires étrangers, comprend ici la navigation réservée, c'est-à-dire celle qui se fait avec nos colonies, et dont les navires étrangers sont exclus. La navigation réservée ayant porté en 1844 sur une valeur de 250 millions, ou 15 pour 100 du mouvement général, il reste, pour la navigation de concurrence, la seule pour laquelle nos navires entrent en partage avec les navires étrangers, et qui puisse faire l'objet d'une comparaison utile, 514 millions, ou 51 pour 100.

Ainsi la part des navires étrangers est bien, comme on le voit, de 54 pour 100 du mouvement général ; mais celle des navires français n'est en réalité que de 51 pour 100. Ces deux chiffres indiquent les véritables rapports qui existent, dans nos propres ports, entre notre marine et la marine étrangère. L'infériorité qu'ils accusent n'est pas flatteuse pour notre pavillon. Elle l'est d'autant moins, que cette proportion de 51 pour 100, si faible qu'elle paraisse, n'a été atteinte par notre marine qu'à la faveur d'un grand nombre de droits différentiels et de divers artifices de législation qu'il serait superflu de rappeler.

A quoi faut-il attribuer cette extrême infériorité de notre marine marchande, que tant d'autres faits constatent ? Il serait utile d'en rechercher les causes, et surtout d'en découvrir le remède : ce serait là un sujet intéressant que nous recommanderions volontiers à toute l'attention de la législature ; mais, si l'on voulait une fois aborder sérieusement un sujet si grave, il faudrait, au lieu de s'arrêter à la surface, à des circonstances accessoires et très-souvent insignifiantes, se porter au cœur même de la question. On accuse quelques traités de navigation, dont les avantages sont plus ou moins contestables. Évidemment la cause du mal n'est pas là ; elle est toute dans la cherté relative de notre navigation, qui oblige notre pavillon à reculer devant les autres sur toutes les mers. C'est donc cette cherté qu'il faut combattre avant tout. Si on en cherchait le remède avec un esprit dégagé de toute prévention étroite, on le trouverait sans aucun doute, comme tant d'autres, dans l'application du grand principe de la liberté du commerce, et particulièrement dans l'extension de nos relations avec ces pays du nord dont nous parlions plus haut.

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est de voir que notre marine marchande, loin de grandir à mesure que notre commerce extérieur se développe, tend au contraire à décroître de jour en jour. On en jugera par le tableau suivant :

TONNAGE. — ENTRÉES ET SORTIES RÉUNIES.

QUANTITÉS EXPRIMÉES PAR 1000 TONNEAUX.						
NAVIGATION.	1839.	1840.	1841.	1842.	1843.	1844.
Française réservée. .	404	585	421	457	466	485
Id. de concurrence. .	939	828	784	680	759	771
Étrangère.	1,587	1,685	1,887	2,002	2,042	2,052
TOTAUX.	2,950	2,896	3,092	3,159	3,247	3,288

Ainsi le total des entrées et des sorties dans nos ports, qui n'était en 1839 que de 2,950,000 tonn., s'est élevé en 1844 à 3,288,000 tonn. C'est une augmentation correspondante à celle du commerce extérieur, et par conséquent normale; mais la marine française n'en a profité en rien, au moins dans la navigation de concurrence. Loin de là, elle a pris dans le commerce une part de moins en moins active, puisque son tonnage est tombé du chiffre de 959,000 tonneaux, où il était en 1839, à celui de 771,000 en 1844. La navigation étrangère s'est élevée, au contraire, dans le même temps, du chiffre de 1,587,000 tonneaux à celui de 2,052,000. C'est donc à elle seule que l'accroissement du commerce a profité. Quant à l'augmentation de notre navigation réservée, outre qu'elle nous coûte assez cher, elle n'offre qu'un bien faible dédommagement pour de si grandes pertes.

Vainement, pour relever notre marine marchande de cet extraordinaire abaissement, le gouvernement lui réservera-t-il le privilège exclusif du transport des charbons pour ses bateaux à vapeur et du tabac pour ses fabriques. Vainement augmenterait-il encore la somme déjà si forte des primes qu'il accorde pour la pêche. Ce sont là de bien faibles palliatifs pour un grand mal. Toutes ces charges imposées à l'état, après tant d'autres supportées par le commerce, ne peuvent qu'étendre outre mesure, au prix des plus lourds sacrifices, la navigation réservée, qui sera toujours, quoi qu'on fasse, bien restreinte et bien chétive. Elles ne rendront pas à notre marine une part plus grande dans la navigation de concurrence, la seule qui soit susceptible d'un accroissement notable, la seule peut-être qui soit digne de considération, parce qu'elle ne fait pas acheter trop cher les services qu'elle rend.

Nous avons vu que le commerce extérieur de la France s'accroît tous les ans : c'est le résultat naturel et nécessaire du travail incessant auquel une active population se livre, et de la paix féconde dont toute l'Europe jouit. Il s'en faut bien cependant que ce commerce réponde aux besoins d'un pays tel que le nôtre. Avec son immense population, avec les ressources si variées et si riches de son industrie et de son territoire, la France devrait aspirer dès à présent à égaler, sinon à surpasser tous les pays du monde ; car quel autre réunit à un plus haut degré dans son sein tous les éléments de la grandeur ? Au lieu de cela, elle reste fort loin des États-Unis et de l'Angleterre, les seuls pays auxquels on doive actuellement la comparer, et les progrès qu'elle fait, bien que réels et sensibles, ne sont pas assez grands pour diminuer l'avance qu'ils ont sur elle.

Notre commerce extérieur est en outre mal ordonné dans son ensemble. On y remarque d'étranges anomalies et des disparates choquantes. Sous quelque point de vue qu'on le considère, il porte, s'il est permis de le dire, tout d'un côté, ce qui est le signe évident d'une situation contrainte. A l'exportation, il n'a guère pour objet que les produits fabriqués, à l'importation, les matières brutes ; et, quoi qu'on puisse dire qu'un pays avancé en civilisation et chargé d'une population nombreuse doive, selon l'ordre naturel des choses, échanger souvent les produits de ses manufactures contre les produits naturels des autres, il s'en faut bien que l'état actuel de la France justifie des différences si fortes. Si l'on considère nos relations extérieures par rapport aux pays avec lesquels elles sont ouvertes, on trouve qu'elles se partagent encore d'une manière fort inégale, et que de vastes contrées, intéressantes à bien des titres, en sont presque entièrement exclues. A tous égards, ce commerce paraît donc sorti de ses véritables voies, et, de quelque

côté qu'on l'envisage, on y trouve l'empreinte du régime restrictif et violent auquel il est assujéti.

Le fait le plus saillant du reste, c'est la décadence de notre marine marchande, fait grave, puisqu'il intéresse tout à la fois la prospérité du commerce et la puissance de l'état. Il y a longtemps que ce mal a été signalé, et qu'il tient les esprits comme en éveil; mais on se refuse à reconnaître et surtout à accepter le vrai remède.

Pour replacer notre commerce extérieur dans ses véritables voies, et le porter à ce degré de splendeur auquel la France a le droit de prétendre, pour relever en même temps notre marine marchande de son abaissement, il n'y a, selon nous, qu'un seul moyen efficace, c'est le retour à un régime plus libéral. Nous essaierons bientôt de le montrer. Tous les temps, nous le savons, ne sont pas également favorables au triomphe des vrais principes, et peut-être que, dans la situation actuelle des esprits en France, le principe de la liberté absolue du commerce, malgré sa puissance et sa fécondité réelle, aurait peu de chances de prévaloir; mais nous croyons qu'il ne serait pas difficile, même dans les circonstances présentes, de soumettre à une réforme profonde et salutaire le régime établi.

CHARLES COQUELIN.



HISTORIENS

MODERNES

DE LA FRANCE.

VI.

M. MIGNET.

Ce n'est certes pas de nos jours que Voltaire aurait droit de dire : « La France fourmille d'historiens et manque d'écrivains (1). » Car, si la France n'a jamais été plus fertile en historiens dignes de ce nom par la science et par la pensée, plusieurs se trouvent être à la fois des écrivains éminents. Mais aucun, peut-être, ne marque davantage en lui cette qualité, qui met le cachet à toutes les autres, que l'homme de mérite et de haut talent duquel notre série ne saurait plus longtemps se passer. A des études vastes, continues, profondes, à la possession directe des sources supérieures, M. Mignet n'a cessé de joindre le soin accompli (*cultus*) de composer et d'écrire; chaque œuvre de lui se recommande par l'ensemble, par la gravité et l'ordre, comme aussi par l'éclat de l'expression ou par l'empreinte. C'est bien en le lisant qu'on peut sentir ce que dit quelque part Pline le Jeune dans une belle parole : « Quanta potestas, quanta dignitas, quanta majestas, quantum denique *numen* sit historiæ (2)... » Le caractère élevé, auguste et, pour ainsi dire, sacré de l'histoire est gravé dans tout ce qu'il écrit. Malgré les difficultés,

(1) Lettre à l'abbé d'Olivet, 6 janvier 1736.

(2) Lettre 27 du livre IX.

que nous connaissons trop bien, de juger du fond en des matières si complexes et d'oser apprécier la forme en des hommes si honorés de nous, cette fois nous nous sentons presque à l'aise vraiment; nous avons affaire à une destinée droite et simple qui, en se développant de plus en plus et en élargissant ses voies, n'a cessé d'offrir la fidélité et la constance dans la vocation, la fixité dans le but; il est peu d'exemples d'une pareille unité en notre temps, et d'une rectitude si féconde.

M. Mignet est né à Aix en Provence, le 8 mai 1796. Élevé d'abord au collège de sa ville natale, il y terminait sa quatrième, lorsque passèrent des inspecteurs; le résultat de leur examen fut de faire nommer le jeune élève demi-boursier au lycée d'Avignon où il alla achever ses études. Revenu à Aix en 1815 pour y suivre les cours de droit, il rencontra, dès le premier jour, sur les bancs de l'école, M. Thiers arrivant de Marseille, et ils se lièrent dès lors de cette amitié étroite, inaltérable, que rien depuis n'a traversée. Reçus tous deux au barreau en la même année (1818), ils débutent ensemble, ils font pendant un an et demi environ leur métier d'avocat, vers la fin un peu mollement, car déjà des études plus chères les détournaient. M. Thiers, indépendamment de son *Éloge de Vauvenargues*, dont nous avons raconté les vicissitudes piquantes et le succès (1), remportait à Aix un autre prix sur l'*Éloquence judiciaire*, et M. Mignet était couronné à Nîmes pour l'*Éloge de Charles VII*; mais son vrai début allait le porter sur un théâtre plus apparent. L'Académie des inscriptions avait proposé d'examiner quel était, à l'avènement de saint Louis, l'état du gouvernement et de la législation en France, et de montrer, à la fin du même règne, ce qu'il y avait d'effets obtenus et de changements opérés par les institutions de ce prince. Le jeune avocat d'Aix apprit tard le sujet de ce concours; il ne put s'y mettre que peu avant le terme expiré, et ce fut de janvier à mars 1821, en trois mois à peine, qu'il écrivit l'excellent travail par où il marqua son entrée dans la carrière. Cet ouvrage qui, avec celui de M. Arthur Beugnot, partagea le prix de l'Académie, et qui parut l'année suivante (1822) dans une forme plus développée et sous ce titre : *De la Féodalité, des Institutions de saint Louis et de l'Influence de la Législation de ce prince*, indiquait déjà tout l'avenir qu'on pouvait attendre de M. Mignet, comme historien philosophe et comme écrivain.

M. Daunou, qui en rendit compte dans le *Journal des Savants* (mai 1822), reconnaissait que les vues, par lesquelles l'auteur avait étendu son sujet et en avait éclairci les préliminaires, « supposaient une étude profonde de l'histoire de France; » il trouvait que l'ouvrage « se recommandait moins par l'exactitude rigoureuse des détails que par l'importance et la justesse des considérations générales; » mais il insistait sur cette importance des résultats généraux, et notait « la profondeur et quelquefois la hardiesse des pensées, la précision et souvent l'énergie du style. » Nous aimons à reproduire les propres paroles du plus scrupuleux des critiques, de celui qui, en rédigeant ses jugements, en pesait le plus chaque mot. Dom Brial aussi, le dernier des bénédictins, s'était montré, au sein de l'Institut, l'un des plus favorables à un travail où la nouveauté du talent rehaussait, sans la compromettre, la solidité.

M. Mignet, par ce premier et remarquable essai, déclarait hautement sa vocation naturelle et en même temps le procédé le plus habituel de son esprit. L'étude particulière sur saint Louis et ses institutions n'était pour lui qu'une occasion de

(1) Dans cette *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 janvier 1845, page 8.

traverser et de repasser dans toute son étendue l'histoire de France, de la ranger et de la coordonner par rapport à ce grand règne. D'autres auraient pu croire qu'il suffisait, en commençant, d'exposer la situation du royaume, l'état de l'administration, le système des lois politiques, civiles et pénales, au moment où saint Louis arriva au trône; l'Académie n'en demandait pas davantage; mais l'esprit du jeune écrivain était plus exigeant: de bonne heure attentif à remonter aux causes, à suivre les conséquences, à ne jamais perdre de vue l'enchaînement, il se dit que l'influence et la gloire de saint Louis consistaient surtout dans l'abaissement et la subordination du régime féodal, et il rechercha dès lors quel était ce gouvernement féodal dans ses origines et ses principes, comment il s'était établi, accru, et par quels degrés, ayant atteint son plus grand développement, il approchait du terme marqué pour sa décadence. Au point de vue élevé où il se plaçait, et dans le regard sommaire sous lequel il embrassait et resserrait une longue suite d'événements, il arrivait à y saisir les points fixes, les nœuds essentiels, les lois, et déjà il laissait échapper de ces mots, de ces maximes chez lui familières et fondamentales, qui exprimaient ce qu'on a pu appeler son système. A propos des similitudes frappantes et presque des symétries d'accidents qui sautent aux yeux entre l'avènement de la seconde race et celui de la troisième, il disait: « Cette analogie de causes et d'effets est remarquable, et prouve combien les choses agissent avec suite, s'accomplissent de nécessité, et se servent des hommes comme moyens, et des événements comme occasions. » Après avoir montré dans saint Louis le principal fondateur du système monarchique, il suivait les progrès de l'œuvre sous les plus habiles successeurs, et faisait voir avec le temps la royauté de plus en plus puissante et sans contrôle, *roulant à la fin sur un terrain uni où elle n'éprouva pas d'obstacle, mais où elle manqua de soutien*; si bien qu'un jour « elle se trouva seule en face de la révolution, c'est-à-dire d'un grand peuple qui n'était pas à sa place et qui voulait s'y mettre, et elle ne résista pas.

« Ainsi, ajoutait-il en se résumant, depuis l'origine de la monarchie, ce sont moins les hommes qui ont mené les choses que les choses qui ont mené les hommes. Trois tendances générales se sont tour à tour déclarées et accomplies: sous les deux premières races, tendance générale vers l'indépendance, qui finit par l'anarchie féodale; sous la troisième, tendance générale vers l'ordre, qui finit par le pouvoir absolu; et après le retour de l'ordre, tendance générale vers la liberté, qui finit par la révolution. »

C'est de cette idée que M. Mignet partira bientôt pour entamer son *Histoire de la Révolution*; l'introduction qu'il mit en tête de celle-ci ne fait que développer la visée première; même lorsqu'il aborda le sujet tout moderne, il ne le prenait pas de revers ni à court, comme on voit, il s'y poussait de tout le prolongement et comme de tout le poids de ses études antérieures.

Si M. Mignet se produisait déjà si nettement dans son premier ouvrage par l'expression formelle de la pensée philosophique qu'il apportait dans l'histoire, il ne s'y donnait pas moins à connaître par le sentiment moral qui respire d'une manière bien vive et tout à fait éloquente dans les éloges donnés à saint Louis, à ce *plus parfait* des rois, du si petit nombre des politiques habiles qui surent unir le respect et l'amour des hommes à l'art de les conduire. J'insiste sur ce point parce que beaucoup de gens qui s'élèvent contre le système de la fatalité historique, ont cru y voir la ruine de tout sentiment moral. Le pas en effet est glissant, et la confusion se peut faire sans trop d'effort, si l'on n'y prend garde: M. Mignet du moins

ne l'a jamais entendu ainsi, et quel qu'ait été, selon lui, le rôle assigné aux individus par le destin ou la Providence dans l'ordre successif des choses, il a toujours mis à part l'intention morale.

L'auteur n'a jamais fait réimprimer son premier écrit, auquel il ne rend peut-être pas toute la justice qui lui est due ; il en a repris depuis et rectifié plusieurs des idées principales dans le mémoire sur la *Formation territoriale et politique de la France*, lu à l'Académie des sciences morales en 1858. Dans ce dernier travail mis en regard du premier, saint Louis reste grand sans paraître aussi isolé ni aussi inventeur ; il ne rejoint Charlemagne que moyennant des intermédiaires et en donnant la main à Philippe-Auguste. Les successeurs de saint Louis sont appréciés selon leur importance monarchique avec une mesure mieux graduée : Charles V conduit à Charles VII qui reste très-important, mais Louis XI y est relevé du jugement rigoureux qui, en s'appliquant à l'homme, méconnaissait le roi. De même Richelieu, amoindri d'abord, demandait à être replacé à son vrai rang et bien moins en tête des ambitieux ministres que dans la série même des rois. J'ai noté les inexpériences inévitables au début, même de la part d'une pensée si ferme et si nourrie : ce qui n'empêche pas ce petit écrit d'être supérieur et de rester à beaucoup d'égards excellent.

Son succès académique amena naturellement M. Mignet à Paris en juillet 1821, et M. Thiers l'y suivit deux mois après. Les deux amis visaient à la capitale, et ils s'étaient dit que le premier qui y mettrait le pied tirerait à lui l'autre. Je ne reviendrai pas sur ces commencements déjà exposés. Pendant que M. Thiers entrait au *Constitutionnel* par M. Étienne, M. Mignet arrivait par Châtelain au *Courrier*, et y prenait rang d'abord dans des articles sur la politique extérieure qui eurent l'honneur d'être remarqués de M. de Talleyrand. Celui-ci y trouva même sujet d'écrire à celui qui pouvait devenir un juge l'un de ces rares petits billets qui semblèrent de tout temps la suprême faveur. Ce fut l'origine d'une liaison bien flatteuse et qui, en ayant ses charges, rendait beaucoup. Dès 1821, on offrait au jeune écrivain de faire une *Histoire de la Révolution française* ; on lui proposait aussi de donner un cours à l'Athénée de Paris, et il y professa une année sur la *Réformation* et le xvi^e siècle, une autre année sur la *Révolution et la Restauration d'Angleterre*.

Parallélisme de la révolution anglaise avec la nôtre dans ses différentes phases et dans son mode de conclusion, c'est là précisément la thèse que M. Mignet soutiendra plus tard dans la polémique du *National* ; il y préluda dès le premier jour, aussi bien qu'à cette histoire de la réformation qu'il devait développer et mûrir à travers tant d'autres études diverses, et qui promet d'être son œuvre définitive. On voit que de bonne heure tous les cadres dans lesquels avait à s'exercer une pensée si pleine d'avenir étaient trouvés.

Cette fixité dans les points de départ et dans les buts assignés, cette détermination prompte et précise dès les premiers pas dans la carrière, caractérisent, ce semble, une nature d'esprit, et contrastent fortement avec la mobilité de la jeunesse. M. Mignet en eut surtout la vigueur, qu'il appliqua aussitôt dans toute son intégrité ; il ne laisse apercevoir aucun tâtonnement, aucune dispersion : c'est là un des traits qui lui appartiennent le plus en propre. Lui et M. Thiers, d'ailleurs, ils arrivaient à Paris avec une pensée arrêtée en politique, avec une opinion déjà faite, qui aidait beaucoup à la résolution de leur marche et qui simplifiait leur conduite. Ils étaient très-convaincus à l'avance de l'impossibilité radicale qu'il y

aurait pour les Bourbons à accepter les conditions du gouvernement représentatif, du moment que ces conditions s'offriraient à eux dans toute leur rigueur, c'est-à-dire le jour où une majorité parlementaire véritable voudrait former un cabinet et porter une pensée dirigeante aux affaires. Ces deux jeunes esprits entraient dans la lutte, bien persuadés que la dynastie (par suite de toutes sortes de raisons et de circonstances générales ou individuelles dont ils n'étaient pas embarrassés de rendre compte) ne se résignerait jamais à subir le gouvernement représentatif ainsi entendu, et dès lors ils tenaient pour certaine l'analogie essentielle qui se reproduirait jusqu'à la fin entre la révolution française et la révolution d'Angleterre, et qui amènerait pour nous au dernier acte un changement de dynastie. Cette opinion chez eux, non pas de pur instinct et de passion comme chez plusieurs; mais très-raisonnée, très-suivie (1) et beaucoup plus arrêtée que chez leurs jeunes amis libéraux du monde, donna du premier jour à leur attaque toute sa portée, et imprima à l'ensemble de leur direction intellectuelle une singulière précision.

J'ai encore présentées à l'esprit ces premières leçons de l'Athénée dans lesquelles M. Mignet aborda le xvi^e siècle et la réforme. Il n'avait pas publié à cette époque son tableau de la révolution française; il n'était connu que par son prix récent à l'Institut et par les témoignages enthousiastes de quelques amis. Je le vois s'asseoir dans cette chaire qui n'était pas sans quelque illustration alors, que décoraient les souvenirs de La Harpe, de Garat, de Chénier, et qu'entouraient à certains soirs plus d'un représentant debout du xviii^e siècle, Tracy, Lacretelle aîné, Daunou. Le jeune historien de vingt-six ans y parlait de la journée de la Saint-Barthélemy et des causes qui l'avaient préparée. Dès les premiers mots de la lecture, l'auditoire tout entier était conquis; chacun se sentait saisi d'un intérêt sérieux et sous l'impression de cette parole qui grave, de cet accent qui creuse. La prononciation quelque peu puritaine et ce débit empreint d'autorité redoublaient encore leur effet en sortant du sein d'une jeunesse si pleine d'éclat et presque souriante de grâce. Ce jeune homme à la physionomie aimable et à l'élégante chevelure offrait à la fois quelque chose d'austère et de cultivé, un mélange de réflexion et de candeur. Chaque trait de talent et de pensée était vivement saisi au passage, et je me souviens qu'on applaudit fort celui-ci par exemple (je ne le cite que comme m'étant resté dans la mémoire), lorsque arrivant à parler de l'ordre des jésuites, l'historien décrivait cette société habile, active, infatigable, qui, pour arriver à ses fins, *osait tout, même le bien*. Cette leçon sur la Saint-Barthélemy fut si goûtée des assistants, que les absents supplièrent M. Mignet de la répéter en leur faveur, et il la recommença la semaine suivante devant une assemblée deux fois plus nombreuse. Je n'ai pas craint de fixer ce souvenir qui, toutes les fois que les succès de M. Mignet se renouvellent, m'apparaît de loin tout au début de sa carrière. Il est juste et doux de reconnaître que, depuis ce moment-là, il n'a fait autre chose que marcher en avant, poursuivre, étendre les mêmes études en les approfondissant, se perfectionner sans jamais dévier, cueillir le fruit (même amer) dès années sans laisser altérer en rien la pureté de ses sentiments ni sa sincérité première. Cette destinée grave et sereine, toute studieuse, sans écart, me fait l'effet d'une belle et droite avenue dont les arbres sont peut-être plus hauts et mieux fournis en avançant: tout à l'extrémité, j'aime à y revoir ces premières stations plus riantes, sous le soleil.

(1) C'était celle également de Manuel et de Béranger.

Au printemps de 1824, parut l'*Histoire de la Révolution française* : ce fut un immense succès et un événement. On n'avait pas eu jusque-là dans un livre la révolution tout entière résumée à l'usage de la génération qui ne l'avait ni vue ni faite, mais qui en était fille, qui l'aimait, qui en profitait et qui l'aurait elle-même recommencée, si elle eût été à refaire. On avait des histoires écrites pas de véritables contemporains, acteurs ou témoins, juges et parties, des mémoires. M. Mignet fut le premier qui fit une histoire complète abrégée, un tableau d'ensemble vivant et rapide, un résumé frappant, théorique, commode. Autrefois, on faisait des éditions *ad usum Delphini* : cette édition-ci fut à l'usage des fils des hommes du tiers état, c'est-à-dire de tout le monde. Ce prodigieux succès que l'histoire plus développée de M. Thiers obtint après être terminée, et qui ne fut dans son plein que six ans plus tard, vers 1850, le résumé de M. Mignet l'enleva dès sa naissance. Le livre fut à l'instant traduit dans toutes les langues, en espagnol, portugais, italien, danois ; il y eut jusqu'à six traductions différentes en allemand. On se l'explique à merveille : l'auteur portait, pour la première fois, l'ordre et la loi dans des récits qui jusque-là, sous d'autres plumes, n'avaient offert qu'anarchie et confusion comme leurs objets mêmes. M. Mignet, au contraire, se plaçant derrière la Révolution, tandis qu'elle tonnait comme le plus terrible des Gracques, faisait en quelque sorte l'office du joueur de flûte de l'antiquité : il la remettait au ton, il remettait au pas ce qui s'était fait tumultueusement, il en marquait la mesure au nom de la force supérieure et de l'idée philosophique. Par lui, les mouvements du monstre reprenaient majesté et presque harmonie ; les dissonances criantes s'éteignaient, les irrégularités de détail disparaissaient dans l'effet de la note fondamentale. Ce grand orage humain semblait marcher et rouler comme les hautes sphères.

Ainsi déjà l'avait conçu De Maistre, lorsqu'au début de ses *Considérations*, il disait : « Ce qu'il y a de plus frappant dans la révolution française, c'est cette force entraînante qui courbe tous les obstacles. Son tourbillon emporte comme une paille légère tout ce que la force humaine a su lui opposer ; personne n'a contrarié sa marche impunément. La pureté des motifs a pu illustrer l'obstacle, mais c'est tout ; et cette force jalouse, marchant invariablement à son but, rejette également Charette, Dumouriez et Drouet. » Nous aimerions mieux citer d'autres noms ; mais peu importe, l'idée est la même. Je ne la discuterai pas ici, je l'ai fait ailleurs (1) ; et puis l'on a bien assez de ces débats où il est entré depuis lors tant de déclamations et de lieux communs. Bossuet, jugeant les révolutions des empires, pensait comme De Maistre ; lui aussi, il n'envisage des factions, des nations entières, que comme un seul homme sous le souffle d'en haut ; il les fait marcher et chanceler devant lui comme une *femme ivre*. Montesquieu, sans aller jusqu'au sens mystique, croyait également à des lois dans l'histoire ; tous les esprits supérieurs les aiment au point de les créer plutôt que de s'en passer, Bolingbroke, parlant d'un écrit de Pope (son *Essai sur l'Homme*, je crois), et du bien qui pouvait en résulter pour le genre humain, écrivait à Swift (6 mai 1730) : « J'ai pensé quelquefois que, si les prédicateurs, les bourreaux et les auteurs qui écrivent sur la morale, arrêtent ou même retardent un peu les progrès du vice, ils font tout ce dont la nature humaine est capable ; une réformation réelle ne saurait être produite par des moyens ordinaires : elle en exige qui puissent servir à la fois de

(1) Dans *le Globe* du 28 mars 1826.

châtiments et de leçons ; c'est par des calamités nationales qu'une corruption nationale doit se guérir. » Voilà encore une de ces paroles qui serviraient bien d'épigraphe et de devise à une Lhistoire de la révolution française.

Ce qu'il y avait d'extrêmement neuf et de singulièrement hardi dans l'œuvre de M. Mignet, c'était l'application qu'il faisait de ces lois, telles qu'elles lui apparaissaient à un sujet si récent et à la représentation d'une époque dont tant d'acteurs, de témoins ou de victimes, existaient encore. Cette application à bout portant était absolue de sa part, elle était inflexible. Selon lui, les intentions quelconques, même des principaux personnages, les passions et intérêts individuels, ont leurs limites d'influence et ne sauraient contrarier ni affecter puissamment le système général de l'histoire. Nous dirons tout à l'heure comment il conçoit ce système dans son universalité ; mais, à cette époque et en cette crise de notre révolution, cela lui devenait plus évident encore. Il y régla donc son récit et ses jugements ; il fit saillir la force principale et en dégagea fermement les résultats. S'attachant à un ordre unique de causes, il négligea toutes celles qui n'avaient agi que pour une part indéterminée et confusément appréciable, comme s'il en avait trop coûté à son esprit rigoureux d'admettre de la réalité autre part que là où il découvrait de l'ordre et des lois. C'est ainsi qu'il atteignit son but et put livrer aux enfants du lendemain de la révolution une histoire claire, significative, avouable dans ses points décisifs et honorable, grandiose jusqu'en ses excès, peut-être inévitable, hélas ! en ses quelques pages les plus sanglantes, et dont les divers temps se gravèrent ineffaçablement du premier jour dans toutes les mémoires encore vierges. S'il y eut des traces trop manifestes de système et comme des plis forcés à certains endroits, je répondrai : Que voulez-vous ? c'est ainsi qu'il convient plus ou moins que l'histoire s'arrange pour être portative et pouvoir entrer commodément dans le sac de voyage de l'humanité.

L'homme, il faut bien se le dire, n'atteint en rien la réalité, le fond même des choses, pas plus en histoire que dans le reste ; il n'arrive à concevoir et à reproduire que moyennant des méthodes et des points de vue qu'il se donne. L'histoire est donc un *art* ; il y met du sien, de son esprit ; il y imprime son cachet, et c'est même à ce prix seul qu'elle est possible. Reportez en idée la méthode de M. Mignet à un événement déjà ancien et reculé dans les siècles, rien ne paraîtra plus simple, plus légitimement lumineux ; il n'y aura lieu à aucune réclamation. La hardiesse ici et l'extrême nouveauté étaient, encore une fois, dans l'application qu'il faisait à une catastrophe d'hier, c'était d'oser introduire un système de lois fixes au sein de souvenirs épars et tout palpitants. Ces chaînes de l'histoire, en tombant sur des plaies vives, les firent crier. On eût accordé au seul prêtre parlant du haut de la chaire au nom de la Providence ce droit qu'un historien, procédant dans la froideur et la rectitude philosophique, parut usurper.

Mais cette usurpation ne parut telle qu'aux intéressés et aux blessés encore saignants du combat. Quant à ces neveux si vite consolés dont parle De Maistre, et que l'inexorable écrivain n'a pas craint de montrer *dansant sur les tombes*, quant à ceux dont Béranger avec plus de sensibilité disait :

Chers enfants, dansez, dansez,
Votre âge
Échappe à l'orage!...

tous ceux-là acceptèrent de confiance l'histoire de la révolution, telle que la leur rendait la plume ou le burin de M. Mignet. Les résultats essentiels qui se tirent de ce mâle et simple récit sont passés dans le fonds de leurs opinions et presque de leurs dogmes : cela fait partie de cet héritage commun sur lequel on vit et qu'on ne discute plus, et je doute fort qu'à mesure qu'on ira plus avant dans les voies modernes et que par conséquent on trouvera plus simple et plus nécessaire ce qui s'est accompli, on en vienne jamais à remettre en cause les articles, même rigides, de ce jugement historique et à les casser. Je vois d'ici venir plus d'un historien futur : on commencera avec le projet de contredire ; puis, chemin faisant, on se trouvera converti, entraîné par le cours des choses, et l'on conclura peu différemment.

A ne voir le livre qu'en lui-même et indépendamment de toute discussion extérieure, en le lisant tout d'un trait (et je viens de le relire), on est pris et attaché par cette forme sévère de talent, par ce développement continu, pressé, d'un récit grave et généreux, où ressortent par endroits de hautes figures. On marche, on suit, on est porté. A chaque nœud du récit, quelques principes fortement posés reviennent frapper les temps et comme sonner les heures. Au passage des grandes infortunes, de justes accents d'humanité (ce que j'appelle *lacrymæ volvuntur inanes*) y ont leur écho, sans rien troubler. C'est *en soi*, si l'on peut ainsi parler, un beau livre d'histoire.

Au sortir de l'*Histoire de la Révolution*, ou dans le temps même où il s'en occupait, M. Mignet pensait déjà à celle de la *Réforme*. Il avait poussé assez avant ce grand travail, lorsque les événements politiques de 1829-1830 le virent distraire et appliquer tout entier avec ses amis à l'entreprise du *National*. Je n'ai rien à redire ici de ce qui a été déjà exposé dans l'article de M. Thiers ; M. Mignet prit avec lui la part la plus active à cette expédition vigoureuse. Le lendemain du triomphe, au lieu d'entrer, par un mouvement qui eût semblé naturel, dans la pratique et le maniement politique, il distingua sa propre originalité et se maintint dans une ligne plus d'accord avec ses goûts véritables. M. d'Hauterive, archiviste des affaires étrangères, était mort pendant les journées mêmes de juillet ; M. Molé, en arrivant au ministère, nomma aussitôt M. Mignet au poste vacant. Cette position centrale de haute administration et d'études est celle que l'historien a gardée depuis, et qu'il a même su défendre au besoin contre les tentations politiques dont plus d'une l'est venue chercher. Il aurait pu être ministre à son jour : il préféra demeurer le plus établi des historiens. Une seule fois, en 1835, il fut chargé d'une mission de confiance pour l'Espagne, à la mort de Ferdinand VII, et il alla porter à notre ambassadeur, M. de Rayneval, le mot du changement de politique dans les circonstances nouvelles que créait le rétablissement de la succession féminine. Cette excursion exceptée, les principaux événements de sa vie sont tout littéraires : nommé de l'Académie des sciences morales lors de la fondation en 1832, élu de l'Académie française comme successeur de M. Raynouard en 1836, il fut de plus choisi pour secrétaire perpétuel de la première de ces académies, à la mort de M. Comte, en 1837. Cette existence considérable, qui s'étendait et s'affermait dans tous les sens, procurait bien des occasions à son talent et lui imposait des obligations aussi dont il n'a laissé tomber aucune. De là une diversité d'écrits qui pourtant sont encore moins des épisodes que des branches collatérales et des accompagnements d'une même voie. M. Mignet excelle à introduire de la relation et de la suite là où d'autres n'auraient pas su éviter la dispersion. Comme

archiviste, il a été conduit à publier les pièces relatives à la *Succession d'Espagne* sous Louis XIV, et aussi le volume récent sur *Antonio Perez* ; comme membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, il a prononcé des éloges d'hommes d'état ou de philosophes, et lu des mémoires approfondis sur certaines questions de l'histoire civile ou religieuse. Ces nombreux travaux ne l'ont pas empêché de poursuivre comme son œuvre essentielle l'*Histoire de la Réformation*, qui s'est encore plus enrichie que ralentie, nous assure-t-on, de tant de stations préliminaires, et qui, tout permet de l'espérer, couronnera dignement une carrière déjà si remplie.

Nous avons à dire quelques mots des principaux écrits que nous venons d'énumérer ; mais, avant tout, nous parlerons de la manière dont M. Mignet conçoit en général l'histoire elle-même. Il en eut de tout temps la vocation reconnaissable aux signes les plus manifestes : les faits lui disaient naturellement quelque chose, ils prenaient pour lui un sens, un enchaînement étroit et une *teneur*. Ce qui lui paraît en général le plus facile, c'est le récit. Il l'a hautement prouvé et par ce livre de la *Révolution*, et par l'admirable tableau qu'il a donné des événements de Hollande et de la mort des frères de Witt dans le Recueil sur Louis XIV. Esprit scientifique et régulateur, il s'attache d'abord à séparer la partie mobile de l'histoire d'avec ce qu'il appelle sa partie fixe ; il embrasse du premier coup d'œil celle-ci, les grands résultats, les faits généraux qui ne sont que les lois d'une époque et d'une civilisation : c'est là, selon lui, la charpente, l'*ostéologie*, le côté *infaillible* de l'histoire. La part individuelle des intentions trouve à se loger et à se limiter dans les intervalles. Ce détail infini des intentions et des motifs divers ne donne, selon lui, que le *temps* avec sa couleur particulière, avec ses mœurs, ses passions, et quelquefois ses intérêts ; mais les circonstances déterminantes des grands événements sont ailleurs, et elles ne dépendent pas de si peu ; la marche de la civilisation et de l'humanité n'a pas été laissée à la merci des caprices de quelques-uns, même quand ces quelques-uns semblent les plus dirigeants.

J'expose et je m'efforce simplement de ne rien altérer dans une conception pleine de dignité et de vigueur. Quant à la partie si délicate et si ondoyante des intentions, M. Mignet pense que, pour les trois derniers siècles, on peut arriver à la presque certitude, même de ce côté ; car on a pour cet effet des instruments directs : ce sont les correspondances et les papiers d'état, pièces difficiles sans doute à posséder, à étudier et à extraire ; mais, lorsqu'on y parvient, on surprend là les intentions des acteurs principaux, dans les préparatifs ou dans le cours de l'action et lorsqu'ils sont le moins en veine de tromper, puisqu'ils s'adressent à leurs agents mêmes, ou ceux-ci à eux, et au sujet des faits ou des desseins qu'il leur importe le plus, à tous, de bien connaître. Quant aux époques antérieures, où la plupart de ces pièces manquent, on en est réduit à des conjectures. Appliquant à ses propres travaux les conditions qu'il exige, et s'aidant de toutes les ressources dont il dispose, M. Mignet est ainsi parvenu à réunir pour base de son *Histoire de la Réformation* jusqu'à 400 volumes de correspondances manuscrites de toutes sortes : il y a là de quoi fixer avec précision bien des ressorts secrets, et couper court à bien des controverses. Et, en général, on voit M. Mignet s'appliquer constamment à tirer l'histoire de la région des doutes et des accidents, de la sphère du hasard, et viser à l'élever jusqu'à la certitude d'une science.

L'exemple remarquable qu'il a donné en mettant au jour les *Négociations rela-*

tives à la Succession d'Espagne sous Louis XIV (1) est une innovation des plus démonstratives et des plus heureuses. Sous air de publier un simple recueil de dépêches, il a trouvé moyen de dresser toute une histoire politique du grand règne. M. Mignet a plus fait pour Louis XIV que tous les panégyristes : il nous a ouvert l'intérieur de son cabinet et l'a montré au travail comme roi, judicieux, prudent dès la jeunesse, invariablement appliqué à ses desseins et ne s'en laissant pas distraire un seul instant, au cœur même des années les plus brillantes et du sein des pompes et des plaisirs. On a beaucoup disputé pour ou contre la valeur personnelle de Louis XIV; dans ce curieux procès qui s'est débattu depuis l'abbé de Saint-Pierre jusqu'à Lemontey et au delà, chacun prenait parti selon ses préventions et tranchait à sa guise. Depuis la publication de M. Mignet, il n'y a plus lieu, ce me semble, qu'à un jugement unique. Il est surtout une époque bien mémorable de son règne, celle qui précède la paix de Nimègue (1672-1678), dans laquelle Louis XIV ne partage avec personne le mérite d'avoir conduit sa politique extérieure : il avait perdu son habile conseiller, M. de Lionne, en 1671; M. de Pomponne, qui lui succédait, homme aimable, plume excellente, le charme des sociétés de M^{mes} de Sévigné et de Coulanges, n'était pas en tout, à beaucoup près, un remplaçant de M. de Lionne, ni du même ordre politique; il manquait de fertilité et d'invention. Il y avait bien encore Louvois, l'organisateur de la guerre, l'administrateur essentiel et vigilant, mais avec tous les inconvénients de son caractère. Servi par eux, Louis XIV sut se guider lui-même, choisir et trouver ses voies, suffire à tout, réparer les fautes, diviser ses adversaires, ne rien relâcher qu'à la dernière heure, et, à force de suite, d'artifice et de volonté, enlever à point nommé la paix la plus glorieuse.

Que pourtant cette habileté de Louis XIV, comme politique, fût de première portée et de la plus grande *volée*, je ne le croirai pas, même après ces solides témoignages : elle se bornait trop à l'objet de son ambition présente et n'envisageait pas assez le lendemain. Là est la distance qui sépare Louis XIV de Richelieu et des vrais génies. Ce rare bon sens de détail, cette habileté persévérante d'application, qui ressortent si visiblement des pièces produites par M. Mignet, diminuent bien de prix, lorsque embrassant l'ensemble du règne on les voit mener en définitive à de si déplorables résultats et à de si cuisants retours. Ainsi, dans cette première lutte avec la Hollande et pendant les années qui la préparent (1668-1672), on peut admirer l'art profond avec lequel le roi isole à l'avance ce petit peuple et le sépare successivement de tous ses alliés, pour l'écraser ensuite; mais patience! la Hollande aux abois et son héros le prince d'Orange tourneront à la longue toute l'Europe contre la France. Un homme de passion et de génie sortit de ces flots par lesquels il avait sauvé son pays, et c'est Guillaume III qui a suscité Marlborough et tous les succès de la reine Anne. La hauteur personnelle de Louis XIV et ses ténacités d'orgueil compliquèrent toujours et traversèrent plus ou moins la vue de ses vrais intérêts comme roi; son rare bon sens, en se mettant au service de cette passion personnelle, ne la dominait pas assez. On en a vu, depuis, de plus grands que lui ne pas éviter pareil écueil et finalement s'y briser.

On jouit, grâce à M. Mignet, de lire dans ces intérieurs de conseils, de percer le secret des choses et d'en pouvoir raisonner. Cette publication met, en quelque

(1) Dans la collection des *Documents historiques*; il y a jusqu'ici quatre volumes in-4^o publiés (1855-1842) : l'ouvrage entier en aura probablement huit.

sorte, la diplomatie (1) à la portée de ceux qui ne bougent pas de leur fauteuil, et l'offre en spectacle et en sujet de méditation à l'homme d'étude et au moraliste ; elle leur permet de saisir le fin du jeu et d'en extraire la philosophie à leur usage. Tous ceux qui, sans mettre le doigt aux affaires du monde, aiment à tout en comprendre, doivent savoir un gré infini à M. Mignet. Si quelquefois, en d'autres écrits, il a paru faire trop étroite la part des intentions et des influences personnelles dans l'histoire, s'il les a souvent encadrées et un peu écrasées dans une formule absolue et inflexible, ici elles reprennent tout leur espace et tout leur champ ; on a la revanche au complet. Et qu'il est parfois amusant, ce tapis du jeu, qu'il est rempli de dessous de cartes et de revers ! M. de Lionne, dont la trace si considérable était restée à demi ensevelie dans les cartons officiels, reparait ici avec toute sa vie et sa variété féconde. Politique avisé autant qu'homme aimable, plein d'expédients et de ressources, fertile, infatigable, possédant à fond les affaires et les portant avec légèreté et grâce, les égayant presque toujours dans le ton, il était le chef de cette école de diplomates dont Chaulieu avait connu de brillants élèves et dont il a fait un groupe à part dans son *Élysée* :

Dans un bois d'orangers qu'arrose un clair ruisseau
 Je revois Seignelai, je retrouve Béthune,
 Esprits supérieurs en qui la volupté
 Ne déroba jamais rien à l'habileté,
 Dignes de plus de vie et de plus de fortune !

M. de Lionne est le maître de cette école solide et charmante dont M. de Pomponne, à la fois plus vertueux et moins appliqué, n'est déjà plus. Mais celui qui en est à fond et que M. Mignet a ressuscité tout entier, c'est le chevalier de Gremonville, cet ambassadeur à Vienne, le démon du genre, le plus hardi, le plus adroit, le plus *effronté* des négociateurs du monarque : Louis XIV lui a décerné en propres termes ce piquant éloge. C'est une comédie que toute sa conduite à Vienne, et une comédie qui aboutit à ses fins sérieuses. J'avoue (et j'en demande pardon à la philosophie de l'histoire) que tout cela fait bien rêver ; on arrive, après cette lecture, à croire sans trop de peine, et presque comme si l'on avait été ministre dans le bon temps, que tous les grands politiques ont été plus ou moins de grands dissimulateurs, pour ne pas dire un autre mot. Qu'ils le soient seulement dans l'intérêt général et en vue du bien de *l'état*, comme disait Richelieu, les voilà plus qu'absous, et ils font de grands hommes. On arrive, en continuant de rêver, à se dire que la société est une *invention*, que la civilisation est un *art*, que tout cela a été *trouvé*, mais aurait bien pu ne l'être pas ou du moins ne l'être qu'infiniment peu, et qu'enfin il y a nécessairement de *l'artifice* dans ces génies dirigeants. Cette morale politique peut paraître fort rapprochée, je le sais, de celle de Hobbes, de Hume, de Machiavel ; mais, s'il y a un machiavélisme qui est petit, le véritable ne l'est pas. Dans le discours qu'il adressait à Léon X sur la réforme du gouvernement de Florence, ce grand homme (Machiavel) disait : « Les hommes qui, par les lois et les institutions ont formé les républiques et les royaumes, sont placés le plus haut, sont le plus loués après les dieux. »

(1) Ici et dans tout ce qui suivra, il est bien entendu que je ne parle que de l'ancienne diplomatie : quant à la nouvelle, là où il existe encore telle chose qu'on doive appeler de ce nom, je suis disposé à faire en sa faveur toutes les exceptions qu'on pourra désirer.

En étudiant d'original cette variété de personnages qui viennent comme témoins sur eux-mêmes dans le recueil de M. Mignet, on en rencontre un pourtant, une seule figure à joindre à celles des grands politiques intègres et dignes d'entrer, à la suite des meilleurs et des plus illustres de l'antiquité, dans cette liste moderne si peu nombreuse des Charlemagne, des saint Louis, des Washington : c'est Jean de Witt, lequel à son tour a fini par être mis en pièces et dilacéré au profit de cet autre grand politique moins scrupuleux, Guillaume d'Orange ; car ce sont ces derniers habituellement qui ont le triomphe définitif dans l'histoire. Osons bien nous l'avouer, oui, c'est au prix de cette connaissance et aussi de cet emploi du mal que le monde est gouverné, qu'il l'a été jusqu'ici. Honneur et respect du moins, quand l'esprit supérieur et le grand caractère qui ne recule devant rien fait entrer dans ses inspirations un sentiment élevé, un dévouement profond à la puissance publique dont il est investi, quand il se propose un but d'accord avec l'utilité ou la grandeur de l'ensemble ! Quoi qu'il ait fait alors, et fût-il Cromwell, il est absous comme en Égypte par le tribunal suprême, et il entre à son rang dans les pyramides des rois.

La lecture de cette histoire d'un nouveau genre, au moment où on l'achève, laisse une singulière impression. On ne peut se dissimuler que, malgré tous les soins et l'art ingénieux de l'historien-rédacteur, elle ne soit souvent pénible et lente à cause de la nature des pièces et *instruments* qu'elle porte avec elle et qu'elle charrie ; et pourtant, quand on en sort, non pas après l'avoir parcourue (je récuse ces gens qui parcourent), mais après l'avoir lue dans son entier, on se sent dégoûté des autres histoires comme étant superficielles, et il semble qu'on ne saurait dorénavant s'en contenter. Mais on ne saurait non plus, par le besoin de tout bien savoir, se réduire désormais à ce régime d'histoire purement diplomatique, dont l'objet est surtout d'enregistrer les textes, et de faire passer avec continuité sous les yeux la teneur même des dépêches, actes et traités. Au reste, il n'est guère à craindre qu'un tel genre, excellent dans l'application présente, devienne bien contagieux. La matière trop souvent en manquera ; et, là même où elle se rencontrerait, le rédacteur ingénieux et méthodique, l'ordonnateur habile et supérieur, tel que M. Mignet, manquera encore plus souvent. On continuera donc probablement, comme par le passé, de publier des recueils de pièces, traités et correspondances, avec plus ou moins de liaisons et d'éclaircissements : à M. Mignet restera l'honneur d'avoir presque élevé un simple recueil de ce genre jusqu'à la forme et au mouvement de l'histoire.

C'est un intérêt du même genre, mais plus concentré, que présente l'ouvrage intitulé : *Antonio Perez et Philippe II*, composé d'après une méthode analogue, et dont le fond repose également sur des documents officiels inédits. M. Mignet en avait fait d'abord, dans le *Journal des Savants*, des articles qu'il a réunis ensuite en volume (1843). De nouveaux documents, arrivés d'Espagne, et relatifs au rôle de Philippe II dans le meurtre d'Escovedo, permettent à l'auteur de préparer une prochaine édition plus complète, et dans laquelle ses premières conjectures se trouveront confirmées. Antonio Perez, secrétaire d'état, favori brillant, complice de son maître dans l'exécution des plus secrets et des plus redoutables desseins, devint, à un certain moment, son rival en amour, et se perdit par ses dérèglements et ses imprudences. Sa perte fut préparée avec une lenteur calculée par Philippe II, « qui traînait en longueur ses disgrâces comme toutes les autres choses. » Le caractère de ce sombre monarque, son indécision tortueuse, compli-

quée des rancunes mortelles de son humeur et comme des intermittences de sa bile, ne se révèle nulle part plus profondément que dans cette lugubre affaire et dans les suites opiniâtres qu'il y donna. Antonio Perez, jeté en prison, retenu captif durant onze années, traité avec des alternatives de ménagement et de rigueur, selon ce qu'on craignit ou qu'on espéra de ses aveux; puis, quand on le crut désaisi de tous papiers et de tous gages, livré à la justice secrète de Castille, poursuivi pour un acte dans lequel il n'avait été que l'exécuteur d'un ordre royal, mis à la torture, Perez parvint, à force d'adresse, et par le dévouement de sa femme (1); à s'échapper en Aragon; et là, devant un libre tribunal, le duel s'engagea, à la face du soleil, entre le sujet sacrifié et le monarque. Les Aragonais, qui prirent parti pour l'opprimé et qui le soutinrent, ainsi que leur droit de justice souverain, par une révolte à main armée, y perdirent leurs institutions et les dernières garanties de leur indépendance. Ces chapitres, dans lesquels le drame romanesque de Perez rejoint et traverse les grands intérêts de l'histoire, et où les deux ressorts se confondent, sont d'un suprême intérêt; et, en tout, dans le cours de cette publication épisodique, M. Mignet a su combiner le genre de piquant qui tient à une destinée individuelle et aventurière, avec la gravité habituelle qu'il aime dans les conclusions.

Les deux volumes de *Notices et Mémoires historiques* (1845) qui contiennent le tribut payé par M. Mignet à titre de membre et d'organe de deux académies, et particulièrement de celle des Sciences morales et politiques, demanderaient plus d'espace pour l'examen que nous ne pouvons leur en donner ici. Le mémoire lu en 1839, sur la *Conversion de la Germanie au Christianisme et à la Civilisation* pendant les VIII^e et IX^e siècles, offre une des plus légitimes, des plus belles applications de la méthode scientifique, telle que l'esprit de l'auteur se plaît à la déployer et à la gouverner au sein des masses de l'histoire. Saint Bonifacé, jugé au point de vue civil, y représente avec héroïsme, avec sublimité, l'énergie sociale conquérante, le bienfait de l'idée nouvelle. Et en général, c'est quand un personnage s'identifie avec une idée, avec un système et une des faces de la pensée publique, que M. Mignet s'y arrête le plus heureusement et excelle à le peindre. Cette remarque se vérifie dans les éloges et notices académiques qu'il a eu l'occasion de prononcer. Nul plus que lui ne semble propre à ce genre d'éloquence académique; à la prendre dans sa meilleure et sa plus solide acception. Les corps littéraires sont heureux de rencontrer de telles natures de talent, auxquelles se puisse conférer l'office de les représenter, aux jours de publicité, par leurs plus larges aspects, et de les faire valoir dans la personne de leurs plus illustres membres. Si la mort, qui frappe à coups pressés dans les rangs des mêmes générations, ne met pas toujours de la variété dans ses choix et apporte inévitablement quelque monotonie dans l'ordre des sujets qui se succèdent, elle fait passer aussi un à un devant l'historien-orateur les principaux représentants de toutes les grandes idées qui ont eu leur jour. C'est ainsi que M. Mignet a eu tour à tour à apprécier des philosophes, des hommes d'état, des jurisconsultes, des médecins, des économistes: il n'a failli à aucun de ces emplois, et on l'a vu porter dans tous la même conscience d'études, une vue équitable et supérieure, et une grande science d'expression; mais il nous semble n'avoir jamais mieux rencontré que dans les portraits qui se déta-

(1) Elle fit comme M^{me} de Lavalette; elle entra dans sa prison, et il en sortit déguisé sous les vêtements de sa femme.

chent par la hauteur et l'unité de la physionomie, ou dans ceux qui se lient naturellement à de grands exposés de systèmes, par exemple dans ceux de Sieyès et de Broussais. Le portrait du premier surtout est un chef-d'œuvre. La figure intellectuelle de Sieyès paraît avoir eu de tout temps un attrait singulier pour la pensée de M. Mignet, et nul certainement plus que lui n'aura contribué à faire apprécier des générations héritières et de l'avenir les quelques idées immortelles de ce génie solitaire et taciturne.

Tant de hautes qualités, que nous avons eu à reconnaître dans la manière de l'historien et de l'écrivain, sont achetées au prix de quelques défauts, et notre profonde estime même nous autorisera à les indiquer. M. Mignet, on l'a vu, distingue dans l'histoire deux portions, l'une plus fixe et comme infaillible, qui tient aux lois des choses, et l'autre plus mobile, plus ondoyante, qui tient aux hommes : or, on peut observer que souvent il exprime bien fortement la première et lui subordonne trop strictement la seconde ; et cette inégalité n'a pas lieu seulement (comme il serait naturel de l'admettre) dans la conception et l'ordonnance générale du tableau, mais elle se poursuit dans le détail, elle se traduit et se prononce dans la marche du style et jusque dans la forme de la phrase. Celle-ci, au milieu des rapports complexes qu'elle embrasse, affecte par moments une régularité savante et une ingénieuse symétrie de mécanisme que les choses en elles-mêmes, dans leur cours naturel, ne sauraient présenter à ce degré. C'est ainsi que des rapprochements qui sont judicieux au fond, mais que le relief de la forme accuse trop, cessent de paraître vraisemblables ; cela a l'air trop arrangé pour être vrai ; l'esprit du lecteur admet difficilement dans la suite, même providentielle, des événements humains une manœuvre si exacte et si concertée. On peut dire que l'écrivain, par endroits, marque trop les articulations de l'histoire. Toutes les critiques à faire pour le détail rentreraient dans celle-là et en découleraient. C'est surtout quand cette rigueur de manière s'applique à des faits et à des personnages récents qu'on est frappé du contraste. Si habilement et si artistement tissu que soit le filet, les hommes et leurs intentions et les mille hasards de leur destinée passent de toutes parts au travers, et la présence même du réseau d'airain ne sert qu'à faire mieux apercevoir ce qu'il ne parvient pas à enserrer. La qualité littéraire du style en souffre à son tour ; on y regrette par places la fluidité, et l'on y est trop loin du libre procédé si courant de Voltaire ou de M. Thiers. Voilà les défauts qui disparaissent le plus habituellement dans la fermeté, l'énergie, l'éclat ou la propriété de l'expression, et qui ne se remarquent plus du tout dans les beaux récits de M. Mignet, tels que celui des événements de Hollande sous les frères de Witt : nous osons lui proposer à lui-même ce parfait exemple pour son histoire future de la réformation.

Et puisque nous sommes en train d'oser, il ne serait pas juste, en quittant l'un des écrivains les plus respectés et les plus considérables de notre temps, de ne pas toucher à l'homme, et de ne pas au moins nommer en lui quelques-uns de ces traits si rares et qui accompagnent si bien le talent, sa simplicité, un caractère aimable, resté fidèle à ses goûts et à ses affections, quelque chose de gracieux qui, ainsi que nous l'avons noté chez son ami M. Thiers, se rattache à la patrie du Midi et aux dons premiers de cette nature heureuse.

LA CONJURATION

DU PANSLAVISME

ET

L'INSURRECTION POLONAISE.



Tout le monde se demande avec angoisse où en est l'insurrection de Pologne. Si l'on en croyait les dernières nouvelles, le mouvement se serait arrêté : l'Autriche aurait, par d'habiles manœuvres, excité de longue main la défiance des paysans envers les nobles, et, en allumant dans le cœur des serfs d'horribles désirs de vengeance contre leurs seigneurs, elle serait arrivée à maîtriser ainsi l'explosion du sentiment national. Il importe de rechercher les causes d'un fait aussi inattendu, qui, au premier coup d'œil, se présente comme un lugubre arrêt de mort de la nationalité polonaise, mais qui, mieux examiné, prouve au contraire l'impuissance où sont désormais l'Autriche et la Russie de se maintenir longtemps dans leur état actuel.

L'Europe n'a que des idées très-superficielles, souvent fausses, sur les divers peuples de race slave. On s'imagine généralement que ces nations sont des masses inertes, conduites de temps immémorial par une aristocratie héréditaire : il n'en est rien. Le génie slave est essentiellement démocratique ; il l'a été plus ou moins dans tous les temps. Le malheur de l'ancienne Pologne fut de n'avoir pas compris suffisamment cette tendance naturelle et instinctive du grand corps dont elle formait la tête. De même aujourd'hui la faiblesse, le côté vulnérable de la Russie, c'est cette aristocratie dont s'entourne le trône, et qui peut bien imposer à l'Europe, mais qui au-dedans de l'empire apparaît à tous les yeux comme un élément hétérogène et anti-national.

Le vrai Slave, et par conséquent aussi le paysan polonais, étant porté d'instinct vers la démocratie, il s'ensuit que tout grand seigneur est naturellement suspect aux Slaves, et regardé par eux comme un étranger, ou du moins comme un ami de l'étranger, dont il a ordinairement les mœurs, l'habit, la langue. Cette défiance qui règne entre le paysan et le grand propriétaire n'est, on le sait, que trop naturelle chez tous les peuples; mais chez les nations slaves elle revêt un caractère spécial, l'amour de la race et de son génie propre. En Allemagne, en Angleterre, en France même pendant quelque temps, l'aristocratie a pu être une force; chez les Slaves, elle ne le sera jamais, parce que chez eux elle n'est pas primitive, elle est de création postérieure, et le fruit de l'influence des idées étrangères. Toute nationalité slave qui admet le principe aristocratique dans son sein paraît condamnée d'avance à une mort plus ou moins prochaine. C'est aussi ce que la noblesse polonaise avait compris dès la fin du siècle précédent, comme le prouve la constitution du 3 mai 1791, si généreusement votée par elle, et où le principe de la monarchie démocratique apparaît avant même qu'il eût été proclamé en France.

Ces précédents posés, je reviens à la question de l'insurrection polonaise. Quelles causes l'ont empêchée jusqu'ici de se développer? pourquoi les paysans, au lieu de répondre à l'appel de la noblesse, se sont-ils, sur tant de points, tournés contre elle? Voilà autant de questions soulevées par les derniers événements qui ont étonné l'Europe, et auxquelles nous essaierons de répondre.

L'Autriche, on le sait, est un gouvernement faible, mais très-habile, à qui aucune ruse, même la plus cruelle, ne répugne pour arriver à ses fins. La noblesse polonaise est au contraire la noblesse la plus chevaleresque du monde; ayant la conscience de son courage, elle répugne au guet-apens, et, quand elle poursuit un but, elle veut l'emporter de haute lutte. Cette attitude si différente des deux adversaires s'était dessinée bien avant l'heure de l'insurrection. Les seigneurs polonais, dans les diétines de la Gallicie et du grand-duché de Posen, avaient pris franchement l'initiative des réformes. Depuis 1840, la diète de Léopol demandait en vain, chaque année, à l'empereur, des lois qui missent fin aux corvées, et rendissent les paysans propriétaires. Les représentants du grand-duché de Posen adressaient au roi de Prusse des demandes analogues: ils avaient résolu, en 1844, la fondation d'une caisse d'amortissement pour le rachat des corvées de leurs paysans. La cour de Berlin refusa de sanctionner cette résolution, craignant avant tout, comme le cabinet de Vienne, un ordre de choses qui réconcilierait les paysans slaves avec leurs seigneurs. Il n'est pas jusqu'aux sociétés de tempérance instituées par les curés pour faire disparaître des pays slaves le vice national de l'ivrognerie, qui ne se soient vues entravées de mille manières par l'Autriche et la Russie. Un oukase russe a interdit au clergé de prêcher en chaire contre l'ivrognerie, et la police de Gallicie a statué qu'aucun prêtre ne pourrait prêcher sur ce sujet sans une autorisation spéciale. Un tel despotisme devait porter à l'extrême l'indignation et en même temps les espérances de la noblesse polonaise: elle crut que le paysan comprendrait enfin à quel point on voulait l'avilir, et elle le poussa ouvertement à résister; mais le cabinet de Vienne, avec son habileté ordinaire, avait travaillé sous main, pendant que la noblesse travaillait au grand jour. Tandis que, dans son empressement à régénérer le pays, celle-ci se proclamait partout et hautement démocratique, le gouvernement autrichien, à l'aide de ses employés subalternes et de ses innombrables espions, avait travesti en secret, aux yeux du

paysan, les intentions des grands propriétaires, flétri leurs actes les plus généreux, et il était parvenu à faire méconnaître, comme entachés d'égoïsme, les plus nobles sacrifices des seigneurs en faveur des serfs. Aigri par les corvées de tout genre dont la loi autrichienne l'accable, et déjà trop porté par de tristes souvenirs à suspecter ses seigneurs, le paysan ne pouvait croire à leur changement; il craignait un piège, et les espions de Vienne, répandus partout, alimentaient sans cesse cette crainte par les plus absurdes récits.

Le bas peuple se méprenait donc complètement sur les vraies intentions de la noblesse, qui, sans se douter des ruses de guerre de son ennemie, poursuivait loyalement et en droite ligne contre l'Autriche et les puissances son plan d'insurrection populaire. Se croyant sûre des paysans, elle avait cherché surtout à s'affilier les habitants des villes et la jeunesse éclairée des écoles. L'esprit de cette jeunesse avait subi, depuis quinze ans, une modification profonde. Obligés d'étudier dans les universités étrangères de Prusse, de Russie, de Hongrie, de Bohême, ces jeunes gens avaient dû forcément abdiquer une foule de préjugés de l'ancienne société polonaise. Le besoin de se lier avec leurs condisciples des autres nations slaves leur avait fait chercher une idée commune, et ils n'en avaient pas trouvé d'autre que l'idée slave. Ce fut donc dans l'intérêt général de la race, de sa plus grande gloire, de sa plus grande liberté, que le panslavisme s'organisa de Berlin à Vienne, et de Vienne jusqu'à Pétersbourg. Son mot d'ordre était le plus simple du monde : « soutenir tout ce qui est slave, suivre toute impulsion ayant pour but l'affranchissement des peuples slaves, se refuser à tout autre appel. » Pour mieux échapper aux inquisitions les plus minutieuses de la police, il fut sévèrement interdit aux conjurés de chercher à connaître leurs frères; chaque nouvel initié eut pour devoir d'en initier quatre autres, mais pas un de plus. Aucun groupe ne dut se composer de plus de cinq personnes. Ennemie, comme le génie slave, de toute centralisation, l'association conservait par là toute son élasticité. En outre, dans ce système, tout ce que peut faire la police, même aidée par les tortures, c'est d'obtenir qu'un conjuré dénonce ses quatre complices; les autres, il ne les connaît pas même de nom. Quant aux chefs supérieurs, il n'y en a pas : c'est la race, c'est le génie slave qui précipite ou qui ralentit le mouvement. En se fondant sur de pareilles bases, la conspiration devenait facile; le peuple entier en était complice. Le plan des nobles et de la jeunesse, admirablement conçu, ne pouvait manquer de réussir, si l'Autriche avait résisté franchement, au lieu d'employer contre ses adversaires la diffamation et la calomnie. Les nobles étaient prêts à se dépouiller de tous leurs privilèges, de tous leurs titres, de tout leur passé, et à en appeler au peuple pour constituer avec lui un ordre de choses entièrement nouveau, ayant pour base la plus large démocratie qui soit compatible avec l'ordre public et l'indépendance nationale. Forte et fière de son programme, la noblesse s'élança avec l'impétuosité slave dans sa nouvelle carrière, sans songer à sonder le terrain pour s'assurer s'il n'y avait pas une contre-mine.

A l'époque marquée pour l'explosion générale, du 19 au 20 février, les conjurés se levèrent partout avec le même drapeau. A Posen, en Gallicie, à Cracovie, et même dans la Pologne russe, les plus grands propriétaires, les plus notables représentants de l'aristocratie, proclamèrent hautement l'émancipation complète et définitive des paysans; mais, à leur grand étonnement, ils se trouvèrent sur ce terrain en concurrence avec l'Autriche, que nous avons montrée travaillant depuis longtemps le bas peuple, à l'aide de ses espions, avec un programme analogue.

Ceci explique pourquoi le manifeste révolutionnaire daté de Cracovie, afin de mieux l'emporter sur les promesses autrichiennes, a revêtu une couleur qui l'a rendu tout d'abord suspect en Europe au parti conservateur. Les insurgés sentaient le besoin de pousser leur système d'émancipation jusqu'à ses plus lointaines conséquences. De là ce faux air de communisme imprimé au manifeste du nouveau gouvernement polonais. On conçoit que les partisans du *statu quo* se soient surtout effrayés du passage suivant : « Tâchons de conquérir une communauté où chacun jouira des biens de la terre d'après son mérite et sa capacité. Qu'il n'y ait plus de privilèges ; que celui qui sera inférieur de naissance, d'esprit ou de corps, trouve sans humiliation l'assistance infaillible de toute la communauté, qui aura la propriété absolue du sol, aujourd'hui possédé tout entier par un petit nombre. Les corvées et autres droits pareils cessent, et tous ceux qui auront combattu pour la patrie recevront une indemnité en fonds de terre, prise sur les biens nationaux. » Ces paroles, il faut l'avouer, ne sont pas de nature à rassurer ceux qui espèrent dans une féodalité nouvelle, fille de l'industrie et des chemins de fer. Cependant on doit comprendre d'abord la nécessité où était la révolution de renchérir dans son programme sur les promesses de l'Autriche. En outre, il y a dans ce manifeste certains mots évidemment mal traduits par les journaux allemands, auxquels les journaux français sont forcés de s'en rapporter : ainsi le mot de *communauté* a certainement été mis à la place du mot *société*, attendu qu'en slave il n'y a pas, pour dire *société*, d'autre expression possible que celle qui, interprétée littéralement, signifie communauté. Il serait donc souverainement injuste d'expliquer dans le sens des communistes un mot qui désigne simplement la société ou la nation. Or, promettre aux paysans, aux serfs qui se seront battus, de les rendre propriétaires aux frais de la nation ; garantir aux pauvres, aux infirmes, à tous ceux qui souffrent, qu'ils recevront sans humiliation l'assistance nationale, franchement, est-ce là du communisme ? Si l'on m'objectait que ces distributions de terres aux paysans ne pourront avoir lieu qu'aux dépens des grands propriétaires prétendus féodaux des provinces slaves, je répondrais que, puisque ces grands propriétaires eux-mêmes lancent de tels manifestes, il faut apparemment qu'ils soient décidés à faire à leur patrie le sacrifice non-seulement de leur vie, mais même de leur fortune matérielle, à laquelle on semble croire qu'il est impossible de renoncer. Or, si les seigneurs polonais veulent se dépouiller eux-mêmes, il n'y aura, je crois, que l'Autriche qui trouvera légitime de s'y opposer, et de contraindre les nobles à faire supporter la corvée à leurs serfs. C'est d'ailleurs, et nous l'avons déjà prouvé (1), ce qu'elle fait depuis dix ans.

Je demande maintenant à tout homme de bonne foi s'il y a du communisme dans les conclusions qui terminent le manifeste incriminé : « Polonais, plus d'aristocratie, plus de privilèges d'aucun genre ! Dès ce moment nous sommes tous égaux, puisque nous sommes tous enfants d'une seule mère, la patrie, et d'un seul père, le Dieu qui règne au ciel. Invoquons-le, il nous bénira et nous fera vaincre. Nous sommes vingt millions, levons-nous comme un seul homme, et nous aurons une liberté comme il n'y en a encore jamais eu sur la terre. » C'est un grand, un vif enthousiasme qui a dicté ces dernières paroles, mais cet enthousiasme n'a rien d'anti-social ; il prouve, chez les insurgés, un noble désir d'asso-

(1) Voyez, dans la livraison du 15 août 1845, l'article sur les *Diètes slaves et le Mouvement unitaire de l'Europe orientale*.

cier leur cause à celle de tous les peuples. Que les Slaves veuillent conquérir un système de liberté plus large que celui de l'Europe constitutionnelle, qu'ils veuillent dilater ce vieux système en y faisant entrer l'idée slave comme auxiliaire de l'idée française, est-donc là un crime ?

Les Slaves de tous les pays sont convaincus qu'ils ne peuvent s'affranchir qu'à l'aide d'un nouveau 89. Leur noblesse désire prendre l'initiative de cette révolution, qui doit être à la fois sociale et politique; elle veut l'accomplir généreusement, en descendant vers les classes inférieures, ou plutôt en les élevant toutes jusqu'à elle. Elle entend que la révolution slave différera de celle de France sur ce point, qu'au lieu de laisser la bourgeoisie et le tiers état commencer, comme lors du serment du jeu de paume, les nobles et les prêtres commenceront, et marcheront en avant du peuple. C'est malheureusement ce que n'a pas compris le paysan polonais. Dans l'ignorance profonde où le maintiennent forcément ses oppresseurs, il n'a pas su distinguer le langage franc de ses gentilshommes d'avec le langage empoisonné des agents provocateurs. Il a donc partout répondu par la défiance au cri insurrectionnel des nobles.

L'explosion a été par là, sinon étouffée, du moins considérablement amortie. L'Autriche a profité du premier moment de terreur pour répandre partout les accusations les plus absurdes, et, voyant qu'elles trouvaient créance, le cabinet impérial a lancé enfin dans la plus grande partie de la Gallicie des proclamations qui assimilaient aux malfaiteurs les insurgés et tous les hommes suspects de favoriser l'insurrection, « décernant même, dit la *Gazette d'état de Prusse*, des primes considérables pour chaque suspect (c'est-à-dire pour chaque noble) qui serait livré mort ou vif aux agents autrichiens. » Cet appel fait à la cupidité de pauvres paysans qui meurent de faim, et que la propagande impériale avait d'ailleurs depuis longtemps travaillés dans un sens de haine et de vengeance contre leurs seigneurs, cet infernal appel semble avoir eu, il faut bien l'avouer, un horrible succès. A la provocation des hommes de l'Autriche, les paysans se sont rués partout sur leurs nobles, n'épargnant ni l'âge ni le sexe. Faut-il s'étonner maintenant de l'échec qu'a rencontré l'insurrection ? Cependant quelque malheureuse qu'ait été cette première tentative, il suffira, pour apprécier la portée de l'insurrection, pour en admirer le généreux élan, de constater ce qu'elle a fait, ce qu'elle peut faire encore.

Toutes les parties de l'ancienne Pologne, y compris ses annexes d'Orient, ruthéniennes et kosaques, avaient été initiées au plan d'émancipation qui se propageait silencieusement, depuis des années, de la Baltique à la mer Noire. C'était, comme le reconnaissent les feuilles allemandes elles-mêmes, la grande *conjuración du panslavisme*. Toutes les nations slaves étaient invitées à prendre part au mouvement et à briser enfin leur joug, pour se constituer ensuite chacune suivant son gré. Le gouvernement représentatif qui devait sortir de la révolution polonaise était appelé à s'organiser d'une manière essentiellement fédérale. Provisoirement, il ne devait se composer que de sept membres, délégués des sept associations ou contrées sur lesquelles on comptait le plus, et qui étaient la république de Cracovie, le grand-duché de Posen, la Gallicie, la Lithuanie, la petite Russie, le royaume de Pologne et l'émigration de Paris. La Bohême, la Hongrie, les pays slaves du Danube et le nord de la Russie devaient être entraînés plus tard dans le mouvement; à son origine, il devait se renfermer strictement dans l'intérieur de l'Autriche, qui est, de tous les empires oppresseurs de la race slave, celui dont l'existence est la plus

précaire, puisque cette puissance allemande, sur trente-sept millions de sujets, compte à peine six millions d'Allemands.

A l'époque fixée pour la révolution, il y eut des mouvements simultanés sur presque tous les points où se parlent la langue polonaise et la langue ruthénienne. Les mouvements de Silésie, de Posen, de Tarnow, de Léopol, ont été constatés par les journaux ; mais ce que la presse n'a pas assez remarqué et ce que les cabinets ont caché avec soin, c'est la coïncidence de ces mouvements avec ceux qui ont eu lieu dans la petite Russie et jusque dans les principautés moldo-valaques. Ainsi c'est le 22 février, le jour même où les Autrichiens étaient chassés de Cracovie, que la jeunesse moldave insurgée à Iassy, et appuyée par des matelots grecs venus des ports de la mer Noire, essayait de proclamer un gouvernement national, unique pour toutes les populations roumanes. Les mouvements correspondants qui ont éclaté dans l'intérieur de la Russie sont encore peu connus ; on sait seulement qu'à Vilna la garnison a tiré à mitraille sur le peuple, ce qui ferait supposer que les Lithuaniens ont répondu à l'appel de leurs frères du midi. La Prusse, dans ses feuilles officielles, se vantait, il y a quelques jours, d'avoir accueilli à sa frontière quatre mille soldats polonais des provinces russes, qui avaient été battus et dispersés, et que différents corps de Cosaques poursuivaient. « Ce sont, disaient ces feuilles, de beaux jeunes gens, vêtus d'un costume pittoresque ; » et elles ajoutaient que les Allemands ont pu acheter, pour douze thalers chacun, les plus beaux chevaux de race polonaise. Ces forfanteries, dont s'indignent les vrais Allemands, prouvent au moins une chose, c'est que la Pologne russe s'est levée comme la Pologne autrichienne.

Il est remarquable que la bourgeoisie et le peuple des villes, plus éclairé que celui des campagnes, ont secondé partout la noblesse : dans la capitale même de la Gallicie, qui compte trente mille marchands juifs, ceux-ci se sont déclarés pour l'insurrection comme les chrétiens ; mais il y avait partout de fortes garnisons, et le concours des paysans sur lequel on avait le plus compté ayant fait défaut, le peuple se vit partout repoussé. Ce fut alors que les arrestations commencèrent ; elles furent innombrables. Quand la majorité de la noblesse patriote des villes eut été arrêtée, la police se tourna vers les campagnes. Dans le duché de Posen, où les lumières sont plus généralement répandues, l'idée ne vint pas aux paysans de s'armer contre leurs nobles, et d'ailleurs rien ne prouve que la police prussienne, pour triompher, ait tenté de recourir à cet odieux moyen. En Gallicie au contraire, comme le constate la *Gazette d'état de Prusse*, les employés amentèrent partout les pauvres serfs. Pour mériter les primes qui leur étaient promises, ces malheureux égarés massacraient ou garrottaient les gentilshommes, et, jetant morts et blessés pêle-mêle dans des chariots, ils les conduisaient à la ville du district, au capitaine du cercle, chargé de récompenser ces *fidèles* sujets.

Sur un seul point, dans la république de Cracovie, où tous les employés sont Polonais, les Autrichiens durent renoncer à l'exécution de cet horrible plan. On eut recours à un autre moyen, et, prévenus à temps de la conspiration, les résidents des trois puissances protectrices, de concert avec l'évêque de Cracovie et le président du sénat, M. de Schindler, créatures du cabinet de Vienne, demandèrent un renfort de troupes au général Collin, stationné en face de la ville, à Podgorzé, de l'autre côté de la Vistule. Rassemblant ses forces, composées de douze cents fantassins du régiment du comte Nugent, de deux cent soixante-dix chevaux et d'une batterie de campagne, M. de Collin entra à Cracovie le jour marqué pour l'insur-

rection, le 20 février. Tout le jour s'écoula de part et d'autre dans un silence plein d'angoisse. Vers minuit, une fusée à la congève, lancée sur la ville par les conjurés, avertit les habitants de se préparer à la lutte. A quatre heures du matin, les Autrichiens se virent assaillis dans leurs casernes ; mais, après leur avoir tué beaucoup de monde, le général Collin força les insurgés à la retraite. Les Polonais avaient donc échoué là comme à Posen, à Léopol et partout.

Vingt-quatre heures d'un lugubre repos suivirent cet assaut malheureux. Pendant ce temps, les mineurs de Wieliczka et de Bochnia accoururent au nombre de plusieurs milliers, et les *Gorals* descendirent des montagnes qui avoisinent Cracovie. Effrayés, les trois résidents prussien, autrichien et russe, ainsi que l'évêque Lentowki et les sénateurs de création allemande, se hâtèrent d'évacuer la ville. A peine étaient-ils en sûreté, que la fusillade recommença dans l'enceinte de Cracovie. Toutes les maisons un peu fortes de la cité avaient été occupées militairement, les femmes chargeaient et les hommes tiraient par les fenêtres. Durant quatorze heures, le général Collin, quoique âgé de soixante-six ans, s'obstina à rester à cheval et à faire emporter successivement d'assaut toutes les maisons d'où partait le feu. Après d'héroïques efforts, il dut évacuer la place, laissant les rues jonchées, dit-on, de trois cent quarante cadavres. Quoique les journaux de M. de Metternich aient écrit sur l'*admirable fidélité* des soldats du général Collin, il paraît qu'une grande partie d'entre eux avaient passé spontanément aux insurgés ; au moins la milice civique de Cracovie s'était-elle déclarée tout entière pour le mouvement. Les braves qui avaient guidé le peuple cracovien durant ces quatorze heures de lutte sont Rozicki, Venzyk, Patelski, Darowski et le jeune Bystronowski. La *Gazette d'Augsbourg* les a peints méchamment montés sur de magnifiques chevaux, et traînant après eux les bandes à pied des montagnards ; elle ajoute qu'aux mains d'un jeune noble tué, on a trouvé une faux de bois d'acajou. Il a circulé dans les journaux, même français, une foule de contes non moins ridicules, accrédités par les polices étrangères, et qu'on ne s'arrêterait pas à relever, s'ils ne révélaient l'odieuse intention d'ameuter les pauvres contre les riches.

Profitant de la terreur qu'ils venaient d'inspirer, les insurgés poursuivirent le général Collin au delà de la Vistule, emportèrent d'assaut Podgorzé, où il s'était retranché, et le forcèrent de reculer dans l'intérieur de la Gallicie jusqu'à Wadowicé, distant de quinze lieues de Cracovie. Revenus à Cracovie, les insurgés proclamèrent aussitôt un gouvernement national sous la présidence du professeur Gorzkowski. Les proclamations lancées dans les campagnes faisaient accourir de toutes parts les paysans, armés de leurs faux en forme de lance, et portant le petit bonnet blanc des anciens temps de la Pologne, connu sous le nom de *konfederatka*. Tous recevaient des sabres et se formaient en régiments d'infanterie. Des régiments de cavalerie d'élite s'organisaient également. Les anciennes couleurs nationales, le blanc et le rouge pourpre, avec l'aigle blanc, reparaissaient sur tous les uniformes. Dénué de ressources pécuniaires pour nourrir son armée durant les quelques jours nécessaires aux préparatifs de la campagne, le gouvernement implora l'aide du clergé. Les prêtres, la croix en main, avaient partout, durant le combat, encouragé les insurgés : ils se hâtèrent d'offrir au gouvernement l'or et l'argent de leurs églises et le riche trésor de la cathédrale. Plusieurs banquiers israélites prêtèrent leur caisse, les petits marchands juifs eux-mêmes équipèrent volontairement, à leurs frais, un corps de cinq cents soldats d'élite, et la jeunesse juive alla se mettre sous les drapeaux. Tous les préparatifs étant achevés, le gouvernement

civil de la Pologne se déclara provisoirement dissous : il nomma pour tout le temps que durerait la guerre un dictateur, Jean Tyssowski, et l'armée, se divisant en plusieurs corps, abandonna Cracovie pour aller propager l'insurrection.

Le gouvernement de Pologne, avant sa dissolution, déclarant qu'il voulait rester en paix avec la Prusse, avait ouvert des négociations avec le comte de Brandebourg, commandant général des troupes prussiennes de Silésie, et avait offert de lui remettre en dépôt la ville de Cracovie pour tout le temps que durerait la campagne; mais le comte de Brandebourg, soupçonné d'être d'intelligence avec les rebelles, a été rappelé par le cabinet de Berlin, et remplacé par un Allemand pur sang, le lieutenant général Rohr. Pendant ce temps, le colonel Venedek ayant amené de Léopol un renfort au général Collin, des compagnies de soldats étaient détachées dans mille directions pour distribuer aux paysans mécontents des armes contre les seigneurs. La prison même de Wisznicz fut ouverte par les employés impériaux, qui lancèrent les forçats à la poursuite des gentilshommes. Avec un corps nombreux de paysans ameutés, le colonel Venedek attaqua et battit à Gdow un détachement d'insurgés. Cette petite victoire, jointe sans doute à la nouvelle de l'évacuation de Cracovie par le principal corps des insurgés, détermina le général Collin à quitter ses retranchements de Wadowicé, et à se porter de nouveau vers Podgorzé, d'où (si l'on en croit les bulletins de Vienne), après un combat acharné, il finit par rejeter les Polonais dans Cracovie.

Il était facile de rentrer dans une place évacuée. Les généraux autrichiens, prussiens et russes sommèrent donc la république, le 3 mars, d'ouvrir son territoire aux troupes des trois puissances protectrices. Ces troupes furent aussitôt invitées à rentrer dans la ville. Les Russes, dit-on, y parurent les premiers; puis, le lendemain, 4 mars, vinrent les Autrichiens; les Prussiens n'arrivèrent que les derniers, comme pour mieux indiquer qu'ils venaient à contre-cœur. Presqu'en même temps le lieutenant-maréchal Wrba, ancien commandant du régiment de l'empereur Nicolas, à la tête de l'armée autrichienne, s'avangait à marches forcées vers la Gallicie; mais, au lieu de l'attendre dans les plaines jonchées déjà des cadavres de la noblesse, les insurgés ont gagné les gorges des Karpathes. Là ils se seraient partagés en plusieurs corps insurrectionnels. L'un, en suivant la chaîne des montagnes moraves, s'efforceraient d'entrer en Bohême; un autre cherche à pénétrer par Iablunka dans la Hongrie, qui depuis longtemps n'attend que l'occasion d'éclater; un troisième corps, et le plus considérable, est entré en Russie pour y insurger les provinces de Podolie et de Volhynie, et pour s'unir aux anciens confédérés de la Pologne, les Kosaques de l'Oukraine. On a espéré que ces tribus belliqueuses, à qui l'empereur Nicolas a enlevé tous leurs privilèges héréditaires, et ce beau système démocratique slave dont jouissaient leurs aïeux, ne manqueraient pas de saisir l'occasion de reconquérir leur antique constitution, en s'unissant aux Polonais. A la vérité, aucun résultat certain de cette expédition n'est encore connu. On assure cependant que les descendants des fameux Zaporogues, restés les plus zélés gardiens de l'antique nationalité kosaque, avaient été d'avance initiés au complot. Ces hardis aventuriers qui, longtemps émigrés en Turquie, se sont laissé persuader, par une sorte de hasard providentiel, de rentrer en 1830 dans leur pays natal, les Zaporogues ont promis de quitter au nombre de plusieurs milliers leurs cantonnements de la mer Noire, pour se joindre à l'insurrection. On a même annoncé l'occupation, au nom du gouvernement révolutionnaire, du chef-lieu de la Volhynie par un régiment malo-russe insurgé. Ce qui est hors de doute,

c'est l'extrême fermentation qui règne dans toutes les campagnes de la petite Russie. Les persécutions contre les prêtres grecs-unis, et surtout les infamies commises contre les religieuses basiliennes, ont excité l'horreur des prêtres schismatiques eux-mêmes. En vain le cabinet de Pétersbourg a nié, dans une note officielle, les faits relatifs au couvent de Minsk. En supposant même que ces faits aient été exagérés, sont-ils autre chose qu'un épisode dans l'horrible drame des persécutions religieuses dont la petite Russie est depuis quinze ans le théâtre? Ces faits ont fini par exciter le dégoût de ceux même qui devaient en profiter. Des lettres arrivées de ces provinces assurent qu'on y a vu dans les émeutes populaires les popes schismatiques bénir les soldats polonais, et, dans les mêmes églises, les croix grecques se confondre avec la croix des latins, aux cris d'union et de fraternité entre tous les enfants du Christ.

Si les Polonais et les Malo-Russes, s'accordant mutuellement le pardon des injures passées, pouvaient se confier les uns aux autres, si ces deux peuples, qui représentent au plus haut point dans le monde slave les principes les plus opposés du latinisme et de l'hellénisme, parvenaient à renouer le lien qui les unit durant tant de siècles, alors la Pologne résisterait, attaquée même par toutes les forces des trois puissances, car les Polonais et les Malo-Russes forment ensemble vingt-cinq millions d'hommes des plus belliqueux de l'Europe. Aussi est-ce en vue de cette confédération qu'avait été organisée la conspiration des panslavistes polonais. Malheureusement une ardeur intempestive a poussé les insurgés à proclamer d'abord le rétablissement de l'ancien royaume de Pologne avant d'avoir déclaré la fédération slave, et d'en avoir fait connaître les conditions. Il ne paraît pas possible d'expliquer autrement la lenteur des Bohêmes, des Hongrois et des Malo-Russes à prendre part au mouvement. L'image de l'ancien royaume de Pologne proclamé intégralement et sans aucune modification de territoire aurait bien pu refroidir le zèle des autres patriotes slaves, qui ont plus d'une fois accusé la Pologne de prétendre à les absorber.

Cependant la jeunesse bohême a donné plus d'une preuve non équivoque de sa participation au mouvement polonais. Le lion de Bohême a été publiquement exposé à Prague à la place de l'aigle autrichienne, foulée aux pieds. Des mouvements analogues ont eu lieu dans d'autres villes du pays. De nombreux officiers bohêmes sont allés rejoindre les insurgés. Une foule d'arrestations ont eu lieu dans le royaume, et entre autres celle du prince de Rohan et du comte de Thun, parent de M. de Fiquelmont. Les Slovaques de Hongrie, frères de sang des Bohêmes, se sont également ameutés sur plusieurs points. Les comitats de Lipta et d'Arva, les plus voisins de la Gallicie, ont tâché, dit-on, à plusieurs reprises de se mettre en communication avec Cracovie. Enfin on a vu, à la nouvelle de l'insurrection, les régiments slaves de Mazzucheli et de Bertolotti, cantonnés à Léopol, désorganisés, ou plutôt détruits par la désertion. Le mouvement n'était donc pas seulement polonais; il était encore, il était surtout slave, et c'est ce qui lui garantit une durée plus longue qu'on ne le pense. Étouffé en apparence, il continuera de se propager dans l'ombre jusqu'à ce que tous les Slaves soient libres.

On sait maintenant à quoi s'en tenir sur l'accusation de communisme intentée par les trois puissances contre les patriotes polonais. Ceux qui avaient conçu ce communisme, c'étaient les plus riches propriétaires de Pologne, des hommes comptant depuis deux jusqu'à dix millions de fortune; c'étaient des princes dont les aïeux ont rempli l'histoire du récit de leurs exploits, c'étaient les fils de ces géné-

raux polonais du temps de Napoléon, qui ont rendu tant de services à la France. Et tous ont reconnu sans aucune répugnance pour leur président civil M. Louis Gorzkowski, simple préparateur du cabinet de physique de l'université de Cracovie, et pour dictateur militaire un jeune médecin, M. Jean Tyssowski. Suivant ces beaux exemples d'abnégation civique et de soumission à la révolution démocratique proclamée dans leur patrie par la nouvelle génération, les émigrés habitant Paris se sont tous réunis dans une seule et même pensée de fraternité et de patriotisme. Il y a eu un moment vraiment digne de souvenir, celui où le prince Adam Czartoryski, entouré de Polonais de toutes les opinions, a solennellement désavoué ceux qui l'avaient jusqu'à présent reconnu comme roi présomptif de Pologne, déclarant que, loin d'aspirer à tirer profit pour lui-même de ses longs sacrifices, il serait heureux d'obéir comme le dernier des citoyens à tout gouvernement national qui réussirait à se constituer en Pologne. Peut-on accuser de tendances communistes une insurrection qui a obtenu de telles adhésions?

Ce sont pourtant ces mêmes patriotes qui, au dire de la *Gazette d'Augsbourg* et des rapports de police autrichiens, devaient faire main basse en une seule nuit sur tous les Allemands de la Pologne, hommes et femmes, enfants et vieillards (1). Ces prétendus monstres ont pourtant triomphé à Cracovie, et qu'ont-ils fait de tout ce qu'on les accusait de vouloir faire? Loin d'être égorgés, les Allemands se sont vus, de l'aveu même des journaux prussiens, l'objet d'une bienveillance *extraordinaire*. Les prisonniers faits dans les petits combats livrés autour de Cracovie ont été traités avec humanité. On ne cite pas un seul excès de la part des insurgés. Au lieu de prononcer des paroles de vengeance qui auraient trouvé tant d'écho en face des horreurs commises par les Autrichiens, que dit le manifeste du 22 février : « Citoyens, ne nous enivrons pas, n'égorgeons pas les étrangers, parce qu'ils ne pensent pas comme nous, car nous ne luttons pas avec les peuples, mais avec nos oppresseurs ! »

Cette insurrection a paru si sainte à tous les peuples, que l'Allemagne elle-même, quoiqu'elle dût y perdre ses conquêtes orientales, a accueilli avec un enthousiasme unanime l'idée du rétablissement de la Pologne. La Prusse particulièrement, dans sa haine contre la Russie et sa rivalité bien connue vis-à-vis de l'Autriche, n'a point dissimulé la sympathie que lui inspirait le mouvement polonais. Elle sent qu'elle aurait tout à gagner au double démembrement de l'Autriche et de la Russie, et l'on ne peut guère douter que, si la guerre avait pu se prolonger, les Prussiens n'eussent fini par se séparer de leurs alliés. La Prusse semble devoir être le seul état allemand qui pourra, dans l'avenir, sympathiser avec les insurrections slaves. Quant à l'Autriche, elle a désormais creusé entre elle et les Slaves un infranchissable abîme. Cette puissance évidemment n'a su triompher qu'en lançant les pauvres sur les riches, au moment même où elle accusait la noblesse polonaise de communisme aux yeux de l'Europe; mais cette noblesse ne sera pas en vain tombée victime de sa loyauté. Elle peut reposer dans son glorieux tombeau; on n'oubliera pas que, seule de toutes les noblesses du monde, elle a demandé spontanément le baptême démocratique. Nous attendons l'Autriche au réveil qui va suivre cet horrible rêve. Lorsque le paysan slave de

(1) La *Gazette d'Augsbourg* va jusqu'à prétendre que le plan détaillé de cette extermination générale a été trouvé complètement rédigé dans les papiers du major Mirosłowski, venu de Paris et arrêté près de Gnezne.

cet empire comprendra enfin clairement à quel point il a été joué, et tout ce qu'il y avait d'astuce dans les promesses autrichiennes ; lorsque après avoir massacré ses nobles, il verra tout à coup que le prix du sang lui est refusé, et que ceux qu'on lui a fait égorger étaient ses meilleurs amis, c'est alors que le communisme pourra bien déborder dans toute sa fureur, et qu'il faudra crier grâce pour les employés autrichiens qui se trouveront en pays slave, car ce sera aussi la terrible justice du peuple qui s'accomplira sur eux.

Supposerait-on peut-être que l'Autriche accordera aux paysans les avantages qu'elle leur a promis pour les soulever contre les nobles ? Supposerait-on qu'elle se fera démocratique ? Un tel sacrifice de sa part ne changerait pas la situation. Derrière les cadavres de ces gentilshommes qu'elle a fait massacrer, et dont les pères avaient jadis, par leurs malheureuses dissensions, causé le démembrement de leur patrie ; derrière le tombeau de la noblesse de Pologne, il y a encore la nation polonaise tout entière. Les rendit-on citoyens, les paysans polonais n'en seraient pas moins des Polonais. Affranchis, ils n'en deviendraient que plus ardents à revendiquer contre l'Autriche une nationalité dont ils sentiraient davantage le prix. Ayant dès lors à choisir entre leur langue et celle d'un peuple étranger (fût-il ami), entre leur patrie et la patrie allemande, croit-on que ces Slaves libres se feraient Allemands ? Il faudrait être bien crédule pour l'espérer.

Cette fameuse loi agraire que le cabinet de Vienne, à en croire ses amis, va publier pour calmer les mécontents, cette loi n'est pas nouvelle, elle a déjà été appliquée sur divers points de l'empire. Elle consiste à grouper des familles pauvres sur un terrain de la couronne, autour d'une ferme qu'elles sont censées posséder collectivement, et qu'elles doivent exploiter d'après le système de la grande culture, c'est-à-dire que ces propriétés collectives ne peuvent être aliénées ; elles forment autant de majorats dépendants de l'état, administrés chacun par un chef qui doit toujours être l'aîné de la famille, et qui distribue à ses cadets leur part des labeurs et des profits communs, suivant un tarif qui est censé fixé par l'état. Voilà la loi agraire autrichienne ; nous doutons qu'elle séduise les Slaves.

Ainsi l'insurrection actuelle, même vaincue, lègue aux Slaves un principe de force, à l'Autriche un germe d'affaiblissement. Le gouvernement autrichien a porté, par les massacres de Tarnow, une profonde atteinte à son autorité morale, au moment même où l'insurrection slave établissait la sienne sur une base inébranlable dans son manifeste du 22 février. En vendant aux serfs ses plus nobles sujets à 25 francs par tête, l'Autriche, qui se proclame dans ses codes une monarchie aristocratique, a renié ouvertement son principe et ses plus vieilles traditions. Par son héroïque dévouement, la noblesse de Pologne a proclamé au contraire le principe libérateur de sa patrie, et révélé au monde le germe puissant d'où sortiront désormais toutes les insurrections panslavistes. Nous le répétons, ce mouvement n'est pas seulement polonais, il est slave. Étouffez-le sur un point, il renaîtra sur un autre. C'est le mouvement de toute une race. La petite Russie, la Bohême, la Hongrie, la Turquie danubienne, saluent les insurgés comme des frères, et se préparent à conquérir avec eux une indépendance commune. Depuis Vilna, sur la Baltique, jusqu'aux ports adriatiques de l'Illyrie, l'idée slave fait battre les cœurs. Cette mystérieuse race a enfin dévoilé son symbole ; elle l'a inscrit à Cracovie au front de l'aigle blanc. Du haut de ses Karpathes, elle a juré, si elle triomphe, de faire épanouir *une liberté comme le monde n'en a encore jamais vu.*

Ce qu'on doit surtout désirer, c'est que le noyau actuel de l'insurrection subsiste. Pour qu'il dure, il suffit d'une chose, c'est que ce qui reste de la noblesse polonaise se rattache généreusement au programme de Cracovie, sans se laisser effrayer par les menaces des puissances. Les paysans slaves verront bientôt où sont leurs vrais amis. Qu'on ne dise pas que les insurgés ne pourront se maintenir sans villes et sans argent. Ils ont des ressources inépuisables dans leurs hautes montagnes, partout fécondes, couvertes de moissons et de troupeaux ; ils ont des retranchements que Dieu même leur a partout préparés dans les gorges des Karpathes, dans les profondes et marécageuses forêts qui tapissent le pied de leurs monts.

Cette chaîne, antique berceau de la race slave, et où si peu de voyageurs ont encore pénétré, s'étend, sur une longueur de près de trois cents lieues, depuis la Moldavie jusqu'à la Prusse, à travers la Russie, la Hongrie et l'Autriche. Les deux nations insurgées des Polonais et des Malo-Russes ont dans ces montagnes leurs tribus les plus primitives, celles des Gorals et des Hotsouls, qui ont de tout temps opposé aux idées et aux mœurs étrangères le plus de résistance. Les Gorals habitent les gorges du Lysa-Gora, les chaînes inaccessibles du Morski-Okó et du Babia-Gora, depuis les sources du Sann jusqu'à Bielits, où les cimes s'abaissent pour entrer en Silésie. Les Hotsouls, confédérés des Gorals, couvrent de leurs troupeaux les cimes des monts Biechtchadi, qui dominent tout le nord de la Hongrie, et s'étendent à l'orient jusqu'aux sources de la Moldova. Les Gorals et les Hotsouls occupent donc une ligne de plus de deux cents lieues de hautes montagnes, dont les contre-forts, en s'abaissant, donnent naissance aux petites chaînes de second ordre qui forment à l'ouest les vallées de la Silésie, de la Moravie, de la Bohême et de la Slovaquie, et à l'est les gorges terribles de la Transylvanie et de la Valachie. Voilà les différentes contrées qu'embrasse le foyer insurrectionnel, et qui toutes sont dominées par les montagnes des Gorals et des Hotsouls. Deux seuls chemins militaires traversent ces hauts plateaux, oubliés jusqu'à ce jour par l'Autriche. L'un coupe les Biechtchadi et le pays des Hotsouls, et va par Skolego de Gallicie en Hongrie. L'autre, venant de Iordanov, coupe les montagnes des Gorals et pénètre par Iablonka dans les comitats slovaques de Hongrie, pour se rendre à Trentchin et à Presbourg. Excepté ces deux routes, tous les autres passages ne sont que des sentiers impraticables pour la cavalerie, et plus encore pour l'artillerie. Les populations de ces hauts plateaux, habituées à ne rester dans leurs villages que durant le temps des neiges, errent les trois quarts de l'année dans les forêts et sur les monts avec leurs troupeaux. Elles n'ont encore aucune idée du luxe et des jouissances de la vie civilisée. Elles ne connaissent d'autre pain que le pain d'avoine ou les pommes de terre semées dans leurs forêts ; leur régal, c'est l'agneau rôti en plein vent sur les rochers ; leur plaisir est d'exécuter des danses nationales le sabre à la main. Voilà le vrai noyau de l'insurrection ; tant que ce noyau ne sera pas entamé, il n'y aura rien de fini. Les succès des puissances n'ont encore été obtenus que dans la plaine ; ce qu'on a enlevé aux insurgés, ce sont des postes d'avant-garde. Tant qu'ils resteront adossés aux positions qu'on vient de décrire, Polonais et Malo-Russes, en s'unissant, n'auront rien à craindre d'aucune des grandes puissances. Il est en effet remarquable que l'admirable position stratégique des contrées choisies par l'insurrection rend presque impossible l'action combinée des trois armées russe, autrichienne et prussienne. Les chaînes des Karpathes séparent précisément entre elles les trois puissances alliées, de sorte que,

si le mouvement se consolide, l'une ne pourra arriver à l'autre qu'à travers les montagnes insurgées. Si, pour communiquer entre elles, ces armées s'enfoncent dans les étroits défilés, leur supériorité numérique leur sera d'un faible secours, et les insurgés, s'ils ont des chefs habiles, pourront toujours combattre leurs adversaires à peu près à nombre égal. Il y a donc plus à craindre qu'à désirer de grandes batailles, et la nouvelle de l'évacuation de Cracovie n'a rien qui doive alarmer. La vraie capitale des insurgés n'est pas là, mais plus loin à l'orient, sur les verts sommets des Biechtchadi. « Dieu est grand, et les Karpathes sont hauts ! » dit le Slave. Avant de s'aventurer vers leurs cimes, si bien fortifiées par la nature, Russes et Autrichiens y regarderont à deux fois.

Tout ce qu'il faut aux insurgés, c'est de gagner du temps et de rester unis ; leur force est bien moins dans le nombre, dans les combats qu'ils pourront livrer, que dans l'idée qu'ils représentent. La conjuration panslaviste et l'insurrection polonaise ne sont pas seulement le mouvement d'un peuple opprimé, mais aussi et avant tout un mouvement de réforme sociale dans toute cette partie de l'Europe qui n'est pas encore constitutionnelle. Ce prétendu communisme slave dont les derniers princes polonais viennent d'être les premiers martyrs ne pourra plus être étouffé, car les rivaux même des Slaves, les Allemands, s'en font les soutiens. Le roi de Prusse a dit, et tout Berlin répète : *C'est l'époque slave qui s'annonce*, c'est le génie slave qui se fait jour. Aussi prête-t-on cette parole à M. de Metternich : « Maintenant nous serons plus embarrassés des vainqueurs que des vaincus. » En effet, les nobles massacrés, il reste encore une nation. Que ceux des nobles qui survivent ne se laissent donc plus à aucun prix séparer du peuple ; fussent-ils même replacés encore sous le joug, qu'ils persistent dans leur symbole du 22 février ; qu'ils restituent en secret aux paysans le prix de leurs corvées ; qu'ils se fassent peuple par le costume, les mœurs, le langage ; qu'ils expriment publiquement leur répugnance pour tous les titres que l'Autriche les forcera de garder, et, le mouvement actuel fût-il comprimé, il y aura encore des insurrections nationales polonaises. Ramifiée dans le monde slave tout entier, la conjuration est à la fois élastique et compressible comme la nature slave. Elle saura se dilater ou se resserrer suivant le besoin des pays qu'elle veut émanciper ; mais elle ne se dissoudra que quand elle aura atteint son but, le rétablissement de la Pologne et de la liberté slave. Il n'est donc pas juste de dire, avec la plupart des journaux français, que la nationalité polonaise a joué son dernier enjeu. Loin d'être un dernier enjeu, cette insurrection, même en la supposant malheureuse, est au contraire la première des insurrections vraiment slaves : ce n'est pas la fin, c'est peut-être le début.

CYPRIEN ROBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.



14 mars 1846.

Une seule pensée a absorbé depuis quinze jours l'attention publique, l'insurrection de Cracovie. Les tentatives faites dans le grand-duché de Posen, les exécutions sanglantes de la Gallicie, la fermentation chaque jour croissante en Hongrie et en Bohême, ont ramené l'attention de l'Europe sur le plus sérieux des problèmes, celui de sa propre constitution. Sans attribuer aux événements actuels de la Pologne des conséquences immédiates, sans croire à l'imminence d'une crise, il est devenu impossible de ne pas réfléchir aux périls de l'avenir en présence de tant de besoins non satisfaits et de tant de principes ouvertement méconnus. Il est manifeste que l'Europe a été constituée, par les traités de Vienne, sur des bases provisoires, et que si, par un concours inouï de circonstances et d'intérêts, la paix générale a été maintenue trente ans, la longue durée de cette paix, loin d'avoir infirmé les vices d'une organisation artificielle, en a rendu les défauts plus sensibles. La principale préoccupation des souverains réunis en 1815, pour reconstituer le monde, fut de prendre des gages contre l'ambition de la France, et de rendre à jamais impossible le rétablissement d'une suprématie dont les peuples avaient longtemps souffert. Pour atteindre ce but, on créa le royaume des Pays-Bas sans tenir compte de l'antagonisme religieux, et on donna la rive gauche du Rhin à la Prusse. D'ailleurs, pour organiser la grande coalition qui mit fin à la domination impériale, aux jours orageux de 1815, il avait fallu faire beaucoup de promesses, et s'engager, d'une part, avec les cabinets auxquels on assura des agrandissements territoriaux, de l'autre avec les peuples auxquels on promit des institutions politiques. Il fallut solder ce double compte, car chacun se présentait, son mémoire à la main, réclamant un certain nombre d'âmes et de milles carrés à prendre n'importe où, des bords de la Vistule à ceux de la Moselle. Le congrès de Vienne eut une liquidation à opérer beaucoup plus qu'un système à fonder. Les alliés de la France, et, au premier rang de ceux-ci, la Saxe et le Danemark, furent décimés, et ses vainqueurs se partagèrent de riches dépouilles. La Russie fut la plus modérée, la Prusse la plus exigeante, et l'Autriche se consola, en pesant sur l'Italie, du sacrifice qu'elle était contrainte de faire en Allemagne et dans ses anciennes provinces belgiques. On ne consulta pas plus les sympathies que les répu-

gnances des populations; on ne tint pas plus de compte de leur religion que de leur nationalité, de leur passé que de leur avenir. Les attentats de 1772 et de 1794 contre la Pologne furent solennellement consacrés; l'Allemagne resta divisée en une foule de souverainetés que la suppression de l'empire germanique laissait sans lien commun; l'Italie, dominée par un pouvoir étranger, sans être en mesure, désormais, d'invoquer le contre-poids de l'alliance française, étouffa, pressée d'un côté par l'influence amortissante de l'Autriche, de l'autre par un gouvernement ecclésiastique étranger à tous les procédés administratifs des sociétés modernes. Enfin l'Angleterre se fit la part du lion, et s'assura la suprématie maritime en complétant la ligne du blocus immense dans lequel elle enserme le monde.

Quelque déplorables que fussent ces combinaisons, elles furent d'abord acceptées sans de trop vives résistances, car la paix était à cette époque le suprême besoin des peuples, et on en jouissait si vivement; qu'on était disposé à ne guère compter avec les gouvernements qui venaient de l'assurer aux nations. Ce sentiment rendit également moins impérieuses les exigences des peuples relativement aux institutions représentatives qui leur avaient été promises avec tant de solennité par tous les souverains allemands. On s'en remit à leur parole, et l'on se confia à un prochain avenir, avenir qui, après trente années, semblerait moins avancé qu'au premier jour, si des éléments nouveaux ne paraissaient sur le point de se mêler à la question pour la résoudre.

La paix porta ses fruits naturels : la prospérité s'établit, les lumières se répandirent, et avec le bien-être matériel se développèrent des besoins d'une nature plus élevée. Le mouvement intellectuel qui travaille la Prusse depuis si longtemps, et auquel s'est associée la plus grande partie de l'Allemagne, n'a pu manquer d'exercer une grande influence sur l'ordre politique. En élevant, par l'accroissement de la richesse, le niveau des classes bourgeoises, en développant, par une administration intelligente, toutes les ressources financières, on a préparé les nations à des progrès nouveaux et à des exigences nouvelles, on a rendu celles-ci à la fois légitimes et inévitables. La guerre seule pouvait maintenir aux mains des vieilles aristocraties européennes le monopole du pouvoir politique; un système de paix et d'industrie, appuyé sur un vaste développement du crédit public, avait pour conséquence obligée et a eu pour effet de préparer l'avènement des classes bourgeoises et lettrées à la vie publique et aux institutions parlementaires. C'est ce fait qui s'efforce de se produire dans toute l'Allemagne; il y affecte quelquefois la forme politique, le plus souvent il revêt la forme religieuse, mais toujours et partout il agitera les esprits et troublera les gouvernements jusqu'à ce qu'il ait atteint sa réalisation et conquis une sanction définitive.

Pendant que ce travail politique s'opérait des bords du Rhin à ceux de l'Oder, un mouvement bien autrement vaste, favorisé comme le premier par la longue paix dont jouit l'Europe, agitait les populations slaves depuis les côtes de la mer Noire jusqu'à l'extrémité de la Bohême. Dire ce qui sortira de ce mouvement serait peut-être une témérité, en contester l'existence serait une folie. Il y a là une immense inconnue à dégager, et le problème est à peine posé, qu'il agite le monde jusqu'en ses fondements. Pour lutter contre ce réveil de la nationalité slave, l'Autriche est contrainte à des actes sans exemple. Depuis dix ans, elle a organisé une sorte de guerre civile permanente en Hongrie entre les Magyares et la population slave; en Gallicie et en Bohême, elle a développé de plus en plus l'antagonisme d'intérêts qui sépare toujours les nobles des paysans, les bourgeois

des prolétaires, et elle a pris son point d'appui dans les masses, pour être en mesure de résister aux classes élevées qui aspirent à une séparation politique. C'est en excitant les passions communistes qu'elle s'est efforcée de contenir l'esprit patriotique, système dont les dernières conséquences ont été les massacres de la Gallicie et les scènes atroces de Tarnow. La Russie s'est trouvée, pour contenir la nationalité polonaise, dans la nécessité de commettre des attentats plus affreux encore, et de suivre pendant dix années un système d'oppression dont il n'y avait pas eu jusqu'ici d'exemple chez un gouvernement chrétien. Elle a systématiquement organisé le meurtre politique d'une nation entière, et elle l'a frappée dans sa foi, parce que sa foi est le centre de sa vie. Après avoir arraché leur patrie, leur fortune et jusqu'à leur nom à des masses de Polonais, elle a, par un simple oukase, déclaré consommée l'apostasie d'un million d'hommes. Alors des résistances réputées impossibles se sont produites au sein de ce peuple, qu'on croyait dompté par le malheur, et un gouvernement policé, dirigé par un prince auquel personne ne refuse de grandes qualités, s'est trouvé conduit à ces extrémités du despotisme qui ont reçu leur juste châtement dans une publicité éclatante. La conscience de l'Europe ne s'y est pas trompée : elle a admis les faits parce que ceux-ci sont la conséquence nécessaire d'un système appliqué par des agents aveugles, et le gouvernement russe a éprouvé la mortification de voir ces dénégations équivoques venir se briser contre l'énergie du sentiment public. Profiter d'une erreur de détail commise par un journal obscur pour contester un exposé solennel, confondre à dessein la ville de Kowno avec celle de Minsk, après avoir fait dénier par ses agents jusqu'à l'existence d'un couvent de basiliennes dans cette dernière ville, existence mise hors de doute depuis peu de jours par la déclaration formelle de religieuses aujourd'hui à Paris, c'est là une extrémité à laquelle il est pénible de voir descendre un pouvoir qui a besoin de l'estime du monde.

En Autriche, un pouvoir astucieux qui fomenté les divisions sociales avec autant de soin qu'on en met ailleurs à les effacer, et s'efforce d'étouffer l'esprit politique sous le matérialisme des intérêts et des habitudes ; en Russie, un grand empire condamné à la tyrannie par la nécessité d'une œuvre impossible : voilà ce que les monarchies absolues opposent en ce moment aux passions révolutionnaires, voilà comment la vieille Europe entend se défendre contre l'esprit nouveau qui l'agite et la domine !

Dans les contrées méridionales, l'émotion n'est pas moins grande, et les difficultés ne sont pas moins sérieuses. Il n'est personne qui ne sache qu'un bataillon français franchissant les Alpes suffirait pour insurger l'Italie, il n'est pas un esprit sérieux qui ne tienne grand compte de ces émeutes passées en quelque sorte à l'état chronique et qui trahissent des souffrances véritables, lors même que les griefs légitimes sont exploités par de criminelles passions. L'état précaire et constamment menacé du gouvernement pontifical ne peut manquer d'appeler toute la sollicitude de l'Europe. Il y a là des intérêts de deux natures compromis par leur association même, et qui, pour leur propre avantage, tendent visiblement à se séparer. Si la puissance temporelle des papes était, au moyen âge, la condition indispensable de leur indépendance spirituelle, dans l'état nouveau des sociétés européennes c'est évidemment en dehors de l'exercice du pouvoir politique que reposent les garanties de cette indépendance nécessaire, et quiconque voudrait, à cet égard, juger de l'avenir par le passé constaterait qu'il ne comprend pas les con-

ditions d'une haute pensée destinée, dans son immutabilité même, à survivre aux transformations sociales.

Comment le gouvernement des états pontificaux répondrait-il aux besoins des générations nouvelles? L'élection remise à un collège de vieillards porte toujours sur un vieillard que ses grands devoirs envers la chrétienté détournent et ne peuvent manquer de détourner presque toujours des soucis d'un gouvernement temporel; le trône sur lequel il passe n'est que la première marche du somptueux mausolée qui l'attend. Demander à un octogénaire entouré de cardinaux dont la jeunesse s'est passée dans le silence des cloîtres ou dans les labeurs de la science ecclésiastique, demander à un souverain sans héritier, plus touché de sa mission spirituelle que de sa mission politique, de s'occuper d'administration et de réformes de nature à soulever contre lui des résistances incalculables, c'est le convier à une œuvre presque impossible. Dompter l'aristocratie famélique des *monsignori* romains, arracher à leur ignorante rapacité les belles provinces où ils paralysent tant d'éléments de vie et de progrès, cette tentative ne présupposerait guère moins d'audace et de génie que celle des plus hardis réformateurs, et, si le ciel a promis la perpétuité au sacerdoce catholique, il n'a pas promis de faire arriver des Pierre-Grand sur le trône pontifical.

Ainsi, au sud comme au nord de l'Europe, les questions se pressent, les problèmes abondent. Au travail des nationalités pour refaire la carte du monde, vient se joindre le double travail religieux et politique qui agite tous les peuples de la famille allemande, et rarement l'avenir parut plus incertain et plus troublé. Le même spectacle s'était produit une première fois en 1830, sous le contre-coup de la révolution de juillet; mais ces agitations étaient peut-être alors plus extérieures et moins profondes : on pouvait les attribuer d'ailleurs à l'action exercée sur toutes les passions par le grand événement dont la France venait d'être le théâtre. Aujourd'hui le mouvement européen est natif et spontané, et la France n'intervient désormais ni pour l'exciter par son propre exemple, ni pour le contenir par l'appréhension qu'elle a pu donner, en d'autres temps, du réveil de sa propre ambition. Ce ne sont plus les idées françaises qui agitent le monde, c'est le sentiment des nationalités froissées qui se réveille, c'est la conscience humaine qui réclame ses droits imprescriptibles, ce sont les progrès de la richesse et de l'esprit public qui appellent leurs conséquences nécessaires; c'est l'émancipation civile enfin qui rend inévitable l'émancipation politique. La Prusse est à l'avant-garde de ce mouvement pacifique encore, mais formidable; elle est profondément humiliée de voir s'élever des tribunes à Dresde et à Munich, tandis qu'il n'y en a pas encore à Berlin. Les événements de Cracovie auront sur l'esprit public de ce pays une influence notable : le gouvernement prussien le devine, et s'efforce de la paralyser en manifestant pour les héroïques insurgés des dispositions compatissantes et presque sympathiques. Le langage de ses journaux censurés a une signification qui ne saurait échapper à personne. L'horreur générale qu'inspire la conduite de l'Autriche dans la Gallicie ne peut qu'ajouter encore aux dispositions bienveillantes de la Prusse pour la malheureuse Pologne. C'est ainsi que cela a été compris à Cracovie, même pendant le fort de l'insurrection. Quand cette glorieuse témérité n'aurait eu pour résultat que de séparer plus profondément les deux grandes puissances allemandes et d'éveiller plus que jamais l'attention publique sur le sort de la Pologne, elle n'aurait peut-être pas été inutile à ce malheureux pays. Les esprits sont de plus en plus assiégés par la pensée de tout ce qu'il y a de provisoire et de

précaire dans la situation générale de l'Europe. C'est là un symptôme grave, dont il est impossible de ne pas tenir un grand compte.

Il ne fallait pas moins que la légèreté confiante de M. de Larochejacquelein pour provoquer, contre l'avis de tous les esprits sérieux de la chambre, un débat prématuré sur les événements de Pologne. Aucune question ne peut encore être portée à la tribune, sauf peut-être celle du maintien de l'indépendance de Cracovie, indépendance garantie par les traités, et plus encore par la permanence des jalousies qui se sont manifestées au congrès de Vienne, relativement à la possession de cette ville. Il est trop clair que l'indépendance nominale de cet état ne sera pas menacée. Nous croyons que M. le ministre des affaires étrangères lui-même n'aurait éprouvé aucun embarras à s'expliquer sur ce point. La motion inopportune de M. de Larochejacquelein a fourni à M. Guizot l'occasion d'un discours qu'il ne tardera peut-être pas à regretter. Il pouvait paraître habile, sans doute, de venir défendre le gouvernement autrichien contre l'un des représentants du parti légitimiste : c'est une heureuse fortune pour un pouvoir sorti d'une révolution populaire que d'être aujourd'hui l'un des plus solides points d'appui de l'ordre social ébranlé par toute l'Europe; mais ce n'est pas au moment des massacres de la Gallicie qu'une telle apologie de la monarchie autrichienne saurait être acceptée. Les suffrages conquis à la chancellerie de Vienne ne compensent pas l'irritation que l'on peut susciter à Paris. Notre gouvernement ne doit jamais sacrifier sa propre popularité au désir, si légitime qu'il soit, d'établir de bons rapports entre les cabinets étrangers et la France de 1850. Nous nous croyons les interprètes d'un grand nombre d'amis politiques de M. le ministre des affaires étrangères en affirmant que ses paroles n'ont pas répondu aux sentiments de la chambre et du parti conservateur lui-même. Il n'y a rien de paradoxal à dire que son talent et son habileté consommée ont été vaincus cette fois par le généreux entraînement de l'un des plus jeunes membres du parti ministériel. M. de Castellane a parlé en homme convaincu et au courant des faits; ses paroles nettes et précises ont affirmé des assertions contre lesquelles avait protesté la froideur significative de la majorité elle-même.

Il est d'ailleurs une autre question que nous n'hésitons pas à soumettre à l'esprit éminent de M. le ministre des affaires étrangères. Qu'il décourageât les Polonais de toute tentative téméraire, on le comprend; qu'il professât le respect le plus scrupuleux pour les traités qui règlent la constitution territoriale de l'Europe, c'était son devoir; mais croit-il qu'il soit bon et politique de renoncer au bénéfice de toutes les éventualités, de montrer à la Pologne son malheur comme un malheur sans espérance, la condamnation contre laquelle elle proteste au nom de la conscience et du droit comme une condamnation irrévocable? M. Guizot regarde-t-il l'état territorial de l'Europe comme fixé à jamais? N'admettrait-il pas au moins la possibilité d'une crise que chacun pressent? Ne croit-il pas qu'il suffira quelque jour de la seule question orientale pour bouleverser tous les intérêts, et donner ouverture aux perspectives les plus nouvelles? Est-il habile d'enchaîner l'avenir et de limiter les événements, lorsqu'on s'adresse à la fois et à la Pologne et à la France, c'est-à-dire à la plus malheureuse des nations et au plus entreprenant des peuples? M. le ministre des affaires étrangères a trop étudié l'histoire pour ne pas croire à la justice, même à travers les siècles, et il touche de trop près aux réalités contemporaines pour ne pas sentir les craquements d'un édifice que la France serait coupable, assurément, de précipiter vers sa ruine, mais qu'elle n'a pas reçu mission de protéger contre l'action du temps. Respecter les traités

de 1815 tant que la Providence ne les aura pas déchirés, c'est l'obligation de la France; préparer d'autres perspectives aux peuples qui se consent à son désintéressement et à sa justice, c'est son droit, et peut-être aussi son devoir. Tromper le malheur est un tort sans doute, comme le dit avec raison M. le ministre des affaires étrangères, mais le désespérer ne serait pas un tort moins grave, et quel cœur n'aimerait mieux se sentir coupable de la première faute que de la dernière?

L'importance des questions extérieures a rendu le pays moins attentif aux débats des chambres législatives. C'est au milieu de l'inoccupation presque générale que 80 millions ont été consacrés à notre système de navigation intérieure, dépense fructueuse dont l'utilité a été mise en évidence par un long débat contradictoire. La discussion ouverte sur la proposition de M. de Saint-Priest a saisi davantage l'attention publique. Si une question est arrivée à son terme, c'est certainement celle de l'abaissement de l'intérêt de la dette publique; s'il y eut jamais une situation déplorable, c'est celle qui est faite depuis dix ans à la rente 5 pour 100, et par suite aux autres fonds publics, dont l'essor naturel est contenu par la présence d'un fonds menacé chaque année de réduction; s'il y eut jamais une époque opportune pour effectuer une opération semblable, c'est celle dont on célèbre chaque jour la prospérité croissante; s'il y eut jamais succès facile et assuré, c'est celui d'une conversion de 4 1/2, qui maintiendrait à plus de 111 fr. aux mains des rentiers une valeur nominale de 100 fr., et dont l'effet serait d'élever rapidement au taux actuel des rentes 5 pour 100 les nouvelles rentes créées pour opérer la conversion. La chambre n'ignorait rien de tout cela; elle a compris de plus que son honneur était engagé dans l'une des rares questions sur lesquelles elle n'a pas transigé depuis douze ans, et, au moment de comparaître devant le pays, elle n'a pas voulu se donner un démenti à elle-même; elle a pris en considération la proposition de M. de Saint-Priest, malgré les efforts de M. le ministre des finances. C'est un acte honorable dont on doit lui savoir gré.

La seule question qui occupe aujourd'hui le parlement est la proposition de M. de Rémusat sur les incompatibilités. A lundi le débat, pour lequel bon nombre de députés inclineraient volontiers à demander le huis clos; à lundi cette longue revue des faiblesses de tous les pouvoirs assiégés par toutes les ambitions et toutes les cupidités. Une foule de révélations sur les fonctionnaires en titre et les fonctionnaires *in petto* peuvent donner à ce débat une physionomie fort originale, mais aussi fort regrettable. En ce moment, les paris sont ouverts pour savoir si M. Liadières parlera cette année: c'est le grand événement de la salle des conférences. Au quai d'Orsay, on s'occupe aussi beaucoup de l'avenir administratif de l'auteur de *Frédéric et Conradin*.

Le sort de la grande mesure qui agite l'Angleterre depuis six semaines est enfin fixé. Une majorité de 97 voix contre l'ajournement proposé par M. Miles constate que le bill traversera toutes les épreuves, et le vote confirmatif de la pairie paraît beaucoup moins douteux qu'il y a quinze jours. On dit que le duc de Wellington a déployé, pour vaincre la résistance de l'aristocratie, une activité et une énergie qui n'étonneront personne. Le vieux duc a porté au parti protectionniste des coups plus sensibles que sir Robert Peel lui-même. Les réélections partielles avaient un moment ranimé l'espérance au cœur de l'aristocratie territoriale, et c'est avec bonheur que ses organes se complaisaient à adresser au premier ministre d'ironiques condoléances sur le triple vide qui se fait remarquer au banc des conseillers de la couronne. Les organes les plus violents du torysme provoquaient les

électeurs trahis par leurs représentants, — et ces défectionnaires du protectionisme sont au nombre de 112, — à se réunir pour exiger la démission des mandataires infidèles; un moment, on a cru que de tels conseils pourraient être suivis, et il ne serait pas impossible que, si, par suite de ces incitations, la dissolution était prononcée, le parti protectioniste n'eût dans la nouvelle chambre des communes une faible majorité. Mais comment gouverner en ayant contre soi toutes les grandes villes de l'Angleterre, et la réprobation compacte du Yorkshire, du Lancashire, du Chestshire? Comment ne pas reconnaître, avec M. Cobden, que les représentants des bourgs pourris ne tiendraient pas une semaine contre ce grand courant de l'opinion publique? Et quel serait le ministère Polignac de l'aristocratie britannique, séparée de sir Robert Peel et abandonnée du duc de Wellington? Une telle perspective a fait ouvrir les yeux aux plus aveugles, et, quoique le parti protectioniste ait encore la majorité dans le corps électoral et dans la chambre des lords, il recule devant une lutte qui commencerait à Westminster pour finir sur la place publique.

Le succès des grandes mesures économiques de sir Robert Peel est donc assuré désormais. En ce qui concerne son avenir politique, nous continuons à croire qu'il sera court, et que le premier ministre de la Grande-Bretagne a épuisé son courage et ses forces dans cette lutte acharnée contre son propre parti. 251 tories restent séparés de lui par un vote solennel, 112 seulement lui sont demeurés fidèles; c'est donc dans le parti whig, dans le parti radical et dans les 60 représentants irlandais, que sir Robert Peel est désormais contraint d'aller chercher une majorité pour laquelle ses propres amis ne forment qu'un appoint. Nous persistons à douter qu'une telle situation soit longtemps tenable.

Les nouvelles de l'Inde exercent depuis quelques jours, et sur l'opinion et sur le crédit public, une assez vive influence. La guerre du Penjaub paraît être l'une des plus sérieuses que l'Angleterre ait engagées dans ces vastes régions. A la date du 2 février, on savait qu'une autre grande bataille avait été livrée sur le territoire de la compagnie; mais le résultat, qui pourrait bien n'être pas inconnu du gouvernement, reste encore pour le public enveloppé de mystère. De grands préparatifs se font dans la marine et dans l'armée, et les arrivages des paquebots de l'Inde ne sont pas attendus dans la Cité avec moins d'anxiété que ceux des paquebots de New-York. De ce côté, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée. La communication de la correspondance faite par M. Polk est plutôt un procédé inconvenant qu'une complication sérieuse. La dénonciation de la convention de 1827 n'a pu étonner personne, et l'autorisation spontanément donnée au président de continuer les négociations au delà du terme assigné par cette convention elle-même à l'occupation commune prouve que les Américains, malgré leur infatuation, n'entendent pas renoncer aux chances de paix et d'arrangement qui existent encore entre les deux cabinets. Nous persistons donc à croire à une solution pacifique du différend spécial relatif à l'Orégon, ou plutôt nous pensons que cette question pourra bien se traîner des années, comme celle des frontières du Maine, sans solution définitive; mais vienne une nouvelle crise présidentielle, vienne une nécessité d'amorcer encore les passions démocratiques et la vanité nationale, portée dans l'ouest à un degré d'exaltation qui touche à la folie, et l'on pourra tout craindre pour la paix du monde. Pour résumer notre opinion sur les complications anglo-américaines, nous dirons que nous appréhendons beaucoup moins les difficultés internationales elles-mêmes que les engagements pris sur ces difficultés par les

aspirants au pouvoir. La prochaine élection du président sera le moment décisif dans la destinée de l'Amérique.

Les événements du Mexique se lient chaque jour d'une manière plus étroite d'une part à la politique de l'Union, de l'autre à celle de l'Angleterre. Paredes a détrôné sans coup férir le faible président Herrera et invité le pays à nommer une convention nationale qui règle pour l'avenir la forme du gouvernement, et tranche les questions pendantes de la politique extérieure. Une chose est à remarquer dans cette révolution, ce sont les motifs que Paredes a fait valoir pour appuyer son nouveau *pronunciamiento*, motifs tout à fait contraires à ceux qu'il alléguait il y a un an, lorsqu'il renversait le dictateur Santa-Anna. Les divisions provinciales marchaient alors sur Mexico au cri de : *Plus de guerre contre les Mexicains!* et Santa-Anna reprochait, en tombant, à ceux qui lui ravissaient le pouvoir, de vouloir la honte et le démembrement de la république. Aujourd'hui l'opinion de Paredes a changé. Ce n'est plus l'abolition des taxes de guerre qui écrasaient le Mexique, ce n'est plus la paix avec les États-Unis, qu'il demande; il accuse Herrera de faire précisément ce que le pays exigeait en 1844, c'est-à-dire de traiter avec l'Union de la cession des droits de Mexico sur le Texas. Comment Paredes et la nation ont-ils pu changer si promptement de pensée? comment sont-ils revenus au système qu'ils désapprouvaient à la fin de 1844? La révolution elle-même va nous répondre. Des lettres arrivées de Vera-Cruz annoncent que la flotte a proclamé la déchéance d'Herrera en arborant *le pavillon anglais et le pavillon espagnol*. Sans donner ce fait comme certain, cette rumeur seule suffit pour constater quelle opinion on entretient au Mexique sur la révolution nouvelle. Que la politique espagnole ait joué un rôle important dans ce bouleversement, c'est ce qui est douteux : l'Espagne a autre chose à faire qu'à s'occuper de remettre de l'ordre dans son ancienne colonie. Ce qui est plus facile à admettre, c'est l'influence que l'Angleterre a exercée à Mexico. Depuis longtemps, le *Times* nous avertissait qu'il se tramait à Londres quelque chose de nouveau relativement au Mexique. Quelques mots d'une royauté européenne de l'autre côté de l'Atlantique avaient été jetés en avant, et l'on prétend même que des ouvertures avaient été faites à la France pour la réalisation en commun de ce rêve favori du gouvernement britannique. Bien plus, s'il fallait en croire la presse de Madrid, les choses seraient très-avancées. Le *Tiempo*, le *Castellano*, la *Estrella*, parlent déjà de la levée des bataillons destinés à installer cette jeune royauté, et désignent le prince et la princesse qui devraient occuper conjointement le trône. La révolution actuelle semble justifier ces bruits.

Cette révolution n'est qu'une phase nouvelle de la rivalité de l'Angleterre et des États-Unis en Amérique. En 1844, le cabinet anglais atteignit presque au but de ses desseins constants : Santa-Anna, sa créature, lui promettait la vente de la Californie ; le traité prêt, il n'y manquait que les signatures. Paredes brisa ces espérances en se faisant, sans le savoir, l'instrument de la politique des États-Unis : la révolution accomplie par lui en 1845 donna gain de cause à l'Union en détruisant les illusions dont l'Angleterre s'était bercée au sujet de la Californie ; mais le cabinet de Saint-James n'abandonne pas si facilement ses prétentions. Reste à savoir si sa politique prévaudra, reste à savoir si la royauté pourra jamais s'établir au Mexique. Dans tous les cas, à supposer que le principe monarchique jetât dans l'avenir de profondes racines sur le sol américain, l'intégrité du territoire en serait-elle mieux garantie pour le présent? On ne peut certainement pas le sup-

poser. Quel que soit le gouvernement qui naisse de cette révolution, il se trouve placé, comme le gouvernement de Santa-Anna, comme celui d'Herrera, entre la guerre et la paix, entre la signature du traité proposé par M. Slidell et une invasion qui ferait tomber au pouvoir de l'Union toutes les provinces septentrionales du Mexique.

L'Angleterre espère-t-elle que six millions d'hommes sans énergie, sans patriotisme, sans ressources, puissent résister à vingt-cinq millions de citoyens animés de la même ambition? Croit-elle qu'une nation en décadence, lors même qu'elle serait soutenue par son influence et ses encouragements secrets, puisse tenir un mois seulement ses frontières fermées à un peuple enivré par l'orgueil d'un accroissement tel que l'histoire n'en a jamais constaté de semblable? Non, telles ne sont pas les espérances de la Grande-Bretagne : on sait à Londres, mieux encore qu'à Paris, ce qu'est le Mexique; on y connaît mieux que chez nous l'impossibilité dans laquelle se trouve ce pays de soutenir une lutte avec l'union du Nord. Aussi la Grande-Bretagne prend-elle d'avance ses précautions. En fomentant une guerre entre le Mexique et les États-Unis, elle presse peut-être, il est vrai, la marche des événements, elle accélère l'adjonction des provinces septentrionales de la république aux états de l'Union; mais cette fusion doit avoir lieu tôt ou tard, et, par l'établissement d'un gouvernement de son fait, la Grande-Bretagne se donne le droit d'exiger une rémunération quelconque, par exemple, une hypothèque qui la mette en état de trancher plus tard la question pour son propre compte, d'endiguer le torrent que le Mexique n'aurait pu arrêter. On avait d'abord désigné le Yucatan comme devant garantir la dette anglaise; mais, prévenue en temps opportun, cette presque île s'est mise à l'abri sous le bouclier de l'indépendance. Les États-Unis ne s'endormiront pas plus que l'Angleterre; ils savent opposer l'intrigue à l'intrigue, les révolutions aux révolutions. Malheureusement pour le cabinet de Saint-James, il ne peut persister dans ses vues sur le Yucatan sans courir le risque de causer une nouvelle annexion, comme celle du Texas; il se dédommagera en demandant Chiapas et Tabasco. Il lui faut à toute force une garantie; on la lui promet, mais qu'il se hâte de la prendre : l'indépendance et l'annexion sont au fond de toutes les questions qui s'agitent dans ce malheureux pays. Quelque prématurée que soit la nouvelle de la cession de deux provinces à la Grande-Bretagne en hypothèque d'un nouveau prêt fait au Mexique, nous ne pouvons nous empêcher de l'accepter comme la seule explication possible de la révolution mexicaine et de l'enthousiasme subit de Paredes pour l'Angleterre. L'avenir ne tardera pas à montrer si nous devinons juste, ou si nous nous laissons égarer par de faux renseignements. Quoi qu'il en soit, la France se trouve sans ministre, et par conséquent sans influence au Mexique. Fut-il jamais plus urgent de choisir un agent intelligent et actif?

Les convulsions qui agitent Haïti ramènent l'attention publique sur une question secondaire sans doute auprès de celles où est engagé le sort des peuples, mais qui n'en a pas moins une importance véritable pour la France. Pendant que d'un côté le président qui exerce un pouvoir éphémère au Port-au-Prince s'efforce de ramener sous la domination des noirs la partie espagnole de l'île, il interrompt toute relation officielle avec la France. L'expulsion d'un sujet français a été l'occasion ou le prétexte de cette situation nouvelle, sur laquelle il est difficile de se prononcer encore. Quoi qu'il en soit, le gouvernement français ne saurait oublier quels graves et respectables intérêts sont engagés dans cette affaire de Saint-Domingue.

Après avoir aliéné son droit de souveraineté sous la condition formelle qu'une indemnité de 150 millions serait payée aux anciens propriétaires, la France a consenti, par le traité du 12 février 1858, à réduire cette indemnité à 75 millions de francs payables en trente années. Elle avait pleinement le droit d'agir ainsi, et ne doit aucune garantie à ses concitoyens pour une transaction dans laquelle elle n'est intervenue que pour protéger leurs intérêts privés. Ainsi l'ont formellement reconnu les deux chambres ; mais, en même temps qu'elles repoussaient la garantie en droit, elles déclaraient que c'était une obligation impérieuse pour la France de peser de toute sa force morale et au besoin de toute sa puissance militaire sur la république haïtienne pour la contraindre à tenir ses engagements. Aujourd'hui cette république est plongée dans une anarchie qui fait pressentir d'une part l'impossibilité d'acquitter une dette sacrée, et laisse redouter, de l'autre, des entreprises tentées par certaines puissances maritimes. Un ouvrage distingué, publié par M. Le Pelletier de Saint-Remy (1), va rappeler l'attention sur les intérêts généraux et particuliers engagés dans cette île magnifique. Ce livre est écrit au point de vue des colons et tend à engager le gouvernement dans une solidarité que nous contestons en principe, mais il met sous les yeux du public une foule de documents peu connus, et il invite la France à se rattacher son ancienne colonie par une sorte de médiatisation commerciale au moyen d'un entrepôt français qui serait formé à Samana. Cette idée peut soulever beaucoup d'objections, mais il n'en faut pas moins savoir gré à M. Le Pelletier de Saint-Remy d'avoir remis à l'étude et presque à l'ordre du jour plusieurs questions qui ne touchent pas moins au développement commercial qu'à la grandeur maritime de la France.

De toutes les tragédies de M. Soumet, *Jeanne d'Arc* n'est pas la meilleure. Nous ne saurions discuter la valeur de cette œuvre non plus qu'examiner à quelle école elle appartient ; cela revient de droit à cette grande école qui ne périra pas, toujours jeune, toujours florissante, l'école de la médiocrité. M^{me} de Staël regrettait que l'une des plus belles époques de notre histoire n'eût point encore été célébrée par un écrivain digne d'effacer le souvenir du poème de Voltaire, et qu'un étranger se fût chargé du soin de relever la gloire d'une héroïne française. Nous sommes bien obligé de reconnaître que la Jeanne d'Arc de M. Soumet n'aurait rien changé à l'expression de ces regrets. Quand on se représente cette poétique figure et cette merveilleuse épopée, où la légende chevauche à côté de l'histoire, quand on part à la suite de la jeune inspirée pour aller de Vaucouleurs à Rouen après Bourges, Orléans et Reims pour étapes, on ne peut se défendre d'un profond sentiment de tristesse en découvrant ce que tout cela est devenu entre les mains de M. Soumet, qui n'y a vu que les quatre murs d'un cachot et l'occasion de mettre un bûcher sur la scène. Il est triste, en effet, de voir la poésie au-dessous de la réalité et la muse coupant comme à plaisir les ailes de l'histoire ; c'est prendre la muse et la poésie à l'envers. Il y aurait donc tout lieu de s'étonner de la reprise de *Jeanne d'Arc*, si M^{lle} Rachel n'en avait été le prétexte.

« Il faut se représenter, dit M^{me} de Staël en parlant de la Jeanne d'Arc de Schiller, qui n'a rien de commun avec la Jeanne d'Arc du poète français, il faut se

(1) *Étude et Solution nouvelle de la question haïtienne*. 2 vol. in-8°, chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, 25.

représenter une jeune fille de seize ans, d'une taille majestueuse, mais avec des traits encore enfantins, un extérieur délicat, et n'ayant d'autre force que celle qui lui vient d'en haut, inspirée par la religion, poète dans ses actions, poète aussi dans ses paroles, quand l'esprit divin l'anime; montrant dans ses discours tantôt un génie admirable, tantôt l'ignorance absolue de tout ce que le ciel ne lui a pas révélé. » C'est ainsi que Schiller a conçu le rôle de Jeanne d'Arc; c'est ainsi que M^{lle} Rachel l'a rendu. L'histoire raconte que cette jeune fille, à ses derniers instants, réunit le courage le plus inébranlable à la douleur la plus touchante; elle pleurait comme une femme, mais elle se conduisait comme un héros. Sa mort ne fut ni celle d'un guerrier ni celle d'un martyr; mais, à travers la douceur et la timidité de son sexe, elle montra une force d'inspiration presque aussi étonnante que celle qui l'avait fait accuser de sorcellerie. Telle nous est apparue M^{lle} Rachel dans ce drame, qui n'est, à proprement parler, qu'une longue agonie. Dans son attitude, dans ses gestes, dans son langage, l'illustre tragédienne nous a tour à tour offert la grâce d'un enfant, la faiblesse d'une femme, l'énergie d'un héros. Quand Jeanne d'Arc, dans la tragédie romantique de Schiller, prophétise le triomphe de la France et la défaite de ses ennemis, un paysan, esprit fort, lui dit qu'il n'y a plus de miracles en ce monde.—Il y en aura encore un, s'écrie-t-elle; une blanche colombe va paraître, et, avec la hardiesse d'un aigle, elle combattra les vautours qui déchirent la patrie. Le Seigneur, le dieu des combats, sera toujours avec la colombe. Il daignera choisir une créature tremblante et triomphera par une faible fille, car il est le Tout-Puissant. — Il semble que M^{lle} Rachel se soit inspirée de ces quelques lignes; et à quel magnifique spectacle ne nous eût-elle pas fait assister, si, au lieu de l'œuvre étouffée de M. Soumet, elle avait eu, pour se développer, l'air, l'espace, les larges horizons de la tragédie du poète allemand! Qu'elle eût été belle et touchante dans ses adieux au hameau natal qu'elle va quitter pour toujours! — Adieu, contrées qui me fûtes si chères, vous, montagnes, vous, tranquilles et fidèles vallées, adieu! Jeanne d'Arc ne viendra plus parcourir vos riantes prairies. Vous, fleurs que j'ai plantées, prospérez loin de moi. Vous, l'asile de toutes mes innocentes joies, je vous laisse pour jamais. Que mes agneaux se dispersent dans les bruyères, un autre troupeau me réclame; l'Esprit saint m'appelle à la carrière sanglante du péril.— Et qu'elle eût été noble et fière sur les champs de bataille, à côté de Dunois, les yeux étincelant du feu de la victoire! Hélas! au lieu de tout cela, il faut que sans plus tarder la jeune héroïne descende dans le cachot où l'enferme M. Soumet; l'action commence à peine qu'il faut déjà mourir. M. Soumet a du même coup escamoté la poésie et l'histoire; de tout ce beau poème, il n'a gardé qu'une prison et un bûcher. Quoi qu'il en soit, M^{lle} Rachel a trouvé le moyen d'animer de son souffle cette froide création; elle a repétri de son sang et de sa chair cette pâle figure depuis longtemps couchée au tombeau; elle a su réchauffer de sa flamme cette poésie terne et inanimée. Si, lorsque M^{lle} Rachel a parlé pour la première fois de donner sa vie à la Jeanne d'Arc de M. Soumet, un esprit fort était venu lui dire, comme à la vierge de Domrémy, qu'il n'y a plus de miracles en ce monde: — Il y en aura encore un, aurait-elle pu répondre à son tour.

DU PAMPHLET.

I. — ENTRETIENS DE VILLAGE, LES PAMPHLETS DE M. DE CORMENIN.

II. — LE PRÊTRE, etc. — LE PEUPLE, par M. Michelet.

Tacite ne nous a pas laissé ignorer que l'empereur Auguste n'aimait point ce que nous appelons aujourd'hui la liberté de la presse. L'heureux héritier de César voulut qu'on punit sévèrement ceux qui composaient de petits livres contre les particuliers. Il craignait sans doute qu'au moment où la tribune se taisait, la liberté et la malignité humaine ne cherchassent dans ces petits livres, *libelli famosi*, de trop cruels dédommagements. En général, les anciens, pour qui les plus grandes licences de la harangue publique étaient une habitude et comme une émotion nécessaire, supportaient impatiemment d'être maltraités dans des écrits. Ils n'admettaient pas ces accusations auxquelles on ne pouvait répondre sur-le-champ, comme dans l'assemblée du peuple, au sénat ou devant les juges. Ils mettaient leur point d'honneur dans un échange direct de toutes les invectives, de toutes les violences de langage que leur suggérait la passion.

Nous avons pris le contre-pied de cette manière d'être : dans nos discours nous sommes plus retenus, et c'est dans nos écrits que nous mettons nos plus grandes malices. Il ne venait pas à l'esprit des orateurs antiques de s'interrompre pour se reprocher de n'être point parlementaires ; la parole tombait sur leurs têtes comme un glaive que rien ne pouvait détourner. Chez les modernes, la parole est sans doute une arme redoutable ; toutefois il est des attaques, il est des blessures qui lui sont interdites. Les combats de la tribune ont leurs règles d'honneur comme le duel, et celui qui les enfreint est sévèrement puni, car il n'est plus écouté. Moins entravé que l'orateur, l'écrivain ne connaît d'autres restrictions à sa liberté que les limites même qu'il voudra s'imposer. S'il a pour complice la

curiosité avide et presque barbare du lecteur qui aime à pénétrer dans les détails les plus intimes, dans les derniers replis d'une vie et d'un caractère, il a pour juge le goût, le sens délicat et ombrageux de ce même lecteur, qui, après l'avoir quelque temps applaudi, peut le condamner brusquement, parce qu'un mot malheureux et des couleurs trop chargées lui auront déplu. Il y a dans les âmes assez de passions mauvaises pour assurer le succès des plus sanglantes satires, mais il y a aussi dans les esprits assez de tact et de droiture pour réprover les agressions grossières, les déclamations déraisonnables. Ici la délicatesse fait l'office de la charité.

Toutefois le pamphlet chez les modernes n'a pas pour unique origine l'incurable démangeaison de médire de son prochain ; d'autres et plus nobles causes l'ont aussi mis au monde. Si l'usage et la pratique de la parole ont fondé et développé la liberté antique, c'est par les idées écrites que peu à peu la liberté a commencé de poindre et de paraître dans l'Europe chrétienne. La discussion s'est établie sur les mystères de la foi, sur Aristote, sur Platon, puis elle a atteint les intérêts temporels et les affaires politiques. Le pamphlet a donc sa racine dans le génie même de la société moderne, l'esprit de discussion. Il en a pris toutes les formes et suivi toutes les fortunes. Il a été successivement barbare, diffus, cynique, spirituel, concis, élevé, divertissant. Dans le pamphlet, les esprits les plus divers, les vocations les plus différentes, se produisent, le moine, le docteur, l'homme d'épée, le légiste, le philosophe ; enfin, dans cette retentissante cohue, vous trouvez tout, depuis le cuistre le plus épais jusqu'au plus étincelant écrivain.

C'est en latin que les modernes commencèrent à s'attaquer, à s'injurier. La langue des anciens maîtres du monde, qu'on travestissait indignement dans les chancelleries et les cours de justice, fut employée à des luttes auxquelles son génie ne répugnait pas. L'idiome qu'avaient parlé les Gracques, et dont la véhémence avait accablé Antoine et Catilina, retenait encore la puissance d'exprimer et de satisfaire d'ardentes passions. La colère et le génie achevèrent de ranimer et de féconder des formes de langage et de style que le temps semblait avoir irrémédiablement glacées. Dans les premiers jours du xvi^e siècle, avant que Luther se fût levé contre Rome, il y avait, au sein de l'église et des universités, des controverses et des polémiques, signes avant-coureurs de mouvements plus décisifs. La théologie comme la jurisprudence avait ses novateurs, et les travaux de Reuchlin présentaient une analogie frappante avec les tentatives littéraires et philologiques d'Ange Politien. D'un génie autrement vaste et profond que le brillant favori de Laurent de Médicis, Reuchlin non-seulement était l'homme le plus érudit de son époque, mais à la connaissance, si rare alors, des langues hébraïque et grecque, il joignait une raison supérieure, qui lui avait fait pressentir l'étroite union du christianisme avec les religions orientales. La tourbe des théologiens et des moines était incapable d'aller au fond d'une telle pensée, mais pour les blesser il suffisait de la prééminence qu'assurait à Reuchlin son érudition hébraïque. Reuchlin fut accusé de judaïsme : il savait l'hébreu, donc il ne pouvait être bon chrétien. Les moines de Cologne trouvèrent ce raisonnement si beau, qu'ils en firent la base des accusations par lesquelles ils entreprenaient de perdre le célèbre hébraïsant. Insinuations calomnieuses, citations infidèles, injures violentes, enfin tout ce que peut inspirer une haine de théologien, passion devenue proverbiale, *odium theologicum*, fut employé contre Reuchlin, qui se défendait avec fermeté, lorsqu'à cette polémique il y eut une diversion imprévue.

On commençait à parler, dans le monde théologique et savant, d'un recueil de lettres toutes adressées au même personnage, à Ortwinus Gratius, professeur de théologie à Cologne. Les correspondants du théologien ne se faisaient point connaître; mais, si les noms qu'ils prenaient étaient imaginaires, ils professaient des principes qui, à la première vue, paraissaient excellents. Ils avaient pour Ortwinus Gratius tous les dehors du respect; ils l'appelaient poète, orateur, philosophe, théologien, et *plus si vellet*; ils lui donnaient encore les noms de *scientificissimus*, de *profundissimus* et d'*illuminatissimus*. Ils mandaient au professeur de Cologne les nouvelles du jour; ils le tenaient au courant de tout ce qui s'écrivait et se disait pour et contre Reuchlin; quant à eux, leurs sentiments n'étaient pas douteux: ils mandissaient le savant téméraire, ou plutôt l'hérétique qui était venu troubler la bienheureuse paix dont jouissait l'église. Aussi demandaient-ils à Ortwinus Gratius les moyens de répondre aux objections impertinentes de Reuchlin et de ses partisans. A l'apparition de ces lettres, les adversaires de Reuchlin furent dans la joie: ils crurent avoir trouvé des auxiliaires. Cependant à quelques-uns cette apologie parut bientôt suspecte; d'autres ne se gênèrent pas pour en rire: enfin il ne fut plus possible de s'y tromper. Sous de perfides apparences, sous le prétexte de défendre la bonne cause, on l'attaquait.

La désolation était dans le camp du Seigneur. On n'était entré en commerce de lettres avec Ortwinus Gratius que pour se moquer de lui et de tous ses amis qui n'aimaient pas la science. Comment en douter, quand on voyait un des correspondants du professeur de Cologne lui écrire en ces termes: « Il faut que vous sachiez que le docteur Reuchlin vient de faire imprimer un livre vraiment scandaleux, sa défense, où il vous appelle un âne; pour moi, j'ai été pris d'une telle indignation, que je n'ai pu aller plus loin; j'ai jeté le livre, je vous l'envoie. J'ai pensé qu'il fallait que vous le connussiez, afin de pouvoir y répondre. » Parfois le ton s'élève à une éloquente gravité. « Que faut-il penser, quand on compare Érasme de Rotterdam, Jean Reuchlin, Mutianus Ruffus et d'autres encore à ces théologiens étroits et bornés, cloués à une inepte routine, ayant déserté les traces des antiques et savants soutiens de l'église, qui marchaient dans la vraie lumière des Écritures? Également dénués de la connaissance du latin, du grec et de l'hébreu, comment ces tristes théologiens pourraient-ils comprendre les livres saints? Aussi nous les voyons abandonner l'étude de la véritable théologie pour des argumentations, des disputes et des questions frivoles. Cependant ils se disent les défenseurs de la foi catholique, que personne n'attaque parmi nous. Pourquoi donc, s'ils veulent que leurs disputes aient quelque utilité, ne vont-ils point par le monde prêcher la parole de Dieu comme les apôtres? pourquoi ne vont-ils pas argumenter contre les Grecs, afin de les ramener dans le sein de l'église? S'ils craignent de s'aventurer si loin, ne pourraient-ils aller essayer contre les hérétiques de la Bohême la puissance de leurs arguments et de leurs syllogismes? Ils s'en gardent bien, et s'acharnent à disputer là où on n'a que faire de leurs discussions oiseuses. Mais un jour le Seigneur les visitera, ces stériles ergoteurs; il enverra de véritables docteurs, profondément versés dans les langues grecque, hébraïque et latine, qui, faisant justice de tant d'absurdes commentaires, de tant de misérables subtilités, apporteront le flambeau de la science, et nous rendront enfin la primitive et vraie théologie chrétienne, comme l'a fait récemment Érasme en corrigeant les livres de saint Jérôme. » Il est entendu que ces véhémentes paroles sont mises dans la bouche d'un mauvais chrétien, destiné à persévérer *in pravitare sua*, et à mourir

in gehenna : l'officieux correspondant du professeur de Cologne en a horreur, et il ne les lui mande que pour qu'il y réponde. Malheureusement Ortwinus Gratius est peu fécond ; on lui écrit de toutes parts, et il ne donne signe de vie à personne : une seule fois il répond à une consultation fort délicate sur l'amour et ses plaisirs. Tout cela est dit d'une manière vive, bouffonne, et donne à connaître les mœurs du temps. Ainsi les vices des moines, leur ignorance, leurs balourdises, étaient flagellés dans les lettres adressées à l'infortuné Ortwinus Gratius, point de mire de toutes ces mordantes railleries. Ces lettres parurent réunies en deux parties, en 1516 (1), un an avant les thèses de Luther, sous le titre d'*Epistolæ obscurorum virorum*. Bientôt elles furent dans toutes les mains. On disait alors qu'en les lisant, Érasme, qui avait un abcès à la joue, avait ri de si bon cœur, que l'abcès creva. On ne fait de pareils contes qu'à propos d'un grand succès.

L'Europe chrétienne avait donc produit un pamphlet populaire. Quel en était l'auteur ? Il y avait de par le monde un gentilhomme de Franconie dont on avait voulu faire un moine, mais que la nature avait doué d'un génie incompatible avec le cloître. Ulric de Hutten commença par une longue école buissonnière une existence où les fortunes les plus diverses se trouvent mêlées. Nous le voyons parcourir l'Allemagne et l'Italie dans une telle indigence, qu'elle le réduisit à s'enrôler comme soldat ; quelques années après, il recevait de l'empereur Maximilien la couronne poétique, et il était honoré de la confiance de l'électeur de Mayence. Enfin Charles-Quint et François I^{er} le recherchèrent. Hutten était un esprit non moins séduisant que redoutable. Homme d'action et de pensée, homme d'épée et de style, fougueux, irascible, faisant des vers que son siècle trouvait beaux, parlant des affaires religieuses et politiques dans une prose qui aujourd'hui encore, en maint endroit, est restée éloquente, Ulric de Hutten exerçait une puissance morale d'autant plus vive, qu'elle était nouvelle, et que d'ailleurs il ne la garda pas longtemps. A trente-cinq ans, il terminait une vie qu'avaient épuisée les passions ; nous n'avons pas affaire à un saint. Tel est l'homme qui prit en main la cause de Reuchlin et de sa science : notre chevalier batailleur résolut de faire une campagne contre les moines. Pour cette entreprise, il s'adjoignit un de ses compagnons d'enfance, Crotus Rubianus, et peut-être encore quelques autres amis. Il leur communiqua son plan, les échauffa de sa verve, et c'est ainsi que furent écrites les *Epistolæ obscurorum virorum*, dont la plupart, et les plus ironiques, sont sorties de la plume de Hutten. Les adversaires de Reuchlin étaient assaillis à leur tour, et ne savaient d'où partaient les coups. Hutten et ses amis formaient une sorte de tribunal secret littéraire qui était la terreur de la gent monacale. Les savants et les lettrés de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, lisaient avec surprise et ravissement ces lettres remplies d'une animation toute comique, et aujourd'hui nous saluons dans Ulric de Hutten le pamphlétaire de la réforme dont Luther fut le promoteur, et Mélanchton le théologien par excellence.

Durant le xvi^e siècle, et dans la première moitié du xvii^e, le latin fut la langue générale de l'Europe. La France, il est vrai, avait déjà produit, surtout en prose, de remarquables écrivains : Montaigne nous avait offert comme une transformation gasconne de Plutarque et de Sénèque. Pour plusieurs de nos soldats et de nos diplomates, la guerre et les affaires avaient été une école de style ; enfin nous

(1) Depuis cette époque, ces lettres ont souvent été réimprimées en Allemagne dans le xvi^e siècle. La petite édition de Londres de 1710 est préférable aux éditions allemandes.

avons eu des pamphlétaires qui, bien qu'un peu novices, avaient excité la gaieté de Paris aux dépens des ligueurs. Toutefois la langue française n'était pas encore un idiome européen : elle ne conquiert un empire universel que par les chefs-d'œuvre qui se multiplièrent depuis la dictature du cardinal de Richelieu jusqu'à la vieillesse de Louis XIV. Au milieu du XVII^e siècle, c'était encore en latin que les débats religieux et politiques se vidaient. Quand l'héritier de Charles I^{er} voulut, après la mort tragique de son père, accroître encore et propager l'indignation excitée par cette catastrophe, il s'adressa au plus célèbre érudit du temps, à Saumaise, que toutes les universités de l'Europe avaient disputé à la France, et qui avait accepté à Leyde la succession de Scaliger. Saumaise se trouva comme accablé de l'honneur que lui attirait sa réputation. Ni ses travaux sur l'anthologie grecque, ni ses commentaires sur les écrivains de l'histoire auguste, ni ses excursions dans la philologie orientale, ne l'avaient préparé à un des plus graves débats que pouvait élever la controverse politique. Toutefois il ne recula pas devant une tâche si nouvelle pour lui, et, dans la même année où Charles I^{er} avait été frappé, il fit paraître un livre intitulé : *Defensio regia pro Carolo I ad serenissimum Magnæ-Britanniæ regem Carolum II filium natu majorem, hæredem et successorem legitimum*. Nous disons un livre, car Saumaise, dans un énorme *factum*, a entassé tout ce qu'il savait, tout ce qu'avaient pu lui fournir les Écritures, les Grecs, les Romains et les Pères de l'Église. C'est l'érudit qui parle, et non pas l'homme. Pour exprimer son indignation au sujet du régicide commis le 30 janvier 1649, il ne trouve que des citations, *vox faucibus hæsit*; Londres, après la mort du roi, avec son oligarchie révolutionnaire, lui rappelle Athènes avec ses trente tyrans. Puis il procède comme dans une dissertation; il commence par établir l'atrocité du fait en lui-même; il arrive aux questions de droit, et il nie compendieusement que des sujets puissent jamais juger et condamner leur souverain. Il s'attache ensuite à démontrer que le roi d'Angleterre avait sur ses sujets les mêmes droits que tous les autres monarques. Enfin, après avoir établi que Charles I^{er} ne pouvait être jugé par aucun tribunal, il cherche dans sa vie et dans son règne les preuves non plus de son inviolabilité, mais de son innocence. Saumaise avait proclamé au début qu'il plaiderait cette cause devant l'univers entier, et il termine en disant qu'il l'a prise en main, non-seulement parce qu'il y a été invité, *non tantum quia rogatus*, mais parce qu'il n'en connaît pas de plus juste; il a obéi à sa conscience, à la vérité. L'ouvrage n'était pas bon, mais le sujet était si grand, et l'auteur si célèbre, que tout ce qui lisait du latin en Europe prit connaissance de l'indigeste production de Saumaise. Par les mains d'un érudit se trouvait érigé le tribunal de l'opinion que Pascal, quelques années plus tard, devait appeler la reine du monde. Citée à ce tribunal, l'Angleterre républicaine ne voulut pas faire défaut.

Cette fois c'était la passion la plus vraie qui parlait. Il était impossible de ne pas sentir, dès les premières pages de la défense de l'Anglais Jean Milton (1), la sincérité du fanatisme qui enflammait l'écrivain. Avec quel dédain il entame la réfutation de Saumaise, dont il raille la stérile prolixité ! Milton déclare qu'il n'a en face de lui ni un orateur, ni un historien, pas même un avocat, mais une sorte de bateleur, de saltimbanque qui a recours aux plus misérables artifices pour attirer l'attention. Voilà sur quel ton se trouve sur-le-champ montée une polémi-

(1) *Joannis Miltoni Angli pro populo Anglicano Defensio contra Claudii anonymi, alias Sabasii, Defensionem Regiam*. Londini. 1651.

que dans laquelle le secrétaire du conseil d'état de Cromwell poursuit Saumaise de proposition en proposition, d'exemple en exemple, avec une véhémence qui dut épouvanter le professeur de Leyde. Il s'élève contre l'erreur fondamentale de Saumaise, qui avait confondu les droits d'un père avec ceux d'un roi. « Un père met au jour ses enfants, dit Milton, mais ce sont les citoyens qui créent le roi. La nature donne un père à l'homme, un peuple se donne un roi à lui-même. » Les conséquences d'une telle différence se déroulent sous la plume de Milton, qui arrive à conclure que, s'il est interdit à des enfants de punir la tyrannie d'un père, il est permis à un peuple de châtier celle d'un roi. Saumaise avait imprimé que Charles I^{er} avait moins péché sur le trône que le roi David. Ce rapprochement jette Milton dans une indignation violente, et lui inspire des déclamations plus cyniques à coup sûr que les galanteries du roi Charles. La réponse de Milton est plus courte de la moitié que l'ouvrage de Saumaise, et elle se lit avec une bien autre facilité. Il y a au fond du latin de Milton une vie, un mouvement qui porte le lecteur ; si l'esprit n'est pas persuadé, il est captivé du moins par cet orgueilleux et austère patriotisme qui faisait dire à Milton en terminant : « Les Anglais n'ont pas besoin de chercher à justifier ce qu'ils ont fait par l'exemple d'autres peuples ; ils ont leurs propres lois, et, à leurs yeux, dans aucun pays il n'en est de meilleures. Pour exemple à suivre, ils ont leurs ancêtres, hommes énergiques et forts qui ne cédèrent jamais aux rois dont la volonté s'égarait jusqu'au despotisme. Nos ancêtres ont mis à mort plusieurs tyrans. Les Anglais sont nés dans la liberté, ils se suffisent à eux-mêmes ; ils ont la puissance de se donner les lois qu'ils veulent : il en est une surtout qu'ils observent par-dessus toutes les autres, c'est cette loi décrétée par la nature elle-même qui assigne à l'état social, non la satisfaction des caprices des rois, mais le salut et la liberté des bons citoyens. » A un langage aussi hautain, aussi fier, un anonyme répondit par un pamphlet qui avait pour titre : *Cri du sang royal* (1). Ce n'était plus tant une défense de la cause monarchique qu'une vengeance exercée contre Milton, qui était représenté comme une espèce de monstre difforme, *cui lumen ademptum* ; s'il était aveugle, c'est que Dieu l'avait frappé de cécité pour le punir de ses crimes. Milton reprit la plume. Dans sa réplique (2), il attaque vivement un nommé Morus qu'il soupçonnait être l'auteur de l'injurieux libelle, puis il se défend lui-même : la discussion politique vient ensuite, et il la termine par une longue et chaleureuse apostrophe à Cromwell, qui depuis quelques mois avait été proclamé lord protecteur des trois royaumes. Milton s'adresse à Cromwell parce qu'en lui reposent toutes les espérances de la patrie, parce qu'il a entre ses mains le dépôt sacré de la liberté anglaise. « Cromwell, lui dit-il, tu ne peux être libre sans nous, car la nature a voulu que celui qui usurpe la liberté des autres perdit le premier la sienne. » Milton demande aussi au lord protecteur de respecter la liberté de l'église, et de ne pas accoupler, par un mélange adultère, deux puissances essentiellement différentes, la puissance civile et la puissance spirituelle. Il réclame la liberté de penser ; par elle seule, la vérité peut fleurir. Enfin, interpellant ses concitoyens, il les exhorte à se réformer eux-mêmes, à chasser du milieu d'eux les passions, les vices, les désordres qu'ils ont entendu punir chez les partisans de la royauté. Il adjure l'Angleterre d'éviter le sort de Rome antique, et de ne pas oublier que la

(1) *Regis sanguinis Clamor ad Cælum, adversus parricidas Anglicanos.*

(2) *Joannis Miltoni Defensio secunda pro populo Anglicano: 1654.*

liberté, c'est la justice, c'est la vertu. De tels sentiments font souvent oublier, en lisant les pamphlets de Milton, qu'ils contiennent l'apologie du régicide. Avant de répondre à Saumaise, Milton s'était adressé au parlement pour réclamer la faculté d'imprimer sans censure; il aimait la liberté comme citoyen, comme chrétien, comme penseur. Dans ses actes, dans ses écrits, il porta l'ardeur d'un croyant, l'imagination d'un poète, et cette dernière qualité l'a fait immortel. Qu'importe au monde aujourd'hui la prose politique de Milton? Le pamphlétaire est oublié; le poète est dans la mémoire de tous. Il y a dans la poésie une incorruptible vertu qui rend contemporains de tous les âges ceux qu'elle a vraiment inspirés. Les systèmes et les révolutions se succèdent, les mœurs et les idées changent avec une rapidité que rien n'arrête: qui survit à toute cette instabilité? La beauté, la beauté dans la forme, dans l'expression. Aussi Byron n'a-t-il jamais songé à multiplier ses discours au sein de la chambre des lords pour accroître sa gloire.

C'est à l'époque de Cromwell que le pamphlet commença à devenir une des habitudes des mœurs anglaises. Il était naturel que le peuple qui avait trouvé son originalité non pas dans l'invention, mais dans la pratique constante du gouvernement représentatif, fit le premier un usage politique de l'imprimerie. A la discussion parlementaire s'associe désormais une forme nouvelle de débat. Ce qui préoccupe le pays, ce qui le passionne, a sur-le-champ dans quelques pages une expression courte et populaire. A côté de la tribune, le pamphlet: c'est le papier qui parle (1). Au xvii^e siècle, le pamphlet acquit en Angleterre une importance d'autant plus grande, que le journal, la gazette, étaient dans l'enfance, et qu'on ne connaissait pas encore la publicité périodique des *Revue*s. Les écrits de Milton furent donc comme le point de départ d'un genre de littérature politique dont les *Lettres de Junius* (2)

(1) Quelle est l'étymologie du mot *pamphlet*, que nous avons emprunté à l'Angleterre? Nous avons consulté sur ce point un de nos collaborateurs dont les lecteurs de la *Revue* connaissent la compétence en matière de langue et de littérature anglaise. Voici les indications que nous devons à l'ingénieuse érudition de M. Philarète Chasles. Avant l'invention de l'imprimerie, le mot était anglais et s'écrivait *pamflete*, dans ces deux phrases par exemple, l'une empruntée à Chaucer et l'autre à Gower: *this leud pamflete*, « ce vulgaire livret » (*Testament of Love*, by Chaucer, liv. III), et: *small stories and pamfletes*, « petites histoires et livrets » (*Apollyne of Tyre*, by Gower). Le premier imprimeur anglais, Caxton, écrit *paunflet*, et prétend que l'étymologie de ce mot est celle-ci: *par un fil*. Pegge, l'étymologiste du xvi^e siècle, n'est pas de cet avis. Il trouve la racine de pamphlet dans *paulm* (paume), creux de la main. Suivant quelques-uns, le mot serait espagnol, *papaleta*; selon d'autres, il serait flamand, *pampier*; enfin il en est qui le font hollandais, *pamphier*. On peut choisir. M. Philarète Chasles, pour ne rien omettre, n'a pas voulu laisser dans l'oubli la prétentieuse absurdité d'un des derniers étymologistes, de Grose, qui affirme que pamphlet dérive de *Pamphilus*, nom propre. Notre savant collaborateur termine ainsi la petite consultation philologique qu'il a eu l'obligeance de nous donner: « Faut de mieux, je préférerais *paulm* et *fly-leaf*. *Fly-leaf* veut dire feuille volante, et, soit que l'on choisisse *paulm-leaf* ou *paulm-fly-leaf*, on a un sens et un son raisonnable: *feuille volante, grande comme la main*. »

(2) On sait que les *Lettres de Junius* ont été tour à tour attribuées à lord Chatham, à Dunning, à Burke, à Hamilton, à Boyd, et que toutes ces conjectures se sont trouvées fausses. En 1816 parut un véritable traité où l'on cherchait à établir l'identité de Junius avec sir Philip Francis. Quelques années après, cette opinion a été reprise et soutenue dans une dissertation signée de J. W. Lake, éditeur de la collection des prosateurs anglais. Tous ces efforts n'ont rien édifié de péremptoire, et la question est restée obscure. Celui qui a écrit les *Lettres de Junius* est peut-être le seul écrivain qui ait persisté à mettre entre la gloire et lui un anonyme impénétrable.

devaient être l'apogée. Un autre chef-d'œuvre précéda celui-ci, les *Provinciales*. Ces deux livres nous offrent ce que l'art de la discussion a produit de plus industrieux et de plus éclatant. Le pamphlet religieux et philosophique de Pascal roule sur les matières les plus générales et les plus subtiles, le pamphlet politique de Junius sur les affaires les plus positives : Pascal attaque les doctrines et les sophismes d'une société célèbre, Junius s'élève contre les actes et la corruption de l'administration de son pays; avec le premier vous passez en revue les plus hautes questions morales, avec le second les principes fondamentaux de l'ordre constitutionnel : tous deux vous font goûter les meilleures jouissances de l'esprit, car non-seulement ils poussent la démonstration jusqu'à l'évidence, mais ils charment le lecteur, ils le remuent par des contrastes, par des effets qu'ils doivent tant à leur verve satirique qu'à une éloquence d'une irrésistible simplicité.

Répandre des vérités utiles, combattre des erreurs dangereuses, attaquer des hommes pervers, tel est le triple but du pamphlet. Tantôt le pamphlétaire ne se propose qu'un de ces résultats, tantôt il les poursuit tous les trois. Il a l'ambition, qui n'est pas médiocre, d'être lu de chacun et de persuader tout le monde, les ignorants comme les habiles, les gens frivoles comme les esprits attentifs. Pour y parvenir, sera-t-il jamais assez clair, assez fort, assez précis?

Ces qualités n'auront de puissance que si on les applique à propos. On ne crée pas à sa fantaisie le thème, l'occasion d'un pamphlet : on ne peut qu'avoir le mérite, et il est grand, de répondre aux provocations que des circonstances graves et décisives adressent à l'écrivain. Quand en 1788 l'abbé Sieyès établit en quelques pages ce que devait être le tiers état, et ce qu'il avait été jusqu'alors, la France entière lut son pamphlet et battit des mains.

Le pamphlétaire ressemble à ces héros d'Homère que le poète nous montre sortant des rangs pour combattre seuls. Il a l'humeur querelleuse, et il aime les rencontres, les prises à partie. Le journaliste appartient à une armée soit comme soldat soit comme général : le pamphlétaire s'isole, il se bat à son heure, à sa guise, sans autre discipline que sa volonté. Son talent profitera des inconvénients de son caractère, et, s'il est difficile à vivre, il sera délicieux à lire. Sous les drapeaux de Napoléon, il y eut pendant quelques années un officier qui faisait le désespoir de ses chefs par son tempérament indisciplinable, et dont les camarades redoutaient la parole caustique. Il arrivait parfois à cet officier de quitter son corps pour aller visiter les bibliothèques de l'Italie : il préférait les manuscrits aux bulletins de la grande armée. A ses yeux, l'empire était plus ridicule que grand, et il eût donné toutes les campagnes d'Alexandre et de César pour un vers de La Fontaine. Or, comment l'homme devant qui Napoléon et sa gloire n'avaient pas trouvé grâce eût-il été plus indulgent pour les travers et les fautes de la restauration? Pendant neuf ans, de 1816 à 1825, la restauration fut poursuivie des impitoyables railleries d'un homme qui, par son goût de l'antiquité et sa manière d'écrire, ressemblait plutôt à un contemporain d'Amyot et de Rabelais qu'à un libéral du XIX^e siècle. Paul-Louis Courier se mit à attaquer la cour et l'église, et son ironie fut meurtrière. L'audace de ce nouvel Ulric de Hutten épouvantait jusqu'à ses amis; elle se riait des entraves et des fictions constitutionnelles. Les opinions et les lieux communs du libéralisme avaient une puissance nouvelle sous la plume de cet humoriste, que rien ne pouvait ni adoucir, ni intimider, ni détourner de son but. Loin de décliner le titre de pamphlétaire,

il y aspirait ouvertement, et n'ignorait pas quels travaux, quelles conditions étaient nécessaires pour le mériter.

M. de Cormenin a eu la même ambition. Jusqu'à quel point l'a-t-il satisfaite ? C'est ce qu'il est possible de rechercher aujourd'hui, sans craindre qu'un jugement littéraire paraisse entaché de partialité politique. Les passions dont s'inspirait M. de Cormenin en écrivant ses pamphlets sont sinon tout à fait éteintes, du moins bien assoupies : lui-même en a perdu l'ardeur. Nos impressions et nos sentiments sont si mobiles, que quelques années suffisent pour donner un air d'ancienneté aux choses qui paraissaient les plus vives et les plus fécondes en émotions. Déjà les pamphlets de M. de Cormenin sont vieux. Notre dessein n'est pas de les déprécier par cette première remarque, mais nous voulons examiner s'il y a dans ces petites feuilles des qualités assez fortes pour les défendre contre cette action du temps si rapide et si destructive.

Avant d'arriver au pamphlet, M. de Cormenin a été poète et publiciste. C'est lorsqu'il était auditeur au conseil d'état qu'il eut son âge poétique. Il a chanté la naissance du roi de Rome, il a célébré la gloire du moderne César dont il se flatta même un moment d'avoir attiré l'attention. En effet, dans une pièce intitulée : *Adieux de Gallus à la nymphe de Blanduse*, il s'écriait :

Mes chants flattent César ! César aime la gloire !
Ils sont dignes de lui.

Toutefois l'enthousiasme lyrique de M. de Cormenin n'allait pas jusqu'à l'entraîner lui-même au milieu des combats. Il paraît qu'il avait obtenu d'être exempté des levées extraordinaires pour les gardes d'honneur. Peut-être dans le fracas des armes, qui chaque jour allait croissant, se prit-il à se repentir de son inaction, car nous trouvons les vers suivants dans la même pièce des *Adieux de Gallus* :

Mais quoi ! de nos guerriers l'impétueux courage
S'arrache au doux repos.
Tous les vrais citoyens déploient dans nos villes
Une mâle vertu,
Étouffant l'hydre impur des discordes civiles
A leurs pieds abattu,
Et moi, lâche Romain, sur un lit de fougère,
Je perdrais mes beaux jours
A chanter les Sylvains.....

Et moi, lâche Romain, est beau. C'est le *relieta non bene parmula* du nouvel Horace. Au surplus, en 1815, M. de Cormenin servit un moment à Lille comme garde national. Il serait puéril d'insister davantage sur les excursions poétiques du jeune auditeur. M. de Cormenin a éprouvé pour Napoléon une admiration vive, et il l'a exprimée dans des vers dont les meilleurs sont très-médiocres. Tout cela n'a rien que de naturel et d'ordinaire. Comment la jeunesse du conseil d'état, qui avait le rare avantage d'entendre Napoléon, quand il n'était pas à la tête des armées, présider et vivifier la discussion des plus importantes affaires de l'empire, n'eût-elle pas eu quelque enthousiasme pour l'omnipotence intellectuelle d'un pareil génie ? Il y a quelques années, M. de Cormenin a raconté une de ces séances impériales où le débat s'élevait si haut. L'admiration fort légitime

de M. de Cormenin n'en avait point fait un Pindare : il faut s'en féliciter, le droit administratif y eût trop perdu. Il est fort heureux que l'auteur des *Adieux de Gallus* n'ait eu qu'un degré de poésie compatible avec les questions du contentieux. Toutefois les odes de M. de Cormenin ont aujourd'hui un mérite, c'est de nous prouver qu'à vingt-trois ans il ne portait pas

. Dans son cœur
La liberté gravée, et les rois en horreur.

L'âme d'un Brutus n'habitait pas dans l'âme du jeune auditeur au conseil d'état.

Qu'un homme de talent ne veuille pas rester enseveli sous les ruines d'un gouvernement ou d'un parti vaincu, faut-il beaucoup s'en étonner? En 1814, M. de Cormenin ne négligea rien pour être compris dans l'organisation du conseil d'état de la restauration; en 1815, Napoléon revient pour quelques mois, M. de Cormenin réussit à se faire réintégrer dans le conseil d'état de l'empire. Louis XVIII rentre à Paris après Waterloo, M. de Cormenin obtint encore sa réintégration dans le conseil d'état royal. Il se sentait invinciblement attiré vers un corps au milieu duquel il devait conquérir la meilleure part de sa renommée. Dès 1818, il jugeait l'institution où il n'occupa jamais que le rang de maître des requêtes. L'ouvrage intitulé : *Du Conseil d'État envisagé comme conseil et comme juridiction dans notre monarchie constitutionnelle* (1), était un remarquable début. Dès les premières pages, l'auteur montrait à la fois de la fermeté et de la mesure. « Si, dans la recherche d'une meilleure organisation, disait-il, je suis conduit à proposer quelques changements, je désire et je supplie qu'on les discute avec sévérité, parce que je suis convaincu moi-même qu'il y a souvent plus de périls à innover qu'à maintenir; mais, d'un autre côté aussi, je ne pense pas qu'il soit tout à fait vrai de dire qu'on innove, lorsque c'est toute une société qui se renouvelle, lorsque, renversée dans ses antiques fondements, elle change de place et cherche une assiette plus ferme contre les coups du temps, de la fortune et des hommes. » Les membres les plus éminents du conseil, M. Cuvier, le chevalier Allent, furent frappés de l'essai du jeune maître des requêtes, et, s'ils n'en approuvèrent pas toutes les théories, ils y reconnurent la sève d'un esprit vigoureux qui avait déjà remué beaucoup de questions, et qui même ne craignait pas d'anticiper sur l'avenir. Dans une note de sa brochure, M. de Cormenin émettait, le premier peut-être, l'idée qu'une indemnité était due par l'état aux émigrés, aux anciens propriétaires des biens confisqués. Cependant, rapporteur assidu des affaires du contentieux administratif, il comprenait de plus en plus le rôle et l'importance d'une jurisprudence souvent appelée à suppléer la législation même. N'était-il pas possible de tirer des décisions rendues dans les innombrables espèces soumises à la juridiction administrative, des règles, des principes qui auraient le double avantage de fixer la doctrine sur certains points, et sur d'autres de préparer des lois nécessaires? L'entreprise était vaste, ardue, et elle demandait la double puissance de l'analyse et de la logique. Ces deux qualités, M. de Cormenin les possédait; elles constituent encore aujourd'hui ce qu'il y a de plus réel dans son talent. Ces qualités expliquent le succès éclatant qu'obtinrent les *Questions de droit administratif* dès 1822, époque où parut la première édition. Jamais livre de jurisprudence n'a

(1) 1818, brochure de 238 pages.

été si populaire, à ce point que pendant un moment il semblait représenter seul le droit administratif. Il ne faut toutefois pas oublier que dès 1818 M. Macarel, qui vivait alors dans une véritable intimité de pensées et d'études avec M. de Cormenin, prenait l'initiative pour débrouiller les principes de la matière (1). Plus tard, M. Degérando traçait un vaste programme et comme une sorte de codification de la législation administrative. Enfin, dans ces derniers temps, M. Vivien s'est frayé une voie nouvelle en interrogeant les faits sociaux plus encore que les lois écrites. Dans la double sphère de la science et de la pratique administrative, il y a place pour tous les genres d'esprits et de vocation.

La révolution de 1830 trouva M. de Cormenin siégeant à la chambre des députés, et elle lui inspira dès les premiers moments plus de surprise et de dépit que d'enthousiasme. Tout en ayant voté avec la majorité constitutionnelle des 221, M. de Cormenin n'avait jamais pensé que la résistance du parlement et du pays aboutirait à une victoire populaire et décisive. Cet éclatant triomphe le prit au dépourvu ; il en fut embarrassé, presque blessé. Trop de liens le rattachaient à la restauration pour qu'il la vît disparaître sans regret. Que fallait-il augurer de ce gouvernement nouveau qui s'établissait au milieu d'une tempête, et sur lequel allaient sans doute fondre bien des orages ? L'enivrement démocratique était au comble : fallait-il s'en défendre ou le partager ? C'est au milieu de ces alternatives, de ces perplexités, que M. de Cormenin dut prendre un parti ; pour choisir le meilleur, il avait toute la maturité nécessaire, il avait alors quarante-trois ans (2). On a souvent reproché à M. de Cormenin de cacher des opinions légitimistes sous des apparences républicaines : il les a mal cachées, car tout le monde les a reconnues. C'est qu'il y a de la sincérité dans ce double personnage de M. de Cormenin, et de plus il a porté dans l'un et l'autre rôle les mêmes qualités et les mêmes défauts.

La chambre des députés recevait, le 12 août 1830, la démission de M. de Cormenin, qui se déclarait sans pouvoir pour faire un roi, une charte, un serment. M. de Cormenin a tâché d'expliquer pourquoi il avait attendu le 12 août pour prendre ce parti. « Attaché sur mon banc, a-t-il écrit, pendant l'improvisation de la charte, je gardai l'immobilité du silence. J'étais absorbé dans la contemplation de mon illégalité. Je n'entendais rien. Je n'apercevais plus la chambre. Je ne voyais que le peuple. Sa grande image était devant moi. » Quelques jours après, le 20 août, M. de Cormenin donnait sa démission de maître des requêtes, brisant lui-même le lien qui le rattachait au gouvernement nouveau. Dans les premiers moments où, après le triomphe, les grandes situations se partageaient entre les vainqueurs, M. de Cormenin avait songé au poste de procureur général à la cour de cassation : M. Dupin y fut nommé. La présidence du conseil d'état devint la récompense d'un publiciste illustre, de Benjamin Constant. De ce côté encore les espérances de M. de Cormenin étaient trompées. Si des compensations lui furent offertes, il les refusa. Après avoir échoué devant le collège électoral d'Orléans, M. de Cormenin fut renvoyé au Palais-Bourbon par les électeurs du département

(1) *Éléments de Jurisprudence administrative*, par L. Macarel, avocat, 1818.

(2) Dès les premiers moments de la révolution, quelques membres du gouvernement provisoire siégeant à l'Hôtel-de-Ville eurent l'idée d'offrir à M. de Cormenin les fonctions de commissaire au département du commerce et des travaux publics. M. de Cormenin les refusa.

de l'Ain, et quand, en 1851, la chambre eut été dissoute, il reparut au parlement en réunissant les suffrages de quatre collèges électoraux. Cette quadruple élection enfla son courage, et, dès le mois d'août de la même année, il commença de publier des *Lettres sur la Charte et la Pairie*; il y demandait la convocation des assemblées primaires; il y rappelait que dès 1829 il avait émis le vœu de l'abolition de l'hérédité de la pairie. Seulement il oubliait qu'à cette époque c'était surtout dans l'intérêt du pouvoir royal et pour ne pas énerver la prérogative qu'il combattait cette hérédité. Quand il eut pris à partie la pairie et la charte, M. de Cormenin eut l'idée d'écrire sur la liste civile. Dans l'hiver de 1850, il avait été l'un des membres d'une première commission de la liste civile qui avait examiné tous les éléments, tous les détails de cette matière délicate; aussi la connaissait-il à fond quand M. Casimir Périer apporta un projet nouveau à la chambre de 1851. Le sujet parut merveilleux à M. de Cormenin, échauffé d'ailleurs par les éloges que commençaient à lui accorder les légitimistes et les républicains. Aussi aborda-t-il la question d'un ton triomphant: « J'ai porté les premiers coups à l'hérédité de la pairie. Si je pouvais ébrécher la liste civile! » C'en est fait: le pamphlétaire est descendu dans l'arène, et il voudra d'un seul coup conquérir une popularité sans rivale.

C'a toujours été une des prétentions de M. de Cormenin d'être dans ses actes et dans ses écrits le plus logique des hommes. Ne s'est-il pas écrié quelque part: « Je leur montrerai ce que c'est qu'un logicien! » C'est en honneur de la logique qu'il envoya sa démission à la chambre des députés le 12 août 1850, disant qu'il n'avait pas pouvoir pour prêter un serment à un nouveau roi. Toutefois ce serment, il le prêtait quelques mois plus tard en revenant siéger à la chambre. L'inconséquence était si flagrante, qu'il a été obligé lui-même de la reconnaître. » Je sais, a-t-il écrit, que j'aurais dû non-seulement donner ma démission, mais ne pas reparaitre à la chambre; je sais que j'aurais dû, non pas seulement protester, mais m'abstenir; je sais que pour avoir été plus conséquent que tous les députés, sans exception, qui ont fait le roi et la charte, je ne l'ai pas encore été assez, et que, pour être parfaitement logique, j'aurais dû pousser jusqu'au bout la rigueur inexorable du principe (1). » Après avoir ainsi manqué à la logique, M. de Cormenin crut expier sa faute en poussant à leurs dernières conséquences ses principes démocratiques, et c'est alors qu'il imagina d'attaquer directement la royauté. Il se prit à parler avec un singulier mépris non-seulement du gouvernement nouveau, mais de la monarchie restaurée en 1814. « Louis XVIII et Charles X avaient un ordinaire immense de gentilshommes de la chambre et de maîtres d'hôtel, écuyers, officiers des gardes, aumôniers, valets et courtisans, grands et petits, rouges, bleus, noirs, violets, galonnés, dorés, argentés, titrés, mitrés, moirés, portant manteaux, hermine, épauletes, camails, rubans, cordons, plaques et chaînes d'or, etc., etc. (2). » Mais n'est-ce pas à ces mêmes princes, auxquels M. de Cormenin donne par dérision un pareil entourage, qu'il avait demandé des lettres de noblesse? Sous Louis XVIII, des lettres patentes conféraient à M. de Cormenin le titre de baron; en 1826, Charles X le créait vicomte. Cinq ans après, M. de Cormenin traçait un tableau burlesque de la cour de Charles X et de Louis XVIII.

(1) *Première lettre sur la Charte et sur la Pairie.*

(2) *Première lettre politique sur la Liste civile.* Cette première lettre parut à la fin de décembre 1851.

Était-ce logique? Néanmoins, dans un des traits les plus saillants de son caractère, M. de Cormenin a été fidèle à lui-même. Il a toujours aimé ce qui sépare de la foule, ce qui résonne, ce qui retentit. Issu d'une famille de robe, il a voulu s'agréger à la noblesse. Après 1830, il a cherché à se distinguer entre tous comme démocrate, à échapper à l'égalité républicaine par le fracas de sa réputation.

Oui, si M. de Cormenin a été pendant quelques années le plus virulent des pamphlétaires, il a été entraîné à prendre ce rôle par une logique fautive et une vanité sincère. Qu'on ajoute à ces causes la vivacité des circonstances, la séduction et le despotisme exercés par certains applaudissements, et l'on s'expliquera comment un homme qui s'était dévoué pendant dix-huit ans au culte des institutions et des idées monarchiques est arrivé d'un bond aux dernières exagérations de la démagogie; confirmation nouvelle de la vérité de cette parole du duc de La Rochefoucauld : *En France, tout arrive.*

Mais enfin quelle est la valeur des écrits que dictèrent à M. de Cormenin ses passions ou plutôt ses caprices démocratiques durant dix ans environ? Les pamphlets dont l'histoire a gardé le souvenir roulent toujours sur des questions capitales dans les destinées d'un peuple. Les lettres de M. de Cormenin sur la liste civile ont-elles cet avantage? Quand les représentants du pays discutent, au commencement d'un règne, avec une scrupuleuse exactitude, les éléments de la dotation accordée à la couronne, ils remplissent un des devoirs de leur mandat. Ces comptes, ces détails, ont une importance véritable. Si l'on sort de cette juste mesure pour prétendre que la liberté, le sort du pays, dépendent de tel ou tel chiffre, on peut parvenir à dénaturer le débat, à l'envenimer, mais non pas à le grandir. Pour nous, qui ne sommes ni courtisan ni tribun, en relisant les pamphlets de M. de Cormenin sur la liste civile, sur les questions de dotation et d'apanage, nous avons admiré combien la véhémence convulsive de l'écrivain est peu en harmonie avec la nature même du sujet. Malgré tous ses efforts, l'écrivain ne peut faire oublier qu'il ne s'agit après tout que d'un million de plus ou de moins, ou d'une somme de cinq cent mille francs. Aussi l'on se surprend à dire comme Sganarelle quand il connaît les motifs de la grande colère du docteur Pancrace : *Je pensais que tout fût perdu.* Quoi qu'il en soit, dans ces petits écrits M. de Cormenin montre une verve grossière, une énergie violente bien faite pour plaire à l'exaltation de l'esprit de parti; il est inépuisable en invectives, il adresse à ses adversaires, avec plus d'abondance que de goût, tous les sarcasmes que lui suggère l'amertume de son humeur.

. Jussit quod splendida bilis. (HORACE.)

Il ne manque pas non plus d'habileté pour trouver le langage le plus agréable aux mauvais instincts de la nature humaine, et pour traiter l'envie comme une vertu patriotique.

Toutefois on ne lit pas longtemps M. de Cormenin sans éprouver une fatigue qu'explique la monotonie d'un style toujours égal dans sa raideur et sa violence. Pour changer à propos de ton, pour trouver ces contrastes, ces points de vue qui reposent le lecteur tout en lui découvrant des aspects nouveaux, M. de Cormenin n'a l'esprit ni assez flexible, ni assez étendu. Dans ses pages, jamais une lueur de comique n'a brillé. C'est à ce don divin du comique qu'on reconnaît les mattres. Au lieu de nous montrer Socrate apostrophant sans relâche les sophistes avec une

rudesse intraitable, Platon fait de quelques parties de ses dialogues des comédies charmantes où la délicatesse de l'enjouement et de la plaisanterie porte à la fausse sagesse des atteintes profondes. Dans cet art, Pascal a su égaler Platon, et souvent Paul-Louis Courier est parvenu à se placer pas trop loin de Pascal. Le comique a une puissance merveilleuse de persuasion ; il détend les esprits, puis s'en empare, et il se trouve qu'à l'aide de cet aimable auxiliaire la vérité y a pénétré. On chercherait inutilement de pareils effets dans la prose de M. de Cormenin : c'est un logicien qui s'élève parfois à la véhémence de l'orateur, comme dans sa lettre à Casimir Périer. Même dans les moments où son talent est le plus réel, il est toujours monotone.

Comme pour répondre à ces reproches par la variété de ses sujets, M. de Cormenin, qu'enhardissait le retentissement de ses pamphlets, se mit à écrire des études sur les orateurs parlementaires. Le sentiment qui domine dans ces études est la haine de la tribune. Avant la révolution de juillet, en 1828, M. de Cormenin entra à la chambre avec le désir fort légitime de s'y faire un nom. Il prit une part active aux travaux parlementaires, traita des questions importantes (1). Quand il prononçait, quand il lisait à la tribune des discours substantiels, on l'écoutait. Dans les matières de législation et de jurisprudence administrative, c'était une autorité. Néanmoins, comme s'il avait perdu avec le souvenir de ces premiers succès toute envie d'en obtenir de nouveaux, depuis 1830 M. de Cormenin garda au sein de la chambre un silence obstiné, et il n'osa pas, au milieu des vifs débats dont nous avons eu le spectacle pendant les premières années qui suivirent la révolution, aventurer son éloquence écrite. Alors le taciturne député résolut de citer à son tribunal tous ces orateurs importuns, au verbe sonore ; s'il est muet à la chambre, il éclatera sur le papier.

C'est ainsi que l'auteur des *Études sur les Orateurs parlementaires*, auxquelles il a donné plus tard le titre ambitieux de *Livre des Orateurs*, a été entraîné à confondre deux choses fort différentes, la critique et la satire. Cette confusion suffit déjà pour indiquer à nos lecteurs pourquoi il ne nous est pas possible de mettre M. de Cormenin à côté de Cicéron et de Quintilien, qui ne se sont jamais avisés de substituer à la sévérité littéraire l'acrimonie du libelliste. M. de Cormenin a reconnu lui-même à quels excès il s'était emporté : il a repris la plume plusieurs fois pour atténuer, pour effacer ses injustices les plus vives, et il a rempli de ses variantes de nombreuses éditions. Des démocrates ont relevé ces changements ; ils les ont attribués au désir de désarmer des inimitiés puissantes, et de se ménager pour l'avenir des suffrages académiques. Pourquoi ne pas voir plutôt dans ces amendements le mouvement loyal d'un honnête homme qui regrette et répare autant qu'il est en lui les erreurs où il était tombé ?

En dépit de ces réparations morales, en dépit de toutes les retouches de l'écrivain, le *Livre des Orateurs* n'a pu devenir un monument de critique littéraire. En vain à ses premières ébauches l'auteur a fait subir mille métamorphoses, tantôt ajoutant une introduction didactique, puis établissant des parallèles, d'abord entre les orateurs et les écrivains, plus tard entre les diverses espèces d'éloquence ; un autre jour donnant pour escorte aux orateurs de notre parlement Mirabeau, Danton, O'Connell et même l'empereur Napoléon. De toutes ces additions, de tous ces suppléments, il n'est pas sorti un livre, mais une série de petits

(1) La constitution de la pairie, le conseil d'état, les appels comme d'abus, le cumul des traitements, le jury en matière des délits de la presse.

morceaux sans cohésion, sans unité. Dans le désir qui l'anime de multiplier les pages, M. de Cormenin aborde étourdiment certains sujets qu'il aurait dû éviter dès qu'il y apercevait la trace de devanciers redoutables. N'a-t-il pas eu l'imprudence d'entreprendre l'éloge du pamphlet après Paul-Louis Courier? Comparons.

Dans le dernier de ses écrits, dans le plus achevé de tous, Paul-Louis raconte qu'à la sortie de l'audience où il avait été condamné comme pamphlétaire, il rencontra sur le grand degré du palais un honnête libraire, M. Arthus Bertrand, qui, avait été un de ses jurés, et qui s'en allait diner après l'avoir déclaré coupable. La conversation s'engagea bientôt entre Paul-Louis et son juge, qui était bon homme au fond, et lui assura ne l'avoir condamné que parce que lui, Courier, avait publié un écrit d'une feuille et demie, lequel écrit était un pamphlet. Cependant, quelques jours après, Courier recevait une lettre d'un de ses bons amis, sir John Bickerstaff, qui l'engageait à persévérer et à multiplier ses pamphlets. Après avoir transcrit une notable partie de la lettre de son ami sir John, Paul-Louis remarque combien les conseils qu'il lui donne diffèrent de l'avis de M. Arthus Bertrand sur les pamphlets : « celui-ci ne voit rien de si abominable, l'autre rien de si beau. Quelle différence ! Et remarquez : le Français léger ne fait cas que des lourds volumes ; le gros Anglais veut mettre tout en feuilles volantes. » Mais qui n'a pas présent à l'esprit le petit chef-d'œuvre de Courier qu'il a intitulé *Pamphlet des Pamphlets*, et dans lequel, grâce tant à l'interlocuteur qu'au correspondant qu'il se donne, il peut, en quinze à vingt pages, passer d'un comique digne de Molière à la plus mâle éloquence? Voilà le maître. M. de Cormenin a voulu renchérir sur Courier, et il a imaginé d'enrôler parmi les pamphlétares presque tous les grands écrivains. Paul-Louis nous avait appris que son ami sir John lui avait écrit au courant de la plume : « Faites des pamphlets comme Pascal, Franklin, Cicéron, Démosthènes, comme saint Paul et saint Basile... » Cela est vif et court, cela tient à la fois de la vérité et du paradoxe, et risquerait de devenir faux, si on y insistait trop. M. de Cormenin tombe précisément dans l'écueil, et, ne trouvant pas cette liste des pamphlétares illustres assez longue, il y met Tacite, Archiloque, Horace, Perse, Juvénal, Boileau, Swift, Gilbert, Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Fénelon, Racine et Socrate. Il y en a d'autres encore : ce sont Lucien, Théophraste, Abeilard, Molière, Voltaire, Beaumarchais et La Bruyère. Avec plus de réflexion et de goût, M. de Cormenin eût compris qu'à force de vouloir étendre et glorifier le pamphlet, il en effaçait lui-même l'originalité. « Tout ce qui honore la vertu, s'écrie-t-il, tout ce qui flétrit le crime, tout ce qui punit les tyrans, tout ce qui chante la gloire, la patrie et la liberté, tout cela est pamphlet. » C'est bien enfler la voix pour n'arriver qu'à être faux, froid et commun. Paul-Louis Courier avait parlé du pamphlet comme d'une puissance nouvelle et bien autre que la tribune : *De l'imprimé, rien ne se perd*, avait-il dit, et il avait jeté en passant ce grand trait : *De tout temps les pamphlets ont changé la face du monde*. M. de Cormenin a voulu à son tour célébrer la puissance du pamphlet et nous le montrer circulant partout : « Le pamphlet court, il monte l'escalier du grand salon ; il grimpe sous les tuiles par l'échelle de la mansarde ; il entre, sans se heurter, sous la basse porte des chaumières et des huttes enfumées. Échoppes, ateliers, tapis verts, âtres, guéridons, escabeaux, il est partout. » Paul-Louis priait Dieu de le délivrer du langage figuré : *Jésus, mon Sauveur*, s'écriait-il, *savez-vous de la métaphore!* S'il eût pu lire les écrits de M. de Cormenin, qu'eût-il pensé? Devant le pamphlet montant l'escalier, qu'eût-il dit?

Le Livre des Orateurs est une longue galerie de portraits que M. de Cormenin a souvent repris en sous-œuvre et changés de place. Dès l'origine, M. Guizot et M. Thiers ouvraient la collection ; ils la ferment aujourd'hui. Dans la dernière édition, nous ne retrouvons pas non plus M. de Lamartine au même endroit. Ces portraits et d'autres ont été non-seulement retouchés, mais rallongés. Ils datent de 1836, Depuis cette époque, les hommes politiques peints par M. de Cormenin ont considérablement accru leurs titres à la célébrité, et ils ont grossi leur propre histoire. M. de Cormenin a désiré enrichir son œuvre de tous ces développements, et d'ailleurs il lui est arrivé de ne plus voir les choses et les physionomies contemporaines sous le même jour. Toutefois, sauf quelques traits qu'il a cru convenable et honnête d'effacer, il n'a voulu rien sacrifier d'essentiel de ce qu'il avait primitivement élaboré, et aux pages écrites il s'est mis à ajouter des pages nouvelles. Aussi du même personnage vous avez deux ou trois portraits, ce qui produit l'effet le plus discordant et trouble l'esprit plutôt qu'il ne l'éclaire. Si notre conclusion est sévère, elle est inévitable : c'est que M. de Cormenin a souvent enfreint les conditions fondamentales du genre que pendant quelques années il a si assidûment cultivé. Le portrait historique et littéraire veut être tracé avec une fermeté, avec une précision décisive : il ne souffre ni tâtonnement, ni rature, ni supplément. L'écrivain n'y peut réussir qu'avec une connaissance intime et complète des hommes et des choses, qu'armé de convictions définitives. Voilà pourquoi il est si difficile de peindre des contemporains qui s'agitent sous nos yeux ; ils changent, l'écrivain aussi, et tout est à recommencer.

Quelle peine M. de Cormenin s'est donnée pour atteindre, dans *le Livre des Orateurs*, à un style qui pût nous paraître beau ! que de veilles ! que d'efforts ! Ce travail opiniâtre est louable, et, s'il n'a pas tout vaincu, c'est qu'il est des imperfections, des aspérités naturelles, des habitudes invétérées, dont ne saurait triompher la volonté la plus persévérante. C'est assez tard que M. de Cormenin s'est mis en mouvement pour courir après l'éclat littéraire : dans cette laborieuse recherche, il a porté les qualités que nous lui savons, sa verve de raisonneur, ses connaissances profondes de jurisconsulte et de publiciste. Était-ce assez ? Telle manière d'écrire, qui, dans des matières de politique et de législation, sera louée comme ayant une sobriété convenable, une austère simplicité, appliquée à des sujets littéraires, paraîtra sèche et triste. M. de Cormenin l'a compris, et il a voulu se procurer tout ce qui lui manquait. Pendant plusieurs années, il a beaucoup lu ; il n'a rien épargné pour acquérir en littérature des connaissances, un vernis ; aussi, nous le voyons, dans les diverses éditions de son livre, aborder successivement tous les sujets, toucher à tout, comme pour nous montrer ses acquisitions nouvelles. Malheureusement cet estimable labeur n'a pas pour résultat l'harmonie, mais plutôt je ne sais quelle bizarrerie éblouissante, où tous les tons, où toutes les couleurs éclatent à la fois. Ni nuances, ni transitions. Inégal, aride et diffus, dur et brillant, le style de M. de Cormenin, dans *le Livre des Orateurs*, est l'expression singulière d'un esprit plus énergique que puissant, qui se tend, se tourmente et s'obsède, pour ainsi dire, lui-même. Sans doute, tant de fatigues ne sont pas toujours stériles : dans *le Livre des Orateurs*, il y a des pages éclatantes, des traits heureux, d'habiles démonstrations ; enfin il y a ce fonds satirique que l'auteur n'a pu ni voulu trop atténuer, et qui lui a recruté bien des lecteurs. Toutefois, que M. de Cormenin en soit bien convaincu, ses meilleurs titres comme prosateur ne sont pas là : nous les trouvons dans les pages graves et pleines qu'il

a publiées sur des choses qu'il sait profondément. Quand il compose le *Discours sur la Centralisation*, il se place plus haut comme écrivain que lorsqu'il affiche des prétentions à une littérature sémillante.

Dans ces dernières années, les fumées démocratiques de M. de Cormenin ont commencé à se dissiper, et nous l'avons vu peu à peu reprendre ses premiers sentiments. En 1844, il publia la *Légomanie*, où il s'éleva contre l'initiative parlementaire, où il défendit la prérogative royale, à l'occasion du projet de loi sur le conseil d'état, se félicitant d'être d'accord sur ce point avec un très-haut et très-puissant personnage, où enfin il eut pour plusieurs ministres des paroles flatteuses. Ce langage était remarquable de la part de l'auteur des *Lettres sur la Liste civile*, qu'il avait appelées ses *Philippiques*. Que se passait-il donc dans l'esprit de M. de Cormenin? L'an dernier, il fit paraître *Oui et Non*. M. le cardinal de Bonald avait, dans un mandement, attaqué les libertés de l'église gallicane ainsi que le concordat, et le conseil d'état avait déclaré qu'il y avait abus dans le mandement de M. le cardinal. Alléguant qu'il n'était ni jésuite, ni janséniste, ni ultramontain, ni gallican, M. de Cormenin prit parti pour le cardinal contre le conseil d'état, et il demandait pourquoi, lorsque tout se dégrade, se flétrit et se meurt, il n'y avait d'indépendance que dans le clergé! Cette fois on se fâcha dans le parti démocratique, et ses journaux adressèrent de sévères remontrances à ce nouveau défenseur de l'église. Loin de tenir compte de ces réprimandes, M. de Cormenin s'en fit un prétexte pour pousser les choses à bout, et il publia une réponse qu'il intitula *Feu! Feu!* Ce fut une volte-face complète, une explosion de tout ce que la passion put suggérer au pamphlétaire offensé. « Il faut, s'écriait-il, que ces prétendus démocrates qui m'insultent sachent que je suis trop fier pour obéir à leurs caprices, et trop courageux pour ne pas leur dire la vérité. » Un pareil ton fit crever la tempête, et une nuée de petits écrits vint tomber sur M. de Cormenin. On vit paraître alors : *Feu contre Feu*, *Feu et Flamme*, *Eau sur Feu*, *Feu Timon*, *Paix! Paix! Boulet rouge*, etc. Quelle mêlée! Quel tapage! Dans tous ces pamphlets et dans d'autres encore, on criait à la trahison; on y démontrait que M. de Cormenin n'avait jamais été un vrai démocrate : c'était s'en apercevoir un peu tard.

M. de Cormenin devait renoncer aux opinions qui l'avaient séduit en 1850. Il avait vécu trop longtemps dans les idées d'ordre et de gouvernement, dans l'étude et dans l'application des lois, dans le respect des institutions monarchiques, pour ne pas quitter un jour le parti radical, auquel il n'avait prêté son talent et sa plume que dans l'espoir et en échange d'une popularité bruyante; mais pourquoi ce retour naturel à ses premières doctrines coïncide-t-il avec des exagérations d'une autre sorte? M. de Cormenin revient aux principes conservateurs de l'ordre social, et en même temps il se déclare l'adversaire du pouvoir civil; il n'a pour la société tout entière, pour la bourgeoisie comme pour la jeunesse, que des paroles d'injure et d'anathème; il écrit que la jeunesse *polke*, et que la bourgeoisie *ripaille*. Est-ce avec un pareil style que M. de Cormenin se flatte d'entrer à l'Académie française? Comment perdre à ce point toute mesure dans le langage, toute équité pour le fond des choses? M. de Cormenin a souvent répété qu'il avait un esprit indépendant : c'est vrai; mais cet esprit indépendant est mobile, irritable, ouvert à toutes les impressions, amoureux des applaudissements. Le petit écrit *Oui et Non* avait reçu des écrivains du clergé de vifs éloges; il y eut même un prélat qui appela M. de Cormenin un *homme providentiel et suscité d'en haut*. Louanges funestes,

brevage enivrant! Désormais M. de Cormenin n'écrira plus que pour être exalté par le clergé, comme il le fut pendant un temps par le parti radical; il a changé de public, nous pourrions dire de maître, et cette indépendance dont il se prétend si jaloux, il l'a encore une fois aliénée.

Puissions-nous nous tromper! M. de Cormenin est arrivé à une époque dans sa vie et dans sa renommée où il doit vouloir n'appartenir qu'à lui-même, et n'être l'instrument d'aucune faction, d'aucune coterie. Pour être nouvelles, les convictions religieuses de M. de Cormenin n'en sont pas moins sincères, nous le croyons. Nous ne dirons pas qu'il se fait le flatteur du clergé, après avoir été celui du peuple, parce que, dans ses *Entretiens de village*, il nous montre l'église comme le centre naturel de toutes les affections morales de la communauté villageoise. C'est au village que la religion est surtout sainte et belle; c'est au village qu'un curé aussi pauvre que ses rustiques paroissiens, une église souvent vieille et délabrée, un autel qui n'a d'autre parure que les fleurs des champs, donnent à la religion une incomparable majesté. C'est là que la religion, toujours bonne et salutaire, mérite l'amour et le respect de tous, des savants non moins que des simples d'esprit. Nous avons d'autres sentiments pour ceux qui, au nom du christianisme, excommunient leur pays, maudissent la science, la civilisation, et calomnient leur siècle pour l'effrayer de lui-même, pour en saisir l'empire.

Dans ses *Entretiens de village*, M. de Cormenin semble dire adieu au pamphlet. En 1854, plusieurs de ces entretiens villageois avaient paru sous le titre de *Dialogues de maître Pierre*. M. de Cormenin annonce qu'il les a refondus; la vérité est qu'il a supprimé complètement six dialogues qu'il avait consacrés, en 1854, au développement de ses principes démocratiques, et qu'il avait appelés dialogues *politiques* pour les distinguer de ceux qui suivaient sous le titre de dialogues *utilitaires*. Dans cette première partie, l'auteur traitait de la souveraineté du peuple et demandait un congrès national qui devait établir le gouvernement du pays par le pays; puis venaient des tableaux populaires, une scène avant les élections, une autre après la nomination du député; enfin maître Pierre allait au Palais-Bourbon pour y apercevoir le représentant de son endroit, M. Nicolas, auquel les ministres souriaient et tendaient la main. Aujourd'hui M. de Cormenin a fait disparaître tout cela, et son nouvel ouvrage, où se trouvent refondus les dix dialogues *utilitaires* de la première édition, nous offre quarante et un entretiens roulant sur des sujets qui se rapportent tous à la condition physique et morale du peuple des campagnes. C'est un livre pratique s'adressant à la raison de tous, écrit d'un style simple, clair et parfois excellent. Quelle différence avec la manière tourmentée de *Oui et Non*, de *Feu! Feu!* et même de *la Légomanie!* Il est sensible combien les derniers pamphlets de M. de Cormenin sont inférieurs aux premiers; ils offensent souvent le goût et la langue par un style prétentieux et contourné, par des associations, par des créations de mots qui doivent aujourd'hui causer de cuisants regrets à l'auteur, maintenant qu'il est d'un sens plus rassis.

Le succès légitime des *Entretiens de village* récompense M. de Cormenin de son retour à ces sujets graves et pratiques, à ces matières de législation et d'utilité sociale pour lesquels il est fait. Comme publiciste, M. de Cormenin a été et sera toujours un écrivain éminent: c'est comme publiciste et non comme pamphlétaire qu'il a des titres à une réputation sérieuse et méritée. Pour lui, le pamphlet n'a été qu'une fantaisie, un épisode; au fond, il n'a jamais eu les passions profondes et tenaces d'un vrai pamphlétaire démocrate; il jouait plutôt un rôle qu'il ne

donnait l'essor à des convictions intimes et lentement formées : aussi nous l'avons vu emprunter un nom pour mieux représenter le personnage qu'il avait adopté. M. de Cormenin s'est mis derrière Timon ; on eût dit qu'il ne voulait monter sur la scène qu'avec un masque sur la figure, comme les acteurs antiques. Que M. de Cormenin redevienne lui-même ; qu'après avoir beaucoup écrit, trop peut-être (1), il ne dissémine plus ses forces, mais que, les disciplinant avec sévérité, il ne nous donne plus que des témoignages incontestables d'un talent épuré. De cette façon, ses pamphlets, dont aujourd'hui le bruit expire, se trouveront encadrés entre les travaux de sa virilité et ceux d'une verte et féconde vieillesse.

Pendant que M. de Cormenin renonce à la popularité démocratique, M. Michelet la brigue ouvertement, et c'est par des pamphlets religieux et philosophiques qu'il espère la conquérir. Ce n'est pas aux questions proprement politiques que M. Michelet s'attaque ; il déclare même qu'il ne voudrait jamais entrer dans la vie publique. « Je me suis jugé, dit-il ; je n'ai ni la santé, ni le talent, ni le manement des hommes. » En revanche, dans la région des idées, il a une ambition illimitée, sans frein ; il s'enthousiasme avec une candide impétuosité pour des pensées qu'il croit neuves et puissantes. A l'âge où d'ordinaire on se calme, il s'emporte ; c'est un jeune homme de cinquante ans. Il a soif du bruit comme un débutant qui de sa vie n'aurait encore rien imprimé. Il donne à ses publications les titres qu'il croit les plus propres à attirer les chalands, de ces gros titres qui sautent aux yeux. L'an dernier c'était *le Prêtre*, aujourd'hui c'est *le Peuple*. Rien ne paraît à l'auteur assez vaste, assez retentissant, tant il est enflammé de zèle pour la propagation de ce qu'il appelle la vérité !

Ces passions si vives sont des plus respectables, car l'extrême bonne foi de l'écrivain en est tout ensemble la cause et la justification. Jusque dans ces dernières années, M. Michelet n'avait vécu que pour ses études et ses labeurs historiques ; des attaques, des calomnies absurdes, vinrent l'émouvoir ; peut-être eût-il dû les mépriser, il y répondit. Cette diversion appela l'attention de M. Michelet sur des questions auxquelles jusqu'alors il n'avait guère songé ; il les aborda avec l'ardeur d'un combattant qui cherche des armes contre ses adversaires, puis avec la joie d'un homme qui croit découvrir des vérités nouvelles. C'est ainsi que nous l'avons vu, dans son écrit du *Prêtre*, nous donner une édition un peu tardive de toutes les critiques qui, au xvi^e siècle et au xviii^e siècle, furent dirigées contre le catholicisme et contre l'église. Avec Luther ces critiques étaient nouvelles, avec Voltaire elles furent accablantes. Quand M. Michelet est venu les reproduire, le monde, les rapports réciproques de la religion et de la philosophie, tout avait changé.

Aujourd'hui la publication que M. Michelet a intitulée *le Peuple* témoigne d'une distraction plus forte du savant historien : là, il ne ressuscite plus ce qui fut écrit dans les trois derniers siècles ; il répète ce qui vient d'être dit autour de lui par des contemporains qu'il connaît, dont il apprécie le talent. Aussi n'avons-nous

(1) En 1836, la Société belge de librairie publia à Bruxelles quatre volumes ayant pour titre : *Libelles politiques, par M. de Cormenin, membre de la chambre des députés de France*. Dans cette collection étaient rassemblés non-seulement les pamphlets signés par M. de Cormenin, mais tous les articles qu'il avait écrits dans les journaux. Chaque libelle est précédé d'un argument. Le soin avec lequel ces arguments sont rédigés semble révéler une main paternelle.

pas à établir sur le fond de son livre des discussions auxquelles ici même nous nous sommes déjà livré. Parce qu'il plaît à M. Michelet d'isoler la bourgeoisie du peuple et de la condamner à une sorte d'impuissance morale, imposerons-nous à nos lecteurs l'ennui de revenir sur des débats épuisés ? M. Michelet, dans *le Peuple*, répète, avec quelques variantes, ce que M. de Lamennais avait écrit dans *le Livre du Peuple*. Nous signalâmes alors les erreurs du prêtre démocrate, et nous eûmes même à défendre nos critiques contre un écrivain célèbre dont la brillante intervention fut très-remarquée dans ce recueil. Toutes les questions que M. Michelet agite dans sa nouvelle publication d'une manière confuse ont été mainte fois, dans ces quinze dernières années, traitées, approfondies. Pour apporter son tribut, M. Michelet arrive bien tard. Avant lui, M. Buchez et son école avaient souvent imprimé que la France est la fraternité vivante, et que l'histoire de France est dans le monde la seule véritable histoire. La France est un devoir, nous avait dit M. Buchez ; M. Michelet écrit aujourd'hui que la France est une religion : l'analogie est évidente. Voici où les différences commencent. Si M. Buchez est catholique, M. Michelet ne l'est plus ; il ne veut maintenant d'autre religion que le culte de la France ; il ne reconnaît aujourd'hui que l'*incarnation de 89*, et Dieu n'a plus d'autre autel que l'autel de la patrie. Voilà une révélation négative des plus singulières. M. Michelet affirme que l'homme est surtout corrompu par la famille : cela n'est pas plus nouveau que vrai ; c'est une des propositions connues de certains socialistes. Enfin il n'est guère d'idée erronée, de paradoxe du livre de M. Michelet que nous ne puissions restituer aux véritables propriétaires.

La forme sauve-t-elle le fond ? Si M. Michelet n'a voulu que prendre note des pensées très-vagues qui lui ont traversé l'esprit à propos de toutes les questions auxquelles il a touché, nous conviendrons avec plaisir qu'il nous a déroulé une succession parfois assez piquante de sentiments et d'images. Naïveté, ironie maladroite, détails intimes, formules ambitieuses, lieux communs dégénéralisant en mensonges à force d'exagération, tout cela forme un chaos devant lequel l'esprit éprouve les impressions les plus contraires. Au moment où la raison est choquée, voici un élan d'âme qui vous remue, un trait d'imagination qui vous charme ; parfois aussi on croirait sentir des larmes dans les phrases entrecoupées et amères qui éclatent et retombent en pathétiques exclamations. Cependant M. Michelet proclame qu'il écrit pour le peuple. De bonne foi, que pourra comprendre et conclure l'homme du peuple en lisant péniblement l'ouvrage qui lui est destiné ? Saura-t-il s'il doit aimer la civilisation ou la haïr, quand il verra l'auteur gémir sur la disparition des sauvages de l'Amérique, sur le sort des Indiens Ioways, de ces races héroïques qui, selon M. Michelet, laissent une place vide dans le globe, un regret au genre humain ? Dans le monde de l'industrie, que faut-il penser des machines ? L'auteur les maudit, et cependant il reconnaît dans une note qu'elles sont nécessaires. Lequel vaut mieux, pour un pays, d'être pauvre ou d'être riche ? L'auteur fait presque un crime à l'Angleterre de son opulence, et à ses yeux la France a cet avantage moral, d'être un pays de pauvreté. Au milieu de tant de propositions contradictoires, bizarres, que croire, que penser ? M. Michelet, qui s'attache à nous prouver aujourd'hui, par de longues histoires de famille, qu'il est peuple plus que personne, ne sait pas instruire le peuple, il ignore comment il faut lui parler. En dépit de ses prétentions, il appartient toujours à la classe de ces malheureux bourgeois lettrés pour lesquels il a tant de dédain, et il en est d'autant plus, de cette bourgeoisie, qu'il y a souvent plus d'étrangeté et de re-

cherche dans la distinction de son talent littéraire. Il est un homme qui, en 1752, commença à publier un almanach qu'il destinait au peuple; il continua cet almanach pendant vingt-cinq ans, et il en vendait annuellement dix mille exemplaires. Le même homme eut l'idée de réunir tous les proverbes qui contiennent, comme on sait, la sagesse des nations, et il en composa un discours qu'il mit dans la bouche d'un bon vieillard. Ce discours fut reproduit par tous les journaux de l'Amérique; réimprimé en Angleterre en forme d'affiche, il eut deux traductions en France, où les curés en achetèrent un grand nombre d'exemplaires pour les distribuer à leurs paysans. Celui-là était vraiment du peuple, et il savait écrire pour lui.

La critique est l'épouvantail de M. Michelet. Dans maint endroit de son livre, il cherche à prévoir et à réfuter les objections qu'elle lui présentera. Il la redoute comme une ennemie, et c'est bien à tort. La critique ne montre-t-elle pas une sollicitude sincère pour son talent quand elle regrette le faux emploi qu'il en fait, quand elle compte les moments précieux qu'il dérobe à son *Histoire de France*? « J'ajourne mon grand livre, dit M. Michelet, le monument de ma vie. » Pourquoi? Quelle nécessité impérieuse exige un pareil sacrifice? Ni les circonstances ni la nature de son esprit ne provoquent M. Michelet à se faire pamphlétaire. Nous avons conseillé à M. de Cormenin de redevenir publiciste, nous conjurerons M. Michelet de rester historien. Il n'est pas sage, en avançant dans la vie, de vouloir accroître par des tentatives éphémères une renommée à laquelle dans d'autres temps on a su donner des fondements solides. Les plus belles époques de notre histoire attendent M. Michelet; qu'il y consacre toute la vigueur, toute la maturité de son talent, sans s'égarer davantage dans des épisodes au moins inutiles. La critique n'a pas l'espoir d'être entendue sur-le-champ de M. Michelet: trop de séductions en ce moment se pressent autour de lui; mais peut-être plus tard, dans ces heures de solitude et de recueillement où l'homme et l'écrivain ne sont plus qu'en face d'eux-mêmes, il regrettera d'avoir vécu si longtemps loin de l'histoire, *sa chère étude*.

C'est vrai: le pamphlet est chose séduisante. Songer qu'avec quelques pages on peut acquérir une immense popularité! Le procédé n'est-il pas expéditif, et le résultat admirable? Aussi que de gens ont fait des pamphlets, sans soupçonner le fardeau qu'ils se mettaient sur les épaules, sans voir dans quel temps, au milieu de quelle atmosphère ils vivaient! Avaient-ils les dons nécessaires pour réveiller l'indifférence publique? Quand vingt journaux chaque matin ouvrent leurs colonnes à tous les intérêts, à toutes les passions, êtes-vous sûr, si vous élevez à côté une tribune, de conquérir un auditoire? Qu'avez-vous à nous dire de vif, de nouveau, de triomphant? Ne savez-vous pas que pour se faire écouter un moment de tant d'hommes affairés, distraits, difficiles, ce ne serait pas trop de la verve d'Aristophane ou de l'éloquence du paysan du Danube? Les écrivains, quels qu'ils soient, démocrates ou monarchiques, religieux ou philosophes, qu'ils aient une réputation à commencer ou à compromettre, ne doivent pas oublier que, pour faire des pamphlets durables, il faut des circonstances et des talents extraordinaires.

ÉTUDES

SUR

LES ÉCONOMISTES.

II.

MALTHUS. 1

Tant que la philosophie du XVIII^e siècle demeura à l'état de théorie, elle donna le ton à l'Angleterre comme au reste de l'Europe ; mais, du jour où la révolution française devint menaçante, les esprits se divisèrent suivant la pente de l'intérêt personnel : une polémique aigre et turbulente sema sur tout le sol britannique des germes de discorde. Cette divergence d'opinions était fortement prononcée, il y a environ cinquante ans, au sein d'une honorable famille du comté de Surrey. Le chef de cette famille, homme de studieux loisirs, avait laissé flotter son esprit au courant des idées en vogue ; l'honneur que lui avaient fait David Hume et Jean-Jacques Rousseau en le visitant dans l'agréable manoir qu'il possédait à Rookery, près de Dorking, avait décidé de ses convictions ; ses sympathies étaient irrévoca-

(1) *Essai sur le principe de la population*, précédé d'une introduction par M. Rossi, d'une notice historique par M. Charles Comte, et avec des notes nouvelles de M. Joseph Garnier. — Un volume grand in-8^o. chez Guillaumin, 14, rue de Richelieu.

blement acquises à tout projet de réforme présenté au nom de la philosophie. De deux fils qu'il avait, le second, privé de sa part dans l'héritage paternel pour assurer la fortune de l'aîné, était entré dans les ordres, et desservait, en qualité de vicaire, une paroisse du voisinage. Celui-ci était disposé à défendre les vieilles institutions qui abritaient son existence. Ainsi, par un renversement d'idées assez remarquable, le vieux père était un novateur inconsidéré, le jeune homme un conservateur rigide et convaincu. Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'entre personnes dignes et réservées cet antagonisme n'avait aucune amertume. C'était simplement un thème de conversations intéressantes, un excitant pour les esprits.

Un recueil politique, fondé pour la propagation des idées révolutionnaires, fournissait un aliment périodique à la controverse. Ce recueil, intitulé l'*Examinateur* ou plutôt le *Chercheur* (*Inquirer*), avait pour écrivain principal William Godwin, non moins célèbre à cette époque par ses pamphlets démocratiques que par le beau roman qui est resté son titre légitime à la renommée. Parmi les articles qui firent sensation, on citait un *Essai sur l'Avarice et la Prodigalité*. C'était un cri de révolte contre les institutions humaines qui partout ont permis à un petit nombre d'individus d'enfouir ou de gaspiller les biens qui eussent assuré l'existence d'un très-grand nombre de leurs semblables : le fougueux novateur dénonçait les gouvernements comme complices et responsables des misères sociales, et terminait, suivant son habitude, par des anathèmes contre la propriété. Ces déclamations, retentissant au milieu du petit cercle de Rookery, semblaient un défi à l'adresse du jeune vicaire : il entreprit d'y répondre. Les arguments que lui fournirent ses méditations et ses études journalières prirent peu à peu la forme et les développements d'un livre. En 1798, un mince volume parut sous le titre d'*Essai sur le principe de la population*. Cette première édition, lancée timidement et sans nom d'auteur, était un essai véritable. Un groupe d'amis initiés aux conférences du presbytère savaient seuls que le petit volume était l'œuvre de Thomas Robert Malthus.

Né le 14 février 1766, Malthus pouvait avoir trente ans lorsqu'il prit la plume. Une bonne éducation, une jeunesse laborieuse et réfléchie, l'avaient suffisamment préparé à une lutte de ce genre. C'était un homme éclairé, non pas un érudit. Quoiqu'il ait porté plus tard le titre de professeur d'histoire au collège de la Compagnie des Indes orientales, la partie historique de ses écrits n'annonce pas en ce genre un savoir original. Il se contentait de puiser aux sources consacrées. Montesquieu, Hume, Wallace, les économistes Price, J. Stewart et Adam Smith, furent, de son aveu, ses seuls auxiliaires pour sa première édition. Plus tard, il interrogea les statisticiens, les voyageurs. Il parcourut lui-même plusieurs contrées de l'Europe. Au surplus, ce qui aurait pu lui manquer du côté de l'érudition était amplement compensé par la clairvoyance et la subtilité de son esprit. Sa force consistait dans une puissance d'analyse et une rigidité d'argumentation vraiment extraordinaires. En possession d'un fait vrai, il le formulait en axiomes et le poussait jusqu'aux extrémités les plus désolantes, avec un calme tellement imperturbable, qu'on était tenté de le prendre pour de la sécheresse de cœur.

Le petit livre anonyme fit assez de bruit pour que son auteur devint en peu de temps un homme célèbre. La vie entière de Malthus se trouva dès lors engagée à la défense du *principe* auquel la voix publique associa son nom. L'œuvre primi-

tive, enrichie sans relâche de faits et d'arguments à l'appui, prit un développement considérable qui ne s'arrêta qu'à la cinquième édition anglaise, celle de 1817 (1), dont le texte a été suivi pour la présente traduction. Ainsi, *l'Essai sur le principe de la population* représente un labeur de vingt années. Jamais thèse scientifique n'excita une émotion plus générale, plus profonde, plus durable. On compterait, en Angleterre seulement, plus de vingt ouvrages de longue haleine destinés à la réfuter, et une soixantaine de ces articles de *revues* anglaises qui sont encore des livres. D'un côté, des admirateurs passionnés élevaient Malthus au rang de ces hommes de génie qui ont révélé au monde une des grandes lois de la nature; d'un autre côté, des protestations haineuses attachaient au nom de l'impassible philosophe une sinistre popularité.

Un livre lu et discuté par toutes les classes, divinisé et maudit, était-il donc une de ces œuvres d'art et de passion qui se recommandent par une belle ordonnance et l'ardeur sympathique du style? Aucunement. Malthus, qui avait trop de candeur pour se parer d'une modestie menteuse, confessait la vérité lorsqu'il disait dans sa préface : « C'est volontairement que je renonce à toute prétention d'auteur relativement à la forme de la composition. » De son propre aveu, son art consistait à revenir sans cesse sur l'axiome principal, à le répéter sous toutes les formes chaque fois que l'occasion l'y invitait. Son livre, entassement de matériaux autour d'une idée fixe, est verbeux, confus et démesurément long. La lecture suivie et complète en deviendrait fatigante, les recherches même n'y seraient pas faciles sans les soins intelligents des nouveaux éditeurs.

Le point capital pour la fortune d'un écrivain, c'est d'arriver à propos. Malthus eut ce bonheur. Au moment où l'aristocratie anglaise chancelait du coup qui avait renversé celle de notre pays, Malthus se présenta comme le théoricien du torysme, l'économiste des privilégiés (2). A la vague furie des novateurs, il opposa un système exact dans ses généralités, d'une trame habile et solide. On répétait depuis un siècle à la multitude que le despotisme des aristocraties, les abus des gouvernements, sont les seuls obstacles à l'accroissement illimité comme au bonheur du genre humain. En réponse à ces accusations, Malthus venait dire : — L'espèce humaine a tendance à multiplier plus rapidement que la nourriture sans laquelle elle ne peut vivre; elle est douée d'une vertu prolifique illimitée, tandis que la production des substances nutritives a pour limites infranchissables l'étendue et la fertilité du domaine de chaque nation. Une population placée dans des circonstances très-favorables peut doubler en peu d'années, en vingt-cinq ans, par exemple, comme dans les États-Unis de l'Amérique du Nord; il est même arrivé que la période de doublement n'excédât pas douze à quinze années (3). Quelle que soit, au contraire, l'énergie humaine, la somme des denrées ne saurait être augmentée que peu à peu, et bientôt on atteindrait le terme où l'espoir d'une augmentation deviendrait chimérique. Ainsi, pour matérialiser le principe au moyen des chiffres, tandis que la tendance de l'espèce humaine est de s'accroître suivant une progression algébrique, c'est-à-dire par nombres qui procèdent en se

(1) Cette édition a été publiée à Londres en 5 volumes in-8°.

(2) Par ses relations personnelles, Malthus appartenait au parti whig; mais son livre a été chaleureusement adopté par toutes les nuances du parti conservateur.

(3) On assure que les classes noires des États-Unis, infiniment mieux traitées que les esclaves de nos colonies, ont fourni des exemples de ce doublement phénoménal.

doublant comme 1 — 2 — 4 — 8 — 16, etc., les objets destinés à la nourriture de l'homme ne peuvent jamais être accrus que dans l'ordre arithmétique, c'est-à-dire suivant la progression simple des nombres, comme 1 — 2 — 3 — 4 — 5, etc. Il saute aux regards que, dès le troisième terme de la progression, le nombre des hommes est déjà en disproportion avec la masse des aliments. Or, comme on ne peut vivre qu'à la condition de se nourrir, il faut que ceux à qui manqueront les aliments périssent. La Providence, qui les condamne à la mort, n'a pas d'autres moyens de rétablir l'équilibre entre le nombre des bouches affamées et celui des rations disponibles. Quand la mort viendra, elle frappera de préférence dans la foule ceux que les privations auront déjà affaiblis.

Tel est le fameux *principe* de Malthus. La conclusion politique qui en ressort est évidente : l'impitoyable logicien ne chercha pas à l'atténuer. S'il est dans les lois de la nature que la multiplication des hommes soit toujours disproportionnée avec celle des aliments, la misère du plus grand nombre est une fatalité contre laquelle il est ridicule de se révolter. Les efforts pour améliorer les lois, la critique des actes politiques, ne servent plus qu'à irriter un mal sans remède. « La cause principale et permanente de la pauvreté a peu ou point de rapport avec la forme du gouvernement. » Toute réforme qui aurait pour but une répartition plus fraternelle des biens sociaux est chimérique, puisque avec l'aisance générale la population croîtrait inévitablement au point de déterminer une pénurie générale. Qu'on cesse donc de déclamer contre l'égoïsme des privilégiés et l'incurie des gouvernements. Les souffrances des pauvres n'ont qu'une cause, cette puissance prolifique qu'ils ne savent pas contraindre. Il n'y a qu'un seul remède à leurs maux, et ce remède dépend d'eux : il faut qu'ils apprennent à dominer leurs instincts sensuels, qu'ils mettent au monde un moins grand nombre d'enfants.

Une autre conséquence du même principe était de nature à faire sensation en Angleterre, parce qu'elle touchait à un abus généralement senti. On se rappelle ce passage de Malthus mille fois cité : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille ne peut pas le nourrir, ou si la société ne peut utiliser son travail, n'a pas le *moindre droit* à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre. *Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de couvert mis pour lui.* La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre cet ordre à exécution. » Cette phrase, qu'on peut lire dans la seconde édition de 1803, a été retranchée dans les éditions postérieures : la pudeur publique en a commandé le sacrifice. On pouvait supprimer les mots, mais non le sentiment qui est l'âme de l'ouvrage. Si la peine de mort est prononcée contre ceux qui ont le tort de n'avoir ni argent ni travail, pourquoi s'épuiser dans une lutte contre la fatalité ? pourquoi ruiner le pays pour mettre le couvert de ceux que la nature n'a pas conviés à son festin ? L'inflexible Malthus fut donc le premier à protester contre la charité légale, c'est-à-dire l'assistance accordée aux indigents comme un droit, et au moyen d'un impôt prélevé sur les classes fortunées. Ce genre de charité, n'étant, selon lui, qu'un encouragement à la population, aggrave le mal au lieu de le guérir. « Il faut, dit-il en développant sa pensée avec une incroyable dureté de paroles, il faut désavouer publiquement le prétendu droit des pauvres à être entretenus aux frais de la société. A cet effet, je proposerais une loi portant que l'assistance des paroisses serait refusée aux enfants nés d'un mariage contracté plus d'un an après que cette loi aurait été promulguée, et à tous les enfants illégitimes nés deux ans après la même époque. » Il n'était pas

difficile de propager une telle conviction dans un pays où le paupérisme est une plaie mortelle. Plusieurs hommes d'état se concertèrent pour obtenir la révision de l'ancienne loi des pauvres. *L'Essai sur la population* leur parut un excellent manifeste pour cette campagne parlementaire, et ils provoquèrent cette réimpression de 1817, qui fut le dernier mot de Malthus. La proposition ne fut admise qu'en 1854, après quinze ans de luites contre d'anciens et honorables préjugés : elle ne réalisa pas à la rigueur les idées du théoricien, On garda une juste limite en conservant de la charité légale ce qui est indispensable au soulagement de l'infortune, sans fournir un excitant à la pullulation des pauvres. La taxe fut considérablement allégée, sans accroissement apparent de la misère publique. La pensée de Malthus domina cette réforme, et la majorité du pays lui sut gré du résultat. La même influence ne se fit pas sentir en Angleterre seulement. Une vive critique des établissements de bienfaisance, et surtout des hospices d'enfants trouvés, retentit dans tous les états européens, et, parmi les administrateurs, il y a tendance presque générale aujourd'hui à modifier les vieilles traditions de la charité catholique.

On conçoit maintenant l'autorité de Malthus parmi ceux qui ont charge de gouverner les peuples, et la répulsion instinctive qu'il a causée dans la foule. Il y eut un moment où la crainte d'une population surabondante troubla beaucoup d'esprits. De graves économistes demandèrent qu'on avisât aux moyens de réduire le nombre des mariages. Des mesures en ce sens furent prises dans diverses parties de l'Allemagne, comme s'il suffisait de mettre obstacle à l'union légitime des pauvres pour empêcher leurs rapprochements. Il y avait plus de logique chez ce digne conseiller saxon, du nom de Weinhold, qui, dans un gros livre publié à Halle en 1827, proposa un remède de nature à donner à la société d'excellents chanteurs plutôt que de bons citoyens. Un autre système, qui peut-être n'est qu'une réfutation ironique de celui de Malthus, a fait du bruit en Angleterre il y a six ans seulement. L'auteur, déguisé sous le nom de Marcus, proposait l'*asphyxie sans douleur*, c'est-à-dire la faculté, accordée aux parents qui croiraient avoir déjà assez d'enfants, d'étouffer les autres dans une boîte au moyen du gaz carbonique.

Plaçons-nous à notre tour en présence de ce redoutable problème de la population, en nous gardant, s'il est possible, du vertige auquel on s'expose quand le regard plonge au fond d'un abîme. Essayons de démêler, avec l'impartialité scientifique, ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de suspect dans les principes du philosophe anglais.

L'originalité de Malthus ne réside pas dans cet axiome, que la population a pour limites la quantité de nourriture disponible. Ce fait, que le simple bon sens laisse entrevoir, avait déjà été énoncé par Quesnay, Montesquieu, Franklin, et plusieurs autres économistes moins connus. Mirabeau père en avait même tiré une conséquence bien supérieure aux préjugés de son temps, puisqu'elle répondait au principal grief opposé par les philosophes aux ordres monastiques. « Les célibataires, disait *l'ami des hommes*, accroissent la population d'un état loin de lui nuire, si à la contrainte du célibat est jointe quelque autre sorte d'institution qui les oblige à vivre de peu et à ne point faire de consommations inutiles. » La thèse propre à Malthus consiste dans la prétention de démontrer que les hommes se multiplient *toujours* au delà de leurs ressources, et que l'excédant *inévitabile* de la population devient la cause fatale, irremédiable, des souffrances et de la mort prématurée du plus grand nombre.

Ce point de vue, tout à fait nouveau dans la science, était en opposition formelle avec les idées généralement admises. Jusqu'alors les hommes d'état avaient été d'accord avec les moralistes pour favoriser indéfiniment l'accroissement des peuples. En parcourant les dissertations des anciens casuistes sur l'œuvre de chair, et notamment le lubrique traité du jésuite Sanchez de *Matrimonio*, on découvre aisément que, dans l'appréciation des cas de conscience, ils mesurent la culpabilité des actes obscènes suivant le préjudice qui en peut résulter pour la propagation de l'espèce. Persuadés, comme tout le monde, que les états les plus peuplés doivent être les plus prospères, les érudits attribuaient la splendeur des cités antiques au nombre incomparable des habitants, et ils apportaient dans le dénombrement des peuples anciens une exagération dont la critique moderne a fait justice. A les en croire, l'Égypte, sous Sésostri, eût compté 34 millions d'habitants ; la Grèce, à l'époque florissante, 17 millions ; l'Italie avec les îles, 70 millions ; la Gaule plus de 40 millions. L'auteur des *Lettres persanes* alla jusqu'à dire que le monde connu des anciens avait été cinquante fois plus peuplé que de son temps. La comparaison était humiliante pour les modernes. On se demandait avec inquiétude si l'Occident épuisé n'allait pas redevenir un désert. A l'exemple de Louis XIV, qui exemptait de l'impôt les chefs de famille nombreuse, plusieurs gouvernements prirent des mesures pour ranimer les sources de la reproduction. Il y eut même un moment d'effervescence philanthropique où il fut de mode de contribuer par des bonnes œuvres à la multiplication des citoyens. Vers 1754, à l'occasion de la naissance d'un prince, M^{me} de Pompadour dota et maria dans ses terres toutes les filles nubiles. Ce caprice était un ordre pour les courtisans : un assez grand nombre de mariages furent ainsi faits par les seigneurs et les riches bourgeois, et un statisticien calcula que la fantaisie de M^{me} de Pompadour devait, en moins d'une génération, enrichir le pays de 15 à 16 mille citoyens. En 1797, une année avant la publication de Malthus, Pitt proposa à la chambre des communes d'encourager par des gratifications les ménages qui compteraient beaucoup d'enfants.

« Ayant trouvé l'arc trop courbé d'un côté, dit Malthus, j'ai été porté à le trop courber de l'autre, dans l'espoir de le rendre droit. » Chaque pays désire voir augmenter le nombre de ses habitants : démontrer que les encouragements donnés à la population sont presque toujours une imprudence, c'était produire un fait aussi vrai qu'il était nouveau ; c'était rendre aux sociétés un service incontestable.

Si la loi sur laquelle la démonstration repose est exacte, pourquoi s'est-elle si rarement réalisée ? Si la force génératrice des hommes est si grande, pourquoi le monde est-il si peu peuplé ? En admettant les estimations les plus fortes, on peut à peine élever à un milliard le nombre des hommes répandus aujourd'hui sur la terre. Or, avec cette faculté attribuée à l'espèce humaine de se doubler en moins d'un quart de siècle, sait-on combien il faudrait de temps pour qu'un milliard d'êtres humains sortissent d'un seul couple ? Trente générations, sept siècles et demi. En supposant qu'il ne fût plus resté sur terre, à la naissance de Jésus-Christ, qu'un seul homme et qu'une seule femme, et que leur descendance se fût augmentée dans la mesure dont les États-Unis ont donné l'exemple au monde, la terre eût été aussi pourvue d'habitants à l'avènement de Charlemagne que sous le règne de Louis-Philippe. Si, par un caprice d'imagination, on continuait la progression jusqu'à nos jours, on arriverait à des nombres tellement impossibles, que les expressions manqueraient pour les énoncer.

En réponse à cette objection fondamentale, qu'il était facile de prévoir, Malthus avait à expliquer comment il se fait que l'humanité entière, dont les souvenirs remontent au moins à six mille ans, soit moins nombreuse que ne le serait une seule famille livrée pendant huit siècles à son expansion naturelle. C'est que des obstacles tout-puissants, que des causes de destruction, providentielles peut-être, compriment le développement normal de l'espèce. Malthus distingue deux sortes d'obstacles : les uns *préventifs*, ce sont ceux qui préviennent la naissance des enfants ; les autres *destructifs*, c'est-à-dire qui abrègent l'existence des êtres qui ont vu le jour. Le premier de ces empêchements n'a pu avoir qu'un effet très-limité, comparativement à l'action des obstacles destructeurs. La continence volontaire, la crainte de mettre au monde plus d'enfants qu'on n'en pourrait nourrir, suppose une prévoyance, une force morale, qui n'ont jamais été que des exceptions dans l'humanité. Quant aux causes de destruction prématurée, à quoi servirait d'en dresser l'inventaire ? Il suffit de signaler le *vice* et la *misère* comme les deux sources empoisonnées d'où sortent tous les fléaux mortels.

La moitié du livre de Malthus est consacrée à la recherche des causes qui ont retardé la multiplication de l'espèce humaine dans les diverses contrées de la terre, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Cette compilation, faite sans art et avec une médiocre érudition historique, excite néanmoins une vive curiosité. Quel tableau on eût pu composer avec une plume exercée et un cœur ému ! De l'ensemble des faits recueillis par Malthus, il ressort avec évidence que partout les fléaux meurtriers ont eu pour cause véritable ou cachée l'insuffisance des aliments. Les grandes perturbations qui ont pour résultat l'anéantissement d'une multitude d'hommes, révolutions sociales, conquêtes, épidémies, habitudes vicieuses, régime malfaisant, n'arrivent jamais que lorsque des inquiétudes ou des privations réelles au sein d'une société y font sentir la nécessité d'un changement. Les peuples souffrants s'agitent alors comme les malades sur leur lit de douleur, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une situation supportable. Plaçons-nous, avec Malthus, à ce point de vue, pour observer le développement de l'humanité : si le spectacle est triste, il est plein d'instruction.

Je conçois que la population ait été très-considérable dans certaines parties de l'ancien monde, où régnait le système des castes, telles que les monarchies primitives de l'Asie centrale, l'Inde, l'Égypte. Le propre de cette organisation est d'assurer la subsistance de toutes les classes. Les castes supérieures, vouées à la guerre ou à la direction intellectuelle, ont le privilège de vivre aux dépens des autres. Les castes serviles, condamnées héréditairement à la culture des terres, ont, pour salaire de leur labeur, la certitude de trouver leur nourriture sur la glèbe où elles sont attachées (1). Cette sécurité générale devient une incitation irrésistible à la procréation ; mais les terribles correctifs signalés par Malthus ne tardent pas à agir. Arrive une époque où la multitude des habitants se trouve en disproportion avec les ressources alimentaires. Obligé de se contenter d'une moindre part, chacun des consommateurs s'habitue peu à peu à une nourriture moins abondante et moins saine. L'influence d'un régime malfaisant se manifeste par un affaiblissement général de la race, par une prédisposition organique aux maladies funestes. Il suffit d'une mauvaise récolte pour déterminer la famine, qui amène toujours

(1) L'individu trouvait dans le régime primitif des castes beaucoup de garanties que n'offrit plus l'esclavage personnel, où l'esclave dépendait du caprice d'un seul maître.

l'épidémie à sa suite. En somme, sous le régime des castes, à mesure que les classes inférieures deviennent nombreuses, elles s'abâtardissent pas d'affreuses privations. Quant aux castes nobles, elles doivent être ordinairement pauvres, parce que le produit brut de la terre, à peine suffisant pour les trop nombreux travailleurs qu'il faut nourrir, ne laisse aucun produit net qui permette aux propriétaires de capitaliser.

Il ressort des remarquables travaux de la critique contemporaine que les populations ont été beaucoup moins considérables dans le monde gréco-romain qu'on n'avait été disposé à le croire jusqu'à nos jours. La difficulté de maintenir le nombre des citoyens en rapport avec les ressources de la république a été une vive préoccupation pour les législateurs de l'antiquité. La seule mesure qu'ils eussent à conseiller était horrible. Non-seulement ils permettaient de tuer les enfants qu'on ne voulait pas élever, mais ils exigeaient le meurtre en beaucoup de cas. Le cœur se serre quand on pense que cette coutume a été générale avant le christianisme, et qu'elle est encore tolérée dans les pays où le christianisme n'est pas souverain. De ces pauvres petites créatures dont on étouffa le premier souffle, de celles qui périrent de froid et de faim, de celles dont les premiers cris, appelant une mère, n'ont attiré que la dent du loup ou l'ongle du vautour, il y en eut des milliards ! Eh bien ! tout porte à croire que cet affeux remède eut un résultat contraire à ce qu'on en attendait. Le principal empêchement au mariage, c'est la crainte de se créer un embarras en mettant au monde des enfants. La permission de tuer les nouveau-nés, en levant cette crainte, encourage les rapprochements des sexes, et procure l'existence à une multitude d'enfants dont le plus grand nombre est sauvé de la mort par la tendresse maternelle. Pour découvrir les causes qui ont empêché un trop grand accroissement de la population dans les sociétés grecque et romaine, il faut se souvenir que la plupart des hommes étaient esclaves, et que les races s'éteignent dans l'esclavage au lieu de s'y multiplier. Au sein des classes libres, l'habitude des mariages tardifs a été un grand obstacle à la reproduction des citoyens. Aristote conseillait le mariage à l'âge de trente-sept ans pour les hommes. Chez les Romains, on retardait l'époque de l'union légitime, destinée à perpétuer la famille, jusqu'aux derniers temps du service militaire, c'est-à-dire entre quarante et cinquante ans. Les belles années se passaient en débauches dans la société des courtisanes infécondes. L'agglomération des propriétés rurales pour former de grands domaines improductifs, la ruine de la petite culture par la spoliation des cultivateurs libres, affamèrent l'Italie au point de la dépeupler. Les historiens ont expliqué par ce dernier abus la chute de la république romaine.

L'extrême misère des basses classes sous le régime féodal avait donné à croire jusqu'ici que la population était très-faible pendant cette période. Un savant judiciaire, M. Dureau de La Malle, a établi au contraire que la France devait contenir un plus grand nombre d'hommes sous Philippe de Valois que de nos jours. Son calcul, basé sur les rôles des contributions de cette époque, me semble admissible. C'est que le régime féodal reproduisait à certains égards le phénomène déjà signalé à l'occasion des castes égyptiennes. Les serfs, inhabiles à posséder, avaient de droit la subsistance assurée sur la glèbe où ils végétaient, et cette sécurité suffisait pour les inciter à une procréation désordonnée. Il dut arriver souvent qu'un fief, obligé de nourrir un plus grand nombre d'ouvriers que ne le comportaient les nécessités de la culture, ne laissât plus qu'un produit net insuffisant pour le seigneur. Les embarras, les souffrances causées par un tel état de choses, hâtèrent,

à n'en pas douter, la transformation du système féodal. Lorsque avec l'affranchissement des communes commença l'époque de la liberté responsable d'elle-même et de la concurrence industrielle, la population, plus riche, plus digne, plus réellement forte, dut en effet se trouver moins nombreuse. Il est certain que l'Europe, prise dans son ensemble, était très-faiblement peuplée à la fin du moyen âge, et surtout après les grandes commotions politiques et religieuses qui préparèrent l'âge moderne.

Avec le XVIII^e siècle commence, pour les nations occidentales, une période de progrès matériels qui se manifestent surtout par l'accroissement des populations ; mais, avant de constater et d'expliquer cette tendance nouvelle de l'Europe, il faut jeter un regard sur les autres parties du monde pour y compléter la vérification des axiomes de Malthus.

La plus grande et la plus belle portion du globe, l'Asie, à laquelle les géographes modernes attribuent plus de 600 millions d'âmes, est loin d'être peuplée proportionnellement à son étendue et à l'immensité de ses ressources. Trois contrées seulement possèdent une population compacte, l'Inde, la Chine et le Caucase. Dans l'Inde anglaise, les castes inférieures sont condamnées à une abjection héréditaire dont le résultat est de multiplier les naissances avec un aveuglement brutal. L'abstinence étant recommandée dans ce pays comme la plus grande des vertus, la limite des subsistances y a été abaissée jusqu'au point où chacun n'absorbe que ce qui est rigoureusement nécessaire pour entretenir le souffle de la vie. C'est ainsi qu'une nation de plus de 120 millions d'âmes fléchit exténuée sous le joug de quelques milliers d'Européens.

La Chine et le Caucase justifient une remarque que je viens de faire à l'occasion de l'infanticide chez les anciens. Ce crime, quoique permis par la loi mahométane, n'est fréquent en Asie que dans les deux contrées que je viens de nommer : ce sont précisément celles où l'excès de population devient un embarras. Dans le Caucase, l'usage de tuer les enfants malades, ou de vendre la plupart des autres comme esclaves, n'empêche pas les montagnards d'être assez nombreux pour lutter contre toutes les forces de la Russie (1). Ce droit de vie et de mort sur leurs enfants, auquel ils ne veulent pas renoncer, est même une des causes principales de la guerre. En Chine, où l'excès de la population cause une misère affreuse, on a repoussé la vaccine précisément parce que la petite vérole dispense assez souvent de l'infanticide. Il ressort néanmoins d'une proclamation d'un gouverneur de Canton, en date de 1838, que peu de Chinois n'ont pas à se reprocher d'avoir détruit quelques-uns de leurs enfants. Il blâme surtout « l'usage de noyer les petites filles, qui est commun aux riches comme aux pauvres. » La débauche, affranchie de tout frein, multiplie les naissances à tel point que le nombre des enfants conservés demeure assez considérable pour encombrer les voies sociales. Ces mêmes hommes, si cruels pour leur progéniture, sont d'une piété exemplaire pour leurs ascendants. Les soins que les fils-prodigent aux pères et mères diminuent considérablement la mortalité des vieillards : c'est là sans doute une cause de l'exubérance de la population.

Quant aux autres contrées de l'Asie, dont plusieurs ont alimenté jadis des na-

(1) La population du Caucase est évaluée, par M. Hommaire de Hell, à 2 millions d'âmes pour 5.000 lieues carrées environ. C'est une proportion très-considérable, eu égard à l'état social des belliqueux montagnards et à la nature du sol.

tions florissantes, leur état social depuis quelques siècles explique suffisamment leur dévastation. Chez les nomades de la haute Asie, la nécessité de changer de campement pour remplacer les pâturages qui s'épuisent est une cause permanente de guerre. Le brigandage est le seul métier que ces hommes jugent digne d'eux ; les femmes, sur qui retombe le poids des travaux utiles, vivent dans une servitude laborieuse peu favorable à la fécondité. L'extinction graduelle des races ottomanes, au milieu des plus beaux pays de la terre, a deux causes bien évidentes, le despotisme sous lequel elles vivent et la polygamie. J'incline à croire que l'orgueilleux espoir d'obtenir des armées inépuisables et de conquérir le monde eut autant de part que la sensualité à l'institution de la polygamie. Le résultat obtenu a démenti ce qu'on attendait. Il est prouvé que les familles chrétiennes de la Turquie ont plus d'enfants que celles où règnent plusieurs femmes. On dit même que, sous l'influence de la polygamie, les naissances féminines sont deux ou trois fois plus nombreuses que celles du sexe masculin. Ce phénomène, dont la physiologie peut donner raison, semble indiquer que les mahométans altèrent leur énergie virile par la prodigalité de leur amour. Un autre effet de la polygamie est de neutraliser la classe pauvre, qui est naturellement la plus féconde. La beauté, en Turquie, étant le seul titre, la seule dot qu'on exige des femmes, les plus belles, quelle que soit leur origine, entrent dans le sérail des riches comme épouses ou comme esclaves. Les pauvres, qui n'ont pas le moyen d'acheter les belles étrangères, sont réduits à vivre dans le célibat, ou à se contenter des femmes les moins attrayantes de leur pays.

Dans certaines contrées peu favorisées de l'Asie, et dans beaucoup d'îles de la mer du Sud, la crainte des calamités qu'amène un surcroît de population a inspiré des coutumes bizarres et dégradantes. Sur quelques côtes stériles du Malabar, il est d'usage que plusieurs hommes s'attachent, sans mariages réguliers, à une seule femme. Sous l'âpre climat du Thibet, tous les frères, après avoir mis en commun les biens de la famille, s'entendent pour n'avoir qu'une seule épouse. Ce code matrimonial a limité la population à deux millions d'âmes sur un plateau plusieurs fois grand comme la France. Si la statistique pouvait appliquer ses observations à ce singulier état social, elle constaterait sans doute des effets contraires à ceux de la polygamie, c'est-à-dire que les naissances de garçons y seraient plus fréquentes que celles des filles. Dans beaucoup d'îles de la mer du Sud, où la crainte de la famine est permanente, il règne une effroyable lubricité qui suffirait à comprimer l'essor naturel de la population, sans recourir à la pratique de l'avortement, qui est souvent recommandée par les lois. Même parmi les enfants conservés, la mortalité doit être effrayante au sein de cette promiscuité, où l'instinct de la famille, où la tendresse paternelle ne peuvent se produire, où l'amour est dépouillé de toutes ses illusions, où l'émotion de la jalousie n'existe pas plus que le sentiment de la pudeur.

Il n'est pas moins triste de comparer le nombre des habitants de l'Afrique à celui que cette magnifique contrée pourrait nourrir. C'est encore l'insuffisance des aliments qui comprime l'expansion des races noires. L'habitude qu'ont les négresses de prolonger l'allaitement de leurs enfants jusqu'à l'âge de trois ans, sans doute à défaut d'autre nourriture, abrège la période de leur fécondité. Pourquoi des contrées d'une fertilité prodigieuse ne sont-elles que des solitudes désolées ? La chasse aux esclaves, horrible spéculation qui semble passée dans les instincts des races africaines, empêche toute culture régulière, tout essai d'industrie paci-

fique, toute mesure de prévoyance. Le brigandage produit la famine, et la famine nécessite le brigandage, cercle infernal où dépérissent dans d'affreuses tortures des millions de créatures humaines.

A l'exception des lieux colonisés par les Européens, l'Amérique elle-même n'est encore qu'un désert. Il y a dans le sud des forêts de deux ou trois cents lieues qu'on pourrait traverser sans rencontrer un homme. Les misères de l'état sauvage où languissent la plupart des indigènes expliquent cette dépopulation. Si peu nombreuses que soient ces peuplades, elles ne savent jamais assurer leur subsistance au milieu d'une nature splendide. Leur imprévoyance n'est comparable qu'à leur inertie. Pendant la saison des fruits ou de la chasse, ils se gonflent d'aliments; viennent les mauvais jours, ils réaliseront ce qui n'est heureusement qu'une métaphore dans la bouche de nos pauvres : ils se serreront le ventre. Ces variations de régime dégradent leur constitution; la maladie, contre laquelle ils ne réagissent pas moralement, les abat presque à coup sûr. Qu'on ajoute à ces causes de destruction l'absence des sentiments de famille, la servitude de la femme, le mépris de l'enfance, la malpropreté, les guerres, l'anthropophagie, et on restera épouvanté du chiffre auquel il faudrait abaisser la durée moyenne de la vie au sein de ces peuplades. Loin de pouvoir se développer suivant les lois naturelles de notre espèce, elles sont condamnées à disparaître totalement : la compression exercée sur elles par les colonies européennes ne doit être qu'un décret de la Providence. A vrai dire, la misère et la dégradation de l'état sauvage sont telles, qu'il n'y a pas à s'apitoyer sur l'anéantissement prochain de ces races maudites.

Nous comprenons maintenant pourquoi le globe est si peu peuplé malgré la force de procréation départie à l'homme. En Europe jusqu'aux temps modernes, et dans le reste du monde jusqu'à nos jours, nous avons vu l'essor des peuples étouffé par l'impuissance où ils ont été d'accroître leurs aliments, et si, par exception, quelques races sont devenues populeuses, ce n'a été qu'en se soumettant à un régime insuffisant et malsain, en se laissant abâtardir par des privations douloureuses; mais avec le xviii^e siècle commence pour l'Europe une ère nouvelle dont on n'a pas assez constaté les bienfaits. L'augmentation du nombre des hommes et la satisfaction de leurs besoins deviennent le but d'une science nouvelle. Il s'élève entre les gouvernements civilisés une vive émulation pour améliorer le sort matériel des peuples. L'impulsion donnée à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, multiplie les ressources de chaque pays; en même temps, une police plus vigilante protège les citoyens; l'assainissement des villes conjure les épidémies. La vie humaine devient plus facile et plus longue. Cette révolution pacifique, je le répète, mérite de faire date dans l'histoire de l'humanité. Réclamons-en le principal honneur pour notre pays. Ce sont surtout les philosophes français du xviii^e siècle qui ont commandé aux gouvernements le respect pour la vie des hommes; c'est leur philanthropie sincère, quoi qu'on en dise, qui a inspiré les *économistes* français, les premiers maîtres de la science; c'est leur souffle qui a donné la vie aux plus nobles ouvriers de la réforme sociale, aux législateurs de l'assemblée constituante, la plus grande des assemblées politiques, parce qu'elle fut la plus désintéressée et la plus ardente pour le bien.

Fécondées par ces influences, presque toutes les nations européennes sont depuis un siècle en voie de développement, et, malgré des misères que je suis loin de dissimuler, chaque pays pris en masse trouve moyen de proportionner ses ressources au nombre toujours croissant de ses habitants. Il y a trente ans, Malthus

prophétisait, avec une sorte de joie pour sa patrie, un amoindrissement de la population. Quelle eût été son épouvante, s'il avait pu vivre jusqu'en 1841, pour comparer, comme je vais le faire, les cinq derniers recensements décennaux !

	1801.	1811.	1821.	1831.	1841.
ANGLETERRE, GALLES ET ÉCOSSE. . . . }	10,942,646	12,609,864	14,591,651	16,557,598	18,659,865
IRLANDE	»	»	6,801,827	7,767,401	8,205,000
			<u>21,195,458</u>	<u>24,504,799</u>	<u>26,864,865</u>

Ainsi, la population des trois royaumes est à peu près doublée depuis un demi-siècle. Une progression moins prodigieuse, mais assez rapide encore pour causer des inquiétudes, est signalée dans les autres contrées de l'Europe. La France, qui ne comptait pas plus de 25 millions d'âmes sous Louis XV, en alimente plus de 54 millions aujourd'hui. L'accroissement a été de 14 pour 100 dans les vingt années qui ont précédé 1856. Depuis la pacification générale, la Prusse a vu augmenter le nombre de ses sujets dans la proportion de 50 pour 100. Au lieu de 10,549,000 âmes que lui attribuèrent les traités de 1815, elle en comptait 15,472,000 en 1845. Un dénombrement fait en 1765 évaluait à 20 millions d'habitants la population de l'empire russe. Les tableaux officiels publiés récemment accusent environ 61 millions (1). La population suédoise est, dit-on, doublée depuis un siècle, malgré les obstacles opposés par le climat à l'accroissement des ressources alimentaires. D'autres pays où la progression a été peu sensible, l'Espagne, par exemple, sont entrés dans une phase de réformes dont l'effet sera probablement d'augmenter les chances de vie.

Ici se présente une difficulté vraiment bien grande. Le mieux que je puisse faire est de l'exposer avec bonne foi. Cet accroissement de population général en Europe est-il un bien, est-il un mal ? Est-ce un indice de prospérité, est-ce un présage certain de misères ? Les administrateurs, disposés à une douce quiétude, établissent par des faits irrécusables que jamais la vie n'a été plus facile, plus assurée, et que par conséquent les craintes ne sont pas fondées. Les alarmistes ne manquent pas de preuves non plus pour démontrer qu'il y a dans tous les pays des souffrances cruelles. La statistique vient en aide à l'une et à l'autre opinion. Comment expliquer ce contraste ? C'est que, d'une part, on raisonne d'après l'état des populations prises dans leur ensemble et sans exception de classes, et que, d'autre part, on consulte seulement les faits relatifs aux classes misérables. Nous nous placerons successivement à ces points de vue divers pour apprécier l'état économique et moral des sociétés européennes. On m'excusera d'entrer dans quelques détails techniques nécessaires à l'intelligence de ce qui va suivre.

La population peut augmenter de deux manières, ou par un surcroît désordonné du nombre ordinaire des naissances, ou par un abaissement du chiffre ordinaire des décès. Dans le premier cas, la nation qui augmente numériquement s'affaiblit en réalité ; la durée moyenne de la vie (2) s'abaisse. Le contraire arrive dans le

(1) Dans ce total, les serfs font nombre pour les trois quarts, et les hordes nomades pour 9 millions de têtes. La noblesse héréditaire et administrative comprend un peu plus de 1,100,000 individus.

(2) Les statisticiens ont deux manières d'apprécier par des chiffres la prolongation de la vie. Leurs évaluations ont pour base tantôt la *vie probable*, tantôt la *vie moyenne*. La

second cas. Le nombre des habitants augmente, parce que plus d'hommes sont conservés; la nation devient plus forte, parce que plus de citoyens atteignent le développement complet de leur énergie physique et de leur intelligence.

Essayons d'appliquer ces principes à la France. Avant la révolution, le nombre des naissances était approximativement de 1 enfant par 27 individus, et le nombre des décès de 1 sur 30. En traversant la révolution, l'empire, la restauration, pour arriver au régime de juillet, on est frappé d'une amélioration soutenue de période en période. Ainsi, en 1856, sur un groupe de 54 individus, un seul enfant venait au monde, et, sur 41 personnes de tout âge, une seule mourait. En comparant les chiffres fournis par les deux époques, on peut voir que la population, malgré la diminution relative des naissances, a été augmentée par une diminution beaucoup plus grande encore de la mortalité, circonstance qui prouve que la vie moyenne s'est accrue en même temps que le bien-être général (1).

On a souvent cité, comme exemple de la progression du bien-être matériel, les calculs faits sur les tables de mortalité de Genève. Au xvi^e siècle, époque de perturbation funeste, la vie probable était, dans cette ville, de moins de 5 ans, et la vie moyenne de 18 ans et demi. Dans le siècle suivant, la probabilité s'élève à 11 ans et demi, et la moyenne à plus de 23 ans; dans le xviii^e siècle, la vie probable promettait plus de 27 ans, et la vie moyenne plus de 32 ans. Enfin, suivant des calculs faits récemment, la moyenne actuelle s'élèverait à 38 ans. Un travail analogue, appliqué aux tables de la mortalité parisienne pour l'année 1829, m'a donné des résultats assez favorables. A en juger par les résultats de cette année, la probabilité de vie à Paris dépasse 25 ans, et la moyenne de la vie donne près de 34 ans (2).

Il est peu de grandes villes européennes où l'on n'ait eu à constater de pareilles améliorations. Voici des chiffres fournis, en 1834, par une statistique allemande, et dont je lui laisse la responsabilité :

probabilité de vie est indiquée par l'âge auquel la moitié des individus nés pendant le cours d'une même année a cessé de vivre. Supposez, par exemple, que, sur 1,000 naissances annuelles, il ne reste plus que 500 personnes vivantes quinze années après, le chiffre 15 sera celui de la vie probable. Le terme de la vie moyenne s'obtient en additionnant toutes les années vécues par le groupe d'individus sur lequel on opère, et en divisant ce total collectif par le nombre des décès : ainsi, que les 1,000 personnes décédées à des âges divers aient vécu collectivement 25,000 ans, le chiffre de la vie moyenne sera 25. La vie probable est un indice de l'état des basses classes; quand elle s'élève, on peut conjecturer que dans les familles laborieuses l'aisance est assez répandue pour que l'enfance y soit entourée de soins. Il suffit, au contraire, pour élever la moyenne de la vie, qu'une classe riche et privilégiée ait les moyens de reculer les bornes ordinaires de l'existence.

(1) Le dernier recensement de 1842 donne une proportion un peu moins favorable. Le rapport des naissances est de 1 à 35, et celui des morts de 1 à 59 7/10 : il y a dans ces chiffres un symptôme de malaise qu'il est bon de constater en passant.

(2) Le calcul a été établi d'après les tableaux officiels publiés par la préfecture, et qui s'arrêtent malheureusement à l'année 1836. On a choisi l'année 1829 de préférence aux suivantes, pendant lesquelles l'équilibre a été dérangé par des perturbations accidentelles, comme la révolution de 1850 et le choléra. Tout me porte à croire que de semblables calculs, appliqués à une série d'années, ne donneraient pas de variations sensibles. Or, en 1829, il est mort à Paris 25,524 personnes de tout âge, depuis une semaine jusqu'à 100 ans : le total de leurs âges produit 860,470 années, chiffre qui, divisé par celui des décès, donne en moyenne, par tête, un peu moins de 54 ans.

A Londres,	en 178 ans,	la mortalité est diminuée de :	un tiers.
A Cambridge,	10 ans,	—	deux cinquièmes.
A Norfolk,	10 ans,	—	un cinquième.
A Manchester,	64 ans,	—	trois cinquièmes.
A Birmingham,	40 ans,	—	deux cinquièmes.
A Liverpool,	38 ans,	—	moitié.
A Portsmouth,	11 ans,	—	un tiers.
A Berlin,	72 ans,	—	un quart.
A Rome,	65 ans,	—	moitié.
A Amsterdam,	64 ans,	—	un sixième.
A Pétersbourg,	40 ans,	—	deux tiers.
A Vienne,	80 ans,	—	un quart.
A Stockholm,	67 ans,	—	un tiers.

Cette prolongation générale de la vie annonce que les sociétés européennes, prises collectivement, s'enrichissent et se fortifient. Ce point de vue offre un spectacle qu'il est impossible de considérer sans un mouvement de satisfaction et d'orgueil. Mais plaçons-nous au point de vue opposé. Est-ce moins certain que presque partout on souffre d'une sombre inquiétude, d'un encombrement maladif; que, chez les deux peuples les plus fiers de leur civilisation, une foule d'hommes sont replongés par la misère dans une sorte de sauvagerie? Je ne dérouterais pas le sinistre inventaire du paupérisme : on me répondrait que les couleurs du tableau sont exagérées, que les chiffres relatifs au nombre des pauvres sont arbitraires. Il y a un autre moyen de vérifier jusqu'à quel point les classes populaires participent aux acquisitions communes. A en juger par les états du recensement en France, il serait permis de douter que notre pays eût augmenté sa puissance guerrière en proportion du nombre de ses habitants. La moitié des jeunes gens qui sont appelés pour la conscription doivent être réformés pour défaut de taille, pour faiblesse de constitution ou pour infirmités. Une vingtaine de départements, en tête desquels se trouvent la Dordogne, la Lozère, la Seine-Inférieure, ne parviennent que très-difficilement à compléter leur contingent, de sorte que, dans ces localités, les chances de libération n'existent pas pour ceux qui ont le malheur d'être sains et valides. La conséquence de cet affaiblissement de la race française est que la Prusse, où les non-valeurs ne représentent qu'un cinquième, pourrait, avec ses quinze millions d'âmes, mettre en ligne autant d'hommes que la France. J'ai gardé souvenir d'une page étincelante d'esprit, où M. Michelet explique les succès militaires des Anglais au moyen âge par leur ampleur corporelle et leur pétulance sanguine, effets d'un régime succulent. Aujourd'hui, que l'orgueilleuse Angleterre laisse dépérir dans les angoisses de la faim une partie de ses prolétaires, elle vient d'être obligée d'abaisser le minimum de la taille pour le service de ses armées. Les voyageurs disent qu'il n'est pas rare de rencontrer sur les grands chemins de l'Irlande une femme avec un enfant qu'elle soutient pendu à sa mamelle, avec un enfant sur son dos, un enfant qu'elle traîne par la main, deux ou trois autres enfants assez grands pour marcher à la suite de leur mère. Voilà sept créatures qui font nombre dans les recensements, mais qui, certes, n'augmentent pas beaucoup la puissance nationale. « Quel homme d'état, dit M. Rossi, ne préférerait pas deux millions de Suisses à six millions d'Irlandais? »

Un autre indice, non moins significatif, est fourni par le nombre toujours croissant des enfants naturels. A mesure qu'une population surabondante s'empare

des occupations lucratives, et qu'il devient plus difficile de gagner sa vie, le nombre des mariages diminue. Par une conséquence nécessaire, celui des enfants nés hors mariage augmente. Sous l'administration de Necker, on évaluait au 47^e la proportion des naissances illégitimes. On en compte 1 sur 15 aujourd'hui, ce qui peut faire supposer que plus de deux millions et demi de Français sont entachés de bâtardise. Dans ce nombre, il y en a un million qui ont été élevés, ou qui vivent encore aux dépens de la charité publique, en qualité d'enfants trouvés.

Ce contraste d'une élévation constante de la durée de la vie chez tous les peuples avec les plaies saignantes de la misère n'admet qu'une seule explication. Il faut conclure que les nombres moyens, expressions des faits généraux, sont élevés par un bien-être exceptionnel dans les classes bourgeoises, bien-être assez marqué pour compenser la dépression du prolétariat.

Ne craignons pas de dévoiler la vérité, si triste qu'elle soit. Suivons, dans ses investigations à Mulhouse, un observateur des plus judicieux et des plus dévoués, M. le docteur Villermé (1). En estimant, par la probabilité de l'existence, l'énorme disproportion qui existe entre le sort du riche et celui du pauvre, nous allons résoudre cette contradiction que nous avons trouvée dans les apparences de la prospérité et les symptômes de la misère. A Mulhouse, la vie probable, pour la ville, prise dans son ensemble, est de 7 ans et 6 mois; mais les probabilités varient beaucoup suivant les conditions. Un enfant naît dans la classe la plus misérable, celle des fileurs, attachés, corps et âme, à une mécanique assourdissante. Quelle est, pour cet enfant, la chance de vie? Un an et trois mois! Pour le fils du simple tisserand, dont le salaire est un peu plus élevé, la chance est de deux mois de plus. Dans les classes ouvrières comme partout, il y a une aristocratie : ce sont les contre-mâtres, et cette élite des ateliers, dont la main doit être guidée par l'intelligence; ceux-ci peuvent espérer de conserver leurs enfants 2 ans et 6 mois. Les graveurs et les dessinateurs sont déjà des artistes : pour ceux qui naîtront dans ce groupe, une existence de 5 ans et 1 mois est probable. Laissons les vasseaux de la fabrique. Observons les artisans libres, qui ont souvent le privilège de travailler au grand air : avec les journaliers, les manœuvres, la probabilité atteint déjà 9 ans et 4 mois. Les tailleurs n'ont pas à lutter contre la concurrence de la mécanique, et le nécessaire ne leur manque pas s'ils sont adroits et laborieux. Aussi, dans ce groupe, peut-on prédire au nouveau-né une vie de 12 ans. En remontant l'échelle des probabilités, je m'arrête à un chiffre déjà satisfaisant, 20 ans et 9 mois. A qui cette existence est-elle promise? Aux enfants des domestiques, qui participent à l'aisance des maîtres. Ceux-ci, lorsqu'ils sont manufacturiers, fabricants, spéculateurs, marchands d'étoffes, vivent dans l'abondance sans doute, mais ils ont à supporter le poids de la guerre industrielle. La poursuite des chalands, la perspective de la fin de mois, assombrissent leur existence, et ils ne peuvent compter que sur 28 ans et 2 mois. Bien plus heureux sont les boutiquiers voués au détail (2), dont l'ambition ne s'étend pas au delà du coin de rue. A l'épicier, le destin réserve 52 ans; au cabaretier, au bonnetier et autre petit

(1) Le rapport de M. Villermé est imprimé dans le tome II des *Mémoires de l'Académie des sciences morales*, 2^e série.

(2) Cette observation est suggérée par les tables de la mortalité de Mulhouse; mais je ne crois pas qu'elle soit applicable au petit commerce des grandes villes.

bourgeois, 42 ans et plus. Abordons enfin les classes favorisées, les propriétaires, les rentiers, dont l'unique travail est d'avoir soin d'eux-mêmes, et de conserver leurs revenus. Dans ces familles bien assises, l'âge probable de la mort sera 67 ans et demi ! A présent, que l'on rapproche les chiffres trouvés aux deux extrémités de l'échelle. Vie probable pour les pauvres habitants de Mulhouse : 15 mois ; vie probable pour les plus riches : 810 mois, c'est-à-dire une durée cinquante-quatre fois plus longue (1). N'est-ce pas un beau privilège que la richesse ? Il est à croire que les mêmes rapports existent, à peu de chose près, dans les grands foyers d'industrie. On conçoit, d'après cet exemple, comment les nations de l'Europe moderne ont pu présenter le contraste d'une prodigieuse accumulation de capital avec une extrême misère. On conçoit comment elles ont pu augmenter numériquement sans se fortifier en réalité, comment les statistiques générales appliquées à l'ensemble d'un peuple ont pu donner des résultats favorables en apparence, mais bien loin de la vérité, en ce qui concerne les classes inférieures (2). Il n'est donc pas téméraire de répéter que, si l'Europe s'enrichit, les biens s'y distribuent avec une inégalité choquante et dangereuse pour l'avenir. En ce sens, il est vrai de dire que les peuples européens souffrent d'un excès de population, et que les sinistres visions de Malthus y sont devenues des réalités.

Lorsqu'il y a encombrement chez un peuple, et que les bras offerts au travail se multiplient dans une proportion supérieure à celle des subsistances, comment peut-on rétablir l'équilibre ? Le vulgaire n'hésite pas à cette question. Il lui semble naturel et facile de transplanter sous un autre ciel la population excédante. Il y a même beaucoup d'esprits forts qui regardent les fléaux destructeurs comme des remèdes nécessaires. Malthus a consacré plusieurs chapitres à la réfutation de ces préjugés : il a démontré que les émigrations, la guerre, les épidémies, les disettes, n'ont qu'un effet momentané sur le développement des populations.

L'émigration, dans la haute antiquité, pouvait être un obstacle à la multiplication trop rapide de l'espèce. Une foule compacte se portait vers une terre déjà féconde, se jetait de tout son poids sur les anciens habitants, et les écrasait sans pitié pour prendre leur place. La civilisation chrétienne a condamné ces atrocités. L'émigration des modernes ne peut être que la mise en culture d'une terre lointaine et inoccupée. Or, les ressources d'une terre vierge ne se développant qu'avec lenteur, le départ des premiers colons ne laisse dans les rangs de la métropole qu'un vide imperceptible. Les grandes colonies n'ont jamais dû leur accroissement

(1) M. Villermé atténue ce qu'il y a d'affligeant dans ce tableau en signalant diverses causes possibles d'erreur. Quelques détails inexacts ne modifieraient pas essentiellement les faits généraux. On dit, par exemple, que les individus désignés comme rentiers ou propriétaires ne sont pas tous nés avec cette qualité, que ce sont le plus souvent des négociants ou des industriels retirés des affaires, après avoir passé par toutes les crises de l'existence, et qu'il n'est pas étonnant que dans ce petit groupe la vie se prolonge jusqu'à soixante-sept ans. D'accord ; mais, si l'on cesse de faire une classe à part de ces propriétaires, il faut les ramener dans la classe des négociants, et alors la moyenne de la vie, pour ces derniers, sera considérablement augmentée.

(2) Ainsi, dans le calcul fait pour Paris, 500 vieillards septuagénaires représentent un aussi grand nombre d'années vécues que les 9.000 enfants qui meurent annuellement dans cette ville avant l'âge de dix ans. Un très-petit nombre de privilégiés, arrivant à cette vie aisée que donne la richesse, modifient essentiellement les résultats apparents des tables de population.

qu'à la procréation locale, et non pas à l'arrivée des étrangers. Il a fallu l'ardeur du prosélytisme religieux, pour que 21,000 puritains quittassent l'Angleterre, de 1626 à 1640, avec un capital suffisant pour les avances d'une grande colonisation. Ce premier noyau a fourni une nation, qui dépasse aujourd'hui 17 millions d'âmes. Il n'y a pas à dire que cette population s'est grossie par l'affluence des étrangers. On affirmait, il y a trente ans, que les nouveaux venus n'avaient jamais dépassé 5,000 par année, et que ce nombre restait inférieur peut-être à celui des Américains qui quittent annuellement leur patrie. L'émigration est devenue plus active par la suite. L'Angleterre seule a envoyé, en 1832, environ 57,000 âmes. En supposant que ce mouvement se fût continué, il n'eût pas exercé une influence décisive sur l'accroissement de la nation américaine.

Si un gouvernement entreprenait d'exporter sur une grande échelle l'excédant de sa population, il se ruinerait en frais de transport et en avances à faire aux colons jusqu'au jour d'une récolte suffisante. L'émigration ne peut contribuer au soulagement d'un pays que d'une manière indirecte : ce n'est pas en enlevant le superflu de la population, mais en créant à l'extérieur des consommateurs qui occupent l'industrie de la métropole, et lui offrent en retour les richesses d'une terre nouvelle.

Les calamités qui dévorent les hommes, la peste, la famine, la guerre, ne dérangent pas pour longtemps le niveau habituel d'une population. Une guerre de déprédation, qui ruine les moyens de subsistance, comme les razzias que nos soldats font en Afrique, peut anéantir une race ; mais, quand la somme des aliments n'a pas été amoindrie, il en résulte pour les survivants une abondance momentanée qui semble provoquer une fécondité exceptionnelle. Il est même à remarquer que les nations où la vie humaine est le plus prodiguée, celles où la guerre est un état permanent et un moyen d'existence, sont ordinairement très-nombreuses. Les anciens s'étonnaient de l'immense quantité de guerriers que les Scythes, les Germains, les Scandinaves, sacrifiaient sur les champs de bataille. Les contrées où campaient ces peuples leur apparaissaient comme d'immenses fabriques d'êtres humains, *officinæ gentium*. Il est probable que les législateurs religieux de ces barbares avaient considéré la guerre comme un remède au développement excessif des populations, tandis que la nécessité de remplacer sans cesse les guerriers détruits devenait au contraire une incitation continuelle au mariage. Aucun frein n'était opposé à la passion, aucune limite à la fécondité. Si cette marchandise parfois si précieuse et si souvent avilie qu'on appelle l'homme était sans cesse demandée, la production en dépassait toujours la consommation, quelque effroyable qu'elle fût. Il y a une triste vérité au fond de cette cynique exclamation du grand Condé après la glorieuse boucherie de Sénéf : « Une nuit de Paris réparera cela. »

Une famine causée par une succession d'années mauvaises est ordinairement suivie par une période fertile. On a remarqué également qu'après une épidémie arrive presque toujours une époque de grande salubrité. Les constitutions débiles sont enlevées : il y a plus d'aisance au sein des familles, plus de place à prendre dans le monde. Si le fléau a momentanément abaissé les besoins de la consommation au-dessous du niveau des subsistances, une sorte de rajeunissement se manifeste ; le chiffre des décès diminue, tandis que de nombreux mariages élèvent le chiffre des naissances. En peu de temps les rangs éclaircis se sont reformés, les traces visibles du fléau ont disparu. La population excessive avait déterminé une épidémie : à son tour, l'épidémie va ramener un nouvel excès de population. Phé-

nomène assez triste pour l'espèce humaine et prouvé par l'histoire de toutes les grandes calamités ! Il a reçu chez nous une confirmation récente. Pendant les années qui suivirent le choléra, on a constaté à Paris mille mariages environ de plus qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire une augmentation moyenne d'un septième, et le nombre des naissances a dépassé celui des décès de manière à réparer les pertes en huit ans.

Je dois constater en outre, comme un indice irrécusable des progrès de la civilisation, que les fléaux dévastateurs deviendront plus rares de jour en jour dans les régions occidentales. Le commerce a établi entre les peuples une solidarité qui diminue les chances de guerre. Les travaux d'assainissement, les précautions hygiéniques, préviennent ou du moins atténuent la malignité des épidémies. Avec la diversité des aliments, qui ne peuvent jamais manquer tous à la fois, avec l'abondance du capital et la facilité des transports qui ouvrent tous les marchés du globe, il n'y a plus à craindre ces famines complètes qui dépeuplent un pays.

S'il est vrai que les hommes croissent toujours en nombre beaucoup plus rapidement que les aliments ne peuvent augmenter en quantité, la misère sera donc le sort inévitable du plus grand nombre des hommes ? Faut-il s'y résigner comme à un mal incurable ? Interrogez Malthus : il vous répondra qu'il ne connaît qu'un remède. C'est la vertu qu'il appelle la *contrainte morale*, c'est-à-dire la résistance aux entraînements d'un sexe pour l'autre, les mariages tardifs et prudents ; et, comme la surabondance de population n'est préjudiciable qu'aux pauvres, c'est à ceux-ci qu'il s'adresse spécialement. Le peuple, dit-il en vingt passages, doit s'envisager lui-même comme la cause principale de ses souffrances. Aucune puissance humaine ne peut améliorer sa destinée ; il n'y a qu'un moyen d'y parvenir : c'est de persuader aux ouvriers de s'abstenir du mariage et des douceurs de la famille, de ne mettre au monde des enfants qu'autant qu'ils auront la certitude de pouvoir les nourrir. Ainsi, ce n'est pas assez des jouissances matérielles qui sont l'apanage du riche ; Malthus vient réclamer en leur nom un nouveau privilège, les émotions de la paternité. On dispute au malheureux la seule illusion qui puisse tromper ses souffrances : on le claquemure dans sa chaumière ou dans sa mansarde en interceptant le rayon de bonheur qui y pénètre parfois, cette fugitive ivresse que, dans le langage populaire, on appelle le seul plaisir des pauvres gens. Non, Malthus n'a pu dire vrai ; il n'est pas possible que la pauvreté soit un délit aux yeux de la Providence. S'il n'y avait d'autres préservatifs contre la famine que d'éteindre l'instinct de la reproduction chez tous ceux qui ont le malheur d'être pauvres, il faudrait désespérer des sociétés humaines.

Le conseil du philosophe anglais a un premier tort, celui d'être inutile, parce qu'il s'adresse précisément à la multitude qui ne peut pas le comprendre. Malthus lui-même l'a reconnu avec la franchise qui éclate dans toutes les pages de son livre. Après avoir dépeint le bonheur d'un état social où la contrainte morale serait généralement observée, il ajoute découragé : « Je ne crois pas que, parmi mes lecteurs, il s'en trouve beaucoup qui se livrent moins que moi à l'espoir de voir les hommes changer généralement de conduite à cet égard. » L'observation de la continence dans le célibat ou dans le mariage est une vertu trop au-dessus des instincts vulgaires de l'humanité. Le triomphe sur les sens est si laborieux, qu'il semble ne pouvoir être obtenu sans le secours de l'exaltation religieuse. Voilà donc la vertu que vous prêchez à la foule, trop ignorante pour lire vos livres, trop démoralisée pour apprécier vos avis, trop exténuée pour se résister à elle-

même! Autant vaudrait conseiller la santé à des malades, la raison à des insensés. Dans l'introduction où M. Rossi essaie d'atténuer avec son habileté merveilleuse les sentences de Malthus, l'unique soulagement qu'il présente aux indigents se réduit à leur recommander « un travail incessant, l'esprit d'ordre et d'économie, une prudence inébranlable, une haute moralité. » Cette conclusion n'appelle-t-elle pas une variante au mot de Figaro? et, au luxe de vertu qu'on exige du pauvre, n'est-on pas tenté de demander combien de millionnaires seraient dignes d'endosser la casaque du mendiant?

Admettons que les classes inférieures soient capables de comprendre et de pratiquer les préceptes de Malthus. Sait-on combien le nombre des mariages serait réduit, si tous ceux qui n'ont pas la perspective de pouvoir suffire à l'entretien d'une famille s'abstenaient de prendre femme? Que l'on décompose les éléments d'une société, et on sera épouvanté du petit nombre d'individus qui y trouvent sécurité pour l'avenir (1). En réalité, elle n'existe que pour ceux qui ont un capital transmissible. Les journaliers employés aux travaux de la campagne forment à peu près la moitié de la population mâle, soit 50 pour 100. Les ouvriers en bois, en fer, en cuir, en étoffes, en pierres, en comprennent environ 20 pour 100. Dans le sexe féminin, la proportion des personnes qui vivent au jour le jour de leur travail est au moins égale. Un dixième peut-être serait à ajouter pour les domestiques, les invalides, les mendiants, les repris de justice. Dans ces diverses catégories, qui comprennent quatre cinquièmes de la nation, combien compterait-on d'individus assez riches de leurs économies pour entrer en ménage sans imprudence? Ces millions d'ouvriers qui vivent tant bien que mal aujourd'hui, savent-ils si demain un caprice de mode, une révolution industrielle ne les laissera pas sans ouvrage, si la concurrence ne réduira pas leurs salaires, si une infirmité ne les éloignera pas de l'atelier? Dans les idées de Malthus, ils seraient bien coupables d'entrer en ménage avec une telle incertitude de pouvoir préserver de la misère les enfants qu'ils mettraient au monde. J'ai eu occasion de constater, par l'élévation du terme de la vie moyenne à Paris, que cette ville, prise dans son ensemble, est dans une prospérité exceptionnelle. Néanmoins l'aisance y est répartie d'une façon si inégale, que plus du tiers des habitants périssent à l'hôpital. Si tous ceux qui ont cette triste perspective s'abstenaient du mariage, le chiffre des naissances, diminué d'un tiers, tomberait bien au-dessous de celui des décès, et peu d'années suffiraient pour transformer en désert la brillante métropole de la France.

Il règne, je le sais, dans les classes malheureuses, une imprévoyance bien funeste pour elles; mais cette imprévoyance me semble être une loi providentielle, une condition de durée pour les peuples. Il est peut-être bon qu'il y ait au fond de chaque société une grande multitude qui suive les impulsions de la nature, sans trop s'inquiéter du sort des enfants qui viennent au monde. Le nom de *prolétaires* donné par les anciens à cette classe d'hommes démontre qu'on avait compris dès lors leur rôle dans les sociétés. Cette foule vivace est comme le réservoir destiné à maintenir le niveau de la population. Si elle n'infiltrait pas sans cesse un sang nouveau dans les autres veines populaires, la vitalité nationale s'épuiserait. Non-seulement les fruits du prolétariat, les enfants sans nom et sans lendemain, sont utiles pour remplir les cadres des armées, pour accomplir dans

(1) Ce travail a été fait pour la population parisienne. Voyez la livraison de la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1845.

les campagnes, dans les ateliers, dans l'intérieur des familles, ces travaux pénibles ou répugnants auxquels on se refuse dès qu'on n'y est pas contraint par la misère; ils ne sont pas moins nécessaires pour renouveler le sang des classes favorisées. C'est un fait incontesté que toutes les aristocraties, même l'aristocratie bourgeoise, sont impuissantes à se perpétuer, et que, malgré leurs instincts conservateurs, elles ne parviennent à se conserver elles-mêmes qu'en se recrutant sans cesse au sein de la foule déshéritée.

Constatons un fait dans lequel nous avons chance de trouver la solution du grand problème : le contraste de la décroissance des familles riches et de la multiplication des familles pauvres. Le fait a d'abord été observé dans les petits états aristocratiques, où le nombre des patriciens pouvait être exactement connu. A Venise, on se plaignait, du temps de Bodin, que la noblesse fût réduite à moins de 5,000 têtes. Au commencement du xviii^e siècle, et quoique beaucoup de noms nouveaux eussent été inscrits au livre d'or, on n'en comptait plus que 1,500. En Suède, où 2,400 écussons étaient suspendus dans la salle des états, il n'y avait plus, il y a un demi-siècle, que 1,100 familles nobles. Même remarque pour la Hollande; on cite même une province, celle de Zélande, où il ne reste plus une seule des familles anciennement inscrites sur les registres de l'ordre équestre. La pairie anglaise compte très-peu de maisons qui remontent au temps des Tudors. On a remarqué à Genève que les noms qui ont le plus contribué à l'illustration de la ville pendant les xv^e et xvi^e siècles n'ont plus d'héritiers aujourd'hui. A Berne, sur 487 familles admises à la bourgeoisie, 579 s'éteignirent en deux cents ans.

Le fait paraissait naturel pour les époques où l'aristocratie se prodiguait sur les champs de bataille, mais il se continue depuis la paix et peut-être d'une manière plus marquée encore. Alison, l'un des derniers réfutateurs de Malthus, remarque qu'en Angleterre, « au milieu d'un accroissement général de population, une seule classe est stationnaire, sinon rétrograde, celle dans laquelle se recrutent la chambre des pairs et la chambre des communes. » Enfin, pour citer un nom grave qui m'eût dispensé de multiplier les autorités, M. Hippolyte Passy (1) a établi qu'à Paris même, et sous le règne de cette égalité bourgeoise que nos mœurs semblent consacrer, la reproduction de la classe riche serait compromise, si elle ne se régénérât sans cesse par des alliances avec des parvenus. « En réunissant, dit-il, les quatre arrondissements qui renferment les familles les plus opulentes, on ne trouve que 1.97 naissances par mariage... Les quatre arrondissements où réside la partie la plus pauvre de la population en ont au contraire 2.86, et entre les deux arrondissements placés aux extrémités de l'échelle, le 2^e et le 12^e, la différence est de 1.87 à 5.24, ou plus de 75 pour 100. » S'il était possible de pousser l'analyse des éléments sociaux jusqu'à la dernière précision, on découvrirait, j'en suis certain, que, dans la classe opulente, la vertu reproductive est presque éteinte; que, dans la classe simplement riche, la fécondité est un peu plus grande sans être suffisante pour perpétuer la société; qu'enfin, dans cette région moyenne où règne une honnête aisance, le nombre des naissances reste dans les limites qui seraient convenables pour perpétuer la population sans embarras pour la société.

Expliquera-t-on ces résultats par la multitude de ces mariages d'intérêt qui accou-

(1) Dans un remarquable travail inséré aux *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 2^e série, tome I^{er}.

plent souvent la jeune fille au vieillard, ou bien par le rachitisme des enfants nés de ces unions sans amour, par les conséquences de la vie factice des riches? L'action de ces causes accidentelles est amplement compensée par les soins que la fortune procure. Le rapide épuisement des familles privilégiées a pour raison deux faits : un fait moral, la vanité égoïste des riches qui ne veulent pas déchoir; un fait physiologique, l'affaiblissement de la fécondité dans les espèces animales ou végétales à mesure que leur organisme se perfectionne.

S'il était vrai, comme le dit Malthus, que la population augmente et décroît nécessairement en proportion de l'aisance des parents, il devrait arriver que les classes où règne l'abondance seraient nécessairement les plus fécondes. C'est précisément le contraire qu'on observe. La contrainte si vainement recommandée à la foule dégradée agit naturellement dans les classes ascendantes. Chez celles-ci, l'égoïsme prudent, l'instinct calculateur intervient jusque dans les plus mystérieuses sollicitations de la nature. Pourquoi le riche bourgeois qui pourrait alimenter dix enfants n'en désire-t-il que deux? C'est qu'il veut les établir, les élever dans l'échelle sociale au-dessus de lui-même.

La nutrition excessive de ceux qui occupent les positions culminantes n'est pas sans influence, je le répète, sur les phénomènes de la procréation. Admirons la Providence, qui a voulu que les êtres dont l'existence est le plus menacée eussent des chances plus nombreuses de se reproduire. Les plantes cultivées se multiplient beaucoup moins que dans l'état sauvage; à mesure que l'art du jardinier augmente leur beauté ou leur saveur, elles perdent de leur fécondité : on donne ordinairement moins d'engrais à celles dont on veut conserver la semence. De même dans le règne animal : la vertu prolifique est d'autant moins grande que l'organisation est plus compliquée. On sait dans les fermes qu'il faut amaigrir les sujets destinés à la reproduction. Les races perfectionnées par l'état domestique se propagent avec moins de rapidité; rendues à l'état sauvage, elles retrouvent leur fécondité naturelle en perdant leurs qualités d'emprunt. L'observation en a été faite en Amérique, où les chiens, les porcs, les bêtes à cornes, importés d'Europe et laissés en liberté, se sont multipliés d'une manière prodigieuse. L'espèce humaine ne fait pas exception à cette loi physiologique. Une nourriture trop succulente prédispose à la stérilité. Chez l'homme de la civilisation, le foyer de l'intelligence ne s'enflamme qu'aux dépens de l'ardeur sensuelle; l'esprit dévore la chair. On peut résumer ces faits remarquables en disant que tous les êtres de la création perdent en quantité en proportion de ce qu'ils gagnent en qualité. Cette théorie, très-ingénieusement développée dans une *revue* anglaise par M. Doubleday, de Newcastle-on-Tyne, ne tranche pas, comme ce savant le suppose, toutes les difficultés soulevées par Malthus; mais elle est à coup sûr un des éléments de la solution.

Quand les échos de Malthus répéteront : « Les classes inférieures sont misérables, parce qu'elles mettent au monde beaucoup d'enfants, » retournons la formule, et, prenant l'effet pour la cause, répondons : Elles n'ont trop d'enfants que parce qu'elles sont pauvres et démoralisées par la pauvreté. Veut-on arrêter le débordement de la population, que d'intelligentes réformes élèvent le prolétariat, pour le rapprocher autant que possible du niveau de la bourgeoisie. Améliorer physiquement et moralement les classes inférieures, c'est réduire en nombre les habitants d'un pays et les augmenter en valeur, c'est résoudre le grand problème.

On pourrait conclure de la théorie de Malthus que deux territoires de même

étendue, doués d'une égale fécondité naturelle, et avec un même capital disponible, doivent nécessairement fournir un même nombre d'habitants. Ce serait une erreur. Le chiffre de la population sera réglé de part et d'autre par le régime habituel de chaque contrée. Supposez que dans l'un de ces pays la basse classe ait contracté l'habitude d'une nourriture forte et abondante, mais d'une production dispendieuse, et que dans l'autre pays au contraire on se contente d'une maigre pitance obtenue à peu de frais, il est bien évident que les ressources de ce dernier pays pourront être partagées entre un bien plus grand nombre de bouches, et provoquer une population infiniment plus considérable.

Mais observons à quels résultats doivent aboutir ces régimes si différents. D'un côté, une race forte, richement constituée, avec de grands appétits, mais pourvue d'une vitalité proportionnée à l'énergie de ses besoins, douée de cette activité de corps et d'esprit que donne la vigueur musculaire; de l'autre côté, une fourmilière d'hommes chétifs et timides, sans émulation, parce que leurs besoins sont bornés au strict nécessaire. Dans la race énergique, chacun sentira, en évaluant ses propres besoins, que l'éducation d'un homme est dispendieuse; on craindra d'infliger aux familles d'insupportables privations en les augmentant outre mesure: assez forte pour résister à la passion, cette race observera par égoïsme, sinon par vertu, la continence si chère à Malthus. La population augmentera moins rapidement que les ressources; tous les produits ne seront pas consommés, et l'excédant constituera une réserve, un capital disponible, gage de la puissance nationale. Le tableau que je trace représente assez fidèlement ce qui se passe aujourd'hui dans les classes moyennes de l'Angleterre et de la France.

Dans cette autre contrée où l'unique ambition est de ne pas mourir de faim, comment le sentiment de la prévoyance pourrait-il se développer? L'homme qui a toujours vécu dans les privations et la misère, qui ne s'est jamais élevé à l'idée d'une autre existence, ne craint pas de mettre au monde des enfants destinés à végéter comme lui. Par la multitude et la fécondité désordonnée des mariages, les pauvres ne cessent d'irriter la concurrence qu'ils se font entre eux dans l'offre du travail. A mesure que le taux des salaires s'abaisse et que la ration alimentaire de chacun diminue, le sang national s'appauvrit: de l'affaiblissement physique à la dégradation morale, la transition est une fatalité inévitable. Alors le respect de soi-même disparaît; on ne cherche plus dans l'union des sexes qu'une ivresse momentanée; une procréation bestiale couvre le sol d'une multitude de créatures destinées à périr prématurément. Tel est le spectacle que donnent en Orient la Chine et l'Inde. L'Europe a son Irlande, et j'ajouterai que, grâce à la rivalité industrielle qui agite le siècle, il n'est plus de nation européenne qui n'ait aujourd'hui une Irlande dans son sein.

Dans le contraste des deux tableaux que je viens de présenter réside tout le mystère de la population. C'est ainsi qu'on rentre dans la théorie de Godwin, qui rejetait sur le vice des institutions presque toutes les misères sociales. Il ne faut pas dissimuler que, si le bonheur matériel d'un peuple dépend surtout du parfait équilibre entre la population et les subsistances, le maintien de cet équilibre dépend en grande partie de la sagesse des lois et de l'habileté pratique des administrateurs.

Le fameux axiome de Malthus sur l'accroissement limité des subsistances en opposition avec la force illimitée de la procréation humaine a cessé d'être un épouvantail pour les esprits sensés. Sans admettre les calculs puérils qu'on a faits

récemment pour démontrer que les trois royaumes britanniques pourraient alimenter 129 millions d'habitants, il est présumable que les dernières limites des forces productives de la terre ne sont pas exactement connues, et qu'il n'est peut-être pas une contrée dont la fertilité ne puisse être augmentée. D'ailleurs, pourquoi rester toujours dans cette supposition que chaque peuple ne peut obtenir sa nourriture que de son propre sol? On a souvent répété que les petits états, comme les villes libres d'Allemagne et la Hollande, devaient seuls compter sur les importations pour leur subsistance; que le superflu de tous les pays à céréales ne suffirait pas pour conjurer les horreurs de la disette dans une grande nation; que les plus fortes importations en France n'ont jamais représenté que la consommation de quelques jours, qu'en supposant même que les provisions existassent dans les magasins étrangers, il n'y aurait pas assez de vaisseaux disponibles en Europe pour les transporter. Ces arguments qu'on répète encore par habitude ne sont plus admissibles aujourd'hui. Les moyens de transport sont multipliés à l'infini par les chemins de fer et la navigation à la vapeur. Quant aux ressources des marchés étrangers, elles augmenteraient indéfiniment, si le principe de la liberté du commerce était généralement admis. Alors seulement, les pays à blé, pouvant compter sur des demandes considérables et régulières, élargiraient assez leurs cultures pour les proportionner à tous les besoins. L'expérience que l'Angleterre se prépare à risquer répondra d'une manière décisive à ce genre d'objections.

Il faut sans doute que le pauvre puisse vivre à bas prix, mais il faut que ce soit par l'effet de l'abondance du marché, et non pas par un affaiblissement du régime, par l'usage d'un vil aliment. L'introduction de la pomme de terre en Irlande n'a pas eu seulement pour effet d'encourager la procréation. Le salaire de l'ouvrier, au lieu de s'y régler, comme en Angleterre, sur le prix du froment, a suivi celui de la pomme de terre, c'est-à-dire qu'il s'est abaissé au niveau de la denrée la plus vile. Les pays accoutumés à un régime solide ont, dans les mauvaises années, la ressource d'une alimentation inférieure. Il n'en est plus de même en Irlande: il n'y reste aucun moyen de se garantir de la famine, quand la récolte de la pomme de terre vient à y manquer.

Il est à remarquer qu'en ce qui concerne la population, l'intérêt des capitalistes est directement opposé à celui des pauvres. L'entassement des ouvriers affamés autour des manufactures accélère la fortune des entrepreneurs. Que les hommes d'état méditent ces graves paroles, écrites par M. Rossi dans son introduction: « Les habiles savent que plus il y a de travailleurs, plus les salaires sont bas et les profits élevés.... Vous voudriez que le père de famille, au lieu de cinq ou six enfants, ne nous en présentât que deux ou trois? Mais il nous faudrait alors hausser le salaire des jeunes travailleurs, et plus tard celui des adultes; et, si nous ne voulons pas voir diminuer le nombre de nos acheteurs, où trouverons-nous cet accroissement de salaires, si ce n'est dans une baisse relative de nos profits? Nous pouvons aujourd'hui gagner un million en dix ans; il nous faudrait, dans votre système, la vie d'un homme pour atteindre au même résultat. Laissez, laissez les travailleurs se multiplier; c'est le seul moyen de rendre les capitalistes maîtres du marché. » L'excitant le plus énergique à la population est l'emploi des enfants dans les manufactures. La certitude d'exploiter ces petits malheureux à l'âge où ils auraient besoin au contraire d'une tendresse attentive détermine une affligeante fécondité. Malthus a remarqué que dans les villes manufacturières de l'Écosse les ouvriers se mariaient fort jeunes, et que chaque ménage comptait en moyenne

six enfants. Cette coupable spéculation a été la principale cause de l'encombrement dont tous les pays se plaignent. C'est la pullulation de la plus basse classe industrielle qui grossit constamment les chiffres dans les tableaux de recensement. On distingue en France 33 départements voués particulièrement à l'industrie, et 33 qui s'enrichissent par la culture des céréales et de la vigne : la moyenne d'accroissement, qui, de 1801 à 1836, a été d'environ 22 pour cent, est dépassée par les départements industriels moins 5 ; les départements agricoles, à l'exception de 8, sont restés au-dessous de la moyenne. En Angleterre, l'accroissement a eu lieu, depuis le commencement du siècle jusqu'en 1831, dans la proportion de 26 pour cent dans les comtés voués à la culture, et de près de 30 pour cent dans les districts manufacturiers. La Belgique est aux expédients pour nourrir les ouvriers que la surexcitation industrielle a enfantés. L'Allemagne déverse chaque année 20,000 émigrants en Amérique et en Russie, sans compter les mercenaires qui s'insinuent dans tous les ateliers des grandes villes européennes.

L'assainissement des localités est encore une garantie contre la surabondance d'une population chétive. De toutes les mesures imaginées dans l'intérêt du pauvre, la plus propre à le relever de sa dégradation est celle dont le vénérable lord Ashley a pris l'initiative. Il est démontré, par l'expérience faite à Londres, qu'avec ce qu'il en coûte à l'ouvrier pour louer à la nuit un ignoble grabat dans une chambre infecte, il pourrait obtenir un logement sain et décent dans de vastes bâtiments appropriés aux modestes besoins des classes nécessiteuses. On parviendrait, en distribuant bien de pareilles habitations, à diminuer l'entassement des ouvriers autour des grandes manufactures, qui deviennent trop souvent des foyers de prostitution et de misère.

Un des premiers devoirs de l'administration serait d'observer avec une attention vigilante le niveau des salaires. L'enchérissement nominal de la main-d'œuvre peut n'être qu'un leurre pour les ouvriers. Il serait bon de constater de temps en temps le pouvoir réel des salaires, c'est-à-dire la somme des objets de nécessité première que peut fournir le gain quotidien du travailleur. Sans intervenir directement dans les opérations particulières de l'industrie, il y a pour un gouvernement vigoureux des moyens légitimes d'assurer au travail une rémunération équitable, soit qu'on provoque la demande des bras par une impulsion communiquée à certains travaux, soit qu'on augmente la puissance du salaire, en faisant baisser le prix des subsistances par les perfectionnements de l'agriculture (1). Je n'étendrai pas cet aperçu. En ce qui concerne le régime des classes ouvrières, la théorie ne peut donner que de vagues conseils. Chaque difficulté exige une solution, chaque souffrance un remède. Le succès dépend au jour le jour de la perspicacité, du tact, de l'énergie de celui qui tient en main les affaires. L'important était de protester contre cette désolante conviction propagée par Malthus parmi les hommes d'état de cette époque, qu'il est à peu près inutile de s'occuper de la multitude par deux raisons : la première, qu'il est impossible d'améliorer les conditions du

(1) Avant l'impulsion donnée à l'agriculture par les économistes français, le prix du blé était beaucoup plus élevé qu'aujourd'hui, relativement à la *valeur réelle* de l'argent. Je trouve que le prix moyen du setier de Paris fut, de 1674 à 1685 inclusivement, de 26 livres 6 sols 3 deniers, somme qui représente à peu près 72 francs de nos jours. Or, pour 72 francs, on aurait aujourd'hui près de quatre hectolitres de blé, environ deux setiers et demi : la diminution réelle est de trois cinquièmes. Le simple énoncé de ce résultat est le plus bel éloge qu'on puisse faire des économistes de l'école primitive.

travail; la seconde, que, si l'on y parvenait momentanément, le bien-être général n'aurait d'autre résultat que de ramener la misère, en provoquant aussitôt une nouvelle surabondance de population.

On comprendra, d'après l'exposé qui vient d'être fait, qu'une simple thèse économique ait mis aux prises des intérêts passionnés. Ce problème de la population dans ses rapports avec la subsistance résume en effet l'art du gouvernement : tous les actes de l'administration viennent y aboutir. Malgré les critiques qu'on a pu faire du système de Malthus, malgré les justes protestations qu'il a provoquées, son livre restera comme un des traités élémentaires de la science économique. Il faut donc savoir gré à l'intelligent éditeur de l'avoir compris dans la collection qu'il poursuit avec succès (1). La lumineuse introduction de M. Rossi, la notice sur la vie de l'auteur, par M. Ch. Comte, portrait tracé pour l'Institut, et qui se ressent un peu trop de l'impassibilité académique; les notes sobres et pourtant concluantes de M. Joseph Garnier, une révision de la traduction primitive, une ample table des matières, indispensable pour un écrivain assez confus, assurent la supériorité de cette édition sur toutes celles qui l'ont précédée dans les divers pays où la langue française est en usage.

Malthus mourut à l'âge de soixante dix ans, paisible comme il avait vécu, au milieu d'une famille qui le vénérât. Tous les éloges prononcés autour de sa tombe le représentent comme un philosophe candide, désintéressé autant que loyal, d'une aménité séduisante dans la discussion, d'un calme imperturbable au milieu des tempêtes qu'il avait soulevées. Cet homme, si cruel dans ses conclusions dogmatiques, était, dit M. Ch. Comte. « si indulgent pour les autres, que des personnes qui ont vécu près de lui pendant cinquante années assurent qu'elles ne l'ont jamais vu troublé, jamais en colère, jamais exalté, jamais abattu. » Ce contraste entre l'homme et ses écrits n'est pas sans précédents. Le type de la morale relâchée, Escobar, était dans ses mœurs d'une rigidité exemplaire. Il est probable que la passion politique ou l'esprit de système ont communiqué au philosophe anglais cette dureté d'accent qu'on lui a reprochée avec une dureté non moins grande. Lorsque, ému par le soulèvement public, Malthus balbutiait ces paroles : « Je suis sûr de n'avoir jamais dit qu'il n'est pas de notre devoir de faire tout le bien qui dépend de nous; » — non, sans doute, aurait-on pu lui répondre, mais vous avez entrepris de démontrer, sans preuves suffisantes, qu'il ne dépend pas de nous de faire le bien, et vos arguments, souvent contestables, sont devenus des oracles pour l'égoïsme. Vous justifiez l'inertie des politiques sans cœur, vous propagez un fatalisme désolant, et on ne saurait nier qu'en fermant votre livre, on ne garde un sentiment d'impuissance, un découragement funeste aux classes souffrantes,

En résumé, si Malthus a émis des vérités utiles, il a souvent poussé la vérité jusqu'à ce point d'exagération où l'erreur commence. Il a fait du bien sans aucun doute; je crains aussi que ses doctrines ne soient devenues parfois l'occasion du mal. En pénétrant avec sagacité les phénomènes qui se rapportent aux mouvements des populations, en démontrant, contre l'avis unanime des hommes d'état de son temps, que le bonheur d'un pays, sa force politique, dépendent, non pas du chiffre de ses habitants, mais du rapport de la population à la quantité et surtout à la vertu nutritive des aliments disponibles, Malthus a rendu un service aux

(1) Les *Principes généraux de l'Économie politique* et divers *Opuscules* non encore traduits en français paraîtront bientôt pour compléter les œuvres de Malthus.

sociétés. Le mal causé par ce même philosophe découle des efforts qu'il a faits pour affranchir les législateurs de la responsabilité de leurs fautes. On doit lui reprocher d'avoir présenté la misère publique comme une fatalité à peu près inévitable, d'avoir réfuté par de prétendues lois naturelles les espérances de réforme les plus légitimes. Persuadons-nous, au contraire, que la misère est la cause plutôt que l'effet de l'excès de population ; à ce mal dont l'Europe s'inquiète avec raison, cherchons un remède, non pas, comme les disciples de Malthus, dans de vaines prédications morales à ceux que le malheur a démoralisés, mais dans un ensemble de réformes économiques ou politiques, favorables aux classes affaissées aujourd'hui ; réformes dont l'initiative doit être prise par les hommes d'état, à moins qu'ils ne préfèrent les attendre des violences d'une révolution.

A. COCHUT.



LA

DECIMA CORRIDA

DE TOROS.

A M. le Directeur de la REVUE DES DEUX MONDES.

Depuis que je suis revenu d'Espagne, il ne s'est point passé, je crois, un seul jour, sans que l'on m'ait adressé les deux questions suivantes : Comment trouvez-vous la reine, et que pensez-vous des combats de taureaux ? J'en ai dû conclure, monsieur, que, la reine à part, les combats de taureaux étaient, de toutes les curiosités péninsulaires, une de celles qui paraissaient à Paris les plus piquantes, et il m'est prouvé que les récits pleins de verve de MM. Mérimée et Th. Gautier, sans parler des narrations moins véridiques datées récemment de Pampelune, ont excité l'intérêt plus qu'ils ne l'ont épuisé. Ceci posé, et la matière plaisant pour le quart d'heure à ma fantaisie, je vous conterai, si vous le permettez, une tragédie dont je fus témoin, il y a peu de mois, à Madrid, et qui me parut plus émouvante que tous les drames de Shakspeare.

Permettez-moi d'abord une courte introduction. Il me paraît curieux, avant de décrire l'état présent de la tauromachie en Espagne, de raconter son origine et les modifications successives qui ont fait d'un amusement périlleux un art véritable (*el arte de torear*), art qui a, comme la chorégraphie ou l'escrime, ses lois, ses principes et son code. Je donnerai peut-être quelque intérêt à ces recherches en ajoutant que je les extrais en partie d'un livre écrit par le célèbre Francisco Montès lui-même, dont personne en France, que je sache, n'a encore apprécié ni même révélé le talent littéraire (1).

(1) *Tauromaquia completa, ó sea el arte de torear en plaza, escrita por el celebre lidiador F. Montès.* — Madrid, 1836.

De l'avis du premier matador de ce siècle, — et cette opinion seule donnera de l'homme une idée nouvelle, — il faut faire remonter l'origine des combats de taureaux au temps de la domination romaine, et même fort au delà. Le spectacle adoré des Romains était, comme on le sait, les luttes des hommes contre des bêtes féroces, et les ruines imposantes des amphithéâtres de Tolède, de Mérida, prouvent que nulle part au monde ils ne célébraient avec plus de pompe qu'en Espagne ces fêtes « barbares et cruelles (*cruels y barbaros*) ; » ainsi les juge Montès, et je le remarque à dessein. Il est certain toutefois que les taureaux ne paraissaient jamais, ou presque jamais, dans les cirques ; les lutteurs avaient affaire le plus souvent à des lions ou à des tigres, et les spectacles sanglants du peuple-roi donnèrent au peuple espagnol le goût des combats dans les arènes, sans fonder cependant la tauromachie, dont l'idée première, bien autrement ancienne, doit être attribuée, si nous en croyons notre auteur, au père Adam lui-même. En effet, quand l'homme, nouvellement créé, errait dans les espaces dont Dieu le faisait roi, il sentit la nécessité de vaincre et de s'approprier les animaux qui vaguaient avec lui dans ces solitudes. Un de ses premiers soins fut sans doute de courber sous le joug le taureau, dont la force lui était nécessaire, dont la chair lui était agréable, et dont la femelle lui donnait un lait savoureux. Pour le dompter, il appela toute son intelligence à son aide, il opposa l'adresse à la force brutale ; de là naquit la tauromachie, et les fils d'Adam furent les premiers *toreros*. Je ne m'attarderai pas davantage, avec Montès, dans les siècles antédiluviens ; j'ai voulu seulement faire sentir le ton emphatique qui distingue les premières pages de ce singulier livre, et je m'arrête, sachant fort bien qu'il faut être un grand matador pour se permettre en littérature des libertés pareilles. Je ne voudrais cependant pas que cette critique donnât de la *tauromaquia* une idée trop défavorable. Cet ouvrage, en définitive, est amusant ; il est bien coordonné et, autant que j'en puisse juger, bien écrit. La partie technique est claire, simple, et l'on doit pardonner la solennité du début à un auteur épris à si juste titre de la grandeur de son art.

Si nous passons le déluge et même l'époque de la domination romaine, nous arrivons, comme il est naturel en Espagne, au Cid. L'opinion générale veut, en effet, que le célèbre Ruy ou Rodrigo-Diaz del Vivar, nommé le Cid, soit le premier qui ait combattu les taureaux à cheval. Cette action, inspirée par la valeur extraordinaire d'un héros bizarre, donna naissance à un spectacle nouveau qui fut établi définitivement depuis cette époque, et que rendit bientôt célèbre la renommée du Cid et des chevaliers qui l'imitèrent. Ces combats, qui furent pendant longtemps un privilège de la noblesse, devinrent l'accompagnement indispensable de toutes les solennités publiques. Des bardes chantèrent les exploits des lutteurs, et les bibliophiles paieraient aujourd'hui son poids d'or un petit poëme où fut célébré, en 1124, la fameuse course de taureaux qui eut lieu à l'occasion du mariage d'Alphonse VII avec Berenguela *la Chica*, fille du comte de Barcelone. Ce spectacle, jusqu'alors exclusivement espagnol, fut importé en Italie au commencement du xiv^e siècle ; mais on dut bien vite le défendre, car, soit fatalité, soit maladresse ou manque d'habitude des combattants, les taureaux sortaient presque toujours vainqueurs de la lutte. Ainsi, dans la seule année 1552, dix-neuf seigneurs romains périrent dans le cirque, assurent les chroniques, qui, cela va sans dire, ne s'inquiètent pas du nombre des vilains qui furent éventrés autour d'eux. Il est à remarquer qu'en Espagne, où les taureaux sont d'une bravoure et d'une vigueur incomparables, de pareils accidents n'arrivent qu'à de longs inter-

valles, « tant sont grandes, conclut l'auteur, l'adresse et la valeur espagnoles ! »

On maintint donc les combats de taureaux avec une passion croissante, et sous le règne de Jean II la galanterie chevaleresque, à son apogée, donna un nouveau stimulant à la tauromachie. Ce genre de tournoi fut adopté par les chevaliers espagnols, et, au lieu de rompre une lance en champ clos contre un rival bardé de fer, ce fut la mode en Espagne de disputer de témérité dans *la place*, et d'aller, en habit de soie, affronter la fureur d'un taureau sauvage, pour un sourire de sa dame. Cette mode existait encore au xv^e siècle, car j'ai lu je ne sais où que Fernand Cortez, alors adolescent (sans doute vers 1500), assistant un jour à un combat très-meurtrier où un taureau terrible *décousait* tous les combattants les uns après les autres, une dame, qui avait sans doute des droits sur le cœur du futur conquérant du Mexique, lança son bouquet sous les pieds de l'animal en fureur. La mort était presque certaine ; Cortez, sur un signe qui lui fut fait, n'en sauta pas moins bravement la barrière, ramassa le bouquet sous les cornes du monstre, et vint le jeter à la figure de la dame, lui exprimant ainsi tout à la fois son obéissance comme chevalier et son indignation comme amant.

Les souverains, en daignant prendre part eux-mêmes à ces joutes, firent pour elles plus encore que les sourires des dames ; mais ce qui acheva de les mettre tout à fait en honneur, ce fut la rivalité qui s'éleva entre les chevaliers espagnols et les seigneurs mores, dont plusieurs, tels que Malique Alabez et Muza y Gazul, sont restés célèbres dans les annales de la tauromachie. Isabelle-la-Catholique arrêta cet élan. Elle n'aimait pas les taureaux, comme on dit en Espagne. Après avoir assisté avec horreur à une de ces fêtes déjà si populaires, elle annonça l'intention de les défendre dans tout le royaume. Cette menace mit en deuil la jeune noblesse ; on conjura la reine, on la fit supplier de toutes les manières : elle fut inflexible ; enfin on promit d'envelopper de bourrelets de cuir les cornes des taureaux. Grâce à cet expédient, qui devait rendre beaucoup plus rares les blessures graves, l'Espagne conserva son spectacle favori ; on combattit quelque temps des taureaux *embolados* ; puis, la reine oubliant ou faisant semblant d'oublier ses défenses, on supprima les bourrelets et l'on rendit à ces combats leurs chances meurtrières, c'est-à-dire leur plus grand intérêt. A la longue cependant, l'aversion secrète de la reine, que plus d'un courtisan feignait de partager, eût été fatale à la tauromachie, et il était urgent qu'un protecteur puissant vînt lui rendre sa splendeur première. Charles-Quint fut cet homme. Disons-le à l'éternel honneur des amateurs de taureaux, Charles-Quint fut le type parfait de *l'aficionado*. Non-seulement il encouragea sans cesse par sa présence, par ses conseils, par ses applaudissements, ce spectacle viril, mais souvent il parut en personne dans l'arène, et, maître d'un empire « où le soleil ne se couchait jamais, » il rêva et il conquit la gloire d'un vaillant torero. Et ce ne fut pas seulement un caprice de jeunesse, il conserva tard ce goût et ces habitudes. L'histoire raconte qu'à la naissance de son fils Philippe II (il avait 27 ans alors), il tua, sur la place de Valladolid, un superbe taureau de Ronda. A dater de cette époque, une quantité de héros célèbres voulurent, à son imitation, se faire une réputation dans *la place*, et les annales tauromachiques ont enregistré fastueusement les noms de Pizarre, presque aussi fameux par ses estocades que par la conquête du Pérou, du roi don Sébastien de Portugal, et de Ramirez de Haro, le plus habile de tous. La thébaïde qui entoure les murs sombres de l'Escorial plaisait plus que les réjouissances publiques au morose Philippe II : il ne songea guère au cirque de Madrid ; mais Philippe III le

fit rebâtir, et Philippe IV y combattit lui-même. Sous son malheureux règne, on imprima les premières règles de la tauromachie. A en juger par ce petit code, qui nous est resté, les courses de cette époque ne ressemblaient nullement à celles de la nôtre. On combattait les taureaux à cheval et à la lance ; c'était la seule méthode que pussent suivre les seigneurs qui descendaient dans le cirque par bravade ou par plaisir, sans vouloir faire de ce divertissement une étude exclusive. Pour recevoir sur un bon cheval et la lance au poing la charge d'un taureau, il suffit d'avoir beaucoup de courage et de vigueur, tandis que pour attaquer de front, à pied, comme font les toreros actuels, et l'épée à la main, un animal qui attend et qui observe son agresseur, il faut plus que de la force, plus que du sang-froid : il faut de la science, une science difficile, comme je le dirai bientôt, et une habitude que donnent seules une pratique constante et des blessures nombreuses. Au reste, déjà sous Philippe IV, les règles étaient inexorables. Tout cavalier renversé devait continuer la lutte seul, sans être secouru ; et, s'il sortait du cirque avant d'avoir tué le taureau, il se perdait de réputation. Quand sa lance était rompue, mais seulement alors, il pouvait se servir d'un glaive, et Quevedo raconte qu'en pareille circonstance don Henrique de Lara renouvela l'exploit de Pepin-le-Bref en abattant d'un seul coup la tête du taureau. Je ne sais si vous êtes de mon avis, mais je suis tenté de croire que Pepin pas plus que don Henrique n'ont fait pareille chose, bien que l'on m'ait assuré en Orient que le cou d'un buffle se partageait aussi facilement qu'une pomme, pourvu que la main fût exercée et le damas d'une certaine trempe. Si périlleuse que puisse vous paraître la situation d'un seigneur de la cour de Philippe IV, qui, renversé de cheval et seul dans le cirque, était contraint de tuer le taureau sans autre secours que son glaive, elle n'est rien en comparaison de celle du matador moderne au moment où retentit la fanfare suprême ; car le seigneur frappait où il pouvait, par derrière, par côté, dans les flancs, dans le cœur ; il se débarrassait comme il l'entendait de son ennemi, et cela serait un jeu puéril pour le *lidiador* actuel, qui, je vous le répète, doit attaquer de front, frapper en face, à une place donnée, en passant le bras entre les deux cornes. Le même Quevedo rend compte d'un combat fameux qui eut lieu à la fin du xvii^e siècle, à Sarragosse, en présence de don Juan d'Autriche. Là se distinguèrent le marquis de Mondejar et le duc de Medina-Sidonia, lesquels, dit l'histoire, étaient de si rudes jouteurs, qu'ils ne s'inquiétaient nullement que leur cheval fût sanglé, attendu que les meilleures sangles, assuraient-ils, sont les jambes du cavalier ; autre fait qui me donne à penser que ce Quevedo est un mauvais plaisant qui n'était jamais monté à cheval de sa vie. Le combat de Sarragosse fut un des derniers de ce genre ; Philippe V prit en une telle aversion les courses de taureaux, que l'église, pour lui plaire, les prohiba, refusa la sépulture chrétienne aux victimes du cirque, et la noblesse, un instant atterrée, renonça à son divertissement favori. Le peuple, lui, n'y renonça pas ; il tint bon, et les courses survécurent malgré la colère royale. Seulement elles changèrent de caractère. La noblesse, en abandonnant son privilège, laissa le champ libre à une autre classe d'hommes qui fit de la tauromachie sa profession exclusive et la convertit en un art véritable. Bientôt parut Francisco Romero, de Ronda, qui le premier tua le taureau face à face, d'une seule estocade, sans autres armes que l'épée et la *muleta*. A dater de cette époque, la passion des combats de taureaux éclata avec une violence inconnue, dédaigna toutes défenses, se fit nationale, et Ferdinand VII, plus tard, la sanctionna en fondant à Séville une école de tauromachie.

Telle est en résumé, monsieur, l'histoire des combats de taureaux ; vous savez leur origine et les modifications successives que leur ont fait subir les circonstances. Pour vous donner une idée de ce qu'ils sont aujourd'hui, je vais maintenant vous faire assister, autant qu'il sera en moi, à la plus belle *corrida* dont j'aie été témoin, c'est-à-dire à la dixième de la saison dernière. Le souvenir est récent, comme vous voyez, et mon récit sera bien maladroit s'il ne vous fait pas comprendre, excuser et même partager, jusqu'à un certain point, cette passion pour les taureaux qui possède les Espagnols, et peut-être plus encore les étrangers qui les visitent.

Au mois de mai dernier, j'étais parti de Paris pour Madrid ; c'est une promenade. Cinq jours, heure pour heure, après avoir quitté la place de la Madeleine, je traversais la *Puerta del Sol*. Madrid, à mon goût, est une triste ville, assise prosaïquement au milieu d'un désert de blés, à cent lieues de tout ombrage, ou mieux, de tout arbre ; ses rues silencieuses n'ont pas grand caractère, on y voit rouler quelques laides voitures, plus laides même que partout ailleurs ; les hommes qui passent ressemblent fort à ceux qui se croisent en ce moment sous votre fenêtre ; les femmes n'ont pas de chapeaux, j'en conviens, elles portent une mantille noire, et ont toujours l'air d'aller au bal de l'Opéra. Les maisons sont peintes en rose tendre, en vert céladon, ou en jaune abricot, et l'on entend de tous côtés le chant des eailles suspendues au-dessus des portes dans leurs cages d'osier ; mais rien de tout cela n'empêche l'amateur de couleur locale de comparer en pensée la capitale de toutes les Espagnes à Nancy ou à Toulouse. J'étais arrivé un vendredi, jour néfaste ; il pleuvait à torrents, et pendant longtemps le ciel espagnol, sans souci de sa réputation, continua de faire ruisseler sur mon petit balcon de *la Fonda de Paris* des averses effroyables. Une crainte secrète m'empêchait de prendre philosophiquement mon parti des rigueurs de l'atmosphère. Mon premier soin en arrivant avait été de demander le jour des combats de taureaux ; c'était le lundi, avais-je appris, tous les lundis, à cinq heures du soir, quand le temps le permet (*si el tiempo lo permite*), et je tremblais que le temps ne retardât indéfiniment un des plus vifs plaisirs que je me fusse promis. Par bonheur, il n'en fut rien. Au jour dit, le soleil se leva radieux dans un ciel éclairci, et j'allai de grand matin chercher un billet au bureau de la *Puerta del Sol*. Jamais représentation à bénéfice, soit dit en passant, n'a attiré au bureau de location de la salle Ventadour une foule aussi nombreuse que celle qui assiégeait ce *despacho*. J'obtins avec toutes les peines du monde un billet de *palco* et une affiche. Ce billet de *première* coûte, à Madrid, 14 réaux, c'est-à-dire 5 francs 50 centimes environ ; à Séville, c'est le double. Ma place était du côté du soleil, mais cela m'importait peu ; mon billet devait me servir d'entrée seulement, car on m'attendait dans une excellente loge, et j'avais à Madrid des amis très-curieux de savoir quelle figure je ferais aux premiers coups de cornes. L'affiche, au dire d'Alvarez, mon domestique espagnol, portait une nouvelle désespérante : c'est que Juan Léon et Guillen ne devaient pas *tuer* ce jour-là. Ils étaient absents, et des huit taureaux annoncés quatre devaient être mis à mort par le seul J. Redondo, surnommé *el Chiclanero*, et les quatre autres par des doublures (*sobresalientes*). La course devait donc être détestable, disaient les amateurs ; ils se trompaient, ce fut la plus belle de la saison, et jamais je n'en ai vu ni à Madrid, ni en Andalousie, d'aussi terrible.

Le cirque, la *Plaza de Toros*, est situé du côté du Prado, en dehors d'une porte de la ville qui est à Madrid, toute proportion gardée, ce qu'est à Paris l'Arc-

de-Triomphe de l'Étoile ; un peu à gauche de cette porte, absolument comme notre nouvel Hippodrome. La place nommée *Puerta del Sol* en est moins éloignée que l'obélisque de Louqsor de la barrière de l'Étoile ; mais on ne marche guère en Espagne, et peu de curieux songent à faire à pied un pareil voyage. Dès midi, une quantité de *corricoli*, pareils à ceux de Naples, et d'omnibus immenses attelés de douze ou quatorze mules couvertes de grelots et de houppes de laine, stationnent sur la *Puerta del Sol*. Les cochers convient à grands cris les passants, et les passants, que l'on veut rançonner, injurient les cochers de toute la force de leurs poumons. A quatre heures, je montai dans un de ces véhicules, et je fus conduit avec une effrayante vitesse, à travers une foule immense, vers la porte de Alcalá. Madrid, cette ville ordinairement triste et silencieuse, se réveille tout d'un coup le lundi, met ses habits de fête, et se presse tout entière dans cette longue avenue bordée de petits arbres, qui conduit à sa plus belle porte. Ces petits *coucous* follement bariolés, ces mules bruyantes, ces chevaux andalous à la crinière nattée, ces cavaliers qui reprennent pour ce jour-là seulement le chapeau *calañese*, la veste brodée, la culotte collante et la guêtre finement piquée du *majo*, ces mystérieuses señoras avec leurs sombres mantilles et leurs yeux étincelants, les calèches bien attelées de quelques dandies anglomanes, les cris, la poussière, le soleil mêlé à tout cela, forment, pour le voyageur nouvellement arrivé et fort ému d'avance de ce qu'il va voir, le spectacle le plus caractéristique qu'il puisse trouver dans la capitale. La barrière dépassée, on voit s'élever le grand mur extérieur du cirque ; une quantité de voitures encombrant les abords, et un détachement de cavalerie est rangé vis-à-vis l'entrée principale. La multitude pénètre dans la place rapidement, mais avec ordre, sans tumulte et sans rumeur. Les hommes se rangent avec toute la politesse espagnole pour laisser passer les femmes ; on ne se presse pas, et l'on ne se bouscule jamais inutilement comme à Paris, où la foule, composée des êtres les plus intelligents de l'Europe, est cependant plus stupide qu'en aucun lieu du monde.

Le cirque est intérieurement d'une grandeur imposante ; il est circulaire, construit à demeure et découvert comme le Colysée. Un pan du ciel bleu lui sert de voûte, et le soleil, lustre magnifique, jette des flots de lumière sur les douze mille spectateurs qui s'étagent sur les gradins. L'arène, moins grande que la place Vendôme, est entourée d'un épais mur de bois, haut de six pieds, et peint en rouge foncé. Derrière cette barrière est un chemin assez large, encaissé et laissé libre ; c'est la coulisse de ce théâtre. Au delà du chemin, les gradins s'étagent, et au-dessus des gradins s'élèvent les loges, lesquelles, louées la plupart à l'année, sont confortablement tendues et meublées.

Quand j'arrivai, la foule avait déjà envahi le cirque et s'ébattait joyeusement en attendant l'heure du sanglant spectacle. Entre les loges et les gradins, c'était un véritable feu croisé de quolibets et de pelures d'oranges. On s'injurait à plaisir, avec beaucoup de verve, de gaieté, et les propos des *manolas* (grisettes) n'étaient pas les moins piquants. L'arène était vide ; trois ou quatre tonneaux arroseurs, attelés de maigres chevaux, s'y promenaient seuls et humectaient le sable. A cinq heures précises, ils disparurent au bruit d'une fanfare, et un détachement d'élégants chasseurs bleus du régiment de Baylen, car la cavalerie légère espagnole est fort belle, précédé d'une sorte de commissaire de police en habit de préfet, vint faire au pas le tour de l'arène. Puis, aux sons d'une autre fanfare, une seconde porte s'ouvrit, et les combattants parurent. Cette entrée est charmante. En tête

marchent les trois *picadores*. Les *picadores*, armés d'une longue lance et montés sur des chevaux étiques qui rappellent ceux de Montmorency (de joyeuse mémoire), portent un costume assez semblable à celui des raffinés du temps de Louis XIII. Coiffés d'un large feutre gris, à bords plats, ils sont vêtus d'une veste de velours brodée d'or et d'une sorte de haut-de-chausses en daim jaune, sous lesquels se cache un cuissard de fer qui met leur jambe droite à l'épreuve des coups de cornes. Leur lance, que je n'oublie pas de vous le dire, n'est point une arme, c'est un aiguillon. Le fer a quelques lignes de long à peine et doit exciter le taureau sans le blesser. Un picador est tué quelquefois, il ne tue jamais. Derrière eux marchent à pied les *matadores* ou *espadas* (épées), c'est-à-dire les tueurs, suivis d'une vingtaine de *chulos* et *banderilleros*, vêtus comme eux, et qui composent ce qu'on appelle leur quadrille. Le mot est bien trouvé, car, à voir leur costume, on dirait qu'ils vont exécuter un ballet et non pas livrer un combat terrible. Ce sont de beaux jeunes gens vêtus du plus galant habit de Figaro. Veste et culotte de satin bleu de ciel, ou rose, ou vert pâle, ou jaune clair, magnifiquement brodées d'argent, bas de soie, escarpins à rosettes, bourse de rubans attachée derrière la tête et simulant le chignon d'une femme, petit bonnet noir sur l'oreille, tel est ce charmant costume qui coûte deux mille francs au moins et quelquefois cinq mille. Pour toute arme, ils portent sur le bras un petit manteau d'étoffe légère, bleu, rouge ou jaune, bordé d'argent.

Quand les trois *picadores*, enchâssés dans leurs selles à piquets comme des chevaliers du moyen âge, se furent placés, la lance en arrêt, à vingt pas les uns des autres, le long de la barrière, et que l'essaim des *chulos* se fut dispersé dans l'arène, toutes les bouches se turent et les yeux se fixèrent. Alors un alguazil à cheval, vêtu comme les Crispins de Molière et coiffé d'un chapeau à plumes, alla saluer le président de la course et demander la clef du *toril*. Cette clef lui fut jetée, et il courut la remettre au gardien, après quoi il enfonça les éperons dans le ventre de son cheval et se sauva au milieu des huées de la foule, qui fait tout au monde pour épouvanter la monture, dans l'espoir que l'alguazil pourra être atteint par le taureau, ce qui causerait une joie ineffable. La porte en effet s'ouvrit derrière lui, et un taureau superbe se précipita en bondissant dans l'arène. C'était un animal énorme, presque noir, dont chaque mouvement trahissait à la fois la force prodigieuse et la légèreté surprenante. Arrivé au milieu du cirque, il s'arrêta comme ébloui, regarda la foule, frappa du pied le sol, et poussa, au milieu du silence général, un rugissement terrible. Cinq ou six *chulos* vinrent agiter autour de lui leur *capa*, ou manteau de soie. Le taureau prit son élan et poursuivit avec une telle rapidité un de ces élégants danseurs, que je le crus perdu; arrivé à la barrière, le *chulo* la franchit avec l'agilité d'un clown, et le taureau donna, un pouce plus bas que ses jambes, un si furieux coup de tête, que les épaisses planches de chêne, traversées d'outre en outre, volèrent en éclats.

Un second *chulo* poursuivi à son tour se sauva de la même manière; mais cette fois le taureau, au lieu de se jeter tête baissée contre le mur de bois, s'arrêta court, fit un bond énorme et franchit la barrière. Ceci peut vous donner une idée de la vigueur des taureaux de combat, car la barrière a, comme je vous l'ai dit, près de six pieds de haut, et il n'est pas un cheval au monde, sans excepter *Lottery*, qui puisse faire un pareil saut. Cet incident, qui se renouvelle fréquemment, cause du reste rarement des malheurs. De l'autre côté de la balustrade, le taureau tomba dans le chemin creux dont je vous ai parlé; ceux qui s'y trouvaient lui

firent place et sautèrent dans le cirque en toute hâte ; l'animal , harcelé de tous côtés, rentra au grand trot dans l'arène par une porte qu'on ouvrit devant lui. Ce fut alors seulement qu'il aperçut pour la première fois les *picadores*. A la vue du premier cavalier qui l'attendait immobile, la lance en arrêt, il s'arrêta un instant ; puis, courant à lui tête baissée, il reçut sans hésiter un coup de pique, et prit le cheval en plein poitrail ; sa longue corne entra tout entière, comme un poignard, dans le corps de la malheureuse bête. Soulevant alors sur sa tête, avec une vigueur inconcevable, le cheval mourant et le cavalier qui restait ferme en selle, il les lança contre la barrière, au pied de laquelle ils tombèrent l'un sur l'autre. En ce moment, un frisson courut dans tous mes os, et je me sentis pâlir. Je m'étais bien attendu à un combat véritable, je savais qu'il ne s'agissait point d'une peinture ou d'une représentation puérile ; mais j'avais mal deviné, et il est impossible de pressentir l'émotion poignante, si différente des émotions de théâtre, qui vous attend à la vue de ce drame réel qui s'accomplit devant vous. Mes amis fumaient et examinaient en souriant ma contenance ; je repris donc bravement ma lorgnette. L'homme avait si complètement disparu sous sa monture, que je le croyais aplati et écrasé ; c'est ainsi qu'un picador doit tomber. Son coursier lui sert de bouclier, et j'en compris bientôt la nécessité : le taureau revint furieux sur le cheval abattu, et il plongea de nouveau ses deux cornes dans le ventre, d'où les entrailles coulèrent à l'instant sur l'arène. Les *chulos* accoururent et détournèrent sur eux l'animal pendant que l'on dégagait le picador pris sous le cadavre de son cheval ; mais le taureau, apercevant le second cavalier, laissa ces jolis danseurs qui volaient autour de lui comme des abeilles, et courut au picador. Arrivé à quatre pas du cavalier, il s'arrêta comme pour choisir sa place : ce cavalier était Juan Gallardo, le plus brave de tous les picadors d'Espagne. Au lieu d'attendre le taureau, il poussa son cheval vers lui. L'animal s'acculait sur les jarrets pour mieux bondir, l'homme baissait sa lance ; il y eut un moment d'anxiété terrible. Par un mouvement de témérité superbe, Gallardo piqua du bout de sa lance les naseaux de son ennemi ; le taureau s'élança avec frénésie. Gallardo planta sa pique au-dessus de l'épaule gauche et la maintint avec une telle vigueur, que le monstre, en chargeant, fit ployer comme un arc et rompre comme un jonc cette forte barre de frêne ; puis, enfonçant sa corne dans le flanc du cheval, il le jeta à la renverse, à six pas en arrière, sur son cavalier, sauta par-dessus ses deux victimes, et courut au troisième picador, dont le cheval, une seconde plus tard, roulait éventré sur l'arène. *Bueno toro ! bueno toro !* (bon taureau ! bon taureau !) hurla la foule.

Gallardo était tombé devant moi. A demi écrasé sous sa monture, il n'avait pas changé de couleur, et avant d'être dégagé il remerciait, d'une main qui restait libre, la multitude qui l'applaudissait. Il faut que ces hommes soient de bronze. Leur jambe droite, à la vérité, est bardée de fer ; mais c'est à gauche qu'ils tombent toujours sur leurs bras vêtus seulement de velours. Ils reçoivent à chaque chute, sur leur poitrine couverte de satin, un cheval mourant avec sa selle de bois, et leur tête nue cogne quelquefois la barrière avec une telle violence, qu'elle retentit comme frappée par un coup de massue. La moindre de ces chutes, dit-on dans la Péninsule, et j'en suis persuadé, tuerait tout autre qu'un Espagnol, et les Espagnols eux-mêmes, si durs qu'ils soient, n'en reviennent pas toujours. Les picadors, rarement blessés par le taureau, meurent presque toujours des suites de quelque chute affreuse. Le fameux Sevilla, dont M. Mérimée se disait dernièrement

l'ami (1), et dont M. Théophile Gautier (2) a fait un si vivant portrait, a péri misérablement l'année dernière. J'ai assisté à plus de vingt *corridos* tant à Madrid qu'en Andalousie, et je n'en ai jamais vu de si peu meurtrière que l'on n'emportât point un ou deux picadors à l'infirmerie.

Le taureau était bon en effet, comme le criait la foule, car tout cela n'était encore que plaisanterie, et nous allions assister à des scènes bien autrement tragiques. Gallardo, habitué, tant son bras est ferme, à arrêter les taureaux du bout de sa pique, s'était relevé furieux de sa chute. A ma grande surprise, son cheval avait pu se remettre sur ses jambes. Ses boyaux sortaient d'une large blessure béante, et formaient sous son ventre une affreuse végétation. Inondé de sueur et comme sortant de l'eau, il tremblait de tous ses membres et se soutenait à peine. Gallardo, après avoir tâté son oreille, mit le pied à l'étrier et l'enfourcha paisiblement. L'animal n'était que décousu; il pouvait marcher encore. Quelquefois on coupe les entrailles, on les remplace momentanément par une botte d'étoupe, et l'on recoud la blessure. Il y a là des hommes prêts à faire ces sortes de reprises. Cette opération fut épargnée au cheval de Gallardo, un pauvre cheval noir qui n'avait qu'une oreille. Poussé par les longs éperons de son cavalier, il avança au petit galop, les yeux bandés, vers son ennemi, qui l'attendait immobile au milieu du cirque. En toute occasion, c'eût été de la part de Gallardo un acte de rare audace; avec un taureau aussi dangereux, c'était de la démence. Un picador doit rester à six ou huit pas de la barrière, car, dès qu'il est renversé, il se trouve à la merci du taureau, sans arme, sans défense et sans moyen de fuir; la pique est, comme je vous l'ai dit, un bâton inutile, et sa jambe, bottée de fer, ne lui permet pas de courir, en sorte que, si la balustrade est éloignée, il est mis en pièces vingt fois avant d'avoir pu la gagner. Gallardo avait compté sur la force de son bras, mais il avait mal calculé le nombre de minutes que son cheval devait vivre. La malheureuse bête se mourait; ses pieds, en marchant, s'embarraçaient dans ses entrailles, et, arrivée en face du taureau, qui la regardait venir, elle s'abattit tout à coup. Le picador tomba désarmé et à découvert entre sa monture et son ennemi. Aussitôt le taureau bondit et se jeta sur lui. Par un hasard providentiel, l'homme étendu par terre et collé contre le sol fut manqué. Les cornes terribles rasèrent ses reins et allèrent mettre en poussière derrière lui la selle du cheval éventré. Le taureau s'arrêta court, se retourna, revint à la charge, et Gallardo était perdu sans le *matador*, qui apparut brusquement à ses côtés. C'était le Chiclanero. Entre l'homme terrassé et le taureau bondissant, c'est-à-dire entre la vie et la mort du picador, il y avait à peine un mètre de distance, quand le Chiclanero empoigna par la queue le monstre, qui se retourna avec furie. Vous décrire les sauts immenses que fit faire la bête écumante au *matador*, qui ne lâchait pas prise, et la valse effrénée qu'ils dansaient ensemble, me serait impossible; mais Gallardo, durant ce temps, s'était relevé, et, clopin-clopant, avait gagné la barrière. Le Chiclanero lâcha prise alors, et le taureau se vengea d'une première défaite en éven-

(1) Dans l'émouvant récit de *Carmen*. Voyez la *Revue* du 30 septembre 1845.

(2) Ce n'est guère le moment d'apprécier le livre de M. Th. Gautier; je profiterai de l'occasion cependant pour dire qu'il n'existe pas en notre langue de voyage en Espagne plus véridique et plus amusant que *Tra-los-Montes*. C'est, pour l'exactitude, un vrai daguerréotype; bien mieux, c'est un croquis charmant dans le genre de Decamps, un tableau plein de vie, de couleur et de fantaisie. Les Espagnols ont leurs raisons pour dire le contraire; il ne faut point écouter leurs critiques.

trant, en deux bonds, les chevaux frais des deux picadors restés dans l'arène. Cinq cadavres gisaient donc au milieu du cirque, ce qui n'est pas énorme, car j'ai vu, à Séville, un certain taureau blanc tuer treize chevaux en moins de dix minutes ; mais cela parut suffisant, et de tous côtés retentit le cri de : *Banderillas ! banderillas !*

Sur un signal du président, qui appuya cette demande, les plus légers des chulos s'armèrent chacun de deux flèches enjolivées de rubans de papier, et non point semblables à des fuseaux énormes, comme le pourrait faire croire certain tableau de l'exposition, plein de fautes au point de vue taumachique. Lassé de tuer des chevaux que d'autres chevaux remplaçaient aussitôt, et de renverser des cavaliers qui se relevaient toujours, le taureau se mit à poursuivre à outrance les banderilleros, qui le fuyaient avec une agilité charmante. J'ai vu de ces hommes, au moment où le taureau se précipitait sur eux, sauter par-dessus ses cornes, au risque de s'empaler en tombant sur la tête. Le Chiclanero fit mieux encore. Poursuivi avec une effrayante rapidité et près d'être atteint, il se retourna brusquement, regarda le taureau, qui s'arrêta comme fasciné par ce regard, et auquel il ôta gravement son bonnet au bruit d'une salve d'applaudissements.

Poser des *banderillas* n'est pas une chose facile. Il faut appeler à soi le taureau, l'attendre, et, lorsqu'il baisse la tête pour vous clouer, lui planter délicatement au-dessus du cou, en sautant de côté, ces jolis javelots, dont la pointe, faite en bec d'hameçon, pénètre à peine le cuir, mais dont le bois, en oscillant, excite au dernier point l'animal, qui bondit de plus belle. Quand il se trouva lardé de trois paires de *banderillas*, son état d'exaspération ne laissa plus rien à désirer, et de tous les côtés l'on cria : « Qu'on le tue ! qu'on le tue ! » Le président agita son mouchoir, et tout aussitôt une fanfare retentit. Alors le Chiclanero (c'est-à-dire né à Chiclana), ce jeune homme qui venait de sauver la vie à Gallardo, s'avança vers la loge du président. Le Chiclanero, qui est le neveu et le meilleur élève du grand Montès, est un joli garçon de vingt-cinq ans, de la plus svelte tournure. Il portait un élégant costume de satin vert, tout brodé d'argent, bas de soie roses, manchettes de Malines, escarpins irréprochables ; d'une main il tenait une longue épée nue et un petit voile écarlate (la *muleta*). J'ai voulu manier une épée de matador. C'est une lame du meilleur acier de Tolède, droite comme une latte de cuirassier, aussi longue, aussi lourde, plus étroite seulement, et coupant des deux côtés jusqu'en bas. La garde forme une croix, et la poignée, très-courte, garnie de plomb et recouverte de drap rouge, s'arrondit comme un anneau, de façon à présenter un point d'appui à la paume de la main. Arrivé sous la loge du président, le matador demande la permission de tuer le taureau au nom de la liberté, de la reine, de la constitution ou de toute autre chose également respectable. La permission accordée, il jette en l'air son bonnet (sa *montera*), et se mêle aux banderilleros, qui continuent d'exaspérer l'animal. En apercevant le voile écarlate, couleur qui lui est particulièrement odieuse, le taureau se précipite ordinairement sur le matador ; alors les chulos s'écartent, et le duel commence. Pour le spectateur encore novice, c'est le moment de l'une des émotions les plus violentes qu'il soit possible de supporter. Ce jour-là, les habitués les plus endurcis tremblaient comme moi, et ce n'est pas sans raison, comme je vais vous le dire.

La tauromachie a été fondée sur la stupidité du taureau, et particulièrement sur la manière dont sont disposés chez lui les organes de la vue. Ayant les yeux placés de chaque côté de la tête, le taureau voit très-bien un objet qui est à sa droite

ou à sa gauche, ou même devant lui, à un assez grand éloignement pour que ses deux rayons visuels convergent et se réunissent sur cet objet; mais il ne peut fixer et il entrevoit très-confusément un homme posé juste en face de lui à une très-courte distance. Quand l'*espada* s'avance droit vers le taureau et lui présente, à trois pas, son voile rouge, il lui donne le change aisément et le fait fondre sur les plis flottants de la *muleta*, tandis qu'il s'esquive en l'écartant de son corps. Cette *muleta* est donc un véritable trompe-l'œil. Le matador tient l'épée de la main droite et la *muleta* de la gauche. Il se place en face et à peu de distance du taureau, brusquement, sans se faire voir de loin, et il s'avance, présentant devant lui sa *muleta*. Le taureau se précipite tête baissée, en reniflant, sur le voile rouge, et, dans son élan, passe à droite de l'homme, presque sous son bras, et si près, que la corne effleure son habit, et même a quelquefois enlevé son mouchoir à demi sortant de sa poche, ce qui est un incident très-goûté. Furieux d'avoir manqué son coup, il revient à la charge, et le matador s'esquive de la même manière. A la troisième passe, qui doit être la dernière, le taureau, plus froid, par conséquent plus dangereux, s'arrête tête baissée devant le torero et semble calculer son élan. Le matador alors se pose devant lui, la poitrine effacée, le jarret tendu, l'épée abaissée vers le taureau et la *muleta* au-dessous de l'épée. L'homme et la bête se mesurent avec une rage muette. En ce moment, votre cœur roule dans votre poitrine et votre respiration s'arrête. Tout à coup le taureau s'élançait, l'homme part; un choc a lieu, un éclair brille, et, quand le coup est bien porté, la longue lame disparaît jusqu'à la garde entre le garrot et la nuque du taureau, qui tombe à genoux ou qui se cabre en beuglant.

C'est ainsi que l'*espada* agit toujours avec un taureau franc (*claro*) et courageux; mais tous les taureaux n'ont pas le même caractère ni la même vue, et c'est la science du matador de juger à l'instant son adversaire. Devant un animal *fourbe* qui joint la ruse à la vigueur, qui, au lieu de fondre avec furie, attend ou recule, devant un taureau qui, par exception, voit bien devant lui, et surtout devant une bête lâche qui fuit devant l'épée et dont la peur change l'allure, le rôle devient autrement difficile.

Le taureau que nous avons sous les yeux était le plus dangereux qui eût paru depuis longtemps sur la place de Madrid. Il sortait de la *ganaderia* (du haras) de don Pinto Lopez, éleveur fort en faveur en ce moment; car les *aficionados* prennent parti, les uns pour les taureaux de don Pinto, les autres pour ceux de don Éliáz Gomez, à l'imitation de nos *sportsmen*, qui partagent leur confiance entre les écuries du prince de Beauvau et celles de M. de Rothschild. Dès que le Chiclanero eut présenté à son ennemi la *muleta*, le taureau laissa de côté le voile trompeur, et se rua sur l'homme. Le léger matador s'esquiva en faisant de côté un bond énorme; mais un murmure de crainte s'éleva de tous les gradins. Le taureau s'était arrêté de nouveau, et le Chiclanero l'étudiait en homme qui comprenait le danger. Il lui présenta une seconde fois la *muleta*. Pour comble de malheur, en ce moment suprême, une brise légère vint à passer dans l'arène: le moindre souffle qui, dans cet instant, agite le voile du matador, et pousse vers lui ses plis écarlates, augmente affreusement le péril. Le taureau, immobile, acculé sur ses jarrets, attendait son adversaire en secouant ses cornes ensanglantées. Les animaux qui attendent sont les plus difficiles, car le matador, ne pouvant pas recevoir leur choc et les laisser s'enfermer sur son épée tendue, doit les attaquer et se jeter sur eux; et comment assurer son coup, quand l'animal secoue la tête de

façon à rencontrer et à ouvrir en passant, de l'une de ses cornes, le bras du matador? Tous les yeux étaient fixes, et la multitude semblait pétrifiée. Le Chiclanero voulut en finir, il s'approcha l'épée à la main du monstre, qui continuait de secouer la tête sans bouger. « Prends garde! prends garde! » criait-on des gradins, « Il va tuer le Chiclanero! » disait-on dans les loges, et tout d'un coup une partie de la foule se mit à entonner le chant des morts. Cette lugubre prière, murmurée par six mille voix, rendit horrible cet instant d'angoisse. Le matador, pâle comme une statue, visant de la pointe de son épée l'épaule du taureau, prêt à le frapper à *vuela-pies*, c'est-à-dire en se jetant sur lui, fit un pas en avant, et, sautant tout à coup, voulut porter son estocade; mais ce que l'on craignait arriva, son bras fut effleuré, l'épée glissa sur le cuir, et l'homme tomba désarmé entre les deux cornes du taureau, qui releva la tête avec furie. Le Chiclanero vola et tournoya en l'air comme une paume chassée par une raquette, et retomba sur le dos, la face en l'air, sans mouvement. Les douze mille spectateurs se levèrent tous ensemble : « Il est mort! il est mort! » cria-t-on de toutes parts. Les chulos accoururent et détournèrent le taureau. Le Chiclanero n'était pas mort; il se releva aux applaudissements de la multitude. Son premier soin fut de passer la main sous ses habits pour juger de sa blessure : la corne, par bonheur, avait glissé sur le satin luisant de son costume, et la peau seule était entamée. Il ramassa donc son épée sur-le-champ, en essaya la pointe sur l'index, et courut au taureau. La lutte ne fut pas longue. L'homme était livide de colère et plus furieux que la bête. Il se posa devant elle avec une audace sublime. En ce moment, il me sembla que l'honneur de la race humaine tout entière était intéressé au triomphe du Chiclanero, et mon cœur bondit d'enthousiasme en voyant cet homme si brave et si élégamment brave. Le taureau, comme s'il reconnaissait son ennemi, poussa un long rugissement et bondit avec furie. Le matador, immobile, la poitrine effacée, le corps porté sur son jarret de fer, reçut le choc sans être ébranlé, et le taureau tomba à genoux en vomissant des flots de sang par les naseaux. De sa longue épée, on n'apercevait plus au-dessus du cuir que la petite poignée sanglante. Une bonne estocade ne doit pas faire répandre une seule goutte de sang; mais, dans la situation, le coup était superbe.

Rien ne peut donner l'idée du tonnerre d'applaudissements qui éclata de tous côtés à la fois; toutes les voix, un instant retenues, partirent en même temps. C'étaient des cris frénétiques, des trépignements enragés; tous les mouchoirs volaient en l'air; une pluie de chapeaux, de cigares, de porte-cigares, tomba dans l'arène, dont le Chiclanero fit le tour en souriant et en saluant le public avec grâce. Il rejeta aux spectateurs les chapeaux qu'on lui lançait en signe d'allégresse, ramassa les cigares, enjamba la barrière, et se mit à fumer dans le couloir avec ses amis, comme si rien d'extraordinaire ne lui était arrivé. Bientôt on allait encore avoir besoin de lui, car la seconde course fut plus terrible que la première. Le taureau, pendant ce temps, s'était relevé, et faisait au hasard quelques pas en trébuchant, cherchant un endroit où mourir. Selon un instinct singulier qui s'éveille chez presque tous les taureaux blessés à mort, il se traîna vers l'un des chevaux qui gisaient éventrés, fit le tour de ce cadavre, se coucha sur lui, et mourut à côté de sa victime. Aussitôt quatre mules bizarrement couvertes de grelots, de drapeaux jaunes et de houppes rouges, entrèrent au galop dans l'arène, et elles entraînent en quelques secondes le taureau et les cinq chevaux, dont les corps furent attachés successivement à leurs traits; puis, un homme survint qui

jeta du son sur les flaques de sang. Le cirque, approprié en un clin d'œil, fut fermé de nouveau, et un second taureau s'élança en bondissant. Ce spectacle n'a pas d'entr'acte.

C'est une chose remarquable que les taureaux de la même race et de la même écurie ont presque tous la même allure et le même caractère. Les huit animaux que don Pinto Lopez avait fournis à la course étaient également dangereux, et le péril était d'autant plus grand pour les hommes, que le Chiclanero devait tuer quatre taureaux seulement ; les quatre autres étaient destinés à l'épée des *sobresalientes* (doublures). Le métier de doublure est triste en tout pays ; mais quand, outre les sifflets du public, l'acteur inexpérimenté doit affronter les cornes d'un taureau de combat, l'effroi se communique au spectateur lui-même. Cet effroi, cependant, n'est point sans charme, et, à mon avis, l'inexpérience d'un matador novice double l'émotion, c'est-à-dire l'intérêt du spectacle. Presque toute crainte disparaît devant le sang-froid de Montès, ou même devant la confiance du Chiclanero, l'issue du combat n'est point douteuse, tandis que, en voyant l'épée trembler dans la main d'un *sobresaliente*, l'on se sent pris d'une poignante incertitude.

Le premier exploit du second taureau fut de renverser un picador si violemment, que le pauvre diable dut être emporté avec deux côtes brisées ; un autre picador prit sa place. Ce *sobresaliente*, moins brave et moins habile, ne voulait pas s'éloigner de la barrière, et refusait, malgré les huées de la foule et les oranges qu'on lui jetait à la tête, de faire vers le taureau les trois pas de rigueur. Un alguazil, selon la loi, vint lui commander d'avancer et le mit à l'amende ; le malheureux poussa timidement son cheval. A peine avait-il bougé que le taureau chargea. Au lieu de le piquer à l'épaule, le picador le frappa au ventre. Aussitôt l'on se leva de tous côtés avec fureur, et ce cri retentit partout : « *A la carcel ! à la carcel !* (en prison ! en prison !) » Puis les vociférations redoublèrent parce que, au lieu d'éventrer le cheval, le taureau vint prendre l'homme à la cuisse et le jeta hors de selle sans renverser la monture. « *Bravo, toro !* cria-t-on, *bravo !* et en prison le picador ! » Le pauvre diable avait la cuisse traversée, et l'hôpital seul put le sauver du cachot. Quand on enfreint les lois sévères de la tauromachie, le public espagnol est impitoyable. Il fait respecter les droits du taureau, et c'est lui qu'il plaint toujours quand on le frappe contre la règle.

Le taureau culbuta cinq ou six chevaux et reçut les *banderillas*. Tous les connaisseurs l'avaient jugé fourbe comme son prédécesseur, quand, au signal de la mort donné par une fanfare, un *sobresaliente* prit l'épée du matador. A la manière dont ce jeune homme maniait la *muleta*, je devinai, quoique novice, qu'il savait mal son métier, et j'eus peur, j'en conviens, quand je le vis passer à plusieurs reprises la main sur son front pour essuyer les gouttes de sueur froide qui coulaient le long de ses tempes. Le Chiclanero se tenait auprès de lui et l'encourageait. Ses conseils furent inutiles. Un instinct effrayant, mais naturel, entraînait du côté de la balustrade le matador inexpérimenté ; il croyait voir en elle une sauvegarde, tandis que son voisinage, au contraire, ajoutait au péril, puisqu'elle lui coupait, de ce côté, toute retraite. A la première passe, le taureau rasa de si près son maladroît agresseur, qu'il le fit chanceler ; à la seconde, il le culbuta, et, revenant sur lui, il plongea sa corne dans une cuisse du malheureux jeune homme et le cloua contre la barrière. Ce fut un horrible spectacle, et je vois encore cet homme livide appliqué par la corne du taureau contre ce mur de bois rouge, à six

pouces de terre, et ses pieds immobiles qu'une contraction nerveuse venait, comme cela arrive toujours, de déchausser. Le Chiclanero, sans hésiter, se jeta sur le taureau, l'empoigna par la corne gauche, le força de lâcher prise, et détourna sur lui sa rage ; puis, il ramassa l'épée et la *muleta*, et deux secondes plus tard le *banderillero* était vengé. On emporta le *sobresaliente*. Pas une goutte de sang ne sortait de sa cuisse. La corne du taureau est si brûlante, qu'elle cautérise en perçant, assure-t-on, et c'est là ce qui rend si dangereuses ces sortes de blessures. En voyant emporter le *banderillero* évanoui, tout mon sang s'était figé dans mes veines, et je me demandais s'il n'était pas irrégulier et inhumain d'encourager par sa présence de pareilles tragédies. A ma grande surprise, mes voisins ne partageaient aucunement mon horreur. Autant le danger qu'avait couru le Chiclanero à la première course avait ému la foule, autant la blessure du *sobresaliente* la laissait indifférente. — De quoi s'était-il mêlé ? s'écriait-on ; ce n'était pas son affaire ; qu'il se fit tailleur ou bottier, ou qu'il apprît mieux son métier ! — Auprès de moi était une jeune femme aux longs yeux noirs, « pâle comme un beau soir d'automne, » qui lorgnait les spectateurs plus que le spectacle ; à la vue du blessé : *Que tontito* (quel petit imbécile) ! dit-elle en étouffant du bout de son éventail un joli bâillement.

Le Chiclanero abattit les quatre taureaux suivants avec une telle habileté, que la foule le proclama le second torero d'Espagne. Sa réputation a été toujours croissant depuis cette époque, et je sais plus d'un *aficionado* qui le compare et même le préfère intérieurement au grand Montès lui-même. Nul toutefois n'ose le dire, car on impose difficilement à la foule un nouveau talent ; elle sacrifie longtemps toute jeune gloire à une autre gloire admise ; si l'on peut chercher ailleurs des points de comparaison, c'est l'éternelle querelle de Mario et de Rubini, de Duprez et de Nourrit, et de tant d'autres. Toujours est-il que le Chiclanero, s'il n'a pas acquis toute l'expérience de Montès, a plus de jeunesse, plus d'élégance et plus de force. Il est bien rare qu'il manque une estocade ; son épée, poussée par un bras d'acier, traverse le taureau en sifflant, comme un fer rouge qu'on trempe dans l'eau bouillante, tandis que le poignet de Montès, plus d'une fois brisé et affaibli déjà, fait souvent défaut à son habileté. En outre, en vieillissant, Montès a contracté des habitudes qui désolent les vrais *aficionados*. Il habite les environs de Jerès, et les vins couleur de topaze que produisent les coteaux de son pays sont loin, assure-t-on, de lui être antipathiques. Il a perdu cette sobriété orientale qu'il conseillait autrefois, et sans laquelle il n'est point de bon matador. Un *espada*, pour être sûr de sa main et de son coup d'œil, ne doit boire que de l'eau, et il est obligé de faire chaque jour, comme les danseurs, un exercice régulier, pour entretenir l'élasticité de ses membres. Je dois dire que le Chiclanero, le neveu de Montès, est accusé de tenir trop peu compte d'une autre défense que l'on faisait jadis aux athlètes. On parle beaucoup de ses bonnes fortunes, que sa bravoure justifie, et l'on cite, à ce sujet, la plaisante histoire d'un poète, son rival, qu'il aurait jeté dernièrement par la fenêtre comme une orange, et sans plus s'inquiéter de lui. Au reste, les *toreros* ont été, de tout temps, fort à la mode en Espagne, et, dans le siècle dernier, les dames de la cour ne les abandonnaient pas, comme aujourd'hui, à la merci des actrices élégantes. Ils forment d'ailleurs une classe à part, et beaucoup plus relevée qu'on ne le pourrait croire. Très-fiers de la considération qu'ils doivent à leur courage, ils sont traités familièrement par les jeunes gens des plus grandes familles, qui reçoivent d'eux des leçons de taumachie. Il est assez

d'usage, dans la Péninsule, d'apprendre cet art dangereux, comme on apprend ici l'escrime, et les leçons se paient non point en argent, mais en cigares et en dîners. Le beau duc d'Osuna, dont la mort prématurée a causé partout une si douloureuse surprise, était bon matador. Les jeunes gens de la plus haute aristocratie paraissent souvent dans des *corridos* particulières, présidées ordinairement par un prince du sang ; personne n'y trouve à redire : à Madrid, un *caballero* qui essaie l'épée d'un *torero* ne paraît pas plus étrange qu'un *gentleman* parisien maniant la cravache d'un *jockey*, et, *sport pour sport*, je conçois, après tout, que l'on aime autant voir un jeune homme leste et vigoureux attaquer résolument un taureau qu'un *gentleman rider* s'évertuant à faire sauter à un cheval maigre le fossé de Berny.

Les toreros de profession, pour revenir à eux, gagnent et dépensent beaucoup d'argent. Montès, qui, par exception, fait des économies, a, dit-on, plus de trente mille livres de rente. On les voit se promener au Prado sur de jolis chevaux. A l'Opéra, où ils ont leur stalle à l'année, on les reconnaît à leur costume andalou et surtout à une petite tresse de cheveux qui pend sur le collet de leur veste, et qu'ils doivent laisser croître à l'arrière de leur tête, pour attacher, les jours de combat, la bourse de rubans de rigueur. Ils causent sans gêne avec la jeunesse dorée des avant-scènes. Enfin, pour donner une idée de la considération dont ils jouissent, il suffira d'ajouter que Montès, ayant été blessé, il y a quelques années, au cirque d'Aranjuez, le roi envoyait chaque jour un de ses chambellans savoir de ses nouvelles. Il ne faut donc pas trop s'étonner, comme on le fait, si ce même Montès vient d'envoyer ces jours-ci, à M. le duc de Nemours, en échange d'une épingle de diamants, un superbe costume de matador.

Le combat, que je viens de vous raconter, est un des plus beaux que j'aie vus ; de plus, c'était le premier. Il m'émut extrêmement, et cependant, vous l'avouerez-je ? je sortis du cirque dans un état d'exaltation difficile à décrire. J'eusse désiré que la lutte recommençât le lendemain, et je me disais qu'en définitive un spectacle pareil était plus sain pour l'esprit et le corps que ces farces de bateleurs auxquelles on nous convie le plus souvent, sous prétexte de littérature, sur les théâtres du boulevard. Dans ce moment, je voyais en beau l'espèce humaine, tandis que plus d'une fois à Paris je l'avais prise en pitié, en la voyant condamnée à répéter pendant trois mois quelque calembour grossier ou quelque ignoble grimace pour provoquer un rire dont les rieurs s'indignaient eux mêmes. Je ne suis pourtant pas plus sanguinaire qu'un autre : je hais les chiens qui se battent, et un poulet qu'on étrangle me fait horreur ; mais les combats de taureaux n'ont, je vous assure, rien qui répugne. Ils exaltent l'imagination au contraire, et la grandeur du péril efface le dégoût. Les voyageurs de tout âge, de tout caractère, les aiment bientôt à la rage, et cette passion a été partagée récemment dans toute sa violence par une de nos plus grandes célébrités politiques et littéraires. Les jeunes femmes même, quand elles ont vaincu la répugnance première, se prennent à les adorer, et je n'ai vu personne en médire, si ce n'est un jeune Parisien qui s'était trouvé mal au premier coup de corne. Seuls, les chevaux blessés ou mourants peuvent attendrir un cœur sensible, et peut-être inspireraient-ils quelque pitié, si l'on ne songeait pas exclusivement au danger continu que court leur cavalier. Le meurtre de ces chevaux innocents a fait accuser de cruauté les *aficionados*. En vérité, c'est bien à tort ; songez à ce qui se passe chez nous. Est-il plus cruel d'envoyer des chevaux au cirque que de les faire conduire à Montfaucon ? La corne du taureau

est-elle plus douloureuse que le couteau de l'équarrisseur? Et n'aimez-vous pas mieux qu'un cheval de noble race, condamné à mort, meure dans un combat au bruit des applaudissements, que de le savoir succombant honteusement dans une voirie où les rats attendent son cadavre? J'en dirais autant des taureaux que j'aime mieux voir à l'arène qu'à l'abattoir. Le goût des *corridos* a d'ailleurs un résultat agricole excellent. Il stimule le zèle des éleveurs de bestiaux, et les *places* offrent à leurs haras un lucratif débouché. On ne tue pas moins de six taureaux par course, et un taureau de cinq ans vaut de 800 fr. à 1,000 fr. Je sais tel grand d'Espagne à qui son haras de taureaux de combat rapporte annuellement plus de 400,000 réaux (100,000 francs). En Angleterre et en France, on choisit, comme vous savez, pour étalons les chevaux qui ont le plus vaillamment subi l'épreuve des courses. On pense, avec raison, qu'ils lèguent leur vigueur à leurs produits. On agit de même en Espagne à l'égard des taureaux. Lorsqu'un animal d'une force extraordinaire et d'un courage indomptable fait des prodiges dans le cirque, le peuple entier demande sa grâce, le président l'accorde quelquefois, et le taureau retourne aux champs, où, vivant dans l'abondance, il n'a désormais d'autre soin que d'améliorer, autant qu'il est en lui, la race bovine de la Péninsule, qui est, sans contredit, la plus belle de l'Europe. L'an dernier, m'a-t-on dit, un taureau gracié sortit ainsi triomphalement du cirque de Séville, et j'ajouterai tout bas que j'ai entendu le peuple réclamer à Madrid la même faveur pour un autre taureau dont le seul mérite était d'avoir blessé à mort, dans le chemin de ronde, un pauvre sergent de ville. *Viva el toro! Viva el toro!* criait-on de toutes parts. Le président fit un geste de colère. Alors toute l'assistance se prit à chanter en chœur cette demande et cette réponse que l'on se renvoyait d'un côté à l'autre des gradins : — *Quien es el presidente* (qui est le président)? — *Un' perro* (un chien), ou à volonté *un' burro* (un âne).

Le peuple espagnol, qui veut que le taureau brave soit honoré, exige, en revanche, que le taureau lâche soit puni et traité avec mépris. Un animal qui n'ose pas se jeter sur un picador, *qui n'entre pas à la pique*, comme il faut dire, n'est pas jugé digne de l'épée d'un matador. On lâche à sa poursuite des chiens qui le prennent aux oreilles, *qui le coiffent*, et un torero subalterne le frappe par derrière. Quelquefois même on lui coupe les jarrets avec un croissant emmanché d'un long bâton, et qu'on nomme la *media-luna*. Alors le spectacle est révoltant et devient une véritable boucherie. Dès que le péril cesse, le dégoût commence. Quand le taureau est froid, sans être lâche, et qu'il a besoin d'être excité, on arme les *banderillas de pétards* (*banderillas de fuego*), qui éclatent contre sa chair et lui font faire des honds désespérés.

Ce spectacle, à part ces incidents qui se reproduisent sans grande variation, est toujours le même, et cependant il n'est jamais monotone. On ne s'en lasse pas, et, tout au contraire, à chaque course l'enthousiasme augmente. Ce drame est toujours d'un intérêt extrême, parce qu'il est réel toujours. C'est la vie d'un homme qui se joue devant vous. Un jour que Montès avait affaire à un taureau redoutable, un acteur comique, célèbre à Grenade, lui cria : « Tu pâlis, Montès! — C'est vrai, répondit le torero; c'est qu'il ne s'agit point d'un des mensonges que tu représentes, señor Mayquez; ici, c'est la réalité! » Ce mot explique l'intérêt de ces combats. La pâleur du torero est contagieuse, parce qu'elle n'est point, comme au théâtre, composée avec du fard, et son émotion vous gagne, parce qu'elle n'est pas feinte. Quand le soir d'un combat on assiste, comme il nous arrivait souvent à

Madrid, à un drame ou à un opéra, on reste singulièrement froid devant les plus effrayantes péripéties, et la voix de Ronconi lui-même nous paraissait avoir perdu ses vibrations si puissantes. Il est vrai qu'après deux heures d'une émotion aussi intense, aussi continue, on ressent une extrême fatigue. Il semble que l'on porte autour des tempes un bandeau de fer, et l'on est mal disposé à suivre les imbroglios de M. F. Soulié.

En disant que les incidents des *corridos* sont toujours les mêmes, j'ai été trop loin, et je vais vous conter un fait qui m'a été certifié par des témoins oculaires. Il y a quelques années, les habitants de Séville lurent un jour avec surprise, sur l'affiche de la course, cette suscription inusitée : « Quand le troisième taureau aura combattu les *picadores* et reçu trois paires de banderillas, un jeune pâtre, par lequel il a été élevé, paraîtra dans la place. Il s'approchera du taureau, le caressera, et détachera les banderillas l'une après l'autre, après quoi il se couchera entre ses cornes. » L'annonce d'un aussi singulier intermède attira au cirque une affluence immense. Le troisième taureau parut; c'était un animal parfaitement *encorné* et très-brave; il éventa quatre chevaux en quatre bonds, reçut les banderillas et se mit à mugir. Alors, contre l'usage, tous les *lidiadores* disparurent, et le taureau, resté seul dans l'arène, continua de trotter en faisant sauter sur son cou les javelots ensanglantés. Tout à coup un sifflement prolongé se fit entendre. Le taureau s'arrêta et écouta. Un second sifflement le fit venir vers la barrière. En ce moment, un jeune homme, vêtu en *majo*, sauta dans l'arène, et appela le taureau par son nom : *Mosquito! Mosquito!* L'animal, reconnaissant son maître, vint à lui caressant et apaisé. Le pâtre lui donna sa main à lécher, et de l'autre se mit à le gratter derrière les oreilles d'une façon qui paraissait fort réjouir le pauvre animal; puis, il détacha doucement les banderillas qui déchiraient le garrot de *Mosquito*, le fit mettre à genoux, et se coucha sur son dos, la tête entre ses cornes. Le taureau reconnaissant semblait écouter avec bonheur un air campagnard que chantait le berger. L'admiration de la foule, jusqu'alors contenue par la surprise, éclata avec une violence tout andalouse. Ce furent des cris de joie dont on ne peut se faire une idée, si l'on n'a pas vu une *plaza de toros*. En entendant ces applaudissements frénétiques qui avaient accompagné toutes ses douleurs, le taureau, jusqu'à ce moment charmé, parut se réveiller et renaître à la vie réelle. Il se releva tout à coup, et poussa un mugissement. Le pâtre s'éloigna bien vite, mais il était trop tard. L'animal, comme furieux d'avoir été trahi, lança le jeune homme vers le ciel d'un coup de tête, le reçut sur ses cornes, le perça, le piétina, et le mit en pièces malgré les efforts des *chulos*. La *corrida* fut suspendue, et, chose phénoménale en Espagne, le public consterné évacua silencieusement la place.

Je ne dois pas omettre de vous dire, en terminant, que les courses de taureaux, celles de Madrid du moins, rachètent ce qu'au dire des gens très-scrupuleux elles peuvent avoir de cruel par un résultat pieux et tout à fait humain. Les hôpitaux de Madrid sont en possession de ces combats, et ils cèdent ce privilège à un entrepreneur moyennant une redevance annuelle de 60,000 francs. On donne par année vingt-huit courses (1), qui rapportent chacune 16,000 francs de recette environ. Les frais sont considérables : il faut payer six ou huit taureaux, quinze

(1) Les courses n'ont lieu qu'au printemps et en automne. L'hiver les taureaux sont trop débouaires, et l'été le cirque est tellement brûlant, que les spectateurs ne pourraient pas y rester.

ou vingt chevaux, sans compter l'entretien et l'administration du cirque, les palefreniers, les bouviers, les charpentiers, les selliers, etc., même le chirurgien, toujours prêt à recevoir les blessés à l'ambulance, tandis que le prêtre attend les moribonds dans la chapelle. En outre, les acteurs, comme vous pensez, ne font pas gratuitement ce terrible métier. On donne 1,500 francs par course à Montès, près de 1,000 francs au Chiclanero, une once (80 fr.) à chaque *picador*, une demi-once à tout *banderillero*, un napoléon aux *chulos*.

Quoi qu'il en soit, une excellente spéculation, en ces temps d'industrie, serait, à mon avis, d'importer à Paris ces drames vivants et superbes. Ils auraient un succès immense, et le Champ-de-Mars ne serait pas assez grand pour contenir la foule ; mais beaucoup de choses s'opposent à cette innovation : la police d'abord, qui s'imagine qu'un pareil spectacle pourrait rendre barbares nos mœurs, que le théâtre a mission d'adoucir et de châtier, selon la devise discutable, je crois, et assurément intempestive : *Castigat ridendo mores*. Puis, il serait presque impossible de se procurer des taureaux de combat. Les plus féroces des animaux de cette espèce nés en France sont des agneaux auprès des taureaux espagnols, que l'on ne pourrait conduire au loin ; car, terribles tant qu'ils vivent à l'état sauvage, errant dans les steppes et foulant une herbe succulente, ils perdent leur férocité dès qu'on les rapproche des hommes, et s'affaiblissent en changeant de fourrage. Aussi les *corridos* n'existent-elles qu'en Espagne. Celles du Mexique sont pitoyables, et celles de Lisbonne sont hideuses. C'est dans la Péninsule qu'il faut les voir, et je dis avec confiance à tous les sôneurs que le boulevard ennue : Allez à Madrid, et vous ne regretterez pas le voyage. En partant jeudi prochain, vous arriverez lundi avant l'heure de la course.

ALEXIS DE VALON.



DERNIÈRES OPÉRATIONS

DE

L'ARMÉE D'AFRIQUE.



Depuis plusieurs mois, des événements brusques et bruyants ont envahi la scène africaine, qui un instant avait semblé inanimée et silencieuse. Bou-Maza et tous les imitateurs subalternes de son audace, tous les usurpateurs de son nom, sont venus jouer le prologue et réveiller le zèle des acteurs, l'attention des spectateurs du drame. Bientôt après les héros ont paru, les accidents se sont compliqués, les péripéties se sont pressées, et aujourd'hui la France regarde avec étonnement, avec inquiétude, avec ressentiment, tout ce chaos de faits malheureux qui, coup sur coup, tombent les uns sur les autres, poussés par une effrayante fatalité. L'émotion actuelle ne laisse peut-être pas aux esprits assez de liberté pour reconnaître le sens et la portée des événements et pour attribuer à chacun ce qui lui appartient, aux hommes ce qu'ils ont pu mêler d'erreurs dans leurs déterminations, aux choses ce qui se trouve dans la situation africaine de difficultés inévitables, et tous ces écueils naturels à travers lesquels la prudence humaine doit naviguer par les manœuvres les plus délicates et toujours sous la menace de se heurter contre Charybde, lorsqu'elle cherche à éviter Scylla.

Après la bataille d'Isly et les brillants faits d'armes de notre marine sur les côtes du Maroc, on crut pouvoir s'endormir sur les lauriers; bien des questions cependant restaient à résoudre, mais à toutes les interpellations qu'on adressait au pouvoir, on crut répondre en montant au Capitole, et la foule se tut et suivit. Cependant Abd-el-Kader ne tenait pas sa défaite, comme nous autres notre victoire, pour un fait accompli et immuable. Il profitait des loisirs que lui faisait notre quiétude au milieu du triomphe, notre timidité dans les arrangements di-

plomatiques, pour reprendre secrètement à la fortune quelques-uns des avantages qu'elle lui avait enlevés avec éclat. Comme le vaillant assiégé répare pendant la nuit et en silence la brèche que le canon a faite pendant le jour à ses remparts, Abd-el-Kader travaillait sourdement à retirer de dessous les décombres quelques débris de son établissement, à les transporter sur le sol du Maroc, et à les y asseoir dans un ordre pareil à celui d'autrefois. Sur cette terre encore ferme sous ses pas, qui avait été le berceau de sa famille et devenait son asile, il s'ingéniait à reconstituer dans de moindres proportions, et avec des éléments choisis et épurés, une nouvelle patrie à l'image de celle que la force lui arrachait, mais que sa volonté cherchait à lui rendre. Il transportait au delà de la frontière française une jeune Algérie qui devait avoir, comme l'antique Janus, deux faces, tournées l'une vers l'Algérie française, l'autre vers l'empire du Maroc, toutes les deux guerrières et menaçantes. Qui a sondé la pensée de cet homme ? qui a mesuré l'étendue de son ambition ? Sait-on s'il ne voyait pas dans l'avenir le centre mahométan qu'il fondait sur le roc des plus âpres montagnes et au milieu des populations les plus farouches attirant à soi, de l'est et de l'ouest, et les populations honteuses du joug chrétien et la partie la plus croyante et la plus énergique des sujets d'Abderhaman, jalouse de se retremper dans une vie austère et belliqueuse ? Alors il eût occupé une position formidable entre le chef abaissé et les ennemis de sa foi, et dressé un drapeau rival d'orthodoxie pour détourner vers ce signe nouveau les regards des fidèles, habitués à se porter ailleurs, imitant ce roi d'Israël qui avait bâti un temple sur la route de celui de Jérusalem.

Mais c'est peut-être à tort que les oisifs supposent aux hommes pratiques d'aussi vagues horizons. Les premiers, que rien n'arrête dans leur puissance d'expansion, sont entraînés par la force logique au delà des limites du nécessaire jusqu'à celles du possible. Leur pensée tend à se développer en une sphéricité parfaite ; c'est l'onde qui, formée au milieu des mers par l'impulsion du moindre accident, va toujours agrandissant son cercle, jusqu'à ce qu'elle rencontre le rivage. L'homme mêlé aux affaires positives et à la vie de ses semblables, qu'il veut diriger, est contenu par la réalité en des efforts plus serrés et plus efficaces, et, s'il va loin, ce n'est pas qu'il se soit mesuré tout d'abord une carrière immense : c'est que du premier coup d'œil il a choisi la ligne qui passe par tous les buts à atteindre ; c'est qu'en portant son regard seulement sur l'objet le plus prochain, il l'a considéré sous un angle tel que tous les développements ultérieurs s'y sont trouvés compris. Dirigé par un profond sentiment des lois qui dominent et entraînent les volontés humaines, il n'a pas une conception, ne fait pas un acte qui ne soient marqués de je ne sais quel caractère de généralité, en sorte que dans ses mouvements les plus définis, les plus restreints à un cas actuel et particulier, il semble vouloir préparer et atteindre l'avenir.

Abd-el-Kader n'est certes pas un fondateur de droits nouveaux : c'est un défenseur de droits anciens ; mais, s'il n'est pas un homme de génie, il a du moins le génie de son emploi. A ce titre de héros représentant d'une nationalité, il a quelques-uns des privilèges des créateurs, et particulièrement ceci, que dans ses déterminations il y a, quelquefois même à son insu, une portée plus grande et plus haute que la visée. Il fallait donc, même après la bataille d'Isly, surveiller avec une sévère attention les moindres mouvements, le moindre souffle de ce fugitif toujours à craindre, quoiqu'il semblât alors alourdi par le poids sinon de la honte, au moins des conséquences morales de la défaite du prince marocain.

Cependant le vaincu faisait sur nous, sans bruit et sans guerre, des conquêtes qui n'étaient pas sans importance : il nous enlevait non des terres, mais des hommes. Une sourde émigration appauvissait les populations de notre frontière occidentale au profit des rassemblements qui se formaient autour de l'émir. Ce n'était pas un grand mouvement de masses franchissant le Rubicon en plein jour; c'était un pèlerinage silencieux, mais presque incessant, d'individus que des sentiments et des idées supérieurs à ceux du vulgaire ou une invitation spéciale d'Abd-el-Kader appelaient loin de leurs foyers à la vie d'apôtre. On aurait arrêté un torrent; on ne savait comment mettre fin à ces infiltrations par où les eaux s'échappaient de nos canaux, pour passer souterrainement dans le bassin qui leur était creusé sur le territoire ennemi. Toutefois, vers le commencement et pendant le cours de l'été, M. le général Cavaignac, par plusieurs coups de main hardis, et ensuite par de lentes et patientes manœuvres au sud de Sebdoou, dans les plaines désolées des Chotts, parvint à faire refluer vers l'intérieur de grandes fractions de tribus méridionales qui, entraînées en partie par leurs intérêts mercantiles, en partie par les suggestions de l'émir, voulaient abandonner nos marchés pour ceux du Maroc. La présence d'Abd-el-Kader agissait sur le milieu où il vivait. Les sociétés religieuses s'agitaient, s'échauffaient, et de leur fermentation faisaient sortir Bou-Maza et ces autres prédicants qui se sont abattus presque en même temps sur diverses parties de l'Algérie, sans plan, sans idée d'ensemble, mais remuant les populations et y jetant des semences de révolte dont Abd-el-Kader espérait bien récolter les fruits. La plupart d'entre eux ne prenaient pas le mot d'ordre de ce chef, qui aurait dû, ce semble, rattacher à lui toutes les puissances hostiles à la France. Les plus réfléchis le trouvaient trop grand dans leur intérêt personnel; les plus enthousiastes et les plus sincères, trop grand dans l'intérêt de leur sainte cause. Ceux-ci craignaient qu'en lui l'élément individuel et humain n'eût triomphé de l'élément religieux et divin, et que, dans la lutte entre les deux principes, l'homme n'eût terrassé l'ange. Quoi que l'on fit pourtant, les bénéfices de l'agitation allaient, par la pente naturelle des choses, tout droit à Abd-el-Kader.

Dès le mois de juillet, l'émir avait autour de lui plus de trente mille âmes; déjà il prenait une sorte d'offensive qu'on pourrait appeler latente, en envoyant des sicaires qui, isolés, inquiétaient les communications par des assassinats, ou, réunis en petites bandes, troublaient par des vols de bestiaux les groupes de tentes placés le long des routes pour en garantir la sûreté, et les fractions de tribus chargées de quelque mission spéciale par l'autorité française. Cette situation ne pouvait échapper aux regards de nos généraux. Ceux de la province d'Oran la connaissaient : ils n'ont pu la laisser ignorer au gouverneur général; mais on serait en droit de croire que personne n'en tira les inductions qui eussent amené à prévenir l'explosion du mal. M. le maréchal Bugeaud quitta l'Afrique pour la France, et M. le général de Lamoricière Oran pour Alger. Abd-el-Kader, jugeant qu'à aucun autre moment peut-être il ne retrouverait en même temps ses amis aussi bien préparés et ses ennemis aussi tranquilles, chercha une occasion de mettre à profit l'excitation des uns et la sécurité des autres. On sait ce qui suivit : l'ardeur impatiente du colonel Montagnac se précipitant dans un piège inéluctable et ces nouvelles Thermopyles marquées du sang généreux de plusieurs centaines d'hommes, qui combattirent jusqu'à la mort, non pour vaincre, mais pour périr dignement.

Les Arabes ne sont pas de fins appréciateurs en matière de succès, et ils sont

volontiers de l'avis de cet empereur romain qui trouvait que le cadavre d'un ennemi sent toujours bon. Aussi ils jouirent avec exaltation de ce triomphe sans gloire; chaque groupe de populations eut son agitateur; chaque marché devint le centre d'une insurrection; la révolte suscitée à une extrémité du pays par une sorte d'accident gagna et se répandit dans tous les sens avec une incroyable rapidité, comme ces feux que le laboureur arabe allume dans son champ pour le préparer à la culture, et qui, poussés par le vent d'ouest et alimentés par les herbes sèches, transforment instantanément en une mer de flammes la plaine immense. De l'ouest partait le coup; de là, le souffle moral et les ressources matérielles. Là était la base d'opérations de l'ennemi. Les premiers regards et les premiers mouvements se tournèrent donc de ce côté, et MM. les généraux de Lamoricière et Cavaignac, par un heureux combat contre les Traras, ouvrirent une voie où l'on supposait assez généralement que les efforts ultérieurs devaient se porter.

Beaucoup pensaient que le gouverneur, à son retour de France, irait débarquer à Oran même et ne ferait que toucher à Alger, pour se diriger immédiatement après vers la frontière de l'ouest. On a même prétendu que telles avaient été les intentions annoncées d'abord par M. le maréchal Bugeaud, et l'on avait pu espérer que l'épée du soldat rétrécirait et serrerait autour de l'empereur du Maroc le cercle si large qu'avait tracé la plume du négociateur; mais, une fois arrivé au centre de nos possessions, le gouverneur, frappé par des événements plus récents et plus prochains, laissa peu à peu sa pensée et sa volonté se retirer des grands et lointains horizons vers des faits qui semblaient plus saillants, parce qu'ils étaient plus rapprochés. L'insurrection commençait à se montrer au sud de la province d'Alger, et, si elle n'avait pas encore pénétré dans le corps de la place, elle en insultait l'enceinte. Le coup de main tenté contre notre établissement d'Aïn-Teucria était comme la lance enfoncée par bravade dans la porte de la ville. Le premier feu de colère allumé par la nouvelle du massacre de Djemmâ-Ghazaouât commençait à tomber et laissait place à la réflexion, à la liberté dans le choix des opérations. On se mit à agiter toutes ces questions insolubles que se pose sans fin la prudence, lorsqu'elle consiste moins à entourer un projet de toutes les chances possibles de réussite qu'à en découvrir et à en examiner une à une toutes les difficultés. Pouvions-nous marcher en avant sans avoir éteint derrière nous les foyers d'insurrection, qui se ravivraient et s'étendraient en proportion de notre éloignement? Fallait-il laisser les tribus fidèles exposées aux ressentiments de celles qui s'étaient soulevées et dont l'impunité doublerait l'audace? Étions-nous suffisamment préparés pour aller atteindre et abattre le drapeau d'Abd-el-Kader sur le territoire marocain, et au milieu des puissants montagnards qui l'abritaient derrière la masse de leur population et les difficultés de leur territoire? Le génie triste et froid qui se complait à énoncer les objections et à montrer les côtés embarrassants des choses dévore, comme l'antique Sphinx, ceux qui l'abordent sans avoir d'avance trouvé une réponse nette à ses interrogations, et sans être tout armés pour soutenir résolument le sens de leur réponse. Modéré peut-être par la crainte de paraître plus aventureux qu'il ne convient à sa position, M. le maréchal Bugeaud se décida à ne s'avancer vers les parties du territoire les plus directement menacées par l'émir qu'après avoir décrit du nord au sud et de l'est à l'ouest une grande courbe passant par tous les lieux où les tribus s'étaient montrées agressives ou incertaines, où il se trouvait des populations à châtier, à protéger ou à raffermir: c'était se donner pour champ de manœuvres presque toute l'étendue

des provinces d'Alger et d'Oran, pour tâche une pression ou une action à exercer sur presque tous les points de cette surface.

Encore deux semaines, et il se sera écoulé cinq mois depuis le moment où M. le gouverneur est entré en campagne, et, pendant tout ce laps de temps, on n'a rien fait autre que de contenir ou punir quelques populations, et plus tard d'observer et de suivre les mouvements d'Abd-el-Kader. A chaque pas que l'on faisait, on rencontrait une nouvelle trace de défection, une nouvelle occasion de sévir, et les nécessités de ce genre, se rattachant les unes aux autres, ont formé une chaîne continue qui a traîné nos troupes haletantes dans toutes les vallées, sur les pentes de toutes les montagnes, à travers les accidents de toutes les saisons. Lorsque, dans l'espace compris entre le Chélif, la Mina et la limite méridionale du Tel, les tribus, foulées et refoulées sous les pas de nos soldats, commençaient à s'affaïsser, Abd-el-Kader, dont cet accablement servait mal les intérêts, parut tout à coup, marchant sur notre trace, pour arracher les éléments de pacification à mesure que nous les semions. Il ne voulait pas que l'apaisement de la contrée orientale rendît à nos colonnes la liberté de se reporter et de se concentrer dans les provinces de l'ouest ; sachant l'inquiétude que lui-même et les Français inspiraient à Abderhaman, il craignait que celui-ci, menacé d'une invasion, ne menaçât à son tour les rassemblements et dépôts formés sur le territoire marocain, et qui servaient de base aux Arabes hostiles à la France.

Au sud du grand massif de pays montagneux qui, vers le nord, s'avance, pareil à un bastion immense, dans l'angle formé par le Chélif et la Mina, et que domine comme une citadelle le roc culminant de l'Ouarenséris, s'étend, entre les sources de la Mina et les contre-forts sud du Djébel-Dira, une haute plaine qu'on nomme Sersou. Elle est bornée au sud par une chaîne de montagnes peu élevées courant de l'est à l'ouest, et qui la sépare de la région des sables. C'est un terrain intermédiaire jeté entre les terres productives et les terres absolument stériles, comme il existe sur beaucoup de rivages des marais salés qu'une barre isole de la mer. Quelques rares et faibles ruisseaux, dont un devient plus tard le grand Chélif, divisent cette étendue en plusieurs plateaux dont les bords sont profondément découpés par tous les méandres de ces cours d'eau, qui se plient et se replient cent fois sur eux-mêmes comme des serpents blessés. Cette contrée, cultivable seulement par zones étroites, est parcourue par les Ahrars, grande tribu de pasteurs qui possèdent d'immenses troupeaux, se livrent à la fabrication des étoffes de laine, s'approvisionnent en grains chez les tribus du Tel, craignent la guerre, et ne demandent jamais à la force, qu'ils pourraient trouver dans leur nombre et leur richesse, ce qu'ils peuvent obtenir de la ruse, de la perfidie, et de leur habileté à se ménager des intelligences dans tous les partis. Ce long espace, dont les défenseurs naturels, par timidité et prudence, ne veulent pas garder les passages, et que nous ne pouvons faire surveiller rigoureusement et longtemps par notre cavalerie, puisqu'on ne peut y nourrir les chevaux des produits du sol, est comme un bras de mer sans ports d'observation, où l'ennemi navigue sûrement et secrètement, pourvu qu'il se tienne hors de portée et hors de vue des promontoires de la côte.

C'est en effet par le Sersou qu'Abd-el-Kader arriva pour prendre à revers toutes les tribus que nous venions de comprimer ou d'apaiser. Longeant à distance la lisière du Tel, et se conformant à tous nos mouvements, il nous devançait chez les populations ou nous y suivait, selon les besoins de sa politique, pour y pré-

venir ou y effacer les effets de notre présence. Serré de trop près, il s'échappait vers le sud, chez ces tribus trop nombreuses pour que nous puissions y pénétrer avec une colonne incomplète, trop pauvres en grains pour que nous puissions y conduire, à moins de préparatifs spéciaux, un corps régulièrement composé, mais où l'émir, accueilli en hôte si ce n'est en maître, recevait le nécessaire pour sa petite troupe de cinq ou six cents cavaliers. Quand ses chevaux s'étaient fatigués en fatiguant les nôtres, il les conduisait par cette grande route du Sersou, toujours ouverte, vers la pointe est des Chotts, où d'avance on lui avait amené des combattants et des montures frais et reposés.

Ainsi, après avoir couru pendant deux mois après les tribus fugitives, les troupes, pendant deux autres mois, coururent après Abd-el-Kader. Il s'agissait tantôt de se jeter entre lui et des alliés fidèles qu'il menaçait, tantôt de barrer le passage à des populations que ce rude pasteur d'hommes cherchait à pousser, comme de grands troupeaux, vers la frontière du Maroc, toujours d'étouffer dans leur germe des événements qui, abandonnés à eux-mêmes et sans compression, auraient pris un développement funeste. Tandis que les Français poursuivaient une tâche à peu près négative pour éviter un mal, plutôt que pour obtenir un succès, l'ennemi, au contraire, libre dans ses directions et certain, en quelque endroit qu'il se portât, de nous nuire, ne fût-ce que par sa seule présence, marchait toujours armé d'un projet à double tranchant. S'il l'émonssait d'un côté sur un obstacle que nous lui opposions, il le retournait et frappait dans un autre sens un coup qui nous blessait.

C'est ainsi que dans les premiers jours de février Abd-el-Kader était lancé en pleine opération à travers ces flots de populations méridionales, qui, comme une mer baignant deux rivages, touchent à la fois aux limites sud du Titeri et aux limites sud-ouest de la province de Constantine. De là il pouvait se jeter, selon l'occasion, sur la Medjena, le Hodna, le Jurjura, et sur nos alliés au sud de Boghar. Il avait d'ailleurs un intérêt sérieux à vivre au milieu des Ouled-Naïls, tribu riche en population, en troupeaux, en chevaux et en guerriers, et fière de son indépendance, qu'elle croit hors de notre atteinte. Ces Sahariens, quoique obligés de vivre des céréales achetées dans le Tel, ne s'approvisionnent pas directement sur nos marchés. Les flux et reflux périodiques de leurs migrations commerciales ne les portent pas jusque dans ce qu'on pourrait appeler l'enceinte française, mais glissent le long de cette frontière et expirent au dehors sur le territoire de tribus intermédiaires; ce sont ces dernières qui achètent les grains de l'intérieur, et en revendent une partie à ce peuple presque étranger. Celui-ci, ne nous voyant que de loin, juge mal notre taille, et s'imagine tenir à l'abri de notre mauvais vouloir et de nos tentatives ses transactions mercantiles, parce qu'elles sont indirectes, et son pays, parce qu'il est protégé par l'éloignement, par l'extrême rareté de l'eau et par ce ciel du désert, pendant neuf mois *fermé et devenu d'airain*, qui interdit à nos colonnes l'entrée de cette région mieux que ne le pourrait faire un rempart.

Occuper une pareille position, pour Abd-el-Kader, c'était un succès; la quitter et se porter de là sur un quelconque des points par où il pouvait rentrer dans l'établissement français, c'était un succès encore. Si on lui eût permis de manœuvrer à loisir dans le sud, il aurait fini par troubler cette province de Constantine dont le calme nous est plus que jamais nécessaire; inquiété dans ses projets par l'approche de plusieurs colonnes convergeant vers sa retraite, il a bondi jusque sur

les versants du Jurjura, où il a en un instant relâché et à moitié tranché ces liens de sujétion et de rapports amicaux avec les Flittas et les Issers que depuis près de deux ans nous nous occupions à affermir par la paix, après les avoir noués et serrés par la guerre ; c'est là un exemple de l'avantage qu'a sur nous Abd-el-Kader. Nous ne pouvons obtenir, par de rudes travaux et des mesures habilement combinées, rien autre que le maintien de l'ordre établi, en sorte que le public, voyant les choses couler dans le même lit, ne s'imagine pas que c'est à force de digues laborieusement élevées qu'on a empêché les débordements et les ravages.

Telle est à peu près la série d'événements qui s'est déroulée depuis la fin d'octobre jusqu'à ce jour. Les résolutions prises ont suivi assez naturellement, ce me semble, le courant des faits ; la défection et les déprédations de certaines tribus ont fait croire à la nécessité de les réprimer ; l'apparition d'Abd-el-Kader a imposé cette conviction, qu'il fallait avant tout poursuivre à outrance cet homme fatal, pour rompre par l'action du sabre le charme attractif qu'il exerce sur les Arabes, et pour empêcher tout long contact entre lui et les populations, que son regard met en feu. On ne peut certes pas accuser de telles idées d'être bizarres et arbitraires, et de ne pas être tirées du fond même du sujet ; ce qu'on pourrait au contraire leur reprocher, c'est d'avoir été ramassées trop facilement à la surface des faits. Mais si, au lieu d'attaquer le mal dans les manifestations les plus éclatantes et les plus en dehors qu'il produisait, on eût résolu de l'attaquer dans les racines cachées, souterraines, par où il tenait au sol et s'alimentait ; si, ne laissant que de faibles colonnes à la garde du pays central, donnant beaucoup de latitude à l'insurrection et de carrière aux courses de l'émir, on eût porté toutes les forces disponibles vers le Maroc, pour briser la base d'opérations d'Abd-el-Kader, ressaisir les populations algériennes réunies sous son drapeau, frapper à grands coups les hordes marocaines, qui fournissent à notre ennemi le feu et l'eau, la terre, des armes, des hommes, et inspirer à Abderhaman cette crainte salutaire qui, pour lui comme pour presque tous les barbares, est le seul commencement possible de la sagesse ; si entre l'inauguration et l'accomplissement de cette œuvre le succès, qui ne vient qu'à son heure, se fût un peu fait attendre, que la révolte eût entouré la Mitidja, Miliana, Orléansville, d'un cercle serré de populations en armes, et qu'Abd-el-Kader, voulant essayer une grande diversion, fût venu contempler Alger des hauteurs de Mousaïa, quelles clameurs eût poussées la presse parisienne, et avec quelle colère n'eût-elle pas lacéré ce plan de campagne, que cependant beaucoup de bons esprits classent aujourd'hui parmi les meilleurs qu'on pût adopter ! Il est des malheurs qu'il faut prévoir, non-seulement pour les éviter, s'il se peut, mais encore pour les supporter avec calme, s'ils sont inévitables. Tout ce qui vient de se passer en Afrique était dans l'ordre, non des choses nécessaires, mais des choses possibles. Dire qu'avec un certain degré de surveillance, d'activité, d'habileté, qu'avec une tenue parfaite sur la ligne exacte du mieux possible, on ne se fût pas rendu maître des mauvaises chances, nul ne le peut ; mais c'est évidemment une erreur que d'attribuer uniquement aux fautes commises, à l'emploi de tel système, à la présence de telle personne, l'explosion des circonstances actuelles. La tendance à la révolte et aux prises d'armes est et sera pendant longtemps encore chez les Arabes, non l'état exceptionnel, mais la manière d'être habituelle ; non une disposition passagère résultant d'une circonstance déterminée, d'un mécontentement positif, mais une force spontanée, persistante, dont l'immobilité ne s'obtient qu'à l'aide d'une pression continue, et

dont la réaction est proportionnelle à la diminution de l'effort exercé pour la comprimer.

Pour les Arabes, l'activité guerrière, c'est la vie. Leur existence est dure et monotone : chez eux, les rapports de famille sont lourds et froids ; le soin de la terre, abandonné aux mercenaires ; les distractions, comme la chasse, les réunions chevaleresques à l'époque des grandes fêtes, ou les folles joies dans quelque coin des villes, rares, dispendieuses et courtes ; les occupations que donne la culture de l'esprit, nulles. On demandait à un jeune homme, fils de l'aga des Sindgès, tué pour notre cause, s'il savait lire. Pour toute réponse, il fit un signe négatif, et d'un geste orgueilleux montra ses éperons. L'action, l'action, c'est l'élément dont se nourrit l'Arabe, c'est le milieu dans lequel il s'épanouit. Semer l'intrigue, recueillir l'agitation, l'attente, l'émoi, c'est là son drame, son spectacle, sa poésie. Courir les marchés, réunions où se traitent toutes les affaires publiques, traîner un certain nombre de volontés à la remorque de la sienne, combattre des influences rivales, organiser des coups de main contre une tribu ennemie, agrandir sa personnalité et diminuer celle des autres, c'est là sa carrière politique. Est-ce par la lente culture, est-ce par l'industrie, par la spéculation, qu'il augmentera sa fortune ? Non ; c'est par le pillage, par l'invasion, au premier prétexte de querelle, sur le territoire de ses voisins, par le rapt de leurs troupeaux, de leurs tentes, de leurs femmes et enfants, qu'on leur fera racheter à beaux deniers comptants. Il faut voir un Arabe lorsque, dans une expédition, il tombe sur la trace des bestiaux qui fuient et se dérobent ! Comme son œil s'allume ! comme sa parole éclate en sons impétueux et saccadés ! comme il se grandit sur son cheval ! Il est vrai que, si la médaille est d'or, elle n'est pas sans revers. Aujourd'hui on a le bonheur et la gloire d'être spoliateur, on aura demain le chagrin et la honte d'être spolié, car dans le monde civilisé ou barbare on chemine toujours entre un plus fort et un plus faible que soi ; mais l'Arabe a la philosophie du joueur : il trouve dans le gain une excitation à poursuivre un gain supérieur ; dans la perte, une invitation à épuiser la mauvaise veine jusqu'à ce qu'il parvienne à saisir sa revanche. Cependant il arrive en dernier lieu que chacun est moins riche que s'il était resté tranquillement chez soi ; les troupeaux, traqués dans les montagnes comme des bêtes fauves, sont décimés par la fatigue ; les enfants périssent de misère, quelques hommes par le fer ou le plomb ; en fin de compte, il n'y a, à ce jeu, que la mort qui ait gagné. Mais on a nagé à pleins flots dans les passions, on s'est enivré de désirs, on s'est exalté dans le triomphe, ou l'on a rêvé dans la défaite les joies de la vengeance ; on a vécu. Le plus souvent la guerre ne tient ni au fanatisme religieux ni à l'appel d'Abd-el-Kader ou de tout autre chef influent, ni à quelque grief réel contre le gouvernement des Français : la guerre a sa cause véritable en elle-même, et tout ce qui vient du dehors n'est que prétexte. Les Arabes prennent les armes par cette seule raison, que depuis huit mois, un an, ils les ont déposées et ne veulent pas les laisser roniller, parce que, dans les ennuis du repos, ils se forgent mille illusions pour s'expliquer et se déguiser leurs anciens désastres, et pour se promettre une fortune toute nouvelle dans de nouvelles hostilités.

Ce n'est donc pas un phénomène passager que cette succession régulière de soulèvements et d'apaisements dans les populations africaines ; c'est le résultat d'une loi de leur nature et de leur organisation. C'est en les atteignant dans leurs mœurs, c'est en modifiant le milieu où elles vivent, qu'on parviendra peu à peu à

transformer leur constitution. La guerre cessera, non pas lorsque nous ne la ferons plus, ou qu'avec de la cavalerie, comme le veulent certaines personnes, ou que d'une manière défensive, comme le demandent certaines autres, mais lorsque les Arabes cesseront d'être possédés du démon de la guerre, de naître, de grandir, de vivre dans la guerre et pour la guerre. Le temps, le remplacement des générations actuelles par de jeunes générations formées sous d'autres influences, la multiplication de nos rapports avec les indigènes, l'éveil chez ces derniers d'instincts et de goûts qui sommeillent maintenant, voilà ce qui, par un progrès continu, mais lent, amènera la transfiguration de cette terre qui, aujourd'hui, comme celle de la Cadmée mythologique, ne produit que des soldats armés pour combattre les civilisateurs, et qui plus tard se couvrira aussi des riches produits de la civilisation. La France a un tempérament porté à l'irritation et à l'impatience ; son sang circule avec force et rapidité, et quelquefois il lui arrive de mesurer le temps, non aux régulières oscillations du grand pendule des siècles, mais aux pulsations de son cœur. Tout ce qui retarde sur son désir lui paraît retenu par quelque accident, par quelque désordre arrêtant la marche naturelle des choses. Lorsqu'on a vu en France que la guerre apparaissait de nouveau en Afrique, on n'a pas compris d'où elle pouvait tomber. On en a accusé les personnes, on en a accusé les idées. Chacun a vu dans cet événement la confirmation de ses prévisions, la condamnation des systèmes qu'il avait condamnés, la démonstration par le fait des vérités qu'il avait démontrées théoriquement. On en a pris acte pour remettre au rôle du tribunal de l'opinion des causes qui depuis longtemps semblaient jugées. On a nié le progrès.

Les phrases, en effet, sont les mêmes qu'il y a quatre ans ; on parle encore comme alors d'expéditions, de populations armées, de combats même ; mais il faut voir si cette couche de mots semblables pose sur des réalités pareilles. Il y a quatre ans, la guerre, c'était une série de combats s'allongeant de Blida jusqu'à Miliana ou Médéah et une haie épaisse d'Arabes guerroyants qui bordait, sur une longueur de vingt-cinq ou trente lieues, la route que suivaient nos colonnes ; c'étaient les éclairs de la mousqueterie commençant à luire avec les premiers rayons du soleil et s'éteignant avec les dernières clartés du jour, les pitons des montagnes disparaissant sous les burnous blancs des Kabails, tous les passages de ravins vivement défendus, nos arrière-gardes suivies pied à pied par un ennemi ardent et alerte, prompt à sentir la moindre erreur commise par nous et à en profiter, à saisir le moindre défaut de la cuirasse pour y enfoncer le fer avec précision, avec vigueur et rage : il nous fallait alors concentrer nos forces, et faire des trouées dans de grandes masses, que rassemblait et dirigeait une certaine unité d'idée et de volonté. Aujourd'hui on sait qu'un pays est en insurrection plus tôt qu'on ne le voit. Quelque ambitieux ou fanatique parle de guerre ; on oblige par la violence en actes ou en menaces le chef nommé par la France à s'éloigner, et on le remplace par un partisan d'Abd-el-Kader ; on se réunit en conciliabules où se montrent quelques centaines d'hommes, et où l'on décide à l'unanimité que le voisin le plus faible est nécessairement ami des Français, ennemi de Dieu et de Mahomet, et justement passible de toute spoliation, exaction et vexation que de droit. Après cette sentence, on procède à l'exécution, et jamais force ne manque à la loi ; car la confiscation, qui appuie et scelle tout jugement de ce genre, vient allumer dans l'âme de tous les assistants une ardente soif de justice, et les champions de ce tribunal en plein air sont toujours beaucoup plus nombreux que les

condamnés. Cependant, après s'être gorgés de butin et avoir dormi sur les dépouilles opimes, ces grands justiciers, en apprenant qu'une colonne française vient pour casser leur arrêt, se troublent, et commencent à douter de la bonté de leur cause. A l'approche de nos troupes, ils abandonnent leurs chétives habitations, et fuient vers la montagne. Si leur adresse à se dérober est vaincue par la nôtre à les surprendre, et leur agilité dans la retraite par notre vigueur dans la marche agressive, alors seulement il y a un combat, ou plutôt, ce qui est plus triste, il y a des coups de fusil échangés entre nos soldats, chargés d'arrêter les fuyards, et ceux-ci, qui, par instinct guerrier, sans espoir de succès ni de salut, sombres et résignés à mourir, veulent au moins tomber en frappant un ennemi : spectacle d'une mélancolie aussi poignante, mais plus digne que celui des gladiateurs disant à César : *Morituri te salutant*. Les Arabes aiment mieux tuer qui les tue que le saluer.

En même temps que les combats se sont espacés dans le temps, ils ont reculé dans l'espace, relativement aux centres de notre domination ; si ce n'est du côté de Tenez, où l'insurrection s'est approchée de la mer, une large zone, le long de la côte, a généralement été respectée. Les plaines sont presque partout restées calmes et silencieuses, et le bruit de la mousqueterie ne s'est guère fait entendre que sur les plateaux élevés, dans la haute partie du cours des rivières, dans les contrées éloignées du rivage et des grandes villes, d'où sortent toutes les eaux, et où les gorges profondes et les grandes étendues incultes promettent refuge à ces populations, qui ne portent plus leurs regards en avant sur les terres à envahir qu'aussitôt elles ne les jettent en arrière sur le chemin de la retraite.

On peut donc dire que la veine guerrière des tribus est non à sec, malheureusement, mais fatiguée, ne se manifestant plus que par jets faibles et intermittents, et ne s'alimentant plus que de cette humeur inquiète, turbulente, qui est le fonds même de la nature arabe.

On se tromperait d'ailleurs étrangement, si on mesurait la réussite d'Abd-el-Kader, dans ses dernières campagnes, à l'angle de terrain qu'il a embrassé dans ses courses, et au degré de liberté de ses mouvements. Il a été à peu près partout où il a voulu, mais il est loin d'avoir fait partout ce qu'il a voulu. Il a vu M. le général Lamoricière, dans ses mouvements si brusques et si multipliés, aller reprendre une à une bien des fractions de tribus déjà engagées sur la route de l'émigration, et les replacer comme avec la main sur leurs territoires ; M. le général Cavaignac, par de grands coups de filet bardiment lancés sur la frontière marocaine, ramasser d'importants groupes de population, et les ramener sur le bord français ; M. le gouverneur, et les colonnes qu'il détachait de la sienne, tenir immobiles et calmes les montagnards de la rive gauche du Riou, quoique l'émir rodât à l'entour, cherchant un parti à entraîner ou une proie à dévorer, et essayant sa double puissance d'attraction et d'intimidation. Il a tenté en vain la grande et belliqueuse tribu des Beni-Ouargs, si longtemps habituée à lui obéir avec enthousiasme, avec amour, et il a côtoyé le pied de toutes ses montagnes, sans oser ni s'y imposer comme ami, ni en forcer l'entrée comme ennemi. Il est probable que ces astucieux Kabaïles se seront mis en relation avec leur ancien sultan, et lui auront député quelque membre de la famille vénérée de leur cheik, tandis que celui-ci s'était rendu lui-même au camp de M. le maréchal Bugeaud. Cependant ils n'auront reçu notre ennemi qu'avec de stériles et prudentes marques de respect, et comme ces hôtes qu'on ne veut ni repousser ni introduire chez soi, et qu'on

accueille très-révérencieusement, pourvu que ce soit sur le seuil seulement, et sans les laisser pénétrer à l'intérieur. Plus tard, Abd-el-Kader a dû quitter les Ouled-Nails, avant d'y avoir creusé le port qu'il voulait y préparer et y assurer à ses partisans, actuellement réunis dans le Maroc, pour le cas où les inquiétantes dispositions qu'alors l'empereur manifestait à leur égard auraient éclaté sur eux et les auraient dispersés. Malgré la profondeur des issues que lui offrait sa retraite méridionale, dès qu'il vit nos colonnes lancées sur sa piste, il crut prudent de se dérober, et de venir tomber en arrière au milieu des Kabâiles du Jurjura ; là, par sa promptitude à rassembler et à abandonner les populations, à venir, voir et fuir, puis à revenir et à fuir de nouveau, comme il lui est arrivé tout récemment, il a donné des preuves nombreuses de sa puissance à exciter les imaginations des races musulmanes, et de son impuissance à les défendre, et même à seconder leurs efforts. Ce n'est plus une chasse au lion que nous menons en Afrique, c'est une chasse au renard.

Certes, quand on examine les circonstances de cette dernière période, en en mettant toutes les faces sous un jour complet, au lieu d'en placer un côté dans la lumière, un autre dans l'ombre, si surtout on tient compte de cette multiplicité de buts de rechange qui se trouvent disposés en relais dans toutes les directions autour d'Abd-el-Kader, et sur chacun desquels il peut se replier à défaut d'un autre qu'il manque, sans que jamais il paraisse dérouté, on reconnaîtra que toute cette suite d'événements n'est pas un tissu continu de mécomptes pour les Français, de succès pour l'émir ; il est permis de croire que, malgré toutes les fautes qu'on a imputées aux premiers, tous les triomphes qu'on a prêtés à ce dernier, celui-ci touche à un temps d'éclipse, et ceux-là au contraire à une phase claire et calme.

En Afrique plus qu'ailleurs, c'est une tâche bien compromettante que de parler de l'avenir, je ne dis pas du grand, mais du plus petit. A travers tant d'individualités fortes et résistantes qui font saillie parmi les Arabes, tant de caprices qui y font loi, un fait dont on veut étudier la marche a des rejaillissements suivant des angles et à des portées qu'on ne peut calculer d'avance. Il est probable que les ressorts qui poussaient et soutenaient Abd-el-Kader dans toutes ces courses prodigieuses sont usés, et vont le laisser tomber pour un temps dans le silence et l'obscurité ; mais qu'on se garde d'agrandir l'importance de ce résultat comme on a grossi dans un sens constamment défavorable à notre situation tous les actes de la dernière campagne, les nôtres comme ceux de l'ennemi ! C'est surtout à l'occasion de l'Afrique qu'il est bon de dire avec Démodocus : *Prions les dieux qu'ils éloignent de nous l'exagération qui détruit le bon sens.* Au sujet d'un pays nouveau, il faut se défendre avec un soin scrupuleux des grandes espérances et des grands découragements, surtout il faut se méfier de ces faux prophètes qui viennent chatouiller les secrètes faiblesses de la nation en lui annonçant comme prochaine la satisfaction de ses désirs relativement à la pacification et à la colonisation de l'Afrique, et en lui présentant les difficultés du passé et du présent comme de pures conséquences d'une méprise, d'un malentendu. Dans une tâche extrêmement multiple et complexe, la simplicité des moyens proposés est un des signes les plus certains d'insuffisance. Dès qu'on verra la sécurité rétablie et Abd-el-Kader hors de scène, on croira que tout est terminé ; quand ensuite on aura changé quelques personnes, adopté quelques nouveaux systèmes et créé quelques nouveaux emplois, on se persuadera qu'on a pourvu à tout. On oubliera que le principal

obstacle à une pacification vraie, c'est que les Arabes sont les Arabes, et à une colonisation sérieuse, c'est que les Français sont les Français. Puis, lorsque les populations, lassées de la paix comme elles le sont peut-être aujourd'hui de la guerre, reprendront les armes ; lorsque, retrempées dans ce fleuve d'oubli qui si facilement coule à travers toute terre barbare et en enlève le lendemain la trace des désastres de la veille, elles reparaitront fraîches et renouvelées pour le combat, on s'imaginera encore avoir tout expliqué en accusant les nouveaux fonctionnaires ou les nouvelles fonctions, et on se consolera du malheur des circonstances par l'injustice des jugements. Plût à Dieu que l'on trouvât alors pour combattre le mal d'autres remèdes que ceux que l'on conseille aujourd'hui !

Entre autres recettes, on propose de substituer des colonnes de cavalerie aux colonnes mixtes que nous employons maintenant. On se figure qu'on pourra donner ainsi aux troupes françaises la mobilité et la rapidité qu'ont les Arabes, comme si les assaillants, qui agissent dans de tout autres conditions que les défenseurs, pouvaient rencontrer les mêmes avantages dans l'adoption des mêmes moyens. Les Arabes combattant sur leur territoire, au milieu de leurs frères de race et de religion, même lorsqu'une partie de ceux-ci suivent un autre drapeau, trouvent favorables ou neutres toutes les puissances qui nous sont hostiles; les bois, les torrents, les connaissent et leur livrent tous leurs secrets; les silos se révèlent volontiers à eux et leur abandonnent leurs grains; la retraite la plus inaccessible dans les montagnes et des mains amies reçoivent leurs blessés et leurs malades. Pour nous, au contraire, les buissons cachent des fusils ennemis, et les ravins des embûches; nos blessés, si nous ne les emportons avec nous, ne sont bientôt plus que des cadavres sans têtes. Il nous est donc impossible d'aborder les montagnes avec de la cavalerie sans infanterie : là en effet, les rochers, les ravins, les pentes abruptes, se mêlent et se pressent en un chaos inextricable; c'est un semis d'innombrables postes fortifiés d'où les Kabâiles, s'ils n'y étaient attaqués et forcés par nos fantassins, tueraient un à un et à loisir tous nos cavaliers. Dans l'Algérie, la contrée montagneuse, c'est la surface entière du pays, moins les plaines infertiles du sud, que la rareté de l'eau et des grains ferme à de grandes réunions de cavalerie, comme fait ailleurs la configuration du sol. Il faudra toujours à nos cavaliers, aussi nombreux qu'on les suppose, le soutien de quelques compagnies d'infanterie, et dès lors la vitesse du cheval sera limitée, au moins au delà d'un certain rayonnement, par celle du fantassin. Dans les circonstances même où l'on peut détacher la cavalerie de la partie lourde d'une colonne avec la chance qu'elle joigne l'ennemi sur un terrain convenable, il y a encore des auxiliaires qu'il faut lui adjoindre : ce sont des mulets avec des cacolets pour enlever les blessés, car beaucoup de blessures ne permettent pas de charger et de transporter ceux qui en sont atteints sur des chevaux pourvus du harnachement ordinaire. On doit, il est vrai, reconnaître que sous l'action de plus grandes masses de cavalerie on ferait sortir de la guerre des résultats plus positifs. On pourrait, à la suite des escadrons qui chargent, faire marcher de fortes réserves qui recueilleraient les blessés et empêcheraient que les flots d'Arabes, au milieu desquels notre petite phalange flotte quelquefois comme un vaisseau sur la mer, ne se refermassent derrière les assaillants comme pour les engloutir. Alors un corps de troupes pourrait sans imprudence, à l'aide de sa cavalerie, faire des mouvements moins serrés, et soit pour poursuivre, soit pour surprendre l'ennemi, allonger pour ainsi dire le bras à une distance où maintenant il ne porterait pas ses coups sans se décou-

vrir. Un autre avantage résulterait d'une grande augmentation de cavalerie : c'est qu'on pourrait en laisser toujours une partie au repos, et, par une heureuse disposition dans les tours de service, être constamment en mesure d'agir avec des chevaux frais. Mais, s'il est bon de rechercher et d'adopter les améliorations qui se présentent, il faut bien mesurer quelle en est la valeur, et ne pas se préparer de graves mécomptes en prenant le moyen par quoi seulement on détend le nœud de difficultés pour l'épée qui doit le trancher.

Un autre système qui, dans le public, a obtenu une grande faveur, c'est celui de l'immobilité. Lorsque le feu de la rébellion s'allume quelque part, il s'éteindrait de lui-même, dit-on, sans le vent que nous faisons à l'entour en nous agitant pour l'éteindre. C'est parce que nous nous portons sur un point où quelques troubles insignifiants se sont produits que les populations s'irritent, prennent les armes et se défendent. Il suffit de savoir comment l'insurrection naît, grandit, se propage avec une rapidité et une intensité proportionnelles à l'espace et à la liberté qu'on lui abandonne, comment au contraire elle décroît, s'amointrit et se dissout à mesure que nos colonnes s'en approchent, la circonscrivent et l'atteignent, pour ne pas accorder à de pareilles idées une sérieuse attention. Veut-on dire que l'armée se charge en Afrique du rôle d'agent provocateur? Croit-on de bonne foi que l'on s'amuse à remuer la cendre pour en faire sortir l'étincelle, puis la flamme, afin de se donner la joie de fouler et d'écraser le foyer? Ceux qui de gaieté de cœur se livreraient à un pareil jeu ne seraient-ils pas les premiers à s'y brûler?

Il est fâcheux, quand on se hasarde sur un terrain où s'agitent d'ardentes controverses, de n'avoir pas une idée unique, vive et nette, dont on puisse se servir comme d'un mors tranchant, pour arrêter court l'opinion. Il y a des hommes privilégiés qui au bout de chaque discussion ont un précepte tout arrangé, comme une fosse ouverte pour y précipiter et y enterrer la question; une formule toute prête, comme un cachet pour sceller la pierre du tombeau. Pour moi, je comprends qu'on puisse donner sur les affaires de l'Afrique plusieurs conseils spéciaux; je ne conçois pas qu'on ose n'en donner qu'un compréhensif, général, étendant sa règle d'airain sur toutes les parties de l'espace et du temps où se développe l'histoire africaine. Il faut, dans ce pays si mobile, une habileté qui soit féconde en métamorphoses, qui, au lieu de se mouler sur la froide abstraction, s'applique exactement sur la réalité chaude et vive, et se prête à toutes les oscillations, à toutes les modifications que le fait vient à subir. Il importe avant tout que l'activité des Français égale l'inquiétude des Arabes, que les soulèvements soient prévus plutôt que réprimés, et que, dès qu'une première émotion commence à faire frissonner, ne fût-ce que la surface des populations, le drapeau français apparaisse, comme le trident de Neptune, pour chasser les vents et abaisser les flots. Il ne faut pas craindre d'entrer en rapports fréquents avec les tribus et de donner à l'armée française le don de l'ubiquité, pourvu que son omniprésence se manifeste, comme celle de la Providence, en empêchant le mal et produisant le bien. Qu'on ne s'effraie pas de l'idée de violer, par de telles mesures, le précepte qui défend la division des forces; car on reste dans l'esprit de cette loi, dès que dans toutes les opérations, quelque multipliées qu'elles soient, on garde l'avantage sur l'ennemi, soit selon le nombre vulgaire, soit selon une arithmétique où la puissance morale se trouverait représentée par des chiffres. L'ère, je ne dirai pas de la guerre, mais de l'action guerrière, est loin d'être close dans notre nouvelle conquête. Si c'est seulement sous la pression égale et régulière de l'établissement

colonial que la terre africaine peut prendre et conserver son assiette définitive, ce n'est que sous les piétinements de nos soldats qu'on peut refouler et briser ces énergies destructrices qui tendent à sourdre de tout point du sol trop longtemps resté libre, et qui, si on ne les combattait, renverseraient à chaque instant les travaux et les travailleurs, comme ces puissantes émanations repoussant les mains romaines et leur œuvre des fondations que les vainqueurs de la Judée préparaient pour un nouveau temple. Si, parmi quelques vagues indications, il est une pensée que j'oserais exprimer en termes directs et formels, c'est le regret que des préoccupations de politique européenne et des négociations positives avec l'empereur Abderhaman aient écarté le projet d'une campagne sur le territoire marocain. C'est là seulement qu'il y a pour Abd-el-Kader une base considérable d'opérations. Les Ouled-Naïls ne pourraient pas, les Kabaïles du grand massif ne voudraient pas garder et nourrir sur leur territoire de nombreux rassemblements formés sous l'étendard de l'émir; mais les montagnards de la frontière orientale du Maroc sont dans de telles conditions géographiques et morales, que la volonté de l'empereur ne pourra ni les isoler longtemps d'Abd-el-Kader, ni détourner ces deux forces une fois combinées de fondre sur les domaines de la France. Alors il nous faudra, peut-être avec une armée fort diminuée, accomplir cette entreprise, dont aujourd'hui l'abondance de nos ressources rend l'exécution facile, et dont nos griefs récents et nos plaies saignantes attestent la justice.

Qu'il me soit permis, en terminant, de rassurer ceux qui depuis trois mois ne cessent de s'attrister sur l'état de délabrement et d'exténuation où ils se dépeignent nos troupes. J'ai vu celles-ci au milieu de leurs épreuves, j'ai vécu avec elles, et je n'ai jamais imaginé qu'elles fussent, comme Benjamin et comme Judas, *sans force et sans vertu*. J'ai vu des hommes fortifiés plutôt que lassés par des luttes incessantes avec les éléments et avec les besoins de leur propre organisation, bronzés par leur contact continu avec de dures circonstances, et qui portaient certainement un lourd fardeau de misères et de fatigues, mais qui sous ce poids marchaient vaillamment et comme avec la conscience d'avoir au dedans d'eux-mêmes un grand fonds encore inépuisé d'énergie réactive. Avec leurs figures sérieuses, leurs vêtements rapiécés et leurs bâtons à la main, les soldats de l'armée d'Afrique ne m'ont nullement apparu, ainsi que l'a dit agréablement un journal, pareils à des mendiants: ils m'auraient plutôt rappelé ces mâles pèlerins de Terre-Sainte qui, ayant quitté leur coin de terre, leur chaumière, leur famille, les pieds poudreux, le visage amaigri, les habits en lambeaux, marchaient, marchaient toujours, courbés sous la souffrance, mais se redressant avec orgueil et avec joie chaque fois qu'ils croyaient apercevoir la Jérusalem de leur espérance. En Afrique, il y a des jours où sous la pluie, après de longues marches, loin de l'ennemi, les courages se voilent; mais, à la moindre apparence d'un combat, à la moindre chance entrevue de joindre l'ennemi, de faire un beau coup de main, tout rayonne de nouveau. Il ne faut pas se figurer que ces hommes n'ont pas, aussi bien que leurs pères du moyen âge, un idéal qui les soutient et les relève. Dans le vide, tout tomberait à plat. Ils savent qu'ils ont donné à la patrie une partie de leur existence, et pendant ce temps ils agissent comme s'ils ne s'appartenaient pas. La patrie leur dit de partir et ils partent, de souffrir et ils souffrent, de mourir et ils meurent. Dans leur ardeur à agir, dans leur force à supporter, il y a un sentiment du beau et du bien, qui est plus ou moins confus selon le développement de l'individu, mais qui ne peut échapper à l'observateur attentif, même lorsqu'il échappe

à celui qui au fond de l'âme s'en inspire. Il y a dans la pratique du renoncement à soi et dans la conscience de l'effort, même à travers les douleurs qui quelquefois l'accompagnent, de tels retours de contentement intérieur ; il y a dans la vie des camps, dans cette communication continuelle avec la nature, dans la fascination de l'inattendu, dans l'attraction qu'exerce le but proposé, de telles consolations, des excitations si sereines, quelque chose de si vivifiant, qu'on ne sait pas si l'on doit plaindre ceux qui passent ainsi leurs jours. A mon avis, la louange leur va mieux que la pitié ; j'avoue n'avoir jamais pu accepter autrement que sous bénéfice d'inventaire cette commisération que quelquefois on accorde aux troupes d'Afrique ; il me semble que presque toujours cette aumône sonne faux, comme si le fond en était d'un autre métal que celui dont la surface est recouverte. Sous l'argent de la sympathie, il y a un triple airain de médisance, de haine, de récriminations, et l'éloge en faveur des uns est doublé d'une accusation contre d'autres. D'ailleurs, il ne faut pleurer que fort discrètement sur les infortunes endurées pour la cause du bien et pour l'accomplissement du devoir, car les larmes amolissent ceux qui les répandent et ceux sur qui elles tombent. Souvent, dans ces gémissements sur les misères de nos soldats, il y a autre chose qu'une émotion sincère, autre chose même qu'un prétexte au blâme ; il y a le cri des natures faibles et détendues, qui s'irritent contre les natures énergiques, et s'indignent à la seule idée d'une existence fortement trempée. Il y a le blasphème de la voluptueuse Capoue contre cette Rome où l'on apprend la simplicité, la fierté, le dévouement. Plus d'un, qui ne prétend nullement à être Thémistocle, trouve que les lauriers de Miltiade l'empêchent de dormir, quoiqu'il ne veuille pas plus de Salamine que de Marathon. Comme la mère des Gracques considérait avec un orgueil mêlé de tristes pressentiments ses fils grandissant dans une éducation austère pour devenir les réformateurs de leur pays, la France doit voir avec une joie profonde, quoique mélancolique, avec une mâle satisfaction, qu'une partie de ses enfants se forment aux durs labeurs et à une vie d'abnégation et de sacrifice au devoir. Dieu seul sait quelles tâches sont réservées à la vertu française. Si au delà des mers il y a des peuples à dégager des liens de la barbarie, de ce côté il y en a d'autres à arracher aux mains sanglantes des barbares.

A. DE LA TOUR DU PIN.



L'ALLEMAGNE

DU PRÉSENT.¹

A M. LE PRINCE DE METTERNICH.

III.

HEIDELBERG.

Il m'en coûtait de m'arrêter beaucoup à Heidelberg : j'y avais habité autrefois, et je n'y reconnaissais plus rien. C'est le propre des grands mouvements publics de changer ainsi l'aspect moral des lieux, et comme de notre temps l'opinion se fait, en tout pays, le même domaine et le même chemin, les diversités pittoresques s'effacent sous l'analogie des idées. Il y a tant à gagner dans cette vaste communauté de la pensée moderne, qu'il faut savoir se résigner à perdre quelque chose. Cette fois, la perte m'attristait; il me manquait d'heureuses impressions dont je gardais une bien douce mémoire. J'avais trouvé jadis un calme si profond dans ce gracieux séjour, il y avait un charme si original dans cette vie close et savante qui coulait lentement sous l'ombre majestueuse des ruines! On était pourtant alors vers la fin de l'été de 1840, au moment même où les princes travaillaient en Allemagne à soulever contre la France des colères trop factices pour durer beaucoup. Heidelberg n'en avait pas encore souffert, et n'en devait guère souffrir; l'université s'occupait assez peu de politique. Tout au plus, quelque jeune docteur parlait-il

(1) Voyez les livraisons du 31 janvier et du 28 février.

de nous redemander l'Alsace avec un morceau de la Lorraine ; mais cette belle ambition ne tirait point à conséquence : c'était, en vérité, pur propos après boire, un malin souvenir des chansons du vieil Arndt, que le nouveau roi rétablissait à Bonn ; un trait affecté de ce patriotisme érudit qui, à entendre M. Heine, viendrait peut-être un jour nous chercher querelle pour avoir autrefois si méchamment décapité ce pauvre Conradin de Hohenstauffen. Il s'en fallait, d'ailleurs, qu'on prît fort au sérieux ces antiques ressentiments, et, quant à des sujets plus pressants et plus graves, quant à des débats intérieurs, des débats constitutionnels, l'esprit n'y était point. L'agitation des premières années qui suivirent 1830 avait cessé ; le roi de Prusse n'avait point encore réussi à fabriquer les matériaux d'une agitation nouvelle. Tout allait presque à l'ancienne mode. Je vois toujours le bon Zachariæ monter en chaire avec sa houppelande et ses grandes bottes, telles que les portaient les paladins de 1813 ; il était alors de tradition que le célèbre légiste dépassait en secrètes bizarreries les plus bizarres figures qu'eût jamais rêvées l'imagination d'Hoffmann. Maintenant il n'y a plus de place en Allemagne pour les personnages des *Contes fantastiques*. Le fantastique s'en va comme le reste, *chivalry is over* ; dans ce temps-là, tout n'était point encore parti, il en serait volontiers resté quelque chose au sein de la vieille université. Je me rappelle certaines leçons sur le *Faust*, où le maître semblait si possédé de son sujet, qu'il se substituait presque à son héros, expliquant comme pour lui-même et par lui-même ces violentes passions de l'intelligence, dont il était, pensait-on, la victime autant que l'interprète. Mais du moins n'y avait-il point d'autre orage qui grondât au fond des auditoires de Heidelberg, et celui-là grondait bien bas. Les professeurs faisaient honnêtement et régulièrement leurs cours ; les étudiants leur donnaient des sérénades et les complimentaient le soir aux flambeaux ; les étudiants cheminaient avec la plus parfaite innocence le long du stade académique ; la rumeur de leurs fêtes troublait seule le silence des gothiques châteaux du Neckar, lorsqu'un jour de *commerce* leurs barques remontaient et descendaient la rivière, toutes chargées de musique, de drapeaux et de feuillages.

Aujourd'hui quel changement ! La ville même, la ville entière, est tout autre ; les maisons s'élèvent et se font marchandes ; les rues s'emplissent de passants et de voitures ; il y a partout du tumulte et du bruit. Heidelberg est à présent le carrefour d'une grande route ; des lignes de fer s'y croisent, des bateaux à vapeur en partent et s'y arrêtent. Les idées se sont renouvelées en même temps que les lieux, et la pensée publique a, pour ainsi dire, revêtu cette face mouvante du pays. Heidelberg est en émoi comme tout le grand-duché.

On a pu voir récemment combien les ferments des opinions politiques avaient pénétré chez les populations badoises. La lutte énergique soutenue par la seconde chambre, en 1842, contre le ministère de M. de Blittersdorf, a produit une impression générale, et le juste triomphe du parti constitutionnel, en cette difficile occasion, demeure encore dans toutes les mémoires. C'est un souvenir dont l'Allemagne libérale envie à bon droit et l'honneur et l'orgueil ; jamais un cabinet, durant ces dernières années, n'avait rencontré d'adversaires si savants, si opiniâtres. On eut beau dissoudre la chambre, comme on vient de la dissoudre en des circonstances analogues ; on fut obligé de céder. M. de Blittersdorf avait été l'organe d'une faction monarchique qui prétendait réduire la charte à néant ; il fallait en rabattre : le duc Léopold usa là fort à propos de ces façons paternelles qui seraient peut-être assez compromettantes, si quelque casuiste malavisé s'alarmait

un jour de voir la personne du prince trop familièrement *découverte*, pour parler le langage reçu chez nous, où la chose, comme on sait, n'arrive jamais. Son altesse s'interposa sans rien désavouer, et daigna prier elle-même la chambre de lui épargner tous ces ennuis, ne fût-ce que par esprit d'amour et de fidélité; on annonçait en même temps que M. de Blittersdorf s'était volontairement retiré avec cette pieuse intention. Il n'y avait donc point dans cette retraite de signification politique; restait seulement une marque de déférence donnée par le démissionnaire au chef de l'état. Voilà, certes, une solution commode à toutes les crises de cabinet; ce ne sont plus ainsi que des querelles de ménage où personne n'a rien à voir, excepté le maître de la maison; un prince gagne toujours à jouer au patriarche; ce rôle-là, sans doute, ne déplairait nulle part; on s'en arrange fort en Allemagne. Pour souverain constitutionnel, on veut bien l'être; mais pour souverain de bon aloi, certes, on ne le serait plus si l'on allait laisser croire que les conseillers de la couronne peuvent sortir tout faits d'un scrutin parlementaire. M. de Blittersdorf n'en fut pas moins envoyé à Francfort comme ministre de Bade auprès de la confédération germanique: ce n'est pas lui qui contrariera les grandes puissances. L'opposition qui l'avait renversé, maîtresse au fond, ne chicanera pas sur les formes. Entourée de la faveur nationale, elle y trouve encore aujourd'hui le plus solide appui qui la soutienne contre la réaction qui recommence: elle combat à l'avant-garde de l'Allemagne, parce qu'elle a su créer une tribune retentissante, et les discussions des chambres excitent en Bade même un intérêt d'autant plus vif que l'écho s'en reproduit jusqu'à Berlin. Le pays est fier de ses députés, et l'on n'entre pas dans une pauvre maison qu'on n'y aperçoive aussitôt, à la place d'honneur, les portraits de Basserman, de Welker, d'Itzstein, de Hecker, comme on rencontrait chez nous sous la restauration ceux de Manuel et du général Foy. C'est en Bade seulement que des portraits d'hommes politiques sont déjà devenus des images populaires, et font pendant sur les murs des auberges de village aux victoires de Frédéric ou de Napoléon; le détail est petit, mais il a du sens; ailleurs ce ne sont guère encore que des figures de professeurs ou de soldats. L'outrage gratuit infligé dernièrement par le gouvernement prussien à MM. d'Itzstein et Hecker les a rendus plus chers à leurs concitoyens, et tous ont appris à détester toujours davantage le régime hypocrite des monarchies pures en voyant les représentants d'une nation libre si brutalement chassés des états d'un prince absolu pour ce seul crime d'avoir défendu chez eux la constitution. C'a été un nouveau sujet d'irritation au moment même où l'effervescence religieuse allait aigrir et ranimer l'effervescence politique.

Le mouvement n'a nulle part été plus prononcé qu'à Heidelberg. Ce singulier abbé Kerbler, qui débarquait en même temps que moi, y avait déjà prêché quelques semaines auparavant; il avait beaucoup moins parlé du dogme en général que de l'unité allemande et du patriotisme allemand; sa propagande, quoique vite arrêtée, remuait encore les classes inférieures. On était d'ailleurs à la veille des élections; on agitait sans relâche cette grande question de la liberté des consciences, magnifique prétexte sous lequel on débat toutes les autres; la ville était divisée en deux camps, et les *libéraux*, comme au xvi^e siècle les *huguenots* de Genève, flétrissaient leurs adversaires du nom de *serviles*. Quelque temps après mon départ, un libéral faillit être tué durant la nuit d'un coup de pistolet; il avait le soir même très-fort maltraité les serviles dans une discussion publique; on les accusa d'avoir voulu le punir par un guet-apens. Étaient-ce donc là ces can-

dides philistins qui se rangeaient naguère si pacifiquement pour laisser défilier un cortège belliqueux d'étudiants en gaieté?

Les savants eux-mêmes n'étaient pas d'humeur plus paisible que la foule, et l'esprit, la passion du moment les poursuivait jusqu'au milieu de leurs livres. Les doctes maîtres seront dorénavant toujours moins tentés de s'ensevelir sous la poussière un peu stérile du cabinet; il deviendra désormais toujours plus rare de voir ce qu'on voyait jadis si souvent, un illustre professeur enfermé dans un monde d'abstractions, tout heureux du titre honorifique de conseiller intime, se retirer exprès de son temps pour mieux s'isoler par cette superbe indifférence. A Heidelberg, ce ne sont pas seulement les plus ardents et les plus jeunes qu'entraîne aujourd'hui ce vif courant du dehors; les plus graves, les plus âgés, ouvrent aussi les yeux pour regarder enfin dans le domaine vulgaire du contingent et du réel, pour s'y mêler à leur guise, pour y marquer leur trace. M. Gervinus, l'auteur de cette excellente histoire de la littérature allemande qui lui a fait une renommée, le guide classique en cette inoffensive étude, abandonne ses travaux de critique et d'érudition; il applique à des intérêts plus proches, plus délicats et plus sérieux ce jugement ferme et lucide qui le distingue: il est uniquement occupé des grands événements accomplis en Allemagne depuis la fin du dernier siècle; il les a choisis pour l'objet de ses leçons, et ses leçons formeront un livre qui sera bien une œuvre politique. M. Gervinus a, je crois, été nommé député dans ces élections dont j'apercevais en passant les orageux préliminaires; « il était temps, me disait-il, pour quiconque avait une influence légitime, d'en user au profit de la vie publique; c'était l'étroite obligation des gens raisonnables et considérés de s'adonner à la pratique des institutions constitutionnelles, s'ils voulaient vraiment que le peuple allemand pût enfin les avoir à cœur et s'y attacher. » Banni de Göttingue en 1837, M. Gervinus savait trop ce qu'il en coûte de n'avoir pas le peuple derrière soi.

Il faut se représenter toute l'importance personnelle justement acquise là-bas aux professeurs des universités pour comprendre l'effet de leur conduite, quand on les voit ainsi surveiller de près la marche des choses et dire leur mot aux occasions. Personne n'y manquait plus à Heidelberg. Le doux et fin M. Mittermaier s'était sévèrement élevé contre les iniquités de ce déplorable procès de Jordan que je vais tout à l'heure raconter. Le digne M. Schlosser, le vieux Paulus, n'avaient pas craint d'envoyer des lettres de condoléance aux habitants de Leipzig après le funeste événement du mois d'août, et dans une adresse solennelle ils déploraient hautement ce régime d'arbitraire auquel il en coûtait trop peu de verser le sang des citoyens. Qu'on y songe cependant, ces noms-là sont parmi les plus respectés et les plus populaires de l'Allemagne, et l'on n'était pas habitué à les trouver si fort engagés en de pareilles rencontres. Il semble qu'il y ait partout un souffle de guerre. M. Paulus frémissait encore de cette lutte qu'il vient de soutenir devant les tribunaux contre M. de Schelling, et, à l'entendre exprimer ses griefs avec tant de verve, j'oubliais ses quatre-vingt-quatre ans. On sait le sujet de cette querelle, dans laquelle il entrait, comme toujours, de la politique sous air de théologie. Lorsque le bruit se répandit que M. de Schelling, installé dans le camp de la réaction religieuse, apportait sa science nouvelle au service des piétistes, le doyen de la critique protestante se leva tout aussitôt pour incriminer cette prétendue défection du doyen des philosophes; il en appela hardiment à l'opinion et publia, au commencement de 1845, le cours professé à Berlin de

1841 à 1842; il donnait le propre texte du maître recueilli dans les cahiers de ses disciples, et l'accompagnait d'un commentaire qui faisait une bonne moitié de l'ouvrage. Le commentaire n'était pas sans doute un panégyrique, M. de Schelling le compta pour rien et répondit simplement par une poursuite en contrefaçon; la réponse était sommaire et le débat singulièrement posé. M. de Schelling perdit son procès à Darmstadt d'abord, et ensuite à Berlin, malgré l'intervention presque manifeste du plus illustre de ses admirateurs, du roi lui-même; il fallait qu'il eût bien tort. Ç'a été un fâcheux spectacle de voir ces deux nobles vieillards aux prises sur cette question de doctrine devenue si malencontreusement une question de police commerciale. M. Paulus n'était pas homme à reculer; peut-être préparait-il déjà d'autres batailles, et ce ne sont plus en vérité des batailles d'érudit hébraïsant, ce n'est plus de la science pour la science, le but est changé. Il est curieux de lire ce qu'un théologien qui date pourtant d'un autre âge écrivait en tête de cette polémique d'hier. — S'il descendait encore une fois dans l'arène malgré le fardeau des années, c'était pour accomplir son devoir de citoyen. On s'appliquait maintenant à justifier, par de pompeuses théories, des dogmes surnaturels que les princes et les puissants du monde voulaient transformer en croyance obligatoire par pure raison d'état. Or, c'était aux puissants et aux princes qu'il s'adressait du sein de sa retraite; il les priait de considérer que le fondement le plus scabreux de cette unité germanique dont ils rêvaient la gloire, c'était précisément l'autorité de cette église universelle qu'ils tâchaient d'établir; il saurait bien leur prouver qu'aujourd'hui toute église, une fois acceptée comme infaillible, s'imposerait comme maîtresse absolue, choisirait les siens, exclurait les uns pour embrasser les autres, et diviserait au lieu de rallier; il n'ignorait pas que les cabinets tenaient d'ordinaire l'habitude de la foi mystique pour une sûre garantie de l'obéissance des sujets; c'était une maxime de gouvernement que le peuple devait avoir une religion, n'importe laquelle, pourvu qu'il en eût une. La maxime lui était également précieuse; mais il attendait alors que l'on enseignât la religion du devoir, cette fleur du christianisme primitif gravée dans toutes les consciences, et non plus seulement la religion des miracles et des mystères, éternel sujet de discussion parmi les hommes.

C'est là le langage d'un théologien de l'ancienne école; je laisse à penser celui des politiques de profession, de M. Welker, par exemple, que je rencontrai aussi à Heidelberg. L'émule, le compagnon de M. de Rotteck, dans sa carrière trop tôt terminée de publiciste et d'orateur, M. Welker, est maintenant l'un des vétérans du parti libéral et peut-être le plus éprouvé. Destitué de ses fonctions de professeur, frappé d'amendes et de confiscations, poursuivi devant les tribunaux à chaque livre qui sort de sa plume, menacé par les embûches secrètes de la police, il a blanchi sous le harnais sans quitter la place. Sa parole est restée jeune et vibrante; on lui reproche d'être passionnée; quel plus bel éloge pour un vieillard? Je ne me suis jamais mieux figuré cette étrange situation de l'Allemagne constitutionnelle qu'en écoutant M. Welker; personne ne la sentait et ne l'exprimait si vivement. « Pas un droit défini, pas une garantie positive, pas un principe reconnu; partout des anomalies et des contradictions; un ministère responsable, suivant la lettre de la charte, obligé pourtant d'accueillir des membres irresponsables, de subir les ordres d'une camarilla qui ne paraît point aux chambres, et les gouverne de haut; — des chambres qui semblent délibérer des lois, et ne font en réalité que des doléances, parce que les puissances étrangères les empêchent

d'appuyer leurs votes d'une sanction effective ; — des élections où les députés du peuple sont, après coup, triés par le souverain, qui tantôt appelle les fonctionnaires en masse, comme à Stuttgart, tantôt les exclut de même, comme à Darmstadt, exclusion si capricieuse et si complète, que l'on vit une fois tout un quart de l'assemblée renouvelé de cette manière-là ; — ces fonctionnaires, enfin, livrés sans défense à l'arbitraire, sans une règle fixe qui les protège, sans un avenir assuré qui les attende ; — les magistrats eux-mêmes, les professeurs, réduits à cette indépendance illusoire que l'usage et l'opinion leur accordent, sans qu'ils osent jamais s'y confier, puisqu'ils ne sont pas légalement inamovibles. L'usage, l'opinion, tel est le seul recours qui subsiste contre le pouvoir absolu des princes constitutionnels. La plupart, il est vrai, ménagent cette suprême justice, et ils font bien ; ce n'est pas bonté, c'est sagesse. La force ne réussit point partout ; la force a pu l'emporter en Hanovre, chez un peuple à peine sorti des entraves féodales ; mais en Bade, mais en Wurtemberg, un éclat brutal serait le signal d'une résistance désespérée. » — « Allez, me disait M. Welker, tâchez qu'on sache en France un peu de vérité sur l'Allemagne ! » Et il me raconta le procès de Jordan. Je ne connais pas d'exemple plus saisissant des horribles abus de ce despotisme paternel qui, de frayeur en frayeur et d'exigences en exigences, brise les liens les plus sacrés de la vie sociale, sous prétexte de sauver l'ordre politique. J'ai souvent depuis entendu cette lamentable histoire ; j'en ai recueilli les preuves, j'en ai étudié les iniquités ; je veux les dénoncer dans toute leur laideur. C'est le devoir d'un honnête homme, quand il apprend de pareilles choses, de les répéter partout où il peut, et le plus haut qu'il peut ; si faible soit-elle et si mal écoutée, sa parole reste, et fait une preuve de plus au jour de la justice.

Lorsque la révolution de juillet eut remué l'Allemagne, les gouvernements s'aperçurent bientôt qu'ils trouvaient devant eux deux sortes d'adversaires. C'étaient d'abord ces conspirateurs romantiques, derniers dépositaires des belles imaginations du Tugend-Bund, qui rêvaient république teutonne avec la simplicité chevaleresque des brigands de Schiller. Il y avait parmi ceux-là des niais, des fous, des traîtres, des cœurs généreux, pas un esprit juste : on en eut vite raison, et ils vinrent misérablement échouer à Francfort. Dans tout ce complot, dont le foyer embrassait le Wurtemberg et les deux Hesses, il n'est guère qu'un seul personnage vraiment digne d'intérêt et d'attention, c'est le pasteur Weidig, qui paya ses illusions de sa vie et fut le premier martyr d'une inquisition d'état à jamais déshonorée par sa mort. Le second, victime moins sanglante, mais non moins déplorable, ç'a été M. Jordan. Celui-ci, pourtant, n'appartenait point au même bord que Weidig, et s'il combattait comme lui pour la liberté germanique, c'était dans d'autres rangs, c'était avec ces fermes défenseurs des principes constitutionnels dont l'opposition raisonnée menaçait les princes d'inquiétudes plus longues et plus graves que ne pouvaient le faire ces ardentes menées des enthousiastes aveugles. Aussi, l'on eût bien voulu frapper les deux partis à la fois ; on affecta même de les confondre, et de ne voir dans les exaltés que les complices et les dupes des politiques. Les politiques en Allemagne étaient encore trop neufs pour une si savante hypocrisie, et trop instruits déjà pour s'associer des conjurés si naïfs. Personne, d'ailleurs, n'ignorait leurs vrais sentiments ; ils en avaient assez souvent témoigné ; ils les publiaient au grand jour dans ces nouvelles chartes promulguées alors sous leur influence, en Hanovre, en Saxe, à Cassel même ; c'étaient presque

tous des professeurs, des jurisconsultes, quelques-uns aussi des administrateurs ; un petit nombre d'esprits pratiques et de gens éclairés qui ont fini par convertir l'Allemagne à leurs idées et l'ont rendue ce qu'elle est à présent ; des hommes comme M. de Rotteck et M. Dahlman, pour nommer les plus signalés. Il était avoué partout qu'ils réclamaient la conservation des trônes héréditaires avec autant de sincérité que l'établissement des assemblées délibérantes. Paul Pfizer, le plus fougueux de ces révolutionnaires patients, celui qui demandait que des députés du peuple siégeassent à Francfort avec les ministres des puissances, celui-là même prétendait maintenir les formes monarchiques. Vainement donc on essaya d'impliquer cette élite de la nation dans les poursuites dirigées contre les complices de la fête de Hambach et de l'attentat de Francfort ; vainement on s'efforça de leur imputer comme un crime cette universelle espérance de la *jeune Allemagne*, qui mettait spontanément à la tête de sa république ceux qu'elle voyait à la tête du parti libéral. Au milieu de ces sourdes attaques, de ces indignes supercheries, de ces calomnies systématiques, on n'osa point aller jusqu'à la violence ouverte, et, protégés par la franchise même de leur opinion, tous ces nobles suspects échappèrent à de plus dures vengeances ; tous, M. Jordan excepté. M. Jordan, pour son malheur, était sujet de Hesse-Cassel, le pire de ces chétifs gouvernements patronés par la diète germanique, le plus chargé des plus détestables traditions. Il faut dire jusqu'où la tyrannie peut encore aujourd'hui descendre, et combien encore on a droit d'oser d'infamies légales dans un état européen.

Fils d'un pauvre cordonnier des environs d'Insprück, élevé par charité pour devenir prêtre, formé par son propre travail et sa propre vertu, M. Jordan avait conquis un rang distingué dans l'université de Marbourg. C'était un loyal caractère et une âme simple. Profondément attaché aux plus généreux principes, il en attendait l'avènement avec cette foi contemplative qu'inspirèrent longtemps en Allemagne et les théories de la science et ce que j'appellerais volontiers la nonchalance de la vie académique. Une fois le moment venu, il ne fit point défaut à sa cause, et la servit avec la droiture de ses convictions, avec sa douceur et sa modération naturelles. Les états du pays avaient été rassemblés à Cassel, en octobre 1830. sous le coup même du grand ébranlement de juillet. Député de l'université, qui l'avait déjà choisi pour recteur, M. Jordan fut nommé rapporteur de la commission législative qui devait présenter au prince un projet de constitution. Rédigé presque entièrement par lui, consacré par l'acceptation du souverain, ce bel ouvrage fit sa gloire, comme il devait faire sa perte. La charte à peine octroyée, M. Hassenpflug entra au ministère pour annuler ces fâcheuses concessions que l'on avait souscrites ; c'était un inflexible bureaucrate, champion déterminé du pouvoir absolu, prêt à tout pour le rétablir. Aussitôt que la diète de Francfort eut signifié ces arrêtés de 1832 qui neutralisèrent si vite les conséquences de la révolution de juillet en Allemagne, M. Hassenpflug prononça la dissolution de la chambre hessoise, et voulut empêcher tous les membres indépendants d'y rentrer. M. Jordan était nécessairement le premier sur cette liste de proscription. Il en coûte de dire les moyens qu'on ne rougit pas d'employer contre lui ; on le menaça de la corde par lettres anonymes, on ordonna une enquête sur ses mœurs, et la police de Marbourg dut interroger publiquement à son sujet les plus viles créatures. L'université répondit en le nommant une troisième fois son député. Arrivé à Cassel, il y trouve commandement de quitter la ville sous vingt-quatre heures ;

le tribunal suprême l'autorise à rester, et les suffrages unanimes de ses collègues l'élèvent à la présidence. La chambre est immédiatement punie de cette insigne rébellion par une dissolution nouvelle. C'était en mars 1833, un mois avant les événements de Francfort; le moment pouvait être critique. M. Hassenpflug s'avisait d'un expédient assez analogue aux homélies familières du grand-duc de Bade : il manda M. Jordan, il lui remontra que son obstination troublait l'état, que sa présence à la chambre était comme une barrière entre le prince et son peuple; il le pria de se retirer de bonne grâce pour prouver qu'il était un fidèle sujet. M. Jordan céda, et se désarma lui-même devant son ennemi. Il n'y a que la bonhomie sentimentale de certains esprits allemands qui puisse atteindre à ce sublime de l'innocence politique. Disons tout : le malheureux était pris en même temps par la famine, et, frustré du traitement que lui devait le pays qu'il honorait, M. Jordan n'avait plus de pain pour ses enfants.

Les pamphlets du gouvernement annoncèrent bientôt que c'était un jacobin furieux dont on se délivrait à tout prix, un perfide tribun qui eût mis partout la discorde. Laissons-le se rendre à lui-même ce noble témoignage, dont la lecture appelle je ne sais quelle sympathie mélancolique : « J'ai gagné beaucoup à cette rude école de la vie dans laquelle on n'arrive au but que pas à pas, avec une grande constance et de grands efforts; j'ai gagné beaucoup à l'observation de la nature, où toutes les variétés des choses ne se développent jamais qu'avec mesure et lenteur; j'ai gagné beaucoup à l'étude de l'histoire, où je voyais à toutes les pages que les vrais biens sont l'œuvre laborieuse du temps, parce qu'une révolution féconde ne s'improvise pas; j'ai gagné beaucoup à l'étude de la vie, de la nature et de l'histoire, car c'est ainsi que j'ai appris à me garder de ces entraînements et de ces impatiences qui lancent la jeunesse à la poursuite des extrêmes : c'est ainsi que je suis devenu le plus décidé partisan d'un système réfléchi de sages progrès et de sages réformes (1). » M. Jordan était là tout entier; il ne voulait pas plus, il n'aurait jamais su se contenter à moins; on ne pouvait ni l'intimider ni l'exaspérer. Cette ferme et flegmatique résolution faisait à la fois son ascendant sur le pays et sa force contre le ministre. L'obstacle le plus irritant pour la fantaisie d'un pouvoir qui vise à régner en dominateur, c'est toujours le sang-froid de quelque intraitable modéré.

La vie publique était désormais interdite à M. Jordan : cette sécurité ne suffisait point à la rancune des gouvernants. Au mois de juin 1839, après six ans passés, six ans d'une existence obscure et inoffensive, M. Jordan est tout d'un coup suspendu de ses fonctions universitaires. Les gendarmes envahissent sa maison et fouillent ses papiers; quelques semaines s'écoulent; le ministère donne l'ordre de le mettre en prison; la politique dicte, la justice obéit; toutes les formes garanties par la constitution de 1831 sont audacieusement violées; le prévenu demande sa liberté sous caution : il a droit de l'avoir, on la lui refuse; il tombe malade, en septembre 1841, au milieu des fatigues d'une enquête odieuse; on le transporte chez lui sous bonne garde; la commisération de ses juges éloigne un instant les garnisaires de son lit de douleur, on s'irrite en haut lieu de tant d'indulgence, on lui renvoie des gendarmes, on le ramène au cachot, et l'on change le président du tribunal, qu'on ne trouvait plus assez docile. En 1842, la cour suprême de Cassel autorise M. Jordan à fournir enfin caution; il est encore obligé de se

(1) *Défense de M. Jordan par lui-même.*

constituer prisonnier en 1843, et l'on parvient alors à prononcer la sentence. Quelle sentence et quel crime ! Il s'agissait toujours de 1833 et de l'attentat de Francfort : on avait usé près de dix années à ourdir dans l'ombre des trames abominables pour rattacher une victime de plus à cette date funeste. L'arrêt du tribunal portait en substance : « Accusé d'une tentative de haute trahison pour avoir pris part à des complots ainsi qualifiés, le professeur Jordan est acquitté sur ce premier chef. — Accusé d'avoir aidé cette tentative de haute trahison, par cela seul qu'il ne l'a point empêchée, atteint et convaincu sur ce second chef, le professeur Jordan est condamné à cinq ans de citadelle, chassé des services publics et privé de la cocarde nationale. Le code pénal de Wurtemberg, le plus sévère peut-être de toute l'Allemagne, considère ce prétendu crime comme un simple délit, punissable au maximum par deux années de réclusion. Les juges du prince-électeur avaient été chercher une vieille ordonnance de l'autre siècle pour châtier au goût de leur maître le silence d'un homme dont ils étaient obligés d'innocenter les actes. Qu'était-ce encore que cette absurde rigueur auprès des moyens par lesquels on l'avait provoquée, auprès des motifs sur lesquels on fondait une si étrange culpabilité ?

Un ami de M. Welker, confiné dans une forteresse pour cause politique, menacé suivant toute prévision d'une détention perpétuelle, reçut un jour la visite inattendue d'un de ses inquisiteurs. L'entretien devint confidentiel ; il fut parlé de libération prochaine ; il y eut même l'espoir d'une grosse récompense adroitement insinué : tout ce que le prisonnier avait à faire pour la gagner, c'était de compromettre M. Welker dans ses dépositions. J'avais peine à croire un pareil récit ; je le crois aujourd'hui : le tribunal de Marbourg a publié sa procédure ; il en avoue tout autant, et c'est avec ces ignobles manœuvres qu'il a ramassé les éléments d'une condamnation. On avait employé six années en démarches souterraines, quatre années en instructions judiciaires ; on n'avait encore trouvé que deux faux témoins ; il fallait bien en tirer le meilleur parti possible : on leur associa un espion reconnu, un piétiste à moitié fou, un ancien étudiant voleur et ivrogne ; c'étaient là d'honnêtes gens à côté des deux coryphées de l'accusation. Ceux-ci, encore chargés de lourdes peines, soit pour la cause même dans laquelle ils déposaient, soit pour leurs propres crimes, venaient devant les juges mentir et se contredire sans pudeur ; on recevait leur serment, on leur accordait une partie de leur grâce à chaque dénonciation nouvelle ; on les récompensa publiquement avec de l'argent et des places une fois le procès terminé. Le tribunal, cependant, était obligé de confesser dans le préambule de son arrêt que, « la personne des témoins n'étant pas suffisamment digne de foi, leur témoignage, qui servait seul de *preuve directe*, perdrait nécessairement de sa valeur ; mais, ajoutait-il, ce qu'il en restait pouvait encore constituer des *preuves indirectes*, et c'était assez dans le cas donné pour déterminer la conviction des juges. Ainsi, par exemple, le dire de tel d'entre eux ne méritait en général aucune confiance ; mais il en résultait pourtant que des points jusqu'alors isolés et obscurs se trouvaient naturellement éclaircis et groupés : cet accord nouveau qui s'introduisait entre les faits devait garantir jusqu'à certain degré la véracité de celui qui le découvrait. » C'était donc la parole des déposants qui donnait du sens à des circonstances insignifiantes, et c'étaient ensuite ces circonstances ainsi arrangées qui prêtaient une autorité quelconque aux déposants eux-mêmes. J'ai copié textuellement.

On ne comprend pas comment on peut arriver à ces pitoyables iniquités, si l'on

ne sait point comment elles découlent presque fatalement des habitudes de la procédure germanique. Nos anciennes ordonnances criminelles n'ont rien de plus aveugle et de plus dur que la justice pénale telle qu'elle est organisée dans la plus grande partie de l'Allemagne. Nous avons ici des politiques de bon ton qui ne se gênent pas pour proclamer leurs griefs contre l'intervention du jury en matière de presse et de complot. Il est des institutions contre lesquelles on peut se permettre bien des libertés sans se nuire; celle-là est du nombre; on voudrait, pour beaucoup, mettre autre chose à la place: serait-ce par hasard la belle théorie que voici? elle règne dans presque tous les codes de la confédération, et je raconte exprès le procès de Jordan pour montrer la façon dont on l'applique.

Quand c'est le jury qui prononce sur la culpabilité de l'accusé, il s'en rapporte avant tout à sa raison: il y a comme une voix intérieure et individuelle qu'il doit seule écouter; c'est avec la seule lumière du sens personnel qu'il mesure la gravité des charges et la portée des justifications; rien en dehors de cette appréciation souveraine qui se discute dans son cœur, rien ne saurait le forcer ni de condamner ni d'absoudre. La brutalité des faits n'a pas de puissance obligatoire sur cette libre décision. Il est bon qu'il en soit ainsi, car le jury, dans ses conditions normales, ne représente à l'accusé que la justice de ses pairs, et il semble en vérité que ce soit l'accusé qui se juge lui-même par la conscience d'autrui. Le magistrat, au contraire, en matière criminelle, est nécessairement suspect au prévenu, quand il prononce tout seul; je dis plus, il devient suspect au public: le magistrat est l'homme d'un corps qui tend toujours à ne pas changer du même train que la société; il est l'homme d'un code dont il voudrait toujours immobiliser la lettre. Supposez maintenant que le pouvoir politique le tienne dans sa dépendance par la crainte ou par l'espoir, supposez même qu'il ne soit pas inamovible, supposez que des frayeurs jalouses enlèvent aux débats qu'il préside le grand jour de la publicité, que, pour comble encore, il soit réduit à juger sur pièces et à restreindre la défense en lui ôtant la voix; supposez tout cet esclavage, et vous aurez à peine une idée de ce que c'est que la justice d'un tribunal allemand. Dans de si cruelles extrémités, les jurisconsultes se sont efforcés d'assurer au magistrat cette indépendance dont son caractère officiel n'offrait plus malheureusement aucune garantie; ils n'ont réussi qu'à lui supprimer le droit de réfléchir, et, pour l'empêcher d'être un prévaricateur, ils en ont fait une machine: c'est là qu'aboutit leur théorie des preuves judiciaires, c'est l'unique moyen de salut qu'ils réservent à l'opprimé.

Les preuves matérielles ont, dans la procédure germanique, cette autorité absolue qu'exerce chez nous la décision morale du jury: elles décident toutes seules, et le juge, une fois qu'elles ont parlé ce langage grossier qui leur est propre, est tenu d'appliquer la peine qu'elles emportent, comme il est tenu d'acquitter quand elles se taisent. N'est-ce pas toujours le vieux principe au nom duquel on interrogeait les prévenus sur le chevalet de la torture, pour leur arracher une confession sans laquelle il paraissait impossible de les condamner? La certitude de la faute punissable ne ressortait pas, pour l'inquisiteur, du cri de sa conscience intime; il la plaçait exclusivement dans une démonstration extérieure qui lui frappât les sens, et, celle-ci obtenue, il prononçait sans remords: *Dixi et salvavi animam meam*. L'évidence qu'il voulait, c'était une évidence *objective*, presque indépendante de l'adhésion même de l'esprit, de la foi *subjective*, dont elle pouvait même dispenser. Tel est encore le singulier langage de la science allemande, et

c'est là qu'elle s'en tient aujourd'hui, sans avoir jamais gagné sur les répugnances politiques l'introduction d'un principe plus libéral, et, si j'ose ainsi parler, plus spiritualiste. Elle s'occupe uniquement de graduer et d'échelonner ces preuves de fait qui restent pour elle les seuls éléments de toute justice, elle les analyse, elle les compare ; mais les opinions des jurisconsultes sont assez profondément diverses pour se détruire toutes, pour montrer combien il est impossible d'é luder ainsi le jeu nécessaire de l'esprit là où il est appelé à résoudre lui-même, combien il est faux de vouloir le réduire à tirer ses convictions toutes formées du dehors, sans lui réserver sa libre part dans leur formation. Les uns, en effet, n'admettent comme valables que des *preuves directes*, un témoignage positif, un aveu catégorique, le corps même du délit ; sans une preuve directe, l'accusé, fût-il coupable, est absous ; fût-il innocent, il est condamné, s'il a contre lui l'évidence matérielle. On ne saurait se défier davantage de la conscience humaine, par peur d'un juge suspect. D'autres ne veulent point consentir à cette impérieuse tyrannie, qui annule toute critique au profit peut-être d'un hasard brutal ; ils établissent très-bien qu'on doit s'en rapporter à la *preuve indirecte* au même titre qu'à la preuve directe ; ils demandent que le magistrat puisse équitablement scruter les indices et se guider par les circonstances accessoires ; ils n'oublient qu'une chose, c'est que le magistrat n'est pas le jury : comment donc se garder du magistrat, avec cette grande licence qu'on lui permet en le jetant dans la voie des inductions et des conjectures ? Viennent alors de minutieuses précautions contre l'abus si facile de ces preuves indirectes que l'on vantait si fort ; il n'est pas un nouveau code en Allemagne qui ne règle avec le plus excessif scrupule ce point scabreux d'instruction criminelle. Malheureusement on n'aboutit ainsi qu'à forger des chaînes pour les consciences droites et des expédients pour les consciences malhonnêtes ; cet arsenal de preuves étiquetées à l'avance et pourvues chacune de leur pénalité, comme d'une irrémédiable conséquence, n'est-ce pas, en vérité, la plus sûre ressource de la tyrannie légale ? Jusqu'au jour de cette universelle réforme si impatientement appelée, il ne manquera pas de tribunaux au delà du Rhin pour user de ces perfides théories, comme en usa le tribunal de Marbourg contre M. Jordan.

Reconnaissons pourtant qu'il y avait dans ce dernier cas un grief très-considérable, et certes on dut regretter beaucoup d'avoir à l'écarté. M. Jordan possédait, d'après l'accusation, certaines chaises sur lesquelles on avait peint les portraits des héros de Hambach ; les chaises apportées comme pièces de conviction, on s'aperçut un peu tard que ces figures étaient celles du grand Frédéric et de ses successeurs. C'était là du moins une preuve directe ; il fallut bien se borner aux indirectes : les témoins aidant à leur manière, on en trouva jusqu'à quatorze. Dans ce système-là, plus nombreuses elles sont, plus forte devient chacune d'elles. La première, c'était que M. Jordan avait eu des relations avec les révolutionnaires en général ; la seconde, c'était qu'il avait connu les principaux d'entre les révolutionnaires ; la troisième, c'était que les révolutionnaires lui avaient dépêché des envoyés. Le tout ne faisait donc qu'un même chef, qu'on divisait en trois pour lui donner plus d'apparence. L'avait-on rendu plus sérieux ? En voici l'essentiel : c'était la déposition d'un honnête sycophante. « M. Jordan lui avait raconté qu'un émissaire secret étant venu lui parler de ces projets insensés, il l'avait renvoyé comme il le méritait. Le témoin s'était entretenu lui-même avec M. Jordan de choses politiques, et particulièrement de la situation du pays. » Ce n'est point ici, de ma part, une moquerie cherchée, ce n'est point la parodie du jugement ;

c'est le plus clair motif publié dans l'arrêt officiel ; je me trompe, il en est encore de plus significatifs : ce sont les deux derniers indices allégués par ce même arrêt : « M. Jordan avait manifesté son mécontentement au sujet des mesures prises par le gouvernement électoral. — M. Jordan ne s'était pas assez bien comporté durant l'enquête. »

Le cœur se soulève à la fois de dégoût et de colère quand on pense qu'il s'est rencontré des hommes pour prostituer si naïvement les fonctions les plus hautes de l'ordre social, ou par peur ou par flatterie. C'est une étrange pitié qu'il y ait un pays régulièrement administré où l'existence d'un citoyen soit abandonnée sans merci aux caprices de ces inimitiés tyranniques, fût-il lui-même parmi les mieux méritants et les plus respectés. Je n'ai pas le courage de détailler une à une toutes les turpitudes de cette procédure ; je suis pressé d'arriver au bout. Le jugement prononcé, il fallait publier l'instruction pour obéir à la charte de 1831 : on obéit. Peut-être ne prévoyait-on pas l'effet de cette publicité rétrospective, dernier recours de l'innocence frappée dans l'ombre ; peut-être voulait-on braver le scandale : mal en prit aux juges de Marbourg. Ce fut une clameur instantanée dans l'Allemagne entière ; les défenseurs s'offrirent de tous côtés à M. Jordan : les publicistes, les jurisconsultes, les poètes eux-mêmes, protestèrent d'un accord unanime contre cette odieuse sentence, et la cause fut enfin portée devant le tribunal suprême de Cassel ; mais rien ne se fait vite avec ces instruments rouillés d'une justice restée presque barbare. C'était seulement en novembre 1843, plus de six ans après l'ouverture de l'enquête, c'était après tant de tortures morales, tant de privations matérielles, que M. Jordan devait recouvrer sa liberté. La cour de cassation l'a renvoyé complètement absous ; mais, par une dernière représaille de ce gouvernement implacable, on l'a laissé sous le coup de la déchéance universitaire dont il est atteint, et on l'a condamné à une amende de cinq thalers « pour s'être permis une expression inconvenante dans un passage de sa défense écrite. » Je traduis encore le mot par le mot : pourrait-on rien ajouter ?

M. Jordan est maintenant rentré dans cette maison que la mort avait visitée durant sa triste absence. Je désirerais que ces quelques pages, dictées par une émotion très-sincère, allassent l'y trouver et lui porter un peu de soulagement au milieu de ses afflictions. J'ai toujours vu que c'était une joie pour les persécutés qui souffraient loin de la France, quand ils apprenaient qu'en France on parlait de leur malheur. En France pourtant, nous ne sommes plus des redresseurs de torts ; le temps est passé de ces beaux airs ; c'était un ridicule de jeunesse, notre âge mûr est devenu sage ; mais tel est ce grand souvenir de nos vaillances d'autrefois, que nulle part il n'y a de victime dont le cœur ne se tourne aussitôt vers nous du plus profond de sa misère. On ne veut pas croire que tout ici s'assourdit et s'endort. On attend obstinément que l'écho s'éveille, l'écho généreux qui répéta si souvent les plaintes du monde. Dieu fasse qu'on n'attende pas en vain !

Puisse maintenant cette trop véridique histoire tomber à propos sous les yeux de l'homme d'état auquel j'ai voulu dédier ces simples notes de voyage ! Le premier lecteur que je souhaite au récit des procédures de messieurs de Cassel, c'est M. de Metternich. Je souhaite qu'il y sache découvrir, et cela sera peut-être aisé, combien d'indignation de pareilles iniquités susciteront toujours dans ces libres pays qui régissent l'opinion de l'Europe ; je souhaite surtout qu'il arrive à comprendre que l'on déshonore l'Allemagne en la privant ainsi du plus juste bénéfice des institutions modernes, en la livrant sans garantie légale aux passions et à l'arbitraire des cabinets.

M. de Metternich ne devrait jamais l'oublier : même en ce déclin de sa vie, c'est encore jusqu'à lui que toute responsabilité remonte ; rien ne se fait au delà du Rhin, que la pensée publique ne s'adresse à lui et ne compte avec lui. Le gouvernement prussien a beau se donner pour grand politique, entasser projets sur projets, remuer des idées nouvelles sans en accepter aucune, personne ne s'y laisse prendre. A tout ce manège, il n'a gagné que l'importance d'un brouillon très-actif ; l'Autriche s'est assuré de longue date le dur et solide empire des idées étroites. Il serait presque exact de dire aujourd'hui ce qu'on disait il y a trente ans, que la Prusse était le bras et l'Autriche la tête. Reste seulement toujours cette grande et fatale différence, que la Prusse est une nation vivace, tandis que c'est un vieillard septuagénaire qui s'appelle l'Autriche. Tout l'avenir est d'un côté, mais tout le présent de l'autre. Ainsi, par exemple, l'Allemagne entière a cru que M. de Metternich était l'auteur de cette subite conversion du roi Frédéric-Guillaume, dont elle demeure courroucée. Elle impute à ses conseils ce regrettable abandon des principes de liberté politique et religieuse auxquels le nouveau monarque semblait avoir déjà donné des gages. Je veux bien qu'ici l'Allemagne se trompe et fasse honneur à M. de Metternich d'une conquête trop peu disputée : il est des places qui ne demandent qu'à se rendre ; mais l'Allemagne ne se trompe pas quand elle attribue au prince archi-chancelier une influence souveraine à Francfort, quand elle imagine entendre toujours l'expression d'une irrésistible volonté dans la bouche du président de la diète. Or, c'est la diète germanique, c'est cette formelle garantie de toutes les puissances unies pour un même but qui constitue l'autorité la plus sûre de chacune d'elles vis-à-vis de ses sujets. C'est au nom du pacte fédéral que les gouvernements refusent aux peuples la sincérité de leurs institutions et les dépouillent à l'intérieur de leur légitime indépendance ; ce serait pour la défense du pacte fédéral qu'ils s'engageraient à l'extérieur dans les luttes les plus funestes aux intérêts particuliers du plus grand nombre des états fédérés. Et qu'on ne s'abuse pas, ce pacte absolu, ce n'est point aujourd'hui le traité primitif signé à Vienne en 1815, confirmé à Vienne en 1820 ; des clauses moins anciennes l'ont successivement aggravé au profit des forts, au détriment des faibles. Les conventions du 28 juin et du 5 juillet 1832 ont purement et simplement annulé l'existence des peuples secondaires. Les constitutions octroyées de 1815 à 1820, celles qui avaient été promulguées en 1831, toutes sont devenues lettre-morte. — La diète a fixé les cas où les princes devaient se passer de la coopération des assemblées délibérantes : elle a décrété que ces assemblées voteraient toujours quand même les voies et moyens nécessaires au maintien de la confédération. Elle s'est réservé de décider elle-même le chiffre normal de cette part qu'elle prélevait sur les budgets ; elle a défendu qu'on introduisît dans la législation intérieure des états confédérés aucune disposition qui lui parût blesser ses intérêts généraux ; elle a institué une commission pour surveiller la tribune et la presse dans les pays constitutionnels ; elle s'est enfin obligée de prêter assistance à tous ses membres en cas de révolution, et tous se sont obligés mutuellement à se livrer les prévenus politiques. Ce n'était point encore assez pour dissiper les ombrages de ce sénat absolu qui réside à Francfort sous la main de l'Autriche : l'Autriche elle-même a voulu qu'on délibérât de nouvelles mesures qui resserrassent encore les liens du corps germanique, et l'on a pris à Vienne les arrêtés longtemps secrets du 12 juin 1834. Ces arrêtés avaient un double but : ils étaient conçus à la fois pour anéantir le gouvernement représentatif en Allemagne et pour assurer une

armée toujours disponible aux souverains de premier ordre en cas de guerre continentale. On entrait dans les détails les plus essentiels de la pratique constitutionnelle, dans les plus minutieux : ainsi les budgets devaient être votés d'ensemble et non par chapitres spéciaux ; les discours pour lesquels un orateur aurait été rappelé à l'ordre ne devaient point être inscrits au procès-verbal de la chambre, etc.

Sans doute, ces dispositions n'ont pas été toutes appliquées, elles étaient trop excessives pour devenir entièrement applicables, quoiqu'un article exprès dispensât les princes de leurs engagements antérieurs et leur promit de l'aide pour rompre les constitutions ; mais tel est pourtant l'esprit dans lequel on a plus ou moins tâché jusqu'à présent de conduire l'Allemagne, l'esprit contre lequel elle proteste aujourd'hui de toutes parts. On reconnaît que le droit public de la fédération, au lieu de s'enter pour ainsi dire sur le droit public de chacun des états fédérés, l'a purement envahi et comme absorbé. La diète s'est mise à la place des souverains particuliers acceptés en 1815, et les états allemands n'ont presque plus rien en propre, rien, si ce n'est la conscience opiniâtre de leur indépendance nationale et individuelle : c'est assez pour tout regagner, et l'on y travaille. En Bade comme en Wurtemberg, on a longuement et sérieusement cette année réclamé la liberté de la presse. On l'a fait de ce point de vue-là : on s'est révolté contre cette oppression latente dont les ministres constitutionnels ne semblaient plus que les délégués irresponsables. En Bade même, sur la motion de M. Welker, la chambre a déclaré presque à l'unanimité qu'elle tenait les arrêtés de la conférence de Vienne du 12 juin 1834 pour *formellement contraires à la souveraineté du prince et de l'état*. Le cabinet avait décliné le débat qu'on lui offrait, et, pressé par M. Welker de dire s'il entendait soutenir ces arrêtés comme obligatoires, il avait obstinément gardé le plus complet silence. L'opposition s'est ainsi mise dans la meilleure voie qui lui fût ouverte en Allemagne ; elle n'a qu'à persévérer. Elle va droit à l'ennemi, elle s'attaque presque de front à la diète, et combat non pas seulement pour le *self-gouvernement* des peuples vis-à-vis des cabinets, mais aussi pour le *self-gouvernement* des cabinets vis-à-vis de l'étranger. Elle prend d'une main les chartes nationales, de l'autre ces conventions spéciales des princes qui les ont si profondément modifiées sans même respecter les traités de Vienne : au nom des premières, elle demande justice des secondes ; elle campe sur ce terrain légal d'où l'on est sûr de chasser un pouvoir réactionnaire, quand on sait soi-même s'y affermir ; elle conjure les ministres de lui dire s'ils sont les ministres de leur pays ou les ministres de Francfort. La réponse est dangereuse, et l'on ne pourra pas toujours se taire.

Je doute que la diète ait traversé jamais une crise plus grave, et de ce moment pacifique il sortira peut-être de singuliers embarras. Quel instructif et terrible contraste ! La Prusse recueille le fruit de tous ces vagues désirs d'unité morale dont l'Allemagne est occupée ; l'Autriche porte le faix de toute cette aversion amassée depuis trente ans contre le seul établissement où repose encore l'unité politique de l'Allemagne ; car c'est l'Autriche, c'est M. de Metternich que la tradition présente à l'imagination publique comme le principal agent de cette grande machine ; c'est à lui qu'on rapporte cette direction souveraine derrière laquelle les peuples germaniques ont enfin senti qu'ils s'annulaient lentement par la complicité de leurs cabinets. Si M. de Metternich tient à diminuer les orages qui menacent l'ouverture de sa succession, il serait sage qu'il fit quelque chose pour diminuer aussi à l'avance cette universelle réprobation suscitée par la diète ; il

serait à propos qu'il intervînt avec plus d'équité entre les gouvernements et les nations ; il devrait empêcher, par une tutelle plus libérale, ces scandales que les petits princes donnent toujours à leurs sujets, les abominations judiciaires de Cassel, la banqueroute frauduleuse de Coethen : il devrait surtout, soit pour lui-même, soit pour ce mystérieux conseil de rois dont il est le doyen, il devrait effacer la violence et la cruauté du nombre des ressources politiques. On n'a pas besoin d'être un homme d'état pour le savoir : le règne de la force brutale est partout passé ; les affaires de ce monde ne peuvent plus rester aux mains des furieux. La fureur ne tient pas contre le sang-froid de l'intelligence ; on sait que les partis les plus contraires ont leur raison d'être ; on déteste les idées, on plaint les personnes ; oui, l'on plaint ses adversaires quand on est arrivé à les comprendre ; malheureusement pour eux, on ne les comprend guère jamais qu'une fois leur rôle fini. L'Allemagne est loin maintenant du temps où Charles Sand allait poignarder Kotzebue, et marchait à l'échafaud, une rose à la main, pieusement convaincu d'avoir bien fait. Cette lourde tyrannie, dont le pamphlétaire tombait sous les coups d'un pauvre insensé, elle semblait alors un colosse qu'on frappait où l'on pouvait, parce qu'on désespérait de l'atteindre jamais assez mortellement. Aujourd'hui on la juge, on l'explique ; on reconnaît que l'esprit national a mûri sous ce joug impuissant à contenir tant d'essor ; il fallait apprendre, et, si rude qu'ait été l'apprentissage, l'éducation est faite, on s'en glorifie : c'est un irrévocable triomphe. A quoi servirait l'entêtement des conservateurs aveugles du *statu quo* matériel, quand la pensée qui les a vaincus est si sûre d'elle-même ? Écoutons-la seulement parler dans sa sagesse et dans sa force. Le jour où M. Welker sollicitait la chambre de se prononcer contre les arrêtés de 1834, il terminait ainsi son discours : « Voici la saison où tout renaît dans la nature, il circule aussi comme un souffle de printemps dans le monde moral, et je sens une nouvelle vie spirituelle qui s'éveille dans la patrie allemande. Il sera fait droit au peuple allemand, il deviendra libre, libre de pareils engagements, libre des chaînes de la réaction systématique, libre de tous les abus qui le déshonorent. On entend souvent les ministres reprocher aux libéraux qu'ils travaillent à la destruction de la monarchie : je leur dis en face qu'il y a plus d'esprit conservateur dans le vrai libéralisme que dans ces arrêtés despotiques dont ils sont les gardiens. Il est des libéraux qui verseraient des larmes de joie s'ils étaient sûrs que le peuple allemand, seul de tous les peuples de la terre, pût reconquérir les droits les plus sacrés par l'unique usage de sa puissance morale. Il est des libéraux qui comptent arriver à l'émancipation par des moyens pacifiques ; il en est, et je suis de ceux-là. Mais la voie dans laquelle nous précipitent ces funestes arrêtés, c'est une voie sur laquelle on rencontrera l'insurrection toute en armes sans pouvoir lui fermer la porte. Repoussons, messieurs, cette politique que j'appelle malheureuse. »

Tel est dès à présent le langage des vrais révolutionnaires. L'Allemagne, arrivée là, ne reculera plus.

FRANCFORT-SUR-MEIN.

Francfort aussi était tout en rumeur ; on attendait l'abbé Ronge, et on lui préparait un accueil solennel. Je l'avais vu arriver à Stuttgart, et j'étais un peu désenchanté de ces grandes fêtes qui, disait-on, marquaient partout les entrées du réforma-

teur ; la cérémonie m'avait paru froide, peut-être était-ce le tempérament du pays. A Francfort, il n'en fut pas de même ; toutes les gazettes allemandes retentirent bientôt du bruit d'un triomphe ; ç'avait été un enthousiasme universel, des arcs de verdure, des compliments publics, un cortège pompeux, une véritable ovation populaire à laquelle le sénat s'était associé. « Nous avons eu notre jour de Ronge ! » s'écriait-on dans toutes les correspondances francfortoises.

Francfort est peut-être l'endroit d'Allemagne où l'on aille le plus et que l'on connaisse le moins. Francfort durant la foire, avec sa population flottante et l'agitation de son marché, n'est pas du tout le vrai Francfort. Au-dessous de cette ville improvisée, qui apparaît en quelque sorte à la surface pour quelques semaines et couvre le reste de son fracas, il y a comme une seconde ville qui est celle de toute l'année, une ville de province, beaucoup moins émue que l'on ne penserait du contact de l'autre. Ce ne sont pas absolument les gens de la petite comédie de Kotzebue ; mais qu'on lise la première partie des mémoires de Goethe (*Dichtung und Wahrheit*), et l'on y trouvera çà et là une peinture fidèle des compatriotes de l'auteur ; il faut s'en rapporter à l'impression générale que laisse son récit ; à peu de chose près, le tableau est encore exact. Il s'en rencontre même plus d'un trait dans ces farces favorites des Francfortois, qui, comme un vaudeville parisien, sont lettre close pour l'étranger. C'est toujours cette population moitié aristocratique et moitié bourgeoise, vivant fort en elle-même, soit orgueil, soit habitude, parlant volontiers une espèce de *cant*, un jargon national qu'elle se pique d'avoir, très-entichée de ses vieilles prérogatives impériales, médiocrement soucieuse de tout le mouvement d'aujourd'hui (on sait comment les citadins de Francfort reçurent les conspirateurs de 1835). Le seul point par où l'effervescence du moment pût l'atteindre, c'était le côté des choses de religion. Le sentiment protestant est là très-fort et très-pur ; on ne discute ni on ne subtilise, on pratique ; on a sa communion et l'on s'y tient ; ce n'est pas de la dévotion bien quintessenciée, c'est un zèle bourgeois qui va non point jusqu'au fanatisme, mais jusqu'au préjugé ; le préjugé est très-âpre par places ; on dirait de certaines villes de comté en Angleterre. La dernière résistance contre laquelle se soit heurtée cette royauté israélite qui trône par toute l'Europe, c'est sur les lieux même où elle avait commencé sa fortune ; il n'y a pas encore bien longtemps que les princes de la finance ont droit d'entrer au théâtre et au casino. Si nombreuse que soit la communauté catholique, son esprit n'est point assez décidé pour modifier les tendances protestantes qu'elle subit plutôt qu'elle ne les combat. Aussi l'irritation causée par le pèlerinage de Trèves avait été générale, et les nouvelles doctrines recrutèrent tout de suite de décidés partisans à Francfort. Il s'y dit bientôt plus de mal que jamais des jésuites, on déclama contre Rome avec cette horreur naïve qui est aussi propre à l'Allemagne que l'est à l'Angleterre son cri farouche de *no popery*. Bref, l'effervescence était au comble quand l'abbé Ronge arriva ; sa visite devait être courte, et je n'y pense qu'à cause des suites ; celles-ci sont assez curieuses. L'abbé Ronge eut le même honneur qui était échu jadis à Luther : il fut attaqué de la plume d'un roi.

Le roi de Bavière n'est pas seulement un artiste et un poète, il passe assez officiellement pour journaliste. On sait qu'il se livre à ses élucubrations périodiques sous le voile fort transparent d'un anonyme très-connu : c'est la *Gazette d'Aschaffembourg* qui les reçoit, et, comme elle se publie dans la résidence favorite du prince, on a tout lieu de croire qu'il en est à la fois l'éditeur et le rédacteur.

J'ignore s'il a des lecteurs assidus ; mais ceux-là pourraient surprendre à l'avance plus d'un secret de gouvernement. Ce fut ainsi par exemple qu'on dut pressentir ces fameuses ordonnances qui, le même jour, obligèrent les danseuses du théâtre royal à porter des pantalons à la turque, et toutes les communes de Bavière à graver sur leurs sceaux l'image du saint de la paroisse. On commençait pour le moment à remarquer qu'il était souvent question des bons effets de la cote de maille sur la poitrine des soldats, et l'on prévoyait un changement dans l'uniforme. De plus graves sujets vinrent tout d'un coup saisir l'attention. Aschaffembourg est sur la frontière de Hesse, très-près de Francfort. Depuis quelque temps, la pieuse gazette se scandalisait beaucoup des mauvaises dispositions de ses voisins. Le roi Louis n'était cependant pas alors en très-bonne intelligence avec le parti ecclésiastique, dont il a fini par devenir l'instrument après l'avoir lui-même mis au monde ; il avait beau multiplier les concessions et les couvents, on demandait toujours. L'impatience le gagna, et M. de Reissach, coadjuteur de Munich, le chef de la congrégation en Bavière, fut, je crois, un instant disgracié ; mais, pour un peu de froideur, on ne rompt pas avec de si vieux amis : le journaliste d'Aschaffembourg allait réparer amplement les torts de sa majesté bavaroise.

Quelques mois avant le passage de l'abbé Ronge, dans le courant de juillet, il était arrivé à Francfort un incident qui eut assez d'éclat en Allemagne. Un prêtre catholique avait refusé l'absolution à une femme mariée avec un protestant, parce qu'elle ne pouvait lui promettre d'élever ses enfants dans sa religion. L'époux irrité alla se plaindre à la police, et l'on fit sommation au prêtre d'absoudre sa pénitente en même temps qu'on priaît son supérieur, l'évêque de Limbourg, de l'appeler ailleurs. Le conflit était insoluble, comme il le sera toujours, ainsi posé, chacun se retranchant derrière un droit inaliénable. Force resta provisoirement aux gendarmes qui, par ordre du sénat, conduisirent le chapelain Rooss hors du territoire francfortois, et l'on porta immédiatement la question devant la diète germanique. Le sénat de Francfort peut s'attendre qu'il n'aura pas de son côté la voix de la Bavière ; les lamentations de la *Gazette d'Aschaffembourg* l'ont assez prévenu. Mais ce fut encore une bien autre colère lorsque l'on célébra la solennité rongienne : le royal publiciste alla cette fois, dans les épanchements de sa verve, jusqu'à certaines témérités dont il est bon de tenir note. Cette histoire-ci ne vient pas si fort à l'aventure.

On ne pouvait méconnaître l'auteur à l'érudition classique dont sa diatribe était parée. — Il blâmait vivement le sénat de Francfort d'avoir autorisé de pareilles démonstrations ; il lui conseillait de prendre exemple sur les gouvernements sages, et notamment sur celui de Munich, lequel avait fort à propos déclaré les sectaires traîtres au premier chef et criminels de lèse-majesté ; malheureusement on n'était sûr de rien avec ces institutions républicaines qui, de toute antiquité, faisaient la ruine des peuples ! Les Francfortois, très-blessés, répondirent honnêtement dans leurs journaux. La *Gazette d'Aschaffembourg* se déchaîna, et l'injure devint plus directe ; c'était une signature comme une autre. — Le sénat se composait tout entier de gens incapables ; les bourgmestres, petits marchands ridicules, ne savaient ni lire ni écrire ; Francfort était une ville d'argent où l'on ne pensait qu'à l'argent et où l'argent corrompait et perdait le sens. Francfort avait commis bien des péchés ; il ne fallait pas qu'elle se fiât beaucoup à cette fastueuse indépendance que les conventions des princes allemands semblaient lui garantir ; il n'y avait point

de pacte qui prévalût contre le salut des trônes toujours menacés par le voisinage inquiet de ces sottes libertés. *Francfort* devait prendre garde au sort de *Cracovie*; pareil régime pourrait bien lui être réservé.

Ce fut la fin de la dispute; tout le monde ne peut point parler de ce ton-là. *Cracovie* n'était pourtant pas encore réduite où elle en est aujourd'hui, et, quel que soit l'instinct des poètes, le roi Louis, sans doute, ne savait pas si bien prophétiser; mais la république polonaise était déjà suffisamment écrasée par ses voisins pour qu'on pût s'autoriser de sa destinée comme d'un exemple menaçant, comme d'une preuve éclatante de ce mépris des forts pour le droit des faibles, règle absolue de tous les rapports politiques en Allemagne. Il sera bientôt nécessaire d'ouvrir les yeux sur ces remaniements intérieurs qui depuis trente ans se sont insensiblement opérés au delà du Rhin malgré la foi des traités. En vérité, les traités de 1815 n'ont jamais engagé que la France, et la seule puissance qui les observe, c'est celle-là même contre laquelle on les a faits. Quand voudra-t-elle s'en apercevoir ?

ACADÉMIE FRANÇAISE.

RÉCEPTION DE M. VITET PAR M. LE COMTE MOLÉ.

Ce n'était pas seulement le souvenir si vif de la dernière séance et de ses piquantes péripéties, qui avait attiré cette fois une affluence plus considérable encore, s'il se peut, sous la coupole désormais trop étroite de l'Institut : le sujet lui-même était bien fait pour exciter une curiosité si empressée, et il l'a justifiée complètement. A M. Soumet, à un poète des plus féconds et des plus brillants, placé aux confins de l'ancienne et de la moderne école, succédait M. Vitet, l'un des écrivains qui ont le plus contribué comme critiques à l'organisation et au développement des idées nouvelles dans la sphère des arts, un de ceux qui avaient le plus travaillé à mettre en valeur la forme dramatique de l'histoire et à la dégager des voiles de l'antique Melpomène; homme politique des plus distingués, il se trouvait en présence d'un homme d'état chargé de le recevoir sur un terrain purement littéraire. L'illustre président du 15 avril avait ainsi à parler de la question romantique et de Lesueur, et l'auteur des *Barricades* devait aborder ce qui assurément y ressemble le moins, la dernière tragédie de *Clytemnestre*. Ce sont là de ces mélanges agréablement tempérés comme les désire et comme au besoin les combinerait le genre académique, dont le triomphe, pour une bonne part, se compose toujours de la difficulté vaincue. Elle l'a été, cette fois, de la manière la plus heureuse, et d'autant mieux que la solution en a été toute pacifique. C'était là une difficulté de plus dans la disposition d'un public en éveil, qui n'aime rien tant qu'à voir la politesse relevée de malice, et qui s'accoutumerait volontiers à en aller chercher des exemples à l'Académie, sauf à doubler la dose et à faire l'étonné en sortant. Mais ce même public, s'il aime un grain ou deux de malice, goûte encore plus la diversité; et pour lui, l'accord, quand il est juste, peut aussi avoir son piquant.

Le discours de M. Vitet a été large, brillant, facile, d'une ordonnance lumineuse ; les parties en sont aisément liées, et le tout semble disposé de telle sorte que l'air et le jour y circulent. L'orateur a été ample, ce qui n'est pas la même chose que d'être long ; sous l'élégance de l'expression et le nombre de la période, il a fait entrer toutes les pensées essentielles, et la bonne grâce de la louange n'a mis obstacle dans sa bouche à aucune réserve sérieuse. Empêché par les lois même de la célébration et de la *transformation* académique de serrer son sujet de trop près, l'ayant toujours en présence, mais à distance, il s'est élevé sans en sortir. Il a rassemblé et distribué ses remarques critiques par considérations générales, il les a laissées planer en quelque sorte. Dans son morceau sur l'influence méridionale, sur la sonorité harmonieuse et un peu vaine de la langue et de la mélodie des troubadours, dans les hautes questions qu'il a posées sur les conditions d'une véritable et vivante épopée, dans sa définition brillante et presque flatteuse du peintre *exclusif* et du coloriste, il s'est montré un juge supérieur jusqu'au sein du panégyrique, et en même temps la plus religieuse amitié n'a pas eu un moment à se plaindre ; car, s'il a eu le soin de maintenir et comme de suspendre ses critiques à l'état de théorie, il a mis le nom à chacun de ses éloges.

M. Soumet en méritait beaucoup en effet. Poète d'un vrai talent, doué par la nature de qualités riches et rares, amoureux de la gloire immortelle et capable de longues entreprises, il ne lui a manqué peut-être au début qu'une de ces disciplines saines et fortes qui ouvrent les accès du grand par les côtés solides, et qui tarissent dans sa source, et sans lui laisser le temps de grossir, la veine du faux goût. Je ne me risquerai pas à repasser en ce moment sur des traits qui ont été touchés à la fois avec discrétion et largeur. Il n'y aurait, après tout ce qui a été dit, qu'une manière de rajeunir le sujet, ce serait de le prendre d'un peu près et de l'étudier plus familièrement. Sans doute, et c'est là un des signes les plus distinctifs de M. Soumet, il était et il restait poète en toute chose ; cette noble passion des beaux vers, qu'on a si bien caractérisée en lui, ne le quittait jamais ; elle faisait son enchantement au réveil, son entretien favori durant le jour, elle embellissait jusqu'à ses songes, et on aurait pu appliquer à cette vie toute charmée et enorgueillie des seules muses le vers de Stace comme sa devise la plus fidèle :

Pierisque dies et amantes carmina somnos.

Il avait un don qui aide fort au bonheur de qui le possède, et qui simplifie extrêmement ce monde d'ici-bas, la faculté de répandre et d'exhaler la poésie comme à volonté. Cette vapeur idéale des contours, qui d'ordinaire, pour naître et pour s'étendre, a besoin de la distance et de l'horizon, il la portait et la voyait autour de lui jusque dans les habitudes les plus prochaines. Entre la réalité et lui, c'était comme un rideau léger, mais suffisant, à travers lequel tout se revêtait aisément de la couleur de ses rêves. Il était de ceux enfin qu'il ne s'aurait pas, même pour être vrai, de vouloir trop dépouiller de ce manteau aux plis flottants, dont il aimait à draper ses figures et dont lui-même on l'a vu marcher enveloppé. Tout cela reste juste, et pourtant dans la vie réelle, dans l'exacte ressemblance, les choses ne se passent jamais tout à fait ainsi : M. Soumet avait ses contrastes, et il serait intéressant de les noter. M. de Rességuier a dit de lui dans une épître :

Et c'est peu qu'ils soient beaux tes vers, ils sont charmants.

Cela était plus vrai de l'homme même, aimable, imprévu, d'un sourire fin, parfois d'une malice gracieuse et qui n'altérait en rien l'exquise courtoisie ni la parfaite bienveillance. Il y aurait encore d'autres traits frappants, singuliers, où revivrait la personne du poète : j'ai regret de n'y pouvoir insister. Martial a dit dans une excellente épigramme, en s'adressant au lecteur épris des belles tragédies et des poèmes épiques de son temps : « Tu lis les aventures d'OEdipe et Thyeste couvert de soudaines ténèbres, et les prodiges des Médées et des Scyllas, laisse-moi-là ces monstres.... Viens-t'en lire quelque chose dont la vie humaine puisse dire : *Cela est à moi*. Tu ne trouveras ici ni Centaures, ni Gorgones, ni Harpies : nos pages à nous sentent l'homme :

Qui legis OEdipodem caligantemque Thyesten....
 Hoc lege quod possit dicere vita : *Meum est*.
 Non hic Centauros, non Gorgonas, Harpyiasque
 Invenies ; hominem pagina nostra sapit. »

Dans l'intérêt même des poètes généreux et déçus, qui, en des âges tardifs, ont visé à recommencer ces grandes gloires, une fois trouvées, des Sophocle et des Homère, dans l'intérêt de ceux qui étaient comme Ponticus du temps de Properce, ou comme M. Soumet du nôtre, je voudrais du moins qu'on pût les peindre au naturel tels qu'ils furent, et que cette réalité qu'on chercherait vainement dans leurs œuvres majestueuses se retrouvât dans l'expression entière de leur physionomie, car la physionomie humaine a toujours de la réalité. Ils y perdraient peut-être un peu en éloges généraux, en hommages traditionnels, mais ils gagneraient en originalité ; ils se graveraient dans les mémoires de manière à ne s'y plus confondre avec personne, et, quand ils sont surtout de la nature de M. Soumet, en les connaissant mieux, on ne les en aimerait que davantage.

Puisque je viens de citer Martial, je le citerai encore ; j'y pensais involontairement, tandis qu'on célébrait et (qui plus est) qu'on récitait avec sensibilité les vers touchants de *la Pauvre fille* ; ce n'est qu'une courte idylle, et voilà qu'entre toutes les œuvres du poète elle a eu la meilleure part des honneurs de la séance. Martial, s'adressant à un de ses amis qui préférait les grands poèmes aux petites pièces, lui disait : « Non, crois-moi, Flaccus, tu ne sais pas bien ce que c'est que des épigrammes (1), si tu penses que ce ne sont que jeux et badinages. Est-il plus sérieux, je te le demande, ne se joue-t-il pas bien davantage, celui qui vient me décrire le festin du cruel Térée ou la crudité de ton horrible mets, ô Thyeste!... Nos petites pièces, au moins, sont exemptes de toute ampoule ; notre muse ne se renfle pas sous les plis exagérés d'une creuse draperie. — Mais, diras-tu, ce sont pourtant ces grands poèmes qui font honneur dans le monde, qui vous valent de la considération, qui vous classent. — Oui, j'en conviens, on les cite, on les loue sur parole, mais on lit les autres :

« Confiteor : laudant illa, sed ista legunt. »

Ainsi, qu'a-t-on lu l'autre jour ? qu'a-t-on récité ? L'humble et touchante idylle de 1844. Le poète eût-il été satisfait ? Je n'ose en répondre : « Vous louez douze

(1) Prenez *épigrammes*, non dans le sens particulier de Martial, mais dans le sens plus général de *petites pièces*, y compris les *idylles*, comme les anciens l'entendaient d'ordinaire.

vers pour en tuer douze mille, » ne put-il s'empêcher de dire un jour à quelqu'un qui revenait devant lui avec complaisance sur cette idylle première; il disait cela avec sourire et grâce, comme il faisait toujours, mais il devait le penser un peu. Que son ombre se résigne pourtant, qu'elle nous pardonne du moins si ces quelques vers de sa jeunesse sont restés gravés préférablement dans bien des cœurs.

Le fait est que M. Soumet a eu plus d'une manière : la première atteint son plein développement dans *Saül* et dans *Glytemnestre*; la seconde, de plus en plus vaste et qui se ressentait des exemples d'alentour, qui y puisait des redoublements d'émulation et des surcroûts de veine, ne se déclara en toute profusion que par *la Divine Épopée*. On ne l'apprécierait exactement qu'en se permettant de détacher et de discuter quelques-uns des brillants tableaux dont elle est prodigue. Malgré les différences extrêmes dans le degré de croissance et d'épanouissement, une même remarque s'appliquerait toutefois aux deux manières. Saint François de Sales ne se hasardait jamais à dire d'une femme qu'elle était belle, il se contentait de dire qu'elle était *spécieuse* : mot charmant et prudent qui se pourrait détourner sans effort pour qualifier le genre de beauté propre à cette poésie séduisante.

Mais à quoi bon repasser tout à côté sur ce que M. Vitet a touché avec tant de supériorité et d'aisance? Un bon sens élevé, éloquent, règne dans tout ce discours si bien pensé et si littéraire par l'expression comme par l'inspiration. Le nouvel académicien a fait preuve de tact comme de reconnaissance dans l'hommage qu'il a trouvé moyen de rendre à la mémoire de M. Jouffroy. C'est à lui en effet que M. Vitet se rattache de plus près dans le mouvement qui poussait, il y a plus de vingt ans, les jeunes hommes d'alors, comme ils s'appelaient, dans des voies d'innovation studieuse et de découverte. En ce premier partage des rôles divers qui se fit entre amis, selon les vocations et les aptitudes, M. Vitet eut pour mission d'appliquer aux beaux-arts les principes de cette psychologie qui venait enfin, on le croyait, d'être rendue à ses hautes sources : qu'il parlât musique, qu'il traitât d'architecture surtout, comme plus tard de peinture, il multiplia et fit fructifier en tous sens la branche féconde. En fait d'architecture, il a été l'un des premiers chez nous qui ait promulgué des idées générales et produit une théorie historique complète de génération pour les époques de moyen âge : sur ces points-là, bien des notions, aujourd'hui vulgaires, viennent de lui. Le chapitre littéraire à part qu'il mérite dans l'histoire de ces années, nous espérons bien le lui consacrer à loisir; mais aujourd'hui, c'est un peu trop fête pour cela, et il y a trop de distractions alentour. Ce qui l'a distingué de bonne heure, ç'a été le talent de généraliser et de peindre les idées critiques; il y met dans l'expression du feu, de la lumière, et une verve d'élégante abondance. Son morceau sur Lesueur doit se classer en ce genre comme le chef-d'œuvre de sa maturité. Quant à ses *Scènes de la Ligue*, elles eurent leur à-propos et leur hardiesse dans la nouveauté, et elles ont gardé de l'intérêt toujours. La censure d'alors interdisant au drame tout développement historique un peu vrai et un peu profond, on se jeta dans des genres intermédiaires, on louvoya, on fit des proverbes et des comédies en volume; c'est ce qui s'appelle peloter en attendant partie : je ne sais si la partie est venue, ou plutôt je sais comme tout le monde qu'au théâtre elle n'a pas été gagnée. M. Vitet, au reste, se hâta de déclarer, à l'exemple du président Hénault, qu'il ne prétendait nullement faire œuvre de théâtre; il ne voulait que rendre à l'histoire toute

sa représentation exactement présumable et sa vivante vraisemblance. Ce genre-là, tel que je me le définis, c'est une espèce de *vignette continue* qui règne au bas du texte, et qui sert à illustrer véritablement le récit. Le président Hénault et Rœderer l'avaient déjà tenté; le premier, qui ne nous paraît grave à distance qu'à cause de son titre de magistrat et de sa *Chronologie*, mais qui était certes le plus dameret des historiens et l'homme de Paris qui soupait le plus (1), se trouvait être avec cela un homme vraiment d'esprit, et la préface de son *François II* fait preuve de beaucoup de liberté d'idées. Il eut d'ailleurs la justesse de reconnaître tout d'abord que, dans ce genre mixte, où l'auteur n'est ni franchement poète dramatique ni historien, mais quelque chose entre deux, on pouvait très-bien réussir, sans qu'il y eût pour cela une grande palme à cueillir au bout de la carrière : l'auteur n'a devant lui, disait-il, ni la gloire des Corneille, ni celle des Tite-Live, Or, c'est un inconvénient toujours de s'exercer dans un genre qui, n'étant que la lisière d'un autre ou de deux autres, reste nécessairement secondaire, qui ne se propose jamais le *sublime* en perspective, et qui ne permet même pas de l'espérer. Il ne serait pas impossible, nous le croyons, d'arriver à donner le sentiment réel, vivant et presque dramatique de l'histoire, par l'excellence même du récit, et, au besoin, les belles pages narratives par lesquelles M. Vitet a comblé les intervalles de sa trilogie nous le prouveraient. Ajoutons qu'il n'a pas moins montré tout ce que le genre intermédiaire pouvait rendre, et qu'il l'a poussé à sa limite d'ingénieuse perfection dans la seconde surtout de ses pièces, *les États de Blois*.

Au discours du récipiendaire, l'un des plus élevés et des plus généreux qu'on ait entendus, M. le comte Molé a répondu, au nom de l'Académie, avec le goût qu'on lui connaît. Cette faveur du public à laquelle il est accoutumé et qui avait accueilli avidement son précédent discours, qui avait comme saisi ce discours au premier mot, si bien que c'était à croire (pour employer l'expression du moment) qu'on venait de lâcher l'écluse, — cette faveur ne lui a point fait défaut cette fois sur une surface plus unie et dans des niveaux plus calmes. M. Molé a cru à propos de commencer par quelques considérations sur la puissance de l'esprit en France, et il a trouvé à cette puissance des raisons fines. Lorsqu'il a ensuite abordé son sujet, on a senti, à la façon dont il l'a traité, qu'il aurait pu même ne point chercher d'abord à l'élargir. Il a rendu au talent et aux œuvres de M. Vitet une éclatante et flatteuse justice. A un moment, lorsqu'il a dit, par allusion à M. Soumet, qui avait été auditeur sous l'empire : « L'Empereur n'eût pas manqué sans doute de vous nommer auditeur, » il a fait sourire le récipiendaire lui-même. On aurait à noter d'autres mots gracieux. M. Vitet a donné sur les jardins une théorie spirituelle et grandiose, qui les rattache à l'architecture encore; M. Molé n'a trouvé à y opposer que « le *for intérieur* du promeneur pensif et solitaire, auquel notre vie, notre civilisation active et compliquée fait chercher, avant tout, le calme, le silence et la fraîcheur. » Analysant avec détail le beau travail sur Lesueur et sur les révolutions de l'art, insistant sur l'accord mémorable avec lequel ces trois jeunes gens, Poussin, Champagne et Lesueur, se dégagèrent du factice des écoles et vin-

(1) On sait les vers de Voltaire. — Voir encore sur lui le jugement de d'Alembert et ses propres lettres dans le volume intitulé : *Correspondance inédite de madame Du Deffand* (2 vol., 1809); l'opinion de d'Alembert sur le président s'y peut lire au tome I, pages 252 et 251.

rent retremper l'art dans le sentiment intérieur et dans la nature, le directeur de l'Académie a fait entendre de nobles et bien justes paroles : « Constatons-le, a-t-il dit, ces trois hommes étaient de mœurs pures, d'une âme élevée ; tout en eux était d'accord. C'est une source abondante d'inspiration que l'honnêteté du cœur, que le désintéressement de la vie. L'artiste ou l'écrivain n'ont, après tout, qu'eux-mêmes à confier à leur pinceau ou à leur plume. On ne puise qu'en soi-même, quoi qu'on fasse, et l'on ne met que son âme ou sa vie sur sa toile ou dans ses écrits. »

Cette dernière vérité a une portée plus grande et une application plus rigoureuse qu'on n'est tenté de se le figurer lorsqu'on est artiste de métier et qu'on croit avant tout à la puissance propre du talent et à une certaine verve de la nature. La nature et son impulsion primitive sont beaucoup, j'admettrai même qu'elles sont tout en commençant ; mais l'usage qu'on en fait et le ménagement de la vie deviennent plus importants à mesure qu'on avance vers la maturité, et, dans ce second âge, le caractère définitif du talent, sa forme dernière, se ressent profondément de l'arrière qu'on porte avec soi et qui pèse, même quand on s'en aperçoit peu. Il est assez ordinaire, on le sait, d'être bon dans la première partie de la vie ; cette première bonté tient à la nature, à la jeunesse, à ce superflu de toutes choses qu'on sent au dedans de soi ; on a de quoi prêter et rendre aux autres. Ce qui est plus rare et plus méritoire, c'est la bonté dans la seconde moitié de la vie, une bonté active, éclairée, le cœur qui se perfectionne en vieillissant : cela prouve qu'on a fait bon usage de la première part et qu'on n'a pas mésusé du premier fonds. Cette seconde bonté qui est durable, définitive, qui tient au développement de l'être moral à travers les pertes des années, est à la fois une vertu et une récompense. De même, pour le talent de l'artiste et du poète, je dirai qu'il y a une certaine générosité inhérente qui lui est assez ordinaire dans la jeunesse ; mais le développement ultérieur qu'il prendra dépend étroitement de l'usage du premier fonds. Si l'artiste a mal vécu, s'il a vécu au hasard, au seul gré de son caprice et de son plaisir, qu'arrive-t-il le plus souvent lorsqu'il a dépensé ce premier feu, cette première part toute gratuite de la nature ? Pour un ou deux peut-être, doués d'une élévation naturelle qui résiste et d'un goût à l'épreuve qui a l'air plutôt de s'aiguiser, qu'arrive-t-il de la plupart en ce qui est de l'œuvre et de la production même ? Ou bien le talent insensiblement s'altère, non point dans les détails du métier (il y devient souvent plus habile), mais dans le choix des sujets, dans la nature des données et des images, dans le raffinement ou le désordre des tableaux. S'il a conscience du mal secret qu'il enferme en soi, et de sa gestion mauvaise, aura-t-il la force, aura-t-il seulement la pensée d'y échapper ? Il est des talents jactancieux qui se font gloire d'étaler et de produire au jour les tristes objets dont ils ont rempli leur vie. Il en est de plus dignes en apparence, qui croient pouvoir dissimuler, et qui, pour cela, ne trouvent rien de mieux que de renchérir du côté de l'exagéré et de la fausse grandeur. Il en est de plus timorés, qui répugnent à mentir aussi bien qu'à se trahir, et qui arrivent bientôt à se taire, car ils n'ont plus rien de bon à dire ou à chanter. En un mot, la clef de bien des destinées poétiques, à ce second âge de développement, se trouverait dans cette relation étroite avec la vie. Qu'on se demande, au contraire, où n'irait pas un talent vrai, fortifié par des habitudes saines, et recueilli, au sortir de la jeunesse, au sein d'une vertueuse maturité ? Manzoni le savait bien, lorsqu'il rappelait ce mot à Fauriel : « L'imagination, quand elle s'applique aux idées morales, se fortifie et redouble

d'énergie avec l'âge au lieu de se refroidir. » Racine, après des années de silence, en sort un jour pour écrire *Athalie*.

Mais je m'aperçois que je m'éloigne, et que j'abuse de la permission de moraliser. On m'excusera du moins si j'y ai trouvé un texte naturel à l'occasion d'une séance littéraire aussi judicieuse, aussi régulièrement belle, et des plus honorables pour l'Académie.

SAINTE-BEUVE.



LIEDS BRETONS.

I.

LA HARPE.

« Né deûz nag éal na den
» Na oel pa gan ann délen. »

Il n'y a ni ange ni homme
Qui ne pleure lorsque chante la harpe.

AB-EDMOUNT, barde gallois.

Sur les rochers noirs de l'Arvor
La harpe se taisait, la belle harpe d'or ;

Elle gisait là sous les nues,
Tout son corps entr'ouvert et ses cordes rompues :

Hélas ! à voir tant de malheur,
J'ai senti de pitié se fendre aussi mon cœur ;

En pleurant j'arrachai la fibre,
Cette fibre d'amour qui dans moi toujours vibre ;

Puis, sur la harpe j'attachai
Le nerf mélodieux de mon cœur arraché.

Tour à tour plaintive et joyeuse,
Elle sonne à présent, cette bonne chanteuse :

Ça donc, ma harpe, à vos chansons,
Et qu'un peu de bonheur entre dans nos maisons !

II.

LA CHANSON DU CLOUTIER.

Sans relâche, dans mon quartier,
J'entends le marteau du cloutier.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il reffappe!

Voyez ses bras nus et luisants
Retourner le fer en tous sens.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il reffappe!

Jamais il ne voit le ciel bleu,
Mais toujours la forge et son feu.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il reffappe!

C'est pour sa femme et ses enfants
Qu'il fait tant de clous tous les ans.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il reffappe!

Grands clous à tête et petits clous,
Oh! combien de fer pour deux sous!

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il reffappe!

Rarement le cabaretier
Voit au cabaret le cloutier.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il reffappe!

Mais, le dimanche, il chôme enfin
Et chante à l'office divin.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il reffappe!

Que Dieu, dans son noir atelier,
Dieu bénisse cet ouvrier!

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il reffappe!

III.

LE VILLAGE DE MARIE.

Quand près de vos maisons je passe tout rêveur,
Bonnes gens du Moustoir, n'avez point de frayeur,
Je suis un amoureux, et non pas un voleur.

C'est ici, dans cette bruyère,
Qu'enfant, je poursuivais naguère
Une enfant comme moi légère.

Où nous courions tous deux, seul je viens, ô douleur!
Bonnes gens du Moustoir, n'avez point de frayeur,
Je suis un amoureux, et non pas un voleur.

Sa coiffe flottante autour d'elle,
On eût dit une tourterelle
Qui vient de déployer son aile.

Hélas! l'oiseau sauvage a trouvé l'oiseleur!
Bonnes gens du Moustoir, n'avez point de frayeur,
Je suis un amoureux, et non pas un voleur.

Et le dimanche, au bourg, plus d'une
Disait, jalouse : « Cette brune
Sera la fleur de la commune ! »

O brune enfant qu'un autre aspira dans sa fleur!
Bonnes gens du Moustoir, n'avez point de frayeur,
Je suis un amoureux, et non pas un voleur.

IV.

MONSIEUR FLAMMIK.

Voici monsieur Flammik, avec son air matois ;
Il n'est plus paysan, et n'est pas un bourgeois.

Sous ses habits nouveaux, méprisant ses aïeux,
Au tondeur aux moutons il vendit ses cheveux.

Il revient de l'école, écoutez son jargon :
Ce n'est pas du français, ce n'est plus du breton.

Attablé le dimanche aux cabarets voisins,
Il se moque du diable, il se moque des saints.

Tel est monsieur Flammik, fils d'un bon campagnard :
Hélas ! notre agneau blanc n'est plus qu'un fin renard. —

Voyez monsieur Flammik, avec son air matois ;
Il n'est plus paysan, et n'est pas un bourgeois.

V.

NOTES.

A JASMIN.

S'il faut nous défendre, cher barde,
Nous dirons aux méchants Gaulois :
« Pour chanter la nature et le Dieu qui les garde,
» Tous les petits oiseaux sous la feuille ont leur voix. »

LES RUCHES.

Jeunes filles des champs, vos âmes sont pareilles
Aux ruches où fermente un miel blond, pur et doux,
Et l'on sent vos pensers qui murmurent en vous,
Sonores comme des abeilles.

APOLOGIE.

Court est le chant de la mésange,
Mais qu'il s'élève au ciel mélodieux et clair !
Un mot suffit au blâme, un mot à la louange :
Dites, mes bons amis, est-il long le *Pater* ?

VI.

PRIÈRE DES LABOUREURS.

I.

Saint de notre pays, qu'aux sphères éternelles
Les anges radieux couvrent de leurs deux ailes,
De ces nuages d'or où glisse votre pié
Laissez tomber sur nous un regard de pitié.

II.

Ce sont des laboureurs dont la voix vous implore :
Souvent à votre antel nous venons dès l'aurore,
Par les mauvais chemins nous venons bien souvent,
Brûlés par le soleil ou glacés par le vent.

III.

Nous cherchons un soutien, notre vie est amère :
Toujours le dur travail et toujours la misère !
Nous labourons la terre et nous sèmons le grain,
D'autres mangent le blé battu par notre main.

IV.

Mais regardons plus haut ! Un jour, selon son œuvre,
Chacun aura sa part, le maître et le manœuvre :
Donc, mauvais laboureur qui fléchit sous un poids,
Mauvais chrétien celui qui porte mal sa croix !

V.

Tels de petits enfants serrés contre leur père,
Bon Saint, nous voilà tous devant vous en prière :
Plusieurs dans ce pays ont reçu votre nom,
Soyez leur père aussi, vous déjà leur patron.

VI.

Saint de notre pays, qu'aux sphères éternelles
Les anges radieux couvrent de leurs deux ailes,
De ces nuages d'or où glisse votre pié
Laissez tomber sur nous un regard de pitié.

VII.

LA SERVANTE DE LA QUENOUILLE.

La fille de Ker-Rôz, ce bijou de beauté,
Porte un autre bijou qui brille à son côté :
Chaîne de fin laiton, bague jaune et sans rouille,
La Servante de la Quenouille.

C'est le nom de l'agrafe, aussi jaune que l'or,
 Qui reluit au corset des filles de l'Arvor ;
 Mais, chaîne de laiton, bague jaune et qui brille,
 J'aimerais mieux encor la fille.

— « Je veux voir, belle enfant, je veux toucher l'anneau
 » Où pend votre quenouille avec ce long fuseau : »
 Et, vers elle penché, je bois l'air de sa bouche !
 Fille et bijou, ma main les touche !

VIII.

CRIS DE GUERRE.

Sus ! sus ! Cornouaillais !
 Voici les Anglais
 A terre :
 Bourgeois et barons,
 Braves et poltrons,
 En guerre !

Vous, pendant ce jeu,
 Adressez à Dieu
 Vos larmes.
 Lina, mes amours,
 Priez pour mes jours :
 Aux armes !

Vieux mousquet noirci,
 Soutiens bien ici
 Ta gloire...
 Feu ! feu ! gens de cœur !
 Honneur au vainqueur !
 Victoire !

IX.

LE COMBAT DE SAINT PATRICK.¹

A DANIEL O'CONNELL.

I.

L'Arvor frémit à ton rappel ;
 Patrick, son fils, descend du ciel,
 Eir-Inn !

(1) Né en Armorique et apôtre d'Eir-Inn ou d'Irlande. — Pour n'avoir pas été exaucés

II.

Lui, par qui Dieu te fut porté,
Te portera la liberté,
Eir-Inn !

III.

Il est temps, sors du gouffre amer,
O perle blanche de la mer,
Eir-Inn !

IV.

Va, le Léopard du Saxon
En vain mordrait ton écusson,
Eir-Inn !

V.

Patrick, pour l'enchaîner encor,
Patrick a son étole d'or,
Eir-Inn !

VI.

Sous le bâton épiscopal
Mourra le sanglant animal,
Eir-Inn !

VII.

Le Léopard et ses petits,
Traîtres à Dieu, sont des maudits,
Eir-Inn !

VIII.

Mais toi, qui combats pour la foi,
Les Saints combattront avec toi,
Eir-Inn !

en leur temps. ces espèces d'imprécations, *diræ preces*, garderont leur force tant que les justes plaintes de l'Irlande seront méconnues. — Quant au rythme de ces strophes, il a été imposé par le très-ancien air national sur lequel elles furent écrites. La même observation doit s'appliquer à la pièce IV.

IX.

Il est temps, sors du gouffre amer,
O perle blanche de la mer,
Eir-Inn !

X.

DANS LES BOIS.

Il est au fond des bois, il est une peuplade
Où, loin de ce siècle malade,
Souvent je viens errer, moi, poète nomade.

Là, tout m'attire et me sourit,
La sève de mon cœur s'épanche, et mon esprit,
Comme un arbuste, refleurit.

Sous ces bois primitifs que le vent seul ravage,
Je sens éclore à chaque ombrage
Un vers franc imprégné d'une senteur sauvage.

Devant mon regard enchanté,
Jeunes filles, enfants empourprés de santé,
Passent dans leur virginité.

J'aide dans les sillons le soc opiniâtre ;
Pasteur, je chante avec le pâtre ;
La fileuse m'endort, le soir, au coin de l'âtre.

Puis, dès l'aube, je vois les jeux
De l'oiseau qui sautille entre les pieds des bœufs
Et près des sources pond ses œufs.

O chère solitude ! — Et pourtant, je le jure,
Arts élégants, bronze, peinture,
Je vous aime, rivaux de cette âpre nature !

Me préservent les justes dieux
De vous nier jamais, symboles radieux,
Charmes de l'esprit et des yeux !

Et si, vivant d'oubli dans cette humble Cornouaille,
J'entends vos clameurs de bataille,
Saints martyrs de Pologne ou d'Eir-Inn, je tressaille !

A. BRIZEUX.

REVUE MUSICALE.

On se souvient de l'immense succès qu'obtint l'année dernière la symphonie du *Désert*, succès légitime, qui trouva peu de contradicteurs et n'étonna personne, si ce n'est peut-être M. Félicien David, qui, hier encore inconnu, se réveillait illustre et passait en un moment, et comme par l'effet d'un rêve, du silence de son obscurité au milieu du vacarme éblouissant de la gloire la plus carillonnée. Je le répète, ce grand et rapide succès ne surprit personne; la symphonie du *Désert* réussit et devait réussir pour vingt raisons qu'il eût été facile d'expliquer à l'avance. D'abord, il y avait dans cette enfilade d'idées, de fragments d'idées agréablement cousus à la suite les uns des autres, dans ces rythmes inusités, dans ces motifs qui s'égrenaient comme les perles d'un collier de sultane, je ne sais quelle enivrante influence du sensualisme oriental, quelle originalité pleine de charme et de séduction. Ensuite, avouez que la chose arrivait à propos, et que jamais instant ne fut mieux choisi pour venir nous chanter le désert. Depuis la conquête de l'Algérie, la France ne détourne guère ses yeux de cette terre du croissant et des caravanes, et, pour tant de sang qu'elle nous a bu, ce ne serait pas trop qu'elle nous rendît un peu de poésie. Déjà mainte révélation nous en était venue, déjà nous avions eu les *Orientales* de Victor Hugo et les peintures de Delacroix; la musique seule semblait exclue de ce riche partage, lorsque parut la symphonie de M. Félicien David. Reviendrons-nous sur cette œuvre remarquable? dirons-nous tout ce qu'il y avait de fantaisie poétique, d'amoureuse rêverie, dans ces phrases de courte haleine, qui, trois et quatre fois reprises, puisaient dans leur monotonie même une langueur, une volupté nouvelle? Jamais, en musique, le sentiment du pittoresque ne fut porté plus loin: point d'abstraction, point de métaphysique, mais en revanche beaucoup de couleur et de vie, des tons crus et chauds, de la peinture pour les oreilles; rien de cette nature idéale de Beethoven, rien de ce vague paysage où l'âme rêve sans fin, mais un tableau net et précis, un horizon restreint où se profilent les caravanes; au lieu des sublimes divagations de la symphonie pastorale, la plus pittoresque des symphonies de Beethoven, une musique qui parle

aux yeux. N'importe ; ce fut un rêve délicieux pour M. Félicien David que cette *ode du désert*, comme on l'appelle ; un véritable rêve du paradis de Mahomet, et dont l'heureux musicien n'aurait jamais dû s'éveiller. Il semblera que j'avance un paradoxe, mais la partition du *Désert* m'a toujours paru vivre par des qualités tellement en dehors des conditions ordinaires de l'art musical proprement dit, que cette œuvre, eût-elle justifié toutes les admirations, tous les enthousiasmes dont elle fut l'objet, n'aurait, à mon sens, donné à préjuger que fort peu de chose sur l'inspiration du lendemain. Un jeune homme généreusement doué parcourt l'Orient en artiste voyageur ; sa nature méridionale, acclimatée d'avance, s'imprègne avec ravissement de cette atmosphère nouvelle ; chemin faisant, la musique lui monte au cerveau, un site pittoresque le met en humeur de chanter, un costume lui vaut une note ; là où Delacroix et Decamps saisiraient un croquis, lui surprend un motif, et parfois même, à l'exemple du peintre qui s'empare du type original et le reproduit tel qu'il l'a vu, il arrive à notre musicien de noter sur son album une mélodie du pays, qui plus tard deviendra son bien. Que ces motifs aient été fort habilement ensuite mis en œuvre par le compositeur, nul ne songe à le contester ; pourtant, je le demande, peut-on voir dans une production de ce genre autre chose qu'un fait isolé, accidentel, destiné sans doute à entraîner les dispositions favorables du public du côté d'un artiste, mais qui ne saurait engager l'avenir ? De ce qu'un écrivain a débuté par de brillantes et poétiques impressions de voyage, irez-vous lui demander un poème épique ? Et, pour ne citer qu'un exemple, il se peut que l'auteur d'*Eothen*, le livre touriste le plus humoristique, le plus coloré, le plus piquant de ce temps-ci, compose un jour de fort sublimes tragédies ; mais je ne vois point en quoi son début l'y aura préparé, si toutefois cela doit s'appeler un début. Or, pour dire ici ma pensée entière, la symphonie du *Désert* m'a toujours fait l'effet d'une impression de voyage en musique ; c'est l'œuvre d'un touriste mélodieux, je n'oserais prétendre que ce soit l'œuvre d'un maître. Et dire qu'on n'a pas craint de prononcer à cette occasion les noms sacrés de Handel et de Bach, de Mozart et de Beethoven ! En vérité, il est de ces admirations insensées qui tuent les gens au profit desquels elles s'exercent, et dont le moindre péril consiste à diriger vers une fausse voie l'homme de talent qu'on veut soutenir. On ne me fera jamais croire, par exemple, que M. Félicien David, livré à son propre mouvement, eût été choisir Moïse au Sinaï pour thème de sa seconde composition. L'auteur du *Désert*, si de maladroits amis ne l'eussent détourné de sa voie naturelle, allait droit à l'Opéra-Comique. La belle affaire, dira-t-on, d'avoir passé par l'Orient pour arriver à Favart ! Qui sait ? c'était peut-être encore avoir pris le chemin le plus court. Tant d'autres vont à Rome qui ne le trouveront jamais, ce chemin. D'ailleurs, on fait ce qu'on peut, et la gloire de M. Auber a bien son prix.

A n'en juger que par le *Désert* et les dix ou douze orientales publiées depuis qui en forment comme les gracieux corollaires, le genre de l'Opéra-Comique nous semblait convenir surtout à M. Félicien David. Il avait ce qui décide du succès à ce théâtre, ce que l'auteur du *Domino noir* et de *la Sirène* possède au plus haut degré : l'intention mélodieuse, le motif. Au lieu de cela, qu'entreprend-il ? Une épopée biblique, un *oratorio*, tâche énorme, colossale, pour ne pas dire impossible de nos jours, où, le sentiment religieux n'aidant plus chez les masses, l'austère unité du style, indispensable aux œuvres de ce nom, doit nécessairement aboutir à la monotonie ; et, comme si ce n'était point assez de prendre vis-à-vis du public l'engagement d'être sublime au moins pendant deux heures, pour comble d'im-

prudence, il s'attaque à un sujet déjà traité par Rossini, avec cette différence, toutefois, que Rossini, moins ambitieux, s'était contenté de Moïse en Égypte. Nous voilà donc sur le sommet du Sinaï, face à face avec Jéhovah. Tandis que le peuple hébreu murmure au pied de la montagne, le prophète, troublé, chante un air en attendant que son Dieu le visite. On voit, par ce début, qu'il s'agit d'un *oratorio* pur et simple, d'une œuvre généralement conçue dans la forme, sinon dans le style des anciens maîtres. Après cet air, auquel je reprocherai un caractère amphigou-rique et déclamatoire qui, malheureusement, se fait sentir d'un bout à l'autre de la partition (quel texte aussi l'infortuné compositeur avait à mettre en musique, et vit-on jamais alexandrins plus lourds et plus rebelles?), après cet air, l'orchestre commence à déchaîner ses tempêtes; le programme a bien soin de vous annoncer que Jéhovah se manifeste à Moïse au milieu des éclairs et du tonnerre, et certes la précaution vient à propos, car rien, dans la musique, n'indique la solennité d'une pareille scène. Qu'on se figure un orage comme il y en a mille, avec les petites flûtes imitant les éclairs. Maître Casper, voulant évoquer Samiel au carrefour du Wolfsschlucht, ne s'y prendrait pas autrement. A tout instant, il me semblait entendre l'acteur chargé du rôle du prophète prononcer la formule sacramentelle : *Erschein, Samiel, erschein!* Nous ignorons quel effet aurait pu produire une semblable scène, traitée par un véritable maître et selon tout le grandiose qu'elle comporte; mais ce que nous savons parfaitement, c'est qu'ici le sentiment biblique ne se laisse pas même soupçonner. On conçoit dès lors l'impression lamentable qui résulte de ce morceau dithyrambique où Moïse, parlant à Jéhovah, lui crie à tue-tête : Parais! parais! ni plus ni moins que s'il s'agissait de faire sortir de terre un gnome fantastique, et combien cette évocation, dont la magnificence et le sublime de la période musicale pouvaient seuls sauver le côté critique, perd dès ce moment toute espèce de prétexte sérieux. La romance que chante un peu plus loin la jeune fille juive a je ne sais quelle grâce languissante, quelle douce rêverie qui plaît. A cet accent de tendresse plaintive, à cet accompagnement rythmique incessamment reproduit, à toute cette monotonie qui vous berce, on retrouve le chantre aimé de la nuit au désert. Ai-je besoin de dire à quel point a réussi ce verset naïf, ce frais soupir mollement exhalé au milieu de tant de vacarme? La salle entière, si fâcheusement désappointée jusque-là, savourait avec bonheur la manne harmonieuse. On se reposait dans cette phrase; on aurait voulu s'y attarder, comme au sein d'une riante oasis. Par malheur, les prétentions au génie épique, un moment assoupies, se réveillent presque aussitôt, et la grande musique reprend son train. En marche donc vers la terre promise! Pour nous, auditeur patient voué depuis trois heures à la plus terrible des déceptions, notre terre promise eût été, ce soir-là, quelque inspiration généreuse, puissante, irrésistible, jaillissant, comme l'eau du rocher, des flancs de cette symphonie stérile. Hélas! nous le disons avec regret, moins heureux que le peuple juif, le Chanaan tant souhaité nous a manqué, et nous avons dû traverser encore la marche des Hébreux, la prière et le chant de gloire qui sert de conclusion à l'œuvre, sans voir apparaître la colonne de feu dont les amis de l'auteur du *Désert* nous avaient pour cette fois annoncé la venue. Aussi quelle stupeur après le dernier coup d'archet! quel découragement immense dans cette foule condamnée au silence et remportant son enthousiasme! On raconte qu'à la première représentation de l'opéra du *Jeune Henri*, de Méhul, le parterre, mécontent de l'ouvrage, fit baisser la toile et redemanda l'ouverture, qu'il avait d'abord applaudie avec transport. Peu s'en est

fallu que l'aventure ne se renouvelât l'autre soir, et j'ai vu le moment où l'assemblée allait demander *le Désert*, tant le besoin possédait tout ce monde, accouru là sur la foi d'un nouveau succès, de marquer, après comme avant, ses vives sympathies à cette intéressante renommée, et de la rassurer contre les tristes conséquences d'un échec que, sans aucun doute, elle n'eût point encouru de son plein mouvement, et dont, nous voulons l'espérer, elle se relèvera bientôt.

Voilà les Italiens partis. A Dieu ne plaise que nous songions à leur courir après ! non que nous ressentions à leur égard des sympathies moins vives ; mais chaque année, vers cette époque, il se fait un tel déploiement de richesses musicales, qu'on finit par ne plus savoir comment s'y soustraire. Que dirait-on d'un feu d'artifice qui se prolongerait des semaines entières ? C'est pourtant ce qui d'ordinaire se passe chez nous au mois de mars : les fusées de notes se succèdent sans intervalle, les bouquets s'épanouissent incessamment, et comme les Italiens sont l'âme de toute musique, comme il n'y a pas de réunion sans eux, il en résulte qu'on ne peut faire un pas sans les trouver. L'autre jour on chantait le *Stabat* à deux heures ; le soir il y avait spectacle et peut-être encore concert après le spectacle. On l'avouera, de pareils excès ne répondent guère à l'idée qu'on a des ménagements qu'exige la voix. Aussi l'exécution du chef-d'œuvre sacré de Rossini a-t-elle beaucoup souffert. La Grisi paraissait épuisée de fatigue, ses cordes hautes sonnaient péniblement, et, dans l'admirable verset de l'*Inflammatus* qu'on lui a redemandé néanmoins, elle est restée beaucoup au-dessous d'elle-même. En revanche, je mentionnerai M. Dérivis, qui, chargé de la partie de baryton, a su tenir tête aux souvenirs dangereux de Tamburini, et triompher, à la veille de son départ, des froideurs d'un public qui peut-être se reprochera de ne pas lui avoir rendu toute justice dans le cours de la saison. N'importe ; malgré les efforts estimables de M. Dérivis, malgré la suave pureté de la voix de M. de Candia, cette glorieuse musique du *Stabat*, chaudement colorée à la manière de ces tableaux religieux de l'école vénitienne, le chef-d'œuvre sacré, disons-nous, n'a pas produit son effet accoutumé, et le tort en revient à ces nécessités d'une fin de saison qui, en multipliant les travaux, épuisent à la longue les forces et les courages. Il est vrai d'ajouter que le suriendemain la belle Giulia recouvrait toute sa vaillance au concert de M^{me} la comtesse Merlin. Était-ce la musique de Verdi qui rendait ainsi en un moment l'éclat de sa vibration, la métallique sonorité de son timbre d'or, à cette voix mondaine créée pour chanter le drame des passions, ou n'était-ce pas plutôt l'influence de ce salon qui semble avoir le privilège d'évoquer tant de merveilleux souvenirs ? La Malibran, la Sontag, Bellini, Mercadante, Rossini lui-même, tous ceux qui sont morts et ceux qui se survivent, ont figuré à ce piano qui pourrait bien, comme le violon d'Hoffmann, avoir gardé quelque chose de ces trésors d'inspiration, car tant de génie ne passe point sans laisser de trace. Pas un nom aimé ne manquait au programme qu'il faudrait citer en entier et dont je ne puis extraire ici que deux morceaux : le premier (un duo de *la Vestale* de Mercadante), pour la façon toute brillante, pleine d'entraînement et de *bravura* avec laquelle M^{me} la comtesse Merlin, secondée par M^{lle} Ida Bertrand, l'a exécuté ; le second (une sérénade avec chœur d'un opéra de *Rosamunda*, de M. Alary), pour la grâce mélodieuse et douce que respire cette composition. C'est mystérieux et charmant, plein de rêverie et de volupté. Vous vous souvenez de ce chœur des sirènes dans l'*Oberon* de Weber ; eh bien ! imaginez un effet de ce genre, je ne sais quoi de vague et d'enchanté qu'on écoute en fermant les yeux, pour songer au lac romantique

où frissonne le clair de lune. Au théâtre, un tel morceau produirait une sensation irrésistible, et tout public au monde imiterait à son propos le public de Florence, qui le redemandait chaque soir. Cependant, le croirait-on ? l'auteur de cette délicieuse composition et de tant d'autres attend depuis des années que son étoile enfin se lève, et jamais le moment ne vient ! Vainement les meilleures influences se déclarent en sa faveur ; vainement, ce qui vaut mieux que tous les patronages, son talent facile se dépense en agréables inventions. Les abords de la scène lui demeurent interdits, et les portes de l'Académie royale de Musique et de l'Opéra-Comique, qui s'ouvrent devant M. Baffe, M. Boisselot, M. Thys, restent sourdes à ses efforts. Dernièrement M. le directeur de l'Opéra, pressé par les vives instances d'un membre de la commission, et voulant se montrer bon prince à l'égard du musicien dont nous parlons, lui proposait d'écrire un pas de deux dans un ballet. Rebuté de ce côté, M. Alary se tourna du côté du Théâtre-Italien. Là tout le monde fut pour lui : Ronconi, la Grisi, M. de Candia ; c'était à qui s'empresserait de travailler à l'avènement du jeune et intelligent maestro. Par malheur, on avait compté sans Lablache. Or, la partition de M. Alary étant écrite sur l'ancien poème de *la Serva Padrona*, lequel n'a que deux personnages, on devine ce que devint cette partition, lorsque cet excellent Lablache refusa de prendre le rôle. Il y a des gens qui jugent de la bonté d'un homme sur sa corpulence, et qui vous diront que cet admirable Geronimo, si épanoui, si rubicond, si prospère, ne peut être, au demeurant, dans les rapports de sa vie d'artiste, qu'un paternel vieillard rempli de sympathies et de tendresses pour l'univers entier. Quant à moi, je ne m'y fierais pas, et je tiens le bonhomme pour le plus malin compère qu'il y ait. En attendant, voilà un talent mélodieux qui se décourage, et qu'on laissera s'épuiser en toute sorte de compositions éphémères, lorsqu'il serait encore si facile de le soutenir dans la bonne route. Le nombre des virtuoses qui se sont révélés à nous dans les concerts de la saison ne dépasse guère trois ou quatre ; c'est bien peu, si l'on pense aux troupes de violonistes, de pianistes et de violoncellistes qui, jadis, ne manquaient jamais de s'abattre sur Paris aux approches de l'hiver. Du reste, on l'a remarqué déjà, depuis quelque temps, le vent est à la symphonie, à l'*oratorio*. Le succès du *Désert* a suscité toute une phalange de lyres épiques. Décidément, nous retournons au vieux Handel. *La Tentation de saint Antoine, Ruth et Booz, Moïse au Sinaï!* pour peu que ce sacré délire persévère, il faut nous attendre à voir les mystères succéder à nos opéras en cinq actes. Déjà même, à certains jours, ces sortes d'*auditions*, comme on les appelle, tiennent lieu du spectacle, et l'affiche vous promet *la Tentation de saint Antoine*, ni plus ni moins qu'elle vous annoncerait *l'Ambassadrice* ou *les Mousquetaires de la Reine*. Il va sans dire que tous ces beaux chefs-d'œuvre bibliques et mystiques n'ont d'autre raison d'être que le pur caprice de leurs auteurs, et que rien n'indique qu'ils fussent bien tourmentés du besoin de traduire leur pensée sous cette forme plutôt que sous telle autre. On fait aujourd'hui des *oratorios*, comme on faisait hier des symphonies, comme on fera demain des cantates. Ce qu'on veut avant tout, c'est attirer sur soi, coûte que coûte, l'attention du public ; c'est triompher pour un instant de son indifférence suprême. Par malheur, à toutes ces compositions manque le premier élément de succès, l'originalité. Je conviens qu'il y a une saltarelle fort brillante dans *la Tentation* de M. Josse, œuvre estimable du reste, habilement instrumentée, et qu'un professeur du Conservatoire ne désavouerait pas ; mais, je le demande, en pareille matière, suffit-il, pour intéresser, d'un style correct et de quelques mesures d'un

rhythme vif et sémillant? Je ne nie point que l'air de danse ne soit très-bien à sa place dans la scène où l'auteur l'a mis, seulement je persiste à douter qu'un *oratorio*, cette œuvre du sentiment et de l'érudition portés à leur plus haute puissance, doive réussir par les mêmes qualités qui décident du succès d'un ballet.

Pour revenir aux virtuoses, nous n'avons guère revu parmi ceux d'ancienne connaissance que M. Ole-Bule, le Paganini norvégien, et c'est tout au plus si deux ou trois nouveaux se sont produits de façon à ce qu'on les remarque. Ce M. Ole-Bule passe pour un violoniste extraordinaire, j'aimerais mieux dire excentrique. Voilà tantôt dix ans qu'il voyage, son Amati sous le bras, étonnant le monde par de prodigieux tours de force. L'Europe et l'Amérique lui ont décerné le triomphe; l'Amérique surtout, qui s'entend mieux que personne à ménager aux artistes qu'elle adopte de fabuleuses ovations, l'a mis au rang des dieux : *Tu Marcollus eris*. M. Ole-Bule a désormais sa place dans l'olympé de New-York et de Washington, entre Fanny Elssler et M^{me} Damoreau. A ne considérer que ses récents succès obtenus parmi nous, ils sont très-grands, on doit le reconnaître, Reste à discuter ce que de semblables succès peuvent avoir de bien sérieux. M. Ole-Bule a pour habitude de se produire sur les théâtres en manière de concert épisodique. L'Académie royale de Musique et l'Opéra-Comique nous l'ont du moins déjà montré de la sorte. Au beau milieu d'un entr'acte, la toile se lève, et vous voyez arriver un robuste jeune homme aux cheveux épais et blonds, au regard vague, tenant d'une main son instrument, de l'autre son archet au bout duquel brille un diamant en guise d'étoile, absolument comme à l'arc d'Apollon. A cette apparition, le spectateur se rassied, parcourt son programme, et, tout enchanté de la bonne surprise, écoute avec cette heureuse indifférence des amateurs de ballets et d'opéras-comiques. Cela dure environ dix minutes, pendant lesquelles vous croiriez entendre siffler un merle ou gazouiller des nichées de bouvreuils; puis, quand les oiseaux ont fini de chanter, le virtuose ramène ses cheveux sur son front, essuie son instrument, et se retire aux grands applaudissements de la salle entière, qui salue son départ avec autant de joie et d'enthousiasme qu'elle en a manifesté à son arrivée, et le spectacle reprend son cours. Quelque avantage qu'une audition ainsi improvisée puisse offrir aux artistes, dispensés de la sorte des mille embarras et des frais d'un concert spécial, nous pensons cependant que leur dignité s'y trouve compromise, et que le vrai mérite, s'il comprend les justes intérêts de sa gloire, exigera d'autres garanties pour se produire. Quant à la force extraordinaire de M. Ole-Bule, on ne saurait la contester. C'est une habileté de main, une dextérité sans exemple, et j'avoue que je ne puis m'empêcher de regretter de voir un pareil jeu se dépenser en purs artifices d'exécution, en prestidigitations acrobatiques, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Écoutez son *Carnaval de Venise* et sa *Polonaise militaire*, vous serez peut-être émerveillé de tant de folles proesses, mais je doute que vous ressentiez un seul instant cette émotion délicieuse où vous jette le simple développement d'une phrase éloquente, d'une mélodie large et pathétique. Toujours des sauts périlleux et des escamotages; toujours l'expression naturelle, l'effet normal, sacrifiés à d'excentriques combinaisons qui semblent n'en vouloir qu'à votre curiosité. Cela vibre, tournoie, siffle et chuchote, mais ne chante pas. On a souvent comparé M. Ole-Bule à Paganini : il se peut en effet qu'il y ait entre les deux artistes un point de ressemblance, nous voulons parler de la difficulté vaincue, du prestige de l'exécution; mais en quoi l'artiste norvégien a-t-il hérité de l'enthousiasme du maître? Qu'est devenue, chez cet homme du Nord si impassible et si

froid, cette quatrième corde qui pleurait et chantait sous les doigts crispés du violoniste de Bologne, comme on pleure et comme on chante quand on a une âme? Paganini, je le veux bien, mais Paganini moins la *Prière de Moïse*. — Nous avons aussi entendu cet hiver un violoncelliste hollandais d'un talent remarquable, M. Van Gelder. Ce qui constitue, selon nous, l'originalité de ce jeune artiste, ce qui décidera de son succès, c'est une hardiesse de main, une vigueur d'attaque, une *bravura*, auxquelles nous avait trop peu habitués toute cette école d'exécutants élégiaques qui, sous l'influence du raphaélesque M. Batta, peut se reprocher d'avoir fait verser bien des larmes au violoncelle. M. Van Gelder semble être venu tout exprès pour essuyer les sanglots du plus éploré des instruments à cordes. Sans renoncer complètement au chant large, phrasé, *spianato*, qui est comme sa spécialité, le violoncelle semble vouloir cesser de gémir, et nous ne pouvons que lui savoir gré de se laisser ainsi consoler: *et voluit consolari*. Quant aux pianistes, peu de révélations se sont faites dans leur monde, et nous n'avons guère à proclamer que le nom de M. Sigismund Goldschmidt. Il est vrai que celui-là vaut à lui seul toute une légion. Que dire, en effet, de l'incroyable manœuvre de ces doigts qui dédaignent de jouer la note simple et ne procèdent plus que par octaves? C'est ainsi que M. Goldschmidt joue l'ouverture d'*Oberon*, et vraiment on croirait entendre un orchestre, tant le clavier, remué de la sorte en ses profondeurs, a d'énergiques vibrations, de tumultueux roulements. J'indiquerai aussi en passant une étude spéciale dans laquelle, à force de modulations habiles, il trouve moyen d'épuiser toutes les gammes qu'il exécute en sixtes et en octaves. Je ne crois pas que le mécanisme du doigter puisse être poussé plus loin. Ceci n'est que pour le virtuose, et, s'il faut en croire les personnes qui ont entendu son concerto avec orchestre exécuté dans les salons d'Érard, il y aurait chez M. Goldschmidt l'étoffe d'un compositeur distingué. Nous regrettons de n'avoir pu assister à cette séance; mais ce que nous savons, c'est que le spirituel auteur des *Reisebilder* en est sorti charmé. Heine, dira-t-on, un poète! voilà en effet une précieuse recommandation! Oui, certes, précieuse, et quiconque aura lu ses ingénieuses causeries musicales, ses humoristiques aperçus qu'il envoie de Paris à la *Gazette d'Augsbourg*, pensera sur ce point comme nous.

Puisque nous en sommes sur le chapitre des concerts, on nous permettra de dire un mot d'une société sur laquelle nous avons déjà, lors de son institution, appelé toutes les sympathies des lecteurs de cette *Revue*. Nous voulons parler de la société fondée par M. le prince de la Moskowa, dans le but de développer parmi nous le sentiment et le goût de la musique religieuse, société devenue aujourd'hui célèbre, et qui tient scrupuleusement les promesses de son programme. Le double service rendu à l'art musical par M. le prince de la Moskowa ne saurait se contester. D'abord il a réveillé le goût de la musique sérieuse; ensuite il en a facilité l'exécution. Grâce à l'œuvre entreprise par lui, œuvre formée, du reste, sur le modèle des associations de l'Italie et de l'Allemagne, un nouveau dilettantisme a pris naissance, lequel a pour unique objet l'étude des grands maîtres de l'art sacré, des Palestrina, des Allegri, des Marcello. Il faut voir avec quelle admirable ferveur les plus nobles voix de la société parisienne se vouent au progrès de la sainte cause; les salles de concert sont désormais des oratoires: dans la salle de Herz, convertie en chapelle, les membres du clergé eux-mêmes ne craignent pas de venir prendre place, et de préluder aux célestes extases, en écoutant ces mélodies suaves, qui leur donnent comme un avant-goût des concerts des anges. Presque toujours

l'orchestre est exclu de ces solennités charmantes dont la musique chorale fait tous les frais. Nous en avons connu plus d'un qui mettait toute sa gloire à multiplier les trombones et les violons dans ses chefs-d'œuvre; ici, c'est le contraire qui se passe : plus d'instruments, mais la voix, la voix seule se développant selon les lois si simples et pourtant si difficiles de l'intonation et de la mesure. Depuis tantôt trois ans qu'ils s'occupent de ce genre d'exercices, les gens du monde y ont acquis une perfection dont on ne se fait pas d'idée, à moins d'avoir assisté aux séances, et l'exécution des psaumes de Marcello et de certains morceaux de Vittoria, de Palestrina et de Sarti, que nous avons entendus tant à la dernière matinée du prince de la Moskowa qu'au concert donné en faveur des jeunes apprentis, cette exécution déferait les plus beaux souvenirs de la chapelle du pape. Nous ignorons quels artistes on pourrait opposer à ces chœurs formés de gens du monde; les Italiens eux-mêmes, si admirables solistes, ne soutiendraient pas la comparaison. Je n'en veux d'autre preuve que la manière si imparfaite dont ils ont chanté le *Paridisi gloria* à la dernière exécution du *Stabat* de Rossini.

On le voit, la société que dirige M. le prince de la Moskowa n'en est plus aux débuts; elle a donné des gages incontestables de son dévouement à l'art musical, de son utilité pratique. Puisque chacun reconnaît aujourd'hui qu'il importe au développement des études classiques, à l'intérêt de la haute science, que cette société se maintienne, puisqu'il y a là tous les éléments réunis d'un conservatoire nouveau fait pour rendre à la musique chorale les mêmes services qu'une autre institution illustre a rendus à la musique instrumentale, ne serait-il point temps que l'administration supérieure lui vînt en aide et prît sa part des énormes charges qu'entraîne un semblable établissement? Les œuvres de ce genre ne sauraient vivre bien longtemps de leurs propres ressources; il faut tôt ou tard qu'elles en appellent au concours des gouvernements. L'école de Choron, que la société du prince de la Moskowa continue en l'étendant, l'école de Choron recevait une subvention de 30,000 fr. Or, n'avons-nous pas toute raison de croire qu'une fondation qui a déjà tant produit d'elle-même recevrait d'un concours de ce genre une impulsion nouvelle, en même temps que sa force morale s'en accroîtrait? Nous soumettons cette question à M. le ministre de l'instruction publique, fort certain que son goût élevé, sa parfaite intelligence d'un art qui déjà lui doit beaucoup, l'éclaireront en ce sujet bien mieux qu'il ne nous serait donné de le faire.

Nous citerions, au besoin, certains morceaux du xv^e siècle qui dans la sphère musicale ont le même intérêt que les poésies des lyriques du temps. Marot donne la main à Clément Jennequin, l'auteur de la fameuse *Bataille de Marignan* et du *Chant des Oiseaux*, et tel madrigal vaut une villanelle du naïf Belleau. Il ne faudrait rien moins que la plume ingénieuse de M. Sainte-Beuve pour toucher les points de ressemblance, les affinités. Comment, en effet, ne pas reconnaître l'humour souvent pédantesque des principaux coryphées de la pléiade littéraire dans ces compositions tout imprégnées de scolastique, où la syntaxe latine est traitée en fugue, où le musicien s'amuse à décliner le pronom *hic, hæc, hoc*, selon les lois chromatiques d'un puéril contre point? Cette contorsion d'esprit qui se manifeste vers la fin du xv^e siècle, et qui devait si facilement aboutir en France au *précieux*, a produit dans toutes les branches de l'art des résultats curieux qu'il serait bon de constater. Ces démons qui grimacent du haut des cathédrales, ces vipères et ces lézards qui rampent sur la porcelaine à travers les fruits du repas royal, tout cela tient de très-près au canon tortueux dont une règle de la syntaxe latine va

fournir le sujet. Il n'est certainement pas sans intérêt d'étudier cette disposition identique de l'esprit se manifestant sous toutes ses formes, et de constater le point de ressemblance qui se trouve entre le poëte travaillant à mettre l'histoire romaine en madrigaux et le musicien qui ne demanderait pas mieux que de fuguer les éléments d'Euclide. Nous le répétons, on doit une vive reconnaissance à M. le prince de la Moskowa, qui, non content d'avoir découvert une infinité de compositions curieuses, est encore parvenu à les faire exécuter de telle sorte que tout un public se trouve initié par lui à ces charmants mystères de l'art musical au xvi^e siècle. La poésie ne sera désormais plus la seule à montrer son tableau historique et critique.

M^{me} la duchesse de Rauzan, M^{me} la marquise de Gabriac et les autres dames patronesses du concert organisé pour venir en aide aux jeunes apprentis avaient suivi l'exemple donné par M. le prince de la Moskowa, en composant de chœurs et de morceaux d'ensemble la majeure partie de leur programme. Deux chœurs russes ont eu les honneurs de cette matinée, l'une des plus brillantes de la saison. Le premier de ces remarquables morceaux fut écrit par Sarti, au temps qu'il dirigeait la chapelle impériale de Paul I^{er} ; le second, exécuté sans accompagnement, est une prière de Bartinansky, l'Allegri moscovite, le maître auquel on doit toute la musique sacrée qui se chante aujourd'hui dans les églises russes. Autant qu'on en peut juger sur une composition détachée, sa musique se recommande par une exquise pureté d'harmonie, comme aussi par le sentiment religieux qui l'a inspirée. En revanche, un certain caractère original qu'on serait bien aise d'y trouver fait défaut ; là comme partout, dans les productions de l'art moscovite, le cachet de nationalité manque. C'est toujours plus ou moins le style italien et français, le sentiment des maîtres du xvii^e siècle, dont Bartinansky était venu étudier les ouvrages à Venise sous la direction de Galuppi. Nous renonçons à décrire la précision vraiment admirable avec laquelle des gens du monde ont rendu cette prière : intonation, mesure, expression, nuances, il y avait tout. Il faut dire aussi que ces nobles voix étaient conduites par un musicien fort habile, plus en état peut-être que personne de les initier aux mystères d'une exécution de ce genre, nous voulons parler de M. Rubini, naguère encore maître de chapelle de l'empereur Nicolas, et qui, à ce titre, doit s'entendre sur les moyens d'inculquer aux masses chorales le sentiment de la précision. On sait en effet ce qu'est cette chapelle impériale, composée de quatre-vingts chanteurs recrutés militairement dans toute la Russie ; plusieurs ont parlé des prodigieux effets que l'autorité despotique du maître obtient à la longue de ces automates chantants, doués presque toujours de voix extraordinaires. C'est, dans l'ordre des voix, la perfection inouïe de l'orchestre du Conservatoire. Il leur suffit de recevoir le ton à l'aide d'un diapason pour s'exercer ensuite des heures entières sans accompagnement, changer vingt fois de morceaux, et se trouver, à la fin de la séance, n'avoir pas varié d'un quart de ton. Essayez pareille expérience, je ne dis pas sur les choristes de nos théâtres, mais sur l'élite de nos virtuoses, et vous verrez le beau miracle qui en résultera. Il est vrai que le tsar y met sa gloire, et tient à sa chapelle comme un pape du temps des Médicis. Nul n'est admis qu'il ne l'ait entendu d'abord ; lui seul juge des ténors, des basses et des soprani, et, pour peu qu'on se relâche à l'endroit de l'intonation, il se charge aussitôt d'admonester et de punir. Un dimanche, au sortir de l'office, sa majesté rencontre son maître de chapelle : « Savez-vous, monsieur Rubini, lui dit-elle, que vos chœurs auraient pu aller mieux ; faites-moi

rentrer tout ce monde à l'école, et qu'on se mette à chanter jusqu'à six heures. » Quel dommage qu'un pareil système ne puisse convenir à nos mœurs ! comme il réussirait aux choristes du Théâtre-Italien et même de l'Opéra ! N'est-ce pas M. Viennet qui s'écriait un jour à la tribune : « Des libertés ! mais nous en avons trop ! » Parmi ces libertés superflues, le spirituel académicien comptait-il celle de chanter faux, que ces barbares du Nord se sont ainsi laissé ravir, et que nous espérons bien, nous autres, garder toujours ?

H. W.



CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

51 mars 1846.

La chambre a rejeté à une majorité de 48 voix la proposition de M. de Rémusat sur l'incompatibilité de certaines fonctions publiques avec le mandat législatif. Toutefois on peut affirmer qu'il n'y a pas de question plus près d'être gagnée, et nous croyons que le cabinet n'en est pas moins convaincu que l'opposition elle-même. L'effet du discours de M. Thiers a été immense, et personne ne méconnaît désormais ni la nécessité d'arrêter l'invasion du parlement par les agents salariés, ni la confusion que cette invasion établit de plus en plus entre l'ordre administratif et l'ordre politique. 184 fonctionnaires, dont 135 appartiennent à la majorité, c'est là une proportion qui infirme malheureusement la valeur morale des résolutions législatives et qui tend à s'accroître encore. On connaît déjà plus de 60 fonctionnaires publics qui se présenteront aux élections prochaines en concurrence avec des membres actuels de la législature, et l'on cite une cour royale qui, si les candidatures conservatrices étaient toutes accueillies par le corps électoral, verrait ses quatre avocats généraux et son procureur général siéger au Palais-Bourbon, tandis que son premier président irait s'asseoir au Luxembourg. Un grand nombre de fonctionnaires doivent sans doute trouver place dans nos chambres, et c'est là la première conséquence d'un état social tel que le nôtre. La représentation nationale en France ne peut se recruter presque exclusivement dans la grande propriété agricole, comme en Angleterre, et il y aurait des inconvénients sérieux à ce qu'elle fût envahie par les capitalistes et les industriels, qui ne la dominent déjà que trop. Il est naturel que les représentants des principaux services publics aient accès dans le parlement. Il est légitime que le pays leur tienne compte de leurs études consciencieuses et d'une existence d'ordinaire probe et modeste. Il ne peut venir à l'esprit de personne d'exclure en masse des hommes moins étrangers aux intérêts généraux de la société que la plupart des spéculateurs par lesquels ils seraient remplacés. Si les fonctions administratives et judiciaires ne donnent pas l'esprit politique, elles apprennent du moins à considérer les choses d'un point de vue désintéressé, et elles imposent un respect de soi-même que l'habitude des affaires efface tous les jours davantage. Il faut donc que beaucoup de fonctionnaires viennent siéger dans nos assemblées pour éclairer de leur expérience pratique les questions qui s'y débattent.

Nul ne l'a reconnu plus hautement que M. Thiers, et l'honorable membre a trop l'esprit de gouvernement pour que ses déclarations sur ce point aient pu exciter aucune surprise; mais il faut des limites même aux meilleures choses, et c'est parce que le pays incline naturellement à choisir des fonctionnaires, et parce que ceux-ci ont à la fois grand désir de se présenter et grand intérêt à être élus, qu'il deviendra nécessaire de faire intervenir l'autorité de la loi pour protéger en même temps et les services administratifs délaissés et la chambre envahie. Il n'y a aucune parité de situation entre le propriétaire indépendant qui quitte son département pour venir remplir à Paris les fonctions gratuites de député et le fonctionnaire qui abandonne l'exercice de ses fonctions et la représentation qui peut y être attachée, pour jouir à Paris, pendant plus de la moitié de l'année, de l'intégralité de son traitement, sans aucune charge. On comprend que tout attire celui-ci et que tout repousse celui-là, et c'est pour rétablir la balance que l'action du pouvoir devient indispensable. Il ne faut pas que la chambre élective se partage en deux classes, l'une de fonctionnaires non exerçant, qui ne sont, durant leur séjour à Paris, que de véritables députés salariés, l'autre de députés remplissant gratuitement des fonctions pénibles et onéreuses. Si l'état actuel des choses continuait, on peut tenir pour assuré qu'avant peu la seconde catégorie aurait à peu près disparu, tant les candidatures seraient poursuivies avec ardeur par les hommes appartenant à la première.

Mais il est un autre point de vue sous lequel ce grand problème ne peut manquer d'être envisagé par quiconque a participé aux affaires publiques. Quel est l'ancien ministre, quel est le ministre en exercice qui ne sache fort bien tout ce que le pouvoir perd en force et en dignité dans les rapports quotidiens des chefs avec les subordonnés, lorsque la députation vient établir une égalité de position entre les uns et les autres? Un garde des sceaux peut-il donner des ordres à ses procureurs généraux? Un ministre des travaux publics peut-il disposer de ses ingénieurs sans tenir grand compte de leurs convenances personnelles et de leurs exigences, même les moins légitimes? Tel substitut sans talent entré à la chambre ne s'est-il pas tenu pour assuré d'arriver au poste le plus élevé, et ne porte-t-il pas en effet la toge de premier président? Tel ingénieur auquel on avait constamment refusé un avancement hiérarchique n'a-t-il pas forcé les portes du conseil des ponts et chaussées en forçant celles du Palais-Bourbon? Enfin, en tenant compte d'exceptions d'autant plus honorables qu'elles sont parfaitement volontaires, n'est-il pas reconnu et avéré que, pour le fonctionnaire député, l'avancement est la conséquence prompt et facile du mandat législatif?

Dans les années qui suivirent la révolution de juillet, on s'était efforcé de remédier à ces graves inconvénients par l'action combinée de la loi et des habitudes. La loi électorale avait prononcé certaines incompatibilités, et peut-être est-ce le cas de dire que celles-ci n'ont pas toujours été heureuses, et que le principe pouvait recevoir de plus utiles applications. N'est-il pas étrange, par exemple, de voir admettre à la chambre les ingénieurs en chef et les ingénieurs ordinaires, indispensables dans leur département, et de voir frapper d'exclusion les receveurs généraux, autorisés à déléguer tous leurs pouvoirs, et que le mouvement des grandes affaires attire et retient sans nul inconvénient à Paris? N'y a-t-il pas quelque anomalie à autoriser un président de tribunal à se faire élire dans son propre ressort, lorsqu'on déclare inéligible le procureur général dans toute l'étendue de la cour qu'il dirige? Quoi qu'il en soit, aux incompatibilités légales

prononcées en 1852, l'usage en avait ajouté de plus utiles peut-être. En supprimant les directions générales, le nouveau gouvernement avait implicitement décidé que les directeurs d'administrations cesseraient d'être hommes politiques, ainsi qu'ils l'avaient été sous la restauration. A l'intérieur, le service des beaux-arts ; aux affaires étrangères, les importantes directions des affaires politiques et commerciales ; à la justice, celles des affaires civiles et criminelles ; aux finances, les services des postes, des douanes, des forêts, des contributions directes et indirectes, de la comptabilité, du contentieux et de la dette inscrite, furent remis aux mains d'hommes spéciaux, arrivés au premier rang, et assurés d'y rester jusqu'au jour d'un repos honorablement acheté.

M. le baron Louis et M. Humann, qui ont laissé, l'un et l'autre, au ministère des finances, des souvenirs de fermeté, maintinrent cet état de choses autant que cela leur fut possible, et pendant longtemps M. Calmon seul continua d'appartenir à la haute administration et à la chambre ; mais les ambitions parlementaires ne tardèrent pas à s'emparer des positions que la loi ne défendait pas contre leur influence. La direction générale des forêts passa successivement à MM. Bresson et Legrand (de l'Oise) ; puis, lorsque la mort eut frappé M. Pasquier, directeur des tabacs, et M. Jourdan, directeur des contributions directes, leur succession fut disputée et conquise par des députés, reconnus désormais seuls candidats possibles. Chacun sait qu'en ce moment le contentieux est promis à tel membre de la chambre qu'on pourrait désigner, que tel autre aspire à la dette inscrite, lorsque le titulaire actuel, M. Delair, sera appelé à la chambre des pairs, où il aspire à siéger. La direction des postes est moins défendue, à l'heure qu'il est, par la haute influence qui a si longtemps maintenu M. Conte, que par les rivalités parlementaires qui se disputent la satisfaction de loger à l'hôtel Jean-Jacques Rousseau. Plusieurs engagements, trop connus du public, sont pris pour le conseil d'état, et les vacances éventuelles y sont d'avance escomptées.

Peut-être aurait-il été possible d'éviter l'extrémité à laquelle la force des choses conduira nécessairement bientôt et le gouvernement et les chambres ; peut-être plus d'énergie et de prévoyance aurait-il permis, aux divers cabinets qui se sont succédé depuis quinze ans, de couper le mal dans sa racine. S'ils avaient considéré, d'une part, les besoins du service, de l'autre la nécessité de maintenir le personnel des bureaux dans l'étroite dépendance des ministres, ils auraient pu opérer, par de simples décisions ministérielles, ce qu'il s'agit de faire aujourd'hui par la solennelle autorité de la loi. Il eût été fort légitime de mettre certaines catégories de fonctionnaires en demeure d'opter entre la vie politique et leurs fonctions administratives, et, si de tels usages s'étaient établis et maintenus, le pouvoir aurait acquis le double avantage d'effectuer lui-même une réforme utile, et d'empêcher qu'elle ne se fit plus tard contre lui.

Il en est de cette question comme de toutes celles dont la solution est inévitable. Plus on tarde à les vider, et plus on rend l'opposition exigeante. Elle ne songeait pas, l'année dernière, aux officiers de la maison du roi et aux employés de la liste civile, et voici qu'une difficulté constitutionnelle du premier ordre se trouve engagée dans une affaire qu'on ne pourra plus désormais terminer sans les atteindre. La portion intelligente du parti conservateur a depuis longtemps conscience de la gravité du problème qu'on s'obstine à ne pas poser, comme s'il suffisait de ne pas poser une question pour la faire disparaître. On dit que le cabinet lui-même avait suscité, l'année dernière, le projet présenté par cinq de

ses plus honorables amis, projet qui, convenablement modifié, aurait pu, sous des formes plus générales, produire un résultat analogue à celui que se propose M. de Rémusat. Qu'est devenue cette proposition, reproduite encore cette année par l'inutile persistance de M. de Gasparin? Quelle adhésion publique et quelle sorte de concours lui a donnée le ministère? N'est-il pas dominé par sa majorité de fonctionnaires beaucoup plus qu'il ne la domine, et, au point où en sont venues les choses, ne serait-ce pas le cabinet qui recueillerait surtout le bénéfice d'une émancipation destinée à replacer tous les pouvoirs dans une situation régulière?

Que le parti conservateur y prenne garde : s'il est maître du présent, il y va de son avenir ; qu'il ne laisse pas s'établir, dans l'intérêt de la monarchie, non plus que dans celui de sa propre prépondérance, cette dangereuse opinion, qu'il n'y a aucune réforme à attendre de son initiative, même pour réprimer des abus manifestes. Qu'il n'apprenne pas à l'opinion publique à chercher en dehors de lui une issue pour ses plaintes, une expression pour ses vœux, et qu'il songe que c'est toujours au sein de leur victoire que les *ultracismes* ont péri. Déjà des symptômes significatifs constatent le réveil du pays, moins absorbé dans les intérêts matériels, plus disposé à tenir compte des grands événements qui se passent et de ceux qui se préparent au dehors. Au sein même de la chambre, le débat sur la réorganisation des gardes nationales a constaté qu'une portion de la majorité n'entendait pas engager sa responsabilité au delà de certaines limites, et, pour correspondre à ces dispositions nettement exprimées, M. le ministre de l'intérieur a dû prendre l'engagement de rentrer, à la session prochaine, dans la légalité, violée depuis dix ans, en présentant un projet destiné à mettre la loi d'accord avec les faits, si, d'ici à cette époque, il ne parvenait pas à mettre les faits d'accord avec la loi.

La vive émotion causée au pays par les affaires de Pologne et par les massacres de la Gallicie est un indice non moins sérieux de ce réveil chaque jour plus sensible de l'esprit public. Il y a trois mois qu'on déclarait la France à jamais enfouie dans les combinaisons de l'agiotage, à jamais incapable de s'agiter pour une pensée de nature à ébranler le repos du monde. Qu'en pense-t-on aujourd'hui, et qui pourrait méconnaître les conséquences qu'auraient eues sur l'opinion publique la durée et le développement de l'insurrection polonaise? Il n'est pas une classe de la société française dans laquelle des sentiments chaleureux et un dévouement sympathique ne continuent à se manifester, et il est hors de doute que, si une crise analogue se produisait à l'époque des élections générales, le résultat de celles-ci en serait gravement modifié. Le mouvement de Cracovie n'a pas plus réussi que n'avaient réussi les six révolutions qui, depuis 1772, ont signalé l'héroïque désespoir d'un grand peuple luttant, par la seule puissance du droit, contre la plus odieuse oppression qui fut jamais ; mais, prises en masse, toutes ces insurrections ont atteint leur but, et celle de Cracovie autant qu'aucune autre. Elles ont constaté que la vitalité de la Pologne était aussi grande qu'au lendemain du premier partage. Elles démontrent aux cabinets comme aux peuples qu'après soixante ans de domination, aucun élément étranger n'a pris racine sur cette terre des Slaves, où la Russie dresse en ce moment ses gibets, et où une autre puissance chrétienne a dû organiser pour sa défense des massacres qui, par leurs proportions colossales, font oublier ceux des Carmes et de l'Abbaye. Danton a été vaincu en audace et en prévoyance. C'est en effet par une politique de trente années suivie avec une persévérance inexorable, malgré les efforts et les supplications annuelles de la no-

blesse gallicienne, qu'ont été préparées les scènes de désolation auxquelles le monde moderne n'a rien à comparer. Plus de quinze cents propriétaires massacrés, les habitations seigneuriales détruites, toute une province nageant dans le sang et parcourue par des bandes de tigres qui reçoivent, sur les ruines qu'ils ont faites, les félicitations officielles de leur souverain, mêlées à de timides conseils qu'ils dédaignent : cela ne s'était jamais vu, et la conscience publique réputait de pareils crimes impossibles. Que serait-ce donc si aux faits trop authentiquement constatés nous ajoutions ce qui se croit, ce qui se dit dans toute l'Allemagne ! Que serait-ce si, sur la foi de lettres nombreuses, nous répétions contre le gouvernement autrichien l'accusation d'avoir fait déguiser des compagnies entières de cheveu-légers en paysans pour activer et étendre le massacre, qu'il est désormais dans l'impuissance d'arrêter ! Une partie de la Gallicie est encore au pouvoir des paysans, et ceux-ci se refusent à déposer les armes avant que le gouvernement autrichien leur ait garanti l'exécution des promesses à l'aide desquelles on les a soulevés. Sur quelques points seulement, ces malheureux désabusés tiennent pour les seigneurs et défendent leurs châteaux contre les bandes affamées qui les assiègent. C'est ainsi que la princesse Oginska est gardée, assure-t-on, dans ses terres avec ses neuf enfants par un corps de paysans armés. L'horreur inspirée par la politique pratiquée en Gallicie ne saurait s'exprimer, et un fait significatif qui nous est affirmé de bonne source, c'est que la malheureuse ville de Cracovie, sous le joug de fer qui l'opprime, demande l'abolition du triple protectorat, et exprime le vœu d'être incorporée à la Prusse, et même, s'il le fallait, à la Russie, pour n'être pas exposée à retomber entre les mains de l'Autriche.

Le coup que ces événements ont porté à l'influence morale du cabinet de Vienne aura des résultats incalculables. Menacée en Italie et en Hongrie par des nationalités chaque jour plus rebelles à l'assimilation, l'Autriche a perdu le seul prestige qui la soutenait en Europe, celui d'une administration paternelle et modérée. Il est un autre cabinet, qui malheureusement n'a plus rien à perdre sous ce rapport. Néanmoins chaque jour met en lumière des faits nouveaux, et lorsque, dans un ouvrage qu'on pourrait appeler la nécrologie de la Pologne (1), on parcourt ces longues listes de confiscations qui ne contiennent pas moins de six mille noms propres, et dont le total excède une valeur de 2 milliards ; lorsqu'on parcourt cette série d'ukases destinés à dénationaliser toute une génération prise au berceau, on éprouve une sorte d'épouvante, et l'on se demande si le régime de la terreur, que la France n'a supporté que quinze mois, peut impunément durer quinze années au sein de l'Europe indifférente et inattentive.

En présence de tels attentats, on a besoin de se réfugier dans une foi inébranlable en la justice divine, et l'on se console en songeant que la Grèce a vécu quatre siècles courbée sous le cimenterre ottoman, que l'Irlande est aujourd'hui le plus grand péril de l'Angleterre, parce qu'elle a été son plus grand crime. Ces pensées ont été noblement exprimées par M. de Montalembert dans la discussion si heureusement ouverte par lui à la chambre des pairs. Elles ont assuré à M. Villemain

(1) *La Pologne, le duché de Moscou et l'empire des Russies*, par J.-B. Gluchowski, 1 vol. in-8°. — Nous invitons aussi ceux de nos lecteurs qui voudraient étudier les questions soulevées par l'état actuel de l'empire russe à recourir au travail de M. Ivan Golovine, *la Russie sous Nicolas I^{er}*, qui se distingue parmi les nombreux écrits récemment publiés sur ce pays si mal connu.

l'un des plus grands succès dont on ait gardé la mémoire au Luxembourg. M. le général Fabvier, M. de Tascher, M. le prince de la Moskowa, M. le duc d'Harcourt, ont parlé avec une émotion à laquelle la chambre s'est associée tout entière. M. le ministre des affaires étrangères a subi cette influence, et il a tenu un langage tout différent de celui qu'il avait parlé au sein de l'autre chambre. Un nouveau débat sur les affaires de Pologne paraît inévitable avant la fin de la session. Il est difficile que le ministère ne soit pas mis en demeure de s'expliquer sur la manière dont il entend les clauses du traité de Vienne relatives à Cracovie. On sait que l'article 4 du traité particulier entre la Russie et l'Autriche déclare et garantit l'indépendance de la ville libre de Cracovie; on sait également que le second paragraphe de l'article 5 du même acte déclare que les sujets respectifs des deux gouvernements recevront *une représentation et des institutions nationales* d'après le mode d'existence politique que chacune des deux cours jugera convenable de leur accorder.

Pour accomplir cette stipulation, placée, comme toutes celles consignées dans les actes de Vienne, sous la garantie des diverses puissances signataires, la Russie avait accordé à la Pologne la constitution du 27 novembre 1815, et l'Autriche avait institué à la même époque en Gallicie une sorte de représentation nationale. Cette diète s'assemble à un jour déterminé chaque année, et présente respectueusement au commissaire de l'empereur des pétitions sans effet. La Prusse a donné au grand-duché de Posen une assemblée provinciale pour se conformer à la même disposition. Si ces institutions politiques n'ont rien de bien sérieux, elles ne constatent pas moins la force du principe qui autorise la France et l'Angleterre à s'enquérir du sort des populations polonaises, sous quelque domination qu'elles soient placées. Il semble donc impossible que d'ici à la clôture de la session législative l'attention publique ne soit pas appelée sur l'exécution de ces traités, que nous subissons sous la condition expresse qu'ils deviendront une règle respectée de tous.

Le rapport du budget sera déposé le 15 avril. Sous peu de jours, la chambre recevra communication du travail de l'honorable M. Dufaure sur les crédits supplémentaires de l'Algérie. Cette grande question d'Afrique est celle qui préoccupe aujourd'hui le plus vivement la chambre. On dit que la principale résolution à laquelle soit arrivée la commission est la création d'un ministère spécial pour les affaires d'Algérie, et les conjectures ne manquent pas sur les combinaisons et les remaniements auxquels cette création pourrait donner lieu. Nous croyons inutile d'entretenir le public de bruits d'autant moins sérieux, que rien n'est plus incertain que la formation du ministère dont l'utilité sera débattue à la tribune. L'idée de faire reposer la responsabilité des affaires de l'Algérie sur la tête d'un homme spécial, engagé devant l'opinion et devant le parlement auquel il appartiendrait, est fort spécieuse sans doute, et elle a été accueillie d'abord avec une faveur véritable; mais, lorsqu'on passe à la pratique, les objections et les difficultés naissent en foule. Comment distinguer les attributions du ministère de l'Algérie de celles du ministère de la guerre? Dans une colonie où l'armée est aussi nombreuse que la population civile, puisqu'elle compte 100,000 hommes, est-il possible de placer cette force immense sous une autre direction que celle de son chef naturel? Qui décidera des expéditions militaires et des plans de campagne? Qui conservera le droit de présider à l'administration indigène sur les territoires arabes? Qui appréciera en dernier ressort les opérations, l'attitude et la conduite des chefs de corps

chargés de la perception de l'impôt? De qui ces chefs recevront-ils des ordres, et comment distinguer entre l'administration des territoires indigènes et la direction des opérations militaires, qui exercent une si grande influence sur le gouvernement proprement dit? Ce sont là des obstacles sérieux, car on ne parviendrait à les lever que par un accord à peu près impossible. Nos colonies transatlantiques n'empruntaient que quelques milliers d'hommes à l'armée de terre, et pourtant les difficultés étaient devenues si fréquentes, qu'on a senti le besoin d'organiser pour ce service une armée spéciale affectée à la marine, et dont le personnel dépend exclusivement du chef de ce département. Ne faudrait-il pas, à bien plus forte raison, en venir là lorsqu'il s'agirait d'une armée qui représente le tiers des ressources militaires de la France.

D'ailleurs, n'y aurait-il pas des inconvénients d'un autre ordre à placer en quelque sorte l'Algérie hors du droit commun de la monarchie par l'institution permanente d'un ministre spécial? Ne serait-ce pas recommencer la faute de l'Angleterre, qui a aussi pour l'Irlande un secrétaire d'état particulier? Il est hors de doute que notre naissante colonie ne peut aspirer de longtemps à la plénitude des droits constitutionnels, et il faut y former une population forte et compacte avant de l'appeler à la vie politique; mais n'y aurait-il pas avantage à donner dès aujourd'hui certaines attributions à divers départements ministériels, en mettant le gouverneur général en communication directe avec eux? Pourquoi le ministre de la guerre ne conserverait-il pas la haute direction des affaires militaires en Algérie, pendant que le ministre des finances et le ministre des travaux publics demeureraient chargés des concessions de terre, des grands travaux d'utilité générale nécessaires pour assainir le territoire et lui donner toute sa valeur? Ne serait-il pas plus utile au présent et à l'avenir de la colonie de subdiviser cette grande tâche que de la concentrer? Ceci peut faire naître des doutes graves, et l'on conçoit la perplexité des meilleurs esprits en face d'un pareil problème.

On croit généralement que M. le duc d'Aumale sera appelé, dans notre nouvelle France, à une situation éminente. De l'aveu des hommes les plus compétents, ce prince connaît l'Afrique à fond, et la haute intelligence qu'il a déployée dans l'administration de la province de Constantine lui créerait un titre supérieur encore à celui que peut lui donner sa naissance. La présence d'un fils du roi serait une garantie pour tous les intérêts civils et exercerait peut-être sur l'esprit des Arabes une action sensible; mais encore faudrait-il que ces avantages, que nous ne méconnaissons pas, ne fussent pas achetés par une infraction évidente aux règles du gouvernement représentatif et aux intérêts manifestes du pays. On comprend qu'un prince de la maison royale exerce les fonctions de gouverneur général d'Afrique sous la responsabilité du ministre de la guerre, dans les conditions où les exerce aujourd'hui M. le maréchal Bugeaud lui-même, et les principes ne sont pas plus violés s'il gouverne l'Algérie tout entière que s'il n'en administre qu'une seule province comme lieutenant général; mais on ne comprendrait pas assurément une vice-royauté régie d'après des bases toutes différentes de celles qui président, au sein du royaume, à la distribution des pouvoirs; et dans un pareil ordre de choses les difficultés seraient d'une telle nature, qu'aucun cabinet prévoyant ne saurait consentir à les affronter. La discussion des affaires d'Algérie sera le dernier débat important de la session, et rien n'empêchera le ministère de fixer les élections générales à la première quinzaine de juillet.

La chambre n'a porté à la discussion du traité belge qu'une attention distraite.

La question politique a couvert à ses yeux les vices de la convention, et elle a préféré des stipulations inégales au péril d'une alliance du gouvernement belge avec l'Allemagne. Nous désirons que la ratification du traité par notre parlement écarte au moins ce péril ; cependant il règne à cette heure une telle incertitude sur l'issue de la crise ministérielle où sont engagés nos voisins, qu'il serait difficile de compter sur l'avenir dans une transaction politique avec la Belgique. Les deux partis qui formaient *l'union* en 1829 sont en ce pays dans un tel équilibre, que, lorsqu'ils ne parviennent pas à s'entendre et à transiger, le gouvernement semble devenir impossible. Les libéraux sont aussi incapables de porter le poids des affaires en ayant contre eux les catholiques que ceux-ci en étant obligés de lutter contre les libéraux : voilà pourquoi l'administration de M. Nothomb était si utile à la Belgique, et pourquoi sa chute a préparé une crise qui semble sans issue. M. Van de Weyer a représenté avec moins de bonheur cet équilibre, que la prudence du roi Léopold s'efforce en vain de maintenir. Espérons pour la jeune monarchie belge que la dernière chance n'est pas perdue, et que la transaction sera reprise sous des conditions nouvelles et peut-être avec des hommes nouveaux : il n'y aurait hors de là qu'impuissance et péril.

Une crise inexplicable partout ailleurs qu'en Espagne est venue ramener sur ce triste pays toutes les sollicitudes et toutes les pensées. Jamais révolution n'a mieux justifié le titre d'effet sans cause, jamais on ne s'est joué plus audacieusement de la morale publique et des lois. L'Espagne entrait enfin en possession de son avenir : le parti modéré, éclairé par l'expérience et grossi par vingt-cinq ans de malheurs publics, était enfin installé aux affaires, essayant de donner pour la première fois au pays le spectacle du respect de la légalité dans le gouvernement et de la probité dans l'administration des finances. Si un budget régulier était venu lui révéler pour la première fois l'étendue de ses charges, il lui avait montré, d'un autre côté, la grandeur de ses ressources. Les réformes opérées par MM. Mon et Pidal, après avoir blessé de nombreux intérêts et des habitudes séculaires, étaient acceptées en silence et ne rencontraient plus de résistances sérieuses. La loi des *ayuntamientos*, qui, quelques années auparavant, avait provoqué une révolution, était appliquée depuis les Pyrénées jusqu'au fond de l'Estramadure, et le réseau de ces mille souverainetés municipales était brisé devant l'autorité de la loi. Un système électoral moins complexe et plus sincère allait donner à l'Espagne une représentation plus vraie de tous ses intérêts. Les deux chambres portaient le dévouement monarchique jusqu'à l'enthousiasme, et la tribune ne retentissait que de voix conciliatrices. Pendant que le général Narvaez disciplinait l'armée, rendant ainsi à son pays le seul service qu'on pût attendre de lui, ses collègues disciplinaient l'administration, et M. Martinez de la Rosa devenait le lien entre l'autorité militaire et le principe libéral associés enfin pour le bien-être de la Péninsule ; d'importantes négociations étaient engagées avec le saint-siège, qui reconnaissait la souveraineté d'Isabelle II, et le mariage de la jeune reine restait désormais la seule question à résoudre.

C'est au sein de cette situation régulière, inconnue à l'Espagne depuis un demi-siècle, qu'une crise ministérielle se produisit tout à coup il y a quelques semaines. Lassé de se contraindre devant ses collègues et devant les cortès, le duc de Valence a pris en horreur un régime qui imposait des bornes à ses prodigalités ; il n'a pu comprendre que ses dettes de jeu ne fussent pas aussi sacrées pour l'Espagne que celles du trésor ; et, associant habilement sa querelle personnelle à l'irri-

tation de la reine mère, troublée dans ses projets de mariage, il a brisé un cabinet qui jouissait, au sein des cortès, d'une majorité considérable, et qu'aucun dissentiment n'avait mis en désaccord avec la couronne. Sommés de quitter les affaires, parce qu'il plaisait au duc de Valence de dissoudre le cabinet présidé par lui, les ministres répondirent, conformément à toutes les règles constitutionnelles, qu'aucune difficulté régulière ne s'opposant à leur marche, ils attendraient une destitution. On sait que celle-ci ne tarda pas à les frapper, et l'on se rappelle les négociations qui aboutirent à la formation du cabinet dirigé par M. le marquis de Miraflores; mais ce cabinet contenait des hommes trop importants et trop sérieux pour se prêter complaisamment au rôle subalterne qu'avait entendu lui réserver le duc de Valence, appuyé par la triste camarilla qui assume en ce moment une si terrible responsabilité. Après avoir réduit à un titre purement honorifique les fonctions de commandant en chef de l'armée conférées au général Narvaez, le nouveau ministère reprit avec loyauté l'œuvre constitutionnelle entamée depuis deux ans. Le congrès, tout en regrettant la retraite des chefs du parti modéré, s'empressa de donner aux hommes honorables appelés à les remplacer un assentiment décidé. Ce n'était pas là le compte des brouillons qui entendent exploiter l'Espagne et puiser à pleines mains dans ses caisses. Un cabinet appuyé sur la majorité des cortès, et dont ils restaient exclus, ne pouvait manquer de les avoir bientôt pour ennemis. Personne ne se trompait depuis trois semaines, à Madrid, sur l'attitude que prendrait bientôt le général Narvaez; mais ce qui a surpris l'Europe, accoutumée cependant à tout l'imprévu des affaires d'Espagne, c'est l'impudeur de l'agression unie à la frivolité des motifs, ce sont ces déclamations monarchiques d'un pouvoir contempteur des lois qui invoque, pour se justifier, des périls imaginaires, et ne paraît pas soupçonner ceux dont il va entourer le trône. Le ministère Narvaez, sorti d'une intrigue, débute par une révolution : il suspend la liberté de la presse, dissout les cortès sans en avoir obtenu un vote de subsides, et se complète par l'adjonction d'hommes inconnus ou compromis. M. Burgos, trop célèbre dans l'histoire financière de sa patrie; M. Egaña, connu par la violence de ses opinions absolutistes; M. de la Pezuela, jeune officier appartenant au même parti politique, et dont le seul exploit consiste à avoir insulté en son fauteuil le président de la représentation nationale : voilà les collègues choisis par le soldat qui proclame sa dictature et affiche la prétention de résoudre à lui seul les difficultés qui pèsent sur l'Espagne. C'est à cette troupe d'écervelés que la reine mère a commis la faute irréparable de livrer la destinée de sa fille.

Effrayée par l'engagement que le duc de Valence lui-même s'était vu contraint de prendre relativement au mariage de la reine et à l'approbation préalable des cortès, résolue à poursuivre le projet napolitain, devenu à peu près impossible en face du mouvement de l'opinion, la reine Christine paraît avoir cédé à la fatale pensée de substituer, dans cette circonstance décisive, la force matérielle à l'action des lois. C'est perdre le dernier prestige qui restât en Espagne à la restauratrice de la liberté constitutionnelle, c'est prendre un rôle que la nouvelle situation de la duchesse de Rianzarès ne comporte plus. D'ailleurs, si, comme tout porte à le croire, ce coup d'état a été tenté d'abord dans la pensée de favoriser la candidature matrimoniale du comte de Trapani, on peut prévoir qu'il aboutira à une tout autre conclusion. Le parti absolutiste est désormais le seul allié possible du ministère espagnol, et l'on peut croire qu'il saura faire ses conditions. Le mariage du comte de Montémolin sera nécessairement la première de toutes, et, dans la si-

tuation que cette étrange révolution fait à l'Espagne et à la reine Isabelle II, cette solution paraît, à vrai dire, la seule possible. On n'ignore pas la rage avec laquelle le général Narvaez accueillait naguère les ouvertures de ce genre, lorsqu'on se permettait de prononcer devant lui le nom du fils de don Carlos; mais la reine Christine a le tarif de ses colères, et il ne s'agira que de quelques millions de réaux de plus, si elle se résout à l'union de sa fille avec le fils de l'ancien prétendant. Quoi qu'il en soit, ce qui se passe au delà des Pyrénées est trop grave, et touche trop directement les intérêts français pour ne pas exciter notre plus vive sollicitude. On dit que la question d'Espagne sera bientôt portée à la tribune. Nous croyons que dans cette affaire le cabinet a autant d'intérêt à s'expliquer que l'opposition elle-même. Il ne faut pas laisser penser à l'Europe que de telles orgies politiques trouvent une approbation quelconque parmi nous.

Pendant que l'Espagne voit le pouvoir royal rouvrir de sa propre main devant elle l'abîme des révolutions, qui semblait près de se fermer, le mouvement démagogique se calme en Suisse, et l'on peut espérer aujourd'hui qu'il ne sortira de l'assemblée bernoise qu'une révision de la constitution, révision depuis longtemps reconnue nécessaire. Les nouvelles des États-Unis continuent d'être pacifiques, et l'Angleterre, moins alarmée de ce côté, se livre, avec une ardeur chaque jour croissante, à la solution des grands problèmes économiques auxquels sont attachées ses destinées. Sir Robert Peel vient de remporter une seconde victoire non moins décisive que la première. Il s'agit maintenant d'appliquer les lois nouvelles pour écarter la famine dont le spectre se dresse déjà en Irlande. Le bill de la fièvre, les divers bills de travaux publics déjà votés, le bill de coercition que les communes vont discuter, seront de bien faibles palliatifs, et si de prompts mesures administratives, combinées avec des charités abondantes, ne viennent pas soulager une détresse toujours croissante, on peut appréhender et les crimes les plus horribles et le spectacle le plus hideux. Sir Robert est trop justifié par les faits, et son honneur politique est à couvert; quant à sa longévité ministérielle, il semble lui-même en faire bon marché, et ce n'est pas en effet lorsqu'on n'a plus dans le parlement que cent douze amis politiques, qu'il est possible d'espérer une longue carrière. Lord John Russell est prochainement inévitable.

Calme et prospère, appuyée sur un gouvernement auquel elle peut avoir des griefs à reprocher, mais qui est profondément national par son principe même, la France écoute avec émotion, mais sans alarme, le bruit lointain de la tempête qui ébranle les vieilles monarchies, si superbes naguère et aujourd'hui si inquiètes. Elle s'afflige de la déconsidération qui les atteint dans l'estime des peuples; elle s'étonne et s'afflige aussi lorsqu'elle voit le chef du catholicisme conduit, par les intérêts chaque jour plus menacés de sa souveraineté temporelle, à faire cause commune avec les forts contre les faibles, avec les égorgeurs de Tarnow contre leurs victimes. Il est à craindre que ce bref, dicté par le ministre d'Autriche au gouvernement romain, n'arrête l'élan généreux qui entraînait le clergé français vers la Pologne opprimée. Déjà les plus éminents prélats avaient donné le signal de cette croisade de prières et de charité. Nous espérons, pour l'honneur du sacerdoce catholique, qu'elle continuera, et que cette persistance même sera pour la cour romaine un grave enseignement, qui lui profitera dans l'avenir.

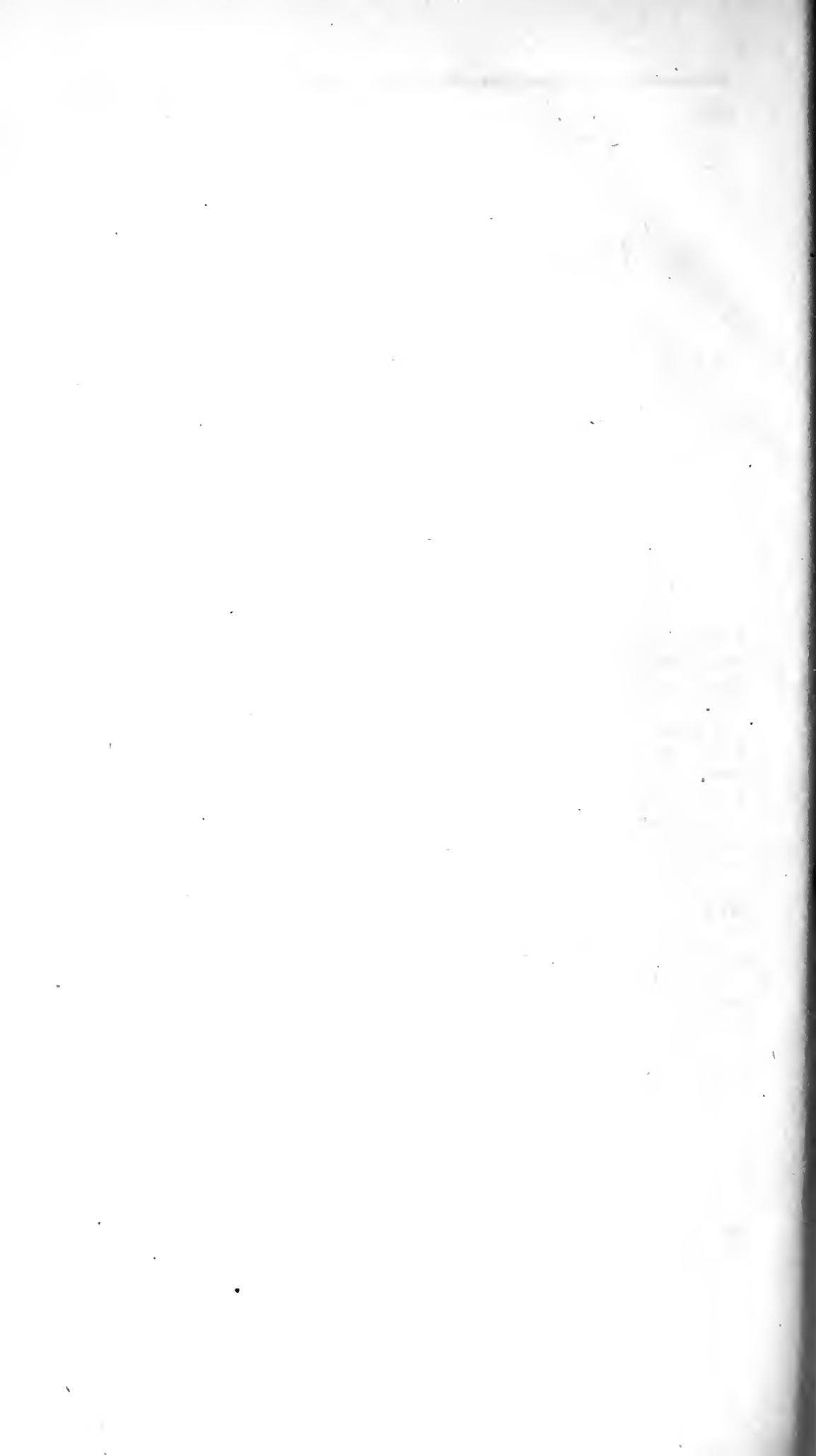


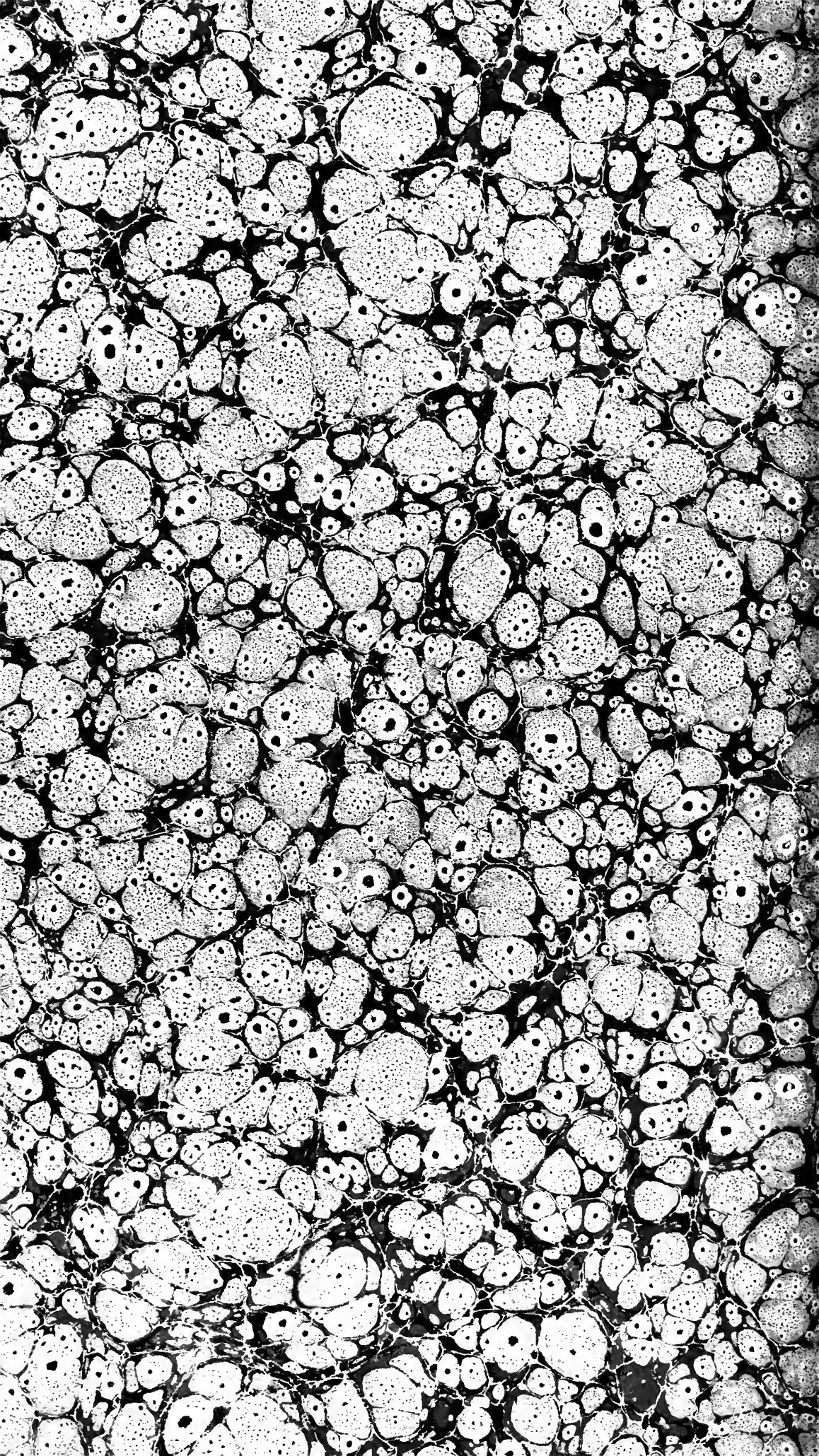
TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.
SAINTE-BEUVE. — Un Dernier mot sur Benjamin Constant.	5
ALFRED DE MUSSET. — Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. — Proverbe.	17
SAINTE-RENNÉ TAILLANDIER. — Situation politique de l'Allemagne en 1845. — II. — Le Parti constitutionnel en Prusse, Frédéric-Guillaume IV, le prince de Metternich.	37
F. DE LAGÉNEVAIS. — Un Humoriste en Orient. — <i>Eothen</i> .	59
LÉON FAUCHER. — De la Crise ministérielle en Angleterre.	77
C ^{tes} MATHIEU DE LA REDORTE. — De la Convention du 29 mai 1845. — Notre commerce est-il replacé sous la surveillance exclusive de notre pavillon ?	89
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	114
M ^{me} CHARLES REYBAUD. — Les Anciens Couvents de Paris. — Premier récit. — Le Cadet de Colobrières. — Dernière partie.	125
LERMINIER. — De la Critique philosophique. — I. — <i>Mélanges philosophiques et religieux</i> , de M. BORDAS-DEMOULIN. — II. — <i>Les Évangiles</i> , de M. F. LAMENNAIS.	145
CH. GALUSKY. — Critiques et Historiens modernes de l'Allemagne. — I. — Guillaume de Schlegel.	159
LÉON GOZLAN. — Le Château Bouret.	191
E. EGGER. — Études sur l'antiquité. — Aristarque.	205
****. — L'Allemagne du présent. — Lettres à M. le prince de Metternich.	225
THÉOPHILE GAUTIER. — Le Club des Hachichins.	248
SAINTE-BEUVE. — Académie française. — Réception de M. le comte Alfred de Vigny, Discours de M. le comte Molé.	260
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	270
GUSTAVE D'ALAUX. — L'Aragon pendant la guerre civile.	281
ÉMILE SAISSET. — De la Philosophie allemande. — Des Derniers travaux sur Kant, Fichte, Schelling et Hegel.	311
PHILARÈTE CHASLES. — Documents nouveaux sur Olivier Cromwell. — Cromwell homme de guerre et chef de parti. — Seconde partie.	346

	Pages.
A. DE QUATREFAGES. — Souvenirs d'un naturaliste. — Les Côtes de Sicile. —	
II. — Le Golfe de Castellammare, Santo-Vito.	377
LÉON FAUCHER. — La Ligue en 1846.	393
ÉMILE AUGIER. — Pastorales, Poésies.	407
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	412
****. — L'Allemagne du présent. — Lettres à M. le prince de Metternich. — II. —	
Stuttgart.	421
EUGÈNE DESPOIS. — Le Roman d'autrefois. — Mademoiselle de Scudéry.	439
A. AUDIGANNE. — De l'Agitation industrielle et de l'Organisation du travail.	460
SAINT-RENÉ TAILLANDIER. — De la Comédie politique en Allemagne (<i>les Couches</i>	
<i>politiques</i> , de M. PRUTZ).	488
PHILARÈTE CHASLES. — Documents nouveaux sur Olivier Cromwell. — III. —	
Cromwell chef de la république d'Angleterre. — Dernière partie.	508
LOUIS REYBAUD. — De la Marine de la France en 1846.	535
THÉOPHILE GAUTIER. — La Fausse Conversion, ou Bon Sang ne peut mentir, —	
PROVERBE.	551
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	571
NISARD. — Fénelon, ses Écrits politiques, religieux et littéraires.	581
ALPHONSE ESQUIROS. — Les Enfants trouvés. — Des Derniers travaux sur la ques-	
tion. — D'une Réforme prochaine dans l'administration des enfants trouvés.	612
CHARLES LOUANDRE. — La Bibliothèque royale et les Bibliothèques publiques.	640
CHARLES COQUELIN. — Du Commerce intérieur de la France en 1846.	661
SAINTE-BEUVE. — Historiens modernes de la France. — VI. — M. Mignet.	679
CYPRIEN ROBERT. — La Conjuration du Panslavisme et l'Insurrection polonaise.	695
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	710
LERMINIER. — Du Pamphlet. — I. — <i>Entretiens de village</i> , les Pamphlets de M. DE	
CORMENIN. — II. — <i>Le Prêtre, etc</i> ; — <i>le Peuple</i> , de M. MICHELET.	717
A. COCHUT. — Études sur les Économistes. — II. — Malthus.	758
ALEXIS DE VALON. — La Decima Corrida de Toros.	764
A. DE LA TOUR DU PIN. — Des Dernières opérations de l'armée d'Afrique.	782
****. — L'Allemagne du présent. — Lettres à M. le prince de Metternich. — Heidelberg	
et Francfort-sur-Mein.	797
SAINTE-BEUVE. — Académie française. — Réception de M. Vitet.	815
A. BRIZEUX. — Lieds bretons.	822
H. W. — Revue musicale.	830
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	840





	FQ 2
AUTHOR	.R47 1846
Revue des deux mondes	
TITLE	1

Revue des deux mondes FQ
2
.R47
1846
1

